HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

(75)
7634
I

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CLVII. — 1er JANVIER 1900.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT CINQUANTE-SEPTIÈME

687 224

49651
1901

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1900

AP
20
R5
pén. 4
t. 157

AU MILIEU DU CHEMIN

TROISIÈME PARTIE (1)

VIII

Clarencé à Claudine Bréant.

Prône, le 16 juin.

Laurier est à Saint-Tandre, ma bonne amie, auprès de sa vieille mère, qui va le soigner. C'est une brave femme qui ne comprendra rien à l'état de son fils ; mais peut-être que sa simplicité d'âme agira quand même, comme une force de la nature. Il n'y a guère d'autre espoir : car notre pauvre ami est plus profondément atteint encore que nous ne le croyions. J'en ai eu le sentiment pendant le voyage, qui a été très pénible ; — si pénible, que j'ai eu l'égoïsme de pousser un soupir de délivrance en quittant ce malheureux, et que j'aime mieux, pour le moment, ne pas vous parler de lui.

A Saint-Tandre, j'ai pris pour venir ici la vieille patache d'autrefois. C'est une boîte oblongue, d'un jaune douteux, sans ressorts, affreusement dure. Le postillon n'a pas d'uniforme d'opéra-comique : il porte une blouse grise, comme les autres charretiers ; seule, la casquette à galon rouge révèle sa dignité de fonctionnaire. Que de fois, dans mon enfance, je me suis arrêté au bord de la route pour suivre des yeux cette antique diligence, que

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 décembre 1899.

le progrès n'a pas encore renouvelée, mais qu'un chemin de fer en construction va bientôt reléguer au magasin des inutiles vieilleries ! Elle représentait pour moi l'inconnu des pays lointains, de ces pays que je craignais de ne jamais découvrir, de ce vaste monde où courait mon désir et que j'imaginais si différent du petit morceau que j'en voyais chaque jour. Depuis, j'ai vu bien des choses, plusieurs pays, des villes, des mers et des fleuves. Parfois même, j'ai pu observer de près certains spectacles qui, à leur heure, ont passé pour importans : tel un acteur, qui n'a pas de rôle, suit un drame, de la coulisse ; il connaît les interprètes avec leurs défauts, leurs travers, leurs ridicules, leurs manies ; il sait les fausses dents de la grande coquette, les querelles de ménage du premier rôle, l'âge respectable du jeune premier, la recette de l'eau merveilleuse dont l'amoureuse teint ses cheveux ; il entend la voix du souffleur qui s'éponge le front dans son trou, les jurons du directeur mécontent ; et il n'ignore point que l'auteur vient chaque soir examiner le tableau des recettes ; — en sorte qu'il a moins d'illusions et moins de plaisir que les badauds du parterre. C'est bien mon cas : car la comédie humaine m'a gâté ; elle m'a trop libéralement ouvert ses coulisses ; j'en ai trop observé l'envers et les ficelles. Aussi je n'en attends plus aucun divertissement.

Voilà ce que je pensais, secoué dans la patache ; et tout en rêvassant ainsi, j'évoquais le petit bonhomme du temps jadis, qui restait au bord du chemin avec des curiosités si vives, en grillant d'envie de grimper dans la guimbarde et de changer d'horizon. Il m'apparut en blouse bleue, les pieds nus dans de gros souliers, trop pâlot pour un vrai paysan, trop mal habillé pour un fils de bourgeois. C'étaient bien sa taille gringalette, ses vêtemens trop amples, son museau de gobe-la-lune ; mais, tout en restant lui-même, il avait pris je ne sais quel air vieillot, comme si trop de choses avaient passé sur ses frêles épaules... Il y a des contes fantastiques où l'on rencontre ainsi des personnages à double nature... Je ne sais plus s'il vint s'asseoir à côté de moi, ou si je descendis sur la route pour lui faire compagnie ; ce qui est certain, c'est que j'eus avec lui le dialogue que voici :

— Voyons, petit, réponds-moi : qu'as-tu fait du bagage de curiosités et de désirs que tu as tant promenés le long de ce chemin ?

— Je les ai perdus...

— Tous ?

— Je crois que oui...

— Il ne t'en reste aucun ?

— J'avais le désir de revoir ce pays : je ne l'aurai plus, tout à l'heure.

— Tu dis cela comme si tu te plaignais. Quelle ingratitude envers la destinée ! Vois plutôt : tu vas retrouver ici quelques-uns de tes camarades, qui te battaient quand tu savais trop bien tes leçons. Ils ont eu les mêmes désirs que toi ; comme toi, ils ont rêvé de courir le monde ; et ils sont restés là, derrière ce grand Jura, noir comme un mur de prison, et leurs jours se sont tous ressemblés. Aussi, je suppose qu'ils t'envieront encore, comme ils t'enviaient quand tu ployais sous les livres de prix ; et j'espère bien que tu continues à les mépriser parce qu'ils sont des ânes.

— Je ne sais pas s'ils m'envient, mais je sais bien que je ne les méprise pas. Leur ignorance connaît sans doute beaucoup de choses que j'ignore. Et puis, vaudrais-je plus qu'eux pour avoir roulé davantage, rencontré plus de gens variés, classé plus de souvenirs, aperçu plus d'images et plus de silhouettes ?

— Tes paroles montrent au moins que tu t'es élargi l'esprit, selon les conseils du maître d'école.

— Bel exercice ! Le cœur en devient-il meilleur ?

— Tu t'es meublé l'intelligence avec prodigalité !

— De quoi ?

— D'idées, de sentimens, de passions, — de tous les élémens qui constituent un homme complet, maître et digne de son humanité.

— En ai-je fait plus de bien ?

— Faire du bien ! Instinct médiocre ! Était-ce donc ton but au départ ?

— N'en avoir pas fait assez, c'est mon regret à l'arrivée.

Voilà ce que me dit ce drôle de petit bonhomme. Sur ces derniers mots, il grandit et me ressembla tant, que je ne le distinguai plus de moi-même. A ce moment-là, je m'aperçus que j'étais fort gêné dans la patache, où trop de gens avaient pris place : de braves gens, sans doute, mais qui, transpirant beaucoup, s'accordaient à répandre une odeur plutôt désagréable. Je tâchai de m'en distraire en regardant le paysage. Son ensemble m'échappait, à cause du dos du postillon et du chapeau d'un curé. Pourtant, j'apercevais de temps en temps quelque pan déchiré des Alpes, derrière nous, ou, devant, un morceau de la sombre mu-

raille du Jura. Et puis, des deux côtés de la route, c'étaient des haies en fleurs, des champs dont les herbes mûres attendent la faux, des arbres au feuillage encore tendre : la magie du printemps qui va devenir l'été, la fête de la jeunesse de la terre, les caresses du soleil au sol humide, gros de sèves et de parfums.

Mon frère m'attendait à l'arrivée, dans ses habits du dimanche. Je ne l'ai pas vu depuis si longtemps que je le reconnus à peine. C'est un robuste gaillard, aux membres solides comme les branches d'un chêne, au visage bruni, hâlé, barbu jusque sous les yeux, aux grosses mains calleuses tannées par le soleil et le travail. Pourtant, bien qu'à côté de lui, j'aie l'air d'un fêtu, il me ressemble un peu. Oui, oui, je reconnaissais mes traits dans les siens, et je me disais : « Voilà ce que j'aurais pu être, *si*... » Que de *si* m'éloignaient de ces bras musclés, de ce torse robuste, de cette tête étroite et simple ! Que de possibilités à jamais évanouies ! Et peut-être qu'en observant ma peau blanche, mon complet de voyage et mes gants, il se disait de son côté : « Voilà ce que j'aurais pu être, *si*... » Mais il est ce qu'il est, je suis ce que je suis, et nous nous regardions avec étonnement.

Je comptais descendre à l'hôtel, dont la cuisine jouit d'ailleurs d'une célébrité méritée. Pas moyen ! Au premier mot que j'en dis, Maurice prit un air de dignité blessée qui coupait court à toute discussion. Je dus même m'excuser :

— Je craignais de vous gêner. La maison n'est pas grande, et vous êtes nombreux...

Il répliqua :

— Qu'est-ce que ça fait ? On s'arrange toujours.

Et la question fut tranchée.

Là-dessus, mon frère, qui ne prononce jamais une parole inutile, fit signe à un de mes neveux, debout derrière nous, de prendre mes bagages, et m'emmena chez lui. *Chez lui*, c'est-à-dire dans la maison paternelle, dans la demeure ancestrale où je suis né, où sont nés et morts mes parens et les parens de mes parens, au nid permanent où le hasard me ramène, au foyer qui aurait dû être mien, où j'aurais pu vivre et mourir, si... Encore un *si*, ma bonne amie. Mon Dieu ! qu'ils sont nombreux, autour de moi !

Elle n'a guère changé, la maison. Comme autrefois, des gerbes blondes se balancent sous l'auvent, la façade est bien blanche, les volets sont bien verts, l'escalier à rampe ajourée descend du

balcon devant la cuisine. Je ne retrouvai pas, à l'entrée du verger, le grand poirier qui donnait de si belles récoltes : il est mort. Les autres arbres ont à peine grandi, depuis ma dernière visite : vingt ans, quand ils ont atteint l'âge mûr, c'est si peu, dans leur vie lente et bornée ! Je les regardais l'un après l'autre, et chacun éveillait en moi quelque souvenir. Combien de fois suis-je monté sur la première branche du noyer, pour apprendre mon latin dans son ombre fraîche ! J'ai failli m'assommer un jour, en tombant du cerisier pendant la cueillette. Rien qu'à considérer le pommier, je retrouvais dans ma bouche la saveur des reinettes grises. Là, dans le jardin, c'étaient toujours les mêmes fleurs démodées, les passeroses, les balsamines, les barbes-de-bouc, les soucis dont je fis mon emblème, un jour que je découvris qu'ils ont été chantés par un de nos vieux poètes.

Ma belle-sœur m'attendait sur le seuil, entre ses deux fillettes. Je ne la connaissais pas. Elle est longue, dure, osseuse, avec un profil aigu qui donne des ordres, et la peau couleur de bois sec. Elle me fit entrer en cérémonie, pendant que les deux gamines chuchotaient derrière moi. En traversant la cuisine, je reconnus les mêmes chaises paillées, les mêmes marmites pendues à la crémaillère, dans la vaste cheminée où fument les jambons, les mêmes casseroles brillant contre les parois. Je voulus m'arrêter pour contempler ces vieilles choses. Ma belle-sœur ne m'en laissa pas le loisir.

— Entrez donc, beau-frère, entrez dans la chambre !

La « chambre, » — c'est-à-dire la pièce où l'on reçoit les hôtes, mais où la famille ne se tient jamais sans raison majeure, — est devenue un peu plus luxueuse. Jadis, les murs étaient couverts d'un papier qui représentait, en la répétant, une scène de chasse : un cerf, des piqueurs, des chiens. Il a disparu. Un papier plus moderne le remplace : des bouquets roses, avec un ruban, sur fond jaunâtre. Au plafond, au-dessus de la table ovale couverte d'un tapis rouge à dessins noirs, il y a une suspension en faux bronze que je ne connaissais pas. Le canapé à galerie était déjà là, mais il a changé de couleur : un reps vert, cossu, recouvre ses coussins, au lieu de l'indienne aux arabesques compliquées d'autrefois. Nouveaux aussi, rapportés de quelque tir ou de quelque foire, les deux vases bleus qui décorent la cheminée, — sans parler des portraits de Carnot et de Félix Faure, qui ont chassé ceux de Napoléon III et de l'Impératrice. Plus que les détails,

l'aspect général a changé : il y a partout un effort, un commencement d'élégance qui eût mis mon père en fureur. C'est une nuance : elle seule indique que le siècle avance et que, même ici, sous la garde de la barrière immuable du Jura, dans ce coin perdu du monde qui semble fait pour les mœurs anciennes, le goût du bien-être pénètre, comme ailleurs.

Il me reste beaucoup à vous raconter. Je tâcherai de ne pas vous parler de moi ; je craindrais de ne rien vous apprendre que vous ne sachiez déjà. Je reste à vous, et c'est l'essentiel.

Claudine à Clarencé.

... Vous craignez de me répéter des choses déjà dites, mon ami. Croyez-vous donc que ce soient celles qui m'intéressent le moins? Songez-vous à vous mettre pour moi en frais de nouveauté, comme si j'étais une de vos belles lectrices? Ne l'oubliez pas : je suis simplement celle qui vous aime, et la seule chose que je vous demande, c'est d'être pour moi ce que vous êtes, comme vous l'avez toujours été. Ne pesez point vos paroles, ne soignez point vos phrases, ne vous mettez pas en souci d'images ni de métaphores : dites-moi ce que vous éprouvez le besoin de me dire, ce qui se passe en vous, ce que vous faites, — et surtout ce que vous pensez.

La fin de votre lettre me préoccupe : elle fortifie une impression qui m'a souvent effleurée, depuis le commencement de la crise où je sens que vous vous débattez. Je ne saurais la définir clairement : c'est une peur sourde de l'inconnu, des « nouvelles choses, » comprenez-vous? Que sont au juste ces « nouvelles choses? » Je ne les distingue pas et je les redoute. Je devine qu'elles recèlent une menace : j'ignore laquelle. Je vois qu'elles vous éloignent de moi : je ne m'explique ni pourquoi ni comment. Elles sont un invisible ennemi, qu'on ne peut combattre parce qu'on ne peut le saisir. Quel sentiment angoissant, mon ami, pour celle qui a mis en vous toute sa vie, sans rien garder pour elle! Quand vous me parlez de la patache que contemplaient vos yeux d'enfant, du petit bonhomme que vous avez rencontré au bord du chemin, de la maison paternelle où vous rentrez avec une émotion presque religieuse après l'avoir fuie si allégrement, de votre gros frère auquel vous auriez pu ressembler; quand je vous vois retourner ainsi vers votre passé pour vous attendrir, il

me semble que vous regrettez d'être ce que vous êtes et que vous dédaignez la part de votre existence qui m'appartient. Par delà vos mots et vos phrases, et jusque dans votre effort pour m'écrire une belle lettre, bien ordonnée, qu'on pourrait publier, je devine je ne sais quelle nostalgie où je ne suis pour rien. Et je me sens affreusement triste. Me répondrez-vous que ce sont aussi des imaginations, de la même famille que les vôtres ? Et, si vous me dites cela, vous croirai-je?.,.

Vous le voyez, mon ami, c'est moi qui vous apprends du « nouveau : » car c'en est, hélas ! entre nous, ce doute, cette incertitude, ces demi-reproches. Je comptais garder mes impressions pour moi, par crainte de vous attrister : je n'ai pu. Depuis votre départ, je suis comme enveloppée d'une solitude qui m'énerve. Pourquoi donc ? Nous avons été déjà plus d'une fois séparés. Mais je sentais votre pensée auprès de moi, à toute heure ; la mienne vous suivait ; j'étais toute confiante : il n'y avait rien entre nous qu'un peu d'espace (ce qui d'ailleurs est toujours de trop), et nous pouvions l'abolir. Aujourd'hui, cet espace me paraît plus vaste, semé d'obstacles. Je ne suis plus sûre de n'avoir qu'à le traverser pour vous retrouver tel que je vous ai quitté. Vous êtes très loin : est-ce que chaque jour vous éloigne ? Je ne sais pas. J'ai relu votre lettre en cherchant le mot qui m'aurait rassurée : je ne l'ai pas trouvé, il n'y était pas. Qu'est-ce donc que vous ne m'avez pas dit ?... Mais, moi aussi, j'ai une petite bête intérieure qui me tourmente quelquefois. Je vais tâcher de l'endormir jusqu'au prochain courrier de Prône, — qui sera peut-être meilleur.

Mon cher ami, m'aimez-vous toujours ?...

Clarencé à Claudine Bréant.

Faut-il répondre à votre dernière question, Claudine ? Cela est-il nécessaire ? Notre tendresse est un asile réservé, où n'entrent pas les soucis de la vie extérieure, dont nos autres pensées n'ont ni le droit ni la faculté de troubler la sereine certitude. Tous nos orages sont dans le passé. Ils se sont apaisés peu à peu dans l'absolue confiance : ne laissez pas ébranler la vôtre. Vous avez l'âme un peu jalouse : n'est-ce pas votre jalousie, — toujours injustifiée, — qui nous a valu quelques tempêtes ? N'en ayez aucune de mon pauvre autrefois d'enfant ; laissez-moi sans re-

proches m'abandonner à la fantaisie qui me rajeunit d'un bon quart de siècle, me plonger dans ces souvenirs que vous-même m'avez recommandés comme une panacée. Aussi bien, ne sont-ils pas la source même de notre vie intérieure? Croyez-vous que je vous aurais aimée comme je vous aime, si mon passé le plus lointain ne m'avait façonné tout exprès pour vous? Ne vous souvient-il pas de m'avoir dit un jour que vous ne m'auriez point aimé, si j'avais eu l'âme heureuse? Paroles bien dignes de la femme que vous êtes, si femme, c'est-à-dire si charitable! Et savez-vous ce qui m'a fait ce que je suis? Avant tout, ce paysage que je revois, que j'avais presque oublié, qui rentre en moi, — et dont je comprends maintenant l'action sourde et profonde.

Oui, je suis bien le fils de ce « pied des bois » dont la mélancolie a teinté ma vie entière. Cette nature, que vous ne connaissez pas, est d'une beauté indiciblement triste, toute chargée de nostalgies. Il y a là, derrière les pentes où s'accroche notre petite maison, la longue chaîne du Jura, lourde, épaisse, régulière, avec ses flancs noirs de sapins, les tailles vertes de ses clairières, ses hauts sommets chauves, pelés et pierreux. Si l'on aime à chercher des rapports entre les choses et les êtres, on songe ici à des mendians couverts de haillons déchirés, qui découvrent des lambeaux de leurs corps nus. Dure image, qui exprime le caractère de ce paysage dur. Pourtant, l'austère montagne s'égaye quelquefois : par les matins d'été, imprégnée de lumière blonde, elle rayonne, elle éclaire, elle sourit ; par les beaux soirs, elle est d'un bleu vaporeux qui donne à sa masse épaisse un air immatériel. Mais ce sont des éclairs ; le plus souvent, sous le ciel brouillé, elle est toute noire, ou, quand la neige l'enchâsse, toute blanche, presque sans nuances. Jadis, je la comparais à la muraille d'une prison : c'était elle qui me séparait du monde, qui me cachait *l'ailleurs* que je brûlais de connaître, et je lui en voulais d'être trop haute, trop massive, trop triste ; — je lui en voulais d'être là. Pauvre montagne éternelle! Elle n'a pas plus choisi ses formes et ses couleurs que nous ne choisissons notre destinée ; elle est ce que le sort a voulu qu'elle soit ; elle vit comme elle peut sa vie séculaire, plus froide ou moins nue selon des révolutions lentes ou lointaines qu'elle subit sans en rien savoir ; et les saisons la baignent de soleil ou la chargent de glace sans qu'elle puisse rien changer à leur cours...

A ses pieds, cependant, la plaine s'étend, bien vivante : des

villages se groupent autour d'un clocher, dans des bouquets d'arbres, sur des mamelons; la richesse dorée des blés alterne avec les vignes aux ceps tordus sur les terres nues; des bois de basses futaies coupent les prés de leurs taches crues; des usines fument sur les bords du Rhône qui serpente entre ses hautes berges, rejoint par des rivières dont une ligne de saules ou de peupliers esquisse le cours de place en place. Comme le Jura, ce paysage est dur, sévère et triste. Mais, mieux que lui, il peut devenir magnifique, presque joyeux, s'épanouir dans une splendeur inattendue; il suffit que, par un jour clair, les Alpes se découvrent, par delà la petite chaîne basse et morne du Salève. Alors, quand le Mont-Blanc apparaît, des pourpres superbes, de fantastiques améthystes resplendissent sur le décor transformé. C'est une théorie royale qui s'avance par les rues d'une ville pauvre, c'est un chant d'allégresse éclatant au milieu d'une marche funèbre. Et l'âme surprise s'épanouit devant la magnificence du monde...

Qu'un vol de nuages s'amasse, et le fantasmagorie a cessé...

Quels regrets elle laisse après soi! Quels désirs éperdus de recommencer le rêve, de l'apercevoir encore, de poursuivre n'importe où cette gaieté, cette lumière, cette splendeur! de les chercher ailleurs, derrière les barrières qui les cachent, là-bas, là-bas...

Et voici les jours d'automne, les longs jours de pluie, les brouillards qui montent du fleuve en traînant lentement leur fumée humide et glaciale; voici l'horizon rétréci, monotone, sombre, noir comme le Jura, qui règne maintenant sur l'espace, vieux monarque silencieux d'un peuple de deuil...

... Vous n'allez pas me dire que je fais de la littérature, que ma description n'est « pas mal, » et pourrait être publiée. Vous sentez bien que c'est de moi que je vous parle, que c'est mon émotion que je vous livre. Car, je vous le répète, ma chère amie, je suis le fils de ce paysage. Il y a des momens où la lumière apparaît, où tout s'éclaire, où tout rayonne; et, quand elle s'éteint, j'en garde le désir et j'en cherche en vain la gaieté. Votre rencontre a été le rayon de soleil qui a lui sur ma vie. A cette heure, des nuages s'amoncellent, c'est vrai. Vous n'y pouvez rien. Pardonnez, ayez patience!...

Et je reviens au passé :

J'étais un enfant imaginatif et sensible. Ces spectacles me pé-

nétraient sans que je les comprisse, me façonnant une âme de désir et de nostalgie. Plus tard, un petit poème d'Henri Heine, que vous connaissez certainement, me l'a fait mieux comprendre : j'étais le « sapin solitaire » qui, sous le ciel du Nord, rêve d'autres cieux, de palmiers, de soleil... Un grave événement, dans l'humble cercle de ma famille, acheva de me former : ma mère fut frappée d'une attaque de paralysie ; elle agonisa lentement pendant ma croissance ; et je fus son garde-malade.

Oh ! j'ai conservé d'elle le plus cher souvenir ! Je la revois dans ma mémoire aussi nettement que si j'avais son portrait sous les yeux, avec sa robe grise, son bonnet de paysanne, et son châle de tricot brun. Je revois ses traits douloureux : la bouche qui se crispait dans chaque effort de parole, les grands yeux pâles où flottaient des pensées que les mots incertains ne savaient plus traduire, la main gauche immobile, enflée et lourde. Nous étions des amis très intimes : je ne comprenais pas encore les choses ; elle ne les comprenait plus très bien ; nous nous confiions nos impressions, et nos confidences se ressemblaient. Les mêmes bagatelles nous amusaient ou nous affligeaient ensemble : nous avions les mêmes frissons au vent d'automne, la même joie quand le ciel s'éclaircissait, les mêmes extases quand les Alpes sortaient de leur gaine de nuages. Si je poursuivais un papillon, elle suivait du regard mes moindres mouvemens, retenant son souffle quand je m'approchais sur la pointe des pieds de l'insecte posé sur une fleur, triomphante lorsque, après l'avoir emprisonné sous mon chapeau, je me retournais vers elle en criant :

— Je l'ai !... Il est là !...

Je glissais avec précaution la main sous le chapeau, je prenais par les ailes la papillon dont les antennes s'agitaient, et le lui apportais. Nous admirions un moment le velours de ses belles ailes dorées. Puis ma mère disait :

— Il faut le lâcher, à présent.

J'ouvrais les doigts : il s'envolait et se fondait dans la lumière...

Souvent aussi, je ne courais pas, je restais immobile à côté de ma mère. Sa main droite, — la seule qu'elle pût remuer, — se posait doucement sur mes cheveux, et me communiquait je ne sais quel frisson de tendresse épeurée. Quelquefois elle se mettait à pleurer. Je lui demandais pourquoi :

— Je ne sais pas, répondait-elle... Je ne sais pas...

Et mes yeux se mouillaient comme les siens.

Ou bien elle me disait des choses qui devaient venir de loin, — de plus loin que sa pauvre tête malade, — et qui déposaient en moi comme des germes pour l'avenir. Volontiers, elle faisait conduire sa poussette sous un certain noyer, au sortir du village, au bord de la grande route; là, ses regards erraient sur le paysage triste ou gai, éclatant ou voilé, magnifique ou désespéré. Moi, je le voyais *à travers elle :* je veux dire à travers son âme souffrante dont la lassitude pesait sur moi. Parfois elle voulait parler, exprimer quelque impression confuse qu'elle épelait au fond d'elle; mais les mots lui manquaient, obscurcis dans sa mémoire attristée, elle les poursuivait en vain, comme moi les papillons quand ils se dissipaient dans l'air, — ses lèvres s'agitaient, sa main unique battait ses genoux immobiles, et de nouveau, de grosses larmes muettes tombaient le long de ses joues...

Comment voulez-vous qu'on ait l'*âme heureuse*, après de tels débuts? La vie peut apporter ce qu'elle a de meilleur, de plus brillant ou de plus rare : rien n'efface ces premiers souvenirs.

J'ai été les chercher hier, au coucher du soleil, à la place que j'ai reconnue. Le vieux noyer n'a plus sa beauté d'autrefois : un coup de foudre l'a blessé, son tronc porte une longue cicatrice, il a perdu des branches. Pourtant il est toujours là. Je me suis assis sous l'ombre qu'il donne encore, je me suis refait enfant, les choses effacées ont reparu...

Vous le voyez, ma bonne amie, je suis le fils d'un paysage triste et d'une malade : c'est pour cela que je n'ai pas *l'âme heureuse*, c'est pour cela que vous m'avez aimé. Et je pense à tout ce que vous m'avez donné, pendant dix ans, de force, de gaieté, de courage, vous dont l'âme est sereine et l'esprit sain. Et je relis votre lettre qui m'inquiète : vous entraînerais-je dans mon cercle? vous aurais-je communiqué mon mal? Chassez-le, Claudine, repoussez la contagion. Surtout croyez en moi! Si j'ai quelquefois l'esprit troublé d'Hamlet, soyez sûre que je puis vous dire comme lui de douter du monde, de la vie et de Dieu, mais non de mon cœur qui vous appartient. . . . . .

. . . . . .

P. S. — Avez-vous des nouvelles de Jeanne? Vous m'aviez promis de la voir. Elle doit être inquiète : il ne faut pas l'abandonner.

Claudine à Clarencé.

Mon cher Hamlet,

Supposez qu'Ophélie ait eu mon expérience et mon âge (vous savez que je l'avoue franchement), elle aurait répondu à peu près en ces termes :

« Pour avoir la foi, mon cher prince, il faut l'avoir entière ; pour croire à l'amour, il faut croire au soleil ; et, quand vous me dites de douter de tout excepté de votre amour, hélas ! c'est de votre amour que vous m'inclinez à douter !... »

L'histoire montre qu'en répondant ainsi, Ophélie aurait bien répondu.

Pour en revenir à nous, croyez-vous vraiment que notre tendresse puisse être un *lieu réservé* où nos autres pensées ne pourraient pénétrer? A-t-on jamais de tels sanctuaires en soi-même? Le nôtre, s'il existe, me paraît envahi depuis quelque temps par toutes sortes d'herbes parasites, comme un temple abandonné. Vous protestez? Écoutez-moi !...

Ensemble, nous avons cru que nous avions droit à l'amour, sans compte à rendre à personne. Libres l'un et l'autre, nous avons cru pouvoir nous aimer sans souci des chaînes légales, ni de l'opinion, ni des lendemains ; nous avons agi en êtres indépendans et fiers, qui refusent le joug. Moi, je persiste à croire que nous avons eu raison : le croyez-vous encore? Voilà la question. Si vous voulez chasser mes « imaginations, » comme vous dites, répondez-y nettement. Vous m'entendez bien : je ne vous soupçonne pas de songer à me « lâcher. » Je ne suspecte ni la sincérité des sentimens qui vous retiennent auprès de moi, ni la loyauté de votre parole, dont je sais le prix. Mais je vous vois entrer dans une voie où je ne pourrais vous suivre, préoccupé jusqu'à l'obsession par des questions qui pour moi sont oiseuses, et que vous êtes tenté de résoudre dans le sens le plus opposé à nos idées communes. Vous rappelez-vous votre histoire du *microcosme*, que vous avez eu beaucoup de peine à m'expliquer, et qui nous convenait si bien? Qu'en avez-vous fait? Au lieu de nous considérer comme un petit monde ayant en soi sa propre raison d'être, vous avez l'air de croire que nous n'existons que par rapport aux autres, c'est-à-dire aux étrangers, aux *différens*, aux ennemis.

Le scrupule de les blesser dans les préjugés qui leur tiennent lieu d'opinions devient pour vous une hantise. Leurs droits priment les vôtres à vos yeux, et vous êtes prêt à les défendre à vos dépens. Votre règle était d'agir selon la loi personnelle qu'on trouve inscrite en soi-même; maintenant, vous réclamez une loi commune, vous acceptez sans contrôle les exigences du dehors. Vous êtes prêt à vous incliner devant l'inintelligence, pourvu qu'elle soit universelle; à lui sacrifier votre pensée, votre cœur, — et peut-être jusqu'à votre pauvre amie. Qu'est-ce donc qui vous transforme ainsi?...

Pourtant, à votre place, tant d'autres seraient heureux!... Mon tourment est de penser que vous ne l'êtes pas : car je donnerais ma vie, mon âme, pour vous rasséréner; je suis prête à tous les sacrifices pour vous soulager du poids invisible qui pèse sur vous; je renoncerais à vous, si je pouvais croire que sans moi vous seriez plus heureux. Je vous aime *pour vous*, d'abord parce que je ne saurais aimer autrement, et puis parce que... mon Dieu! parce que je vous aime! Je pense à vous sans cesse; je souffre de ne pas vous avoir près de moi, je vous attends, je vous appelle... Suis-je assez sincère, dites?... Et, en même temps, j'ai peur de ce qui se passe en vous, loin de moi, j'ai peur de vos regrets, de vos souvenirs. C'est moi qui vous ai conseillé votre « cure. » Je le regrette : vous la désiriez trop, vous êtes parti trop volontiers. Si votre passé vous reprenait à moi? Déjà vos lettres ne parlent plus de *nous :* elles sont pleines d'impressions que nous n'avons pas en commun, de sentimens qui m'échappent. Quand vous êtes là, un mot, un baiser dissipent tous les malentendus; mais si loin!... Et vos lettres élargissent la distance, au lieu de l'abolir. Elles ont des phrases qui sont comme écrites en une langue étrangère, — en une langue que nous n'avons jamais parlée ensemble... Ah! tenez, si j'écoutais la voix secrète qui m'avertit, je vous supplierais de revenir sans tarder... Soyez tranquille! je ne l'écouterai pas : je ne veux pas paraître capricieuse. Restez donc si vous voulez, tant que vous voudrez. Et quand vous reviendrez, ramenez-moi l'ami que j'aime, fidèle à ses pensées, fidèle à lui-même. En attendant, dites-moi bien franchement... tout ce que vous voudrez!...

J'allais oublier votre *post-scriptum*. Non, je n'ai pas revu Mme Laurier. Je ne saurais que lui dire. Vous savez, toute ma pitié va vers celui qui souffre pour avoir aimé. Elle, n'aime pas.

C'est une gentille petite femme, je vous l'accorde, une bonne mère, une excellente épouse. Mais que voulez-vous? Je ne comprends que ceux qui vibrent et qui résistent; et je suis sûre que ce terrible drame lui a apporté plus de dérangement que de désespoir. D'ailleurs, je ne crois pas qu'elle ait pour moi beaucoup de sympathie : elle a toujours eu l'air de me regarder comme un objet de curiosité, plutôt déplaisant. Elle ne tient pas à mes consolations. Cependant, si vous y tenez, j'irai la voir : je ferai toujours tout ce que vous désirez...

Clarencé à Claudine.

Que vos craintes sont vaines, ma bonne amie! Je suis aussi près de vous que lorsqu'en quelques pas je puis frapper à votre porte, et je vous parle avec autant de confiance que lorsque nous sommes ensemble, dans votre petit salon.

Je n'ai pas encore revu Laurier, bien que nous ne soyons séparés que par quelques kilomètres. Je me persuade, — un peu en égoïste, — que, s'il ne vient pas me voir, c'est qu'il n'a pas besoin de moi, et j'en conclus qu'il s'apaise dans la tranquillité de son village. Peut-être est-ce une illusion : je renvoie de jour en jour la visite que je compte lui faire, et qui pourrait la dissiper. Vous voyez que je vous obéis de mon mieux, que je tâche de faire ma « cure » aussi complète que possible. Quant à mes souvenirs, vous n'avez rien à en redouter. J'ai commencé à les feuilleter, c'est vrai, avec beaucoup d'émotion ; mais cette émotion s'atténue. Si vous saviez comme tout ce que je vois souligne la distance où je suis de mon passé, de ma famille, de mes origines! Vous le comprendrez mieux si, maintenant que vous connaissez le décor et les *fonds*, je vous parle des êtres tels que je les vois.

Mon frère Maurice est un paysan intéressé, retors, matois, avec les qualités et les vices de sa caste. Il est dur à l'ouvrage, levé le premier, infatigable et patient comme un bœuf de labour; mais toute son intelligence gravite autour du verbe « gagner. » Quand il pense à autre chose qu'à ses affaires, — ce qui d'ailleurs n'est pas fréquent, — il est curieux, méfiant, avec une forte teinte de malveillance. Il m'observe comme un maquignon étudie un cheval qu'il ne connaît pas et pourrait peut-être acheter à bon compte. Pour autant que je puis pénétrer en lui, il me semble, à mon endroit, partagé entre l'étonnement et l'envie : l'étonnement,

parce qu'il n'a jamais rien vu qui me ressemble; l'envie, parce qu'il me juge beaucoup plus riche et plus heureux que lui. Aussi me poursuit-il de questions, tantôt directes, jusqu'à la plus brutale indiscrétion, tantôt enveloppées dans des circonlocutions d'attrape-nigaud :

— Alors, ces pièces que tu fais, et qu'on joue comme ça sur tous les théâtres, ça te rapporte de l'argent ?

— Certainement.

— Des masses d'argent ?...

— Plus ou moins, selon leur succès.

— Hum !... Et cet argent, qui est-ce qui te le paye ?

Je lui ai expliqué l'organisation de la Société des Auteurs. Il a eu de la peine à comprendre, mais cela l'intéressait beaucoup. Quand enfin la chose a été bien claire dans son esprit, il a dit :

— Ce que ça doit rapporter !... nom d'un chien !...

Et il s'est mis à m'énumérer ses soucis, que je n'ai pas : la gelée, la grêle, la sécheresse, les maladies des bêtes, la cherté de la main-d'œuvre :

— Tu n'as pas à compter avec tout ça, toi !... Une goutte d'encre, une plume, un bout de cahier, — ça y est !

Il a été très surpris quand je lui ai dit que j'enviais aussi son existence simple, au grand air, son travail sain, ses matinées qui commencent avec le soleil, son vigoureux appétit, son admirable sommeil à poings fermés : autant de biens qui ne coûtent rien, mais qu'on n'acquiert pas à prix d'or. Il a pris son air fermé et borné, l'air qu'il doit avoir quand on lui marchande une vache, puis il m'a dit, brusquement :

— Tu te moques !

Et il s'en est allé faire un tour à l'écurie.

Une autre fois, il s'est mis à me décrire ma vie, telle qu'il se la figure et la convoite pour son Jacques. Ce qui lui plaît surtout, c'est qu'il s'imagine qu'on « gagne » tout ce qu'on veut, sans autre mise de fonds que le coût des premières études : une fois muni du bagage réglementaire de grec et de latin, que le papa a payé, on s'assied devant une table, et ça vient. Je lui ai dit que les choses ne se passent point ainsi; je lui ai parlé de ceux qui meurent à la peine, des longues attentes, des efforts stériles; je lui ai expliqué que, s'il voulait que son fils eût chance de réussir, il faudrait l'aider à vivre pendant bien des années, — placer de bel argent sur l'hypothèque incertaine de son avenir. Il s'est

assombri, a pris son air méfiant, et m'a demandé tout à coup :

— Mais toi?... Est-ce que le père t'en a donné tant que ça, de l'argent?

— Moi, j'ai eu de la chance!...

Il était tout près de croire que ma carrière lui avait rogné ses champs; mais il dut se rappeler que je lui ai abandonné ma part du patrimoine, car il n'insista pas, sa figure s'éclaircit, il poussa un « ah!... » expressif; puis, ayant fait quelque autre calcul, il reprit :

— Tu as eu de la chance, toi... Pourquoi Jacques n'en aurait-il pas aussi, hein?...

— Deux fois dans la même famille, c'est beaucoup.

Il se gratta la tête, longuement, puis le nez; et il finit par dire :

— Bien sûr, que c'est beaucoup... La chance, ça va, ça vient, ça tourne... Seulement, voilà... Toi qui es bien établi, tu ne pourrais pas lui donner un coup de main?...

— Je ne demande pas mieux, s'il le mérite.

Nouveau silence. Maurice se mouchait, remuait ses gros souliers ferrés, ayant une idée qu'il ne savait comment envelopper. Ne trouvant pas les périphrases qu'il cherchait, il se décida à la lâcher telle quelle :

— Tu ne pourrais pas le prendre chez toi, dis?

J'ai fait la grimace, et m'en suis tenu à des termes vagues. Mais l'idée lui paraît bonne : il y est déjà revenu, et il y reviendra, avec des roublardises de marchand de moutons.

Notez que mon frère est moins âpre que sa femme. Celle-ci, avec sa taille de tambour-major, son nez de chouette, son teint de bohémienne, fait marcher la maison comme une caserne. Il faut la voir gouverner ses hommes : ils la redoutent comme la peste, mais lui obéissent à la baguette, sans oser se plaindre de ses soupes ni de ses ratas. Quand elle me parle, elle prend un sourire d'ogresse aimable qui me donne la chair de poule. J'ai surpris quelquefois son regard posé sur moi, et j'y ai lu clairement ceci :

« Est-il à point? Est-ce l'heure de le manger? ou faut-il attendre encore?... »

Ce qu'elle voudrait savoir, elle, c'est pourquoi je ne me marie pas. Elle me harcèle de questions à ce sujet, avec des détours, des ruses, des surprises. J'ai fini par lui répondre :

— Je ne trouve pas de femme... On ne veut pas de moi!

Elle ne m'a pas cru... c'est pourtant la vérité !...

Mieux encore que l'homme, la femme représente ici cette espèce de confusion entre l'idée de famille et l'idée de propriété qui fait le fond de la conception paysanne de la vie. Ma belle-sœur entend que le tronc soit prospère : pour en favoriser la croissance, elle voudrait émonder les pousses inutiles. C'est pour cela qu'elle poursuit d'une sorte de haine son fils aîné, ce pauvre grand diable de Claude : un être incomplet, avec d'énormes membres mous et juste assez d'intelligence pour être sensible, qui reçoit en pliant le dos les coups, les quolibets, les bourrades, — souffre-douleur de tous les siens, des valets, de la servante, victime passive que n'effleure aucune idée de révolte. Je l'ai pris sous ma protection : depuis que je suis ici, il est un peu moins bousculé, un peu moins malheureux. Hélas ! ce sera l'histoire de Don Quichotte et du berger : à peine aurai-je repris la diligence, qu'il rendra compte du bien que j'aurai pu lui faire.

Pas le moindre lien de cœur entre moi et ces êtres, qui pourtant sortent de la même souche. Nous sommes plus dissemblables que des animaux d'espèces ennemies ; si nous ne nous entre-dévorons pas, c'est que, quoi qu'on en dise, la bête humaine s'est adoucie par la civilisation. Mais je n'ai aucun plaisir avec eux, ils n'en ont aucun avec moi, nous nous gênons les uns les autres.

En compensation, je m'attache toujours davantage à la campagne. Je l'aime en contemplatif, qui s'y perd, qui s'y noie, qui n'y sent plus le poids de l'existence. Si je vous avais avec moi, je crois que je serais tout à fait heureux. Serait-ce donc impossible ? Vous me demandez de vous dire tout ce que je pense : eh bien, voici une de mes idées, — ou plutôt un de mes rêves. Vous renoncez à Paris, à votre indépendance, à quelques-unes de vos opinions ; nous rentrons dans le lot commun ; nous acquérons une jolie propriété dans un coin comme celui-ci ; nous fondons une famille ; nous enseignons à nos enfans la simplicité du cœur, la haine des villes, la modestie des goûts, la sagesse et les vertus domestiques. Vous faites de la musique pour notre plaisir. J'écris des œuvres innocentes. Nous vieillissons ensemble dans la certitude d'être inoffensifs, ou même utiles. Que cela serait beau !...

La vie avance, ma chère amie, les années passent... Réfléchissez jusqu'à mon retour à la proposition que je vous fais là... Ne la prenez pas pour une boutade... Si vous arriviez à la solution que je souhaite depuis si longtemps, quelle joie !...

Claudine à Clarencé.

. . . . . .

... Réfléchir à la proposition que vous risquez dans vos dernières lignes?... Mais, mon ami, vous connaissez mon point de vue : je n'ai pas changé, je ne changerai jamais, c'est entendu, c'est convenu, c'est dit. Rentrer dans le « lot commun, » quand on a eu la chance d'en sortir? A Dieu ne plaise! « Rentrer dans le lot commun, » si je vous entends bien, cela veut dire, en termes plus bourgeois : « régulariser notre situation. » Eh bien, non! Songez-vous que ce serait reconnaître devant nous-mêmes que nous nous sommes trompés? Nos dix années d'amour, — ces belles années dont j'ai la fierté, — ne seraient alors, à nos propres yeux, qu'une erreur, une *faute;* notre légitime mariage n'aurait d'autre but que de la réparer; et nous nous inclinerions devant l'état civil comme deux néophytes devant un crucifix!... Vous consentiriez donc, vous, à un aveu si humiliant? Pour moi, jamais : j'ai trop d'orgueil. C'est alors que ma vie, *notre* vie me semblerait tachée; c'est alors que je rougirais devant moi-même. Voyez-vous, tout cela me paraît si clair, que je n'en veux pas discuter davantage, et j'espère bien qu'au retour, vous me parlerez d'autre chose.

Je ne sais s'il faut prendre plus au sérieux votre idée de retraite à la campagne. Celle-ci a du moins cet avantage, que nous pourrions l'exécuter sans « rentrer dans le lot commun. » (Cette expression m'agace de plus en plus : elle n'a pas même l'excuse d'être bonne.) Mais comment remplirions-nous nos journées? J'ai besoin d'un peu d'activité, vous savez; je ne me vois guère arrosant des salades ou échenillant des rosiers. Vous-même, sans vos livres, sans votre plume, sans vos théâtres, sans vos soucis, vous péririez d'ennui! Votre idée vous paraît « nature? » Détrompez-vous : c'est encore une idée littéraire, je veux dire une de ces idées qu'un homme n'aurait jamais tout seul. Elle doit venir de votre Jean-Jacques, ou vous l'avez puisée parmi vos imaginations romanesques. Votre grand amour de la campagne est sincère, je veux le croire, votre désir d'y vivre est une illusion d'autrui : voilà la vérité vraie. Vous êtes assez clairvoyant pour reconnaître que ce n'est pas moi qui me trompe.

Cependant, si c'était moi, si votre désir de retraite était réel,

s'il suffisait que je l'acceptasse pour vous rendre heureux, ah ! mon ami, vous savez bien que je suis prête ! Demandez-moi de vous suivre au bout du monde, j'irai. Demandez-moi tous les sacrifices que vous voudrez : pour vous, il n'en est aucun qui me soit difficile. Mais ne me demandez pas une chose que je ne pourrais faire sans m'humilier devant moi-même.

Les jours sont très lents. Vous ne trouvez pas ?...

Clarencé à Claudine.

Je me promenais hier par les sentiers qui vont rejoindre, à travers champs, la grande route de Gex, quand j'ai rencontré, ou plutôt trouvé au bord du chemin, comme un objet égaré, notre malheureux Laurier. Il était allongé dans l'ombre d'un noyer, sur l'herbe, les yeux perdus dans le ciel, immobile comme un mort ou comme une chose. Je me suis arrêté devant lui sans qu'il m'aperçoive, et j'ai dû l'appeler deux fois par son nom pour le tirer de sa rêverie. Il a paru s'éveiller, m'a regardé un moment et m'a dit :

— Ah ! c'est toi !

Sans aucun étonnement de me rencontrer là, dans ce sentier ignoré où ne passent que des paysans : peut-être parce que ma figure est mêlée aux ombres qui peuplent ses rêves. Sa voix avait perdu sa sonorité, comme s'il parlait derrière une cloison. J'entendrai longtemps son étrange accent :

— Ah ! c'est toi !...

Il se leva, chercha dans sa mémoire, et reprit :

— Ah ! c'est vrai !... Tu es chez ton frère... chez ton frère Maurice... A Prône, n'est-ce pas ?...

— Tu le sais bien : nous sommes venus ensemble.

— Oui, oui, je me rappelle...

Il avait les traits tirés, les yeux fixes, la barbe en désordre. Je voulus lui cacher mes impressions, que je dominais à peine. Je lui dis :

— Tu as meilleure mine. Je suis sûr que la campagne te fait déjà du bien.

Il se frappa sur le front, en secouant la tête :

— Non, non... Les idées sont toujours là... Rien ne les chasse...

— Ta mère ?...

— Elle est bonne pour moi... très bonne... Mais elle ne comprend pas... Elle me répète : « Il faut vouloir !... » Vouloir guérir, vouloir agir, vouloir, enfin... Moi, je ne peux pas !...

... Je suis resté longtemps avec lui, tâchant de le distraire, de l'interroger sur ses souvenirs d'enfant, sur ses impressions. Je remuais des cendres éteintes. A peine si l'artiste reparut de temps en temps, pour noter la beauté fugace d'un aspect ou d'un changement de lumière. Je pensais qu'il y avait là, peut-être, une issue, une espérance :

— Si tu essayais de travailler ? lui dis-je ; il y a de si beaux motifs, dans ce pays.

Il regarda autour de lui, avec des yeux qui ne voyaient plus :

— Travailler ? fit-il, comme s'il cherchait le sens d'un mot étrange, travailler ?... Non, non, je ne travaille pas... Il faut que je me repose.

— Le repos est une bonne chose, et tu en avais besoin. Mais, pour lutter contre la peine, le travail vaut encore mieux. Tu devrais t'y remettre.

— Je devrais... je devrais... Peut-être... Mais...

Il acheva sa phrase par un geste de lassitude, qui exprimait plus tragiquement qu'aucune parole son affreux désarroi.

— Si tu n'essayes pas même de travailler, que fais-tu ?

— Tu vois : je me couche... je dors... je pense...

Le soir tombait. Des paysans commençaient à revenir du travail, leurs outils sur l'épaule, par petits groupes harassés. J'ai reconduit mon pauvre ami jusqu'à mi-chemin de son village :

— Ne t'abandonne pas ainsi. Tâche de te distraire... Viens me voir à Prône... Demain, veux-tu ?...

— Demain ?... Non, demain, je ne peux pas... un autre jour... La semaine prochaine...

Il a fini par me promettre sa visite pour dimanche. S'en souviendra-t-il ?...

En revenant, je me reprochais ce facile optimisme qui m'avait retenu si longtemps loin de lui. Que de devoirs dont on se décharge ainsi, par lâcheté, sous prétexte qu'ils ne sont pas nécessaires ! Que de bien on pourrait faire, avec moins de paresse ! Je l'avais presque oublié, le pauvre homme, je m'étais presque mis l'esprit en repos sur son compte. Et le mal suivait son cours... Maintenant, ce qui s'était endormi se réveille. Je revois la pauvre petite Céline, morte à côté de mon livre. Je rentre dans ce drame

aux longs prolongemens. J'en mesure les conséquences, et je pense à tous les effets inconnus dont nos pages peuvent être la cause, aux graines qui tombent de nos fleurs dangereuses. que le vent emporte, et qui germent... Que faire, une fois qu'on le sait?... Et je le sais, à présent : cette dernière rencontre m'en a donné la certitude... Et, tout le long du chemin, je me suis répété : « Oui, que faire?... »

Des groupes de travailleurs me dépassaient. Fatigués de leur long labeur, indifférens à la splendeur des choses, ils cheminaient, silencieux, graves, à pas lourds. Ils ôtaient leur chapeau en passant devant moi, et, quelquefois, se retournaient pour me jeter un regard anxieux. Ils se disaient peut-être : « Celui-là est un riche, un heureux, qui se repose... » Et je pensais une fois de plus qu'avec ses dures fatigues, et malgré l'incertitude des saisons, leur existence est la seule bonne, puisque eux seuls obéissent strictement au commandement sévère et juste : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front... »

Mais vous allez me dire que ce sont des mots, et que vous ne pensez pas comme moi!...

Claudine à Clarencé.

Savez-vous, mon pauvre ami, que vous me semblez presque aussi près de l'idée fixe que Laurier? Vous m'inquiétez comme il vous inquiète. Votre clair esprit s'enténèbre. Par delà ce que vous m'écrivez, je devine un travail intérieur plus absorbant encore que vous ne le dites. Il faut que je vous en parle très sérieusement : ce n'est pas seulement l'équilibre de votre pensée que ce travail met en péril, c'est celui de votre cœur, c'est celui de notre vie. Le drame de Laurier est tombé sur vous à une mauvaise heure : il a fait éclater une crise d'âme qui se préparait dès longtemps, bien que je ne l'eusse pas encore soupçonnée, non plus peut-être que vous-même. Où vous conduit-elle? à la retraite, à la conversion, à l'église? Je ne sais pas, mais je tremble d'en être la victime.

Voilà lâché le mot qui m'oppresse, moi aussi, le souci qui deviendra mon idée fixe, puisqu'il faut que chacun ait la sienne. J'ai peur de ce qui se passe en vous. Après tant d'années d'intimité, après tant de confiance, j'en suis là, et je vous l'avoue, et je vous l'écris. Cette peur est d'autant plus aiguë que, comme je

vous l'ai dit, je ne mets en doute ni votre loyauté, ni votre cœur. Il ne s'y mêle aucune trace de ces jalousies que vous m'avez parfois reprochées. Seulement, je vois se désagréger notre amour sous une action que je ne puis combattre; je vous vois vous éloigner du point où nous nous trouvions ensemble, et je ne puis vous retenir. Vous vous enfoncez dans des régions où je n'entre pas, où ma place n'est pas marquée, où peut-être je ne suis pour vous qu'une gêne. C'est comme si un vaisseau vous emportait vers l'inconnu, tandis que je resterais au rivage. Hélas ! et ce n'est pourtant pas l'espace qui nous sépare : auprès de moi, vous seriez aussi loin, j'entendrais dans le son de votre voix la dissonance que vos lettres m'apportent; qui sait même si je ne l'entendrais pas mieux? Je vous verrais: vous me sembleriez un autre, je ne lirais plus vos pensées, je ne saurais peut-être pas vous dire ce que je vous écris...

Je me suis interrompue un long moment, mon ami. J'ai réfléchi. Je crois bien que j'ai un peu pleuré : voyez donc cette tache, trois lignes plus haut : qu'est-ce que c'est?... Et puis, j'ai relu ce qui précède, — et je me demande s'il faut vous envoyer ma lettre? Une voix secrète m'engage à n'en rien faire : il y a des inquiétudes qu'on aggrave en les avouant, et, quand on redoute certains malheurs, le plus prudent est peut-être de n'en point parler. Mais avons-nous jamais songé à nous cacher quoi que ce soit l'un à l'autre? La parole est jaillie, avec les larmes : qu'elle vous atteigne! Elle peut vous éclairer...

Je m'arrête de nouveau, je réfléchis encore, je ne pleure plus, et je reprends :

Si j'ai vu juste, mon ami, dites-le-moi ! Il n'y a entre nous aucun lien solennel. Nous sommes unis dans la liberté, — et vous savez si je suis fière de cette liberté. Usons-en, usez-en, s'il y a lieu. Si vraiment vous vous éloignez de moi, si je vous gêne dans votre vie ou dans votre âme, si vous m'aimez moins, si vous songez à quelque moyen d'existence auquel je fasse obstacle, je vous supplie de me le dire loyalement. Je pense de temps en temps à la biographie de Racine où l'on parle de son mariage, vous savez? Voulez-vous vous marier comme lui, par raison, avec une personne pieuse et d'un âge assorti? Vous êtes libre. Je ne veux qu'une chose, c'est que vous soyez vous-même, tout vous-même ! Faites un signe, et je disparaîtrai de votre route. Je me confonds à chercher où pourrait être votre bonheur sans moi,

je ne trouve pas. Mais vous trouveriez, peut-être ; peut-être avez-vous déjà trouvé. Montrez-moi vos plus intimes pensées : je ne vous les reprocherai jamais, je ne vous demanderai jamais rien que vous ne veuilliez librement donner.

Je ne réfléchis plus. Ma lettre part. J'attends et je suis à vous.

Clarencé à Claudine.

Ma chère amie,

Vous exagérez un mal que je ne puis nier. Surtout, vous y mêlez une inquiétude personnelle que rien ne justifie. Vous êtes pour moi ce que vous avez toujours été. Pas plus aujourd'hui qu'hier, je ne puis concevoir la vie sans vous. Il n'y a pas une heure du jour où ma pensée ne vous rejoigne. Aucun travail de réflexion, aucune évolution d'âme ne pourrait me faire partir sur un vaisseau qui vous laisserait au rivage. J'ai presque honte de vous répéter ces choses, tant vous les connaissez. Si j'y reviens, c'est pour chasser vos papillons noirs, puisque vous en avez aussi. Qu'ils s'envolent bien vite ! Entre vous et moi, il n'y a pas place pour qu'ils se posent.

Les voilà dissipés, n'est-ce pas? Et je puis, sans risquer de les ramener, vous dire la part de vérité qu'il y a dans votre lettre. Car, je ne songe point à vous le cacher, vous avez mis le doigt sur une blessure qui n'est pas d'aujourd'hui, mais que les récens événemens ont irritée, et qui saigne. J'attendais le retour pour m'en expliquer avec vous : votre lettre me décide à devancer ce moment-là.

Il n'y a aucun engagement entre nous, notre union dépend exclusivement de notre volonté : vous me le rappelez, et c'est pour vous un motif d'orgueil. Eh bien, c'est pour moi une cause de trouble profond. Vous savez que j'ai toujours désiré pour notre liaison une sanction que vous seule avez refusée. Je la désire plus que jamais, aujourd'hui, parce que je suis persuadé que nous manquons à la première des lois sociales, — à celle qui limite notre liberté personnelle au profit du bien commun et de l'exemple. Nous nous en sommes tenus à nos seules lumières, nous avons méprisé le « préjugé, » par indépendance, par révolte, par audace. Pendant longtemps, je n'ai jamais cru que nous avions pu nous tromper. Je le crois maintenant. Je le crois, parce

qu'avec l'âge, j'ai acquis le sentiment, qui manquait à ma jeunesse, des exigences légitimes de la vie collective ; parce que j'ai appris que nos pensées et nos actes ont des répercussions infinies ; parce que je reconnais la nécessité d'incliner notre sens particulier devant l'opinion commune, quelle que soit la médiocrité des intelligences qui l'ont établie ; je le crois, enfin, parce que les événemens que vous savez ont éclairé ma route, la route qu'il me reste à parcourir, et parce que j'y veux marcher d'un autre pas.

Vous le voyez, ma bonne amie, c'est bien une espèce de *conversion*, comme vous dites, encore que l'église n'y soit pour rien. Vous craignez que cette conversion ne soit incompatible avec notre vie, dont vous me proposez de disparaître, avec une générosité qui m'offenserait, si quelque chose de vous pouvait m'offenser. Je vous réponds en vous suppliant de réparer notre erreur initiale, et d'être aux yeux de tous ce que vous êtes pour moi depuis dix ans. C'est une prière que je vous adresse, et de toute ma ferveur, car son exaucement fixera le but de ma vie. Vous comprenez bien qu'après ce qui s'est passé, je poursuivrai désormais d'autres fins. Je ne cesserai pas d'écrire : je n'y pourrais pas plus renoncer qu'un arbre à ses fruits, qu'une plante à ses graines. Mais j'écrirai *autrement*. Et je sens bien que pour que ma nouvelle activité soit féconde, il faut qu'il y ait entre ma pensée et mes actes une unité que vous seule pouvez rétablir. Votre raison est inflexible, mais je connais votre cœur : c'est lui qu'il faut écouter. Après, vous répéterez ces beaux vers de femme que vous aimez :

... Fierté, pardonne-moi !
Fierté, j'ai mieux aimé mon pauvre cœur que toi !

Et les nuances qui nous séparent aujourd'hui s'évanouiront...

Claudine à Clarencé.

Mon cher ami,

Il faudra bien que nous parlions de tout cela au retour, puisque vous en êtes à ce point tourmenté. Mais, je vous en prie, n'en parlons plus jusque-là ! Les mésententes, dans les lettres, grossissent toujours, et je crois que ce que nous pourrions nous

écrire sur ce thème nous éloignerait l'un de l'autre. Il est certain qu'en ce moment, nous ne pensons pas à l'unisson. Mieux vaut éviter d'accentuer la dissonance. Quand vous serez ici, dans mon petit salon, à la place où vous vous asseyez depuis dix ans, nous sortirons nos argumens respectifs; et j'ai dans l'idée qu'ils nous paraîtront à tous deux moins tranchans.

Et maintenant, pour vous distraire, je vais vous raconter les petits potins de Paris. Vous tournez trop constamment sur vous-même. Sortez un peu de ce cercle-là, mon ami, et causons ensemble des affaires qui ne nous regardent pas.....

Clarencé à Claudine.

J'ai fait hier visite à Laurier. Je devrais plutôt dire à sa mère, car lui, le malheureux, s'est à peine aperçu de ma présence, et je n'en n'ai pas tiré quatre paroles. Il m'a laissé une si mauvaise impression que j'ai cru devoir écrire à Jeanne, dont la présence, je le crains, sera bientôt nécessaire. Serait-elle utile à présent? Je ne sais. La pauvre petite, qui a son courage et son intelligence, — elle l'a bien montré, — demeure inerte devant l'invisible ennemi dont on sent l'approche et qu'on ne sait comment combattre. On a des remèdes contre la fièvre, le typhus ou la phtisie; on lutte contre un mal précis, on en circonscrit le foyer, on en arrête les progrès. Mais que faire, contre cette consomption morale où il y a du regret, du remords, du désespoir et de l'idée fixe? On est d'autant plus impuissant que le malade ne semble capable d'aucune résistance : il s'abandonne à la dérive en souhaitant la mort.

Sa vieille mère, qui n'a jamais rien vu de tel, l'observe sans comprendre, avec une frayeur sourde, des accès de colère quand elle réfléchit, des élans de pitié quand elle se livre à son instinct. Depuis longtemps, Laurier ne l'avait pas revue : les liens de famille se relâchent entre des êtres que la vie a séparés et dont les conditions d'existence diffèrent autant. Mais elle était fière de lui, sachant « qu'il faisait son chemin, » elle l'aimait de loin sans exigences, sans s'étonner qu'il l'oubliât, car ses autres enfans sont partis aussi, et elle vieillit seule, contente de les savoir « bien établis » dans tous les coins du monde. Mais voici, celui qui lui revient n'est plus qu'une ombre misérable, et quand il traverse la place, les gens assis aux terrasses des deux cabarets qui se font vis-à-vis le regardent et disent :

— C'est ça, le fils à la mère Laurier?... Ah bien!...

On ne s'en tient pas d'ailleurs à cette réflexion sommaire. On interroge la pauvre femme, avec cette curiosité impitoyable que les paysans ont volontiers les uns pour les autres.

— Qu'est-ce qu'il a donc, votre garçon?... Il a l'air tout malade... Et pourquoi est-il ici?... Et pourquoi sa femme n'est-elle pas venue?

Comme on sait à peu près son histoire, on tâche d'en préciser les détails, en posant des questions insidieuses.

— Est-ce vrai qu'il *se* divorce?... Il a donc des chagrins?...

La brave femme tient tête aux voisins, dément, explique, dispute, en cachant de son mieux sa peine. Elle m'en a montré quelque chose parce qu'elle sait que je n'ignore rien; elle m'a même interrogé, pour en apprendre davantage, car son fils ne parle guère, et elle n'est pas beaucoup mieux renseignée que les commères du village.

— ... Alors, c'est une maladie, qu'il a?... Comment est-ce qu'on l'appelle?... Et les médecins, ils n'y peuvent rien?... Tout ça pour une coureuse!... Un garçon qui marchait si bien! Car ses affaires ne vont pas mal, n'est-ce pas?... Il n'y a rien, de ce côté-là?

Je l'ai rassurée, sans lui cacher toutefois qu'André a besoin de travailler pour vivre.

— Et sa femme, elle n'avait donc pas d'argent?

— Ses parens ont perdu leur fortune.

— Et lui, on dit qu'il gagnait tant avec ses tableaux?...

— Il dépensait beaucoup.

— Il ne faisait pas d'économies?...

— Mon Dieu, non!

— Quand on a une femme et une petite fille!... Moi, voyez-vous, je ne suis qu'une paysanne, et je ne peux pas comprendre ces histoires-là!... Est-ce qu'un homme se conduit ainsi?

— Ne lui faites pas de reproches, il faut le guérir avant tout.

— Bien sûr, mais comment?... Il y a des fois où je le raisonne : ah! bien oui!... C'est comme si on secouait un arbre mort!... Ou bien je tâche de lui faire plaisir, je lui mets les plats qu'il aimait, du bon jambon du pays, de la *figasse*... Il ne les reconnaît pas, et n'y touche pas... Des jours, quand je lui parle, il ne répond pas... Que faut-il faire, mon Dieu!...

Hélas!... je n'ai pu que répéter avec elle :

— Oui, que faut-il faire?

...Je viens d'être interrompu. Mon frère est entré dans ma chambre. J'ai posé ma plume, et j'ai vu tout de suite qu'il avait quelque chose à me dire. En effet, après les préambules habituels sur la pluie et le beau temps, il m'a demandé :

— Est-ce que c'est vrai, ce qu'on dit?...

— Quoi?...

— ...Que tu es allé hier chez ce peintre qui est à Saint-Tandre?

(Vous voyez si je puis faire un pas sans qu'*on* le sache.)

— Oui, c'est vrai.

— Alors, tu le connais?...

— Sans doute, nous avons été ensemble au lycée à Besançon.

— Ah!...

Un silence. Comme toujours, la question avait peine à sortir. Elle sortit pourtant :

— Qu'est-ce qu'il lui est arrivé?...

— Je crois qu'il a eu des chagrins.

Nouveau silence. Cette réponse imprécise ne contentait pas Maurice. Mais il comprenait bien que je voulais me taire, et cherchait un moyen de me faire parler malgré moi. Il grogna :

— Heu!... des chagrins!... des chagrins!... Vous appelez ça des chagrins, vous autres!...

Il se tut de nouveau, et finit par lâcher brusquement :

— On dit qu'il a planté là sa femme et ses enfans, pour courir après une gueuse qui a voulu le tuer.

Mon premier mouvement fut de rectifier avec indignation cette version fantaisiste. Je n'y cédai pas : à quoi bon? Je me contentai de répondre sèchement :

— Ce n'est pas tout à fait cela.

Maurice se planta en face de moi, les mains dans ses poches, dans l'attitude d'un homme qui n'en démordra pas :

— Ah! ça n'est pas ça!... Alors, qu'est-ce que c'est.... au juste?

Comment raconter la touchante histoire de Céline à ce brave homme, qui n'en pouvait comprendre ni la douleur, ni la poésie? Je n'essayai même pas : je lui répondis que je ne connaissais pas exactement les faits, et que je préférais n'en pas parler. Déçu dans sa curiosité, il réfléchit un moment, tirailla sa large barbe, et dit :

— Enfin, ces affaires-là, c'est toujours malpropre!

Là-dessus, il se mit à m'exposer ses idées sur la famille, sur le

mariage, et finit par s'emporter contre les gens « qui ne veulent rien faire comme les autres. » Dans son esprit pratique et routinier, « faire comme les autres » est un précepte sûr qui vaut l'impératif catégorique du philosophe : c'est le dernier mot de la sagesse, le fondement de la morale, l'ordre décisif qu'on ne discute pas. Peut-être n'est-il pas si loin de la vérité, mon bon paysan de frère. A force d'observer leurs relations réciproques, les hommes ont découvert que certaines règles de conduite sont à la fois plus favorables à l'intérêt social et au bonheur individuel ; et ils les ont acceptées ; ou, du moins, ils s'efforcent de les accepter, ils les imposent. S'en écarter, c'est porter préjudice à la collectivité et se nuire à soi-même : c'est donc le mal. Il n'a point d'origine surnaturelle, et ne dépend pas de la volonté d'un Dieu qui gouverne dans un buisson de feu, dans une colonne de fumée ou du haut d'un Sinaï. Mais, pour être essentiellement humain, il n'en est pas moins l'ennemi qu'il faut écarter. — Je n'ai pas fait part à mon frère des réflexions que me suggéraient ses propos : il m'aurait traité d'anarchiste.

Le soir, sur le banc où l'on prend le frais après la soupe, ma belle-sœur est revenue à la charge. Elle y a mis plus d'emportement : la férocité des femmes qui n'ont aucune « faute » à se reprocher. Elle s'est acharnée comme une vraie furie sur la pauvre petite inconnue, qui dans son imagination ne peut être qu'une... une... une... Les gros mots ne lui coûtent rien, et elle les lâchait crûment, devant ses deux fillettes qui écarquillaient les yeux. Sa bouche amère, aux dents mauvaises, semblait cracher du venin, et ses grands bras maigres faisaient des gestes de bourreau. Mon frère approuvait. Je finis par perdre patience :

— Comme vous êtes à côté du vrai ! m'écriai-je. La pauvre enfant était tout autre que vous la croyez : une bonne petite fille, bien honnête...

Je renonce à vous « noter » le cri qui m'interrompit :

— Honnête !... Oh !...

Mon frère secoua sur son ongle la cendre de sa pipe, et prononça :

— Vous autres de Paris, vous ne savez plus distinguer le bien d'avec le mal. A force d'avoir des idées compliquées, vous vivez comme des animaux.

Je n'ai pas répliqué : ce jugement sommaire était-il tout à fait injuste ?

Adieu, chère, je ne reviens pas sur ce que je vous ai dit, puisque vous ne le permettez pas. Mais qu'il doit être doux d'être d'accord avec soi-même !...

Claudine à Clarencé.

Mon bon ami,

J'ai été voir Mme Laurier, et embrasser votre filleule. Mon impression sur la mère n'a point changé : ses yeux bleus sont aussi tranquilles qu'une eau qui dormirait depuis le commencement du monde, sa figure respire la douceur et la sécurité, sa voix a toujours des inflexions de voix d'enfant ; elle dit de gentilles petites choses, sans s'émouvoir ; et, lorsqu'elle parle de son malheur, on n'entend pas vibrer en elle cette angoisse qui vous remplit. Du reste, elle n'est pas *en confiance* avec moi, je l'ai bien senti. Peut-être a-t-elle mis son point d'honneur à me cacher ses vrais sentimens, mais je ne le crois pas. La maison est dans un ordre parfait : pas un détail n'y trahit le drame ni l'inquiétude. En revanche, Paule a de grands yeux inquiets qui s'assombrissent quand on parle de son père, comme si elle pressentait confusément « quelque chose ; » sa mère, alors, lui passe la main dans les cheveux, d'un petit geste caressant, qui rassure.

En vérité, je vous crois plus tourmenté que cette bonne petite femme ; et peut-être feriez-vous bien de revenir : car il me semble qu'au lieu de rétablir votre équilibre, la campagne achève de la détruire. La « cure » ne vous vaut rien. Il y a longtemps que je le sais, la solitude ne vous réussit pas : livré à vous-même, vous ouvrez la porte à la petite bête noire, qui s'en donne à cœur joie. Le commerce de gens trop différens, comme vos parens de Prône, ne suffit pas à l'arrêter. Vous m'avez l'air de marcher d'un pas délibéré dans le chemin d'à côté. J'ai beaucoup réfléchi à votre cas, mon ami ; et je vais tâcher de vous l'expliquer.

Jusqu'à présent, vous avez vécu comme tout le monde, en maintenant sans efforts une certaine harmonie, — qui vous suffisait, — entre votre pensée et vos actes. Mais un beau jour, à la suite de beaucoup de fatigue et d'une catastrophe qui vous touchait de près, vous vous êtes aperçu que cette harmonie n'était point parfaite ; qu'il y a notamment, entre la littérature et la vie, — comment dirai-je ? — certaines incompatibilités, et qu'à force

de pratiquer la littérature, vous vous étiez laissé déformer par elle. Le plus sage eût été d'en prendre votre parti, car enfin, cette « déformation professionnelle » n'est pas particulière à votre art d'écrivain: les avocats, les médecins, la subissent comme vous, sans parler des hercules, qui n'ont plus que des biceps, et des danseuses, qui n'ont plus que des mollets. Or, au lieu de vous résigner à conserver votre âme telle que votre état la façonne, vous vous êtes mis en tête de la rectifier. Belle idée, vraiment! Ne voyez-vous pas qu'elle est tout imprégnée de cette littérature que vous voudriez fuir? Vos impressions, vos réflexions, vos déductions, vos conclusions, — littérature, mon cher ami! Et pas de la meilleure, encore! Pour moi, je la trouve moins originale et plus factice que celle de vos drames. Littérature, votre apologie de la vie simple, vos idées sur le bien et le mal, vos projets de réforme, le sérieux avec lequel vous discutez les opinions de votre frère, lequel, — soit dit en passant et sans vous offenser, — me paraît un sot d'une espèce plutôt dangereuse. C'est du Tolstoï, c'est du Jean-Jacques, — ce n'est pas du Clarencé. Allez-vous porter un bonnet d'Arménien par haine des déguisemens? ou fabriquer de mauvais souliers sous prétexte de besogne utile? Laissez donc ces balivernes, mon ami. Chassez de votre mémoire ces stériles lamentations de gens de lettres vieillis sur l'art qu'ils ont honoré, et qui est une belle chose. Prenez votre parti d'être vous-même, d'avoir du talent, d'écrire de beaux drames d'amour qui répandent l'amour à travers le monde. Ne vous reprochez point cette propagande, car, quoi qu'en puissent dire les prêcheurs, et si même il cause quelques ravages, l'amour est la plus belle des vertus. Le bon ordre social? La règle? Les expériences de la commune sagesse? Est-ce bien vous qui m'en parlez?... Tout cela ne compte pour quelque chose que lorsqu'on n'a pas l'amour, ou qu'on ne l'a plus! Tant qu'il est là, il remplit le cœur, il remplit la terre, il remplit le ciel!... Je ne connais pas d'autres lois que les siennes, et j'espère bien que vous oublierez bientôt les fadaises dont vous vous leurrez... Le village où vous roulez ces idées de carême m'horripile. Pour un rien, j'irais vous y chercher, malgré les principes de Monsieur votre frère et les dents de Madame votre belle-sœur. Car, voyez-vous, il y a une règle absolue, à laquelle je crois, et dont nous avons eu le plus grand tort de nous écarter. C'est celle-ci:

Il ne faut jamais se séparer quand on s'aime!

Méditez-la, et revenez!

Une pluie de baisers, à la barbe de votre belle-sœur!

Clarencé à Claudine.

Ma chère amie,

Comme je retrouve bien toute votre tendresse dans votre chère lettre! Et pourtant, vous vous en doutez, je ne suis pas d'accord avec vous.

J'ergote :

D'abord, un gros paradoxe. Vous confondez la « déformation professionnelle » que produit la littérature avec celle qui résulte de la pratique d'autres professions. Or, il y a une différence essentielle : celle-ci demeure, en quelque sorte, extérieure et limitée; celle-là va jusqu'à l'âme, jusqu'à la source même des sensations. L'avocat, le médecin, — ou même l'hercule avec ses biceps, — demeurent des hommes *comme les autres :* ils jouissent, ils souffrent, ils aiment de même. Nous, au contraire, à force de développer notre imagination, nous transformons notre sensibilité : nous l'exagérons, nous l'irritons, nous la faussons, nous rompons les liens nécessaires qui l'attachent à la vie. Ainsi, nous cessons d'être *comme les autres*, pour devenir des exceptions. Or, dans la société actuelle, les êtres d'exception n'ont aucune raison d'exister : ils ont tort sur tous les points ; ils voient faux ; ils jugent mal ; ils se trompent sur les proportions de la réalité.

Et de quel pas délibéré vous marchez dans le paradoxe! Vous avez des attitudes admirables. Vous ne voulez rien entendre. Un mot vient sous ma plume, à votre adresse : celui d'entêtement. Il est lâché, excusez-le ; je le crois juste. Voyez plutôt où nous en sommes : moi, j'hésite, je cherche, j'ignore, je suis en tâtonnant une ligne indécise. Vous, vous marchez droit : rien de ce que vous rencontrez en chemin ne modifie vos idées sur la route et sur le but que vous avez arrêtés d'avance comme on prend un billet de chemin de fer. Vous ressemblez à ces voyageurs qui, ayant fixé leurs notions sur les villes qu'ils visitent, les conservent contre l'évidence. Tant pis si quelque pan de mur s'est écroulé : ils persistent à le contempler ; tant pis si l'on a déplacé les tableaux d'un musée : ils prendront allégrement un Titien pour un Raphaël ; et ils attendront la messe dans les chapelles vides d'une église désaffectée. Ne vous fâchez pas : vous leur

ressemblez un peu. Après un événement qui m'a bouleversé, dont je garde sous les yeux les suites tragiques, dont les victimes me suivent pas à pas comme si la destinée elle-même me les imposait, vous voudriez que je fusse comme s'il n'était rien arrivé. Mais comment de telles leçons resteraient-elles stériles? Encore une fois, je suis un autre homme, j'ai changé, et il faudra bien que vous changiez avec moi! Quand je vous répéterai ce que je vous écris depuis trois semaines, vous finirez par me donner raison. Ou bien quelque incident nouveau surgira pour vous éclairer. Vous voyez, j'en suis à compter sur l'imprévu. C'est sûr, je ne pourrais plus vivre dans la dissonance où nous sommes. Et vous seule, Claudine, vous seule pouvez rétablir l'harmonie!

Laurier est venu; ou plutôt, on l'a amené. Ma belle-sœur s'est mise à rôder autour de lui, avec des airs furieux. Mon frère lui a tourné le dos, ce dont il ne s'est d'ailleurs point aperçu. Après son départ, le couple m'a quasiment querellé. Mon Dieu! que je suis loin d'eux!... loin d'eux, loin de vous, loin des autres... Il me semble que je suis seul, et cette solitude me pèse horriblement...

Vous ne savez pas que c'est aujourd'hui la fête du pays, la *vogue?* A l'entrée du village, il y a un arc de triomphe en sapin, décoré de fleurs de papier, que j'aperçois de ma fenêtre; je vois aussi la foule qui flâne autour des petits chevaux de bois; il m'arrive des bouffées de musique. Mes nièces m'ont raconté que l'hôtel a préparé soixante *figasses*. Que de gaieté dans l'air, — que d'insouciance!...

A bientôt...

ÉDOUARD ROD.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

ET LE

RÉGIME PARLEMENTAIRE

La Chambre belge vient d'adopter, après des débats qui n'ont pas pris moins de trente-trois séances, un projet de loi qui applique aux élections législatives le principe de la représentation proportionnelle. Le problème que ce vote a tranché s'était posé, avec une intensité croissante, dès le lendemain de la revision constitutionnelle, qui, en 1894, avait substitué le suffrage universel, avec le correctif du vote plural, à un régime censitaire des plus restreints. Tous les partis admettaient l'impossibilité de maintenir un mode de votation qui faussait la sincérité du régime représentatif; mais ils ne pouvaient se résigner au remède qui devait terminer la crise. Projets après projets succombèrent, à la Chambre, sous des coalitions parfois bizarres. L'un d'eux, il y a six mois, déchaîna l'émeute dans le parlement et faillit conduire le pays à une révolution. Deux ministères, issus de la majorité conservatrice, sont tombés successivement pour n'avoir pu résoudre l'énigme. Un troisième, plus heureux, a triomphé du sphinx. Le 1er juillet 1900, environ un million et demi d'électeurs, réunissant deux millions cent soixante-quinze mille suffrages et répartis en trente circonscriptions, auront à se partager proportionnellement cent cinquante-deux sièges de représentans et soixante-seize sièges de sénateurs.

C'est la première fois que l'application de la représentation proportionnelle est tentée sur une aussi grande échelle. Succédant aux essais qui ont été poursuivis en Suisse et ailleurs, l'expérience ne peut manquer d'intéresser tous ceux que préoccupe l'avenir des institutions représentatives. Ces questions, fastidieusement débattues pendant trois mois à la tribune du parlement

belge, ont une portée qui dépasse les limites d'un petit pays. Elles surgissent partout où le fonctionnement normal des pouvoirs publics semble faussé par une organisation défectueuse du droit de suffrage, et il faut bien reconnaître que les doléances sont générales à cet égard, dans l'Europe contemporaine, sans distinction d'écoles politiques (1).

I

On a comparé assez irrévérencieusement le gouvernement parlementaire à une machine qui tourne à vide en faisant beaucoup de bruit. Sans endosser cette boutade, les observateurs les plus bienveillans conviennent qu'il n'a pas réalisé les espérances de l'école libérale. A l'heure même de son apogée, alors qu'il achevait de conquérir tous les États civilisés, à l'exception de la Russie, il s'ouvrait graduellement à des symptômes morbides, dont les principaux sont l'impuissance à légiférer utilement ou même correctement; l'absence d'esprit de suite dans la politique tant étrangère qu'intérieure; la confusion des pouvoirs; l'avènement des médiocrités, l'extension du parasitisme administratif et un alarmant gaspillage des ressources publiques.

Quelques nations ont tenté de réagir, en élargissant de plus en plus leur corps électoral; elles n'ont réussi qu'à abaisser encore le niveau de leurs législatures et parfois à y introduire un nouvel élément de désordre. D'autres, déjà en possession du suffrage universel, s'en sont prises au mode de groupement de leurs électeurs; elles ont essayé alternativement du scrutin uninominal et du scrutin de liste, comme ces malades qui se retournent dans leur lit, en vue de trouver quelque soulagement.

(1) En France, la question de la représentation proportionnelle a fait l'objet de nombreux travaux, depuis que M. Aubry-Vitet l'a traitée, un des premiers, ici même, dans les derniers jours de l'Empire. (Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1870.) En 1883, se fonda à Paris la *Société pour l'Étude de la Représentation proportionnelle*, dont les travaux ont été réunis par M. Maurice Vernes dans un volume publié en 1898. Le sujet a été abordé plusieurs fois à l'Institut, où MM. George Picot et Frédéric Passy ont chaleureusement défendu la réforme; celle-ci a été également soutenue avec conviction et talent, dans des articles de revues et de journaux, par MM. Paul Laffitte, Yves Guyot, Boutmy, A. Leroy-Beaulieu et Sévérin de la Chapelle. Enfin, tout récemment, elle a inspiré deux ouvrages recommandables, l'un publié à Dijon, en 1898, par M. Besson, *la Représentation proportionnelle*, l'autre à Paris, en 1899, par M. Saripolos, *la Démocratie et l'Élection proportionnelle*. Ce dernier traité, très complet, expose la question à la fois sous ses côtés théoriques et pratiques.

Vain espoir ! Le scrutin de liste n'a fait que leur apporter l'écrasement des minorités, la prédominance des partis extrêmes, les brusques et dangereux reviremens du corps électoral. Le scrutin uninominal leur a valu l'instabilité des ministères, le règne des coteries, l'effacement des idées générales devant l'esprit de clocher. Alors sont intervenus les partisans de la représentation des intérêts et ceux de la représentation proportionnelle, pour soutenir que le mal n'est ni dans l'universalité du suffrage, ni dans le mode du scrutin ; il se trouve, suivant les premiers, dans la désagrégation et l'éparpillement des unités électorales ; suivant les seconds, dans un système de répartition des mandats qui confère le monopole du droit de représentation à la moitié plus un de la totalité des votans.

M. Charles Benoist, en exposant ici (1), avec une rare compétence, la nécessité de confier le recrutement de la législature non plus à des assemblages arbitraires de masses amorphes, mais aux groupemens naturels de la société contemporaine, a tracé entre la réforme qu'il préconise et la représentation proportionnelle un parallèle qui n'est pas à l'avantage de cette dernière. Je suis loin de combattre son affirmation, que « la crise de l'État moderne » est due en majeure partie à la condition inorganique du suffrage « individualisé, » et je ne contesterai pas davantage que le remède ne doive se chercher, sinon exactement dans l'organisation dont il nous trace le plan détaillé, du moins dans l'ordre d'idées où il puise ses conclusions. Malheureusement, toutes pratiques que puissent être celles-ci, nous ne découvrons jusqu'ici, autour de nous, aucun symptôme de leur réalisation prochaine, — pas même un courant politique de quelque intensité en leur faveur. — Ce n'est certes pas un motif pour cesser de les soutenir et de les propager dans la mesure de nos forces, mais c'en est un pour ne pas rejeter d'autres remèdes qui sont peut-être plus à portée et qui visent une catégorie spéciale d'abus. Je ne puis d'ailleurs admettre que les deux conceptions s'excluent l'une l'autre. Comme on le montrait dernièrement (2), l'unanimité d'un groupe, en ce qui concerne ses intérêts communs, n'exclut pas, à propos d'autres questions, des divergences d'opinion qui justifient l'introduction

(1) Voyez dans la *Revue* des 1er juillet, 15 août, 15 octobre, 15 décembre 1895, 1er avril, 1er juin, 1er août, 1er décembre 1896 : *l'Organisation du Suffrage universel.*

(2) M. Ch. François : *La Représentation des intérêts dans les Corps élus ;* ouvrage publié sous les auspices de l'Université de Lyon.

de la représentation proportionnelle. Il faut aussi se placer dans l'hypothèse où l'on constituerait une des deux Chambres conformément à la représentation des intérêts ou des groupes, alors que l'autre continuerait à fonctionner sous le régime du suffrage universel ordinaire.

Quelle que soit l'organisation du corps électoral, les abus du procédé majoritaire ne peuvent guère être contestés. Tout d'abord on lui reproche le fait même de laisser sans représentation des fractions souvent considérables d'électeurs : leur droit de vote devient aussi stérile que s'ils étaient frappés d'incapacité légale. Pour peu qu'ils soient aux prises avec des partis historiques, possédant une majorité compacte et en quelque sorte héréditaire, cette exclusion peut se prolonger pendant plusieurs générations. Les minorités se désintéressent de la vie publique et concentrent leurs rancunes ; la majorité se considère, et non sans fondement, comme constituant tout le pays légal. Que devient alors la souveraineté nationale telle que Mirabeau l'a définie à la veille de la Révolution, en disant que tout citoyen doit être électeur ou élu, représentant ou *représenté ?*

Soutiendra-t-on que les vaincus du scrutin sont représentés par les élus de leurs adversaires ? C'est ajouter l'ironie à l'injustice. Non seulement la minorité se voit imposer des représentans qu'elle repousse, mais encore elle sait, d'avance, que ces prétendus mandataires emploieront à contrecarrer ses vues l'autorité qu'elle est censée leur avoir déléguée ; l'esprit de parti leur en fait un devoir, et, d'ailleurs, leur réélection est à ce prix. Il peut arriver qu'un même parti emporte, — ou à peu près, — tous les sièges d'une législature. Le cas s'est présenté plus d'une fois parmi les États de l'Union américaine et dans certains cantons suisses. Le plus souvent, néanmoins, les groupes politiques se partagent, dans une mesure quelconque, l'ensemble des circonscriptions, et l'on est même parti de là pour bâtir, en l'honneur du régime majoritaire, toute une théorie de compensations. Malheureusement pour rétablir l'équilibre, il faudrait faire en sorte que chacun des partis gagnât d'un côté ce qu'il perd de l'autre et que, en fin de compte, tout le monde retrouvât son dû. Or, ces prétendues compensations varient nécessairement avec la répartition accidentelle des électeurs dans les divers districts. En Belgique, où les résultats électoraux ont été minutieusement analysés, on a constaté que, dans certaines élections, un parti, avec moins de vingt-huit mille

suffrages, comportait trente sièges, alors que le parti adverse, avec plus de vingt-deux mille suffrages, n'en obtenait que deux !

On convient que ces incohérences du scrutin risquent de livrer la majorité parlementaire et, par suite, le pouvoir, à un parti en minorité dans le corps électoral. Il ne s'agit point du cas si fréquent où, en ajoutant aux voix de la minorité le chiffre des abstentions, on constate que les élus représentent seulement une faible fraction du corps électoral pris dans son ensemble. En France, M. Victor Turquan a établi, dans une ingénieuse application de géographie statistique qui date de 1888, que les voix obtenues par les élus, aux élections législatives de 1881 pour la Chambre des députés, ne dépassaient pas 45 pour cent. Encore l'exercice du pouvoir ne revient-il pas à tous ces députés, mais seulement à la majorité d'entre eux. A cet argument on peut répondre que les abstentions sont, pour la plupart, attribuables à des indifférens ou à des indécis, et dès lors, il n'y a pas lieu de les porter à l'actif de la minorité plutôt que de la majorité. Mais, même à ne considérer que l'ensemble des votans, il se produit trop fréquemment que la minorité des électeurs emporte la majorité des sièges.

Supposons deux partis : l'un qui, massé dans la minorité des circonscriptions, y compte partout un nombre d'électeurs fort supérieur au chiffre de la majorité absolue; l'autre qui, dominant dans le reste du pays, y possède, à l'intérieur de chaque district, une faible majorité. Le premier aura beau être le plus nombreux, c'est le second qui obtiendra la majorité au parlement (1). Et ce n'est pas une pure hypothèse forgée pour les besoins de la cause. Le fait a été constaté plus d'une fois, dans presque tous les pays où deux partis se suivent de près. En Hollande, après la dissolution de 1886, on vit 47613 libéraux obtenir 47 sièges, alors que 53826 conservateurs en emportaient seulement 39. En Angleterre, lors des élections qui amenèrent la chute du dernier cabinet Gladstone, 1436000 électeurs libéraux n'obtinrent que 296 députés, alors que 1122000 conservateurs en avaient 356.

(1) Voici un exemple : 90000 électeurs groupés en neuf circonscriptions de 10000 votans. Le parti A, qui possède 50000 adhérens, en compte 9000 dans chacune des quatre premières circonscriptions et 2800 dans chacune des cinq suivantes. Le parti B, qui possède 40000 adhérens, en compte 1000 dans chacune des quatre premières circonscriptions et 7200 dans chacune des cinq suivantes; ses candidats passeront haut la main dans ces dernières et il aura ainsi cinq sièges, alors que son concurrent en obtiendra seulement quatre, malgré ses dix mille voix de majorité !

Aux États-Unis, dans les élections de 1892, les démocrates ne réunirent que 47 pour 100 des suffrages émis; ils obtinrent 59 pour 100 des sièges au Congrès. En 1894, à la vérité, ce fut le parti républicain qui, avec 48 pour 100 de suffrages, élut 68 pour 100 des membres du Congrès.

Que sera-ce, lorsqu'on n'aura plus seulement affaire aux caprices du hasard, mais que la détermination des circonscriptions sera aux mains d'un gouvernement qui ne recule devant aucun remaniement pour altérer à son profit le verdict du corps électoral? Le second Empire avait la réputation de pousser fort loin l'art d'infuser dans des arrondissemens douteux des cantons bien pensans; cependant, quelle qu'ait été sa dextérité géographique, il doit rendre des points aux politiciens du Nouveau Monde qui, dans certaines élections du Massachusetts, ont su assurer, par d'habiles découpages, la totalité des sièges à un même parti, alors que son concurrent, malgré son chiffre supérieur de voix, n'en obtenait aucun. Un journaliste de Boston faisait observer qu'un des districts, ainsi fabriqués en dépit de toutes les convenances topographiques, par le gouverneur Gerry, offrait l'image exacte d'une salamandre : « Dites une gerry-mandre, » interrompit un des assistans. Le mot fit fortune aux États-Unis, et il a même passé dans la langue politique de l'Europe, qu'il a enrichie d'un verbe nouveau : *gerrymander*. — Ainsi comprise, l'élection n'est plus qu'une comédie, et une comédie qui peut tourner au drame, comme dans le canton du Tessin, où la révolution de 1890 se donna pour mot d'ordre l'équation suivante :

12166 libéraux = 35 députés.

12783 conservateurs = 77 députés!

Si la compensation n'existe pas dans l'espace, ne peut-elle se produire dans le temps? On l'a prétendu, en alléguant que chaque parti bénéficie à son tour de ces inégalités. Ainsi, dans le canton de Genève, en 1876, le parti radical obtint 100 députés au Grand Conseil, sur 104; en 1878, il fut mis à la portion congrue, et ce furent ses adversaires qui remportèrent plus de cent sièges, grâce au revirement de quelques centaines d'électeurs dans les divers collèges; enfin, aux élections de 1880, il reprit l'avantage sur toute la ligne. En Belgique, les catholiques ont reçu plus que leur part de mandats dans les élections législatives de 1884, 1888 et 1892; les libéraux, dans celles de 1886 et 1890. Un sénateur belge, bien connu par ses ingénieuses applications des sciences

physiques aux phénomènes biologiques et sociaux, M. Ernest Solvay, a même essayé de régulariser cette situation, en proposant un système de représentation proportionnelle, qui aurait permis de reporter d'une élection à l'autre les suffrages inutilisés par les différens partis, partout où ceux-ci s'étaient trouvés en minorité. — En attendant, chercher l'expression exacte ou même moyenne de la volonté nationale, dans un rythme dont l'amplitude est déterminée par le hasard, c'est attendre l'heure vraie d'une montre qui tantôt avance et tantôt retarde d'un nombre indéterminé d'heures. D'ailleurs, ce qui nous importe, c'est que nos vues soient représentées immédiatement et non quand nos adversaires auront eu, pendant une période indéfinie, le champ libre pour abuser d'un pouvoir sans contrôle. L'alternance périodique de deux despotismes n'est pas la liberté; deux iniquités en sens contraire ne créent pas la justice.

Faut-il insister sur les conséquences morales ou plutôt démoralisantes de ce régime? L'élection n'est plus la désignation paisible et réfléchie des hommes que leurs coreligionnaires politiques estiment les plus capables de travailler à l'application de certaines idées; c'est une lutte sans merci où chacun ne songe qu'à dépouiller ses adversaires. Il s'agit à la fois d'être représenté et d'empêcher les autres de l'être. Comme le résultat peut dépendre du déplacement de quelques voix, — peut-être les plus impressionnables ou les plus vénales, — il n'y a pas de promesses, de calomnies, de corruptions qui ne soient mises en jeu pour capturer des suffrages, — surtout quand le prix de la victoire n'est pas seulement la possession de la députation, mais encore, peut-être, la conquête du pouvoir. Les hommes de valeur se retirent de plus en plus des compétitions électorales; celles-ci deviennent le champ clos de politiciens pour qui la fin justifie les moyens.

Jusqu'ici, je n'ai supposé que deux partis en présence. Quand il y en aura trois ou plus, sans qu'aucun d'eux possède la majorité absolue, que deviendra un régime fondé tout entier sur l'existence de cette majorité? On peut, sans doute, accepter la règle pratiquée en Angleterre, qui confère les mandats aux candidats de la minorité la plus nombreuse, mais c'est là un terrible accroc au principe du gouvernement par la majorité. Les Anglais ont pu s'en accommoder, parce que, en fait, ils comptent seulement deux partis dans leur corps électoral; mais qu'un troisième vienne à se constituer sérieusement, ils sont gens trop pra-

tiques pour s'obstiner dans une procédure qui enlèverait toute sincérité à leur organisation parlementaire.

Certains cantons suisses, plus logiques, recommencent l'élection jusqu'à ce qu'on obtienne une majorité absolue. Cette solution est d'une application difficile, lorsqu'il faut mettre en mouvement de grandes masses d'électeurs, et elle peut conduire à une impasse. En 1889, dans la circonscription de la Chaux-de-Fonds, une des plus importantes de Neuchâtel, trois scrutins successifs ne donnèrent aucun résultat; et les partis durent se résigner à s'entendre pour former une liste de candidatures où chacun d'eux recevait sa part proportionnelle. — La loi française a combiné les deux solutions, en décidant qu'il y aurait un second tour, mais que l'élection s'y ferait à la majorité relative. C'est retomber dans les inconvéniens de la législation anglaise; même si, dans l'intervalle, certains candidats se retirent, celui qui l'emportera finalement ne sera jamais, de par ses origines, que le représentant d'un groupe en minorité dans le corps électoral.

Un quatrième expédient, — peut-être le plus mauvais, — est celui qui avait prévalu en Belgique. Dans le système français, tous les candidats du premier tour peuvent rester sur la brèche; de nouvelles candidatures peuvent même surgir entre les deux scrutins, et la liberté de l'électeur demeure entière. En Belgique, les électeurs n'avaient le choix qu'entre les deux listes ou les deux candidats les plus favorisés au premier tour. Il en résultait, à plus forte raison, que les élus étaient les représentans d'une simple minorité, et, pour comble d'illogisme, c'est le groupe dont les candidats étaient définitivement écartés, trop faible lui-même pour obtenir un seul siège, qui décidait souverainement du sort de la journée. Lors des élections de 1898 pour le Conseil provincial, dans les cinq cantons de l'agglomération bruxelloise, où la lutte s'était établie entre les trois partis, les libéraux avaient réuni 38 450 suffrages; les catholiques, 29 400; les socialistes, 21 500. Au ballottage, les catholiques, dans les trois cantons où ils avaient été mis hors de cause par le premier tour, votèrent pour les libéraux; les socialistes en firent autant dans les deux cantons où ils avaient été écartés d'emblée, si bien que le parti libéral emporta trente-quatre sièges; ses deux concurrens n'en obtinrent aucun. — Que les cas de ce genre se multiplient, c'est une juxtaposition de mandataires désignés par des groupes en minorité dans leurs circonscriptions respectives qui prétendra représenter la majo-

rité du corps électoral, et il faudra réclamer la représentation proportionnelle, non plus tant pour garantir le droit des minorités contre les empiétemens de la majorité, que pour protéger le droit de la majorité contre les usurpations des minorités.

II

Les esprits plus ou moins familiarisés avec le problème de la représentation proportionnelle ont peine à se figurer l'impression de ceux qui les premiers l'abordèrent de face. Un des savans les plus estimés et les plus consciencieux de la Suisse contemporaine, M. Ernest Naville, a raconté à la Conférence proportionnaliste d'Anvers qu'en 1864, il relevait de maladie, quand les troubles de Genève lui ouvrirent les yeux sur les abus du régime majoritaire. Il commença par se demander si la fièvre n'avait pas affecté sa raison, tant il avait peine à admettre que le gouvernement représentatif reposât partout sur un principe faux; il ne se sentit rassuré qu'après avoir lu les pages éloquentes où Stuart Mill expose la théorie de la représentation vraie; et il consacra désormais à la poursuite de cette réforme tous les momens qu'il put dérober à ses études de philosophie et d'histoire. Dans un autre hémisphère, une dame australienne, avantageusement connue comme conférencière et comme publiciste, miss Catherine Helen Spence, rapportait dernièrement qu'ayant pris connaissance, en 1859, du mode de votation proposé par Thomas Hare pour assurer la représentation des minorités, elle y vit « comme une révélation d'en haut : *a revelation from above;* » et elle passa les quarante années suivantes à répandre cet évangile politique, non seulement dans les colonies australiennes, mais encore en Angleterre et jusqu'aux États-Unis.

Cet enthousiasme a eu sa contre-partie. En Angleterre même, Stuart Mill fut largement traité d'utopiste, et un publiciste aussi judicieux que Bagehot n'hésitait pas à écrire que la thèse de Thomas Hare tenait du roman. En Belgique, lorsque, au cours de l'année 1866, un député conservateur, M. Jules de Smedt, attira pour la première fois l'attention de la Chambre belge sur les nouvelles théories de la représentation, son discours, tout platonique qu'il fût, lui valut les plus vives ripostes de ses collègues, notamment de deux libéraux qui devaient plus tard se rallier avec éclat à la cause de la représentation proportionnelle,

MM. Eudore Pirmez et Louis Hymans : « Ces thèses, » disait le second, « sont tellement extraordinaires, tellement bizarres, tellement dangereuses, qu'il est impossible de les laisser passer sans la plus énergique protestation. Que devient le gouvernement représentatif avec une pareille façon de raisonner? » En 1871, quand M. Pernolet, député de la Seine, voulut exposer à l'Assemblée nationale les avantages de la représentation proportionnelle, c'est tout au plus si l'impatience de ses collègues lui laissa achever son discours; et, quelques années plus tard, un membre de la droite, M. Pieyre, fut moins heureux encore : il s'attira un rappel à l'ordre pour avoir soutenu, entre autres argumens, que la Chambre des députés représentait seulement la minorité des électeurs : « Remarquez, — ajouta sévèrement le président, M. Brisson, aux applaudissemens de l'assemblée, — que c'est autant le droit de vos amis que celui de vos adversaires que je défends en ce moment. »

Aujourd'hui, l'on ne peut plus guère accepter la représentation proportionnelle comme une « révélation; » mais il serait également téméraire de traiter d'utopie une institution qui fonctionne dans un nombre croissant de pays. Essayons donc de déterminer le fondement et la valeur de cette réforme, en nous gardant à la fois des entraînemens irréfléchis et des préjugés misonéistes trop fréquens en pareille matière.

Je ferai d'abord remarquer que le terme même de représentation proportionnelle n'est pas fort heureux. On perd de vue que, une fois admis le principe du gouvernement parlementaire, tout système de représentation est proportionnel dans une certaine mesure ou du moins vise à l'être, et il n'y a personne qui ne soit prêt à accepter l'image si souvent citée de Mirabeau, que les assemblées représentatives doivent être comme une carte réduite dont la physionomie conserve les proportions de l'original. La question est de savoir quel sera l'original; en d'autres termes, quelle sera la base de la représentation, d'après quel principe seront organisés les groupes qui éliront chacun un nombre de députés proportionnel à leur importance respective.

La communauté d'intérêts qui justifie les groupemens électoraux peut dériver soit de la résidence dans une même circonscription, soit de l'identité des professions ou des fonctions, soit de la conformité des opinions politiques. On applique généralement au premier système la dénomination de régime majoritaire;

au second, celle de représentation des intérêts; au troisième, celle de représentation proportionnelle.

Acceptons cette terminologie, puisqu'elle est consacrée par l'usage, mais sous réserve de ne l'employer que dans un sens bien défini. La représentation proportionnelle sera donc la substitution des opinions politiques aux intérêts locaux comme base du groupement électoral.

Les partisans de cette réforme insistent avec beaucoup de force sur la distinction entre le droit de représentation et le droit de décision. Celui-ci appartient nécessairement à la majorité. Que cette majorité se prononce par voie de plébiscite ou par l'intermédiaire de délégués, la minorité n'a que le droit d'en appeler au corps électoral mieux informé. Le droit d'être représenté appartient à tous les citoyens actifs, sans qu'on ait à distinguer s'ils forment la majorité ou la minorité du corps électoral. Le droit de vote n'est que la réalisation, la forme extérieure de ce droit de représentation. — Cette argumentation est inattaquable, mais elle est incomplète, comme le terme même de représentation proportionnelle. Tout ce qu'elle réclame, en effet, c'est que les différens groupes d'électeurs soient représentés en proportion de leur force respective; mais elle s'abstient de déterminer sur quelle base ces groupes se formeront. Le principe de la proportionnalité s'accommoderait parfaitement de la division du pays en circonscriptions uninominales qui comprendraient soit la même étendue de territoire, soit le même chiffre d'électeurs : on aurait ainsi une représentation proportionnelle des intérêts locaux. Il reste à démontrer que la proportionnalité ne doit pas être cherchée dans cette voie.

Sous l'ancien régime, les députés représentaient non les individus, mais les organismes dans lesquels se cristallisaient les forces vives de la nation. Les villes, les universités, les corporations, les classes étaient représentées en vertu de leur importance réelle, et celle-ci était arbitrairement établie soit par une concession du souverain, soit par des conventions écrites ou traditionnelles. Au sein de ces collèges, il ne pouvait être question de représentation proportionnelle; chacun d'eux formait une personne morale, une unité collective, où la minorité se confondait avec la majorité; l'élu chargé de soutenir les intérêts communs représentait également tous les membres du groupe.

Quand le droit de représentation fut attribué directement aux

citoyens, conformément à la théorie individualiste, on prit pour cadres électoraux les subdivisions du territoire, mais on admit en même temps une certaine proportion entre la population des circonscriptions et le nombre de mandataires qui leur était respectivement attribué. En France, la constitution de 1791 fixa une triple base pour déterminer le nombre des représentans assigné à chaque circonscription : le chiffre des habitans, l'étendue du territoire, et le montant des contributions. Une proportionnalité aussi complexe ne pouvait s'établir que très approximativement. La constitution de 1793, et toutes les constitutions qui se sont succédé en France jusqu'à nos jours, ont exclusivement fondé sur la population le nombre des députés ; d'après la constitution de 1793, la proportion était d'un député par quarante mille *individus;* d'après celle de 1852, d'un député par trente-cinq mille *électeurs*. Le scrutin de liste se prête davantage à ce genre de proportionnalité; mais il force à remanier périodiquement le chiffre des sièges accordés à chaque circonscription, et il aboutit à des inégalités considérables dans l'importance des députations : c'est ainsi qu'en Belgique on trouve, à côté de districts nommant un, deux ou trois députés, des circonscriptions qui en élisent 11 et 18. Le scrutin uninominal exige des remaniemens plus fréquens encore. La loi française du 13 février 1889, qui a attaché un siège à chaque arrondissement, prévoit le fractionnement des circonscriptions où la population dépasse 100000 habitans ; ce qui ne laisse pas de maintenir, en fait, d'étranges disproportions entre des arrondissemens de moins de 20000 âmes, comme Barcelonnette, et des circonscriptions de plus de 100000, ainsi qu'il s'en rencontre dans le département de la Seine, et ailleurs encore. Ce sont là autant de tentatives pour établir sinon une proportionnalité absolue, — qui reste irréalisable dans n'importe quel système, parce qu'il y aura toujours des excédens trop faibles pour mériter un siège, — du moins une proportionnalité aussi exacte que possible, ayant pour base l'existence d'intérêts locaux et leur droit d'être représentés dans la mesure de leur importance.

Or, c'est précisément le choix de cette base qui tend à fausser le régime représentatif, en le faisant reposer sur une fiction et non sur la réalité des faits. Il est certain qu'il y a partout des questions locales, et il serait absurde de soutenir qu'elles n'entrent pour rien dans les contestations électorates. Mais leur rôle est absolument secondaire, chez les peuples, — et c'est la généralité,

— où existent des partis politiques. Les candidats continuent à y être choisis parmi les habitans de la circonscription ou parmi des étrangers qui se prétendent au courant des besoins locaux. Ils rivalisent de promesses qui se rapportent directement aux intérêts matériels de leurs électeurs. Toutefois, ils se réclament en même temps de certaines doctrines générales, font appel en première ligne aux affinités d'opinion et, une fois élus, se groupent d'après ces affinités, dans les assemblées. Nous sommes donc autorisés à conclure que le véritable fondement de la représentation nationale, c'est la division en partis politiques et, dès lors, il est rationnel que ces partis soient représentés au parlement en proportion de leur force numérique dans le corps électoral.

Mais, dira-t-on peut-être, c'est reconnaître officiellement l'existence des partis politiques. Pourquoi pas? Certains proportionnalistes, tels que Stuart Mill, refusent d'admettre que les partis, comme tels, aient la faculté d'être représentés. Ils entendent fonder exclusivement la représentation proportionnelle sur le droit que possède tout citoyen de concourir par l'élection à l'exercice de la souveraineté. Cette distinction est sans portée au point de vue où nous nous plaçons. Que le droit de suffrage ait pour but d'exercer la souveraineté par l'entremise de mandataires, ou simplement de constituer l'organe investi du pouvoir législatif; qu'il soit en lui-même un droit individuel, dérivant de la qualité de citoyen, ou un droit individualisé, procédant d'une délégation de l'État, il n'en subsiste pas moins au profit de tous les citoyens inscrits sur les listes électorales; et, comme ceux-ci ne peuvent l'utiliser efficacement qu'en se groupant, ces groupemens, — qu'on les appelle ou non des partis, — doivent être considérés comme une condition nécessaire de son exercice.

Que se passe-t-il actuellement sous le régime majoritaire? Des associations ou des comités librement formés choisissent des candidats qui s'engagent à « représenter » une idée, un intérêt, voire tout un programme de réformes, et c'est entre ces candidats que l'électeur est appelé à choisir. Il y a, sans doute, des candidats qui se présentent spontanément. Mais ils n'en soutiennent pas moins un programme politique; ils possèdent, eux aussi, un comité, un groupe d'amis ou de partisans, qui patronne leur candidature et conduit leur campagne. La représentation proportionnelle ne changerait rien à cette organisation, sauf que, dans chaque parti, les minorités qui se croiraient sacrifiées auraient

davantage la faculté de s'ériger en groupes autonomes, possédant un droit égal à obtenir éventuellement un ou plusieurs sièges.

Ainsi entendue, la représentation proportionnelle offre l'avantage de remplacer le régime de l'association forcée, résultant des relations de voisinage, par le régime de l'association facultative, fondé sur l'accord temporaire des volontés libres. Elle se prête, du reste, à la représentation spéciale des intérêts locaux ou même professionnels, s'il plaît aux électeurs de se grouper sur l'un de ces terrains. Elle peut aussi se combiner avec le maintien des anciennes circonscriptions électorales, pour autant que celles-ci sont pourvues chacune de plusieurs sièges. Toutefois, il faut observer que plus il y aura de mandats à répartir, plus il y aura de nuances qui pourront être représentées. D'un autre côté, comme aucun parti ne réunit exactement le chiffre de suffrages nécessaire pour qu'il n'y ait pas d'excédens, les déchets de voix perdues seront d'autant moins nombreux qu'il y aura moins de circonscriptions. A ce double point de vue, l'idéal serait le collège unique, réunissant tous les électeurs du pays. Mais il serait chimérique d'escompter un changement aussi profond de nos habitudes électorales.

Les proportionnalistes, qui sont des esprits concilians par nature autant que par nécessité, ont compris tout au moins l'opportunité d'une transition, et ils se sont contentés partout de réclamer des circonscriptions assez étendues pour qu'on puisse introduire au parlement tous les partis suffisamment forts du pays. Rien n'empêche de conserver les subdivisions existantes, là où fonctionne le scrutin de liste, quitte à fusionner les districts voisins, là où règne le scrutin uninominal. Même dans ces conditions restreintes, la représentation proportionnelle ne peut-elle porter les fruits qu'en attendent ses partisans : rétablir la sincérité du régime parlementaire, garantir les droits des minorités, diminuer l'âpreté des luttes électorales, régulariser les oscillations du pouvoir, dégager les courans importans de l'opinion, et relever le niveau des assemblées législatives?

III

Parmi les objections qu'a soulevées la représentation proportionnelle, se rencontre alternativement la crainte qu'elle ne favorise l'émiettement des partis et qu'elle ne les incite à des coalitions

étranges ; — qu'elle n'accentue les dissensions électorales et qu'elle ne tue la vie politique ; — qu'elle n'empêche la formation de majorités gouvernementales et qu'elle ne perpétue la domination du parti au pouvoir. — Ces objections, quoi qu'en disent les apologistes de la réforme, ne se réfutent pas forcément les unes les autres ; elles ne sont contradictoires que si on les formule conjointement en termes absolus. Une même institution peut très bien, suivant les circonstances, engendrer des inconvéniens contraires. Les périls qu'on dénonce ici ne sont pas particuliers à tel ou tel mode de représentation ; ils sont une conséquence inévitable du régime représentatif ; la question est de savoir si la représentation proportionnelle contribuera à les développer ou à les restreindre.

Le reproche de pousser aux coalitions peut être écarté sommairement. Ou bien on se trouve devant deux partis qui sont désormais certains d'obtenir leur part de représentation ; et pourquoi iraient-ils se coaliser, quand ils peuvent aboutir au même résultat en gardant leur complète autonomie ? Ou bien il s'agit de groupes isolément trop faibles pour obtenir un seul siège ; et il peut arriver qu'ils se coalisent, mais la nécessité s'en fera bien moins fréquemment sentir que sous un régime où, pour exercer quelque influence, les partis doivent atteindre la majorité absolue des suffrages.

D'un autre côté, quand des minorités, même relativement peu considérables, seront certaines d'obtenir leurs mandataires, les moindres nuances d'opinion ne voudront-elles pas être représentées ? Bien plus, ne verra-t-on pas des intérêts particuliers, en opposition avec l'intérêt général, se chercher et se grouper au détriment des partis politiques ? — S'il s'agit d'intérêts respectables, véritablement lésés par les actes du pouvoir, on ne peut regretter qu'ils obtiennent des mandataires pour appuyer leurs griefs légitimes. S'agit-il, au contraire, de véritables coalitions contre le bien public : elles ne tarderaient pas, en Europe du moins, à soulever un tel mouvement de protestation qu'elles seraient du coup réduites à l'impuissance. Pour quiconque observe le mouvement contemporain des démocraties, il est peu probable qu'on arrive ainsi à entamer sérieusement les cadres des anciens partis, partout où ils répondent aux divisions naturelles de la politique nationale ou aux tendances essentielles de l'esprit humain. En tout cas, le reproche est assez étonnant, quand on le rencontre chez ceux qui

défendent le scrutin uninominal ou la représentation des intérêts.

Ce qui arrivera le plus souvent, c'est que certaines opinions qui se croiraient sacrifiées viseront à conquérir une représentation distincte. Il y a là un correctif à un des abus qu'on dénonce fréquemment, et à juste titre, dans nos mœurs électorales : la prépondérance de comités spontanés et irresponsables qui prétendent régenter à la fois les électeurs et les élus. Leur prépondérance ne sera-t-elle pas fort entamée quand le candidat aura le moyen de secouer leur joug sans se condamner à une défaite certaine? Cependant, cette tendance, en quelque sorte centrifuge, trouvera sa limite en elle-même. Outre la perte de prestige qui résulte de toute scission même inévitable, les partis qui s'émiettent s'exposent à ne plus trouver le minimum de voix nécessaire pour arriver à la répartition des mandats, et, si même les fractions, entre lesquelles ils se partagent, sont assez fortes pour éviter cet écueil, ils risquent, en multipliant leurs listes, de multiplier les excédens de suffrages qui n'entrent pas en compte. Supposons, dans une élection, où 3 000 voix représentent le chiffre de suffrages nécessaire pour obtenir un siège, un parti comprenant 9 500 électeurs, qui a droit, par conséquent, à trois sièges. Il n'en recevra plus que deux, s'il se fractionne en deux groupes respectivement de 5 000 et de 4 500 votans.

Pour renforcer l'action de ce correctif naturel, on a proposé de fixer un minimum de voix, — variant arbitrairement du tiers au sixième des suffrages valables, — que les candidats devraient réunir pour être élus; c'est ce qu'on a intitulé le *quorum*. La plupart des proportionnalistes repoussent cette restriction de leur principe, parce qu'elle tend à augmenter, cette fois d'une façon artificielle, les fractions électorales non représentées. Elle reste pourtant un remède toujours applicable dans les pays où la division irait jusqu'à l'éparpillement; c'est à l'expérience de prononcer. Provisoirement, cette expérience est de nature à nous rassurer. Au Tessin, ce sont les deux partis historiques, les conservateurs et les libéraux, qui continuent à se disputer la faveur du corps électoral. A Zug, à Soleure, à Neuchâtel, il y avait auparavant trois partis; il n'y en a encore que trois aujourd'hui, bien que certaines circonscriptions neuchâteloises élisent de quinze à trente députés. A Genève, où il existait également trois partis en ligne, on en compte actuellement cinq, grâce au dédoublement des groupes qui confondaient naguère, dans des unions mal assor-

ties, d'une part les socialistes et les radicaux, d'autre part les catholiques et les conservateurs protestans. Mais ces divorces, qui se sont opérés à la satisfaction réciproque des intéressés, offrent un argument de plus à ceux qui aiment, en politique, les situations nettes et franches. — Nulle part la représentation proportionnelle n'a produit, jusqu'ici, une pullulation de partis ou plutôt de groupes analogue à celle dont le régime majoritaire a doté le Reichstag de l'Empire allemand : 102 membres du Centre, 61 conservateurs, 56 socialistes, 50 progressistes, 49 nationaux-libéraux, 20 partisans de l'Empire, 14 Polonais, 13 antisémistes, 10 Alsaciens, 9 guelfes, 9 agrariens et 5 « sauvages, » sans compter 1 socialiste chrétien, 1 Danois et 1 Lithuanien !

On a aussi exprimé l'appréhension que les doctrines, même les plus subversives, ne réussissent ainsi à se faire représenter officiellement. C'est une question de savoir s'il ne vaut pas mieux les rencontrer dans le grand jour de la contradiction parlementaire que de les réduire à fermenter sourdement dans les couches profondes de la nation. Quoi qu'il en soit, cette controverse serait désormais sans objet, car il n'est plus guère de pays où les opinions anticonstitutionnelles, voire anti-sociales, aient encore besoin de la représentation proportionnelle pour forcer les portes du parlement. Ceux qui dénoncent la représentation proportionnelle comme une cause de stagnation politique font valoir que, sous ce régime, tout député, une fois élu, pourra conserver indéfiniment son siège ou, du moins, qu'à chaque renouvellement, les mandats seront répartis entre les différens groupes dans la même proportion; le gain d'un siège ne vaudra pas l'effort à faire pour amener le déplacement requis de suffrages; les partis resteront « clichés » à la fois dans le corps électoral et dans la législature. Ceux qui, au contraire, veulent exposer le côté anarchique de la réforme font entendre qu'en amenant la formation d'un parlement où aucun parti n'aurait la majorité absolue, elle entravera complètement l'exercice du pouvoir. Les cabinets, — en admettant qu'ils réussissent à se constituer, — seront sans cesse à la merci de coalitions entre les divers élémens de l'opposition ; ils ne pourront se maintenir qu'à force de compromissions; la politique deviendra un perpétuel marchandage au jour le jour. — A la première de ces deux thèses les proportionnalistes répondent qu'un des abus les plus flagrans auxquels il importe de remédier, c'est précisément la dangereuse facilité avec laquelle une poignée d'élec-

teurs détermine parfois le renversement du ministère. Même sous le régime proportionnel, il y aura toujours des électeurs flottans, et on ne voit point pourquoi il ne se produirait pas, d'une élection à l'autre, des modifications d'opinion suffisantes pour amener des transferts de sièges. La grande différence entre les deux régimes, c'est que, avec la représentation proportionnelle, les fluctuations des partis dans le parlement se modèleront sur les variations du corps électoral, au lieu d'être déterminées par le hasard de la répartition des électeurs ou par les soubresauts de l'opinion dans quelques circonscriptions douteuses. On peut même prétendre que ces variations seront plus fréquentes, quand l'électeur, qui réprouve parfois les exagérations de son parti, mais qui recule devant l'alternative de porter son suffrage aux candidats d'un autre parti également extrême, trouvera l'occasion de se rattacher à quelque nuance intermédiaire, dégagée par la représentation proportionnelle. Qu'importe que les changemens de l'orientation politique soient plus rares et plus lents, s'ils sont plus consistans et plus justifiés? Ce sera l'évolution substituée à la révolution dans le domaine électoral.

Le péril n'est pas de ce côté. Il est plutôt dans les inconvéniens que peut engendrer le manque de majorité dans les Chambres, chaque fois qu'il n'y en aura point dans le corps électoral. Remarquons, toutefois, que cette difficulté peut se rencontrer sous le régime majoritaire, lorsqu'il n'y a pas de partis bien définis ou qu'il y en a plus de deux parmi les électeurs. En faire un grief à la représentation proportionnelle, c'est reprocher au baromètre le temps qu'il fait. On peut soutenir, à la vérité, que le but des institutions parlementaires, ce n'est pas d'obtenir l'image fidèle du corps électoral, mais de fournir un gouvernement fort. Dans ce cas, qu'on s'attaque franchement au principe de l'élection, ou du moins qu'on aille jusqu'au bout, pour réclamer la constitution d'un collège unique fonctionnant avec le régime majoritaire! C'est le seul moyen d'obtenir à tout prix la majorité et même l'unanimité dans la représentation nationale. Bien que cette solution existe pour le recrutement des administrations locales dans plusieurs pays, — où, du reste, elle constitue un régime électoral exposé aux plus graves objections, — il n'y a personne qui oserait sérieusement en réclamer l'extension aux élections législatives; car ce serait supprimer tout contrôle du pouvoir et bientôt jeter les minorités exaspérées dans les voies révolutionnaires.

Il faut donc se résigner, quand tous les partis sont une minorité dans le corps électoral, à ne plus trouver de majorité dans le parlement. S'ensuit-il que les pouvoirs publics seront frappés de paralysie? L'art du gouvernement deviendra plus difficile; il exigera plus de modération et de tact. Cependant le groupe le plus fort, ou le mieux en situation, pourra parfaitement assumer le pouvoir et l'exercer entre les autres partis, soit qu'il obtienne, à tour de rôle, le concours des différentes minorités, soit qu'il pratique une politique de conciliation, contre laquelle les extrêmes seuls pourraient s'insurger. Gouverner, c'est transiger. Vaut-il mieux que les transactions s'opèrent dans le huis-clos des comités, à la veille des élections, ou dans les bureaux du parlement, entre les représentans officiels des partis? Dans le premier cas, elles assument la forme de coalitions qui faussent la sincérité du scrutin; dans le second, elles ont chance d'aboutir à des mesures qui, tout en gardant le cachet de leurs origines politiques, font une part plus grande aux droits des minorités.

Lorsqu'en 1895, la Belgique remplaça les ballottages par la représentation proportionnelle dans l'élection des conseils communaux, il ne manqua pas d'esprits chagrins pour prédire que l'administration des grandes cités allait être livrée à l'anarchie. Bruxelles, Liège, Gand, entre autres localités, possèdent désormais des conseils où les libéraux, les catholiques et les socialistes sont représentés par trois groupes, dont aucun ne détient la majorité absolue. Cependant les collèges échevinaux, qui sont élus par le conseil pour exercer sous son contrôle le pouvoir administratif, sont restés aux mains des libéraux, et, récemment, un de leurs chefs les plus en vue, M. Braun, bourgmestre de Gand, déclarait à l'Association libérale de cette ville que jamais les administrateurs libéraux n'avaient eu un rôle plus facile et plus satisfaisant; il leur avait suffi, sans abdiquer en rien leurs principes politiques, d'apporter dans leur gestion un peu de modération et beaucoup d'impartialité.

En général, ce sont les esprits conservateurs qui se préoccupent surtout du danger que la représentation proportionnelle ferait courir aux majorités gouvernementales. Et pourtant ce sont les droits acquis, les classes aisées, les élites intellectuelles, qui ont le plus d'intérêt à son adoption. Les partis contemporains tendent à se développer sur le terrain économique; la politique menace de devenir une lutte de classes. En même temps,

l'État développe chaque jour ses attributions dans les différentes sphères de la vie sociale. Une de nos préoccupations dominantes, en ce tournant de l'histoire, doit être de protéger les démocraties contre elles-mêmes, en favorisant tout ce qui vise à garantir les droits des minorités sans entraver le progrès. Qui sait si la représentation proportionnelle ne restera pas le dernier frein au despotisme du nombre? C'est, en tout cas, le seul dont l'introduction puisse se justifier au nom même de l'égalité.

Rien ne sert mieux les vues des partis extrêmes que l'ardeur exagérée des luttes électorales. Rien n'est plus opposé à la conception fondamentale d'une politique pondérée que les brusques déplacemens du pouvoir. Quand les changemens de majorité dépendront de modifications lentes et profondes dans les dispositions des couches électorales, les déclamations, les pièges et les calomnies de la dernière heure devront céder le pas, dans tous les partis, à la propagande calme et incessante par les raisonnemens et les actes. « L'élection, écrivait M. Naville en 1865, ne sera plus que le temps de la moisson; chacun recueillera ce qu'il aura semé. »

IV

D'origine récente dans son principe, la représentation proportionnelle l'est plus encore dans son application. Pendant longtemps ses adversaires ont tablé sur l'impossibilité de la réaliser pratiquement : autant de proportionnalistes, disaient-ils, autant de systèmes qui se détruisent l'un l'autre. En supposant qu'on découvre une formule satisfaisante, jamais on ne la ferait comprendre et encore moins accepter par un corps électoral dont une forte partie sait tout au plus compter sur ses doigts. Enfin, dût-on même réussir à faire l'éducation des votans, on échouerait devant l'insuffisance des scrutateurs que réclame le fonctionnement d'une pareille horlogerie électorale.

Toute cette argumentation a aujourd'hui perdu sa force. Le problème de la représentation proportionnelle a traversé, au début, une période de tâtonnemens et d'essais, où les mathématiciens ont eu beau jeu. Le raisonnement a eu bientôt fait justice des combinaisons qui ne répondaient pas au but ou qui offraient une complexité encombrante. Parmi les systèmes qui ont surnagé, quelques-uns ont dû aux controverses, dont ils ont été l'objet, des perfectionne-

mens qui ont amené un nouveau triage. Il ne reste debout aujourd'hui que trois ou quatre formules, et même, parmi elles, des expériences récentes nous permettent peut-être de nous prononcer. D'un autre côté, on a vu, en plus d'un pays, non seulement la majeure partie des classes éclairées, — mais encore les masses, quand on s'est donné la peine d'aller à elles, — accueillir, avec un empressement qui, dans certains cas, atteignait l'enthousiasme, d'abord l'idée de la représentation proportionnelle, ensuite le système destiné à la réaliser. Partout où elle a été introduite, les opérations se sont poursuivies, dès la première épreuve, avec une intelligence, une correction et une rapidité qui n'ont rien laissé à regretter du régime majoritaire. Le dépouillement a pris parfois un peu plus de temps que sous le régime antérieur; mais les scrutateurs s'en sont tirés avec une facilité qui les eût étonnés eux-mêmes, si les opérations de hautes mathématiques dont on les menaçait ne s'étaient réduites à quelques applications des quatre règles; encore la besogne peut-elle être allégée par des tables de calcul préparées d'avance. Pourquoi ce qui s'est passé chez ces peuples ne se reproduirait-il pas parmi tous ceux qui pratiquent le régime représentatif?

C'est en France, à la fin du XVIIIe siècle, qu'apparaît pour la première fois l'idée de la représentation proportionnelle, avec Condorcet et Saint-Just. Ce dernier proposa à la Convention de faire nommer les membres du Corps législatif dans un seul scrutin; chaque électeur n'aurait pu voter que pour un nom, les sièges auraient été dévolus aux candidats qui auraient obtenu le plus de suffrages. Ce système a quelque chose de séduisant par sa simplicité; mais il tend à établir une égalité fictive entre des groupes numériques fortement différenciés, sans compter la difficulté d'introduire l'unité de collège.

Ces inconvéniens furent corrigés par le comte de Villèle, l'ancien ministre de la Restauration, lorsqu'il émit, en 1839, l'idée de laisser aux électeurs de chaque département la faculté de se grouper en collèges facultatifs, ceux-ci se partageant les sièges du département d'après le chiffre de leurs adhérens respectifs. Il est assez intéressant de constater que ce système fut appliqué, l'année suivante, dans la ville australienne d'Adélaïde, pour l'élection de la municipalité : les électeurs se groupaient librement dans des collèges qui n'avaient plus d'autre formalité à remplir, quand ils réunissaient un certain nombre de suffrages, que

de faire enregistrer le nom de leurs candidats. Il va sans dire que cette combinaison implique le vote public. En 1844, un publiciste américain, Thomas Gilpin, essaya de la concilier avec le vote secret; il s'agissait d'organiser l'élection en partie double, chaque électeur indiquant à la fois sur son bulletin le parti pour lequel il entendait voter et le candidat de ce parti qui avait ses préférences. Le procédé du « double vote simultané » était trouvé. Cependant, les temps n'étaient pas mûrs pour cette reconnaissance officielle du rôle des partis. On préféra poursuivre la solution dans des systèmes qui laissaient les candidats directement en face des électeurs.

Condorcet avait proposé à la Convention d'appliquer à l'élection des bureaux, dans les assemblées primaires, une disposition limitant à deux les noms que chaque votant pourrait inscrire sur son bulletin, quel que fût le nombre des membres à élire. L'idée fut reprise par lord Grey, à la Chambre des lords, en 1846, dans la discussion du bill relatif à l'élection des municipalités irlandaises. Enfin, en 1867, le Parlement introduisit le vote limité dans douze circonscriptions, qui nommaient chacune trois députés, ainsi que dans la cité de Londres, qui en élisait quatre. Le procédé est excellent pour assurer des mandataires à une minorité; il est presque impraticable quand il s'agit de satisfaire plusieurs groupes. Même quand il n'y a que deux partis en présence, les électeurs de la majorité, en distribuant habilement leurs votes entre plusieurs candidats, peuvent quelquefois frustrer la minorité de la part qui lui revient; d'un autre côté, s'ils s'exagèrent leur force réelle et éparpillent leurs suffrages, ils peuvent être privés de toute représentation. L'Angleterre a renoncé à ce système en 1885, après l'avoir pratiqué pendant dix-sept ans. Il a eu le même sort au Brésil, qui l'a essayé de 1875 à 1881, et en Italie, où il a fonctionné de 1882 à 1891. On ne le rencontre plus actuellement dans des élections législatives qu'en Espagne, en Portugal et dans l'île de Malte. M. Paul Laffitte le recommandait récemment encore, comme le plus facile à appliquer en France, mais simplement parce qu'il désespérait d'obtenir une réforme s'éloignant davantage des habitudes acquises.

Le vote limité restreint les pouvoirs de l'électeur : le vote cumulatif les amplifie. Dans ce système, que M. James Garth Marshall passe pour avoir trouvé en 1853, chaque électeur possède autant de suffrages qu'il y a de sièges dans la circonscription;

mais il peut les distribuer, comme il l'entend, entre les divers candidats. Dès 1850, le vote cumulatif fut partiellement introduit, pour l'élection de la législature, dans la colonie du Cap, — où, soit dit en passant, la représentation proportionnelle, sous une forme quelconque, va devenir plus nécessaire que jamais, en présence des rivalités de race suscitées ou ravivées par la guerre actuelle. — L'année 1870 le vit appliquer simultanément en Angleterre, pour le recrutement des comités scolaires, dans la Pensylvanie, pour l'élection des municipalités, et dans l'Illinois, pour celle de la législature. Depuis lors, il a été adopté, pour les élections législatives, en 1874 dans l'État de Buenos-Ayres; en 1884, au Chili.

On doit reconnaître au vote cumulatif plus d'élasticité qu'au vote limité et il se prête davantage à la représentation de plusieurs minorités. Mais il offre les mêmes inconvéniens, quand les partis se font illusion sur le chiffre de leurs adhérens ou ne parviennent pas à voter avec une discipline absolue. De plus, comme les suffrages ont une tendance à s'accumuler sur les noms les plus populaires de chaque liste, ceux-ci reçoivent un excédent de votes qui sont absolument perdus. On a corrigé cet inconvénient en rendant transférables les suffrages surabondans. L'électeur obtient le droit d'indiquer, soit par l'ordre dans lequel il inscrit les divers candidats sur son bulletin, soit par l'apposition d'un numéro ou d'une marque en regard de leur nom, quels sont ceux sur lesquels il désire répartir subsidiairement son vote, au cas où son préféré aurait déjà obtenu, dans le dépouillement, le chiffre de voix nécessaire pour être élu.

Le véritable inventeur de cette combinaison est un ministre danois, M. Andræ, qui le fit introduire, dès 1855, dans les circonscriptions de son pays élisant plus de deux députés. Chaque votant ne disposait que d'un suffrage, quel que fût le nombre de députés à élire, mais ce suffrage était transférable. Pour être élu, tout candidat devait réunir un nombre de voix égal au total des votes divisé par celui des sièges. Ce système n'était guère connu hors du Danemark, lorsque, en 1857, il fut repris sur une base plus large, — quelques-uns même disent conçu à nouveau, — par Thomas Hare, dont il a gardé le nom. Sa supériorité sur les combinaisons précédentes provient de ce qu'il supprime les pertes de suffrages et peut assurer à tous les groupes une représentation vraiment proportionnelle. Aussi, pendant un temps, les propor-

tionnalistes ne jurèrent plus que par cette formule. Néanmoins, en dehors du Danemark, où elle fonctionne toujours, elle n'a été appliquée aux élections législatives que dans l'État de Costa-Rica, depuis 1893, et dans la Tasmanie, depuis 1896.

On lui reproche de laisser encore une part au hasard : en effet, l'attribution d'un suffrage à tel ou tel candidat peut varier d'après l'ordre dans lequel les bulletins sortent de l'urne. De plus, quand le nombre des sièges est considérable et le corps électoral fort étendu, il exige des votans une appréciation trop approfondie de la valeur relative des candidats et menace de compliquer les opérations du dépouillement. Pour peu que les suffrages se disséminent, il risque de laisser un certain nombre de sièges sans titulaires, et alors, il faut recommencer l'opération, à moins de déclarer élus les candidats qui se rapprochent le plus du quotient exigé; ce qui est contraire aux règles d'une juste proportionnalité. La combinaison du système Hare, ou plutôt du transfert des suffrages avec le vote cumulatif, n'en offre pas moins le meilleur mode de votation proportionnelle, pour les élections des bureaux et des commissions, dans les académies ou les sociétés particulières, voire pour la nomination de corps politiques peu nombreux, chez les peuples qui n'auraient pas de partis nettement dessinés.

Partout ailleurs, quand il s'agit de se prononcer entre des partis, il y a lieu de distinguer, dans le scrutin, deux opérations qui restent confondues sous le régime majoritaire : la fixation du nombre de sièges qui revient à chaque liste, et la répartition de ces sièges entre les candidats de la liste. Le premier problème se ramène, pour chaque parti, à une règle de trois. On divise le chiffre des votes valables par celui des sièges à pourvoir. Le quotient de cette division est le mètre électoral, c'est-à-dire le chiffre de suffrages qui donne droit à un siège. Autant de fois chaque liste renfermera ce quotient, autant elle obtiendra de sièges. Ce procédé, en somme très simple, a été admis pour les élections législatives, au cours des dix dernières années, dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Zug, Saint-Gall et Soleure; dans le royaume de Serbie et dans l'État de Mendoza (République Argentine). Il fournirait l'expression la plus exacte de la proportionnalité en matière d'élections, si le nombre de sièges pouvait toujours être divisé proportionnellement aux contingens respectifs des partis. Malheureusement la pâte électorale ne se prête pas toujours à un découpage aussi régulier. L'opération laisse fréquemment un

certain nombre de sièges non pourvus. Supposons cinq députés à répartir entre 30 000 votans. Le parti A compte 11 000 suffrages; le parti B, 10 000; le parti C, 9 000. Le quotient, obtenu en divisant 30 000 par 5, est 6 000; chaque parti recevra donc un député. Que faire des deux sièges restans? On ne peut pas recourir à un ballottage et il ne servirait à rien de recommencer l'épreuve. Suivant qu'on est plus porté pour les intérêts de la majorité ou pour ceux de la minorité, on a proposé d'accorder ces sièges tantôt au parti le plus nombreux, tantôt aux partis qui comptent les plus fortes fractions d'électeurs non représentées. Dans l'exemple précité, la première solution donnerait donc deux sièges en plus à la liste A; la seconde, un siège à la liste A, qui offre un excédent non représenté de 5 000 suffrages, et un à la liste B, dont le déchet atteint 4 000. Or, ce sont là des dérogations au principe proportionnel; en effet, les trois premiers sièges ont été attribués au même chiffre de suffrages; les deux derniers le sont à des chiffres moindres et même, dans le second cas, à des chiffres inégaux. De plus, le premier système est une prime à la coalition artificielle; le second incite à la division exagérée.

Y a-t-il un moyen de réaliser l'unité du chiffre répartiteur? Un professeur de l'Université de Gand, M. Victor D'Hondt, a obtenu, en 1878, ce compteur perfectionné, par l'application du procédé suivant : Le total des suffrages accordés à chaque liste est divisé successivement par 1, 2, 3, et ainsi de suite; les résultats de ces divisions sont rangés par ordre d'importance, et le quotient qui occupera, dans ce tableau, un rang correspondant au chiffre des sièges à pourvoir sera le commun diviseur cherché (1). Il restera sans doute des excédens de suffrages qui seront perdus. Mais cet inconvénient ne peut s'éviter dans aucun système électoral, à moins de découper un député en fractions, et les proportionnalistes même les plus féroces ne peuvent recourir à cette

(1) Voici, — toujours en nous servant du même exemple (5 sièges et 30 000 votes valables), — le tableau de l'opération d'après la formule D'Hondt :

	A	B	C
(1)	11 000	10 000	9 000
(2)	5 500	5 000	4 500
(3)	3 666	3 333	3 000

Le cinquième quotient par ordre d'importance est 5 000. Ce commun diviseur assure deux sièges à la liste A, deux à la liste B, un à la liste C. — Il convient d'ajouter la règle suivante : quand le quotient, qui fournit le commun diviseur, se reproduit dans deux listes, il ne compte que pour l'une d'elles, — celle qui a le plus de suffrages. — Le cas, toutefois, est exceptionnel.

extrémité. L'essentiel, c'est que la solution se rapproche, autant que possible, de la proportionnalité parfaite et que, dans aucun cas, elle n'attribue à une liste un siège qui reviendrait à une autre.

Le système du commun diviseur a rallié la majeure partie des proportionnalistes. En 1885, la conférence internationale qui réunit, à Anvers, les principaux partisans de la réforme, adopta à l'unanimité, après un long débat, une résolution portant que, « réserves faites des nécessités de chaque pays, le système D'Hondt marque un progrès considérable sur les systèmes précédemment proposés et constitue un mode pratique et rigoureux de réaliser la représentation proportionnelle. » Restait cependant l'épreuve de l'application. Les Chambres belges l'ont introduit, en 1894, dans les élections communales, et il y a fonctionné avec plein succès, les calculs qu'il exige des scrutateurs n'étant complexes qu'en apparence. Au Tessin, il a fait l'objet d'une expérience peut-être plus décisive encore. Quand la représentation proportionnelle fut admise dans ce canton, en 1891, on y chercha le mètre électoral dans la division du chiffre des bulletins par le nombre des sièges, avec attribution des mandats surabondans aux plus fortes fractions non représentées. Comme le résultat laissait à désirer, on décida, en 1892, d'attribuer ces mandats au parti qui avait réuni le plus de suffrages. Cette fois encore les partis ne purent obtenir ce qui leur revenait. On reconnut alors que la proportion eût été mieux respectée si on avait appliqué le système D'Hondt, et c'est à celui-ci qu'on s'arrêta définitivement, avec une légère modification de forme, suggérée par M. le professeur Hagenbach-Bisschoff.

En ce qui concerne la seconde partie du problème, deux voies sont ouvertes : on peut reconnaître aux parrains de chaque liste, voire aux candidats qui déclarent se présenter ensemble, le droit de déterminer l'ordre de préséance entre les candidatures de leur parti. Ou bien on peut laisser aux électeurs le soin de régler cette préséance, soit qu'ils composent eux-mêmes leur bulletin, soit qu'ils apposent un numéro ou une marque de préférence en regard du nom de leurs candidats favoris. On a reproché, non sans fondement, à la première solution, d'enchaîner la liberté de l'électeur. Mais la seconde offre à son tour le grave inconvénient de laisser la désignation des élus qui représenteront chaque parti à la discrétion d'une poignée de mécontens ou même d'adversaires

politiques qui combineront leurs votes en vue de faire échouer les élémens les plus importans de la liste. Pour obvier à cet abus, on a proposé, comme moyen terme, d'abandonner aux parrains le soin de régler l'ordre des candidats, en réservant aux électeurs le droit de renverser cet ordre par leurs votes de préférence.

Un autre point controversé, c'est s'il faut ou non maintenir à l'électeur le droit de distribuer ses suffrages entre des candidats inscrits sur des listes différentes. On fait valoir, pour l'affirmative, que la loi ne peut pas contraindre un citoyen à se ranger dans un parti politique et que tout électeur doit avoir la faculté de choisir ses mandataires indépendamment de leurs opinions. En sens contraire, on allègue que l'élection est un choix entre des partis; que, si des candidats entendent se solidariser, l'électeur n'a aucun moyen de s'y opposer; que sa liberté, du reste, est suffisamment sauvegardée par le droit de présenter des listes différemment composées ou même des candidatures isolées. La loi, que vient de voter la Chambre belge, tranche la question en n'accordant à chaque électeur que la faculté de voter pour une liste et éventuellement pour un candidat déterminé de cette liste; elle est partie du principe que nul n'a droit à plus d'un mandataire, et qu'en votant pour un candidat qui a accepté de figurer sur une liste, on vote implicitement pour cette liste elle-même. Quelles que soient les solutions qu'on adopte sur ces différens points, elles n'affectent en rien le principe même de la représentation proportionnelle. Si j'en ai parlé ici, c'est surtout afin de montrer que la réforme est entrée dans sa période d'application pratique et qu'elle ne s'y est heurtée à aucun obstacle dirimant.

V

La conclusion qui semble se dégager de cette étude, c'est que la représentation proportionnelle, sans être une panacée, — il n'y a pas de panacée en politique plus qu'en médecine, — rectifiera le mécanisme du gouvernement parlementaire, en assurant à chaque groupe assez nombreux d'électeurs une part de mandats en rapport avec sa force numérique et en supprimant la fiction qui, sous le régime majoritaire, fait des élus les mandataires de la minorité aussi bien que de la majorité. Il serait téméraire de s'imaginer que, du jour au lendemain, elle fera régner, dans les

élections, les mœurs idylliques prédites par certains de ses apologistes; mais elle y introduira certainement un élément de pacification et même d'honnêteté. Elle permettra aux partis de se faire représenter par leurs meilleurs candidats et aux candidats d'apporter plus de franchise dans leur attitude électorale.

Sous le régime majoritaire, la différence numérique des partis est-elle faible? C'est la guerre à outrance. Est-elle forte? C'est l'apathie du corps électoral. La représentation proportionnelle fera pénétrer la lutte jusque dans les circonscriptions les plus inféodées à certains partis, mais elle enlèvera partout à cette lutte le caractère d'âpreté qu'engendre l'importance exagérée de l'enjeu. Elle garantira les droits de la majorité vraie, en empêchant le triomphe abusif d'une minorité favorisée par les hasards des scrutins. Elle donnera plus de fixité à la possession des sièges; il est même possible qu'elle ralentisse les modifications dans la distribution des partis au sein des assemblées, mais elle mettra ces modifications en correspondance avec les mouvemens réels de l'opinion, et elle agira comme un balancier pour régulariser les oscillations du pouvoir. Elle amènera parfois la multiplication des groupes, mais elle affaiblira l'esprit de parti, qui est le principal obstacle à leur entente, et tendra à faire prédominer la politique de transaction sur la politique de combat. De pareilles perspectives ne sont peut-être pas pour plaire à tout le monde, elles ne peuvent que réjouir ceux qui souhaitent de relever l'autorité des institutions parlementaires, parce qu'ils y voient, malgré tout, la meilleure garantie de la liberté.

Malheureusement cette réforme se heurte à un obstacle plus grave que les scrupules des théoriciens : l'indifférence, voire l'hostilité de ceux qui ont précisément la charge de la réaliser, Les parlementaires sont au premier rang pour découvrir les vices de leur régime électoral. Mais tous les parlemens se ressemblent en ce qu'ils ne sont jamais pressés de modifier l'organisation dont ils émanent. Il est assez naturel que les chefs de parti regardent avec défiance une innovation de nature à relâcher les liens de la discipline parmi leurs adhérens. Quant aux nombreux députés qui doivent souvent à leur mandat la meilleure partie de leur prestige, ils se rendent compte que les sacrifices, exigés par ce bouleversement électoral, s'opéreront sans doute à leurs dépens, et ils n'ont, en général, aucun goût pour le rôle de Curtius. Hors du parlement, il y a bien la presse, ensuite tous ceux qui s'occupent

de politique et qui pourraient agir sur leurs élus. Mais la plupart des esprits affairés trouvent déjà la vie trop complexe et se refusent systématiquement à l'effort de réflexion qu'exige cette introduction d'une idée nouvelle dans la routine de leurs habitudes électorales. S'ils sont du parti qui détient le pouvoir, ils se préoccupent avant tout de l'y maintenir; plus sa majorité est factice, plus ils sont hostiles à toute mesure qui pourrait accroître les forces de l'opposition. Les minorités, à leur tour, ne visent qu'à l'emporter par les vieilles méthodes, quand elles ne s'imaginent pas faire acte de patriotisme en refusant de travailler à l'affaiblissement d'une arme qu'elles comptent bien retourner contre leurs adversaires, le jour où elles deviendront majorité à leur tour.

En réalité, il n'est aucune opinion sincère qui ne gagnerait à trouver dans le régime représentatif plus de précision et d'équité. « Le principe que je défends, écrivait Stuart Mill, n'est ni tory, ni whig, ni radical; il mérite de figurer au programme de tous les partis qui préfèrent à une série de succès fortuits un triomphe toujours fondé sur les principes de la justice. » Là est à la fois le mérite et la faiblesse de la représentation proportionnelle. Ce n'est pas seulement dans la politique active qu'on doit se faire violence pour échapper aux préoccupations de parti. Ici, il y a, en outre, à lutter contre des habitudes qui répondent à deux de nos instincts ancestraux les plus enracinés : — l'amour de la guerre, qui nous fait chercher dans une élection les émotions d'une bataille; — la passion du jeu, qui nous fait préférer au fonctionnement régulier d'un distributeur automatique le tout ou rien de la loterie majoritaire. Et pourtant, nous devons bien nous pénétrer de cette vérité : aucune réforme du régime représentatif ne sera sérieuse et durable, si on ne la poursuit en dehors de tout esprit de parti, dans une intention de pacification sociale, et selon les principes de la justice distributive.

Cte Goblet d'Alviella.

LE DOGE MAUDIT

LA CONTRE-LÉGENDE DE MARINO FALIER

1355

I

On est au vendredi 17 avril 1355, sur la Piazzetta de Venise, devant le vieux palais ducal, dont la façade, byzantine alors, va se transformant depuis un demi-siècle, et, — pour un demi-siècle encore, — subira dans toutes ses pierres l'enfantement du gothique.

Des lignes de gardes, des citoyens armés tiennent en respect le populaire autour du mystérieux édifice, dans lequel voisinent ou se superposent la chambre du Majeur Conseil, la chambre des Dix, la chambre des Trois, l'appartement du doge, les salles d'interrogatoire et de torture, les prisons inférieures et les prisons supérieures, caves et greniers de la justice Seigneuriale, Puits et Plombs, reliés ensemble par un escalier secret où, à mi-étage, est encastrée la cellule sans lumière du bourreau.

Il y a maintenant vingt-quatre heures que des apparitions saisissantes se succèdent, au niveau de la seconde colonnade extérieure du palais. Avant le jour qui va s'écouler, toute une nuit déjà et tout un jour ont duré, à tenir l'assistance, les pieds rivés au sol, la bouche béante, l'effroi dans les cœurs, les yeux en l'air.

C'est que les fûts des colonnes palatiales, roux ou gris, de

marbre neuf ou pillé dans l'antiquité, sont pour lors une forêt où, sans discontinuer, l'on pend des hommes aux chapiteaux, sous les rigides feuillages de vigne ou d'acanthe, et sous les colombes alternativement sculptées.

Le spectacle des pendaisons a commencé le jeudi, par Isarello, patron de navire, et son beau-père le maître-maçon Calendario, subitement interrompu ainsi dans son travail de réédification du palais. Les faces toutes bleues, les corps très longs, ils pendent encore, entre les deux colonnes rouges, sous la loggia où chacun se rappelle comment le doge souriait si récemment, en s'y accoudant, pour la fête du Jeudi Gras. Ils gardent aux dents le bâton mis là pour les empêcher de rien articuler, quand les aides de l'exécuteur les ont traînés devant le public. Que craignait-on de ces deux-là, dans ce moment de la mort où les pires ne font plus le péché de mentir? Qu'avaient-ils de vrai à crier, peut-être ?

Les gens de l'arsenal et du port, qui grouillent sur la Piazzetta, reconnaissent, au fur et à mesure, ceux des leurs que l'on hisse par le cou : marins, calfats, cordiers, nus sous la blouse de laine serrée aux reins et sans manches, ayant des tresses de toile autour de leurs jambes, et tels encore que les premiers matelots de la puissance romaine au temps des guerres puniques. Les citadins aussi, les marchands, à leur tour, voient le nœud coulant faire affreusement tirer la langue à un notable de la Merceria, banquier-changeur qui, comme eux, porte le pourpoint à doubles manches, des poignets en poil de loup, des bas très ajustés, de longues chaussures de feutre à pointes relevées.

Dans ce concours de peuple, où l'odeur de fièvre sort des haleines, une femme parfois, sous le voile couleur de safran ou d'indigo dont son visage est encadré, défaille de fatigue et d'horreur, avec un regard fixe, tourné toujours vers le gibet cependant, pour voir encore. Ou bien, dans un groupe de jeunes clercs, le trouble est extrême, parce que l'on va pendre un apprenti notaire, et ensuite le scribe de la Table des Lombards, bien reconnaissables par les longs cheveux roulés et retroussés aux extrémités qui leur font des têtes en forme de champignons bruns.

Chose digne de remarque : il n'y a eu de bâillon que pour Isarello et Calendario, les deux premiers exécutés de la veille. Depuis ce temps-là, tous les condamnés, contre lesquels on procède ostensiblement sous la colonnade, ont la liberté de crier. Et, jus-

qu'à l'instant de râler dans le saut final, ils crient tout simplement qu'ils ne veulent pas qu'on les pende, ou encore telle autre affirmation que la Seigneurie aura prévu ne pouvoir être déplacée ni nuisible.

A présent, d'arcade en arcade, les cadavres espacés ont, de leur grimace uniforme, complété en quelque sorte l'architecture; et, devenus immobiles, lourds et froids, ils font corps avec la pierre.

Tandis que l'heure passe sans que rien de nouveau se produise dans la perspective, nul, sur la place, ne songe à se retirer... Les oreilles cherchent à saisir on ne sait quoi de caché au fond du silence...

Soudain, le soleil de Venise, en son coucher, allume d'écarlate le ciel et les lagunes : tout devient rouge. Et surgit alors au balcon, brandissant un glaive d'où le sang dégoutte, un des Trois, chef des Dix, qui vocifère : « Regardez tous! Il a été fait justice du traître! »

Dans le même moment, la porte du palais est ouverte à la foule, qui s'y précipite, anxieuse de savoir de quel traître il s'agit. Elle traverse la cour intérieure, gravit à sa droite le vieil escalier découvert, en atteint le sommet; et là, sur l'endroit même où, une demi-année auparavant, Marino Falier a juré la Promission Ducale, elle le reconnaît décapité, lui, cinquante-cinquième doge de Venise, lui, Monseigneur, Messer le Doge!... Le tronc gît dans le manteau de velours cramoisi. Un drap d'autel en damas blanc saigne encore d'avoir reçu la tête qui, dépouillée de la couronne, calée à présent contre les pieds, énigmatique, est debout comme un monstre, au ras de la dalle.

Sur ce palier tragique va commencer de naître la légende, au gré des suppositions ignorantes ou des hâbleries.

Les Mémoires laissés par les contemporains ou les époques suivantes énonceront des renseignemens parfois contradictoires, jamais de détails probans.

Tous sont d'accord que Marino Falier fut accusé d'avoir tramé, avec des agitateurs vulgaires, le massacre entier de la noblesse vénitienne. Mais par quel mobile? Les uns croient à l'ambition du pouvoir absolu. D'autres inclinent vers l'idée maîtresse d'une vengeance à satisfaire. On raconte généralement qu'un jeune gentilhomme, nommé Michele Steno, ayant, dans la griserie du Jeudi Gras, fait une inscription murale contre les mœurs de la doga

resse et la complaisance de son époux, ce dernier aurait conçu la plus féroce des haines envers toute la caste des juges, qui n'avaient point frappé l'insulteur de la peine de mort. Quelques chroniqueurs, dans la difficulté d'expliquer en une manière assez plausible l'intention prêtée à Marino Falier, ont argué d'un « souffle diabolique. »

Cent cinquante ans après l'événement, quand le vrai et le faux, le naïf et le mensonger, le possible et l'absurde se furent fondus ensemble sous la patine du temps, le grand historiographe vénitien Sanudo composa le récit qu'ont reproduit en France le Père Laugier, Daru, Galibert, etc. Il s'agit toujours d'une espèce de projet infernal, qu'une mixture d'ambition et de fureur conjugale aurait inoculé dans les veines du doge.

Dans la littérature internationale, lord Byron, Hoffmann, Casimir Delavigne; dans la peinture, Eugène Delacroix notamment, ont encore déformé la légende en lui prêtant les aspects de leurs imaginations.

Puis, la critique historique, dans l'endroit qui nous occupe, a récemment déblayé un peu la poussière des siècles. De nombreux points ont été mis en lumière par les publications de M. Cecchetti, par les éminens travaux de M. Molmenti et ce qu'il a réuni dans son livre : *la Dogaressa di Venezia*. Enfin, tout particulièrement, M. Vittorio Lazzarini, le savant archiviste de Padoue, dans ses recherches poussées si loin sur Marino Falier, a établi des faits curieux ou rectifié des erreurs matérielles.

Mais, aujourd'hui encore, ce qu'on pourrait appeler le loyalisme vénitien ne profère aucun doute, malgré les bizarreries réapparaissant, sur le bien fondé de la condamnation de 1355.

A quel titre, cependant, la mort de Marino Falier rencontre-t-elle à travers les âges, auprès de l'historien, du poète, du dramaturge, du peintre, un privilège d'intérêt non reconnu à d'autres doges, les Candiano, les Michieli, qui, assaillis par le feu et le fer des séditions jusqu'au fond de leur palais ducal, succombèrent dans un égal prestige de décor, éclaboussant aussi de leurs blessures l'hermine et la pourpre dont ils étaient revêtus ? N'est-ce point parce que l'on se représente, au sujet de Marino Falier, qu'un tribunal a siégé, écouté, parlé, statué, enfin apposé, sur un ordre de mort, le sceau de la réflexion humaine ?

Où sont les preuves que le doge a conspiré ?

Officiellement, le public n'a jamais rien su, que les paroles

affirmatives jetées par un héraut improvisé, le 17 avril 1355, du haut d'une terrasse, dans la tombée du jour.

L'administration de Venise, — toujours si soigneuse de ses archives qu'elle possède aujourd'hui plus de quatorze millions de pièces, à partir du IXe siècle, — n'a pas conservé le procès Falier. Bien mieux, à la date où les recueils devraient présenter la sentence, on constate que cette lacune est volontaire. Le blanc de la page porte cette mention: *Non scribatur*. On a émis l'hypothèse que l'affaire aurait donné lieu à un livre spécial, ayant disparu ensuite par le hasard de quelque incendie. Cela ne revient-il pas à dire qu'en ce cas les matières d'une pareille cause faisaient deviner, d'avance, leur affinité avec le feu et le danger de les héberger pour les registres traditionnels?

Mais l'obscurité ainsi voulue est augmentée encore, moins d'un an après l'exécution de Falier, par une décision du 13 janvier 1356, où le Conseil des Dix, outre une amende de mille ducats d'or, condamne à perdre pour toujours tout office, part de conseil et bénéfice dans la Commune quiconque proposerait, ou seulement approuverait de remettre en cause n'importe laquelle des sentences relatives à la conjuration. Neuf ans plus tard, l'affaire sans doute ne se résignant toujours pas à rester au cercueil, une nouvelle mesure intervient, le 8 janvier 1365, qui édicte la confiscation des biens contre tout citadin, ou proche, ou allié, ou ami des conspirateurs, qui tenterait de faire revenir sur le jugement de 1355.

Enfin, le 16 décembre 1366, — il y a onze ans que Marino Falier a été enseveli, et que, sur sa pierre, on ajoute des pierres pour écraser son souvenir, — le Conseil des Dix examine la question de supprimer l'effigie du condamné, dans la frise où, en salle du Majeur Conseil, elle figure à son rang chronologique. Ser Andrea Gradenigo (le nom de Gradenigo va se présenter souvent) opine pour qu'on réduise le tableau en une tête pendante, coupée au cou. Mais la majorité, ne se solidarisant pas alors avec l'acharnement qui veut orner d'un trophée si sauvage les murs du palais, ordonne qu'un voile portera cette inscription : « Ici est la place de Marino Falier, décapité pour ses crimes. »

Personne désormais ne sera plus offusqué par la vue de celui-ci... ni obsédé, peut-être, — car toujours un regard de portrait se croise fixement avec celui qui le regarde. Tous les autres doges seront là, avec leurs visages glabres, barbus ou mousta-

chus, tous : les doges déposés même, les doges chassés, les doges massacrés par la volonté de Venise, au nombre desquels Obelario, décapité aussi comme traître. Et à ceux dont on a légalement arraché ou brûlé les yeux, suivant le droit rapporté de Byzance, à ces cinq-là, le pinceau aura rendu de fausses prunelles brillantes, dans cette galerie, pour y animer leurs physionomies éteintes. Mais un seul, sur les traits de qui nous voudrions bien épeler un peu de son destin, l'unique Marino Falier, après avoir été rayé du nombre des vivans, va, autant que le peut la persécution posthume, être effacé du cortège des morts. Dorénavant, on aura supprimé son spectre même. Que le diable, — dont certains prétendent, faute de meilleure raison, qu'il a dû être l'agent, — que son compère le diable, avec l'âme garde l'image, qui plus jamais ne soit peinte, en expiation de crimes « qui ne soient pas écrits ! »

II

A notre époque, quand le voyageur débarque sur la Piazzetta, il peut, en ce paysage de pierres ouvragées, discerner celles qui n'ont point bougé depuis le 17 avril 1355 : les deux piliers de granit ont dominé les choses de cette journée, de toute leur situation d'ancêtres. Si la façade actuelle du palais ducal n'avait pas alors achevé d'acquérir la sculpture gothique de ses chapiteaux, ni l'affilement de ses arcs, ni l'ajour des entablemens en dessin de trèfles à quatre feuilles, on lui voit du moins, — neuvième et dixième parmi les colonnes grises, — les deux colonnes rouges entre lesquelles furent pendus Isarello et Calendario. Au fond, à gauche, se dressent le campanile dont les fondemens étaient refaits en 1329, et, à droite, Saint-Marc consacré en 1085. A mi-hauteur du flanc de cette église, on aperçoit, dès le crépuscule, une veilleuse brûlant devant une madone. L'attention est requise par la douceur chrétienne dont elle étoile pauvrement l'édifice aux formes massives de mosquée qui, à son fronton, montre alors de profil les chevaux de Lysippe attelant leur bronze en quadrige païen.

Qu'importe si cet ex-voto, comme disent les uns, commémore « la bonne âme du petit boulanger, » injustement condamné en 1507, ou s'il répare la condamnation aussi injuste, en 1611, de Giovanni Grassi ! La lueur expiatoire, sur cette même Piaz-

zetta où furent proclamés le crime et la mort du doge, brille, d'après l'expression populaire, pour « un Mort-Innocent. »

C'est déjà de quoi mettre un peu plus à l'aise celui qui objecte que, pour démontrer la culpabilité de Marino Falier, il ne suffit pas qu'un pouvoir politique en ait décrété irrévisible le procès, après l'avoir créé invisible.

Mais, de plus, nous avons trace que, dès mai 1355, au delà des confins de la République, là où l'incrédulité pouvait s'exprimer sans péril, elle ne fut pas muette.

Au cours du mois qui suivit le drame du palais ducal, l'empereur Charles IV d'Allemagne, alors à Pise, manifesta avec cynisme le sentiment qu'il s'y fût agi, non pas même d'une erreur, mais d'un crime judiciaire. Les Pisans ayant dirigé contre lui une émeute, il s'était empressé d'en déclarer responsable le Conservateur de leur république, et avait fait décapiter ce dernier, sur le témoignage d'ennemis personnels. Aux représentations de l'ambassadeur de Venise, l'empereur répondit avec un rire goguenard: « En vérité, Venise fait une chose, et moi, je devrais m'y prendre autrement!... » L'ambassadeur, en relatant ce trait dans une lettre du 21 mai 1355 au nouveau doge, ajoute: « J'ai répliqué comme je le devais, pour Votre Honneur. » C'était le doge Gradenigo, que, de la sorte, il y avait eu lieu de défendre.

On a retrouvé aussi une vieille complainte où est noté le cas « affligeant de Marino Falier, qui d'un seul morceau en fit deux, » partageant le trépas d'une quantité de gens « tous innocens et ignorans du délit. »

Certes, le plus important serait d'avoir les textes qui, précisément, ont été détruits : la déposition des dénonciateurs, les procès-verbaux de la torture où des accusés furent mis, l'interrogatoire du doge par la commission de quatre membres, le rapport qui en résulta pour l'assemblée générale des juges devant laquelle il ne comparut pas.

A défaut de ces élémens de première qualité, il faut se rabattre sur ce que l'on peut savoir des circonstances contemporaines et des personnages directement intervenus dans l'affaire. Pour ceux-ci, accusateurs ou accusés, en tenant compte de leur direction de vie jusqu'à la veille, et de leurs aboutissemens au lendemain, on a quelque chance de reconstituer la ligne qu'ils ont dû suivre pendant les heures tout à fait sombres, sous la voûte de mystère.

Enfin, reliant des concordances par un fil d'induction, si ce n'est pas ici fixer authentiquement l'épisode, ce sera du moins vouloir substituer un essai rationnel de légende à une légende en trop de sujets déraisonnable.

III

Le doge Andrea Dandolo étant mort le 7 septembre 1354, personne, parmi les grands vieillards de Venise, ne devait se croire plus fondé à être promu au premier rang que Giovanni Gradenigo.

Déjà, dès la fin du siècle précédent, Pietro Gradenigo, en remplaçant Giovanni Dandolo, avait jeté la base de cette tradition successorale entre Dandolo et Gradenigo. Le crédit des Tiepolo, rivaux jusque-là des Dandolo pour le partage du trône, fut détruit à cette époque dans une bataille de rues, par l'effort de ce Gradenigo Ier. Le même avait pris l'initiative du coup d'État auquel se prêta volontiers le conseil souverain qui avait, chaque année, à se faire élire par le suffrage populaire à deux degrés. Un beau jour, à la veille d'une expiration de pouvoirs, Pietro Gradenigo fut le bienvenu en proposant de voter que désormais les membres de l'assemblée actuelle et leurs descendans constitueraient la seule noblesse gouvernementale. D'où la situation, pour le nom de Gradenigo, d'être comme le drapeau, disons le gonfalon, des principes les plus aristocratiques.

Depuis 1328 jusqu'à 1354, on n'a nommé que trois doges : Francesco Dandolo, Bartolommeo Gradenigo, Andrea Dandolo. Les bénéficiaires de ce dualisme ont constamment réussi à écarter les autres maisons, même celles déjà ducales. Le tour d'un Gradenigo est évidemment revenu, surtout aux yeux du chef présent de cette famille. Voici douze ans que l'excessive durée du règne d'Andrea Dandolo fait attendre Giovanni Gradenigo, qui maintenant ne saurait souffrir la perspective d'un ajournement, ayant soixante-quinze ans d'âge.

Le peuple l'appelle sans révérence : « Grand nez. » Il passe pour très avare. Un vieux manuscrit, caractérisant la race de chaque noble, dit que dans celle des Gradenigo l'on est « un peu argumenteur. » Comme feu Andrea Dandolo, qui avait pris récemment le bonnet de docteur à l'Université de Padoue, comme Marco Corner, qui aspire également à être doge, Giovanni Grade-

nigo a cultivé le droit, dont il est lauréat. Il appartient ainsi à l'école des politiciens, qui, de plus en plus, tend à s'armer d'autres forces que de la rudesse guerrière. A l'instar des Dandolo, dont le plus récent représentant cultivait les Muses, il mène le parti qui se tourne vers l'aube de l'art et des belles connaissances; il préconise la paix, par un goût fréquent chez ceux dont la situation bien assise n'a plus qu'à perdre aux fortes secousses de l'État.

Tout autre apparaît le type de Marino Falier.

Non pas au point de vue de l'antiquité de noblesse, car, comme les Gradenigo, il descendait d'un des douze tribuns qui, six siècles auparavant, avaient proclamé le premier doge de la Venise s'élevant sur les eaux. Sa richesse personnelle aussi lui avait permis d'acquérir en terre ferme le titre de comte de Valmareno, — avec château fort, vallée, villas, serfs, vassaux, impôts, honneurs et juridictions féodales. Mais, dans sa carrière, il représentait plutôt les aspirations de ce que l'on nomme aujourd'hui « un colonial. » Autrefois capitaine des galères de Constantinople et de la Mer-Noire pour y escorter les bateaux marchands, puis gouverneur à Négrepont, légat dans l'île de Candie, il avait payé de sa personne au loin, un peu partout où l'essor du commerce vénitien avait à s'assurer d'un passage, d'un relais ou d'un asile. A plusieurs reprises, désigné comme Sage des Ordres, il s'y était employé aux mesures favorisant la navigation, la sécurité du Golfe, les affrétemens de navires jusque vers les Flandres. Brasseur d'affaires à son propre compte, on saisit sa participation dans de nombreux contrats relatifs à des cargaisons de blé, de bois, de drap, d'épices, et encore d'alun, dont la production était alors monopolisée en Syrie et qui s'importait avantageusement pour la teinture, la conservation des peaux, et la solidification des plâtres. Entre temps, Marino Falier s'était distingué dans les choses de la guerre, comme provéditeur contre le seigneur de Vérone, et au commandement supérieur des armées de terre devant Zara rebelle. Il avait été une quinzaine de fois podestat, à Trévise, à Serravalle, à Chioggia, à Padoue et en Dalmatie. Puis, aussi, dans Venise, on l'avait nommé un des Trois, chef des Dix. Le grand âge venant, — en 1354, il avait dépassé soixante-dix ans, — Marino Falier s'était tourné vers le métier des ambassades; mais, à diverses reprises, c'est encore pour l'expansion commerciale de Venise qu'il part négocier. Auprès de Clément VI, il sollicite pour les Vénitiens l'ouverture d'Alexandrie d'Égypte et des terres

du Soudan. Près des Génois, quand il est délégué pour traiter de la liberté de la Mer-Noire, on insère dans sa nomination qu'il est choisi, en considération de l'influence qu'exerce sur les débats « la personne de l'ambassadeur. »

Dans Falier et dans Gradenigo, dans ces deux vieillards, deux longues politiques se trouvaient donc en présence.

Le 11 septembre 1354, jour de l'élection, Giovanni Gradenigo n'ignore pas qu'il est question de porter contre lui Marino Falier, puisque ce sont évidemment les partisans de ce dernier qui viennent de faire pourvoir au cas où le nouveau doge serait absent de la ville au moment de la proclamation du résultat. Mais, précisément, puisque, à cette heure, Falier accomplit une mission auprès du pape, en Avignon, il est loin de pouvoir jouer ou déjouer des intrigues.

Cependant, l'élection comporte toujours une part d'aléa par les conditions mêmes de sa pratique : on va verser dans l'urne autant de petites balles qu'il se trouve de nobles réunis au Grand Conseil, environ cinq cent cinquante. Parmi elles, il y en aura seulement trente dorées, les autres étant blanches. Les trente nobles qui auront mis la main sur des balles d'or vont gagner une salle voisine, y puiser de nouveau dans une urne où il y a vingt et une balles blanches et neuf dorées. Alors il ne restera plus que neuf électeurs, désignés par le hasard, pour procéder au premier scrutin. Ceux-là vont élire quarante électeurs, transitoires aussi, après lesquels trois ballottages s'intercaleront encore entre trois élections d'électeurs s'éliminant successivement. On comprend que cet arrangement si compliqué a pour but, autant que possible, de décourager la brigue et de mettre l'incertitude sur ceux auxquels ce serait le plus urgent de se recommander. Lorsque le choix final aura désigné les électeurs immédiats du doge, pour que ces derniers reflètent exactement, dans ses intentions, la majorité des cinq cents et quelques qui sont leurs pairs, encore faut-il que, tout au début, le destin n'ait point trop spécialement favorisé le parti de la minorité. Les neuf premiers électeurs, en effet, issus d'une pure loterie, auront pu profiter de ce que c'étaient eux qui ouvraient la porte des scrutins pour ne faire entrer que leur monde.

Quand les quarante et un électeurs ducaux, appelés à donner un successeur à Andrea Dandolo, furent en conclave, chacun, sur appel, vint déposer le bulletin où était écrit le nom qu'il propo-

sait. Le bureau constata qu'il y avait quatre candidats. On en voit distinctement trois. C'était Marino Falier ; c'était évidemment Giovanni Gradenigo ; c'était probablement aussi un autre futur doge, Marco Corner, ayant déjà soixante-dix ans, et qui luttera jusqu'à quatre-vingts ans avant de pouvoir faire enfin accepter sur le trône avec lui la première dogaresse plébéienne ; car, dans l'intervalle, à l'élection de 1361, sur laquelle des indiscrétions transpirèrent, le nom du même Corner vient en concurrence avec un Gradenigo, encore (Pietro) et un Dandolo, toujours (Bernardo). Il sera intéressant de retrouver Marco Corner avec Giovanni Gradenigo au premier rang de ceux qu'on désigne comme ayant suscité devant le reste des nobles l'accusation contre Falier.

Dans l'épreuve préparatoire, celui-ci fut proposé par vingt-sept suffrages. Moralement, il était déjà nommé, puisqu'il n'en avait besoin que de vingt-cinq, au tour décisif. Cependant, selon la règle, on tira au sort pour savoir sur quel candidat l'on voterait d'abord. Le nom de Marino Falier sortit. On alla aux voix ; et, par la force du succès assuré, il en rallia encore huit de plus. A quatre heures de l'après-midi, il était élu par trente-cinq votans sur quarante et un. Il avait rencontré six irréconciliables. Retenez ce chiffre : quand, quelques mois plus tard, un tribunal extraordinaire se réunira pour juger le nouveau doge, les trente-sept membres (juges de droit ou nobles recrutés) comprendront six membres du corps électoral qui venait de procéder à l'élection, rien que six. Et cette coïncidence de chiffres suggère la pensée qu'à l'instant suprême, l'on aurait su à qui s'adresser pour ne point tomber sur des amis de l'accusé.

Les quarante et un votans à l'élection de Falier ont compté un Dandolo (Simone) qui, selon toute apparence, n'a pas dû être favorable au retour d'une dynastie retirée depuis deux cent cinquante ans de la prétendance, après les doges Vitale Falier et Ordelaffo Falier : on retrouvera bientôt Simone Dandolo siégeant à la *junte* de condamnation. Parmi les quarante et un, figure aussi un Gradenigo : a-t-il voté pour ou contre son parent Giovanni ? Il y a tel petit cousin dont il ne faut jamais être sûr. Aussi, au prochain tribunal qui tuera Falier, le vieux Giovanni lui-même viendra représenter les Gradenigo ; étant du nombre des dénonciateurs, il y sera aussi des juges. Et, dès que Falier n'aura plus de tête, Giovanni Gradenigo deviendra doge, ayant déjà six mois de plus que

ses soixante-quinze ans de candidat malheureux, et se trouvant à quinze mois seulement de la mort; mais celle-ci, du moins, lui verra la couronne ducale en le venant prendre dans son lit. Quant au reste de la liste des électeurs, où il y a un Morosini, un Soranzo, un Contarini, de maisons déjà ducales, et un Celsi, un Venier, un Mocenigo, etc., dont les races s'apprêtent à monter sur le trône, tous ceux-là ont pu prendre un malin plaisir à nier par leurs votes le principe de succession qui, censément, appellerait un Gradenigo lorsque meurt un Dandolo, et réciproquement. Mais on ne tardera pas d'apprendre à cette noblesse ce qu'elle risque à être frondeuse, puisque cela fait qu'elle tombe ainsi sur un doge du diable, dont le but, qu'on démontrera, n'aura été que de la massacrer tout entière.

IV

Trois semaines environ après son élection, Marino Falier, revenu d'Avignon, effectuait son entrée solennelle dans Venise, le 5 octobre 1354.

Ici se place une circonstance très singulière qu'attestent les plus valables documens : une chronique presque contemporaine rapporte que, par la faute d'une nuée dont s'obscurcit l'atmosphère, il advint que le défilé du doge commença « entre les deux colonnes, » lieu noté d'infamie pour être celui du supplice des malfaiteurs. De plus, une lettre que Pétrarque écrivait de Milan, dans la semaine même de la décapitation de Falier, indique que ce dernier était entré au palais du pied gauche, *sinistro pede*. En essayant de comprendre les péripéties qu'on peut savoir de cet événement, comment n'y pas voir une première intention de lèse-majesté ?... surtout lorsque, à très bref délai, il va se produire un acte bien caractérisé d'outrage volontaire.

La scène doit s'évoquer ainsi : Marino Falier approche, porté dans la splendeur du *Bucentaure*, ayant à ses côtés deux conseillers ducaux en robe de pourpre, la délégation de douze citadins, les trois damoiselles en blanc et le Noble venus au-devant du nouveau doge en courriers. Une quantité de seigneurs, se joignant à l'escorte d'honneur, sont montés à l'escale de l'île Saint-Clément. Une flottille pavoisée entoure la nef dorée qui, noyant dans un brouillard d'automne le reflet de ses sculptures, nage de ses deux cents rames vers le palais ducal... Le *Bucentaure* a main-

tenant doublé Saint-Georges-Majeur, qu'en raison de sa sombre flore l'on appelle encore l'île des Cyprès. Le débarquement doit se faire à l'embouchure du rio du Palais, au pont de la Paille, où stationnent les quatre autres conseillers ducaux, et avec eux tout le Collège : les Dix, les Sages-Grands, les Sages de Terre-Ferme, les Sages des Ordres, les chefs de la Quarantie Criminelle, confondant leurs simarres violettes avec la masse rouge des sénateurs... Mais le *Bucentaure* dévie un tout petit peu de sa direction, égaré, dit-on, par la brume. Qu'importe ! Si les yeux ne peuvent servir, il y a, pour avertir, guider, détromper, le brouhaha de chaque part, — on est si près les uns des autres, à quelques brasses, — il y a l'appel entre les embarcations et la rive, d'où l'on a entendu la cadence des avirons s'approcher, puis se taire... Or, les dignitaires, rassemblés dans l'attente, ne courent pas empêcher une abominable erreur, quoique l'augure sous lequel le nouveau doge de Venise est en passe de se dégrader ne puisse être en oubli à l'esprit vénitien.

Depuis bientôt deux siècles, à cette époque, l'on enseigne aux enfans comment la République décida de transformer l'entre-colonnes en espace maudit, par une malice farouche, — qui va donc avoir une seconde édition. C'était, paraît-il, après avoir promis telle récompense que demanderait celui qui, sans accident, aurait redressé vers le ciel ces gigantesques piliers de granit, rapportés de Palestine, sur lesquels on a mis en pendans le lion ailé et la statue de saint Théodore avec son crocodile de pierre. L'entrepreneur ayant réclamé la licence de tenir, entre eux deux, le jeu public interdit partout ailleurs, le gouvernement, pour tenir sa parole tout en y manquant, aurait édicté qu'à l'avenir, sur le sol concédé, se pratiqueraient aussi des exécutions capitales. En conséquence de quoi, tout bon Vénitien, de père en fils, pour ne point mettre le pied là, faisait un écart, sous l'éperon du proverbe : « Garde-toi de l'entre-colonnes. »

Il n'est point de brouillard qui tienne pour justifier que Marino Falier ait été conduit à l'intronisation par le chemin des gémonies. Celui-ci a pu, avec ses compagnons de traversée, ne pas se reconnaître d'abord, si l'air était absolument opaque. Mais le cortège des arrivans, après le temps de se constituer, ne se sera pas mis en marche sans avoir été reçu par les corps de l'État. Ont-ils obéi à un mot d'ordre, subi un entraînement ? Parmi eux est la responsabilité, puisque, demeurés à terre, ils tenaient, de

leurs pieds mêmes, la sûre connaissance des lieux. N'avoir point préservé la République, dans sa représentation vivante, d'assumer le mauvais présage, cela ne signifierait-il pas que, pour certains, le doge ne fût qu'un faux élu, en qui Venise n'eût à se reconnaître?... Si Marino Falier s'est aperçu de ce qui s'accomplissait, il est sans doute trop tard, et puis, il ne pense pas à comprendre : le mouvement l'emporte au palais, du palais à l'église, où déjà il monte à la tribune de marbre, sur la droite du chœur. Il est là pour désigner aux acclamations du peuple sa face rasée de consul, telle que l'ont conservée, en cachette, jusqu'à nos jours, une bulle de plomb à son signe et l'enluminure d'une majuscule d'ancien manuscrit... Mais la nouvelle du début funeste court sous les arceaux; et la foule aperçoit, au-dessus du masque dominateur de Falier, une sorte d'auréole noire qui plane dans les superstitions du temps.

En vain, le nouveau doge recevra maintenant, sous les yeux de tous, le manteau, le sceptre, le camail d'hermine à boutons d'or; en vain, ramené dans le palais, après y avoir juré la Promission, le couronnera-t-on de la barrette ducale, de la Corne, qu'un cercle d'or contourne en diadème: un premier coup lui a été porté. Quoi qu'il lui advienne de fâcheux par la suite, l'opinion se souviendra que c'était chose écrite d'avance, dans les astres... Et, pour la soirée d'un pareil jour, aux tournans des canaux de telle et telle paroisse, derrière des façades écussonnées de la corne d'or antérieurement dévolue à un ou plusieurs ancêtres, la cérémonie a ainsi laissé de quoi rire et causer, à perte de vue. Marino Falier, qui s'endort à présent dans l'appartement ducal, est certes en droit de se sentir Messer le doge pour aussi longtemps que la nature lui accordera encore de vivre... à moins cependant qu'il soit déposé comme neuf de ses prédécesseurs, ou qu'il abdique comme cinq d'entre eux, ou qu'on lui fasse, comme à divers autres, une mort subite.

Trente-cinq jours environ après le couronnement de Falier, un violent outrage fut dirigé contre lui, par de jeunes gentilshommes en tête desquels était Michele Steno. La légende a institué que le fait se produisit, un Jeudi Gras, en une fin de fête. L'erreur vient, sans doute, de ce que l'imagination vénitienne se sera plu, dans une histoire de sang, à voir passer des violes et des masques. Mais c'est à la date du 10 novembre 1354 que les

archives de l'État de Venise mentionnent l'instruction ouverte par les avogadors contre des coupables encore inconnus, qui ont encouru « la réprobation de toute la terre, » par des inscriptions, dans la partie du palais où habite le doge.

Il y a un rapprochement à faire, entre la date de cette manifestation et la date du célèbre désastre de Portolongo, subi la semaine précédente. La flotte vénitienne avait été enfermée comme en un sac, dans une baie de la côte de Morée, par la flotte génoise. Le 4 novembre 1354, trente-cinq navires avaient été détruits ou capturés, avec cinq mille hommes d'équipage. Une seule galère vénitienne avait pu gagner la haute mer; et, cinglant pour le retour avec les ailes que lui prêtait l'effroi d'avoir toute l'escadre ennemie à sa poursuite, Venise lui dut sans doute d'avoir tout de suite connu la catastrophe. Les galères, dites « subtiles, » avec leurs voiles triangulaires, leurs vingt-six rames sur chaque bord manœuvrées chacune par plusieurs hommes, gardent la renommée d'avoir été presque aussi rapides que la vapeur. Mais, en n'attribuant à la barque porteuse de mauvaises nouvelles que la vitesse moyenne, très modérée, de deux lieues à l'heure, on trouve que, s'envolant avant la nuit du 4, elle dut mouiller dans les lagunes pour la journée du 9 novembre au plus tard.

Or, l'offense au doge, poursuivie le 10 novembre, est toute récente, puisque, en même temps, le 11 novembre, une mesure de police est prise pour interdire la vente, la fabrication et l'emploi de crochets à serrures. Dans un moment où Venise, a-t-on dit, n'avait plus une demeure dans laquelle on ne pleurât le trépas ou la captivité de quelqu'un, — alors que toute l'âme de la ville en était au cauchemar d'entrevoir déjà, le long du Grand Canal, comme des vaisseaux-fantômes portant les couleurs de Gênes, — il est hors de doute qu'en insultant le doge, Michele Steno s'est fait l'interprète du sentiment assez commun après les défaites, qui est de les rejeter sur le chef du gouvernement. Son action semble révélatrice d'un esprit qui régnait dans l'aristocratie, à laquelle il appartenait. « Une légèreté de jeune homme ! » a-t-on voulu voir là. Ce jeune homme était de la pâte d'élite dont on faisait les doges : il le fut plus tard ; et, dans l'église de San Zanipolo, où les passans d'aujourd'hui peuvent encore scruter le sommeil qu'il dort en marbre sur son sarcophage, l'on distingue à ses traits, qui sont aigus jusqu'à blesser le regard, l'être de volonté plutôt que d'inconséquence. L'élan, qui, dans le désordre,

jetait Michele Steno en avant, il le recevait aussi d'une haine de famille à famille : douze ans auparavant, Paolo Steno, du quartier Saint-Jérémie, avait été enfermé durant une année aux prisons inférieures, pour s'être fait introduire de nuit dans la chambre de Saray, fille du seigneur Pietro Falier, du quartier Saint-Maurice, où une esclave allemande et un serf crémonais avaient assisté le brutal en tenant le corps d'une enfant affolée. Quel était le but de Michele Steno et de ses complices, — fils, les uns et les autres, de membres du Majeur Conseil, — en crochetant les appartemens de Marino Falier, et en portant l'offense au foyer même de l'offensé? Eh! le distinguaient-ils bien tout à fait eux-mêmes? Mais la bravade envers le chef de l'État, malgré qu'elle n'ait rien en apparence que d'impuissant et de vainement périlleux, espère peut-être toujours quelque chose, au delà du premier soulagement procuré par ce geste d'opposition éperdu. En somme, dans Venise, il n'y avait pas déjà si longtemps que, fatigués ou écœurés du pouvoir, les doges Jacopo Contarini, Pietro Ziani, et, avant eux, Orio Malipiero, et d'autres doges encore auparavant, avaient déserté leur charge, dans le soupir délivré de l'abdication. La légende veut que l'outrage contre le doge ait été conçu dans ces termes : « Marino Falier, mari d'une belle; les autres en jouissent, et lui la garde. » A cet égard, le texte des Procès Criminels répond, à la date du 20 novembre 1354 : Michele Steno est condamné à dix jours de prison, pour avoir « vitupéré le doge *et son neveu*. » Cela ne cadre donc pas avec la formule prétendue.

Nous devinons plutôt ce que de premiers renseignemens confus sur la bataille auraient imputé à un neveu, que le doge pouvait y avoir, soit fils ou gendre d'un de ses frères, soit même à un petit-fils, — puisque le mot *nepos* a les deux sens, — né d'une des deux filles de son premier mariage, ou de Lucia, dont l'existence est certaine, ou de Pinola, que quelques-uns nomment. Des deux complices, convaincus, de Steno (car on acquitte un Zorzi, un Molin, un Morosini), l'un est incarcéré jusqu'à la fin de la semaine, pour avoir écrit des « énormités, » l'autre, toute une journée, pour en avoir peint. L'acte de ce dernier est peut-être le point de départ de la phrase que la légende a rédigée contre l'honneur conjugal du doge, et voici comment : une variante raconte que, sur une des armoiries de Falier, le cimier, fait de la corne ducale, se trouva soudain complété d'une deuxième corne;

et l'esprit, en effet, ne voit guère ce qu'un amateur, n'ayant point laissé de renom artistique, aurait pu dessiner à la hâte qui fût également facile et d'une provocation aussi expressive.

Nous relevons donc là un coup certain, dirigé de nouveau contre le doge, dans des heures de détresse patriotique, où l'on ne songe pas à rire, mais à nuire, et, sous l'appréhension des ennemis du dehors, à frapper férocement celui que les fils de grandes familles s'autorisent à traiter comme un ennemi du dedans. Que va ressentir Marino Falier? Et jusqu'à quel point y a-t-il, en cela, de quoi pénétrer un homme que nous apercevons bronzé par le caractère, les luttes et la vieillesse? La légende veut alors qu'il ait réclamé contre Steno le châtiment de mort ou tout au moins la réclusion perpétuelle, et que, en apprenant une sentence infiniment moins rigoureuse, il ait conçu contre toute l'aristocratie une fureur effroyable. Mais cette allégation n'est plus soutenable, quand on constate que la Quarantie Criminelle avait, au contraire, régulièrement appliqué au délinquant la jurisprudence du XIVe siècle. On lit, aux dates du 15 novembre 1328, du 23 avril 1347, du 21 mai 1351, des condamnations analogues, soit à quelques jours de prison, soit rien qu'à l'amende, contre des gentilshommes vénitiens ayant outragé des doges successifs. Comment supposer que Marino Falier, ancien chef des Dix, devenu chef suprême de la loi, ait ignoré le tarif, en semblable matière, devant une sorte de police correctionnelle? Si, pour assouvir sa vengeance, il exigeait la mort de Steno, oublie-t-on que l'offensé est doge, que l'on est au moyen-âge, sous le ciel des bravi, dans une ville propice aux noyades et qui trafique de tout, même d'idées et de mœurs, avec les pays de Byzance, jardins des poisons?

La légende a voulu encore, — et, à cet égard, les poètes ont amplifié, — que la dogaresse fût, par son âge, plutôt une pupille qu'une compagne. C'était recourir au type classique qui, auprès d'une jeunesse trop rieuse, donne au vieux mari un rôle de jalousie presque démente. Et il fallait, effectivement, que Marino Falier apparût comme un fou de la rage conjugale, pour faire admettre que, lui, chef de l'État, aurait projeté de détruire l'État, de faire massacrer tous les nobles, et de reposer ensuite sa propre sécurité de noble sur leurs assassins. Il fallait le faire entrevoir en équilibre instable entre le ridicule et le tragique, braquant des yeux rouges sur quiconque menace ou touche son

honneur d'époux. Mais la dogaresse, seconde femme de Marino Falier, était certainement déjà née en 1317, date du testament de son père, où elle est désignée de son prénom. En ne la supposant qu'à peine sortie alors de ses langes, elle avait une quarantaine d'années pour le moins, vers les ans 1354-1355. Si ce n'est certes point l'âge de n'être plus aimée par son mari ou par les autres, c'est celui d'avoir perdu cette ingénuité cruelle, qui ne saurait tromper sans faire souffrir; c'est l'adresse enfin acquise pour jongler avec le mariage, sous le regard non plus inquiet, mais émerveillé du mari. Et une indication, en effet, nous est parvenue sur l'état de confiance conjugale dans lequel Marino Falier paraît être mort : le Conseil des Dix lui ayant accordé, pendant l'heure entre l'annonce de l'arrêt et l'exécution, de disposer de deux mille ducats distraits ainsi de la confiscation, le doge employa cette latitude dernière à faire sa femme légataire de la somme, en même temps qu'il la désignait pour exécutrice de quelques dons de piété. Le testament de Falier a naturellement disparu comme toutes les pièces officielles qui concernent sa fin; mais la disposition se lit dans des actes où la veuve s'en prévaut. Que la foi du mari ait été ici bien placée, voici ce qu'il est permis de ne pas soutenir. D'abord, c'est déjà quelque chose d'assez remarquable que l'imputation d'adultère soit reproduite par de vieilles chroniques, comme ayant été faite publiquement, au moyen d'écrit ou de peinture. Ces chroniques ajoutent que l'on jasait de la dogaresse dans la cité, et qu'elle était sensible à ce que les jeunes gens lui fissent des yeux doux. Il y a encore d'autres présomptions que cela. Si la femme de Falier, à l'époque de leur dogat, avait atteint la maturité qui, à tort ou raison, rassure la jalousie, nous avons aussi la date approximative du mariage, par un acte de 1335 pour la reprise de dot; et l'on en peut entrevoir, chez la nouvelle mariée d'alors, ce caractère toujours un peu regrettable d'une fille de vingt ans, qui entre dans la couche d'un veuf, très riche, approchant de la soixantaine. Quand la signora Falier avait vingt-cinq ans, ensuite quand elle en eut trente-deux, son mari, dans l'exercice de deux podestats, lui fit habiter la Marche Trévisane, surnommée l'Amoureuse, où les fêtes, depuis un siècle et quart, comportaient une forteresse d'amour, défendue par les femmes, assaillie par les galans, avec des volées de fleurs, des pluies d'essences parfumées et de blancs jeux de mains. La beauté de Venise et le tempérament de ce climat troublent plus

qu'ils ne tranquillisent, quand on les observe dans le passé, sur le témoignage, légué par les artistes, de génération en génération. Ainsi Palma le Vieux, faisant poser sa fille pour la décoration d'une chapelle de Santa Maria Formosa, — Sainte-Marie la Belle! — lorsqu'il a pensé peindre sainte Barbe, ne nous fait surgir, de la gorge du modèle, de sa mine voluptueuse et de ses flancs hardis, que l'idée de cette Violante qui fut la maîtresse du Titien. Même lorsqu'ils interprètent des madones, Bonifacio, le Tintoret, Véronèse, Tiepolo ne peuvent, de leurs touches, réduire jusqu'à l'austérité cette chair vénitienne, épanouie en splendeur profane, dans la chaude vapeur d'une de ces eaux de perle où naquit Vénus marine. Si la vertu de l'épouse, d'années en années, échappe à notre vue, tandis que les fréquentes missions de Falier à l'étranger y laissaient une aisance qui fut décriée, cependant l'on peut se méfier de l'âme qu'elle apporta dans le drame : les juges qui ont condamné le cousin Bertuccio Falier et l'ami Zucuol comme confidens du doge, n'ont point fait franchir à leurs soupçons le seuil de la dogaresse. Ce n'était pourtant pas que le Conseil des Dix répugnât à jeter le bras séculier sur l'épaule d'une femme de noblesse : récemment encore, il avait infligé la prison perpétuelle à Soranza Soranzo, épouse bannie d'un insurgé de 1310, pour avoir osé se réintroduire dans Venise où son père était doge; pendant quatorze ans, celui-ci régna sans pouvoir la délivrer; et, après onze ans de plus, elle venait de mourir, toujours en captivité, l'an 1349. Pourquoi une cellule pareille ne s'ouvrit-elle pas pour l'épouse de Marino Falier, comme suspecte au moins d'entente morale avec son mari, en qui les accusateurs voyaient, dit-on, le fanatique vengeur d'un outrage dont elle avait sa part? Qui donc aura eu le crédit de pouvoir répondre d'elle? Cette femme, dont le premier pas nuptial paraît bien avoir été dirigé par une tête calculatrice, quand Falier, vieux lutteur, tomba au pouvoir de ses adversaires, en aurait-elle été la Dalila?... On songe qu'elle s'appelait Aluica Gradenigo, petite-fille de Gradenigo Ier!... Dès que commencera de s'assourdir le bruit de glaive qui l'aura faite veuve, on la verra revendiquer son legs, sa dot, des objets d'or et d'argent saisis par le fisc sur le défunt. Elle obtiendra aussitôt satisfaction : Giovanni Gradenigo est doge. Retirée au monastère de San Lorenzo, accomplissant de bonnes œuvres, à ce que l'on raconte, elle met aussi de l'argent dans des affaires, donne procuration de poursuivre ses débiteurs et de faire rentrer tout son

avoir. Vieillissante, puis très vieille, agitée dans sa cervelle par des fantômes dont nous ne pouvons préciser l'aspect, on l'entend se lamenter, mais rien que sur elle-même, en des testamens qu'elle commence ainsi : *Libera animam meam, Domine!...* Dans le premier, elle donne la moitié de ses biens à deux de ses nièces Gradenigo, l'autre moitié à Contarini, le Saint. Il y a aussi quelques dispositions particulières en faveur de deux Falier mâles, et de quatre filles des Falier qui sont religieuses. Mais, avec le retour à l'enfance, comme si un instinct irrésistible reprenait le dessus, Aluica Gradenigo refait un dernier testament, ne s'y souvenant d'aucun Falier, n'instituant plus que des Gradenigo.

V

Marino Falier était parvenu au poste suprême dans un moment où les affaires intérieures et extérieures traversaient une crise difficile.

Malgré les rudes répressions de 1300 et de 1310, exercées contre l'émeute par le premier Gradenigo, l'aristocratie ne sentait pas encore sa puissance définitivement affermie. La fièvre insurrectionnelle renaissait avec le temps, dans le peuple toujours rancunier de la privation de ses vieux droits. La nécessité de faire une forte saignée hantait certainement les observateurs attentifs dans le parti autoritaire; et l'événement, qu'on appellera la conjuration Falier, permit effectivement de se débarrasser d'environ quatre cents perturbateurs, à ce que rapportent des chroniques, soit qu'on les ait manifestement pendus, ou, de nuit, coulés bas au large. La peste noire, sept ans auparavant, était bien venue faire, dans Venise, une prodigieuse besogne. Mais, frappant sans discerner, elle avait anéanti cinquante familles gouvernementales, réduisant le Grand Conseil, composé de douze cent cinquante nobles, à trois cent quatre-vingts membres seulement. En outre, pour réparer dans quelque mesure les vides énormes de la population, on avait répandu hors des frontières une invitation promettant les privilèges civiques, après deux ans de séjour, à ceux qui viendraient de partout s'établir en Venise. Or, les villes du continent ayant été dépeuplées par le fléau, en même temps que la République, celle-ci récolta une qualité douteuse d'habitans nouveaux qui s'éliminaient de leurs propres patries pour des raisons autres, — et ordinairement moins avouables, — que l'encom-

brement des carrières. Ce monde, qui offrait peu de garanties, ne tarda pas à en rencontrer moins encore; car on lit dans des Mémoires que, à l'occasion du complot Falier, nombre de gentilshommes florentins et romains furent étranglés en prison. La calamité navale de Portolongo, par le désarroi qu'elle jetait dans l'administration, avait aussi permis des empiétemens aux gens de peu. Par une dérogation à de sévères principes, trois ou quatre navires militaires, armés aux frais de citadins, reçurent des commandans qui n'étaient point nobles. La trace d'une influence de Falier s'aperçoit là, puisque l'un des commandans était le fils de son intime ami, le plébéien Zucuol. En réponse à cet effort, on apprit que les Génois mettaient à flot quinze galères nouvelles. L'angoisse, la colère, les récriminations du peuple contre ses chefs malheureux, les fausses nouvelles coururent la cité, sur des pieds nus. Les turbulens du Rialto et de l'Arsenal avaient inventé de contrefaire la voix de certains gentilshommes; et, passant, en connaissance de cause, sous la fenêtre d'époux disgraciés ou de pères, ils leur criaient, dans les quartiers pauvres : « — Hé! Zuan!... hé! Piero!... je suis le seigneur Un tel, tu sais bien?... qui a violé ta femme... qui a forcé ta fille... Bonsoir, l'ami!... » Pour aviver ainsi des rages dans les cœurs, ces drôles méritaient qu'on leur coupât la langue, le nez et les oreilles. Mais Marino Falier avait fréquenté les hommes de mer, sur les flots lointains, en ces conditions presque fraternelles de péril commun où la distance entre les individus se perd dans l'idée de la si grande distance qui sépare de la mère patrie. A naviguer avec l'engeance ouvrière de la grandeur maritime de Venise, il avait pu apprécier ce qu'elle valait pour flairer le vent ou pousser le cri d'abordage; et il ne devait point opiner dans le sens de mutilations qui démantelassent ces têtes fortes. Son indulgence ducale ne manqua pas de se trahir, à propos d'un grave incident. L'altercation, — éclatant en chambre des armemens entre le noble Giovanni Dandolo et le plébéien Isarello, patron de navire marchand, — montre aussi dans quels rapports étaient venues les deux grandes classes de citoyens, qui cherchaient ensemble les moyens de préserver Venise, contre les Génois. Giovanni Dandolo avait frappé violemment son contradicteur au visage... Celui-ci sort du lieu des débats, redressant sa face ensanglantée par la déchirure qu'une bague, au bout du poing violent, lui a faite. Il va crier à l'aide, par les ruelles. Les gueux répondent. Il entraîne à sa suite un flot de mariniers

qui avaient déjà l'invective et la menace, prêtes aussi, sur leurs bouches violacées d'un mauvais jus de vin et de poulpes cuites. Isarello, appuyé par un état évident de sédition, se retourne vers la Piazzetta. Et là, depuis la petite colonne de porphyre jusqu'aux grandes colonnes de granit, il se démène devant le front des rebelles, au nombre d'une soixantaine, s'exaltant, guettant le passage de Giovanni Dandolo pour le tuer. Ce dernier, abrité prudemment dans le palais ducal, y réclame l'intervention de la Seigneurie. Le doge et ses conseillers mandent Isarello, qui expose son grief, et déclare effrontément que sa troupe, par amour de lui, ne serait pas gênée d'en venir aux mains avec les nobles. Marino Falier inflige à Isarello une vive semonce; mais, soit qu'il estime que le plaignant n'a point tort, soit qu'il trouve les conjonctures mal choisies pour exaspérer sans remède le populaire, il tient sans doute compte de ce qu'il parle à un notable, et lui conseille de demander réparation aux magistrats compétens... Quoi! lorsque des vociférations de mort retentissent contre un Dandolo, c'est encore contre celui-là que le doge invoque la loi! Aucune sanction ne s'abat sur le dangereux plébéien; on ne l'arrête pas; on ne sévit point sur la Piazzetta!... En voilà autant qu'il en faudrait pour aliéner à Marino Falier, — si ce n'était déjà fait, — l'une des deux plus puissantes familles de la Venise d'alors. Mais la mésintelligence est présumable bien avant ce jour-là : il existe une procuration d'un habitant de Négrepont où Marino Falier se charge d'en soutenir le litige contre Francesco Dandolo; c'est l'indice de relations qui n'étaient point cordiales et que le virus processif n'a pu qu'envenimer. A l'instigation des Dandolo froissés par un déni de protection et des Gradenigo lésés par l'usurpation sur leur tour de trône, la noblesse achève de voir qu'elle ne possède point le soutien nécessaire dans le chef élu de sa caste. On n'est plus loin, dès lors, de prononcer le mot de trahison, ni d'y croire.

Cherchons aussi en quoi les péripéties de la politique extérieure auraient été de nature à pousser à l'extrême, contre Marino Falier, les méfiances et les irritations.

Par l'importance qu'il avait eue dans les principales ambassades des dernières années, il restait le facteur le plus en vue des ligues constituées pour la République ou contre elle. Or, la catastrophe de Portolongo était venue accabler Venise quand,

avec ses alliés, elle était déjà surmenée par quatre ans de guerre contre les Génois unis aux Visconti, de Milan. Quoique se sentant tout à fait vaincue, elle créa des rentes, convoqua vers la rive de Saint-Marc les dernières galères armées qui existassent, en mit de nouvelles hâtivement sur chantier, racola de toute part des hommes de rame et de pied. Mais sa véritable espérance, Venise la plaçait dans la médiation de Charles IV d'Allemagne, qui accorda ses offices. Pour les négociations, commencées à Mantoue, les mandataires vénitiens emportaient, en article essentiel, d'obtenir les libres navigations et trafics de la Mer-Noire et de la mer d'Azow. Après d'infructueuses discussions, tout ce que l'intervention de l'empereur put établir entre les belligérans fut une trêve de quatre mois, à partir des premiers jours de janvier 1355. Au mois de mars, les diplomates, assemblés alors à Milan, sont encore à se tenir en échec, à propos du droit de commercer jusqu'au fond de la mer d'Azow, dont ne démordent pas les instructions réitérées du palais ducal, et que les représentans du district génois refusent toujours de concéder. C'est que la ville de Tanaïs, à l'embouchure du Don, détient le marché du chanvre, de la poix pour goudronner les carènes : point de flotte possible si l'on est exclu de cet approvisionnement. A Tanaïs aussi, aboutissent, d'Asie, les épices, les ivoires, les aromes, les pierreries que les Tartares reviennent de troquer ou de piller aux Indes et en Chine. Quand on considère comment les événemens vont, autour de Marino Falier, se précipiter contre lui, comment douter que si Venise n'avait pas cédé encore, cela tenait aux marchandages du doge, à son acharnement de « colonial, » dont devaient s'indigner, — avec les Gradenigo, riches propriétaires de salines dans la métropole, — tous les bons esprits casaniers qui frémissaient de voir la trêve marcher d'un pas terrible vers son expiration? Mais Falier aura expiré avant!... Le 8 avril 1355, le pape Innocent VI, — informé que la reprise des hostilités devient inévitable entre les deux républiques chrétiennes, pour le plus grand profit des infidèles, — écrit au doge, que, comme on le sait, il a déjà connu personnellement, en qualité d'ambassadeur. Il l'exhorte à envoyer en Avignon des plénipotentiaires qui s'y rencontrent et y traitent, sous le saint auspice, avec les plénipotentiaires adverses. On a copie, au 10 avril, d'une autre lettre où le pape écrit encore, au patriarche de Grado, de se transporter auprès de Falier, pour lui interpréter la prière du souverain pontife, et

raisonner ainsi cette obstination de vieil armateur qui ne peut probablement dissocier sa conception du bien public d'avec les débouchés où vont et viennent ses propres chargemens. Mais des moyens plus décisifs vont agir : le 15 avril, le doge actuel, par une révolution de palais, est virtuellement détrôné. Le 17 avril, il est décapité. Et, comme la République, aussitôt délivrée d'un entêté pareil, se soumet totalement en quelques semaines, c'est donc bien Marino Falier qui, durant les six mois effectifs de son dogat, durant trois mois déjà écoulés d'une trêve de quatre mois, aura été la poigne tenace, la bouche qui dit : non. Désormais, par la souple main d'un nouveau doge, l'érudit Giovanni Gradenigo, que n'ont endurcie pour batailler à outrance ni le maniement des gros négoces, ni le gouvernail des longues explorations, Venise adhère aux conditions de sa rivale. Elle ne gardera que Théodosie, en Crimée, d'où elle pourra regarder les trésors d'Orient sortir sur les navires génois par le détroit de Pérékop. Elle abandonnera tous ses autres comptoirs, renoncera aux ports de la Mer-Noire, paiera la rançon d'or énorme, et, à ce prix, à tout prix enfin, recueillera la paix, — la paix!

VI

La légende de la conjuration rapporte qu'après la voie de fait dont le patron de navire Isarello avait souffert, le doge aurait eu avec lui une entrevue secrète. Là, ils se seraient plaints, l'un à l'autre, de l'insolence des grands. Nous avons examiné, plus haut, à propos de l'affaire Michele Steno, l'invraisemblance du projet furibond de vengeance qu'on a prêté à Marino Falier. Nous passons au deuxième et dernier mobile invoqué : — « Prêtez-moi *votre secours*, aurait proposé Isarello, et, dans peu de temps, vous serez maître de Venise. » Les deux interlocuteurs auraient convenu de s'adjoindre des complices; et le grand historiographe Sanudo a vulgarisé les détails du complot, en ces termes :

« Les conjurés se réunirent pendant plusieurs nuits dans le palais du doge... On convint que seize ou dix-sept chefs stationneraient dans les différens quartiers de la ville, mais que leur troupe ne devait pas connaître leur destination. Le jour marqué, ils devaient çà et là exciter quelque tumulte, pour que le doge eût un prétexte de faire sonner la cloche de Saint-Marc, *car cette*

cloche ne peut jamais sonner que par son ordre. Aussitôt les différens chefs et leur bande devaient se diriger vers Saint-Marc par les rues qui débouchent sur la place; et, au moment où les nobles et les principaux habitans seraient arrivés pour connaître la cause de ce tumulte, les conspirateurs les auraient taillés en pièces, afin de proclamer ensuite Marino Falier seigneur de Venise.

« Ce plan arrêté, on en fixa l'exécution au mercredi 15 avril 1355. Mais le ciel, qui veille sur cette glorieuse cité, et qui, satisfait de la piété et de la droiture de ses habitans, lui a toujours prêté son concours, se servit d'un nommé Beltramo, de Bergame, pour découvrir la conspiration de la manière suivante. Ce Beltramo, qui était au service de Nicolo Lioni, de San Stefano, connaissait en partie ce qui devait avoir lieu; il alla chez Nicolo Lioni et lui raconta tout ce qu'il avait appris. Ser Nicolo, en l'entendant, resta comme mort d'étonnement et de terreur. Beltramo, lui ayant tout révélé, le conjura de garder le secret, ajoutant que, s'il lui avait fait cet aveu, c'était afin qu'il ne sortît pas le jour désigné, et pour lui sauver la vie. Beltramo allait se retirer, mais ser Nicolo Lioni ordonna à ses gens de le saisir et de le garder soigneusement. Il courut aussitôt *chez messer Giovanni Gradenigo Nasone*, qui depuis fut nommé doge, et lui raconta tout ce qu'il venait d'apprendre... Ils allèrent ensemble *chez ser Marco Corner*, et retournèrent tous trois chez Nicolo Lioni pour interroger Beltramo. Après l'avoir questionné sur tout ce qu'il savait, ils le laissèrent enfermé, puis ils se rendirent dans la sacristie de San Salvatore, et envoyèrent leurs gens convoquer les conseillers, les avogadors, les chefs du Conseil des Dix et ceux du Grand Conseil. Lorsque tous furent réunis, on leur fit part de ce qu'on venait d'apprendre. Au récit, ils restèrent glacés d'étonnement et d'horreur. On résolut d'envoyer chercher Beltramo; ils l'examinèrent et se convainquirent de la vérité de ce qu'il disait. Aussitôt, malgré le trouble qui agitait l'assemblée, on arrêta les mesures à prendre. On convoqua les chefs des Quaranties, les seigneurs de nuit, les chefs des quartiers, les cinq arbitres de paix, avec ordre de s'adjoindre des hommes dévoués et courageux... A l'entrée de la nuit, l'assemblée se réunit dans le palais. Elle en fit fermer toutes les portes, et envoya ordre au gardien de la tour d'empêcher qu'on ne sonnât la cloche. Déjà l'on s'était emparé de la personne des conspirateurs. Le Conseil des Dix, voyant que le doge était du nombre,

résolut de s'associer vingt citoyens des plus recommandables, sans toutefois leur donner voix délibérative... »

Nous écartons l'hypothèse que Beltramo, pelletier bergamasque, (d'autres disent Vendramo) aurait pu être un homme aposté, quoique le moyen soit de race, d'après les annales latines. Nous avons toutefois des renseignemens négatifs sur sa moralité : quand l'heure sera venue de récompenser chacun selon la part qu'il aura prise dans le renversement du doge, le Bergamasque pétitionnera pour obtenir à la fois une pension mensuelle de cent ducats, l'entrée au Grand Conseil transmissible à ses héritiers, et la propriété d'une maison de Marino Falier en la paroisse des Saints Apôtres. La Seigneurie ne lui accordant que la noblesse personnelle avec une pension annuelle de quatre cents ducats, le Bergamasque se fâche, vient se planter violemment sur l'escalier de pierre du palais ducal, et, au passage des nobles, leur jette des paroles de reproche et de défi. On délibère sur son cas. Trois partis sont proposés : le premier, de pendre le Bergamasque aux colonnes ; le second, de lui crever les yeux et de l'enfermer à perpétuité. La troisième proposition est d'aspect plus débonnaire ; on l'adopte sur la prière de Nicolo Lioni, qui plaide que le Bergamasque est un ivrogne, qu'il faut user d'indulgence et qu'il suffira de le confiner pour dix ans à Raguse, avec prime, s'il rompt son ban, à celui qui le tuera. Bientôt après, le sauveur de Venise était taillé en morceaux sur une route où il fuyait, emportant dans sa conscience le secret, peut-être, d'un rôle mal expliqué qui, soutenait-il naguère, valait une maison. Quant à Nicolo Lioni, seigneur d'importance, on le voit figurer à maintes reprises dans les affaires de son temps. Il avait été adjoint à Marino Falier dans l'ambassade d'Avignon, dont celui-ci était revenu doge ; et l'on en peut déjà déduire que c'était à titre de contrôle et comme membre d'un parti opposé. De plus, les Lioni, en 1355, n'étaient anoblis que depuis une soixantaine d'années, ce qui les rangeait naturellement parmi les ultras de l'aristocratie. Nous lisons, dans un vieux manuscrit, qu'échappés par mer de Saint-Jean-d'Acre, en 1292, quand le Soudan d'Égypte reprenait la ville sur les Templiers, ils avaient habité leur bord, en rade de Venise, — prêts à s'en aller être citoyens d'ailleurs, — jusqu'à ce que Gradenigo Ier, alors doge, leur eût fait décerner pour eux et leurs héritiers l'entrée au Grand Conseil. Une autre attache de Nicolo

Lioni ne manque pas de signification : le choix qu'il fit de Michele Steno comme exécuteur testamentaire marque avec l'insulteur de Falier une intimité qui peut en dire long.

A l'égard de la conduite première de Lioni, dans la dénonciation de complot, divers chroniqueurs ne sont point d'accord avec l'historiographe. Ceux-là prétendent qu'ayant écouté le Bergamasque, qui ignorait la culpabilité de Falier, il l'aurait mené tout droit chez ce dernier pour le mettre au courant de ce qui menaçait. Le doge aurait refusé de croire au péril ; mais, toutefois, sur les instances du gentilhomme, il aurait fait appeler les conseillers ducaux. Si cette version était la vraie, elle suffirait pour établir en même temps et la parfaite bonne foi de Lioni, et sans doute aussi l'innocence de Marino Falier. Le premier, s'il eût travaillé à une machination contre le doge, aurait évité de s'adresser en rien à celui-ci. Si le second avait, comme on l'en accuse, tenu des conciliabules criminels, dans les nuits précédentes, au palais, il y aurait donc possédé quelque entourage sûr ; et alors il devait, à toute force, faire taire ses visiteurs, les retenir ou les supprimer, lancer des émissaires aux complices, accélérer le mouvement, sonner la cloche, et jamais, en tout cas, au grand jamais, ne permettre une enquête pour sa perdition aux magistrats curieux.

Mais il y a une raison majeure de préférer les sources dont s'est servi l'historiographe, qui met toute la contre-conspiration à l'actif de Nicolo Lioni, de Giovanni Gradenigo et de Marco Corner, ayant ainsi opéré de leur propre initiative, en dehors du palais, et à l'insu du doge : c'est que le Grand Conseil, à bref délai, aura solennellement reconnu et récompensé en eux le trio qui a bien mérité de la patrie. Une fois Marino Falier à bas, ces trois-là se sont immédiatement partagé les premières charges de l'État : Nicolo Lioni fut fait procurateur de Saint-Marc, Marco Corner, vice-doge, et Giovanni Gradenigo, doge. Enfin, il y a lieu aussi d'admettre que, loin de donner a Lioni l'idée de s'adresser au doge, le Bergamasque l'avait armé tout de suite d'une accusation contre celui-ci. De quelle autre manière, en effet, s'expliquer qu'ultérieurement ce Bergamasque s'adjuge un titre direct sur Falier lui-même, prétende à un immeuble de Falier, sinon parce qu'il aurait été le premier à marquer la proie, de son propre trait? Et alors on se demande pourquoi, — sinon par des considérations bien intimes, — Lioni s'aboucha ainsi avec Giovanni Gradenigo et Marco Corner, qui, en ce mois d'avril, n'étaient ni chefs des

Dix ni même membres de ce Conseil, au lieu d'aller d'abord aux autorités compétentes, préposées à la surveillance du pouvoir ducal.

D'après le récit de l'historiographe sur un point où rien ne vient le démentir, il paraît presque facile de reconstituer comment la participation du doge au complot a été soutenue par le Bergamasque, et confirmée ensuite par les aveux des gens arrêtés. On a lu plus haut que le secours ducal, demandé par Isarello, — *tout le secours* que Marino Falier aurait promis d'apporter, — consistait, pour la lutte, *à faire sonner la cloche de Saint-Marc*. Et l'on ne distingue pas, en effet, ce que le doge aurait pu faire de plus : il ne disposait point de troupe prétorienne, ni autre. Sa force n'existait qu'incorporée au parti des nobles avec leur clientèle et leur monde ; contre eux, il n'aurait guère pu ajouter, sur un terrain de bataille, que ses deux bras de vieillard. Je me trompe : il aurait pu utilement promettre le concours de sa personne prestigieuse, dans une entreprise de haine à mort, afin d'encourager ses soi-disant vengeurs, par la vue de son front couronné sur leur premier rang; il le devait même, en quelque sorte, et cela eût été conforme au caractère connu de l'ancien capitaine de galères, du provéditeur qui, après l'assaut de Zara, était noté du mot : *Audax*. Mais les gens questionnés ne témoignèrent pas d'un engagement pareil, et, sans doute, voici pourquoi :

Isarello et son beau-père Calendario, — véritables organisateurs de la rébellion, chefs évidens que l'on pendra le premier jour, hors cadre, vingt-quatre heures avant tous les autres, — s'étaient bien gardés de raconter à la plèbe embauchée par eux que le doge serait présent parmi elle. Devine-t-on, à présent, qu'ils ne disposaient point de cela, mais d'une apparence de complicité ducale pour laquelle le consentement du doge était superflu? Isarello et Calendario avaient simplement dû garantir à leurs complices qu'ils n'auraient pas à se risquer avant d'avoir entendu sonner à Saint-Marc la preuve rassurante que le doge conspirait avec eux, puisque *seul* il était maître de cette cloche... Seul? Il faudrait voir : nous savons que Calendario, maître maçon, tailleur de pierres, était, pour lors, en permanence de travaux au palais ducal. Voilà qui implique des ouvriers autour de soi, des outils, des moyens professionnels devant lesquels résistent peu les meilleures clôtures. Que le compagnon, par un hardi coup de main, pénètre dans la tour; il y donnera le signal ; la prétendue

parole de Marino Falier sera ainsi tenue ; la populace n'aura plus à tergiverser : elle pensera marcher à couvert, sur l'appel du chef même de Venise. Isarello, placé où il faudra, se chargera du reste... Voilà un agencement du complot qui, ne l'encombrant plus de l'extraordinaire adhésion d'un doge, le fait rentrer dans la normale des émeutes du temps. Les détails, qu'en outre l'on a sur ce qu'il s'agissait de faire, ne montrent pas l'habile enchaînement criminel qu'aurait dû ourdir un homme supérieur, mais le plan le plus naïf, dressé par la grossièreté de tous les appétits : on se promettait d'ouvrir aux bandits, vieux camarades, la porte des geôles. Les nobles poignardés ou assommés, on enfermerait, avait-on dit, toutes leurs femmes et leurs filles dans des maisons publiques, pour thésauriser ainsi du plaisir. Assurément, le pillage était résolu, comme en 1310, où les insurgés perdirent leur temps et leurs chances à s'arracher les objets de prix dans la Merceria. Faut-il donc croire que le doge avait souscrit au meurtre ainsi de tous les siens, au viol de toutes les siennes, car on ne mentionne point d'exception pour les Falier des Saints-Apôtres, les Falier de San Tomà, les Falier de San Samuele, les Falier de San Pantaleone, les Falier de Santa Fosca, les Falier de Sant' Apollinare? Et qu'est-ce qu'il aurait eu même de pratique à réaliser avec une tourbe infâme, parmi laquelle les répertoires de justice nous font retrouver, non dans les pires, des banquiers frauduleux et des maîtres de bord ayant volé la cargaison confiée? On lui aurait offert la Seigneurie de Venise?... à lui qui déjà en était le Seigneur! J'entends bien que c'était le pouvoir souverain, sans Conseil des Trois, ni Conseil des Dix, ni Majeur Conseil, dont les crânes défoncés auraient préalablement répandu leurs cervelles délibérantes sur les pavés de la place. Mais c'était la Seigneurie de Venise, avec le concours forcé des Isarello, des Calendario et autres, sous le contrôle de leurs bandes aux bras qui fumeraient de sang. Merci !... Et puis entreprend-on l'immense trajet de tant de crime quand on est plus que septuagénaire !... Marino Falier n'avait point de fils pour qui fonder une dynastie. Toute sa montée d'existence avait été en sagesse, en honneurs, en gloire. Aujourd'hui doge, sur le sommet de sa destinée, une dernière consécration, il est vrai, lui manquait encore : l'apothéose, dans laquelle, le mois prochain, à la fête de l'Ascension, il allait épouser la mer, imposer son anneau à l'Adriatique. Il remonterait le *Bucentaure*, dans l'azur, cette fois, du printemps. Et cou-

ronné, naviguant vers le Lido sous l'ombrelle écarlate, son orgueil réclamerait autour de lui non les hordes déguenillées d'une émeute de la veille, mais toute une vaste noblesse en vie, pour embellir ces noces sans rivales avec la splendeur des orfévreries, des soies, des gemmes, et l'éclat des noms : Oui, les Memmo, les Contarini, issus d'antiques gens consulaires, les Gradenigo même seraient bien forcés d'orner son triomphe, avec les Corner aussi, dont la race Cornelia donna la femme de Pompée, et les Dandolo, que leur généalogie, par Anténor, fondateur de Padoue, faisait descendre d'une prêtresse de Troie!... Ainsi, en avril 1355, devait rêver le doge Marino Falier...

En admettant avec nous que sa perte ait été immédiatement entraînée, comme il apparaît, par une concordance des témoignages ou aveux lui imputant de s'être engagé à faire sonner la cloche de Saint-Marc, — Isarello et Calendario, colporteurs de cette assurance en ville, enrôleurs de complices, meneurs en chef, auraient été seuls à savoir si réellement Marino Falier avait fait pacte avec eux, s'il avait mis sa main ducale, oui ou non, dans leurs mains. Or, de tous ceux que le public de la Piazzetta a vu pendre, à portée de voix humaine, — qu'on se le rappelle! — Isarello et Calendario, seuls, étaient bâillonnés.

Cette mesure de précaution prouve qu'ils menaçaient de faire entendre des choses scandaleuses, et probablement sincères, puisqu'il ne pouvait plus s'agir pour eux que de racheter leurs âmes. Mais, d'autre part, cela ne prouve point que ceux qui allaient condamner Marino Falier le crussent innocent : il leur aura suffi de craindre que les deux misérables, en voie de rétractation par exemple, ne jetassent à la foule quelque avis dissolvant, quelque attestation contraire à ce que les juges tenaient actuellement pour avéré. En effet, par un phénomène presque auguste chez les hommes se confrontant en assemblée, il n'y règne guère de mauvaise foi, mais plutôt une espèce de bonne foi aussi redoutable, où chacun s'exagère instinctivement sa propre vertu, ne se remémore en fait de torts que ceux d'autrui, s'en venge outre mesure, prépare ainsi de futurs excès de représailles, et contribue de la sorte à ce roulement d'injustices qui est souvent toute la justice humaine.

VII

Le Conseil des Nobles, après l'audition du Bergamasque, avait fini de se convaincre, en entendant un homme de mer, amené, entre temps, par deux de ses membres: Giacomo Contarini et Giovanni Contarini. Ce nouveau venu déposa que des mariniers l'avaient endoctriné pour être d'un complot, en tête duquel était le doge ; c'est-à-dire qu'il dit aussi qu'on lui avait dit, sans doute, que Marino Falier devait, à l'instant convenu, faire sonner la cloche de Saint-Marc.

Le commandement suprême des gardes militaires et civiques avait été décerné à Marco Corner. Celui-ci (qui, le 24 janvier précédent, avait d'abord accepté les fonctions de généralissime dans la guerre extérieure, et s'était dérobé le lendemain) se trouvait ainsi ménagé pour brider la guerre civile. Comme lieutenant, il s'adjoignit ce même Giovanni Dandolo, dont précisément le coup de poing à Isarello avait fait jaillir, du foyer familial de ce dernier, l'étincelle propageant vite la révolte alentour.

A mesure que des conspirateurs étaient désignés, on dépêchait des auxiliaires à leur recherche. Isarello avait été rapporté lié, du jardin de Santa Croce. Son beau-père Calendario avait été saisi à San Severo. Et, par ailleurs, d'autres étaient également pris. Maintenant il était devenu évident pour les juges instructeurs, en vertu des premières dépositions, que, tant que ce méchant monde appréhendé ne serait pas unanime à dénoncer le doge, ce serait qu'il y en aurait quelques-uns à mentir. Et la torture, — qui déjà peut-être se pratiquait comme plus tard à Venise par l'estrapade, — va, sur les âmes, tirer aussi long qu'elle allonge les corps. Il semble même que le service ordinaire du bourreau, en salle de la question, n'aurait point suffi aux exigences du moment, car, à la date du 17 juin 1355, le Conseil des Dix ordonnance une gratification de dix ducats d'or à répartir entre les gardes des seigneurs de nuit « qui ont travaillé à tourmenter les traîtres. » Dans le musée actuel de l'arsenal de Venise, une vitrine contient, à côté de monstrueuses ferronneries que la jalousie inventa, un petit instrument atroce qui, par ses dimensions pour ainsi dire de poche, a l'air d'avoir également appartenu aux usages de la vie privée : c'est un étau destiné à recevoir les pouces, et à les écraser sous des tours de vis. Plus d'un rude gentilhomme

de l'époque aura pu, sous cette espèce, j'imagine, apporter son écot, en séance, pour contribuer à faire l'évidence. Tous les captifs interrogés, quand ils n'avaient point commencé par déclarer Falier coupable avec eux, ne tardaient pas à convenir donc que ce fût pourtant la vérité.

Toutefois, certains hommes, en prenant la fuite dès les premiers bruits, donnent à penser qu'ils avaient vu à quel degré en était l'aveuglement politique; car leur péril venait non de ce qu'on pût les démontrer coupables, mais de ce qu'ils appartenaient au plus proche entourage du doge. L'un était l'ami Zucuol; un autre était le cousin Bertuccio Falier, qui avait son domicile au palais même; et tous deux furent arrêtés en même temps à Chioggia. Zucuol, en abandonnant ses biens, s'infligeait lui-même un traitement plus pénible que celui auquel le Conseil des Dix trouva prétexte à son égard. Accusé d'avoir reçu des ouvertures du doge et de ne pas les avoir dénoncées, il fut simplement relégué dans l'île de Candie, mais sans confiscation; ce qui s'expliquerait suffisamment par le fait qu'un de ses héritiers, son fils Giovanni, avait épousé une Lucia Gradenigo. En outre, — après que la première rage des juges se fut refroidie avec le cadavre du doge, — pouvaient-ils rester bien rigoureusement persuadés que ce riche plébéien, ayant réussi à établir ses trois filles dans la noblesse comme épouses d'un Zorzi, d'un Priuli, d'un Quirini, n'eût pas prévenu d'un mot (s'il eût été averti) l'épouvantable projet qui, pêle-mêle, aurait conduit à l'abattoir ses gendres et tout l'espoir de sa lignée? Quant à Bertuccio Falier, il fut poursuivi sous la même incrimination que Zucuol; mais, son nom, sans doute, lui valant une justice inégale, on le condamna à la prison perpétuelle; et l'on y ajouta que, tant que sa vie durerait, aucun de ses parens ni alliés ne serait éligible même au Conseil des Dix. Et, jusqu'à sa mort, pendant plus de vingt ans, il fut impossible de le revoir : sa femme, donna Fiore Falier, implora vainement de l'approcher, fût-ce en présence du scribe ou du surveillant « qu'il plairait de commettre à cela, dit une pétition, pour la sécurité de la Seigneurie. » On lit même, dans une décision de Conseil que dirige Andrea Gradenigo, chef des Dix, la suppression d'une fenêtre pour la prison forte où est tenu Bertuccio Falier... Encore une fois, l'on murait ainsi l'affaire Falier, toujours ajoutant de l'ombre par-dessus du silence.

A l'heure d'instruire directement contre le doge, un collège

de quatre personnes le fit comparaître. La composition était d'un chef des Dix, d'un inquisiteur, de Giovanni Mocenigo conseiller, et d'Orio Pasqualigo avogador, ces deux derniers, ainsi que nous y avons fait allusion au cours des pages précédentes, ayant été de la liste d'élection ducale où Falier avait rencontré six voix contre lui. Dans la junte que l'on choisissait en même temps pour être réunie aux juges de droit, on ne reprit que quatre autres personnes ayant figuré sur ladite liste : Simone Dandolo, Giovanni Foscarini, Stefano Bellegno, Andrea Erizzo. Si l'on compare à cela que deux juges de droit furent expulsés des délibérations, l'un s'appelant Nicolo Falier, du Conseil des Dix, l'autre, Nicolo Falier, avogador ; — si l'on ajoute encore qu'il fut donné voix consultative dans la junte à Nicolo Lioni, premier accusateur noble du doge, à Giovanni Gradenigo, deuxième accusateur, l'un et l'autre intéressés à démontrer qu'ils n'avaient point agi à la légère, tandis que le troisième accusateur, Marco Corner, menait le guet sur la place, — l'on est fixé à l'égard des chances d'impartialité que le justiciable rencontra.

Les interrogations posées à Marino Falier et ses réponses constituent par excellence le sujet dont la Seigneurie ordonna « que ce ne fût pas écrit. » Des conteurs modernes ont varié de fantaisie avec les poètes, selon qu'il plut de prêter au doge une attitude de confusion, ou bien les répliques les plus fièrement résignées. Une chronique du xve siècle, et une autre du xvie, éprouvant, cent et deux cents ans plus tard, le tardif besoin moral que l'accusé eût avoué, sont les premières qui prétendent qu'il laissa tomber, pendant qu'on le menait au lieu de torture, une lettre où il reconnaissait authentiquement tout. Il semble qu'une pièce de cette nature aurait conféré à toute la procédure la grâce d'être « écrite » ou de n'être point un jour brûlée. Une autre chronique du xve siècle rapporte, au contraire, que le doge, après sa comparution, ne prévoyait pas qu'il était voué au supplice ; ce qui, étant données les mœurs politiques de Venise, eût été d'un optimisme bien excessif chez un homme de tant d'expérience, s'il s'était senti coupable et découvert dans le plus odieux complot.

L'affaire fut rapportée par les quatre instructeurs, comme il leur convint, devant trente-sept juges en face desquels l'accusé n'était ni présent ni représenté. N'importe qui, pourtant, avait le droit de se lever pour parler au nom de la défense. Les Nicolo Falier, peut-être, et seuls, auraient osé le faire, dans l'intérêt du

nom : on avait commencé par les exclure. Mais, pour compléter leur œuvre, par des réquisitoires, il y avait là Nicolo Lioni, ami de Michele Steno, et Giovanni Gradenigo. La question posée aurait été ainsi conçue : « Après les choses dites et lues, êtes-vous d'accord de procéder envers Ser Marino Falier, doge, pour sa tentative de trahison contre l'État de la commune de Venise? » Les juges à voix délibérative, au nombre de quatorze, — un des six conseillers ducaux étant malade, un des dix étant éliminé, — se prononcèrent à l'unanimité pour la décapitation. La journée avait suffi au jugement; et il allait être suivi d'exécution avant le soir. Quelqu'un, — qu'on va savoir, — vint, paraît-il, en une démarche isolée, avertir Marino Falier qui attendait, gardant au front sa barrette ducale, sur la fine coiffe de lin, ainsi qu'en avaient dans Athènes les conservateurs des lois. La scène suivante, que nous traduirons aussi près que possible de son vieux style vénitien, évoque aux yeux, éloquemment, le plus tragique des tête-à-tête, entre deux septuagénaires chez qui l'âge achevait d'effacer le sexe, sur leurs faces imberbes à la mode du temps. En ce qu'elles dessinent ainsi presque d'extra-humain, ces deux figures ambiguës viennent, comme des allégories, personnifier toute la morale de cette histoire :

« Messer Zuan (Giovanni) Gradenigo, qu'après on fit doge, fut celui qui, par licence des chefs des Dix, alla au doge et le trouva errant dans une salle de l'habitation. Et, premièrement, lui dit : « Donnez cette barrette. » Et, avec ses mains, prit ladite, à lui ne soupçonnant pas la peine de mort. Et redit : « Votre sentence est qu'à la fin d'une heure vous soit coupée la tête. » Entendant quoi, tomba en angoisse et ne fut plus en état de rien. »

PAUL HERVIEU.

COTES ET PORTS FRANÇAIS

DE L'OCÉAN

II [1]

LA GIRONDE, BORDEAUX, LE MÉDOC

I

Le vaste estuaire de la Gironde est l'un des plus remarquables, des plus riches et des plus animés de notre littoral de l'Ouest. Dans son magnifique développement de près de 100 kilomètres entre Bordeaux et la mer, le fleuve, orienté du Sud-Est au Nord-Ouest, est à peu près à la latitude de 45°, à égale distance par conséquent du pôle et de l'équateur. Il sépare ainsi par une large coupure la région littorale du Midi de celle du Nord : la première presque nue et déserte, présentant un long alignement rectiligne de dunes sablonneuses, hier encore stériles et mouvantes, et d'une assez grande monotonie ; la seconde, au contraire, d'un dessin très varié, entrecoupée de marais exploités pour le sel et la pêche et de petites collines fertiles et cultivées, sillonnée de cours d'eau navigables, jalonnée de petits ports tous fréquentés, précédée d'un archipel d'îles qui sont comme les sentinelles avancées du continent, lui ont appartenu jadis et lui reviendront peut-être un jour à la suite de ces lentes oscillations de la côte, qui ont plusieurs fois modifié les limites de la terre et de la mer.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1899.

Les deux populations séparées par la Gironde diffèrent elles-mêmes entre elles, non moins que les deux pays, par leurs origines, leur langue et leurs mœurs : au Nord, c'est la race celtique ou gauloise ; au Sud, la race ibérienne plus ou moins mélangée d'élémens basques : la première parlant et comprenant le français, la seconde se servant encore de patois mal définis, qui rappellent tous les idiomes du Midi, depuis le catalan jusqu'au provençal.

La largeur de la Gironde, à son entrée dans la mer, entre la pointe de Grave, qui marque la saillie de la rive gauche, et la conche de Royan, qui lui fait face sur la rive droite, est de plus de 5 kilomètres, dont près de 4 ont un mouillage supérieur à 25 mètres aux plus basses marées. Cette largeur augmente peu à peu ; elle atteint et dépasse rapidement 10 kilomètres, puis diminue progressivement à mesure qu'on remonte le fleuve. Au Bec-d'Ambès la Gironde a encore plus de 3 kilomètres d'une rive à l'autre ; elle se sépare alors en deux rivières bien distinctes : à gauche la Dordogne, qui va baigner les médiocres quais de Libourne, à droite la Garonne, dont la dernière et élégante courbure forme l'admirable port de Bordeaux.

La Garonne et la Gironde ne sont à tout prendre qu'un même fleuve et portent d'ailleurs à peu près le même nom. D'après tous les géographes classiques, la Garonne était autrefois la frontière septentrionale des Ibères et séparait l'Aquitaine de la Celtique, qui devint plus tard la Lyounaise. Strabon lui donne environ 2 700 stades de développement jusqu'à la mer, dont 2 000 navigables. Cela ferait à peu près 500 et 370 kilomètres. Ces chiffres diffèrent peu de ceux de nos jours ; et il est curieux de remarquer que, malgré tous nos travaux modernes, la longueur navigable du fleuve n'a pas sensiblement augmenté depuis les temps anciens (1). On est depuis longtemps d'accord pour désigner d'une manière exclusive sous le nom de « Gironde » les deux rivières réunies de la Dordogne et de la Garonne. La Gironde va donc du Bec-d'Ambès à la pointe de Grave ; elle a 74 kilomètres de longueur, et Bordeaux se trouve sur la Garonne même, à 24 kilomètres en amont du confluent. Au moyen âge (2) et même au IVe siècle, du temps d'Ausone (3), le fleuve portait le nom de « Gironde » non seulement

(1) Voir le rapport de M. Krantz. *Journal Officiel*, 16 février 1874. Cf. *Guide officiel de la Navigation*, publié par le Ministère des Travaux publics.

(2) Voyez les *Annales* de Philippe le Bel citées par Valois (*Notic. Gall.*).

(3) Auson. *Epist.*, IX. LXXXVI.

devant les quais de Bordeaux, mais bien en amont et jusqu'au confluent du Drot, où se trouve précisément aujourd'hui un petit village qu'on appelle toujours « Gironde. » Ce ne sont là, au demeurant, que des subtilités du vocabulaire géographique.

Ce qui est plus intéressant à constater, c'est la manière dont le fleuve se comporte et s'est comporté de tout temps le long de ses deux rives, sur près de 100 kilomètres, de Bordeaux à la mer. Nous avons parlé ailleurs de cette loi générale qui régit toutes les eaux courantes de la terre sous l'action de sa rotation, dont la vitesse, nulle aux pôles, est vertigineuse à l'équateur (1). On peut l'énoncer de la manière suivante : « Tous les fleuves de l'hémisphère boréal tendent à ronger leur rive droite et à atterrir leur rive gauche ; tous ceux de l'hémisphère austral, au contraire, tendent à ronger leur rive gauche et à atterrir leur rive droite. » Ces corrosions et ces atterrissemens sont naturellement d'autant plus sensibles sur un même parallèle que la direction du fleuve se rapproche plus du méridien. En général, les effets de la loi sont très lents, quelquefois même inappréciables, masqués ou détruits par une foule de circonstances extérieures et locales. La force qui, dans l'hémisphère boréal, pousse une molécule d'eau du fleuve sur la rive droite est sans doute très faible et son action peut être à chaque instant détruite ou annulée par des travaux de défense ou de protection, ou même par le plus petit accident naturel. Toutefois, quelque minime qu'elle soit, cette force existe ; elle anime un nombre incalculable de molécules, et elle agit dans le même sens et d'une manière continue depuis l'origine des temps. Or une force, si petite qu'on puisse l'imaginer, mais qui actionne pendant des milliers d'années des milliards de molécules, ne peut manquer de produire à la longue des effets qui vérifient la loi.

Cette vérification est manifeste et éclatante pour la Gironde. La rive droite présente une succession de falaises abruptes entrecoupées de petites baies ou « conches » sablonneuses. Le courant du fleuve ronge sans cesse le pied de ces falaises ; les eaux de pluie les pénètrent par-dessus, s'infiltrent lentement à travers la terre végétale dans les fentes de ces massifs, et désagrègent peu à peu toute la masse rocheuse. De temps à autre de violens coups de mer achèvent brusquement cette lente œuvre de destruction, et l'on assiste ainsi depuis bien des siècles à une série d'écroule-

(1) Ch. Lenthéric, *Le Rhône. Histoire d'un fleuve*, 2e part. ch. VIII.

mens. Arceaux et piliers cyclopéens léchés par l'écume des vagues, grottes et cavernes sonores dans lesquelles s'engouffrent les flots de tempête, découpent la côte de distance en distance et lui donnent un superbe relief, presque l'apparence d'un décor de théâtre. L'aspect est sans doute très pittoresque, mais les résultats désastreux. Plusieurs villages perchés sur la falaise ont déjà disparu ; d'autres sont encore menacés et ne doivent leur conservation qu'à des travaux de défense toujours précaires. En maints endroits, la falaise dérasée au niveau des plus hautes mers est réduite à un banc de roches sous-marines qu'on appelle un « platin, » et dont l'arête extrême marque la limite de l'ancienne rive à l'origine de notre période géologique.

Inversement la Gironde n'a cessé d'atterrir sur la rive opposée ; et au travail d'érosion sur la côte de Saintonge correspond un travail d'envasement et de colmatage sur la côte du Médoc. Celle-ci est plate et le terrain marécageux. Des lagunes mortes s'étendent au loin dans la plaine ; elles sont aujourd'hui presque entièrement desséchées et écoulent leurs eaux dans le grand estuaire girondin, rappelant en miniature les grands polders de la Hollande, dont quelques-unes portent encore le nom. Les marais de la Petite Flandre, les palus de Saint-Vivien, la longue bande qui s'étend sur plus de 20 kilomètres du Verdon et de Soulac à By et à Lesparre, sont à peine conquis à l'agriculture depuis deux ou trois siècles. Les parties les plus élevées de ce « pays bas, » sillonné de larges dépressions et coupé d'une infinité de filioles, ne dépasse guère l'altitude de 8 à 10 mètres au-dessus du niveau des plus fortes eaux de la mer et de la Gironde. Le point le plus haut est le territoire de Jau ; son nom — *Jovis insula* — semble rappeler une ancienne consécration au maître des dieux, mais dont il est difficile d'expliquer la raison en l'absence de tout vestige de temple ou de construction antiques, à moins qu'on ne veuille y voir une sorte de reconnaissance de l'altitude relativement supérieure de cette partie de la plaine, presque partout régulièrement nivelée.

Le Médoc — qui constitue aujourd'hui une grande presqu'île et s'étend d'une part entre Bordeaux et la mer, de l'autre entre la Gironde et la région des Landes — a été longtemps, comme son nom semble l'indiquer, un territoire entouré de tous côtés par les eaux, *in medio aquæ*, à peu près séparé du continent par un ou plusieurs bras du fleuve. L'un de ces bras a passé très certainement

près de Lesparre, bien au Sud, par conséquent, de l'unique estuaire que nous voyons aujourd'hui, et il allait déboucher sur la côte de l'Océan dans les environs de Vieux-Soulac depuis longtemps disparu. Le nom de « chenal de Soulac » était donné à ce bras de la Gironde, et le géographe d'Anville le mentionne sur d'anciennes cartes et des portulans du XVIe siècle.

La presqu'île de Grave, d'ailleurs, n'est rattachée à la terre ferme que par un isthme très mince, une sorte de pédoncule de sable qui a failli être rompu bien des fois par les coups de mer ; et on sait, à n'en pas douter, qu'à une époque relativement assez rapprochée de nous elle était à peu près soudée au rocher de Cordouan : tout au plus en était-elle séparée par un canal très étroit et peu profond. Ce canal s'est peu à peu creusé. D'une part l'action des vagues, de l'autre l'affaiblissement général de la côte l'ont graduellement élargi et approfondi, et il est devenu le bras de mer que nous voyons aujourd'hui. Mais les anciennes cartes du XVIe siècle figurent, précisément à l'extrémité du territoire girondin, une grande île qui porte le nom de « Médoc. » En face de cette île, sur le continent, est dessinée la ville de Lesparre, baignée par les eaux du fleuve, qui se jette à la mer à peu près à cet endroit. Ces cartes ne sont sans doute que des images ; mais elles sont sincères et ne peuvent tromper sur la disposition essentielle des lieux. Or elles indiquent très nettement que la Gironde se divisait près de Lesparre en deux bras, dessinant par conséquent une sorte de delta. Ce delta sans doute ne s'est pas formé uniquement par voie d'atterrissemens et de dépôts à l'embouchure, comme on le voit pour tous les cours d'eau chargés de limon qui viennent mourir sans vitesse dans un bassin tranquille ; mais il n'en a pas moins existé, et l'île du Bas-Médoc a été en quelque sorte pour la Gironde ce que l'île de la Camargue est pour le Rhône.

II

Cette conception d'un delta à l'embouchure d'un grand fleuve qui déverse ses eaux dans une mer sujette à de fortes marées périodiques est, il faut en convenir, un peu contraire à toutes les théories des embouchures, si souvent développées par les géologues et les géographes.

D'une manière générale, en effet, les embouchures des fleuves se rattachent à deux types distincts.

Dans certains cas, le lit s'élargit au point de devenir une petite baie, un véritable bras de mer. Le fond ne s'exhausse pas et la navigation n'éprouve aucune difficulté pour passer avec un bon mouillage des eaux maritimes dans les eaux fluviales. La mer entre et circule librement dans ces vastes embouchures. Ce sont les « fleuves à estuaire. » La Tamise, la Seine, la Loire, la Gironde, l'Hudson, le Saint-Laurent nous offrent des exemples de ces conditions éminemment favorables au développement des grands établissemens maritimes. Londres, Rouen et le Havre, Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, New-York, Québec, disposés ainsi dans l'estuaire ou sur le cours de leurs fleuves respectifs, communiquent à la fois avec la mer et l'intérieur des terres, peuvent recevoir et échanger, d'une manière simple et directe, toutes les marchandises, soit d'importation, soit d'exportation; et les grands cours d'eau navigables sont en quelque sorte le prolongement de la mer dans l'intérieur du continent.

Quelquefois, au contraire, le fleuve se divise, avant d'arriver à la mer, en deux ou plusieurs branches, qui elles-mêmes se ramifient en plusieurs autres, en formant une vaste île triangulaire divisée souvent par de petits bras secondaires. Ce sont les « fleuves à delta. » Chacune des embouchures est alors encombrée par les sables et les limons charriés par le courant, et la profondeur est à peine suffisante pour y permettre le passage de quelques allèges. Point de port aux embouchures; ils en sont tous à une distance plus ou moins grande, dans quelque rade abritée ou derrière une lagune de la côte. Tels sont le Pô, le Danube, le Nil, le Rhône, dont les embouchures sont à une distance assez considérable des ports correspondans, Venise et Trieste, Odessa, Alexandrie, Marseille.

C'est à l'action de la mer seule qu'il faut attribuer cette différence radicale entre les formes des embouchures. Les estuaires profonds se trouvent sur les côtes où l'influence du flux et du reflux est le plus sensible; l'oblitération des embouchures a lieu, au contraire, dans les mers sans marée.

On conçoit, en effet, que, lorsque les limons et les sables de fond, entraînés par le courant du fleuve, rencontrent la masse des eaux tranquilles d'une mer intérieure, ils se déposent immédiatement et forment un bourrelet d'alluvions qui affecte la forme d'une courbe dont la convexité est naturellement tournée du côté de la mer. Ce dépôt est plus ou moins remanié par le mou-

vement des vagues; mais il finit par atteindre une certaine fixité, se développe et forme une île qui divise le courant du fleuve en deux. Telle est l'origine du delta.

Lorsque, au contraire, de fortes marées, après avoir fait gonfler les eaux du fleuve sur une étendue considérable en amont, déterminent par le retrait de leurs eaux une chasse puissante, ces dépôts sont balayés par ce courant énergique et, transportés ensuite par les courans littoraux, ils vont se perdre dans des parties profondes ou concourir au développement de bancs de sable à une assez grande distance des embouchures. C'est ainsi que se conservent les estuaires.

Cette division bien nette des embouchures en deux types parfaitement distincts ne doit pas cependant être trop absolue; et, si les deltas se produisent toujours dans les mers calmes et à niveau constant, tandis que les fortes marées contribuent à entretenir la profondeur des estuaires, le phénomène peut être mixte dans certains cas et l'embouchure participer à la fois des deux types extrêmes. C'est ainsi que dans la mer du Nord, par exemple, où l'amplitude de la marée est assez faible, les embouchures multiples du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut sont masquées du côté de la mer par une ceinture d'îles, dont quelques-unes, comme Walcheren, Sud-Beveland, Beyerland, sont de véritables petits continens. La formation de ces îles est analogue à celle de tous les deltas; mais, quoique faibles, le flux et le reflux entretiennent entre elles des passes naturelles assez profondes, véritables estuaires partiels qui permettent aux navires de remonter le cours du fleuve. Il en est de même pour deux des plus grands fleuves du monde, le Gange et le Mississipi, dont les embouchures tiennent à la fois de l'estuaire et du delta; car ils débouchent, le premier dans le golfe de Bengale, le second dans le golfe du Mexique, sortes de mers intérieures où la marée est relativement peu sensible.

Les fleuves qui débouchent dans une mer à marées puissantes semblent donc devoir se maintenir avec un seul estuaire large et profond; ceux qui débouchent dans une mer à niveau constant doivent, au contraire, être barrés par les dépôts accumulés à leur embouchure et qui constituent une île en général triangulaire divisant le fleuve en deux ou plusieurs bras.

Telle est la loi. Mais rien n'est absolu dans les phénomènes de la nature; et, en fait, bien que la Gironde débouche sur une partie

des côtes de l'Océan où l'action de la marée est très énergique, et que le flot et le jusant se fassent sentir à plus de 50 kilomètres en amont de Bordeaux, le fleuve, il y a trois siècles à peine, présentait avant son embouchure une sorte de delta. Ce delta, nous l'avons dit, était l'île du Médoc. Sa pointe amont paraît avoir été à une quarantaine de kilomètres environ de l'Océan. Le bras droit, le plus long, suivait à peu près la direction que la Gironde a conservée, et longeait les falaises de la côte de Saintonge jusqu'au cap de la Coubre, l'ancien promontoire des Santons, *Santonum promontorium*, des géographes classiques (1); le bras gauche, beaucoup plus court, se rendait directement à l'Océan par une coupure qui traversait les terrains et les prairies submersibles situés entre Lesparre et Jau, devait passer à peu près dans la dépression occupée aujourd'hui par l'étang de la Barreyre, et débouchait en mer près la pointe de la Négade, un peu au Sud de Soulac. Au XVIe siècle, Lesparre se trouvait encore sur la rive gauche de cette passe maritime. Jau et Talais lui faisaient face sur la rive droite et étaient par conséquent incorporés dans la grande île du Médoc; peut-être même constituaient-ils deux petits îlots isolés, et le delta se composait ainsi d'un certain nombre d'îles, sorte d'archipel dont l'île du Médoc aurait été le principal élément.

Il serait sans doute imprudent de trop préciser à ce sujet; et de ce dessin perdu on ne peut sans doute rétablir que les grandes lignes. Toutefois il est impossible d'infirmer la valeur de portulans et de cartes dont la naïveté même est une preuve de sincérité; et tous ces documens, on ne peut le nier, s'accordent pour représenter à l'embouchure de la Gironde une grande île du Médoc, ayant l'importance d'un petit territoire et paraissant se souder en mer aux rochers de Cordouan. Ces rochers, que le flot de marée recouvre aujourd'hui de plus de 2 mètres et au centre desquels se dresse l'un des phares les plus connus des côtes de France, étaient habités, cultivés, tout comme les terres du continent ou de l'île du Médoc qui lui faisait face; et les vieux paysans de la banlieue de Bordeaux ont même conservé la tradition un peu vague de vignes qui y auraient été autrefois exploitées et dont le souvenir est resté à l'état de légende. Les relevés hydrographiques exécutés depuis le commencement du siècle accu-

(1) Σαντόνων ἄκρον. Ptol. II, VII, 2.

sent une angmentation graduelle de la largeur et de la profondeur du bras de mer qui sépare aujourd'hui le rocher de Cordouan de la côte de Grave. Cette passe, qui n'est devenue que depuis peu une de celles que, dans certaines conditions de temps, les plus gros navires peuvent prendre pour entrer en Gironde ou pour en sortir, était autrefois presque guéable. On pouvait la traverser sans danger à cheval, et, si l'on en croit un vieux dicton, « la franchir en deux bonds, en jetant au milieu du détroit une tête de bœuf. » Quoi qu'il en soit, à l'origine de notre époque géologique et peut-être même à l'aurore des temps historiques, les rochers de Cordouan étaient complètement insubmersibles, rattachés à la terre voisine, et faisaient partie de ce que l'on a appelé plus tard la « grande île du Médoc. »

L'un des géographes classiques les plus autorisés du premier siècle confirme d'ailleurs d'une manière très nette l'existence de cette île : « A l'embouchure de la Garonne, dit Méla, est l'île d'Antros, que les habitans du pays croient être portée sur les eaux et s'élever avec elles au temps de la crue ; cette fausse opinion tient à ce que les rivages qui paraissent la dominer se trouvent couverts pendant les hautes eaux (1). » Impossible d'être plus affirmatif. Il est donc fort probable que l'île d'Antros, — sauf réserve sur les contours et la superficie, — était la même que la grande île désignée par les portulans et les cartes du XVIe siècle sous le nom d'île du Médoc. La partie de cette île la plus avancée en mer était le cap désigné par Ptolémée sous le nom de *Curianum promontorium* (2) ; il correspondait à peu près à la pointe de Grave moderne et venait se souder aux rochers de Cordouan. Ces rochers se sont peu à peu détachés à la suite de coups de mers répétés ; ils sont devenus d'abord une île, puis un simple écueil, éloigné de la côte de près de 7 kilomètres. L'île d'Antros ou du Médoc s'est enfin définitivement soudée au continent. Le lit de la Gironde qui l'en séparait s'est peu à peu atterri et transformé d'abord en marais. Ceux-ci se sont graduellement colmatés, et tout le territoire situé sur la rive gauche du fleuve, depuis la pointe de Grave jusqu'à Lesparre, a constitué la riche plaine du Bas-Médoc à peu près telle que nous la voyons aujourd'hui.

(1) Pomp. Mela. *De situ orbis*, III, II, 5.
(2) Κουριανὸν ἄκρον. Ptol. II, VII (VI), 2.

III

Il est peu de points de nos côtes qui aient éprouvé de plus radicales transformations dans une période de temps relativement aussi courte, puisqu'il ne s'agit en somme que d'une vingtaine de siècles à peine. C'est qu'il n'en est peut-être pas aussi qui reçoivent de plus rudes assauts de la mer et que la nature ait moins armés pour une défense prolongée. La pointe triangulaire qui forme le musoir extrême de la rive gauche de la Gironde s'appelle la péninsule de Grave, du nom d'un assez pauvre hameau habité par les gardiens du phare et du sémaphore, les pilotes, quelques pêcheurs et les inévitables douaniers. Cette pointe est constituée de dunes sablonneuses reposant sur des massifs de calcaire crayeux d'une assez mauvaise tenue, et qui paraissent être le prolongement à travers l'estuaire de la Gironde des petits coteaux qui terminent la côte de Saintonge aux abords de Meschers, de Talmont et de Royan. Les rochers de Barbe-Grise et de Saint-Nicolas sont comme des contreforts en saillie qui flanquent à droite et à gauche la pointe de Grave; ceux de Cordouan en sont comme le bastion avancé. Ces rochers sont incessamment battus, effrités, rongés par les coups de mer. L'ensemble de la péninsule participe en outre, comme toute la côte des Landes, d'un mouvement très lent d'affaissement qui la déprime de siècle en siècle, la met tous les jours un peu plus à la merci des flots et aggrave, par suite, l'action érosive des vagues. Cette péninsule tient pour ainsi dire artificiellement au continent, et pendant longtemps elle a été en quelque sorte mobile et flottante, se déplaçant d'une manière sensible de l'Ouest à l'Est.

On ne connaît pas exactement le taux de ce déplacement depuis les temps anciens; mais on sait d'une manière certaine qu'en l'année 1818 la pointe de Grave était plus avancée en mer, dans la direction du Nord-Ouest, de plus de 720 mètres; la corrosion aurait donc été en moyenne de 10 à 15 mètres par an. Rien ne saurait être régulier dans ces attaques de la mer; mais on peut sans exagération évaluer à près de 1 500 mètres la perte subie depuis le commencement du siècle. Dans certaines années, on a relevé exactement la disparition de plus de 40 mètres de plage; et la sonde accuse des profondeurs de 10 mètres en des points où, récemment encore, il y avait à peine deux brasses d'eau. Si la

péninsule de Grave présente aujourd'hui quelque stabilité, c'est qu'elle a été réellement cuirassée par une série d'épis, de contreforts, de digues longitudinales, de blocs artificiels d'un poids de plusieurs tonnes; mais, malgré cette formidable armure, qui a coûté une vingtaine de millions, il arrive encore souvent que la mer, dans ses accès de colère, démantèle une partie de ces ouvrages de défense; et les ingénieurs passifs doivent se résigner à laisser courir la tempête et se borner à reconstituer leur œuvre ou à la renforcer. C'est ce qui a lieu aujourd'hui.

La mer ne se contente pas de ronger la pointe extrême de Grave. Les vagues du large, poussées par les vents du Nord-Ouest, qui déferlent avec fureur au Sud du rocher de Saint-Nicolas, ont entamé la plage et y ont creusé une échancrure qui s'est progressivement agrandie. Cette échancrure porte le nom d' « Anse des Huttes, » et elle se trouve précisément au point le plus étroit de l'isthme. Celle-ci a été réduite ainsi à une bande de dunes sablonneuses de quelques centaines de mètres, mince *lido* qui sépare l'Océan des marais salans du Verdon et de la Gironde. Dans une période de moins de trente ans, de 1825 à 1854, la plage des Huttes s'est enfoncée de plus de 350 mètres et la frêle barrière a fini par avoir à peine 300 mètres de largeur au moment de la plus grande intumescence des fortes marées. Elle a été plusieurs fois surmontée et bouleversée par les embruns et l'écume des vagues; et on a pu craindre, dans certains mauvais jours, de la voir se rompre d'une manière subite. La péninsule aurait été alors tout à fait séparée du continent et serait redevenue une île comme autrefois l'île d'Antros ou du Médoc, ou plus récemment comme celle de Cordouan.

Les mêmes effets de corrosion se sont produits de tout temps un peu partout sur la côte; et on a exactement relevé que, dans la période de 1774 à 1818 — antérieurement, par conséquent, à la grande entreprise de fixation des dunes qui a sauvé le pays, — la haute mer avait entamé de 300 mètres environ la plage de Soulac. C'était un avancement moyen de 8 à 10 mètres par an, et à cette corrosion de la côte occidentale s'ajoutait naturellement le bouleversement causé par la marche progressive des dunes.

Cet état de désordre a dû être le régime normal pendant toute la période du moyen âge. On ne retrouve plus trace, en effet, et on est même assez peu fixé sur les emplacemens de plusieurs

vieux bourgs du pays dont les noms mêmes sont presque oubliés. Les anciens prieurés d'Exteremeyre et de Sainte-Foy, le château de la famille de Montaigne, sont également recouverts par les dunes. L'abbaye de Saint-Nicolas de Grave, bâtie en 1092, le monastère de Soulac, qui datait de Charles le Chauve, ont aussi complètement disparu, ensevelis sous les sables ou engloutis dans les flots.

Il y a six à sept siècles, le Vieux-Soulac était, sur la rive gauche d'un des deux bras de la Gironde, une ville florissante, commandant l'entrée du fleuve, sorte d'avant-port de Bordeaux; ses rues portaient le nom de toutes les villes et de tous les pays avec les quels il contractait des échanges; sa rade était en quelque sorte l'analogue de celle du Verdon, et c'est par là que les rois d'Angleterre prenaient encore la mer au XIIIe siècle. Le Vieux-Soulac a presque entièrement disparu sous le sable. La belle église, qui porte si bien le triste nom de Notre-Dame de la Fin-des-Terres, a seule survécu, à demi minée, longtemps abandonnée, perdue au milieu des dunes, à 800 mètres d'un groupe de maisons qui ont pu être sauvées, dressant encore sa tour, qui servit pendant si longtemps de signal aux navires qui entraient en Gironde et est encore considérée comme un amer par toutes les barques qui longent la côte. Il existe peu de ruines au monde d'un aspect plus pittoresque et dont la conservation semble plus précaire et moins assurée. Le noble édifice, qui date déjà de plusieurs siècles, n'a pas seulement contre lui l'usure et les lentes dégradations, conséquences naturelles de son âge avancé; le temps est un ennemi commun à tous les travaux de l'homme. L'église de Soulac a eu à lutter contre deux autres beaucoup plus terribles, la mer et le sable mouvant. Une première dune a passé sur elle comme une vague; mais elle l'a heureusement franchie, et l'église, enterrée pendant deux siècles, s'est lentement exhumée d'elle-même; dans cette épreuve, une partie de la voûte de l'abside s'est effondrée, et quelques murs ont été renversés. Une nouvelle dune qui la menaçait encore a été définitivement fixée; et ce qui reste de l'édifice a été sauvé par la végétation qui l'environne et l'enguirlande comme une parure. Pour l'ingénieur et l'archéologue, c'est un document et un jalon, rappelant l'ancien état des lieux et les vicissitudes de cette partie de la côte de Gascogne; pour l'artiste et le penseur, c'est un merveilleux décor et un précieux souvenir.

On se plaît quelquefois à retrouver sur la plage voisine les débris de l'ancienne cité de *Noviomagus*, mentionnée par Ptolémée, mais qui, à vrai dire, n'est inscrite sur aucun itinéraire classique et dont l'emplacement restera toujours quelque peu indéterminé. Certains érudits très consciencieux ont cru qu'il fallait chercher *Noviomagus* sur l'écueil de Cordouan, d'autres à Lesparre, d'autres au Vieux-Soulac, où l'on a trouvé quelques ruines et un certain nombre de médailles romaines. Il en est même qui, en se promenant en bateau par un temps très calme, ont sérieusement cru apercevoir au fond des eaux des restes de tours et de maisons noyés. Mais c'est un simple effet de mirage archéologique, et on sait que les savans les plus sincères ont souvent la foi facile. Ce qui est tout à fait réel, c'est l'ensevelissement graduel par les dunes ou l'engloutissement par les flots de la plupart des constructions de la péninsule. L'ancien fortin qui faisait saillie à la pointe extrême a été un des premiers affouillé; il s'est écroulé sur place, et on en voit encore aujourd'hui sous les eaux les débris formant une sorte d'écueil sous-marin à une distance de plusieurs centaines de mètres au large. Le phare de Grave a dû déménager à son tour plusieurs fois; si le premier existait encore, il pourrait servir de balise en pleine mer. Le phare en est aujourd'hui à son troisième emplacement, qui sera, il faut l'espérer, grâce aux travaux très complets de fixation des dunes, son emplacement définitif.

On peut donc résumer de la manière suivante les transformations éprouvées par la péninsule du bas Médoc. Au commencement de notre ère, c'était une île, l'île d'Antros, qui se soudait à l'île de Cordouan. Toutes deux n'en faisaient en réalité qu'une, portant le même nom : île d'Antros d'abord, île du Médoc un peu plus tard. La partie la plus avancée en mer s'est bientôt détachée et a formé pendant un certain temps une île isolée d'une assez grande superficie; cette île a été l'île de Cordouan. A la fin du XVIe siècle, elle portait un véritable village et plusieurs constructions disséminées; elle n'était séparée de l'île du Médoc que par un chenal très étroit et très peu profond. A marée basse, on communiquait à gué entre les deux îles. Le chenal s'est peu à peu élargi et approfondi et est devenu un véritable bras de mer. Au milieu du XVIIe siècle, sa largeur était déjà de cinq kilomètres; elle n'a cessé d'augmenter; elle est aujourd'hui de plus de huit. L'île

du Médoc s'est ensuite peu à peu soudée à la côte et forme désormais corps avec elle. Mais l'ensemble de tout le système n'a cessé d'être rongé à l'Ouest par les vagues, de se nourrir à l'Est par les alluvions. Sous cette double action de corrosion et d'atterrissement et sous l'influence des vents dominans qui ont, pendant plusieurs siècles, fait cheminer les dunes, la presqu'île entière s'est lentement déplacée de l'Ouest à l'Est. Elle a pivoté en quelque sorte sur sa base et a changé de place, comme un navire à l'ancre qui serait poussé par un courant. Son extrémité supérieure s'est légèrement infléchie et a décrit dans le golfe girondin un véritable arc de cercle, se terminant aujourd'hui à la pointe de Grave, que les ingénieurs modernes ont en quelque sorte blindée et qui paraît définitivement fixée. L'ancien fleuve à delta est donc devenu un fleuve à estuaire; et cette situation paraît devoir se maintenir sinon indéfiniment, — car rien n'est absolument fixe aux embouchures d'un grand fleuve qui reçoit toujours à son entrée en mer des masses énormes d'alluvions, — du moins pour une période de temps très considérable et qu'il est impossible de déterminer.

IV

Quelles qu'aient pu être les transformations que l'action du temps, les attaques de la mer, la continuité des courans rongeant la côte ou l'affaissement général du sol aient fait éprouver à la région littorale de la basse-Gironde; — que le fleuve ait eu pendant un certain nombre de siècles deux bras distincts séparés jadis par une grande île qui s'est ensuite soudée au continent, ou qu'il ne présente depuis longtemps qu'une seule embouchure comme nous le voyons de nos jours; — le caractère géographique, politique, économique et commercial de ce vaste estuaire est d'avoir été et d'être encore l'une des plus grandes portes d'entrée et de sortie de notre vieille Gaule d'abord, aujourd'hui de la France. La Gironde a été et sera toujours la magnifique avenue naturelle d'une des villes du monde les plus anciennes et le plus heureusement situées, le grandiose chenal d'un port qui est depuis plusieurs siècles et qui comptera toujours parmi les premiers du monde.

On est assez peu fixé sur l'origine première de Bordeaux, qui se perd tout à fait dans la nuit la plus profonde des temps historiques et même préhistoriques; mais il faut convenir que ceux de

nos ancêtres, chasseurs ou pêcheurs, trafiquans ou guerriers, qui eurent les premiers l'idée d'établir dans l'un des plus harmonieux coudes de la vieille Garonne un établissement sédentaire et définitif ont été réellement bien inspirés. Bordeaux se trouve à une centaine de kilomètres de l'Océan. Les marées de syzygies d'équinoxe atteignent 5 mètres au-devant de ses quais et le flot remonte même à plus de 60 kilomètres en amont, jusqu'à l'embouchure du Drot, dans la Garonne, près de Castets. L'amplitude de ces dénivellations n'est pas aujourd'hui un sérieux obstacle à la navigation régulière; elle l'était bien moins encore dans les temps anciens, puisque tous les types de bateaux trouvaient sur le fleuve une profondeur suffisante; elle ne pouvait, au contraire, que la favoriser, alors que les navires n'avaient pas de propulseurs mécaniques actionnés par une force extérieure ou artificielle, et que leur marche dépendait presque toujours des agens atmosphériques, les vents ou les courans, toujours capricieux et incertains. Le flot permettait donc facilement la remonte de la Gironde et de la Garonne; le reflux aidait encore mieux à la descente.

A l'endroit même où se trouve aujourd'hui Bordeaux, il y avait autrefois une petite plaine marécageuse où coulaient un certain nombre de petits affluens de la Garonne, dont deux principaux, la Peugue et la Divize ou Devèze, pouvaient présenter une certaine commodité pour le mouillage des barques pendant les hautes eaux et pour leur échouage en basse mer. L'une de ces deux petites rivières, la Devèze, était en particulier alimentée par une source qui paraît avoir frappé de très bonne heure l'imagination des habitans du pays; et on sait le culte véritablement sacré que, dès l'origine des temps, les hommes ont eu pour les sources et les fontaines, qu'ils regardaient comme le présent d'un dieu, bien plus, comme un dieu lui-même. Partout où l'eau jaillissait d'une manière naturelle et abondante par la force même de la nature, où elle avait, comme devait si bien le dire plus tard le droit romain, une « cause perpétuelle, » on reconnaissait l'action bienfaisante, la présence même d'un génie protecteur, *numen*, *genius*. Presque toujours les sources étaient entourées d'un petit bois, qui ne tardait pas à devenir lui-même sacré comme elles; sur leurs rives, on dressait d'abord un modeste autel, bientôt après un temple; et cela ne tardait pas à devenir un lieu de pèlerinage.

Il était assez naturel d'ailleurs, dans le Midi de la Gaule surtout, où le soleil est brûlant et l'ardeur de l'été desséchante, que

les populations primitives vinssent se grouper aux abords mêmes des sources limpides, charmées et arrêtées par cet attrait de l'eau qui répond à tant de besoins de la vie. Un assez grand nombre de villes celtiques ont ainsi commencé sur le bord même des fontaines, que l'on adorait sans leur donner encore de nom, comme le petit coteau boisé ou le rocher au pied duquel elles jaillissaient. Le sentiment de reconnaissance que les premiers habitans éprouvaient pour cette eau bienfaisante, qui abreuvait leurs troupeaux et fécondait leurs terres, prit insensiblement le caractère d'un culte dont la forme, simple et vague dans le principe, se transforma peu à peu en pratiques régulières et en dévotion assez formaliste. Ce culte était d'ailleurs partout à peu près le même, et la simplicité du cérémonial ne manquait ni de grandeur ni de poésie. Le rite principal était l'ablution. Les fidèles se trempaient les mains dans l'eau sainte et s'en mouillaient silencieusement les yeux, le front et les lèvres. Les bras ouverts, dans l'attitude des « orantes, » ils récitaient des prières, presque toujours gracieusement rythmées, et dont on retrouve l'écho dans l'invocation d'une élégance toute païenne qu'Ausone adressait à la source même de Bordeaux, sa patrie, et qu'il est impossible de ne pas citer comme témoignage de l'adoration et de l'enthousiasme qu'elle inspirait : « Salut à toi, Divona, fontaine à la source mystérieuse, sainte, intarissable, bienfaisante, cristalline, azurée, profonde, murmurante, limpide, ombragée ! Salut, génie de la ville, qui nous verses une eau salutaire et que les Gaulois ont mis au rang des Dieux (1). »

Il est assez difficile de savoir où se trouvait au juste le point d'émergence de la fameuse source. On a dit bien des fois, sans trop de raison à la vérité, que la haute tour de Puy-Berland, isolée à la façon des campaniles italiens, qui se dresse à 30 mètres environ du chevet de la cathédrale Saint-André, et dont la construction date du milieu du xve siècle, se trouvait exactement sur l'emplacement de l'ancienne Divona. Le clocher chrétien aurait ainsi remplacé le *sacellum* païen, suivant cette règle plusieurs fois vérifiée que les édifices se superposent comme les religions, et que dans bien des endroits les églises du moyen âge se sont pour ainsi dire greffées sur les substructions de temples antiques ruinés par les barbares ou le temps. Mais rien n'est moins certain.

(1) Auson. *Clar. Urb. Burdig.*, v. 29-32.

On sait seulement, toujours d'après Ausone, que le bassin de la fontaine avait été recouvert d'une voûte et d'une coupole de marbre en manière de temple (1). Ce petit édicule sacré indiquait donc bien que la fontaine était réellement divinisée. Son nom seul, *Div-ona*, dont l'étymologie est transparente, suffirait d'ailleurs à le prouver, et elle l'a donné à la modeste rivière, la Devèze, dans laquelle elle écoulait le trop-plein de ses eaux. Dans l'idiome celtique, en effet, la qualification de *Div-ona* s'applique généralement aux sources saintes, et on retrouve l'épithète *div* avec la même signification dans toutes les langues aryennes de l'Europe (2).

Historiquement, on regarde comme à peu près certain que Bordeaux a été fondée par la tribu celtique des Bituriges Vivisques, *Bituriges Vivisci*, qui n'était qu'une fraction des *Bituriges Cubi*, l'un des principaux peuples de la Gaule, et dont le centre le plus important était la ville de Bourges, l'ancien *Avaricum*. Chassés de leur pays par une de ces invasions kymriques qui se sont succédé presque sans interruption du VIIe au IVe siècle avant notre ère, les Bituriges émigrèrent vers le Sud et vinrent camper sur les bords de la Garonne, à l'entrée du désert des *Meduli*, qui devait devenir plus tard le riche et fertile Médoc. A l'époque ou Strabon écrivait, ils paraissaient être établis depuis trois ou quatre siècles et avoir même acquis une certaine puissance (3). Les maisons et les hangars de la ville marchande étaient groupés autour de la source miraculeuse, qui naissait presque au milieu des sables dans cette région incertaine de landes et de dunes, où les alluvions maritimes alternaient avec celles du fleuve. Le point d'émergence de la fontaine devait donc se trouver, d'après cela, au cœur même de Bordeaux ; et il ne serait pas impossible que ce fût, à peu de chose près, aux abords de Saint-André, comme nous l'avons indiqué plus haut, sans pouvoir donner à ce sujet une preuve absolue.

L'estuaire était le bassin même de la fontaine, dans lequel pénétraient les eaux de la mer à marée haute et que l'on avait élargi de manière à en faire un port intérieur mieux abrité et plus commode que ne l'aurait été la rivière elle-même. La fontaine sainte, devenue ainsi par degrés le génie ou le dieu tutélaire de

(1) *Quid memorem Pario contectum marmore fontem ?* Auson. *Clar. Urb., Burdig.*
(2) *Divona Celtarum lingua, fons addite Divis.* Id., *ibid.*
(3) Strab., IV, II, 9.

la ville, *genius urbis*, *tutela*, *conditor*, comme on le disait avec une réelle conviction, occupait donc le centre de la cité et pouvait ainsi recevoir facilement l'hommage de ses adorateurs (1). Elle est à peu près oubliée et inconnue aujourd'hui. L'ancienne eau sacrée se perd dans les filtrations souterraines. Elle ne coule plus à l'air libre, dans la pure lumière du ciel, sous les yeux charmés et reconnaissans d'un peuple de fidèles et de dévots. Elle existe certainement encore; mais ce n'est plus qu'un émissaire obscur, un branchement secondaire de la canalisation souterraine de la ville moderne. Son rôle est sans doute encore utile, puisqu'elle contribue à l'assainissement général d'une grande cité; mais, ainsi réduite à l'emploi plus que modeste d'égout collecteur, c'est, on en conviendra, une divinité bien déchue et irrévocablement souillée.

V

Telle est l'origine historique de Bordeaux ; elle paraît remonter au ve ou au IVe siècle avant notre ère. Mais une série de fouilles, exécutées il y a une trentaine d'années pour l'établissement des égouts, au centre même de la ville, au point culminant de la petite presqu'île formée par la Peugue et la Devèze, ont donné aux archéologues la satisfaction de découvrir les débris d'une ancienne station palustre (2). Le *burg* biturige et l'*emporium* gallo-romain auraient donc été précédés par un établissement remontant aux premiers âges de notre époque géologique et auquel il est presque impossible d'assigner une date. D'après les débris soigneusement recueillis, cet habitat serait même antérieur aux cités lacustres de la Suisse et appartiendrait à la fin de l'âge de la pierre éclatée, aux premiers temps de l'âge de la pierre polie. C'est tout à fait l'enfance de l'humanité. On y a trouvé, comme dans toutes les stations de ce genre, d'abondans débris d'os plus ou moins travaillés, des foyers contenant des cendres, et surtout des amas considérables d'écailles d'huîtres. Le nombre des foyers et le volume des cendres semblent indiquer que les populations primitives allumaient régulièrement de grands feux pour se mettre à l'abri des brouillards qui devaient alors, bien plus que de nos

(1) *Per mediumque urbis fontani Fluminis alveum...* Auson, *op. cit.*, 8, 17.

(2) Delfoltrie. *Cité palustre au centre de la ville de Bordeaux. Mém. de la Soc. des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, t. V, 1867.

jours, couvrir pendant des mois entiers et très probablement pendant toutes les nuits la zone marécageuse du futur Médoc. L'énorme quantité d'écailles d'huîtres indique que ces mollusques abondaient déjà dans les étangs voisins et qu'ils entraient pour une large part dans l'alimentation d'une population qui devait compter surtout des marins et des pêcheurs.

La prospérité de Bordeaux ne date en réalité que du premier siècle de notre ère. C'est alors que l'on voit figurer pour la première fois, d'une manière officielle, les *Bituriges Vivisci*, qui constituaient un groupe défini de la grande confédération gauloise et l'un des soixante peuples de la Gaule Chevelue ayant leur cité propre, *civitas Biturigum Viviscum*, dont le centre était *Burdigala*. C'est à ce titre qu'ils ont assisté au grand *concilium* tenu à Lyon, où l'on trouve en effet leur nom gravé sur l'autel de Rome et d'Auguste élevé par les Trois Gaules au confluent du Rhône et de la Saône. Dans le groupement de la Gaule en trois grandes provinces — l'Aquitaine, la Celtique et la Belgique — les *Bituriges Vivisci* furent l'un des quatorze peuples ajoutés par Auguste aux Ibéro-Aquitains pour former la province Aquitaine; ils conservèrent d'ailleurs toutes leurs libertés, et leur emporium, *Burdigala*, fut officiellement reconnu capitale de la nouvelle province. Burdigala n'était pas une colonie, mais une de ces villes privilégiées qu'on appelait *civitates liberæ;* à ce titre elle possédait l'*immunitas*, c'est-à-dire qu'elle était exempte d'impôts; elle jouissait de la « latinité; » elle avait un collège de magistrats auquel on conféra des titres et des honneurs spéciaux enviés par les villes même d'Italie; elle associait le culte d'Auguste à celui de son dieu topique, *Genius civitatis*; enfin, au IVe siècle, qui paraît avoir été l'époque de son apogée, elle devenait la métropole de l'Aquitaine Seconde, *Metropolis Civitas Aquitaniæ Secundæ*, et comprenait sous sa juridiction cinq autres *civitates ;* celles d'Agen, d'Angoulême, de Saintes, de Périgueux et de Poitiers. Mais son port tout à fait intérieur n'était, à tout prendre, que l'estuaire convenablement élargi de la Devèze; il pouvait avoir une longueur de 400 à 500 mètres, une largeur de 150 à 120; et il débouchait dans le fleuve à peu près entre les quais modernes de Bourgogne et de la Douane.

Comme topographie générale, le sol sur lequel est établie Bordeaux présente une série de petites collines dont l'altitude maximum est d'une dizaine de mètres au-dessus des bas-fonds dans

lesquels coulaient la Devèze, la Peugue et trois ou quatre autres petits ruisseaux tous plus ou moins divinisés suivant le mode antique et qui devaient avoir chacun leurs autels et leurs dévots. La ville palustre avait occupé, dans les temps préhistoriques, les marécages; la ville gauloise s'éleva par degrés sur ces petites hauteurs et s'étendit tout autour. Toutefois, l'agglomération biturige, malgré son importance, n'était qu'une énorme bourgade dépourvue de monumens; et on n'a conservé traces ni souvenirs d'aucun édifice public, à part les petits nymphées des sources et peut-être un temple de Mercure établi sur le plateau de Puy-Paulin. On sait que Mercure était un dieu très gaulois et que, si les divinités aimables et aimées, comme les nymphes, pouvaient se contenter d'un modeste autel près d'une gracieuse source, les dieux puissans et redoutés, comme Jupiter et Mercure, étaient adorés dans des temples plus sévères et presque toujours sur un faîte dominateur. La première ville barbare devait vraisemblablement être en chaume et bois, en pisé ou torchis, tout au plus en très grossière maçonnerie; elle n'était ni ceinturée ni protégée par un *oppidum*, et il n'en est rien resté.

Les Bituriges, d'ailleurs, ne sont pas nommés par César; et ils paraissent n'avoir pas fait grande figure dans la guerre de l'indépendance, et avoir laissé à de plus forts ou de plus braves qu'eux l'honneur et le danger de la résistance. Lorsque Rome mit la main sur Burdigala, le pays ne perdit pas grand'chose à la conquête; il y gagna au contraire la paix, cette fameuse *pax romana* des légendes des monnaies classiques et qui se traduisit immédiatement par un réel accroissement de fortune.

Admirablement placée, entre l'Océan et la Garonne qui lui ouvraient l'un la route de l'île de Bretagne, l'autre celle de Marseille et de l'Orient, Bordeaux put recevoir, dès l'origine des temps historiques, les leçons des premières civilisations en plein épanouissement dans le bassin de la Méditerranée et dut pressentir de très bonne heure que son avenir était dans le grand horizon de mer qui s'étendait devant elle. La vigne paraît y avoir été cultivée bien avant la conquête, et son riche produit considéré de tout temps comme un élément d'exportation. Le « vin biturige » était déjà apprécié au Ier siècle, plus de deux cents ans avant qu'Ausone l'ait pompeusement célébré dans ses descriptions de la campagne bordelaise, de ce « pays gras, riche et joyeux, qui produisait à la fois les blés dorés, les huîtres savoureuses et

des vins exquis, *insignis Baccho* (1). » La prospérité augmenta en réalité avec la servitude, et tout le monde paraît s'en être très bien trouvé. La ville s'agrandit et se transforma tout d'une pièce. Le Mont Judaïque, le Puy-Paulin, tout le quartier compris entre le quartier des Salinières et la route d'Espagne se couvrirent de maisons en briques, en pierre et même en marbre; et l'un des premiers grands travaux exécutés fut, à travers la campagne, la construction d'un aqueduc, sous l'administration d'un magistrat municipal désigné sous le nom de *prætor*, ce qui donne à peu près la date du règne d'Auguste (2).

VI

Sept routes rayonnaient autrefois autour de Bordeaux : la route du pays de Buch et d'Espagne, que suivait à peu près l'aqueduc; la route de Dax; la route de Bazas, qui traversait les forêts de dunes; la route de Toulouse, qui longeait la Garonne, la route du Nord, qui partait de la rive droite (faubourg actuel de la Bastide) et allait à Poitiers; la route de l'Est, qui se détachait de la précédente et se dirigeait vers Lyon; la route du Médoc enfin, qui aboutissait à *Noviomagus* (Soulac?), vers l'extrémité de la rive gauche de la Gironde. Des monumens décoratifs, arcs de triomphe, pyramides, colonnes, ornaient çà et là la ville. La plupart des maisons étaient pavées en mosaïque, et les moindres fouilles que l'on fait encore aujourd'hui dans le centre populeux en mettent au jour des fragmens.

Comme toutes les villes romaines, Bordeaux devait avoir son jeu complet de monumens destinés au plaisir quotidien du peuple, amphithéâtre, théâtre, hippodrome. Les deux derniers sont perdus, et on ignore même leur emplacement. Il n'est resté de l'amphithéâtre qu'une assez pauvre ruine, qu'on appelle le palais Gallien, pour rappeler peut-être l'époque un peu douteuse de sa médiocre construction en briques et grossier appareil; elle est suffisante cependant pour permettre de rétablir les dimensions de l'édifice, et d'évaluer approximativement qu'il pouvait contenir de 15 000 à 20 000 spectateurs, comme les amphithéâtres de Nîmes et d'Arles. Par voie de comparaison, on peut donc estimer à 60 000

(1) Voyez Camille Jullian. *Histoire de Bordeaux, depuis les origines jusqu'en 1895*. Bordeaux, 1895.

(2) Voyez *Inscr. Burdigal. Histoire de Languedoc*, liv. II, ch. LXXVIII, note E. B.

le chiffre de la population bordelaise au commencement du IIIe siècle.

On croit encore avoir retrouvé, — mais on ne saurait l'affirmer, — les débris ou les souvenirs de deux thermes et de sept à huit temples, deux consacrés à Mercure, un à Jupiter (1), un à la Mère des Dieux, un à Esculape, un à Hercule, sur le port, un enfin au dieu topique ou génie protecteur de la ville. Ce dernier est le seul dont on soit parfaitement sûr. C'est vers l'an 200 environ, au moment où Bordeaux était la plus belle et la plus riche ville de toute l'Aquitaine, qu'il paraît avoir été construit, au cœur même de la cité qui est resté toujours le même depuis dix-huit siècles, à la place occupée aujourd'hui par le Grand-Théâtre. Il présentait une série de galeries et de colonnades de grandes proportions, ornées de chapiteaux corinthiens, un luxe écrasant de marbres et de dorures, tout un monde de cariatides et de statues, véritable type de ces monumens déclamatoires de l'art romain corrompu après deux siècles d'empire, où tout était puissant, somptueux, excessif et de mauvais goût. Quelques débris de l'énorme temple avaient survécu à toutes les destructions des barbares; ils ont été rasés en 1677.

Bordeaux avait enfin, comme Rome, ses grandes avenues de tombeaux disposés en bordure sur chacune de ses routes. Tout le monde connaît les longs alignemens de monumens funèbres qui commencent aux portes de la Ville Éternelle, suivent les voies Appia et Flaminia, et se prolongent sur plusieurs kilomètres dans le grand désert de la Campine. Ces cimetières, placés ainsi à l'entrée de la cité, formaient en quelque sorte une première ville, la ville des ancêtres, *urbs primorum*, qu'on était d'abord obligé de traverser. Les morts étaient toujours sous la protection et sous le regard des passans; et, avant d'entrer en relation avec les vivans, on donnait un souvenir aux disparus.

Les dispositions étaient les mêmes à Bordeaux; et, bien que tout ait été ruiné et dispersé, on a trouvé quelques vestiges de ces avenues funéraires sur quatre des sept grandes routes qui convergeaient vers la ville. Elles ont cela de particulièrement intéressant que ce sont les seuls monumens qui puissent donner les limites de la ville ancienne, puisque Bordeaux, comme la plupart des villes de la Gaule romanisée, n'a eu pendant trois siècles

(1) Voir C. Jullian, *op. cit.*

ni enceinte ni murailles, dont quelques débris auraient pu permettre de reconstituer l'ancien périmètre. Dès le milieu du premier siècle, en effet, les Romains étaient absolument maîtres de toute l'Europe limitée au Nord et à l'Est par le Rhin et le Danube. Ils n'avaient d'ennemis qu'aux frontières; là seulement ils entretenaient des troupes. Dans aucune ville de la Gaule on ne sentait le besoin d'une défense et d'une garnison. Rome n'exigeait et n'avait besoin d'exiger le service militaire d'aucun de ses peuples soumis. On estimait que des légions échelonnées aux points extrêmes de l'immense empire étaient suffisantes pour contenir les barbares. La confiance était absolue. Pendant trois siècles, on vécut ainsi à Bordeaux dans la richesse, le plaisir et le repos, et on crut pouvoir s'endormir dans le bien-être sans la moindre idée d'un danger extérieur.

Le réveil fut terrible. Vers l'an 276, sous le règne de Probus, quinze ans seulement après les constructions du grand amphithéâtre, la frontière craqua tout à coup. Sur dix points à la fois, les légions furent débordées, et Rome dut laisser aux provinces le soin de se défendre. Ce ne pouvait être bien long. La Gaule subit un pillage en règle. Les barbares arrivés devant Bordeaux ne trouvèrent ni remparts ni soldats, mais une ville très décorée, une campagne en pleine prospérité, une population tranquille, opulente, incapable de faire une résistance sérieuse. Tout fut à peu près anéanti. Temples, monumens de luxe, tombeaux mêmes furent pillés, mutilés, brûlés, transformés en décombres, et les hommes du Nord passèrent sur ces ruines comme un torrent.

Mais, dès que Bordeaux put se reprendre, elle profita de la leçon. Son premier soin fut de se concentrer et de construire une solide enceinte de murailles, réduisant la ville à une superficie cinq ou six fois moindre que celle de la grosse agglomération qui venait d'éprouver une ruine presque complète. Ausone nous a laissé une description enthousiaste de cette enceinte qu'il admirait avec emphase, comme tout ce qui touchait à sa patrie, et nous parle de ses murailles et de ses tours qui escaladaient le ciel. « L'enceinte carrée de ses murs, dit-il, élève si haut leurs tours altières que leurs sommets percent les nues. Au dedans, on admire le croisement de ses rues, l'alignement de ses maisons, la largeur de ses places; à l'extérieur, les portes qui répondent directement à des carrefours. Au milieu de la ville, le lit d'un fleuve né d'une fontaine; et, quand le Père Océan le remplit de

ses eaux, on voit la mer entière qui s'avance avec ses flottes (1). »

La vérité est qu'elle était rigoureusement rectangulaire et consciencieusement orientée, suivant les rites, de l'Est à l'Ouest. Le périmètre total était de 2400 mètres, deux côtés de 750 mètres et deux de 450. La superficie était de 30 hectares environ. Le ruisseau de la Peugue constituait le fossé d'escarpe de la façade Sud, et le fossé du côté Nord occupait l'emplacement des fossés actuels de l'Intendance et du Chapeau-Rouge. La Devèze coulait exactement au milieu de l'enceinte, dans la direction de l'Est à l'Ouest; elle divisait ainsi la ville en deux parties sensiblement égales. Le port, entouré de magasins, de hangars et d'entrepôts, était complètement enfermé dans l'intérieur de la ville. La rivière passait sous le rempart par une porte qui portait le nom de *Porta Navigera*, située à peu près au milieu du quai moderne de la Bourse. En cas d'alerte, on fermait cette porte, et bateaux et marchandises étaient à l'abri d'un coup de main (2).

La prospérité revint, et avec elle le besoin de s'agrandir; mais il était nécessaire de protéger par une nouvelle enceinte les nouveaux quartiers. Le coup de main de l'an 276 n'avait été que le prologue d'une série d'invasions. Tour à tour Wisigoths, Alains, Suèves, Vandales, Arabes, Normands, venant du Nord, du Sud ou de la mer, passèrent devant Bordeaux, ravageant à qui mieux mieux toute la contrée; mais la vieille enceinte résista.

Vers l'an 1200 cependant, on jugea absolument nécessaire d'établir une nouvelle muraille du côté du Midi, pour englober des constructions récentes; mais on conserva les trois quarts de l'ancienne ceinture, et on laissa intacts les trois côtés du Nord, de l'Est et de l'Ouest. La superficie de la ville protégée fut ainsi augmentée de près de moitié et atteignit près de 45 hectares. La nouvelle muraille avait au Sud, comme fossé d'escarpe, le ruisseau de Roqueyra, qui correspond à peu près au cours Victor-Hugo, et venait, par conséquent, rejoindre la Garonne, entre les quais des Salinières et de Bourgogne, vis-à-vis du magnifique pont de pierre actuel. L'enceinte avait plus de 3 kilomètres de circuit; elle était percée de vingt portes; elle renfermait une population qui avait doublé en moins de cinquante ans. On était, en effet, en plein sous la domination anglaise; et ce fut, on doit le reconnaître, l'une des époques les plus prospères pour le commerce de Bordeaux. Les

(1) Auson. *Clar. Urb. Burdig.*
(2) Voir C. Jullian, *op. cit.*

Anglo-Saxons y débarquaient en masse pour y faire fortune; et ils réussissaient presque toujours.

Depuis presque dix siècles déjà, presque tous les Bordelais récoltaient et vendaient du vin. Les marécages qui entouraient la ville avaient tous été mis en culture. Des sables de Soulac au pied des remparts et à 70 kilomètres au Sud, toute la plaine n'était qu'un immense champ de vignes. Le vin, sa fabrication, son classement et son placement, était de plus en plus l'élément de la richesse bordelaise, l'orgueil et la passion de toutes les classes de la société girondine. C'était avant tout une marchandise d'exportation. On l'expédiait en Flandre, en Bretagne, en Normandie, en Angleterre surtout, et on entourait cette dernière expédition de tout l'éclat et de tous les honneurs qu'on accorde aux affaires d'État les plus importantes. Les demandes de l'étranger étaient d'ailleurs tellement sûres et pressantes, que Bordeaux n'avait qu'à attendre qu'on vînt frapper à sa porte, et dictait ses conditions. « Tous les ans, les navires qui partaient « pour les vins » se groupaient vers l'automne sur un point du rivage anglais, désigné d'ordinaire par le roi, puis ils naviguaient de conserve vers Bordeaux. Des vaisseaux de guerre leur faisaient convoi « pour salvation et garde de la flotte. » Ce voyage était le grand événement de l'année (1). « Le temps, écrivait Froissard en 1372, fut cette année si courtois et si bon que 200 nefs d'une voile, marchant d'Angleterre, d'Irlande, de Galles et d'Écosse, arrivèrent au havre de Bordeaux, où ils allaient aux vins. » La flotte mouillait dans la Garonne, en face de la ville en fête, et elle en repartait couverte d'oriflammes, au bruit des salves d'artillerie, avec le même appareil militaire et solennel. La fortune de Bordeaux naviguait ainsi sous la garde et le pavillon du roi d'Angleterre (2).

C'était sans doute avec l'Angleterre et par mer que Bordeaux entretenait les relations les plus suivies, et en retour de son vin elle en recevait les laines, les cotons et tous les produits manufacturés de l'île de Bretagne; mais elle commerçait aussi avec tous les pays voisins, et tous les jours arrivaient à ses portes, le plus souvent par des convois de terre, les métaux et les minerais d'Espagne, les marbres des Pyrénées, les résines des Landes, les huiles et les produits de tout le Midi. A certaines époques de l'année, la ville et ses abords étaient encombrés de marchandises, et le petit

(1) C. Jullian. *Histoire de Bordeaux*, *op. cit.*

(2) Cf. *Registres de la Jurade*, pass. et Froissard. *Chronique de France*.

port intérieur de la Devèze pouvait à peine suffire à leur manutention. Heureusement le fleuve était là avec ses larges rives, développant sur près de 10 kilomètres sa belle courbure qui lui a fait donner le nom de « port de la Lune, » pouvant présenter à la fois toutes les ressources d'un bassin de stationnement, d'un entrepôt flottant et de quais indéfinis. Le commerce se transporta donc naturellement sur la rive de la Garonne, et il y est dès lors resté.

La ville augmenta naturellement en proportion du mouvement du port. Un grand nombre de maisons, des couvens, des églises étaient en dehors des remparts; il fallut renoncer à la première et à la seconde enceinte; et, en 1302, on en construisit une troisième de toutes pièces, englobant les deux précédentes et circonscrivant une surface environ deux fois plus grande, soit près de 80 hectares. A l'Ouest, elle passait entre l'hôtel de ville et la cathédrale de Saint-André; au Nord, elle traversait, un peu en amont du couvent des Chartrons, le grand palus où s'éleva, cent cinquante ans après, le château Tropeyta ou Trompette, qui devait plus tard servir d'assiette à la fastueuse promenade des Quinconces et qui aboutissait à la Garonne, à peu près au milieu du quai Louis XVIII; au Sud elle s'étendait jusqu'à Sainte-Eulalie et au monastère Sainte-Croix, et venait rejoindre la Garonne entre les quais actuels de la Paludate et le quai de Sainte-Croix, à 300 mètres environ en aval du viaduc métallique moderne. Elle mesurait près de 5 700 mètres de circuit, dont 3 800 ceinturant la ville du côté de la terre et 1 900 longeant la Garonne en présentant une légère concavité. Cette façade de près de 2 kilomètres sur le fleuve comprenait la partie occupée aujourd'hui par les quais Sainte-Croix, de la Monnaie, des Salinières, de Bourgogne, de la Douane, de la Bourse et la moitié du quai Louis XVIII. Elle n'a cessé de s'embellir depuis et de s'étendre à ses deux extrémités, et le port actuel n'a pas moins de 9 kilomètres de développement, sur une largeur moyenne de 500 mètres.

En amont, la gare maritime de Brienne, que l'on devrait mieux appeler la gare fluviale, se soude à la gare des marchandises de la Compagnie des chemins de fer du Midi. C'est le point de départ d'une voie ferrée qui court le long de la Garonne, desservant les cales, les quais, les appontemens échelonnés sur cet immense parcours et se retournant à l'extrémité du quai de Bacalan pour suivre les plates-formes du bassin à flot et des docks

nouvellement construits (1). L'installation est grandiose, et il y a peu de spectacles au monde comparables à celui de cet immense port en croissant, présentant un développement plus harmonieux, de plus larges quais et une plus grande variété de maisons élégantes, d'entrepôts et de magasins débordant d'activité, de promenades et de rues monumentales, d'hôtels décoratifs et de palais somptueux, rappelant le luxe et la splendeur de la fin de la royauté française. Tout y respire la force et la tradition. L'opulence de Bordeaux n'est pas une fortune de parvenu. La ville et le port ont conservé un grand air de solennité et comme un souvenir de ces jours fortunés où le roi faisait son entrée par le fleuve et où la « flotte des vins » venait y charger des récoltes entières qu'on payait à prix d'or.

En face de Bordeaux, le faubourg populeux de la Bastide a une tout autre physionomie. C'était un champ désert, il y a un siècle à peine ; c'est aujourd'hui presque une petite ville. Son port et sa gare maritime sont le point terminus de la ligne de Paris à Bordeaux, et le transbordement facile entre les bateaux du fleuve et les wagons du chemin de fer lui donne une assez grande activité.

La superficie totale de la ville actuelle de Bordeaux est dix fois celle du XIIIe siècle, plus de quarante fois celle de la ville romaine. Il est vrai que la densité de la population est assez faible dans les faubourgs, où les maisons n'ont en général qu'un étage, quelquefois même qu'un simple rez-de-chaussée, presque toujours un jardin. La population totale de Bordeaux n'est donc que de 250 000 âmes environ, quatre à cinq fois le chiffre de la population romaine : elle est depuis quelque temps à peu près stationnaire. Le port de Bordeaux lui-même paraît être à son apogée, et son mouvement ne s'est pas augmenté en proportion de celui de plusieurs ports de l'Europe. Bordeaux a traversé deux périodes de grande prospérité pendant lesquelles il a régné sans rival : la première, d'une durée de trois cents ans, pendant l'occupation anglaise; la seconde au XVIIIe siècle, avant la perte de nos colonies, alors qu'il monopolisait en quelque sorte ce qu'on appelait le « commerce des îles » et était le point d'attache naturel de Sainte-Lucie, de la Guadeloupe, de la Martinique et surtout de Saint-Domingue. Ce fut assez longtemps le premier port de France;

(1) *Ports maritimes de la France*, *op. cit.*, de Volontat et Huguenin. *Port de Bordeaux*, 1887.

c'est le quatrième aujourd'hui. Entrées et sorties, son tonnage atteint environ 2 500 000 tonnes, la moitié à peine de celui de Marseille (1).

Bordeaux est le seul port important du Sud-Ouest de la France et restera toujours la tête de ligne d'un grand fleuve qui est la principale artère commerciale de plusieurs provinces d'une richesse exceptionnelle, et dont l'une, en particulier, a la bonne fortune de récolter un vin merveilleux que l'on ne trouve nulle part ailleurs, et que l'on demande partout. La nature a donc été doublement prodigue pour Bordeaux. Elle l'a entouré d'abord, dans un rayon de près de 20 lieues, d'une campagne merveilleuse et qui est une source intarissable de fortune ; elle lui a donné ensuite, pour traverser cette région, dont les anciens auraient dit qu'elle était bénie des dieux, la plus magnifique avenue naturelle qu'une ville puisse souhaiter, — un fleuve large, profond, toujours navigable, presque un bras de mer. Par lui, Bordeaux sera toujours en communication permanente avec l'Océan et le monde entier.

VII

La descente du fleuve est un véritable enchantement. De Libourne et de Bordeaux à la mer, on ne compte pas moins d'une trentaine de petits ports, qui présentent presque tous un intérêt particulier. Un certain nombre ont même une réelle activité commerciale ; plusieurs ont un passé et une histoire ; presque tous sont charmans.

Le vieux port de Libourne a reçu jadis et pourrait encore recevoir aujourd'hui des navires de mer ; mais, depuis l'établissement des chemins de fer, Libourne est en communication rapide avec Bordeaux, Périgueux et Paris, et le commerce maritime y a sensiblement diminué. Quelques rares longs-courriers cependant, calant au plus 4 mètres, apportent de loin en loin des bois du Nord, des grains, du charbon ou du sel sur les quais de la Dordogne et de l'Isle, son affluent ; mais ce petit mouvement, — environ 10 000 tonnes, — tend à diminuer tous les jours.

En aval de Libourne, le modeste port de Plagne ne se compose que de cinq cales, que les bateaux accostent pendant les

(1) Voyez *Ports maritimes de la France* et *Atlas statistiques annuels*, documens publiés par le Ministère des Travaux publics.

dernières heures du flux. Entre ces cales, un même nombre de conches pour abriter les gabares. Le mouvement est entièrement fluvial, mais il a pris une certaine importance depuis que le port de Cubzac a disparu à la suite du remplacement de son bac par le magnifique pont qui traverse la Dordogne. Ce mouvement, qui consiste en pierres de taille, vins, bois et grains, dépasse certaines années 40 000 tonnes.

Un élégant château fort, bâti sur un rocher qui domine la Dordogne, donne au port de Bourg un petit air guerrier. Bourg présentait déjà une certaine activité au XVIe siècle, à cause des franchises qu'on lui avait accordées pour la vente du sel. C'était un lieu de foires spéciales à cette vente, et ces foires, que l'on appelait des « Troque-sel » y attiraient tous les gens de la contrée. Aujourd'hui, ce sont les coteaux de Bourg, plantés en vignes, qui font la fortune du pays. Le mouvement du port consiste presque entièrement dans l'expédition du vin de Bourg et de quelques pierres de taille qui fournissent d'excellens matériaux pour les belles constructions de Bordeaux. Le port est bien aménagé; quatre cales, autant de conches, un petit chenal, régulièrement entretenu par une écluse de chasse. Le mouvement est d'ailleurs presque entièrement fluvial, et il atteint près de 70 000 tonnes.

Sur la rive gauche de la Dordogne, trois petits ports, Saint-Pardon, Caverne et la Chapelle-d'Ambez, modestes aussi comme mouvement commercial. De simples cales avec de petits appontemens permettent l'accoste des chalands et facilitent quelques opérations d'échange qui ne dépassent pas un petit rayon et atteignent à peine, pour les trois petits ports réunis, 7 000 à 8 000 tonnes par an.

Au Bec-d'Ambès, on entre en Gironde. Le fleuve prend tout de suite un très grand air. Les rives s'éloignent. De longues îles le divisent de distance en distance en deux bras. Sa largeur atteint et dépasse bientôt 3 kilomètres; et elle va toujours en progressant.

Du Bec-d'Ambès à l'embouchure de la Gironde, sur près de 75 kilomètres, on compte une vingtaine de ports échelonnés sur les deux rives, à peu près répartis également des deux côtés : une dizaine sur la côte de Saintonge, une dizaine sur la côte du Médoc. A partir de Bourg, sur la rive droite, ce sont Plassac, Blaye, Saint-Androny, les Calonges, Maubert, Mortagne, Saint-Seurin-d'Uzet, les Monards, Meschers, Saint-Georges-de-Didonne

et Royan. A partir de Bordeaux, sur la rive gauche, ce sont Macau, Boychevelle, Saint-Julien, Pauillac, Saint-Estèphe, la Maréchale, Saint-Christoly, By, Goulée, Richard, et la rade du Verdon.

Plassac n'a aucune importance. Simple garage dans un chenal ou étier pour quelques bateaux de pêche, sans passé, sans grand avenir, sans mouvement sérieux de navigation, si ce n'est quelques échanges locaux et quelques arrivages de bois du Nord qu'on débite pour les barriques de vin.

Blaye, au contraire, a toute une histoire. Ce fut de tout temps une ville de guerre. Station militaire sous les Romains, à l'entrée du pays des Santons, ancienne forteresse du roi Caribert, qui y fut enterré à la fin du VIe siècle, elle a été pendant huit cents ans un poste de défense de la Gironde. Sa citadelle, reconstruite par Vauban, a été la prison de la duchesse de Berry en 1832. Depuis lors, Blaye est resté un petit port de cabotage et une pittoresque escale entre Bordeaux et l'Océan. Son commerce est assez considérable et près de 30 bateaux à voile y entrent ou en sortent tous les jours, sans compter les petits steamers de plaisance qui font le service régulier de la Gironde. Son mouvement maritime atteint et dépasse 20 000 tonnes.

Saint-Androny mérite à peine une mention. Comme Plassac, c'est une simple cale, le long de laquelle quelques bateaux viennent aborder pour faire leurs opérations locales.

Le port des Calonges est plus sérieux. Ce n'est guère qu'un canal d'évacuation des eaux de la lagune qui longe la rive, et la navigation maritime y est tout à fait nulle; mais le commerce local, qui consiste dans l'exploitation des produits du marais de Blaye, atteint et dépasse quelquefois 17 000 tonnes (1).

Les quatre ports de Maubert, de Mortagne, de Saint-Seurin-d'Uzet, et des Monards ont depuis peu de temps un mouvement d'importation assez sérieux, dû à leurs minoteries, et qui ne peut manquer de s'accentuer. Ils reçoivent des blés de Vendée, des bois du Nord, de la houille d'Angleterre, des vins d'Espagne ; ils exportent des farines, du vin, des eaux-de-vie et des bestiaux. Le tonnage de ces quatre ports réunis atteint et a même dépassé, certaines années, 60 000 tonnes. Leur outillage est assez perfectionné. A Port-Maubert, un grand chenal, dont la profondeur est entretenue par un bassin de chasse éclusé, sert de port d'abri et

(1) Perrin. *Les petits ports de la Gironde. Ports maritimes de la France, op. cit.*, 1887.

d'échouage. Mortagne conserve encore son château fort, entouré de remparts, qui rappelle l'époque de la domination anglaise. Mêmes dispositions qu'à Port-Maubert, c'est-à-dire un chenal communiquant avec un bassin à flot par une écluse qui permet de faire des chasses régulières. Les installations de Saint-Seurin-d'Uzet sont plus modestes, mais suffisantes. A signaler seulement le joli château du xve siècle, resté sur la falaise qui domine la Gironde et qui semble indiquer que le petit port avait jadis plus d'importance qu'aujourd'hui. Les Monards étaient au xive siècle un port d'embarquement pour l'Angleterre ; ce n'est plus qu'un petit estuaire formé par la réunion de deux cours d'eau, le Chauvignac et le Gua, et dans lequel les bateaux peuvent venir accoster cinq petits appontemens en charpente, où ils débarquent du blé et du charbon et embarquent quelques produits locaux.

Meschers est en réalité le dernier port en Gironde sur la rive droite. Saint-Georges-de-Didonne et Royan sont tout à fait à l'embouchure du fleuve et peuvent être considérés comme des ports de mer.

Le port de Meschers n'est qu'un long chenal creusé dans le rocher et qui s'envaserait, s'il n'était entretenu par des chasses fréquentes au moyen d'un bassin de retenue. C'est surtout un port de pêche. Meschers est à la limite du fleuve et de la mer, et ses eaux sont toujours salées. Les marais qui l'entourent sont exploités pour l'élevage des huîtres et la récolte du sel. Indépendamment de ce trafic local, Meschers exporte en Angleterre une assez grande quantité de bois de pins pour poteaux de mines. Le mouvement a cependant beaucoup baissé depuis le commencement du siècle, en raison peut-être de l'accroissement qu'a pris le port de Royan. Royan et Saint-Georges-de-Didonne commandent, sur la rive droite, l'entrée de la Gironde, et leur situation est réellement admirable. A proprement parler, Saint-Georges n'est pas un port, et il ne s'y est jamais fait de grandes opérations de commerce ; c'est une gracieuse anse de près de 4 kilomètres de développement et de 1 kilomètre à peine de profondeur, flanquée à ses deux extrémités par les deux promontoires symétriques et très bien dessinés de Suzac et de Vallière. Il s'est créé pour ainsi dire de lui-même, ou plutôt grâce à l'initiative des pilotes lamaneurs de la Gironde, qui avaient, il y a deux cents ans, le petit havre de Saint-Palais pour port d'attache ; ce dernier a été envahi par les sables et est devenu un pré-marais. Les pilotes se sont repliés

à l'abri de la pointe de Vallière et se sont garantis tout d'abord des grosses mers en construisant de leurs mains une grossière digue en moellons bruts. La situation a été depuis améliorée, et l'abri des chaloupes et des canots de pêche est aujourd'hui très bien assuré par une jetée d'une centaine de mètres. La conche de Saint-Georges présente une plage doucement arrondie, dont le sable est d'une merveilleuse finesse. Le petit bourg en façade sur la mer a été reconstruit à neuf depuis vingt-cinq ans. Adossé à des collines de pins, c'est aujourd'hui un élégant village de chalets à la mode, très fréquenté par les touristes et les baigneurs.

Le rocher au pied duquel se développe la petite ville de Royan occupe, à l'entrée même de la Gironde, une remarquable position stratégique. Dès les temps anciens, un *castrum*, et, au moyen âge, un château fort, commandaient le passage du fleuve. Peut-être Royan a-t-il remplacé l'ancien *Novioregum* de l'époque gallo-romaine ; il était relié alors à Saintes par une route stratégique, dont on peut lire les diverses étapes à travers les marais de la Seudre, dans l'*Itinéraire* d'Antonin. La ville fut démantelée sous Louis XIII et la petite jetée qui couvrait le port complètement détruite. Royan fut alors à peu près ruiné. Mais l'embouchure d'un fleuve comme la Gironde ne pouvait être longtemps abandonnée ; et, après le siège de 1622, les pêcheurs et les pilotes construisirent eux-mêmes une palissade qui leur servit tant bien que mal d'abri. Cet ouvrage provisoire fut bientôt remplacé par une jetée de 150 mètres, enracinée à la falaise et derrière laquelle se développent 400 mètres de quai. Royan n'est encore qu'un port d'échouage, qui ne satisfait pas au désir légitime du pilotage. Les dangers que présente l'entrée de la Gironde par certains temps nécessitent, en effet, la création d'un port en eau profonde, pouvant permettre aux pilotes de tenir constamment leurs chaloupes à flot et de sortir à toute heure de la marée pour secourir ou remorquer les bâtimens en péril ou un peu désemparés sur les passes du fleuve. C'est dans ce dessein qu'on avait commencé, il y a une douzaine d'années, la construction de deux grandes jetées en mer, devant transformer l'anse du Fossillon en un vaste bassin accessible par tous les temps. Les travaux ont été malheureusement arrêtés, et la sentinelle avancée de la Gironde doit se contenter, pour longtemps peut-être, de son modeste petit port, dont le mouvement dépasse cependant 30 000 tonnes et ne peut qu'augmenter, grâce aux com-

munications faciles par voie ferrée avec la vallée de la Seudre. Royan reçoit quelques bois de construction, du fer et du charbon; il exporte de la pierre de taille et surtout des huîtres de Marennes, dont il est un des principaux débouchés.

Pour le moment et même pour un assez long avenir, la fortune de Royan est dans son admirable plage, qui en a fait une station de bains de mer très appréciée. Son climat tempéré, son ciel un peu capricieux, qui, dans la même journée, rappelle tour à tour les brumes mystérieuses du Nord et les lumineuses transparences du Midi, le contraste entre la surface agitée et toujours menaçante de l'Océan et la nappe tranquille et presque stagnante du grand fleuve dont les rives se dessinent à peine à l'horizon lointain, contribuent à faire de Royan un séjour de villégiature d'un charme incomparable. Royan a peut-être rêvé d'être plus encore : une sorte d'avant-port de Bordeaux, ce que Saint-Nazaire est devenu pour Nantes et le Havre pour Rouen; mais la part que la nature lui a faite est assez belle pour qu'il n'ait rien à regretter.

VIII

Lorsqu'on s'embarque à Bordeaux pour aller vers la mer, on descend d'abord la Garonne sur une vingtaine de kilomètres et on stoppe à quatre petits ports : Lormont, sur la rive droite, le Marchand, Lagrange et Macau, sur la rive gauche. A part le va-et-vient des voyageurs qui empruntent les nombreux steamers de la banlieue bordelaise, le mouvement commercial est d'une très faible importance. Seul le port de Macau fournit un tonnage de près de 11 000 tonnes, dont les deux élémens principaux sont quelques vins du Médoc et des poteaux de mine provenant des Landes et exportés en Angleterre. Quant à Lormont, ce n'est qu'un faubourg de plaisance de Bordeaux, une sorte d'Asnières de la capitale girondine, un aimable rendez-vous pour les oisifs et les sportsmen de toute catégorie.

Peu après Macau, on entre en Gironde; et toute la rive gauche, depuis le Bec-d'Ambès jusqu'à la mer, présente, sur 50 à 60 kilomètres de longueur et une largeur moyenne de 10 kilomètres, une succession ininterrompue de vignobles qui portent tous un nom célèbre : Cantenac, Laffitte (la hitte, la hauteur), Latour, Saint-Julien, Saint-Estèphe, Léoville, Margaux, Beychevelle, Pontet-Canet, etc. C'est l'opulent Médoc. La nature exceptionnelle du

sol et du sous-sol à la fois sablonneux, siliceux, légèrement ferrugineux et calcaire, mais dépourvu d'argile, mélangé de ces petits cailloux dits de pierre à fusil qu'affectionne particulièrement la vigne, l'action d'un climat moyen un peu humide, toujours tempéré, peut-être aussi l'influence du vent marin de l'Ouest, la tradition de méthodes de culture scrupuleusement, on pourrait presque dire religieusement observées, la pratique séculaire de soins intelligens et continus, toutes ces causes réunies ont fait depuis plusieurs siècles du Médoc une terre de bénédiction. Tous ces vins qu'on décore du titre de « crus classés, » et qui sont en effet hiérarchisés suivant des règles, des épreuves et des décisions qui ont force de loi, ont appartenu ou appartiennent encore aux grands et aux heureux de ce monde, à de grands seigneurs de Cour, voire même à des rois, à des dignitaires de l'Église, à des princes de la finance. Ils ont tous ou presque tous leurs archives. Le Château-Margaux a été pendant longtemps à Édouard III d'Angleterre ; le Château-Latour est resté pendant trois siècles la propriété des Ségur ; le Château-Laffitte est entre les mains des Rothschild ; le Château-Beychevelle a appartenu jadis au grand amiral de France le duc d'Épernon, qui imposait à tous les navires entrant en Gironde de le saluer au passage en abaissant leur pavillon. Le Château Haut-Brion était particulièrement apprécié de Clément VI, qui le cite plusieurs fois avec complaisance en compagnie de ceux qu'il récoltait sur les côtes du Rhône, et l'un des premiers crus de Grave porte encore le nom de Château-du-Pape-Clément. Les petits ports échelonnés sur la Gironde étaient naturellement indiqués pour l'embarquement de ces riches produits ; ils ont eu en effet, pendant un certain temps, et continuent à avoir un certain mouvement d'exportation ; mais le chemin de fer du Médoc, qui dessert presque tous les bourgs importans des environs de Bordeaux, traverse toute la région des vignobles et se prolonge jusqu'à l'extrémité de la péninsule de Grave, leur a enlevé naturellement une assez grande partie de ce trafic.

Avant Beychevelle, qui est à une quarantaine de kilomètres de Bordeaux, trois ou quatre petits embarcadères en Gironde méritent à peine d'être notés ; ce sont de simples débouchés de canaux ou étiers dans le grand fleuve, qui ne font d'ailleurs que très peu d'expéditions locales. Le tonnage de Beychevelle est plus sérieux : 15 000 tonnes environ. Le port se compose d'une simple cale contre laquelle viennent ranger les embarcations fluviales.

Saint-Julien, Saint-Estèphe, La Maréchale, Saint-Christoly, By, Goulée et Richard présentent tous des dispositions analogues. Le pays étant partout le même, les ports doivent aussi se ressembler. Ils ne sont et ne peuvent être que la fin du chenal d'évacuation correspondant à chaque marais, convenablement élargi, protégé à son embouchure dans la rivière par des jetées ou des musoirs, muni de cales pour l'abordage des bateaux et d'un ouvrage éclusé pour combattre d'une manière incessante l'ensablement produit par les boues de la Gironde. Tous ont un mouvement très actif de voyageurs et forment escale pour les bateaux à vapeur qui font plusieurs fois par jour le service régulier de Bordeaux à Royan et à la pointe de Grave. Le tonnage commercial n'est pas sans importance. Insignifiant aux ports de Saint-Julien, il atteint 2500 tonnes à Saint-Estèphe, 3 000 à By, 6 500 à La Maréchale, 10 000 à Saint-Christoly, 19 000 à Goulée. Ce sont toujours les vins et quelques bois de pins qui en constituent le plus fort élément.

Pauillac est le doyen de tous ces petits ports avancés de la métropole girondine, et à lui seul il expédie pour près de 30 000 tonnes. Son existence paraît même remonter, comme celle de Bordeaux, aux premiers temps de la conquête. Ausone en parle dans une de ses lettres; en sa qualité d'épicurien lettré, il devait bien cet hommage à cette petite ville qui se trouve au centre même de production des meilleurs vins du Médoc. Pauillac est précédé immédiatement au Nord par le petit port de Gaët, qui n'est qu'un chenal d'échouage; mais, presque à son embouchure et à une quarantaine de kilomètres environ à l'aval de Pauillac et de Gaët, la Gironde présente l'excellente rade du Verdon, abritée naturellement contre les mauvais temps du large par l'énorme éperon que forme la pointe de Grave, et dans laquelle peuvent mouiller tous les bateaux des grandes compagnies françaises ou étrangères qui desservent Bordeaux, les Messageries maritimes, les Transatlantiques, la Compagnie de Navigation bordelaise, les Chargeurs réunis, la *Steam Pacific Navigation Company*, etc. Ces paquebots faisaient tous autrefois escale dans la rade, s'y allégeaient partiellement d'une partie de leur cargaison afin de pouvoir remonter la Gironde jusqu'à Bordeaux, et y prenaient les voyageurs en partance et les marchandises amenées par gabares. L'amélioration des passes de Beychevelle, du Bec-d'Ambès, de Bassens, et la création du bassin à flot de Bacalan per-

mettent aujourd'hui à la plupart de ces navires de venir jusqu'à Bordeaux même.

Le mouillage abrité du Verdon, situé à la limite même de l'estuaire, immédiatement en retrait de la pointe de Grave, peut sans doute continuer à rendre de très précieux services; mais les appontemens en rivière nouvellement créés à Pauillac constituent en réalité l'avant-port de Bordeaux, et paraissent destinés au plus brillant avenir. Magnifiquement installés en plein fleuve sur des fonds qui ont près de 8 mètres d'eau à haute marée, présentant sur leurs deux faces un développement de 750 mètres, ils permettent l'accostage des steamers du plus fort tonnage en pleine charge. Une vingtaine de grues hydrauliques, d'une puissance de 3000 kilogrammes, y assurent la rapide manutention de toutes les marchandises que les voies ferrées de la ligne du Médoc peuvent conduire directement aux docks de Bordeaux. On évite ainsi les lenteurs, les dangers et les dépenses de toutes les opérations en rade; on n'est plus soumis à la dure nécessité d'alléger les navires d'un trop fort tonnage, et dont le tirant d'eau ne permet pas de remonter en Gironde; on évite aux voyageurs et aux marchandises la dure sujétion de tous les aléas d'un transbordement sur des gabares, des allèges ou de petits steamers de rivière. Pauillac doit donc être considéré comme un port auxiliaire de Bordeaux; et sa situation est comparable à celle de Saint-Nazaire par rapport à Nantes, du Havre en amont de Rouen. Il deviendra certainement un jour le port avancé de la grande métropole girondine, ayant son rôle distinct, spécial, et ne pouvant en rien lui porter ombrage. Tout au contraire, il lui donne ce qui lui manque. C'est en quelque sorte une annexe; il assure à la Gironde la fréquentation des gros steamers et des cargo-boats, qui auraient peut-être fini par l'abandonner. Les cuirassés de nos escadres eux-mêmes pourront y trouver, en temps de paix comme en temps de guerre, un abri très sûr et des conditions exceptionnelles pour l'embarquement et le débarquement des troupes et de leurs approvisionnemens (1).

IX

Il est sans doute peu de grands fleuves qui présentent de meilleures conditions d'entrée que la Gironde; et, par un temps

(1) De Cluveaux. *L'Appontement de Pauillac*. Bordeaux, 1894.

moyen, le navigateur le moins expérimenté peut très bien se passer des nombreux pilotes qui font le guet pour lui offrir leurs services. Le vaste entonnoir, dans lequel s'engouffrent les flots de l'Océan pour venir à la rencontre des eaux du fleuve, est naturellement encombré de nombreux dépôts. Ces dépôts se modifient sans cesse; et les anciennes cartes marines, bien qu'elles soient d'une incorrection qui ne permet pas d'avoir une grande confiance dans leurs relevés de détail, indiquent clairement les variations de tous ces bancs, qui forment dans le golfe un très large seuil, coupé par une série de tranchées assez profondes. Ces tranchées sont les passes.

Actuellement, il y en a deux principales : la passe du Nord, qui longe la côte de Saintonge et double le promontoire de la Coubre; la passe du Sud, qui longe la côte de Gascogne et double la pointe de Grave. Les courans marins les ont toutes deux profondément labourées. Entre ces deux passes sont disséminés une série d'îlots noyés en forme de demi-cercle, et dont le centre est occupé par l'écueil de Cordouan. Un abaissement de 7 à 8 mètres seulement dans le niveau moyen de la mer ferait émerger tous ces bas-fonds, et l'on verrait alors surgir dans le golfe un véritable archipel d'îles, de forme et de nature très variables, les unes rocheuses, les autres vaseuses. Cet archipel présenterait la forme d'un triangle dont l'un des angles, celui de l'Est, diviserait en deux bras la Gironde, le bras droit passant le long de la côte de Saintonge et rasant la pointe de la Coubre, le bras gauche rasant la rade du Verdon et doublant la pointe de Grave.

Le fleuve actuel a donc un véritable delta sous-marin qui pourrait bien peut-être apparaître un jour si la côte venait à se soulever; et c'est presque exactement au centre de ce delta, à égale distance des caps de Grave et de la Coubre, que se dresse le plus ancien et peut-être le plus célèbre des phares de France, la tour de Cordouan. Cordouan est le véritable gardien du passage, le pilote permanent qui donne au large la première indication de la route à suivre. Sans lui, l'entrée de la Gironde serait une opération toujours délicate, souvent une aventure dangereuse. Sa seule présence est un avertissement et un secours.

L'origine du phare et celle de son nom sont un peu douteuses et entourées d'un certain mystère. Faut-il, avec certains étymologistes, faire dériver Cordouan de Cordoue, et attribuer la construction du phare aux Maures d'Espagne, qui auraient conservé

quelques relations commerciales avec le port de Bordeaux? Doit-on, avec d'autres, en faire honneur à Louis le Débonnaire, et croire que le cor que faisait résonner la vigie de garde pour signaler l'écueil pendant les temps de brume est la racine primitive du nom de « Cordouan? » A vrai dire, il est fort douteux que les marchands maures et les rois carlovingiens se soient beaucoup préoccupés d'établir un signal lumineux à l'entrée de la Gironde. Le premier document historique qui fait mention du phare est une charte de Henri IV, roi d'Angleterre, datée de 1410, qui rappelle qu'une tour à feu avait été bâtie, de 1362 à 1370, sur le rocher de Cordouan, par le fameux Prince Noir, le fils du roi Édouard III, qui possédait alors toute la Guyenne. Le phare, d'ailleurs, n'était pas un monument isolé; à côté de lui, on avait construit une chapelle pour la vierge Marie, et tout un petit village. Le rocher de Cordouan, on le sait, tenait alors à peu près à la terre, et faisait partie du Bas-Médoc. Le village était habité par des pêcheurs, la tour par un ermite. Le premier de ces ermites, qui s'appelait Geoffroy de Lesparre, devait, moyennant un droit de deux gros sterling par bateau chargé de vin, allumer un feu de bois sur la plate-forme. Ce service, plus ou moins consciencieusement fait, dura jusqu'en 1584.

La tour fut alors reconstruite par le célèbre architecte Louis de Foix, le même qui, cinq ans auparavant, avait sauvé le port de Bayonne en redressant le cours de l'Adour, et s'était déjà illustré dans les travaux de l'Escurial. Il apporta à la tour de Cordouan, comme il l'avait fait au palais des rois d'Espagne, un esprit de décoration et de luxe qui nous surprennent un peu aujourd'hui. La base de la tour était octogonale, de style dorique, avec pilastres, frontons, volutes richement ornés; au-dessus, un premier étage en style composite; dans l'intérieur, une chapelle et la chambre du roi, décorée de sculptures et de médaillons avec une énorme couronne au sommet de la voûte et une inscription emphatique d'un fort médiocre goût; au sommet, la lanterne.

Quelque somptueux que fût l'édifice, il avait le grave défaut de ne s'élever guère à plus de 20 mètres au-dessus des plus hautes eaux. La construction avait été établie, ainsi qu'il est dit dans le contrat passé entre Louis de Foix et le gouverneur de Guyenne, sur « l'isle de Cordouan, » ce qui prouve que le rocher de Cordouan était bien déjà séparé du Médoc. L'île devait cependant être assez rapprochée de la terre, et présenter une certaine surface et un

certain relief, pour qu'on pût y établir des habitations et un chantier, tandis qu'aujourd'hui ce n'est plus qu'un écueil assez restreint, recouvert périodiquement par la haute mer. A la fin du siècle dernier, le chevalier de Borda proposa d'exhausser la tour de 10 mètres, et Teulère, ingénieur de la généralité de Bordeaux, n'hésita pas à tripler cet exhaussement.

Le phare actuel n'a plus l'élégance et la richesse de l'œuvre de la Renaissance. Comme aspect général, il est assez semblable à tous les monumens de même nature, c'est-à-dire à une colossale cheminée d'usine; mais le foyer est à 63 mètres au-dessus du niveau des basses mers, et ses brusques éclairs rouges percent l'horizon à près de 30 kilomètres. Pour tous les navires qui naviguent dans le golfe, c'est un précieux avertissement, presque un ami; pour quelques-uns même, c'est le salut.

Le phare de Cordouan est la sentinelle avancée de la Gironde et commande une série de feux dont les alignemens indiquent exactement aux bateaux tous les atterrages et toutes les directions entre l'Océan et Bordeaux. Ces phares, feux flottans ou fanaux sont au nombre de 24, sans compter 14 fanaux supplémentaires, rouges ou verts, disposés en amont de Pauillac. Cela porte à près de 40 le nombre des signaux lumineux de la Gironde. Tous peuvent en outre servir de jalons de route pendant le jour, et sont complétés par 2 bouées à cloche ou à sifflet, 68 bouées ordinaires et 58 amers spéciaux. Cela fait un total de 170 repères. Il y a à peine trois siècles, la tour de Cordouan, quelques clochers des villages riverains et de rares fanaux étaient les seules indications de ce qu'on appelait la « route marinesque pour se rendre de la mer de Biscaye en la rivyèra très dangereuse de Gironde, et à la noble et puyseante ville de Bourdeaulx en Guyane. » Aujourd'hui, aucun fleuve de France et même d'Europe ne présente des conditions d'entrée aussi faciles, un système d'éclairage et de balisage plus perfectionné, de meilleures rades pour le mouillage et de plus sûrs abris.

CHARLES LENTHÉRIC.

UN RADICAL DE LA PRAIRIE

HAMLIN GARLAND

Prairie Songs. — Main travelled Roads. — Wayside Courtships. — A spoil of office. — Jason Edwards. — Crumbling Idols. — Rose of Dutcher's Cooly. — On the trail of the Gold Seekers.

I

Vers la fin de juin dernier, le poète, le romancier, le « radical » de la Prairie était en visite chez moi, dans une petite maison des environs de Paris que sa puissante personnalité d'homme primitif, de sauvage de l'Ouest, semblait faire craquer de toutes parts, et il disait avec ce rire d'enfant qui éclate soudain à travers les paradoxes violemment subversifs ou la gravité mélancolique de ses discours : « Je suis plus étonné de me trouver ici que je ne l'ai été de mon voyage au Klondyke, commencé l'été dernier presque à pareille époque. »

Un artiste ne ressemble que très rarement à son œuvre, parce qu'en ce monde, l'absolue sincérité est rare. On la rencontre cependant, cette sincérité âpre et fraîche, d'une saveur à part, on la rencontre intacte chez Hamlin Garland. En le lisant, il est impossible de l'imaginer autre qu'il n'est. Tout ce qu'il décrit de la rude vie des défrichemens de l'Ouest central, il l'a fait : « De ces mains-là, m'a-t-il plusieurs fois répété, j'ai labouré des centaines et des centaines d'acres. Je ne parle de rien que je n'aie accompli moi-même ; j'ai, à la sueur de mon front, changé le désert en champ de blé ; quand je plaide la cause du peuple, je me sens peuple jusqu'aux moelles. » Ce qui ne l'empêche pas d'être de bonne race

écossaise et d'appartenir à une famille originaire de l'Est américain. Il y a des héritages aristocratiques dont le plus enragé des radicaux ne réussit pas à se dessaisir, même quand il déclare la guerre aux privilèges. Cet ennemi des trusts et des monopoles est donc *gentleman* sur les points essentiels, et le cas n'en est que plus intéressant.

Il se vante d'être né dans un pays qui, vers l'année 1860, se soumettait à peine au joug de l'homme, la pittoresque vallée de la Crosse, Wisconsin. Ses parens étaient de ceux qui poussent instinctivement vers les solitudes vierges, à mesure qu'avance la civilisation trop prompte à les rattraper. Hamlin Garland avait sept ans, quand les siens gagnèrent avec lui une belle région forestière du comté de Winneshiek, Iowa. Ils n'y restèrent pas longtemps et allèrent se fixer plus loin dans la Prairie.

Le futur poète eut l'avantage de connaître ce qui bientôt n'existera plus, sauf dans ses vers, les admirables prairies conquises sur l'élan et sur le buffle. Pendant des siècles, elles avaient eu pour uniques possesseurs ces majestueux herbivores, et il suffisait de quelques ossemens rencontrés par hasard dans les champs pour faire travailler l'imagination du *boy*. De toute la force du premier amour, il aima cette Prairie aux longues vagues uniformes où des bouquets de peupliers et de noisetiers surgissent çà et là comme des îles sur l'océan, mer puissante en effet, d'un vert pommelé de nuages. Elle n'a rien de commun avec la Plaine, qui prend souvent le même nom. Celle-là, couverte d'une herbe sèche, courte et fine comme des cheveux, de couleur rousse presque toute l'année, Hamlin Garland l'a aimée aussi, et il la chante encore; mais ses plus beaux accens sont pour les riches solitudes herbeuses, qui tendent à disparaître depuis que le soc de la charrue déchire et retourne la terre noire en y préparant des moissons. Lui-même aidait à diriger une de ces charrues qui brisent les myriades de petits *soleils* jaunes, si épais, si serrés, projetant comme des éclairs d'or sur l'immensité, où bientôt l'or du froment les remplace. Il a vu les premières étables retenir captifs des taureaux sauvages. Lancé au galop sur un poulain encore rebelle, il poursuivait avec son frère le renard et le loup de prairie, il cherchait la trace du *massasauga*, le serpent à sonnettes, qui, « là où vont paître les troupeaux, dresse une tête agressive et bien armée, aux yeux de haine, spirale de plomb qui s'enroule immobile et qui guette... La mort guette avec lui... »

Combien ces impressions d'enfance étaient curieuses à entendre, racontées au cours d'une promenade dans les champs morcelés de Seine-et-Marne, où tout paraissait petit à ce chercheur de terres nouvelles, surpris de la lenteur de nos procédés de travail, de la médiocrité de nos instrumens aratoires! Devant les paysans de chez nous, il s'étonnait comme Gulliver à Lilliput. Le groupement des maisons massives, les habitudes de voisinage, le caquet des femmes réunies au lavoir, tout cela rappelait si peu le fermier américain, solitaire, taciturne et pressé!

— Les enfans aussi, disait-il, doivent être moins surmenés chez vous.

La vie d'un petit garçon dans les fermes de l'Ouest est dure, aucune loi protectrice ne modérant pour lui l'effort. Il faut que sur des espaces énormes les foins soient rentrés, les champs ensemencés, et les bras manquent. Sur le gamin pèse donc la besogne d'un homme, sans une heure d'amusement, sans un congé. L'école ne le prend que l'hiver : une de ces petites écoles jetées de loin en loin sur la prairie, bien pauvres d'apparence, tout en planches, avec un aspect misérable de vieille caisse d'emballage. Lui-même fut élevé ainsi, puis il entra au séminaire le plus proche, un de ces collèges provinciaux où ceux des fils, celles des filles de fermiers que tourmentent la soif d'apprendre et l'ambition de voir le monde s'en vont côte à côte, échanger contre les avantages incertains de la science le pécule gagné à la sueur de leur front.

Muni de ses diplômes, à vingt et un ans, le futur champion de l'Ouest partit pour des régions qui se piquent d'un autre genre de culture que celle du blé. Pendant que son père, avec un zèle infatigable de découvertes et d'expériences aventureuses, se transportait dans le Dakota central, il alla, lui, visiter New-York et la Nouvelle-Angleterre. Deux années de voyage ne paraissent pas l'avoir converti aux délices de la civilisation, car nous le voyons revenir dans le Dakota et prendre part au *boom* colossal de 83. On sait avec quel emportement se pratiquent en Amérique ces irruptions de colons, dans un État ou sur un territoire ouvert de la veille. Le *boom* réussit médiocrement au point de vue industriel et commercial, mais Garland en rapporta des trésors sous forme d'observations, de souvenirs, de matériaux de travail. Il ne faut pas croire que son génie se soit épanoui sans étude. Comme le disait à merveille un autre poète de l'Ouest, le regretté Eugène

Field, que j'eus la bonne fortune de rencontrer sur son propre terrain : « Le génie n'est pas ce que le commun des mortels appelle banalement l'inspiration; c'est de savoir rester en face d'une idée. »

Hamlin Garland resta et reste encore en face d'une idée toujours grandissante chez lui : les ressources et la gloire de l'Ouest, l'inanité d'un passé mort, le devoir de s'élancer vers l'avenir sans regarder derrière soi. Une note parfaitement neuve et originale vibre dans son premier volume de vers : *Prairie Songs* (1) où il chante les terres planes du grand Ouest, avec l'unique but d'emprisonner dans ses poèmes, telle qu'il la vit, en y mettant toute la précision, toute la sincérité possible, cette rivale de la steppe et de la mer, la Prairie. Les choses y sont jetées à mesure qu'elles lui viennent, sous forme d'impressions rapides, mais si justes que l'on voit, que l'on sent, que l'on respire les aspects, les aromes, l'atmosphère de l'endroit. Ses vers vous frappent par la trouvaille toujours heureuse du mot, autant que par un sentiment d'ineffable mélancolie; ils reflètent les effets de printemps, les neiges nocturnes, les scènes annuelles de la récolte du maïs, le passage des derniers buffles dépossédés de leur empire, la fuite menaçante du loup gris. Et la chanson du vent vous sonne changeante aux oreilles.

Vents des prairies où frissonnent les hautes herbes sauvages, — Vents où s'entre-choquent en rapide cadence les feuilles du peuplier, — Tandis qu'appelle plaintive la poule de prairie, — Et que sur le mode aigu chante la grenouille, — O vents de mon enfance lointaine, — Je vous attends, je languis de vous dans les villes, — J'aspire à mes prairies comme à la mer aspire le matelot.

Ces vents d'été qui baisent ses cheveux et font trembler les saules au-dessus de lui, il les a notés bien souvent avec la musique des cigales; noté aussi le silence des plaines en juillet et les simples délices que verse la cruche fraîche au moissonneur altéré, et l'incomparable douceur de *l'été indien* qui, aux beaux jours d'automne, fait rougir le feuillage; et ces rafales terribles sous lesquelles le bétail, rassemblé dans la plaine, s'en va en dérive comme font les bateaux à l'ancre sur la baie que balaye la tempête.

Toute son enfance est enchâssée dans ces bruits familiers, dans ces touches de couleur, dans ces jeux de lumière; il se laisse

(1) *Prairie Songs*, Hamlin Garland, 1 vol. Cambridge and Chicago, 1893.

absorber par le vent, par le soleil, par l'herbe ondoyante, par cette nature dont il est l'un des produits typiques.

O jours glorieux, je ne veux pas vous perdre, je ne le veux pas. — Ici dans le réseau de ma chanson, je vous enveloppe, je vous enserre, — Ici, où ni le temps ni le changement ne saura vous enlever à moi. — Quand je serai vieux, comme un aigle enchaîné, — Je pourrai, immobile, rêver cependant — D'espaces sublimes, et de l'éclair des eaux, — Et du parfum des fleurs de la Prairie. — Ainsi je vivrai encore — Au-dessus des nuages et sur le cheval fougueux. — J'entendrai la voix qui rugit dans les ravins; — Quand j'aurai tout à fait oublié — L'héritage des livres, — Je reverrai encore la splendeur et la majesté de ma terre natale.

Les rares figures qui passent dans ces paysages si caractéristiques semblent faire partie du sol, comme l'herbe et le feuillage mêmes, rudes figures de pionniers et de colons ; figure de fermière dont l'histoire peut se traduire ainsi : elle est née, elle a travaillé, peiné, et elle est morte peinant jusqu'à la mort ; gardiens de troupeaux, comme ce *Herdsman* dont nous trouvons la silhouette d'un dessin si ferme, plantée sur l'une des plus hautes vagues de la Prairie.

Silence, bourdonnement d'insectes, éclat blanc du soleil... — Le gardien comme une statue est assis — Sur son cheval pantelant, — Tandis que, bien au-dessous de lui, — Le troupeau se meut en silence comme flotte une ombre. — Le vent faible murmure un mot mystérieux.

Le mot est prononcé plus haut, toujours plus haut. — Un frémissement d'action sur les deux lignes parallèles court, — Un sourd mugissement vous vibre dans l'oreille, — Et pourtant rien ne bouge...

Mais le rugissement est devenu formidable; un cri — A jailli d'une bouche invisible, bouche de feu. — Les yeux du gardien se posent sur une masse lointaine — D'où semble partir cette note de sauvage bienvenue.

Soudain elle approche! Chose rampante et gonflée de tonnerre, — Serpent mystérieux qui sue à se tant presser, — L'express, boulet de canon, d'un élan formidable — Tourne la butte et hurle à travers l'espace.

La puissance incarnée de ce siècle d'airain, — La cité mouvante s'élance vers l'Est, — Amenant face à face pour un moment unique — La solitude barbare et le progrès qui passe...

Plus d'une fois Garland s'est complu dans l'expression de ce « moment unique, » après lequel la vaste étendue redevient silencieuse, la chanson des grillons y faisant un grand bruit et le soleil dardant partout sa lumière sans limite comme la plaine. *On the wing of steam* est une de ces belles études dont le peintre de la vitesse et de la fumée, Turner, ou Walt Whitman, panthéiste et réaliste à la fois, pourraient seuls nous fournir l'équivalent.

Comme Whitman, qui est du reste de tous les poètes contemporains celui qu'il estime le plus et qu'inconsciemment il imite quelquefois, Garland excelle à peindre la nature impassible, et aussi, comme l'auteur ému de *Capitaine, mon Capitaine*, il a, malgré cette préférence, des profondeurs de mâle sensibilité qui tout à coup se trahissent d'une façon saisissante. Il faut l'entendre dire lui-même le petit poème en dialecte, *Goin back t' morrer, Je m'en vais demain*, l'adieu du vieux fermier à sa fille qui demeure en ville et chez laquelle il étouffe; ou *I've paid my way, J'ai payé ma route*, cette déchirante supplication d'un autre rustique de l'Ouest qui, arrivé presque au terme d'une longue vie, s'aperçoit que sa présence gêne ses enfans montés au-dessus de lui. Il y a dans cette pièce un mélange d'indignation douloureuse, d'humilité et de tendresse qui remue le cœur. Et, si disposé que l'on puisse être à critiquer en général l'abus du dialecte, force est bien de le goûter, au contraire, quand il est manié avec autant d'humour, de naturel et de discrétion. D'ailleurs, depuis qu'une bonne partie de l'Amérique reconnaît en J.-W. Riley son poète représentatif, le plaçant presque au rang de Burns, il n'est plus permis de condamner à la légère des tentatives qui peuvent enrichir et renouveler la langue. Vassale littéraire de l'Angleterre (son orgueilleuse ancêtre le lui rappelle assez souvent), la jeune Amérique républicaine recommence sous ce rapport la guerre de l'Indépendance. Quand il s'agit de peindre des faits, des personnages et des coutumes qui lui appartiennent en propre, elle ne cesse de chercher des modes d'expression qui soient à elle. L'appoint que fournit chacune des races amalgamées dans son sein rend cette tâche facile, autant que dangereuse. En cela comme en toute chose, il faut que le goût intervienne. Des artistes tels que Riley, Bret Harte et Garland ne s'y trompent pas. Ils savent bien que leurs pionniers, leurs mineurs, leurs colons ne peuvent parler l'anglais académique, mais cet anglais, ils le possèdent à fond pour leur propre compte, ce qui leur permet des incartades défendues aux mauvais écrivains.

Les *Prairie Songs*, bien que Garland ne les considère pas comme la partie importante de son œuvre, eurent un retentissement mérité, non seulement dans l'Ouest, mais à New-York et à Boston. Garland s'était, en 1884, transporté de nouveau dans cette dernière ville, où il occupait un emploi à la Bibliothèque publique. Pendant sept ans, il y fit connaissance avec ce qui lui représente

maintenant, au point de vue de l'art et de la société, les *Idoles croulantes*, tout en étudiant ce qu'il appelle aussi « le développement des idéals américains. » Puis il revint dans son pays natal qui l'attirait invinciblement; son génie ne pouvait battre des ailes et planer librement que là.

II

Me montrant une série de photographies faites par lui qui reproduisent la ferme en bois où vivent encore ses vieux parens et, dans cette ferme, son cabinet de travail, rempli de reliques et de curiosités indiennes, armes, poteries, engins de chasse et de pêche, souvenirs variés de ses amis les Peaux-Rouges, me faisant remarquer les principaux sites qui environnent cette maison paternelle, tout un album qui ne le quitte jamais, Hamlin Garland entremêle à des réminiscences personnelles celles de ses personnages. Très certainement ils existent pour lui, ils sont vivans aussi pour le lecteur.

— Cette route-là, me dit-il, est celle qu'a suivie le volontaire Smith, revenant de la Nouvelle-Orléans à la Crosse après notre guerre civile.

Et tout de suite, je crois voir le pauvre héros obscur traîner la jambe lentement, le mousquet au dos, le long de ces champs que son absence a laissés en friche (1). On ne lui fait pas d'ovation, il ne recevra pas de récompense. La fièvre, des blessures, une santé détruite, voilà ce qu'il rapporte. Avec le même courage qu'il montrait naguère pour aller au feu, il aborde aujourd'hui un avenir presque aussi triste que le passé, car sans doute il en a fini avec la guerre, la grande guerre entre Nord et Sud, mais sa guerre à lui, la guerre quotidienne contre la nature, contre la cruauté des choses et l'injustice des hommes, va recommencer. C'est tout un petit poème épique d'une poignante tristesse, ce retour du soldat chez qui le patriotisme a été plus fort même que l'amour de la terre. Lui qui travaillait nuit et dimanche, comme on dit là-bas, il a, tout à coup, jeté la faux et la cognée, endossé l'uniforme bleu, il a pris rang dans les milliers de rouages anonymes d'une vaste machine à tuer les hommes et non plus les chardons. Pendant que beaucoup de millionnaires envoyaient leur

(1) *Main Travelled Roads*, Hamlin Garland, 1 vol. New-York et Chicago, 1895

argent en Angleterre pour plus de sûreté, ce pauvre diable a laissé sa toute jeune femme et trois petits enfans sur une terre grevée d'hypothèques, et il est allé se battre pour une idée. Folie, sans doute, mais folie sublime! Et, presque après tous les autres, il revient lorsqu'on ne l'attend plus : la petite femme ne le reconnaît pas d'abord; les enfans se demandent quel est cet étranger à si grande barbe; et lui, cependant, éprouve une joie sans nom, l'ivresse d'être de nouveau un homme libre à qui nul n'a le droit de commander.

Les *Main Travelled Roads* (comme on appelle dans l'Ouest les grandes routes), six brèves histoires de la vallée du Mississipi, sont certainement, avec ses *Prairie Songs*, ce que Hamlin Garland a écrit de plus parfait. En les lisant, on subit la fascination de cette énergie virile qui est sa qualité maîtresse comme elle est celle de Kipling, mais la pitié ici se mêle à la vigueur, une pitié qui n'admire ni ne conseille le sacrifice ou la résignation, une pitié active et résolue au contraire, sans mélange de mysticisme, prête au combat et à la révolte pour faire prévaloir les droits de l'humanité au bonheur.

La dédicace du livre est bien significative :

A mon père et à ma mère, auxquels un demi-siècle de pèlerinage sur la grand'route de la vie n'a rapporté que labeur et privations, ces récits sont dédiés par un fils qui chaque jour est plus profondément touché de leur héroïsme silencieux.

Et il ajoute :

La grand'route de l'Ouest est chaude et poudreuse en été, fangeuse et désolée au printemps ou à l'automne; l'hiver, les vents y soulèvent la neige, mais parfois elle traverse un riche pâturage vibrant de la chanson de l'alouette... Et, si vous la suivez assez loin, elle vous fera dépasser une courbe de la rivière où rit éternellement l'eau rapide et peu profonde. En général, elle est longue et fatigante, avec une maussade petite ville à l'une de ses extrémités et à l'autre bout une maison où l'on travaille dur. Comme la grand'route de la vie, elle est parcourue par bien des classes de gens, mais ce sont les plus pauvres, les plus las qui sont les plus nombreux.

Puis, abandonnant l'allégorie, Hamlin Garland vous contera des choses terriblement réelles, des choses qui vous feront sentir que nos paysans de France vivent comparativement dans une atmosphère d'idylle. Par exemple, cette effrayante histoire d'une hypothèque (l'hypothèque est la plaie de tous les cultivateurs en Amérique) : *Sous la griffe du Lion*.

Elle lui a été inspirée par une impression d'enfance. Non loin de la maison paternelle passait une « flotte » presque ininterrompue de *schooners de prairie,* chariots d'émigrans que l'on voyait toujours poindre à l'Est et qui s'évanouissaient au delà d'une grande vague herbue roulante du côté de l'Ouest. Le petit se demandait d'où ils venaient, où ils allaient. Par la suite il a compris que le sort le plus triste au monde est celui de l'errant sans un pouce de terre à lui et que la faim précipite vers l'inconnu plein de menaces, tandis qu'au bord du chemin il voit les fenêtres éclairées d'une maison stable et fixe, des fenêtres derrière lesquelles on rit, on cause, on se rassemble. Un de ces chariots d'émigrans échoue à la porte d'une ferme. C'est déjà l'hiver. Tout le jour le fermier a conduit sa charrue à travers les champs planes et noyés, sous la neige qui tombe et qui fond à mesure, le trempant jusqu'aux os. Tout le jour, malgré de fréquentes rafales et les nuages ruisselans, il a excité de la voix ses quatre chevaux qui vont et viennent avec une inlassable patience. Son pardessus en haillons est tout blanc, les bords rabattus de son chapeau pleurent à grosses larmes, une boue gluante, épaisse et noire comme du goudron, monte jusqu'au haut de ses lourdes bottes. Il siffle tout de même, assis sur le siège de sa charrue, quand le vent le pousse, marchant à la tête de ses chevaux lorsque au contraire il l'a contre lui.

Les oies sauvages, qui n'ont cessé depuis le matin de fendre le ciel, cou et bec tendus avec des cris stridens, s'abattent invisibles dans le champ de blé voisin; il est huit heures. Council se prépare à rentrer dîner, quand cet étranger lui demande un abri pour ses trois enfans, pour leur mère malade. Jamais fermier de l'Ouest n'a refusé à personne l'hospitalité. Bientôt les affamés sont gorgés de nourriture et se réchauffent au grand feu de la cuisine. L'histoire qu'ils racontent est des plus communes : les Haskins reviennent du Kansas dévoré par les sauterelles; ce fléau ne leur a rien laissé; ils sont sans ressources, sans avenir; ils vont en dérive.

Alors, pourquoi ne resteraient-ils pas dans le pays? La terre y est encore abordable. Ils n'ont pas d'argent sans doute; mais il y a toujours moyen de s'arranger avec Butler.

Butler est un de ces usuriers marchands de biens, qu'on appelle dans l'ouest *Land poor*. De bonne heure, quand s'est fondée la ville voisine, il est venu y établir un petit magasin d'épicerie,

puis, peu à peu, il a joint la spéculation des terrains à ce commerce. Chaque sou qu'il gagne, il le place en terre, profitant pour cela des ventes forcées ou prêtant sur hypothèque, ce qui est peut-être le plus sûr moyen de rester tôt ou tard maître de la situation. Il prête à tout le comté, ruinant ainsi ceux qu'il oblige, et a pour jeu habituel de garder l'ancien propriétaire comme tenancier (1). Au surplus, rond en affaires, il accorde à ses débiteurs tous les délais qu'ils souhaitent : — Je n'ai pas besoin de votre terre, moi! Tout ce qu'il me faut, c'est l'intérêt de mon argent.

Butler a fini par avoir ainsi plus de vingt fermes florissantes. Celle qu'il livre aux Haskins est en mauvais état, ce qui le décide à se montrer coulant sur les conditions. Sans le secours de Council, qui lui fait des avances de grains et de bétail, le pauvre transfuge du Kansas ne réussirait pas à mettre en valeur ces champs depuis longtemps négligés, mais une volonté ferme le soutient. Il s'acharne à réussir. Des récoltes superbes récompensent un effort presque surhumain. Haskins moissonne le blé sur dix acres à la journée, liant encore des gerbes bien avant dans la nuit, au clair de la lune. Un esclave mourrait à la peine, mais cet homme se croit libre et il travaille pour ses petits; le succès l'électrise et le porte.

Cette histoire des travaux d'un simple laboureur a le caractère grandiose que Garland s'entend à prêter aux choses dites vulgaires. Les routes communes de la vie, quand il nous y sert de guide, ne sont pas, comme quelques-uns le veulent, tout en boue et en ornières; il est trop sincèrement réaliste pour ne pas nous montrer la joie de l'effort en même temps que son côté pitoyable. Cependant on attend avec une impatiente anxiété la fin d'une pareille lutte. Les trois années, après lesquelles Haskins aura le droit, soit de renouveler son bail, soit d'acheter la ferme, sont expirées. Butler, invisible jusque-là, vient admirer les granges pleines, les barrières neuves, les meules énormes de froment, le jardin bien entretenu, la riche basse-cour. Il prête l'oreille avec complaisance aux projets de son locataire, qui désire acheter le sol engraissé par ses soins.

— Deux mille cinq cents dollars, dites-vous? Mais votre ferme en vaut cinq mille cinq cents! Je ne peux vous la donner à moins que cela.

(1) A dessein nous n'employons pas le mot fermier. On appelle fermes, en Amérique, toutes les propriétés rurales. Le fermier est celui qui possède.

— Comment! c'est le double de ce que vous demandiez il y a trois ans!

— Sans doute, puisqu'en trois ans elle a doublé de valeur.

— Mais j'ai acheté à terme mes outils, mon bétail, mes semences; mais j'ai dépensé quinze cents dollars en améliorations! Cet argent était à moi.

— Comme est à moi la terre.

— Vous vous êtes engagé à me la vendre ou à me la louer, à mon choix, au bout de trois ans.

— Oui, mais je n'ai pas dit que je continuerais le bail au même prix, ni que je vous laisserais emporter ce que vous y aviez mis. D'une façon ou d'une autre (cela ne me regarde pas), mon bien a doublé; c'est cinq cents dollars par an qu'il me faut dix pour cent, toujours, ou bien achetez-la.

L'autre se récrie; il invoque des promesses.

— Ne vous fiez à personne, mon garçon; d'ailleurs j'ai la loi pour moi, je fais ce que tout le monde fait.

Qu'on le traite de brigand, de voleur, peu lui importe, pourvu qu'on lui donne deux mille dollars tout de suite, avec hypothèque à dix pour cent sur le reste.

A la première stupeur de Haskins succède un accès terrible de révolte. Il brandit sa fourche sur la tête du misérable exploiteur, il va l'écraser.

— Chien que tu es, tu ne voleras plus personne!

Mais, au moment même, éclate un rire d'enfant et apparaît au loin une petite tête blonde. Le malheureux jette sa fourche :

— Allez faire préparer l'acte et ne mettez plus le pied sur ma terre. Autrement, c'en est fait de vous.

Puis il tombe assis sur les gerbes, anéanti, le front dans ses mains. Comment aurait-il résisté? Il est sous la griffe du lion.

Garland revient souvent sur ce trafic des terres qui se poursuit partout en Amérique, même dans les régions où elles sont censées à la disposition du premier occupant, dans les paradis inexplorés qui ne comptent encore ni riches ni pauvres, où l'on ne connaît pas la propriété. C'est du moins ce que préconisent les affiches enluminées d'épis d'or gros comme le bras qui n'attendent apparemment que d'être semés pour enrichir le Jardin de l'Ouest! L'ouvrier de New-York ou de Boston mord à ces décevantes promesses (1). Il part pour Chicago. Là, il prend avec

(1) *Jason Edwards, an average man*, Hamlin Garland, New-York, 1 vol. 1897.

entrain cette route, une ligne noire qui ne paraissait pas bien longue sur l'affiche-réclame, mais qui en réalité est interminable. Il atteint enfin, exténué, une ville de Prairie, ou plutôt une poignée de niches en bois irrégulièrement semées sur un océan de gazon roussi, pauvres petites barques éparses que bat l'ardent soleil; point d'ombre nulle part, aucun vestige d'arbre. Les colons sont reçus par un agent, juge et notaire à la fois, chargé des affaires d'une banque qui détient plus de cinq cents hypothèques sur les cabanes environnantes. Le syndicat des lanceurs s'engraisse aux dépens de ceux qui n'ont que l'illusion d'être propriétaires. Il est plus avantageux de donner ainsi la terre que de payer des laboureurs; le succès de ce procédé est certain pour ceux qui l'emploient. Là où des syndicats de capitalistes ne sont pas encore formés, soyez sûrs que l'exploitation est presque impossible, vu l'absence de tout chemin frayé. L'hypothèque s'impose donc; vienne une année de sécheresse, une de ces tempêtes de grêle dont Garland fait des descriptions qui participent du cauchemar, on est ruiné. Aussi combien de morts tragiques! Combien de cas de folie! Mais les corporations d'accaparement n'y regardent pas de si près.

Il est intéressant de comparer ces âpres paysanneries à celles d'un René Bazin, par exemple. Le peintre des grandes routes de l'Ouest est d'accord sur plus d'un point, malgré les différences fondamentales de principes, avec celui du Marais et du Bocage vendéens; les terres qui commencent offrent apparemment les mêmes problèmes que *la Terre qui meurt*. Dans le beau récit intitulé : *Au haut de la Coulée*, on voit un frère cadet, usé avant l'âge par le rude travail des champs, accueillir avec tous les symptômes de la haine et de l'envie son frère aîné, parvenu, sans y avoir plus de droit que lui, à l'instruction, à la fortune, à la vie intelligente des grandes villes. Entre eux une véritable réconciliation est impossible; l'un des deux a gagné le gros lot, question de chance, et l'autre a manqué son affaire; il n'y a pas de bons procédés d'une part, il n'y a pas de reconnaissance de l'autre qui puissent remédier à cela. L'injustice subsiste. Et, dans le village témoin de la sourde hostilité de ces deux hommes qui, nés du même père, doués par la nature aussi richement l'un que l'autre, sont séparés par les circonstances autant que s'ils étaient d'espèces différentes, dans ce triste et lointain village du Mississipi, personne ne semble heureux. Les vieux se résigneraient encore,

mais tous les jeunes jugent que la vie des nègres valait au moins la leur, car, pour les nègres défrayés de tout, la terre ne renchérissait pas à vue d'œil ; les spéculateurs ne poussaient personne à la ruine.

Il y a peu de célibataires parmi ces mécontens; les garçons partent de préférence pour les parties sauvages de l'Ouest où l'aventure les tente. Dans ces conditions, il reste quatre femmes pour un homme, toutes vieilles filles ayant de l'école et s'ennuyant dans une ferme. Quelques-unes enseignent à leur tour; les journaux leur parlent de concerts, de théâtres, et elles soupirent en les lisant. Certaines conversations décousues, que l'auteur recueille, çà et là, en leur laissant leur spontanéité, leur accent de terroir, ouvrent les plus douloureux aperçus sur ces existences mornes. Nos paysans, après tout, ont les mêmes aspirations : participer aux avantages dont jouissent les habitans des villes, mais leur sort est moins dur, le travail auquel ils sont forcés est moins écrasant, moins inhumain, tient moins de l'impitoyable exploitation industrielle; la terre dès longtemps domptée n'est pas pour eux une ennemie. De ce labeur, pire en effet que celui des esclaves, Hamlin Garland parle de telle façon qu'on serait tenté de l'appeler pessimiste, s'il ne prenait la peine de nous expliquer son genre d'optimisme, celui d'un homme qui, tout en voyant l'état lamentable des choses, le croit cependant susceptible de s'améliorer. Il ose dire la vérité, même très noire, sur le temps présent, mais il croit tenir une panacée pour la prospérité des temps futurs. Cette panacée, quelle est-elle? Des droits égaux pour tous. C'est-à-dire suppression de tout monopole, de tout privilège.

Je pourrais insister sur les projets de réforme concernant le travail, le capital et l'excédent des salaires dont ce radical m'a longuement entretenue, mais ils auront plus d'intérêt dans la bouche d'un de ses personnages, le héros sympathique en somme du curieux roman de mœurs électorales intitulé : *A Spoil of office* (1). La figure de Bradley Talcott, l'homme du peuple qui abandonne la charrue pour la politique, ressort très étudiée sur le tableau des trois grands mouvemens successifs produits par l'association révolutionnaire des fermiers d'Amérique : la Grange, l'Alliance et le Parti du peuple. Le triomphe de ces mouvemens est loin d'ailleurs d'être assuré. Ils se sont brisés,

(1) *A Spoil of office, a story of the modern West*, Hamlin Garland, nouvelle édition, Appleton, New-York, 1897.

nous dit Garland, comme se brisent les vagues sur la plage, mais la force qui les a provoqués n'est pas morte; ils renaîtront sous d'autres formes, tant que dans le cœur de l'homme subsistera l'horreur de l'injustice.

En attendant, le romancier y voit un sujet de fiction aussi légitime et beaucoup plus neuf que n'importe quelle guerre ou quelle croisade. En quoi, il n'a certes pas tort.

III

Le début du livre suffirait à justifier son choix. Cela commence par des manifestations, mais si riantes et si poétiques! Un pique-nique de fermiers réformateurs.

Sur le magnifique plateau que couvre la Prairie, dans l'Iowa, des douzaines de véhicules rustiques à quatre et six chevaux chargés d'hommes, de femmes, d'enfans, de jeunes filles, roulent entre deux marges de blés verts qui ondulent sous le vent. Ce vent très vif des plaines infinies agite aussi les bannières portant des inscriptions telles que celles-ci : *Droits égaux pour tous! Fraternité! Par-dessus les obstacles, vers les étoiles! Unis, nous sommes forts, divisés nous périssons*, etc. Les maréchaux des différens groupes sont à cheval, beaucoup de fiancés se prélassent côte à côte, en buggy de louage, et l'air retentit de chants patriotiques : *John Brown* ou *Hail Columbia*. On atteint ainsi la zone boisée qui marque le bord de la rivière. L'élan de toute cette foule à travers la Prairie est rendu avec verve. Elle a mis pied à terre; elle est groupée maintenant sous les grands chênes autour de la plate-forme où vont se faire entendre les orateurs du jour. D'abord une prière, comme au Congrès, puis le président explique l'origine et le but de cette association, jaillie du sol pour ainsi dire, répondant aux besoins d'une cause qui jamais jusque-là n'avait été plaidée. C'est le premier réveil du fermier opprimé et frustré de ses droits, et c'est par cela même un grand fait historique.

Rien que de calme et de rationnel dans la plupart des discours qui se succèdent, mais il y en a d'autres, et ce ne sont pas les moins applaudis, où la violence se déchaîne, où éclatent les cris : « A bas les classes moyennes! A bas les vampires qui boivent la vie des travailleurs! » Dans la ville voisine, des propres à rien aux mains blanches empêchent par leurs accaparemens les rapports

directs entre les producteurs et les consommateurs de blé. On réclame des agens pour acheter directement les machines, pour procurer directement l'épicerie, au lieu de ces intermédiaires qui ruinent le pays.

Tous les jeunes gens sont d'avis que le fermier a tort de se tenir à l'écart de la politique; il doit être représenté dans la législature de l'État. Alors on votera contre la corruption législative. L'éducation politique est indispensable aux masses.

Parmi les orateurs se trouve une oratrice, une jeune fille grave et frêle dont la voix, un pénétrant contralto, va droit au cœur de Bradley Talcott. Celui-ci serait en France un valet de ferme, il est là-bas un *hired man*, mais, en écoutant miss Wilbur, il sent un homme nouveau surgir en lui. Elle explique, avec beaucoup d'élévation et de simplicité, que le but par excellence de la Grange est l'éducation des fermiers; que la Grange est un grand éducateur social, destiné à produire l'union, à rapprocher les uns des autres ces gens qui vivent trop séparés du reste du monde, car le fermier américain a beau être le citoyen libre d'une grande république, c'est avant tout un solitaire. Sa vie monotone, sa lourde tâche l'empêchent de cultiver ce qu'il y a de meilleur dans l'être humain. L'œuvre de la Grange est donc une œuvre sociale, tendant à rendre cette vie, aride et désemparée jusqu'ici, vraiment digne d'être vécue. Elle peut être la plus belle de toutes, si le fermier prend le temps de lire, l'habitude de penser, s'il fréquente ses semblables. Se créer un travail agréable sur une ferme prospère, voilà le but à poursuivre.

Ida Wilbur développe le thème virgilien de l'homme des champs qui connaît son bonheur avec une éloquence renouvelée de George Sand, et on l'écoute comme à l'église, et tous les yeux sont humides. La jeune fille est belle : sous l'ombre palpitante des grands chênes, elle a l'air d'une prophétesse; pour Bradley, suspendu à ses lèvres, elle incarne un grand rêve inabordable qui dépasse son horizon, le rêve du monde des idées où il n'avait jamais cru pouvoir pénétrer. Tandis que le déjeuner sur l'herbe provoque des explosions de gaîté, il ne songe qu'à la regarder. Elle est institutrice, dit-on, fille de fermier, elle a commencé depuis peu à faire des conférences dans l'intérêt de la classe à laquelle elle appartient. Ida Wilbur veut parler pendant l'hiver dans tous les différens comtés de son pays natal. En attendant, elle a révélé à lui-même un être intelligent et déterminé qui

n'avait pas jusque-là conscience de sa force. C'est un des thèmes favoris de Hamlin Garland. La femme *qu'il faut* passe sur le chemin d'un homme, et toute la vie de celui-là se trouve changée. Pour Bradley, le passage de miss Wilbur sera quelque chose de plus encore que le rayon de lumière qui réussit à tout idéaliser, même un travail ingrat : ce sera le fondement d'une véritable religion.

Il acquiert, grâce à cette inconnue, le pouvoir mystérieux du développement de soi-même. La première résolution qu'il prend est d'aller à l'école, et, quand Bradley a décidé une chose, il l'accomplit coûte que coûte. Dans le voisinage, existe un séminaire ; il y entrera en sacrifiant d'un coup toutes ses épargnes, il couchera par économie dans un sous-sol pareil à une cave, il fera tant bien que mal sa maigre cuisine ; à ses momens perdus, il fendra du bois pour vivre ; il sera l'objet des railleries de ses camarades, presque des enfans, dans la classe préparatoire où, malgré sa taille athlétique, on le relègue ; ses habits misérablement étriqués prêtent à rire. N'importe, il est soutenu par une espérance, qu'il n'ose s'avouer à lui-même, celle de *la* rencontrer un jour, de savoir qu'*elle* l'approuve. Et ceci n'est pas une invention romanesque, c'est, pour qui a pris la peine et le temps de les observer chez eux, l'état d'âme d'un nombre relativement considérable de jeunes Américains, ce qui fait grand honneur, par parenthèse, aux femmes de leur pays.

Il y a dans l'école deux cents garçons de l'espèce de Bradley, sans parler des jeunes filles, toujours plus fines que leurs condisciples et passablement coquettes. De ce côté, des tentations s'offriront à mesure que le diamant, d'abord si bien caché, sortira de sa gangue ; mais un ambitieux, cuirassé par surcroît de la puissante protection d'un amour idéal, ne s'arrête pas à cueillir des fleurs chemin faisant ; il est pour cela trop pressé d'arriver. Bradley a découvert en lui l'étoffe d'un orateur, certain jour de récitation où, en apostrophant les Carthaginois, il a fait tressaillir toute l'école. Ces gens de l'Ouest ont une passion pour l'art de la parole ; maîtres et élèves l'applaudissent.

— Pourquoi n'irais-je pas à Washington ? se demande-t-il aussitôt.

Mais, en attendant qu'il monte au Capitole, il travaille avec cette foi pathétique, faite d'audace et d'inexpérience, qui permet d'aventure à qui ne possède rien de conquérir le monde. Il travaille et il observe. Le tableau de la politique de Rock County n'est pas

pour nous étonner outre mesure. Depuis seize ans, les affaires du pays sont menées par un groupe de gens qui ne s'en soucient guère, n'ayant d'autre intérêt que leur intérêt propre. Des citadins, persuasifs et bien mis, se font la courte échelle si adroitement que leur règne semble devoir durer toujours, malgré les soupçons et le mécontentement de la population des campagnes. D'année en année, ces messieurs bâtissent des immeubles, ouvrent des banques, achètent des hypothèques, tout cela, — s'entre-disent les fermiers, — avec l'argent du comité. Les délégués des localités rurales trouvent, chaque fois que s'assemble la *Convention* annuelle, leur besogne bâclée d'avance ; ils sont réduits à occuper silencieusement leurs sièges tandis que le vilain monde officiel pérore et triomphe, gardant sa place en dépit des cultivateurs qui ont le droit pour eux. La corruption règne dans cette assemblée locale, comme elle règne plus haut dans le Corps législatif de l'État et dans le Congrès.

Il faut croire que l'ancien garçon de ferme sort d'une race de tribuns. L'atmosphère de la Convention lui monte à la tête. Un discours à ciel ouvert contre le monopole et les revenans-bons le rend célèbre d'une heure à l'autre. Il ne combat pas, dit-il, pour mettre dehors les gens de la ville au profit des campagnards, il combat pour chasser les voleurs et faire entrer dans l'assemblée les honnêtes gens.

En même temps que la force de sa parole, il montre la force de ses poings, ce qui ne gâte rien, vu les circonstances. De cette dernière supériorité, il est cependant un peu honteux vis-à-vis de lui-même, car l'exquise conseillère qui trône toujours présente dans son cœur lui défendrait sans doute de s'arrêter à de trop faciles succès. Le voilà étudiant le droit avec courage, bien qu'il soit fermement résolu à subordonner toujours la chicane et la procédure à la loi commune et au sens commun. Il est aidé dans ses efforts par un vieux juge, l'un des personnages les plus sympathiques de ce récit où les caractères de second plan sont infiniment variés et curieux.

Que devient cependant miss Wilbur? Bradley ne sait rien d'elle, sauf par les journaux qui rendent compte de ses conférences. Jamais il ne l'a revue depuis le fameux pique-nique des fermiers de la Grange. Enfin un hasard tardif amène Ida, au cours d'une de ses tournées, dans la ville qu'il habite. Il la retrouve moins svelte, moins jeune, avec la dignité tranquille dont

une existence bien remplie donne l'empreinte. Mais, à ses yeux, elle est toujours la même, l'incomparable, la divine.

Ce jour-là, elle discute les droits de la femme, réclamant pour ses sœurs la simple prérogative d'agir comme des créatures humaines, d'être d'abord un individu, une femme ensuite. Le droit de chercher elle-même à découvrir ce qu'elle doit faire ou ne pas faire, le droit à la vie, à la liberté bornée seulement par le respect de la liberté des autres, voilà l'essentiel pour la femme ; sa sphère ne doit pas être déterminée selon les arrêts de la loi de l'homme. Et il ne faut pas perdre de vue qu'à côté du problème social, il y a un problème économique. Le vrai problème est celui des salaires, le problème industriel. La grande question est celle de la dépendance de la femme à l'égard de l'homme. Tant qu'il l'opprimera, sous prétexte qu'il la fait vivre, il y aura chez elle faiblesse irrémédiable. Le développement de la personnalité doit être l'ambition commune de l'homme et de la femme. Que celle-ci se tienne debout auprès de son compagnon, exigeant salaire égal pour travail égal, qu'elle soit mise en état de gagner son pain honorablement, et elle sera libre, dût-elle ne jamais s'éloigner d'un pas du fourneau de sa cuisine et du berceau de ses enfans. Tel est le fond de la conférence de miss Wilbur.

Bradley pense comme elle sur tous les points et le rôle public qu'elle a pris lui permet d'aller le lui dire. Il est accueilli avec une simplicité pleine de bonne grâce, bien que, pour cette sublime patronne, qui depuis des années dirige son existence, il soit un inconnu, mais elle s'intéresse à son développement et paraît heureuse de l'avoir inconsciemment aidé à se chercher. Elle continuera l'œuvre commencée, elle lui envoie des livres et l'autorise à lui écrire. « Toutes les fois qu'il la rencontre, nous dit Garland, il est comme un homme sanctifié. »

Leurs idées sont les mêmes, mais Ida Wilbur est plus avancée que lui dans le radicalisme. Il arrive en effet que l'homme, tout en acceptant telle ou telle théorie, hésite à la mettre en pratique, il reconnaît les difficultés, prend en considération les inconvéniens ; pour la femme au contraire, tout ce qui paraît bon en théorie doit être appliqué sans retard. Hamlin Garland est, disons-le, un peu femme sous ce rapport. Son héroïne ne serait pas plus que lui opportuniste. Les fermiers, dont elle a salué avec tant de joie la première association, la désolent par une inertie presque impossible à secouer. Le sentiment de la solida-

rité leur manque, dit-elle : tous les métiers forment des organisations plus ou moins puissantes ; le fermier seul n'a pas encore appris qu'aider les autres, c'est s'aider soi-même.

— Voilà le vrai sens de la civilisation, ne cesse de répéter Ida, s'entr'aider ! Malheureusement, ajoute-t-elle, ces pauvres gens n'ont pas d'idées comparatives, ils ne savent pas combien ils sont dénués de tout. Le jour où ils le sauront, les politiciens pourront trembler. Ce qui paralyse un mouvement tel que celui de la Grange, c'est le monopole des terres. Les grands propriétaires dévorent les petits. Mais patience ! Le cultivateur commence à comparer sa ferme hypothéquée à la résidence luxueuse du banquier et on ne peut prévoir quelle sera la fin de ses réflexions. L'essentiel est qu'il réfléchisse.

Les brochures qu'elle envoie à Bradley font entrevoir l'attaque prochaine des banques nationales et des impôts indirects. Elles sont dédiées à ces millions de travailleurs qui produisent la richesse, mais qui, n'ayant jamais exercé de contrôle sur la législation, sont appauvris par des lois faites au profit des détenteurs de terres et des marchands d'argent. Ceux-ci s'emparent du surplus de la fortune nationale et se l'approprient en vertu du même droit qui livrait l'esclave aux mains de son maître, droit légal, mais inique néanmoins. Ida Wilbur proposerait sans nul doute le même remède que préconise Hamlin Garland : faire peser les impôts exclusivement sur les accapareurs de privilèges quelconques, ériger en principe général que toutes les valeurs publiques appartiendront à l'État, tandis que l'individu aura la libre possession de ce qu'il gagne. On voit que ce n'est pas précisément le communisme pur et simple ; il ne s'agit que d'égaliser les conditions sociales en taxant toujours plus lourdement les valeurs de monopole et en dégrevant d'autre part le produit de l'industrie individuelle.

M. Garland m'assure que ce principe rallie en Amérique beaucoup d'adhérens et il compte que le parti radical, de plus en plus nombreux dans l'Ouest, le fera triompher à la longue. L'Ouest, dit-il, avait toujours été, dans le passé, républicain (1) ; les États qui le composent étaient entrés dans l'Union sous ce drapeau, ils croyaient fermement que le salut de la nation dépendait de leur fidélité aux traditions léguées par la grande guerre et au principe

(1) Dans le sens américain, opposé à « démocrate. »

de protection des industries américaines. Mais les noms de démocrates et de républicains n'ont plus le sens qu'ils avaient, il y a vingt-cinq ans; les gens de cette génération sont morts, emportant leurs préjugés dans la tombe ; le simple changement d'un *leader* peut changer aussi les relations des deux partis entre eux ; ils représentent la politique du passé; le parti qui se lève pour répondre vraiment à celle de l'avenir est le parti radical... La question du travail dans les villes, la question agricole dans les campagnes seront les deux problèmes futurs. Il n'y a pas d'antagonisme, ainsi qu'on voudrait le faire croire, entre les villes et les campagnes; la guerre est entre le peuple et les privilèges partout où ceux-ci existent. Il n'est pas vrai que la cause du citadin et celle de l'agriculteur soient opposées; la cause du peuple est la même en quelque lieu que ce soit. Voyez l'Angleterre et l'Irlande : toute la difficulté gît entre le paysan irlandais et le propriétaire anglais. En Amérique, la bataille commencera contre les corporations de chemins de fer qui font plus de mal encore que le tarif, car elles capturent un État, achètent les députés, rien ne leur résiste. Lisez plutôt sur ce sujet spécial la très émouvante satire des mœurs politiques à Washington : *A member of the Third house* (1).

Toutes les idées exterminatrices du monopole, qu'avec plus ou moins de raison professe Garland, son héros Bradley Talcott les partage. En les soutenant, il fournit une belle et rapide carrière politique ; brillant orateur, libre-échangiste convaincu, incapable de vendre son influence, quelque prix qu'on y mette, il a toutes les sympathies des fermiers. A une énorme majorité, il est élu député de Rock County. Les honnêtes gens lui savent gré de s'élever au-dessus des misérables factions locales jusqu'à la discussion des principes les plus élevés de justice et de liberté.

Il devient le chef écouté du parti des « Indépendans. » Mais quelle sauvagerie dans les scènes d'élections que raconte M. Garland! Il nous faudra encore du temps pour arriver à rien de pareil, en admettant que nous devions jamais tomber si bas!

L'assemblée législative siège au chef-lieu de l'État, Des Moines, la plus grande ville qu'ait encore vue Bradley. Il y rencontre beaucoup d'hommes politiques de diverses catégories, dont les portraits sont tracés d'un trait vigoureux et sûr, très ressemblans

(1) Roman de Hamlin Garland, traduit par Mme Alice de Vaulx, sous le titre : *La troisième Chambre*, 1 vol. Calmann Lévy.

sans doute. La corruption, dans tous les genres, l'entoure effrontément; les législateurs, ses collègues, lui font souvent l'effet de joueurs sans vergogne; l'intrigue dans les coulisses dépasse encore ce qu'il avait pu supposer de pire. Tout le monde quitte les fermes, les villages et se précipite vers la ville; on offre et on accepte des pots-de-vin, on brigue les places, les faveurs : que ne ferait-on pas pour les obtenir? Les femmes s'en mêlent. C'est un trafic honteux. Il va sans dire que les démarches insidieuses se multiplient vainement auprès de lui pour l'empêcher de déclarer telle ou telle corporation illégale et de dénoncer ses pratiques.

Bradley voit quelquefois Ida, entourée, recherchée par les hommes les plus intelligens, dans l'intervalle de ses tournées de conférences. Quelqu'un dit d'elle :

— C'est une existence anormale, toujours sur les grands chemins, campant dans les hôtels. Il n'y a pas de femme qui puisse résister à un pareil régime.

Et cependant il sait qu'elle a gardé toutes les vertus, toutes les grâces de son sexe, en s'élevant à la hauteur de l'autre par le savoir et la pensée; il sent que tout ce qu'il est, il le lui doit et que sa vie, avec tous les succès qu'elle peut tenir en réserve, ne serait rien si, tôt ou tard, Ida ne consentait à la partager.

Enfin, il ose... Il est maintenant membre du Congrès, il siège à Washington. *Elle* a entendu avec une évidente sympathie ses principaux discours; il lui demande un mot d'encouragement, et, ce mot, elle refuse de le prononcer, n'étant pas libre. Que veut-elle dire? S'agit-il d'engagement avec un autre? Ah! cette pensée, Bradley ne pourrait la supporter. Mais, bientôt après, il voit Ida partir pour le Kansas, où une nouvelle coalition de fermiers, plus sérieuse, plus résolue, plus désespérée que la première, s'est formée sous le nom d'*Alliance*. De cette Alliance, lui-même se constitue le défenseur en plein Congrès, s'attirant ainsi les épithètes de socialiste, d'anarchiste, de songe-creux, — et l'humiliation de n'être pas réélu.

Ainsi, pour elle, pour la cause qu'elle sert, il est descendu de ce piédestal de la vie politique qui, dans l'Ouest américain, est le plus haut de tous. Jadis, avant la Révolution, le premier rang appartenait au prêtre; ensuite vint le règne du soldat; maintenant l'homme politique est tout, le culte du succès politique éclipse même celui de l'argent. Bradley avait été en évidence au Parlement, il avait connu cette ivresse de vivre à Washington, le grand

centre nerveux de la vie nationale, la capitale où l'on fait de l'histoire, comme on fait de l'art et de la littérature à Boston, comme on brasse de l'or à New-York. Et tout est fini! Il n'a plus le courage de se promettre une revanche. Celle pour qui, depuis des années, il a tant travaillé, tant lutté ne veut pas de lui!

Cependant il ne peut résister au désir de la revoir, de l'entendre encore une fois. Il part pour le Kansas où, au milieu d'une malheureuse population qui meurt de faim, tandis qu'au Parlement on coupe oiseusement un cheveu en quatre, sous prétexte de discuter le tarif, Ida Wilbur exerce sa mission dans des circonstances tragiques. Le mouvement de l'Alliance prendrait facilement le caractère d'une espèce de Jacquerie. Ida parle à cinq mille fermiers réunis qu'elle instruit, qu'elle éclaire, qu'elle fait vibrer à sa guise. Sur les femmes son empire est sans limites; elle se fait l'amie, la sœur des plus humbles d'entre elles. Bradley la rejoint à Chiquita dans un meeting de *l'Alliance* qui lui rappelle, — avec quelle vivacité! — leur première rencontre des années auparavant. Ah! oui, les temps sont loin des pique-niques de *la Grange;* point de musique, point de bannières enrubannées maintenant, point de pastorale; des gens maigres, hâves, surmenés jusqu'à n'avoir plus d'âge ni de sexe! Ils arrivent de tous côtés, en procession lugubre, pour entendre une voix sympathique et convaincue réclamer l'abolition de cet esclavage industriel dont ils sont les victimes.

Leurs revendications sont quelquefois inscrites sur la rude toile qui abrite les chariots couverts; ils veulent l'égalité que voulurent les ancêtres, les hommes de l'Indépendance. A leur tour, ils forment une armée en révolte contre le servage sous toutes ses formes. Blancs et noirs marchent côte à côte, détail caractéristique : l'extrême misère partagée fait disparaître jusqu'aux distinctions de couleur.

Bradley accompagne son amie dans de rudes expéditions à travers un pays où, d'une petite localité à l'autre, le voyage n'a rien de facile; il l'écoute avec admiration, il parle après elle; son cœur est touché par les profondeurs d'infortune qui se révèlent à lui; il se convertit tout de bon à la religion de l'humanité. Désormais il y consacrera ce qu'il a de forces. Et, voyant qu'il se donne tout entier, sans arrière-pensée, à la cause qui lui est chère, Ida spontanément, à l'improviste, le récompense par le don d'elle-même Mais ce mariage ne l'enlèvera pas à son œuvre, bien loin

de là. Trois mois après, elle quitte brusquement un intérieur heureux pour retourner au Kansas. Sa vie est trop douce, trop ornée, il lui semble voler la part des autres. Et, le cœur déchiré, Bradley la laisse partir. — Soit, dit-il, nous nous sommes engagés pour toute la durée de la guerre.

Ils se retrouveront bientôt, et ils combattront côte à côte.

Le roman de ces deux altruistes est d'une beauté un peu froide. On l'a reproché à Hamlin Garland, on lui a reproché d'avoir fait de son Ida un être de raison plutôt qu'une femme. Mais il se défend bien : — Je ne l'ai pas montrée, réplique-t-il, telle que la verrait le lecteur, telle que je la verrais moi-même si elle était la figure principale de mon livre, je la montre telle qu'elle est apparue à Bradley Talcott. Il s'agit de faire comprendre l'empire qu'elle prend sur lui, et pour cela il faut tâcher de la regarder avec ses yeux.

Quoi qu'il en soit, *A spoil of office* a le mérite d'être écrit avec tant de talent que l'ennui, inséparable d'un roman à thèse, ne s'y fait pas un seul instant sentir; en outre, il nous initie aux revendications fort peu connues de l'Amérique rurale de l'Ouest, revendications tardives qui peuvent avoir pour le pays des conséquences graves.

IV

Le développement de ce qu'on appelle l'impérialisme d'une part et le socialisme de l'autre, tant dans les campagnes que dans les villes, est certainement une menace pour les États-Unis, quoique la classe ouvrière trouve encore là-bas des conditions plus favorables que partout ailleurs, comme le démontrait récemment M. J. Bourdeau (1). Il est à remarquer que le roman du communisme nous vient d'Amérique : *Looking backward* (2) de Bellamy, s'est vendu dans le pays à 400 000 exemplaires; *Égalité* (3) du même auteur a obtenu aussi un énorme succès. Les questions sociologiques débordent dans la fiction : Howells, je crois, a ouvert la marche, mais Hamlin Garland le dépasse de beaucoup en audace. Non seulement le travailleur, le peuple, l'intéresse par-dessus tout, non-seulement il croit que son déve-

(1) *La Crise du socialisme, Revue* du 15 septembre 1899.
(2) *La Société de l'Avenir, Revue* du 15 octobre 1890.
(3) *Le Communisme en Amérique, Revue* du 1er octobre 1897.

loppement illimité est le gage du progrès de l'humanité en général, mais il fait bon marché de toutes les lois et de toutes les traditions, qui lui paraissent artificielles; il ne demande qu'à remanier le monde et la vie sur un nouveau modèle, en prenant la liberté pour mot d'ordre. Tous les récits de Garland ont une note révolutionnaire.

Voulez-vous savoir comment il envisage le mariage? Lisez la nouvelle, d'une réalité si poignante, intitulée *A Branch road*, qu'on pourrait aussi bien nommer *Un chemin de traverse*. Vous y verrez une femme malheureuse en ménage recommencer triomphalement sa vie en revenant au premier amour dont l'avait détournée un malentendu. J'ajouterai que le sujet qui, traité par une autre plume, risquerait d'être scandaleux, échappe à tout reproche par la pureté de l'intention, la franchise avec laquelle les situations les plus périlleuses sont abordées. Nulle part, dans l'ensemble de l'œuvre qui nous occupe, ne domine la passion au sens violent et sensuel du mot. Rien d'équivoque surtout; chez l'homme, c'est toujours un désintéressement, une absence d'égoïsme, un besoin de protéger l'être faible, un respect quasi religieux de la femme, simplement et fortement exprimé, sans emphase ni parti pris. Les opinions de Garland n'en sont pas moins ce que des esprits timorés appelleraient subversives. Partout il insinue des questions d'affranchissement et de réforme. Un défi à l'autorité des parens, tel est au fond, sans qu'il y paraisse trop, le thème de sa ravissante idylle *Dans les rangs de maïs*.

Il est difficile en Europe d'imaginer ces hauts épis qui montent presque à hauteur d'homme. Julie, si grande qu'elle soit, y disparaît tout entière, son chapeau de soleil, *sunbonnet*, se montrant seul au-dessus des hampes robustes du blé indien, tandis qu'elle guide la charrue d'un pas lassé, de sorte que le jeune Rob, qui la courtise, peut, coiffé de la profonde capeline rose, tromper les regards du père soupçonneux qui travaille dans le champ voisin et entretenir la belle, tout en labourant à sa place. Rob est un de ces garçons aventureux qui, avant même d'avoir de la barbe au menton, quittent le village natal pour aller chercher dans le Dakota ou ailleurs un sol riche à défricher, et d'abord l'égalité sociale. Il supporte son exil parce que, dit-il, aucune aristocratie ne se rencontre là-bas, personne n'y vivant du travail de tous. Mieux vaut être posé en égal parmi des paysans qu'en serviteur devant le beau monde.

Rob est du nombre de ceux qui réussissent, tandis que tombent autour d'eux les faibles et les timides. Il a défriché cent acres de Prairie à la sueur de son front, il s'est creusé un puits, construit une cabane, il fait toute sa besogne lui-même, coud, lave, raccommode ses hardes et vit principalement de conserves. Sa prospérité grandissant, il réfléchit qu'une femme lui ferait de meilleure cuisine et apporterait chez lui un certain agrément. Là-dessus, d'une minute à l'autre, le voilà parti, en déclarant à ses camarades que, sous dix jours, il reviendra marié. On se moque de lui, des paris s'engagent et les citoyens peu nombreux de la ville florissante de Boomtown, qui aura bientôt deux ans de date, l'accompagnent en file indienne jusqu'à la station du chemin de fer avec force quolibets et projectiles. Rob gagnera son pari. Il trouve l'épouse de ses rêves dans un champ de maïs que brûle le soleil de juillet, ou plutôt sur la limite de ce champ de maïs, baignant ses pieds lassés dans le ruisseau voisin. Son père, un vieux Norvégien barbu, la rappelle à l'ordre d'une voix impérieuse, et la pauvre créature se plaint, non sans raison. Les Yankees ne font jamais travailler leurs femmes aux champs, mais les Norvégiens les traitent en bêtes de somme.

Il serait inutile de demander à ses parens un si beau brin de fille : elle leur rend autant de services qu'un ouvrier et ne leur coûte rien. Que fera donc Rob? Il l'enlèvera sans bruit, avec son consentement. On s'arrêtera en route pour la rapide célébration du mariage. N'a-t-il pas cent acres de froment qui attendent d'être coupés? Maintenant et toujours, elle aura la moitié de l'argent qu'il fera, on achètera un joli mobilier après la moisson, et elle jouira de toutes les naissantes distractions de Boomtown.

Mais tant d'avantages ne réussiraient pas à tenter Julie, si Rob, son camarade d'enfance, ne lui disait en outre et à la fin qu'il l'aime. Cependant la voix grondeuse du père retentit tout le temps au-dessus des épis de maïs, comme l'appel lointain d'une sirène, et la capeline rose se promène de sillon en sillon sur la tête de Rob pendant que réfléchit la fiancée encore hésitante. La nuit vient, il n'y a pas de lune, mais le ciel est plein d'étoiles; une petite brise court par intervalles comme un serpent, avec des frôlemens légers, parmi les épis. Bientôt le frôlement devient plus distinct, assez marqué pour éveiller l'attention de Rob, qui attend sur la route avec de bons chevaux. Il siffle le cri plaintif et doux de la poule de prairie. Alors une forme fémi-

nine sort du champ de maïs; et le jeune couple disparaît dans un nuage de poussière. C'est ainsi qu'on se passera du consentement paternel dans la société future.

Révoltée aussi, non pas contre l'autorité des parens, mais contre son mari et contre sa besogne, — il est vrai que c'est pour un temps bien court, — la vieille et amusante Mrs Ripley. Nous voilà transportés dans un paysage de neige, la steppe balayée par la rafale où avance en butant, en trébuchant, son manteau gonflé comme la voile d'un navire, les bras chargés de nombreux paquets, une petite vieille presque aussi entreprenante à sa manière que les rudes gars des défrichemens. Trois mois auparavant, elle a signifié à son mari qu'ayant trimé pour lui toute sa vie, elle veut une fois se donner du bon temps, faire un voyage dans l'État de New-York, et le bonhomme, aussi cassé qu'elle-même, n'a essayé que faiblement de l'arrêter par des plaisanteries, car il sait que la volonté de cette maîtresse femme est inflexible. Sa volonté, elle l'a déployée au profit de tous, pendant des années de travail acharné qui ne lui ont laissé que la peau sur les os, sans s'accorder jamais un seul jour de répit. Mais le temps est venu pour elle, à soixante ans, des compensations. Elle le déclare d'un ton qui n'admet pas de réplique. Le vieux mari ne sait ce qu'il deviendra tout seul, avec son petit-fils, pendant les trois mois de folies qu'elle prépare; cependant il ne montre pas son inquiétude; il va en ville prendre un billet au chemin de fer, acheter les choses dont elle aura besoin, car la vie, tout en endurcissant ce rude travailleur, a laissé au fin fond de son âme cette réserve de tendresse, si curieuse à découvrir chez les plus durs d'entre les puritains, que ce soit à l'Est ou à l'Ouest. Secrètement attendrie, la voyageuse serait tentée de pleurer, mais elle se retient si bien qu'il peut la croire en colère. Elle ne demande rien, elle a économisé sou par sou ce qu'il lui faut; et elle partira la tête haute, sans embrasser ceux qu'elle quitte, d'autant plus revêche qu'elle est plus émue.

Notre indomptable a déclaré qu'elle ne reparaîtrait que le 1er janvier. La voilà en effet qui, au jour dit, ayant eu son plaisir, revient allégrement à sa besogne, emportée par le vent dans les tas de neige qui menacent de l'engloutir, contente de tout ce qu'elle a vu, mais plus contente encore peut-être de rentrer dans sa cabane posée sur cette glaciale blancheur « comme un piège à poules. »

Son petit-fils tombe le premier entre ses mains. Ah ! cette fois, elle l'embrasse et elle fond en larmes ; mais la vue de l'intérieur en désordre lui rend toute son énergie coutumière. Quand Ripley rentre, elle est en tenue de combat, jusqu'au cou dans les nettoyages.

— Hé, la mère ! Vous voilà revenue ?

A quoi elle répond avec humeur :

— Il était temps !

Entre eux, c'est une querelle perpétuelle ; vous le sentez cependant, ils se sont aimés et ils s'aiment toujours, leur affection réciproque est ce qu'ils ont connu de meilleur dans ce laborieux exil qui ne les a pas beaucoup enrichis et au fond duquel ils rêvent encore du vieux pays, des vergers de l'Est, de tout ce qui fut leur jeunesse. C'est là ce que va chercher si loin, en ses derniers jours, Mrs Ripley, mais, une fois partie, elle ne pense plus qu'à son homme et à son petit et, quand nous la voyons revenir pliée sous le vent, faisant face à la bourrasque, « petite mouche des neiges, un point noir sur l'étendue sans limites de la Prairie blanche, se traînant, glissant, hors d'haleine, » soyez sûre qu'elle pense, le cœur bondissant tout de même : « Je rentre chez nous, revoir Ripley et Tukey ! » Car le petit-fils, qui passe les soirs d'hiver pelotonné devant le poêle de la cabane comme un chat, porte le nom majestueux de Tewksbury, Tukey dans l'intimité.

V

Par quelle merveille ces humbles, presque ridicules, sont-ils plus intéressans que beaucoup de héros de romans selon la formule convenue ? Et pourquoi ces pages d'humour nous remuent-elles le cœur au plus profond ? C'est le secret des bons et vrais réalistes qui, depuis George Eliot, observent de près *l'homme de tous les jours* avec attention et sympathie. La meilleure leçon qu'il y ait à tirer de la série d'essais que Hamlin Garland a réunis sous le titre de *Crumbling Idols* (1), *les Idoles qui s'écroulent*, est celle-ci : ne pas travailler sur les livres des autres, n'imiter personne, n'interroger le passé que pour mieux comprendre le présent, consulter la vie et non pas les maîtres, se dégager des influences. Ces conseils paraissent être particulièrement nécessaires aux Amé-

(1) *Crumbling Idols*, Hamlin Garland, 1 vol. Chicago and Cambridge, 1894.

ricains, qui si longtemps n'ont vécu que d'imitation. L'Amérique coloniale dépendait en effet de la métropole pour les modèles et les produits de l'art ; sa littérature ne fut d'abord qu'une annexe de la littérature anglaise, à laquelle la communauté de langue la rattache inséparablement.

Garland ne fait remonter l'indépendance littéraire qu'à la guerre civile, quoiqu'il soit facile de prouver que les plus grands talens qu'ait produits l'Amérique sont antérieurs à 1860 ; mais on ne peut nier que Whittier avec ses poèmes contre l'esclavage, Lowell et ses *Biglow papers*, Joaquin Muller et ses *Chants des Sierras* inaugurèrent ce *provincialisme* qui fut le commencement d'une littérature vraiment originale. Hamlin Garland regrette cependant que le centre académique n'ait fait que se déplacer, que l'Est ait pris dès lors vis-à-vis du reste de l'Amérique l'attitude dominatrice qui auparavant appartenait à Londres. Il adjure les esprits créateurs de s'affirmer en rejetant la terrible oppression du passé. « Tous les jeunes, dit-il, aspirent à cette délivrance, mais ils se heurtent à l'opposition de leurs aînés. Se conformer à ce qui a toujours été fait est facile, c'est comme le sommeil ; s'en séparer, c'est agir dans l'intérêt d'un petit groupe d'élite dont le jugement représente celui de la postérité. Par intervalles, un grand écrivain se lève, un Dante, un Victor Hugo, un Ibsen, novateur ou dissident ; il domine le monde sa vie durant, et après sa mort les critiques s'agenouillent autour de ce demi-dieu, qui dès lors ne fait plus que du mal, car on copie jusqu'à ses défauts, on mesure tout à son échelle. » Les Norvégiens, par exemple, et quelques Américains qui, après M. Claude Monet, représentent pour M. Garland les grands paysagistes de l'époque, sont accusés de telle ou telle hardiesse que Corot ne se permettait pas ; donc ils ont tort ! Pourtant Corot est innocent de ce jugement inepte ; s'il vivait aujourd'hui, il serait à la tête de l'impressionnisme. Shakspeare s'attaquerait aux sujets actuels en iconoclaste qu'il était ; Burns serait un radical, il écrirait en dialecte moderne ; tous ces génies qui se sont insurgés contre l'autorité de leur temps n'ont jamais prétendu barrer le chemin aux génies de l'avenir.

De fait, l'autorité littéraire n'est nullement personnelle ; elle est au fond sociologique. La puissance de l'écrivain dérive de la société où il vit, comme le pouvoir d'un général tient à l'obéissance de son armée. Quand la société change, quand cet auditoire

meurt, le pouvoir de l'écrivain passe, la grande loi de l'évolution impose des moules nouveaux à de nouvelles pensées ; c'est ce que ne veulent pas comprendre les innombrables adeptes du convenu. Les écoles sont des forces conservatrices, alliées presque toujours aux superstitions aristocratiques; les Universités sont les forteresses de la tradition; fondées sur des livres, elles ne développent pas la personnalité. Ce que demande notre temps, c'est une interprétation neuve et fraîche de la nature et de la société. Sophocle, Shakspeare, Molière ne satisfont plus les Américains; c'est tout simple, les Américains ont une autre manière d'envisager la vie, ils veulent être touchés directement, ils préfèrent un art plus sympathique et plus humain. Telle est cependant la force d'un enseignement routinier, ceux qui délaissent leur Shakspeare pour les modernes applaudissent tout de même l'orateur qui leur dit : le drame est mort avec Shakspeare. Les hypocrites en littérature sont aussi nombreux que les hypocrites en religion. Certes la qualité la plus nécessaire dans la discussion littéraire de nos jours n'est pas le savoir, c'est la candeur.

Il y a du vrai dans tout cela. Mais nous voudrions que M. Garland eût assez de savoir pour ne pas se tromper comme il le fait sur le rang des écrivains de France, pour ne pas placer par exemple, en parlant de nos critiques, Eugène Véron à côté de Taine. Ne serait-il pas intéressant de chercher pourquoi les noms les moins connus dans leur pays d'origine sont souvent mis en vedette par l'étranger? Combien les jugemens que celui-ci porte sur nous doivent-ils nous faire hésiter devant ceux que nous nous sentons prêts à hasarder sur lui ! Il semble toutefois que M. Garland, au milieu des paradoxes cités plus haut et de beaucoup d'autres encore, ait raison en ce qui concerne l'avenir de la littérature de son pays; le roman local y doit prendre, y prend déjà la première place, et ce genre de récit a une tendance, après avoir commencé dans la Nouvelle-Angleterre, à émigrer triomphalement dans l'Ouest. Les *Main Travelled Roads* et quelques petites nouvelles sorties du même sol, *Histoires d'amour le long du chemin*, (1) témoignent qu'il y atteint parfois la perfection. Seulement c'est pur enfantillage que de défendre à la nouvelle littérature américaine de devenir une littérature polie, la nation américaine étant pour cela trop grande et trop sincère ! La peinture

(1) *Wayside Courtships*, Hamlin Garland, 1 vol. New-York, 1897.

des mœurs mondaines peut être faite avec tout autant de sincérité que celle des mœurs rustiques par qui les observe consciencieusement. Balzac, entre autres, l'a prouvé; mais que l'on parle de ce qu'on connaît, que l'on peigne ce qu'on voit, rien de plus juste. Le roman local doit être l'expression naturelle d'un pays en formation, où s'agite le problème des races, où la vie populaire est variée à l'infini sur d'immenses espaces et change avec une rapidité vertigineuse, tandis que le monde proprement dit est encore, sauf quelques coteries, sans aucun caractère particulier.

Nous ne sommes certes pas de ceux qui reprochent à M. Garland son fanatisme pour tout ce qui est de l'Ouest, ni même ses grands rêves de décentralisation. L'Ouest est de force à se suffire, nous lui accordons cela; il l'a montré par le développement de ses Universités, par cette admirable propagande qui, de Chicago, porte des concerts symphoniques faits pour accroître le goût de la musique classique, dans des villes aussi éloignées que Pittsburg, Louisville, Toronto, Saint-Paul ou Omaha; il l'a montré par cette Association centrale des beaux-arts dont s'occupe activement Hamlin Garland lui-même et qui aide au progrès des élèves dans les villes de l'intérieur, au moyen de conférences, de conseils, de lectures, de reproductions de chefs-d'œuvre, d'expositions circulantes : l'Indiana, le Colorado, le Texas en profitent. Mais il ne s'ensuit pas que l'art, répandu ainsi, puisse être appelé un art nouveau. Il faut tout apprendre avant de pouvoir rien créer, et l'erreur des jeunes artistes qui viennent étudier en Europe n'est pas de s'approprier les méthodes des maîtres français, c'est de rester imitateurs, au lieu de produire leur propre miel, après qu'ils sont allés en chercher la substance là où elle se trouve. Certes les paysagistes américains ont tort de répéter éternellement les clairières de la forêt de Fontainebleau et les plages de Bretagne, quand ils pourraient faire admirer au monde une nature inconnue, celle de chez eux. D'un abord plus difficile que la nôtre, elle est d'autant plus intéressante à vaincre. Il ne s'agit que de chercher, et chercher est le bonheur de l'artiste, c'est sa véritable gloire. Ceci ne m'empêche pas de sourire quand M. Garland s'écrie avec une indignation sincère :

— Nous avons à nous guérir de l'adoration aveugle des idoles étrangères... Ne prenons plus pour maîtres et pour fétiches les Italiens ni les Hollandais. Le tribut payé aux gloires mortes du passé, voilà ce qui nous perd. Le *véritisme* (encore une mauvaise

invention en *isme* ajoutée à toutes les autres), le *véritisme* écarte tous les conseillers, ceux du présent d'ailleurs, comme ceux de l'avenir. Voyez-moi. Je suis fermier de naissance, écrivain par vocation, je parle de ce que j'ai vécu et vu vivre autour de moi et j'y trouve des élémens de drames et de romans dont la richesse m'embarrasse. Qu'ai-je à faire des Grecs et des Romains? Un artiste venu du dehors, et qui peint une chose parce qu'elle lui paraît étrangère ou pittoresque, ne fera jamais rien qui vaille. Le roman de chaque localité doit être écrit par un citoyen de l'endroit, le roman des faubourgs par un homme du peuple qui, enfant, a joué dans le ruisseau. Laissez le règne de l'absolue sincérité s'établir, et l'Amérique sera, n'en doutez pas, la plus imaginative, la plus créatrice des nations.

— Qu'est-ce qui vous le fait croire?

— Ses inventions si ingénieuses, ses constructions colossales! Et pourquoi nos chemins de fer, nos ponts, nos tunnels sont-ils de vraies merveilles? C'est que le génie inventif, en ce qui les concerne, fut stimulé par des besoins irrésistibles qui dominèrent la tradition. Il faut que la même chose se produise pour l'art.

Très bien, jusque-là; malheureusement il ajoute, je l'ai entendu de mes deux oreilles :

— Les cathédrales?... Je n'y crois pas, aux cathédrales!

Là-dessus je m'emporte. Halte-là! Mon libéralisme va donc plus loin que le vôtre, radical proclamé que vous êtes, car moi, je rends justice à vos gares, à vos tunnels, à vos ponts de fer, tout en adorant nos cathédrales comme il convient.

— Vous m'accorderez du moins, répond-il, que, les religions comptant parmi les idoles qui s'écroulent, nous n'avons aucune raison de nous inspirer de vos monumens du moyen âge. Et cependant c'est ce que nos architectes ont le tort de faire. Tous les artistes américains s'en vont étudier dans l'Est d'abord, puis à Paris. Je nomme cette obligation prétendue une superstition. Supposez, par exemple, une jeune fille, un sculpteur, dont l'œuvre pleine de caractère obtient d'abord les suffrages de l'Ouest. Il faudra qu'au lieu de prendre pour modèle ce qui l'entoure, l'Indien, le nègre, le cow-boy, si vous voulez, elle aille contempler la nudité des dieux et des déesses dont nous n'avons cure. Soyez sûr que dans les ateliers d'Europe elle perdra vite ce qu'elle possédait de qualités personnelles. Elle n'aura plus que de l'acquis, elle aura cessé d'être elle-même.

Je lui réponds en riant :

— D'abord vous supposez une femme sculpteur. C'est assez rare! Il n'y a pas encore, il n'y aura sans doute jamais de Michel-Ange féminin!

Et ses protestations me révèlent tout à coup un féministe plus intransigeant que tous ceux que nous pouvons connaître. Je me trouve en face de l'auteur de *Rose of Dutcher's Cooly* (1), auquel je préfère décidément l'auteur des *Grandes routes*.

VI

En ces dernières années, M. Garland a beaucoup habité Chicago: c'est là qu'il a évoqué le type de ce qui lui paraît être la femme nouvelle, la jeune fille de l'avenir, cette Rose, qui est le pendant féminin de son Bradley Talcott, une enfant de la Prairie s'élevant au rang d'artiste par la force du travail et de la volonté. Féminin, avons-nous dit; le mot n'est pas juste, M. Garland ayant prêté à son héroïne des sentimens et des sensations qui ne sont guère de son sexe; on en jugera. Ce n'est pas qu'il ne soit capable de comprendre et de peindre des types de femmes vrais et charmans; il suffirait d'indiquer, dans *The Spoil of office*, la coquette de village Nettie, étourdie, passionnée, inconstante et sincère; dans *la Troisième chambre*, Hélène Davis, l'aimable enfant gâtée d'un grand spéculateur, complice sans le savoir des déprédations d'oiseau de proie commises auprès d'elle par le duc du Fer, comme on l'appelle; et cette exquise Alice, de *Jonas Edwards*, la petite élève du Conservatoire de musique de Boston, qui renonce à un bon parti pour suivre ses parens dans l'Ouest, y trait les vaches, y fait le pain, conduit la charrue, et, à la fin, abdique son orgueil en épousant l'honnête homme qui l'arrache, elle et les siens, à cet enfer. Tout le long des *Grandes routes*, il y a de ces croquis inoubliables, jeunes fermières, petites institutrices, etc., mais celles-là se bornent à vivre, tandis que Rose doit représenter les résultats de l'émancipation de son sexe. Nous avons là, racontée avec une précision de détails, genre Flaubert, la biographie, depuis sa naissance jusqu'à son mariage, d'une fille de fermier du Wisconsin. Elle a perdu sa mère à cinq ans, elle a grandi en pleine liberté dans sa *coulée* natale, dédaigneuse des poupées, n'aimant

(1) *Rose of Dutcher's Cooly*, Hamlin Garland, 1 vol. Chicago, 1899.

que les chevaux, avertie d'ailleurs surabondamment des détails mystérieux de la vie des bêtes qu'on cache d'ordinaire aux petites filles. Elle intimide le brave John Dutcher, son père, par ses questions.

Renseignemens curieux donnés en passant sur les écoles mixtes où se nouent entre enfans beaucoup d'amourettes qui aboutissent à des mariages prématurés. C'est le cas du moins pour les plus niais ; les autres se réservent d'aller chercher fortune dans les défrichemens, ou des diplômes à l'Université. Rose ne compte pas parmi les niaises ; elle a lu dans un journal que certaine poétesse du Wisconsin avait conquis gloire et fortune, et elle prétend s'ouvrir une carrière littéraire. Ces grands rêves sont issus d'une rencontre fortuite qui exerce sur toute sa vie la plus bizarre influence. Un cirque a traversé la ville voisine, elle a vu voltiger dans les airs une espèce de dieu grec fait au tour dans un maillot à paillettes ; pour la petite fille, déjà poète à son insu, l'apparition de l'acrobate a été en même temps celle du beau, celle de l'amour, comme pour Bradley Talcott le passage de miss Wilbur. Le sentiment est le même, mais il nous intéresse moins, parce qu'en persistant, il devient absurde. Se rendre digne de cet être merveilleux qui saute par-dessus deux éléphans, cinq chameaux et deux chevaux sera désormais chez Rose une idée fixe. Comment faire? Songe-t-elle donc à l'égaler en prouesses équestres ou athlétiques? Vous n'y êtes pas. En pensant à lui, elle s'élèvera, sans l'aide d'aucun trapèze, au-dessus de ses habitudes et de son milieu; voilà ce que nous conte très sérieusement M. Garland.

Plus tard, nous retrouvons Rose à Madison, capitale du Wisconsin, dans le ménage sans enfans du docteur Thatcher, qui lui donne une affectueuse hospitalité; elle se prépare à gagner les fameux grades, complément de toute bonne éducation américaine. Rose a une ligne de conduite bien arrêtée, depuis que, dans le *car* où elle voyageait seule, à seize ans, sans chaperon, une femme avocat lui a donné ce conseil : — Croyez-moi, ne vous mariez pas avant trente ans, ou plutôt ne vous mariez que quand vous éprouverez le besoin d'être mère. Jusque-là, choisissez votre profession, travaillez.

Mais il y a d'autres périls que le mariage : celui qui pour le moment menacerait plutôt Rose, ce serait l'excès d'enthousiasme pour un homme marié. Par bonheur, le docteur Thatcher déclare loyalement à sa femme qu'il ne se sent pas encore assez vieux

pour pouvoir adopter impunément une fille aussi belle; et, sans bien comprendre pourquoi, la dangereuse Rose se voit reléguée dans une de ces pensions où logent les étudiantes.

A l'Université même, étudians et étudiantes sont mêlés; Rose exerce des ravages dans plus d'un cœur, quoiqu'elle manque absolument de coquetterie. Ces désirs qui l'effleurent ne laissent pas de l'émouvoir, mais Hamlin Garland ne s'en effraie pas. Il veut pour l'homme et pour la femme une même morale, il croit que l'attrait qui pousse deux jeunes gens de sexe différent l'un vers l'autre est aussi naturel que les lois de la gravitation; qu'il n'y a donc pas lieu de lui opposer des barrières : on est préservé du mal par les forces du dedans, et non par les précautions du dehors; la femme, aussi bien que l'homme, peut se relever d'une faiblesse passagère, d'un éblouissement sans conséquence, et celui qui l'épousera un jour devra lui demander non ce qu'elle fut, mais ce qu'elle est. La bonne foi qu'apporte l'auteur dans l'exposé de cette doctrine écarte toute interprétation équivoque. Lorsqu'il nous dit que Rose reste pure à travers ses enchantemens multiples, nous l'admettons. Sans cela, l'histoire ne vaudrait pas la peine d'être contée. Mais quelle est la force du dedans qui la protège? Ce n'est pas l'influence religieuse. Elle n'a jamais cru à rien. Bradley, du moins, allait volontiers à l'église. L'auteur a bien soin de nous dire que ce n'était point par souci de son âme ni de la vie future ; il associait avec le charme du repos, de la musique ou de l'amour l'humble église de sa petite ville, le seul endroit qui n'eût pas de destination utilitaire. N'importe, cette interprétation esthétique de la religion, si vague qu'elle soit, semble manquer à Rose, sans doute parce qu'à Chicago les manifestations de l'art, sous des formes diverses, suffisent à lui élever l'âme. L'atavisme de plusieurs générations de femmes vertueuses est en elle, mais surtout, — elle le déclare elle-même, — c'est son premier idéal qui la protège : l'acrobate du cirque, encore présent à son imagination. Puis ses amoureux ne tardent jamais beaucoup à éveiller en elle le sens critique ; celui-ci, d'une beauté physique troublante, se trouve être sans caractère et sans esprit; celui-là, un jeune avocat de talent, la détourne de lui en se prononçant durement, un soir qu'il l'a conduite au théâtre, contre l'adultère de la femme; ainsi de suite.

Chaque année, Rose va passer ses vacances auprès de son vieux père, qui lui témoigne toujours la même adoration taciturne, sans

caresses ni paroles, s'évertuant cependant à lui rendre la *coulée* agréable, allant jusqu'à faire reconstruire la vieille ferme pour qu'elle s'y plaise. — Peut-être, pense-t-il, se laissera-t-elle retenir, dans cette maison neuve, meublée à la mode, où se trouve jusqu'à une salle de bain!

Mais ce n'était pas seulement la rusticité de la ferme qui empêchait Rose de s'y sentir à l'aise. Dans la *coulée*, tous ses anciens amis lui semblent ennuyeux, grossiers, elle n'a rien à leur dire, quelque effort qu'elle s'impose pour ne pas leur faire de peine; tout la choque en eux : leur horrible accent, leurs gestes gauches, leur manière de manger au bout du couteau. Sans doute, le devoir serait de rester auprès de son père, de le rendre heureux, mais pourtant elle ne peut passer comme lui sa vie à paître des moutons, à élever du bétail! N'est-il pas dans l'ordre que les vieux soient sacrifiés aux jeunes?

Tous ces raisonnemens, les filles élevées au-dessus de leur condition les tiennent ailleurs encore que dans la *coulée* où le pauvre John Dutcher est condamné à vieillir seul. Nous en savons quelque chose. Dutcher a cru que sa Rose, ayant tous les diplômes possibles, ne pourrait plus rien souhaiter; il s'est trompé. Elle veut maintenant aller à Chicago et il regrette en lui-même qu'elle ait jamais ouvert un livre. Mais il n'en dit rien, craignant trop de la contraindre, car, après tout, elle aime son père, pourvu que cette affection n'entraîne pas de sacrifices, et la douleur profonde du pauvre homme la ferait peut-être hésiter, quoiqu'on ne s'arrête guère dans la voie où elle est.

Les impressions de cette jeune fille, à Chicago, doivent ressembler beaucoup à celles qu'éprouva l'auteur lorsqu'il vint, il y a quelques années de cela, y fixer une partie de sa vie, et c'est là ce que nous reprocherons à Rose; elle est, réflexion faite, un garçon déguisé. Le premier étourdissement causé par le vacarme incessant et l'incessant tumulte de l'immense cité « qui ne se permet guère entre les bruits du soir et ceux du matin que trois heures de sommeil, » l'odeur *sui generis* de sapin et de térébenthine qu'exhalent les pavés de bois, la physionomie bariolée de la foule appartenant aux différentes races de l'univers, tout cela est rendu avec une fidélité que peuvent constater ceux qui visitent Chicago. Nous avons eu le temps d'y découvrir aussi, sous le fracas des affaires et le luxe tapageur des enrichis, ces côtés d'élégance et de délicatesse qui échappent aux simples passans, et

surtout cette chaleur affectueuse de l'accueil, signalés par M. Garland. A côté des splendeurs purement matérielles, existent d'agréables et intelligentes coteries. Rose fera connaissance avec les unes et les autres, quoiqu'elle ne soit qu'une pauvre fille, ayant dix dollars à dépenser par semaine dans une modeste pension. Quelques lettres lui ouvrent toutes les portes, comme il arrive, et, sans argent, sans toilettes, elle triomphe par la seule force de sa beauté, de sa fière assurance. Il suffit qu'elle ait paru dans une loge à l'*Auditorium* en brillante compagnie pour que les invitations pleuvent chez elle. Mais elle se tient au-dessus de tout cela, elle cherche résolument autre chose. Du reste elle partage l'enthousiasme de Garland pour Chicago, elle voit avec ses yeux tout ce qu'il nous peint, les quartiers noirs de fumée, empanachés de vapeur, donnant, regardés d'en haut, — supposons d'un douzième étage, — l'idée de quelque volcan éteint dans les crevasses duquel grouilleraient des larves innombrables, autant d'hommes et de femmes ; et le parc magnifique, et les aspects si variés du lac, qui impressionne les habitans de l'intérieur comme le ferait la mer. Une certaine tempête sur ce lac et le naufrage qui suit est l'une des plus belles pages du livre.

Nous sommes tout à fait, pour notre part, de l'avis de l'auteur, quand il prend la défense de la jeune et grandissante cité contre les dédains de certains raffinés de l'Est. Se plaindre, dit-il, du manque d'atmosphère artiste de Chicago, c'est comme si l'on se plaignait de ne pas rencontrer de gondoles à Boston! Ce n'est pas encore un centre d'art, sans doute, mais c'est un centre de vie et d'humanité extraordinaire, et quant à son atmosphère, chaque artiste digne de ce nom sait se créer celle qui lui est propre. Il nous paraît cependant dépasser un peu les bornes de sa chère vérité, en appelant la capitale de l'Illinois un Napoléon entre les cités, en déclarant que, dans vingt ans, elle sera le centre le plus puissant de la race qui s'exprime en langue anglaise. « Quant à présent, elle dévore, mais un jour elle répandra dans la nation le meilleur de son sang artériel. »

Rose a pour amie intime une grande femme-médecin, aliéniste connue, auteur d'un travail sur les maladies nerveuses qui a fait sa réputation. Entrée l'une des premières à l'école de médecine, elle interpella les étudians hostiles à l'intrusion du sexe faible, en prononçant d'une voix haute et claire les paroles suivantes : « Hommes, je ne dirai pas gentlemen, je suis ici pour travailler

et j'y reste. Si vous avez peur de la compétition des femmes, vous ferez mieux d'abandonner tout de suite le métier. » — Sur quoi, un revirement immédiat se produisit.

Rose dira de même à une femme arrivée au succès, qui paraît vouloir la détourner d'écrire : « Ceux qui ont réussi sont toujours prêts à décourager les débutans. Ils ont tort. Je pourrai vaincre les obstacles aussi bien que vous. Oui, avant cinq ans, je vous ferai baisser pavillon devant moi ! » Et la malencontreuse conseillère de s'écrier : « Venez, grande admirable créature, que je vous embrasse ! » En lui demandant pardon.

Voilà comment s'affirme le vrai mérite, ailleurs que dans notre vieux monde où il a parfois le tort inexcusable d'être timide et de douter de lui-même.

Et pourtant, jusque-là, Rose n'a encore rien produit que quelques imitations inconscientes de Tennyson et d'Elizabeth Browning. Mason, un journaliste, déjà mûr, à l'esprit critique, le lui fait entendre, en l'engageant à tout jeter au feu, et elle ne regimbe pas contre celui-là, parce qu'après tant d'autres il a touché fortement son imagination. Ira-t-il jusqu'à son cœur ? Elle se demande si le mariage est compatible avec les ambitions d'une femme, « qui veut faire quelque chose de grand pour enrichir l'humanité. » Et la doctoresse Herrick lui affirme scientifiquement que oui ; la maternité ne peut qu'augmenter notre puissance intellectuelle. Isabelle Herrick sera mère sans rien perdre de sa valeur comme médecin. C'est avec cette confiance qu'elle-même épouse son confrère, le docteur Sanborn. Et Rose deviendra l'heureuse femme du censeur rigoureux qui lui a fait brûler ses premiers vers. Il est vrai qu'il lui a écrit certaine lettre bien faite pour décider une femme nouvelle à l'union libre. En voici la substance :

« Je ne promets pas de vous rendre heureuse. Je ne peux vous garantir aucune de ces choses que les maris sont supposés apporter, pas même un foyer, car ma vie est précaire, elle dépend de ma besogne quotidienne et les œuvres que je rêve ne sont pas de celles qui font gagner de l'argent. Je ne vous promets pas de me conformer à vos goûts. Je ne vous promets pas de faire de vos amis mes amis personnels. Je ne puis vous promettre non plus d'être fidèle jusqu'à la mort, mais jamais je ne mènerai une vie double, jamais je ne vous cacherai un changement à votre égard, s'il survient.

« Je crois fermement que vous me suffirez toujours, mais il

est impossible à un être vivant de jurer qu'il ne se lassera pas des liens qui lui ont été le plus chers. Ce que je puis vous promettre, c'est d'être toujours avec vous d'une franchise absolue. D'autre part, je n'exige rien. Vous restez maîtresse de vous-même, vous êtes libre d'aller et de venir sans avoir à me rendre aucun compte, sans que je me permette une question. Vous aurez le droit de cesser votre association avec moi quand bon vous semblera. Je veux avoir en vous une amante et une camarade, non pas une sujette ou une servante. Je n'accepte pas d'avoir de droits sur vous. Comme moi vous êtes une âme humaine, vous garderez la même indépendance, vous vous livrerez aux occupations de votre choix. Je ne suis pas démonstratif, je n'ai jamais eu depuis mon enfance l'habitude ni l'occasion d'exprimer beaucoup de tendresse. Que mon amour se soit déclaré, c'est assez pour que vous y croyiez sans mesure, car ce mot d'amour est un joyau qui, lorsqu'on en connaît le prix, ne passe pas négligemment de main en main. »

Cette singulière déclaration trouve Rose à la campagne chez son père. Elle sait qu'il ne dépendrait que d'elle d'épouser le fils unique d'un des plus riches industriels de Chicago qui lui assurerait une existence de luxe : grands voyages à travers le monde, hivers mondains à New-York. Mais que deviendraient ses rêves d'indépendance, d'effort continu? Et d'ailleurs elle aime Mason, cet homme morose qui a dépassé la jeunesse, que la vie a souvent frustré, qui en conserve quelque amertume, mais chez qui sommeillent tant de forces cachées. Elle répond par télégramme : Venez.

Et il la rejoint dans la ferme isolée où son pauvre vieux père sait bien maintenant qu'il ne peut essayer de la retenir pour toujours. Car elle lui a dit en l'embrassant : — Je vais me marier. Il habite Chicago; nous viendrons vous voir l'été.

Et Dutcher promet d'aller aussi lui rendre visite en ville, et il se cache pour pleurer, ne voulant pas gâter la joie de celle qu'il a élevée au-dessus de lui.

Cette abnégation paternelle, nous l'avons rencontrée plus d'une fois déjà dans le roman américain; il semble que ce soit au vieux père rustique, volontairement attaché à la glèbe pour donner le superflu à ses enfans, qu'il appartienne de montrer les vertus féminines par excellence: dévouement et sacrifice. Il est timide, il est doux; on voudrait que sa fille lui ressemblât. Mais, tandis qu'il reste à labourer, celle-ci va écrire de beaux vers dont son

mari lui-même sera content, car elle ne s'inspire plus des morts, elle s'abandonne sincèrement à ses propres émotions, en oubliant tout ce qui avant elle a été fait, comme se pique de l'oublier Hamlin Garland lui-même.

Rose n'ajoutera rien à la gloire du romancier de l'Ouest; mais il serait regrettable qu'il n'eût pas écrit ce livre, si contraire, quoi qu'il en puisse penser, à la réalité humaine. Aucune femme, dans aucun pays, ne reconnaîtra pour sa pareille la prétendue jeune fille de l'avenir, telle qu'il l'offre à nos sympathies récalcitrantes; du moins l'épouvantail est une bonne fois dressé devant ceux qui poursuivent des réformes trop rapides et trop absolues. En croyant proposer un modèle, Hamlin Garland a créé un monstre, et il n'y a pas de meilleures leçons que ces leçons involontaires. Quant à lui, il a, dans cette défense pleine de talent d'une cause douteuse, affirmé derechef la nature intransigeante, les convictions poussées à l'extrême, l'ultra-radicalisme et l'excessive candeur qui le rendent si intéressant. Ne craignez pas au surplus qu'il s'attarde outre mesure à Chicago, parmi les femmes fortes, les libres penseurs, les artistes avancés qui représentent la société de Rose et la sienne. Son dernier livre, *Sur la piste des chercheurs d'or* (1), est là pour nous rassurer.

Quand je lui demandai ce qui avait pu l'attirer au Klondyke, lui, l'ennemi de la richesse, il me répondit :

— Le même instinct qui m'avait emporté au Dakota en 1881, le plaisir de voir une multitude se précipiter vers le désert, l'idée que ce serait, au train dont va la colonisation, le dernier mouvement de ce genre que connaîtrait l'Amérique. Je voulais revenir à la solitude, entrer dans la région la plus sauvage qui nous reste, y oublier les livres, les théories d'art, les problèmes sociaux; chercheur d'or, non pas, mais chercheur de nature, *nature hunter*.

Certes, il n'est pas revenu le carnier vide ; ses impressions, en prose et en vers, sont dignes du beau temps de ses *Prairie songs*. Il y a là des pages que l'on dirait crayonnées sur le pommeau de sa selle, en face des spectacles étranges, désolés, inabordables qu'il nous fait voir. Cette passion de la nature, ce besoin de la forcer dans ses repaires les mieux défendus et de l'interpréter en adaptant à chaque sensation le mot expressif et juste, tout cela

(1) *The Trail of the gold seekers; a record of travel in prose and verse*, 1 vol. Macmillan, New-York, 1899.

servira d'heureux contrepoids aux tentations qui lui viennent des villes. La politique et la sociologie ne seront pas les plus fortes. Croyez qu'il leur préfère encore les libres espaces. Ses amours et sa religion sont là.

Le livre s'ouvre par une pièce qui rappelle l'emphase de Walt Whitman, mais aussi le cri de l'aigle prenant son essor :

Mon cerveau baignera dans la brise splendide. — J'appuierai ma joue au soleil du nord. — Je boirai l'haleine des arbres moussus, — Les nuages un à un viendront à ma rencontre. . . . . .

Le chemin est long et froid, et désert, — Mais j'irai. — Il conduit là où les pins gémissent d'un gémissement éternel — Sous leur fardeau de neige; — Pourtant j'irai. — Le vent a des voix qui m'appellent, — Il y a dans la plaine des mains qui me font signe...

Je m'en vais voir les neiges — Là-bas où les montagnes se dressent abruptes et pâles, — Où le rose du matin remplit les cieux — D'une couleur vibrante comme une mélodie, — Où les clartés des nuits polaires — Volent d'étoile en étoile avec des cris, — Se balançant, sonnant, — Là où l'heure de midi est sans soleil.

Et ailleurs, plus simplement :

Crains-tu le vent ? — Crains-tu la force du vent? — Le fouet de la pluie? — Fais-leur face et combats, — Redeviens sauvage. — Aie froid et faim avec le loup, — Remonte avec l'échassier le courant glacial, — Tu auras des cals aux mains, — La joue tannée, — Tu seras las, basané, en guenilles, — Mais tu marcheras comme un homme.

Il choisit la route la plus récemment ouverte, celle du lac Teslin. Son voyage, cependant, publié après celui de M. Auzias-Turenne, *Au pays des Mines d'or* (1), beaucoup plus complet et mieux documenté sous le rapport pratique, et en même temps que plusieurs autres qui ont rapidement succédé à celui-là, ne nous apprend rien de très nouveau sur la géographie et les produits du Klondyke ; mais des yeux de poète savent voir ce que les yeux humains ne perçoivent pas. Il y a telles descriptions qui nous transportent tout de bon, comme en personne, sur les lieux qu'il parcourt, celle, par exemple, des forêts silencieuses de la sinistre Skeena, ces forêts de bronze où, dans l'interminable solitude des sapins, le soleil glisse de loin en loin, faible et pâle, où aucun bruit ne se fait entendre, sauf un rugissement qui dans l'obscurité devient plus rauque, le rugissement de l'eau. De tous côtés, froids

(1) *Voyage au Pays des mines d'or. Le Klondyke*, par M. R. Auzias-Turenne, Calmann Lévy, 1 vol.

et blancs, les pics de neige enserrent l'immense forêt. Si peu de choses vivent dans ces bois du nord, et ces choses rares se rassemblent là où tombe la lumière, au bord des eaux livides, d'un gris verdâtre. Quoi qu'on fasse, quelque détour que l'on prenne, on retrouve la redoutable Skeena.

Garland se reporte souvent à la Prairie découverte, avec ses lignes fuyantes et planes, unies comme le ciel; il s'écrie : « Dans l'ombre des sapins, je meurs! » Mais, quand même, il ressent le *féroce délice*, passionnément chanté, délice des solitudes où ne passent que la pluie et les neiges, où l'homme n'est qu'un enfant, délice de faire face aux rafales et de leur offrir sa poitrine, tandis que les pins gémissent et se tordent, que les nuages déchirés passent et se culbutent en déroute, délice de fendre à gué l'eau folle des torrens, de poser le pied au sommet de la montagne avec un hourra triomphant.

Ce genre d'enthousiasme pour l'âpre nature n'existe que très exceptionnellement chez les chercheurs d'or; aussi Garland fait-il de ceux-ci, en général, un cas médiocre. Leur courage lui a paru mécanique en quelque sorte. « Ils marchaient comme attirés par un aimant dont le centre eût été Dawson city, ils filaient en dérive vers ce maëlstrom humain; d'un pas irrésolu, ils allaient à leur ruine. Ce ne sont pas là des hommes forts, ou plutôt toute leur force se concentre sur un but malsain. Le visage tourné vers le nord et ses mirages dorés, ils avancent à travers les obstacles, comme autant de somnambules, le dos courbé sous d'écrasans fardeaux : — A Dawson! — Ils ne savent que cela. »

Parmi eux, cependant, il y a de ces vaillans qui, eussent-ils *prospecté* en vain, en vain foré la glace et le roc, trouveraient que c'est un gain d'avoir vécu, « d'avoir jeté les dés, même s'il n'existe pas une once d'or pour intéresser la partie. » Voilà des compagnons selon le cœur de Garland, eux et les braves chevaux sur lesquels il a tant d'anecdotes amusantes ou pathétiques. Je ne connais guère que Loti et Ouida qui montrent à ce degré le respect des bêtes, la divination de leurs sentimens, je ne dis pas de leurs instincts. Les chevaux semblent le toucher beaucoup plus que les humains, dont ils sont après tout les victimes, n'étant stimulés au Klondyke par rien de ce qui aide leurs maîtres à souffrir, et ne pouvant compter que sur une destruction finale, plus ou moins cruelle, selon qu'arrivés au terme du voyage on les tue ou on les laisse mourir. Pour Garland, le héros de son aventure person-

nelle, c'est le fidèle Ladrone; et, autour de cette figure principale, peinte avec amour, quels jolis croquis de personnages chevalins secondaires! Le Rat bleu, par exemple, garanti très doux par un maquignon allemand et en comparaison duquel les mustangs boucquans de Buffalo Bill ne sont que des engourdis, car il fait le gros dos comme un chat, danse sur ses pieds de derrière comme une chèvre, tourbillonne comme un derviche tourneur, s'ouvre et se ferme comme un couteau de poche, met en pièces selle et bagages, toujours sans se fâcher; et les pauvres *broncos*, si humbles, qui, gelés, affamés, succombant sous les fardeaux, tournent vers ces maîtres étrangers, auxquels ils se sont fiés et qui les trahissent, des yeux aveuglés par la neige; et la tragique exécution du vieux cheval blessé que l'on fusille pour ne pas le laisser aux loups; enfin la conclusion du roman de Ladrone, le retour avec lui dans la ferme natale, la joie de lui montrer de la verdure, de l'herbe épaisse, de hautes meules de foin, une bonne écurie, de lui dire : — Nous sommes chez nous!

Joie de sauvage et d'enfant dont on ne peut sourire, car cet ami l'a porté à travers mille périls, sans qu'ait jamais bronché son brave cœur. Quel ami humain peut se vanter de cette constance silencieuse et désintéressée?

Qu'on ne parle pas à Garland des milliers d'insensés qui attendent à Dawson, « la mâchoire béante, » que quelque chose arrive! En les plantant là, bien avant d'être arrivé au bout de cette piste jonchée de chevaux morts, ensanglantée par les accidens et par les suicides, il éprouve un sentiment de délivrance.

Je crois qu'il dut ressentir quelque chose de semblable en quittant Paris au lendemain du Grand Prix, et en disant adieu à l'Europe, qui lui fait l'effet sans aucun doute d'un magasin d'antiquités. « Adieu, salons polis! — Hommes polis, dames polies! — Je vais gravir les montagnes — Et laisser sous mes pieds votre fourmilière! » chantait avant lui Henri Heine. Seulement c'est la Plaine qui reprend Garland. Puisse-t-il lui rester fidèle!

TH. BENTZON.

LES CABLES TÉLÉGRAPHIQUES

EN TEMPS DE GUERRE

Les premières paroles échangées entre l'Europe et l'Amérique, par le câble transatlantique de 1858 (1), étaient des paroles de paix qui réclamaient la neutralisation des lignes télégraphiques. Le Président des États-Unis demandait, dans sa dépêche de félicitations à la reine Victoria, « que toutes les nations civilisées déclarent spontanément et d'un commun accord que le télégraphe électrique sera neutre à jamais, que les messages qui lui seront confiés seront tenus pour sacrés même au milieu des hostilités. »

Ce vœu, échappé à l'enthousiasme que fit naître cette première communication télégraphique de la pensée humaine entre les deux continens, ne devait pas avoir de réalisation prochaine. Après quarante années, la neutralisation des câbles n'est pas encore reconnue. Elle sera vraisemblablement un progrès de l'avenir; mais, pour l'instant, la télégraphie sous-marine est un puissant instrument de guerre, au profit du pays qui a eu la prévoyance de s'en assurer les services.

Dès que la possibilité de correspondre à grande distance, au moyen de câbles sous-marins, a été démontrée pratiquement, l'Angleterre a compris quelle prépondérance commerciale et po-

(1) Premier câble transatlantique, dont la pose fut terminée le 5 août 1858.

litique devait lui donner la création d'un grand réseau restant sous sa domination. Sans se laisser décourager par les onéreux échecs du début, avec une persévérance que l'on doit admirer, elle est arrivée à créer et à développer, méthodiquement, sans bruit et sans arrêt, un réseau de câbles télégraphiques sous-marins qui couvre aujourd'hui le monde entier et l'enserre dans une immense toile d'araignée dont Londres est le centre. C'est là que les fils de cette toile convergent, et dans le monde, il ne se produit pas un incident, pas un fait politique ou commercial, dont la nouvelle ne soit d'abord transmise à Londres. C'est un merveilleux agent d'information et d'influence que l'Angleterre a entre les mains, agent d'autant plus redoutable que les autres pays en sont dépourvus.

Un simple examen d'une carte télégraphique montre l'enchaînement des câbles appartenant aux Compagnies anglaises; explique certaines difficultés de notre politique coloniale; et jette un peu de lumière sur des faits qui ont dû quelquefois paraître incompréhensibles.

Du côté de l'Amérique du Nord, dix câbles transatlantiques relient l'Angleterre au Canada et aux États-Unis. Plus bas, vers l'Amérique du Sud, trois autres lignes anglaises traversent l'Atlantique et rattachent le Brésil au Portugal, à l'Espagne, et, par leurs prolongemens, à Londres même; d'autres lignes anglaises s'étendent du Nord au Sud, le long du Pacifique; d'autres encore enveloppent toutes les Antilles et l'Amérique centrale, et complètent ce premier réseau qui met l'Amérique entière à quelques secondes de Londres.

Vers l'Orient, les lignes anglaises qui s'y dirigent, en partant de Londres, quadruplées sur certains points, tournent l'Europe par Gibraltar, touchent à Malte et à l'Égypte, longent la Mer-Rouge jusqu'à Aden.

A Aden se trouve ce qu'on peut appeler un nœud de lignes télégraphiques, dont l'importance politique se révèle aujourd'hui. De là, en effet, part un premier faisceau de trois câbles qui se dirigent vers l'Inde, et se prolongent par d'autres lignes jusqu'à la Chine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande; une autre ligne part du même point, se dirige vers la côte orientale d'Afrique en desservant Zanzibar, Mozambique, Delagoa Bay, Natal et le Cap de Bonne-Espérance. Ce grand réseau oriental a son point central, où toutes les lignes viennent se nouer, à Aden.

Vers la côte occidentale d'Afrique, les mêmes lignes anglaises qui relient Londres au Portugal et à l'Espagne descendent d'abord jusqu'à Bathurst, au-dessous du Sénégal, puis, de là, festonnent le long de la côte jusqu'au Cap, où elles rejoignent celles de la côte orientale, enfermant tout le littoral africain dans un cercle télégraphique anglais. Mais, là aussi, il faut remarquer les conditions de complet asservissement vis-à-vis de l'Angleterre dans lesquelles ce réseau est constitué. De même que, pour l'Orient, Aden est le point où convergent les lignes qui rayonnent vers les Indes, la Chine et l'Australie, et vers l'Afrique jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; de même, sur la côte occidentale d'Afrique, un point de convergence de toutes les lignes existe en territoire anglais, à Sierra-Leone, et surtout à Bathurst; c'est dans ces stations anglaises que passent forcément les correspondances du réseau qui s'étend le long de la côte jusqu'au Cap, en desservant des territoires français et portugais, qui le subventionnent d'ailleurs largement.

L'importance et le danger de cette organisation pour tout ce qui n'est pas anglais sauteront aux yeux dès que l'on connaîtra les clauses du cahier des charges que le gouvernement anglais impose à ses compagnies télégraphiques. En voici les principales ; elles suffisent pour accuser, d'une manière bien saisissante, les vues politiques qui ont guidé nos voisins dans la création si persévérante de leur réseau télégraphique :

« Art. 3. — Le câble proposé ne doit, en aucune station, posséder d'employés étrangers; de même, les fils ne passeront dans aucun bureau et ne pourront être sous le contrôle d'un gouvernement étranger.

« Art. 5. — Le Gouvernement de Sa Majesté ne prendra aucun engagement ni aucune responsabilité en ce qui regarde le câble, au delà du paiement du subside.

« Art. 6. — Le subside sera accordé pendant vingt ans, et payable à chaque période complète de douze mois, sous la condition que le câble sera maintenu en bon état et aura fait un bon service, et que ce service entre le Royaume-Uni et les colonies et protectorats anglais n'aura pas subi d'interruption.

« Art. 7. — Les dépêches du Gouvernement impérial et colonial doivent avoir la priorité lorsqu'elle est demandée. Elles seront transmises à demi-tarif qui n'excédera pas une somme à déterminer.

« Art. 9. — En cas de guerre, le Gouvernement pourra occuper toutes les stations en territoire anglais ou sous le protectorat de l'Angleterre, et se servir du câble au moyen de ses propres employés. »

Ainsi, en temps normal, le gouvernement britannique s'est assuré spécialement pour ses dépêches, partout où existe une ligne télégraphique anglaise, un droit de priorité qui appartient à toutes les dépêches d'État d'après les conventions internationales. L'inscription de ce privilège peut paraître naturelle, mais, en réalité, elle a pour but et pour effet de faire céder le pas aux dépêches anglaises, par les dépêches d'État de tous les autres pays. Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication de difficultés ou de retards, singulièrement favorables aux intérêts britanniques, que subissent certaines transmissions télégraphiques.

Mais combien plus dangereuse est cette situation en cas de guerre! Les événemens du Transvaal viennent de faire ouvrir les yeux sur un péril menaçant pour tous les pays qui ont des colonies à défendre. Non seulement la censure anglaise établie à Aden refuse les correspondances chiffrées venant de Lourenço-Marquès, de Durban et du Cap; elle arrête aussi celles qui arrivent de Madagascar aussi bien que de l'Est-Africain allemand. Que serait-ce si, au lieu d'une guerre entre l'Angleterre et le Transvaal, les hostilités existaient entre l'Angleterre et la France? C'est la question du rôle des câbles télégraphiques qui est posée brutalement par ces faits. Quel a été ce rôle jusqu'à présent? Quel sera-t-il, dans l'avenir, pour un pays comme la France, qui a un immense empire colonial à défendre, et des intérêts traditionnels d'influence et de commerce à soutenir sur tous les points du globe?

*
* *

Bien que d'une origine très récente puisqu'elle remonte à quarante ans à peine, les câbles télégraphiques sont déjà mêlés si directement à la vie internationale maritime et coloniale de tous les pays, que l'intérêt et l'importance de leur existence ne peuvent plus être ignorés ou méconnus. En temps de guerre notamment, ils peuvent être un moyen d'action d'une telle portée que l'on a pu dire justement que la nation qui disposerait seule d'un

réseau télégraphique sous-marin, pour renseigner ses escadres sur les mouvemens et la force de ses adversaires, serait maîtresse de la mer.

Ce qui se passe en ce moment pour les correspondances avec l'Afrique marque la dangereuse dépendance dans laquelle sont placés tous les pays, par le fait seul de l'état de guerre entre l'Angleterre et le Transvaal. Les événemens qui se sont déroulés l'année dernière, au cours de la guerre hispano-américaine, où deux puissances maritimes se sont trouvées aux prises, fournissent, d'une manière encore plus concluante, la démonstration de l'influence que doivent prendre les communications télégraphiques dans un conflit colonial. On constate, en effet, qu'une guerre télégraphique s'est engagée entre l'Espagne et les États-Unis, dès le début des hostilités, et s'est poursuivie parallèlement aux opérations militaires; on trouve, pour la première fois, un ensemble de faits précisant et faisant en quelque sorte apparaître matériellement le rôle considérable que les lignes télégraphiques sous-marines pourraient avoir à jouer dans une grande guerre.

Avec une imprévoyance, dont toute la sympathie que méritent ses malheurs ne doit pas empêcher de voir aujourd'hui les conséquences, et qui devrait être une leçon pour les autres pays, l'Espagne est restée, jusqu'au moment de la déclaration de guerre, sans posséder de lignes télégraphiques indépendantes et sûres entre Madrid et la Havane. Elle soutenait depuis plusieurs années, contre l'insurrection cubaine, une lutte ouvertement favorisée par les Américains, et elle n'avait d'autres moyens de correspondre avec Cuba que les lignes télégraphiques américaines. Ses dépêches officielles, ses instructions secrètes parvenaient à la Havane par les fils qui reliaient New-York à la Floride en traversant les États-Unis, et par les câbles américains de la Floride. Cette imprudence nous frappe aujourd'hui, après les événemens qui l'ont révélée, et paraît incompréhensible; pourtant, il faut être indulgent pour l'apprécier, car d'autres pays, parmi lesquels se trouve la France, sont, à l'heure présente, tout aussi imprévoyans, et seraient, pour leurs possessions coloniales, dans la même situation que l'Espagne, si la guerre venait à leur être déclarée.

C'est seulement au moment où les hostilités ont été ouvertes avec les États-Unis, c'est-à-dire à la veille de l'interruption des communications par le nord de Cuba, que l'Espagne entreprit

avec quelque vigueur la recherche de moyens de correspondance autres et plus sûrs que les lignes américaines. Il était beaucoup trop tard. Ce n'est pas par des mesures improvisées qu'une organisation de service télégraphique peut être faite à d'aussi grandes distances. Les autres lignes qui desservaient Cuba sans toucher aux États-Unis venaient, par le Sud, aboutir à Santiago de Cuba, à 500 kilomètres de la Havane. Ces lignes n'étaient prolongées jusqu'à la Havane que par des fils terrestres déjà entre les mains des insurgés, et par des câbles immergés le long des côtes, par conséquent très exposés à être coupés. Du jour au lendemain, la Havane pouvait donc être isolée de Santiago, et l'Espagne était menacée de n'avoir aucune communication télégraphique avec le théâtre principal de la guerre où était engagée sa fortune coloniale.

Quelle différence de procédés et de situation du côté des États-Unis!

Le jour même où la guerre est déclarée, l'un des premiers actes du gouvernement est d'appliquer une censure étroite sur toutes les lignes télégraphiques qui peuvent atteindre Cuba. Les câbles de la Floride à la Havane, appartenant à une compagnie américaine, sont saisis et desservis militairement. Toutes les stations américaines, où touchent les autres lignes en relation même indirecte avec Cuba, sont également occupées par des télégraphistes militaires. Une prohibition complète s'applique aux dépêches espagnoles gouvernementales, aux dépêches codées ou chiffrées pour les Indes occidentales, enfin à toute dépêche en clair ayant une tendance hostile aux États-Unis.

Ces premières mesures, toutes rigoureuses qu'elles soient, paraissent insuffisantes. Les Américains veulent isoler complètement Cuba en coupant tous les câbles qui aboutissent sur les côtes de l'île, sauf les câbles de la Floride à la Havane, qui sont déjà entre leurs mains, et dont l'un, relevé à bord d'un navire de guerre, met en communication l'escadre chargée du blocus de la Havane et le gouvernement fédéral à Washington. Trois navires sont rapidement outillés pour couper les câbles : le *Mangrove*, l'*Adria* et le *Saint-Louis*. Dès le 25 avril, jour de la déclaration de guerre, le *Mangrove* quitte Key-West pour se rendre dans le sud de Cuba avec l'ordre de détruire les câbles qui atterrissent à Santiago, c'est-à-dire les câbles anglais de la Jamaïque et le câble français d'Haïti.

L'*Adria* et le *Saint-Louis* suivent quelques jours plus tard le *Mangrove*, pour l'aider dans ses opérations, au cours desquelles ces navires sont toujours protégés par des cuirassés. D'autres navires sont également munis d'outils et d'engins spéciaux pour rompre les câbles.

Malgré ce grand déploiement de forces, pendant plusieurs semaines les tentatives faites sont complètement infructueuses. Les dragages exécutés à quelque distance de la côte restent sans résultat. Les côtes cubaines présentent cette particularité, commune à presque toutes les Antilles, de descendre à pic à de grands fonds, de telle sorte qu'à une faible distance du rivage, on trouve déjà une grande profondeur de mer. Le dragage des câbles y est donc difficile, si l'on ne vient les chercher aux atterrissages. C'est ce que, après de nombreuses tentatives inutiles, les Américains doivent se résoudre à faire et, même dans ces conditions, ils n'ont obtenu des succès que par des coups d'audace et en courant de très sérieux dangers.

Le 18 mai, le *Saint-Louis*, voulant faire une tentative décisive pour couper, devant Santiago, les câbles de la Jamaïque, qui avaient été inutilement cherchés au large, avait commencé les dragages à 7 milles du feu de Santiago. Peu à peu, ne trouvant pas de câble, il se rapproche de la côte jusqu'à un mille de l'entrée de la passe de Santiago. A cet endroit, il croche un câble; mais, au même moment, le feu des forts espagnols commence et l'opération devient dangereuse ; le travail se précipite, on monte le câble à bord, on le coupe et on en rejette hâtivement les bouts à la mer. Le *Saint-Louis* se retire bien convaincu qu'il a interrompu les communications avec la Jamaïque. La nouvelle en est donnée par toute la presse américaine : c'est un véritable exploit. On annonce, en même temps, que le câble français de Santiago a été coupé vers son atterrissage à Haïti et que, par suite, Cuba est complètement isolée.

Or, le câble relevé était un tronçon de vieux câble, abandonné dans une réparation ancienne! Ce vieux câble, noyé depuis de longues années, ne devait plus s'attendre à revoir le jour dans une circonstance aussi glorieuse. Aucune des lignes télégraphiques de Santiago n'avait en réalité été atteinte. Quant au câble français, il n'a jamais été touché sur la côte d'Haïti.

Ayant reconnu le résultat négatif de l'expédition tentée à Santiago, les Américains ne se tinrent pas pour battus. Ils vou-

lurent couper les câbles qui reliaient Santiago à la Havane, afin d'isoler, de toute communication par le Sud, le maréchal Blanco déjà sans communication avec le Nord. Ces câbles se développent le long de la côte sud de Cuba et ont plusieurs atterrissages. A l'un d'eux, celui de Cienfuegos, une tentative de rupture fut faite dans des conditions particulièrement audacieuses.

Cienfuegos est situé à l'intérieur des terres, au fond d'une baie dans laquelle on entre par un canal de 3 milles de longueur. A l'entrée du canal se trouve un phare placé sur une hauteur de 300 pieds, au bas de laquelle court une plage étroite couverte de sable ; à peu de distance du phare s'élevait la guérite d'atterrissage des câbles, visible de très loin en mer. Les forces américaines réunies devant ce point se composaient de quatre navires de guerre. Deux canots à vapeur et deux à rames furent mis à la mer ; chacun des canots avait un équipage de seize hommes armés et munis d'outils pour détruire les câbles; les canots à vapeur devaient faire la remorque des barques jusqu'au rivage, pendant que les navires, placés à un mille environ, bombarderaient le phare et la guérite des câbles.

L'opération, commencée au point du jour, fut menée rapidement. Pendant que les navires dirigeaient un feu très vif sur le rivage, les canots s'approchaient de terre jusqu'à une distance de moins de 100 mètres de la guérite déjà presque détruite. La profondeur de l'eau était encore trop grande pour draguer les câbles. A la grande surprise des Américains, les Espagnols n'ouvrirent pas le feu; les canots s'approchèrent jusqu'à quelques mètres du rivage, par des fonds de 20 pieds à peine, où ils crochèrent d'abord le câble allant vers l'Est, dans la direction de Santiago. Il fallut trente hommes solides pris sur les deux canots, pour hisser le câble à bord ; c'était un câble d'atterrissage, gros comme un bras d'homme, et le poids à sortir de l'eau semblait être de plusieurs tonnes. Après l'avoir mis à bord, on put le couper.

L'un des bouts, celui qui allait à la guérite, fut rejeté à l'eau; on releva l'autre sur une longueur de 150 pieds, avec la pensée de l'amener à bord de l'un des navires, pour essayer de communiquer avec Santiago; mais le poids était tel que le canot faillit chavirer. On dut rapidement faire une nouvelle coupure pour jeter le câble à la mer, en en gardant à bord environ 100 pieds. Toutes ces opérations s'étaient accomplies sans que les Espagnols eussent fait un feu sérieux sur les Américains.

Le même travail fut entrepris immédiatement sur l'autre câble allant dans la direction de la Havane. Ce n'est encore qu'à 60 pieds du rivage que ce câble put être croché, pendant que les navires redoublaient leur feu, en faisant passer les obus par-dessus la tête des hommes travaillant sur les canots. La position devenait cependant dangereuse, car les Espagnols commençaient à tirer vigoureusement sur les Américains; les balles pleuvaient autour des canots et déjà quelques hommes étaient blessés. Le câble fut coupé de la même façon que l'autre, et rejeté à la mer. En le relevant dans ces petits fonds, on avait aperçu un troisième câble. Les Américains voulurent aussi le couper, et ils avaient déjà mis des grappins à la mer pour le crocher, lorsque le feu des Espagnols devint si vif que l'opération dut être abandonnée. Les canots furent ramenés aux navires, ayant perdu plusieurs hommes ; les navires eux-mêmes avaient été sérieusement éprouvés par le feu des Espagnols, puisque le commandant de l'un d'eux, le *Nashville*, avait été atteint. Mais, par une chance heureuse, les Américains avaient bien coupé les deux câbles qui desservaient Cienfuegos; le troisième câble qu'ils n'avaient pu toucher mettait simplement en communication la guérite avec Cienfuegos, et n'avait aucune importance.

Le résultat de cette opération dangereuse était d'une valeur capitale. La rupture des câbles de Cienfugos isolait complètement la Havane, et privait de toute communication entre eux le maréchal Blanco et l'amiral Cervera, enfermé à ce moment dans le port de Santiago.

Mais, malgré tous ces efforts, Santiago restait encore en relation télégraphique avec l'extérieur, par les câbles anglais de la Jamaïque et par le câble français d'Haïti. Ce n'est que le 7 juin que le câble français put enfin être coupé. La nouvelle de l'interruption ne fut pas inexacte cette fois. La rupture eut encore lieu près de l'atterrissage et par de tout petits fonds, après un bombardement de la côte qui chassa les Espagnols vers l'intérieur. Les Américains débarquèrent aussitôt des troupes, et c'est à ce moment qu'ils commencèrent à occuper les environs de Santiago.

Quant aux câbles anglais de la Jamaïque, venant atterrir dans la passe de Santiago, sous la protection des forts espagnols, ils ne furent pas coupés, malgré plusieurs tentatives dont la première produisit l'erreur plaisante qui a été racontée. Tous les dragages faits en pleine mer furent sans aucun résultat, et, comme l'atter-

rissage ne pouvait être abordé, il fut impossible de couper la communication, qui n'a pas cessé de fonctionner jusqu'à la fin des hostilités. Elle semble d'ailleurs avoir été de peu d'utilité pour les Espagnols et avoir peu gêné les Américains, qui en étaient arrivés à organiser, sous la direction d'un homme du plus haut mérite, le brigadier-général A. W. Greely, un remarquable service de surveillance sur toutes les lignes télégraphiques qui pouvaient rejoindre Cuba. Ce service fut incontestablement un des élémens du succès des Américains, qui furent puissamment aidés par le désarroi et le découragement jetés parmi leurs adversaires, grâce à l'absence de nouvelles et de renseignemens exacts.

Un enseignement ressort, en tous cas, d'une manière frappante de l'ensemble de ces faits : c'est que, contrairement à ce que l'on pensait jusqu'à présent, la rupture des câbles par des moyens improvisés offre de très grandes difficultés. Les Américains ont mis en œuvre des ressources et des forces considérables contre un pays mal défendu, et ce n'est qu'au prix de très grands dangers qu'ils ont réussi à rompre quelques lignes.

Autant, en effet, il est facile, à un navire installé et outillé pour ce travail, et à un personnel expérimenté, de relever et de réparer un câble dont la position est exactement connue, autant il est difficile et peu pratique, en temps de guerre, de rechercher des câbles hors des points où ils viennent atterrir à la côte. C'est uniquement sur ces points qu'il a été possible d'arriver à quelques résultats, et encore le récit qui vient d'être fait montre combien certaines opérations ont été périlleuses.

Il semble, dès lors, que l'on trouverait des garanties de défense en gardant secret le tracé des câbles que l'on pose, et en dissimulant les atterrissages au lieu de les marquer, comme on le fait aujourd'hui, par des guérites et des balises visibles de très loin. Il semble aussi qu'il serait aisé de choisir l'emplacement des atterrissages, de manière à y organiser une défense qui en rendrait l'approche dangereuse en temps de guerre.

Une autre constatation ressort des mêmes faits : c'est l'intérêt que présentent les communications télégraphiques en temps de guerre. Isoler Cuba de l'Espagne et des autres pays a été le but qui, au commencement de la guerre hispano-américaine, attira tout d'abord les efforts des Américains. Leurs premières opérations furent engagées pour couper les câbles ; ils y ont réussi incomplètement puisque les câbles de la Jamaïque sont restés en service.

Mais qui pourrait dire que, mieux informés de la marche de leurs propres opérations, mieux renseignés sur l'état et les mouvemens des forces américaines, les Espagnols n'auraient pu faire une plus longue résistance?

Le rôle des câbles s'est donc affirmé d'une façon qui doit préoccuper tous les pays. Une nation qui a des escadres à faire mouvoir et des colonies à défendre, doit posséder, si elle veut tenir son rang, des « dépôts de charbon et des câbles télégraphiques. » On l'admet aujourd'hui comme une vérité. Un court exposé du progrès fait par cette idée dans les nations maritimes et coloniales, nos voisines et nos concurrentes, présentera peut-être quelque intérêt.

*
* *

Si. au milieu des graves problèmes coloniaux devant lesquels se trouve une partie de l'Europe, un pays devait être à l'abri des inquiétudes que peut faire naître le rôle des câbles télégraphiques en temps de guerre, c'est assurément l'Angleterre. Nous avons vu qu'elle possède, par ses Compagnies de câbles, la plus grande partie du réseau télégraphique qui sillonne les mers; qu'elle a entre les mains, avec ce réseau de plus de 250 000 kilomètres, un moyen de véritable domination sur le monde entier.

Pourtant, elle n'est pas encore rassurée, parce que certains de ses câbles touchent, sur quelques points de leur parcours, à des territoires non anglais. Elle veut,— et l'on sait ce qu'est la volonté anglaise, — un réseau de câbles prenant ses atterrissages exclusivement en territoire britannique. C'est une nouvelle expansion de son impérialisme, qu'elle veut étendre cette fois jusqu'aux profondeurs des océans. On pourrait croire à quelque fantaisie, si l'idée d'avoir des câbles « impériaux » n'était effectivement soutenue en Angleterre par des personnalités de tout premier rang, et si elle n'avait déjà fait naître des projets qui vont être réalisés.

Le gouvernement anglais a décidé, il y a quelques mois, qu'une subvention de 500 000 francs serait ajoutée par la Métropole aux subventions, atteignant un million, données par le Canada et l'Australie, pour l'établissement d'un câble transpacifique partant de Vancouver pour atteindre l'Australie en se dirigeant sur les îles Fanning et Norfolk, rochers à peu près déserts perdus dans le Pa-

cifique, mais rochers anglais! Ce câble est destiné à prolonger, par une ligne exclusivement britannique, les câbles anglais du nord de l'Atlantique et les lignes canadiennes. L'étude technique en est faite; l'exécution demandera dix-huit mois, et tout récemment, le 19 octobre dernier, à propos de ce projet, M. Chamberlain faisait connaître à la Chambre des Communes que la direction de la nouvelle ligne transpacifique sera confiée à un Conseil de huit membres dont les réunions se tiendront à Londres. Le Gouvernement sera représenté, dans ce Conseil, par trois membres dont le président, le Canada par deux, l'Australie et la Nouvelle-Zélande par trois. Le Canada a déjà désigné lord Aberdeen et lord Strathcona; les colonies australiennes et la Nouvelle-Zélande seront représentées par les agens généraux de la Nouvelle-Galles du Sud, de Victoria et de la Nouvelle-Zélande, et des négociations se poursuivent, entre le Chancelier de l'Échiquier et le Postmaster général, pour arrêter le choix des représentans de la Métropole. Ce projet doté, comme on le voit, d'un patronage très gouvernemental, forme une première partie du nouveau câble impérial qui doit faire le tour du monde.

L'autre partie est sortie de l'état de simple projet, et a déjà un commencement d'exécution; elle consiste dans l'établissement d'une ligne nouvelle partant de la côte anglaise, touchant à Gibraltar, à Bathurst, aux Iles de l'Ascension et de Sainte-Hélène, et enfin au Cap. Du Cap, elle se dirigera sur l'île Maurice, dont on fait un dépôt de charbon et dont on veut faire aussi un grand centre télégraphique. De Maurice enfin, un câble sera posé vers l'Australie, et fermera le cercle dont on veut envelopper le monde entier. La première section de ce câble vient d'être immergée et ouverte au service entre le Cap et l'île de l'Ascension; elle sera prolongée dans quelque semaines jusqu'à Bathurst.

Pour ce second projet, déjà si avancé, la dépense doit être de 125 millions de francs; mais cela n'effraye pas nos voisins. Un journal de Londres dit à ce sujet: « La somme de 125 millions demandée pour ce projet suffirait pour construire 5 cuirassés, mais il faut comprendre qu'un tel réseau offrira l'avantage de rendre chaque navire de guerre cinq fois plus puissant et plus utile qu'il ne l'est à présent ».

Il faut supposer qu'après l'établissement de ces grandes lignes, l'Angleterre se sentira un peu rassurée et aura un moment de tranquillité. Mais quel enseignement n'y a-t-il pas pour la France

à voir que l'importance du rôle des câbles en temps de guerre inquiète même le pays qui possède les quatre cinquièmes du réseau télégraphique existant aujourd'hui !

Si l'on passe aux États-Unis, qui viennent d'expérimenter, avec l'Espagne, l'usage que l'on peut faire des câbles en temps de guerre, on constate aujourd'hui le même désir de s'assurer le concours de ces moyens de défense et de lutte, et, dans la manière dont ce désir se manifeste, on reconnaît le sens pratique et prévoyant de ce peuple, pour qui la politique coloniale est cependant toute nouvelle. Il y a, en effet, une bien frappante leçon dans le projet présenté au Congrès, dès le 10 février dernier, pour la pose d'un câble transpacifique, destiné à relier les Philippines aux États-Unis, avant même que l'occupation fût effective.

Voici le message adressé au Congrès par le Président, à l'occasion de ce projet :

« Comme conséquence de la ratification du traité de Paris par le Sénat des États-Unis et de la ratification présumée par le gouvernement espagnol, les États-Unis vont se trouver en possession des îles Philippines. Les îles Hawaï et Guam faisant partie du territoire américain et présentant des points intermédiaires d'atterrissage commodes pour la pose des câbles, le besoin d'établir des communications télégraphiques reliant les États-Unis et les îles du Pacifique s'impose absolument et dans le plus bref délai. Une telle communication devrait être établie de façon à se trouver entièrement sous le contrôle des États-Unis, en temps de paix comme en temps de guerre. A l'heure qu'il est, des télégrammes ne peuvent arriver aux Philippines qu'en empruntant les lignes de pays étrangers, et la navigation seule nous permet de correspondre avec les îles Hawaï et Guam, ce qui occasionne des retards de huit jours pour chaque courrier. Une pareille situation ne devrait pas être tolérée plus longtemps.

« Le moment est venu de poser, à travers le Pacifique, un câble allant jusqu'à Manille, avec relais aux îles Hawaï et Guam. Deux méthodes pour l'établissement d'une pareille communication s'offrent à première vue : d'abord, construction et entretien de ce câble par le gouvernement des États-Unis; ou bien, construction et entretien de cette ligne par une compagnie américaine, à des conditions dictées par le Congrès.

« Je ne veux pas indiquer de préférence au Congrès sur l'une

ou l'autre de ces méthodes. Un câble de cette longueur ne saurait être construit en peu de temps ; on pense qu'il faudrait au moins deux ans, à partir du moment où l'ordre aura été donné, pour que la ligne puisse être posée avec succès. En outre, des sondages sont encore indispensables à l'ouest des îles Hawaï, avant que le choix de la meilleure route ne soit définitivement arrêté.

« Étant données ces différentes circonstances, il devient absolument nécessaire que telles mesures soient prises par le Congrès avant la fin de la session, qui permettent de s'assurer les moyens d'établir ce réseau télégraphique. Je recommande cette question à l'attention du Congrès, en le priant d'agir avec toute la célérité que comporte un sujet aussi important.

« W. Mac Kinley. »

Passant immédiatement aux actes, le gouvernement américain a déjà fait exécuter, avant le vote du Congrès, par un navire de guerre, une campagne de sondages pour l'étude de la route du nouveau câble. Ce travail est dès à présent terminé.

Pour leurs débuts dans la politique coloniale, les États-Unis montrent, par ce projet, une compréhension clairvoyante des nécessités qui nous ont longtemps échappé en France. Nous avons des colonies depuis des siècles. Depuis vingt-cinq ans, nous avons conquis un vaste empire colonial, et la plus grande partie de nos possessions ne sont encore reliées télégraphiquement à la métropole que par les moyens les plus précaires.

Un autre grand pays se prépare aussi à prendre une place parmi les nations coloniales par la création d'un réseau télégraphique sous-marin. L'Allemagne elle-même, malgré une situation géographique qui ne lui donne des côtes que sur la mer du Nord, veut avoir des câbles qui soient indépendans et lui assurent la sécurité pour ses correspondances télégraphiques, au moins avec l'Amérique. Elle va réaliser un projet sur lequel l'attention doit s'arrêter un instant. Il est, en effet, d'origine et de conception françaises. C'est le projet qui a été étudié en France, sous le nom de « projet des Açores, » et qui a été abandonné. Il est repris aujourd'hui et va être réalisé, de point en point, par l'Allemagne. Il consiste dans l'établissement de lignes nouvelles qui relieront l'Allemagne à l'archipel des Açores, et les Açores à l'Amérique du Nord, en créant au milieu de l'Atlantique le

centre télégraphique que la France aurait pu établir elle-même, il y a quelques années.

On a remarqué, sans doute, l'information publiée, il y a quelque temps, par les journaux américains, annonçant que l'Allemagne avait obtenu l'autorisation de faire atterrir un câble sur le littoral des États-Unis. On a lu également les dépêches amicales qui ont été échangées à cette occasion entre l'Empereur allemand et le Président Mac Kinley. Or, cette autorisation et cet échange de télégrammes visaient ce projet. Dans dix-huit mois, deux ans au plus, un câble transatlantique sera posé entre l'Allemagne et l'Amérique, en passant par les Açores. Il sera établi par une compagnie allemande, avec le concours du gouvernement, et l'entreprise est placée, dès à présent, sous le plus haut et le plus officiel des patronages. Tous ces faits montreraient, si cela était encore nécessaire, l'importance donnée, dans tous les pays maritimes, à la question des câbles télégraphiques.

On serait injuste si, après avoir indiqué ce que font ou veulent faire les autres pays, on passait sous silence ce qui a été réalisé en France pour commencer au moins à garantir notre pays contre certains dangers.

Il y a trois ans seulement, il n'existait, comme entreprise télégraphique française, qu'un petit réseau de câbles reliant quelques-unes des Antilles entre elles et à l'Amérique du Sud; puis une seule ligne transatlantique entre Brest et les États-Unis, sans débouchés assurés en Amérique, dépendant par conséquent des compagnies anglaises et américaines, et à peu près complètement asservie par elles.

Dans le courant de ces trois dernières années, un effort intéressant a été fait pour rompre le cercle d'hostilités concurrentes qui avait paralysé jusqu'alors toutes les entreprises françaises de télégraphie sous-marine.

Un premier câble a été établi entre Haïti et l'Amérique du Nord, pour relier le réseau des Antilles au câble transatlantique qui venait aboutir à Brest. Ce câble transatlantique a été lui-même doublé par une nouvelle ligne sous-marine qui relie directement Brest à New-York. La nouvelle ligne est la plus longue qui existe actuellement : elle a plus de 6 000 kilomètres; sa construction et son immersion ont présenté des difficultés exceptionnelles, et, pour ses débuts, l'industrie française a accompli une

œuvre audacieuse, à laquelle ses concurrens eux-mêmes rendent justice.

Aujourd'hui, un système télégraphique français fonctionne, avec ses ressources de trafic propres, avec des développemens de lignes qui lui permettent d'atteindre l'Amérique du Nord, toutes les Antilles et l'Amérique du sud jusqu'au Brésil. Ce système télégraphique comprend déjà 23 500 kilomètres de câbles; il vient au troisième rang comme importance et étendue de réseau, et, seul jusqu'à présent, il se développe en face de l'énorme monopole des compagnies anglaises. Son point d'attache est Brest, son exploitation et sa direction sont françaises, et il apporte aux correspondances avec nos possessions américaines les garanties et les sécurités que l'on réclame pour toutes nos possessions coloniales.

Malheureusement, il n'en est pas de même pour l'Afrique, l'Orient et l'Extrême-Orient. Vers ces régions, nos correspondances ne peuvent être transmises par des lignes françaises que jusqu'à Marseille pour l'Orient, jusqu'à Alger ou Oran pour l'Afrique. De ce côté, rien n'a encore été entrepris et nous avons tout à faire.

*
* *

Nous avons vu qu'un actif mouvement d'idées et de projets se produit dans tous les grands pays maritimes, en faveur de la création de réseaux de câbles. Les événemens de la guerre hispano-américaine avaient donné une poussée vigoureuse à ce mouvement; les incidens plus récens de la guerre du Transvaal viennent de faire toucher du doigt le danger qu'il peut y avoir à laisser subsister le monopole britannique qui pèse sur toutes les nations (1). La France particulièrement se trouverait menacée et

(1) Le gouvernement anglais a fait connaître, le 18 novembre, par l'entremise du Bureau International des Administrations télégraphiques de Berne, qu'il considérait comme nécessaire « de suspendre à Aden, comme cela a été fait au Cap, la transmission des télégrammes en mots de code ou en chiffres, *envoyés soit par les Gouvernemens étrangers*, soit par les particuliers, à destination ou en provenance de Zanzibar, Seychelles, Maurice, Madagascar, l'Est-Afrique anglaise, l'Est-Afrique allemande, Mozambique, Delagoa-bay, Rhodesia, Afrique Centrale anglaise, État Libre, Transvaal, Colonie du Cap, Natal.

« Les télégrammes en langage ordinaire seront soumis à la censure et seront envoyés aux risques de l'expéditeur. »

atteinte, si les circonstances l'amenaient à soutenir une guerre contre l'Angleterre. La seule idée qu'il lui serait alors impossible de correspondre avec ses colonies et avec ses escadres en Orient et en Afrique éveille une poignante inquiétude.

Par quels moyens peut-on modifier cet état de choses? Quelles mesures est-il encore possible de prendre? Ces questions paraissent aujourd'hui de la plus pressante actualité. Elles ont surgi tout à coup devant l'opinion qui, surprise par la découverte d'une insuffisance nouvelle dans nos moyens de défense, n'est pas loin d'accuser nos pouvoirs publics d'imprévoyance.

Il est inutile de reprendre l'historique des tentatives faites, depuis une vingtaine d'années, pour constituer des réseaux télégraphiques français. Sauf la création du réseau qui relie maintenant la France aux États-Unis et à ses possessions américaines, elles ont toutes échoué lamentablement et ne fourniraient qu'une preuve de plus de l'ignorance où nous avons été de nos intérêts.

Quelques petits câbles ont cependant été immergés : entre Majunga et Mozambique, pour Madagascar (1); entre Nouméa et la côte Australienne pour la Nouvelle-Calédonie; entre Saïgon et Haïphong, pour le Tonkin; entre les Canaries et Saint-Louis, pour le Sénégal; enfin, entre Obock et l'île de Périm pour notre possession de la Mer-Rouge. Ces petits câbles, dont les plus importans sont exploités par des compagnies anglaises que nous subventionnons, aboutissent tous à des lignes anglaises et n'en sont en réalité que de simples annexes.

On doit d'autant mieux signaler cette situation qu'elle est le résultat d'une erreur, qui a dominé jusqu'à présent ce qu'on a voulu appeler déjà notre « politique des câbles, » et qui hante encore certains esprits. Afin de remettre au lendemain certaines charges budgétaires inévitables si l'on a quelque souci de l'avenir du pays, on a préféré les demi-mesures, si habituelles en France, en posant aux quatre coins du monde de petits bouts de câbles pour relier certaines de nos colonies au réseau télégraphique général. On oubliait que ce réseau appartient en fait aux compagnies anglaises, à qui l'on a confié jusqu'au soin de poser et d'exploiter certains de ces câbles. Celles-ci, heureuses de l'aubaine, reçoivent les subventions françaises et tirent tout le bénéfice de

(1) Câble posé hâtivement, au moment où la guerre éclatait, pour relier Madagascar à la France, par les lignes anglaises aboutissant à Mozambique.

l'établissement du télégraphe dans les pays nouveaux que nous colonisons. Ces bouts de câbles éloignés les uns des autres, sans lien entre eux, sont une charge parfois lourde, qui ne donne aucune sécurité à nos correspondances et nous laisse toujours tributaires du réseau anglais.

C'est donc une conception erronée et dangereuse de la question des câbles que celle qui consiste à créer de petits réseaux locaux pour nos colonies. La conception vraie, celle qui seule peut conduire à une solution pratique, est la création de systèmes télégraphiques groupant nos possessions coloniales par régions, et les rattachant à la métropole par des câbles indépendans du réseau anglais. C'est le seul moyen d'avoir des réseaux de câbles qui puissent devenir productifs à un moment donné, en les constituant de telle façon que le trafic télégraphique créé par les nouvelles lignes ne soit plus détourné au bénéfice des lignes anglaises. C'est ce transit de la correspondance entre nos colonies et la France qui peut fournir la rémunération des nouvelles entreprises : il est naïf de l'abandonner aux entreprises rivales. C'est aussi à cette condition seulement que nous éviterons la domination anglaise, et que nous aurons entre les mains l'agent d'information et de défense qui nous est indispensable, surtout dans un moment où nous avons tant d'intérêts à surveiller en Chine, au Siam, à Madagascar, au Maroc et dans toute l'Afrique occidentale.

Il semble d'ailleurs que l'on doive, dans les circonstances actuelles et pour l'avenir, envisager la question des câbles avec une courageuse ampleur, si on veut la résoudre. Il existe aujourd'hui une lacune dans l'armement de la France pour la défense de ses intérêts dans les pays d'outre-mer, lacune qu'il faut combler sans perdre de temps, si l'on veut être prêt pour certaines éventualités menaçantes.

Il faut, par conséquent, se résoudre à procéder par mesures d'ensemble vigoureuses et rapides, comme on l'a fait lorsque des insuffisances ou des faiblesses ont été constatées dans nos armemens, dans l'organisation de nos lignes de chemins de fer et dans la construction de nos navires. C'est à ce prix que nous pourrons regagner le temps si inutilement perdu depuis quelques années. L'étude et le choix d'un programme, dont l'exécution serait suivie avec la continuité de vues et la persévérance dont les Anglais nous donnent chaque jour l'exemple, seraient une chose

aisée à l'heure présente, car les enseignemens de la guerre hispano-américaine et de la guerre du Transvaal paraissent avoir disposé le gouvernement et l'opinion publique elle-même à porter de ce côté leur attention et leur sollicitude.

Il ne s'agirait pas, au surplus, d'engager directement l'État dans les dépenses d'établissement des réseaux et d'en faire porter toute la charge au budget. L'intervention de l'initiative privée pourrait fournir en France, comme cela a eu lieu en Angleterre, les moyens de réaliser ces entreprises. Seulement, il faut bien comprendre et admettre que les nouveaux réseaux télégraphiques, n'ayant plus le choix des pays riches à desservir, ne seront d'abord et pour plusieurs années que des instrumens politiques établis en vue de défendre un intérêt d'ordre général pour le pays; ils ne deviendront des instrumens d'industrie et de commerce, productifs de ressources suffisantes pour assurer leur existence, que progressivement, au fur et à mesure du développement de nos colonies et, partant, du trafic télégraphique. C'est seulement après quelques années qu'ils pourront vivre par eux-mêmes et se passer d'un concours gouvernemental.

Ce concours, qu'il soit donné sous forme de subventions, comme en Angleterre, ou de simples garanties, doit être fourni, pour les débuts, dans des conditions assez larges pour apporter au moins la sécurité aux capitaux engagés. Il serait amplement justifié par un intérêt politique dont on ne peut plus méconnaître l'importance. Cet intérêt est de la même nature, du même ordre que celui qui a fait, il y a cinquante ans, accorder les subventions postales. Aujourd'hui, la télégraphie complète la poste, la précède dans toutes les relations éloignées; elle est, tout autant que sa respectable devancière, un moyen d'incontestable influence et elle peut être appelée à jouer un rôle autrement actif et utile dans la solution des questions qui intéressent notre avenir et notre défense en pays d'outre-mer. Pourquoi, dès lors, ne pas admettre l'idée d'un large concours de l'État en faveur des réseaux télégraphiques, pour les mêmes raisons qui ont fait inscrire les subventions postales au budget et les y font maintenir?

Pour rassurer les esprits que l'équilibre de nos finances pourrait inquiéter, il faut se hâter de dire que cette participation de l'État serait vraisemblablement bien loin d'atteindre le chiffre des subventions actuellement attribuées aux services postaux. De plus, au lieu d'être permanente comme la charge des subventions

postales, elle pourrait être réductible et même disparaître au bout d'un certain temps, lorsque, par le développement normal de la correspondance télégraphique, les réseaux auraient acquis des ressources d'existence assurées.

Par une heureuse fortune, l'établissement des réseaux de câbles, réclamés par notre défense, répond, en effet, la plupart du temps, à des besoins économiques et commerciaux d'une telle valeur que ces besoins, donnant une certitude d'avenir, suffiraient, dans un pays plus audacieux que le nôtre, à provoquer la création de ces réseaux.

La télégraphie sous-marine est un nouvel instrument de travail et de progrès, qui débute dans la vie internationale, et dont les applications peuvent avoir des développemens sans limites. Il y a quarante ans à peine que le premier câble transatlantique a été ouvert au service, et, l'année dernière, plus de 30 millions de mots ont été échangés entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Il est impossible d'apprécier ce que sera ce mouvement de correspondances dans quarante nouvelles années, alors que l'usage du télégraphe se propage chaque jour. Il atteindra peut-être 80 ou 100 millions de mots entre les deux continens, et c'est précisément dans cette merveilleuse expansion de la télégraphie sur tous les points du globe que la France devrait se trouver prête à prendre sa grande et légitime part.

Par conséquent, au simple point de vue économique, c'est un domaine nouveau qui s'ouvre devant l'activité française. Ce domaine a déjà été exploré; de grandes entreprises télégraphiques se sont constituées dans d'autres pays : en Angleterre, pour rayonner sur le monde entier et le dominer; en Danemark, pour desservir le nord de l'Europe et l'Asie. Toutes, elles ont eu des débuts laborieux; cependant, aujourd'hui, elles en sont arrivées à un état de puissante prospérité, qui se traduit, pour l'ensemble de celles de ces entreprises qui ont acquis leur développement normal, par des recettes annuelles qui dépassent 110 millions de francs.

La situation géographique de la France, à l'extrémité de l'Europe continentale, en face de l'Amérique, avec des côtes sur l'Atlantique et la Méditerranée, se prête admirablement à la création de ces entreprises. Si nous avions eu un peu de hardiesse et de persévérance, nous aurions, depuis plusieurs années, des câbles nous reliant avec nos colonies, ainsi que de nombreux

câbles transatlantiques, et le grand centre des échanges télégraphiques entre l'Europe et le monde entier, au lieu de Londres, serait peut-être Paris.

N'y aurait-il pas, d'ailleurs, pour la France, un rôle intéressant à prendre dans le mouvement qui se manifeste aujourd'hui dans tous les pays, pour arriver à s'affranchir du monopole télégraphique anglais? Pour annihiler ce monopole et en supprimer le danger, il suffit qu'un réseau non anglais soit créé et puisse atteindre toutes les régions où l'Europe possède des intérêts. Peut-être serait-ce un acte de sage et prévoyante politique que d'associer à cette entreprise, dans les mesures conciliables avec les besoins de notre défense, les autres pays qui, ne pouvant eux-mêmes avoir des réseaux, veulent cependant échapper à la dépendance où ils se trouvent? Le caractère international ainsi donné aux nouveaux réseaux serait la meilleure des sauvegardes contre les ruptures en temps de guerre, et si, dans l'avenir, ces réseaux se multipliaient et formaient à leur tour, au fond des mers, une nouvelle toile d'araignée inoffensive et pacifique, on aurait fait le pas le plus décisif vers la neutralisation des câbles. Il y aurait assurément là une œuvre d'émancipation et de progrès dont la France devrait prendre l'initiative, et où elle se retrouverait fidèle à ses vieilles et historiques traditions.

J. Depelley.

BUFFON ET LES CRITIQUES

DE L'*HISTOIRE NATURELLE*

Les trois premiers volumes de l'*Histoire naturelle générale et particulière, avec la Description du Cabinet du Roi*, en partie par M. de Buffon, en partie par M. Daubenton, parurent en 1749. Le *Journal des Savans*, en avait annoncé la publication imminente dès l'année précédente et avait indiqué le plan de l'ouvrage. Il devait comprendre quinze volumes in-4°, à publier d'année en année, et faire connaître l'histoire complète des animaux, des végétaux et des minéraux. C'était une sorte d'encyclopédie des sciences de la nature que l'on offrait au public. Les cinq premiers volumes devaient être consacrés à la terre, à l'homme et aux animaux les plus élevés, quadrupèdes, amphibies et cétacés. Les suivans devaient traiter : le sixième, des poissons, le septième, des coquillages, crustacés et insectes de mer, le huitième, des reptiles, des insectes, des animaux microscopiques, le neuvième, des oiseaux (1). Les tomes X, XI et XII devaient être réservés aux plantes et au système de végétation ; les trois derniers, aux minéraux.

Ce programme ne put être rempli : il excédait les forces d'un seul homme. Une simple compilation eût déjà exigé un temps et des efforts considérables. Mais il ne s'agissait pas ici de compiler. Il fallait tout examiner, tout revoir, tout décrire d'après la nature, en ayant sous les yeux les exemplaires du Cabinet du Roi, c'est-à-dire d'une collection déjà très étendue, et que des soins incessans devaient amener à être la plus riche du monde. L'œuvre resta donc incomplète. Vainement Buffon consacra à l'accomplissement de cette tâche, qu'il s'était imposée dès sa nomination à l'intendance du Jardin du Roi, en 1739, près de cinquante années de

(1) Cet ordre bizarre dans la distribution des groupes ne fut d'ailleurs pas observé dans la publication.

l'existence la plus laborieuse, la plus régulièrement tournée vers cet unique objet. Il ne put mener à terme, dans les trente-six volumes qui s'échelonnèrent d'année en année, jusqu'au moment de sa mort, que l'histoire naturelle de l'homme et des quadrupèdes, avec la collaboration de Daubenton pour la partie anatomique; — l'histoire des oiseaux, avec la collaboration de l'abbé Bexon et de Gueneau de Montbeillard; — et enfin, l'histoire des minéraux, pour laquelle il se fit aider par Faujas de Saint-Fond. Les éditeurs firent achever la partie relative aux animaux par Lacépède, qui donna, en 1789, l'histoire des quadrupèdes ovipares et des serpens, et de 1789 à 1803, celle des poissons. Ce sont ces quarante-quatre volumes, dont huit au moins n'appartiennent pas à Buffon, qui forment l'édition princeps de ses œuvres.

Le premier volume de cette édition de 1749 contenait une introduction, un discours sur la manière de traiter l'histoire naturelle, et l'histoire et théorie de la terre; les deux autres traitaient de l'homme et des quadrupèdes. C'était la première fois qu'une œuvre de ce genre était offerte au public lettré. Jusque-là, les traités généraux d'histoire naturelle, les systèmes de la nature, ne s'adressaient qu'aux naturalistes de profession. Les deux plus complets qui eussent paru depuis Aristote et Pline, celui de Conrad Gessner, le Pline de l'Allemagne, et celui de l'illustre Bolonais Aldrovande, étaient écrits en latin. L'histoire naturelle n'appartenait pas au domaine des idées générales; elle ne faisait point partie d'un patrimoine intellectuel commun aux hommes cultivés; elle restait l'occupation d'un petit nombre de savans formant un monde fermé, se connaissant d'un pays à l'autre, mis au courant de leurs travaux respectifs, informés des progrès de leur science, mais n'ayant que peu de tendance à mêler à leur affaire des étrangers et des profanes. Un petit nombre d'ouvrages, comme les mémoires de Réaumur sur les insectes, clairs, élégans, remplis de détails curieux, ou celui de Trembley sur l'hydre d'eau douce, qui est de 1744, avaient rompu ce cercle de la spécialité scientifique, et commencé de répandre parmi les gens du monde le goût des choses de la nature.

Le livre de Buffon, si séduisant par sa forme parfaite et si intéressant par les grands problèmes qu'il agitait relativement à l'origine du globe terrestre et des autres planètes, à la constitution de l'écorce solide, des mers, des montagnes et des fleuves, à

la place de l'homme dans la nature, au développement de ses facultés, à la variété de ses races, fut accueilli avec autant d'admiration que de surprise. On dirait, dans le langage d'aujourd'hui, que sa publication fut un succès de librairie sans précédent. L'édition première fut enlevée en six semaines : elle fut suivie d'une seconde, puis d'une troisième en moins d'une année, et, dans le même délai, traduite en anglais, en allemand et en hollandais. Le livre était dans toutes les mains, et selon les propres expressions de Cuvier, qui lui-même en avait eu des témoignages certains, on le trouvait « sur la toilette des femmes et dans le cabinet des littérateurs. »

I

L'enchantement fut universel, sauf dans le camp des naturalistes. Buffon n'en faisait point partie. Ses études, d'après ce que l'on en savait, avaient été tournées d'un autre côté, vers les mathématiques et la physique. Il avait alors 42 ans, et il semblait que ce fût bien tard pour débuter dans un ordre de science qui, plus que tout autre, exige un esprit jeune et une vocation précoce. La seule annonce de l'ouvrage avait provoqué la défiance des naturalistes. « Ce projet me semble d'autant plus hardi, écrivait à ce sujet l'illustre Malesherbes, que M. de Buffon n'avait pas encore paru dans le monde savant comme naturaliste; il était déjà célèbre par plusieurs mémoires lus à l'Académie sur différens sujets d'agriculture, de physique et de géométrie, et par une traduction très estimable; mais ces différentes connaissances me paraissaient autant de diversions à l'étude de la nature. »

Malesherbes avait raison. Buffon s'était classé comme mathématicien. Il avait été nommé membre adjoint de l'Académie des Sciences dans la section de géométrie, le 3 juin 1733, n'ayant pas encore 26 ans. Il avait montré, dès sa jeunesse, quelque aptitude pour les mathématiques; il avait appris au collège les élémens d'Euclide, étudié ensuite le traité des sections coniques et le binôme de Newton. A Angers, un oratorien, le P. de Landreville, l'avait entretenu dans ce goût de l'analyse et de la géométrie. A Genève, en 1730, il avait fréquenté un professeur renommé, Gabriel Cramer, et il avait dû au commerce et à l'amitié de ce savant une partie des connaissances qu'il avait acquises dans le calcul des probabilités. On trouve dans ses œuvres

un essai d'arithmétique morale, qui n'est autre chose qu'une application de ce calcul, dont on peut dire, sans vouloir en apprécier le fond, qu'il est écrit dans la plus sobre, la plus précise et la plus belle langue mathématique. Il avait traduit en français, en 1740, le *Traité des Fluxions* de Newton, et ce fut là l'occasion d'une discussion avec le célèbre géomètre Clairaut, dans laquelle il eut l'avantage (1). Clairaut, en effet, avait attaqué Newton et ses commentateurs au sujet du mouvement de l'apogée de la lune. Buffon, qui était visé, se défendit et, en définitive, d'une manière assez victorieuse pour que Clairaut se rétractât et supprimât de son mémoire les parties qui attaquaient directement les commentateurs.

Buffon n'a pas montré moins d'activité dans le domaine de la Physique. On connaît de lui treize ou quatorze mémoires qui se rattachent à différens chapitres de cette science, et dont la plupart furent lus à l'Académie des Sciences. On peut citer particulièrement celui qui a pour objet la propagation de la chaleur dans les différens corps, travail auquel un illustre mathématicien, Fourier, qui a appliqué le calcul à la solution de ce problème, aimait à rendre justice. Un autre encore, qui n'est pas sans mérite, roulait sur les couleurs accidentelles et les ombres colorées. Il a exécuté et fait exécuter, dans ses hauts fourneaux de Buffon, une longue série d'expériences sur les propriétés du fer, sa ténacité, et sur sa métallurgie. Dans un autre ordre d'idées, on lui doit des recherches sur la force du bois et sur les moyens d'en augmenter la résistance et la durée. Il a publié enfin, en collaboration avec son confrère Duhamel du Monceau, inspecteur de la marine et très savant agronome, un mémoire sur la croissance du bois, et des observations sur les différens effets que produisent sur les végétaux les grandes gelées de l'hiver et les petites gelées du printemps.

Il faut faire une place spéciale, dans cette énumération des travaux de Buffon, à des expériences très célèbres sur les miroirs ardens.

(1) Un de nos grands géomètres a prétendu que la quantité absolue du mouvement de l'apogée ne pouvait pas se tirer de la théorie de la gravitation telle qu'elle est établie par Newton, parce qu'en employant les lois de cette théorie on trouve que ce mouvement ne devait s'achever qu'en dix-huit ans au lieu qu'il s'achève en neuf ans. — Clairaut propose d'ajouter un terme à la loi de l'attraction. Buffon combat cette manière de voir — et fournit plus tard une démonstration qui ne laisse pas de doute. (*Introduction à l'Histoire des Minéraux*, supplément 1774.)

On connaît l'histoire fameuse d'Archimède, lançant, disent les anciens, le feu du soleil sur la flotte ennemie et la réduisant en cendres, lorsqu'elle approcha des remparts de Syracuse, à la portée d'un trait. Le même exploit, au témoignage de Zonaras, fut accompli au siège de Constantinople en 514, par Proclus qui brûla de même la flotte de Vitalien. Ces récits, longtemps acceptés comme vrais, ont été contredits par Descartes et par quelques physiciens modernes qui les ont traités de fables, par suite de l'impossibilité où auraient été les anciens de réaliser pratiquement les conditions de cette expérience que la théorie, en revanche, permet parfaitement de concevoir, au moins dans son principe. On refusait à l'art des anciens et même à l'industrie des modernes la possibilité de construire des miroirs d'assez longs foyers et assez parfaitement travaillés pour concentrer en un même point la chaleur suffisante à enflammer le bois des navires. A la vérité, quelques auteurs, parmi lesquels le physicien Du Fay, qui fut le collègue et l'ami de Buffon, et son prédécesseur dans l'intendance du Jardin du roi, avaient suggéré l'idée qu'il n'était pas nécessaire de recourir à des miroirs courbes et que des miroirs plans, en nombre convenable et convenablement dirigés, assureraient probablement la réussite.

Buffon adopta cette idée des miroirs à facettes et la réalisa. Il fit construire, par l'habile mécanicien Passamant, une sorte de charpente, dans laquelle pouvaient s'enchâsser un grand nombre de glaces étamées rectangulaires, de six pouces sur huit, individuellement mobiles, de manière à pouvoir amener l'image fournie par chacune d'elles à tomber sur le même point. Grâce à ce dispositif, Buffon prouva la possibilité des exploits d'Archimède et de Proclus en les reproduisant. Le 10 avril 1747, dans le Jardin du Roi, il enflamma une planche de hêtre à cent cinquante pieds de distance, au moyen d'un miroir de 128 facettes. Avec un miroir de 234 facettes il réussit à fondre des assiettes d'argent à quarante-cinq pieds de distance.

Buffon fut aussi l'un des savans les plus empressés à accueillir les idées de Franklin sur la foudre et l'électricité. Les belles et dangereuses expériences qui consistent à soutirer le fluide des nuées en temps d'orage, il les raconte à son ami le président de Ruffey, dans l'été de 1752, et il lui indique les moyens, d'ailleurs très simples, de les répéter. « C'est moi, écrit-il, qui les ai fait

connaître et exécuter le premier... L'abbé Nollet meurt de chagrin de tout cela. » Ces curieuses épreuves, Franklin les a indiquées comme possibles, dans ses lettres à Collinson. Les lettres sont publiées; Buffon les connaît; il s'empresse d'exécuter l'ingénieuse expérience. Il pose le premier paratonnerre dans son habitation de Montbard le 19 mai 1752. Ce n'est que le 22 juin de la même année que Franklin à son tour, au moyen d'un cerf-volant capte l'électricité des nuages.

II

Toute cette activité déployée par Buffon dans le domaine des sciences physiques ne lui assure aucun crédit auprès des naturalistes contemporains. Au contraire, elle leur paraît « une diversion » à l'étude de la nature. C'est précisément le mathématicien, le physicien, l'écrivain qui leur est suspect; tel est bien là le sentiment qui se fait jour dès les premières lignes de l'ouvrage de Malesherbes.

Cet ouvrage, on le sait, n'a pas été publié par son auteur. Confié à des mains étrangères, il a sommeillé pendant près de cinquante années dans le fond de quelque tiroir, d'où il n'est sorti que cinq ans après que Malesherbes eut péri sur l'échafaud, dix ans après la mort de Buffon. Il constitue un témoignage de la première heure, et c'est là son véritable intérêt. Les *Lettres à un Américain*, certainement inspirées par Réaumur, qui, selon l'expression de Cuvier, « tenait alors le sceptre de l'histoire naturelle, » achèvent de nous renseigner sur les préventions qui devaient accueillir à ses débuts l'œuvre de Buffon.

Disons tout de suite que ce sentiment de défiance était naturel et fondé.

L'esprit qui doit présider aux diverses espèces de sciences n'est pas le même : il ne doit avoir de commun de l'une à l'autre que le goût de l'exactitude. L'histoire naturelle était bien loin d'avoir pris possession de tout son domaine; elle avait plus besoin de s'enrichir de faits que d'idées; elle était encore trop peu développée pour fournir matière aux tendances à la généralisation et à l'abstraction qui sont communes aux sciences dites exactes. Les naturalistes que Buffon trouvait en face de lui s'appropriaient, en un mot, l'opinion que Buffon lui-même avait exprimée, quatorze ans auparavant, en 1735, dans la préface de sa traduction de la

Statique des végétaux de Hales, à savoir que les anciens systèmes de la nature sont d'anciennes rêveries, les nouveaux ne peuvent être que des romans. « Les recueils d'expériences et d'observations sont les seuls livres qui puissent augmenter nos connaissances. »

III

On a dit que c'était un ordre du roi qui avait fait de Buffon un naturaliste, tandis que c'était la nature qui avait formé Linné, son émule et son rival. On fait ici allusion à la décision royale du 26 juillet 1739, qui accordait à Buffon l'intendance du Jardin du Roi; et l'on paraît croire en effet qu'il a fallu cet événement pour susciter chez lui la vocation de naturaliste, restée latente jusqu'à ce moment. Il est difficile de préjuger ce qui serait advenu si M. de Maurepas n'avait pas donné à Buffon la succession de Du Fay; il serait téméraire d'affirmer que ses études n'en auraient pas moins suivi la voie qu'elles ont prise en effet. Il est plus probable que l'*Histoire naturelle* n'aurait pas vu le jour et que les conséquences favorables qu'a eues pour le développement des sciences naturelles la publication de cet ouvrage ne se seraient pas produites. Si l'événement a donc été de grande conséquence en ce qui concerne Buffon, il n'a pas eu moins d'importance pour la science, et, d'une façon plus générale, pour le mouvement même des esprits au siècle dernier.

Mais cette direction du Jardin du Roi, Buffon l'ambitionnait passionnément. Il faisait tout pour s'en rapprocher. Pendant cette même année 1739, à l'Académie des Sciences, il avait réussi à passer du rang d'adjoint dans la classe de mécanique à celui d'associé dans la classe de botanique, où il y avait des chances que fût pris le successeur de Du Fay. Il écrit à son confrère Hellot : « Je prierai mes amis de parler pour moi, de dire hautement que je conviens à cette place... L'intendance du Jardin du Roi demande un jeune homme actif (il a 32 ans), qui puisse braver le soleil, qui se connaisse en plantes et qui sache la manière de les multiplier, qui soit un peu connaisseur dans tous les genres qu'on y démontre, et, par-dessus tout, qui entende le bâtiment. De sorte qu'en moi-même, il me paraît que je serai bien leur fait. » Le président de Brosses était, depuis longtemps, le confident de ses désirs. Quand il apprend la bonne fortune qui échoit à Buffon,

il écrit d'Italie à un ami commun : « Quand je songe au plaisir que lui fait le Jardin du Roi! Combien nous en avions parlé ensemble! Combien il le souhaitait, et combien il était peu probable qu'il l'eût jamais à l'âge qu'avait Du Fay! » Du Fay n'avait en effet que 41 ans lorsqu'il fut emporté après huit jours de maladie.

Si l'on remonte plus loin encore, on voit que Buffon avait reçu tout au moins une manière d'éducation en histoire naturelle. On sait où il avait puisé le goût de cette science, dont l'avaient détourné d'autres circonstances. C'est dans la fréquentation d'Hinckmann, personnage original, savant, très versé dans les sciences naturelles, ami de l'étude autant que le jeune duc de Kingston, qu'il accompagnait en qualité de gouverneur, l'était du plaisir. Buffon avait été longtemps leur compagnon pendant un voyage dans le midi de la France et l'Italie qu'ils avaient entrepris entre les années 1730 et 1732.

Du premier moment où Buffon avait obtenu cette place convoitée, son plan d'existence avait été arrêté. Son ardeur, dispersée jusque-là, se fixa sur un seul objet. Il s'assigna à lui-même une tâche immense dont il poursuivit l'achèvement pendant cinquante ans d'un labeur régulier et assidu. Il se proposa d'étudier et de faire connaître tous les objets naturels qui enrichissaient le cabinet du Roi, d'accroître le nombre de ces échantillons et enfin de donner une description de la nature même, vivante ou inanimée, dans un ouvrage qui serait le monument de son génie.

Il se mit à la besogne sans tarder. Il trouva, dans son entourage même, à Montbard, un jeune médecin Louis Daubenton qui devint pour lui le plus précieux des collaborateurs. Il le fit entrer, en 1742, comme garde et démonstrateur au Cabinet, lui accorda un logement et ne négligea rien pour lui assurer l'aisance nécessaire. Il le chargea des dissections et des descriptions anatomiques et en général de tous les détails auxquels il n'aurait pu donner lui-même son attention. Lui-même adopta, à partir de ce moment, le genre de vie le plus régulier et le plus méthodique. Il passait huit mois de l'année à Montbard, sans prendre aucune distraction, occupé à méditer dans la solitude et à travailler à la rédaction de ses ouvrages. Il passait les quatre autres mois à Paris, enfermé de même au Jardin du Roi et occupé des soins de l'administrer, de l'étendre et de l'embellir. Pour cette tâche encore, il sut choisir un peu plus tard un auxiliaire, actif, intelli-

gent, entendu à tout ce qui concernait les constructions, les arrangemens et la surveillance, André Thouin.

C'est après dix ans de la préparation que nous venons de rappeler, c'est-à-dire en 1749, que les fruits en étaient présentés au public sous la forme des trois premiers volumes de l'Histoire naturelle.

IV

Tandis que Buffon dispersait en quelque sorte ses hautes facultés sur des objets divers, étrangers à l'histoire natnrelle proprement dite, incertain de la direction qu'il adopterait définitivement, un naturaliste illustre, Linné, à l'autre bout de l'Europe, avait poursuivi la carrière la plus unie, la plus conséquente, la plus invariablement consacrée à cet ordre de sciences.

Au moment où les premiers volumes de l'*Histoire naturelle générale et particulière* étaient seulement annoncés, comme étant en préparation, c'est-à-dire en 1748, presque toutes les œuvres de Linné avaient déjà paru, les œuvres importantes au moins, à l'exception de la *Philosophie botanique* qui est de 1751 et du *Species Plantarum* qui est de 1752. Le *Systema naturæ*, où se trouvent jetées les bases d'une distribution méthodique des trois règnes, avait été publié en 1735. Les *Fundamenta botanica* sont de 1736; le *Genera plantarum* est de 1737, et les *Classes plantarum* de 1738. Ces ouvrages s'étaient répandus rapidement dans toute l'Europe. Ils avaient fait connaître partout la classification et les principes de la nomenclature linnéenne. Celle-ci était empruntée en quelque sorte aux usages de l'état civil des hommes, consistant à désigner chaque être naturel par deux noms, l'un plus général qui indique le genre, c'est-à-dire la parenté, l'autre sorte de prénom spécifique qui caractérise l'individu. Cette réforme, à la fois si simple et si nécessaire, avait été adoptée universellement, et appliquée à toutes les branches des connaissances humaines. On a pu dire avec raison de Linné qu'il a été le réformateur le plus heureux qui ait jamais paru. Ses innovations, nombreuses pourtant, ont été acceptées sans résistance et sans retards. En deux mots, à ce moment, où Buffon allait jeter les premiers fondemens de sa réputation, Linné était à l'apogée de la sienne.

Et cependant, ces deux hommes étaient exactement contem-

porains. Ils étaient nés dans la même année 1707. Mais, tandis que Buffon, doué d'une intelligence vaste et capable de tout connaître, mais sans vocation précise, hésitait longtemps avant de décider où il porterait, par une détermination volontaire, tout l'effort dont il était capable, le génie de Linné avait été au contraire dirigé dès le début, par une impulsion en quelque sorte irrésistible, vers les études naturelles et ne s'en était jamais écarté.

L'histoire de l'enfance de Linné est remplie de légendes gracieuses qui tendent toutes à montrer cette sorte de prédestination naturaliste. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce goût décidé se manifesta dès son passage à l'école de son village et lui ouvrit l'accès des Universités de Lund et d'Upsal que la modestie de ses ressources lui aurait interdit. A l'âge de vingt-quatre ans, il conçut le plan de sa classification célèbre fondée sur la considération des organes reproducteurs des plantes. Son ardeur à la recherche des plantes ne connaissait ni bornes ni obstacles. La joie qu'il éprouvait à en découvrir, fait seule comprendre les conditions dans lesquelles il accepta de déterminer la flore de la Laponie, voyageant avec des moyens nuls, seul, à pied, le bâton à la main, sans autre bagage qu'une chemise de rechange et qu'un portefeuille d'herbier, passant les montagnes, traversant les rivières à la nage, toujours heureux de ses peines lorsqu'il avait réussi à récolter quelque espèce inconnue.

En butte à la jalousie de quelques compatriotes et surtout de Rosen, le professeur de botanique d'Upsal, Linné se réfugia en Hollande, s'y fit recevoir docteur en médecine et passa trois ans à Hartekamp auprès d'un riche amateur, Cliffort, qui lui avait confié la direction de ses collections et de ses jardins. C'est là qu'il composa les ouvrages qui ont fondé sa réputation. Il visita ensuite l'Angleterre et vint à Paris en 1738, où il se lia d'amitié avec Bernard de Jussieu, puis rentra dans son pays, où il trouva un accueil qui le dédommagea de ses anciens déboires. Il succéda à son jaloux adversaire Rosen dans la chaire de l'Université d'Upsal. Il y donna un enseignement très apprécié de ses nombreux auditeurs. Dans la belle saison, deux fois par semaine, depuis l'aube jusqu'à la nuit, il dirigeait dans les environs des herborisations instructives, embellies par la fantaisie et la gaieté de la jeunesse qui l'entourait. Quel contraste avec l'existence solitaire de Buffon, que Sainte-Beuve, dans un tableau aussi saisissant que véridique, nous montre, quittant dès le matin son

habitation pour monter de terrasse en terrasse à travers ses jardins, jusqu'à ce cabinet isolé de la tour Saint-Louis où nul n'osait venir le troubler.

Le style de leurs ouvrages n'est pas moins différent que leurs méthodes de travail et, nous le verrons, que le fond même de leurs doctrines. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner le style de Buffon, qui, dans la partie descriptive tout au moins de son histoire naturelle, avec ses articulations nombreuses, est celui d'un pur écrivain plutôt que d'un savant. Le style de Linné est tout différent. Il est concis, expressif, taillé dans un latin dur et imagé. On a dit que l'on y comptait le nombre des faits par le nombre des mots. On en trouvera un bon exemple dans sa diagnose des reptiles qui commence par tous les termes qui peuvent exprimer le plus fortement la répulsion :

Amphibia pleraque horrent corpore frigido, cute nuda, multa colore lurido, facie torva, obtutu meditabundo, odore tetro, sono rauco, loco squalido, pauciora veneno atroci, etc. Les mots employés pour décrire le cheval sonnent tout autrement : *Animal generosum, superbum, fortissimum, cursu furens.*

Ce n'est pas pour le vain plaisir d'opposer ces deux génies si différens que nous venons de rappeler leurs disparates, c'est pour faire comprendre la raison des oppositions que Buffon a rencontrées de la part du monde savant, pendant sa vie et après sa mort. C'est qu'il surgissait en plein triomphe de l'école de Linné, continuée plus tard par celle de Cuvier et de ses élèves, et que lui-même représentait d'autres doctrines et devait former une autre école dont le temps n'était pas encore venu. De là ces appréciations qui déroutaient Sainte-Beuve lorsque, interrogeant les naturalistes contemporains, il en recevait les réponses les plus dédaigneuses. L'un d'eux lui disait : « Il y a encore Bernardin de Saint-Pierre qui a fait de beaux tableaux dans ce genre-là. » Cuvier lui-même, qui semble plus juste, est forcément empêché de l'être tout à fait, et il rabaisse Buffon lorsqu'il le juge en ces mots : « C'est un auteur fondamental pour l'histoire des quadrupèdes. »

V

Les ennemis les plus dangereux pour la gloire de Buffon, ce furent précisément les naturalistes linnéens, et nous pourrions

dire les naturalistes tout court, puisque aussi bien Linné régnait partout. La première opposition vint donc de ce petit cercle de savans et de connaisseurs qui, dans chaque branche du savoir, juge les auteurs, apprécie l'importance des ouvrages et des découvertes, et leur assigne leur rang et leur place. Elle se traduisit surtout par une affectation de dédain pour le fond de l'ouvrage, dont on reconnaissait volontiers le mérite de la forme.

Le public aurait pu ne pas être informé de cette réserve hostile de la coterie des naturalistes, si Réaumur, qui en était le représentant le plus qualifié, ne s'était senti directement atteint à la fois par Buffon et, détail plus étonnant, par Daubenton lui-même. Dès les premières pages de son discours préliminaire, Buffon oppose « les grandes vues d'un génie ardent qui embrasse tout, d'un coup d'œil, aux petites attentions d'un instinct laborieux qui ne s'attache qu'à un seul point. » Réaumur avait exécuté sur les insectes des recherches minutieuses et d'ailleurs pleines de sagacité; il avait su y intéresser, outre les naturalistes, le public des lecteurs ordinaires en montrant, à travers ses descriptions, la sagesse et l'espèce de prévoyance de détail dont l'ingénieuse nature avait fait preuve dans l'organisation de ces petits animaux. Or, Buffon, — et c'est là une de ses opinions les moins raisonnables, — faisait profession de mépriser les trop petits animaux et les trop petites recherches.

Quant à Daubenton, il n'avait pas tenu compte dans son projet de classement du Cabinet du Roi d'un autre arrangement que tous les savans de l'Europe connaissaient et admiraient à juste titre, c'est à savoir celui des Cabinets de M. de Réaumur; et enfin, il recommandait, sans en faire honneur à son auteur, des moyens fort ingénieux que Réaumur avait imaginés pour la conservation des pièces anatomiques. L'accès de mauvaise humeur provoqué par ces petites piqûres, le chagrin de se voir supplanté dans la faveur du public par un rival magnifique, s'ajoutant aux raisons générales, décidèrent Réaumur à encourager la publication des *Lettres à un Américain*.

Quant aux observations de Malesherbes, elles partaient d'un sentiment plus désintéressé. Mêlé aux naturalistes et assez avancé dans les études de ce genre pour en bien apprécier l'esprit, il avait été chagriné par l'injustice des attaques auxquelles Buffon s'était livré contre Linné et les classifications linnéennes. Sa réfutation savante et judicieuse des opinions de Buffon était évi-

demment écrite pour le public. Il ne se décida pas à la faire paraître, soit qu'il ait obéi à un sentiment de bienveillance qui tempérait chez lui les mouvemens d'une âme ardente, soit encore qu'il eût personnellement pour Buffon des égards et une considération qu'il n'avait pas pour son œuvre. Il commença d'ailleurs à entretenir avec lui des relations qui devinrent plus étroites, lorsqu'en 1750 il remplaça le duc d'Aiguillon à l'Académie des sciences.

Cette hostilité du clan naturaliste on se tromperait de la croire sans importance parce qu'elle ne se manifeste publiquement que par un ouvrage anonyme, — les *Lettres à un Américain* ne portent pas le nom de l'auteur, l'abbé de Lignac, et naturellement pas non plus celui de Réaumur, — et par un second ouvrage posthume. En réalité, c'est autour de celle-ci que toutes les autres critiques viendront cristalliser. La valeur du livre de Buffon est dans son autorité scientifique. Si celle-ci est ébranlée, tout sera permis contre lui; si elle résiste, toutes les autres seront vaines.

Ces critiques se produisirent de deux côtés, de la part des dévots et des encyclopédistes. « Les dévots sont furieux et veulent le faire brûler par la main du bourreau, écrit le marquis d'Argenson, à propos du livre sur la *Théorie de la Terre*. Véritablement, il contredit la Genèse en tout. » La Sorbonne s'émeut; elle menace de prononcer la censure; elle exige la rétractation de propositions comme celles-ci, que les planètes avaient fait partie du soleil et que cet astre s'éteindrait probablement, propositions dont le système cosmogonique de Laplace (1) devait faire autant de vérités moins de cinquante ans plus tard. « Les matérialistes regardent son énorme préface comme le rétablissement de l'épicurisme, disent les *Lettres à un Américain*. Dans son ouvrage, tout s'opère fortuitement. Il met l'attraction newtonienne à la place du hasard d'Épicure. » On ajoute — et l'allusion à Réaumur est ici transparente: « Tandis que d'autres auteurs savent nous élever au Créateur en nous amusant de l'histoire d'un insecte, M. de Buffon nous le laisse à peine apercevoir en nous expliquant la fabrique de l'univers. »

L'opposition des encyclopédistes a, bien entendu, d'autres causes. On sait le mot de Voltaire à propos de l'*Histoire naturelle* « qui n'est pas déjà si naturelle. » C'est une malice ou, tout au

(1) Sous une forme un peu différente.

plus, une critique de la solennité et de la pompe que l'on a reprochées au style de Buffon. Voltaire avait d'autres raisons, que ce n'est pas le lieu d'examiner ici, de s'en prendre à Buffon, ne fût-ce que l'amitié du grand naturaliste pour le président de Brosses, et sa longue persévérance à soutenir à l'Académie française sa candidature que d'ailleurs Voltaire faisait échouer régulièrement.

D'Alembert n'aimait pas Buffon, ni sa personne ni son talent. Il ne l'appelait que « le grand phrasier, le roi des phrasiers... » « Ne me parlez pas de votre Buffon, disait-il à Rivarol, qui au lieu de nommer simplement le cheval, s'écrie : « La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier et fougueux animal... » Oui, comme ce sot de Jean-Baptiste Rousseau, riposta Rivarol, qui au lieu de dire : « De l'Est à l'Ouest » s'écrie :

Des bords sacrés où naît l'aurore
Aux bords enflammés du couchant.

Montesquieu, au moment de l'apparition des trois premiers volumes, écrit à Ceruti : « M. de Buffon a, parmi les savans de ce pays-ci, un très grand nombre d'ennemis, et la voix prépondérante des savans emportera, à ce que je crois, la balance pour bien du temps. Pour moi, qui y trouve de belles choses, j'attendrai avec tranquillité et modestie la décision des savans étrangers. Je n'ai pourtant vu personne à qui je n'aie entendu dire qu'il y avait beaucoup d'utilité à le lire. »

Diderot fait exception. Il eut des rapports plus étroits avec Buffon et, sauf une ou deux circonstances où il donna cours à sa malice, il le traitait avec la plus grande considération.

On a plusieurs fois reproduit un long passage des mémoires de Marmontel qui se rapporte à Buffon. Nous n'en voulons extraire que quelques lignes, qui justifient bien notre thèse : « ... Il avait, écrit Marmontel, le chagrin de voir que les mathématiciens, les chimistes, les astronomes, ne lui accordaient qu'un rang très inférieur parmi eux; que les naturalistes eux-mêmes étaient peu disposés à le mettre à leur tête; et quelques-uns même lui reprochaient d'avoir fastueusement écrit dans un genre qui ne voulait qu'un style simple et naturel. »

Il y avait une autre raison à la malveillance des encyclopédistes, qui voyaient la publication de l'*Histoire naturelle* s'avancer au milieu de la persécution suscitée à la philosophie. Buffon s'en

tenait à l'écart, non pas, comme ils le lui reprochaient, pour éviter la défaveur de la cour et celle du roi, et par crainte « d'être enveloppé dans le commun naufrage, » mais par suite de cette règle de conduite qui l'éloignait de toutes les agitations, de toutes les démarches qui ne se rapportaient pas à la grande et laborieuse tâche qu'il avait assumée.

Puisque tel était, d'après ces témoignages, l'état d'esprit de beaucoup de savans français à l'égard de Buffon, restaient donc les savans étrangers, dont Montesquieu attendait le jugement. Mais, Linnéens comme les nôtres, ils devaient juger de même. « Je crois, écrivait Grimm en 1756, après l'apparition du VIe volume, que le mérite de M. de Buffon perdra de son éclat chez la postérité autant que chez les étrangers... qui, négligeant la forme, ne pourront juger que les idées et le fond. Au contraire la réputation de M. Daubenton ne pourra que gagner auprès d'elle... » Et plus tard, après l'apparition du XIe volume, en 1764 : « On a reproché à M. de Buffon une trop grande facilité à créer des systèmes et à s'en engouer; on a dit qu'il voyait moins la nature dans ses opérations que dans sa tête ; de savans naturalistes des pays étrangers et surtout d'Allemagne, où cette science est particulièrement cultivée, ont relevé un grand nombre de ses erreurs. »

On croit répondre à cette thèse par la grande réputation de Buffon dans toute l'Europe, par les marques de respect qu'il a reçues des savans étrangers, par l'empressement de toutes les compagnies savantes à l'accueillir dans leur sein, l'Académie de Berlin, la Société de Londres, les Académies de Saint-Pétersbourg, de Padoue, de Bologne, des Arcades de Rome. Mais ces témoignages d'admiration n'étaient que le retour de celle dont l'illustre naturaliste était l'objet dans son propre pays. Qu'on ne s'y trompe pas ! Il ne s'agit pas du génie de Buffon, il s'agit de son autorité. Aucun critique ne pouvait songer à mettre en doute la puissance de son imagination, l'étendue de son esprit et la profondeur de ses facultés philosophiques; aucun même ne pouvait, sans tomber aussitôt dans le ridicule, méconnaître l'extraordinaire impulsion qu'il avait donnée à l'histoire naturelle dont il a préparé l'essor merveilleux au XIXe siècle. Personne encore ne pouvait fermer les yeux à cette révolution accomplie par lui dans la direction générale de l'esprit public, en substituant aux sciences mathématiques qui avaient eu jusque-là la faveur et l'influence, les sciences naturelles, les sciences d'observation.

Toute cette œuvre est hors de contestation.

Les critiques linnéens de Buffon sont trop bien informés pour y contredire. Ils se sont contentés de répandre le soupçon sur les hypothèses et les réflexions dont est remplie l'*Histoire naturelle*. Et, du même coup, ils ont rendu suspecte l'œuvre tout entière, aux yeux du lecteur ordinaire. Faudra-t-il donc, pour lire Buffon, être un naturaliste consommé, être capable, à chaque moment, de juger le bien fondé des hypothèses, de discerner la vérité de l'erreur? C'est la condition de la plupart des ouvrages scientifiques, hors de leur nouveauté, de ne pouvoir être lus, avec profit, que de cette façon. Ils n'ont qu'un moment. Ce moment passé, ils ont en quelque sorte perdu leur rôle éducatif pour les lecteurs ordinaires : ils n'ont plus d'intérêt que de montrer, à qui sait les lire, les variations de la connaissance humaine et ses progrès.

Devrons-nous donc lire encore Buffon, et comment devrons-nous le lire? Croirons-nous, avec Villemain, qu'il nous faille admirer l'écrivain sans apprécier le naturaliste et accepterons-nous, que « la science, se dérobant à nous, ne nous laisse que son vêtement dans les mains? » Il y a là une bien dangereuse distinction. Ce serait la marque d'un mépris inadmissible pour la vérité que de séparer ainsi le style des idées et la forme du fond.

Buffon n'est pas un rhéteur. Il est le chef d'une école de naturalistes qui a conçu les sciences de la nature d'une autre manière que Linné et Cuvier. Il est le représentant d'une autre méthode. Il ne suffit pas de dire. avec M. de Lanessan et avec E. Perrier, que l'avènement du Transformisme a justifié ses hypothèses et vérifié la justesse de ses pressentimens, ou avec E. Montégut que la science de 1888 a cassé l'arrêt de la science de 1750. Il faut dire que Buffon est le créateur de la biologie générale, telle que M. Y. Delage la recommande aux naturalistes, et que son *Histoire naturelle* en est le premier essai. Il faut ajouter que la méthode de Buffon, de Lamarck, de Geoffroy Saint-Hilaire et de Darwin, doit partager la direction des esprits avec celle de Réaumur, de Linné et de Cuvier. Malgré l'apparence, elle n'a pas conduit à de plus grandes erreurs, comme nous le montrerons à propos de Linné et de ses critiques.

A. Dastre.

CHARLES XII

AU CAMP D'ALTRANSTADT[1]

On lisait beaucoup autrefois l'*Histoire de Charles XII*, de Voltaire ; on la lit peut-être un peu moins aujourd'hui. Au charme d'une narration claire et vive, genre de mérite dans lequel Voltaire n'a pas d'égal, nous préférons, à tort ou à raison, la précision, l'abondance des documens, la recherche curieuse et parfois un peu puérile des détails. S'il est des lecteurs pourtant qui soient restés fidèles à d'anciennes admirations et qui aient suivi avec entraînement le merveilleux récit des aventures du vainqueur de Narva, du fugitif de Pultawa et du captif de Bender, ils ont dû se faire une question qui vient naturellement à l'esprit, et dont la réponse ne se présente pas tout de suite. Voici dans quels termes elle se pose.

Charles XII est le successeur et le petit-neveu de Gustave-Adolphe ; quand il monte sur le trône, la Suède est encore toute pleine du souvenir du rôle éclatant que ce glorieux souverain a fait jouer à sa patrie, dans une des phases les plus mémorables de la guerre de Trente Ans. Chacun se rappelle de quel prix son alliance, quelquefois un peu exigeante et incommode, a été pour Richelieu, et quel poids son épée a jeté dans la balance troublée de l'Europe. Tous ses coreligionnaires protestans bénissent sa mémoire comme celle du plus bienfaisant de leurs protecteurs. Or voici qu'après soixante et dix ans écoulés, et deux règnes moins éclatans qui ont laissé pâlir le renom de la Suède, apparaît un héritier de sa race qui paraît digne de lui. Le jeune Charles, à peine adolescent, attaqué par une coalition de voisins

(1) *Au camp d'Altranstadt*, par M. Gabriel Syveton, 1 vol. in-8°, chez Leroux.

jaloux, les réduit tous à merci et, dès les premiers pas qu'il fait, il est partout précédé et suivi par la victoire. Tous les regards sont fixés sur lui. A ce moment même est engagée en Europe, avec l'ouverture de la succession d'Espagne, une lutte qui met en jeu de plus graves intérêts encore que ceux qu'a conciliés la paix de Westphalie : c'est le sort de la maison d'Autriche, puis celui de la monarchie française elle-même, qui vont être en cause. Comment expliquer que le jeune vainqueur n'ait pas eu la tentation de prendre, à l'exemple de son aïeul, une part glorieuse dans ce grand débat? Comment n'a-t-il pas tenu à jouer sa partie sur ce grand échiquier qui va s'étendre de l'Allemagne à la France, à l'Italie et à l'Espagne? Comment son nom ne figure-t-il pas dans les annales militaires des vingt premières années du XVIIIe siècle, à côté de ceux du prince Eugène, de Marlborough, de Berwick et de Villars, comme celui de Gustave entre Bernard de Saxe-Weimar, Tilly, Wallenstein et Guébriant? Comment, au contraire, a-t-il tourné le dos à l'Europe, où sa place devait être attendue, pour aller se perdre dans les déserts de l'Ukraine, à la poursuite d'une victoire qui fuyait trop vite devant lui pour qu'il pût l'atteindre? Comment, au lieu d'être ou de rester un grand homme (car dans l'opinion commune il l'était, déjà), a-t-il préféré aller finir comme un héros de roman?

Le petit volume dont nous recommandons la lecture, et qui porte un nom aujourd'hui avantageusement connu, est destiné à faire voir que, si la question a été résolue dans un sens, après tout, contraire à la renommée de Charles XII, ce n'est pas faute qu'elle lui ait été présentée en temps utile et d'une manière à le séduire par des contemporains, bons juges en fait de grandeur et de gloire : car c'est le récit des offres faites par Louis XIV à Charles XII pour lui faire prendre parti dans la lutte contre l'Empire. C'est le tableau de l'inquiétude que ces propositions causent aux ennemis coalisés de la France, et des efforts qu'ils firent, malheureusement avec trop de succès, pour détourner vers l'Orient sa turbulente activité. C'est donc tout un petit drame que M. Syveton nous raconte avec des documens inédits, qui sont bien cette fois dans le goût du jour. Voltaire, procédant avec sa rapidité ordinaire, l'avait fait tenir tout entier dans ces quelques lignes mises en tête de son troisième chapitre : « Charles reçoit en Saxe des ambassadeurs de toutes les puissances. »

La scène s'ouvre en effet dans le camp d'Altranstadt, à l'entrée de la Saxe, où Charles s'arrête un instant pour respirer et réfléchir après une suite de victoires. Menacé à la fois par le roi Frédéric de Danemark, par Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, et par le

tsar de Russie (qui n'est pas encore, mais travaille à devenir Pierre le Grand), il a fait tête à tous ; il a contraint le Danois à demander la paix ; il a chassé Auguste de Pologne et fait couronner à sa place un protégé à lui, Stanislas Leczinski ; il a battu à Narva 30 000 Russes avec 16 000 Suédois. Il est le maître complet de la situation, il ne reste plus qu'à achever la défaite des Russes qui occupent une partie de la Pologne et lui ont enlevé la petite province d'Ingrie, mais ce sera l'affaire d'un dernier coup de main dont personne ne doute.

C'est le moment très bien choisi où Louis XIV se décide à lui envoyer un messager secret, non pas pour lui offrir l'alliance de la France, — les premières années de la guerre de la succession d'Espagne avaient si mal tourné pour nos armes que la proposition n'aurait eu rien d'attrayant, — mais pour l'engager à prendre dans le grand conflit Européen le rôle de médiateur qu'on avait proposé aux États généraux de Hollande et qu'ils ont refusé : mais il semble (c'est du moins ce que Louis XIV va lui faire dire) que la tâche revienne de droit au souverain de la Suède, qui, à ce titre, est l'un des garans de l'état territorial consacré par la paix de Westphalie et qui, de plus, est prince de l'Empire, qualité que plusieurs possessions allemandes lui confèrent. Quoi ! médiateur, à vingt ans, entre le grand roi, le chef du Saint Empire et les successeurs de Guillaume III ! Quel hommage rendu à une gloire naissante ! Quelle perspective ouverte à un jeune ambitieux !

L'instruction donnée par Louis XIV à son envoyé, afin d'attirer Charles et de l'induire en quelque sorte en tentation, est un de ces chefs-d'œuvre diplomatiques, qu'on rencontre à chaque page dans les archives secrètes de ce grand règne. Tout y est prévu : les considérations à faire valoir, aussi bien que les objections à écarter. Il faudra rappeler le souvenir des intérêts communs entre la France et la Suède qui ont engagé souvent les deux pays ensemble dans des mêmes luttes communes ; il faudra faire envisager à l'horizon le péril que ferait courir, à tous les princes de l'Empire, le triomphe complet de la maison de Habsbourg, et dont le sort des électeurs de Cologne et de Bavière, mis déjà au ban de la Diète, est un triste exemple. Mais tout cela doit être dit discrètement pour ne pas laisser croire (ce qui est pourtant vrai) que la médiation proposée n'a pour but que d'engager le Prince dans la politique générale comme dans un engrenage dont il aurait ensuite peine à sortir. On ne saurait prendre trop de soin pour ménager un caractère que l'on connaît déjà comme ombrageux et défiant. En un mot, dit finement M. Syveton, il faut lui faire sauter le pas sans qu'il s'en doute.

Le choix du négociateur à envoyer était délicat à faire autant que la mission elle-même. Le premier sujet désigné étant tombé malade, celui qu'on lui substitua fut un gentilhomme suisse, appartenant à une des plus importantes maisons du canton de Soleure, mais dont, depuis nombre de générations, plusieurs membres avaient toujours été engagés au service de la France. La tradition s'est perpétuée depuis lors, comme on sait, puisque le nom rappelle un des plus agréables mémoires qui nous soient restés sur les derniers jours de la monarchie et les premiers débuts de la révolution de 1789.

Celui qui le portait alors, Victor de Besenval, ayant servi avec honneur dans la guerre de la ligue d'Augsbourg, avait obtenu le grade de brigadier d'infanterie avec la croix de Saint-Louis. Je ne sais ce qui fit penser qu'il n'était pas moins propre à la diplomatie qu'à la carrière des armes. En tout cas, le récit de M. Syveton, et les extraits, trop rares, peut-être, qu'il nous donne de la correspondance de M. de Besenval, font voir qu'on ne s'était pas trompé dans cette appréciation. Si le tact, la prudence, la finesse d'observation, l'intelligence des situations et des caractères, et l'art de les peindre par un trait juste et piquant sont les principales qualités du métier, M. de Besenval était à coup sûr diplomate de naissance.

Ce n'était pas tout de bien l'instruire, il fallait trouver un moyen de l'expédier. Or, pour atteindre le camp d'Altranstadt, il fallait traverser plus de cent lieues de pays occupé par l'ennemi, et, pour un envoyé secret, il n'y avait pas à songer à des sauf-conduits diplomatiques. Il n'y eut d'autre manière de trouver un passage sûr que de faire prendre à l'envoyé de Louis XIV le rôle de domestique d'un gentilhomme suédois, qui (la Suède étant toujours neutre) pouvait circuler librement. Encore le maître supposé se prêta-t-il difficilement au travestissement, et demanda-t-il, pour plus de sécurité, que les frais de voyage de son valet lui fussent payés d'avance.

Arrivé à Altranstadt, ou plutôt à Leipzig, qui n'en est qu'à quelques lieues, Besenval descendit de derrière le carrosse du gentilhomme suédois, mit bas sa livrée et se présenta dans sa qualité officielle, au grand déplaisir de ses confrères, agens comme lui, qui l'avaient devancé et ne s'attendaient pas à le voir apparaître, le ministre d'Angleterre, M. Robinson, le Hollandais, M. de Kraussberg, et l'ambassadeur impérial, le comte de Sinzendorf. C'était tout un congrès auquel il venait prendre part sans y avoir été invité. Dieu sait cependant que ce n'était pas un lieu commode pour tenir une cour, que ce camp d'Altranstadt! On ne pouvait y loger que des soldats en campagne, et

si l'on se décidait à rester à Leipzig, ce qui était plus commode et presque nécessaire, il fallait franchir plusieurs lieues pour venir chercher une audience que, même indiquée et convenue d'avance, on n'était pas toujours sûr d'obtenir.

Rien de plus piquant que le récit que M. Syveton nous fait de la première entrevue que Besenval obtint ainsi de Charles XII, non sans peine, après plusieurs jours d'attente.

Pour mettre la scène plus en relief, M. Syveton complète le fond du tableau par des détails pris également dans des sources diplomatiques non moins authentiques, et qui donnent plus de vie à sa peinture sans en altérer l'exactitude.

« Figurons-nous, dit-il, notre ambassadeur arrivant, non sans quelque surprise, à ce quartier royal d'Altranstadt dont tant de gens en Europe parlent sans le connaître, et qui est tout uniment une des plus tristes maisons d'un des lieux les plus sales de la Saxe, Il descend de son carrosse dans la cour qui précède l'habitation, où chacun met pied à terre au risque d'enfoncer dans la boue jusqu'au genou. Il jette un regard sur des chevaux qui sont attachés là, en plein air, sans râtelier ni crèche, avec des sacs pour couvertures, le poil hérissé, le ventre rond, la croupe large et la queue mal entretenue, avec le crin inégal. L'écuyer qui les garde ne paraît ni mieux couvert ni mieux nourri que ses bêtes. L'un des chevaux est tout sellé ; en sortant de chez lui, le roi sautera dessus et partira au galop pour une de ces courses fantastiques dont il reviendra crotté comme un postillon... Décidément Charles XII doit bien être le soldat endurci, hostile à tous les plaisirs, que le public se représente. Enfin M. de Besenval va le voir de ses yeux. Il est introduit dans la salle des audiences, qui est la chambre même du roi. En avant des ministres, qu'il connaît déjà, il aperçoit une figure nouvelle. C'est un homme grand, bien fait, en habit bleu, avec des boutons de cuivre jaune, les bouts du justaucorps renversés par devant et par derrière pour montrer la veste et des culottes fort grasses. Le collet du surtout est boutonné si haut qu'on aperçoit à peine le crêpe noir qui sert de cravate. Ni manchettes, ni gants, la chemise et les poignets fort sales et les mains de la couleur des poignets. Les cheveux sont d'un brun clair, gros et courts, peignés avec les doigts. Cet homme malpropre est le vainqueur de Narva... M. de Besenval fait sa révérence et débite un beau discours. M. Hermelin (un des secrétaires) lui répond : c'est une harangue en suédois, à quoi M. de Besenval n'entend mot. Quand Hermelin a fini, M. de Besenval attend une phrase du roi, un salut de bienvenue... Silence...

M. de Besenval, sans se déconcerter, reprend la parole en allemand, sachant que le roi préfère cette langue et comptant l'engager dans une conversation... Silence... Encore une fois M. de Besenval élève la voix, il sollicite du roi une seconde audience, pour lui communiquer les conditions de paix que Louis XIV offre à ses ennemis... Silence... Le roi fait un mouvement pour se retirer. M. Hermelin glisse dans la main de M. de Besenval la traduction de sa harangue en suédois, parfaitement insignifiante d'ailleurs, et le comte Piper (l'autre ministre) l'emmène dîner chez la comtesse sa femme. »

Le dîner chez le ministre ne donna pas à M. de Besenval beaucoup plus de lumière. Le roi ne disait rien, le ministre parlait pour ne rien dire. Aussi M. de Besenval, en sortant, est bien près de se décourager et peu soucieux de tenter, par ce même mode, une nouvelle épreuve. « On dit, écrivait-il, qu'il reçoit de même tous les étrangers dans les audiences qu'il leur accorde, cela promet. Et pas de cour : on ne lui en fait ni aux heures de repas, ni ailleurs. Je chercherai une chaumière près de son quartier, je tâcherai de le surprendre dans ses promenades. Encore faudra-t-il qu'il le trouve bon, car bien souvent il ne veut pas être suivi de ses propres gens, et pour l'ordinaire, son train est d'aller le grand trot, à toute bride...

« ... Que dites-vous d'un pays où l'on ne peut approcher du maître, et où le ministre garde un silence éternel ? »

De plus M. de Besenval ne fut pas longtemps à s'apercevoir que ses collègues l'avaient absolument mis en quarantaine. Pas un domestique ne voulait s'engager à son service. Il ne trouve, disait-il, que des canailles d'espions. Le gentilhomme qui l'avait amené était très mal vu pour le service qu'il lui avait rendu. On le traitait, dit-il, en excommunié. « N'importe, ajoute-t-il, je me consolerai volontiers de toutes les couleuvres qu'il me faudra avaler, si je suis assuré que mon maître soit content de ma conduite et peut-être, à force de cogner, quelque porte s'ouvrira. Vous ne sauriez croire combien je file doux : je suis plus souple qu'un gant. »

Ce fut à ce mélange de souplesse et de ténacité, qui était (comme M. Syveton le fait justement remarquer) le mérite original de M. de Besenval, que cet envoyé dut de gagner insensiblement du terrain et de faire au moins accepter et durer une situation qui, au premier jour comme on le voit, était assez gauche. A force de cogner, comme il disait, il finit par se faire ouvrir une porte, non pas sans doute suffisante pour entrer lui-même. mais pour donner un jour qui éclaira la situation et lui permit de reconnaître quel était le véritable obstacle qui lui

barrait le chemin. C'était l'influence qu'exerçaient sur les ministres suédois les agens des deux États que, dans la langue du temps, on appelle toujours les puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande. Avec l'Empire, les relations de la Suède avaient toujours été difficiles, et on pouvait espérer de faire naître, dans un esprit ombrageux comme celui de Charles, des inquiétudes qui amèneraient une rupture. M. de Besenval crut plusieurs fois y avoir réussi. Mais l'Angleterre et la Hollande étaient d'anciens alliés dont l'amitié était fondée sur la communauté de religion. C'étaient les ministres anglais et hollandais qui avaient fait échouer tout de suite l'idée de médiation en déclarant d'avance qu'elle ne serait pas acceptée. Là était la vraie différence entre la position de Charles XII et celle de Gustave-Adolphe, malgré tant d'analogies que j'ai tout à l'heure rappelées. Quand Gustave avait accepté la main tendue par Richelieu, c'était pour venir en aide au protestantisme représenté alors à un degré éminent par la résistance de la Hollande à l'Espagne, et dont l'Angleterre, malgré la politique incertaine des Stuarts, était pourtant l'un des soutiens. La politique de conquête et de persécution de Louis XIV avait renversé tous les rôles, et fait des associés de la France dans la guerre de Trente Ans les élémens principaux et les facteurs les plus actifs de la coalition nouvelle formée contre lui. Convenait-il dès lors à un roi de Suède de se placer dans le camp où il n'aurait plus retrouvé aucun de ses co-religionnaires? Sans doute les questions religieuses n'excitaient plus la même vivacité d'intérêt qu'au siècle précédent. Mais, si Charles lui-même (bien qu'assez religieux quand il avait le temps d'y penser) n'était pas très touché de cet ordre de considérations, ses ministres y étaient sensibles, et, comme ils l'accompagnaient souvent à l'armée, ils savaient, entre deux batailles, faire discrètement écouter leur opinion. Aussi, de l'ambassadeur impérial dont la qualité et le caractère ne plaisaient guère au capricieux souverain, Besenval se flattait-il de pouvoir venir à bout. Mais du Hollandais et de l'Anglais, qui ne quittaient guère le ministre Piper, il ne se dissimulait pas qu'il avait tout à craindre.

Il y eut cependant un jour où Besenval, servi par la maladresse de l'agent impérial et de sa cour, parut avoir fait assez de chemin dans l'entourage royal pour donner une sérieuse inquiétude à ses concurrens. On eut alors recours aux grands moyens. Dans la crainte que la présence persistante de l'ambassadeur de Louis XIV ne finît par flatter l'amour-propre du roi, on voulut y opposer un témoignage d'estime d'un prix égal, et on imagina de faire venir à Altranstadt un ambas-

sadeur extraordinaire de la reine Anne, qui ne fut autre qu'un des héros du jour, le duc de Marlborough. Il arriva le front couvert des lauriers récemment cueillis à Blenheim et à Malplaquet. Le duc eut pour mission expresse (il en convient dans ses dépêches) d'empêcher un rapprochement entre la Suède et la France, dont on commençait à parler comme d'une chose possible. Tous les moyens devaient être employés pour prévenir cette fâcheuse conjonction, à tel point que par précaution (c'est encore le duc qui le raconte) il était muni d'une grosse somme d'argent, à distribuer entre ceux qui auraient besoin d'être convaincus par ce genre d'argument. Mais on ajoute qu'il trouva tout le monde si bien disposé qu'il put en faire l'économie.

L'audience donnée à Marlborough fut aussi solennelle et en même temps aussi cordiale que celle de Besenval avait été sèche et écourtée. Le roi, en le voyant entrer, fit quelques pas à sa rencontre, et le duc s'avança ayant le ministre anglais d'un côté, le ministre hollandais de l'autre, et l'ambassadeur de l'Empereur se tenant modestement en arrière. Il apportait une lettre de la reine qu'il présenta avec un compliment qui fut tout de suite traduit par le secrétaire présent en suédois. — « Je présente à Votre Majesté, disait-il, une lettre émanée, non de la chancellerie, mais du cœur de la Reine, ma maîtresse, et écrite de sa propre main. Si son sexe ne l'eût empêchée, elle eût passé la mer pour voir un prince que l'Univers admire. Je suis, en cette occasion, plus heureux que la Reine, et je voudrais bien faire quelques campagnes sous les ordres d'un aussi grand général que Votre Majesté, afin d'apprendre de lui ce qui me reste à connaître de l'art de la guerre. » Avec un tel langage, il n'était pas difficile de plaire. Mais le duc eut aussi un succès plus général auprès de tous les assistans. On remarqua, nous dit M. Syveton, un contraste entre l'élégance raffinée, la politesse de Marlborough et la rudesse grossière de Charles XII; quelques Suédois essayèrent bien de rendre cette comparaison moins désavantageuse pour leur maître, en disant que le Duc avait plus l'air d'un courtisan que d'un soldat, et qu'on voyait bien que, s'il avait fini sa carrière par l'épée, il l'avait commencée par l'amour. Mais l'avis commun fut pourtant que l'humeur guerrière n'exigeait pas une tenue trop négligée, ni qu'on portât toujours des bottes et des buffles avec de plates et larges épées.

Quoi qu'il en soit, ambassade et ambassadeur, tout réussit à souhait pour le grand désespoir de Besenval. — « J'ai quitté Altranstadt, écrivait Marlborough lui-même, pleinement convaincu que le roi de Suède n'a aucune sorte d'engagement envers la France, et n'est enclin

à prendre avec elle aucune mesure qui puisse occasionner la moindre gêne aux alliés dans la continuation de la guerre : seulement, ajoutait-il, j'ai eu le chagrin de constater une grande froideur vis-à-vis de la cour de Vienne, froideur qui pourrait avoir de mauvaises conséquences, si les affaires ne s'arrangent pas avant le départ de la Saxe des Suédois. »

Là était en effet, pour les ennemis de Louis XIV, le point noir, et pour Besenval le seul coin un peu favorable de l'horizon. Il y eut encore après le départ de Marlborough des contestations assez vives entre Charles XII et l'ambassadeur impérial, qui rendirent à plusieurs reprises quelque espérance, ou du moins quelque illusion à M. de Besenval, et dont il faut lire dans le récit de M. Syveton le détail souvent assez piquant. Car, si les griefs de Charles contre l'Empire n'avaient rien de bien sérieux, les réparations qu'il demandait étaient étranges et presque impossibles à obtenir. Tout s'arrangea cependant encore par l'intervention des puissances maritimes : l'Empereur, qui avait besoin d'elles, en passa par où elles voulaient, et elles obtinrent de Charles qu'il se tînt pour satisfait moyennant des promesses faites en faveur des protestans de Silésie, genre de concessions qui coûtaient beaucoup au souverain catholique, mais par là même plus convenables que celles que Charles demandait aux intérêts et à la dignité de sa couronne.

Il faut ajouter que ce qui le décida, plus que toute autre considération, à ne pas pousser ses différends avec l'Empereur jusqu'à amener une querelle ouverte, c'était sa hâte d'aller en finir avec la Russie, qui gardait encore un lambeau de territoire suédois. Tout le monde était si convaincu que ce serait l'affaire d'un petit effort et de peu de jours, que. pour consoler M. de Besenval, les partisans qu'il s'était faits, et qui ne voulaient pas trop complètement le décourager, lui répétaient volontiers : « Laissez donc le roi faire, laissez-le partir ; que la France s'arrange seulement pour tenir bon jusqu'à son retour, il aura alors les mains libres, et, si l'Autriche continue à se montrer difficile, il la fera rentrer dans le rang. »

M. de Besenval, je dois le dire à son honneur, n'avait qu'une médiocre confiance dans ces prévisions si optimistes, et il se demandait si, au lieu d'attendre cette liberté des chances toujours douteuses du combat, on ne l'aurait pas à meilleur marché en acceptant du tsar, ou même en lui offrant, des conditions de paix que, vaincu comme il l'avait été, il n'aurait peut-être pas rendues trop difficiles. C'est dans cette vue qu'il fit ce que M. Syveton appelle son dernier effort, en

essayant d'engager une négociation pacifique entre les deux compétiteurs du Nord : Il ne pouvait guère agir lui-même, n'ayant avec le camp moscovite aucune relation directe, mais d'habiles intermédiaires qu'il avait su se ménager tentèrent des ouvertures qu'on put croire un moment sur le point de réussir. Il y eut entre autres une intervention féminine qui faillit mener l'affaire à bien. Ce fut celle d'une grande dame polonaise, dont M. Syveton nous fait un portrait intéressant, la palatine de Bel, qui, toujours malade, toujours mourante, trouvait encore moyen, du fond de son lit, de nouer entre Vienne, Varsovie, Dresde et le camp russe une chaîne continue de trames et d'intrigues. Bref, ici encore, tout vint échouer devant un obstacle qui ne paraissait pas insurmontable, ce fut ce petit coin de terre suédois que ni l'une des parties intéressées ne voulut laisser prendre, ni l'autre ne consentit à restituer. Il est vrai que Pierre avait une bonne raison d'y tenir : c'était le lieu prédestiné qu'il avait choisi pour bâtir la ville qui s'appelait déjà Saint-Pétersbourg.

Il fallut donc voir Charles partir pour cette expédition qui l'éloignait de l'Europe, mais que tout le monde regardait comme une passe d'armes. On sait comment elle tourna, à quel prix et par quel chemin il revint. M. de Besenval aussi dut plier tristement bagage, médiocrement consolé par cette réflexion philosophique qui l'aidait à faire de nécessité vertu : « Décidément le caractère de ce prince est si singulier que je ne sais vraiment s'il est de l'intérêt du Roi qu'il se mêle ou non des affaires générales. »

C'est, après tout, le jugement auquel M. Syveton adhère : il incline à penser qu'appelé sur la grande scène de la politique européenne, Charles y aurait apporté plus de désordre que de profit pour ceux qui l'y auraient fait entrer, et que la France, en particulier, aurait eu en lui un allié dont les exigences et les caprices lui auraient causé plus d'un embarras. C'est une supposition qu'on peut faire. Il en est une autre qui est loisible également. On peut se demander si ce n'eût pas été un avantage pour l'Europe qu'au lieu d'aller se faire pulvériser à Pultawa, Charles eût élevé à l'entrée de la Pologne une barrière fortement constituée contre l'invasion de la Russie dans la politique de l'Occident. En disparaissant lui-même de l'histoire, Charles XII en a laissé la porte largement ouverte à Pierre le Grand.

Un passage des Mémoires de Saint-Simon permet au reste de juger quel effet produisit sur ses contemporains le séjour de Charles XII à Altranstadt, suivi de son départ pour la Russie. C'est la confirmation à peu près exacte du tableau présenté par M. Syveton, sauf l'accusation

de corruption portée contre le ministre Piper, et qui est réfutée, on l'a vu, par le témoignage du duc de Marlborough lui-même.

« La gloire, dit Saint-Simon, lui avait élevé (à Charles XII) en Saxe un tribunal qui imposa des lois à tout le monde : à une partie très vaste de l'Allemagne, à l'Empereur même à qui il demanda des restitutions et autres choses fort dures. Il était en posture d'être dictateur de l'Europe et de faire faire la paix à son gré sur la succession d'Espagne ; toutes les puissances de guerre avaient recours à lui : il était au mieux avec la France... et plus enclin à elle qu'à pas une autre, qui toutes malgré leurs succès contre la France la craignaient ; ainsi placé en Allemagne au point d'en passer par tout ce qu'il eût voulu plutôt que de l'y voir avancé avec son armée et se déclarer contre elles. Les plus grands rois sont malheureux, Piper était son unique ministre qui l'avait toujours suivi ; il avait toute sa confiance ; tout occupé de troupes, de subsistances, il se donnait aux affaires d'État emporté par cette passion de haine et l'amour de l'avantage. L'empereur et l'Angleterre gagnèrent Piper à force d'argent et d'autres promesses. Piper, vendu de la sorte, se servit des passions de son maître pour le tirer de Saxe et le faire courir après le Czar. Rien ne put le détourner d'une si hasardeuse folie. L'objet et le péril qui y était attaché fut pour lui son double attrait (1). »

DUC DE BROGLIE.

(1) Saint-Simon, édition publiée par M. de Boislile, t. XIV, p. 110.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

A la fin de chaque année, la pensée se reporte naturellement en arrière pour essayer de se rendre compte des résultats obtenus pendant les douze mois écoulés. Sont-ils bons? Sont-ils mauvais? Il n'y a pas à hésiter aujourd'hui sur la réponse à faire. La situation est certainement pire qu'elle ne l'était au 1er janvier dernier. Soyons justes : nous sommes, ou du moins nous paraissons être débarrassés de la cruelle affaire qui a pesé sur nous si longtemps : mais, quelles qu'aient pu être ses intentions, nous n'en faisons nullement honneur au ministère actuel. Il a assisté à l'achèvement de l'affaire beaucoup plus qu'il n'y a présidé, et il s'en est fallu de peu que, dans plus d'une circonstance, il ne l'ait compromis par sa maladresse. Quoi qu'il en soit, le cauchemar est dissipé. Un gouvernement digne de ce nom, arrivant à l'heure précise où le temps faisait son œuvre et rejetait dans le passé la cause la plus active de notre mal, aurait dû donner au pays une orientation nouvelle. Pour nous arracher définitivement aux souvenirs de la veille, il fallait nous engager dans une voie nettement déterminée, au bout de laquelle on aurait aperçu un but digne de nos efforts. Au lieu de nous retirer du chaos, le ministère nous y a replongés plus profondément. Sa composition seule l'y condamnait. L'esprit français a besoin de clarté; il n'a de force que dans la lumière; et quelle lumière pouvait-il trouver dans un gouvernement qui avait perfectionné, c'est-à-dire compliqué la confusion primitive en introduisant le socialisme aux affaires? Tel qu'il était constitué, avec ses membres disparates et sa tête incertaine, était-il capable de donner au pays une orientation fixe? Non, certes : on pouvait tout attendre de lui, hors cela. Il représentait toute la rose des vents. Né du gâchis, il y ajoutait. Au surplus, il n'était pas lui-même sans en avoir quelque sentiment, et ses premières prétentions ont été modestes. Il semblait s'interdire les longs espoirs et les vastes pensées. Formé à la veille de la séparation des Chambres, il se présentait

comme un gouvernement de vacances, et laissait dire qu'il s'en irait dès la rentrée du Parlement. Mais les choses n'ont pas tourné de cette façon. Si quelques-uns des ministres souhaitaient secrètement une dislocation qui les rendrait à leurs affinités naturelles, d'autres n'avaient d'autre préoccupation que de se maintenir le plus longtemps possible, et par tous les moyens. Mais que pouvait faire le Cabinet, car enfin il fallait bien avoir l'air de faire quelque chose? A défaut d'une idée de génie, il a eu une idée ingénieuse : il s'est mis à crier au feu, et à inviter les bons citoyens à éteindre l'incendie. Il n'y en avait pas la moindre apparence, mais on a tout de même couru aux pompes, tant est grande chez nous l'influence des mots. Pour parler sans métaphore, le gouvernement a feint d'éprouver subitement les craintes les plus vives pour la république. Dieu sait qu'elle était aussi solide, sinon plus, qu'elle l'avait jamais été! C'était se moquer du public que de parler du péril où elle était; mais on peut, chez nous, se moquer assez longtemps du public avant qu'il s'en aperçoive; et il suffit de faire sonner de vieux cris de guerre à ses oreilles pour lui faire croire aussitôt à la présence réelle du danger qui s'y rattache dans la confusion de ses souvenirs.

Il a donc été convenu qu'il y avait un besoin urgent de défendre nos institutions. Contre quoi et contre qui? Contre le cléricalisme et contre les royalistes. L'historien qui écrira plus tard les annales de notre époque sourira de pitié en songeant à ce qu'il y a eu là d'audacieuse mystification. Mais c'est un côté de la question sur lequel nous n'insisterons pas aujourd'hui. Nous avons montré l'impossibilité pour le gouvernement de faire un programme quelconque; il suffisait de jeter l'alarme sur la situation de la république pour supprimer du même coup la difficulté. Le procédé est d'une simplicité qui le met au niveau de toutes les intelligences, et il n'est pas besoin d'être M. Waldeck-Rousseau pour en user. Le premier venu en aurait fait autant. Il n'y avait rien à inventer, le passé fournissant avec abondance les modèles à suivre. Le ministre n'a pas hésité : il a découvert tout de suite un grand complot. Une fois le complot découvert, il a convoqué la Haute-Cour, et a condamné le Sénat, *volens nolens*, à l'œuvre violente et un peu ridicule à laquelle il s'escrime depuis la rentrée des Chambres. L'effet de terreur sur lequel le ministère comptait ne s'est pourtant pas produit. A mesure que le procès se déroulait au palais du Luxembourg, la curiosité d'abord et bientôt l'intérêt s'en détachaient. Eh quoi! n'était-ce donc que cela? L'opinion a été bientôt rassurée. Elle n'a même pas pris au sérieux ce qu'on avait voulu lui faire prendre

au tragique. Néanmoins le procès dure, il se prolonge : on annonce sa fin prochaine; mais nul ne peut prévoir avec certitude à quel moment elle arrivera. En attendant, le ministère dure bien aussi, il se prolonge; mais si nul ne peut dire à quel moment sonnera son heure dernière, tout porte à croire qu'elle ne sera pas très éloignée de celui où la Haute-Cour aura rendu son arrêt.

Quant aux projets de loi qu'il a présentés, nous nous demandons si ce n'est pas perdre notre temps que de les discuter comme des conceptions destinées à éclore: peut-être n'y a-t-il là que de simples manifestations parlementaires. Ce sont des lois parfaitement mauvaises en elles-mêmes et contraires à tous les principes. Il faut excepter la loi sur les syndicats professionnels: celle-là survivra sans doute au ministère, et, après avoir subi quelques modifications, elle pourra servir de thème à des discussions utiles. Nous souhaitons sincèrement qu'elle aboutisse et même qu'elle serve, sur quelques points, de modèle à la loi qui reste à faire sur les associations. Cette loi, promise depuis si longtemps, n'a sûrement pas fait un progrès par suite du projet déposé par le ministère. On ne fera jamais une loi sur les associations en général que si on en distrait les congrégations religieuses, qui sont quelque chose de très différent : or, le projet ministériel semble avoir eu beaucoup plus pour objet de condamner doctrinalement les congrégations religieuses que d'autoriser et d'organiser pratiquement les associations de droit commun. Quant au projet relatif à l'enseignement, tout porte à espérer qu'on n'en parlera bientôt plus. Il y a une commission de l'enseignement, présidée par M. Ribot; c'est sur elle qu'il faut compter pour faire une véritable réforme. Elle l'a étudiée en se plaçant, non pas au point de vue de nos haines politiques et de nos querelles d'un jour, mais de l'intérêt permanent de notre enseignement national. L'inspiration du projet ministériel est tout autre, et c'est pour cela que le projet lui-même ne saurait se soutenir.

Que restera-t-il donc de toutes ces tentatives du gouvernement, lorsque lui-même aura été balayé ? Il ne faut pas être trop optimiste : un grand mal a été fait et les traces en seront durables. On ne sème pas impunément à pleines mains des germes de haine et de discorde. Tout ce bagage législatif sera emporté par le coup de vent qui emportera le ministère, et qui n'aura pas besoin pour cela d'être bien fort. Mais il restera, dans le souvenir des radicaux et des socialistes, l'idée que le pouvoir n'est plus pour eux inaccessible, et qu'ils doivent en tout cas exercer sur lui une influence de plus en plus prépondé-

rante. Ministrables, sans doute ils le sont, puisque M. Millerand est ministre et que, dans le ministère, ce n'est pas lui qui tient la moindre place, ni qui fait la moindre figure. Voilà ce qui est ineffaçable, et c'est sous cette impression inquiétante et troublante que s'achève l'année 1899. Aucune autre, parmi toutes les précédentes, n'avait donné une accélération aussi redoutable au parti socialiste, et ne l'avait conduit plus près de son but. Ce but, avoué, proclamé aujourd'hui, est la conquête des pouvoirs publics. M. Waldeck-Rousseau n'a même pas laissé à M. Millerand la peine de conquérir le pouvoir; il le lui a offert spontanément, sous prétexte de l'associer à l'œuvre de défense de la république. Les vieilles traditions d'esprit public subsistent encore dans nos provinces : on y considère toujours le gouvernement comme la barrière vivante et active qui doit nous défendre contre les convoitises des socialistes et les violences des révolutionnaires. Aussi l'effarement et bientôt l'indignation ont-ils été extrêmes, lorsqu'on a vu le gouvernement lui-même s'affilier aux socialistes et aux révolutionnaires. Le gouvernement défend la république, soit; mais tout le monde commence à se demander qui nous défendra de lui, et c'est une question qu'il est souverainement dangereux de laisser en suspens dans les esprits. Espérons que l'année 1900 ne tardera pas à la résoudre. Le ministère Waldeck-Rousseau n'est que la mauvaise suite de l'affaire Dreyfus : il est le dernier témoignage du désordre mental et moral qu'elle avait mis presque partout. Puisse 1899 emporter dans le passé toutes ces émotions, ces agitations, ces disputes, ces fausses alarmes au sujet d'un danger imaginaire, et ces prétendus remèdes qui entretiennent et aggravent le mal au lieu de le guérir! L'année de l'Exposition universelle doit appartenir à l'apaisement : ce n'est pas le ministère actuel qui nous le donnera.

Nous avons fait seulement mention, il y a quinze jours, du remarquable discours que M. le comte de Bulow a prononcé au Reichstag allemand. Nous parlions alors des rapports de l'Angleterre avec les autres puissances, et, après la manière triomphante dont M. Chamberlain en avait parlé lui-même, il était impossible de ne pas noter le ton sensiblement plus réservé que M. Mac Kinley, à Washington et M. de Bulow, à Berlin, avaient mis à traiter le même sujet. Mais ce n'était là qu'un détail dans le discours du ministre allemand, et nous devons y revenir.

Il faut remonter au temps du prince de Bismarck pour retrouver un exposé aussi vaste de la politique impériale, fait avec autant de

précision et d'autorité. Le Reichstag discutait le projet de loi relatif à l'augmentation de la flotte de guerre, projet particulièrement cher à l'empereur Guillaume, et qui se rattache dans sa pensée à tout l'avenir de l'empire. Aussitôt connu, il avait provoqué dans la presse de vives critiques. On en contestait non seulement l'opportunité, mais presque la légitimité; et, en effet, il n'y a pas encore deux ans qu'au prix des plus grandes difficultés parlementaires, le gouvernement avait enfin réussi à faire voter le sexennat maritime. Tout le monde avait compris qu'un contrat *ne varietur* avait en quelque sorte été signé ce jour-là entre le gouvernement et le Reichstag, et que, pendant six ans, le premier ne présenterait pas d'autres demandes au second. C'était compter sans l'impatience de l'empereur. Le sexennat maritime ne lui suffit plus aujourd'hui. Promenant ses regards sur l'univers entier, il a conçu ce qu'il appelle lui-même une politique « mondiale, » et les ressources militaires dont il dispose ne lui paraissent plus suffisantes pour en soutenir les obligations. De là le nouveau projet de loi qui engage l'avenir pour une durée de plus de quinze ans, et qui augmente du simple au double la flotte de guerre allemande. On peut prévoir dès aujourd'hui qu'il rencontrera dans le Reichstag la même opposition qu'a rencontrée autrefois le sexennat; mais l'opposition d'hier a été vaincue, et la ténacité de l'empereur, aidée de quelques concessions au centre catholique, finira sans doute par vaincre celle d'aujourd'hui. On sait qu'au Reichstag la majorité dépend du centre catholique : il faut donc négocier avec lui. Si on l'a fait avant la discussion, l'accord ne s'était pas encore produit lorsqu'elle s'est ouverte, car M. Lieber, le chef du groupe, a parlé contre le projet naval avec autant de sévérité que les socialistes eux-mêmes ont pu le faire par la bouche de M. Bebel. En somme, chacun a marqué ses positions, et s'y est tenu pour le moment. Le débat n'a pas eu de sanction immédiate; le budget a été renvoyé à la commission, et le Reichstag est entré en vacances jusqu'au 9 janvier.

Le prince Hohenlohe, chancelier de l'empire, le ministre de la Guerre et le ministre de la Marine ont pris la parole; mais leurs discours n'intéressent que l'Allemagne. Celui du ministre des Affaires étrangères a une portée plus générale. M. de Bulow s'est conformé à l'habitude prise dans tous les pays du monde de parler de la paix avec d'autant plus de chaleur qu'on demande de plus grands et de plus coûteux moyens de faire la guerre. Il a protesté des intentions pacifiques de son gouvernement : jamais, a-t-il dit, l'empire n'attaquera personne, car il ne rêve et ne poursuit aucune conquête, aucune augmentation de

territoire; mais il doit être prêt à repousser toute agression qui viendrait du dehors. Nous reconnaissons volontiers que, depuis d'assez longues années déjà, la politique allemande a été conforme à ces principes; mais les développemens de cette politique n'en modifieront-ils jamais le caractère? La lecture du discours de M. de Bulow n'est pas, à cet égard, absolument convaincante. On pourrait y trouver, sans une excessive application d'esprit, des affirmations légèrement contradictoires. Ainsi M. de Bulow proteste qu'il ne songe pas à des conquêtes; mais, en même temps, il proclame la nécessité pour la marine impériale de s'assurer sur toute la surface du globe un plus grand nombre de points d'appui. Il va plus loin. « Entre la *Greater Britain*, dit-il, et la Nouvelle France, nous avons droit à une plus grande Allemagne. » Il est peut-être difficile de concilier absolument la première déclaration avec la seconde. « Sommes-nous, s'écrie encore M. de Bulow, à la veille d'un nouveau partage de la terre? Je ne le crois pas, j'aime mieux ne pas le croire; mais, en tout cas, nous ne pouvons pas souffrir qu'une puissance étrangère quelconque, un Jupiter étranger, vienne nous dire : « Qu'y faire? L'univers est partagé. » Nous ne voulons empiéter sur aucune puissance, mais nous ne voulons pas davantage qu'on nous marche sur les pieds et qu'on nous pousse de côté, ni en politique, ni en affaires. » Il semble bien, d'après ce passage, que M. de Bulow ne regarde pas le partage du monde comme achevé, ni comme définitif dans sa distribution présente, et s'il n'y a pas là quelque chose qui ressemble au désir de nouvelles extensions territoriales, que faut-il donc y voir? Au reste, nous l'avons dit maintes fois et nous le répétons, les appétits coloniaux de l'Allemagne n'ont rien qui nous inquiète, et si M. de Bulow cherche dans tout l'univers des points d'appui, nous ne sommes pas fâchés de voir s'y créer des contrepoids. Il a rendu à la France la justice que, dans toutes les affaires coloniales, l'accord avec elle avait été facile, sur une base équitable. Il continuera d'en être ainsi. Le développement colonial de nos voisins de l'Est ne nous porte aucun ombrage, et nous souhaitons volontiers qu'ils y trouvent les satisfactions qu'ils y cherchent.

Un autre passage du discours de M. de Bulow a pour nous un intérêt encore plus vif, parce que l'orateur y a abordé, traité et résolu à sa manière une question qui se pose pour nous exactement dans les mêmes termes que pour l'Allemagne. Combien de fois n'avons-nous pas entendu répéter qu'il était impossible à une puissance comme la France de soutenir à la fois une grande politique continentale et une grande politique coloniale? Il faut opter, disait-on; mais il est plus facile de

le dire que de le faire, et, malgré des conseils dont nous reconnaissons à quelques égards la justesse, la logique de notre situation géographique, politique et historique nous a toujours amenés à faire un double effort pour conserver également en Europe et hors d'Europe nos forces disponibles et nos intérêts saufs. Nous n'avons pas toujours observé la juste mesure, et peut-être a-t-on pu à plus d'une reprise nous reprocher d'avoir engagé une trop grande partie de nos forces dans la politique coloniale. Peut-être aussi pourra-t-on un jour faire le même reproche à l'Allemagne; toutefois, elle s'en est gardée jusqu'à présent avec beaucoup de prudence, et, si l'on en croit M. de Bulow, il en sera constamment de même à l'avenir. « Nous n'oublions pas, a-t-il dit, malgré tout notre zèle pour le développement de nos intérêts d'outre-mer, que notre centre est réellement en Europe, et nous ne négligeons aucun des devoirs que nous impose la sécurité de notre situation continentale. Cette sécurité repose sur l'inébranlable triple alliance et sur nos bonnes relations avec la Russie. » C'est fort bien; la Triple Alliance, et les bons rapports avec la Russie servent assurément à la sécurité de l'Allemagne; mais l'armée allemande y est aussi pour quelque chose. Une armée et des alliances, ce sont là les fondemens de la sécurité pour toutes les puissances. « La meilleure garantie, continue M. de Bulow, que notre politique d'outre-mer restera sensée et pleine de mesure est qu'il nous faudra toujours tenir prêtes et rassemblées nos forces en Europe. Comme nous ne risquerons jamais de diviser ces forces, nous n'en emploierons une partie pour des entreprises d'outre-mer que dans un cas mûrement et consciencieusement pesé au point de vue militaire comme au point de vue financier. » Jusqu'ici l'Allemagne a été fidèle à ce programme. Elle sent très bien que son empire colonial s'effondrerait vite si sa puissance européenne venait à péricliter. La seconde est la garantie de la première. Il y a là pour nous un exemple à méditer. Notre situation est semblable à celle de l'Allemagne. Nous ne devons donc faire de la politique coloniale que dans la mesure où elle n'affaiblit en rien notre politique continentale, car notre centre, à nous aussi, est sur le continent; et nous n'avons pas un moindre intérêt que nos voisins à y maintenir nos forces toujours prêtes et rassemblées. Ce devoir est d'autant plus étroit pour nous que l'accomplissement nous en est d'ailleurs plus facile. M. Delcassé répétait, il y a quelques jours, que notre domaine colonial était suffisant, qu'il était complet, que nous n'avions aucune conquête nouvelle à rechercher. Et la Chambre approuvait chaudement ces paroles. Tout au plus, — et toujours comme

l'Allemagne de M. de Bulow, — avons-nous à désirer et à nous assurer un plus grand nombre de points d'appui.

Avons-nous besoin de dire quelle est la conclusion de ce discours? On la devine : elle était indiquée et commandée par la nature même du débat. Pour avoir une plus grande Allemagne, il faut d'abord que l'Allemagne ait une plus grande flotte. « Le moyen, a dit M. de Bulow, d'engager la lutte pour la vie sans être pourvu d'armemens puissans, lorsqu'on est un peuple de soixante millions d'âmes, situé au milieu de l'Europe, et qu'on lance partout ses antennes sur le terrain économique, ce moyen n'est pas encore trouvé. » Donc, l'Allemagne doit maintenir intacte son armée de terre, et pour le moins doubler son armée de mer. Alors, elle sera en mesure de faire face à toutes les éventualités. M. de Bulow en envisage quelques-unes, et il se livre même à ce sujet à des réflexions philosophiques. « Les trente dernières années, dit-il, ont apporté à l'Allemagne beaucoup de bonheur, de puissance, de prospérité. Cela est de nature à exciter l'envie : l'envie joue un grand rôle dans l'histoire des peuples. » L'histoire de l'Allemagne elle-même fournirait au besoin de nombreux exemples de cette vérité. On en retrouve même comme un écho rétrospectif dans le ton un peu amer de M. de Bulow, lorsque, se reportant au passé, il parle de l'impression pénible qu'éprouvait l'Allemand d'autrefois. « En dépit de notre haute culture intellectuelle, dit-il, les étrangers nous considéraient comme leurs inférieurs en politique et en condition sociale; ils nous regardaient de haut, comme font d'arrogans gentilshommes à l'égard de modestes précepteurs. » Ces précepteurs étaient-ils si modestes? Quoi qu'il en soit, ces temps sont déjà très loin et l'Allemand d'aujourd'hui n'est plus exposé à devenir « le valet des autres hommes! »

Pourtant, M. de Bulow semble tourmenté d'une impatience secrète, et, malgré ses assurances pacifiques, il ne paraît pas encore tout à fait rassuré sur l'état de son pays, car il lance *ex abrupto* la prophétie suivante : « Dans le siècle qui vient, le peuple allemand est destiné à être enclume ou marteau. » Nous nous fions à lui du soin de n'être pas enclume : pourquoi et contre qui veut-il devenir marteau? On peut, au total, n'être ni l'un ni l'autre dans une société à peu près civilisée. Mais il ne faut pas oublier que M. de Bulow avait à faire voter une loi militaire et que dès lors, dans son discours, d'ailleurs si mesuré et si sage, quelques phrases à effet étaient indispensables. Si l'Allemagne, malgré ses succès depuis trente ans, n'est pas complètement satisfaite, et si l'envie est destinée à jouer encore un

certain rôle dans son histoire, c'est sans doute du côté de l'Océan qu'elle tournera son activité nouvelle. Son commerce s'étend déjà et pénètre partout. Lui seul menace d'être, un jour prochain, pour l'Angleterre, un concurrent sérieux et même redoutable. L'empereur Guillaume répète à satiété que l'avenir de l'Empire est sur les mers, et, en parlant ainsi, il constate un fait presque réalisé déjà. Au moment où M. de Bulow a prononcé son discours, il revenait d'Angleterre, où il avait longuement causé avec M. Chamberlain. A en juger par leur langage ultérieur, il ne semble pas que les deux ministres aient conservé la même impression de leurs confidences réciproques. Parlons franc : le discours de M. de Bulow, depuis le premier mot jusqu'au dernier, vise l'Angleterre, et c'est évidemment contre elle que l'Allemagne s'apprête à grossir sa flotte et à augmenter démesurément sa puissance navale. La lecture de la presse allemande confirme encore cette impression : il faut voir comme les Anglais sont traités en ce moment par les journaux d'outre-Rhin ! Les défaites qu'ils éprouvent au Transvaal sont l'objet de commentaires qui respirent contre eux la colère et la haine. N'importe, les Anglais ne bronchent pas. Ils restent aussi impassibles devant ces attaques qu'ils le sont, — et sur ce point ils sont merveilleux de bonne tenue politique et de dignité patriotique, — devant les revers si durs que les Boërs leur ont infligés. Ils n'ont qu'une faiblesse, bien mesquine à la vérité : c'est de se rattraper sur la France de ce qu'ils acceptent stoïquement de tous les autres. Leurs sentimens, si fortement contenus d'autre part, font explosion de ce côté, et, s'ils supportent tout des Allemands, ou des Russes, ou des Autrichiens, ou des Italiens, ou des Américains, il suffit d'une pauvre caricature française pour les mettre hors d'eux-mêmes.

Encore une crise ministérielle en Autriche ! Si cela continue, elles y seront bientôt plus fréquentes que chez nous : peut-être même le sont-elles déjà. Il y a seulement quelques mois, le comte Clary remplaçait le comte Thun au pouvoir : celui-ci, à la vérité, avait duré plus longtemps. Le malheur de la situation est que les causes qui ont amené déjà la chute de tant de ministres ont un caractère permanent et qu'on n'aperçoit pas le moyen d'y mettre fin. En Autriche, — et, au surplus, il en est ou il en devient ainsi dans plusieurs autres États européens, — le parlementarisme n'existe que de nom : aussi est-il un embarras et une entrave, au lieu d'être une réalité efficace et utile. Dans ce pays, celui de tous où il y a le plus d'assemblées délibérantes, les partis sont généralement remplacés par des groupes

formés de races diverses, divisées par leurs intérêts, leurs souvenirs, leurs aspirations, avec la passion que l'ethnographie met dans les cœurs. C'est ce qui donne à la lutte politique une acuité plus grande qu'ailleurs et ce qui explique les scènes de désordre et de violence dont la Chambre des députés a trop souvent retenti. On sent chez tous ces hommes, mal déguisés en parlementaires modernes, les descendans de ceux qui ont lutté sur d'autres champs de bataille; et le mouvement naturel chez eux, instinctif et prime-sautier, est de recourir à la force, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre. Or, le parlementarisme repose sur une double fiction, à savoir que des hommes, réunis dans une même assemblée où ils procèdent par des raisonnemens et non pas par des coups, renoncent à l'emploi de la force les uns contre les autres, et que les moins nombreux s'engagent à s'incliner devant les plus nombreux. C'est un contrat d'une espèce particulière; nous n'oserions pas dire qu'il soit conforme à la nature; il est le produit de la civilisation et de l'éducation. Aussi longtemps que ce contrat est respecté, le parlementarisme fonctionne, et rend aux hommes l'immense service de les empêcher de s'entre-déchirer; mais, le jour où il ne l'est plus, — et voilà longtemps qu'il ne l'est plus en Autriche, — le parlementarisme a cessé d'exister.

Il faut pourtant que l'État vive et se maintienne. Heureusement, la constitution de l'Autriche cisleithane contient un article 14 qui, en l'absence des Chambres, — et il suffit de les congédier pendant quelque temps pour qu'en fait elles soient absentes, — permet au gouvernement de remplacer les lois par des décrets impériaux. C'est la dictature de l'Empereur, de même que, dans les républiques antiques, on nommait quelquefois un dictateur provisoire qui était chargé de redresser la machine chancelante et de la remettre, coûte que coûte, en état de marcher. On a médit beaucoup de l'article 14, et la Chambre, aussitôt après sa convocation, a menacé de le supprimer. Que deviendrait-on pourtant s'il n'existait pas? A notre avis, le comte Thun, auquel on a adressé de si vifs reproches parce qu'il en avait usé, a rendu en cela à son pays un réel service. Où en serait-on aujourd'hui s'il ne l'avait pas fait hier, et où en sera-t-on demain si on ne le fait pas de nouveau aujourd'hui? Il est vrai que le ministre qui a pris sur lui cette responsabilité est forcé de disparaître dès qu'il se retrouve dans l'obligation de réunir les Chambres, et le comte Thun a disparu en effet à ce moment. Mais enfin il avait rempli sa fonction, et fait franchir un pas important aux affaires dont il avait la charge.

Le comte Clary, lui, a trouvé le moyen de s'en aller sans avoir

rien fait du tout; il a été absolument inefficace, et pourquoi? Parce que, arrivant au pouvoir après le comte Thun, il avait cru se concilier le parlement par la promesse solennelle de ne jamais employer l'article 14. C'était se condamner à la plus radicale impuissance. C'était aussi montrer une ignorance profonde des assemblées : elles ne respectent pas ceux qui se désarment; et le grand art, avec elles, est de laisser sentir qu'on se réserve d'user de tous ses droits, en évitant d'ailleurs autant que possible de les pousser jusqu'aux dernières extrémités. Le comte Clary n'a pas été moins audacieux qu'il s'était montré faible : il a renoncé à l'article 14 et, en même temps, il a retiré les fameuses ordonnances linguistiques du comte Badeni. En un mot, il a commencé par couper son grand mât, puis il a déchaîné la tempête. On sait que ces ordonnances, qui avaient fortement mécontenté les Allemands, avaient été une satisfaction pour les Tchèques, satisfaction insuffisante, disaient-ils, mais qu'ils appréciaient tout de même. Ici, il faut reconnaître que la situation du gouvernement cisleithan est bien difficile. Les Allemands ont fait de l'obstruction aussitôt que les ordonnances ont été rendues, et ils n'ont cessé d'en faire que le jour où elles ont été retirées; mais à partir de ce même moment, les Tchèques, un peu plus mollement au début, puis très résolument sous l'influence de l'opinion déchaînée dans toute la Bohême, les Tchèques en ont fait à leur tour. Le gouvernement est donc placé entre Charybde et Scylla : il n'a qu'à choisir entre l'obstruction des uns ou l'obstruction des autres, et il passe machinalement de celle-ci à celle-là, peut-être par simple amour du changement, ou plutôt par un secret espoir de trouver plus de ménagemens chez ses amis du jour, à l'instant même où il se résout à les mécontenter. Par malheur, les amis du jour deviennent aussitôt les ennemis du lendemain, et la situation, quoique retournée, reste la même : il y a empêchement absolu à gouverner. Aussi le comte Thun, après des négociations avec son collègue hongrois, négociations qui n'avaient abouti que grâce à l'intervention et à la volonté formelle de l'Empereur, avait-il promulgué le Compromis par décret. C'était fort bien, mais il fallait obtenir ensuite des deux parlemens autrichien et hongrois qu'ils votassent les crédits pour le mettre en vigueur. A Pest, on pouvait espérer y parvenir; à Vienne, l'obstruction des Tchèques a rendu le fait matériellement impossible. Que faire?

Nous, qui sommes des parlementaires, nous reconnaissons ce que le recours à l'article 14 a de regrettable : c'est l'*ultima ratio*, et il s'en dégage comme une odeur de coup de force. Mais est-ce que l'ob-

struction n'est pas elle-même un coup de force? Est-ce qu'elle n'est pas la violation formelle de la fiction parlementaire? Elle ne vaut certainement pas mieux que l'article 14, ou plutôt elle vaut moins, puisque l'article 14 a au moins sur elle l'avantage d'être légal et constitutionnel, et enfin, qu'il est susceptible de produire quelque chose, tandis que l'obstruction ne produit rien; elle ne peut qu'empêcher. Gardons-nous des exagérations : quelle que soit l'inquiétude que nous inspire la situation de l'Autriche, nous ne sommes pas de ceux qui, poussant le pessimisme à l'excès, annoncent sa fin prochaine. Elle a des ressources vitales plus grandes qu'on ne l'imagine. Mais enfin un royaume voisin a péri à la fin du dernier siècle parce qu'il avait, dans sa constitution même, un article qui empêchait cette constitution de fonctionner. Plût au ciel qu'un autre lui eût permis d'échapper à ce funeste *veto* qui, venant tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, condamnait finalement l'État à la paralysie et prédisposait le royaume lui-même à la décomposition et au partage!

Le comte Clary a donc donné sa démission; il a été remplacé par M. de Wittek. Il présidait un ministère de chefs de services; M. de Wittek en préside un de sous-chefs. Depuis le comte Thun, les hommes politiques se dérobent à la besogne à faire; ils aiment mieux la confier à des sous-ordres naturellement irresponsables. Après avoir promulgué par décrets les crédits que le Parlement est dans l'impuissance de voter, le ministère Wittek disparaîtra à son tour. Mais qui voudra sa succession? Le ministre hongrois, M. de Szell, refuse, paraît-il, de faire voter par son parlement les crédits du compromis pour plus de six mois. La situation est grave assurément. L'article 14, quoi que nous en ayons dit, n'est qu'un expédient d'un jour : on peut en user une fois, deux fois, mais non pas à titre permanent. Encore permet-on à François-Joseph ce qu'on ne permettrait peut-être pas à un autre. Mais ce n'est pas le gouvernement parlementaire qui est responsable de cet état de choses : tout ce qu'on peut dire de ce gouvernement est qu'il ne convient pas à l'Autriche, qu'il n'y est pas pratiqué, qu'il y a échoué. C'est pour cela qu'elle est tombée dans la situation où nous la voyons se débattre, sans qu'on puisse discerner le moyen qui l'en tirera.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE DERNIER BIENFAIT DE LA MONARCHIE

LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE

II [1]

RECONNAISSANCE DE LA MONARCHIE DE 1830
CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Les gouvernemens sont composés d'hommes, et, comme c'est le fait de l'humanité, sujets à une grande mobilité d'impressions. Le temps, l'expérience, modifient leurs dispositions; le cours imprévu des événemens, en leur inspirant de nouveaux désirs, leur suggère aussi de nouveaux desseins. Aussi, par le seul fait que quinze ans s'étaient écoulés, le roi Guillaume ne dut pas tarder à s'apercevoir que l'Europe, à laquelle il faisait appel en 1830, ne ressemblait déjà plus à celle qui, en 1815, l'avait couronné.

La joie d'un triomphe chèrement disputé avait porté les puissances victorieuses de Napoléon à un état de surexcitation artificielle qui leur avait dicté des mesures extrêmes, mais qui ne pouvait longtemps se maintenir; aussi, d'année en année, dans les réunions périodiques qu'elles étaient convenues de tenir, on avait vu la fièvre tomber, les esprits se rasseoir, et, en même temps, par une conséquence naturelle, reparaître les rivalités d'intérêt et

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1899.

d'ambition qui avaient toujours existé entre elles, et qu'avait seule pu faire taire, pour un instant, la préoccupation d'une haine et d'une crainte communes.

L'accord subsistait encore en 1818, à Aix-la-Chapelle, quand, après avoir reçu du duc de Wellington l'assurance que la ligne des forteresses belges, érigée en face de la frontière française, était en voie de complet achèvement, les puissances qui occupaient une partie de notre territoire consentirent, sur la demande du ministre de Louis XVIII, le duc de Richelieu, à une évacuation anticipée du sol français. Mais, en compensation, elles convinrent, par une note secrète, de reprendre une lutte commune, si une révolution nouvelle à Paris venait à menacer le trône de la dynastie restaurée.

Déjà, deux ans après, à Laybach, puis à Troppau, l'intimité était moins grande : l'Autriche ayant proposé de se charger seule de réprimer les mouvemens insurrectionnels qui avaient éclaté en Italie, ses alliés la laissèrent faire, en gardant une attitude passive et réservée.

Mais où le dissentiment qui couvait déjà éclata tout à fait, ce fut quand, après le congrès de Vérone en 1823, la France entreprit à son tour d'exercer en Espagne le droit de répression dont l'Autriche venait de faire usage en Italie, et de délivrer toute seule, par ses propres armées, le roi Ferdinand, prisonnier, à Cadix, des Cortès révolutionnaires. L'Angleterre fit alors entendre une protestation énergique, déclarant, par l'organe éloquent de l'illustre Canning, que les principes de sa constitution ne lui permettaient pas d'approuver cette ingérence d'un État dans les démêlés intérieurs d'un voisin indépendant, et elle ajouta que, ne voulant pas renier les souvenirs de sa propre révolution heureusement accomplie en 1688, elle ne pouvait contester à d'autres le droit qu'elle avait revendiqué pour elle-même. Ce langage, assurément très nouveau dans la bouche d'un successeur de Castlereagh, attestait qu'un souffle libéral était répandu même dans les rangs de l'ancien parti conservateur britannique : peut-être aussi pouvait-on s'apercevoir que l'Angleterre, croyant n'avoir rien à craindre pour elle-même de l'esprit révolutionnaire, ne voyait pas d'inconvénient à le laisser prévaloir au dehors, voire même qu'elle y trouvait quelque avantage pour créer des embarras à ses rivaux monarchiques du continent, — principalement les riverains de la Méditerranée, — et se ménager ainsi dans les pays insurgés une

clientèle à sa dévotion. Quoi qu'il en soit, la solidarité européenne était rompue, et c'en était fait de la garantie d'assurance mutuelle qui était souvent exprimée, et toujours sous-entendue dans l'esprit ou dans la lettre de l'Acte général de 1815.

Bons où mauvais, tous les exemples sont contagieux. L'Angleterre avait couvert de son patronage moral les insurrections espagnoles. La Russie se crut autorisée à accorder une protection ouverte et armée au soulèvement des provinces chrétiennes révoltées contre la Turquie. Elle troublait ainsi les intérêts sérieux que l'Autriche avait sur le bas Danube et encourait le vif déplaisir de l'hôte et du président du Congrès de Vienne : le prince de Metternich. Craignant alors d'être inquiétée elle-même sur ses derrières dans la marche qu'elle pourrait avoir à diriger sur Constantinople, le tsar tendit la main à qui? A la grande vaincue de 1815, qui s'était remise de ses blessures : et l'on put alors s'attendre à voir une armée française repasser le Rhin, sur l'appel de l'héritier d'Alexandre, avec l'espoir de réparer ses pertes et de venger ses injures. S'il n'y eut pas à cet égard, comme on a eu le tort de le prétendre, d'engagement écrit entre Pétersbourg et Paris, il y eut certainement des propos échangés et des espérances entretenues. Si la paix survenue à Andrinople mit un terme à ces projets toujours restés assez vagues, cette pacification même, conclue à des conditions dont l'Autriche murmura, laissait subsister entre les deux empires du Nord de profonds ressentimens, Metternich surtout, en qui s'était si longtemps personnifiée la coalition, restait ulcéré d'avoir vu ses avis méconnus et ses sinistres prédictions démenties.

Chacun étant ainsi retourné à ses sentimens, à ses intérêts particuliers et à ses affaires, aucun de ces cabinets, si étroitement unis et si violemment irrités en 1815, n'aimait à songer aux engagemens pris en commun, sous une impression qu'ils n'éprouvaient plus, et tous s'en laissaient volontiers distraire. Il est donc très probable que si, dans l'année qui précéda 1830, le roi des Pays-Bas eût demandé à ses anciens patrons aide contre ses sujets réfractaires, un accueil assez froid eût été fait à ce client incommode, et on lui eût poliment laissé entendre que, s'étant mis dans l'embarras sans prendre conseil, il devait avant tout tâcher de s'en tirer à lui tout seul. Mais, quand cet appel, qui en tout temps eût été mal reçu, arriva, un événement imprévu avait eu lieu qui ne permettait plus de regarder la situation de la Belgique comme

une de ces difficultés qu'on a souvent l'art, dans les chancelleries, d'éluder avec une légèreté indifférente. Un coup de foudre avait éclaté à Paris et, d'une lutte de quelques heures, une révolution était sortie victorieuse et couronnée, dont l'insurrection belge, sous la forme aiguë qu'elle venait de prendre, n'était que le contre-coup et la conséquence. Dès lors, les deux mouvemens étaient liés, et l'effet ne pouvait être séparé de sa cause, ni l'imitation du modèle. La réponse qu'attendait Guillaume dépendait donc essentiellement de l'accueil que ferait l'Europe à la nouvelle royauté française.

Si l'insurrection, triomphant successivement à Paris et à Bruxelles, leur paraissait, pour la cause de toutes les royautés, un péril et un scandale de nature à les rappeler toutes au sentiment énergique d'une défense commune, si Juillet 1830, en un mot, ressuscitait les passions de 1815, on saurait gré au protégé de la coalition de rester sur la brèche et de pousser le cri d'alarme. Si, au contraire, les liens de cette communauté étaient tellement relâchés qu'aucun intérêt ni aucune inquiétude ne pussent les resserrer, il courait risque d'être traité comme la sentinelle qu'on relève quand l'heure de sa faction est passée.

I

A dire le vrai, la question n'était plus entière, car bien qu'entre le 9 août, date de la proclamation du roi Louis-Philippe comme roi des Français, et le 23 septembre, jour où les troupes hollandaises furent définitivement expulsées de Bruxelles, six semaines seulement se fussent écoulées, ce court intervalle avait été suffisant pour qu'il fût déjà certain que le nouvel établissement royal de France serait accepté par toutes les cours européennes avec plus ou moins de regret ou d'hésitation, mais sans qu'il y eût aucune chance que la note secrète d'Aix-la-Chapelle, menaçant d'une croisade européenne tout mouvement populaire triomphant à Paris, fût tirée nulle part de l'ombre où elle était prudemment restée. Ce silence et cette inaction de la première heure, explicables par des motifs divers qui seront à rechercher tout à l'heure, eurent pourtant une cause principale : ce fut l'effet de surprise et de réprobation générale qui accueillit la tentative imprudente faite par Charles X en violant la charte par les ordonnances inconstitutionnelles du 25 juillet 1830, acte téméraire dont aucun

de ses alliés, n'ayant été prévenu, ne voulut paraître partager la responsabilité.

Il n'entre nullement dans mon sujet de me faire ici l'interprète du jugement de l'histoire sur le parti que prit alors la France, en réponse à cette provocation, d'interrompre l'ordre de la succession réglé par la Charte, et de transporter la couronne dans la branche cadette de la maison royale. Non que, si j'étais appelé à dire à cet égard ma pensée, j'y éprouvasse le moindre embarras, malgré les souvenirs très chers que cette date fameuse me rappelle, et qui pourraient y sembler intéressés. Je dirais hautement, et sans la moindre réserve, que, s'il y eût eu dans le cours si rapide de la crise imprudemment suscitée par Charles X, un moment, un seul, où il eût été possible de conserver soit à la personne royale son inviolabilité constitutionnelle, soit à ceux qui étaient appelés légalement à lui succéder leur droit héréditaire, quiconque aurait volontairement laissé échapper cet instant favorable et cette minute de grâce a encouru une responsabilité dont la postérité aurait le droit de demander compte à sa mémoire. Mais je devrais ajouter que, parmi tous ceux que j'ai connus et que leur devoir appelait à prendre leur part de cette redoutable résolution, je n'en ai rencontré aucun qui ne tînt à affirmer qu'il n'avait fait qu'obéir à une impérieuse nécessité, — subie peut-être avec trop peu de regrets par les uns, sincèrement déplorée par les autres, — mais à laquelle personne ne pouvait songer à se soustraire. Je dirais aussi que tous les récits impartiaux que j'ai pu lire m'ont confirmé dans cette conviction, et qu'ayant malheureusement deux fois pu constater, en 1848 et en 1870, avec quelle rapidité irrésistible, quand la force publique a cédé devant l'émotion populaire, monte le flot d'une révolution, je ne puis croire qu'il y ait eu, en 1830, d'autre moyen d'échapper à l'anarchie républicaine, dont le nom seul causait alors un effroi général, que l'essai d'implanter, sur un sol si violemment ébranlé, une monarchie nouvelle que ses fautes n'avaient pas compromise.

Au demeurant, le jugement qu'un historien peut porter à la distance d'un demi-siècle sur un événement auquel il n'a pas assisté est ici de peu d'importance. Le fait qu'il convient surtout de constater et qui ne peut être contredit, c'est que le sentiment que je viens d'exprimer fut commun, à ce moment, à tous les hommes d'État qui présidaient alors aux divers gouvernemens d'Europe. Il n'y en eut pas un seul qui ne condamnât sans ménagement la

résolution de Charles X et n'imputât à lui seul la responsabilité du désastre où la royauté avait péri, et ils s'exprimèrent sur ce point d'autant plus nettement que, craignant le malheur, ils avaient fait de vains efforts pour le prévenir. Depuis la formation, déjà de très mauvais augure, du ministère du prince de Polignac, mais surtout depuis qu'à la suite du conflit engagé entre la couronne et le parlement, une dissolution avait eu lieu, amenant de nouvelles élections dont l'issue n'était pas douteuse, des bruits de coups d'État étaient répandus dans l'air, d'autant plus accrédités qu'une presse royaliste ardente ne se cachait plus d'appeler cet acte de force de ses vœux et de ses espérances. C'était alors à qui, parmi les chefs des divers cabinets, prodiguerait au vieux roi, avec le plus d'instance, des avertissemens et même des injonctions suppliantes pour le détourner de se jeter par un coup de tête en dehors des voies constitutionnelles : « Je conçois vos difficultés, disait le prince de Metternich, mais un coup d'État perdrait la dynastie. » — « Prévenez bien le Roi, disait l'empereur Nicolas au duc de Mortemart, quittant son ambassade de Pétersbourg pour retourner à Paris, qu'aucun traité ne nous obligerait à aider les Bourbons dans une si périlleuse entreprise. » A ces avis répétés, Charles X répondait avec une sérénité imperturbable qu'on le soupçonnait à tort d'une intention pareille, soit que, jugeant le secret important pour ses desseins, il crût pouvoir se permettre toutes les précautions nécessaires pour le conserver, soit, ce qu'on aime mieux à penser, que, par une interprétation subtile et forcée d'un article de la Charte, il mît sa conscience à l'aise sur le tort qu'il faisait à la vérité.

Ces dénégations répétées donnèrent même lieu à un incident, en apparence insignifiant, mais qui fit faire dès le premier jour à la situation un pas sur lequel il était difficile de revenir. Les ambassadeurs et les autres membres du corps diplomatique, recevant ces assurances de la bouche du souverain lui-même ou du premier ministre, et n'y entendant pas malice, avaient conçu, dans les derniers jours, une sécurité au moins relative, que leurs dépêches avaient dû tâcher de faire partager à leurs Cours. Aussi, grande fut leur surprise, lorsqu'en ouvrant le *Moniteur* du 25 juillet 1830, ils virent l'audacieux défi lancé, à leur insu, et leur dépit ne fut pas moindre, car rien n'est plus désobligeant que de n'avoir rien su pour les gens dont le métier est de tout savoir. Plus grande encore fut leur irritation de ne recevoir, ni le jour même, ni les

suivans, aucun avis, aucune explication à transmettre. Leur trouble ensuite fut celui de tout le monde, quand ils virent la capitale en feu, l'état de siège proclamé, l'armée en déroute et un état d'anarchie dont les menaces ne respectaient personne. Enfin leur position devint extrêmement délicate, lorsque, après s'être retiré de Saint-Cloud, le roi s'arrêta à Rambouillet, rappelant autour de lui ce qu'il croyait garder de troupes fidèles et paraissant disposé à rentrer en lutte, tandis qu'au même moment, à Paris, le duc d'Orléans, contraint de sortir de la retraite où il s'était d'abord renfermé, arrivait pour recevoir du parlement l'investiture de la lieutenance générale du royaume : que devaient-ils faire, si le roi, pour attester qu'il se croyait toujours chef de l'État, les appelait auprès de lui?

En principe, la question n'était pas douteuse. D'après toutes les traditions diplomatiques, c'est auprès du souverain nominalement et en personne que les agens diplomatiques sont accrédités, et c'est ainsi que, quand un roi meurt, toutes les lettres de créance doivent être renouvelées. On n'était pas encore arrivé à la distinction pratique que nos fréquentes révolutions nous ont appris depuis lors à faire entre le souverain et l'État, et qui a permis à des ambassadeurs, quand tout croulait autour d'eux, de rester en fonction et en relations au moins officieuses avec tous les gouvernemens de fait improvisés par la rue ou imposés par le sabre. Que faire donc? Quelle conduite tenir? Quel parti prendre? Fallait-il attendre l'appel ou le devancer? Convenait-il de s'y rendre, si enfin il arrivait? Le télégraphe ne rendait pas alors aux diplomates le service, plus utile pour leur personne que pour l'intérêt public, de mettre, par une instruction demandée à temps, et souvent donnée au hasard, leur responsabilité à couvert. Cependant il y avait tel parti à prendre sur l'heure, soit de rejoindre la royauté fugitive, soit de l'abandonner à son sort, qui, pour l'effet moral et pour l'apparence, semblerait préjuger une résolution définitive. Faire cortège au roi et le suivre, s'il le fallait, jusqu'à un lieu d'exil, c'était déclarer que la France s'était mise au ban de l'Europe. Rester après lui à Paris, c'était reconnaître la vacance du trône.

Le cas était des plus embarrassans : heureusement pour ces diplomates en peine, et je crois aussi pour tout le monde, d'abord l'invitation n'arriva pas, et rien n'atteste mieux l'état de trouble moral qui accompagne et précipite toujours les déroutes. Une

idée si simple et dont les conséquences pouvaient être si grandes ne passa par l'esprit ni de Charles X lui-même, ni d'aucun de ses conseillers éplorés et épars. Puis, pour discuter même la supposition, qui ne se réalisa pas, le corps diplomatique avait l'avantage de voir à sa tête un chef et un doyen qui, dans une carrière de brillante aventure, ayant figuré successivement avec éclat sur les théâtres les plus divers, avait laissé partout sur son passage la renommée d'un esprit politique de premier ordre.

Personne n'était mieux fait pour bien juger de la situation de la France que l'ambassadeur de Russie, le général Pozzo di Borgo. Français, non pas d'origine, mais dès son premier âge (puisque la Corse, sa terre natale, avait été annexée à la France trois ans après sa naissance), il avait siégé dans une de nos premières assemblées et n'en était sorti que pour aller assister son ancien compatriote, Paoli, dans un suprême effort de résistance contre les ordres tyranniques du Comité de salut public. Par une singulière coïncidence, ce fut le moment où un jeune officier d'artillerie, Corse comme lui, et son camarade de jeunesse, assurait le triomphe de la Convention par une inspiration de génie, dont l'effet se fit sentir aussi bien à Ajaccio et à Bastia qu'à Toulon, et Pozzo, vaincu avec son chef, dut se bannir non seulement de la Corse, mais de la France. Cette rencontre inattendue, suivie, pour ces deux enfans du même sol, de fortunes si différentes, engendra dans l'âme du jeune Pozzo une de ces haines propres au tempérament de la race dont il était sorti et qui ne pardonnent pas. Pendant le cours de vingt années d'exil, passant de Londres à Vienne et de Vienne à Pétersbourg, il devint l'âme de toutes les coalitions dirigées non à ses yeux contre la France, mais contre Bonaparte. Puis, quand, par la chute de son ennemi, sa passion fut satisfaite, il retrouva toutes ses sympathies pour le pays qui avait accueilli sa jeunesse. Choisi par Alexandre comme son ambassadeur à Paris, dans tous les congrès auxquels il dut prendre part, il plaida avec chaleur la cause de la France vaincue. Ces sentimens furent même si bien connus, qu'il put devenir, sans que personne s'en étonnât, le conseil et le confident d'un des meilleurs ministres de Louis XVIII, qui songea même un instant à profiter de ce qu'il avait été un instant Français pour l'appeler à la Chambre des Pairs et le prendre comme collègue. S'il était entré moins avant dans la confiance des successeurs de Richelieu, dont il trouvait le zèle royaliste excessif et dont il ne se gênait

pas pour critiquer les actes, au moins dans la politique extérieure, dont le soin lui restait confié, et surtout à propos des derniers troubles de l'Orient, son influence, toujours respectée, avait contribué à nouer et à rendre plus intime le rapprochement opéré entre son ancienne et sa nouvelle patrie.

Plus que personne, par conséquent, il avait le droit d'être mécontent qu'on l'eût d'abord induit en erreur, puis laissé à l'écart. Son impatience s'exprima tout de suite très vivement; c'est du moins ce que rapporte, dans un récit qu'on m'a permis de consulter, une personne de haute distinction que tout le monde a connue dans la société parisienne et à qui une ancienne amitié ouvrait assez familièrement la porte de l'ambassadeur. Elle rend compte de ses impressions avec une grâce piquante et une finesse qui, même quand elle ne se serait pas nommée, ferait reconnaître une plume féminine : « Le mercredi, dit-elle, il n'était que troublé et alarmé, mais, le vendredi (troisième jour de la lutte), je trouvai qu'il avait fait bien du chemin depuis la veille. » C'est que l'émeute était victorieuse, l'armée en retraite, et le roi songeait à capituler, et qu'avec le coup d'œil d'un vieux praticien expert en révolution, Pozzo jugeait que l'heure critique était venue où qui recule est perdu. « C'est fini, disait-il, on ne rentre pas dans une capitale qu'on a ensanglantée. » Et quand on lui parlait des propositions pacifiques, portées par le duc de Mortemart à l'Hôtel de ville : « Démarche vaine, reprenait-il, le duc est un excellent homme, mais il n'est pas à la hauteur de la conjoncture, et personne ne le serait. » Puis il fut le premier à prononcer, dans un milieu officiel, un nom que tout le monde avait déjà sur les lèvres. « C'est du côté de Neuilly (la demeure du Duc d'Orléans) qu'il faut regarder, il n'y a plus que cela de possible, et tout le monde s'y rattachera. » Comme il ne tenait pas à cacher sa pensée, plusieurs personnes qu'il laissa entrer purent le voir et l'entendre. On se le représente alors tel que ceux qui l'ont connu nous le dépeignent, s'exprimant par des paroles vives, saccadées, dans un langage coloré, d'une voix vibrante que relevait un léger accent italien, et l'éclat du regard animant une physionomie dont l'âge, en respectant la régularité des traits, n'avait pas altéré la noblesse.

En parlant ainsi sans détour, il n'ignorait sans doute pas que la digne amie qui l'écoutait était liée elle-même d'enfance avec les princesses de la famille d'Orléans, et que pas un des mots qui lui échappaient ne tomberait dans le vide; aussi une seconde vi-

site, suivant de près la première, ne tarda pas à lui faire savoir combien on était touché des bonnes dispositions qu'il témoignait. Mais, cette fois (il faut bien le dire pour contenter ceux qui ont encore le goût si répandu autrefois de chercher dans l'histoire les petites causes amenant ou retardant les grands effets), l'accueil fut assez embarrassé et le jugement si résolu la veille paraissait ébranlé. Ses collègues, dit le général, étaient venus lui demander à conférer sur l'embarras de leur situation, et il ne voyait pas trop comment lever le scrupule de ceux qui se reprochaient la prolongation de leur séjour dans la capitale. Quelques mots, qui leur échappèrent, laissèrent voir d'où venait ce refroidissement inattendu. Avant que la royauté fût faite, on colportait déjà, en son nom, des listes ministérielles, et on attribuait généralement le portefeuille des Affaires étrangères à un membre éminent du parti libéral, le général Sebastiani, qui avait rempli sous l'Empire d'importantes fonctions diplomatiques. Mais personne n'avait songé que lui aussi était Corse et avait suivi la fortune de Bonaparte. C'était donc un nom qui rappelait et ravivait de fâcheux souvenirs. Heureusement il suffit que, dans la conversation, qui se prolongea, l'occasion s'offrît d'affirmer, bien entendu sans avoir l'air d'insister, que non seulement le choix n'était pas fait, mais qu'il n'aurait pas lieu. Le front du vieux général se dérida alors, et, changeant subitement de ton : « Parlons franc, dit-il, ils veulent régner, n'est-ce pas? Ils disent que non, ils ont tort, car, s'ils ne le veulent pas aujourd'hui, ils le voudront demain; il faut qu'ils le disent et qu'ils proclament leur volonté. »

Puis il se leva pour aller tenir avec ses collègues la conférence dont il avait parlé et dont, comme on peut bien s'y attendre, ne sortit aucune décision. Le ministre de Prusse. M. de Werther, avait bien reçu dès le premier jour l'ordre de quitter Paris si l'insurrection triomphait, mais le général n'eut pas de peine à lui persuader que cette instruction précipitée avait besoin d'une confirmation, et il se résigna sans peine à l'attendre, de sorte qu'en définitive, l'ambassadeur de Sardaigne fut laissé seul à vouloir s'associer à l'infortune de la branche aînée des Bourbons.

Le 2 août, eut lieu une démarche plus décisive. Le futur roi, informé des intentions bienveillantes de l'ambassadeur et désireux de recevoir ses conseils, demanda à l'entretenir, non pas lui-même, mais par l'intermédiaire de sa sœur, la princesse Adélaïde, dépositaire de toute sa confiance et fidèle interprète de

ses volontés. Le rendez-vous dut avoir lieu, non au Palais-Royal, trop encombré de curieux et déjà même de solliciteurs, mais chez la même amie de la famille qui lui avait porté ces nouvelles favorables. Elle dut accompagner jusqu'à sa demeure, assez éloignée du Palais, la princesse à pied et voilée, à travers plusieurs rues encore hérissées de barricades. Le général arriva au rendez-vous, accompagné d'un secrétaire, porteur d'une dépêche encore ouverte, mais dont l'expédition, disait-il, était urgente. Effectivement, après un tête-à-tête assez long avec la princesse, il sortit un instant pour apposer, à la lettre préparée, sa signature. « Prenez cette plume et gardez-la, dit le secrétaire à l'amie qui se chargeait de l'envoi, vous ne savez pas le service qu'elle a rendu : elle a peut-être sauvé la paix du monde. »

La dépêche était probablement celle dont une partie a été déjà publiée, et qui, après un récit exact des événemens, concluait par ces fortes paroles : « La dynastie des Bourbons est effacée de la liste des rois, Charles X et son fils ne peuvent plus régner sur la France. Les droits du duc de Bordeaux sont incontestables, mais, enveloppé dans la ruine de ses parens et encore dans l'enfance, Dieu seul sait le sort qu'il lui destine... Le Duc d'Orléans a paru au milieu de la confusion, et, lorsque la ville était encore encombrée de cadavres, il s'est montré en qualité de lieutenant général du royaume. Les Chambres se sont réunies, et il en a fait l'ouverture : il serait inutile de vouloir chercher la légalité dans toutes ces opérations; elles sont l'effet de la nécessité et de cet instinct qui porte les hommes à se donner un gouvernement (1). »

Puis, quelques jours après, quand la royauté eut été proclamée, après un entretien, encore secret, mais cette fois direct avec le roi lui-même, il concluait : « La prudence me paraît conseiller de reconnaître, quand il en sera temps, ce qui est, puisque c'est fait, et d'accorder sa confiance à mesure que le gouvernement deviendra stable, régulier et pacifique, et de se tenir en garde contre les attaques et les violations de territoire, s'il en arrive. Le prince nouveau n'en commettra pas, et, s'il y était forcé, il ne serait plus souverain, car il n'aurait plus de volonté. » Enfin, dans une lettre particulière adressée au chancelier de Russie, le comte de Nesselrode, il résumait toute sa conduite par ces deux

(1) *Pozzo di Borgo*, par le vicomte Maggiolo, p. 325.

mots : « Dès que j'ai vu la chute des Bourbons inévitable, j'ai voulu éviter la République. »

Cette brève formule et le bon conseil qui en était le commentaire expriment certainement, en même temps que l'opinion personnelle de l'ambassadeur, l'impression qu'il avait rapportée de ses entretiens directs avec le roi. C'est de la bouche royale qu'il avait entendu l'affirmation de ces deux points qui devaient caractériser la politique du nouveau règne. Politique d'ordre, prenant à tâche de comprimer les passions révolutionnaires auxquelles la République aurait infailliblement donné l'essor. Politique de paix, fondée sur le respect des traités et par là même de l'état territorial que les traités avaient consacré. Ce fut le thème commun des lettres autographes que le roi dut écrire pour notifier, à tous les souverains, son avènement, et attendre, en échange, leur reconnaissance. Ce fut aussi le sens des instructions données aux envoyés qui furent chargés de les porter.

L'illustre M. Guizot, arrivant à ce moment de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de son temps*, où, devenu acteur en même temps que témoin, son jugement acquiert une autorité toute particulière, s'arrête un instant pour inviter ses lecteurs à rendre justice à l'esprit de modération dont tous les gouvernemens firent preuve, le nôtre aussi bien que les étrangers, en acceptant de bonne grâce des nécessités qui leur déplaisaient : la France ne portant, ni directement, ni indirectement, atteinte aux conséquences matérielles, pourtant encore si pénibles, des traités de 1815 ; les puissances en ouvrant leurs rangs à une royauté dont l'origine ne devait pas leur agréer. Il y voit un progrès moral de l'esprit public inspirant à tous une égale répugnance pour ces appels à la force auxquels, dans d'autres temps, et par suite de moindres motifs d'amour-propre ou d'ambition, on aurait certainement eu recours.

Comme M. Guizot a assez vécu pour être témoin d'événemens qui n'ont pas prouvé que la répugnance pour l'emploi de la force fût un sentiment aussi général et aussi souverain qu'il aimait à s'en féliciter, rien n'empêche, tout en faisant une juste part à ces hautes considérations, de rechercher quels motifs, après tout légitimes, bien que d'un ordre moins élevé, décidèrent toutes les parties intéressées dans cette résolution mémorable à subir, sans résistance, l'empire des circonstances et quelle mesure, quelle nuance particulière chacune donna à son adhésion.

En Angleterre, ce fut un entraînement irrésistible. On sait que l'heureuse constitution britannique a jusqu'ici toujours assuré la prédominance alternativement à un des deux partis qui représentent, dans un pays libre, l'un l'esprit de progrès, l'autre la résistance aux innovations et l'attachement aux traditions du passé. En 1830, c'était le tour de la veine libérale. Par la brèche que Canning avait ouverte dans les rangs du vieux parti conservateur, un flot démocratique avait pénétré et montait d'heure en heure avec une puissance qui emportait tous les obstacles. Une loi de réforme électorale, qui devait élargir les bases de la représentation nationale, frappait déjà à la porte du parlement, qui hésitait encore, mais ne pouvait tarder à s'ouvrir, d'autant plus que le roi Guillaume IV, appelé depuis quelques mois seulement à la couronne, ne pouvait guère s'y refuser, s'y étant montré favorable du temps qu'en sa qualité d'héritier présomptif, il courtisait l'opposition. Aussi, pendant tout le cours de la lutte engagée en France, l'hiver précédent, l'opinion anglaise avait pris chaudement parti pour le parlement contre la royauté. Puis c'était la révolution anglaise de 1688 qui servait de modèle à l'établissement de la nouvelle monarchie et l'amour-propre national était flatté de cette imitation.

L'envoyé de Louis-Philippe, le général Baudrand, fut donc reçu à bras ouverts. Peu s'en fallut même qu'il ne fût porté en triomphe. On sait qu'en Angleterre, quand la popularité s'attache à un homme ou à une cause, elle ne connaît pas de mesure. Une foule d'ordinaire réservée et silencieuse devient bruyante et exaltée à tout rompre. Aussi, sur le passage du général, c'était, dans le moindre village, des hurrahs frénétiques auxquels se mêlaient les refrains, fortement défigurés par l'accent britannique, du nouvel hymne français, *la Parisienne*. Il est vrai qu'il dut être reçu à Londres par Aberdeen comme ministre des Affaires étrangères, et Wellington premier ministre, deux noms de 1815 qui ne rappelaient aucun souvenir ni révolutionnaire, ni démocratique. Mais c'est le mérite des conservateurs anglais de suivre avec vigilance les mouvemens de l'opinion en s'efforçant de ne pas se laisser devancer par elle. Et le sentiment public était tel que toute pensée d'intervenir, même par la voie d'une abstention dédaigneuse et malveillante, dans le cours des événemens de France, eût causé un soulèvement général. La reconnaissance fut donc promise sans difficulté, et, par suite, un accueil froid dut

être fait à la famille proscrite qui vint chercher refuge en Angleterre, une assez maigre hospitalité lui fut offerte dans un vieux château d'Écosse, et elle fut avertie que la qualité royale ne serait reconnue qu'au souverain qui descendait du trône, sans qu'on en laissât prendre officiellement le titre à ses héritiers. Si ces actes, d'une sagesse un peu triste, durent coûter à l'entourage aristocratique du ministère anglais, les politiques y trouvèrent une compensation. La royauté qui disparaissait avait, très peu de temps auparavant, blessé le cabinet anglais en deux points sensibles. L'alliance de la France et de la Russie l'avait forcé à reconnaître l'affranchissement de la Grèce, et son escadre, pour ne pas rester isolée, avait même dû y prendre part fort à contre-cœur par la victoire de Navarin. De plus, cette année même, la conquête d'Alger venait d'être entreprise et menée à fin, malgré les représentations et même les menaces, très noblement repoussées, de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris. A la vérité, si l'on eut un instant à Londres l'illusion que le nouveau gouvernement ne soutiendrait pas, en Afrique comme ailleurs, l'honneur des armes françaises, l'erreur était grande, et on ne devait pas tarder à la reconnaître, mais l'orgueil britannique aime toujours à penser que toute offense qui lui est faite reçoit tôt ou tard et de manière ou d'autre son châtiment.

Les lettres de créance de l'ambassadeur d'Angleterre arrivèrent donc à Paris dès le 20 août, et il les remit sans consulter personne et sans rien attendre. Mais ce qui surprit davantage, ce fut de trouver à Berlin à peu près le même empressement : non que l'événement de Paris y eût été vu par l'opinion commune d'un autre œil qu'à Londres. « Le prince de Polignac, — avait écrit dès le premier jour, non sans chagrin, le représentant de la Sardaigne, — n'a, ni à Berlin, ni dans toute la Prusse, un seul approbateur. » Et c'était vrai de toute l'Allemagne. Dans les villes importantes, capitales des petits États, ou centres d'activité intellectuelle et sociale, on avait suivi tous les incidens de la lutte du parlement contre la monarchie avec une sympathie que la victoire n'avait pas refroidie. C'est que le triomphe des idées libérales en France était un bon augure, accepté avec joie, par toute la haute bourgeoisie et par la classe si importante des lettrés et des savans, qui aspiraient ouvertement soit à développer, soit à conquérir pour eux-mêmes les institutions constitutionnelles dont la promesse leur avait été faite à plusieurs reprises, mais n'avait

été nulle part franchement remplie. L'approbation était donc très générale, sauf chez quelques partisans attardés de l'absolutisme et chez quelques vétérans des anciennes luttes chez qui la haine de la France l'emportait sur tout autre sentiment, tels par exemple que le vieux baron de Stein, qui s'écriait en recevant les nouvelles de Paris : Voilà encore ce méchant peuple qui va mettre toute l'Europe en trouble ! Mais, à ce petit nombre d'exceptions près, la bienvenue qui saluait en Prusse l'envoyé français était plus réservée dans son expression, mais tout aussi sincère et aussi cordiale qu'en Angleterre.

La question seulement était de savoir si le roi Frédéric-Guillaume lui-même, un des vainqueurs de 1815, suivant l'exemple de ses anciens amis anglais, se laisserait aller, comme eux, au courant de l'opinion. Une forte raison d'en douter, c'est que le vieux souverain, malgré la justice qu'on rendait à ses vertus privées, s'était mis en assez mauvais renom auprès de tout ce qui était libéral ou patriote. On l'accusait, non sans raison, d'avoir promis ou laissé promettre en son nom des libertés de toute espèce, quand il s'agissait de souffler le feu contre Napoléon pour la lutte de l'indépendance nationale, puis, après la victoire obtenue, d'avoir mis tous ces engagemens en oubli, et lancé la Prusse, à la suite de l'Autriche, dans un système de compression à outrance dont la Diète germanique, ne pouvant résister à ces deux directions unies, s'était faite l'instrument docile. Il y avait donc tout lieu de craindre que, dans un moment où leur œuvre commune pouvait être mise en question, la Prusse ne voulût encore agir que de concert avec l'alliée dont elle avait complaisamment accepté, les uns disaient la tutelle, d'autres, moins modérés, la complicité.

Mais ce qu'on ne savait pas, ou du moins ce que pensaient seuls savoir ceux qui étaient initiés aux ressorts secrets de la politique, c'est que c'était aussi le moment où la Prusse, quelque temps gênée dans sa marche par des dangers révolutionnaires qu'elle s'était exagérés, commençait à se lasser d'être entraînée à la suite, on pouvait dire même à la remorque de l'impérieuse voisine, dont elle avait été autrefois, dans des temps trop récens pour être oubliés, la rivale heureuse. La constitution de la Diète, en assurant la présidence au représentant de l'Autriche, mettait les ministres prussiens dans une situation secondaire qu'ils supportaient avec impatience; aussi, plusieurs des conseillers de Frédéric-Guillaume

l'engageaient secrètement à saisir les occasions naturelles de reprendre et d'attester son indépendance ; et c'est ce qu'il venait de faire avec un certain éclat en intervenant dans le conflit engagé entre la Russie et la Porte. La Prusse ne s'était pas alors associée au mécontentement de l'Autriche qu'elle n'avait en réalité aucun motif de partager, et c'était son représentant à Constantinople qui avait contribué principalement à faire accepter par la Porte des conditions de paix dont M. de Metternich avait été peu satisfait. La paix d'Andrinople, qui mit fin aux pénibles incertitudes de l'Europe, fut (dit un écrivain qui a eu tous les moyens d'être bien informé) l'œuvre personnelle de Frédéric-Guillaume (1).

Dans cette humeur ou plutôt cette velléité d'indépendance qui ne devait guère durer, les graves nouvelles de Paris lui parurent arriver à propos pour faire voir qu'il savait prendre son parti à lui tout seul et sans attendre un avis supérieur. Un courrier les lui apporta (dit toujours le même narrateur) à Pilsen où, revenant de Teplitz, il s'était arrêté pour dîner dans une villa de son ministre auprès de la cour de Saxe. Après le repas, il conféra, avec quelques conseillers qui l'accompagnaient, sur la conduite qu'il y avait lieu de tenir. Les avis furent différens; l'un des présens, le prince Wittgenstein, s'écria qu'il fallait se mettre en campagne immédiatement pour sauver à tout prix la cause de la légitimité ; un autre, plus calme, fit remarquer que ce serait une grosse affaire, qu'il faudrait appeler la landwehr, qui n'était nullement préparée à une expédition de cette espèce. Après avoir réfléchi un instant, le roi dit au plus bouillant des deux donneurs d'avis : « Tout ce que vous dites est bel et bien, mais je ne puis pas faire ce que vous demandez : je n'ai pas assez de monde pour cela. » C'était dire que, ne se sentant pas assez fort pour agir seul, il ne voulait pourtant rechercher aucune compagnie.

Aussi, à peine de retour à Berlin, le 14 août, avant que le comte de Lobau, chargé de porter les complimens de Louis-Philippe, fût même parti de Paris, il fit expédier, à ses représentans à Londres, à Vienne et à Pétersbourg, une lettre circulaire leur

(1) Nous trouvons ce détail dans un écrit auquel le célèbre Droysen a attaché son nom et dont le but évident a été de montrer que la politique d'indépendance et d'hostilité contre l'Autriche et la Diète germanique qui a triomphé avec Guillaume Ier et Bismarck, avait été inaugurée par le roi Frédéric-Guillaume, son père, dès 1830 (*Zeitschrift für Preussische Geschichte und Landeskunde*, Berlin, 1874).

indiquant la manière dont leur souverain envisageait la crise générale. En l'absence du ministre des Affaires étrangères, le comte Bernstorff, la lettre était rédigée par le conseiller d'ambassade, M. Ancillon, qui, en sa qualité d'auteur d'écrits philosophiques et littéraires distingués, tenait la plume dans les grandes circonstances, mais qui n'a jamais (même quand il fut plus tard appelé au ministère) passé pour être doué d'aucune initiative personnelle. C'était donc bien sûrement l'œuvre du roi lui-même. « Sa Majesté, était-il dit, a pris la ferme et invariable résolution d'abandonner la France à elle-même et de n'intervenir, ni directement, ni indirectement, dans ses affaires intérieures, mais, en même temps, de garantir et de défendre à tout prix, contre toute espèce d'agression, les possessions que les traités les plus solennels assurent à la Prusse, et de ne pas permettre que, par des débordemens quelconques, il soit porté atteinte à la tranquillité de ses peuples. Quelque désastreux que soit le bouleversement général de la France, par l'avènement du Duc, la forme monarchique a du moins été sauvée... Dans l'état actuel des choses, on doit souhaiter que la monarchie se consolide. Sa Majesté déplore sans doute que des événemens malheureux aient renversé un ordre de choses que l'Europe avait établi au prix de tant de sang et de sacrifices... Mais elle n'envisage les hautes questions du moment que sous le rapport de ses devoirs envers les peuples que la Providence lui a confiés. »

La circulaire ajoutait cependant qu'il était désirable que les puissances pussent parler et agir d'un parfait accord, et que chacune d'elles fût informée des intentions des autres, et la conséquence était que la lettre, sur laquelle on n'avait pas consulté le prince de Metternich, fût mise sans délai sous ses yeux.

Avec une ligne de conduite si nettement marquée d'avance, la réception de l'envoyé français ne pouvait souffrir aucune difficulté : elle fut empressée et cordiale. Le choix, du reste, était heureux : le général Mouton, comte de Lobau, s'était acquis une grande renommée militaire, à laquelle tous ceux qui l'avaient rencontré sur les champs de bataille étaient heureux de venir rendre hommage. Par sa femme, issue de la noble famille d'Arberg, il avait un lien éloigné de parenté avec la famille de Hohenzollern. Son humeur était franche et ouverte, et sa conversation piquante, bien qu'entremêlée de propos militaires. Le roi sembla y prendre plaisir. Je tiens d'ailleurs d'un diplomate, le comte Bresson, qui

sut plus tard gagner sa confiance, qu'il avait un goût (et on disait volontiers autour de lui un faible) pour la compagnie des Françaises. C'est un fait connu que les souvenirs de jeunesse restent et même reviennent très vivans à l'âge où, au contraire, la mémoire des faits plus récens se confond et s'efface. Il avait été élevé à la cour de son oncle, le grand Frédéric, au temps où l'admiration de la Prusse était à la grande mode en France, et où les Français de toute espèce, gens du monde et de lettres, étaient empressés de venir à Berlin rendre hommage à leur vainqueur. Il aimait à se rappeler ces beaux jours et à oublier que les Français qu'il avait rencontrés depuis lors à Iéna, ne s'étaient pas montrés d'humeur si complaisante. Plus tard, il avait été bien (peut-être trop bien) reçu lui-même à Paris par une société qui laissait trop voir combien elle était heureuse d'être délivrée du joug impérial et savait gré à ceux qui l'en avaient affranchie. Il y avait laissé d'affectueuses, quelques-uns disaient même de tendres relations dont il aimait à garder la mémoire. De plus il ne chérissait pas seulement les souvenirs de son illustre grand-oncle; il se piquait en plus d'un point de suivre ses exemples. Ainsi, il aimait à compter dans son entourage habituel des savans, des lettrés tels que Niebuhr et les deux Humboldt, à qui des travaux renommés avaient valu en France, dans le monde littéraire et libéral, des relations précieuses qu'ils tenaient à conserver, et qu'une rupture violente avec la France aurait compromises. Enfin il poussait l'imitation du grand homme jusqu'à s'occuper comme lui, personnellement, de la direction d'un Opéra, pour lequel il faisait venir de France des premiers sujets de chant ou de danse, et, après les représentations, auxquelles il assistait régulièrement, il faisait monter les plus applaudis pour leur faire compliment dans leur langue maternelle.

Bref, pour ces raisons et d'autres encore, le nom français étant en honneur à sa Cour, le comte de Lobau fut étonné de l'accueil qui lui fut fait. Le roi crut devoir lui dire lui-même que, si quelques ordres avaient été donnés pour mettre les places fortes du Rhin en état de défense, c'était une mesure de précaution contre des événemens imprévus, dont on ne devait prendre aucune défiance. A la vérité, les ordres qu'on lui avait dit d'attendre tardèrent quelques jours; mais, quand ils arrivèrent, c'était accompagnés d'une invitation à dîner à Charlottenbourg, où il fut plus que jamais comblé de marques de distinction. Au nombre des con-

vives étaient deux grands personnages russes, le maréchal Diebitsch et le comte de Nesselrode. « Mais, dit-il, on mit quelque soin à me faire remarquer que le hasard seul avait produit la réunion des individus avec lesquels je viens de dîner. »

Tout cela n'était pas aussi vrai qu'on le lui disait et qu'il le crut ou voulut le croire. Le retard avait bien tenu à de mauvaises nouvelles qui venaient d'arriver sur l'état agité de la Belgique. Puis les deux Russes de si haut parage, auxquels on l'avait présenté, étaient bien venus pour causer d'affaires un peu plus qu'on ne le lui faisait savoir. Mais il n'en partit pas moins, le 9 septembre, porteur d'une réponse à la lettre royale, dont Louis-Philippe ne cacha pas sa satisfaction. De plus, il fut suivi de près à Paris par le célèbre Alexandre de Humboldt, en relations très familières, comme j'ai pu plus tard en être témoin moi-même, avec les personnes les plus considérables du nouveau gouvernement, et on crut assez généralement que cette visite, sans avoir un caractère de mission officielle, n'était pourtant pas affaire de pure curiosité (1).

Restait à savoir comment serait jugée, dans les autres cours et principalement à Vienne, cette précipitation si peu accoutumée à prendre une initiative isolée; et c'est sur quoi le chancelier de Russie, le comte de Nesselrode, le convive présenté au comte de Lobau, avait dû apporter des renseignemens positifs. Car ce n'était pas de Pétersbourg que Nesselrode arrivait, mais de Carlsbad, où, faisant une station balnéaire, il avait vu M. de Metternich accourir tout exprès de Vienne aux premiers grondemens de la bombe de Paris et avant même qu'elle eût complètement éclaté. C'était la première fois que les ministres des deux empires se retrouvaient dans un tête-à-tête de politique intime depuis les graves dissentimens qui avaient séparé leurs cours. Leur entretien, que M. de Metternich lui-même a raconté, fut naturellement très ému : mais il fut tout de suite évident qu'en homme d'expérience, qui savait qu'il n'est point de meilleure heure pour tendre un filet que celle où l'eau se trouble, le ministre autrichien entendait profiter du désordre imprévu de la scène politique pour reconquérir d'un seul coup l'ascendant qui lui avait échappé. Il n'y eut donc ni récrimination ni amertume dans son langage, mais des

(1) *Correspondance du comte de Lobau avec le comte Molé*, 27 août, 9 septembre 1830. Mazure, p. 87. — Reconnaissance de la monarchie de Juillet. — *Annales de l'École des sciences politiques*, 1870.

reproches tendres et amicaux sur le tort causé à l'intérêt commun de l'ordre monarchique par la séparation des deux États qui devaient s'en regarder comme les plus solides fondemens, et l'erreur d'avoir fait le moindre fond sur une amitié aussi précaire que celle de la France. Et, comme son interlocuteur, pris au dépourvu, ainsi que tout le monde, par l'événement, et ignorant absolument quelle impression son maître en recevrait, ne savait trop que lui répondre, celui qui savait où il voulait en venir eut aisément l'avantage dans la conversation : « Je le trouvai, écrivit-il avec un ton de suffisance doctorale qui lui était habituel, dans un état de surprise difficile à dépeindre : incapable en réalité de se former un tableau exact de cette épouvantable catastrophe, tiré par l'événement même d'un sommeil de méfiance et d'une quiétude fortement empreinte de nuance libérale ; il ne m'a pas paru difficile de lui faire adopter sans beaucoup d'effort plusieurs de mes jugemens. Le plein se déverse facilement dans le vide (1). »

Cette effusion communicative ne fut pourtant pas aussi complète qu'il l'avait espéré, et ce ne fut pas sans quelque peine qu'il arriva à se mettre d'accord avec son collègue. Non que, sur la ligne de conduite à suivre immédiatement, il pût y avoir pour des gens sensés deux avis différens : la nécessité parlait trop haut. Personne, Metternich moins que tout autre, ne pouvait songer, dans l'état de relâchement où étaient les liens de la politique européenne, à répondre à l'insurrection de Paris par un de ces actes soudains et unanimes d'agression belliqueuse, qui avaient accueilli en 1815 la réapparition inattendue de Napoléon échappé de l'île d'Elbe. Attendre, voir venir, laisser le temps au gouvernement nouveau de la France de tenir ou de violer ses promesses pacifiques, il n'y avait pour l'heure présente et entre le soir et le lendemain rien d'autre de possible à faire, ni même à imaginer. Mais Metternich aurait voulu que cette expectative méfiante et menaçante résultât d'un concert établi entre les trois puissances du Nord à la suite d'une réunion dont Berlin aurait pu être le théâtre. De là serait partie une déclaration collective, faisant savoir officiellement au gouvernement français à quelles conditions on lui marchandait quelques jours d'existence.

C'est à quoi le chancelier russe ne voulut pas se prêter ; il déclara même (s'avançant, en cela, comme on le verra, plus qu'il

(1) *Mémoires de Metternich*, t. V, p. 65.

n'était en droit de le faire) que son souverain n'y consentirait jamais, parce qu'il craignait tout ce qui engagerait la liberté de sa politique personnelle : « Soyez certain, dit-il, que mon maître ne brûlera pas une amorce, ne fera pas verser une goutte de sang et ne dépensera pas un sou pour redresser les fautes commises en France. »

Repoussé par cette fin de non recevoir un peu hautaine, mais ne voulant pourtant pas retourner les mains tout à fait vides, Metternich saisit, non sans en laisser voir son dépit, un lambeau de papier où il traça de sa propre main le programme qu'il aurait présenté à la signature des Alliés. Voici en quels termes il était conçu : Adopter pour la base générale de notre conduite de ne point intervenir dans les démêlés intérieurs de la France, mais de ne point souffrir, d'un autre côté, que le gouvernement français porte atteinte aux intérêts matériels de l'Europe tels qu'ils sont établis et garantis par les transactions générales, ni à la paix intérieure des divers États qui la composent. C'est ce qu'on a pris l'habitude, dit toujours Metternich, d'appeler le *chiffon* de papier de Carlsbad. Correcte, ajoute-t-il, mais faible manifestation de principes ! Effectivement, elle ne contenait rien que d'inoffensif, et, en la portant à Berlin, Nesselrode ne devait avoir aucune difficulté à l'y faire accepter (1).

Pour un habile homme que M. de Metternich prétendait être, il avait, cette fois, trop peu déguisé sa pensée et trop laissé voir qu'au milieu de l'ébranlement général, son soin principal était de renouer la série, interrompue à Vérone, de ces réunions princières et ministérielles où il avait si longtemps tenu le premier rôle et exercé une influence prédominante. S'il voulait refaire la coalition, c'était surtout pour réinstaller sa présidence. Il se voyait déjà ouvrant la première séance du nouveau congrès par un de ces exposés dogmatiques d'allure solennelle, dont il recherchait volontiers l'apparat; car c'était là un trait singulier de ce vieux praticien politique, qui, pendant sa longue carrière, avait dû faire face à tant de phases diverses, sans opposer jamais aux changemens de la fortune ni fermeté de conviction bien arrêtée, ni surtout de rigueur puritaine, dont la souplesse, l'art de plier à propos et de se retourner à temps était au contraire un des mérites. Il aimait pourtant toujours à donner à l'expression de sa

(1) *Mémoires de Metternich*, t. V, p. 17 et 62.

pensée une forme qui parût la rattacher aux plus hautes considérations de philosophie sociale. Il se plaisait à ramener tous les cas de la politique courante à une seule formule, toujours composée de deux facteurs : c'était toujours, sous une forme ou sous une autre, la lutte des principes conservateurs sur lesquels toute société repose contre une faction révolutionnaire acharnée à les détruire. Envisagés de cette hauteur, les noms et les personnes disparaissaient, il n'était plus question ni des intérêts des cabinets, ni de leurs intrigues, ni de leurs ambitions; il n'y avait plus que des idées et des êtres abstraits. Le sentiment monarchique prenait même rarement chez lui l'expression sentimentale de la fidélité dynastique. C'était un hommage théorique rendu à la vertu traditionnelle de l'hérédité. Il restait ensuite (et il n'y manquait pas) à tirer de ces formules générales des conséquences particulières, applicables à ses visées personnelles. Dans les documens émanés de la plume de M. de Metternich, on trouve toujours cette affectation de traiter des moindres incidens du jour en des termes presque métaphysiques; mélange pédantesque dont on a souvent plaisanté l'école de Royer-Collard et de ses disciples. C'est véritablement le doctrinaire de l'absolutisme.

Faute de pouvoir reprendre sur un théâtre aussi étendu qu'il l'avait espéré le rôle d'oracle, j'ai presque dit de pontife, des principes conservateurs qu'il affectionnait, il tint tout au moins à se montrer dans cette attitude à l'envoyé de Louis-Philippe, qu'il dut aller recevoir à Vienne.

Pour cette mission comme pour celle de Berlin, on avait fait choix d'un officier général qui, bien qu'illustré par de moindres faits d'armes que le général de Lobau, s'était pourtant distingué pendant toutes les guerres de l'Empire. Metternich avait dû le rencontrer, à plusieurs reprises, dans l'entourage de Napoléon, en particulier à Dresde, quand il était venu tenter, avec le gendre de François Ier vaincu, une dernière négociation qui précéda la rupture définitive. Rien n'eût donc été plus simple, quand le général Belliard vint demander à remettre à l'empereur la lettre autographe dont il était porteur, que de le recevoir familièrement comme un visage de connaissance. Metternich eut soin, au contraire, de donner tout de suite à son accueil un air d'autorité affectée. D'abord il fit attendre plus d'une semaine l'audience demandée, et dans l'intervalle il consentit à avoir avec l'envoyé, dont il exerçait ainsi la patience, deux longs entretiens où il se

plut à détailler tous les motifs qui devaient enlever à un gouvernement fondé par une révolution toute chance et même toute possibilité de durée. « Quand vous me parlez, lui disait-il, des dispositions pacifiques de votre gouvernement, je vous crois sans peine. Il est une règle qui ne trompe jamais ; c'est celle qui place les calculs sur la base des intérêts. Le premier intérêt pour un gouvernement est celui de sa conservation. Les hommes arrivés au pouvoir désirent s'y maintenir, et ce n'est pas dans la voie du trouble que cela devient possible. Soyez persuadé, par conséquent, que je ne doute pas des dispositions que vous me dites être celles du nouveau gouvernement, mais la question n'est pas là : le gouvernement pourra-t-il ce qu'il veut? mon opinion à cet égard est toute formée. »

Au premier rang, parmi ces raisons de croire à l'instabilité fatale du gouvernement nouveau, il plaçait l'influence exercée par La Fayette, celui qu'il appelait l'homme du 6 octobre et qu'il considérait comme l'incarnation de la faction révolutionnaire préparant sûrement la voie à la République ; et, comme Belliard, s'efforçant de dissiper sa terreur, insistait sur l'hommage que La Fayette lui-même avait rendu à la popularité du nouveau roi, en le serrant dans ses bras du haut du balcon de l'Hôtel de ville : « Cette scène, dit Metternich assez finement, fait honneur à la bonne contenance du Duc d'Orléans, mais, ajouta-t-il, un baiser est bien peu de chose pour étouffer une République : me donnerez-vous tous les baisers pour des garanties ? »

Ces façons hautaines, au travers desquelles on voyait déjà pourtant des précautions prises pour ne pas se refuser à un arrangement au moins provisoire, n'avaient rien d'encourageant et ne rendaient pas agréable une attente déjà par elle-même assez pénible : car autant, dans un milieu militaire comme celui de Berlin, un soldat tel que Lobau avait pu se trouver à l'aise, autant, dans une Cour aristocratique et fermée comme celle de Vienne, la situation de l'envoyé d'une révolution, qu'on croyait encore voir descendre d'une barricade, respirant l'odeur de la poudre, était celle d'un excommunié tenu rigoureusement en quarantaine. Au bout de quelques jours, il fut obligé de déclarer que la dignité de son gouvernement ne lui permettait pas d'accepter un plus long délai. La porte s'ouvrit alors à la fin, et le souverain se montra tout de suite plus abordable que le ministre.

François Ier était un vieillard triste et doux, qui avait passé

par de trop mauvais jours, trop souffert dans ses affections de famille, pour prendre avec la destinée un ton aussi impérieux. Son abattement était visible et faisait taire chez lui tout sentiment d'irritation. Tout en déplorant l'événement dont le général lui apportait la notification officielle, il se garda de toute condamnation contre ceux qui y avaient participé, et plus encore de toute apologie de l'acte imprudent qui l'avait amené. « Puisqu'on avait promis, dit-il, il fallait tenir; il fallait aussi, une fois la chose faite, monter à cheval pour la soutenir. » Mais il concluait en tirant la conséquence que, pour sa part et de son vivant, il ne donnerait jamais à ses peuples des institutions qui pouvaient amener un tel résultat : je tiens chacun à sa place, dit-il, et saurai l'y maintenir. « Voyez par exemple, ajouta-t-il, ouvrant une parenthèse assez inattendue, comme je suis avec le fils de votre ancien maître : c'est un jeune homme, beau garçon, vif, ardent, qui promet beaucoup; il irait loin si je le laissais aller. »

Bref, le résumé de la conversation fut : « Tout ce que nous avons à désirer, c'est que votre gouvernement prenne de la force : en aura-t-il assez pour gouverner? Il faut un bras vigoureux pour vous contenir; vous avez servi un autre maître, qui était bien fort, il comprimait les partis, il n'a pas pu les vaincre, et a succombé. Il est vrai qu'il a fait des folies; je l'ai averti, il n'a pas voulu me croire. » Puis, en donnant congé, l'Empereur finit par une observation, qui montrait combien, dans son entourage, on s'indignait et on s'amusait tour à tour de l'aspect révolutionnaire de la royauté nouvelle : « On dit qu'il n'y a pas assez de représentation à votre Cour, qu'on y voit des gens qui ne devraient pas y être reçus, des costumes qui ne devraient pas y paraître. Vous ne pouvez pourtant pas, en France, vous passer d'apparat et de représentation. »

Somme toute, l'impression était favorable, trop peut-être au gré de Metternich, qui tint à l'atténuer en donnant au général, avant son départ, une dernière leçon de catéchisme politique à transmettre à ceux qu'il allait retrouver : « Vous allez retourner à Paris, lui ai-je dit, raconte-t-il lui-même dans ses Mémoires; j'espère que vous m'avez compris; j'ai eu l'honneur de m'entretenir deux fois avec vous sur les graves circonstances du moment. Désirant toutefois que vous ne vous livriez à rien qui ressemblerait à l'erreur sur la pensée réelle du cabinet autrichien, je regarde comme un devoir de résumer en peu de mots la vérité sur notre

compte. L'Empereur abhorre ce qui vient de se passer en France : en cela, il ne se livre pas à un sentiment de prédilection pour telle ou telle forme de gouvernement, ou pour tel ou tel système. L'Empereur raisonne, et tout ceci prouve que la vérité n'est qu'une, et qu'appliquée à votre gouvernement, elle démontre que celui-ci se trouve placé dans une situation que l'épithète de fausse et de pénible ne caractérise qu'imparfaitement. Le sentiment profond et irrésistible de l'Empereur est que l'état de choses actuel en France ne peut durer. Sa Majesté est également convaincue que le chef de ce gouvernement et que ses ministres ne sauraient se dissimuler cette vérité et que, dès lors, ils devront se livrer avec anxiété à la recherche des moyens de se soutenir le plus longtemps qui se pourra ; ces moyens, ils ne peuvent les trouver qu'en revenant aux règles et aux principes sur lesquels reposent tous les gouvernemens. Dès lors, et abstraction faite de leur origine, ils se trouvent placés sur une ligne d'action qui leur deviendra commune avec tous les gouvernemens d'Europe : tous veulent conserver, les fous seuls veulent détruire. C'est cette conviction qui, aux yeux de l'Empereur, peut seule excuser le parti qu'il vient de prendre. Il est des temps et des circonstances où le bien réel est impossible : alors la sagesse veut que les gouvernemens, comme les hommes, s'attachent à ce qui est le moindre des maux. L'Empereur, en prenant le parti que vous lui voyez suivre, a consulté cette règle, il ne voit derrière le fantôme d'un gouvernement en France que l'anarchie la plus caractérisée. L'Empereur n'a pas voulu avoir à se reprocher d'avoir favorisé l'anarchie ; que votre gouvernement se soutienne : qu'il avance sur une ligne pratique : nous ne demandons pas mieux (1). »

Était-ce simplement pour mettre sa conscience en règle avec l'orthodoxie conservatrice qu'il croyait nécessaire d'expliquer ainsi par des circonstances atténuantes l'infraction qu'il se voyait

(1) Ce récit des entretiens de Metternich et de l'Empereur avec le général Belliard est tiré à la fois des *Mémoires de Metternich* lui-même (t. V, p. 17 à 26) et des *Mémoires de Belliard* (t. I, p. 333 à 365).

Naturellement, bien que le fond soit le même dans les deux récits, le ton n'est pas semblable. Le général Belliard atténue sensiblement la sévérité maussade du langage de Metternich et s'attribue à lui-même une attitude plus résistante : mais ce qui rend difficile de faire la comparaison, c'est que le général, suivant la fâcheuse habitude des diplomates français, rapporte plutôt ce qu'il a dit lui-même que ce qu'a dit son interlocuteur. Je dois ajouter que M. de Metternich ayant communiqué le récit de sa conversation par une circulaire adressée à ses ambassadeurs, le général Belliard en eut connaissance et en contesta l'exactitude.

réduit à tolérer, ou bien craignait-il d'avoir à en rendre compte à un juge plus rigoureux dont il aurait à fléchir la sévérité? On serait tenté de le penser quand on remarque que ce fut justement deux jours avant la dernière audience accordée au général Belliard qu'arrivait à Vienne un envoyé spécial de l'Empereur de Russie, qui apportait, de la part de son maître, l'expression énergique de sentimens absolument différens des idées conciliantes auxquelles avait donné ouvertement cours Pozzo di Borgo à Paris, et s'était rallié, avec plus de réserve, Nesselrode à Carlsbad. Effectivement (comme on le savait déjà par des correspondances et comme on l'apprit plus en détail par le récit de son envoyé), le jeune Empereur avait laissé éclater une violente irritation à la nouvelle, non pas tant de l'insurrection elle-même, — dont il trouvait la cause, sinon l'excuse, dans les fautes de Charles X, — que de l'acceptation de la couronne par le premier prince du sang. C'était à ses yeux une violation impardonnable du droit et de la foi jurée; il ne consentirait jamais à s'y associer : ce serait, avait-il dit très haut, transiger avec mes principes et avec mon honneur. N'attendez jamais de moi rien de pareil, avait-il répété, à plusieurs reprises, au chargé d'affaires de France, le baron de Bourgoing, encore présent à sa cour, en appuyant sur le mot *jamais* avec une emphase affectée. Puis il ajoutait que le roi de France venait, dans ses derniers démêlés avec la Porte, de se conduire envers lui en bon et fidèle allié; c'était moins que jamais le moment de l'abandonner.

Cet éclat tout à fait imprévu jetait son entourage officiel dans une surprise d'autant plus grande que personne ne pouvait s'en bien expliquer la cause. Rien dans le passé de l'Empereur et des siens ne motivait cet attachement intraitable au principe de la légitimité. De toutes les familles régnantes, celle des Romanow était assurément celle où l'ordre naturel de succession avait été sujet à plus de hasards, dont quelques-uns même avaient été trop heureux pour qu'on pût en répudier le souvenir. Ce n'était assurément pas à un titre quelconque d'hérédité, légitime ou autre, que la grande Catherine, propre aïeule du Tsar, avait recueilli la succession de l'époux qu'elle avait fait ou laissé périr, et, dans les partages de 1815, son frère Alexandre était loin d'avoir été le plus chaud partisan des restitutions à faire aux princes que la révolution avait dépossédés. Enfin Nicolas lui-même n'était pas l'aîné de la race, et il n'était arrivé au trône que par le renoncement d'un

frère qui s'était reconnu lui-même, devant une opinion trop bien établie, incapable de régner. Et quant à l'alliance récente avec la France, elle était l'effet d'une combinaison politique et non d'une amitié personnelle, les deux souverains n'étant ni d'âge ni de situation à s'être jamais rencontrés. Rien ne l'empêchait donc de survivre au changement de dynastie. Tout faisait croire au contraire que, dans la faiblesse orageuse des premiers débuts, un gouvernement naissant comme celui de Louis-Philippe accueillerait avec reconnaissance toute main qui lui serait tendue. En refusant de l'entendre et même de le connaître, on courait risque au contraire de le mettre à la discrétion de l'Angleterre. Et de fait, il faut bien convenir que jamais fantaisie de pouvoir despotique n'eut de conséquences plus graves que celle qui, en mettant la Russie à la tête de toutes les puissances hostiles à la France, a imprimé à la politique générale de l'Europe une inflexion factice dont elle s'est ressentie pendant près de trente ans, et qui n'a cessé qu'après la prise de Sébastopol et la fin de la guerre de Crimée.

Quoi qu'il en soit, dans cet accès d'irritation que personne n'osait contredire, des mesures dont la précipitation seule était insensée furent un instant décrétées. L'entrée des ports de la Baltique fut interdite pendant quelques jours aux bâtimens français portant pavillon tricolore. Ordre fut envoyé à l'ambassade russe à Paris de refuser des passeports aux Français, et aux Russes de partir sans délai de France. L'ambassadeur lui-même dut quitter son hôtel, qui était propriété française. Après l'attitude et même l'initiative que le général Pozzo avait prises, c'était infliger à ce serviteur fidèle un désaveu éclatant qui le couvrait de ridicule. Heureusement, le soin de sa renommée vint en aide à son bon sens naturel, et il eut le courage de surseoir à l'exécution de ces injonctions pourtant faites sur un ton assez menaçant; il prit le temps nécessaire pour laisser parvenir ses explications à l'Empereur par l'intermédiaire du comte de Nesselrode, coupable comme lui de la même défaillance. La lenteur des communications d'alors avait l'avantage qu'un échange de courriers donnait le loisir de la réflexion, et quelques jours furent suffisans pour que le prince irrité comprît que plus ses actes étaient violens, plus ils seraient sans effet, s'ils demeuraient sans écho, et que lancer une provocation à la France en ébullition, c'était la guerre et Dieu sait quelle guerre! que la Russie ne pourrait pourtant pas soutenir à elle seule. Dès lors, il fallut faire une démarche instante auprès des

Cours de Vienne et de Berlin pour les entraîner à marcher à sa suite. C'était réclamer précisément le concert que Nesselrode, on l'a vu, avait refusé en son nom. Mais il était trop tard pour y revenir. A Berlin, le parti était pris et le mal était fait, et, aux yeux de Metternich même, le moment utile était passé. D'ailleurs on ne voit pas bien sur quelles bases l'accord aurait pu s'établir, s'il est vrai (ce qu'on a peine à croire, quoique Metternich affirme le fait dans sa correspondance) que ce que proposait le tsar à ses alliés, c'était une demi-reconnaissance collective de Louis-Philippe, non pas dans sa qualité royale, mais dans celle de lieutenant général du royaume, la seule qu'il pût tenir à titre légal de la désignation de Charles X. Rien n'atteste mieux à quelle espèce d'égarement cet esprit, d'ordinaire plus réfléchi, était ce jour-là livré. On ne pouvait sérieusement douter qu'une communication portant cette suscription inconvenante et dérisoire serait renvoyée sans être ouverte.

De gré ou de force, par conséquent, tout en se plaignant même assez haut que chacun eût pris un parti sans le consulter, il fallut bien que le tout-puissant autocrate se résignât et, ne pouvant rien faire seul, fît comme les autres : il dut accueillir l'envoyé, recevoir la lettre et y répondre. Le général Athalin fut même reçu avec un certain empressement par l'impératrice, qui s'employait à calmer l'irritation de son mari. Le général avait un remarquable talent de dessin : elle lui demanda quelques ébauches, qu'elle mit de la bonne grâce à placer dans son album. De fait, elle avait raison. Du moment où la colère se trouvait ainsi réduite à une mauvaise humeur impuissante, il y avait plus de convenance et de dignité à ne pas la laisser voir. L'Empereur n'en jugea pas ainsi, il tint au contraire à en marquer très visiblement la trace, non seulement par le ton sec et maussade de sa réponse qu'il eut le mauvais goût de laisser publier, mais en refusant au nouveau roi, qu'il consentait à qualifier de Majesté, l'appellation habituelle (monsieur mon frère) que tous les souverains échangent entre eux, sans qu'on y ait jamais vu l'indice d'aucun sentiment personnel.

C'était une malice assez puérile, dont le moindre inconvénient fut qu'une fois s'en étant passé la fantaisie, il fallut la reproduire chaque année dans toutes les occasions solennelles, et y revenir, même à l'avènement du second Empire, pour ne pas paraître accorder à Napoléon III plus de légitimité qu'à Louis-Philippe : on

sait que les meilleures plaisanteries perdent leur sel quand on les prolonge et qu'on les répète.

Quoi qu'il en soit et quelle que fût la mauvaise grâce de cette tardive adhésion, malgré les anathèmes du docteur et les menaces du champion attardé de la Sainte-Alliance, on aurait pu croire que le passage le plus difficile était franchi. La royauté nouvelle était entrée sinon dans l'intimité et dans la famille, au moins dans la compagnie des monarchies européennes. A la suite des grandes Puissances, vinrent, l'un après l'autre, tous les États secondaires, qui avaient attendu leur exemple : Confédération germanique, Espagne, Naples, Sardaigne, États scandinaves ; le petit duc de Modène fut le seul qui manqua à l'appel, mais le moins empressé à se mettre dans le rang, ce ne fut pas le roi des Pays-Bas lui-même, qui, sentant qu'il allait avoir besoin de tout le monde, tenait à ne pas rester seul, et, par une singularité qui aurait paru un blâme indirect, à ne mécontenter personne.

II

C'était de lui pourtant qu'allait partir à ce moment précis le signal d'un nouveau trouble qui ne devait pas laisser à l'Europe, à peine remise d'une si forte secousse, même un jour de repos. Ce fut en effet au moment où ce défilé des reconnaissances officielles allait être terminé que l'insurrection belge, dont on avait pu espérer quelque temps une solution pacifique, fut amenée par une crise suprême, à faire un pas décisif. A la suite de l'échec des négociations vainement essayées par l'héritier du trône et d'un coup de force plus malheureux encore tenté par son frère plus jeune, Bruxelles se trouvant évacué par les troupes royales, un gouvernement provisoire s'y était installé où prirent place les personnages éminens des deux groupes dont l'union était victorieuse : Félix de Mérode représentant les catholiques, à côté du libéral avancé Potter, dont le bannissement avait été la cause première de l'agitation révolutionnaire, et qui rentrait en triomphateur. Toute la Belgique reconnut leur autorité, y compris les villes fortes et leurs citadelles qui, à l'exception d'Anvers, tombèrent au pouvoir de l'insurrection. Le premier soin de ces commissaires provisoires, après des précautions prises pour rétablir l'ordre matériel et prévenir un retour offensif des troupes royales, fut de convoquer un congrès national chargé de donner à la na-

tion affranchie sa constitution définitive. Il fut seulement déclaré d'avance que les provinces détachées de la Hollande formeraient un État indépendant. Rien ne fut préjugé sur la forme qui serait donnée à cette organisation indépendante, ni sur le chef qui y présiderait, soit que l'on eût pu craindre que quelque dissentiment prématuré ne s'élevât à cet égard, soit plutôt qu'un mot de plus eût paru atténuer l'autorité d'une formule qui devait rester brève pour être impérative.

Mais peu importe, le sort en était jeté : l'Europe avait désormais en face d'elle une révolution de plus à enregistrer ou à combattre. C'est ce que deux membres du gouvernement provisoire, envoyés, M. Vandeweyer à Londres et M. Gendebien à Paris, furent chargés de lui notifier.

Quelque diligence que fissent ces députés, ils ne pouvaient se mettre en route plus tôt que les courriers du roi des Pays-Bas, chargés par lui de porter non seulement à Londres, mais à Berlin, à Vienne et à Pétersbourg, la demande de l'envoi immédiat d'une force militaire à l'effet de faire rentrer dans l'ordre la partie de son double royaume qu'il devait considérer comme perdue. Les Mémoires de Metternich nous apprennent qu'à cette dépêche circulaire était jointe une note privée, avertissant l'Autriche que, si on s'adressait à elle comme aux autres puissances, c'était pour ne faire aucune distinction entre les Alliés, mais qu'on comprenait bien que sa position ne lui permettait pas de donner un concours matériel aussi rapidement que les circonstances l'exigeraient. Ce dut être vrai également, et à plus forte raison, de toute démonstration qu'on aurait pu attendre de la Russie, de sorte qu'en réalité l'invitation, ou pour mieux dire la sommation n'allait qu'à l'adresse de la Prusse et de l'Angleterre (1).

Guillaume était-il informé que ces deux puissances étaient précisément celles qui, en face d'un trône renversé à Paris, venaient de se montrer les plus pressées de se détacher de la solidarité de la cause monarchique? et, connaissant cet état de leur esprit, y avait-il quelque malice secrète à leur rappeler que c'était pourtant à elles principalement qu'il appartenait de lui prêter le secours qu'il se croyait en droit d'attendre? Je l'ignore, mais on serait tenté de le croire. En tout cas, il disait vrai et frappait juste, s'il affirmait que c'étaient elles, plus que toutes autres, qui étaient

(1) *Mémoires de Metternich*, t. V, p. 43.

engagées à la fois d'intérêt et d'honneur à ne pas laisser périr l'œuvre dont l'une avait conçu la première pensée, et dont l'autre avait assuré et complété l'exécution pour garantir sa sécurité personnelle.

Pour la Prusse, en effet, le fait d'une insurrection victorieuse à Bruxelles était un péril grave, qui menaçait son autorité à un point particulièrement sensible, dans la région où il était le plus facile de l'ébranler, parce qu'elle y était récente et précaire. Le royaume-uni des Pays-Bas, défendu par une ligne de forteresses bien armées, couvrait toute une frontière de ces provinces de la rive gauche du Rhin que les actes de 1815 avaient assignées à la Prusse. La Belgique insurgée, au contraire, laissait cette région désarmée et pouvait devenir naturellement un centre de propagande révolutionnaire, d'autant plus à craindre qu'entre les populations belges et rhénanes, il y avait non seulement des relations de voisinage, mais une affinité de sentimens et une communauté de souvenirs. Leur sort avait été pareil pendant toute la durée de la république et de l'empire, et de ces années passées dans les mêmes traditions administratives et sous les mêmes lois civiles résultait une analogie de mœurs et d'idées qui ne pouvait disparaître en un jour.

Sans doute, les nouvelles provinces prussiennes ne souffraient pas, de la destination qu'on leur avait donnée un peu au hasard, autant que la Belgique de sa cohabitation forcée avec la Hollande, mais le lien qui les rattachait au gouvernement si éloigné de Berlin, était pourtant artificiel et toujours prêt à se rompre. Une commotion populaire pouvait donc, à tout moment, partir de Bruxelles pour se communiquer par Namur et Liège à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Coblentz, où déjà d'assez graves émeutes, provoquées par de légers motifs, avaient dû être réprimées. C'était une traînée de poudre qui aurait rencontré partout des matières inflammables. L'intérêt était pressant et la tentation grande de mettre tout de suite le pied sur le foyer d'où pouvait partir l'étincelle, d'autant plus qu'à ne regarder que l'exécution matérielle, le coup à faire était facile : la Belgique n'ayant encore aucune organisation d'armée régulière et les plaines de Flandre n'offrant aucune défense naturelle, c'eût été l'affaire d'une promenade militaire de quelques jours. Tout était prêt pour y procéder du soir au lendemain, le corps d'armée prussien qui gardait les bords du Rhin venant d'être notablement renforcé, par une me-

sure de précaution, dont on avait, je l'ai dit, prévenu amicalement la France.

Malgré ces raisons et ces facilités particulières d'entrer tout de suite en campagne, on ne pouvait attendre de la Prusse et de son souverain, prudent comme nous l'avons vu, et contrarié de tout ce qui dérangeait son repos, qu'il prît une résolution de ce genre, sans s'assurer qu'il ne serait pas laissé seul dans l'exécution et surtout sans savoir à quoi s'en tenir sur la conduite que tiendrait l'Angleterre, appelée comme lui à agir au même titre et dans les mêmes conditions. Mais, quand l'envoyé de Prusse à Londres vint poser la question au cabinet anglais, il le trouva livré à une extrême perplexité. En tout temps et pour un cabinet anglais quelconque, une expédition armée est toujours une grosse affaire. Ni le système militaire de l'Angleterre, qui lui donne peu d'hommes à mettre en ligne, ni le régime parlementaire, qui ne lui permet guère d'en bouger un seul sans discussion publique, ne se prêtent facilement à une manœuvre de ce genre; et, avec les courans nouveaux de l'esprit public anglais, on ne pouvait savoir comment une telle proposition serait accueillie. Et cependant, s'il y avait jamais eu un engagement étroit et sacré, c'était celui qui liait l'Angleterre à la maison de Nassau, depuis des siècles déjà, mais surtout depuis cette aventure de réunion avec la Belgique, dont elle avait elle-même donné le conseil et presque imposé l'exécution. S'il y eut jamais un appel auquel ce fût un devoir de répondre, c'était celui que Guillaume adressait à ses patrons, je dirais volontiers ses parrains politiques, car c'étaient bien les ministres anglais eux-mêmes qui avaient présenté le royaume-uni à la consécration baptismale du Congrès de Vienne. Laissant même de côté cette obligation d'honneur à remplir, quel mécompte et même quel ridicule n'était-ce pas pour la politique anglaise que de laisser dissoudre sous ses yeux, sans résistance, une création artificielle qu'elle avait longtemps considérée comme le chef-d'œuvre de son art! Pour le chef du cabinet en particulier, pour Wellington, quelle amertume de voir les forteresses qu'il avait élevées et armées lui-même, puis soldées avec l'or anglais, tombées au pouvoir d'une insurrection, et d'avoir ou à les reconquérir par la force, ou à les laisser passer à des mains inconnues, peut-être à celles mêmes de la France! A cette seule pensée, tout le vieux sang du vainqueur d'Arapiles, de Talavera, et de Waterloo devait bouillonner dans ses veines.

Jusqu'à la dernière heure, il avait espéré que cette épreuve lui serait épargnée. Encore le 1er octobre, trois jours après le dernier combat de Bruxelles, un témoin intelligent dînant avec lui à Brighton, à la table royale, écrivait : « Le duc de Wellington est arrivé très calme, très assuré que les affaires belges devaient être terminées et que Bruxelles serait soumis. Après le dîner arriva le courrier de Londres, portant la nouvelle que l'armée du roi s'était retirée. Il fut accablé, atterré : « Diablement mauvaise affaire ! » s'est-il écrié (1). » Puis, peu de jours après, répondant aux interrogations du ministre de Prusse, son langage laissait voir les plus sombres inquiétudes : « Je n'ai pas 10 000 hommes dont je puisse disposer ; ce n'est pas assez seulement pour défendre Anvers, et quant à votre corps d'armée de 40 000 hommes, il sera loin de suffire à tout ce qui naîtra de cette catastrophe (2). » Il voyait déjà l'esprit révolutionnaire, dont le souffle venait de balayer deux trônes, répandu sur toute l'Europe, et toutes les puissances obligées de veiller à leur sécurité personnelle, ne disposant pas d'assez de force pour se protéger mutuellement.

Mais, si le trouble était grand à Londres, on peut bien penser qu'il n'était pas moindre à Paris. C'était, du premier coup, sinon perdu, au moins compromis, tout le terrain qu'on pensait avoir gagné. Les envoyés de Louis-Philippe avaient porté à toutes les Cours sa promesse formelle de respecter les traités de 1815 et la répartition des territoires que ces traités avaient consacrée. Il s'était engagé à n'y porter atteinte par aucune voie, ni directe, ni détournée ; ce n'était qu'à cette condition, plusieurs fois répétée, qu'on avait consenti à entrer en conversation avec lui. Mais voici qu'à peine l'engagement pris, survenait une épreuve qui apportait non seulement une tentation irrésistible de s'en affranchir, mais presque une impossibilité morale de le remplir. Nulle clause de ces fameux traités n'était plus expresse que celle qui plaçait le royaume des Pays-Bas sous la garantie de toutes les puissances, et, de plus, il n'y en avait aucune dont l'accomplissement dût tenir plus au cœur en particulier aux deux États, Prusse et Angleterre, qui avaient fait au gouvernement nouveau le meilleur accueil. Mais il n'en était aucune pourtant dont la révolu-

(1) Souvenirs tirés des papiers de Stockmar. — La princesse de Lieven au prince Léopold, p. 159.

(2) Droysen. Document déjà cité, p. 198.

tion consommée de la Belgique rendît au gouvernement français plus difficile de supporter l'application.

L'existence seule de ce royaume des Pays-Bas avait été, je l'ai assez démontré, pour la France, à la fois une humiliation et une menace. C'était un monument érigé au souvenir de nos défaites et une barrière opposée au développement naturel de notre activité. Tant que cette construction élevée par la haine et par la passion restait encore intacte au moins en apparence, on pouvait en supporter patiemment l'affront et la charge et même espérer que l'habitude en rendrait le poids supportable : mais, quand elle s'effondrait d'elle-même par un vice intérieur et par une secousse du sol trop violemment comprimé, avait-on promis de laisser les architectes, victimes de leur imprévoyance, accourir en forces à nos portes et sous nos yeux pour en reprendre en sous-œuvre les fondemens ?

L'exigence était excessive et c'eût été pousser loin le scrupule de loyauté que de s'y conformer. D'autant plus que l'intervention étrangère en Belgique, prussienne ou autre, ne serait pas venue seulement confirmer l'état de choses dont la France avait souffert ; elle en aggravait notablement le péril. Appelée aujourd'hui pour subjuguer une nation révoltée, le même motif pouvait être invoqué demain pour la maintenir. Quand une occupation commence, personne n'en peut d'avance prévoir tous les incidens, ni fixer le terme : ce pouvait être la présence indéfinie d'une troupe étrangère, l'arme au bras, sur la lisière de notre territoire, n'ayant qu'un ordre à donner et un pas à faire pour la franchir : un tel spectacle eût-il été supportable ? La Restauration elle-même ne l'avait pas pensé, car, dès l'année précédente, quand Guillaume n'avait encore affaire qu'à des embarras parlementaires, le bruit s'étant répandu qu'il voulait recourir à l'appui des baïonnettes prussiennes, le prince de Polignac avait fait savoir à Berlin que pas un soldat ne pourrait entrer sur le sol belge sans un concert avec la France et son consentement préalable, et il n'avait pas été contredit (1).

D'ailleurs, où la nécessité parle, il n'y a engagement qui puisse tenir, et c'est vrai surtout des engagemens diplomatiques, qui ne sont jamais l'application d'un droit strict, mais seulement le résultat de considérations, toujours mobiles, d'intérêt et de cir-

(1) *Archives des Affaires étrangères*. Le prince de Polignac au baron Mortier, chargé d'affaires de France à Berlin. Déc. 1829.

constance. Le gouvernement français l'eût-il voulu, — et il n'y songea pas un instant, — il n'aurait pu supporter qu'une force étrangère vînt à ses portes comprimer un mouvement populaire en tout semblable à celui dont il était sorti lui-même. Un souffle d'indignation générale aurait balayé, comme une paille, un pouvoir encore assis sur une base très chancelante, qui aurait eu l'air de renier lâchement son origine et de trahir la cause commune de l'indépendance nationale. Car, s'il était vrai, comme je l'ai dit, qu'à la première heure les deux mouvemens de Paris et de Bruxelles n'avaient pas été concertés, ils n'avaient pas tardé à s'unir et à se confondre. L'alliance entre les révolutionnaires français et les libéraux belges, tentée déjà, comme on l'a vu, en pleine Restauration, dans les plus étranges conditions, était devenue maintenant naturelle, étroite et intime. Par la presse, par les réunions populaires, par tous les moyens de propagande et de publicité, entre libéraux belges et libéraux français de toute nuance et surtout de la plus avancée, c'était un échange public de bruyantes sympathies.

Pour beaucoup même, il ne s'agissait plus seulement de vœux formés pour l'indépendance de la Belgique : c'était aussi l'espoir de voir le retour de ces belles provinces à l'unité française. L'annexion de la Belgique à la France était un désir déjà exprimé tout haut, surtout dans les cercles militaires, et on n'avait pas pu empêcher de jeunes officiers d'aller s'engager dans les régimens formés à Bruxelles pour résister aux troupes royales. Dans les rangs mêmes de notre armée, d'anciens officiers supérieurs, ayant été laissés ou s'étant tenus à l'écart pendant toute la Restauration, rentraient avec leurs décorations et leurs grades, le cœur plein d'une passion de revanche que l'isolement et l'inaction, loin d'avoir refroidie, avaient aigrie et nourrie ; ils n'attendaient rien avec plus d'impatience que le mot qui leur permettrait de rentrer sur un territoire tant de fois baigné du sang français et d'aller abattre, au pied du Mont-Saint-Jean, le lion vainqueur, sinistre, insolent monument d'un souvenir néfaste.

On comprendrait mal les difficultés de la situation si l'on ne tenait compte de ce patriotisme militant, sentiment très délicat à ménager, dont rien ne donne l'idée aujourd'hui, mais qu'on rencontrait alors dans toutes les classes de la société française et tous les partis politiques presque sans distinction. Sans doute un grand et légitime désir de paix existait chez cette bourgeoisie labo-

rieuse et éclairée qui formait le principal appui du gouvernement nouveau. Elle détournait, avec une juste répugnance, ses regards de tous les maux que pouvait déchaîner une guerre générale et des excès révolutionnaires dont la victoire même aurait pu donner le signal. Mais elle n'était pourtant nullement résignée à faire à ce vœu très naturel aucun sacrifice de droit ou d'honneur. Rien ne ressemblait moins à ce besoin impérieux de repos qui n'a été que trop naturel à la France épuisée après nos derniers désastres : c'était un conseil de prudence, peut-être un calcul d'intérêt bien entendu, non un effet de découragement ou de lassitude. Qu'une cause légitime d'appeler aux armes se fût présentée, l'ardeur se fût réveillée même chez les plus sages. Je ne puis oublier dans quelle compagnie, assurément très pacifique, j'entendis alors, avec toute l'émotion d'un cœur d'enfant, un jour où l'on put croire qu'il fallait aller au-devant de la lutte au lieu de l'attendre, chanter en chœur le refrain de Béranger :

Le Rhin lui seul peut retremper nos armes !

Les nobles *Chants du soldat* de M. Déroulède, dont plus d'un n'a pas moins de valeur poétique, n'ont pas eu le même écho.

C'est que les revers qu'on déplorait alors avaient été mêlés de tant de jours de gloire que leur souvenir même ranimait l'espérance : le premier Empire avait péri dans une nuit d'orage dont les éclairs avaient embrasé l'horizon et laissaient les regards éblouis ; le second a fini dans un brouillard opaque dont aucune aube n'est venue dissiper l'ombre. Waterloo avait porté au flanc de la France abattue une de ces blessures d'où s'écoule un sang généreux et qui sont par là même plus promptement cicatrisées ; Sedan a asséné un de ces coups de massue qui paralysent pour un temps le membre qu'ils frappent.

Le parti du gouvernement français fut donc tout de suite et très résolument pris, et M. Gendebien put rapporter à Bruxelles la certitude que la France ne se prêterait à aucune intervention étrangère en Belgique. La même déclaration, d'ailleurs, avait été déjà faite à la Prusse, avant que l'appel du roi des Pays-Bas fût officiellement connu et avant qu'elle eût été mise en demeure d'y répondre. Ce fut le sujet d'une entrevue demandée par le comte Molé, chargé des Affaires étrangères dans le premier ministère de Louis-Philippe, au ministre de Prusse, le baron de Werther, et qui dut avoir lieu dans l'hôtel particulier de M. Molé, les relations

diplomatiques n'étant pas encore, malgré la reconnaissance déjà promise, régulièrement établies. Le récit de la conversation qui s'engagea entre eux diffère sensiblement suivant qu'on l'emprunte aux souvenirs des écrivains contemporains allemands ou français. Suivant un narrateur français qui a eu toute facilité d'être bien informé, M. Molé prit tout de suite le ton très haut, et annonça, sous une forme même comminatoire, la certitude d'un conflit armé avec la France, si un bataillon prussien se présentait à la frontière belge. Un historien qui a pu consulter les dépêches prussiennes affirme, au contraire, que tout se passa de part et d'autre d'une façon courtoise et même amicale, le ministre français s'en remettant au bon esprit dont le gouvernement prussien avait fait jusque-là preuve pour apprécier la situation critique où les deux pays seraient placés par l'apparition d'une troupe étrangère à portée de vue de nos frontières, le danger des rencontres possibles, et pour ne pas chercher à aggraver ainsi les difficultés que le gouvernement naissant éprouvait à se maintenir dans des voies pacifiques (1).

Je suis porté à penser qu'il y eut ici, comme il arrive souvent, dans le compte rendu des conversations auxquelles aucun témoin n'assiste, une part de vérité et quelque exagération des deux parts. Après le bon accueil fait à la royauté nouvelle à Berlin, qui n'avait encore été démenti par aucune démonstration de nature à donner ombrage, rien n'eût été plus déplacé que de prendre tout de suite une allure menaçante, et tous ceux qui ont connu le comte Molé, ce parfait homme du monde, modèle de tact et de bon goût, ne lui prêteront pas cet empressement à recourir à une bravade sans motif. Mais il est certain aussi qu'il ne se borna pas à plaider la cause de la paix en termes généraux, dont il aurait laissé l'application au bon jugement du gouvernement prussien. Il donna, au contraire, à la conduite que la France allait tenir, le caractère d'une adhésion explicite à la règle inaugurée par l'Angleterre et qui considérait, je l'ai dit, comme interdite et sans droit toute ingérence d'un État dans les démêlés intérieurs d'un voisin indépendant. Cette règle, le gouvernement français l'avait respectée lui-même, pendant la durée de l'insur-

(1) Comte d'Haussonville. *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français*, t. I, p. 20. — Hillebrand. *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 11. Ces deux écrivains ne placent pas à la même date l'entrevue qu'ils racontent. Y eut-il donc deux entrevues différentes, ce qui expliquerait la contradiction?

rection belge, malgré la sympathie très générale en France pour la cause des révoltés : il entendait en exiger à son tour le respect, maintenant que la chance avait tourné en leur faveur.

C'était une thèse assez nouvelle de droit public, qui fut tout de suite commentée par une note passée au ministre des Pays-Bas lui-même, et par les conversations des ministres français et du roi avec les membres du corps diplomatique : et, comme l'esprit français aime toujours à porter, même dans la politique (qui s'y prête si mal), des formules qui ont une tournure de généralité philosophique, on lui donna un nom qui allait devenir fameux et servir de thème à toutes les polémiques de la presse et de la tribune. On l'appela « le principe de non-intervention. » L'expression était peut-être trop absolue, et, avant de la proclamer, il eût été préférable d'en bien définir la portée. Le gouvernement français ne devait pas tarder à s'en apercevoir, car il allait être bientôt obligé lui-même d'en restreindre l'application, pour ne pas paraître prendre le rôle périlleux d'un redresseur de torts, engagé d'avance à embrasser la cause de tous les peuples en révolte.

Mais, dans quelque mesure qu'on l'eût limité, c'était le principe lui-même qui, à peine mis au jour et publiquement invoqué, ne pouvait manquer de susciter de vives protestations, car il allait directement à l'encontre de celui sur lequel les Alliés de 1815 avaient fait reposer tout l'équilibre de leurs combinaisons et, bien que cet équilibre fût déjà très ébranlé, il ne pouvait leur convenir d'en laisser disparaître la dernière trace. Une assurance mutuelle conclue entre tous les gouvernemens contre l'esprit révolutionnaire, et de là, non seulement le droit, mais le devoir réciproque de l'intervention en faveur de celui dont l'autorité serait compromise, c'était le fond même de l'alliance conclue en 1815 et confirmée encore expressément à Aix-la-Chapelle en 1818. La demande de secours du roi des Pays-Bas n'était qu'une application de cet engagement général. En élevant ainsi la résistance qu'on y opposait à la hauteur d'un principe, on élargissait, on n'aplanissait pas le champ de la discussion. Aussi la réclamation fut unanime. Dès le lendemain de l'entretien du baron de Werther avec M. Molé, le chargé d'affaires de France à Berlin, le baron Mortier, trouva le ministre, qui venait d'en recevoir le récit, le comte Bernstorff, dans un véritable état de consternation ; c'est tout au plus s'il ne laissa pas voir le regret que son souverain, en son absence, eût témoigné au nouveau gouvernement français

un empressement dont on paraissait lui savoir si peu de gré, et il discuta ce qu'il appelait le prétendu droit de non-intervention dans plusieurs conversations de plus en plus animées et émues : « Que voulez-vous? s'écriait-il ; permettre à tous les peuples de s'insurger quand ils le voudront en leur assurant l'impunité? C'est ce qu'aucun gouvernement ne peut tolérer (1). »

Quant à M. de Metternich, il trouva, dans les termes abstraits du débat, une favorable occasion pour prendre le ton doctoral qu'il affectionnait. « L'Empereur, mon Prince, écrivait-il à son ambassadeur à Londres, le prince Esterhazy, n'admettra jamais le principe de non-intervention, en face de l'action active de la propagande révolutionnaire. Sa Majesté Impériale reconnaît non seulement le droit, mais le devoir de prêter à toute autorité légale attaquée par l'ennemi commun tous les genres de secours dont les circonstances lui permettent l'emploi... L'adage du jour est la fraternité entre les peuples, et nous savons ce que la faction entend par le peuple et par la fraternité... Notre pouvoir ne va pas jusqu'à détruire ce que ce mot d'ordre renferme de mortel pour le repos des nations; mais il doit nous servir d'avertissement et nous faire comprendre combien nous aurions tort de renoncer aux seules armes qui nous restent et d'abandonner aux clameurs des perturbateurs un droit incontestable qui, jusqu'ici, a sauvé l'Europe du naufrage universel dont elle est depuis longtemps menacée. »

Et il concluait à la nécessité d'établir plus que jamais une forte et entière solidarité morale entre les puissances avec une distribution des rôles dans l'action qui, en vertu de cette solidarité, pourrait tomber en partage à chacune des puissances alliées.

Puis, dans une lettre confidentielle jointe à la dépêche officielle, il ajoutait : « Le principe de non-intervention est populaire en Angleterre. Faux dans sa base, il peut être soutenu par une puissance insulaire. La nouvelle France n'a pas manqué de se l'approprier et de le proclamer hautement. Ce sont les brigands qui récusent la gendarmerie et les incendiaires qui protestent contre les pompiers (2). »

Et, en attendant la protestation générale qu'il sollicitait de toutes les puissances contre la prétention de la France, il en

(1) Archives des Affaires étrangères. Dépêche du baron Mortier, octobre 1830.
(2) Metternich à Esterhazy, 20 octobre 1830. *Mémoires*, t. V, p. 41 et 46.

obtenait une moins étendue mais peut-être plus énergique, à côté de lui, de la Confédération germanique où son influence était toujours dominante. A la suite et à l'exemple des mouvemens de Paris et de Bruxelles, des émeutes, d'une nature assez grave, avaient eu lieu dans plusieurs États d'Allemagne, dans le duché de Brunswick, le royaume de Saxe et la Hesse électorale, où les populations réclamaient l'extension des libertés constitutionnelles qu'on leur avait promises et très insuffisamment accordées. Ces troubles, qui d'abord avaient paru sérieux, avaient été assez rapidement pacifiés par des concessions plus ou moins sincèrement accordées. Le président de la Diète, instrument docile de Metternich, ne crut pas moins nécessaire de convoquer l'Assemblée fédérale, afin de pourvoir aux dangers de la situation. Entre plusieurs mesures défensives précipitamment adoptées, la plus importante et qui fit la plus grande impression, ce fut un arrêté portant qu' « attendu que les États germaniques se devaient un mutuel appui, celui qui serait appelé à son aide par un voisin menacé aurait le droit de lui porter secours, même *par une assistance militaire*, sans avoir besoin de requérir ni d'attendre l'autorisation de la Diète elle-même. » On ne pouvait affirmer, par un défi plus hardi, la résolution de ne tenir aucun compte de ce que Metternich appelait le nouveau dogme français.

Ce n'étaient pourtant encore que des protestations verbales : à Saint-Pétersbourg, on aurait voulu mieux. Le Tsar crut un instant le moment venu de retrouver l'occasion manquée à la première heure et de passer des paroles aux actes. Il laissait son aide de camp, le maréchal Diebitsch, en permanence à Berlin, pressant la Prusse d'agir, et l'assurant que, si les Prussiens se mettaient en marche, les Russes les suivraient de près. On aurait ainsi de première mise 300 000 hommes en ligne, dont les Hollandais seraient l'avant-garde, la Prusse le corps de bataille, et la Russie, la réserve. Nul doute qu'Autriche, Confédération germanique, Espagne, Naples et Piémont ne se missent ensuite en mouvement, et alors l'effort commun serait irrésistible.

Et, pour prêcher d'exemple, il renforçait lui-même les troupes qu'il avait en Pologne et leur donnait l'ordre de se tenir prêtes au premier signal. On revenait ainsi non pas seulement au lendemain de 1815, comme M. de Metternich le désirait, mais à la veille de 1792, avec la guerre générale entamée sur toute la ligne.

Je ne sais pas si l'Empereur faisait partager sa confiance à tous ses agens, mais, en tout cas, il leur donnait l'ordre de l'affecter car, le roi Louis-Philippe ayant dit devant le général Pozzo : « Si les Prussiens entrent en Belgique, ce sera la guerre, nous ne le souffrirons pas ; » le général, mieux instruit cette fois que trois mois auparavant, répondit sans hésiter : « En ce cas, vous y trouveriez toute l'Europe (1). »

Toute l'Europe, c'était bientôt dit, mais il manquait toujours (Pozzo lui-même le savait sans doute) à cette totalité une unité importante, dont le concours n'était rien moins qu'assuré : c'était l'Angleterre, dont l'embarras croissait tous les jours à mesure que, sous la pression des circonstances, l'opinion, d'abord unanime, devenait agitée et confuse. S'il était impossible au cabinet britannique de s'associer à la croisade entreprise contre le principe de non-intervention, dont l'exécution première lui appartenait, l'idée d'une armée française entrant en Belgique, avec le dessein peut-être de mettre à exécution les projets déjà répandus d'annexion et de conquête, réveillait les souvenirs pénibles d'anciennes rivalités, surtout chez les amis les plus chauds et les soutiens les plus fermes du ministère Wellington. Ayant ainsi à répondre à des sentimens contraires, le ministre des Affaires étrangères, lord Aberdeen, eut une inspiration qui avait le mérite de le tirer de peine en ajournant la difficulté au lieu de la résoudre. Son idée très simple fut celle-ci :

Parmi tous ceux qui se montraient les plus pressés de restaurer l'autorité du roi des Pays-Bas, aucun n'allait jusqu'à croire possible de la rétablir dans les conditions où elle venait de périr. On convenait très généralement que l'unité étroite et intense des deux parties du royaume, le fameux amalgame de 1814, était condamné par l'expérience, comme incompatible avec l'antipathie réciproque des populations qu'on avait vainement essayé de fondre. C'était, d'un commun aveu, la prétention de rendre le lien trop serré qui en amenait la rupture. La pensée d'une séparation administrative, peut-être parlementaire et politique, entre Bruxelles et La Haye, pouvant même au besoin aller jusqu'à établir deux États distincts sous la souveraineté personnelle du

(1) Hillebrand, t. I, p. 145 ; — Capefigue, t. III, p. 198 et 199. Cet écrivain, qui mérite peu de confiance dans le récit des affaires intérieures, a eu évidemment sur les affaires diplomatiques des communications des ambassadeurs et du comte Molé.

même prince, paraissait à beaucoup d'esprits la meilleure, peut-être la seule manière de concilier les vœux des peuples avec le maintien d'une dynastie alliée et chère à toutes les monarchies. Guillaume lui-même ne paraissait pas y répugner absolument, puisque, cédant à la force des circonstances et dans les derniers jours du combat, il avait proposé et fait voter la revision de la loi fondamentale par une session des États généraux, improvisée, et à laquelle, à la vérité, très peu de Belges avaient pris part.

Mais on pouvait très bien soutenir que, cette revision devant porter sur un des points principaux et essentiels de la Constitution dont la base avait été posée par les Puissances en 1814, ne pouvait être opérée sans le concours et le consentement des hauts contractans eux-mêmes. De là, la pensée de convoquer une réunion où les représentans de toutes ces puissances garantes auraient, de concert avec le roi des Pays-Bas, à délibérer (ce fut l'expression ambiguë dont on se servit) sur *les meilleurs moyens de mettre un terme aux troubles qui avaient éclaté dans ses États.* On mettrait ainsi toutes les parties en présence sans se prononcer d'avance sur ce qu'il pouvait y avoir de contradictoire d'incompatible dans leurs prétentions et dans leurs desseins.

Toutes les réunions d'hommes se ressemblent; la convocation d'une conférence joue très souvent, en diplomatie, le même rôle que, dans un parlement, le renvoi à une commission d'une question délicate: c'est le moyen de mettre, pour un temps au moins, tout le monde d'accord. L'initiative prise par lord Aberdeen eut cet effet, car elle obtint tout de suite l'approbation, par des motifs peut-être assez différens, de tous ceux dont l'assentiment était nécessaire.

Pour la France, d'abord, à qui la première communication fut faite, c'était un avantage inespéré, car elle obtenait ainsi, du premier coup, la reconnaissance éclatante de son droit à siéger dans cet aréopage européen, où la Restauration elle-même n'avait été admise qu'après trois ans d'épreuve; elle était dispensée aussi de recourir à une démonstration militaire, qui n'aurait pas été sans péril avec une armée encore mal remise d'un ébranlement révolutionnaire. A Berlin non plus, on n'était pas fâché de ne pas mettre sitôt à l'épreuve d'une guerre, dont l'issue serait toujours incertaine, la solidité d'un État artificiellement composé d'élémens encore peu compacts et mal unis. Quant à l'Autriche, la résurrection d'un Congrès était l'idée favorite et le rêve du

prince de Metternich : aussi l'accueillit-il avec empressement, regrettant seulement la faiblesse du gouvernement anglais, qui, au lieu de s'entendre d'abord avec ses alliés sur le plan à suivre dans la Conférence, avait mis la France sur *la première ligne de l'action*.

Le seul qui fut difficile à convaincre ce fut le Tsar, qui avait voulu se persuader jusqu'à la dernière heure que le cabinet britannique ne se montrerait pas si peu empressé à défendre un intérêt qui, disait-il, était au fond plus anglais qu'européen. Il se plaisait à prévoir toutes les mauvaises chances de la négociation. Il ne consentit à y entrer que pour y maintenir *l'intégralité* de *l'État des Pays-Bas*, quelle que fût son organisation, *sous la domination de la maison de Nassau, et avec la pleine sûreté des forteresses qui doivent assurer son indépendance*. Dans ces conditions, — si la France les acceptait, — la Conférence aurait au moins l'avantage de la *compromettre* avec les *insurgés belges* (1).

Quant au roi des Pays-Bas, en comptant les voix dans la réunion, il croyait avoir des raisons d'espérer que, soit pour lui-même, proche allié du roi de Prusse, soit pour son fils, beau-frère de l'empereur de Russie, la majorité ne pouvait pas manquer de lui être favorable. Et, effectivement, si tout devait se passer comme dans un parlement, la situation de l'ambassadeur de France allait être singulièrement difficile, se trouvant, lui cinquième, en face de trois adversaires de la cause qu'il devait défendre, et mollement soutenu par un seul appui douteux. Tout dépendait de l'attitude qu'il saurait prendre, ou, pour mieux dire, du choix qu'on avait fait dans sa personne.

Cet ambassadeur, on sait quel il était. C'était le diplomate le plus renommé, et peut-être l'un des personnages les plus connus du siècle, celui qui avait été déjà en 1792, sous le couvert d'un chef nominal, le véritable envoyé de la révolution naissante en Angleterre, plus tard le ministre des Affaires étrangères du Directoire, puis le meilleur confident de Napoléon après Austerlitz et Iéna, qui l'avait ensuite accompagné, peut-être surveillé et tenu en échec à Erfurt, enfin le représentant de la légitimité restaurée à Vienne en 1815, Charles-Maurice de Périgord, prince de Talleyrand.

DUC DE BROGLIE.

(1) Mémoires de Talleyrand, t. III, p. 306. Dépêche du comte de Nesselrode à Matusewitch, ministre de Russie à Londres.

AU MILIEU DU CHEMIN

DERNIÈRE PARTIE (1)

IX

C'était la fin d'une belle journée de moisson. Après le souper, les Clarencé se reposaient, au frais, devant la maison, avec les domestiques et les ouvriers : les uns rangés sur le banc de bois, à côté de la porte, d'autres sur des chaises sorties de la cuisine, ou allongés sur des touffes d'herbe, le dos contre un arbre. Les hommes fumaient leurs pipes sans parler. Les deux fillettes, immobiles, les mains nouées autour des genoux, laissaient leurs regards se perdre dans le mystère de la nuit naissante. Leur mère, qui écossait des pois, s'aperçut tout à coup de leur oisiveté, et cria, de sa voix aigre, qui déchira le silence :

— Voyons, vous autres, aidez-moi, fainéantes !...

Elles obéirent avec des mouvemens paresseux; les cosses vertes craquèrent sous leurs doigts, et, tout à coup, elles se mirent à rire ensemble, sans raison.

Au loin, par delà la plaine où l'ombre s'amassait, les grands glaciers des Alpes s'éteignaient dans le ciel pâle. Et des vastes champs déserts, des bois voisins, du village allongé que traversait le ruban presque invisible de la grande route, montait une indicible sérénité : la paix profonde des soirs bienveillans qui terminent les dures journées de travail et de fatigue. On eût dit que

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1899 et du 1er janvier.

la terre entière s'endormait dans le recueillement des choses, dont la tranquille inconscience emplissait l'espace.

Un homme, couvert de poussière, émergea soudain de l'obscurité naissante, et s'arrêta en demandant :

— Monsieur Clarencé, l'écrivain, est-ce qu'il est là ?

— Oui, c'est moi.

Tous les visages se tournèrent curieux vers l'arrivant, qui reprit, son chapeau à la main :

— Je viens de la part de la mère Laurier... la mère au peintre, vous savez bien ?

Ce fut aussitôt l'angoisse de la mauvaise nouvelle, qui est là, qu'aucune force ne peut écarter :

— Qu'est-ce qu'il y a ?

L'homme expliqua, en se balançant sur ses jambes, en cherchant ses mots :

— Il y a que ça ne va pas... Il était tout drôle, depuis quelque temps... Les gens disaient déjà : « Qu'est-ce qu'il peut avoir, cet homme-là ?... » Eh bien ! à présent, il bat la campagne, tout de bon !... Il s'est mis à raconter des histoires qui n'ont ni queue ni tête... en roulant les yeux,... en se démenant comme un possédé... Et puis, voilà qu'il a voulu se jeter par la fenêtre... Sa mère a crié au secours... On est arrivé... Ah ! si vous aviez vu !... Il fallait quatre hommes pour le tenir... et des bons, encore !... Une force qu'on ne lui aurait jamais crue... mince et gringalet comme on le voyait... Et puis, on est allé chercher un médecin,... qui lui a mis une espèce de camisole,... avec des courroies pour l'empêcher de bouger... Et il a dit que sa mère ne pouvait pas le garder,... qu'il faut l'envoyer dans un hospice... Alors, la mère Laurier m'a dit : « Il y a M. Clarencé, l'écrivain, qui est à Prône, chez son frère Maurice... Va lui demander de venir un peu, pour voir ce qu'on pourrait faire... »

Bouleversé, Clarencé s'écria, en se levant :

— C'est bien. Je vais avec vous.

Les autres avaient écouté, la mine attentive et fermée. On n'entendait plus le craquement des pois. La belle-sœur regarda son mari, et demanda au messager :

— Ça n'est pas tant pressé. On peut bien attendre à demain, dites ?

— Oh ! bien sûr ! répondit l'homme. A présent, il est bien forcé de se tenir tranquille. On peut attendre...

— Non, non, déclara Clarencé; j'irai tout de suite.

— C'est que la jument a travaillé dur, aujourd'hui, objecta Maurice.

— Il n'importe : j'irai à pied; ne vous dérangez pas !

Le mari et la femme se regardèrent de nouveau, se comprirent, et, leur mauvais vouloir s'apaisant dans quelque calcul, Maurice reprit :

— Pour ça, non... Saint-Tandre est trop loin pour un monsieur comme toi... Si tu y tiens tant, *la Rousse* fera bien encore cette course.

Il appela Claude d'un signe, et se dirigea vers l'écurie, de son pas lourd d'homme fatigué. Sur le seuil, il se retourna, montra le messager, et dit à sa femme :

— Offre-lui un verre, pendant qu'on attelle !

Et l'on entendit rouler le char à bancs que Claude tirait à bras de la grange, puis les sabots de la jument sonner sur les pavés de la cour. Quelques instans après, l'attelage s'éloigna, tandis que les autres s'agitaient et babillaient devant la maison, comme une ruche qu'on a réveillée.

Maurice tenait les guides, à côté du messager avec lequel il se mit bientôt à bavarder à voix basse, tandis que son frère occupait seul le banc de l'arrière. Maintenant, le paysage avait disparu : ils allaient sans rien voir, leurs visages fouettés par l'air vif du Jura, qui parcourait la plaine, chargé de parfums agrestes. De temps en temps, derrière quelque fenêtre éloignée, une lumière tremblotait dans la nuit. Un aboiement de chien coupait le silence, et le char pesant les secouait à chaque caillou qui soulevait ses roues. Sans doute, Maurice et le messager discutaient à leur manière le cas de Laurier; car Maurice se retournait de temps en temps pour adresser à son frère quelque question curieuse :

— Dis-moi donc, cette femme,... tu sais bien, celle qui est partie avec lui,... où est-ce qu'elle est, maintenant ?

Ou bien :

— Est-ce qu'elle avait un mari ?

Ou encore :

— Et sa femme, la vraie, voyons, qu'est-ce qu'elle va dire ?... Tu dois savoir ça, toi qui les connais tous, ces gens-là !...

Il répondait vaguement, sans préciser :

— Mais non, je ne sais rien, je suis mal renseigné...

Une pudeur de cœur l'empêchait de rectifier leurs imaginations. Il finit par déclarer, franchement :

— Et puis, vois-tu, j'aime mieux n'en pas parler !

— Ah ! alors ! si tu ne veux rien dire !

Maurice, piqué, ne se retourna plus ; et Clarencé put évoquer les figures de ce drame qui ne finissait pas : Laurier, tel qu'il allait le voir, le corps sanglé dans la terrible camisole ; la pauvre vieille qui, sans doute, tournait autour de lui, sans comprendre ; Jeanne, là-bas, qui ne savait rien encore, et la petite Paule, frappée dans son innocence ; et puis, moins distinctes, les autres figures : celle de Céline morte, parmi ses dernières fleurs ; la silhouette de la mère, immobile dans son coin ; la taille voûtée de M. Bouland, sanglotant derrière le char funèbre... Tant de misères, tant de ruines, tant de douleurs !... Et, pendant qu'il conversait en pensée avec ces désespérés, une phrase lui revint, une phrase que disait le héros de son dernier drame, et que sa mémoire répéta avec les inflexions et la voix du comédien :

« ... Ne croyez pas que la vie importe, avec ses charges, ses travaux, ses menues joies, ses heures réglées d'avance comme des pages d'écolier. Ce qui seul compte, c'est la période unique de l'amour, où l'être s'exalte, s'ennoblit, s'élève au-dessus de lui-même, réalise toutes ses puissances. Ceux qui la traversent ont eu l'illusion de la croire éternelle : elle a passé pourtant ; mais son intensité a rempli leur existence, qui en demeurera jusqu'à la fin embellie et rayonnante... »

...Cette phrase, on l'applaudissait peut-être ce soir-là. Lancée par la voix magnifique qui lui prêtait la sonorité mystérieuse d'une mélodie, elle faisait passer dans la salle un frisson de désir. Des couples épris la prenaient pour eux. De belles jeunes femmes murmuraient : « Comme c'est vrai ! » Des adolescens rêvaient d'aimer ainsi...

...Maurice se retourna de nouveau, la curiosité l'emportant sur l'amour-propre :

— Voyons ! qu'est-ce qu'on en fera, à la fin, de ce gaillard ?

— Je ne le sais pas plus que toi, mon ami.

— C'est encore heureux qu'il y ait des hospices !...

On arrivait à Saint-Tandre. Le char traversa la grand'place, où brillaient les lumières des cabarets, s'engagea dans une ruelle étroite, s'arrêta devant la petite maison des Laurier, close et muette. Un groupe de commères stationnait à quelques pas, ba-

billant à voix basse, les yeux tendus sur les contrevens fermés. Elles se rangèrent devant l'attelage, dévisagèrent Clarencé, interrogèrent rapidement le messager. Puis elles se turent toutes, l'oreille tendue, quand la mère Laurier vint ouvrir la porte, éperdue et larmoyante :

— Ah! c'est vous, mon bon monsieur!... Merci d'être venu comme ça, la nuit!... Il n'y a que vous qui puissiez nous aider un peu. Hé! mon Dieu! qu'est-ce que nous allons faire?...

— Vous avez eu raison de m'appeler, répondit Clarencé en descendant du char... Vous savez combien j'aime votre fils... Je ferai tout ce que je pourrai... Vous avez averti sa femme?...

— Hé! mon Dieu, non!... qu'est-ce qu'il faut lui dire?... Je ne sais pas, moi!...

...Oui, que dire à Jeanne? quelles paroles trouver qui la préparent, en atténuant l'horreur de la vérité? Comment lui apprendre la catastrophe qu'elle avait peut-être quelquefois entrevue et fuie, et qui était là, maintenant, dans son inexorable réalité?

— Je télégraphierai demain, dit Clarencé en entrant dans la maison.

Ainsi, il gagnait une demi-journée, il reculait de quelques heures le moment où la pauvre femme lirait l'horrible dépêche, en serrant contre elle la petite Paule épouvantée, et s'écrierait, comme la vieille mère, avec l'angoisse plus grande de ceux qui ont devant eux la longue avenue de la vie :

— Mon Dieu! qu'est-ce que nous allons faire?...

Car c'est là la question qui jaillit, lorsqu'un coup de tempête bouleverse le foyer, et que toutes les routes de l'avenir se noient dans les ténèbres...

Cependant, ils étaient entrés dans la cuisine, où vacillait la lueur d'une chétive lampe. La vieille femme, le dos courbé, levait vers Clarencé ses yeux rougis, pleins de prières, tandis que Maurice, debout dans un angle, promenait autour de lui des regards d'huissier qui dresse un inventaire.

— Pensez donc, monsieur, il ne me reconnaît plus... moi, sa mère!... Et si vous l'aviez vu se démener,... lui qui est toujours si doux, si tranquille!... A présent, au moins, il est calme... Peut-être qu'il va un peu mieux.. Venez, je vais vous le montrer...

Elle entr'ouvrit la porte de la chambre adjacente. Clarencé distingua une masse obscure, une tête blafarde qu'on eût presque

dit coupée et posée sur une masse informe, où elle se dodelinait d'un mouvement rythmique :

— André, mon pauvre André, s'écria-t-il, est-ce toi ?...

Les yeux roulaient, pareils à des boules de verre, comme s'ils suivaient le bercement de la tête; les lèvres, souillées d'écume, mâchaient à vide; des gouttes de sueur coulaient sur le visage; le corps avait disparu dans la lourde camisole qui le serrait, le sanglait, le déchirait peut-être.

Clarencé appela de nouveau :

— André! André!...

Tandis que la mère cachait ses yeux dans son mouchoir et que Maurice, resté sur le seuil, avançait sa tête impitoyablement curieuse, qui voulait tout voir :

— André, tu ne me reconnais pas ?...

Les yeux vides roulaient toujours; la tête continuait à se balancer de droite et de gauche; les lèvres remuèrent, laissant tomber des mots, des fragmens de mots, des sons confus pareils à des vagissemens de nouveau-né.

Maurice fit un pas en avant, l'oreille aux aguets :

— Que dit-il?...

On ne lui répondit pas. Il écouta un moment, et grogna, découragé :

— ...Pas moyen de comprendre!...

La mère, après avoir tourné autour du malade, s'affala sur une chaise, et se mit à pleurer, sans bruit, comme pleurent les femmes qui ont beaucoup souffert, et retrouvent pourtant toujours des larmes à toutes leurs nouvelles douleurs. Puis, pour agir, pour tenter quelque chose, elle revint à son fils, pour essuyer la sueur et l'écume qui lui maculaient le visage, en murmurant :

— Pauvre petit!... C'est moi, ta maman!... Tu la vois, dis?... Tu as bien mal?... là, dans ta tête!... Oh! cette tête!... Attends! Attends!... On te soignera, va!... On te soignera bien... comme quand tu étais tout petit...

Mais, bientôt, elle l'abandonna avec un geste de désespoir, en s'écriant :

— Fallait-il donc devenir si vieille pour voir ça?... Ah! mon Dieu! pourquoi suis-je encore là?... Pourquoi?... Pourquoi?...

Ses jambes fléchissaient, tout son être implorait un secours.

Clarencé la prit dans ses bras, et se mit à lui parler doucement, en s'efforçant de verser en elle l'espoir qu'il n'avait pas :

— Ayez du courage !... Il ne faut jamais désespérer !... Ces maladies-là guérissent souvent,... quand on les soigne... Et nous le soignerons bien, je vous le promets !... Il aura les meilleurs médecins... On fera tout ce qu'ils ordonneront... Dès demain, j'emmènerai mon pauvre ami...

Maurice demanda, à mi-voix :

— ...Alors, est-ce que nous rentrons bientôt?... A cause de *la Rousse* qui...

— Rentre, si tu veux. Moi, je reste ici...Je veillerai avec cette pauvre femme...

Il fallut toute la journée du lendemain pour préparer le départ. Laurier ne donnant plus aucun signe de violence, le médecin lui retira la camisole de force; tantôt il se levait, marchait, tournait en cercle, mâchait des paroles sans suite, qui sortaient de sa tête vide comme des gouttes d'eau d'une source épuisée; ou bien il retombait dans son fauteuil, inerte comme une chose. Un garde, mandé par dépêche, arriva d'un hospice voisin, pour remplacer les soins malhabiles de la mère et des amis. Ce fut un soulagement, car une peur sourde rôdait dans la maison, paralysant la tendresse, arrêtant la pitié, glaçant la curiosité des indifférens. Les gens se demandaient :

— Va-t-il rester ici?... Combien de temps?... Qu'est-ce qu'on fera de lui?...

Clarencé, après avoir pris conseil du médecin, déclara qu'il l'emmènerait le soir même :

— On ne peut le soigner ici. D'ailleurs, qu'attendre?...

Et, la décision prise, il voulut télégraphier à Jeanne, qui n'était pas encore avertie. Mais il chercha vainement les mots qui adoucissent, devant une formule dont sa plume s'effrayait. Et il finit par la remplir à l'adresse de Claudine :

« Laurier frappé de folie. Je le ramène demain matin. Prière d'avertir Jeanne, de la préparer. »

Le départ s'effectua vers le soir, sous les yeux du village rassemblé devant la maison.

Le malade apparut, soutenu par le garde et par Clarencé. On l'entrevit à peine : ses compagnons le poussèrent rapidement dans un vieux landau, où ils montèrent avec lui, et qui partit au grand trot. Par une fente des volets fermés, la mère Laurier re-

garda la voiture disparaître, les groupes de curieux se disperser. Puis elle se retourna vers le médecin, que Clarencé avait prié de rester auprès d'elle, et qui répondit à sa muette interrogation :

— Il ne faut pas désespérer, ma bonne femme... On en revient souvent... Vous n'avez pas d'hérédité dans la famille : c'est très rassurant... Peut-être ne sera-ce qu'une crise,... suite de ses émotions.

Elle secoua sa vieille tête, où tant de choses nouvelles passaient depuis quelques jours, et dit :

— Les émotions... Ah ! oui !... Maudite femme !...

Et, de son poing fermé, elle menaçait la morte...

... Cependant, transporté sans rien voir de la voiture dans un coupé réservé de l'express, Laurier s'était remis à parler ; et il parlait toujours, cousant ensemble des mots qui ne faisaient pas des phrases, avec, à peine, à longs intervalles, un semblant de sens, une lueur éteinte aussitôt : le nom de Céline revenant sans cesse, mêlé à des expressions de tendresse, de désir, de regret, ou quelque souvenir d'amour brillant dans les ténèbres. Et ce flot de paroles débordées emportait par instans Clarencé jusqu'aux confins des régions affreuses où se débattait son ami. Lui aussi, sentait ses idées échapper à sa volonté, perdre leur suite, se bousculer dans sa tête, qu'il prenait entre ses mains, avec la terreur de la sentir brûlante. Il murmurait, à demi-voix :

— Non, non... Ce n'est rien... La fatigue... l'émotion... l'angoisse d'être là !...

Il s'arrêtait, effrayé d'avoir parlé seul dans son coin, comme l'autre, réprimant les gestes nerveux qui secouaient son corps, recommençant malgré lui à dévider des écheveaux d'idées embrouillées, comme s'il eût battu la mesure à quelque musique déréglée. C'était presque un demi-délire, qu'entretenait une peur consciente : la peur de l'effroyable inconnu que recèle la folie, la peur de cet homme qui n'était plus un homme, qui vivait sans le savoir, parlait sans se comprendre, entouré d'images mensongères, hanté de fantômes, — la peur atroce d'une contagion possible. Et il se répondait à lui-même :

— Non, non, non... Cela passera... quand je ne le verrai plus...

Pour se rassurer, il observait l'infirmier : un vigoureux gaillard, bien musclé, avec une forte tête de bœuf de labour, patient et sûr de lui, qui surveillait d'un œil son malade et sommeillait

de l'autre, indifférent à un spectacle accoutumé. Clarencé l'interrogea, pour entendre une voix tranquille :

— Que dites-vous de cet état, vous qui *les* connaissez bien ?... Peut-on craindre une nouvelle crise ?...

— Heu ! répondit l'autre, avec *ceux-là*, est-ce qu'on peut savoir ? Leurs idées tournent comme des toupies... Moi, j'aurais voulu lui laisser la camisole... Le médecin ne l'a pas cru nécessaire... ç'aurait tout de même été plus prudent...

— Ç'eût été barbare !

L'infirmier s'étonna.

— Mais non !... comment donc !... Ce qu'on en fait, c'est pour leur bien, n'est-ce pas ?... Sans ça, ils se seraient jetés bientôt par une fenêtre !

Parfois, le bruit du train rythmait bizarrement les paroles de Laurier : c'était alors une confusion de sons à dérouter la raison, un bourdonnement de vertige. Clarencé se rapprochait pour entendre ce qu'il y avait encore d'humain dans ce murmure, écoutait, puis s'arrachait à ce décevant effort, détournait la tête, plongeait ses regards dans la nuit du dehors, ou tirait sa montre et constatait que le temps n'avançait plus. Après Dijon, le garde s'endormit tout à fait, et ronfla. Puis Laurier, calmé peut-être par le mouvement, cessa de parler : sans ses yeux vides, qui veillaient toujours, on eût pu croire qu'il dormait aussi. Les ronflemens du garde s'assourdirent. Il y eut une heure d'apaisement, où Clarencé se reconquit en partie, en songeant que sa délivrance approchait. Mais, au petit matin, quand le paysage s'estompa dans l'aube, il se mit à redouter le moment de l'arrivée, — le désespoir de Jeanne qui les attendait à la gare, l'angoisse ignorante qui veillerait désormais au fond des grands yeux de Paule, le spectacle du foyer dévasté, toutes les impressions de douleur que rapprochait la vitesse du train. Longuement, son imagination s'attarda sur ces visions anticipées, avec la minutie qu'elle mettait à établir les milieux de ses personnages fictifs, les décors de ses « actes. » Toute sa puissance d'artiste se tendait pour réaliser les « scènes » imminentes, telles qu'elles seraient, mêlant aux émotions vraies la rhétorique qui les rend, en les exprimant, plus poignantes encore. Il voyait devant lui Jeanne et Paule, non seulement dans le désespoir de l'heure présente, mais dans les tristesses accumulées des jours et des ans qui suivraient, dont la somme l'écrasait ; il entendait leurs cris, leurs sanglots ; il en

écoutait la répercussion dans son cœur, dont tous les échos vibraient à la fois ; il pliait sous le poids de leur vie alourdie pour toute sa durée, jusqu'à la mort, frissonnant d'une compassion éperdue et désolément impuissante. Il s'écria, à haute voix :

— Que faire ?,..

Et il dut répondre :

— Rien... Rien... Rien...

Le mal était sans remède, implacable comme l'injustice : deux innocentes, arrachées à la paix de leur douce existence, n'avaient plus désormais qu'à se traîner dans le deuil et dans la misère, à la remorque de l'épave lamentable qu'il leur ramenait. Nulle espérance pour elles ni pour lui : on ne revient pas de si loin. Noir sur noir, — noir partout !

Comme il contemplait avec les yeux de son esprit ce tableau désespéré, il lui sembla soudain qu'une faible lueur en éclairait l'arrière-plan : auprès de Jeanne, abîmée dans sa douleur, il y avait Claudine, tranquille et forte comme toujours, l'âme pleine de consolations. Il jeta son nom dans le lourd silence de ce coupé rempli de deuil : obéissante à son évocation, l'image aimée vint se mêler aux autres figures du drame. Il balbutia :

— Près de moi... Toujours !...

La voix chère répondit :

— Oui. Toujours !...

Et il dit :

— Ah ! toi !... tu trouveras ce qu'on peut faire... le remède... le salut...

Le soleil du matin répandait sur la plaine sa vaporeuse lumière. Des gares passèrent, des villages. Paris approchait. Le garde s'éveilla, s'étira en bâillant, se pencha sur Laurier, qui se taisait encore, et dit :

— Il est tranquille !...

L'angoisse revint.

Claudine, cependant, avait rempli sa mission.

Au reçu de la dépêche, elle courut à l'avenue Kléber, sans savoir, sans se demander en quels termes elle apporterait la terrible nouvelle, comptant, pour l'aider, sur la mollesse passive qu'elle prêtait à Jeanne Laurier. Elle trouva la maison, comme toujours, dans cet ordre méticuleux dont la correction bourgeoise l'agaçait un peu : dans le petit salon où elle attendit, l'orage avait passé

sans rien changer à l'aspect intime, tranquille et coquet des meubles et des tentures, sans déranger aucun des bibelots précieux. Ses regards tombèrent sur de frêles verres de Venise qui duraient depuis un siècle ou deux; et elle songea : « Les plus délicates choses s'éternisent, mais nous!... » Comme elle s'asseyait sur une jolie causeuse, Paule entra, en petite robe claire, et dit, avec ses airs de petite fille bien élevée :

— Bonjour, madame; maman m'envoie vous tenir compagnie. Elle va venir, maman!

Et l'enfant prit place vis-à-vis de Claudine, très gravement, comme quand elle jouait aux visites avec ses petites amies.

— Votre maman va bien? demanda Claudine.

Le jeu continua :

— Très bien, madame, je vous remercie. Et vous-même, comment vous portez-vous?

— Oh! très bien aussi...

Comme Mme Bréant, toute à sa préoccupation, ne parlait pas, Paule fit les frais de la conversation, en bonne maîtresse de maison qui reçoit une visiteuse distraite, avec un léger zézayement qui, presque seul, rappelait son âge:

— Mon papa est en voyage, madame... Il va revenir bientôt... Il a été malade; mais il va beaucoup mieux, à présent... Ma maman se réjouit beaucoup de le revoir... Moi aussi, madame...

— Vous aimez votre papa?...

La petite figure grave perdit soudain son air de convention, les grands yeux s'éclairèrent, et Paule s'écria, presque avec extase :

— Oh! oui, je l'aime!... Mon papa est si bon, si bon!...

Mais Jeanne arrivait enfin, très soignée, ses cheveux en bandeaux lissés à la perfection, le visage calme, les yeux limpides, polie et réservée. Cette idée hostile traversa l'esprit de Claudine: « Celle-ci ne me comprendra pas si bien que sa fille... » Et, presque tout de suite, elle commença :

— J'ai des nouvelles à vous donner, chère madame...

Les yeux fleur-de-lin se posèrent sur elle, tranquillement attentifs. Elle ajouta, en baissant la voix :

— Je crois qu'il vaudrait mieux éloigner votre enfant...

Paule entendit : un éclair d'angoisse passa dans son regard. Jeanne, avec un imperceptible frisson, appuya sur le timbre et

remit la fillette à la bonne, qui venait répondre. Puis, avec cette lente harmonie de mouvemens qu'elle gardait toujours, elle se retourna vers Claudine, toute vibrante et qui répéta :

— Je vous apporte de mauvaises nouvelles, chère madame... Il vous faudra beaucoup de courage...

Le visage de Jeanne se crispa, ses yeux se fermèrent :

— Il est mort ?

— Non, non, il n'est pas mort !...

Ah ! mon Dieu ! comment dire l'affreuse chose ?...

— M. Clarencé, qui est auprès de lui, m'a télégraphié qu'il le ramenait... à la suite... à la suite... d'une crise grave...

— Une crise ?... quelle crise ?...

C'était la question droite et nette, qui ne pouvait s'éluder. Claudine cherchait des expressions atténuées : une crise cérébrale... un transport... du délire... Mais les mots ne sortirent pas ; sans répondre, elle prit la main de Jeanne et la serra.

— Ah ! mon Dieu ! fit la jeune femme, qui comprit ce terrible silence... Je m'y attendais !...

Et son paisible visage, comme labouré par ce coup, trahit une douleur si intense que Claudine sentit des larmes monter à ses propres yeux :

— Oui, c'est affreux ! balbutia-t-elle... Mais il faut espérer... toujours...

— Dites-moi tout ! demanda Jeanne.

Claudine essaya d'expliquer :

— Le télégramme de M. Clarencé ne donne aucun détail... Je vous ai dit le peu que je sais... Il ramène votre mari, demain matin... Il me charge de vous prévenir, de vous préparer... Voilà tout !

La main de Jeanne, que serrait Claudine, se dégagea doucement pour essuyer les larmes qui venaient enfin, et coulaient en silence. Puis ce fut une plainte sourde, étouffée, qui se répétait :

— Le pauvre ami !... Le pauvre ami !... Le pauvre ami !...

Elle ne pensait qu'à lui, dans l'oubli de sa propre douleur. Quand elle eut pleuré longtemps, presque dans les bras de cette femme qu'elle connaissait à peine, que jusqu'alors elle n'aimait guère et ne comprenait pas, elle tâcha de parler, de dire ce qui lui remplissait l'âme :

— Cela devait être... ce malheur-là... Je le pressentais... Je le voyais venir... Un être aussi sensible,... après une chose aussi

horrible... Comment aurait-il résisté?... Où aurait-il pris la force? Mon Dieu! pourquoi n'ai-je pas su la lui donner?...

Ce mot d'abnégation naïve toucha Claudine au plus intime de son être de passion prête à la jalousie, prompte à la violence. Grandeur ou faiblesse? Elle ne distinguait pas :

— Oh! s'écria-t-elle ardemment, vous avez été la bonté, l'indulgence... le pardon... Vous ne pouviez rien de plus... Tant d'autres, à votre place...

Elle n'acheva pas sa phrase, à laquelle Jeanne répondit pourtant :

— Peut-être... Mais d'autres encore,... d'autres auraient mieux compris,... auraient mieux pardonné... Moi, j'ai fait ce que j'ai pu... C'était si loin de moi, ce drame!...

Puis, toujours à travers ses larmes :

— Il est mon mari... Nous sommes unis pour la vie... Je n'ai que lui... Comment lui aurais-je gardé rancune?... Si vous saviez comme il a été bon, quand mes parens ont eu leur malheur!... Si vous saviez comme Paule l'aime!... Oh! les liens qui nous attachent ensemble... pour les rompre, voyez-vous, il faudrait autre chose que... qu'une erreur, qu'une faute... La mort, la mort seule les rompra!... Ce qui arrive...

Un long frisson la parcourut toute, la secoua jusqu'à la racine des cheveux. Elle le réprima :

—... Ce qui arrive,... oui, cette affreuse chose,... elle les rend plus forts, ces liens... plus étroits... Il n'aura plus que moi, désormais... Les autres auront peur de lui, le fuiront... Moi, je resterai... Pourvu qu'on me le laisse!... Oh! dites, on ne me le prendra pas?...

Claudine la serra contre elle, en baisant son front, ses cheveux :

— Que vous êtes noble... généreuse!... que je vous admire!...

— Non, non, ne dites pas cela!... Je suis comme toutes les femmes... Quand frappe un coup pareil,... mon Dieu! que reste-t-il des autres peines?... Songez donc, qui le soignerait, si je l'abandonne?... Ma vie est à lui... C'est tout ce que je veux savoir...

— Vous aurez du moins des amis près de vous, dit Claudine,... des amis qui ne vous aimeront jamais assez!...

Elle pénétrait enfin le mystère de cette petite âme, héroïque et douce, et si bien close, qu'il fallait, pour l'entr'ouvrir ainsi, un

coup de hache du destin. Sa fierté s'effondrait devant un tel sacrifice, qui soudain éclairait à ses yeux dessillés la part d'égoïsme cachée peut-être dans son propre amour :

— Oh ! Jeanne, dit-elle encore, je voudrais vous aider à souffrir. Mais vous êtes si bonne, que j'ose à peine pleurer avec vous !...

X

Il y a des heures où les multiples élémens qui jusqu'alors ont formé notre vie, et que nos yeux discernaient mal dans la diversité des choses, prennent leur vrai sens en se rapprochant : un incident, des rencontres, un hasard les éclairent, et ces lueurs nouvelles nous montrent tout à coup des aspects inattendus de nous-même, comme des jeux de lumière nous révèlent dans un paysage des pentes, des creux, des replis inaperçus.

Pendant la nuit même où Clarencé ramenait son ami, la mort emportait Victor Delambre : une belle mort, inattendue, sans souffrance, sans agonie, le sommeil soudain qui ferme à jamais, d'un geste insensible, les yeux des vieillards heureux. Un autre deuil, noble et serein, vint ainsi se mêler aux amères préoccupations du retour. Car, à peine fut-on sorti du brouhaha de la gare, deux questions se posèrent, qu'il s'agissait de résoudre sans retard. D'abord la plus aiguë, celle de l'internement de Laurier. Les spécialistes le jugeaient nécessaire, et s'accordaient à conseiller la maison fameuse où plusieurs maîtres de ce siècle sont venus mourir lentement. Mais leur insistance ne put vaincre l'opposition de Jeanne, qui répétait :

— C'est mon mari ; je ne veux pas l'abandonner. Je n'en ai pas le droit. Personne n'a celui de me le prendre.

En vain lui disait-on :

— Mais vous ne pouvez pas le soigner !

Elle répondait :

— Je ferai mon possible.

— C'est une torture que vous vous imposez !

— Comment pourrais-je vivre, en le sachant *là-bas?*...

Et, comme il était calme, on le lui laissa.

Il y avait encore une autre question, l'argent. Avec son bon sens courageux, la jeune femme en comprenait toute la cruauté : on l'écarta, en décidant une vente prochaine des œuvres, des

esquisses, des bibelots de Laurier. Après, c'était l'inconnu de la Destinée...

Un après-midi que Clarencé sortait de chez Jeanne, après un de ces entretiens où, pour fixer l'avenir, il fallait remuer toutes les douleurs, il aperçut les époux Bouland, échoués sur un banc des Champs-Élysées. Inertes, vieillis, serrés l'un contre l'autre comme deux oiseaux blessés, ils laissaient leurs yeux vagues errer sans pensée sur la foule en mouvement, ou suivre en hésitant la file des voitures. Après une brève hésitation, Clarencé se dirigea vers eux :

— Vous ne me reconnaissez pas?...

Les deux vieux levèrent ensemble les yeux, puis se consultèrent du regard, et M. Bouland répondit, d'une voix cassée et morne :

— Non, monsieur.

Il se nomma. De nouveau, le vieillard regarda sa femme; et il dit d'un ton, avec un geste qui trahissaient un grand effort de mémoire :

— Ah! oui, M. Clarencé, l'écrivain!... Oui, je me rappelle.

Clarencé reprit :

— Je pense à vous, bien souvent. Je voudrais savoir si vous avez du courage.

— Du courage? répéta M. Bouland.

Il semblait chercher le sens de ce mot. Il passa la main sur son front, la tête branlante, en murmurant :

— Du courage?... Non, monsieur, nous n'en avons pas... Nous ne pouvons pas en avoir....

... Heureux qui peut dans un tel cas, songea Clarencé, invoquer Dieu, promettre en son nom les consolations de l'au-delà, conduire à la résignation par l'espérance! Lui, ne le pouvait pas. Il balbutia :

— Pourtant... Pourtant...

Et il dut s'éloigner sans trouver une de ces paroles qui sont un baume pour la douleur...

C'est ainsi que les incidens qui remplirent les premiers jours de sa rentrée s'accordaient à tenir sa pensée fixée constamment sur les mêmes points. Et voici maintenant qu'arraché pour quelques heures à ce deuil obsédant, il suivait le convoi de Victor Delambre, dans la cohue des hommes célèbres.

Une messe pompeuse venait de passer sur la dépouille du vieux

maître : spectacle rempli d'ironie, car il n'avait jamais eu pour l'Église qu'une indifférence plutôt hostile, qu'il proclamait volontiers en boutades mordantes, dont quelques-unes circulèrent de rang en rang pendant le service. Des discours non moins solennels le guettaient au Père-Lachaise : ironie encore, car il n'aimait que la vérité, et savait ce que valent ces harangues, bonnes à tous les morts. Une fine pluie tombait sur les couronnes du char funéraire, puis sur la longue file en désordre, sur l'armée débandée qui suivait; et, des deux côtés du cortège, des passans arrêtés nommaient les gens célèbres, avec la même réflexion, toujours :

— ... Un bel enterrement!...

Clarencé échangea des poignées de main, répondit à des questions, prononça des phrases qu'il avait déjà prononcées derrière d'autres cercueils illustres, étonné une fois de plus de l'indifférence qui entoure les grands morts, du vide si léger que laissent en disparaissant ceux dont les noms remplissaient le monde. Mais, au lieu de s'abandonner à d'inutiles réflexions sur la vanité de la gloire, il ressuscitait en pensée, dans son travail, dans son action, dans son cercle habituel, la belle figure éteinte, dont il revoyait le haut front serein sous la mousse légère des cheveux d'argent, l'œil clair qui lisait avec bonté dans les âmes, tandis qu'il entendait résonner au fond de sa mémoire, assourdies par l'éloignement, les sonores vibrations de la voix chaude, tour à tour mordante et vibrante, ironique et passionnée. Et puis, remontant de l'homme à l'œuvre, il relisait en pensée ces livres vigoureux, romans, drames, pamphlets, poèmes, qui tous, avec une saisissante unité, montraient l'être humain dans sa force, tantôt en soutenant quelque thèse généreuse, tantôt en décrivant quelque belle victoire d'âme, toujours en avant pour la vérité, pour la bonté, pour la justice : œuvre de lutteur convaincu, qui avait marché droit devant lui, l'oreille fermée aux suggestions du doute, et qui, sa tâche achevée, pouvait partir en paix, sûr de ne laisser derrière soi que de bonnes graines pour les moissons de l'avenir. Il se rappelait ses fortes paroles, à leur dernière rencontre : le vieux maître, alors, le rassurait, qui sait? avec un peu trop de cette bienveillance qu'il avait pour les plus jeunes, et qui venait de son besoin de croire à la marche humaine vers la lumière. Ce soir-là, en effet, il ne parlait pas tout à fait le même langage que son œuvre et sa vie. Tandis qu'il cédait aux

séductions de l'indulgence, celles-ci disaient : penser droit, agir ferme. Mauvais est tout ce qui contrarie cette simple loi; mauvaises, les pensées trop subtiles, qui voltigent sans choisir la place où se fixer; mauvais le dédain de la sagesse commune, que l'expérience des siècles a mûrie et que l'orgueil de l'esprit s'acharne à repousser; mauvais, cet orgueil qui nous trompe; mauvais, tout ce qu'une culture excessive a mis d'artificiel dans nos âmes. Oui, voilà bien la leçon qui restait du grand mort...

Comme Clarencé réfléchissait ainsi, en marchant en silence à côté d'un inconnu, une main lui toucha l'épaule. C'était son neveu Jacques, avec Merton derrière lui, qui le cherchait dans la cohue.

— ... Je pensais bien, mon oncle, que vous seriez revenu pour cette cérémonie.

Clarencé répondit :

— Tous ceux qui tiennent une plume ont le devoir d'être là.

Les deux jeunes gens échangèrent un regard, qui signifiait sans doute : « Ça, c'est une phrase! »

Puis Jacques dit, d'un air important :

— Nous deux, M. Merton et moi, nous sommes ici en journalistes.

— Ah! toi aussi?...

— Moi aussi.

— Depuis?...

— Huit jours.

Merton expliqua :

— Il est à *l'Étoile*.

— Le pied sur l'échelle, fit Clarencé.

— Maintenant, je n'ai plus qu'à monter.

Merton, qui avait un commencement d'expérience, murmura :

— On ne monte pas toujours!...

Il y eut un silence, que Jacques rompit en demandant, avec une pointe d'ironie :

— Eh bien! mon oncle, Prône?... les souvenirs d'enfance?... la famille?...

— J'ai vu les tiens. Ce sont de braves gens, qui t'aiment bien.

— Hou...

— Ton père est très préoccupé de ton avenir.

— Ça, je le crois!... Vous vous êtes attendri, je parie?...

— Mon Dieu, oui!.. Vous autres, vous ne comprenez pas ça...

Grandissez un peu, mes enfans!... Vous verrez ce qu'on apprend, avec l'âge!

Jacques fit un signe du côté du cercueil, que leur cachait une longue file de dos et de parapluies; et il dit:

— Celui-là est devenu vieux; pourtant, il n'a pas appris grand'-chose!

Stupéfait, Clarencé s'écria:

— Plaît-il?...

Et Jacques, l'air étonné:

— Est-ce que vous l'admireriez, par hasard?...

— Tu ne sens donc pas qu'avec lui, c'est une lumière qui s'éteint, une grandeur qui disparaît? Quand tu as lu dans les journaux l'annonce de sa mort, tu n'a pas compris que le monde perdait un des plus nobles esprits qui l'embellissaient? Et c'est sans émotion, sans tristesse, que tu marches derrière son cercueil

Jacques regarda de nouveau Merton, qui écoutait sans rien dire, touché comme il l'avait été déjà précédemment par l'accent sincère de Clarencé, — plus près de comprendre.

— Je n'aurai pas l'outrecuidance de discuter avec vous, mon oncle, répondit-il. Pourtant, il faut bien que je vous l'avoue, au risque de vous déplaire: Delambre me paraissait un habile homme, sachant à fond son métier, mais par trop enclin aux lieux communs... Et puis, voyez-vous, il croyait à tant de choses!...

— Et toi, tu ne crois à rien?...

— Que voulez-vous? J'ai été formé par les hommes de votre génération, non par ceux de la sienne. Delambre, pour moi, pour nous, c'est le passé... un passé déjà bien éloigné, avec des rengaines!... Le présent, c'est vous, et quelques autres qui vous ressemblent plus ou moins. Et vous ne nous avez point enseigné la foi. Mettez vos pièces à côté des siennes: n'est-ce pas une autre philosophie, une autre conception de la vie?

Merton, qui n'avait encore rien dit, suggéra:

— Racine après Corneille.

Jacques appuya:

— D'un côté, du vent qui tonne, des mots d'autant plus sonores qu'ils sont creux, de l'éloquence, enfin, et de l'amplification: la vieille rhétorique au service de vieilles vérités, trop connues, rebattues, usées par leurs longs services... De l'autre, la fine science des choses du cœur, une complète liberté d'esprit dans l'étude de la passion, une curiosité savante qui observe sans

conclure : le dilettantisme, en un mot, que les hommes de votre âge ont inventé, mon oncle, et qu'un de vos contemporains, dans un morceau magnifique, a placé sous le patronage de Virgile. Vous vous souvenez ?... « On se lasse de tout, excepté de comprendre... »

— Et si l'on se lassait aussi de comprendre ? dit Clarencé. Si l'on se trouvait l'esprit trop libre ? Si l'on éprouvait le besoin de conclure ?

— Beaucoup d'entre nous, dit Merton, ne sont pas loin d'en être là. Nous commençons à nous méfier du dilettantisme. Bien des événemens nous en ont montré les dangers. Si nos aînés nous aidaient un peu, qui sait si nous ne trouverions pas une autre voie ?

— Ah ! s'écria Clarencé, que ces paroles remplirent de joie, si nous pouvions vous faire profiter de nos expériences !

— En tout cas, maître, vous m'avez dit un jour des choses... auxquelles je dois déjà bien des réflexions nouvelles.

— Oui, dit Jacques, Merton a du goût pour la philanthropie... Moi, je m'en tiens à l'intelligence : ceux que j'aime, parmi les aînés, ce sont les intelligens, les subtils, les dilettantes...

En ce moment, un confrère illustre, qui prit le bras de Clarencé, interrompit l'entretien, et les deux jeunes gens s'éloignèrent. Plus tard, au cimetière, pendant que l'éloquence officielle, grise, tiède, tombait, avec la pluie, sur le cercueil et les couronnes, Clarencé revit, derrière les orateurs, leurs deux profils curieux et fins. Que pensaient-ils au juste ? Quelle impression gardaient-ils, au fond d'eux, des paroles entendues, des leçons de l'expérience étrangère ? Eux-mêmes, sans doute, ne le savaient pas. Partis d'hier vers les lendemains inconnus, ils allaient marcher selon leurs lois, faire leur chemin selon leurs forces. Ils croyaient comprendre beaucoup de choses ; plus tard seulement, quand ils auraient parcouru la moitié de la route et se retourneraient pour regarder derrière eux, en rappelant leurs souvenirs, en évoquant les figures disparues et les voix éteintes, ils comprendraient...

En quittant le cimetière, Clarencé se fit conduire chez Mme Bréant. Et la question, que maintenant ils sentaient toujours présente entre eux, se posa d'elle-même, jaillit du cœur et des lèvres de Clarencé comme une supplication fervente, intense, angoissée. Peu de jours auparavant, Claudine était bien résolue à couper court à la première ouverture : « Non, non, mon ami, ja-

mais!... » Mais elle aussi, maintenant, se trouvait changée, indécise, comme si le noble dévouement de Jeanne éclairait à ses yeux d'autres aspects de la vie. Une voix secrète et forte lui commandait de céder; et pourtant, son orgueil se raidissait, dans un suprême effort, contre un mouvement d'âme qu'elle appelait encore une « capitulation. » Elle se tut longtemps, le regard triste, le front barré de ce pli volontaire qui donnait parfois à sa belle figure une expression trop énergique, presque dure. Et sa voix n'était point assurée quand elle dit enfin, presque à l'encontre de ce qu'elle aurait voulu dire :

— Vous persistez?... Ne sommes-nous pas heureux ainsi?... unis autant qu'on peut l'être?... Faut-il vous répéter mes raisons?

— Non, ne les répétez pas, Claudine. Pesez-les plutôt. Rapprochez-les de ce que vous voyez, de la vérité de la vie...

La voix plus basse, il ajouta :

— ... Rapprochez-les des miennes... Comparez!...

Claudine murmura :

— Les vôtres, mon ami?... les vôtres?... Faibles raisons d'un homme en pleine crise...

Clarencé l'interrompit, en s'écriant, d'une voix plus ferme, plus exaltée :

— Crise salutaire!... Crise dont je sortirai transformé!... Mais, comprenez-le, pour reprendre ma marche, pour travailler, pour créer encore, pour aimer même,... il faut que ma vie, que notre vie s'établisse sur des bases nouvelles... Et cela dépend de vous seule... Je me sens comme paralysé, dans l'état où nous sommes... Il faut que nous soyons unis devant tous, selon la loi dont je comprends aujourd'hui la sainteté nécessaire,... devant laquelle je vous supplie d'incliner votre orgueil.

Claudine redressa la tête :

— Je tiens à mon orgueil, dit-elle : il est ma conscience.

— Il vous a trompée.

— Le croire, le reconnaître, quelle humiliation!...

— Blessée par les conditions normales de la vie, vous avez réagi violemment contre elles... Révolte d'être fier, révolte légitime... Mais une telle révolte engage-t-elle pour toujours? Est-ce que rien de ce qui s'est passé ce temps-ci ne vous en montre la folie?...

Claudine allait le repousser encore : l'image de Jeanne traversa son esprit, si simple dans son héroïsme, dévouée avec une

si modeste magnificence, réalisant sans éclat un poème d'amour si profond et de pardon si pur. Et ses paroles changèrent sur ses lèvres.

— Oui, dit-elle en rêvant, il s'est passé tant de choses!... Et Jeanne...

Elle n'acheva pas. Il la devina, et poursuivit :

— Jeanne!... Elle vous a montré quelle force donne aux plus faibles cette chaîne que vous dédaignez... Elle, un petit être effacé, timide, moyen, dont vous n'attendiez certes aucune leçon... Eh bien! vous l'avez vu grandir, jusqu'à dominer le plus effrayant désastre... Pourquoi?... Vous l'avez compris, parce qu'entre elle et celui qui l'a tant fait souffrir, il y a l'indissoluble lien, parce qu'ils sont unis pour la vie...

— Ah! dit Claudine, ne le sommes-nous pas comme eux, par notre volonté?

— Oui, sans doute... Et pourtant... écoutez!... Nous vieillirons, sans avoir rien de ce qui fait le prix de la vie, une fois la maturité venue : le foyer, la famille, le cercle des amis sûrs... Nous vieillirons, séparés aux yeux de tous, tandis que seules des voix malicieuses prononceront ensemble nos deux noms différens... Jamais nous ne serons, tout à fait, les deux êtres qui ne font qu'un, le tronc unique et fort d'où jaillissent les branches pour l'avenir... Chacun de nous suivra son chemin... Nos chemins se confondent?... A cette heure, c'est vrai... Mais qui pourrait affirmer que les hasards du voyage ne les sépareront pas?... Il y en a tant qui peuvent surgir!... Demain, tout à l'heure, l'inattendu peut se dresser entre nous, sans que notre amour ni notre volonté ne puissent rien pour l'abolir... Si Jeanne n'eût pas été la femme de Laurier, on ne l'aurait pas laissée auprès de lui... Et voyez, sans songer à des douleurs si rares : je viens de traverser une terrible crise... vous n'étiez pas auprès de moi!...

Elle demanda :

— Est-ce donc moi qui ai changé?...

— Non, c'est moi, je le sais... Mais voyez encore... Si vous étiez ma femme, nous changerions ensemble : ne le sentez-vous pas?... Si vous étiez ma femme, nous ne serions pas là, vis-à-vis l'un de l'autre, à plaider comme les avocats de deux causes adverses... Nos pensées naîtraient et croîtraient toujours ensemble, comme deux fleurs jumelles qui s'ouvrent aux mêmes rayons, aux mêmes rosées... Nous observerions la vie avec les mêmes

yeux... Le bruit des choses éveillerait en nous les mêmes échos...

Claudine l'arrêta, retrouvant soudain, à ces mots, ses doutes et sa résistance :

— Quelle idylle, mon ami !... que d'illusions !... Ouvrez donc les journaux: lisez les procès, les faits divers... Ou simplement, pensez aux couples qui nous entourent, aux ménages dont vous connaissez la chronique... Dénombrez les honteux mensonges, jugez les bas intérêts qui se cachent sous la respectabilité des unions légitimes !... Voilà la plaie, la vraie, celle dont il faut rougir !... Ah ! grand Dieu, non ! pour réaliser le miracle de l'union parfaite, il ne suffit pas des formules de l'Église ou des registres de l'État civil !... S'il est possible, ce miracle,... et je l'ai cru, oui, je l'ai cru réalisé par nous... s'il est possible, ce n'est que par l'amour... L'amour seul a le pouvoir magique de l'accomplir... Et il y suffit !... Et, tant qu'il dure, il renouvelle le miracle, comme le soleil répand la lumière et la chaleur... Et ceux qui l'accomplissent ne demandent rien de plus... Vous savez, quand la chaleur et la lumière ont cessé, c'est que le soleil s'est éteint... Quand le miracle de l'amour n'est plus, c'est que l'amour est mort !...

— Claudine !...

— Et alors, qu'importent les sanctions, les lois, les chaînes !... Qu'importe qu'on soit lié pour la vie !... Qu'importe tout ce qui peut arriver !... Il n'y a plus rien !...

Elle retint un sanglot qui lui gonflait la poitrine, et continua, plus bas, tristement :

— Je ne vous reproche rien, mon ami... Si je n'ai jamais accepté de vous que votre amour, c'est que je voulais qu'il restât libre... Et je crois que j'ai eu raison... Car s'il n'est plus...

A son tour, Clarencé l'interrompit :

— Ah ! Claudine ! Vous jetez des paroles de doute à l'heure même où tout mon désir, où toute ma prière est d'être mieux à vous, de vous avoir à moi plus complètement, plus éternellement que jamais !...

— Hélas ! dit-elle, — et les larmes gonflaient ses paupières, — c'est donc que quelque chose vous manquait ?... Voilà ce qui me fait souffrir, ailleurs que dans mon orgueil, je vous le promets !... Vous le savez : j'ai mis toute ma vie dans notre amour. C'est l'amour que j'aime, le vôtre, c'est lui que je veux... Pas autre chose... Il me suffit. Je suis fière de n'avoir que lui... Et je n'ai

cure ni des lois qu'il contrarie, ni de celles qui pourraient lui prêter un appui dont je ne veux pas... Et je sens qu'il m'échappe... Oh! ne me démentez pas!... Vous m'avez dit : « Nous vieillirons... » Vous m'avez dit cela sans colère, comme une chose toute simple... Mais moi, je me révolte, et je crois que ce n'est pas vrai!... Mon cœur est plein d'une inépuisable jeunesse!... Que m'importe d'être votre femme si je vous sens moins à moi?... Pour moi, je ne puis pas vous appartenir davantage... Vous le savez, et cela ne vous suffit pas, et vous croyez m'aimer encore!...

— Et je vous aime plus que jamais... d'un autre amour, peut-être...

— Mais moi, je veux le même, toujours !

— Il n'est possible que dans une étoile, hors du monde.

— Pourquoi m'en avez-vous si bien donné l'illusion?...

— Nous avons rêvé... Toute existence a sa part de rêve... Le nôtre a été magnifique... Qu'y puis-je, si le réveil est venu ?... Notre condition d'êtres humains l'a voulu : nous ne vivons, nous n'aimons pas dans l'absolu ; nous dépendons de mille contingences ; mille chaînes nous enchaînent aux autres...

— Des chaînes, toujours des chaînes !...

— On les secoue, on croit les avoir brisées. Erreur ! Le moment vient où l'on en sent le poids,... et la nécessité... C'est une vérité très simple, Claudine, si simple que la moyenne des hommes l'accepte sans jamais la discuter... Des gens comme nous peuvent la méconnaître longtemps, parce qu'ils ont la dangereuse faculté de s'isoler dans leurs pensées ou dans leurs passions, parce que leur imagination les domine ou les égare, parce qu'ils se créent un monde à eux, à côté ou en dehors de la réalité... Mais quand ils l'ont vue et comprise, cette réalité qu'un hasard leur révèle!... ils sont alors des voyageurs perdus qui se retrouvent,... qui entrent dans un pays nouveau, et changent avec le paysage... Ils épellent une autre langue au fond d'eux-mêmes... Ils se sentent tout à coup responsables du bien qu'ils n'ont pas fait, des exemples qu'ils n'ont pas donnés... Peut-être avaient-ils rêvé d'être des demi-dieux : ils ne veulent plus être que des hommes, mais des hommes qui réalisent toute leur humanité... Leurs sentimens mêmes... Oh ! ne les croyez pas moins forts pour cela!... ils vont rejoindre... mon Dieu ! comment vous dire?... des sentimens plus vastes, universels, d'où l'égoïsme disparaît... Voilà où j'en suis, Claudine : et c'est parce que j'en suis là que je viens vous dire : « Si vous étiez

ma femme, ma vraie femme aux yeux de tous, j'aurais pleine confiance en l'avenir, j'avancerais d'un pas joyeux dans ce pays nouveau, sûr de trouver ce que je cherche... Tandis que... Mais non, je ne raisonne plus !... Vos argumens valent les miens, peut-être, je ne le sais pas, je ne veux pas le savoir... Il ne s'agit pas de les peser, je vous le jure... Il s'agit de vivre, simplement... Et je ne puis plus vivre comme nous sommes... Et je suis là qui vous supplie...

Il se tut. Claudine le regarda longtemps sans parler. Ses dernières résistances, les cris de son orgueil, la révolte de son amour jeune et despote, s'apaisaient peu à peu dans une tendresse infinie. Elle songeait: « Vivre sans lui ?... Non, non, je ne peux pas !... Le voir souffrir ?... Qu'il soit heureux, lui d'abord, à sa manière, comme il veut l'être... Rien ne m'empêchera de lui donner tout mon être... et s'il faut le partager avec les hommes, pour qu'il ait la paix, eh bien ! qu'il leur fasse leur part... A moi celle qu'il me laissera !.. » Peu à peu, sa figure se détendit, ses yeux s'humectèrent, quelques larmes tombèrent le long de ses joues. Et, sans s'expliquer davantage, elle tendit la main à Clarencé, en disant :

— ... Ce que vous voudrez, mon ami !...

... Était-ce l'issue du carrefour obscur ?... le premier pas sur le chemin nouveau, vers de meilleurs lendemains ?...

ÉDOUARD ROD.

DU ROLE COLONIAL

DE L'ARMÉE

Le titre de cette étude : *Du rôle colonial de l'armée*, éveillera peut-être la pensée qu'il s'agit ici d'un plaidoyer exclusif en faveur du régime militaire aux colonies.

C'est au-devant de cette pensée, la plus éloignée qu'il se puisse de notre esprit, que nous voudrions aller tout d'abord.

La suite de ces quelques pages montrera que l'emploi de la force armée dans les entreprises coloniales, tel que nous le concevons, tel que la pratique l'a déjà sanctionné, s'applique, quelle que soit la formule du régime, à moins que l'on suppose des colonies sans force armée, ce qui est, tout le monde l'admettra, au moins prématuré.

Du reste, si cinq années d'expérience coloniale nous ont appris quelque chose, c'est à coup sûr le plus complet éclectisme quant à l'*étiquette* du régime.

Le besoin des formules théoriques et l'amour des systèmes étant un des apanages de nos compatriotes, il suffit que la conversation s'ouvre entre « coloniaux » d'habits différens, pour aboutir presque toujours à une discussion passionnée sur les mérites respectifs du régime militaire ou du régime civil.

Or il ne nous semble pas que la question se pose ainsi sous la forme d'un dilemme.

Il est du reste à remarquer que la discussion en arrive très vite à des questions de personnes, chacun tirant argument à l'appui de sa thèse du gouverneur X... ou du gouverneur Y..., et ainsi, sans le vouloir, adversaires et partisans de chacun des

deux systèmes apportent leur témoignage à la formule de notre choix. Et, en effet, c'est qu'aux colonies, c'est bien moins la question de l'étiquette du régime qui importe que celle des « hommes. » C'est que, si, dans la métropole, les administrations, traditionnellement organisées, fonctionnent automatiquement et peuvent à la rigueur se passer d'hommes, — quelque temps, — aux colonies, au contraire, où l'imprévu est la règle et où la décision est la nécessité quotidienne, une formule domine toutes les autres, c'est *the right man in the right place.*

Or l'habit ne fait pas le... *right man.* Et, que l'habit du chef soit civil ou militaire, la chose est indifférente une fois l'homme bien choisi, — pour cette raison qu'il n'y a pas deux manières (j'entends bonnes) d'exercer le commandement colonial; il y en a une; et celle-là exige des qualités qui sont à la fois militaires et civiles, — ou, plus exactement, administratives.

Quelles sont donc les qualités caractéristiques du *chef* militaire?

Est-ce seulement de savoir commander l'exercice et de connaître la lettre des règlemens? Ou bien est-ce le don naturel du commandement, la décision, l'activité communicative, la promptitude du coup d'œil, le sang-froid dans le péril? Et, si elles sont telles, ne sont-elles pas nécessaires au chef colonial civil aussi bien qu'au militaire?

Et quelles sont les qualités qui doivent distinguer entre toutes l'administrateur colonial?

Est-ce seulement la connaissance méticuleuse des décrets et circulaires, le souci scrupuleux de leur stricte application, est-ce le fétichisme du *tchin*, qui existe ailleurs qu'en Russie. Ou bien est-ce l'initiative, la soif des responsabilités, l'appel constant au bon sens, la passion du mieux, l'interprétation la plus large, la plus libérale des règlemens et la volonté d'en subordonner la lettre à l'esprit. Et dira-t-on que de telles qualités sont moins nécessaires au chef militaire qu'au chef civil?

Est-ce que tout colonial, administrateur ou colon, ne fait pas œuvre de militaire? Se prémunir contre les reviremens toujours possibles chez des populations contenues par une poignée d'Européens, commander ses milices, ses engagés indigènes, n'est-ce pas faire acte de soldat?

Et le soldat qui organise le pays à mesure qu'il le conquiert, n'est-il pas un administrateur?

Sont-ce des civils ou des militaires ces colons, ces agricul-

teurs qui, dans l'Afrique du Sud, en ce moment même, gagnent des batailles rangées ?

Vainement on cherche la démarcation. La vérité, c'est que la vie du dehors, la mise aux prises constante avec la misère, les obstacles, les périls, la lutte quotidienne contre les hommes et les élémens plongent dans la même trempe tous les tempéramens. De ceux qui ont été soumis à cette rude école, les uns restent au premier tournant, mais des autres résulte un être spécial qui n'est plus ni le *militaire*, ni le *civil*, mais qui est tout simplement le *colonial*.

Et c'est à ce titre qu'il nous sera permis, sans être suspect d'y apporter le moindre « esprit de bouton, » d'exposer à grands traits la façon dont le général Galliéni a entendu et appliqué, après d'illustres prédécesseurs, dont il a développé les principes et les méthodes, l'utilisation coloniale de l'armée.

I

Voyons d'abord dans ses grandes lignes l'emploi de la force armée pour la *conquête*, tel que l'entend, avec le général Gallieni et quelques-uns de nos chefs coloniaux, l'école qui procède d'eux, — car c'est une école.

Ce mode d'emploi exclut autant que possible (1) la *colonne*

(1) Nous disons « autant que possible » : car il doit être formellement entendu qu'il n'y a ici rien d'absolu. — Il est évident qu'il y a nombre de cas dans les guerres coloniales où l'expédition militaire s'impose, sous sa forme classique et traditionnelle : au début d'une conquête, quand il faut atteindre avant tout un objectif précis, ruiner d'un coup la puissance matérielle et morale de l'adversaire — aux Pyramides, à Alger, à Denghil-Tepé, à Abomey ; — dans la période suivante, lorsqu'il faut atteindre et frapper certains chefs irréductibles, tels Abd-el-Kader, Schamyl, Samory. — C'est à la progression normale de l'occupation dans les hinterlands coloniaux, après le premier coup de force presque toujours nécessaire, que s'applique la méthode qui fait l'objet de cette étude. — Et quand l'expédition militaire proprement dite s'impose, c'est avec toutes les ressources de la tactique et de la science modernes, après la plus minutieuse préparation, avec la dernière vigueur, qu'elle doit être menée. — C'est la meilleure manière d'économiser le temps, les hommes, l'argent. Il est essentiel qu'il n'y ait sur ce point aucun malentendu. Du reste, puisque c'est de la méthode appliquée spécialement par le général Galliéni pour l'occupation progressive des pays confiés à son commandement qu'il s'agit ici, ce serait méconnaître singulièrement une part essentielle de son œuvre que d'oublier que, chaque fois qu'il l'a fallu, au Soudan, au Tonkin, en face de l'insurrection de Madagascar, il a débuté par de vraies opérations, par des *colonnes* proprement dites qui ont été d'autant plus courtes et efficaces qu'elles ont été plus scientifiquement combinées, plus puissamment organisées, plus militairement menées. Et, le cas échéant, c'est à cette *ultima ratio* qu'il faut recourir sans hésiter. Nous y reviendrons.

proprement dite et y substitue la méthode d'*occupation progressive*. Cette méthode peut se formuler ainsi :

« L'occupation militaire consiste moins en opérations militaires qu'en une organisation qui marche. »

Le système repose sur trois organes essentiels : le *territoire*, le *cercle*, le *secteur*.

Il présente une différence fondamentale avec notre ancien organisme d'administration par les militaires, les bureaux arabes, — auxquels il fait d'ailleurs de larges emprunts ; — car ce n'est pas ici qu'on trouvera une appréciation malveillante à l'égard de cette institution qui, après des années d'engouement, a subi des jugemens sévères, fondés, comme il arrive toujours, sur des cas particuliers. L'opinion des coloniaux les plus autorisés, sans distinction d'habit, rend aujourd'hui justice à la grande œuvre qu'ils ont accomplie et à leurs glorieux initiateurs : les Bugeaud, les Daumas, les Lamoricière, les Du Barail, dont nous tenons à honneur de nous réclamer. Mais les bureaux arabes, tels qu'ils avaient été conçus, constituaient un corps d'officiers spécial, uniquement administrateurs, distincts du commandement des troupes. Or la disposition constante et directe de la force armée est d'obligation dans ces immenses pays coloniaux, où il faut assurer la sécurité avec une poignée d'hommes en face de peuples entiers. Le système des bureaux arabes, en maintenant deux autorités parallèles, créait donc, au lieu de l'unité d'action, un dualisme avec ses inconvéniens.

Le système appliqué d'une manière absolue par le général Galliéni repose, au contraire, sur l'identité du commandement militaire et du commandement territorial.

La circonscription minima, qui est le *secteur*, correspond à la région que peut tenir une compagnie, un peloton, dont le chef, capitaine ou lieutenant, est en même temps le chef du secteur.

Le *cercle*, réunion de plusieurs secteurs et par conséquent de plusieurs compagnies, correspond à l'action d'un officier supérieur.

Le *territoire* est l'organe supérieur d'action politique et militaire. Son rôle est de fondre l'action particulière des cercles dans l'action d'ensemble, d'empêcher que l'intérêt général ne soit subordonné aux intérêts régionaux. Ce sont de vraies lieutenances du gouvernement général, destinées à mettre en liaison des régions qui s'ignoreraient entre elles, à les faire entrer en re-

lations économiques les unes avec les autres, à coordonner et à faire converger vers un but commun aussi bien les opérations militaires que les travaux de premier établissement. Ils correspondent à l'action d'un colonel.

Nous prévoyons l'objection : tout officier ne convient pas à ce double rôle, et le jeu seul du commandement des unités peut amener à l'administration territoriale des sujets qui n'y auraient aucune aptitude. Cela serait exact si tout corps d'occupation ne comportait pas deux élémens : l'un affecté à cette occupation régionale, l'autre formant les réserves, stationnées dans les grands centres, dans les ports, ou, si l'on veut, l'un de campagne, l'autre de garnison. Le second est tout préparé pour recevoir les officiers à qui le rôle d'administrateur ne convient pas ou qui ne conviennent pas à ce rôle. Néanmoins, il y a un intérêt de premier ordre à ce que, le commandement territorial, avec les hautes responsabilités politiques et morales qu'il comporte, ne soit pas à la merci d'un choix arbitraire, d'un « tour de service, » à ce que, en un mot, il échoie toujours au *right man*. Aussi a-t-on formulé le vœu que, dans la future armée coloniale, la désignation des cadres destinés au double commandement militaire et territorial fût entourée de garanties spéciales. Un des derniers gouverneurs généraux de l'Indo-Chine, M. Rousseau, avait vivement senti cette nécessité et, quand la mort l'a surpris prématurément, il se proposait d'étudier, de concert avec l'autorité militaire, les mesures nécessaires pour assurer à ce cadre une fixité relative et un recrutement d'élite.

L'un des caractères essentiels de cette organisation, telle que nous l'avons vu spécialement appliquer par le général Galliéni, c'est qu'elle ne suit pas l'occupation du pays, mais la précède.

Aussitôt l'occupation d'un territoire nouveau résolue pour des raisons politiques ou administratives, nous ne l'avons jamais vu procéder « par colonne en coups de lance » contre un objectif plus ou moins militaire, le souci de l'organisation restant réservé jusqu'à l'issue de l'opération ; au contraire, tous les élémens de l'occupation définitive et de l'organisation sont assurés d'avance ; chaque chef d'unité, chaque soldat sait que le pays qui va lui échoir sera celui où il restera, et chefs et troupes sont formés en conséquence. Et ainsi l'occupation successive dépose les unités

sur le sol comme des couches sédimentaires. C'est bien une *organisation qui marche.*

C'est une méthode sans grands coups d'éclat, plutôt de cheminemens que d'assauts, qui n'aboutit qu'exceptionnellement à une « grosse affaire »; aussi fut-elle à l'origine peu sympathique aux chercheurs d'aventures.

Déjà elle avait été présentée et défendue dans un rapport adressé en 1895 par le général commandant en chef le corps d'occupation au gouverneur général de l'Indo-Chine; il convient ici de citer un passage de ce document :

... Je vous demande la permission de préciser cette méthode et de répondre une fois pour toutes à la plus spécieuse des objections qui lui sont couramment opposées et qui se formule ainsi :

Cette méthode donne des résultats illusoires parce qu'elle ne détruit pas les bandes, les refoule simplement à l'extérieur, d'où elles reviennent, à moins qu'elle ne les rejette dans les territoires voisins de ceux où elle est appliquée. L'œuvre est donc sans cesse à recommencer.

J'estime que ce raisonnement part d'une fausse appréciation des conditions de formation et d'établissement des bandes pirates.

En premier lieu, l'expérience du passé démontre qu'on arrive rarement, sinon jamais, à la destruction par la force d'une bande pirate. Dans la chasse à courre que représente la poursuite d'une bande déterminée, tous les avantages restent du côté de l'adversaire avec une évidence telle qu'il est superflu de la détailler ici; et un résultat toujours partiel ne s'obtient qu'au prix de fatigues, de pertes, de dépenses, qui ne sont certes pas compensées par le succès.

En second lieu, il ne faut pas perdre de vue que le « pirate » est, si je puis m'exprimer ainsi, « une plante qui ne pousse qu'en certains terrains », et que la méthode la plus sûre, c'est de lui rendre le terrain réfractaire.

Il n'y a pas de pirates dans les pays complètement organisés; en revanche, il y en a, même en Europe, sous d'autres noms, dans les pays tels que la Turquie, la Grèce, l'Italie du Sud, qui n'offrent qu'une voirie incomplète, une organisation administrative rudimentaire, ou une population clairsemée. Si j'ose continuer ma comparaison, je dirai que, lorsqu'il s'agit de mettre en culture une partie d'un terrain envahi par les herbes sauvages, il ne suffit pas d'arracher celles-ci sous peine de recommencer le lendemain, mais qu'il faut, après y avoir passé la charrue, isoler le sol conquis, l'enclore, puis y semer le bon grain qui seul le rendra réfractaire à l'ivraie. De même de la terre livrée à la piraterie; l'occupation armée, avec ou sans combat, y passe le soc; l'établissement d'une ceinture militaire l'enclôt et l'isole; enfin la reconstitution de la population, son armement, l'installation des marchés et des cultures, le percement des routes, y sèment le bon grain et rendent la région conquise réfractaire au pirate, si même ce n'est ce dernier qui, transformé, coopère à cette évolution.

En exposant cette méthode à M. le gouverneur général Rousseau, le général Duchemin, commandant en chef le corps d'occupation, trouvait à qui parler. Rien ne le prouve mieux que le passage suivant d'une lettre où, à son tour, M. Rousseau donnait au gouvernement métropolitain les grandes lignes du système tel qu'il était appliqué au Tonkin :

La mission que remplit aujourd'hui notre corps d'occupation consiste avant tout à assurer la protection de la frontière et à procéder à la reconstitution sociale et à la remise en valeur de la haute région du Tonkin, organisée en territoires militaires, les expéditions et l'emploi de la force passant au dernier plan.

En arrière de la frontière existe une vaste région ravagée par vingt ans de piraterie, terrain vague qui constitue un danger constant s'il reste à l'état inorganique, véritable matelas de protection au contraire s'il se reconstitue, se repeuple, si les voies de communication s'y rouvrent, si la culture y renaît.

Or à cet objet convient merveilleusement la méthode de *colonisation militaire* pratiquée sous l'impulsion du général Duchemin. Cette méthode consiste à couvrir le pays d'un réseau serré de *secteurs* à chacun desquels correspondent des unités militaires réparties en postes, constituant autant de noyaux de réorganisation locale sous la direction d'un personnel essentiellement dévoué et intègre et formant ainsi une « population provisoire » à l'abri de laquelle se reconstituent la population réelle et la remise en exploitation du sol.

Certains territoires témoignent déjà de l'efficacité de cette méthode, l'évidence des résultats qui y ont été obtenus est une des choses qui m'ont le plus frappé à mon arrivée au Tonkin. Cette méthode a fait ses preuves ; hors d'elle, il n'y a, vis-à-vis de la piraterie, que compromissions louches ou expéditions onéreuses et inefficaces.

Qu'il nous soit permis de rendre hommage en passant à l'œuvre de ces deux grands chefs, le gouverneur général Rousseau et le général Duchemin, dont l'intime et féconde collaboration assura d'une manière décisive la destruction de la grande piraterie au Tonkin.

Or, nous le répétons, cette méthode est la négation de la grosse colonne proprement dite, de celle qui, pour ainsi dire, devient le but au lieu de rester le moyen, qui traverse sans s'y arrêter, droit sur un objectif presque toujours fuyant, un pays qu'elle épuise d'autant plus *qu'aucun de ceux qui le conquiert n'est directement intéressé à sa préservation.*

Mais, si au contraire toute troupe jetée dans un pays neuf

est celle qui doit y séjourner, y habiter, le *coloniser;* si son chef est celui qui doit le *susciter*, quelle différence! Et nous aboutissons alors à cette formule qui, prenant une bien autre portée, ne s'applique plus seulement à des actions de détail, mais peut s'appliquer à toute guerre de conquête coloniale.

« Une expédition coloniale devrait toujours être dirigée par le chef désigné pour être le premier administrateur du pays après la conquête. »

Oh! c'est qu'alors la route qu'on poursuit, le pays qu'on traverse vous apparaissent sous un tout autre angle!

Qu'on excuse un souvenir personnel. Dans une de mes premières expéditions, étant en bivouac sur la Rivière Claire, j'appris qu'un des jeunes officiers présens avait débuté sous l'un des chefs qui avaient laissé au Tonkin la trace la plus profonde, le colonel P..., et dans mon zèle de débutant je ne voulais pas laisser échapper cette occasion d'apprendre quelque chose sur l'œuvre de ce chef, l'un des maîtres de notre école. « Oh! me fut-il répondu, le colonel P..., j'ai marché avec lui. Au combat, il se préoccupait bien moins de l'enlèvement du repaire que du marché qu'il y établirait le lendemain. » Sans le vouloir, ce jeune homme, qui croyait faire une critique, avait trouvé la formule de la guerre coloniale, car *lorsqu'en prenant un repaire, on pense surtout au marché qu'on y établira le lendemain, on ne le prend pas de la même façon.*

Et lorsqu'on conquiert avec cet état d'esprit, certains mots ne gardent plus exclusivement leur signification militaire :

La route, alors, n'est plus seulement la « ligne d'opérations, » la « route d'invasion, » mais la voie de pénétration commerciale de demain. Tel plateau, aux bonnes communications, aux abords faciles, ne vaut plus seulement comme position stratégique ou tactique, mais comme centre de relations économiques, comme emplacement d'un marché prochain, et tout s'y fait en conséquence. Telle riche plaine n'est plus seulement un point de ravitaillement militaire, mais un centre de ressources et de cultures à ménager, à gérer immédiatement en bon père de famille.

Et cela va du grand au petit.

Croit-on que lorsque chaque soldat sait que le village qu'il aborde sera celui qui va devenir sa garnison pendant des mois ou des années, il le brûle volontiers? que ses rizières le nourriront, il les détruise? que ses animaux seuls lui donneront sa viande,

il les gaspille? que ses habitans seront ses aides, ses collaborateurs de demain, il les maltraite? Non.

Du reste, les traits généraux de cette politique ont été magistralement exposés dans les instructions fondamentales du général Galliéni, en date du 22 mai 1898 :

Le meilleur moyen pour arriver à la pacification dans notre nouvelle colonie est d'employer l'action combinée de la force et de la politique. Il faut nous rappeler que dans les luttes coloniales nous ne devons détruire qu'à la dernière extrémité, et, dans ce cas encore, ne détruire que pour mieux bâtir. Toujours nous devons ménager le pays et les habitans, puisque celui-là est destiné à recevoir nos entreprises de colonisation future et que ceux-ci seront nos principaux agens et collaborateurs pour mener à bien nos entreprises. Chaque fois que les incidens de guerre obligent l'un de nos officiers coloniaux à agir contre un village ou un centre habité, il ne doit pas perdre de vue que son premier soin, la soumission des habitans obtenue, sera de reconstruire le village, d'y créer un marché, d'y établir une école. C'est de l'action combinée de la politique et de la force que doit résulter la pacification du pays et l'organisation à lui donner plus tard.

L'action politique est de beaucoup la plus importante. Elle tire sa plus grande force de l'organisation du pays et de ses habitans.

Au fur et à mesure que la pacification s'affirme, le pays se cultive, les marchés se rouvrent, le commerce reprend. Le rôle du soldat passe au second plan. Celui de l'administrateur commence. Il faut d'une part étudier et satisfaire les besoins sociaux des populations soumises : favoriser d'autre part l'extension de la colonisation qui va mettre en valeur les richesses naturelles du sol, ouvrir les débouchés au commerce européen.

Et pour terminer ces citations par cette dernière qui en résume l'esprit :

Les commandans territoriaux devront comprendre leur rôle administratif de la façon la moins formaliste. Des règlemens, surtout aux colonies et en matière économique, ne posent jamais que des formules générales prévues pour un ensemble de cas, mais inapplicables souvent au cas particulier. *Nos administrateurs et officiers doivent défendre au nom du bon sens les intérêts qui leur sont confiés et non les combattre au nom du règlement.*

II

Voilà pour la première période : conquête, occupation, pacification.

Voyons ce que devient la méthode, en quoi consiste le rôle colonial de l'armée dans la période suivante, dans la vie normale du pays pacifié.

Ici encore, il n'y a qu'à laisser la parole aux instructions du 22 mai 1898 :

Le soldat se montre d'abord soldat, ainsi qu'il est nécessaire pour en imposer aux populations encore insoumises; puis, la paix obtenue, il dépose les armes. Il devient administrateur...

Ces fonctions administratives semblent incompatibles, au premier abord, avec l'idée qu'on se fait du militaire dans certains milieux. C'est là cependant le véritable rôle de l'officier colonial et de ses dévoués et intelligens collaborateurs, les sous-officiers et soldats qu'il commande. C'est aussi le plus délicat, celui qui exige le plus d'application et d'efforts, celui où il peut révéler ses qualités personnelles, car détruire n'est rien, reconstruire est plus difficile,

D'ailleurs, les circonstances lui imposent inéluctablement ces obligations. Un pays n'est pas conquis et pacifié quand une opération militaire y a décimé les habitans et courbé toutes les têtes sous la terreur, le premier effroi calmé, il germera dans la masse des fermens de révolte que les rancunes accumulées par l'action brutale de la force feront croître encore.

Pendant cette période qui suit la conquête, les troupes n'ont plus qu'un rôle de police qui passe bientôt à des troupes spéciales, milice et police proprement dite; mais il est sage de mettre à profit les inépuisables qualités de dévouement et d'ingéniosité du soldat français. Comme surveillant de travaux, comme instituteur, comme ouvrier d'art, comme chef de petit poste, partout où l'on fait appel à son initiative, à son amour-propre, à son intelligence, il se montre à hauteur de sa tâche. Et il ne faudrait pas croire que cet abandon momentané du champ de manœuvre soit préjudiciable à l'esprit de discipline et aux sentimens du devoir militaire. Le soldat des troupes coloniales est assez vieux, en général, pour avoir parcouru maintes fois le cycle des exercices et n'avoir plus grand'chose à apprendre dans les théories et assouplissemens auxquels on exerce les recrues de France.

Les services qu'on réclame de lui, au contraire, entretiennent une activité morale et physique qui est décuplée par l'intérêt de la besogne qui lui est confiée.

En outre, en intéressant ainsi le soldat à notre œuvre dans le pays, on finit par l'intéresser au pays lui-même. Il observe, il retient, il calcule même et, souvent, au moment de sa libération, il sera décidé à mettre en valeur quelque coin de terre, à utiliser dans la colonie les ressources de son art, à la faire bénéficier, en un mot, de son dévouement et de sa bonne volonté. Il devient un des plus précieux élémens de la petite colonisation, complément indispensable de la grande.

Et nos soldats, fidèles à ces instructions, se sont transformés, dans la plus large mesure, en agriculteurs, en ouvriers d'art, en instituteurs.

Dire que cette adaptation s'est faite sans résistance, ce serait méconnaître la persistance des habitudes acquises et l'inertie des mouvemens coutumiers. Bien que l'état moral et physique

de nos troupes ait été ainsi autrement préservé que par l'oisive routine de la vie des postes, les préjugés régimentaires n'en ont pas moins fait de vigoureux retours offensifs, et il est à souhaiter qu'une réforme de l'organisation de nos troupes coloniales débarrasse le commandement territorial des obstacles qui, dans cet ordre, entravent encore trop souvent son action.

Bref, le but poursuivi par le général Galliéni, c'est l'utilisation coloniale de chaque homme du corps d'occupation conformément à ses aptitudes. Ce qu'il n'admet pas, c'est que la force vive que représente un Français aux colonies reste inemployée. Du jour où le secteur assigné à une compagnie a été pacifié et où le dernier coup de fusil y a été tiré, cette compagnie ne représente plus seulement l'unité militaire, mais surtout une collectivité, un réservoir de contremaîtres, de chefs d'atelier, d'instituteurs, de jardiniers, d'agriculteurs, tout portés, sans nouvelles dépenses de la métropole, pour être les premiers cadres de la mise en valeur coloniale, les premiers initiateurs des races que nous avons la mission providentielle d'ouvrir à la vie industrielle, agricole, économique, et aussi, oui, il faut le dire, à une plus haute vie morale, à une vie plus complète.

Et combien cela est facile avec le cher soldat français, redevenu, une fois dispersé par un, par deux, parmi les villages malgaches, le paysan de France, l'ouvrier de France, avec tout ce que ces mots comportent de qualités d'ordre, de prévoyance, d'ingéniosité et aussi d'endurance, de cordialité, de belle humeur.

Ah! cette idée audacieuse de la dispersion de nos hommes à travers les populations indigènes, tolérée, que dis-je? préconisée, ordonnée par le général Galliéni, que n'en avons-nous pas entendu dire par les gardiens des rites sacrés!

Or les faits sont là.

Il me souvient d'avoir trouvé, dans un poste où je comptais établir le siège d'un commandement important, une compagnie d'infanterie de marine épuisée par les trois années de campagne et d'insurrection, anémiée, oisive, incapable de fournir un service actif, mais d'ailleurs concentrée dans la main de son chef et accomplissant les rites métropolitains aux heures traditionnelles du tableau de service. Il était visible que ces hommes, à 3000 lieues de leur village, mal abrités, inoccupés, périssaient d'ennui, de spleen et de mal du pays. Malgré les objections tirées de l'état de santé de ces hommes, de l'impossibilité qui en résultait de les

livrer à eux-mêmes loin de l'infirmerie et de la surveillance, de leur état de dépression, de la nécessité de les avoir sous la main, je les ai dispersés sur l'heure. Ils se sont transformés en contremaîtres d'une école professionnelle, en chefs d'exploitation agricole, en jardiniers, en constructeurs de route, et, deux mois après, à ce ramassis d'infirmes s'était bien réellement substituée une compagnie prête à se rassembler au coup de sifflet, l'œil clair, le jarret sec, l'allure dégagée et le fusil prêt. C'est que chacun d'eux, en face d'une responsabilité et d'une initiative, s'était ressaisi : qu'ils avaient retrouvé *une raison de vivre*.

Et cela a été l'histoire de la plupart des compagnies.

D'autre part cette dispersion entraîne une autre conséquence, c'est que le soldat, au contact immédiat du pays, s'y attache et souvent y reste.

A Madagascar, la petite colonisation par le soldat *libérable* (et non libéré) donne lieu à une expérience intéressante et jusqu'ici satisfaisante, bien que très localisée encore. Le soldat désireux de se fixer dans la colonie, et présentant d'ailleurs toutes les garanties, reçoit une concession dès sa dernière année de service et est mis en mesure d'en commencer immédiatement l'exploitation. Il est déjà acclimaté, connaît le pays, la langue, les ressources, a traversé aux frais de l'État la période de tâtonnemens toujours si critique. Souvent, comme chef de poste ou chef d'exploitation, il a déjà eu l'occasion d'expérimenter les méthodes. En lui attribuant une concession tandis qu'il est encore au service, tandis que l'État pourvoit encore à ses besoins et en lui faisant des avances de semences et de matériel, on l'amène graduellement à sa libération, qui coïncide avec le moment où il entre de plain-pied dans la période de rendement utile de son exploitation. Plusieurs de ces tentatives ont déjà eu plein succès sur le plateau central.

C'est la tradition du maréchal Bugeaud, mais modifiée sur un point essentiel. Il ne s'agit plus ici de « villages militaires, » où tous les travaux de la vie rurale et de la vie domestique étaient réglés au son du tambour : ceux-ci, au contraire, ont le stimulant de l'initiative, de l'intérêt personnel, et de la responsabilité individuelle.

En échange de ces avantages, ils doivent à l'État (1) pendant

(1) Arrêté du 23 avril 1899.

trois ans leur concours pour le maintien de la sécurité du pays et forment avec leurs engagés de petits corps de partisans; ils sont à l'égard des indigènes de vrais agens de surveillance et de direction.

Pour que l'expérience présentât toutes les garanties de succès et de durée, il faudrait qu'ils pussent se marier avec des femmes françaises. La *ménagère* n'est guère un produit exotique et pourtant, ainsi que le mot l'indique, elle est, pour la réussite d'une exploitation, un élément essentiel. En outre le métis est une mauvaise solution. Ce sont de vrais enfans de France dont il faut semer la race en Émyrne. Cette nécessité de faciliter le mariage à nos colons n'est pas passée inaperçue. Le comte d'Haussonville a parlé ici même (1) de l'œuvre fondée par Mme Pégard : la *Société d'émigration des femmes*, inspirée de la grande œuvre anglaise « *United British Women emigrations association.* » Qu'il s'agisse de créer une émigration féminine ou d'obtenir de l'État des congés sans frais qui permettent à nos soldats libérables de venir se marier en France, l'essentiel est de réussir. Et si le problème trouve sa solution, si l'administration met tout en œuvre pour la faciliter, on est en droit de prévoir sur ce plateau central si sain de Madagascar la formation d'une race de petits colons de bon sang français, trempés, habitués à peu, tenant à ce sol qu'ils auront mis en œuvre, ayant gardé l'habitude héréditaire du fusil. Et, qui sait, ce sont peut-être des Boers français qu'on préparerait ainsi!

Nous n'avons envisagé jusqu'ici que l'emploi colonial des troupes européennes. Sans remplir le même rôle, certaines troupes indigènes peuvent être, elles aussi, largement utilisées. C'est ainsi que, dans le haut Tonkin, les postes de tirailleurs tonkinois autour desquels se groupaient leurs familles ont été, dans les régions dévastées par la piraterie, les premiers agens de reconstitution locale. Ils y ont ainsi formé, comme l'indiquait la lettre de M. le gouverneur général Rousseau précédemment citée, « une population provisoire à l'abri de laquelle se reconstituaient la population réelle et la remise en exploitation du sol. » C'est ainsi qu'à Madagascar des postes de tirailleurs hovas, établis sur de grandes voies de communication, traversant des régions désertes, ont été transformés en villages militaires avec conces-

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1898.

sion de terres en toute propriété, afin d'y créer des noyaux de repeuplement et des centres de ressources (1).

On s'élève souvent contre la charge onéreuse que présente pour la métropole l'entretien des corps d'occupation. On admet d'ailleurs que le moment ne semble pas précisément favorable à leur réduction. L'utilisation coloniale de ces corps ne donne-t-elle pas le meilleur moyen de ne pas les laisser à l'état de force improductive?

Il est facile de se rendre compte de l'économie que représente, pour les budgets coloniaux ou métropolitains, un tel emploi de nos soldats s'il est partout compris et pratiqué. A Madagascar, une centaine d'écoles où les petits Hovas commencent à parler couramment le français, organisées et dirigées par nos soldats; les écoles professionnelles où les soldats contremaîtres ont formé des ouvriers, des chefs d'atelier même, parmi les indigènes dans des régions où il n'y avait aucune industrie, aucun ouvrier d'art; des fermes-écoles où, sous la direction de soldats, s'apprend l'usage de nos instrumens aratoires, où se fait l'expérimentation de nos graines et de nos cultures, et enfin les routes, les ponts, les constructions, dont les chefs de chantiers, les maçons, les briquetiers sont encore et toujours des soldats.

On se demande, ou plutôt la question est résolue, par cela même qu'elle est posée, comment, avec les ressources budgétaires à peu près nulles dont disposaient les commandans de cercles, une telle œuvre aurait pu être réalisée, si, à défaut du réservoir militaire, il avait fallu faire venir de France à grands frais ce personnel.

Que quelques abus puissent se produire parfois de la part des soldats ainsi livrés à eux-mêmes, c'est incontestable. Il n'y a point d'institution humaine qui n'ait son revers, et qui résiste à l'examen des cas particuliers. L'argument est trop facile; et il appartient à l'autorité de réprimer avec la dernière rigueur les

(1) Décision du général Galliéni, du 20 janvier 1898, affectant une compagnie de tirailleurs malgaches à la route de Majunga: « ... Considérant qu'il est utile de repeupler une route d'étapes importante en y créant des ressources pour les voyageurs et que cet essai de colonisation militaire, déjà expérimentée avec succès dans d'autres colonies françaises et étrangères, est particulièrement intéressant au point de vue du repeuplement des parties actuellement désertes de l'île; — Considérant que cette organisation, en créant des intérêts à la troupe, contribue à l'amélioration de son état physique et moral dans des régions éloignées de tout centre de population... décide... »

moindres abus, et surtout de les prévenir en choisissant avec quelque soin les hommes ainsi livrés à eux-mêmes. En tout cas, inconvéniens pour inconvéniens, le système inverse, qui laisse les hommes périr dans les postes d'oisiveté et de spleen, en a bien d'autres.

Ce qu'il faut voir, c'est l'ensemble et le résultat.

Reste la grande objection, celle à laquelle ont déjà répondu les instructions du 22 mai 1898 du général Galliéni, celle que les opposans ne cessent d'invoquer, le cliché de la « démilitarisation. » On l'applique aussi bien aux officiers qu'aux soldats attelés à la besogne coloniale.

D'abord, jamais on ne nous fera admettre qu'un mode d'emploi qui met en œuvre quotidiennement, à toute heure, toutes les facultés viriles, initiative, responsabilité, jugement, lutte contre les hommes et les élémens, démilitarise... Il « décaporalise » peut-être, ce qui n'est pas la même chose.

Je me rappelle, à mon arrivée au Tonkin, tout proche encore de la douce vie de la métropole, encore accoutumé au confortable superflu qui devient un nécessaire, quelle impression me fit, à ma première tournée avec le colonel Galliéni sur la frontière de Chine, la rude vie des jeunes officiers chefs de poste. J'en revois un, à peine sorti de Saint-Cyr, habitué en France à une existence aisée et distinguée, élégant et charmant, qui, pour recevoir le colonel au poste perdu où il vivait seul Français avec ses trente tirailleurs, avait mis sa plus belle tenue, correct, ganté, comme pour le bal. Et tandis que, évoquant avec lui le souvenir de ses camarades de la cavalerie, où il eût pu entrer, et des brillantes garnisons suburbaines, je ne pouvais m'empêcher de remarquer et sa vie sévère loin des choses familières et aimées, et sa belle humeur : « Mais, fit-il vivement, je ne m'ennuie pas un instant: avec le soin de mes hommes, la reconstitution de ces rizières à peine reprises à la piraterie, mes briqueteries, mes constructions, mon marché, mes règlemens de comptee avec le poste chinois d'en face, la topographie de la région, mes journées sont trop courtes ! »

Un an après, presque jour pour jour, sur la haute Rivière Claire, dans les grands combats livrés par le colonel Vallière et si heureusement terminés par la destruction de la grande piraterie chinoise, il tombait, frappé en plein cœur, debout derrière sa

ligne de tirailleurs déployés, en commandant le dernier feu de salve de la journée, après avoir combattu tout le jour. S'était-il démilitarisé, celui-là ?

Ses compagnons l'ont enseveli dans un grand drapeau tricolore sous les plis duquel il dort là-bas, sur la frontière de Chine. J'ai revu sa tombe quelques mois après, parmi des rizières mûres, auprès d'un marché ressuscité, dans ce coin de terre que, depuis vingt ans de piraterie, toute vie avait quitté.

Il n'était pas mort pour rien. Et c'est la grandeur de la guerre coloniale ainsi comprise, c'est qu'elle seule fait de la vie.

Et si des humbles je passe à ceux qui sont déjà, tout vivans, entrés dans la légende, était-il démilitarisé par trois années de brousse le jeune chef qui, de l'Oubanghi au haut Nil, obtenait de ses officiers, de sa troupe, les prodiges d'énergie presque surhumaine que chacun sait? Avait-il, loin du contact des écoles, perdu un atome de sa prudence, de son jugement, l'homme qui savait dire au sirdar égyptien les paroles mesurées et fermes dont notre patriotisme vibre encore ?

Il y a dix ans, descendant le bas Danube jusqu'à son embouchure, je rencontrai à Soulina sir Charles Hartley, le grand ingénieur qu'en 1856 la commission de navigation du Danube avait appelé, tout jeune, à rendre à la navigation le grand fleuve qui depuis l'origine des temps se perdait dans les marais. Il s'était d'abord installé dans un abri de pêcheurs sur pilotis; toute sa vie, lutte de trente années contre la fièvre, contre les obstacles, contre la nature, avait été vouée à cette grande œuvre et maintenant, à cette même place où il n'y avait jadis que quelques huttes misérables, il y avait une ville et un port, et les plus grands bateaux suivaient ce bras du fleuve que franchissaient seules autrefois des barques de faible tonnage, et je regardais, — avec quelle émotion ! — cet homme, vieillard aujourd'hui, qui pouvait s'endormir sa bonne tâche accomplie, après avoir appelé à la vie ce grand fleuve inutilisé depuis l'origine du monde, l'avoir *délié* pour ainsi dire, — et il me semblait qu'il ne pouvait y avoir de vie plus noblement remplie.

Je ne pensais guère alors que, plus tard, je verrais, vivant de leur vie, des chefs coloniaux pétrir de leurs mains créatrices des terres en friche pour en faire des rizières, des vallées endormies pour en faire des artères de vie, donner le coup de baguette qui

met en œuvre un coin du vaste champ offert à l'activité de l'homme. Quelle plus noble tâche pour l'homme d'action. Celui qui a trempé ses lèvres à cette coupe en garde à jamais le goût! Quel plus noble emploi pour la force armée, avec celui de défendre le sol natal, que de préparer, d'assurer et de développer de telles conquêtes!

III

Mais pour une telle œuvre, il faut une *armée coloniale*, qui soit vraiment une *armée coloniale* et non pas seulement de l'*armée aux colonies*, ce qui n'est pas la même chose.

Nous nous garderons bien de rouvrir ici la moindre discussion sur le mode de rattachement de la future armée coloniale. La question est nettement posée devant les Chambres. Pour nous, la discussion est close. Du reste, c'est peut-être la question qui importe le moins. La loi projetée est large, libérale, souple, et elle a l'inappréciable avantage d'apporter une solution à une question qui ne peut rester plus longtemps en suspens. Elle ne pose que quelques principes et prévoit aussi peu que possible les moyens d'application. Or, tant vaudront ceux-ci, tant vaudra la loi.

C'est dans leur prévision que nous croyons opportun de poser quelques-unes des conditions auxquelles il faudra satisfaire pour qu'une armée coloniale puisse remplir la tâche que nous lui voyons assignée.

L'essentiel c'est que, quelle que soit la solution adoptée pour son rattachement, l'armée coloniale ait bien son *autonomie*, qu'elle ne risque pas d'être absorbée, uniformisée dans le grand organisme auquel elle se rattachera. Et que, bien distincte, elle ait aussi des chefs bien distincts chez qui l'idée coloniale et l'adaptation de l'outil à son emploi prime toute autre considération.

Ce qu'il faut souhaiter, c'est que les conditions d'entrée et de sortie y soient réglées de telle sorte qu'elle ne serve pas uniquement de tremplin aux mandarins munis de tous les grades académiques auxquels il ne manque qu'une campagne facile et rapide pour franchir plus rapidement un échelon. Il faut beaucoup redouter les gens qui viennent aux colonies pour y rééditer Aus-

terlitz, — d'abord les colonies ne comportent pas Austerlitz, — et puis ils sont mal préparés aux besognes patientes, ingrates et obscures qui sont la tâche quotidienne, la seule féconde de l'officier colonial. Ce sera aux règlemens d'application qu'il appartiendra d'assurer la constitution d'une « milice sacrée, » qui fera, elle aussi, son engagement décennal.

Ce qu'il faut souhaiter, c'est que des dispositions nouvelles abolissent la rigidité des tours de départ. On sait que mécaniquement, automatiquement, tout officier des troupes de marine, au bout du temps de séjour colonial, deux ans, trois au maximum, est rappelé en France, quelle que soit la besogne qu'il est en train d'accomplir. Et il ne peut compter que sur le hasard pour revenir à la tâche commencée. Il a laissé à Madagascar ou au Tonkin un secteur en pleine formation, il s'y est donné corps et âme, il est plein de son œuvre, il ne demande qu'à la poursuivre. Le tour prochain l'enverra faire du service de place à la Martinique ou à la Réunion. Cette instabilité est aujourd'hui une des choses les plus décourageantes aussi bien pour l'officier voué à son œuvre que pour ses chefs. Ah! je connais l'objection : c'est qu'il ne faut pas s'user aux colonies, que trois ans représentent le maximum de temps pour un rendement utile, et qu'après ce délai, il est nécessaire de venir se retremper dans la métropole. Soit! Mais alors pourquoi ne pas introduire dans l'armée coloniale, comme il a lieu pour les fonctionnaires civils, le droit au congé administratif pendant lequel on reste titulaire de son poste où l'on est assuré de retourner, après s'être revivifié à l'air de France, après aussi y avoir mis à profit son séjour pour le bien de sa circonscription? Combien sais-je d'officiers, aujourd'hui en France, qui ne demandent qu'à rallier leur ancien poste et ne se consolent pas à l'idée que ce n'est pas eux qui voient pousser leurs pépinières, leurs rizières, leurs maisons? Ils ont le *mal du pays à rebours*. Est-ce là un facteur négligeable?

On s'étonne parfois qu'il n'y ait pas un plus grand nombre d'officiers qui étudient les langues coloniales. Est-ce donc encourageant d'apprendre le malgache, si l'on ne doit plus l'utiliser qu'avec des Chinois? Ce qui est au contraire surprenant c'est que, dans ces conditions, autant d'officiers encore prennent à cœur l'étude de ces langues et, d'ailleurs d'une manière générale, qu'autant d'entre eux se donnent comme ils le font, à plein collier, au développement de leur région, comme s'ils devaient y

attacher leur vie et leur nom. Il est vrai qu'ils appartiennent pour le plupart à l'arme de tous les héroïsmes et de toutes les abnégations, j'ai nommé l'Infanterie de marine. Souhaitons donc que les facilités les plus grandes pour la prolongation de séjour soient laissées dans l'organisation nouvelle à tout officier dont la santé le permet : que le *congé* soit prévu et enfin que, dans la plus large mesure, les officiers qui le désirent restent affectés à la même colonie. Cette mesure ne peut être absolue, il convient de laisser un débouché aux curieux et aux inquiets, et d'ailleurs au début d'une carrière les expériences de colonies diverses se contrôlent l'une l'autre : mais, d'une manière générale, la conception la plus logique et la plus féconde, la plus vraiment coloniale, c'est celle d'une armée du Soudan, d'une armée de Madagascar, d'une armée d'Indo-Chine, ainsi que d'autres nations nous en donnent l'exemple.

Enfin il est une dernière considération qui exige que la direction suprême de cette armée soit bien autonome et surtout *très, très coloniale*. C'est que la base d'appréciation des services rendus ne peut pas, *ne doit pas* y être la même que pour les services militaires métropolitains.

Et cela est évident puisque les deux armées n'ont pas le même rôle, et, si elles avaient le même rôle, point ne serait besoin d'armée coloniale, il suffirait d'*armée aux colonies*.

Il faut avoir été aux colonies pour savoir que le plus vrai mérite y réside dans les labeurs qui trouvent ici le plus difficilement leur sanction. Il n'est pas bon que le motif trop exclusif de récompense soit le « fait de guerre. »

On comprendra sans qu'il soit besoin d'insister.

Croit-on qu'il faille nulle part une plus grande dépense d'énergie, d'endurance, d'autorité, qu'il n'en faut à l'officier chargé de la construction d'une route en pays sauvage ? Il passe des mois, des années parfois, dans des abris improvisés, miné par la fièvre, compagne inséparable de tels travaux, allant d'un chantier à l'autre, n'obtenant qu'à force d'énergie, d'exemple, de volonté imposée, le rendement maximum de son personnel. Croit-on qu'il ne faille pas plus d'autorité, de sang-froid, de jugement, de fermeté d'âme, pour maintenir dans la soumission, sans tirer un coup de fusil, une population hostile et frémissante que pour la réduire à coups de canon une fois soulevée?

Qu'on me permette d'évoquer le souvenir d'un commandant

d'infanterie de marine. Chargé, il y a un an, de soumettre une région sakalave insurgée, il s'était fait une loi absolue d'épargner, de pacifier, de ramener cette population. Je le vois abordant un village hostile, et, malgré les coups de fusils de l'ennemi, déployant toute son autorité à empêcher qu'un seul coup partît de nos rangs, et y réussissant, ce qui avec des tirailleurs sénégalais n'était pas facile. Je le revois, lui et ses officiers en avant, à petite portée de la lisière des jardins, la poitrine aux balles, et, avec ses émissaires et ses interprètes, multipliant les appels et les encouragemens. Et comme cet officier était aussi un très bon et très habile militaire et qu'il avait pris d'heureuses dispositions, menaçant les communications, rendant difficile l'évacuation des troupeaux, il réussit après des heures de la plus périlleuse palabre à obtenir qu'un Sakalave se décidât à sortir des abris et à entrer en pourparlers. Et ce fut la joie aux yeux que, le soir venu, il me présenta le village réoccupé, en fête, les habitans fraternisant avec notre bivouac à l'abri du drapean tricolore, emblème de paix. A peine de retour en France, il y a quelques mois, le commandant Ditte a succombé aux fatigues accumulées pendant cette campagne; et ce n'est plus qu'à une tombe que va l'hommage ici rendu à ce bon et loyal ouvrier.

Eh bien, croit-on que non seulement le résultat n'ait été plus fécond, mais encore qu'il n'ait pas fallu plus de fermeté et de courage, au sens propre du terme, pour faire une telle besogne que pour se donner le facile mérite d'enlever d'assaut ce village sakalave?

Ce qu'il faut souhaiter, c'est que de tels actes puissent être qualifiés *actions d'éclat* dans l'armée coloniale de demain.

Nous avons essayé de donner, très sommairement et imparfaitement, une conception de l'emploi colonial de l'armée. Ce n'est pas une théorie spéculative. Des années et de vastes champs d'expérience l'ont déjà sanctionnée. A voir, en vivant de leur vie, nos petits soldats marquer de leur trace personnelle tant de points du globe, à retrouver leurs noms, comme ceux des légionnaires romains, gravés au seuil des voies nouvelles qu'ils ouvrent aux transactions des hommes, on se reprend aux longs desseins et aux espoirs impériaux.

Certes, ce n'est empiéter ici sur aucun domaine réservé que de constater autour de nous beaucoup d'inquiétudes et de motifs

d'inquiétude. Il est impossible, pour peu qu'on mette le pied hors de France, de ne pas constater par toute la terre les fluctuations de nos méthodes et le recul de notre action. C'est simple affaire de statistique de compter à Singapore, à Colombo, à Hong-Kong, à Zanzibar, les maisons nouvelles qui s'ouvrent d'une année à l'autre et de constater qu'elles ne sont pas françaises. La vie du dehors aussi nous apporte nos heures de doute et d'angoisse. Mais après cette part, qu'il est sage de faire très large, au pessimisme, ouvrons la porte aux espoirs réconfortans en constatant, sur tous les champs du monde, la valeur persistante, sinon croissante du Français *individu*. Quels que soient les obstacles apportés à chaque pas à son développement et à son initiative, il est toujours là. Chez tous, colons, administrateurs, soldats, missionnaires, c'est là même endurance, le même ressort, le même rebondissement sous la mauvaise fortune, la même belle humeur. Ah! la belle pâte d'hommes!

A l'un des derniers repas officiels que nous fîmes à Madagascar, un consul étranger, notre voisin, nous demanda de qui était le charmant dessin qui illustrait notre « menu. » « C'est l'œuvre d'un sous-officier. — Ils font donc tout, vos sous-officiers! Je les ai vus contremaîtres, instituteurs, agronomes, guerriers, ils sont donc bons à tout! »

Oui, ils sont bons à tout et tous les autres aussi, soldats, colons, qui portent par le monde les inépuisables ressources de notre race. Attachés à l'œuvre locale, dégagés des mauvais bruits de la métropole, exaltés par le résultat immédiat de l'action directe, par la responsabilité du commandement, ils sont tous des hommes de devoir actif et précis. Et s'il n'y avait pas tant de raisons d'un autre ordre, c'en serait déjà une pour donner sa foi à l'œuvre coloniale, cette incomparable pépinière d'énergies et de volontés qui ne peuvent pas être un capital perdu.

LIEUTENANT-COLONEL LYAUTEY.

VOYAGE AU JAPON

II[1]

LA COMÉDIE ÉLECTORALE

Un Etat féodal qui transforme sa féodalité en parlementarisme sans se douter que cette métamorphose, d'ailleurs suggestive, tire souvent au comique; une avant-garde d'imprudens imitateurs et de précurseurs à demi inconsciens, dont l'âme héréditaire, sous l'action de fermens importés, se travaille dangereusement; un vieux peuple encore très vivant, mais passif, et qui n'entre dans ces nouveautés bizarres que s'il les accommode à ses passions d'autrefois : voilà ce que tout d'abord j'ai cru deviner et comprendre, par mes entretiens et les renseignemens de journaux, — par la connaissance plus intime de quelques Japonais, — enfin par l'occasion qui me mêla, quelques jours, hors de Tokyô, aux menus incidens d'une campagne électorale.

I

Le cabinet Ito avait succédé au cabinet Matsukata, et la période des élections allait s'ouvrir. La dissolution de la Chambre des députés n'avait point ému le pays, déjà blasé sur ces sortes de divertissemens. Et, comme je m'étonnais un peu de la facilité avec

(1) Voir la *Revue* du 15 décembre 1899.

laquelle l'Empereur licenciait les représentans du peuple, on m'expliqua qu'il ne fallait voir dans ces dislocations fréquentes qu'une gymnastique d'assouplissement à l'usage des corps électoraux. Le Japon, encore neuf au parlementarisme, n'avait pas de temps à perdre, s'il voulait dépouiller sa rudesse et rattraper les nations occidentales. On jugeait bon et même nécessaire qu'un électeur japonais pût en sa courte vie nommer autant de fois un député qu'une lignée d'Européens au long d'un siècle. J'admirai ce programme d'éducation politique qui faisait de vieux citoyens en quinze ou vingt leçons.

Mais on m'avertit aussi que le gouvernement, pour mater l'opposition, n'avait trouvé de meilleur moyen que de l'appauvrir. L'Empire n'est pas riche; et la moindre élection y coûte cinq ou six mille yens, soit une quinzaine de mille francs. Ces exercices répétés tuent les petites bourses, éclopent les moyennes, et l'on espère qu'ils assagiront les grosses. La presse s'indigne, mais y trouve son compte. Quant aux électeurs, les uns sont déjà montés à ce haut degré de scepticisme et d'indifférence où se complaisent, hélas! leurs frères d'Occident; les autres plus pratiques supputent leurs bénéfices. Le peuple, le bon peuple qui ne vote pas, s'en désintéresse. Mais les patrons des maisons de thé s'approvisionnent en conséquence, les kurumayas piaffent dans leurs brancards, les geishas provinciales accordent leurs shamisen, et les *soshis*, le poignard sous la ceinture, déploient leur éventail.

Nous connaissons les soshis; nous les connaissons même de longue date. Ce furent des soshis que ces braves Italiens qui proprement dépêchaient leur homme entre chien et loup; et, quand Saltabadil indigné s'écrie : « Suis-je un bandit? Suis-je un voleur? » Nous pourrions lui répondre : « Eh! parbleu non, mon ami, tu es un soshi. » Les brigades centrales sont peuplées d'honnêtes soshis qui travaillent uniquement dans l'intérêt de la société, tandis que les soshis japonais s'enrôlent au service des simples citoyens. Soshis encore, les camelots payés pour échauffer l'enthousiasme populaire; soshis, les porteurs de gourdins qui interrompent les réunions publiques; soshis, les courtiers électoraux et les insulteurs à gages. Nous sommes pleins de soshis; mais nous ne les avouons pas; nous déguisons leur provenance; nous les grimons en chevaliers du bon droit. Les Japonais n'y mettent pas tant de malice. Leurs soshis forment une classe im-

posante, une institution sociale. Ils ne dissimulent point leur qualité, et leur nom n'est pas une injure.

On s'émerveille qu'un peuple ait pu sortir brusquement d'une féodalité séculaire pour entrer dans le parlementarisme. Plus je vais et moins cette révolution japonaise me paraît surprenante, car je m'aperçois tous les jours que ce parlementarisme n'est qu'une transformation pacifique de la féodalité, non point de celle que, durant deux siècles, les Tokugawa continrent et centralisèrent, mais de l'antique féodalité qui déchira et déchiqueta le pays. Il a les mêmes avantages, puisque ses jeux, ses remous et ses bourrasques permettent aux plus humbles d'émerger aux honneurs, et que, si l'on voit aujourd'hui des comédiens aspirer à la députation, on vit jadis un palefrenier s'élever presque au rang d'un empereur. Il présente les mêmes périls, puisqu'il surexcite les convoitises, exaspère les vanités individuelles, tend au désordre anarchique. L'esprit féodal n'a fait que changer de lit. Il se ressaisit et s'épand sur sa nouvelle arène, bat ses digues récentes, et s'accoutume aux écluses. Ne cherchez point à préciser le programme des partis politiques. Libéraux, progressistes, nationalistes : étiquettes empruntées et vides. Les électeurs japonais ne suivent pas une idée; ils marchent derrière un homme. Ils ne relèvent pas d'un principe; ils appartiennent à un fief. Depuis la Restauration, le pouvoir est aux mains de trois ou quatre clans, dont les membres disciplinés s'appellent, se relayent, se passent le délicieux fardeau. Autour de ces clans, des bandes s'organisent dont les chefs tombent et se succèdent au hasard de la guerre. Certes on agite des théories, on lance des déclarations, on brandit des lambeaux d'éloquence anglaise ou des pages arrachées au *Contrat social;* et reste à savoir si de toutes ces palabres perdues quelques-unes ne feront pas un étrange chemin dans l'esprit de la foule. Mais, pour l'instant, les politiciens ne se soucient que de parler fort, de déposséder les grands vassaux politiques de l'empire et d'accaparer l'Empereur, car l'Empereur est aujourd'hui, comme autrefois, un palladium disputé par les factions.

Ces factions ne menacent pas encore la sécurité nationale. Elles intriguent plus qu'elles ne combattent. Le suffrage restreint les isole dans un enclos où la crainte et la haine de l'étranger les rapprochent et parfois les réconcilient. Aux premiers temps des élections, le Japon rajeuni huma dans les fumées nouvelles de la liberté le relent des anciennes guerres civiles. Des villages s'ar-

mèrent; des paysans qui ne savaient même pas ce que signifiait un bulletin de vote, d'anciens samuraïs fermés à toute idée politique, assiégèrent les urnes et s'y livrèrent des escarmouches tumultueuses. De même que jadis les escortes de deux seigneurs qui se rencontraient sur une route échangeaient souvent des provocations et des coups de sabre, deux candidats ne purent se croiser sans que leurs cliens n'en vinssent aux mains. Les énergies désorientées, que l'éboulement des dernières ruines féodales avait disséminées à travers le pays, se rallièrent et retrouvèrent leur emploi dans ces bagarres civiques. Le gouvernement halluciné par l'exemple de l'Europe conviait les électeurs à de paisibles débats d'opinions; et, de fait, deux opinions se partageaient inégalement le peuple japonais : l'une, la plus nombreuse, que les excentricités européennes énerveraient le Japon et qu'il fallait retourner en arrière; l'autre, que la civilisation occidentale fortifierait le Japon et qu'il fallait marcher en avant. Mais il importait assez peu que l'une ou l'autre triomphât, car la Constitution avait placé au-dessus de la Chambre élue un ministère irresponsable, moins soucieux d'obéir aux injonctions des suffrages électoraux qu'obligé de poursuivre son œuvre fatale. Et d'ailleurs, l'esprit asiatique répugne à l'affirmation. Les rétrogrades n'osaient condamner absolument le nouveau régime; les hommes d'avant-garde n'osaient renier l'ancien. Des deux côtés on se lassa vite d'argumens équivoques, et la discussion descendit des questions générales dans la mêlée des intérêts personnels.

Ce fut une inexprimable confusion. Les esprits les plus opposés s'accrochèrent et se firent un drapeau d'un manteau d'arlequin. L'ivresse de la lutte tint lieu de conviction; les rancunes, de principes. Dès ses premiers pas, le parlementarisme japonais vacilla, trébucha, non pas à la façon d'un enfant vigoureux qui veut grandir, mais comme un fils dégénéré que des excès précoces ont rendu faible et violent. Il naquit corrompu. Il avait hérité les tares vicieuses que la féodalité cache dans son corset de fer. Le corset tombé, elles apparurent à la banalité du jour. Avarice, vénalité, faux point d'honneur, orgueil et bassesse, ignorance et trahison, tout ce qui jadis endossait l'armure de laque et portait le masque horrifique sous les antennes guerrières se heurta sans pittoresque, en hakama, en redingote, nu-tête, coiffé d'un feutre exotique, autour des tréteaux oratoires où des acteurs mimaient, à l'impromptu, les gestes de nos grands citoyens et même

de nos petits hommes. C'était le vieil esprit féodal qui soufflait dans les clairons; c'était lui qui suscitait les candidats, équipait les bataillons hétérogènes, enrégimentait des mercenaires, soudoyait des assassins. Seule, la personne des chefs occupait la scène : leurs partisans ne s'inquiétaient pas plus des idées de ces capitaines que jadis les vassaux et les reîtres des raisons qui poussaient le seigneur à leur sonner le boute-selle. On n'avait pas besoin d'être initié à la cabale constitutionnelle pour se meurtrir et tuer des sergens de ville. Tout récemment, un fameux politicien du Japon, ancien et futur ministre, un de ceux qui firent la Restauration, me disait avec un mélange d'ironie et de gravité vraiment savoureux : « Nous étions plus mûrs pour le régime représentatif que nous ne le pensions nous-mêmes. » Et il ajoutait : « Notre parlementarisme encore oligarchique n'est que la transposition intellectuelle de notre vieille et brutale féodalité. »

Heureusement la fréquence des élections ralentit l'enthousiasme belliqueux des électeurs. Le Japonais a l'âme capricieuse et mobile : pour traditionaliste qu'elle soit, elle s'éprend vite des nouveautés et plus vite encore s'en déprend. Il en fut des sports de la politique comme de l'élevage des lapins qui, en 1873, passionna le public au point que ces animaux atteignirent les prix fabuleux des anciennes tulipes hollandaises. On se lassa des échauffourées électorales, comme, en 1875, ce même public se fatigua des combats de coqs dont, l'année précédente, le fol engouement l'avait dégoûté de ses clapiers. Les paysans revinrent à leurs rizières, et plus d'un samuraï, qui avait espéré peut-être que son député ramènerait au Japon l'âge divin du fer et des sabres, déçu, mal content de ses horions sans gloire, se retira dans sa bicoque. L'agitation fut ainsi limitée, et, par un contraste bizarre, à mesure que les journaux devenaient plus âpres, les députés plus turbulens, les idées même plus dégagées et plus audacieuses, le peuple sembla redoubler d'indifférence et les électeurs, moins emportés, commencèrent de s'abstenir.

Le renouvellement de la Chambre s'accomplirait aujourd'hui dans un calme profond, si les soshis n'entretenaient soigneusement la petite flamme des libertés ardentes. On pourrait se passer d'eux, mais on les garde pour le principe, par respect de la tradition et aussi, j'imagine, en raison de leurs états de service. Leur dialectique véhémente et décisive a replongé au nirvana boud-

dhiste un bon nombre de citoyens militans que l'illusion politique avait entraînés dans ses vaines orgies. Leur griffe s'imprima toute vive à de hautes renommées, et le leader des progressistes, le comte Okuma, qui n'a plus qu'une jambe, est une œuvre signée d'eux. Ils incarnent aux yeux de la foule le souvenir des nobles escrimes. Leur silhouette décidée se dresse sur la platitude des temps modernes comme une image un peu pâlie des temps héroïques.

On les vit jadis, ces soshis, errant le long des routes, seuls ou par bandes, loqueteux ou bien nippés, mais toujours fiers, et le sabre toujours prompt. Ils portaient, d'ordinaire, un chapeau de paille en forme de panier renversé, et les filles de joie suivaient d'une œillade amoureuse ces samuraïs indépendans et hasardeux, qui parfois cheminaient derrière leur vengeance ou, plus souvent, quêtaient l'aventure d'un nouveau maître. Moitié condottieri, moitié chevaliers, moins chevaliers que condottieri, les légendes de bravoure et de vendetta qui s'attachaient à leur personne leur prêtaient une séduction mystérieuse. On les appelait alors les *Ronins*, et leurs exploits ont à jamais hanté l'imagination du peuple.

Aujourd'hui, dénués de leur mystère, dépanachés de toute chevalerie, recrutés au hasard parmi des compagnons fainéans et des étudians déclassés, manœuvres embauchés pour d'assez viles besognes, ils gardent néanmoins une espèce de prestige, qui les empêche de choir dans le mépris unanime, tant la fascination du courage brutal agit encore sur l'esprit japonais. Les soshis forment autour du candidat une garde du corps, à telles enseignes qu'on dirait un daïmio d'autrefois entouré de ses samuraïs. Ils obéissent à un chef, qui se tient respectueusement derrière le député et, de là, surveille la situation, pare aux imprévus, prend la parole dans les réunions publiques. Depuis quelques années, le personnage de l'éligible leur donne moins de souci que la personne des électeurs. L'électeur se dérobe. Cette escorte de policiers catégoriques lui cause une impression gênante. Il promet ce qu'on lui demande, et c'est même entre les solliciteurs et le sollicité un touchant assaut de courtoisie. Le jour venu de s'exécuter, notre homme, oublieux des droits sacrés que la révolution lui confère, prendrait le large, si les soshis n'assiégeaient les issues de sa maison et ne l'obligeaient d'user de son privilège. Dans certains arrondissemens, les électeurs s'en

vont aux urnes, flanqués d'irrésistibles sergens qui les protègent contre d'autres sergens qui conduisent d'autres électeurs. Ces citoyens par persuasion ont l'air de gens qu'on mène pendre. Ainsi, les soshis assurent au gouvernement le concours des classes censitaires et veillent à ce que les droits civiques ne se rouillent pas aux mains des électeurs indifférens.

Mais au cours des campagnes électorales dont la presse m'apportait l'écho, je m'intéressais moins à la figure des soshis qu'à la fortune singulière de plusieurs candidats. L'acteur étudiant Kawakami, fondateur révolutionnaire d'une sorte de *Théâtre Libre*, se présentait aux suffrages du douzième district de Tokyô. C'était la première fois qu'un cabotin de profession montait sur l'estrade politique, et tout de même je vis bien que le public japonais n'avait pas encore le sens trop émoussé, car il regimba. Kawakami en fut pour ses frais; on refusa de l'entendre; on défendit à des propriétaires de *yosé* de lui louer leur salle, cette humble salle de conférences où, le soir, d'habiles diseurs viennent conter des contes aux boutiquiers et aux petits bourgeois du quartier. Seules, les femmes travaillèrent à son élection; les shamisen conspirèrent en sa faveur, et, si l'impertinence de ce comédien est un symptôme inquiétant, les quarante-cinq voix qu'il obtint durent rassurer le gouvernement sur le danger des influences féminines.

La loi japonaise exige que tout citoyen, éligible ou électeur, ait au moins payé quinze yens d'impôt direct par an et dans les années qui précédèrent l'établissement des listes électorales. Kawakami les acquittait; d'autres, moins heureux que lui, voulaient cependant se faire élire. Ils n'en avaient qu'un moyen : chercher des parens assez argenteux, qui consentissent à les adopter. Comme les noms de famille ne sont pas extrêmement variés, on peut, avec de la chance, accomplir cette passe sans y perdre une syllabe. Voilà mes gens en quête d'un nouveau père, d'une nouvelle mère, de nouveaux ancêtres, d'une nouvelle hérédité. Je ne plaisante pas : rien n'est plus sérieux que l'adoption. C'est elle qui constitue et perpétue la famille japonaise et qui autorise l'Empereur à descendre de Jimmu Tenno, mort cinq ou six cents ans avant Jésus-Christ. Quelques Japonais prétendent même qu'il lui ressemble trait pour trait; une si pieuse illusion prouve uniquement qu'on attribue à l'adoption de plus beaux

effets qu'à la nature. Du jour où le fils adoptif entre dans sa nouvelle famille, l'ancienne lui devient étrangère. Il a changé d'aïeux et de culte domestique. Désormais il allumera les baguettes d'encens et déposera les offrandes de riz devant les Tablettes sacrées des morts qu'il adopte à son tour. Les Romains, les Athéniens, les Hindous s'improvisaient de pareilles généalogies : seulement ils y mettaient peut-être plus de discrétion que les Japonais.

Tous les ans, l'ambition politique jette de pauvres candidats, orphelins volontaires, à la recherche d'une riche paternité, et les expose à de plaisantes mésaventures. Cette année, M. Kotegawa, économiste distingué, désireux de briguer la députation, trouve enfin au quartier de Shiba un homonyme qui ne demandait pas mieux que d'avoir un fils député. L'affaire allait se conclure, quand on s'aperçut que, si le fils avait quarante ans, le père n'en avait guère que trente. M. Kotegawa s'adressa au ministère de l'Intérieur ou de la Justice : on lui répondit que décidément la loi ne pouvait admettre une telle anomalie, et l'honorable économiste fut invité à continuer ses explorations et à se découvrir un père qui eût au moins son âge.

A Isé, M. Oishi, ancien vice-ministre de l'Agriculture, était tombé sur une famille de son nom toute prête à l'adopter. Ses amis l'en félicitaient. Jour est pris pour la fête. Mais le malheur voulut qu'un de ses compétiteurs fût précisément allié à cette famille. Il accourt. L'esprit des ancêtres s'insurge avec lui, et M. Oishi est évincé. D'autres, réduits à l'humiliante et funèbre nécessité de quitter leur nom, moururent Hayashi et renaquirent Morimoto. L'amour de la chose publique inspire de rudes sacrifices.

Et tandis que ces épaves mélancoliques flottaient de foyer en foyer, de cimetière en cimetière, à la découverte de mânes propices et de vivans hospitaliers, les libéraux dénonçaient l'indulgence du ministère envers les progressistes; les progressistes, ses complaisances scandaleuses à l'égard des libéraux. Les deux partis s'accusaient d'assassinats et se prenaient mutuellement en flagrant délit de corruption électorale. Et toutes ces petites rumeurs crevaient à la surface du peuple japonais comme de légers remous d'écume sur une eau silencieuse.

II

J'avais alors pour interprète un fonctionnaire dégommé, un Japonais victime de la politique et qui l'adorait. M. de Bondi, notre consul de Formose, en résidence à Tokyô, est l'homme le plus avisé des deux mondes. Il connaît le Japon, il connaît les Japonais, mais il ne les connaît pas mieux qu'il ne fait du reste de l'univers. Ses multiples séjours dans les milieux excentriques l'ont doué d'une admirable vertu d'assimilation. Il est partout chez lui. Là où nous prenons pied, il a déjà pris racine, et notre âme y cherche encore le soleil que la sienne s'est épanouie. Si le pays lui plaît, il s'y installe, il y noue de vieilles amitiés, il en devient le guide indispensable, obligeant et sûr; il y est né. Comme je le priais de m'indiquer un bon Japonais intelligent, honnête, parlant français et qui pût s'intéresser à mes sujets d'étude. « Parbleu, me dit-il, j'ai votre affaire. » Et le lendemain, on m'annonça M. Mikata.

Je vis entrer un petit Kalmouk assez trapu, ganté contre le froid, et recouvert d'un pardessus café au lait dont les basques cambrées à la taille retombaient sur des bottes d'écuyer. Front borné, menton court, bouche fendue, la lèvre supérieure contenant mal une rangée de dents impatientes, il me frappa surtout par la franchise de ses yeux qui montaient droit vers les miens, à l'européenne. Son regard avait désappris la politesse japonaise et ne se fixait plus obstinément sur le nombril de son interlocuteur. Nous nous entendîmes sans difficulté, et je ne tardai pas à sentir tout le prix du service que M. de Bondi m'avait rendu. L'homme qu'il me recommandait valait mieux qu'un interprète, et son commerce allait m'ouvrir un jour sur le Japon contemporain.

Mikata n'était une âme ni complexe ni mystérieuse, mais l'extraordinaire époque que son enfance et sa jeunesse avaient traversée ne lui avait point permis de rester banal. Il avait subi les ascendans les plus divers. Né dans les grands vents et sous les nébuleuses de la Restauration, son esprit en gardait une inquiétude de déraciné et reflétait encore des lumières vagues et troubles. Quand je le connus, il arrivait de Formose où je ne sais plus pour quel motif honorable le ministère l'avait relevé de ses humbles fonctions administratives. Je pense qu'il avait eu le

malheur de déplaire aux puissans du jour dans la personne de son chef et que, son chef disgracié, les convenances exigeaient qu'il partageât cette disgrâce. Je pense aussi que le Japon moderne engendre des multitudes d'aspirans fonctionnaires, que les députés ministériels ne peuvent nommer tous leurs amis aux emplois du gouvernement et qu'il ne sied point à un pauvre diable sans protecteurs d'occuper trop longtemps une situation modeste, mais enviée. D'ailleurs Mikata revenait de plus loin que de Formose. D'une naissance obscure et d'une pauvre famille, ce jeune homme, grandi dans un vieux monde que l'invasion des idées européennes avait émancipé, buta de tous ses rêves et de tout son vouloir à connaître le merveilleux Occident. Et comme nous fûmes les premiers initiateurs du Japon, ce fut du côté de la France qu'il tourna sa proue.

Pour bien comprendre l'espèce de fièvre qui saisit tant de Japonais à l'ouverture de leur pays, représentez-vous un peuple de prisonniers naturellement curieux, dont l'imagination a été, durant cinquante ou soixante ans, tenue en haleine par de lointains échos d'Europe et surexcitée par des légendes chuchotées à voix basse. Ils ignorent qui nous sommes, mais l'ombre est plus troublante dès qu'il s'y mêle de sourdes lueurs. Notre fantôme danse devant eux exagéré, menaçant, barbare ou surhumain. Leur ignorance traversée d'éclairs leur crée des prestiges dont ils font honneur à notre magie. Soudainement, le voile d'ombre se déchire ; la route est libre vers les thaumaturges d'Occident qui opèrent en plein jour et enseignent leurs charmes. On pourra donc monter sur des bateaux, quitter les promontoires ensorcelés, courir dans la nouvelle écume des mers à ces fontaines de miracles. La Belle au bois dormant entend sonner les cors et s'éveille et ne veut pas qu'on la rendorme. Non, jamais les fantasmagories de l'Orient ni les trésors de l'Amérique ne nous parurent plus prodigieux ni plus désirables ; jamais les grands enfans de la Renaissance n'éprouvèrent de plus beaux vertiges devant la profondeur entr'ouverte des siècles écoulés. Mon Dieu, que les hommes gagnent à ne point se connaître ou à se perdre de vue ! De quels attraits surnaturels ils se décorent dans l'éloignement, et comme l'humanité se devient à soi-même une source de mystères et de superstitions ! Ainsi, tandis que l'Extrême-Orient attirait invinciblement nos songes et que, dégoûtée par instant de la banalité niveleuse des civilisations modernes, notre âme s'éprenait de ses arts fantasti-

ques et de ses nouveautés piquantes, qui nous semblaient plus précieuses que des vérités, cet Extrême-Orient, las de son antique sagesse, soupirait après nos livres, nos systèmes, nos merveilles; nous étions sa poésie, et nos grands boulevards lui promettaient le même enchantement qu'à nous ses palais chimériques.

Et l'on vit des fils de marchands, des petits campagnards, qui ne comptaient pas même de samuraïs parmi leurs ancêtres, s'enfler d'un désir aventureux et, possédés d'une ambition qu'ils ne savaient trop comment soutenir, se jeter sur les chemins d'Europe. Mais le Japonais reste pratique jusqu'en ses fantaisies les plus débridées. La science occidentale ne l'hypnotisait pas au point qu'il oubliât ses petits intérêts, et les spéculations métaphysiques l'en séduisaient moins que les avantages utilitaires. Quiconque s'approchait de la nouvelle Idole participait de sa toute-puissance, et, pour un léger sacrifice commis envers les anciens dieux du pays, se mettait en état d'obtenir des places et d'arriver aux honneurs.

Sans argent, sans crédit, Mikata débarqua un beau jour sur le quai de Marseille et vint échouer à Lyon où le gouvernement japonais envoyait assez volontiers ses pupilles d'avenir. Ceux-ci recueillirent leur compatriote. On le fit entrer chez les Maristes qui l'éduquèrent trois ans. Durant trois autres années il suivit les cours de la Faculté de Droit, et, quand il reprit le paquebot des mers orientales, le brave garçon remportait dans sa valise un certificat, une espèce de diplôme, un talisman!

Le séjour à l'étranger produit chez les Japonais de curieux effets : il les rend d'ordinaire plus Japonais qu'au sortir de leur pays. Les froissemens qu'ils éprouvent à notre contact réveillent en eux l'amour de leurs traditions et stimulent leur orgueil national. Ils n'en laissent rien percer, mais, si leur souplesse naturelle les plie un instant à nos mœurs et les façonne à nos manières, à peine ont-ils remis le pied sur leur terre d'origine qu'ils se dépouillent prestement du travesti dont ils s'étaient affublés pour nous plaire. Retirés dans leur milieu, ils y exploiteront la supériorité que leur donne un voyage aux pays du Savoir, et en écarteront jalousement l'Européen dont ils admirent l'habileté autant qu'ils la redoutent.

Puis chez ces hommes, que nous traitions d'inférieurs avec notre habituelle désinvolture, l'idée de science s'associait à celle de vertu. Quand, revenus violemment de leurs antiques pré-

ventions, ils se laissèrent éblouir par la splendeur de nos artifices, leur crédulité qui nous avait attribué des sorcelleries nous gratifia d'une divine sagesse. Le spectacle de notre vie devait les désabuser. Les villes d'Europe et d'Amérique leur présentèrent des tableaux dont la crudité blessa leur délicatesse. Ils ne pénétrèrent pas jusqu'au désintéressement robuste qui soutient encore notre vieux monde et l'empêche de s'écrouler. La lumière de la civilisation n'éclaira pour eux que des misères et des vices Ces vices et ces misères ne leur étaient point inconnus, mais l'éclat dont nous les enveloppons les aggravait d'une singulière ardeur. Devant notre individualisme effréné, le souvenir de l'ancien Japon, où des siècles de sacrifice à la communauté avaient avait si doucement poli l'individu, remua leur cœur d'une émotion triste. Ils sentirent ce qu'ils allaient perdre et se détournèrent vers le chemin déjà sombre où s'éloignait leur âme d'autrefois, cette amie de l'ombre et des voiles, dont la résignation leur avait à jamais imprimé les lèvres d'un mystérieux sourire. Sans doute ce qu'ils allaient gagner les fascinait encore, mais ils nous en voulurent de leur imposer cette fascination et nous jugèrent avec d'autant plus d'âpreté que nos découvertes leur semblaient plus enviables. « Les Japonais, me disait un Européen, s'appliquent à relever nos moindres faiblesses; ils y témoignent du même esprit de sévérité implacable et hargneuse que les ennemis de l'Église à constater les défaillances d'un prêtre, et ces hommes s'étonnent amèrement que nous soyons des hommes. »

Les uns cependant s'en accommodèrent sans trop de difficulté. Ils estimèrent que nos défauts avaient du bon, et dans la lutte pour la vie, dont on leur ouvrait la carrière, ils retroussèrent leurs manches. L'européanisme les délivra des mille contraintes où les astreignait la vieille police morale de l'Empire, et, tandis que les autres, d'une nature moins vulgaire, rapportaient de leur pèlerinage lointain une ombrageuse mélancolie, une piété plus consciente pour les choses du passé, le vague désir d'un nouvel état social qui unirait peut-être le respect des droits modernes au culte des anciens devoirs, ces jeunes gens entichés des modes et des mœurs occidentales, tout en affectant de nous mépriser, propageaient autour d'eux cette conception que la vie est une affaire et le bonheur un coup de Bourse.

Mikata ne partagea ni les déceptions rancunières des uns ni l'âpreté un peu cynique des autres. Sa foi survécut aux malen-

tendus inévitables dont souffre une âme orientale égarée parmi nous. Il aimait la France avant que d'y atterrir; il l'aima quand il l'eut quittée. Son esprit s'y exerça dans une sorte de pénombre, et, comme l'ensemble lui échappa toujours, il promena de détail en détail sa curiosité laborieuse et son obscur émerveillement. Je n'ai jamais rencontré d'homme plus étranger aux idées religieuses. Les Maristes qui l'assiégèrent trois ans perdirent leur latin à le vouloir convertir, pour l'excellente raison que, ni bouddhiste, ni shintoïste, ni croyant, ni incrédule, il n'était point convertissable. Mais il croyait au Progrès, à la Justice, à la Liberté, à la Science; et ces mots que les vents d'Europe ont semés par le monde, ces mots indéfinis, qu'il était allé lui-même entendre à la bouche de l'oracle, l'emplissaient d'assurance et d'orgueil. D'une probité scrupuleuse, d'une franchise souvent déconcertante, également éloigné du formalisme japonais qu'il avait désappris et de l'étiquette européenne qu'il avait mal comprise, fidèle à des instincts d'honneur et de désintéressement que le travail des générations confucianistes avait incrustés dans son cœur, naïf et vaniteux, il rassemblait en lui les traits épars du Japon moderne, d'un Japon moyen, encore honnête par atavisme, grisé d'idées fumeuses, détaché de ses traditions, tourmenté par l'éveil de son sens critique.

Et surtout cet homme, qui avait déjà fait l'expérience qu'un diplôme ne peut rien sans la brigue, représentait, au milieu de cette société en travail, la légion naissante des demi-savans, des malchanceux, des mécontens, des déclassés, qui s'y dresseront un jour pour protester au nom de l'intelligence méconnue contre la tyrannie de la finance et la corruption du pouvoir. Ils n'en sont pas là, mais la politique les y achemine. Elle les introduit dans le plus dangereux laboratoire des consciences humaines. Ils y voient comment les convictions s'agrègent et se dissolvent, sous quelles influences les principes se transforment, par quel procédé les intérêts mesquins se teintent de couleurs généreuses, et ce qui reste de sincérité au fond de l'alambic. Plus tard, ils y découvriront la formule meurtrière. Avant la Restauration, un garçon comme Mikata ne se fût point aventuré hors de son village. Il n'eût prétendu qu'à la gloire de servir, dans l'humble condition où les dieux l'avaient logé, ses ancêtres et son prince. Aujourd'hui, les mains lui démangent de toucher aux destinées de son pays; il se sent propre à gouverner ses concitoyens ou du moins à leur

fabriquer des lois : c'est un métier commode et qui n'exige que de la persévérance dans la présomption. Désappointé, mal payé de ses efforts, supérieur à beaucoup de Japonais par une instruction mi-européenne, qui lui rend plus sensibles leur ignorance et leur entêtement, et impuissant à établir sa supériorité, faible comme toutes les âmes dont l'harmonie est rompue, il cherche et trouve dans la politique des occasions de jouer avec des idées vagues et de sonores néologismes, des alimens pour ses espérances et des satisfactions pour ce goût des petites intrigues adroitement enchevêtrées dont les peuples jaunes se sont fait une sorte d'esthétique. Son esprit est plus hardi que son caractère et plus imprudent que hardi. Il juge et tranche ; mais le vieux respect hiérarchique l'intimide encore, et, si sa parole s'en affranchit, son geste en garde la courbure. Il s'indigne parfois du succès et ne se tient point de le saluer.

On m'a parlé d'un géographe qui, cantonné dans la géographie militaire, pouvait à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit énumérer les diverses garnisons où chaque régiment de France avait résidé et résidait encore. Cet homme merveilleux ne l'était pas plus que Mikata qui savait, à un *sen* près, ce que coûtait chaque élection et qui suivait heure par heure les évolutions des camarillas sur la carte du Parlement. Il étudiait leurs manœuvres, devinait leurs stratagèmes, prêtait l'oreille à leurs mines souterraines. Les ruses bien filées, les complots bien ourdis flattaient son toucher d'expert. C'était un amateur passionné qui, dans l'ombre où il marquait les coups, attendait l'occasion problématique d'en porter lui-même. Et les idées, qu'il avait achetées sur le marché de France, erraient, prisonnières dépaysées, au milieu des japoneries de son cerveau, cassant les unes, écornant les autres, aussi incapables d'en sortir que de s'y asseoir paisiblement.

III

Or, au commencement de février, l'honnête Mikata me demanda un congé d'une semaine, afin d'accompagner un de ses amis, candidat à la députation, dans sa tournée en province. « Une campagne électorale au Japon, fis-je, comme je voudrais en être ! » Il ne répondit rien, mais, le lendemain, il m'apportait une invitation de son ami, et, quinze jours plus tard, par un clair matin

de gelée, je traversai, au trot de mes kurumayas, la ville de Tokyô, qui s'éveillait avec son habituel tintamarre de volets heurtés les uns contre les autres, et de châssis glissant dans leurs rainures.

Nous avions pris rendez-vous à la gare d'Uyéno, d'où partent les trains du Nord. Tout ce quartier est ennobli et ombragé d'un immense parc, célèbre par ses temples et ses cerisiers, dont les fleurs éphémères sont la plus belle fête du printemps. L'hiver le glaçait encore, mais déjà les pruniers s'étoilaient, car, si la grâce féminine des cerisiers ne donne ses légers parfums qu'au soleil du renouveau, les pruniers sont pareils aux fiers samuraïs dont l'âme fleurit même sous la neige.

Mikata et son ami, M. Kumé, m'attendaient devant la gare, une affreuse gare, où les vents froids s'engouffrent et traquent les kimonos. Le train chauffait : il avait la mine sale et piteuse d'un laissé pour compte d'une petite exploitation européenne. Wagons, locomotives, tramways, pourquoi cet attirail de notre vie moderne, transporté au Japon, y contracte-t-il cette face lamentable? Et pourquoi les Japonais s'obstinent-ils, dans leurs bâtisses, à compter sans l'hiver? J'admets qu'ils offrent aux intempéries de la saison une plus belle résistance que nous ; tant il y a que leurs nez bleuissent comme les nôtres, et qu'on en voit partout qui de leurs bras se battent les flancs avec une farouche résignation.

On m'ouvrit un compartiment de première qui me parut occupé, et j'allais courir à un autre, quand Mikata m'arrêta : « Ce sont nos amis, » me dit-il. Le compartiment était disposé en forme de salon et, au milieu, la tiédeur discrète d'une maigre bouillotte, dissimulée sous une couverture, empêchait tout juste nos haleines de s'y congeler. Les six ou sept voyageurs qui nous y avaient précédés, immobiles et silencieux, ne nous adressèrent pas un regard. Mais, aussitôt que le train se mit en marche, M. Kumé nous présenta les uns aux autres. Ils se levèrent, me saluèrent et se rassirent sans desserrer les lèvres. Ces messieurs, membres influens du comité électoral de M. Kumé, étaient venus le chercher à Tokyô, afin de lui faire un cortège d'honneur. L'un d'eux, vieillard ratatiné, bourrait de temps en temps sa pipette en nickel, en tirait dare dare les quelques bouffées, la vidait d'un coup sec et, tourné vers la portière, regardait de ses yeux clignotans la fuite du paysage. Les autres s'absorbaient dans la contemplation de la bouillotte, hormis un grand gaillard coiffé d'un chapeau melon, un mouchoir blanc noué autour du cou, et qui

souriait aux anges. Sa figure ovale, ses joues grasses, son teint presque aussi rose que celui d'une Japonaise, sa physionomie étourdie et franche ressortait parmi leurs visages mornes. En face de ces gens revêtus de hakamas et de haoris, M. Kumé, son secrétaire, Mikata et moi, nous représentions à des titres divers l'envahissement européen.

M. Kumé, plus gros que le commun des Japonais, mais bien proportionné, respire la civilisation américaine. Son complet à carreaux gris, sa casquette du même drap, son mac-farlane, ses bagues d'or et ses diamans, tout en lui semble importé de Chicago. Il a le front haut, si haut même que ses yeux, son nez épaté et sa bouche épaisse, me rappellent ces villages dont on aperçoit de loin les fenêtres pressées au bas d'un rocher à pic. Son sourire, d'une extrême douceur, découvre deux rangées de petites dents courtes et larges dans des gencives d'un rouge éclatant. Il a voyagé en Angleterre et en Amérique; et, — pendant que le train roule à travers une plaine qu'on a nommée la prairie, et que la culture maraîchère des Japonais, trop nombreux pour les bonnes terres trop rares, morcelle et quadrille de jardins potagers, — il m'expose rapidement sa situation et ses idées politiques. Son élection est assurée. Si la ville de Mayebashi, où nous allons, lui manifeste quelque hostilité, Numata, sa ville natale, où nous irons ensuite, lui est tout acquise. Aucune candidature sérieuse n'a surgi contre la sienne. Le bruit répandu par ses amis qu'il dépocherait au besoin trente mille yens, a fait rentrer plus d'une ambition dans son trou. Un seul adversaire demeure encore; mais il n'affronte point la bataille. Il se réserve d'intervenir seulement au cas où M. Khumé arrêterait les frais avant l'heure. Le malin piquerait alors sur son rival et en reprendrait à son compte les actions discréditées. Sa compétition virtuelle garantit leur lustre coutumier aux banquets électoraux, et préserve les citoyens des économies indécentes où un candidat sans régulateur se laisserait peut-être entraîner. Mais M. Kumé ne lésine pas. Il s'est mis à l'école des Yankees et, lui qui vient de construire un chemin de fer à Formose, conçoit la politique en homme d'affaires. Le Japon, sous l'impulsion des nouveaux traités, donnera bientôt dans les entreprises industrielles. C'est le moment, pour un ingénieur qui se respecte, d'entrer au Parlement. Ni libéral, ni progressiste, ni conservateur, homme du Nord naturellement ennemi des clans méridionaux, dont l'avidité depuis trente ans

détient le pouvoir, fils d'un samuraï qui combattit contre les troupes de l'Empereur, du temps que les impériaux criaient : *Mort aux étrangers!* M. Kumé ne s'est point embarrassé de vagues idéologies, et n'a trié dans le déballage des théories occidentales que deux ou trois principes américains d'un usage commode et d'un entretien facile.

Je crois que, de toutes les influences étrangères, celle de l'Amérique agit le plus profondément sur l'esprit japonais. La France, l'Allemagne, l'Angleterre même, ne marquent pas d'une empreinte spéciale les étudians que le Japon leur envoie. Notre civilisation est trop complexe, notre atmosphère trop chargée d'idées contradictoires, pour qu'ils puissent retirer de notre commerce une direction nette et forte. La vieille Europe les étonne, les étourdit, les bouleverse, les déforme, les gâte ou, ce qui est encore plus fréquent, ses antithèses se neutralisent et glissent sur eux sans les entamer. Les États-Unis n'ont point à concilier les revendications d'un long passé, avec les nécessités de l'heure présente et les menaces de l'avenir. Les morts n'y parlent pas comme chez nous; et, si les peuples assemblés y forment un extraordinaire delta de flots humains, tous ces flots roulent d'un cours unanime au même océan. On n'en voit point s'attarder et s'endormir le long des rives, ni d'autres refluer vers leur source. De San-Francisco à New-York, tout affirme et proclame la confiance de l'individu en son individu et le pouvoir de l'association libre fondée sur l'or. Je ne dis pas que l'Amérique ne ressente pas aussi ses mystérieux orages et ses déchiremens d'âme; mais les multiples races qui s'y confondent ont dû adopter des mots d'ordre très simples, très clairs, d'une portée universelle. Ce sont eux que nous entendons et qui dominent le mélange des voix discordantes. Ils tombent de haut et s'enfoncent du premier coup dans l'esprit du petit Japonais, et, comme cette société individualiste, brutale, égalitaire, industrielle, sans tradition, sans aristocratie, sans hiérarchie, est exactement l'opposé de l'ancienne société japonaise, il la comprend par la violence même du contraste, tandis que la nôtre, moins différente de la sienne, travaillée du doute et de l'angoisse, sillonnée de courans contraires, hantée de la beauté douloureuse des révolutions, l'inquiète, le déroute ou lui reste inintelligible. On reconnaîtra toujours un Japonais qui a vécu, ne fût ce que six mois, aux États-Unis. Quand l'idéal sommaire, que leur exemple propose à notre activité, révolterait

son ingénieuse politesse, il n'en revient pas moins convaincu que, pour atteindre à l'état de citoyen moderne, il lui suffit de prendre le contre-pied de tout ce que ses ancêtres ont fait, de toutes leurs croyances, de tous leurs sentimens, de tous leurs rêves. La méthode est précise et lui semble infaillible.

Je ne prétends pas que M. Kumé la suive avec rigueur; et, sous son vernis américain, je devine encore l'âme japonaise, mais une âme allégée, simplifiée, plus expéditive que celle de mon pauvre Mikata, où se débattent des idées crépusculaires. Il me déclara que la constitution politique de son pays ne le satisfaisait point, baraquement dressé à la hâte dans les ruines d'un château féodal. Il eût voulu qu'on démolît l'ancien régime jusqu'en ses fondemens, qu'on rasât les anciens vestiges des institutions surannées et qu'on rebâtit l'édifice en pierre et en fer. Ce radicalisme sentait son rudiment américain. Le Japon encore embroussaillé de préjugés et de vieux respects, tout rocailleux de ses coutumes locales, quel beau terrain pour le sarclage et le défrichement! Devant cette œuvre pratique et fructueuse, bien fou qui s'empêtrerait d'étiquettes politiques! M. Kumé est libéral, quand le libéralisme lui donne ses coudées franches; progressiste, quand les progressistes font litière de tout ce qui les gêne dans le passé; nationaliste, quand le nationalisme assure aux citoyens japonais la sécurité des monopoles. Il pencherait volontiers vers la république qui lui semble, parmi toutes les formes de gouvernement, la plus favorable aux gens d'affaires; mais une monarchie constitutionnelle, comme l'anglaise, réaliserait ses vœux.

Je lui demandai s'il développerait ces idées devant les électeurs. Il laissa courir ses yeux sur nos taciturnes compagnons et me répondit en souriant: « Non, pas encore. Ils ne me comprendraient pas. » Et, la vue de sa garde d'honneur le rappelant à ses devoirs de courtoisie, il ouvrit son sac de voyage et y prit une liasse de journaux japonais qu'il distribua gravement à son entourage. Les membres du Comité esquissèrent de la tête et du buste un plongeon silencieux, et, après les avoir reçus et soulevés à la hauteur de leur front, en signe de remerciement, ils les déplièrent sans hâte et en commencèrent la lecture. Seul, le petit vieux continua de bourrer sa pipette et de clignoter aux poteaux télégraphiques.

Mon attention se détourna vers le secrétaire de M. Kumé qui s'entretenait avec Mikata.

C'était un étrange garçon : maigre, l'air famélique sous sa redingote étranglée, il portait sur sa figure la grimace de l'éblouissement. On eût dit qu'il sortait toujours d'un lieu sombre et que tous ses traits offusqués se contractaient au choc du soleil. Igarashi n'avait jamais quitté le Japon et ne parlait que sa langue natale; mais, dès sa plus tendre jeunesse, il s'était brûlé à la chandelle de la politique, et la folie qui s'empara jadis des contemporains de la Restauration le possédait encore. Médiocrement instruit, mené par les gestes d'ombre que les idées en passant projettent sur les murs, il fut dévoré du besoin de combattre n'importe où et pour n'importe qui. Il n'a d'autre ambition que de haranguer les foules, et ne soupire après d'autre honneur que de se voir imprimé dans les gazettes. Son désintéressement passe la vraisemblance : loin de solliciter des places, il s'emploie de ses propres écus au triomphe de son cher candidat. M. Kumé le paie trente yens au mois; Igarashi en dépense le double et le triple, moins encore par dévouement à l'homme que par amour de l'art. Il s'attacha naguère à un des anciens députés de Mayebashi, et les gens y gardent le souvenir de ce politicien endiablé qui, monté sur un cheval blanc, battait la campagne et relançait les électeurs. L'Amérique et la France lui paraissent de loin des terres privilégiées où les citoyens pérorent et votent du matin au soir. Nos orateurs lui sont familiers : il a lu des bribes de leurs discours traduits en japonais. Mais surtout il collectionne les journaux qui publient leurs portraits et reproduisent leur pantomime. Leurs attitudes tribunitiennes, leurs bras étendus, leur tête rejetée en arrière, leur main frémissante et crispée sur le cœur le poursuivent jusque devant les miroirs. Il étudie son Gambetta, il le tient, il l'a dans les muscles et dans l'œil. Sincère, brouillon, affairé, mouche retentissante du coche électoral, prodigue de sa personne et de son patrimoine, ce brave néophyte, dont la réverbération lointaine des foyers d'Europe a échauffé la cervelle, vagabonde à travers la politique avec des gestes de poète et une âme d'enfant. Sa modestie l'écarte des premiers rôles; mais quel bonheur pour lui de verser son argent et sa parole dans le moule d'où sortira un Député ! Encore deux ou trois dissolutions, l'héritage de son père fondu et volatilisé, Igarashi n'aura d'autre ressource que d'aller au Parlement et d'y contempler sa dernière œuvre, comme ces fidèles ruinés d'aumônes qui, parmi les Bouddhas alignés, regardent avec amour la statuette que leurs

suprêmes offrandes contribuèrent à dorer, et, pleins d'un candide orgueil, s'imaginent un instant que le temple est leur ouvrage.

Vers 11 heures, les deux valets de M. Kumé entrèrent dans notre wagon : l'un, figure longue, osseuse, olivâtre, vêtu en bicycliste ; l'autre, pas plus haut qu'une botte, habillé d'un complet beige et le chapeau mou sur l'oreille. Ils portaient des paniers de provisions, de beaux paniers dont les compartimens renfermaient couteaux, cuillers, fourchettes, assiettes, gobelets, tout le luxe occidental. On en retira d'abord le déjeuner des Japonais et chacun des membres du Comité reçut une boîte en bois blanc, rectangulaire, qui contenait douze saucisses de riz enroulées dans des herbes marines. Ils avalèrent leurs douze saucisses, pendant que les valets nous beurraient des tartines et ouvraient les conserves. Quand les bouteilles furent débouchées, personne ne refusa de goûter au bordeaux ; plusieurs même acceptèrent un petit verre de cognac, mais, à peine l'eurent-ils vidé, leur visage congestionné se teignit d'un rouge de brique. M. Kumé me prévint que je ne referais pas de déjeuner semblable et s'excusa par avance des repas indigènes que ses amis m'infligeraient. Je lui répondis que j'aimais la nourriture japonaise, à quoi il me repartit qu'il préférait la cuisine européenne.

Nous approchions de Mayebashi. Mikata me demanda tout à coup si j'avais mon passeport. Misère de moi ! Je l'avais oublié. Cette nouvelle arracha à mes compagnons des cascades de *hé!* gutturaux. Ils se regardèrent, hochèrent la tête et s'abîmèrent dans une pénible méditation. L'un d'eux cependant rompit le silence et parla longuement : « Qu'a-t-il dit ? » demandai-je à Mikata. — « Il a dit que c'était grave. » Je le savais et que la police japonaise ne plaisante pas sur cet article. Je me voyais déjà contraint de retourner à Tokyô. Adieu, ma campagne électorale ! Un second électeur prit la parole et la garda plus longtemps que le premier : « Eh bien ? » — « Eh bien ! fit Mikata, il a dit que c'était très grave. » Je compris que la consultation menaçait de s'éterniser et que, fidèles à leur tour d'esprit, les Japonais se préoccupaient moins de remédier à mon oubli que d'en dérouler toutes les conséquences. Je proposai d'envoyer un télégramme ; mais M. Kumé avait réfléchi et décidé qu'on avertirait le commissaire de police et qu'on dépêcherait à Tokyô un soshi qui rapporterait le précieux papier.

Soudain, le train s'arrêta. Des acclamations ébranlèrent nos vitres; sur le trottoir de la gare, le comité de Mayebashi, qui s'était porté à la rencontre du candidat, s'époumonait avec ensemble. Ce fut énergique et heureusement bref. Une trentaine de kurumas nous attendaient, et notre procession galopante traversa la ville. Les petites servantes se mettaient aux portes, et, du fond des boutiques, les gens, à genoux et le corps penché en avant, se montraient du doigt le futur député. Je ne passai point inaperçu; des cris de *todjin! todjin!* me jetaient à la figure ma qualité de barbare. Sauf un morveux qui y joignit l'épithète désobligeante de *baka* (imbécile), la surprise que je causai se manifesta fort décemment. Nous atteignîmes ainsi les dernières maisons, et nos voitures nous déposèrent devant un immense lit de torrent desséché, au seuil d'un enclos dont la verdure s'égayait de pruniers fleuris et de bannières.

M. Kumé, à la tête du cortège, y pénétra entre deux haies de vivats sonores, au crépitement des salves d'artillerie, et se dirigea à travers l'humble kermesse, — où des geishas en robes de crépon multicolore servaient du thé, des gâteaux et du saké, cette légère eau-de-vie de riz, — vers un grand pavillon de bois carré, que la ville de Mayebashi loue aux organisateurs de fêtes.

Là, dans la salle du premier et du seul étage, assis sur nos talons devant un hibachi, dont la chaleur s'évaporait par les châssis ouverts du balcon, nous assistâmes au défilé des notables qui venaient saluer M. Kumé. Chacun d'eux s'avançait, s'agenouillait et donnait du front contre les tatamis. M. Kumé, qui avait revêtu une redingote, en faisait autant, et leurs deux têtes, l'une à côté de l'autre, marmottaient quelquefois des mots rapides dont on n'entendait qu'une haleine sifflante, comme une oraison susurrée au confessionnal. Le plus souvent l'électeur restait muet, se retirait à la façon des écrevisses et allait s'agenouiller plus loin parmi ses compagnons qui, groupés autour d'un hibachi, débourraient leur pipe en la frappant sur le bord du brasero. M. Kumé se prosternait le mieux du monde, mais les habits européens conviennent mal à cette politesse de prosternation.

Les réceptions terminées, nous descendîmes. Sur un petit tertre ombragé d'un pin, une table figurait la tribune aux harangues. Le vieux goût japonais l'avait ornée d'un vase de bronze d'où s'élançait, artistement contournée, une branche de prunier. Le président du comité remercia M. Kumé d'être venu;

M. Kumé remercia le président et l'assemblée de leur chaleureux accueil. Pendant qu'il parlait, en face de lui, sur un autre petit tertre, trois geishas entrelacées, le visage enfariné de poudre et les lèvres peintes, souriaient à travers la neige parfumée qu'un jeune arbre inclinait devant elles. Entre les deux tertres la foule massée écoutait l'orateur et accueillit ses dernières paroles d'applaudissemens qui partirent en fusées inégales. Puis on se dispersa. Le candidat, escorté de ses grands électeurs, fit le tour de l'enclos et contempla la tristesse du paysage, ses lointains d'arbres dénudés, ses routes grises et sa rivière tarie. Les Japonais retournèrent à leur saké. Les geishas sautillaient et clopinaient autour d'eux. Plus d'un les arrêtait au passage, et leur frottait la tête et les épaules d'une brève et rude caresse. Elles n'étaient point jolies, ces provinciales, mais leurs kimonos à ramages et leurs riches ceintures se poursuivaient sous les arbres comme des taches de lumière et des lueurs de vitraux.

Au moment où nous nous préparions à sortir, on voulut nous régaler de leurs danses. Elles accoururent et s'alignèrent sur deux rangs, les petites devant les grandes. A droite et à gauche, les joueuses de shamisen, leur instrument aux genoux, commencèrent d'en racler la triple corde. Les éventails des danseuses déployèrent d'un seul coup leur fantaisie bariolée et les mignonnes getas s'avançaient déjà d'un pas, quand un citoyen, dont l'eau-de-vie de riz amollissait les jambes, se mit en tête de passer, perdit l'équilibre et s'étala sur le nez. Il ne fallut pas moins de trois camarades pour l'emporter au milieu des éclats de rire. « Est-ce un électeur? » demandai-je à Mikata. — « Non certes! » — « A quel titre boit-il donc le saké de M. Kumé? » — « Hé! fit-il, pensez-vous qu'on n'ait à plaire qu'aux électeurs? Chacun a ses amis, ses conseillers, ses cliens, ses vieux serviteurs qu'il est indispensable de fêtoyer, si l'on veut obtenir son suffrage. »

Les geishas, qui avaient du mal à reprendre leur sérieux, nous donnèrent alors le spectacle de leurs menues contorsions accompagnées de refrains aigrelets. Leurs avant-bras tournaient lentement sur leurs coudes et leurs mains remuaient les doigts en cadence. Elles ébauchaient de petits gestes imprécis, qui n'avaient rien de coquet ni de voluptueux, et pivotaient ainsi qu'un bataillon scolaire à l'exercice. Du sens peut-être caché de leur mimique, je ne percevais que le jeu des éventails, qui s'attiraient et se repoussaient. D'ailleurs, sous ce ciel et dans ce décor d'hiver, leur

chorégraphie me parut inharmonieuse et malingre; mais, indulgens aux mesures manquées qui en brouillaient les figures, les Japonais leur prodiguaient un applaudissement dont ils s'étaient montrés presque avares envers les orateurs.

Nos kurumas nous menèrent à fond de train au plus bel hôtel de la ville que M. Kumé avait choisi pour y recevoir ses visiteurs.

Les hôtels japonais m'ont toujours enchanté : j'en aime la salle d'entrée, moitié cuisine et moitié vestibule, où l'on quitte ses chaussures devant des rangées de getas, tandis que le patron, la tête courbée et les mains écartées, s'avance en souriant et que les servantes prosternées vous saluent d'une voix claire. J'en aime les escaliers incommodes et luisans, le jardin et ses lanternes, gros champignons de pierre épanouis au milieu des arbres nains et des rocailles, et les galeries qui le contournent, et leur plancher qui crie, et ses pavillons reliés par des arches de bois, et de partout, en réponse aux claquemens de mains qui les appellent, le *hé!* des servantes, ce hé prolongé en plaintif *haï!* et pareil à un bêlement de chèvre.

On nous conduisit, après bien des détours, dans une chambre isolée au haut d'un raide escalier. La pièce assez vaste et lumineuse affichait un luxe moderne qui seyait bien au salon d'un député. Deux fauteuils balançoires de fabrication américaine oscillaient le long du mur; un tapis de feutre à fleurs rouges recouvrait les tatamis; parmi les braseros, sur un tabouret de laque dorée des cigares de la Havane enroulés de papier d'argent scintillaient dans leur boîte. Mais un grand paravent, où les tortues et les cigognes voyagent de conserve, nous transmettait les heureux présages du vieux Japon, et, au fond, près du *toko*, — ce pilier fait d'un tronc noueux et veiné, colonne de la maison qui en représente le foyer, et qui me rappelle toujours l'olivier robuste autour duquel le divin Odysseus bâtit sa chambre nuptiale, — sur les blondes nattes de l'alcôve, élevée de quelques pouces au-dessus du plancher, trois petits arbres centenaires tordaient leurs rameaux avec un raffinement sauvage, et l'un d'eux, ô merveille ! un prunier, se couronnait de fleurs minuscules. C'était vraiment une pièce bien meublée.

Nous nous rangeâmes devant cette alcôve, à genoux ou les jambes croisées, sur des coussins de soie, et la place de M. Kumé était marquée de coussins plus fournis et plus éclatans. Les

réceptions recommencèrent ainsi qu'au pavillon de la kermesse, mais les visiteurs buvaient une petite tasse de thé et allumaient un cigare. J'aperçus alors, agenouillé près du seuil, un jeune homme élégant et svelte, dont la jolie main négligente jouait avec un éventail, un de ces éventails de papier grenu, tout blanc, et bordé d'un filet d'or, les plus simples, ceux des grandes cérémonies. Il avait le front fuyant, les traits fins, l'œil tour à tour dédaigneux et caressant, et les lèvres d'une inquiétante mobilité. On me déclina son nom et son titre : Nojô, chef des soshis. Descendant de samuraïs, ancien étudiant redouté pour son humeur chatouilleuse et la promptitude de son poignard, ce bravo de la politique à la solde du candidat décelait encore en ses moindres gestes la grâce héroïque et simple de ses aïeux. Sa figure me remémorait les profils fièrement campés des hommes d'armes dont les dessinateurs japonais illustrent les contes à la Dumas de leur vieux Bakin. Tout à coup il se leva et disparut. Nous entendîmes dans l'escalier une rumeur de voix âpres suivie d'une sourde dégringolade, et tout retomba au silence. Nojô rentra aussi calme qu'il était sorti. Personne n'avait eu l'air de remarquer son absence, ni ces bruits insolites, mais j'appris plus tard qu'on avait repoussé les soshis de l'adversaire, car cet adversaire dilettante entretenait des soshis uniquement pour forcer M. Kumé à la même dépense.

Celui-ci, cependant, à mesure que les visites se succédaient, trahissait je ne sais quelle lassitude mêlée de désappointement. Mikata m'en donna la raison. M. Kumé, dont l'illusion s'expliquait par ses longues absences hors du pays, s'était imaginé que les électeurs l'interrogeraient sur son programme et ses principes. Il avait passé plusieurs jours à prévoir leurs questions et à préparer ses réponses. Et voici que les électeurs ne lui demandaient rien, fumaient paisiblement ses cigares et ne manifestaient aucun désir de connaître sa pensée. Au bout d'une heure, le moment venu pour lui d'aller rendre les visites reçues, il se leva. Ses deux valets s'avancèrent : l'un portait son pardessus, l'autre le lui endossa; ils lui prirent chacun une main et le gantèrent ; enfin, le premier lui ajusta son chapeau et le second fixa dans sa cravate une grosse perle montée sur or. Et ce Japonais qui se piquait d'esprit révolutionnaire, ce radical ennemi des princes et des vieilles religions du passé, redevenait à son insu, dans ce milieu imprégné de l'ancienne civilisation, devant ses cliens et ses hommes

liges, une sorte de prince féodal taciturne et silencieusement obéi. C'est ainsi que tout récemment j'avais vu, à Tokyô, au théâtre de Meiji-za, le Shogun Yemitsu, exhaussé sur de riches coussins, immobile, entouré de ses immobiles daïmios, et revêtu par des courtisans muets.

J'attendis le retour de M. Kumé avec Mikata et plusieurs de nos compagnons du matin. Le jeune Takéuchi, dont la bonne figure d'écervelé m'avait tant plu, m'amena son frère, Takéuchi l'Ancien, ex-député de l'arrondissement, qu'une dissolution prématurée avait désarçonné de sa chimère ambitieuse.

Ce parlementaire efflanqué, vêtu d'un pantalon collant et d'un veston bleu sombre, la cravate prise entre son cou et son col en celluloïde, m'observa de ses yeux noyés et malins qui papillotaient sous le gonflement de ses paupières et les poches terreuses de ses longues joues comme de petites flaques d'eau dans une ornière. Et, pendant qu'il m'étudiait sans hâte, je comptais les poils de sa barbe, ces gros poils grisâtres dont la rêche poussée lui descendait du menton et des oreilles et lui faisait l'espèce de collier hérissé d'un dieu chinois. Sa bouche, étrangement garnie, organisait un large et haut sourire.

Nous nous mîmes à causer lentement, avec des pauses, entre deux cigarettes ou deux tasses de thé.

— Quelle impression gardez-vous, lui demandai-je, de votre passage à la Chambre?

Il n'hésita pas. — « L'impression que tous les députés sont corrompus par des places, des honneurs ou de l'argent. » Et il ajouta : « Nous n'avons pas parmi nos hommes politiques un seul homme d'État. »

— Pourtant, fis-je, le comte Okuma...

— Okuma, repartit Takéuchi, Okuma!... » Il se versa un peu de thé chaud et reprit sentencieusement : « L'œil du chat change de couleur. »

Je lui lançai le nom du marquis Ito.

— Hé! celui-là, me dit-il, nous est pour le moment indispensable. Il a de la malice, plus de malice que de caractère. Avez-vous été aux temples de Nikkô? Quand vous les visiterez, vous y verrez un dragon qui n'a que deux yeux comme nous tous et qui regarde de huit côtés à la fois. Ito, c'est une belle fille à huit côtés, *happo-beppin*. On ne le surprend pas facilement. Comprenez-vous?

Quelques instans plus tard, je le priai de me donner son sentiment sur la civilisation européenne. Son regard pétillait d'ironie, quand, après avoir longuement dodeliné la tête, il la releva et me répondit : « Hé ! je ne dis pas que nous n'ayons point à y prendre, un peu, pas beaucoup ; non, en vérité, pas beaucoup. Nous n'en sommes pas encore dignes... »

Mais l'ironie de ses prunelles et son sourire, dont l'astuce irradiait sur les crevasses de sa figure, tout s'éteignit dans une expression de béatitude solennelle, dès que j'eus prononcé le nom de l'Empereur. « Notre Empereur, fit-il, est la sagesse même. »

— Et les princes?

Ah ! Takéuchi l'Ancien ne les aime pas, les princes ! Et la plupart des Japonais que j'ai rencontrés pensent comme Takéuchi, et le peuple les ignore ou les raille. La vénération que l'Empereur continue d'inspirer se localise en sa personne ; il n'en rejaillit aucune déférence pour les membres de sa famille, les demi-dieux issus de sa race. Le premier effet de la Restauration impériale fut d'isoler le Monarque en supprimant autour de lui tous les intermédiaires, degrés vivans par où montait jusqu'à son trône la religion de ses sujets. La hache imprudente s'évertua dans les hiérarchies héréditaires et fit un énorme abatis de ses barrières d'avant-garde. « De la forêt détruite il ne reste qu'un chêne. » Et ce chêne où s'enroule la corde sainte du Shinto demeure encore mystérieux et sacré. Mais qui peut assurer qu'on ne percera pas bientôt la frêle palissade dont les hommes effrayés de leur ouvrage se sont empressés de l'enclore?

Le Candidat rentra au coucher du jour. Il revint majestueusement s'agenouiller près du toko et de nouvelles réceptions s'ensuivirent. On m'avait retenu une chambre dans un autre hôtel, et, comme j'y devais dîner en compagnie de Mikata, du jeune Takéuchi et d'un notable de la ville, nous prîmes tous quatre congé de M. Kumé.

L'hôtel où nos kurumayas nous menèrent sous la tombée froide du soir était plus petit, plus intime, et rien, dans ses pièces admirablement vides, ne révélait le passage des Européens, rien que les lampes à pétrole. Une servante joufflue et plus fraîche qu'un buisson de roses, déposa devant chacun de nous un tabouret de laque, et le dîner commença par l'échange traditionnel des coupes de saké, de ce bon saké que l'on sert chaud dans des cru-

chons un peu plus grands que nos anciens huiliers. Et le jeune Takéuchi m'interrogea :

— Combien pouvez-vous boire de coupes?

— Ma foi, je n'ai jamais compté.

— Moi, dit-il, je puis aller jusqu'à cinquante.

— Joli chiffre !

— Hé ! soupira-t-il, j'en ai rudement bu la nuit dernière, à Tokyô ! Nous étions au Yoshiwara. Mais, je n'ai fait qu'y boire, car ma religion me défend de tromper ma femme. » Et il ébaucha en riant un signe de croix : « Vous reconnaissez? » dit-il avec un clignement d'yeux.

— Êtes-vous donc catholique?

— Hé ! répondit-il, je suis orthodoxe. Un pope est venu, qui m'a converti à la religion russe.

Là-dessus notre servante nous apporta dans des soucoupes du poisson, des légumes salés, une tranche d'omelette épaisse, et dans un bol de laque une soupe dont le couvercle mal joint laissait monter l'odeur appétissante. Et tranquillement, accroupis devant nos tables, dans la clarté laiteuse d'une haute lampe au globe de papier, nous picorions de nos baguettes en bois blanc sur l'omelette, les légumes et le poisson.

— Je voudrais bien savoir, repris-je, ce qui décida votre conversion.

— Hé ! répondit-il avec cette vivacité qui le distinguait des autres Japonais, le pope m'a prouvé qu'il ne pouvait y avoir qu'un Dieu et cela m'a paru si beau que je n'en ai pas demandé davantage.

— Puisque votre Dieu est le nôtre, n'aimez-vous pas les étrangers?

— Je n'ai de sympathie ni pour les Anglais ni pour les Allemands, mais autrefois j'aimais les Français.

— Autrefois, dites-vous? Et maintenant ?

Il reposa sur sa table la coupe de saké qu'il portait à ses lèvres et gentiment : « Les Français, fit-il, sont comme nous, chevaleresques, polis, capricieux et vifs : voilà pourquoi nous les aimions, et nous croyions qu'ils nous aimaient aussi. Mais depuis que vous vous êtes ligués avec la Russie et l'Allemagne pour nous arracher ce que nous avions gagné dans notre guerre de Chine, nous ne vous portons plus la même amitié. Quelle raison aviez-vous de nous causer de la peine ? »

— Je suis un grand ignorant, lui répondis-je, et les hommes qui marchent sur les nuages, comme vous appelez les puissans du monde, ne m'ont point confié leurs desseins. Mais ce caractère chevaleresque de la France que vous prisiez naguère ne l'obligeait-il pas de suivre et de soutenir son alliée, la Russie?

Cet argument sembla le toucher ; il pencha la tête et croisa un instant ses bras dans ses amples manches, puis il reprit :

— Hé ! ce que vous me dites me paraît juste et je vous en félicite. Mais approuvez-vous les Russes?

— Je ne les approuve, ni ne les condamne. Je sais qu'en France l'opinion publique exaltait votre courage et se réjouissait de vos victoires. Seulement, avouez que notre intervention vous a tirés d'un pas hasardeux. Quand il s'agit de gloire, le Japonais se borne malaisément avant l'ivresse. Le saké de votre vertu guerrière vous avait emportés au delà de toute prudence. Excusez-nous si, en bons amis, nous vous avons arrêtés à la cinquantième coupe.

Cette image le chatouilla plaisamment, et le notable de Mayebashi y prit plaisir, car nous échangeâmes force coupes de saké, et les cruchons se succédèrent avec diligence.

Et, pendant que j'exprimai à Mikata mon contentement de cette soirée, mes deux hôtes m'examinaient et jabotaient tous deux ensemble, et j'entendais ces *so! sodeska! sodes!* points exclamatifs ou marques d'approbation dont les Japonais ponctuent leur entretien et ne cessent de couper leur interlocuteur. Enfin, le notable se tourna vers Mikata et lui tint un petit discours que ce dernier, qui en comprenait la naïveté et en éprouvait cependant une légère pointe d'orgueil, me traduisit ainsi : « Ces messieurs me prient de vous dire que vous ressemblez à un vrai Japonais. » Japonais, soit! Cette ressemblance dont je ne m'étais pas encore avisé m'imposait des devoirs et je n'y faillis point. Mes bâtonnets détaillèrent plus gaillardement ce qui me restait de poisson ; je lampai ma soupe qui me parut succulente, et, le saké en main, je me sentais en humeur de faire raison à tout l'état-major de M. Kumé, y compris le gentil Nojô. Et la servante agenouillée près d'un petit baquet en laque noire nous emplit nos écuelles d'un beau riz blanc cuit à l'eau. Et, de temps à autre, Takéuchi lui jetait une de ces grasses plaisanteries, dont les Japonais sont si friands, une gravelure rabelaisienne qui incendiait le visage de la jeune fille et lui cillait les yeux.

Quand mes compagnons m'eurent quitté pour aller rejoindre M. Kumé, elle enleva rapidement les tables du festin ; on déroula sur les tatamis un matelas et deux *futons*, — lourdes chapes de soie chaudement doublées, qui tiennent lieu de draps et de couvertures, — et j'eus pour poser ma tête un oreiller de caoutchouc gonflé pas plus grand qu'un manchon. Et la servante, après avoir clos soigneusement les shogis aux vitres de papier revint s'accroupir près du lit, les mains pendantes et les yeux baissés. Je me glissai sous les futons. Alors, elle me borda, assujettit mon oreiller, inspecta la chambre, baissa la mèche de la lampe, se prosterna vers mon chevet, fit glisser la porte sur ses rainures, franchit le seuil, se remit à genoux pour la fermer et disparut. J'entendis autour de moi le bruit d'autres shogis, des pas étouffés par les nattes, des rires, des éclats de voix, des battemens de mains, des craquemens de planches, le trictrac des getas qui s'éloignaient ou se rapprochaient sur les galets du jardin et le fracas de tonnerre dont s'enveloppe une maison japonaise quand on la claquemure de ses grands volets de bois.

Cette nuit-là, par trois fois, la troupe de Nojô repoussa les assauts des soshis adverses. Telle fut la nouvelle que Mikata m'apprit le lendemain matin sur la galerie véranda où nous achevions notre toilette.

Quelques minutes plus tard, un effet de comique irrésistible me saisit, lorsque j'entrai au salon de M. Kumé. Député, électeurs, ils étaient là, tous, à la place et dans la posture où je les avais quittés la veille. Ni leurs coussins ne s'étaient rapprochés, ni leurs attitudes n'avaient gauchi. Mais Takéuchi l'Ancien parla et sa voix sortait d'une profondeur terriblement caverneuse et se frayait un passage difficile à travers les embarras de son gosier. Takéuchi le jeune montrait des yeux battus, et le nœud du mouchoir qu'il portait au cou, avait, comme le soleil, décrit une demi-révolution et atteint le milieu de sa nuque. Les notables de la ville penchaient la tête avec un respect aggravé d'insomnie, et M. Kumé, ce Bouddha cordial, fermait les paupières aux douces lueurs du matin. Seul, près du shogi entr'ouvert, Nojô, toujours frais et charmant, tapotait sa main gauche de son léger éventail.

— Ne s'est-on point couché ? demandai-je à Mikata.

— Oh si ! seulement ils ont trop bu de saké : voilà ! On a

même dû emporter les vieux. Et, ce matin, ils sont fatigués. En bas, Igarashi, l'incomparable secrétaire, hâtait le départ.

Nous nous éloignâmes de Mayebashi dans un misérable tramway, dont les rails longeaient la berge du torrent, à travers une plaine plantée de mûriers et peuplée de fermes neuves. L'air glacé et la vue des pierres luisantes et des beaux galets répandus au lit du torrent achevèrent de réveiller mes compagnons. Le tramway traversa une longue passerelle, et nous en descendîmes à la porte d'un bourg où étaient massés une quarantaine de kurumas.

On pénétra dans la cour d'une maison de thé. M. Kumé s'assit sur le seuil en estrade, les bras et les jambes écartés, les mains aux genoux, pendant que les gens du cortège debout se tenaient à distance. Il ressemblait de plus en plus au Shogun de Méiji-za. Derrière lui, les cloisons des chambres ouvertes, pareilles à des praticables de théâtre, représentaient des pins tordus et des oies sauvages. Et l'on y voyait aussi des maximes en gros caractères chinois que personne ne comprend, mais dont le fin et le délié ont une souplesse et une netteté qui réjouissent les yeux comme une peinture. A quelques pas plus loin, dans une petite niche à peine plus haute qu'une boîte à cirage, quatre renards en porcelaine, assis sur leur arrière-train et les pattes de devant repliées, dardaient leurs museaux pointus parmi les bandelettes de papier qu'on avait suspendues à leur sanctuaire. Les paysans vénèrent et redoutent cet animal fertile en sortilèges et en métamorphoses. Le Député moderne les regarda, me regarda, et se prit à rire.

Enfin, les kurumas s'organisèrent. M. Kumé tendit ses pieds à ses deux valets, qui le chaussèrent de bottes fourrées, et gagna sa voiture. Nous le suivîmes, et bientôt nos quarante véhicules remontèrent à la file indienne le bourg escarpé et dévalèrent dans un sentier à pic. Nos kurumayas courront ainsi pendant plus de quatre heures sans autre repos qu'une seule halte, d'un pas de gymnastique qu'accélèrent ou ralentissent leurs cris rauques. A mesure que nous avançons, la vallée du torrent se rétrécit et s'encaisse entre d'âpres collines. La vie humaine y est partout nichée. Villages et hameaux s'accrochent aux anfractuosités de la montagne, se blottissent sous des rideaux de pins, s'égrènent sur les berges, se tapissent dans les champs. Les mai-

sonnettes sont frêles et pauvres; de gros galets posés sur les lattes de leur toit empêchent que le vent ne les enlève. Rectangles, losanges et arabesques de culture découpent le flanc des monts, et, plus haut, des arbres en tirailleurs, dont les rameaux fous, le soir, éborgnent la lune, détachent sur la soie limpide et froide du ciel les caprices d'un pinceau trempé d'encre de Chine. Au creux de la vallée, le torrent mort étale ses grèves lumineuses. Çà et là, des portiques ou *toriis* vermoulus conduisent vers une petite masure sacrée. A l'ombre des vieux troncs, des figurines de renards étincellent dans leur ruche de planches. Point de maréchaux-ferrans dont l'enclume retentisse au bord de la route, mais des sculpteurs de dieux qui, pieds nus et bras nus, sur le seuil de leur hangar, polissent avec amour, dans le bois ou la pierre, le sourire de la Kwannon miséricordieuse aux pauvres gens.

A plusieurs reprises, notre défilé s'arrêta. Un campagnard venu en kuruma pour saluer M. Kumé l'attendait au croisement du chemin. M. Kumé descendait de voiture. Le campagnard s'avançait, et, à six ou sept pas de lui, faisait glisser ses mains jusqu'à ses genoux et par trois fois se courbait profondément. M. Kumé l'imitait : tous deux prononçaient en même temps les paroles consacrées, et nous repartions. Si l'ami n'était point d'importance, M. Kumé restait dans son kuruma et se contentait d'incliner la tête.

Ainsi, nous parvînmes à la première étape, devant un cirque montagneux et fermé; et, comme nous allions nous engager sur le pont du torrent, nous aperçûmes des hommes qui brandissaient des bannières de papier multicolore suspendues à de longs bambous. Ces bannières ressemblaient si parfaitement aux longues affiches dont les abords des théâtres japonais sont pavoisés que je crus à des cabotins en voyage. Mais elles célébraient M. Kumé; elles chantaient sa victoire; elles promenaient en lettres noires ou rutilantes des phrases extraites de ses déclarations. On pouvait lire sur la plus grande : *Le peu que j'ai de cœur rouge appartient à la patrie*. Elles nous précédèrent dans le village, et déployèrent une haie triomphale autour de l'auberge qui nous offrit un instant l'hospitalité de son toit croulant et de ses shogis crevés. Igarashi jubilait : « Quel bel accueil reçoit M. Kumé ! » s'écriait-il. On eût dit plus justement : « Quel bel accueil M. Kumé se fait à lui-même ! » Le village n'en ressentait aucune émotion; les pauvres gens qui passaient devant ces flamboyantes réclames compre-

naient bien qu'elles ne s'adressaient pas à eux. Et nous reprîmes notre route, vers un horizon neigeux, secoués d'affreux cahots sur des chemins plus accidentés, mais toujours conduits par nos labarum qui se déchiraient aux branches des arbres, s'enchevêtraient aux fils télégraphiques et menaçaient à chaque pas de culbuter leurs porteurs.

Vers deux heures de relevée, nous entrâmes dans la ville natale de M. Kumé, Numata, la montagnarde, presque invisible sous ses pins sombres et ses feuillages roux. La foule se pressait devant l'hôtel de la grand'rue, et cent pétards annoncèrent notre arrivée aux échos des ravins. Et nous revîmes le candidat et ses électeurs se congratuler silencieusement sur les tatamis d'une belle chambre, dans un décor de cigognes, de tortues, et de poésies chinoises, et sous un plafond de bois à caissons peints.

C'était la première fois depuis six ans que M. Kumé rentrait à Numata, et sa première visite fut pour le tombeau de son père. Il déposa le costume européen et revêtit le hakama et le haori. Ses pieds débarrassés de leurs bottes ressaisirent aisément le cordon des getas. Alors il me parut moins éloigné de ses concitoyens, plus grand et plus noble. L'ampleur de ses riches vêtemens répandit la grâce sur sa tête et ses épaules; et, revenu aux vieilles modes japonaises, il était pareil à cet Odysseus, quand Pallas Athéné le rajeunit d'une aimable splendeur. Nous sortîmes à pied. M. Kumé marchait devant nous, au milieu de la chaussée, seul; nous le suivions quelques pas en arrière, mais Igarashi nous avait abandonnés pour veiller aux apprêts du banquet politique. Et ceux qui du fond des boutiques nous regardaient passer savaient où nous allions.

Au portail du cimetière, des figures hiératiques creusées dans le granit accusaient une lointaine influence de l'art hindou et marquaient bien le seuil d'une terre sanctifiée par le Bouddhisme. Les tombes se pressaient, surmontées de lanternes et de pierres bizarrement découpées, et, parmi les cryptomérias, un Bouddha de bronze, émergeant d'un lotus et nimbé d'un cercle en fer, faisait planer sur l'évanouissement des simulacres humains ses regards en amande et son incertain sourire. Nous gravîmes un monticule enclos d'une palissade. Trois tombes d'inégale hauteur s'y dressaient près d'un arbre consacré par une corde en paille; et, sous un abri de planches, on nous montra la pierre commé-

morative où les anciens élèves du père de M. Kumé avaient commandé qu'on gravât leur témoignage et l'histoire de sa vie. M. Kumé la contempla et sourit. Son père, samuraï vaincu par la Restauration, retiré dans sa ville, y avait fondé une école. En ce temps-là, les professeurs, n'étant point des fonctionnaires à la merci d'un ministre et mal payés, vivaient respectés de leurs élèves et honorés des familles. Nul n'oubliait que leur main, avant de tenir le pinceau, avait dégainé le sabre. Puis, M. Kumé me montra les tombeaux de ses ancêtres, ceux de son grand-père, de sa grand'mère et de son aïeul. Un petit bonze, enfant de chœur bouddhiste, nous avait rejoints avec un seau d'eau. Il le versa sur les pierres funéraires, et, quand elles furent ainsi purifiées, le valet de chambre tira de sa poche des baguettes odorantes et les alluma devant les tombes. M. Kumé courba la tête; mais son entourage fumait, causait, semblait se désintéresser de ces rites funèbres.

Chaque fois qu'on rend ses devoirs aux tombeaux de ses parens, l'usage veut qu'on laisse une aumône entre les mains du bonze. Nous redescendîmes vers l'Église, simple maison japonaise, temple et habitation du prêtre, au fond du cimetière. Un vieux bonze jaune et décharné, vêtu d'un kimono marron, entr'ouvrit le shogi et s'agenouilla sur la galerie. M. Kumé y posa son front, et leurs deux têtes se frôlèrent longuement. L'Église et le cimetière occupaient une terrasse qui, par-dessus le vallon et le lit du torrent, regardait les montagnes. Le site exhalait une tristesse que la teinte grise du ciel exagérait encore, et la bise nous soufflait au visage.

Nous revînmes à la ville par un autre champ de mort : la place boueuse où s'élevait naguère le château féodal. Démoli, rasé, on n'en découvre même plus une pierre. Cependant un furieux cliquetis de bâtons emplissait la solitude, comme si des moissonneurs forcenés se battaient aux fléaux. Le fracas s'échappait d'une bâtisse européenne, du collège. Nous y pénétrâmes : couloirs déserts, pièces vides, un air d'abandon, une physionomie sale et délabrée ; le plâtre des murs tombait déjà par plaques; mais toute la vie écolière s'était réfugiée dans la salle d'armes qui attenait au bâtiment. Là, les jeunes Japonais, plastronnés de la légère cuirasse d'autrefois, le kimono retroussé, la tête protégée d'une grille, s'escrimaient des deux mains avec leurs sabres de bois. La sueur leur baignait le visage, et leurs

bras s'acharnaient et d'estoc et de taille, à grands coups, sur ce même emplacement où, durant des siècles, leurs pères avaient mené cet héroïque tapage.

Les montagnes se noyaient d'ombre, quand nous touchâmes à l'hôtel. Un kuruma avait dételé devant la porte, et, dans la salle d'entrée, un soshi poudreux me tendit mon passeport. La vue de ce papier, ma sauvegarde, nous mit de belle humeur, et l'on dîna, parce qu'il est prudent de dîner avant de se rendre à un banquet japonais. Puis, suffisamment lestés de riz et de poisson, nous gagnâmes la grande salle où, au nom de ses amis, M. Kumé s'offrait un repas de cent couverts.

Cette salle, en forme de potence, dont les petites tables de laque noire, chargées d'écuelles et de pâtisseries coloriées, s'égrenaient et resplendissaient sur le chaume doré des tatamis, semblait, encore déserte, étaler dans un palais irréel une merveilleuse bombance pour tous les nains des contes de fées. Mais ce furent des paysans qui entrèrent, des paysans aux rudes visages et aux manières douces; et, comme, à la saison printanière, les glycines déroulent leurs ondes de fleurs parmi les chênes et les pins de Nara, des geishas se répandirent au milieu de ces campagnards en sombres haoris. Tous les invités s'agenouillèrent en face de leurs tables, contre le mur, vis-à-vis les uns des autres, séparés par la largeur du passage. M. Kumé et son état-major prirent place à droite au fond de la salle, et les orateurs se levèrent.

Oh! l'admirable usage de ne pas attendre pour exposer ses idées que leurs estomacs alourdis engourdissent les convives et de ne pas troubler par une pénible éloquence la béatitude qui suit les libations! Et quelle heureuse contrainte! Devant un public à jeun, la sobriété est plus qu'une vertu : c'est une bienséance. J'imagine que les Japonais ont adopté cette coutume afin de corriger la pente naturelle de leurs orateurs à l'abondante stérilité. Je crois aussi que ce peuple délicieusement naïf craint encore qu'au déclin des banquets, on ne sache plus tourner d'agréables mensonges.

M. Kumé commença. Il le fit court, et céda la parole au président du Comité, qui le fit bref. « Ce n'est rien, ce soir, me confia Mikata; on se réserve pour demain à la grande réunion. » D'autres personnages prononcèrent quelques mots. Igarashi ne perdit point l'occasion de se prendre le cœur à deux mains et de le jeter

en pâture à la foule, comme les tribuns d'Europe en usent d'ordinaire. Lui aussi, le gentil Nojò se dressa sur ses pieds, et, d'un coup d'éventail rabattant les plis de son hakama, adressa ses complimens aux citoyens de la ville.

Le seul orateur qui obtint quelque succès fut Takéuchi l'Ancien. Depuis le matin, sa voix s'était un peu éclaircie. Il parla trois fois plus longtemps que les autres, et cependant l'auditoire ne cessa de lui marquer son contentement. On comprend si j'étais curieux de savoir ce qu'avait dit cet ancien député. Or, voici le sens de son discours. Takéuchi l'Ancien avait rêvé la nuit dernière. (Qui se fût jamais douté qu'en cet état, Takéuchi pût encore rêver?) Il avait rêvé à Mayebashi, et raconta son rêve à Numata. Mais, pour le comprendre, établissons d'abord que le vague concurrent de M. Kumé s'appelait *Araé*, comme un village de la montagne; en second lieu, que Kumé ressemble au mot *Kumai*, qui signifie le riz offert aux divinités; enfin que M. Kumé porte le prénom de *Tami-no-suké*. Traduisez: assistance (*suké*) du (*no*), peuple (*tami*). Et, dès lors, rien n'est plus clair que le songe de Takéuchi l'Ancien. Il avait vu le torrent grossi se déverser du haut des monts, et entraîner dans sa rage le village d'*Araé*, puis, plus calme, épandre une nappe féconde sur les sillons des campagnes. Et ces sillons avaient poussé un riz excellent (*kumai*), qui fut par la suite l'assistance du peuple (*Tami-no-suké*).

— Vive M. Kumé! crièrent les campagnards enthousiasmés. Vive M. Kumé!

Et M. Kumé se leva et laissa tomber la formule sacramentelle: « Maintenant, amusez-vous. »

En un instant, la salle du festin, où s'alignaient les convives, présenta le spectacle d'un damier, dont un coup de poing brouille et disperse les pions. Des groupes se formèrent; des théories de pèlerins agenouillés entreprirent, la coupe en main, le tour du banquet. Et, devant les tables des hommes considérables, ils essaimaient pareils à des grappes de raisins noirs, qu'une ménagère soigneuse a couchées sur de la paille blonde. Et les petites tasses de saké faisaient la navette. Et les geishas aux belles ceintures dansèrent. Les doigts mignons des musiciennes frappèrent la grosse bobine qui leur sert de tambourin. Les baguettes, dont elles décrivaient d'abord lentement de rythmiques et liturgiques paraboles au-dessus de leur front et sous leur menton guindé, piquaient en cadence sur la peau sonore des tambours. Leurs voix grêles se

mariaient aux aigres notes des shamisen, cependant que les danseuses esquissaient le geste de s'ouvrir le ventre en souvenir des Quarante-Sept Ronins, dont elles dansaient le pas, ou épaulaient les invisibles fusils de la guerre sino-japonaise, dont elles mimaient la gloire. Quand la musique s'éteignit, elles nous versèrent du saké, et nous bûmes autant de fois que la politesse nous y convia. Et personne ne s'occupait de politique.

Les gens de Numata se montrèrent à mon égard d'une cordialité charmante. Ils m'offraient leur carte de visite et me tendaient leur coupe. Celui-ci venait me prier de recevoir le lendemain du lait de ses vaches, rare présent au Japon, et j'acceptais. Nous savions fort bien, lui, qu'il ne m'en enverrait pas, moi, que je n'y goûterais point; et nous étions tous deux très satisfaits l'un de l'autre. Celui-là m'annonçait que son humble village s'apprêtait à m'héberger. Tel désire me conduire à travers les montagnes vers un temple fameux, et tel voudrait que mon pied se posât sur la glèbe de ses champs. Au fur et à mesure que Mikata me traduisait leurs invitations, je voyais se dérouler devant moi les trésors du vieux Japon rustique, et j'ouvrais les narines à ses parfums de myrrhe et d'encens. Malheureusement, leurs beaux discours se terminaient par une petite phrase qui en ruinait les promesses. Ils m'énumeraient longuement les plaisirs que j'éprouverais en leur compagnie, et, en deux mots, me prévenaient que les événemens nous forçaient d'ajourner la fête. Et l'on me présenta le bourgeois de Numata, chez qui M. Kumé allait passer la nuit; et tout le monde se répétait que, pour loger son hôte, ce riche marchand avait voulu qu'on ajoutât une aile à sa maison. Le saké échauffait doucement les têtes, mais nul ne donnait encore de signe manifeste d'ébriété, sauf un soshi, un grand soshi plus brutal qu'un garçon boucher, qui portait sous son kimono un gilet de flanelle écarlate. Il marchait à pas menaçans au milieu des tables et brandissait un cruchon. Nojô l'empoigna de ses mains délicates. Sous son étreinte, le reître ploya les genoux et se tint coi.

Vers dix heures, M. Kumé s'éclipsa, suivi de quelques notables et d'Igarashi, et je ne tardai point à partir avec Mikata. Des geishas nous escortèrent qui portaient des lanternes. La nuit était froide et sombre, le chemin difficile. Nous marchions sur de grosses pierres plantées d'espace en espace, et la petite geisha, qui m'éclairait de sa lanterne aux rouges pivoines, me prit par la main.

Ses frêles doigts d'enfant me guidaient sous les arbres obscurs, et je l'entendis chantonner à mi-voix :

— Que chante-t-elle? demandai-je à mon interprète.

— C'est une vieille poésie japonaise, me dit-il.

Elle chantait : « *Au temps où les pruniers fleurissent, quand on passe, la nuit, sur le mont Kurabei, le parfum de leurs fleurs les décèle dans l'ombre.* »

Cette nuit-là, Igarashi qui accompagnait son candidat donna du nez au beau milieu d'une mare; et le bruit s'en répandit du haut en bas de l'hôtel, car il rentra en si piteux équipage que, n'eût été l'éternel éblouissement de sa figure, personne ne l'aurait reconnu. Il souriait cependant : c'était un homme habitué à payer de sa personne, et que ne démontaient point les accidens du monde. Et du doigt me montrant le ciel :

— Hé! fit-il d'un air ravi, la neige va tomber!

Le lendemain, quand je me réveillai dans ma chambre haute, les montagnes, les bois, et les routes et la ville, tout était enseveli. Les pierres posées sur les toits les ornementaient de gros clous floconneux. Mes compagnons exultaient. La blancheur de ce lent déluge communiquait à leur âme une légère ivresse. Les Japonais adorent la neige, comme ils font de tout ce qui fuit et luit, insectes brillans, reflets de lune, fleurs éphémères. La poésie de la nature tient pour eux dans la douceur du moment. Plus la féerie est brève et plus le charme en persiste. Le jeune Takéuchi, Igarashi, les membres du comité, sauf Mikata que son séjour en Europe avait rendu frileux, et qui boudait aux enchantemens de l'hiver, décidèrent d'aller déjeuner dans un restaurant d'où l'on découvrirait la campagne.

Sitôt dit, sitôt fait. On nous conduisit à un pavillon d'une jolie maison de thé. Au pied du balcon, les arbres du jardin et les lanternes de pierre pressaient leurs blancs fantômes, et, jusqu'à la blanche montagne, sur la plaine ouatée, les champs de mûriers alignaient leurs arbrisseaux comme de fins balustres enveloppés de dentelles. Et les cerisiers du printemps céleste effeuillaient leurs corolles par toute l'étendue.

Il ne me souvient pas d'avoir jamais eu plus froid. Mes compagnons tiraient les shogis, et, joyeux, exposaient leur front nu à la glaciale incantation. Le jeune Takéuchi tendit

les bras vers une maison lointaine surmontée d'un belvédère :

— Hé! me dit-il avec mélancolie, ceux qui sont là-bas voient plus loin que nous! Les servantes glissaient sur les nattes, le visage et les mains cinglés de coups de fouet bleus. Et les geishas arrivèrent, la tête encapuchonnée d'une étoffe vert d'eau. La plupart s'étaient collé aux tempes de petits taffetas noirs qui les protègent contre les migraines, mais dont elles rehaussent leur beauté, comme nos dames du temps jadis faisaient de leurs mouches. Et voilà qu'en ces pavillons isolés et perdus sous la blanche rafale, les portes des galeries s'ouvrirent, et, de toutes les chambres, la musique des shamisen s'élança boiteuse et sautillante dans le divin tourbillon de la neige. Et nous bûmes du saké. Et devant le kakémono de la chambre qui, bien choisi, représentait un coucher de lune sur des monts neigeux, les voix des musiciennes nous chantèrent de courtes chansons en harmonie avec la nature.

Mon Dieu, que la politique était loin! Seul, Igarashi ne l'oubliait pas, et l'heure du meeting approchait. Il fallut déguerpir. Mikata grelottait. J'étais gelé, et ravi.

Comment nous pénétrâmes dans la salle de la réunion, non, en vérité, je ne saurais le dire. J'ai gardé l'impression d'y être entré par le toit. Ce n'était point l'effet du saké, mais je vous assure que la neige du Japon ne ressemble pas aux autres neiges. Elle parfume et grise. Je nous revois encore à la queue leu leu au bord d'une toiture à demi défoncée; je revois dans un ciel crayeux la silhouette de M. Kumé, qui cherchait une lucarne où descendre. Bref, je me retrouvai parmi mes compagnons, au fond d'une grange, sur une estrade couverte de paillassons, et devant un public composé de trois cents Japonais, tous accroupis et silencieux.

Deux tables, deux vraies tables, ornaient la scène. L'une était réservée aux orateurs : j'y aperçus un verre d'eau, un vrai verre, un verre à pied, le seul de la ville peut-être. Le commissaire de police et ses acolytes étaient assis à l'autre. Les assistans, figures bornées, à la fois dures et naïves, petits bourgeois de la cité ou propriétaires des environs, tendaient la peau de leur front et fixaient leurs yeux noirs et ternes sur celui qui parlait.

Ce fut d'abord M. Kumé. Il attaqua la politique des clans. Devant ces hommes du Nord vaincus par les gens du Midi et dont

les pères avaient combattu pour le Shogun, je pensais que sa parole, plus énergique qu'éloquente, éveillerait quelques échos. On l'applaudit poliment. Igarashi s'avança. Il rayonnait et, avec des gestes remarquables, il prononça, sur les rapports de la neige et des vertus civiques, un discours émaillé des plus beaux adjectifs de la langue japonaise. On sourit à peine. Mikata marcha d'un pas délibéré vers la table, trempa ses lèvres dans le verre d'eau et fit l'éloge de Gambetta. Puis, après avoir cité Napoléon, il traita des diverses façons de comprendre le gouvernement représentatif. On ne broncha pas.

— Ils ne savent rien, me dit-il, en regagnant sa place.

Mais Nojô se leva, les bras le long du corps, l'éventail dans la main, et dès les premiers mots qui tombèrent de sa bouche, la foule tressaillit d'aise; les visages, que contractait une laborieuse et stérile attention, se déridèrent, et les applaudissemens jaillirent, spontanés et drus.

Et voici ce que disait Nojô, chef des soshis : « Messieurs, l'honorable M. Mikata vient de parler de la France. Il se pourrait bien qu'on eût traduit du français ce proverbe que nous chantons : *Le vent du printemps fait le bonheur des marchands de lunettes.* En effet, le printemps est la plus douce saison de l'année : dès qu'il paraît, personne ne reste à la maison. Mais le vent soulève des nuages de poussière et tout le monde met des lunettes. On les met, on les casse; les marchands en profitent. L'élection de M. Kumé, c'est le vent du printemps qui souffle pour les kurumayas, les geishas, les restaurateurs et pour moi, soshi! Je serais toujours pauvre, s'il n'y avait ni élections, ni M. Kumé... L'honorable M. Igarashi vous a entretenus de la neige, mais il ne vous en a pas dit les heureux présages. La neige, messieurs, assure la victoire. C'est pendant une nuit neigeuse que les Quarante-Sept Ronins pénétrèrent chez Moronaô et l'offrirent en sacrifice de vengeance aux Tablettes de leur maître. C'est par un temps de neige qu'à la porte Sakurada les Ronins de Mito coupèrent la tête d'Ii-Kammon-no-Kami! — (Et Nojô, l'éventail près de l'oreille et la tête inclinée, comme s'il entendait au loin le bruit merveilleux de ces hauts faits d'armes, chanta la poésie populaire qui en consacre le souvenir.) — Vous le voyez, le ciel se porte garant que M. Kumé sera vainqueur. Et c'est encore avec la neige que ce Napoléon, qui fut aussi grand que notre Taiko-Sama, franchit les Alpes, qui sont plus hautes que nos montagnes. On

raconte même qu'un de ses tambours, tombé dans un ravin et à demi englouti, continua de battre sous la neige. Eh bien, messieurs, l'honorable M. Igarashi a fait comme le tambour de Napoléon. Il a chu hier soir dans une ornière et cette disgrâce ne l'a point empêché de poursuivre la lutte. Nous sommes tous pareils à lui : même sous la neige, nous crierons : « Vive M. Kumé! »

On crut qu'il avait fini; mais de son éventail il arrêta les assistans. Depuis que la Restauration a ébranlé le prestige de l'autorité, les Japonais ne peuvent sentir le commissaire de police dont la présence à leurs réunions paralyse la liberté du discours. Nojô ajouta, le bras tourné vers le fonctionnaire impassible :

— Messieurs, je vous présente M. le commissaire. Il s'est montré particulièrement aimable à notre endroit. Il a de bonnes façons. C'est un galant homme.

L'auditoire, dont la joie faisait onduler les lourdes têtes, applaudit à tout rompre, puis s'écoula sans bruit.

Entrés par le toit, nous sortîmes par la porte, et nous retournâmes au restaurant où les maires des communes avoisinantes et les conseillers généraux avaient organisé un banquet intime en l'honneur de M. Kumé.

Pendant que nous enlevions nos chaussures dans la première pièce, un conseiller général s'approcha de Nojô et lui dit :

— Comme vous êtes un soshi, nous ne vous invitons pas à notre dîner; nous préférons vous donner de l'argent pour que vous mangiez et buviez avec les autres soshis.

Nojô sourit et ne répondit rien. Un maire, qui n'avait point entendu, s'avança et lui dit :

— Comme vous êtes un soshi très distingué, nous serons heureux de vous recevoir parmi nous.

Alors Nojô alla trouver le conseiller général et lui répéta les paroles du maire :

— Et vous, ajouta-t-il, vous savez quel langage vous m'avez tenu. Que dois-je faire?

Et il n'attendit point la réponse, car la colère l'emportait. Il se précipita sur des bouteilles de bière et des cruches de saké, et la demeure s'emplit d'un fracas de vaisselle brisée et du cri des servantes. Nous fûmes tous fort effrayés et l'on envoya en grande hâte chercher Takéuchi l'Ancien, qui vint en souriant parce qu'il était vieux, avait vu beaucoup de soshis et savait les prendre.

Nojô calmé daigna même s'asseoir au festin, mais le ressentiment le mordait au cœur, et sombre, silencieux, il ne tarda pas à se retirer.

Et sur les tatamis inondés de lumière, les convives entremêlés de geishas se réjouissaient devant leurs tables étincelantes. L'intimité entre gens de bonne naissance donnait à cette fête une exquise douceur. Les geishas chantèrent moins qu'elles ne causèrent. On faisait cercle autour des plus âgées qui sont les plus expertes et qui ont sur les lèvres le miel des paroles enjôleuses et le piment des plaisantes histoires. Et M. Kumé, dont le vieux Japon avait ressaisi l'âme, M. Kumé dansa ! Il dansa une ancienne danse du pays qui me parut admirable, tant ses bondissemens étaient souples et ses attitudes héroïques. Si j'avais été geisha, je n'aurais plus jamais consenti à ébaucher mes timides contorsions devant ce cavalier qui, d'un bout de la salle à l'autre, nous surprenait de ses voltes magnifiques et nous émerveillait de ses poses, tandis que les flammes des hautes bougies s'inclinaient au bruissement rapide de ses manches de soie.

Comme je rentrais à l'hôtel, j'entendis au bas de l'escalier dans la salle de bain des clapotemens, des reniflemens, et je vis à la clarté d'une lanterne blanche, nageant sur l'eau chaude d'une grande cuve de bois, la tête éblouie de notre Igarashi, qui venait de quitter le banquet. Il me sourit et cria d'un air inspiré : « Je mets mon saké dans l'eau ! Sayônara ! (Bonsoir) ».

Le lendemain, Numata gagné définitivement à la cause de M. Kumé, nous repartîmes, et notre file de kurumas, moins nombreuse, redescendit la pente des montagnes, aveuglée de neige et de soleil. Nous nous arrêtâmes souvent : des paysans venus de très loin pour saluer M. Kumé, l'enfant du pays, l'attendaient le long du chemin. Ils avaient marché des lieues et des lieues, depuis l'aube, à travers les fondrières et les ravins, nu-tête et le kimono retroussé sur leurs jambes nues, poussés par ce vieil amour féodal qui franchit monts et vaux sans autre salaire qu'un salut de son prince. Et il fallut encore halter, car la voiture d'Igarashi creva et jeta dans un fossé, cul par-dessus tête, le tambour de Napoléon.

A l'étape, où l'avant-veille nos bannières avaient flotté, Nojô, le visage empreint d'une fière mélancolie, demanda un

entretien au Président du Comité et lui soumit la requête suivante : « J'ai reçu hier un tel affront qu'il m'est impossible de me représenter ainsi devant mes cliens et mes subordonnés. J'ai « perdu la face. » En conséquence, il me faut cent yens d'indemnité. Sur ces cent yens, j'en distribuerai cinquante à mes hommes qui laveront dans le saké l'injure faite à leur maître, et j'en garderai cinquante pour acheter une geisha... »

De retour à Mayebashi, je pris congé de M. Kumé, dont l'amabilité délicate ne s'était pas un instant démentie, et qui voulait encore me retenir. Igarashi et Mikata m'accompagnèrent à la gare.

Il me souvenait d'avoir vu jadis sur la route de Paimpol une auberge bretonne qui avait inscrit au-dessus de sa porte en grosses lettres noires les mots extraordinaires : *A l'Instar*. A l'instar de qui? A l'instar de quoi? Personne ne le savait, ni ne le sut jamais, pas même son propriétaire. Et, pendant que le train m'emportait à Tokyô, ces grosses lettres me revenaient à la mémoire, me hantaient les yeux, résumaient pour moi les impressions de ces trois derniers jours. Sur ce vieux Japon, dont un rare mélange de raffinement et de rusticité fait, je crois, tout le mystère, sur sa façade pittoresque, un peu caduque, mais que parfument et décorent si joliment ses bouchons fleuris, les politiciens modernes avaient, d'un pinceau promené dans le goudron des grands navires européens, barbouillé cette enseigne déconcertante mais tout de même juste : *A l'Instar*.

André Bellessort.

ART ET SCIENCE

« Les cimes élevées de la science sont inaccessibles au grand nombre, mais elles ne sont pas toujours entourées de nuages, et les savans les plus illustres, parvenus au terme de leur gloire, peuvent sans s'abaisser se montrer à la foule et s'en faire entendre. Tous ne l'ont pas tenté. Soit dédain, soit impuissance, on a vu de grands génies, satisfaits d'un petit nombre de disciples, laisser au temps le soin de faire fructifier leur œuvre et de la répandre. D'autres, au contraire, non moins grands et en même temps plus humains, n'oublient jamais que *la vérité est un bien commun...* »

Ce sont les pensées profondes par lesquelles M. Joseph Bertrand ouvrait le discours d'inauguration du monument élevé à la mémoire de François Arago, à Estagel. Combien est belle, en effet, l'allure de ces grands esprits qui, dans la pleine maturité de leur génie, abordent hardiment les plus hautes questions pour les vulgariser, s'élevant sans crainte vers des régions encore inexplorées ! A les voir aussi sûrs d'eux-mêmes, volontiers on comparerait leur audace à celle de ce fils du roi des airs qui s'élance pour la première fois, et sans peur, hors du nid :

Il sait qu'il est aiglon, le vent passe, il le suit !

Telle ne saurait être notre assurance. Vivement impressionné par la grandeur et la beauté du génie humain s'appliquant aux sciences abstraites, nous voudrions, dans ces quelques pages, donner au lecteur une idée, — bien vague forcément et bien incomplète, — du caractère général des mathématiques pures, et cela pour deux raisons. D'abord la vérité est un bien commun et aussi la vérité est souvent fort méconnue. C'est le cas ici : l'on prête, en général, aux mathématiques un aspect qu'elles n'ont point du tout. On les dit presque partout chose froide, desséchante, bizarre

même! Nous voulons montrer le contraire, nous voulons montrer que ceux qui parlent ainsi ou ne les connaissent point ou connaissent seulement quelques pages d'ouvrages didactiques élémentaires, de manuels de concours. Là il peut y avoir non seulement sécheresse, mais encore obscurité profonde si le guide qui nous fait pénétrer dans le désert ne nous a pas prévenu qu'il a en vue une oasis fertile et belle. Mais n'en est-il pas de même partout, et le jeune pianiste n'éprouverait-il pas un mortel ennui à faire des gammes si on ne lui montrait pas, au bout de ce labeur ingrat, l'exécution des plus beaux morceaux de musique?

Nous voulons donc combattre un préjugé, mais nous sentons toute la difficulté de notre entreprise. Si, en effet, un homme cultivé, sans être aucunement spécialiste, peut acquérir assez facilement une notion exacte de la marche des sciences naturelles, par exemple; au contraire il est difficile, pour un esprit dépourvu de formation mathématique, de se rendre compte, même de très loin, des évolutions et des résultats présens de cette science aux branches multiples. N'a-t-elle pas, en effet, un langage tout spécial, des mots qui lui sont propres; et les mots du langage ordinaire qu'elle utilise, ne leur a-t-elle pas donné souvent un sens extrêmement éloigné de l'acception courante? N'emploie-t-elle pas aussi des signes nombreux, des symboles d'une très grande puissance? Et ce langage et ces symboles correspondent à un certain nombre de notions fondamentales auxquelles le mathématicien doit être habitué par un long et opiniâtre labeur, par de profondes méditations. Le mathématicien est donc, par ses conceptions et ses préoccupations habituelles, très éloigné des idées ordinaires d'un chacun. Mais si nous ne donnions pas quelque aperçu de ces concepts, si nous ne montrions pas au moins quelques-unes des parties saillantes du contour de notre objet, comment en dépeindre les caractères si méconnus, nous le répétons, et si dignes, à nos yeux, d'être mis en pleine lumière?

Ainsi nous demandons la permission de parcourir d'abord rapidement le domaine exploré par les géomètres, — on emploie souvent cette désignation spéciale pour celle plus générale de mathématicien, — et nous glanerons un peu, çà et là, dans ce qui sera le plus abordable. Puis, et c'est notre principal but, laissant de côté les autres caractères de la mathématique, nous montrerons son caractère hautement *esthétique*.

Nous serions heureux si quelques « profanes » voulaient bien

nous suivre sans trop d'ennui, plus heureux encore si une main plus autorisée daignait reprendre notre humble tentative et, d'un ample coup de pinceau, donner un tableau de maître à la place de notre modeste esquisse, timidement crayonnée.

I

Les mathématiques pures comportent trois grandes subdivisions : arithmétique, algèbre, analyse infinitésimale. Nous dirons quelques mots des branches extrêmes, la seconde pouvant être considérée comme « soudée » aux deux autres : l'algèbre est un prolongement de l'arithmétique, ou une portion de l'analyse, suivant le point de vue.

Comment l'arithmétique, ou théorie des nombres, devait fatalement se constituer, c'est ce qu'il est bien aisé d'expliquer. Les simples multiplications et divisions auxquelles les plus jeunes enfans sont habitués ne sont pour eux que des exercices purement mécaniques. Or si l'on se sert bien aisément d'une montre sans avoir aucune idée de son mécanisme, voilé aux regards, il faut bien cependant qu'il existe quelque horloger connaissant à fond les rouages, sans quoi, au premier accident, la montre sera hors d'usage. Le géomètre était donc nécessaire pour édifier une théorie de ces calculs si simples à pratiquer, si délicats à bien raisonner. La logique de l'addition, de la soustraction, de la multiplication ayant été créée, l'on se trouvait, avec celle de la division, en présence d'une difficulté nouvelle : l'opération, en général, est impossible (exemple 10 : 3). De là la théorie de la divisibilité qui se pose le problème suivant : Étant donné un nombre entier, reconnaître *a priori*, d'après la forme de ce nombre, s'il est divisible par tel autre nombre. De la notion de *divisibilité* découle la notion de *nombre premier*. Ce sont les nombres tels que 2, 3, 5, 7, 11, 13... qui n'admettent aucun diviseur. L'on pourrait croire, n'est-il pas vrai, qu'en atteignant les nombres très grands tels que un million de millions et bien au delà, ces nombres finiront bien par avoir tous, à partir d'un certain rang, au moins un diviseur, fût-il très petit, fût-il 2 ou 3... Eh bien, non, il n'en est pas ainsi : l'échelle des nombres premiers est illimitée, et c'est un théorème connu des élèves de rhétorique. Il y a donc là un caractère important pour la classification des nombres entiers, et pour la construction d'une « table des nombres premiers, » il eût

été précieux que cette question fût résolue : « Étant donné un entier, trouver *a priori* le nombre des nombres premiers qui lui sont inférieurs. » Le géomètre allemand Bernhard Riemann, dont un de ses pairs, M. Charles Hermite, a pu dire : « Son œuvre est la plus belle et la plus grande de l'analyse à notre époque..., » Riemann, disons-nous, a réussi à donner de ce problème une solution approchée. Nous avons cité cet exemple pour bien montrer qu'au seuil même de la science, il se pose des questions d'une extrême difficulté. Ajoutons que Riemann a dû faire usage de notions transcendantes fort éloignées des notions simples qui entrent dans l'énoncé du problème. Ce n'est point le seul exemple de questions arithmétiques traitées par la haute analyse. L'on doit faire flèche de tout bois dans la science, et le savant pourrait dire comme le pêcheur :

Ma barque est si petite, et la mer est si grande.

Nous nous en tiendrons à ces quelques mots sur l'arithmétique technique pour nous arrêter un peu devant l'élément fondamental de cette science, le « nombre entier. »

Bien fatalement un mathématicien est amené à réfléchir sur les origines de cette notion et sur sa valeur philosophique. De même l'on imaginerait difficilement un physicien qui n'aurait pas cherché à se faire une idée de ce que le vulgaire nomme la matière, le temps, la force... Les savans-philosophes et les philosophes-scientifiques ont beaucoup écrit sur le nombre entier.

Il faut convenir que la tâche de discerner la priorité du nombre ordinal sur le nombre cardinal ou l'inverse, et toutes les spéculations analogues sont bien plutôt du domaine de la philosophie que du domaine de la science. Il serait mesquin, assurément, de fixer les bornes du génie de l'homme : au XVIIe siècle une grande lumière s'élevait sur le monde, le siècle de Louis XIV a été témoin, entre mille autres belles choses, d'un spectacle grandiose qui sera toujours et partout admiré par les hommes de pensée. Un homme naquit à Leipsig et mourut à Hanovre, qui fut un profond philosophe, un grand géomètre, qui fut aussi un historien et un noble serviteur de son pays. Nous avons nommé Leibniz! Nous ne voulons pas désespérer absolument que l'un des siècles futurs voie naître un nouveau Leibniz... Cependant il devient tous les jours plus difficile d'être à la fois bon philosophe et bon mathématicien. L'on conçoit donc que, soucieux avant tout du progrès de la science,

M. Émile Picard (1) ait prononcé le mot de « débauche de logique » à l'occasion d'un mouvement récent de critique des fondemens de la mathématique. Il est assurément intéressant, — et c'est ce que nous voulions signaler ici, — de savoir que le concept de nombre fractionnaire $\left(\text{exemple } \frac{5}{7}\right)$, celui même de nombre incommensurable $\left(\text{exemple } \sqrt{2}\right)$, se ramènent au concept plus primitif de nombre entier. Mais ce dernier soulève de grandes difficultés philosophiques; le géomètre, en tant que géomètre, n'en a cure. Et en effet, il y a à la base de notre science et de toute science quelques principes premiers indémontrables (que l'on *voit*, disent les uns; que l'on *croit*, disent les autres); — et il n'est pour le nier qu'Homais et ceux de son espèce.

Nous aborderons maintenant la très récente et très importante en même temps que séduisante « théorie des ensembles infinis. » A une collection limitée d'objets correspond l'idée abstraite de nombre entier fini. De même l'on peut concevoir (nous y revenons plus loin) une collection illimitée, et l'on y fait correspondre l'idée abstraite d'ensemble infini. L'on dira par exemple « l'ensemble de tous les entiers, » « l'ensemble de tous les points d'une circonférence... » Cette notion, dont on a aisément une vue intuitive, étant posée, peut-on dire « ensembles égaux » comme on peut dire « nombres finis égaux, » c'est ce que nous allons examiner. Écrivons ces deux ensembles :

1	2	3	4	5	....		20	....	(indéfiniment)
2	4	6	8	10	....		40	....	(*idem*)

Ces ensembles sont en correspondance réciproque terme à terme. Limitons-les maintenant au nombre 10 par exemple. La correspondance cesse, car nous trouvons deux fois plus de nombres entiers que de nombres pairs. L'on serait tenté de dire que de 1 à l'infini, il y a *autant d'entiers* que de *nombres pairs*. Mais le deuxième ensemble est une partie aliquote du premier. Il y a donc là une notion nouvelle et l'on a dit : les deux ensembles ont *même puissance*. Pour des ensembles finis, le concept de puissance se confond avec celui de nombre. Lorsqu'un ensemble infini a même puissance que l'ensemble des nombres entiers, on le dit *dénombrable*.

(1) *Revue générale des Sciences*, 1897.

L'ensemble de tous les points d'une droite ou d'une circonférence est indénombrable. Il y a, en quelque sorte, des infinis avec des concentrations, des densités différentes : l'infini mathématique, lui aussi, soulève d'immenses discussions philosophiques... L'ensemble dénombrable correspond à cette force qu'a notre esprit d'imaginer une même opération indéfiniment répétée, toujours identique à elle-même.

« L'homme n'est qu'un roseau, a dit Pascal, le plus faible de la nature, mais un roseau pensant. » N'est-il point magnifique que ce « roseau, » dont les jours sont étroitement limités, dont la puissance de travail est étrangement limitée dans ce peu de jours, ait conçu l'illimité, l'absence de bornes, alors que tout ce qui l'entoure est essentiellement borné! Mais devant l'ensemble non dénombrable avouons notre faiblesse, cette notion est surtout négative...

Nous présenterons maintenant le concept de *fonction*, très accessible dans ses grandes lignes.

En effet nous saisissons à chaque instant des liens, des dépendances réciproques entre les choses. Le *temps* que met une voiture automobile à faire un certain trajet dépend de la *puissance* de la machine, de la *longueur* de la route, etc. Pour le géomètre la puissance de la machine sera une *variable*, la longueur du trajet sera une autre *variable* et l'on dira : « La durée de la course est *fonction de ces variables.* » En général une variable est une même chose considérée dans les divers états de grandeur qu'elle peut acquérir, et une première variable est fonction d'une deuxième, lorsqu'une variation de celle-ci entraîne une variation de l'autre. Cet énoncé est extrêmement compréhensif, et il y a des infinités de fonctions inaccessibles au géomètre. Comment saisir, par exemple, le lien précis et rigoureux entre la violence d'un tourbillon de vent (phénomène si complexe), les courans, les marées et la forme de la vague (forme non géométrique, loin de là!). Et encore la mécanique céleste et la physique (mathématiques appliquées) ayant à traiter des êtres inanimés, parviennent-elles, dans bien des cas, à des solutions suffisantes, en appliquant les théories des mathématiques pures à des êtres fictifs assez peu différens des données réelles? Que de prodiges de travail ingénieux pour cela! Mais l'on ne conçoit guère la possibilité d'analyser mathématiquement les phénomènes de la vie, même chez la plante qui offre cependant bien moins d' « imprévu, » de « spontané, »

que l'animal. Laissons tout cela de côté, et ne sortons pas de l'analyse pure (1); c'est l'étude des fonctions en soi, au point de vue abstrait. Nous indiquerons d'abord quelques caractères généraux de classification des fonctions, et nous dirons un mot du problème capital de l'analyse, l'*Intégration*. Nous essaierons, par des comparaisons, de laisser « entrevoir » ces idées fondamentales.

Le premier caractère à reconnaître est la *continuité* (cette notion est liée à celle d'ensemble indénombrable). Dans un spectre solaire bien étalé, ou dans un arc-en-ciel, les nuances se succèdent pour notre œil sans brusque transition; elles varient avec continuité. Une raie noire (comme dans l'analyse spectrale) constituerait une discontinuité. Les fonctions discontinues, qui sont elles-mêmes de nature diverse, sont de nature plus compliquée que les fonctions continues.

Une fonction continue est en général *dérivable*, c'est là un second caractère important. Prenons un train en marche; l'espace parcouru est fonction du temps employé à le parcourir, la vitesse à chaque instant varie, elle est aussi fonction du temps. Il y a un lien très précis entre la *fonction espace* et la *fonction vitesse*, celle-ci est la *dérivée* de celle-là.

Notre image a quelque valeur; c'est elle, en effet, qui a conduit Newton à introduire dans la science le concept de dérivée. Il pensait non point à un train, mais à une planète, alors qu'à la même époque, Leibniz créait le même concept pour l'étude des maxima et des minima d'une fonction : la dérivée s'annule lorsque la fonction primitive devient maxima ou minima. Ainsi l'un des sommets de la science était reconnu à la même époque par deux chemins très différens : le savant anglais se posait une question de mécanique, le savant allemand étudiait une question d'al-

(1) Une remarque est ici nécessaire. C'est à l'occasion de problèmes de physique d'astronomie, de géodésie, que l'analyse s'est développée. De cette « analyse appliquée, » par un travail d'épuration des concepts, est sortie l' « analyse pure. »

La première a précédé historiquement la seconde, et cela tient à la faiblesse de l'esprit humain, qui n'aurait su créer l'analyse de toutes pièces. (Voir plus loin.)

Actuellement, l'analyse pure est devenue la devancière, nous semble-t-il.

Ajoutons deux mots d'histoire des mathématiques. Les Grecs, bien avant notre ère, avaient développé la géométrie pure (sans calcul); Archimède avait résolu un cas particulier du calcul intégral. Viète, au XVIIe siècle, fonda l'algèbre; Descartes traita par l'algèbre les questions de géométrie (géométrie analytique). Enfin l'analyse proprement dite (calcul infinitésimal) vit le jour avec la découverte de Newton et Leibniz. Cauchy, au début de notre siècle, a eu la gloire de lui donner un nouvel essor par la substitution à la « variable réelle » de la « variable complexe, » dont la première n'est qu'un cas particulier.

gèbre pure. Et si nous voulions « critiquer » ce point d'histoire des mathématiques, nous pourrions mettre en opposition Newton et le génie anglais, pratique; Leibniz et le génie allemand, spéculatif. Si l'on nous objectait que la *race* n'était pas ici prépondérante, puisque Leibniz était d'origine slave, nous invoquerions l'*influence du milieu;* la formation de Leibniz était bien allemande. Enfin l'influence du *moment* est bien manifeste, puisque deux grands esprits ont à la même époque mis au jour le principe du calcul infinitésimal.

Ce mot lui-même indique que nous retrouvons l'infini mathématique, mais cette fois l'infini en petitesse. La dérivée est en effet le quotient de l'accroissement *infiniment petit* (1) de la fonction par l'accroissement infiniment petit correspondant de la variable. Le calcul infinitésinal comprend deux grands chapitres : le calcul différentiel, qui est le calcul des dérivées, et plus généralement se propose de trouver les relations entre « infiniment petits » qui résultent des relations données entre « quantités finies correspondantes. » Dans le calcul intégral, l'on se propose la question inverse (intégration). Une fonction est définie par son mode d'existence dans le domaine infinitésimal, et l'on cherche son mode d'existence véritable en quantités finies.

La difficulté de l'intégration est, en général, immense.

On pourrait presque dire que l'étude des fonctions c'est, en somme, toute la mathématique. L'analyste travaille à donner la forme mathématique, c'est-à-dire la rigueur et la précision, à des dépendances de plus en plus compliquées et délicates entre les grandeurs.

II

Ayant dit un mot de quelques-unes des idées fondamentales, nous arrivons au cœur de notre sujet : « Art et Science. » Les mathématiques ont un triple but : utilité pratique, utilité pour la philosophie naturelle (théories mécaniques, physiques...), utilité pour la métaphysique en ce qu'elles permettent d'appro-

(1) Ce mot, en mathématiques, a un tout autre sens que dans le langage courant. On dit un « infiniment petit » en parlant d'un « microbe. » Pour le géomètre, infiniment petit veut dire « indéfiniment décroissant, » quantité évanouissante. Par exemple, la différence : 1 — 0,999...9... devient un infiniment petit, si l'on augmente indéfiniment le nombre des chiffres 9 placés à droite de la virgule.

Quand la dérivée existe, c'est que le *rapport* des deux quantités évanouissantes est parfaitement *fini*.

fondir les idées de nombre, d'infiniment grand, d'infiniment petit... Elles ont aussi un but, un caractère esthétique, et c'est ce que nous allons étudier (1). La mathématique est un art! Mais n'est-ce point un formidable abus de langage? N'y a-t-il pas entre l'art et la science des différences telles que vraiment bien fou est celui qui, à tout prix, veut chercher des rapprochemens? Sans aucun doute, il est des esprits qui, par suite d'une culture trop exclusive et d'un manque absolu de sens critique, ou plutôt, — tranchons le mot, — par suite d'une absence totale d'envergure intellectuelle, ne voient de l'Univers géant que l'une de ses innombrables faces. Il n'existe rien pour ces simplistes au delà des limites de leur savoir, et ce savoir fût-il très grand, trop nombreux sont ceux qui, suivant la forte expression de M. Brunetière, « pour savoir tout d'une chose, ignorent tout du reste. »

Assurément nous nous méfierons de généralisations hâtives, d'analogies vagues. Nous signalerons avec force les dissemblances entre l'art et notre science, mais s'il y a entre ces deux manifestations de l'esprit humain quelques notables ressemblances, ne sera-t-il pas permis de les dire? N'imitons donc pas cet homme qui, ayant bâti sa chaumière tout au bas d'une profonde vallée, renferme le monde dans le cadre étroit de son horizon borné. Qu'un vigoureux coup d'aile nous enlève bien haut, par delà les cimes, afin que notre regard, perdant le détail, saisisse l'ensemble, et alors puisse voir et admirer les réelles, sublimes harmonies qui existent entre les diverses et majestueuses constructions de ce monument superbe qu'a édifié l'humanité dans sa soif insatiable de vérité et de beauté!

Taine, dans sa *Philosophie de l'Art*, a dit : « Par beaucoup de points, l'homme est un animal qui tâche de se défendre contre la nature ou contre les autres hommes. Il faut qu'il pourvoie à sa nourriture, à son habillement, à son logement, qu'il se défende contre la mauvaise saison, la disette et les maladies. Pour cela il laboure, il navigue, il exerce les différentes sortes d'industries et de commerce. De plus, il faut qu'il perpétue son espèce et se préserve des violences des autres hommes. Pour cela, il forme des familles et des États, il établit des magistrats, des fonctionnaires, des constitutions, des lois et des armées. Après tant d'inventions et de labeurs, il n'est pas sorti de son premier cercle; il n'est

(1) Voir : *Sur les Rapports de l'Analyse pure et de la Physique mathématique*, par M. H. Poincaré (*Acta Mathematica*, t. XXI).

encore qu'un animal, mieux approvisionné et mieux protégé que les autres; il n'a encore songé qu'à lui-même et à ses pareils. A ce moment, une vie supérieure s'ouvre, celle de la contemplation, par laquelle il s'intéresse aux causes permanentes et génératrices desquelles son être et celui de ses pareils dépendent, aux caractères dominateurs et essentiels qui régissent chaque ensemble et impriment leur marque dans les moindres détails. Pour y atteindre il a deux voies: la première qui est la *science*, par laquelle, dégageant ces causes et ces lois fondamentales, il les exprime en formules exactes et en termes abstraits; la seconde, qui est l'*art*, par laquelle il manifeste ces causes et ces lois fondamentales d'une façon sensible, et en s'adressant non seulement à la raison, mais encore aux sens et au cœur de l'homme le plus ordinaire. L'art a cela de particulier qu'il est à la fois supérieur et populaire: il manifeste ce qu'il y a de plus élevé, et il le manifeste *à tous*. »

Disons : « *à beaucoup;* » et nous serons peut-être plus exact. Quoi qu'il en soit, Taine nous a bien montré là une différence essentielle entre l'art et la science.

Comment expliquer, dès lors, ces paroles de deux savans professeurs de l'Université de Paris, qui comptent parmi les plus illustres représentans de la mathématique en France et dans le monde? Dans la notice qui sert de préface aux *Œuvres* de Galois, M. Émile Picard (1) a écrit : «... Au point de vue artistique, qui joue un rôle capital dans les mathématiques pures... » Et parmi les pages où M. Henry Poincaré (2) analysait l'œuvre du commandant Halphen, nous trouvons ces lignes : « ... Le savant digne de ce nom, le géomètre surtout, éprouve en face de son œuvre la même impression que l'artiste; sa jouissance est aussi grande et de même nature. Si je n'écrivais pas pour un public amoureux de la science, je n'oserais m'exprimer ainsi; je redouterais l'incrédulité des profanes. Mais ici je puis dire toute ma pensée. Si nous travaillons, c'est moins pour obtenir ces résultats positifs, auxquels le vulgaire nous croit uniquement attachés, que pour ressentir cette émotion esthétique et la communiquer à ceux qui sont capables de l'éprouver. » C'est précisément afin de commenter cette pensée deux fois exprimée que nous avons tenté d'écrire cette simple étude, et bien que nous redoutions, nous aussi, l'incrédulité des profanes.

(1) *Œuvres mathématiques* d'Evariste Galois, 1897.
(2) *Journal de l'Ecole polytechnique*, 1890.

La réalisation du beau, c'est ce à quoi tendent les artistes (1). Mais qu'est-ce que la beauté? Pour les objectivistes, c'est l'ordre, la proportion, l'unité dans la multiplicité. Pour les subjectivistes, le beau est l'essence du sentiment qu'il provoque, le *sentiment esthétique* (2). L'activité esthétique est celle qui cherche à se sentir elle-même pour jouir d'elle-même. Cette « activité de jeu » a des degrés, nous allons chercher à l'exposer, et pour cela l'on nous permettra d'évoquer ici un souvenir personnel. Nous visitions les Alpes, il y a trois ans, et nous remontions le cours du Rhin. Les spectacles si divers qui se déroulaient à nos yeux nous amenaient à distinguer nettement entre ce que l'on pourrait appeler « l'admiration affinée » et « l'admiration naïve. » Nous avions vu Bâle et Constance, puis la vallée de plus en plus dépeuplée, avec quelques villages semés çà et là et des ruines de châteaux forts, enfin les solitudes désertes, la nature devenue muette à l'approche des glaciers...

Assis sur la terrasse qui entoure la cathédrale de Bâle, nous avions à nos pieds le pittoresque coude du Rhin, et droit, devant nous les premières ondulations de la Forêt-Noire. Il nous suffisait de lever les yeux pour voir la majestueuse église dont la silhouette semblait se mirer dans l'onde, tandis que devant notre imagination se dressait le tableau sévère des drames religieux dont elle fut témoin. Mettons à notre place un Viollet-le-Duc connaissant dans toutes ses nuances l'église gothique ou romane, sa structure intime comme le sentiment qui s'en dégage, il eût bien mieux que nous admiré, entendant mieux l'architecture. Un critique, un historien tel que Taine, eût été frappé bien plus que nous, sachant ressusciter sur les lieux mêmes tout un passé à lui familier. Et en présence de ces ruines échelonnées sur les rives du Rhin, il eût, plus que nous, joui d'un spectacle qui lui eût rappelé des migrations humaines et la vie féodale, de lui bien connue. Mieux que nous, le géologue eût contemplé la montagne, se transportant à ces époques reculées pendant lesquelles le glacier creusait patiemment ce sillon même dont le fleuve devait s'emparer pour en faire son lit.

Nous pensions donc : « Il n'y a pour le simple que sensation confuse de jouissance là où le penseur est impressionné de

(1) Sur ce point et sur l'*Esthétique* de Taine voir l'*Évolution des Genres*, par F. Brunetière. Paris, Hachette.

(2) Voir la *Psychologie*, de E. Rabier. Paris, Hachette.

la manière la plus profonde. » Considérons le phénomène acoustique de résonance : en présence d'une capacité remplie d'air, tel son rendu par un diapason sera renforcé, les autres ne le seront pas. Cette capacité est un *résonateur*, le diapason qui lui correspond est un *excitateur*. « Le grand spectacle naturel, l'œuvre d'art, pensions-nous, sont des *évocateurs*, des *excitateurs*. L'homme ému est un *résonateur*. L'homme *plus cultivé* est celui qui porte en soi des résonateurs *plus puissans* et en *plus grand nombre*. »

Nous construisions même dans notre esprit des sortes d'échelles avec les degrés de l'émotion esthétique que l'on éprouve en face des œuvres de la nature ou des hommes :

D'abord la « douce sensation » du coloris ou de la mélodie. Puis l' « impression plus intelligente » produite par quelque caractère notable et dominateur que l'œuvre d'art avait pour but de manifester.

En haut, la science même de ces impressions nous procure les plus hautes jouissances : des œuvres comme « la Philosophie de l'Art » de M. Taine ou « l'Évolution de la Poésie lyrique » de M. Brunetière, ne sont-elles pas, en un sens, œuvres d'art?

Plus haut encore, n'y a-t-il pas une forme supérieure de l'art dans la métaphysique, la science de la pensée en elle-même, des choses en soi?

Redescendons un peu : la mathématique cède le pas à la philosophie pour la généralité, mais l'emporte pour la précision. L'arbre a moins d'ampleur, ses plus hautes branches se perdent moins dans la nuée, ses racines forment un réseau moins vaste, mais aussi l'arbre est peut-être plus robuste, ses fruits arrivent peut-être à plus de maturité et de saveur. Il faut, en ce monde, renoncer à rencontrer tous les avantages en même temps.

Mais nous ne pouvons étudier ici ces diverses formes de l'art, ces divers phénomènes de résonance dont un esprit cultivé peut être le *siège*, ces formes variées de l'activité de jeu. Considérons exclusivement la mathématique, sauf à dire un mot de quelque autre science lorsque pour *juger* il faudra *comparer*.

Examinons en détail ce *fait* : l'émotion esthétique du géomètre, émotion qui procède de « l'admiration la plus affinée. » Dans l'œuvre mathématique, les *idées mises en jeu*, les *méthodes*, les *résultats* sont d'une ampleur et d'une profondeur merveilleuses. Nous avons montré au début quelques-unes des idées.

Ces définitions résultent souvent d'une longue élaboration, comme les méthodes, et voici d'ailleurs l'opinion d'hommes compétens à leur sujet : M. Boutroux dit (1) : « En mathématiques, les définitions fondamentales ne sont pas de simples propositions. En une définition mathématique sont souvent condensées une infinité de définitions... Il en est de même pour les démonstrations. Les mathématiques exigent, en maint endroit, un mode de raisonnement, qui est autre que la déduction logique... c'est le raisonnement par récurrence... sorte d'induction apodictique. »

M. H. Poincaré dit aussi (2) : « ... C'est donc bien là le raisonnement mathématique par excellence... Le raisonnement par récurrence contient, condensés pour ainsi dire, dans une formule unique, une infinité de syllogismes (hypothétiques) disposés en cascade...

« ... Dans le domaine de l'arithmétique on peut se croire bien loin de l'analyse infinitésimale, et cependant l'idée de l'infini mathématique joue déjà un rôle prépondérant, et sans elle il n'y aurait pas de science parce qu'il n'y aurait rien de général. »

Dans l'analyse, il nous semble que le raisonnement fondamental est celui-ci : lorsqu'on a constaté que la différence entre A et B est un *infiniment petit*, on peut affirmer l'égalité rigoureuse : A = B.

Ce principe et le principe de récurrence, avec ceux de la logique ordinaire (le principe de contradiction en particulier, appelé ici principe de réduction à l' « absurde »), sont entre les mains des géomètres de puissans moyens de création. Donnons deux exemples : La *méthode infinitésimale* permet, dans l'évaluation de la longueur d'une courbe, de substituer à la courbe une ligne polygonale inscrite. A un arc on substitue une corde, et cela est fait de telle manière que l'on n'obtient nullement une valeur approchée, mais une valeur rigoureusement exacte de la longueur cherchée. Refusera-t-on que cette méthode soit puissante, alors qu'elle permet de simplifier le problème par une erreur apparente, erreur annulée par l'application complète de la méthode? Considérons aussi la *théorie des groupes* qui domine la mathématique presque tout entière : on dit qu' « un système d'opérations forme un groupe si deux opérations de ce système successivement effectuées équivalent à une autre opération du

(1) *De l'Idée de Loi naturelle dans la Science et la Philosophie*. Alcan, 1895.
(2) *Revue de Métaphysique*. Hachette et Colin, 1894.

système. » Par exemple : tous les calculs *rationnels* (exempts d'extractions de racines) appliqués aux nombres rationnels forment un groupe; soit en effet l'opération $\frac{2}{7} \times 5$ puis le résultat divisé par 3, ces deux opérations rationnelles équivalent à une opération rationnelle unique : savoir, $\frac{2}{7} \mid \frac{5}{3}$.

De cette notion du groupe, Galois, en 1830, avait tiré les fondemens d'une théorie parfaite des équations algébriques. Ses idées ont été développées par M. Camille Jordan en algèbre; MM. Lie, Klein, Poincaré, Picard les ont appliquées à l'analyse. D'une définition qui ne tient pas quatre lignes, ces géomètres ont tiré un monde de grands résultats et de magnifiques théories.

La mathématique est l'ordre même, la puissance même! Poursuivons et indiquons quelques nouveaux caractères qui rapprochent la mathématique de l'art et l'éloignent des autres sciences.

Lorsque, dans les sciences naturelles, une méthode a conduit à énoncer une loi, le savant se propose souvent de parvenir au même résultat par une voie tout autre, et ce n'est point un luxe mais bien un contrôle, une contre-épreuve nécessaire pour donner une confiance plus ferme, une certitude plus grande que l'on ne se trouve point en présence d'un concours fortuit de circonstances. Dans ces sciences, l'on n'est jamais trop certain de n'avoir point fait d'inductions téméraires, jamais les preuves ne sont trop nombreuses. Les évolutionistes sont-ils bien sûrs de tenir en main, avec les diverses formes de l'évolutionisme, autre chose que des méthodes de travail? Méthodes fécondes, il est vrai, et même bien au delà de leur domaine primitif.

Et dans la physique, qui ne sait que les théories n'ont aucune valeur objective? Au commencement du siècle, à la suite des travaux de Laplace sur la mécanique céleste, l'on avait espéré donner une explication mécanique complète des phénomènes calorifiques, lumineux, électriques.

« Si le problème ne comportait qu'une solution, dit M. Poincaré (1), la possession de cette solution unique, qui serait la vérité, ne saurait être payée trop cher. Mais il n'en est pas ainsi. On arriverait sans doute à inventer un mécanisme donnant une

(1) H. Poincaré, *la Théorie de Maxwell*. Paris, 1899.

imitation plus ou moins parfaite des phénomènes... Mais si l'on en peut imaginer un, on pourra en imaginer une infinité d'autres. » Voilà qui est clair relativement à la *valeur absolue* des théories physiques (1).

Au lieu de tout cela que voyons-nous en mathématiques? Après qu'une vérité a été acquise et sans controverse possible, il arrive bien souvent que l'on est parvenu à cette vérité par une voie totalement différente. C'était bien, quelquefois, afin d'abréger un raisonnement lourd, de supprimer des artifices sans élégance (ce mot est constamment employé par les géomètres); mais souvent aussi c'était sans utilité immédiate. Pour le lecteur comme pour l'auteur, il y a là plutôt activité de jeu qu'activité de travail!

Et aussi les théories mathématiques ont un caractère *plus* parfait que les autres théories scientifiques. Citons d'abord, à ce sujet, une page d'un géomètre allemand (2): « Un aussi remarquable phénomène (le développement historique de l'analyse) pourrait susciter cette opinion *idéaliste* que l'analyse est une chose préexistante et indépendante de l'existence d'êtres pensans, qui est découverte et étudiée peu à peu comme une nouvelle partie du monde. On pourrait en conclure qu'une seule analyse est possible, de sorte que, si elle était de nouveau à découvrir, elle ne pourrait que réapparaître identique... Mais on peut aussi, au sens *empiriste*, c'est-à-dire sans admettre la préexistence de la mathématique, se convaincre de la nécessité logique de son contenu actuel. Si l'on songe, en effet, à la foule des penseurs qui, dans la suite des siècles, ont fouillé le sol mathématique, on comprend qu'ils aient tenté de pénétrer dans toutes les parties accessibles à la pensée et que les voies les plus fécondes en résultats aient dû être trouvées. Ce sont les seules que l'on ait poursuivies. Dans une sélection de ce genre, l'investigation humaine a dû nécessairement suivre la voie la plus fructueuse. C'est ainsi qu'une direction lui était tracée.

Ainsi se trouve justifié par l'analyse tout entière ce mot de l'empiriste, que si les habitans de Mars possèdent une analyse, elle doit être identique à la nôtre dans toutes ses parties essentielles. Qui oserait affirmer que Mars possède même physique, même chimie, même biologie que nous? Les lois de la nature

(1) Et cela ne leur ôte point une très grande valeur relative.

(2) P. du Bois-Reymond, *Théorie générale des fonctions*, traduction française. Paris, Hermann.

sont *contingentes*, les lois mathématiques sont *nécessaires !*

Le progrès d'ailleurs n'a pas la même allure dans ces deux ordres d'idées. La théorie physique progresse souvent par approximations successives. Prenons la loi de Mariotte : « A température constante, une masse gazeuse occupe un volume qui varie en raison inverse de la pression supportée. » C'est un schéma grossier des résultats d'expérience, c'est une première étape. Aussitôt que les mesures sont plus précises, l'on établit des formules nouvelles, serrant de plus en plus près la réalité... sans jamais l'atteindre.

La mathématique a une allure tout autre : par exemple, tous les groupes ne sont pas connus ; certains le sont ; sur d'autres, l'on a des résultats partiels. En mathématiques des résultats partiels sont cependant définitifs.

En chimie, en physique, une théorie nouvelle vient souvent ruiner une théorie ancienne. En mathématiques, l'on abandonne bien quelquefois une théorie ancienne. Rarement, elle était fausse, mais l'on a fait plus simple ou plus large. L'ancien était bon, le nouveau est mieux encore. Victor Hugo, dans son ouvrage sur Shakspeare, a traité longuement de l'art et de la science. A ses yeux la science est essentiellement chose perfectible, l'art est le contraire. « Corneille et Homère sont également parfaits, — dit-il, — tandis qu'Archimède, Galilée, Newton, Cuvier... ont été dépassés. » Le poète illustre ne connaissait point les mathématiques. Assurément elles progresseront sans cesse, mais ce sera plutôt par *accroissement* que par *perfectionnement*, ce sera plutôt par l'acquisition d'idées, de méthodes nouvelles, que par l'amélioration des anciennes. Par là, au point de vue même de Victor Hugo, la mathématique se rapprocherait de l'art. Nous n'insisterons pas sur le degré de certitude des mathématiques. Il n'en est pas de comparable, mais hâtons-nous d'ajouter que le géomètre a perdu en objectivité (1) ce qu'il a gagné en rigueur.

Résumons en quelques mots ces dernières pages. La mathématique est, par essence, ordre, proportion, unité. La mathématique a un caractère plus définitif, plus absolu que toute autre science : la mathématique est belle. A la contempler, l'on éprouve

(1) Voir à ce sujet l'*Essai sur les Conditions et les Limites de la Certitude logique*. Paris, Alcan, 1894. Cette remarquable thèse de « philosophie » est signée par M. G. Milhaud, agrégé des Sciences mathématiques ; ce qui lui donne, à notre point de vue, une valeur toute particulière.

une émotion esthétique violente, haute récompense du labeur qui a été nécessaire pour créer en soi ce résonateur spécial susceptible d'entrer en vibration devant une *majestueuse ordonnance d'idées*.

Mais ce n'est point tout que de considérer seulement l'impression produite sur le spectateur, l'auditeur ou le lecteur par l'œuvre achevée, — œuvre d'art ou œuvre mathématique. Il faut examiner maintenant ces ouvrages pendant la période de construction, c'est-à-dire au point de vue de l'ouvrier qui crée : il faut comparer l'inspiration de l'artiste à l'intuition du géomètre.

Devant une théorie mathématique, c'est le seul « vrai » qui nous frappe d'abord. Mais, à la réflexion, nous suivons, dans leurs grandes lignes, les évolutions de la pensée qui a fait apparaître ce « vrai ; » nous apprécions toute l'habileté de la méthode, s'il était question d'un problème déjà bien posé, mais resté sans solution, et, en outre, toute l'ingéniosité des conceptions, si le géomètre posait lui-même, avec sagacité, une question intéressante, utile aux progrès de la science. Considérons cette théorie des groupes, — nous espérons lasser un peu moins la bienveillance du lecteur en ne multipliant pas trop les exemples techniques. — Au commencement du siècle, Galois, encore collégien, n'était point absolument satisfait par le cours d'algèbre du lycée Louis-le-Grand, et il allait puiser des idées dans les travaux de l'illustre Lagrange. Mécontent encore, et désireux d'aller plus loin, il pensait beaucoup et, finalement, il introduisait la notion de groupe, ramenant l'étude d'une équation algébrique à l'étude d'un « groupe correspondant de substitutions. » A voir cet édifice logique dont il a été l'architecte, l'on devine une puissante inspiration qui a précédé la construction. Comment Galois eût-il établi sa théorie s'il n'avait *vu d'avance*, *pressenti* l'importance du groupe dans cette question qui le tourmentait ? Et comment Sophus Lie eût-il introduit le groupe en analyse s'il n'avait *deviné*, pressenti que là devait être un chemin conduisant à de grandes découvertes ?

Le rôle de l'intuition est capital en mathématiques : le géomètre veut toujours ou bien faire « du nouveau » ou bien élargir, « généraliser » l'ancien. Ayant obtenu sur certaines données quelques résultats, il veut savoir ce qui en subsistera lorsque les données seront plus ou moins modifiées. Nous emprunterons à ce sujet quelques lignes à M. Jules Tannery (1). A propos de ces

(1) *Revue générale des Sciences*, 1897.

géomètres, qui ont créé une nouvelle catégorie de grandeurs, les *idéaux*, « pour retrouver, dans la théorie générale des nombres, les lois de la divisibilité des nombres entiers, » M. Tannery s'écrie : « Dans cette merveilleuse organisation de l'idée de nombre, il semble que l'homme se soit joué des obstacles les plus impossibles à surmonter, qui l'attiraient et qu'il a plus d'une fois réussi à tourner. L'obstacle n'était vraiment dépassé que quand l'homme avait retrouvé, souvent *démesurément agrandies*, les lois qui régissaient le domaine qu'il venait de quitter ; son goût esthétique pour l'ordre, pour ce qui est, à la fois, nouveau et le même, était satisfait pour un instant. » Les mathématiques progressent donc par créations totales ou par généralisations, et toujours le géomètre devine d'abord, puis cherche à prouver; plus il a de génie, et plus rarement ses prévisions sont en défaut.

L'intuition a toujours le rôle de devancière ; elle est aux avant-postes. Ceci est vrai pour toute science; mais de même que la théorie mathématique est plus artistique, de même l'intuition du géomètre est plus artistique que toute autre, et nous l'allons montrer. Ah ! certes, elles ne manquaient pas de grandeur les « vues » d'un Lavoisier, d'un Lamarck, d'un Fresnel, d'un Pasteur... ces « idées préconçues, » comme disait Claude Bernard ! Nous ne voudrions pas que l'apologie des uns parût être le procès des autres : le génie, dans n'importe quel domaine, c'est toujours le génie ! Mais naturalistes ou physiciens trouvent la matière placée d'avance sur leur enclume, ils n'ont qu'à la passer à la fournaise pour la marteler ensuite ; en les pétrissant de mille manières, ils arrachent enfin aux corps quelques-uns de leurs secrets. Mais ces corps, la nature les a placés devant eux. Ces savans, comme l'abeille, se posent sur la fleur, prennent le suc et le transforment en un miel exquis.

Les géomètres ont bien plus tiré d'eux-mêmes pour donner leur miel. Refusera-t-on de reconnaître un caractère plus artistique aux inspirations de ces hommes qui ont, pour ainsi dire, créé la matière avant que de la forger, qui ont dû tirer en grande partie de leur propre fonds les matériaux dont ils se sont servis ensuite pour élever leurs édifices immatériels aux assises puissantes, aux tourelles élancées? Ceci demande quelque explication : « Le seul objet naturel de la pensée mathématique, dit M. Henry Poincaré (1), c'est le *nombre entier*. C'est le monde extérieur qui

(1) *Acta Mathematica*, t. XXI, p. 338.

nous a imposé le *continu* que nous avons inventé, sans doute, mais qu'il nous a forcé à inventer. Sans lui, il n'y aurait pas d'analyse infinitésimale, et toute la science mathématique se réduirait à l'arithmétique et à la théorie des substitutions. »

La nature invite donc le géomètre à inventer, mais le géomètre invente. Qu'il y ait « création de la matière, » c'est-à-dire un certain arbitraire dans les définitions, les points de départ, c'est ce que l'on ne saurait nier, et nous n'en voulons dire que cette preuve : les grands maîtres, en certaines circonstances, préviennent leurs élèves que « telle direction est mauvaise. » Ce n'est pas que l'on n'y saurait marcher correctement, mais bien que l'évolution générale de la mathématique ne comporte pas « telle ou telle création » inopportune au moins pour l'époque considérée. Donc, plus que tout autre savant, le géomètre est, par un côté, poète, puisque poète veut dire créateur. Le rôle de l'Imagination est immense chez le mathématicien. Dans la géométrie, nous dira-t-on, qui est l'application de la mathématique à l'étude des positions relatives des corps et des grandeurs telles que surface, volume, courbure... inhérentes à un corps, l'on conçoit encore que l'imagination soit en jeu; mais où y a-t-il place pour l'imagination dans les dépendances entre notions abstraites si compliquées qu'envisage l'analyste (1)? Nous répondrons que dans certaines questions très abstraites, une sorte d'intuition géométrique raffinée sert bien souvent de guide. Mais lors même que le géomètre n'a plus la ressource d'objectiver l'être idéal qu'il étudie, il y a encore en lui une sorte d'imagination qui travaille. Phénomène mystérieux et splendide : le géomètre a une sorte de « vue intérieure ! » Un illustre professeur de Berlin, mort il y a deux ans, Karl Weierstrass, à la fin de sa longue et féconde carrière, enseignait encore, assis dans un fauteuil et dictant à un élève qui écrivait à sa place au tableau noir. Lorsque la matière était particulièrement hérissée de difficultés, Weierstrass fermait les yeux : il se recueillait et, les *paupières closes, il voyait mieux*, son visage s'illuminait, et sa pensée jaillissait plus nette et plus forte.

(1) Nous faisons allusion, en particulier, aux « variables complexes » citées en note; ce sont des grandeurs dont on peut dire qu'elles sont égales ou différentes, mais non point que l'une est plus grande que l'autre; cela n'aurait pas de sens.

Et leur introduction a mis, dans certaines théories, une *unité* très remarquable, une *régularité* qu'elles n'eussent pas eue avec les grandeurs ordinaires. Voir par exemple : M. Couturat, *De l'Infini mathématique*. Alcan, 1896.

Il n'est pas de géomètre qui n'ait souvent fermé les yeux pour « voir en dedans. » Là est peut-être l'essence de l'esprit géométrique, qui devient de plus en plus voisin de l'esprit de finesse, quoique Pascal, avec raison, les ait distingués.

Mais tout cela est fort peu connu, parce que les tâtonnemens de l'intuition ne se retrouvent point dans l'œuvre achevée : l'imagination a été comme le cintre qui a nécessairement servi à la construction de la voûte, alors même que les traces n'en sont guère visibles. On ne retrouve pas aussi nettement chez le géomètre ce cachet que l'artiste laisse comme imprimé sur son œuvre : deux toiles non signées laisseraient bien plus vite deviner leurs auteurs que deux mémoires de mathématiques.

On nous aura maintenant accordé, nous voulons l'espérer, une imagination très artistique chez le mathématicien et une inspiration puissante venant présider à l'apparition de l'œuvre mathématique comme à l'apparition de l'œuvre d'art, de certaines œuvres d'art particulièrement. Nous voudrions éclaircir encore tout cela et construire une sorte d'échelle d'œuvres d'art telle que l'œuvre mathématique en soit comme le dernier échelon.

Nous pouvons admirer au musée du Louvre, dans l'ancienne salle des États, le *Printemps*, de Millet, son *Église de Gréville*, ses *Glaneuses*, comme aussi plusieurs *paysages* de Corot. Sur ces diverses toiles, nous lisons des impressions de leurs auteurs assez différentes : l'un et l'autre décrivent la nature, mais ils ont différemment entendu son langage, car la nature parle véritablement par son coloris et ses mouvemens de masses. Dans le *Printemps*, nous voyons des arbres fruitiers couverts de fleurs, c'est exquis ; mais le grave Millet nous montre aussi l'orage fuyant, les rayons du soleil perçant la nuée. Une lumière plus uniforme eût-elle été monotone ou bien l'auteur, par son caractère, n'était pas porté à voir seulement le côté joyeux des choses : devant l'*Église de Gréville* un paysan passe, qui se rend au travail ; les *Glaneuses* sont représentées dans l'attitude la plus laborieuse. Corot est bien plus souriant, ses personnages ont tous l'attitude du repos ou du jeu.

Dans le même ordre d'idées, nous avons, en musique, la *Symphonie pastorale* de Beethoven, et avec lui une interprétation plus « abstraite » de la nature : le chant du loriot auprès du ruisseau, la danse champêtre, l'orage, tout cela n'est-il pas, à un haut degré, expression d'idées générales? La *Symphonie hé-*

roïque, la *Symphonie en ut mineur*, sont plus *idéales* encore. La première traduisait l'admiration de son auteur pour Bonaparte, suivie de révolte au spectacle de l'ambition du Premier Consul. La seconde vit le jour, dit Beethoven, parmi de grandes souffrances : il a exprimé là tout le pathétique de certaines heures de l'existence ; il songeait à lui-même... à toute l'incertitude de la destinée humaine ; il l'a dépeinte par cet effet magnifique du cor, jetant dans le lointain quelques notes graves pendant un court silence des violons et des flûtes, qui reprennent aussitôt leur doux murmure, mystérieux comme le bruissement des feuilles au passage du zéphyr. Le chant va croissant en force et en hauteur, pour redescendre ensuite et laisser entendre à nouveau la première phrase, les notes du cor qui reviennent stridentes, imprévues, désolées... « C'est ainsi, disait Beethoven, que le Destin vient frapper à notre porte. »

La personnalité reste donc à découvert, même dans l'œuvre d'art descriptive, mais l'empire de l'idée est très variable dans l'art. Dans les paysages de Millet et Corot, dans la *Symphonie pastorale*, œuvres narratives, en somme, il fallait surtout que le coloris et la mélodie fussent étudiés, pour frapper aussi agréablement que possible les sens du spectateur.

Puis, s'agit-il d'élever un monument pour le culte public, un temple, les architectes ont dû, ce nous semble, s'appliquer à traduire une idée en même temps qu'à réaliser le beau : ainsi la forme est plus sereine dans le Parthénon, hommage rendu aux dieux indulgens de la Grèce, plus émue, plus troublée dans la cathédrale d'Amiens (1), hommage rendu au Vrai Dieu. L'impression est plus épurée. Enfin, l'idée nous paraît dominante dans des œuvres telles que la *Symphonie* citée *en ut mineur*, le *Rêve* de M. E. Detaille, l'*Angélus*, de Millet, certaines œuvres de Puvis de Chavannes... Nous avons dit un mot de la symphonie. La seconde œuvre citée exprime l'ivresse de la gloire militaire. L'*Angélus* nous montre, à la fin d'une belle journée, la nature entrant en repos, comme le campagnard, et ce repos commençant pour lui par le pieux souvenir du plus beau des miracles, souvenir que lui rappelle tendrement la cloche de l'église prochaine...

Il nous semble que nous avons bien là une *échelle d'œuvres :* à la base, coloris brillant, mélodie éclatante, idée assez faible,

(1) Viollet-le-Duc disait d'elle qu'elle est le Parthénon du style gothique.

puis coloris de plus en plus sobre, mélodie plus contenue, harmonie plus sévère vers le haut, et idée de plus en plus dominante ; en un mot *plaisir des sens décroissant*, et *plaisir de l'esprit croissant*, beauté de plus en plus dégagée de la forme sensible. Par là même nous entrevoyons la beauté des mathématiques tout au haut, aux gradins extrêmes, si *pure*, si *sereine*, que précisément elle ne pouvait guère être montrée que par une gradation de beautés dont elle serait le terme extrême.

Au moment où nous allions clore ces lignes, une page d'Alfred Tonnellé (1) tombe sous nos yeux :

« Il faut, dit-il, que l'idée *transluceat* à travers le signe, *sit symbolum translucens*. Ce n'est pas moins vrai de l'art que du langage. L'œuvre d'art doit être comme une lampe d'albâtre dont la matière est pure et belle ; l'idée de la beauté brûle au dedans comme une flamme et en éclaire la forme. »

Dans l'œuvre mathématique l'albâtre est réduit à presque rien, nous contemplons la flamme elle-même, la lumière dans sa source !

La mathématique est le *Temple de la nécessité logique*, a dit M. J. Tannery (2). Que les profanes ne viennent point inscrire sur le fronton ce vers que Dante plaçait sur la porte de son enfer :

Lasciate ogni speranza voi ch'intrate.

Non, la vérité laborieusement, passionnément recherchée, s'y révèle harmonieuse et belle, comme le chant d'une harpe aux accens d'une sonorité ample, majestueuse, grave, fortement rythmée... A considérer la science par excellence *de ce qui se mesure*, nous avons rencontré une beauté, sévère peut-être, la beauté, malgré tout, c'est-à-dire ce qui par essence n'est *ni mesurable, ni pondérable*.

Nous avons pensé que cela méritait d'être plus connu.

ADHÉMAR.

(1) *Fragmens sur l'Art et la Philosophie*. Paris, 1874.
(2) *De l'Idée de Nombre dans la Science* (*Revue de Paris*, 1896).

COTES ET PORTS FRANÇAIS

DE L'OCÉAN

III [1]

DE LA GIRONDE A LA LOIRE

I

De l'embouchure de la Gironde à celle de la Loire, la région littorale ne ressemble pour ainsi dire plus aujourd'hui à ce qu'elle a dû être, il y a quelques siècles à peine, à l'origine seulement de notre ère, et même plus récemment encore. Les changemens de forme et de contours de ce rivage sont dus à trois causes principales, agissant en quelque sorte isolément et produisant chacune leur effet particulier : la première, c'est l'action érosive des vagues et des courans telle qu'on l'observe un peu partout ; la seconde, en sens contraire, c'est le colmatage naturel dû aux apports de tous les cours d'eau qui s'écoulent à l'Océan ; la troisième, la plus importante peut-être, c'est l'exhaussement séculaire de toute la côte, exhaussement qui présente quelquefois certaines oscillations très lentes sans doute, mais assez sensibles depuis la dernière révolution géologique qui a marqué dans ces parages la séparation de la terre et de la mer.

Ces trois causes ont complètement transformé toute la côte.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1899 et 1er janvier 1900.

Partout l'Océan attaque et démolit les promontoires et les saillies du rivage et tend à détruire. Partout les eaux continentales apportent de nouveaux élémens de remblai et tendent à créer. L'homme est intervenu, à son tour, dans cette lutte incessante; il s'est emparé des terrains nouvellement formés; il cherche à les défendre tous les jours contre la morsure de la mer; il lui oppose des épis, des clôtures, des digues, tout un appareil de fortifications, qu'il répare et renouvelle même quelquefois après chaque tempête; il a régularisé, canalisé, discipliné le cours de tous les petits estuaires; il a fixé les dunes mouvantes, consolidé les plages menacées; il recreuse avec patience les ports et les anses qui s'atterrissent; — et le résultat de toutes ces actions et de tous ces efforts, les unes naturelles et continues, les autres artificiels et intermittens, a été de donner à la côte le relief et le contour que nous lui voyons aujourd'hui, bien différens de ceux qu'il présentait hier et qu'il présentera peut-être demain.

La pointe du Chay, qui sépare la conche de Pontaillac de celle de Royan, fait exactement face à la pointe de Grave, située de l'autre côté de la Gironde. Les deux promontoires, distans de près de 6 kilomètres, forment la magnifique entrée du fleuve. Quand on suit la rive droite de la Gironde, on éprouve très nettement la sensation du passage de la région fluviale à la région maritime. Le point de transition est la saillie rocheuse sur laquelle est bâti le fort du Chay. De cette falaise à la pointe de la Coubre, la côte suit encore la direction de l'Ouest et paraît être toujours le prolongement de la rive droite de la Gironde; mais c'est en réalité une côte marine. A la pointe de la Coubre, elle se retourne brusquement vers le Nord, jusqu'en face de l'île d'Oléron. La grande île est séparée du continent par le redoutable pertuis de Maumusson, qui marque l'embouchure de la Seudre, dont le vaste estuaire, gonflé par les eaux de la marée, présente alternativement l'aspect assez maussade d'une immense lagune morte et d'une petite mer d'une couleur terne, semée de bas-fonds vaseux. Le territoire compris entre la Seudre, la Gironde et l'Océan forme ainsi une véritable presqu'île, presque rectangulaire, de 25 kilomètres environ de longueur et de 10 kilomètres à peine de largeur. C'est la péninsule d'Arvert, ainsi nommée du petit village qui en occupe à peu près le milieu.

Le côté Sud du rectangle est dans le prolongement du rivage

de la Gironde, fait face à l'îlot de Cordouan et est bordé de falaises calcaires que les vagues sapent sans cesse, qu'elles ont souvent perforées et renversées, aujourd'hui noyées et dérasées au-dessous du niveau des basses mers. Ce qui en reste forme une longue série de bancs sous-marins, horizontaux, de « platins, » qui seraient de redoutables écueils, si l'embouchure du fleuve n'était pas admirablement balisée et éclairée. Le côté Ouest, qui regarde directement l'Océan, est bordé d'un appareil de dunes en tout semblables à celles de Gascogne. Le côté Nord longe la Seudre et présente une succession ininterrompue de bas-fonds, de parcs à huîtres, et de marais salans.

Le profond sillon tracé par le grand estuaire girondin n'interrompt pas la chaîne continue de dunes, qui commence à l'embouchure de l'Adour, suit toute la côte des Landes et atteint la pointe de Grave. Jusqu'à la Loire et même au delà, on retrouve, de distance en distance, la même formation de petites collines de sable, entrecoupées de bas-fonds, de fondrières, de marais, presque tous autrefois exploités pour le sel, aujourd'hui en partie délaissés, en partie cultivés, transformés en pâturages et en réservoirs où l'on engraisse de savoureux coquillages.

La côte d'Arvert présente une superficie de près d'une centaine de kilomètres carrés en nature de dunes jadis errantes, fixées depuis un siècle à peine, converties en magnifiques forêts, desservies par un chemin de fer d'exploitation, mais dont les divagations ont fait pendant longtemps la désolation de toute la contrée. Plus encore peut-être que celles des Landes et de la Gironde, les dunes de la côte de Saintonge étaient animées d'une effrayante mobilité. « Les montagnes marchent en Arvert, » disait avec raison un ancien proverbe ; et cette marche était d'autant plus rapide que le sable qui constitue ces dunes contient une très grande quantité de débris de coquillages et de carbonate de chaux. Leur hauteur est peut-être inférieure à celle des dunes landaises ; elles ne dépassent pas en général une cinquantaine de mètres. Mais l'histoire des désastres qu'elles ont occasionnés est aussi lamentable ; et leur vitesse moyenne de progression était même bien supérieure, quelquefois 40 et 50 mètres par an. Depuis que la hache du bûcheron, les incendies et la dent meurtrière des troupeaux ont détruit les anciennes forêts et jusqu'aux taillis qui recouvraient autrefois d'une verte ceinture tout l'appareil littoral, les énormes taupinières de sable mises à

nu s'avançaient régulièrement et marchaient à l'assaut de la plaine comme le front d'une véritable armée en bataille, envahissant tout sous leurs volutes mobiles, forçant les populations à battre en retraite devant un ennemi irréductible et permanent. Le moindre vent faisait tourbillonner au sommet des dunes des nuages de sable semblables à des fumées de volcan ; et longue serait l'énumération des fermes, des églises, des villes même d'une certaine importance qui ont disparu sous une première vague de sable, se découvrant peu à peu d'elles-mêmes après son terrible passage, ensevelies de nouveau par une seconde vague pour s'exhumer encore et réapparaître au jour. Buze, Saint-Palais, le Maine, Gaudin, Guériot ont tour à tour subi ces dures épreuves; et la plus célèbre de ces villes, plusieurs fois enlizées dans le sable et ressuscitées quelques siècles après, est la cité mystérieuse d'Anchoisne, qui a dû se déplacer plusieurs fois, et dont la dernière et définitive étape est à l'embouchure et sur la rive gauche de la Seudre. C'est aujourd'hui le gros bourg de la Tremblade, dont le nom caractéristique semble rappeler l'extrême mobilité de l'ancien sol.

La mer qui, de son côté, ne cesse de ronger la côte, a peut-être bien elle-même englouti la ville perdue, et il ne serait pas impossible que le long banc sous-marin qui porte le nom de « fond d'Anchoisne » ne recouvrît une partie de la ville disparue. On a même quelquefois soutenu qu'Anchoisne était le fameux port des Santons, le *portus Santonum*, mentionné par Ptolémée et presque tous les géographes classiques; mais cette interprétation ne saurait être acceptée qu'avec une très grande réserve; et il est plus probable que le vieux port des Santons se trouvait sur la rive droite de la Seudre, au Nord même de Marennes, et occupait l'emplacement d'un petit hameau à peu près abandonné, presque ruiné aujourd'hui, l'ancienne ville fortifiée du Brouage, dont les bastions se profilent encore dans toute leur pureté au milieu d'une plaine déserte d'une tristesse infinie.

La marche désastreuse des dunes est aujourd'hui définitivement enrayée. La péninsule d'Arvert est désormais à l'abri de l'invasion des sables, et il suffit d'un simple travail d'entretien pour exploiter des forêts bientôt séculaires et qui donnent, comme celles de Gascogne, un rendement sérieux. Mais l'homme a toujours à lutter contre la mer, et ses efforts ne sont pas partout couronnés de succès. Le terrible Océan est un ennemi dont il est difficile de

se rendre toujours maître. Tout comme la pointe de Grave, les travaux de protection et de défense de la côte d'Arvert ont été fréquemment bouleversés. Digues, palissades, clayonnages, épis et enrochemens sont balayés quelquefois par une seule tempête, et tout est alors à recommencer. La pointe de la Coubre, qui formait au commencement du siècle un éperon très avancé en mer, ne cesse de reculer devant l'assaut des vagues; et on a exactement constaté que dans moins de trente ans, de 1825 à 1863, elle avait perdu près de 600 mètres. La pointe qui formait saillie s'est effondrée, s'est transformée en un large banc sous-marin, et est devenue un de ces « platins » dangereux à distance desquels il est prudent de se tenir.

Mais c'est à l'extrémité Nord de la côte d'Arvert que les conditions nautiques sont particulièrement mauvaises. C'est là que se trouve en effet le redoutable pertuis de Maumusson, dont le nom seul « Mauvaise Bouche » fait image. Les bateaux ne sauraient s'y engager qu'avec une extrême prudence, et lorsqu'une brise constante et assez forte leur permet de le franchir rapidement. On a dit quelquefois que le pertuis de Maumusson était le Maëlstrom de la Saintonge. Toutes proportions gardées avec le célèbre courant de la mer du Nord, qui fait avec raison la terreur des marins entre les îles Shetland et les Orcades, le pertuis de Maumusson présente les mêmes effets dus à la même cause, qui est le conflit de deux courans en sens contraire. A chaque marée, le petit bras de mer qui sépare le continent de l'île d'Oléron se déprime et tend à se vider, et les marins disent alors que « Maumusson tire. » Le flot remonte ensuite brusquement des deux côtés, par le Nord et par le Sud. Le mélange des eaux se fait quelquefois d'une manière assez paisible; mais en temps d'orage, à l'époque des grandes marées, ou simplement lorsque la mer est houleuse et un peu démontée, la rencontre est quelquefois terrible. Les « couraux d'Oléron » atteignent alors la vitesse effrayante de 16 kilomètres à l'heure. Le heurt des vagues, les remous en entonnoirs, les brisans écumeux bouleversent à la fois le fond et la surface de la passe. L'étroit défilé couvert de brumes bouillonne comme un gouffre et fait entendre jusqu'à plus de 20 kilomètres un sourd mugissement. « Maumusson grogne, » dit-on alors, et on l'évite avec raison (1).

(1) Bouquet de la Grye, *Pilote des Côtes de l'Ouest de la France*. 1869.

II

Nous avons dit que toute cette côte se soulevait depuis longtemps. Le bras de mer qui sépare l'île d'Oléron de la péninsule d'Arvert a à peine 500 mètres de largeur au moment des plus basses mers ; et, si l'on en croit de vieilles traditions, c'était au XIVe siècle un simple fossé, que l'on pouvait franchir assez facilement et qui ne donnait passage à aucun navire. Le fossé s'est élargi et approfondi peu à peu sous l'action des vagues et des courans; quatre siècles plus tard, il permettait aux bateaux de 40 tonneaux de s'y engager. En 1810, les vaisseaux de ligne pouvaient y passer pendant les hautes mers ; aujourd'hui, il présente encore une profondeur de 2 à 3 mètres au plus bas étiage, et lorsqu'il est plein, sa largeur varie de 2 à 3 kilomètres.

En fait, l'île d'Oléron n'est qu'un long promontoire qui a été brusquement détaché du continent à une époque très incertaine qu'il est historiquement difficile de préciser, mais qui ne remonte certainement pas au delà de notre période actuelle. Ses collines de dunes ne forment avec celles de la côte qu'une seule chaîne interrompue par un chenal relativement récent. C'est le prolongement géologique des plages de la Tremblade et de la péninsule d'Arvert. Mais on ignore l'époque exacte de la coupure. On sait cependant que l'île existait à l'époque romaine. Pline l'appelle *Uliarus*, Sidoine Apollinaire, *Olariensis insula;* et ce dernier paraît même avoir apprécié les petits lièvres qu'on chassait dans ses bois (1). Un nombre considérable de chartes du XIe et du XIIe siècle en font aussi mention, et il paraît en résulter qu'elle était alors beaucoup plus rapprochée de la terre que de nos jours. Bernard Palissy dit même que de son temps, c'est-à-dire au XVIe siècle, les habitans du pays prétendaient « avoir passé autrefois de l'isle d'Arvert en l'isle d'Oléron, en ayant mis seulement une teste de cheval ou de bœuf à ce petit fossé ou autrement petit bras de mer qui joignoit des deux bouts à la grande mer. » Dans une discussion soulevée entre le seigneur de Pons et Philippe de Valois, en 1335, pour préciser les limites de leurs domaines, on peut lire la déposition d'un nombre considérable de riverains qui affirment avoir franchi dans leur enfance, d'un saut

(1) *In Aquitanico sinu, Uliarus*. Plin., IV, XXXIII, 2. *Olarionenses lepusculi...* Sid Apoll., Epist., VIII, VI.

et à l'aide d'un bâton, le petit fossé qui séparait l'île du continent (1). Il y a là, sans doute un peu d'exagération, et nous sommes assez près de la Gascogne; toutefois il est plus que probable que le défilé était à cette époque beaucoup plus étroit qu'aujourd'hui.

Ce qui est non moins certain, c'est qu'une grande partie de la péninsule d'Arvert, que nous voyons complètement émergée, était alors envahie par les eaux de la mer. Arvert était aussi une véritable île. On allait en bateau « en Arvert » comme « en Oléron. » On peut d'ailleurs constater à première vue que toute la péninsule comprise entre la Seudre et la Gironde est semée d'alluvions et de coquilles marines. Les marais de Mathes, de Saint-Augustin, de Mornac, de Saint-Georges-de-Didonne, de Merchers, étaient jadis de petits fiords marins dans lesquels les bateaux circulaient avec la plus grande facilité. En certains endroits, dans les bas-fonds aujourd'hui émergés, on a retrouvé des ancres et des débris de navires d'un assez fort tonnage. Au commencement du XVIIe siècle, on construisait encore à la tour de Broue, alors dans l'estuaire de la Seudre, des bateaux de 40 tonneaux; et en 1717, en creusant au pied de cette tour, on déterrait la quille d'un navire de 50 tonneaux. La tour de Broue est aujourd'hui à 12 kilomètres du rivage.

Même situation et mêmes transformations au Nord de la Seudre, dans le district de Marennes, qui était bien alors « l'isle de Marennes. » Le pays s'est appelé longtemps le « Colloque des Iles; » et en fait, c'était un grand archipel vaseux, entouré de lagunes indécises, coupé par une multitude de petits canaux sinueux, navigables, — qu'on appelait, qu'on appelle encore des « étiers, » — et le long desquels était échelonnée une série de petits ports où pouvaient accoster, il y a trois siècles à peine, des navires de plus de 200 tonneaux.

La Seudre présentait l'aspect d'un énorme tronc d'arbre dont les canaux latéraux auraient été les grandes branches, se ramifiant à droite et à gauche de la manière la plus capricieuse : on n'en comptait pas moins d'une quarantaine. Le nombre en est aujourd'hui réduit de plus de moitié; et ce n'est que par des travaux spéciaux d'aménagement, par l'établissement d'un nombre considérable de vannes, de pertuis, de barrages de retenue, d'écluses

(1) E. Reclus. *le Littoral de la France. La Péninsule d'Arvert et le Pertuis de Maumusson.* Paris, 1862.

et un dragage incessant, que l'on peut maintenir la navigation jusqu'à Saujon, qui était peut-être cet ancien *Novioregum* de l'Itinéraire Antonin, que les archéologues placent aussi quelquefois à Royan, sur la rive droite de la Gironde, et dont l'importance actuelle est loin de valoir celle des premiers siècles de notre ère. On sait en effet, à n'en pas douter, que les trirèmes de la métropole du monde et les embarcations de plaisance des riches gallo-romains, dont les villas bordaient la côte, fréquentaient le golfe de la Seudre, et qu'on y faisait par mer un commerce important de blé, d'huile et surtout de vin qui était à cette époque non moins estimé qu'aujourd'hui (1).

L'estuaire envasé de la Seudre a été jusqu'au siècle dernier un grand golfe, un véritable bras de mer. En amont de Saujon, le petit fleuve reçoit déjà 24 affluens. Un peu en aval, à l'écluse de Riberou, il devient navigable. Son lit s'élargit démesurément et est bordé sur ses deux rives de marais salans, les uns encore en exploitation, la plupart abandonnés à l'état de mares croupissantes et désignés sous le nom expressif de « marais gâts, » un certain nombre aménagés comme réservoirs à poissons ou divisés en un nombre infini de petits compartimens appelés « claires, » dans lesquels on élève des huîtres par centaines de millions. Dans cet étrange pays, on ne cultive plus la terre, on cultive l'eau, et on en tire de magnifiques revenus. Les salines sont à la vérité en pleine décadence, et bien inférieures comme rendement à celles de l'Est, et surtout à celles du golfe de Lyon; mais l'huître, que l'on exploitait déjà avec passion à l'époque romaine, y prospère d'une manière merveilleuse, surtout depuis un demi-siècle. Sur l'horrible fond vaseux d'argile noire qui tapisse tous les bas-fonds, elle s'engraisse, prend une saveur exquise et acquiert cette couleur verte si particulièrement appréciée, on ne sait trop pourquoi. L'estuaire de la Seudre est ainsi devenu, comme le bassin d'Arcachon, un grand établissement de fabrication de produits alimentaires marins, les uns tout à fait indigènes, les autres d'importation, venant du Portugal, d'Arcachon, de Bretagne, de bien d'autres points de la côte océanique, qui sont la véritable fortune du pays et constituent la majeure partie du tonnage des petits ports de la côte.

Point de relief dans cet étrange pays. Une horizontalité

(1) Crahay de Franchimont, *Le Port de Marennes et le Chenal de la Seudre* (*Ports maritimes de la France*, *op. cit.*).

presque absolue, A perte de vue, des claires et de petits bassins entourés de chaussées ou « levadons » et communiquant tous entre eux. Sur tous ces levadons, des milliers de petites cabanes en planches ou en mauvaise maçonnerie, peintes en noir ou bitumées, couvertes de tuiles rouges, semblables à des pions disséminés sur un immense échiquier. Cela fait un paysage sans lignes, sans contours, sans plans successifs, sans variété, plat, vulgaire, rappelant les plus tristes et les plus monotones terres basses de la Hollande, sous un ciel presque toujours brumeux, dans une atmosphère humide et salée. De distance en distance glissent silencieusement les mâts et les vergues des embarcations engagées sur les chenaux, sans qu'on puisse apercevoir le corps du navire masqué derrière les levadons. Le moindre accident sur cette plaine marécageuse fait saillie; et le plus remarquable est le magnifique clocher gothique de Marennes, haut de plus de 80 mètres, qu'on aperçoit de près de 10 lieues, et qui a servi, qui sert encore d'amer pour tous les navires engagés dans la baie de la Seudre et dans les parages d'Oléron.

Les communications de la grande île avec le continent sont d'ailleurs fréquentes et tendent tous les jours à augmenter. Un service régulier a lieu tous les jours entre le port du Château, situé au Sud d'Oléron, et la Rochelle, à travers le pertuis d'Antioche et le golfe de la Charente, qui présente en général de très bonnes conditions de navigabilité. Mais le point de la côte le mieux indiqué pour l'établissement régulier de ces communications est la pointe de Marennes, ou, pour parler comme il y a peu de temps encore, « l'île de Marennes. » Le port du Chapus, qui date de la fin du XVIIe siècle, forme au Nord même de la lagune de Marennes un petit promontoire distant à peine de 3 kilomètres du port du Château, situé au Sud d'Oléron, et un va-et-vient continu est organisé entre le continent et l'île qui en est à peine détachée.

A certaines heures du jour, vue d'un peu loin et d'un certain côté, l'île d'Oléron semble encore lui appartenir, et elle se présente comme un mince promontoire très avancé au large. Sa longueur est d'une trentaine de kilomètres, sa largeur varie de 4 à 10; mais les vagues ne cessent de l'entamer partout où elle n'est pas spécialement défendue par des ouvrages protecteurs. Il est certain que, malgré le soulèvement général de toute la côte, elle a beaucoup diminué depuis l'origine de notre dernière période géologique, et il est probable qu'elle diminuera encore.

Les rochers d'Antioche, qui forment aujourd'hui au Nord de l'île un petit groupe d'écueils très avancés en mer, lui étaient autrefois soudés. Leur nom rappelle la ville un peu légendaire d'Antioche, qui existait, paraît-il, au moyen âge, non dans l'île même d'Oléron, mais en face, dans l'île de Ré, et dont on n'a retrouvé que des ruines et des souvenirs un peu douteux, mais qui ont suffi pour combler de joie les archéologues et pour donner leur nom au grand pertuis qui sépare les deux îles du golfe de la Charente.

A l'époque romaine, au moyen âge et jusqu'à ces derniers temps, l'île d'Oléron était considérée comme un poste militaire très important, et on y retrouve des débris de fortifications de tous les âges. Elle continue à être très peuplée, mais ne présente qu'un intérêt secondaire pour la défense nationale. Cinq petits ports sont échelonnés sur le pourtour de l'île : le Château, la Perrotine, le Douhet, Saint-Denis et la Cotinière. Le plus vivant est celui du Château, dont l'avant-port, le port d'échouage, le petit bassin à flot, les deux bassins de retenue et le gril de carénage constituent un ensemble très complet qui satisfait, et au delà, à tous les besoins locaux. La petite ville de Port-Château, avec sa citadelle de Vauban et ses fortifications un peu inutiles aujourd'hui, présente un certain caractère et est le centre de tout le mouvement commercial du pays.

Les anciennes îles d'Arvert et de Marennes ont été, nous l'avons dit, définitivement soudées à la terre ferme et paraissent lui appartenir désormais. L'île d'Oléron, au contraire, qui a fait autrefois partie du continent et en a été brusquement séparée, lui reviendra-t-elle un jour ? Le lent soulèvement de la côte de Saintonge provoquera-t-il une nouvelle soudure, et le pertuis de Maumusson redeviendra-t-il un simple gué ou même un isthme complètement émergé ? C'est le secret des temps. Tout ce que l'on peut constater, c'est que la topographie des lieux a notablement changé depuis l'origine des temps historiques. On ne s'embarque plus pour aller « en Arvert » ou « en Marennes, » et les montagnes n'y « marchent » plus comme elles le faisaient encore il y a cent ans à peine. Mais Maumusson « tire » et « grogne » toujours, et il faudra peut-être bien des siècles pour que la grande île soit de nouveau rattachée au continent qu'elle a abandonné.

III

L'île de Ré est séparée de l'île d'Oléron et du continent par deux petits bras de mer, le pertuis d'Antioche et le pertuis Breton, tous deux d'une largeur d'une dizaine de kilomètres. Elle a la même orientation que l'île d'Oléron, du Sud-Est au Nord-Ouest, et à peu près la même longueur, 24 kilomètres environ si l'on ne tient pas compte des écueils sous-marins qui la prolongent assez loin au Nord ; mais sa largeur, très variable, n'est que de 4 à 5 kilomètres en moyenne, et ses contours sont très capricieux. Le petit territoire de Ré n'a guère qu'une superficie de 7 000 hectares, dont plus de la moitié en nature de dunes, de rochers ou de marais, entretient une population laborieuse de près de 15 000 marins, saliniers ou agriculteurs, soit quatre fois plus que la moyenne du reste de la France. L'île n'est pas d'un seul morceau. C'est la réunion de plusieurs massifs de terrain jurassique, de même nature que les roches de la côte d'Aunis qui lui fait face, formant deux groupes principaux, l'un au Nord, l'autre au Sud, reliés entre eux par des alluvions marines. L'aspect est celui de deux îles distinctes soudées par une étroite langue de terre qu'on appelle le Martray et qui a à peine 70 mètres de largeur. Au Sud de l'île, les vagues de l'Océan viennent presque toujours briser avec violence contre des rochers à fleur d'eau ; la côte est déserte, presque sans abri, les mouillages dangereux ; c'est bien la « mer sauvage. » Au Nord la rive est plus adoucie, et offre des rades profondes et assez sûres qui donnent sur le pertuis Breton, ainsi nommé parce que c'est la route ordinairement suivie par les bateaux qui naviguent dans les eaux de la Charente pour se rendre en Bretagne.

A l'extrémité de l'île, entouré de roches sous-marines qui se prolongent en mer à plus de 4 kilomètres, se dresse majestueusement le phare des Baleines, l'un des plus beaux de notre littoral, véritable merveille de l'art moderne, dont les scintillemens électriques ont une portée de plus de 25 milles marins. C'est au milieu des « platins » noyés ou couverts d'écume de la « mer sauvage, » non loin des écueils dangereux de Chanchardon, dans cette partie de l'île réduite aujourd'hui à un mince *lido* de sable et qui serait emportée certainement après chaque tempête sans les digues qui la protègent, que l'on se plaît à rétablir l'ancienne cité d'Antioche, dont le nom rappelle le souvenir des croisades.

La légende a sa bonne part dans tout ce qui se rapporte à cette ville un peu problématique, aujourd'hui complètement disparue. Les murs d'Antioche ont peut-être été détruits à la suite d'une série de tempêtes dont il est difficile de dire les dates et qui auraient peut-être coïncidé avec quelques brusques affaissemens du sol; mais il faut en rabattre beaucoup des récits de pêcheurs qui racontent que, dans certains jours de calme exceptionnel, on peut voir encore sous les eaux transparentes les ruines des maisons englouties. On n'a en réalité rien retrouvé et peut-être même rien vu; mais la légende a été assez forte pour donner au pertuis qui sépare l'île de Ré et celle d'Oléron le nom de la ville perdue, et il est intéressant de le conserver. Ce qui est certain, c'est que lorsqu'on met le pied sur l'étroite langue de terre qui sépare la « mer sauvage » de la petite mer du Fier d'Ars, qui s'ouvre sur le pertuis Breton, on peut très bien se rendre compte de l'extrême fragilité de la soudure. Le sol semble frémir sous le choc des vagues des deux mers qui vont à la rencontre l'une de l'autre; et, à la suite de quelque cataclysme, l'île de Ré pourrait très bien être coupée en deux, comme elle a dû l'être certainement plusieurs fois dans la durée des temps historiques.

Le mouvement commercial de l'île est assez considérable : 200 000 tonnes de jauge, dont près de moitié en tonneaux effectifs.

Comme l'île d'Oléron, l'île de Ré n'a été autrefois qu'une grande saillie péninsulaire adhérente à la côte, et il est même très probable qu'elle n'en a été séparée que quelques siècles plus tard que sa voisine. Les géographes classiques qui mentionnent en effet Oléron comme une île, sont absolument muets sur l'île de Ré, et il est vraisemblable qu'ils n'auraient pas manqué d'en parler si elle n'avait pas déjà fait à leur époque partie intégrante du continent. On y trouve d'ailleurs en abondance des médailles; on y a découvert un cimetière gallo-romain, et des tombes celtiques ont été exhumées à plusieurs reprises sous les dunes. C'était donc un territoire habité d'une manière normale au commencement de notre ère. Mais les premières mentions historiques de l'île de Ré ne datent que du VIIIe et du IXe siècle; l'auteur des *Annales de Metz* et l'anonyme de Ravenne la désignent sous le nom de *Ralis insula* (1).

Il est non moins douteux que les îles minuscules d'Aix et de

(1) Dr Kemmerer, *L'Ile de Ré depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours*, 1868.

Madame, qui sont encore plus rapprochées du continent que les îles de Ré et d'Oléron, étaient autrefois soudées comme elles à la côte et constituaient les deux musoirs avancés entre lesquels débouchait la Charente.

L'île Madame, d'ailleurs, n'est qu'un rocher fortifié qui n'a pas même 1 kilomètre de longueur, un demi de largeur, et n'est séparé du continent que par un platin de quelques centaines de mètres découvrant à basse mer. La pseudo-île tient donc réellement à la terre ferme, et elle se soude au petit port des Barques, situé à l'embouchure même et sur la rive gauche de la Charente. Avant l'application de la vapeur à la navigation, c'était le mouillage des bâtimens militaires construits dans le port de Rochefort et qui descendaient la rivière, halés souvent à la corde, avant de pouvoir mettre à la voile dans la rade de l'île d'Aix.

L'île d'Aix, dont la superficie est presque décuple de celle de l'île Madame, est flanquée de deux magnifiques rades où des escadres entières peuvent venir mouiller en toute sécurité et à toute heure de marée. C'est l'escale classique de tous les navires de guerre qui descendent ou remontent la Charente depuis ou jusqu'à Rochefort. Mais, comme la petite île Madame, elle tient presque encore à la terre. Le bras de mer qui la sépare du fort continental d'Enette n'a guère que 1 200 mètres en basse mer et ne présente qu'une assez faible profondeur. Le fort d'Enette lui-même, bien qu'ayant l'apparence d'une petite île, est soudé à la pointe de Fouras par une véritable chaussée qui émerge régulièrement à toutes les basses marées et sur laquelle on peut s'engager à pied sec. Fouras, Enette et l'île d'Aix sont géologiquement une presqu'île que les vagues ont ébréchée tout récemment et qui a été longtemps le prolongement de la rive droite de la Charente. L'île d'Aix, qui en est le bastion avancé, commande et protège l'entrée du fleuve. Elle est fortifiée depuis Vauban, et le génie militaire a récemment complété l'armement de ses nouveaux forts en y installant une puissante artillerie capable de défendre l'arsenal de Rochefort contre toute attaque du côté de la mer.

Fouras n'est qu'un petit port d'échouage, sans aucun mouvement commercial, fréquenté seulement par des chaloupes de pêche et de pilotage ; mais son château fort, qui remonte peut-être à Charlemagne, et a été surmonté d'un donjon de plus de 20 mètres qui date du XIIIe et du XIVe siècle, ses falaises bien découpées, ses deux petites baies flanquées de rochers lui donnent un aspect très

pittoresque. La magnifique forêt de chênes verts dont l'ombre s'étend jusqu'au rivage, le grand horizon de mer et l'admirable décor que présentent les îles de la rade en ont fait depuis quelques années un séjour de villégiature très apprécié. C'est à Fouras que, le 8 juillet 1815, Napoléon Ier fut embarqué dans une modeste chaloupe anglaise, qui le déposa à l'île d'Aix quelques jours avant son départ définitif pour Sainte-Hélène. La terrasse où se trouve aujourd'hui le casino moderne fut la dernière étape de cette épopée glorieuse et tragique, sans égale peut-être dans l'histoire des temps modernes; et ce fut là que l'ancien maître du monde put sentir pour la dernière fois, sous ses pieds, le sol de cette France qu'il avait tant aimée et tant meurtrie.

En face de l'île d'Aix et un peu au Nord-Est se dresse la blanche falaise calcaire de Châtelaillon. A 3 kilomètres au Nord de la pointe, le gros bourg moderne qui porte le même nom est devenu depuis quelques années une station balnéaire très fréquentée. La bras de mer qui sépare l'île d'Aix de la presqu'île de Châtelaillon a près de 7 kilomètres de profondeur; le groupe rocheux des Mannes émerge au milieu de ce détroit, et on sait qu'au moyen âge on allait à pied de l'île au cap avancé du continent que les vagues attaquent sans cesse. Deux véritables villes existaient alors sur cette langue de terre, noyée aujourd'hui, Montmeillan et Châtelaillon. Toutes deux ont disparu et se sont effondrées dans les eaux, comme Anchoisne et Antioche, et très certainement sous l'action des mêmes causes.

La première est mentionnée dans un procès-verbal authentique daté de l'an 1430, cité par un annaliste de la Rochelle du XVIe siècle : « Montmeillan, dit ce procès-verbal, étoit situé entre Châtelaillon et l'île d'Aix, à la quelle cité et à la dite isle on pouvoit aller par terre et à pied sec en basses mers, selon ce que rapportent des anciens et avons veu gens qui y avoient passé (1). » Quant à la seconde, elle existait peut-être déjà à l'époque romaine, mais elle a très certainement été fortifiée par Charlemagne; et on sait qu'au XIIe siècle, la baronnie de Châtelaillon, qui avait presque le rang et la valeur d'une principauté, était l'une des plus importantes forteresses de la côte de l'Aunis et que son autorité s'étendait même sur la Rochelle. La ville était entourée de fossés et d'une enceinte continue et tourelée, et sous les rem-

(1) Ms. Amos Barbot, cité par Arcère, *Hist. de la Rochelle*, 1756.

parts s'étendait un petit havre qui pouvait recevoir les plus gros navires de l'époque. Tout s'est écroulé avec la falaise et a été englouti. En 1660, il existait encore sept tours de l'enceinte du côté de la terre; elles n'ont pas tardé à être aussi emportées. Le petit fortin qu'on avait établi, pendant les guerres de l'Empire, un peu en arrière sur la côte même, a été entamé à son tour; on n'en trouve plus aujourd'hui sous l'eau que d'informes débris au pied de la falaise ébranlée. Depuis près de quatre siècles, l'île d'Aix est isolée du continent.

En résumé, on voit que, depuis les temps historiques et même seulement depuis l'origine de notre ère, l'action érosive des flots a transformé d'une manière très sensible le dessin de toute cette partie de la côte. Les anciens isthmes d'Oléron, de Ré, d'Aix et de Madame sont devenus des îles. Les falaises qui faisaient saillie se sont écroulées. Les cités puissantes qui étaient bâties sur ces socles gigantesques ou à leurs pieds, Anchoisne, Antioche, Montmeillan, Châtelaillon ont disparu, sans même laisser de ruines; et il en reste à peine de vagues légendes et de confus souvenirs. L'Océan a tout réduit en vase et en limon. Les grandes profondeurs ont disparu. Les baies se sont presque comblées. Tous les reliefs de la côte et du fond se sont adoucis et des terres nouvelles ont peu à peu émergé de l'eau.

Cet immense travail de remblai a d'ailleurs été facilité par le colmatage naturel opéré par tous les cours d'eau qui se rendent à la mer. La Gironde et la Loire à elles seules apportent annuellement des millions et des millions de mètres cubes de vase et de sable que les courans littoraux promènent d'abord le long de la côte, mais qui finissent tôt ou tard par échouer dans toutes les parties rentrantes et relativement calmes, dans tous les golfes, dans les moindres baies. La Charente, la Seudre, la Sèvre, le Lay, la Vendée et leurs affluens contribuent tous à la même œuvre patiente et continue d'atterrissement, et tout l'appareil littoral formé d'alluvions marines n'est en somme qu'une restitution de la mer au continent.

Mais une autre action plus puissante encore a concouru au même résultat; et il est facile de reconnaître que le littoral n'a pas été seulement remblayé par les alluvions des fleuves et les vases de la mer, mais qu'il s'est lentement soulevé depuis plusieurs siècles.

Partout sur la côte du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge,

on rencontre sous la première couche végétale un banc d'argile blanc ou jaunâtre qu'on appelle le « bri. » Or ce bri, qui a été incontestablement déposé par les eaux marines, se trouve aujourd'hui à plusieurs mètres au-dessus du niveau de l'Océan. On le distingue très nettement en certains endroits le long des falaises où il dessine une ligne d'une couleur un peu claire très caractéristique. Les marins et les gens du pays qui ont patiemment observé que cette ligne montait lentement disent d'une manière très pittoresque que « la banche pousse. » C'est le sol qui se soulève.

Il est donc incontestable qu'une grande partie de la côte s'est lentement exhaussée depuis le commencement de notre dernière époque géologique, et qu'elle a été autrefois et longtemps recouverte par les eaux marines. Nous l'avons déjà constaté pour la péninsule d'Arvert. Le phénomène est encore plus marqué pour la basse vallée de la Charente et pour toute la côte du Poitou.

L'ancienne Charente, le *Carantonus* ou *Canentelus flumen* des géographes classiques, débouchait autrefois dans un estuaire marécageux qu'on appelait la mer des Santons, *Oceanus Santonicus* (1), aujourd'hui sillonné par un réseau de canaux d'alimentation et d'assainissement, et découpé comme un damier en compartimens géométriques, marais salans, marais gâts, parcs à moules et à huîtres, réservoirs à poissons. La ville fortifiée du Brouage occupait, il y a trois siècles à peine, le fond de cette baie désormais comblée. Le travail de l'homme a favorisé celui de la nature et du temps. Une série de petites dunes a d'abord défendu la terre récemment formée contre l'envahissement de la mer. La végétation a fait son œuvre de son côté. Tout ce qui n'est pas devenu marais est devenu prairie; et on peut très bien se rendre compte, par une exploration consciencieuse, que l'ancien golfe de la Charente s'enfonçait autrefois jusqu'aux abords de Saint-Agnant, aujourd'hui distant de la côte de près de 10 kilomètres.

(1) Κανεντέλου ποταμοῦ ἐκβολαί. Ptol. II, VII, 2. *Santonico refluus... ipse Carantonus aestu.* Auson, *Mosella*, v. 463.... *Oceani littora Santonici.* Tibul. I. VII, 10.

IV

Bien autrement échancré et évasé était l'ancien golfe du Poitou, réduit aujourd'hui à la petite anse de l'Aiguillon, au Nord de la Rochelle. La baie actuelle n'a pas plus de 7 kilomètres d'ouverture sur une profondeur de 8 kilomètres. Il suffit de jeter les yeux sur la carte géologique de France pour voir que le golfe primitif commençait au Nord, près de Talmont, à 15 kilomètres à peine des Sables-d'Olonne, et s'étendait jusqu'à la batterie moderne qui couronne la pointe de Saint-Clément, à 10 kilomètres environ de la Rochelle. Il avait donc une ouverture de près de 40 kilomètres; il s'enfonçait profondément dans les terres, se ramifiait en tous sens, présentant des bras sinueux, navigables et navigués, au Nord jusqu'à Luçon, au Sud jusqu'à Aigrefeuille, à l'Est jusqu'à Niort (1). La Sèvre débouchait alors à Niort même, à 50 kilomètres du rivage actuel, et c'est ce qui peut expliquer pourquoi Ptolémée n'en fait pas mention; car elle n'était de son temps qu'une rivière d'un très faible parcours. Ce n'est que peu à peu, au fur et à mesure que le golfe s'est envasé, qu'elle s'est allongée en traversant les alluvions nouvellement déposées, recevant à droite et à gauche une série d'affluens et d'étiers plus ou moins navigables, et qu'elle a acquis l'importance d'un petit fleuve. Les anciens territoires de Châtelaillon, de la Rochelle et d'Esnandes formaient alors une presqu'île qui présentait à la mer un développement de côtes de près de 30 kilomètres et était soudée au continent par une langue de terre qui avait près de 6 kilomètres de largeur. Au centre de l'ancien golfe émergeait un nombre considérable d'îlots, et on les reconnaît encore aujourd'hui dans la vaste plaine horizontale. Ce sont les minuscules collines de Saint-Michel-en-l'Herm, Charron, Marans, Tangon, la Fronde, Maillezais, Maillé, Vix, Velluire, Chaillé-les-Marais, Triaize, l'île d'Elle, Champagne, Puyrayaud, Sainte-Radegonde, Vouillé, etc. (2), élevées à peine de quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, entourées de marais, les uns déjà transformés en prairies, les autres à demi desséchés et dont les eaux, apparentes ou cachées, s'écoulent peu à peu à la mer, grâce à un réseau de canaux et de filioles d'assainisse-

(1) J. Girard. *Les Rivages de la France, Autrefois et Aujourd'hui*, XIII. *L'Ancien Golfe du Poitou*, 1895.

(2) L'abbé Lacurie, *Notice sur le Pays des Santons* (*Bull. mon.*, t. X, 1851).

ment soigneusement entretenus; un certain nombre enfin, désignés sous le nom de marais gâts, anciens marais salans que l'on transforme tous les jours en petits bassins pour l'élevage des huîtres et surtout des moules, qui sont devenues une des principales richesses du pays.

Cet ancien golfe du Poitou, aujourd'hui en grande partie comblé, et qu'on appelle toujours et si bien « le Marais », n'avait pas moins de 250 kilomètres de développement en suivant toutes les sinuosités de sa côte très dentelée et en s'engageant dans toutes les baies, qui se ramifiaient en éventail dans l'intérieur du continent comme les tentacules d'une pieuvre gigantesque; et il est facile d'en suivre exactement le contour très nettement indiqué sur les cartes géologiques par la teinte des alluvions récentes déposées par la mer, et que le soulèvement général de toute la zone littorale a fait récemment émerger. En partant de la batterie Saint-Clément et en se dirigeant vers le Nord, cette ligne passait par Esnandes, Villedoux, Andilly-les-Marais, Nuaillé, Saint-Cyr-du-Doret, Arçais, Sainte-Christine, Chaillé, Fontaine, Montreuil, Velluire, Poiré, le Langon, Lagrange, Mouzeuil, Nalliers, Chevrette, Chavigny, Sainte-Gemme, Luçon, Chasnay, Saint-Denis, Saint-Benoît, Angles et Longeville. On voit que nous indiquons le rivage de l'ancien golfe de la manière la plus précise. D'après ces limites, on peut estimer à 50 000 hectares la superficie du territoire récemment émergé et pour ainsi dire né d'hier. Le mouvement ascensionnel de la côte et le colmatage naturel ne paraissent pas devoir s'arrêter et font gagner à la terre une trentaine d'hectares environ par an. On peut donc prévoir l'époque géologiquement prochaine, — quelques siècles seulement, — où l'anse de l'Aiguillon sera tout à fait comblée, et l'ancien golfe navigable du Poitou entièrement converti en polders et watteringues, semblables à ceux de la Flandre et de la Hollande.

Cette transformation est sans doute due à l'action double et contraire de la mer, qui a ruiné les anciennes falaises, émoussé tous les promontoires, toutes les saillies de la côte, réduit en graviers, en sable et en limons tous les rochers contre lesquels venaient briser ses vagues, et employé les produits de cette immense désagrégation et tous les apports échoués par les fleuves, à remblayer tous les golfes, toutes les baies, à combler tous les gouffres, à niveler tous les bas-fonds. Mais ce travail de la mer à lui seul n'aurait pu produire en si peu de temps d'aussi prodigieux ré-

sultats, et ils doivent surtout être attribués à l'oscillation séculaire de la côte, ou, pour employer l'expression si juste des riverains, et qui fait image, à cette « banche qui pousse, » très lentement sans doute, mais d'une manière continue et très appréciable, surtout depuis quelques centaines d'années (1).

Il suffit en effet de consulter les vieilles cartes du XVIe siècle, les plus anciennes auxquelles on puisse se reporter. Marennes, Luçon et Marans y sont dessinés sur le bord même de la mer. Ce dernier, appelé Port-Marans, et qui est aujourd'hui à plus de 10 kilomètres du rivage, occupe au fond du golfe le confluent de la Vendée et de la Sèvre. Talmont en Vendée, qui est actuellement dans les terres à plus de 5 kilomètres de la mer sur un petit étier à peine navigable, était, sous Henri IV, un véritable port qui expédiait de l'artillerie et recevait des bateaux de tout tonnage. Saint-Michel-en-l'Herm était encore un port de mer très fréquenté à la fin du XVIIe siècle; c'est aujourd'hui une prairie; et on a trouvé, un peu partout dans l'intérieur des terres, au milieu des marais gâts, des débris de vieilles membrures de vaisseaux, des vestiges d'anciennes berges, des ruines de murs de quais gardant encore les anneaux de fer où s'amarraient les navires du moyen âge. L'ensemble du pays présente l'aspect d'un immense lac de vase figée. La terre se fond peu à peu avec la mer, et d'une manière insensible on passe de la plaine verdoyante à la prairie marécageuse et aux étangs desséchés, de ceux-ci aux étangs encore mouillés, puis aux marais salans, aux marais gâts et à la succession indéfinie des claires, des bassins, et des compartimens où l'on pratique en grand l'élève des coquillages.

Ce bas-fond de vase, continuellement remué par le flux et le reflux des vagues, a fini par se tasser; et dès qu'il a dépassé le niveau de la mer, il a commencé à se dessécher, à prendre une certaine consistance et s'est peu à peu recouvert d'une végétation paludéenne qui a certainement mieux contribué à le consolider et à le protéger contre le flot que ne le feraient de véritables digues; et c'est ainsi que l'ancien golfe a peu à peu diminué et qu'il suffira vraisemblablement d'un petit nombre de siècles pour en remplir les derniers bas-fonds et le transformer en une large plaine d'alluvions, uniforme, rectiligne, sans saillie, sans relief, et d'une grande fertilité.

(1) J. Girard, *Les soulèvemens et les dépressions du sol sur les Côtes de France* (*Bull. de la Soc. de Géogr. de Paris*, sept. 1875).

V

Tous les géographes classiques mentionnent la capitale du pays qui était Saintes, *Mediolanum Santonum* (1), chef-lieu de la cité des Santons. Saintes a quelque peu décliné depuis l'époque romaine; mais les ruines seules de son amphithéâtre peuvent encore donner la preuve de son ancienne splendeur. Elles ne diffèrent guère de toutes celles des monumens du même genre que les Romains ont prodigués sur le sol de leur immense empire. Tout se borne à une grande cuve de forme elliptique, dont les gradins étaient supportés par des voûtes formant des galeries couvertes. C'est toute la brutalité du monument officiel affecté aux spectacles grossiers et barbares que l'on sait, offerts périodiquement à des citoyens corrompus et à des peuples domptés d'abord, puis affranchis, mais serviles et dégradés. Les deux axes de l'ellipse extérieure avaient à peu près 127 et 108 mètres, ceux de l'enceinte, 80 et 56; la surface de l'arène était donc un peu supérieure à celle des amphithéâtres de Nîmes, d'Arles et de Bordeaux. C'était même, peut-être, le plus grand amphithéâtre de la Gaule, et les gradins pouvaient recevoir à l'aise près de 25 000 spectateurs. A défaut d'enceinte continue de murailles et surtout de documens statistiques, les amphithéâtres, qui étaient régulièrement fréquentés par toutes les classes de la société, peuvent être considérés comme une jauge assez exacte de la population d'une ville romaine; et on peut estimer que cette population devait être à peu près le double ou le triple de ce que le monument pouvait contenir. Saintes aurait eu par conséquent, au Ier ou au IIe siècle, 50 000 à 60 000 habitans; elle en a à peine le tiers aujourd'hui.

Admirablement située au point de vue commercial, dans un pays fertile, sous un climat moyen, en communication facile par la Charente avec l'intérieur du pays et avec la mer, la capitale des Santons aurait pu avoir son port presque sous ses murs, ou tout au moins à peu de distance sur le fleuve lui-même, presque à l'emplacement de Tonnay-Charente ou de Rochefort. L'ancien port se trouvait en réalité à plus de 50 kilomètres de Saintes, sur le bord même de la mer. Ptolémée, qui est à peu près le meilleur guide pour la géographie de cette partie de la Gaule à l'origine de notre ère, donne la latitude de la Charente, du port

(1) Itin. Anton. *De Aquitania in Gallias*, 459, 3. Tab. Peut. Segm. I, A, 1.

et du promontoire des Santons (1). D'après lui, ce promontoire aurait été le cap avancé au large de l'île d'Aix ou de l'île Madame; mais nous avons vu plus haut qu'il est plus rationnel de le placer à la pointe de la Coubre, où il faisait face au cap *Curianum*, qui marquait la saillie de l'ancienne île d'Antros, et dont il n'est resté que l'écueil de Cordouan, les deux caps constituant ainsi les deux musoirs extrêmes de la vieille Garonne. Quant à l'ancien port des Santons, il se trouvait incontestablement au havre même du Brouage, qui s'ouvrait sur l'Océan exactement à égale distance des embouchures de la Seudre et de la Charente, et dont le prolongement en amont des remparts de la place forte va se souder, au moyen d'une écluse, au canal de navigation qui réunit les deux petits fleuves de l'Aunis et de la Saintonge, et fait communiquer le port de Marennes avec ceux de Rochefort et de Tonnay-Charente.

Le Brouage est aujourd'hui à près de 3 kilomètres de la mer. A droite et à gauche du havre qui longe ses murailles et qui fut l'un des principaux ports de l'empire romain s'étendent aujourd'hui des marais salans, des marais gâts, de vagues prairies, des réservoirs à coquillages et à poissons. Mais le port n'existe pour ainsi dire plus. La ville n'est qu'une ruine désolée, et c'est même une ruine presque récente. Pendant la période de l'occupation anglaise et à l'époque des dernières guerres de religion, le Brouage, encore accessible aux plus grands navires du temps, était considéré comme un point stratégique de premier ordre et avait une sérieuse importance militaire. La ville, quoique assez mal protégée par une enceinte qui datait de Charles IX, résista courageusement aux protestans commandés par le prince de Condé, et celui-ci dut se contenter de faire couler à l'entrée de son havre des bateaux chargés de pierres afin de détruire son commerce et de ruiner son port. Par un juste retour des choses d'ici-bas, quarante-deux ans après, Richelieu choisit le Brouage comme centre de ses armemens maritimes pour réduire la Rochelle, et l'ingénieur d'Argenson déploya toute sa science d'architecte à entourer la ville d'une nouvelle enceinte. Le port recreusé vit renaître son trafic, et l'imposante masse des fortifications du XVIIe siècle, restée presque intacte, est un des plus beaux spécimens de l'architecture militaire très peu antérieure à l'époque de Vauban.

(1) Σαντόνων λιμὴν 16°,30′ — 46°,45′. Σαντόνων ἄκρον 16° — 47°,15′. Κανεντέλου ποταμοῦ, ἐκβόλαι, 17°,15′ — 47°,45′. Ptol. *Géogr.*, II, VII, 1.

Les remparts, couronnés d'ormeaux aujourd'hui séculaires, sont flanqués de formidables bastions percés d'embrasures, précédés de courtines avec leurs redans, leurs demi-lunes, leurs ouvrages avancés, le tout entouré de fossés larges et profonds. L'ensemble présente en plan un contour hexagonal; mais deux des angles des bastions sont tellement ouverts que l'aspect général est celui d'un carré de 400 mètres environ de côté. De distance en distance, sur les murs, sur les portes, d'énormes écussons portent en relief les armes de Louis XIII et de Richelieu. De petites tourelles polygonales se profilent aux angles des bastions et surplombent élégamment le mur d'escarpe. Sur les talus à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte et dans les fossés, croît une végétation désordonnée. Sauf une brèche pratiquée dans le bastion central pour pénétrer dans la ville, tous les détails de la fortification sont admirablement conservés.

Mais la ville est à peu près déserte, à moitié ruinée et dans un délabrement lamentable. Elle a 15 hectares de superficie et tout au plus 200 habitans, qui vaguent à peu près oisifs, arrachés à peine d'hier aux fièvres intermittentes, et semblent d'un autre temps et d'un autre monde. Trois ou quatre grandes rues désertes, larges comme nos plus grands boulevards, la traversent, bordées de maisons et de vieux hôtels conservant encore cette noblesse d'apparat et ce caractère architectural du grand siècle, mais presque toutes abandonnées, lézardées, déjetées, ouvertes à tous les vents avec des toitures à demi effondrées, des façades crevassées à peine maintenues par des crampons en fer. Ces maisons, qui sont presque des ruines, ont été de véritables édifices et de grandes demeures : l'hôtel de l'amirauté, l'hôpital, la baronnie des fermes, le siège royal, l'arsenal, les magasins de la marine, etc. Tout est aujourd'hui branlant et disloqué. Au centre, la grande église, dont la nef du milieu seule peut être utilisée, les deux nefs latérales n'étant plus que de misérables hangars mal couverts et dépavés. On y marche sur la terre nue et mouillée. Au milieu de la nef centrale, près de l'autel, quelques larges dalles funéraires, fendues et moisies, portent encore les noms des anciens gouverneurs. L'édifice entier suinte l'eau. C'est la misère et l'abandon.

On a quelquefois dit que le Brouage était l'Aigues-Mortes de la Saintonge. La comparaison n'est juste qu'au point de vue topographique. Les deux villes sont bien en effet toutes deux sépa-

rées de la mer par une large zone d'étangs vagues et de marais et ne communiquent plus avec elle que par un chenal. Mais si le Brouage, l'ancien port des Santons, a eu une importance sérieuse dès l'origine de notre ère, s'il a pu être encore un centre d'armemens maritimes au cours du XVIIe siècle, il est aujourd'hui complètement déchu, sans intérêt artistique et irrémédiablement perdu. Aigues-Mortes ne remonte pas sans doute aussi haut. Son ancienne tour Matafère, qui datait de Charlemagne, n'existe plus depuis longtemps, et a été remplacée par la magnifique tour de Constance; mais la ville actuelle, qui n'a guère plus de six cents ans, a conservé exactement intacte son admirable fortification de l'époque héroïque des croisés. La lumière pure qui l'environne lui donne un merveilleux relief et le soleil du Midi la dore d'une patine incomparable. Ses neuf portes et ses quinze tours, ses remparts crénelés, ses élégans mâchicoulis sont une des plus pures réminiscences de l'Orient militaire et religieux; et malgré la décadence de son port et l'abandon injustifié dans lequel on l'a trop longtemps laissé, il restera toujours à la ville de saint Louis l'un des plus magnifiques diadèmes de pierres qui existe peut-être au monde et l'auréole non moins radieuse de ses nobles et grands souvenirs.

Tout autre est le Brouage. Son existence est sans doute beaucoup plus ancienne; et le port des Santons était certainement en pleine prospérité il y a près de vingt siècles; mais on n'en trouve plus le moindre vestige. La cité gallo-romaine a disparu complètement avec le port des galères, et la petite ville du XVIIe siècle, emprisonnée dans ses épais remparts désormais inutiles, est devenue un bourg presque désert à la veille d'être tout à fait abandonné. Les 10 000 hectares de salines en pleine activité qui alimentaient son port et étaient encore desservies en 1720 par plus de 30 ramifications navigables sont réduits à moins de 500. Le petit chenal sinueux qui aboutit à l'Océan est largement suffisant pour les besoins d'un commerce en décadence qui atteint à peine 3 000 à 4 000 tonnes et ne paraît pas devoir reprendre jamais un mouvement sérieux (1). La campagne qui entoure le Brouage est non moins triste et désolée que la ville. A perte de vue, de tous côtés, des marais, la plupart abandonnés. Peu ou point d'arbres. La grande plaine s'étend uniforme, plate, grise, monotone,

(1) Crahay de Franchimont, *Port du Brouage* (*Ports maritimes de la France, op. cit.*).

coupée d'une infinité de roubines et de canaux encombrés de roseaux et de joncs dans lesquels croupit une eau tantôt saumâtre, tantôt salée. Le fond de tous ces fossés est sale et noir. L'argile qui les tapisse a l'aspect fétide. Deux fois par jour le va-et-vient de la marée découvre une vase molle et donne l'impression d'une immense opération de vidange. La salubrité du pays est cependant en progrès marqué depuis quelques années. Une végétation herbacée commence à se développer sur les marais gâts. Quelques troupeaux de bœufs et de chevaux qui vaguent dans ces steppes mouillées rappellent les grandes solitudes du delta du Rhône; mais le ciel est terne, la mer grise, l'atmosphère toujours humide. C'est la basse Camargue, sans le mirage, la lumière et la couleur.

VI

L'ancien port des Santons que nous venons de décrire est remplacé aujourd'hui par les trois ports de Tonnay-Charente, de Rochefort et de la Rochelle, les deux premiers sur la Charente, le troisième sur la mer, en face de l'île de Ré.

La rivière de la Charente a de tout temps présenté dans son cours inférieur d'assez bonnes conditions de navigabilité. La rade de l'embouchure est profonde, vaste et sûre. Les fonds d'une bonne tenue atteignent et dépassent même 9 mètres au-dessus des pleines mers de morte eau moyenne. Les seuils rocheux qui existaient encore en Charente il y a quelques années, un peu en aval de Rochefort, ont été dérasés, et un chenal régulier de 40 mètres de largeur et de $8^{m},75$ de profondeur est aujourd'hui établi et entretenu entre l'Océan et le bassin de l'arsenal.

Tonnay-Charente, située à 6 kilomètres en amont de Rochefort, fait en quelque sorte partie de sa banlieue. A partir de la Cabane Carrée qui termine le port militaire, la Charente diminue sensiblement de profondeur. Mais les navires de 6 mètres à $6^{m},50$ s'engagent encore assez facilement; et près de 40 bateaux d'un tonnage de 1 000 à 1 200 tonneaux peuvent se ranger le long de quais en rivière bien aménagés, qui ont près d'un kilomètre de développement, et accoster deux grands appontemens destinés spécialement aux steamers chargés de houille et de minerai. Le tonnage du port, qui consiste principalement en importations de charbons anglais et en exportations d'eaux-de-vie locales, est de 45 000 tonneaux effectifs à l'entrée, à peu près autant à la sortie.

Rochefort, bien qu'ayant toujours une réelle importance commerciale, est avant tout un port militaire. L'arsenal et ses dépendances occupent la plus grande et la meilleure partie de la ville et presque toute la rive droite du fleuve. Une douzaine d'appontemens, onze cales de constructions, un bassin d'échouage, trois formes de radoub, plusieurs fosses servant de magasins flottans pour l'immersion des bois et près de 2 kilomètres de quais constituent l'ensemble de l'outillage maritime de l'arsenal, dont les diverses installations, chantiers, fonderies, forges, bâtiments de toute nature, s'étendent sur plus de 50 hectares. A côté de cet imposant appareil militaire, le port marchand fait assez modeste figure. Le commerce a dû se contenter de ce que la marine lui a laissé; mais il est juste de reconnaître qu'il en a très bien tiré parti. Jusqu'à ces dernières années, le port de commerce ne se composait que de deux bassins à flot assez médiocres, ayant chacun un hectare et demi à peine et communiquant entre eux par un canal de 20 mètres et avec la Charente par une écluse n'ayant guère plus de 60 mètres de longueur. Les navires qui ne pouvaient entrer dans ces bassins allaient se ranger un peu plus haut en rivière, le long d'une série de cales et d'appontemens. Ces installations étaient insuffisantes; et depuis 1890, un grand bassin à flot de près de 7 hectares, relié au fleuve par une écluse de 100 mètres de longueur et de 18 mètres de largeur, offre au commerce toutes les facilités désirables. C'est le port de la Cabane Carrée, dont le seul inconvénient est d'être à l'amont du port militaire. Il faut en effet traverser tout l'arsenal pour arriver à la Cabane Carrée et à la gare maritime. Pour s'affranchir de toutes les réglementations qu'impose naturellement la marine, il suffirait de creuser un canal de navigation de 3 kilomètres environ qui couperait au Nord de Rochefort la boucle de la Charente, viendrait aboutir directement au mouillage de Vergeroux et diminuerait de près d'un tiers la distance de Rochefort à la mer. L'idée a été plusieurs fois émise et sera peut-être un jour réalisée.

Toutefois, malgré les entraves et les sujétions de toute nature qu'il éprouve, conséquence forcée de son voisinage avec l'arsenal, le port de Rochefort, dont le tonnage ne dépassait guère, il y a quelques années, 150 000 tonnes, est aujourd'hui de plus de 300 000 tonneaux effectifs. Sa situation dans l'intérieur d'un fleuve à plus de 20 kilomètres de la mer en exclut naturellement la navigation de pêche et les relâches. Les exportations y sont

malheureusement à peu près nulles; et la majeure partie du trafic est à l'importation, et s'y fait sous pavillon anglais pour les charbons et sous pavillon suédois, allemand ou norvégien pour les bois de construction, les charbons et les bois destinés en général à la marine de guerre. Depuis quelques années cependant, l'exportation des céréales y a pris une certaine activité. Le mouvement commercial paraît aujourd'hui stationnaire et être arrivé à peu près à son apogée.

On ne sait rien ou presque rien de la Rochelle avant le IXe siècle. C'était dans le principe une simple bourgade de pêcheurs, comme il en a beaucoup existé de tout temps sur les côtes de l'Aunis et de la Saintouge. La mer s'avançait alors bien plus profondément dans l'intérieur des terres et entourait de tous côtés une presqu'île rocheuse qui constituait l'ancienne baronnie de Châtelaillon, dont nous avons parlé plus haut. A l'abri du petit rocher se groupèrent d'abord quelques misérables cabanes. On y construisit bientôt une modeste chapelle. Le bourg naissant prit le nom du rocher contre lequel il était adossé, *Rupella*, et ce nom lui est resté. Les cartes pisanes du XIVe siècle et les portulans du XVIe l'appellent *Rocella;* c'est la Rochelle moderne.

Peuplée d'abord de proscrits qui devinrent bientôt d'intrépides marins et de hardis commerçans, la Rochelle acquit dès le XIIe siècle une importance considérable. Vers l'année 1130, Guillaume, duc d'Aquitaine et comte du Poitou, y bâtit un premier château fort et l'éleva au rang de commune. Sa fille Éléonore ayant épousé Henri II, roi d'Angleterre, la Rochelle devint alors en quelque sorte anglaise, obtint la concession de privilèges et de franchises dont elle fut toujours extrêmement jalouse; et son histoire fut dès lors une longue série de révoltes contre l'autorité des rois de France, une suite presque ininterrompue de luttes vigoureuses de l'esprit municipal contre l'esprit national. Administrée par un corps de ville composé de vingt-quatre échevins et de soixante-seize pairs à charge viagère et se recrutant par voie d'élection, la Rochelle était en fait une vraie république trafiquante et guerrière, aussi libre, aussi indépendante de la couronne que les plus grands fiefs du royaume. La réforme, qui y fit de très rapides progrès, surexcita naturellement tous les fermens de résistance; et l'alliance anglaise, sur laquelle malheureusement elle essaya trop souvent de s'appuyer, détruisit chez elle l'idée de patrie. Aujourd'hui que le temps permet de juger plus sainement les

graves événemens dont la Rochelle a été le théâtre, on doit reconnaître que cette alliance est restée comme une tache ineffaçable dans l'histoire d'une résistance souvent héroïque, mais qui aurait, sans le génie et la fermeté de Richelieu, rétabli en France l'ennemi séculaire dont on avait eu tant de peine à se débarrasser, qui avait régné en maître sur les plus belles et les plus riches de nos provinces de l'Ouest, et dont les flottes toujours menaçantes croisaient sans cesse en vue de nos côtes dans l'espoir de les reconquérir.

On écrirait des volumes si l'on voulait faire l'histoire des sièges de la Rochelle, qui a joué réellement pendant plusieurs siècles un rôle comparable à celui des plus grandes républiques italiennes : sièges de 1206 et de 1214 par Jean sans Terre, roi d'Angleterre, en guerre contre Philippe-Auguste ; siège de 1224, par le roi Louis VIII ; révolte sous François Ier, provoquée par les excès de la gabelle ; nouveaux soulèvemens en 1568, produits par les mêmes causes ; siège de 1573, par le duc d'Anjou ; siège de 1621, par le comte de Soissons ; siège de 1628, par Richelieu (1). Ce dernier fut de tous le plus célèbre et le plus dramatique. Le Cardinal le dirigea en personne ; et ce fut pendant plus d'un an un singulier spectacle que donna ce chef d'armée en chapeau rouge, à la fois général, amiral, ingénieur, intendant, comptable, diplomate et administrateur, entouré d'un état-major en mitre et en froc, qui portait l'épée comme lui, et paraissait même quelquefois au cœur de l'action.

Richelieu, fermement résolu à en finir avec les protestans et ne voulant rien laisser à l'imprévu de la guerre, sachant très bien que le fanatisme religieux pouvait pousser les Rochelais aux plus extrêmes résolutions, changea le siège en un véritable blocus. La ville fut cernée du côté de la terre, par un large fossé de circonvallation de 3 lieues de développement, de 10 pieds de profondeur et de 12 de largeur, venant déboucher des deux côtés à l'entrée de la baie. En arrière de ce fossé, on éleva un solide parapet flanqué de treize forts et d'une série de redoutes, le tout muni d'une forte artillerie. Mais le port restait ouvert à la flotte anglaise. Au lieu de l'attaquer et de chercher à le réduire, le Cardinal n'hésita pas à le supprimer ; et les ingénieurs du roi reçurent l'ordre de construire au large une immense digue en droite

(1) Arcère, *Histoire de la Rochelle et du Pays d'Aunis*, 1756 ; Dupont, *Histoire de la Rochelle*, 1830.

ligne, enracinée, à chacune de ses extrémités, à la rive et qui devait barrer complètement la rade, isolant ainsi la Rochelle de la mer comme le mur de circonvallation l'avait isolée de la terre. « Il faisait beau voir, dit avec un juste orgueil Richelieu dans ses Mémoires, tous les travaux en feu. » « Le camp de la Rochelle, rapporte un autre document de l'époque, était le vrai Paris. Tout s'y trouvait à profusion; et on voyait des personnes de toute condition et de toute qualité se promener dans l'enceinte et venir considérer le miracle de la digue et l'ordre admirable du siège. » L'exécution de cet ouvrage, jusqu'alors sans précédent, n'occasionna aucune difficulté sérieuse tant qu'on put profiter de la basse mer pour en établir les fondations à sec, aux abords mêmes du rivage. Mais à mesure qu'on s'avançait vers le milieu de la baie, les profondeurs augmentèrent, et la mer ne découvrit plus le fond. On dut alors couler des gabares remplies de pierres, puis de véritables vaisseaux; on en échoua même sur deux étages, et l'ensemble du travail ne coûta pas moins de 5 millions en monnaie du temps.

La digue s'appuyait au Nord sur la côte de Chef de Baie, au Sud à la pointe de Coureilles; elle avait près de 750 toises de longueur rectiligne, 8 à 10 toises de largeur à la base, 4 toises au sommet, 25 à 30 pieds au-dessus de sa fondation. Sa crête dépassait de 6 pieds le niveau des hautes mers et était armée de puissantes batteries de canon. On avait ménagé au milieu un goulet d'une trentaine de toises; ce goulet était flanqué de deux musoirs supportant de petits forts, garnis aussi de bouches à feu. La passe enfin était fermée par une palissade flottante de trente-sept navires de 200 à 300 tonneaux, montés chacun par trente hommes, reliés entre eux par des chaînes de fer, armés de deux canons, les proues tournées vers la mer et munies d'éperons qui devaient arrêter les brûlots et ces espèces de mines flottantes qui consistaient en grosses nefs maçonnées à l'intérieur, que l'on accostait contre un quai ou une digue pour les renverser par l'explosion, et qu'on appelait pour cela des « foudroyans. » Trente navires de guerre, munis d'une forte artillerie, mouillaient en outre dans la rade (1).

Cette digue formidable fut considérée comme un véritable

(1) V. dans le *Mercure français*, t. XIV, an 1628, le plan des travaux du siège. Cf. *Mém. de Richelieu*, t. I, *passim*; Arcère, *Histoire de la Rochelle*, *op. cit.*; de Beaucé et Thurninger, *Notice sur le Port de la Rochelle* (*Ports maritimes de la France*, t. VI).

prodige. C'en était un en effet pour l'époque, et l'Europe entière avait les yeux tournés vers la Rochelle, dont la chute inévitable ne pouvait faire question. Privés de secours et de nourriture, les assiégés devaient fatalement disparaître peu à peu, au bout d'un temps dont leur fanatisme et leur énergie pouvaient seuls donner la limite, avancer ou reculer la durée. Richelieu n'avait donc qu'à attendre. Il attendit.

La résistance dépassa tout ce que l'on avait prévu. Le siège dura quatorze mois et seize jours; et lorsque, le 16 octobre 1628, la Rochelle exténuée ouvrit ses portes, ce furent seulement quelques spectres décharnés par la faim et la maladie qui purent faire au vainqueur un cortège macabre. Le roi, auquel on essaya en vain d'en cacher la vue, ne put retenir ses larmes. Sur 28 000 habitans, la ville n'en comptait plus que 5 000, dont 136 seulement valides. 23 000 étaient morts de faim. Un millier mourut encore quelques jours après l'entrée du roi; et l'on vit alors ce spectacle étrange, unique peut-être dans les annales du monde, d'un général en chef victorieux, célébrant lui-même la messe et priant pour les morts et les mourans que, de par l'implacable loi de la guerre, il avait couchés devant lui (1).

Le terrible cardinal se montra cependant clément. Personne ne fut frappé, pas même l'héroïque maire Guiton qui avait été l'âme de la résistance. La ville fut abondamment ravitaillée et secourue; mais ses remparts furent détruits, ses privilèges supprimés, sa vie communale anéantie. Le culte protestant fut toutefois maintenu; mais on exigea impérieusement pour le culte catholique la liberté dont il avait été longtemps privé.

La Rochelle ne s'est jamais relevée de ce désastre; et son port a été longtemps en partie comblé par la vase amassée derrière la fameuse digue, dont les amorces et les fondations découvrent encore à marée basse, formant un large seuil de débris au milieu desquels est implantée une tour balise, à laquelle on a donné naturellement le nom du grand cardinal.

Mais l'esprit aventureux et commerçant des marins rochelais les entraîna bientôt dans de nouvelles aventures; et la Rochelle devint peu à peu l'un des principaux ports d'échange avec l'Angleterre, les villes hanséatiques, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, les Antilles, et surtout le Canada, dont le million d'habitans de

(1) H. Martin. *Histoire de France*, t. XI, l. LXVII; Michelet, *Hist. de France, Henri IV et Richelieu.*

race française était presque entièrement composé d'émigrans de l'Aunis et de la Saintonge. La perte de nos colonies lui porta par suite un très rude coup; et malgré ses courageux efforts, l'heure de la décadence commençait à sonner.

La Rochelle ne cessa cependant de réagir avec une indomptable ténacité, cherchant toujours à améliorer les conditions assez médiocres de son port souvent envasé qui, grâce à une lutte persévérante et à des travaux constans, présente aujourd'hui de très bonnes conditions d'entrée et d'aménagement pour les navires moyens. D'importantes transformations ont été faites au cours de ce siècle dans l'ancienne baie et les vieux bassins; et on doit être reconnaissant aux ingénieurs de les avoir exécutées sans détruire les vieilles tours qui se dressent fièrement comme deux sentinelles avancées à l'entrée du port et lui donnent un très noble caractère et un grand intérêt de souvenirs. Deux de ces tours, la tour Saint-Nicolas et la tour de la Chaîne, semblent les énormes piliers d'un gigantesque portail d'une arche de 100 mètres d'ouverture. La dernière portait, comme son nom l'indique, une chaîne qui barrait l'entrée du port, et se reliait par une courtine à un troisième ouvrage, la tour de la Lanterne, môle cylindrique flanqué de tourelles et couronné par une pyramide, portant autrefois le « gros cierge flambant » qui éclairait la passe. La vieille ville a conservé d'ailleurs une physionomie sombre et toute la raideur calviniste. Rues étroites, froides, souvent désertes, hôtels tristes et silencieux, précédés de porches lourds et massifs qui arrêtent la lumière. Çà et là cependant quelques sculptures élégantes de la Renaissance, mais presque partout de vieilles maisons, ayant l'air peu engageant de petites forteresses ou de prisons. La fortification continue qui l'entoure ne date que de l'époque de Vauban, et contribue à lui donner l'aspect d'une ville fermée et un peu morte; et les bassins actuels, quoique très bien aménagés, ne sont plus accessibles qu'aux bateaux de moyen tonnage.

L'ancien port de la Rochelle se trouvait autrefois au milieu des marais, dans la partie orientale de la ville occupée aujourd'hui par la place d'armes; il s'est comblé peu à peu et a complètement disparu. Le port moderne est au Sud de la ville, et on y accède par un large chenal, qui a été longtemps très sinueux, et qu'on a redressé depuis peu. Ce chenal a 2500 mètres de longueur; il rase la tour Richelieu et suit la passe qui avait été ménagée dans

la fameuse digue, dont à mer basse on aperçoit toujours les fondations largement étalées et formant un fond d'enrochemens. Il s'évase un peu à la suite, traverse l'avant-port, passe entre les deux tours de la Chaîne et de Saint-Nicolas et débouche dans le havre d'échouage. Le havre, l'avant-port et le chenal, toujours menacés d'envasement, sont régulièrement approfondis par une écluse de chasse qui y lance les eaux d'un bassin de retenue en communication avec le canal de navigation de Marennes à Marans. Le port se compose de deux bassins à flot, l'un extérieur de 3 hectares, l'autre intérieur de 1 hect. 50, en communication, le premier avec l'avant-port, le second avec le havre d'échouage, tous deux bordés de quais couverts de rails et reliés au réseau des chemins de fer de l'État. Un gril de carénage au fond du havre d'échouage et un vaste chantier de construction dans l'avant-port, au pied de la tour de la Lanterne, complètent ces installations. Malgré que la profondeur soit, comme nous l'avons dit, insuffisante pour recevoir les gros navires et que l'on soit en lutte continuelle contre les envasemens, le port présente toujours une grande activité, 400 000 tonnes en bloc, dont presque tout, — 350 000 environ, — à l'importation, comprenant surtout des houilles anglaises, des minerais et des vins d'Espagne, des bois du Nord et du Canada, des grains et des fers; à l'exportation, quelques sels, des bois de pin pour mines, des eaux-de-vie et des vins (1).

L'ambition commerciale de la Rochelle est de renouer les grandes traditions de son passé, de reprendre ses anciennes relations avec l'Amérique, de recevoir, en un mot, les transatlantiques. Mais on recouvre difficilement ce que l'on a perdu. La Rochelle a cherché courageusement à tourner la difficulté. Ce que le port actuel ne permettrait d'obtenir qu'au prix de travaux très dispendieux, du bouleversement complet des ouvrages existans et de chasses puissantes, dont les effets seraient d'ailleurs forcément limités, on a cherché à le réaliser en creusant tout d'une pièce un nouveau port à la Pallice, à 5 kilomètres à peine à l'Ouest de la Rochelle. La rade de la Pallice présente des conditions hydrographiques et nautiques exceptionnellement favorables. Elle est abritée contre la mer du large par trois grands brise-lames natu-

(1) De Beaucé et Thurninger, *Port de la Rochelle* (*Ports maritimes de la France*, t. VI, 1887). Ministère des Travaux publics.

rels, l'île d'Oléron, l'île de Ré et un seuil sous-marin situé au Nord du pertuis Breton, qui porte presque le même nom « Pen-Breton, » et s'étend de l'île de Ré à l'embouchure de la Sèvre. Les courans y sont assez faibles, la tenue des fonds excellente. On y trouve une profondeur de 3 mètres au-dessous du niveau des basses mers, à 200 mètres du rivage, de 5 mètres à 100 mètres plus loin. Il était donc possible, facile même, d'ouvrir un chenal de faible longueur permettant d'atteindre les grands fonds, et c'est ce qu'on a fait. Le port de la Pallice a été créé, et les ingénieurs ont pu tailler en plein drap. En tête, un avant-port de plus de 12 hectares, enfermé entre deux grandes jetées de près de 450 mètres chacune, creusé à la profondeur de 5 mètres au-dessous des basses mers, et pouvant par conséquent recevoir à toute heure de marée les remorqueurs, les bateaux pilotes et en général tous les navires ordinaires du commerce. Les transatlantiques d'un plus fort tonnage peuvent très bien attendre pendant quelques heures l'arrivée du flot dans la rade qui est parfaitement sûre. Au fond de l'avant-port, deux écluses de 22 mètres de largeur, l'une de 145 mètres, l'autre de 165 mètres de longueur, divisées toutes deux par des portes intermédiaires en deux sas plus petits, et manœuvrées par des cabestans hydrauliques. A la suite, un bassin à flot, qui a près de 700 mètres de longueur, un développement de quais de plus de 1 800 mètres et une surface de près de 12 hectares comme celle de l'avant-port. Le tout n'a pas coûté moins de 20 millions. C'est en réalité un port modèle au point de vue technique et hydrographique. Malheureusement on ne dirige pas comme on veut les grands courans commerciaux et le trafic y est encore très modeste.

Dans l'enthousiasme des premiers jours, on avait même ménagé la possibilité d'agrandir encore et de beaucoup le bassin en le prolongeant du côté du port actuel de la Rochelle, avec lequel il aurait été relié par un large canal maritime. Mais on est loin d'avoir obtenu les résultats espérés. Seule la *Pacific Steam Company* continue à y faire escale, comme elle le faisait avant la construction des appontemens de Pauillac. Bordeaux, Saint-Nazaire et le Havre ont conservé toutes leurs attaches avec l'Amérique et ne paraissent pas disposés à les relâcher de sitôt. Les pouvoirs publics, qui ont eu l'idée grandiose et généreuse d'établir à la Pallice un établissement maritime de premier ordre, se trouvent un peu dans la situation d'un entrepreneur de fêtes trop aventureux qui au-

rait fait des préparatifs somptueux pour recevoir une foule de convives. Tout est prêt et a été merveilleusement installé, et on ne peut que regretter le peu d'empressement des invités. Le mouvement commercial du port de la Pallice ne dépasse guère en effet 100 000 tonnes ; il pourrait, il devrait être dix fois plus considérable. L'avenir lui ménagera peut-être des jours prospères et un succès mérité. Mais le présent, on doit le reconnaître, est loin de répondre aux espérances conçues et aux sacrifices libéralement consentis.

VII

On compte à peine, à vol d'oiseau, 120 à 130 kilomètres de la pointe de Chef de Baie, qui marque l'entrée de la Rochelle, à la pointe de Saint-Gildas, dont les roches anciennes annoncent l'approche de la presqu'île armoricaine, et que le navigateur venant du Sud doit doubler pour entrer dans l'estuaire de la Loire. Il y en a près du double aujourd'hui, en suivant toutes les sinuosités de la côte ; il y en avait au moins le triple, il y a à peine quelques siècles, alors que le golfe du Poitou et la baie de Bourgneuf s'enfonçaient profondément dans les terres et que l'île de Noirmoutier, tout à fait soudée au continent, formait une énorme presqu'île dont l'îlot du Pilier était en mer le cap avancé.

Au large de cette côte, à une vingtaine de kilomètres du cordon de dunes littorales qui s'étend de Saint-Gilles-sur-Vie à la Barre-de-Monts, émerge une masse rocheuse de nature granitique, ayant à peu près la forme d'une ellipse allongée dont les deux axes ont respectivement 8 et 3 kilomètres. C'est l'île d'Yeu. Elle est reliée à la terre ferme par un de ces larges seuils sous-marins, toujours recouverts par les eaux, même les plus basses, et que les marins appellent des « ponts, » mais qui devaient très certainement émerger à l'origine de notre époque géologique et n'ont pas encore eu le temps de se recouvrir de vases, d'algues et de ces milliers d'animalcules qui composent le monde de la mer et constituent souvent des brisans assez dangereux. Ce sont bien en quelque sorte des « ponts noyés. » Ce long banc de micaschiste est la première indication de l'existence ancienne d'une côte primitive, que les flots ont peu à peu usée et démolie. L'île d'Yeu formait un promontoire, le plus avancé peut-être de cette partie de notre vieille Europe. Elle en est, depuis bien des siècles, complète-

ment séparée. Elle présente aujourd'hui à peine 3 000 hectares de superficie ; et ses deux faces, celle qui domine le large et celle qui est tournée vers le continent, ont deux aspects tout à fait différens : la première abrupte, hérissée de falaises déchiquetées de 40 mètres de hauteur, contre lesquelles viennent se briser les vagues de la « mer sauvage ; » l'autre beaucoup plus adoucie, flanquée seulement, de distance en distance, de rochers qui s'avancent comme des môles naturels, perpendiculairement au rivage, entre lesquels se déposent des sables formant des plages assez douces et présentant une série de petites baies assez bien abritées.

C'est dans une de ces anses que se trouve le principal port de l'île, Port-Joinville ou Port-Breton. Sur la face opposée, on a utilisé un des nombreux fiords qui découpent la côte pour y créer un abri, le petit port de la Meule, muni de quelques cales, à l'usage seulement des bateaux de pêche ; mais la mer y est presque toujours d'une extrême violence. Port-Joinville seul présente quelques ressources à la navigation ; c'est une crique naturelle, bien défendue par une petite jetée et un grand brise-lames, et dont le mouvement commercial, entrées et sorties, atteint encore près de 10 000 tonnes.

Il est à peu près certain que l'île d'Yeu faisait partie de l'archipel qui, au dire de Pline, formait un groupe très nombreux dans la région de l'embouchure de la Loire et s'appelait « les îles Vénétiques (1), » et qu'elle a été connue et fréquentée par les Vénètes qui occupaient la majeure partie du sol de la vieille Armorique et paraissent avoir été de tous les peuples de la Gaule ceux qui ont le plus fréquenté l'Océan. Il est moins probable qu'elle fut comprise dans les escales que les navigateurs phéniciens faisaient sur nos côtes dans leurs voyages incessans du détroît de Gadès aux îles Cassitérides. Aucun itinéraire, aucun géographe classique n'en fait mention. La mer, toujours très mauvaise aux approches de l'île, devait la rendre fort peu hospitalière. On n'y a trouvé aucun vestige de l'occupation romaine, mais en revanche un nombre considérable de monumens mégalithiques, de dolmens et de ces pierres branlantes ou d'équilibre qui caractérisent les vieilles mœurs celtiques. Quoique habitée depuis longtemps par une population autochtone, l'île d'Yeu n'est fort nettement mentionnée que par le cosmographe anonyme

(1) *Insulæ complures Venetorum quæ et Veneticæ appellantur.* Plin., IV, XXXIII (XIX), 2.

de Ravenne, c'est-à-dire au XIe siècle ; mais elle n'en existait pas moins ; et le vieux nom d'Yeu qu'elle porte a même une physionomie plus gallique et plus authentique que son nom roman d'*Oia* visiblement très altéré, et semble rappeler le dieu des Gaulois Ésus ou Hésus, que l'on vénérait quelquefois comme le génie terrible de l'Océan (1).

Un très grand nombre de localités de l'île portent encore des noms dont le préfixe « Ker » est une véritable signature bretonne : Ker-Viraux, Ker-Chalon, Ker-Rabaud, Ker-Bony, Ker-Borny, etc. Un vieux château quadrangulaire, qui paraît, dater du XIe siècle, dresse sa puissante ossature au-dessus des falaises de la « côte sauvage, » et ses murailles sombres, sans cesse battues par le vent et les vagues, semblent faire partie de la roche elle-même. L'énorme colosse, entouré de grottes dans lesquelles s'engouffre le flot des tempêtes, résiste toujours à ces terribles assauts. Peu de ruines ont une plus fière tournure et plus grand air. En somme l'île rocheuse d'Yeu, qui est détachée de la terre depuis l'origine de notre période quaternaire, n'a pour ainsi dire aucune parenté avec la côte alluvionale du Poitou qui lui fait face. C'est, géologiquement, ethnographiquement, une épave de la vieille Armorique perdue au milieu de l'Océan.

Quoique beaucoup plus importante que l'île d'Yeu, l'île de Noirmoutier n'est mentionnée par aucun géographe classique des premiers siècles ; et ce silence, sans en être une preuve absolue, est une présomption qu'elle n'existait pas à l'état d'île à l'origine de notre ère, et qu'elle était alors reliée au continent, qui en est d'ailleurs tout à fait voisin. Le petit archipel du Pilier, dont les rochers sont aujourd'hui battus de tous côtés par les vagues à plusieurs encâblures de la pointe Nord de l'île, en faisait alors partie, et la séparation des deux massifs est géologiquement toute récente. Ils ont été longtemps soudés l'un à l'autre, constituant un long noyau granitique recouvert de couches de grès et de calcaire, émergeant au point de rencontre des deux principaux courans qui longent les côtes voisines : l'un venant de la Manche et apportant les vases et les limons charriés par la Loire, l'autre remontant du Sud au Nord et venant heurter les falaises rocheuses de l'île qui font face à la « mer sauvage. »

Un autre petit massif calcaire, ayant à peine une cinquantaine

(1) Valois. *Notit. Gall.*, E. Desjardins ; *Gaule Romaine, op. cit.*

d'hectares, formait autrefois, dans la baie de Bourgneuf, une île rudimentaire, séparée du continent par un détroit de près de 3 kilomètres de largeur. C'était l'île de Bouin. Les eaux relativement tranquilles de la baie ont facilité le dépôt des alluvions. Le petit noyau s'est peu à peu recouvert de vases et de sables; il s'est considérablement agrandi et transformé en une plaine marécageuse de plus de 3 000 hectares. Ce groupe de polders récens occupe le fond de la baie, est régulièrement exploité en marais salans et en prairies, qui écoulent, au moyen d'un réseau d'étiers assez compliqué, les eaux du Falleron, et, bien que relié au continent, il continue à porter le nom d'île de Bouin, qui rappelle son ancienne situation insulaire.

L'île de Noirmoutier a augmenté dans des proportions encore plus considérables; et son isolement du continent est aussi d'une époque relativement moderne. L'anonyme de Ravenne, qui mentionne l'île de Ré et celle d'Yeu, n'en parle pas. Il est donc assez probable que, si elle constituait une île au XIe siècle, c'était depuis très peu de temps, et qu'on l'avait considérée, jusque-là, comme un prolongement du continent, dont la saillie extrême, correspondant aux rochers du Pilier, devait être le cap des Pictons, le *Promontorium Pictonium* de Ptolémée (1). A une époque assez éloignée, mais qu'il est assez difficile de préciser, l'île de Noirmoutier ne devait être d'ailleurs qu'une masse rocheuse d'une certaine importance, recouverte en partie par des dunes. Le sable de ces dunes transporté par le vent a comblé une grande partie du golfe du Fain, situé au Nord de l'île. Les atterrissemens dus au calme relatif de la baie de Bourgneuf ont agi dans le même sens; et, peu à peu, l'ancien îlot rocheux s'est trouvé entouré, surtout du côté du Nord, par une ceinture de terres basses conquises sur la mer et qui seraient périodiquement submergées, si elles n'étaient pas défendues par des digues et si on n'avait pas eu soin de ménager l'écoulement des eaux pluviales par une série de petits étiers qui forment un véritable damier. La surface de ces polders modernes est de près de 3 000 hectares; elle a plus que doublé celle de l'île ancienne, et on n'estime pas à moins de 2500 hectares la conquête faite seulement depuis l'origine du siècle et qui paraît être définitivement assurée par une ceinture de digues de protection qui ont coûté près de 3 millions.

(1) Πικτονιῶν ou Πηκτονιόν ἄκρον, 17° — 48°. Ptol. II, VII, 1.

Sauf le noyau central et quelques falaises bordant la « mer sauvage, » l'île est en général assez plate. Elle paraît avoir éprouvé depuis l'origine des temps historiques un léger affaissement (1). C'est au moins ce que semblent indiquer quelques monumens mégalithiques retrouvés sous les flots. Elle portait anciennement le nom d'île d'*Er* ou d'*Her*. La vieille chronique de Saint-Brieuc la désigne sous le nom d'*Herio*. Ce vocable et les quelques dolmens qu'elle renferme permettent de croire qu'elle était autrefois habitée par les Celtes, et on y a même trouvé quelques débris de l'occupation romaine.

Son nom moderne n'est qu'une altération, c'est Hermoutier qu'il faudrait dire pour rappeler le *Heri Monasterium* qui y existait autrefois. Noirmoutier ne commence à paraître historiquement qu'en l'an 680, à l'époque de la fondation par Saint-Philbert d'un monastère sous la règle de Saint-Colomban. Les religieux de cet ordre portant régulièrement la robe noire, l'ancien prieuré est devenu assez naturellement *Nigrum Monasterium*, et l'île a pris le même nom, Noir-Moutier (2).

L'île de Noirmoutier peut être considérée comme à peu près soudée à la terre ferme. La mer découvre, en effet, à toutes les marées basses entre la pointe Sud de l'île et le continent. C'est la presqu'île de Guâ ou de Goâ, seuil d'alluvions dont le dépôt est favorisé par la neutralisation des ondes de marée qui se rencontrent l'une venant du Nord, l'autre du Sud. Ce seuil a été même artificiellement transformé en un véritable chemin carrossable, de 3 kilomètres de longueur, régulièrement empierré, mais intermittent, submergé deux fois par jour et coupé par une série de « défilés » dans lesquels il reste toujours un peu d'eau et où il faut guéer. C'est une des routes les plus pittoresques que l'on puisse voir. De distance en distance, des balises munies d'échelons et de petites hunes de sauvetage peuvent servir d'abri temporaire aux voyageurs qui seraient surpris par le flot. Le Guâ est éclairé la nuit par des feux de couleurs variées, et le passage est ainsi parfaitement assuré pendant plusieurs heures deux fois par jour.

Une autre communication, pour piétons seulement, existe un

(1) J. Girard, *op. cit.*

(2) Bertrand-Geslin, *Notice géognostique sur l'Ile de Noirmoutier* (Mémoires de la Soc. géol. de France, 1833).

J. Piet, *Recherches topographiques, statistiques et historiques sur l'Ile de Noirmoutier*, 1863.

peu au Sud, au goulet de Fromentine ; mais c'est un simple bac. Le goulet n'a d'ailleurs que 1 kilomètre de largeur en basse mer.

L'île de Noirmoutier, comme on le voit, tient presque à la terre, et il suffirait de bien peu de chose pour qu'elle lui fût tout à fait rattachée. Elle possède deux ports : l'Herbandière et Noirmoutier. Le premier au Nord, dans les rochers qui font face à l'îlot du Pilier, n'est qu'un abri pour les embarcations de pêche et de petit cabotage ; le second, plus sérieux, est formé de la réunion de trois étiers qui écoulent les eaux des polders et des marais salans, et dont le principal est muni de quais et d'une écluse de chasse.

Le mouvement commercial est assez actif ; près de 20 000 tonnes. Il existe aussi un petit port d'échouage dans l'îlot du Pilier, qui sert principalement pour le ravitaillement du phare planté sur ces écueils. La pêche et le sel sont naturellement les principaux produits de l'île ; mais les moindres parcelles de terrain sont utilisées, et, grâce au bon engrais fourni par les plantes marines, les céréales et les cultures potagères y donnent d'excellens résultats. L'île a près de 8 000 habitans, d'autant plus attachés à leur sol qu'il a été plus difficile de le conquérir. La densité de la population est à peu près le double de la moyenne de celle de la France.

VIII

Une douzaine de ports environ jalonnent la région littorale du Poitou et de la Vendée, depuis la Rochelle jusqu'à l'embouchure de la Loire : Marans, Moricq, l'Aiguillon, Luçon, les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-sur-Vie, la Barre-de-Monts, le grand Pont de Beauvoir, les Brochets, les Champs, l'Époids, le Collet et Pornic, les uns sur la côte même, les autres à une certaine distance de la mer, dans cette zone de terres basses, d'alluvions et de lagunes, coupée de dunes et d'une infinité de petits canaux, sillonnée par les eaux dormantes de la Sèvre, de la Vendée, du Lay, de l'Aulize, du Falleron et des nombreux étiers qui en dérivent ou en dépendent et qui est si bien désignée sous le nom de « Marais. » Seul le port des Sables-d'Olonne a une sérieuse importance, et il le doit en partie à sa situation presque à égale distance de Saint-Nazaire et de la Rochelle, de la Loire et de la Charente,

ce qui lui donne une sorte d'indépendance et de personnalité.

Le port actuel est le reste d'un vaste estuaire séparé de la mer par un massif rocheux. Une large écharpe de dunes s'est peu à peu développée sur ce massif et s'est étendue sur près de 10 kilomètres, jusqu'au havre de la Gachère, qui écoule les eaux de la rivière de l'Auzance. Le bourg de l'île d'Olonne et la petite ville d'Olonne, qui étaient autrefois tout à fait sur le littoral, se sont trouvés ainsi séparés de la mer par un épais bourrelet sablonneux, et il n'est resté de l'ancien golfe qu'une petite baie de 2 kilomètres environ d'ouverture, très bien encadrée entre les rochers de Saint-Nicolas au Nord et de la Tanchette au Sud. Les Sables-d'Olonne doivent surtout leur fortune à cette baie, dont le fond dessine une admirable plage de sable fin, d'une pureté parfaite, et tellement dépourvu de galets qu'on le dirait tamisé, qui présente une pente douce, régulière, presque insensible sur une largeur de 500 mètres et sur un développement de 1 kil. 500. En arrière de cette plage idéale pour les baigneurs inexpérimentés et pour les familles, s'étend le talus de la dune, que l'on a régularisé et consolidé pour protéger la ville contre les attaques de la mer, et qu'on appelle le « remblai ». Ce remblai constitue une sorte d'amphithéâtre dont les gradins sont couverts de maisons, de villas et d'hôtels, faisant tous face à la mer. C'est la ville officielle, cosmopolite et mondaine, le grand quartier des baigneurs et des étrangers. Au pied de l'autre versant du remblai, du côté de la terre, se trouve le port. Il se compose de deux vastes bassins, l'un d'échouage, l'autre à flot, réunis par une écluse et bordés tous deux de quais munis de voies ferrées. L'accès des deux bassins a lieu par un chenal de 80 mètres environ de largeur et de près de 700 mètres de longueur, défendu par deux grandes jetées : l'une, celle de l'Est, qui abrite la grande plage des baigneurs, protège le remblai sur lequel est bâtie la ville riche et élégante, et qu'on appelle la jetée des Sables ; l'autre, celle de l'Ouest, dite jetée Saint-Nicolas, enracinée au vieux port du même nom et qui, dans le courant du siècle, a été plusieurs fois modifiée, renforcée, prolongée, et sert de grand brise-lames, contre lequel déferlent les vagues du large. C'est cette dernière qui commande l'entrée du chenal.

En arrière du bassin d'échouage, l'ancienne île de la Cabaude a été complètement transformée et modernisée ; c'est là que se trouvent le bassin à flot, les grils de carénage, les chantiers de

construction, les docks, tout l'outillage que l'on trouve un peu partout et qui est nécessaire à un mouvement commercial sérieux. Ce mouvement est d'ailleurs assez considérable, près de 150 000 tonnes, dont les deux tiers environ à l'entrée comprennent surtout des bois du Nord, du pétrole, des charbons anglais ; l'autre tiers, à la sortie, consiste principalement en céréales et en sel. Au Nord de la Cabaude, les eaux de la Gachère ont été amenées par un canal dans un vaste bassin de retenue, dont les rives sont aménagées pour l'élevage des huîtres, mais dont le rôle principal consiste à assurer des chasses précieuses dans le port d'échouage, l'avant-port et le chenal. Celui-ci sépare les Sables du grand faubourg de la Chaume, qui est une sorte de ville indépendante, — on dirait presque un ghetto, — véritable ruche de petites habitations très basses, abritées derrière les dunes par des haies de tamaris, presque fermées du côté de l'extérieur, comme les maisons de l'Orient, ouvertes seulement sur des cours intérieures et de minuscules jardins. C'est le quartier des pêcheurs, qui ont gardé encore leur vie propre, leurs mœurs, leur costume, leur langage, et dont les jeunes femmes surtout ont conservé un type spécial, d'une élégance rare qui rappelle celle des plus fines Basquaises.

Tout à fait au nord de la rade de Bourgneuf, Pornic présente un tout autre caractère. Il est tout d'abord admirablement situé dans une crique très bien abritée, entre deux coteaux terminés par des falaises schisteuses, du pied desquelles débouche l'étier de la Haute-Perche, dont les eaux sont retenues par une petite écluse de chasse ; et, bien que les bateaux d'un tonnage moyen puissent seuls y mouiller à toute heure, les bonnes conditions de l'entrée et les communications régulières avec l'île de Noirmoutier entretiennent à Pornic un mouvement assez sérieux, près de 30 000 tonnes, houilles et fers anglais et bois du Nord à l'importation, céréales à la sortie.

Pornic doit surtout à sa situation pittoresque, à sa plage charmante de la Noveillard, située à l'embouchure de la Haute-Perche, à ses falaises admirablement découpées, à ses grottes séduisantes et même à sa petite source ferrugineuse d'être devenu une station balnéaire particulièrement appréciée et très prospère. La ville, qui s'étage en amphithéâtre, présente un intérêt tout particulier. Son château du XIIe siècle est un véritable décor qui fait revivre à la pensée toute l'élégance des temps chevaleresques. Pornic

rappelle en outre des souvenirs bien autrement anciens, et c'est très certainement là qu'il faut placer le *Portus Secor* de Ptolémée et de Marcien, qui était le principal point d'attache de la flotte des Pictons et des Santons (1). Les archéologues ont même cherché au mot *secor* une étymologie celtique; mais il est plus vraisemblable et plus simple de le considérer comme une transcription du mot *securus*, qui indique que le port présentait, autrefois comme aujourd'hui, de très bonnes conditions de sécurité : *Portus Securus*, port de tout repos. On sait que ce genre d'altération grammaticale est très fréquent chez Ptolémée, qui grécisait assez volontiers les mots des auteurs latins et dont le texte reproduit à chaque instant les mots de φόσσαι, φόρος, κολονία, qui ne sont pas des mots grecs, mais une simple transformation des mots latins *fossæ*, *forum*, *colonia* (2). Pornic a donc été certainement assez fréquenté avec raison à une époque très reculée. De nombreux souvenirs de l'époque celtique y ont été découverts un peu partout autour de la ville et du port, *tumuli*, menhirs, dolmens; et tout le pays est parsemé de débris de monumens mégalithiques (1). La nature du sol a d'ailleurs complètement changé depuis qu'on a quitté les marais de Bourgneuf. Plus de lagunes et de terres basses. La côte est devenue rocheuse. Les falaises de gneiss et de schiste commencent à découper leurs vives arêtes. Les vagues brisent partout sur des écueils. La mer elle-même n'a plus cette couleur grise et terreuse qu'elle garde presque toujours sur les côtes de Saintonge et dans le golfe du Poitou; elle est verte, claire, écumeuse. C'est la Bretagne qui commence.

CHARLES LENTHÉRIC.

(1) Σιχὸρ ou Σηχὸρ λιμὴν 17°,40′ — 48°,30′. Ptol., II, VII, 1. E. Desjardins, *Gaule romaine*, *op. cit.*

(2) Baron de Wismes, Réunion des Sociétés savantes des départemens à la Sorbonne (*Journal officiel*, 22 avril 1876).

REVUE LITTÉRAIRE

LE BILAN D'UNE GÉNÉRATION

Le frisson du malade qui en s'éveillant prend conscience du mal dont il vient de subir l'accès, c'est celui qu'on éprouve en relisant aujourd'hui, à quinze ans de distance, cette enquête que M. Paul Bourget menait naguère sur la sensibilité contemporaine. Lecture instructive et poignante, comme un retour sur un passé tout proche et tout plein des erreurs dont nous continuons d'être victimes, si nous avons cessé d'en être dupes. Ces dix *Essais de psychologie*, que M. Paul Bourget réimprime au premier volume de ses œuvres complètes (1), forment un des livres essentiels pour qui veut être renseigné sur les idées et les sentimens qui avaient cours hier. Très jeune, et à l'heure de ses débuts, M. Bourget voulait faire le compte des influences qui régnaient dans ce monde de la littérature où il allait entrer, et que subissait ce public lettré auquel il voulait s'adresser. Il remarquait justement que les états de l'âme particuliers à une génération nouvelle sont enveloppés en germe dans les théories et les rêves de la génération précédente. C'est par les œuvres des grands écrivains que se propagent ces théories ; et la faveur dont elles sont entourées, à un moment déterminé, témoigne de l'accord où elles sont à ce moment précis avec l'état des âmes, car « nous n'acceptons que les doctrines dont nous portons déjà le principe en nous. » Ainsi, en étudiant l'influence des écrivains dont la chapelle était la plus fréquentée aux environs de 1883, l'auteur des *Essais de psychologie* rassemblait les faits épars de l'âme d'alors, et se faisait l'historien d'un moment de notre conscience et de notre vie françaises. A quel point il y a réussi, c'est ce qui apparaît bien aujourd'hui. Car ces états de sensibilité, vagues encore et

(1) Paul Bourget : *Œuvres complètes*, t. I. *Essais de Psychologie contemporaine* (Plon).

confus, que le psychologue démêlait avec une rare perspicacité, et que parfois il était le premier à définir, nous les avons vus par la suite se préciser, se renforcer, développer leurs conséquences. Et, bien placés maintenant pour en apprécier la nature et la portée, ce qui nous frappe, c'est d'y retrouver une même tare morbide.

Ces maladies de l'âme, si M. Bourget les a jadis si bien décrites, c'est que lui-même alors il en subissait la contagion ; et, en les décrivant, il les propageait. Il n'est guère disposé à l'admettre aujourd'hui. Car le parti où il se range désormais est bien net, et la curieuse préface qu'il met en tête de la nouvelle édition de ses œuvres ne nous laisse aucun doute sur la nature des conclusions où il s'arrête. « Pour ma part, la longue enquête sur les maladies morales de la France actuelle, dont ces essais furent le début, m'a contraint de reconnaître à mon tour la vérité proclamée par des maîtres d'une autorité bien supérieure à la mienne : Balzac, Le Play et Taine, à savoir que pour les individus comme pour la société, le christianisme est à l'heure présente la condition unique et nécessaire de santé et de guérison. » Au point de sa carrière où il en est, et jetant sur son œuvre un regard d'ensemble, M. Bourget fait comme Balzac à l'heure où il s'avise du lien qui reliera les romans de *la Comédie humaine*, comme Dumas fils à l'heure où il s'avise d'écrire ses *Préfaces* et d'ailleurs comme tous les écrivains : il cède à l'inconscient désir d'introduire dans cette œuvre l'unité. Il croit, le plus sincèrement du monde, qu'il n'a jamais varié. Il est persuadé qu'à l'époque où il écrivait les *Essais*, il pensait déjà comme il pense aujourd'hui ; seules les nécessités de la méthode psychologique lui imposaient cette position d'analyste sans doctrine où il se plaçait volontairement. « Cette attitude d'observateur qui ne conclut pas n'est jamais que momentanée. C'est un procédé analogue au doute méthodique de Descartes. » Ce qui rend plus facile encore à M. Bourget cette illusion, c'est qu'au moment où il décrivait ces états de la sensibilité contemporaine, il n'a jamais manqué d'en signaler le caractère malsain. A l'occasion de Renan et des frères de Goncourt, il indiquait « le germe de mélancolie enveloppé dans le dilettantisme. » A l'occasion de Stendhal, de Tourguéniew et d'Amiel il montrait quelques-unes des « fatales conséquences de la vie cosmopolite. » Les poèmes de Baudelaire et les comédies de Dumas lui étaient un prétexte pour analyser plusieurs nuances de l'amour moderne, et pour indiquer « les perversions et les impuissances de cet amour sous la pression de l'esprit d'analyse. » Il énumérait les infirmités qu'entraîne le mal moderne du doute : vacillation de la volonté,

compromis sophistiques de la conscience, impuissance à agir. Mais c'est ici le ton et c'est l'accent qui est significatif. Ces écrivains, dont il analysait l'influence de façon si pénétrante, M. Bourget ne les admirait pas seulement, il les aimait, et il était du nombre de leurs dévots. Ces dispositions d'esprit, rares peut-être, exceptionnelles et dangereuses, il les acceptait, puisque aussi bien elles ne pouvaient manquer d'être, comme tout phénomène, déterminées par un ensemble de conditions. Ces maladies, non seulement il s'y résignait comme on se résigne à ce qui est nécessaire, mais il en savourait délicieusement le charme. Il raillait les docteurs en santé sociale, et se consolait que les citoyens d'une décadence fussent inférieurs comme ouvriers de la grandeur du pays, en songeant qu'ils sont très supérieurs comme artistes de l'intérieur de leur âme. « C'est probablement une loi que les sociétés barbares tendent chaque jour à un état de conscience qu'elles décorent du titre de civilisation et qu'à peine cette conscience atteinte, la puissance de la vie tarisse en elles. Les Orientaux disent souvent : Quand la maison est prête, la mort entre. Que cette visiteuse inévitable trouve du moins notre maison à nous parée de fleurs ! » M. Bourget n'aurait plus aujourd'hui ces façons de parler alanguies, et il estime à leur valeur ces nonchalances orientales. Qu'il en convienne donc ! Un changement considérable s'est fait en lui, celui-là même que nous avions peu à peu suivi à travers la succession de ses romans ; il est seulement rendu tout à fait sensible dans ce livre qui rapproche, en un frappant contraste, le Bourget d'aujourd'hui et le Bourget d'il y a quinze ans. Qu'il en convienne et qu'il s'en réjouisse avec nous ! Il s'est libéré des influences dont il avait été d'abord le prisonnier. Il a secoué le charme dont il avait subi la duperie. Il a échappé aux courans dont il était lui-même l'un des représentans. Qui ne sait que cette forme de l'indépendance est l'une des plus rares et des plus difficiles qui soient ? Cela est à son honneur, et c'est au surplus ce qui donne à la réimpression de ces *Essais* une portée actuelle et un intérêt nouveau. Plaçons-nous donc au même point de vue qui est devenu celui de M. Bourget, et, favorisés par le recul du temps, éclairés par l'expérience, instruits par la leçon des événemens, regardons avec nos yeux d'aujourd'hui notre image d'hier.

Il serait aisé, pour peu qu'on en eût envie, de s'égayer aux dépens du portrait. C'est l'impression qu'on éprouve à feuilleter un album de modes récentes et passées. Elles nous semblent, ces modes, pitoyables dans leur extravagance qui ne fait plus illusion. Au temps où on nous reporte, l'usage pour les personnes distinguées était de sourire. C'était

pour elles un signe de ralliement et un moyen de se reconnaître. Elles souriaient, et quoi de plus pitoyable qu'un sourire où nous ne pouvons plus apercevoir qu'une grimace? Ces personnes souriantes étaient aussi bien promptes à s'attendrir, et quoi de plus plaisant que des attendrissemens dont la cause nous laisse désormais insensibles? La promenade serait divertissante, parmi ces élégances passées de saison, et ces « supériorités » qui ne se portent plus. Mais le fait est que nous ne sommes guère d'humeur à nous y divertir, et que nous n'avons, pas même un peu, l'envie de nous en égayer. Non; ce n'est pas ici matière à raillerie. Et s'il est vrai que nous avons subi alors une de ces crises qui rien qu'en se prolongeant deviennent mortelles, celui-là serait impardonnable qui traiterait un pareil sujet sans gravité et sans émotion. Chaque génération a sa marque particulière. Celle de 1830 est fameuse pour son enthousiasme et celle de 1850 pour son sens des réalités positives. Celle de 1880 restera célèbre pour avoir été comme le terrain où devait éclore, germer et s'épanouir toute une flore malsaine.

La première en date et en importance parmi ces maladies, ç'a été le dilettantisme. Réputé jadis pour son bon sens un peu court, et pour la lucidité de son esprit un peu étroit, le Français se découvrit tout à coup une intelligence indéfiniment compréhensive. Nulle idée ne lui paraissait plus vraie ou fausse, mais vraie et fausse tour à tour ou tout ensemble. Entre le bien et le mal, il n'apercevait plus d'opposition irréductible. Nulle part aucune distinction tranchée, mais seulement des nuances imperceptibles se résolvant l'une dans l'autre par une série de dégradations continues. Nulle assertion qui ne dût être aussitôt corrigée par l'assertion contraire. Une rhétorique nouvelle enseignait à ménager d'habiles transitions, en sorte que la fin de chaque phrase en détruisît le commencement. Ainsi entraîné d'un pôle à l'autre et sans cesse emporté dans un mouvement de pendule, l'esprit devenait incapable de se fixer, c'est-à-dire de choisir, de conclure et de se décider. Il fallait tout comprendre, partant tout admettre. Un seul état d'esprit paraissait intolérable; c'est ce qu'on appelait entre initiés « l'horrible certitude. » L'origine de ce mouvement remonte à Renan dont l'influence a si lourdement pesé sur cette génération pénétrée de son esprit. Il se plaisait alors à donner par les propos frivoles de sa vieillesse un démenti à une vie consacrée tout entière à la recherche laborieuse de la vérité. Pour sa part, il continuait de rester fermement attaché aux principes de la critique rationaliste et d'avoir la même foi inébranlable dans l'avenir de la science : aux autres, il recommandait une philosophie de doute universel, d'indifférence sceptique, d'insou-

ciance. De la philosophie, la contagion s'étendait à toute la littérature, roman, poésie, théâtre, et aux genres mêmes dont la définition répugne le plus au dilettantisme, tels que la critique. Il n'était plus question pour le critique ni de juger ni de classer, mais de raconter les aventures de sa sensibilité à travers les livres. Où donc aurait-il pris le droit d'émettre un avis d'une valeur générale, réduit qu'il était à noter des impressions incertaines, changeantes, dépendant de mille causes variables, du caprice de son humeur et de l'air du temps ? Bien peu ont résisté à cet entraînement, au risque de s'entendre reprocher leur épaisseur d'esprit. Et le compte serait bientôt fait de ceux qui se sont constitués les avocats de l'autorité, au risque de s'entendre reprocher leur dogmatisme. Ç'a été l'universel écoulement de la pensée s'échappant à elle-même pour s'aller perdre vers on ne sait quelles perspectives fuyantes. Cette sorte de scepticisme est chez nous sans précédent. On n'en trouverait l'analogue ni dans la prudente réserve d'un Montaigne, attentif à ne pas s'embarrasser des questions qui dépassent la portée de son entendement, ni dans l'incrédulité des philosophes du XVIIIe siècle, menant leur campagne avec toute la vigueur et l'élan d'un fanatisme à rebours. Mais, opposée à notre tradition et à la suite de notre histoire, elle est pareillement en désaccord avec les lois de l'esprit humain, qui aspire à la certitude et vit de l'affirmation.

Non moins « inhumaine » est cette ironie où les littérateurs se sont longtemps confinés. Gardons-nous ici de confondre des choses très différentes, sous prétexte qu'un même mot sert à les désigner. L'ironie qui n'est qu'une forme de la raillerie est un procédé de style qui en vaut un autre, ou plutôt qui vaut d'après celui qui l'emploie, et dont on peut dire seulement que la médiocrité y est plus déplaisante qu'ailleurs. Depuis le temps des *Provinciales* elle a définitivement droit de cité dans notre littérature. Mais l'ironie dont il s'agit cette fois est bien différente. C'est une attitude, supposant de la part de celui qui l'affecte tout un travail d'esprit, tout un ensemble de sentimens dont le premier est la conscience de sa supériorité. Supérieur à la foule des hommes, il n'est pas dupe des illusions grossières dont ils se leurrent, et, témoin trop clairvoyant de leur sottise, il les regarde de haut d'un air de pitié méprisante et de dédain transcendantal. Étranger à leurs passions et détaché de leurs préoccupations, il garde la sérénité du contemplateur, ayant pour unique souci de veiller à l'élégance de sa posture. Dégagé des préjugés sur lesquels a de tout temps vécu l'humanité, il sait de combien d'ignorance et de combien de mensonges est faite la morale commune, et ne s'expose pas à être confondu avec les

« lourdauds vertueux. » Obligé d'accepter les lois établies, d'entrer dans le cadre de l'activité générale, et même dans une certaine mesure de s'y mêler, il a soin de se tenir au-dessus de son œuvre et de nous rappeler par un imperceptible sourire qu'il ne la prend pas au sérieux. Tant pis pour ceux qui ont la simplicité de croire à ce qu'ils font! Pour lui, tout ce qui a coutume de mettre en mouvement le reste des hommes, de faire battre leurs cœurs, de les exalter, de les faire souffrir, de tendre à travers les siècles l'effort de tout un peuple et l'énergie de toute une race, ces ambitions, ces espoirs, ces rêves généreux et douloureux, éveillent tout au plus la curiosité indifférente de son esprit. Tout n'est que spectacle pour cet esprit qui s'amuse. Tout n'est que plaisir de vanité pour cet esprit qui s'adore.

Cette ironie vicie par avance la sensibilité qui, du jour où elle a commencé de rentrer dans notre littérature, n'a plus cessé d'y couler à pleins bords. Longtemps impassible devant la misère humaine, la littérature a voulu se hâter de réparer le temps perdu, de déverser toutes ses réserves et tout son trop-plein de sympathie. Elle a célébré la douceur, la simplicité et l'ingénuité, la pitié pour les humbles, la tendresse pour ceux qui souffrent et l'indulgence pour le coupable. Il fallait se refaire une âme d'enfant ou une innocence de primitif. Il est regrettable seulement, pour l'avènement de cet âge d'or, que le littérateur eût commencé par s'isoler du reste de ses semblables. Le moyen de sympathiser avec ceux de qui on se sent si différent! Et le moyen d'aimer ceux qu'on méprise! Cette douceur conciliable avec le dédain, cette bonté compatible avec l'égoïsme, ces attendrissemens sans mesure et sans raison, ces apitoiemens sans choix, cette charité inactive et inefficace est par trop suspecte. Ces effusions trop peu retenues nous inspirent de la méfiance. Nous ne pouvons oublier que dans une récente période de notre histoire le même phénomène s'est produit, suivi des conséquences que l'on sait. Déjà vers le milieu du siècle dernier les cœurs avaient besoin de s'épancher; « l'honnête homme » de jadis était devenu « l'homme à sentimens, » on ne prononçait qu'avec émotion des mots tels que celui d'amitié, on rêvait d'idylle dans la manière de Gessner et de Florian; on pleurait à chaudes larmes aux drames de La Chaussée, de Sedaine et de Beaumarchais; on s'attendrissait sur le sort des travailleurs et des paysans, on communiait avec la nature. Cette fièvre de sentimentalisme devait avoir pour lendemain une explosion de férocité. Apparemment, c'est que la bonté ne va pas sans une certaine dose d'énergie, et qu'elle suppose une volonté maîtresse d'elle-même. La sensibilité vraie ne fait pas

tant de phrases. Ce pathos est un dérivatif. Par là s'échappe le peu de tendresse dont nous sommes capables ; il ne nous en reste plus pour l'usage de la vie réelle. Sous ces phrases mouillées et coupées de sanglots, je devine la dureté d'âmes prêtes à se refermer sur elles-mêmes et la sécheresse de cœurs prêts pour la haine.

Et nous avons vu reparaître, sur la fin du siècle, le même mal qu en avait attristé les débuts et qu'on avait baptisé : le mal du siècle. Il nous revenait sous une autre étiquette, décoré, comme il convenait, d'une appellation pédantesque et d'ailleurs impropre. Car pessimisme et optimisme ne désignent que des hypothèses pour expliquer le système du monde et ne préjugent en rien les dispositions d'esprit de celui qui les professe ; il n'est pas contradictoire de concevoir un optimiste triste ou un pessimiste gai. Aussi bien la plupart de ceux qui se piquaient d'être pessimistes ne s'étaient guère interrogés sur le système du monde et avaient d'autant moins réfléchi sur les conditions de la vie qu'ils étaient pour l'ordinaire fort jeunes. Mais ils étaient déjà découragés, et las de tout, comme l'avaient été leurs aînés. Encore la désespérance des René, des Oberman, des héros byroniens et des romantiques avait-elle une espèce de grandeur. Leur désenchantement venait en partie de ce qu'ils s'étaient enchantés de trop beaux rêves. C'est une noblesse que de pouvoir être déçu. Leur déception déclamatoire, lyrique et théâtrale se tournait en révolte. Nos pessimistes n'ont pas rêvé, ils ne sont pas tombés de haut, ils sont entrés de plain-pied dans cette tristesse morne, sans poésie, sans éclat, ils sont trop alanguis même pour se révolter. Tristesse faite du dégoût de soi, d'une espèce d'inaptitude à la vie, du sentiment de sa propre impuissance, de la peur de l'effort et de cette paresse à laquelle on allègue pour excuse un monotone : à quoi bon ?

A la faveur de cette débilité de l'âme française et profitant de ses défaillances, voici venir, par la brèche une fois ouverte, le cosmopolitisme littéraire. L'invasion des littératures étrangères, leur poussée tumultueuse et violente est un des faits caractéristiques de la période que nous étudions. On entend bien ce que nous voulons dire et loin de nous la seule idée de vouloir blâmer ce mouvement de curiosité qui nous porte à nous enquérir des chefs-d'œuvre de la littérature européenne. Comment le ferions-nous dans une *Revue* qui a toujours tenu à honneur de se montrer largement hospitalière et qui considère comme une partie de sa tâche de mettre l'esprit français en communication avec l'esprit étranger ? Nous nous rappelons quel profit a trouvé plus d'une fois notre littérature à s'assimiler des élé-

mens puisés hors de chez nous. Mais, justement, ce qui importe, c'est qu'elle arrive à se les assimiler, à les convertir en substance et en sang. Et c'est ce qu'en ces derniers temps elle a été incapable de faire. Ces élémens disparates, restant à l'état brut, n'ont servi qu'à troubler l'équilibre et l'harmonie de notre génie national. Au lieu d'aborder l'esprit étranger avec curiosité et réserve, nous nous sommes livrés à lui sans méfiance. Au lieu d'y rechercher ce qui pouvait être en quelque manière conforme à notre tradition, c'est pour ce qu'il a précisément d'étranger à nous, de lointain, d'opposé et d'hostile que nous l'avons goûté. Nous y avons tout admiré et nous lui avons allégrement sacrifié toutes nos œuvres françaises. La manie de l'exotisme s'est déchaînée, intransigeante, intolérante et sectaire, manie qui a ses illuminés, ses fanatiques et ses convulsionnaires. Voyez, lorsqu'ils sont dans l'accès de leur délire, les tolstoïsans, les ibséniens, les nietzschéens : mais surtout n'essayez pas de les calmer! Aussi bien vous aurez tôt fait de les reconnaître : car ce sont toujours les mêmes. Inquiets, agités, désorbités et désheurés, ce sont les mêmes qui courent au-devant de chaque culte qu'on leur signale comme arrivant de loin et arrivant le dernier. Ils épousent avec empressement les théories de chaque nouveau maître sans renoncer pour cela à celles du maître précédent. Ils apprennent le dilettantisme chez Amiel, le nihilisme chez Tourguéniew, l'évangélisme chez Tolstoï, l'individualisme chez Ibsen, et la philosophie du sur-homme chez Nietzsche. Et, d'une part, sans doute chacune de ces théories est en contradiction avec l'héritage de nos idées et la tournure de notre esprit ; mais, d'autre part et en outre, elles se contredisent entre elles. Songez alors à la confusion qu'elles peuvent produire dans le cerveau qui les accueille simultanément. Quel chaos ! Quelle anarchie! Or, c'est bien ce qu'il faut dire et c'est ce qu'on n'a pas assez remarqué. En les écartant des voies traditionnelles, en les soumettant à des influences contradictoires, le cosmopolitisme a été pour beaucoup d'esprits distingués de notre temps l'école de l'anarchie. — Ce n'est d'ailleurs pas au point de vue intellectuel que se révèle le plus grand danger du cosmopolitisme. Dans une page singulièrement pénétrante M. Bourget en signalait déjà le danger moral : « Le moraliste est obligé de reconnaître que les nations perdent beaucoup plus qu'elles ne gagnent à quitter le coin de terre où elles ont grandi. Ce que nous pouvons appeler une famille a toujours été constitué par une longue vie héréditaire sur un même coin du sol. Pour que la plante humaine croisse solide et capable de porter des rejetons plus solides encore, il est nécessaire qu'elle absorbe en elle, par

un travail puissant, quotidien et obscur, toute la sève physique et morale d'un endroit unique. Il faut qu'un climat passe dans notre sang avec sa poésie ou douce ou sauvage, avec les vertus qu'engendre et qu'entretient un effort continu contre une même somme de mêmes difficultés. » Ce que M. Bourget dit de la vie cosmopolite promenée sur des sols différens où elle ne peut s'attacher et pousser des racines est vrai aussi bien de ce vagabondage de l'âme, errant à travers des façons de sentir et de penser dont aucune ne peut la fixer parce qu'elle ne reconnaît dans aucune l'abri sûr préparé par une lente formation héréditaire. Peut-être y a-t-il lieu de discuter sur ses avantages ou ses inconvéniens dans l'ordre intellectuel; ce qui ne fait pas doute, et ce qu'il importe de signaler dans un intérêt de préservation sociale, c'est l'immoralité du cosmopolitisme.

Enfin il est inévitable qu'un organisme aussi profondément atteint devienne le théâtre de phénomènes d'une inquiétante bizarrerie : c'est une exaspération du système nerveux, un éréthisme de tout l'être consécutif à des lésions locales, ce sont des erreurs, des illusions, des perversions des sens, ce sont des goûts étranges dont plus tard on ne se souvient ni sans horreur, ni parfois sans honte. Ces désordres pathologiques eux-mêmes n'ont pas manqué à cette période de notre littérature. C'est ici l'apport de l'école sortie de l'imitation de Baudelaire, des dévots de Verlaine, et des ahuris du symbolisme. Ceux-là ne recherchent que l'artificiel et le paradoxal, ce qui est à l'envers du bon sens, à rebours de l'ordinaire. Sensuelle et mystique, cette école exhale un relent de débauche et un souffle macabre. C'est le coin avancé, corrompu, celui qui tombe en poussière.

Dilettantisme, ironie, sensiblerie, pessimisme, manie exotique, sensualisme mystique, toutes ces maladies, pour ne citer que les principales, se sont déclarées vers le même temps dans l'âme française. Quel travail elles y ont pu faire, comment elles ont pu sourdement la miner, on le devine. Décomposer ce qui devrait former un tout, séparer ce qui devrait être uni, voilà quel a été le prompt résultat du travail de tous ces agens de désagrégation. Cet éparpillement des forces s'est traduit par l'insolence avec laquelle chaque individu n'a plus voulu connaître que lui seul et relever que de lui seul. Même désorganisation à l'intérieur de chaque âme individuelle. Rappelons-nous l'exemple de ce pauvre Amiel, que l'abus de l'analyse et le dilettantisme cosmopolite, avaient rendu incapable de saisir aucune réalité, même celle de sa propre existence. « Combien ne suis-je pas vulnérable! gémit le pauvre homme. Si j'étais père, quelle foule de chagrins ne pourrait

pas me faire un enfant! Époux, j'aurais mille façons de souffrir, parce qu'il y a mille conditions à mon bonheur. J'ai l'épiderme du cœur trop mince, l'imagination inquiète, le désespoir facile et les sensations à contre-coup prolongé... J'ai trop d'imagination, de conscience et de pénétration et pas assez de caractère. La vie théorique a seule assez d'élasticité, d'immensité, de réparabilité. La vie pratique me fait reculer. Et pourtant elle m'attire, elle me fait besoin. La vie de famille surtout, dans ce qu'elle a de ravissant, de profondément moral me sollicite presque comme un devoir. Son idéal me persécute même parfois... toutes ces images m'enivrent souvent; mais je les écarte parce que chaque espérance est un œuf d'où peut sortir un serpent au lieu d'une colombe. » Ne nous arrêtons pas au méchant style de ce Suisse germanisant. Mais songeons seulement à l'état qu'il décrit : c'est celui d'une complète dissolution. Juxtaposez un certain nombre d'êtres pareillement dénués de caractère, de volonté, impropres à l'action sociale, à la vie en commun, et, d'une façon générale, impropres à la vie. Que deviennent cette entente réciproque et cette subordination sans laquelle une société ne saurait exister? Quel idéal peut encore provoquer et soutenir un effort commun? Où est cette continuité de la tradition qui plongeant dans un lointain passé permet à un peuple de regarder vers l'avenir? Nous assistons à la ruine de toute vitalité et de toute énergie. C'est l'universel délabrement. Ce sont les molécules qui, s'affranchissant de la loi par laquelle subsiste tout organisme, cessent de combiner leur action. C'est la mort par décomposition, par dissolution, par déliquescence.

Apparemment cet état morbide devait avoir une cause, si même il n'en avait plusieurs. On ne s'est pas fait faute de les chercher, et on en a trouvé de toutes sortes. Cet affaissement était-il le résultat de l'inévitable dépression causée par la défaite? Mais les causes extérieures et accidentelles agissent suivant l'état de l'organisme où elles opèrent : on a vu, dans tels peuples point encore anémiés, le ressentiment de la défaite réveiller et susciter l'énergie. Était-ce la rançon d'une trop longue période de paix? Je ne cite que pour mémoire les explications physiologiques, ou celles qu'on tirait de l'arithmétique pour prétendre qu'une période de cent années ne saurait se terminer sans amener de pareilles perturbations. Or tout essai pour expliquer un phénomène par un autre phénomène qui n'est pas de même nature ne peut amener à une conclusion solide. C'est une cause morale qu'il faut assigner à des phénomènes d'ordre moral. Et cette cause morale apparaît ici et s'impose avec la clarté de l'évidence. L'erreur et la faute de cette

génération qui vient de déposer son bilan, ç'a été de faire de l'art uniquement un instrument de jouissance et ç'a été, à travers les diverses manifestations de la vie littéraire, de poursuivre uniquement son plaisir. Son idéal a été un idéal d'épicuriens de l'esprit et de voluptueux du cerveau. Tel est le principe qu'on retrouve à l'origine de chacun de ces états morbides. Car le dilettante n'est pas tout uniment le sceptique, c'est l'épicurien du scepticisme: il veut tout comprendre pour tout goûter et extraire de toutes les formes de la pensée la somme de plaisir qu'elles enferment. Il sait que, partout où nous engageons notre cœur, nous allons au-devant de la souffrance, c'est pourquoi il tâche d'échapper aux passions, de se détacher de tout ce qui serait l'occasion d'une blessure, et de réaliser en lui cet état de parfaite indifférence grâce auquel le train du monde ne nous semble plus qu'un jeu combiné en vue de l'amusement. C'est lorsqu'elles partent du fond de notre être que les émotions sont douloureuses; mais au contraire l'émotion qui reste légère et effleure seulement la surface a son charme et sa douceur. C'est le propre de la sensation de s'émousser promptement; aussi la difficulté pour le chercheur de sensations est-elle de renouveler ces sensations en les diversifiant. C'est à quoi lui sert le cosmopolitisme. Il entre dans des façons de vivre différentes de celles auxquelles il est habitué et que l'habitude lui a rendues insipides; il trouve dans d'autres mœurs l'occasion d'autres émotions; il s'approprie un peu de cette somme de plaisirs que s'est préparée chaque société par ses efforts accumulés de civilisation. Encore les sensations ne sont-elles pas en nombre infini : à force de les raffiner, il faut arriver aux rares, aux exceptionnelles, aux anormales. Mais on sait d'ailleurs que le plaisir échappe à ceux qui le recherchent et par cela même qu'ils l'ont cherché. Et telle est la punition de ceux qui ont cru que la jouissance peut être le but de la vie : du fond de la jouissance même ils voient se lever on ne sait quel fantôme d'amertume et de tristesse. Tel est dans sa réalité, et dépouillé de tous les prestiges de la phraséologie, l'ensemble de sentimens sur lequel a vécu cette génération : on n'y tronve en l'analysant rien que paresse, égoïsme, désir de jouissance et lâcheté.

Et puisque les écrivains d'une génération sont les éducateurs de la génération qui vient, on voit donc aisément quelle est la leçon qui se dégageait de toute cette littérature séduisante et énervante. Songer uniquement à sa satisfaction personnelle, profiter des loisirs que d'autres nous ont faits, dissiper en plaisirs le capital acquis par le labeur des générations précédentes, voilà le conseil qu'elle donnait à la

jeunesse. Et la jeunesse n'était que trop disposée à l'entendre. Notez en effet que toutes les maladies dont on nous proposait hier l'expression littéraire sont celles mêmes qui se manifestent aujourd'hui dans l'ensemble de notre vie nationale. Ici, pareillement, le mal dont nous souffrons n'est-ce pas le goût de la jouissance ? A tous les étages de la société c'est un même désir de bien-être, c'est une même crainte de l'effort. On se laisse aller, on détourne les yeux de ce qui pourrait inquiéter notre tranquillité et troubler notre quiétude. On accepte de mourir, à condition de mourir en paix. Un tel état ne saurait pourtant durer indéfiniment et ne peut même se prolonger sans beaucoup de danger. Aussi, à l'heure présente, assistons-nous à un mouvement de réaction à peu près général contre des tendances dont on touche aujourd'hui du doigt les suites lamentables. Les beaux jours du dilettantisme sont définitivement passés. Le livre que M. Séailles consacrait naguère à *Ernest Renan* témoigne assez de cette espèce de colère contre l'idole de la veille. Les représentans les plus attitrés du pessimisme, de l'impressionisme et de l'ironie ont abjuré leurs erreurs avec solennité. C'est M. Paul Bourget, de qui nous enregistrons aujourd'hui la nette et significative profession de foi. C'est M. Jules Lemaître, si habile jadis à ces balancemens d'une pensée incertaine et qui s'est ressaisi avec tant de vigueur et de courage. C'est M. Barrès, si empressé, dans ses premiers livres, à jeter le défi au bon sens, et qui, dans son dernier, s'occupait à relever tous les autels qu'il avait brisés. D'autres ont suivi. Ils se sont transformés en autant de professeurs d'énergie. Ils ont compris que le moment était venu de mettre un terme à des exercices trop périlleux et que c'est fini de rire. La question est de savoir si nous sommes encore capables de sérieux. Le moment n'est plus aux amuseurs, et ce n'est pas trop de tous les hommes de bonne volonté pour secouer l'universelle apathie, pour réveiller le sentiment de l'effort, pour répandre l'esprit de dévouement et de sacrifice. C'est pourquoi toute cette génération de la déliquescence serait désormais une génération disparue, oubliée, abolie, si, pour nous en rappeler le souvenir et pour nous en tenir l'image sous les yeux, M. Anatole France n'en restait l'exquis et le délicieux représentant.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

IPHIGÉNIE EN TAURIDE ET *ORPHÉE*

Pour la musique au moins, l'avant-dernière année du siècle, — et non pas du tout la dernière, — a fini glorieusement. Elle a vu paraître ou reparaître *Tristan et Iseult* et *la Prise de Troie*, *Iphigénie en Tauride* et *Orphée* : quatre chefs-d'œuvre inégaux et divers, complets ou partiels, mais quatre chefs-d'œuvre. Jouissons d'une heure si rare et faisons halte devant tant de beauté. Je crains seulement qu'on ne nous ait gâtés et rendus trop exigeans pour les musiciens de demain, les nouveaux ou les « jeunes. » Que ne font-ils une halte, comme nous ! Voilà si longtemps qu'ils cherchent, et si loin ! Qu'ils s'arrêtent un moment, ou sinon, pour nous avertir, qu'ils attendent d'avoir trouvé. Il est vrai qu'alors (Berlioz et Wagner l'ont éprouvé naguère), nous commencerions par ne pas les croire.

Il n'y a guère plus d'un mois qu'ont cessé les représentations de *Tristan*. L'œuvre nous demeure présente ; sa lumière et son ombre sont encore sur nous. On ne se lassera probablement jamais de comparer Gluck et Wagner. On fera bien, si c'est pour les rapprocher ; si c'est pour les opposer, on fera mieux encore. Comparons-les donc une fois de plus, de ces deux manières, et, puisque le hasard nous en fournit l'occasion, comparons ensuite à lui-même le Gluck d'*Orphée* et de la seconde *Iphigénie*.

Gluck et Wagner ont surtout, je dirais presque seulement, ceci de

commun, qu'ils subordonnent la musique au drame. « L'erreur de l'opéra, comme genre artistique, consiste en ceci, qu'un moyen (la musique) y est traité comme but, et le but (le drame) comme moyen. » Le maître d'*Iphigénie* eût souscrit à cette déclaration du maître de *Tristan*. Témoins l'un et l'autre, et plus que témoins, livrés en quelque sorte à ce que M. Hanslick appelle très bien « la lutte intime des deux éléments de l'opéra, » Gluck et Wagner ont pris l'un et l'autre le même parti. Qu'après l'avoir pris en théorie, ils l'aient trahi quelquefois dans la pratique; entraînés par leur génie de musiciens, qu'ils aient apporté à leur thèse de dramaturges des tempéramens, voire des contradictions éclatantes, admirables même, cela est certain, et cela est heureux. Mais cela n'est pas la question que nous rappelons aujourd'hui. Nous ne parlons ici que de leur commune doctrine; ils ont pu tous deux y manquer, mais ils l'ont professée et confessée tous deux.

Ils l'ont d'ailleurs appliquée à des sujets opposés et par des moyens contraires. Gluck, on ose à peine le redire encore, est le grand musicien de l'antiquité. Comme Henri Heine, mais à la condition d'entendre le mot plus largement, Wagner aurait pu se qualifier de romantique impénitent. Et puis, et surtout, le génie de Gluck est essentiellement verbal; celui de Wagner est instrumental ou symphonique. L'un fait de la parole, et l'autre de l'orchestre, le principal agent de l'expression, le centre ou le sommet de la beauté. Le premier acte d'*Iphigénie* et celui de *Tristan* renferment chacun un récit. La fille d'Agamemnon, prêtresse de Diane, confie à ses compagnes un rêve affreux. La princesse d'Irlande rapporte à sa suivante Brangaene sa première rencontre avec Tristan, sa beauté, ses bienfaits par lui méprisés et sa naissante haine. Ainsi, dans les deux opéras, au commencement, des faits nous sont racontés, qu'il nous importe également de connaître. Dans l'un, c'est l'orchestre, — et quel orchestre! — qui nous les raconte; dans l'autre, c'est la voix, — et quelle voix aussi! — J'accorde que dans la symphonie de Wagner on peut apercevoir certaines beautés mélodiques et chantantes, quelques tournures même à demi italiennes. Et sans doute, sous les paroles d'Iphigénie, ou plutôt entre elles, l'orchestre pose çà et là des touches simples et fortes: au début, une seule note, trois fois répétée, annonce de graves discours, et, plus loin, accompagnant la vision du meurtre, d'autres notes, à l'orchestre toujours, se détachent et semblent perler comme des gouttes de sang.

Il arrive même que Gluck et Wagner, ces deux extrêmes, se touchent plus longtemps encore et plus à fond; qu'on surprenne entre

eux de plus durables rencontres et comme des échanges plus mystérieux. Quand Brangaene, au premier acte, va quérir Tristan de la part de sa maîtresse, l'orchestre, qui règne toujours, ne gouverne pas : il laisse aux mots toute leur valeur, toute leur grâce familière et suppliante aux prières de Brangaene, aux refus de Tristan toute leur courtoisie et leur sombre gravité. Ailleurs, ce n'est pas seulement dans les mots, c'est dans les noms, dans un seul, que Wagner enferme et rassemble toutes les forces de la musique et toutes ses beautés. « *Isolde! ach! Isolde!* » Que de fois, au troisième acte, s'élève l'appel de Tristan moribond, aussi déchirant que celui d'Orphée à Eurydice morte! Au second acte, surpris tous deux par le roi, l'amant invite l'amante à le suivre en son pays, où règne la nuit éternelle. « *Das bietet dir Tristan!* Voilà ce que t'offre Tristan! » soupire-t-il, et deux notes seulement, sublimes de détresse et d'humilité, font du nom de Tristan le nom de la tristesse elle-même. On sait — et pour l'analyser en détail il faudrait des pages entières — quelle symphonie pittoresque et pathétique environne le chant d'Orphée, errant sur les gazons élyséens. A l'autre extrémité du sentiment, ou de l'*éthos*, dans l'ordre non plus de l'extase, mais de l'horreur, on pourrait presque tenir pour wagnériens certains passages de la scène entre Oreste et les Furies : surtout la célèbre antiphrase : « *Le calme rentre dans mon cœur.* » Ici la parole et l'orchestre (les altos, les terribles altos) font plus que se partager l'effet : ils se le disputent, ils se l'arrachent. La beauté supérieure, sublime, qui tout à l'heure, dans *Orphée*, tenait à leur concours, résulte maintenant de leur dissonance et de leur contradiction. La partition nomme ce passage : un air. « Il en est éloigné de plus de mille lieues. » Mais je ne l'appellerais pas davantage un récitatif. L'orchestre y prédomine : il suffit, pour s'en convaincre, d'isoler tour à tour l'orchestre et la voix. Et cet orchestre, bien qu'il fasse ici presque tout, ne fait pourtant qu'accompagner. Mais qu'est-ce donc qu'il accompagne? Une phrase? Non pas. Encore moins une mélodie : des soupirs haletans et des cris entrecoupés. « Je ne sais pas, disait un contemporain de Gluck, si cela est du chant; c'est peut-être mieux. » Nous le disons encore aujourd'hui, et, l'autre jour, à propos de certains passages de *Tristan*, c'est cela aussi, cela seulement, que nous trouvions à dire.

Ainsi Wagner eut certaines réminiscences de Gluck et Gluck avait eu de Wagner quelque pressentiment. Tout de même ils ne se ressemblent que par exception, et la règle est qu'ils diffèrent. En général, — et c'est ainsi qu'on doit étudier ce qu'on veut bien connaître, —

Gluck élève la parole au-dessus de la symphonie, Wagner l'y subordonne, et, comme disent les pédans, notre remarque subsiste.

Que de contrastes encore entre les œuvres que nous avons tour à tour applaudies ! Quelle musique et quelle musique ! Un *Orphée*, une *Iphigénie* entrent plus aisément qu'un *Tristan* dans l'habitude ou dans le courant de notre vie. Il ne faut pas cinq heures pour les ouïr. Ils commencent plus tard et finissent plus tôt. Ils n'exigent point, je ne dirai pas le sacrifice, mais la consécration d'une soirée tout entière, presque d'une nuit. Ils entreprennent moins sur notre repos, et sur nos repas. Et puis, s'ils s'entendent plus vite, ils se comprennent de même. Renan, je crois, distinguait un jour le domaine des initiés et le domaine des simples. Gluck est le maître du second. Pour nous charmer et nous émouvoir, il n'exige que nous soyons ni préparés, ni compétens ; il nous demande seulement de n'être point insensibles. Il éclate aux esprits, ou plutôt aux âmes ; à toutes, et tout de suite.

Le librettiste italien d'*Orphée*, Calzabigi, parlait de la « *pura e nuda musica* » de son collaborateur. Voilà ce que la musique de Wagner est le moins dans *Tristan*. Souvent elle ne l'est pas, si « *pura* » veut dire chaste ; si « *pura* » veut dire simple, elle ne l'est presque jamais non plus. La musique de Gluck, au contraire, est tout cela : pure et nue comme les marbres de la Grèce, elle est antique par la forme autant que par le sentiment.

Plus éloignée de nous que celle de Wagner, la musique de Gluck agit sur nous par le prestige du passé. Nous avons assisté, nous assistons encore à l'évolution wagnérienne. Mais, depuis plus d'un siècle déjà, le siècle de Gluck est fermé. *Orphée* est le plus ancien drame en musique aujourd'hui représenté. « Aimez, a dit le poète, aimez ce que jamais on ne verra deux fois. » Aimons donc notre tragédie musicale, et notre tragédie littéraire, à laquelle elle ressemble, parce que nous ne les reverrons plus. Ils sont beaux, les chefs-d'œuvre naissans ; plus beaux encore peut-être, et plus sûrs, les chefs-d'œuvre qui ont duré, ceux d'où la mortalité même a disparu. Nous pouvons désormais les admirer sans réserve, et sans craindre que le temps les change pour nous ou nous change pour eux.

Iphigénie et *Orphée*, après *Tristan*, nous donnent la sensation de l'allégement et de la délivrance. Ils nous montrent comme une porte ouverte, par où nous pouvons respirer et sortir. Jamais Gluck ne nous étouffe ni ne nous écrase ; il dénoue les liens qu'hier une main trop rude avait serrés. Vous savez ce qu'écrivait Mlle de Lespinasse : « L'impression que j'ai reçue de la musique d'*Orphée* a été si profonde, si

sensible, si déchirante, qu'il m'était absolument impossible de parler de ce que je sentais. » On dirait peut-être cela de *Tristan*. Mais ce qui suit : « Cette musique, ces accens attachaient du charme à la douleur... Mon ami, je sors d'*Orphée*; il a amolli, il a calmé mon âme;... mon âme est avide de cette espèce de douleur. » Voilà ce que de *Tristan* on ne dira jamais.

Oui, sans doute, on trouverait dans *Iphigénie* même une ou deux choses terribles, et pour ainsi dire atroces : le fameux passage des altos, la sublime rencontre de la voix d'Iphigénie avec celle des prêtresses : « *Mêlez vos cris plaintifs à mes gémissemens!* » Mais il n'y a rien comme cela dans tout *Orphée*, et dans *Iphigénie* il n'y a que cela. Jusque dans les fureurs de l'orage, au début du premier acte, les cadences parfaites, la constance de la tonalité, la fermeté des modulations, la symétrie ou du moins l'eurythmie des périodes, tout enfin préserve la musique et nous-mêmes du désordre et de l'égarement. Ailleurs, partout ailleurs, cette musique est d'une tristesse profonde, mais attirante, je dirais volontiers bienfaisante et même désirable. On doute, en écoutant *Tristan*, si jamais on pourrait autant souffrir. En écoutant *Orphée* ou *Iphigénie*, on doute, — hélas ! encore davantage, — que la souffrance puisse être ainsi mêlée de beauté, de calme et de douceur. Ayant appris d'Oreste les malheurs et les crimes de leur race, Iphigénie lui répond simplement : « *Éloignez-vous, je suis assez instruite.* » La musique de Gluck imite constamment la dignité, la pudeur de cet euphémisme antique. Elle nous émeut et nous attendrit sans toucher à ce que Gœthe, et justement le Gœthe d'*Iphigénie en Tauride*, « appelle le saint et inépuisable trésor du repos. »

Orphée est le premier des cinq chefs-d'œuvre de Gluck; *Iphigénie en Tauride* en est le dernier. Il est intéressant de les entendre, comme on peut le faire aujourd'hui, l'un après l'autre. Le chef-d'œuvre fraternel est plus complet, ou plus « avancé ; » le chef-d'œuvre conjugal est peut-être encore plus touchant. Dans *Iphigénie en Tauride* seulement, dix-sept ans après l'*Orfeo* italien, cinq ans après l'*Orphée* français, le grand réformateur a réalisé son idéal et rempli tout son nouveau dessein. Il n'y a peut-être pas moins ni de moindres différences entre *Orphée* et la seconde *Iphigénie*, qu'entre *Tannhäuser* par exemple, ou *Lohengrin*, et *Tristan*. Écoutons commencer les deux opéras, ou plutôt l'admirable cantate et le drame lyrique admirable. L'ouverture d'*Orphée* ne ressemble ni ne se rapporte à l'œuvre, dont elle forme une des parties les moins intéressantes. Dans *Iphigénie*, au contraire, l'ouverture (la tempête) fait corps avec le drame, et ne peut en être

séparée. L'action ne commence pas : elle est commencée. De même, c'est tout à coup, sur un accord dissonant, par un éclat inattendu et pour ainsi dire oblique, que la voix de la prêtresse entre dans la fulgurante symphonie. *Orphée* n'offre rien, ou presque rien d'analogue à ce début, qui dut paraître autrefois sans exemple, et nous étonne encore aujourd'hui. Pendant le second acte surtout d'*Iphigénie* (scène d'Oreste et des Furies, scène d'Iphigénie et d'Oreste, déploration de la jeune fille et cérémonies funèbres), le drame et le discours musical se meuvent avec une liberté de mouvemens, une variété de formes qui n'a pas été dépassée. Récits, dialogues, airs, chœurs, pantomime, tout se succède, se mêle, s'interrompt, de manière à nous donner l'impression de la vérité et de la vie. Parmi les nombreux airs de la partition, vous n'en trouvez plus un seul qui se divise, comme « *J'ai perdu mon Eurydice,* » en trois couplets, que sauvait seule d'une certaine monotonie la sublime interprétation de Mme Viardot. Que ce soit l'air de Pylade : « *Unis dès la plus tendre enfance,* » ou l'air d'Iphigénie au quatrième acte : « *Je t'implore et je tremble,* » dont l'accompagnement et l'harmonie viennent de Bach, toute mélodie se répète moins et se développe davantage. Plus de trous, ni de remplissage non plus, entre deux morceaux, entre les diverses parties d'un même morceau, ou, comme disait le président de Brosses, entre « les endroits forts. » Désormais tous les endroits sont forts, et le mot d'Arnaud est juste : « Ce qu'il y a de plus beau dans *Iphigénie*, c'est *Iphigénie* tout entière. »

Plastique toujours, cette musique, en certains passages, ne manque pas de couleur. Gluck a su donner un accent naïf et juste d'exotisme ou de sauvagerie aux chœurs et aux ballets des Scythes. Le premier ressemble, — avec plus de rudesse, avec une recherche ingénue de férocité ou de barbarie, — à la *Marche turque* de Mozart. Voilà pour la couleur locale, ou soi-disant telle. Quant à la couleur de l'époque, j'entends celle de l'époque où parut le chef-d'œuvre, *Iphigénie* en est exempte. *Orphée*, au contraire, en garde quelques traces. L'esprit du XVIIIe siècle, et non de l'antiquité, se trahit dans les airs délicieux de l'Amour. Amour-goût, aurait dit Stendhal, et qui ne ressemble guère, quand il chante et sourit lui-même, à l'amour-passion qui chante en pleurant par la voix d'Orphée. Est-ce parce qu'il est dieu, parce qu'il est l'amour qui ne peut plus ni souffrir ni mourir? « *Modo cantat amor esuriens, tunc cantabit amor fruens.* L'amour qui désire encore ne chante pas comme chantera l'amour satisfait. » Mais Gluck n'a pas connu cette distinction de saint Augustin, qui ne serait guère de mise ici. *Orphée*

est tout simplement de son temps par quelque endroit; *Iphigénie* tout entière est de toujours.

Avec cela le charme d'*Orphée*, comme *Orphée* lui-même, est unique. *Orphée*, — sans comparer deux maîtres qui n'ont rien de commun, — me paraît tenir un peu dans l'œuvre de Gluck le rang occupé dans l'œuvre de Rubens par la *Descente de Croix* d'Anvers. Lui aussi, le Gluck d'*Orphée*, ou plutôt d'*Orfeo*, revenait d'Italie; et, de l'opéra comme du tableau, Fromentin aurait pu écrire cette belle page : « Ajoutez à l'inspiration personnelle du peintre une influence italienne très marquée, et vous vous expliquerez mieux encore le prix extraordinaire que la postérité attache à des pages qui peuvent être considérées comme ses œuvres de maîtrise et qui furent le premier acte de sa vie de chef d'école... Quoi qu'il fasse, on sent le *romaniste* qui vient de passer des années en terre classique, qui arrive et n'a pas encore changé d'atmosphère. Il lui reste je ne sais quoi qui rappelle le voyage, comme une odeur étrangère dans ses habits. C'est certainement à cette bonne odeur italienne que la *Descente de Croix* doit l'extrême faveur dont elle jouit. Pour ceux, en effet, qui voudraient que Rubens fût un peu comme il est, mais beaucoup aussi comme ils le rêvent, il y a là un sérieux dans la jeunesse, une fleur de maturité candide et studieuse qui va disparaître et qui est unique (1). »

Orphée et *Iphigénie* ont d'autres mérites communs. Les deux « livrets » sont également admirables. Gluck écrivait de Calzabigi, son collaborateur pour *Orphée* et pour *Alceste:* « Ce célèbre auteur, ayant conçu un nouveau plan de drame lyrique, a substitué aux descriptions fleuries, aux comparaisons inutiles, aux froides et sentencieuses moralités, des passions fortes, des situations intéressantes, le langage du cœur et un spectacle toujours varié. » (Préface d'*Alceste*.) Dans la lettre par laquelle il proposait à l'Opéra sa première *Iphigénie*, Gluck ajoutait avec trop de modestie : « Je me ferais encore un reproche plus sensible si je consentais à me laisser attribuer l'invention du nouveau genre d'opéra italien (*sic*) dont le succès a justifié la tentative : c'est à M. de Calzabigi qu'en appartient le principal mérite, et si ma musique a eu quelque éclat, je crois devoir reconnaître que c'est à lui que j'en suis redevable, puisque c'est lui qui m'a mis à la portée de développer les ressources de mon art (2) ». Guillard n'aurait pas eu droit à de moindres éloges. Pour la composition, pour l'idée et le senti-

(1) *Les Maîtres d'autrefois.*

(2) Cité par M. Julien Tiersot dans la préface de la grande partition d'*Orphée* (édition Pelletan).

ment général, pour le fond en un mot, sinon pour la forme, la poésie et le style, son *Iphigénie en Tauride* n'est pas inférieure à celle même de Gœthe. Gœthe a permis que Thoas, le tyran de Tauride, aimât Iphigénie. Le dramaturge français ne l'avait pas voulu. Son héroïne est la plus pure : elle ne sait que ressentir la pitié sans inspirer l'amour.

Orphée, et surtout *Iphigénie en Tauride*, c'est notre tragédie racinienne accrue, exhaussée encore de tout ce que la musique comporte de beauté. Mieux vaut décidément entendre parler de la « divine Iphigénie » que de « la demoiselle de l'usine, » comme dans les livrets de M. Zola. « Noble Gluck, héros exceptionnel, » disait Hoffmann. Si Carlyle avait écrit un chapitre sur le héros musicien, à côté de Beethoven il y aurait nommé Gluck. Un mort d'hier, que regretteront longtemps les philosophes et les artistes, M. Lévêque, a défini la musique « le rapport entre le son et l'âme, entre la belle force de l'âme et la belle force du son. » La musique de Gluck est bien cela. Quelquefois elle dépersonnalise cette force, au point de n'en faire plus qu'une tendance, un mouvement, un élan pour ainsi dire anonyme vers un bien indéterminé. « *Che farò senza il mio ben?* » chante sur le cadavre d'Eurydice l'Orfeo italien. « *Il mio ben!* » j'aime l'étendue et même le vague de ce mot. Amour, amitié, compassion, la musique d'*Orphée* ou d'*Iphigénie* exprime, à leur degré supérieur, héroïque, ces « belles forces de l'âme. » Plutôt que de distinguer très nettement entre elles, elle généralise, et dans sa noblesse infinie, toutes les passions nobles sont comme enveloppées.

Enfin, le dernier et non l'un des moindres traits communs aux deux chefs-d'œuvre extrêmes de Gluck, c'est l'équilibre, obtenu par des correspondances profondes et d'harmonieuses oppositions. Quel dommage que les nécessités de la mise en scène exigent un silence, un vide, entre les deux tableaux de l'Enfer et des Champs Élysées ! Le contraste devrait être instantané, comme il est absolu. Du moins, avec beaucoup d'intelligence, l'a-t-on fait sensible, à la fin de chaque acte, jusque dans les gestes inverses de la foule des damnés et de celle des élus, dans ces mains tendues et guidant le pèlerin d'amour, les unes vers la mort et la souffrance, les autres vers la vie et la joie retrouvée.

Iphigénie offre encore plus d'exemples, et plus délicats, de symétrie par l'antithèse. Tout se partage et se balance, non seulement l'ensemble de l'œuvre, mais quelquefois les détails mêmes d'un morceau. Rappelez-vous la scène des Furies et l'effet que produit le *pianissimo* soudain sur ces mots prononcés tout bas : « *Il a tué sa mère.* » Sou-

venez-vous de la cérémonie funèbre, où le majeur et le mineur alternent délicieusement. Dans le *lamento* sublime : « *O malheureuse Iphigénie !* » observez la coupe de la mélodie, l'économie et les proportions des périodes, et surtout (je ne parle que de la musique) la merveilleuse distribution des longues et des brèves, des pleins et des vides, des notes et des silences. A cet air déchirant succèdent des chœurs tristes, mais sereins. Le temple retentissait tout entier des clameurs de la jeune prêtresse; et maintenant l'asile, j'allais dire la cellule, où elle s'est retirée entend ses faibles soupirs. C'est la beauté familière après la beauté tragique; après l'idéal supérieur, l'idéal prochain. Vous faut-il d'autres signes de ce rythme en quelque sorte moral? Voyez d'un côté les Barbares et leur roi, Oreste et toutes ses fureurs; de l'autre, seule, et cependant plus belle, je dirais même plus forte, Iphigénie avec toute sa douceur. Seule? Non pas : ses compagnes l'environnent sans cesse, et le chœur constamment virginal répand autour de la vierge qui le conduit une atmosphère sacrée. Gluck anime ici non seulement les personnages, mais le décor; il crée le « milieu » (vous savez que ce mot signifie l'entourage), et le temple même vit par les sons.

La jeune fille en est l'âme, une âme de piété, et de pitié aussi. Vraiment la musique n'a pas attendu Wagner pour connaître et pour exprimer la religion de la souffrance humaine. Le plus petit récitatif, la moindre note du rôle d'Iphigénie respire la compassion, et par deux fois, en deux rencontres plus que les autres sublimes, cette charité féminine triomphe de l'épouvante et du désespoir. Au second acte d'abord, à la fin de la scène des Euménides, quand des ténèbres de la musique sort comme un rayon la voix et la blanche forme de la jeune fille. « Ma mère ! » s'écrie Oreste en délire, et ce cri est admirable, parce que, ne fût-ce qu'un moment, il écrase l'enfant innocente sous le hideux et sanglant souvenir. « Je vois, répond humblement Iphigénie, je vois toute l'horreur que ma présence vous inspire, » et il est admirable aussi que devant cette grâce et cette faiblesse tombe cette violence et cette fureur.

Mais le plus adorable mouvement de cette âme exquise est peut-être le dernier. S'étant enfin reconnus l'un l'autre, le frère dit à la sœur, en détournant les yeux : « *Quoi! vous pouvez m'aimer!* » Et la sœur, se hâtant de rassurer le frère : « *Ah!* répond-elle, *ah! laissons là ce souvenir funeste.* » Au lieu de regarder, comme il serait naturel, ou du moins de voir en Oreste le parricide, involontaire sans doute, mais le parricide, elle ne voit que le frère retrouvé contre toute espé-

rance. Ceux qu'elle a perdus comme lui, hélas! et celle-là même qu'elle a perdue par lui, elle les oublie; elle oublie tout pour lui, qui reste seul, mais qui reste! Incapable de maudire ou seulement de regretter, elle écarte de lui le remords et jusqu'au souvenir; elle veut goûter avec lui, sans mélange et sans reproche, ce moment de triste douceur. Et tout son cœur se fond, et toute sa tendresse retombe, pour s'y reposer aveuglément, sur l'objet de tant de maux, objet maintenant unique de son unique amour. « Je suis faite pour aimer et non pour haïr. » Le mot est deux fois d'une Grecque, d'une vierge et d'une sœur : l'Antigone de Sophocle l'avait dit, et l'Iphigénie de Gluck l'a chanté.

Ce n'est jamais l'Opéra, le somptueux et misérable Opéra, qui nous donne ou nous rend la joie d'entendre Gluck. Aujourd'hui encore il laisse ce soin, et ce devoir, à l'Opéra-Comique et au très pauvre et très intéressant Théâtre-Lyrique de la Renaissance. L'Orphée de l'Opéra-Comique est une débutante, Mlle Gerville : elle est digne d'encouragement. Mme Raunay, l'Iphigénie du Théâtre-Lyrique, est digne d'admiration. Si le rôle est quelquefois un peu au-dessus de sa voix, il n'est jamais au-dessus ni de son art, ni de son âme. Et, par la beauté de son visage, de ses attitudes et de ses mouvemens, elle en égale aussi la grâce, la noblesse et la mélancolie. Dans les deux théâtres, orchestre et chœurs sont excellens. La mise en scène du Théâtre-Lyrique ne gâte pas *Iphigénie;* celle de l'Opéra-Comique ajoute quelque chose, — et ce n'est pas peu dire, — aux splendeurs d'*Orphée*. Loin de nous détourner de la musique, elle nous y attache, elle nous y unit davantage. Elle en accentue, elle en élargit le sens ou le symbolisme, et, conforme au chef-d'œuvre, elle est un chef-d'œuvre elle-même.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

CENT ANS DE LITTÉRATURE ALLEMANDE

Die Deutsche Litteratur des Neunzehnten Jahrhunderts, par Richard M. Meyer, 1 vol., Berlin, 1900.

Pour célébrer le souvenir du XIXe siècle, un éditeur berlinois a entrepris de publier toute une série d'ouvrages où seront étudiées, tour à tour, les diverses manifestations de la vie et de la pensée allemandes durant ce siècle. Trois de ces ouvrages ont paru déjà, consacrés aux grands courans politiques et sociaux, à l'art, et à la littérature ; d'autres paraîtront bientôt, qui traiteront de la politique, du théâtre, des sciences abstraites, des sciences naturelles, de l'industrie, de la musique, des finances, etc. Et comme chacun des volumes de la série a en moyenne mille pages in-octavo d'un texte très serré, on ne peut s'empêcher de songer que les lecteurs allemands, s'ils veulent par ce moyen connaître, dans son ensemble, l'histoire de leur pays au XIXe siècle, devront y dépenser une bonne partie du siècle suivant.

Encore n'est-ce point du tout chose certaine que, même en y dépensant le temps nécessaire, ils réussissent à tirer, d'une semblable série d'énormes in-octavo, une notion d'ensemble précise et définitive ; et je doute fort, notamment, que l'*Histoire de la littérature allemande au XIXe siècle* de M. Richard M. Meyer puisse permettre à quelqu'un d'apprécier nettement le rôle, les progrès, le caractère véritable de cette littérature. Non que l'auteur manque de talent, ni de compétence. Personne, au contraire, n'était plus désigné pour mener à bien une étude de ce genre que l'éminent biographe de Gœthe, un des plus sa-

vans et le plus habile entre les critiques allemands : et d'ailleurs l'ouvrage qu'il vient de faire paraître est lui-même tout rempli de jugemens ingénieux et solides, qui attestent à la fois la sûreté et la variété de son érudition. N'était la fâcheuse habitude qu'a M. Meyer de chercher sans cesse des points de comparaison dans les littératures étrangères, — ce qui le conduit, par exemple, à placer successivement Rückert et Freiligrath au-dessus de Victor Hugo, — n'était cette habitude, et aussi un parti pris général sur lequel j'aurai à revenir tout à l'heure, on pourrait dire que la plupart des notices où il résume la vie et l'œuvre des écrivains allemands du XIXe siècle sont des modèles de critique instructive et familière, telle qu'on aimerait à la trouver dans un dictionnaire ou une encyclopédie. Mais, par malheur, ces notices ne font point partie d'un dictionnaire ni d'une encyclopédie. Elles ont la prétention de se rattacher l'une à l'autre, de dépendre l'une de l'autre. Et l'ensemble du livre produit une si forte impression de chaos que non seulement le lecteur perd de vue, à tout instant, le lien qui peut exister entre ces notices : il se trouve même souvent empêché de profiter de ce que contient de renseignemens précieux chacune des notices en particulier. Un chaos, un gigantesque désordre de noms et de faits, telle apparaît, en fin de compte, cette *Histoire de la littérature allemande au XIXe siècle*, malgré tout le savoir, tout le talent, et toute l'habileté de l'auteur.

La faute en est d'abord, sans doute, aux dimensions du livre. Une étude du genre de celle-là doit forcément se borner à être un résumé ; et un résumé de mille pages risque forcément de sembler bien confus. Disposant d'un espace aussi considérable, l'auteur se croit tenu d'être aussi complet que possible. Et le fait est que M. Meyer, dans ses mille pages, cite certainement plus de mille écrivains : ce qui n'empêche pas son énumération de rester incomplète, au point que j'y ai vainement cherché, entre autres noms, celui du philologue et musicographe Otto Jahn, dont l'admirable *Vie de Mozart*, abstraction faite de sa valeur propre, a inauguré une manière nouvelle dans la biographie et la critique artistiques. Du moins, à défaut de ce nom-là, M. Meyer en cite-t-il des centaines d'autres que le XXe siècle va probablement s'empresser d'oublier ; et cet interminable déballage de médiocrités ne laisse pas de contribuer à fatiguer et à dérouter l'attention du lecteur. Mais le principal défaut du livre n'est point d'être trop long : son principal défaut est d'être mal composé, sur un plan et d'après une méthode qui auraient suffi, à eux seuls, pour en rendre la lecture à peu près

impossible. Et le cas mérite, je crois, que l'on y insiste. Il prouve une fois de plus, avec une évidence parfaite, l'importance qu'il y a, pour le critique comme pour l'historien, à déterminer avant toute chose le point de vue d'où il va procéder à son observation.

Si M. Meyer avait vécu cinquante ans plus tôt, et qu'on l'eût chargé, vers 1850, de raconter l'histoire littéraire de l'Allemagne durant la première moitié du XIXe siècle, voici, selon toute vraisemblance, sur quel plan et d'après quelle méthode il aurait composé son ouvrage. Il aurait distingué, dans la littérature, quatre ou cinq grands genres, le drame, la comédie, la poésie lyrique, le roman, l'histoire; et tour à tour, il aurait raconté l'histoire de chacun de ces genres, analysant les drames de Kleist après ceux de Gœthe, ceux de Grillparzer après ceux de Kleist, et ainsi de suite, puis soumettant à une analyse pareille les comédies, les poèmes, les romans, les études historiques. Il aurait traité chaque genre comme un monde à part; et à l'intérieur de chaque genre il aurait considéré séparément chacune des œuvres qu'il passait en revue, sauf à les comparer ensuite sous le rapport de leur mérite littéraire, et à les classer. C'est de cette façon qu'on entendait naguère la critique; et la façon n'était certes pas excellente, mais elle avait l'avantage d'offrir au lecteur une série de tableaux très simples et très clairs. Conçue de cette façon, l'*Histoire de la littérature allemande* aurait permis à M. Meyer d'utiliser, pour notre plus grand profit, la masse de renseignemens divers qu'il avait en réserve.

Trente ans plus tard, vers 1880, M. Meyer aurait sans doute conçu son *Histoire* d'une autre façon. C'était le temps où, en Allemagne comme en France, dans l'Europe entière, la critique se piquait de devenir « scientifique. » L'histoire littéraire était alors considérée comme une dépendance de la sociologie. Pour expliquer l'œuvre d'un écrivain, on étudiait la conformation de son crâne, son organisation physiologique, ses maladies, les influences héréditaires qui avaient agi sur lui; et surtout on étudiait le « milieu » où il avait vécu, avec la certitude que c'était ce milieu qui l'avait inspiré, et que lui-même et son œuvre en étaient en quelque sorte la résultante directe. Aussi un historien eût-il été mal venu à examiner séparément l'histoire des différens genres, et à isoler, par exemple, le roman de la poésie. Pareille au médecin qui « n'avait point trouvé l'âme, sous son scalpel », la critique *scientifique*, sous son scalpel, n'avait rien trouvé qui ressemblât à un *genre :* et lorsqu'elle devait raconter l'histoire d'une période littéraire, son principal effort consistait à déterminer les caractères distinctifs de la vie publique, durant cette période, à rappeler

comment on mangeait, comment on s'habillait, de quoi l'on s'occupait, tout cela pour arriver enfin à démontrer que les mêmes caractères se retrouvaient dans les romans, les drames, les comédies de la période ainsi ressuscitée.

Mais cette façon d'entendre la critique a fait son temps, elle aussi. Plus pittoresque, à coup sûr, que l'autre, plus « scientifique, » peut-être, on a dû reconnaître qu'en tout cas elle n'était pas plus sérieuse, et ne répondait guère mieux à l'idéal d'une véritable critique. D'un bout à l'autre de l'Europe, aujourd'hui, l'étude des « milieux » a perdu l'importance prépondérante qu'elle avait encore il y a dix ou quinze ans : ou plutôt elle s'est précisée, restreinte, transformée; et aucun critique ne s'avise plus, désormais, de chercher dans le régime alimentaire d'un peuple ou d'une époque l'explication des traits originaux de sa littérature. Une méthode nouvelle est en train de se substituer à cette méthode par trop fantaisiste. Et ce qu'est cette méthode nouvelle, je n'ai point à le dire ici, où elle a été tant de fois, et si éloquemment définie. Mais j'ai eu déjà l'occasion de faire voir comment, de proche en proche, elle a pénétré toute la critique littéraire d'à présent, de telle sorte qu'en Russie comme en Angleterre, en Italie comme aux États-Unis, l'occupation dominante des critiques est de marquer les étapes successives de l'évolution des divers genres, en tenant compte à la fois du caractère propre de chacun de ces genres et de l'influence réciproque des genres entre eux.

C'est cette méthode qu'aurait dû suivre M. Richard M. Meyer, s'il avait voulu se mettre au courant de son temps : mais surtout c'est elle qu'il aurait dû suivre, s'il avait voulu nous présenter une histoire à la fois exacte et vivante du développement de la littérature allemande au XIXe siècle. Elle seule lui aurait permis d'établir un lien entre les innombrables notices dont est formé son livre, et un lien logique, naturel, correspondant à l'ordre même des dates et des faits. En mille pages comme en cent, cette méthode lui aurait rendu possible de donner à son récit l'unité d'une véritable « histoire, » où les événemens naissent les uns des autres, où ils s'éclairent, se complètent, se corrigent l'un par l'autre. De Schiller à M. Gérard Hauptmann, de La Motte-Fouqué à Théodore Fontane, de Ranke à Treitschke, nous aurions vu vivre et se développer côte à côte les modes principaux de la pensée allemande, avec leurs alternatives de romantisme et de réalisme, d'idéalisme et de positivisme. Et sans doute, en fermant le livre, nous aurions oublié bon nombre des noms propres que nous y aurions lus; mais nous aurions su ce qu'avait été, au XIXe siècle, la littérature alle-

mande, ce qu'elle avait cherché et ce qu'elle avait obtenu, l'originalité de son rôle entre les autres littératures européennes, et la signification des grandes œuvres qu'elle avait produites.

Hélas! ce n'est point cette méthode qu'a suivie M. Richard Meyer; ce n'est point non plus celle de l'étude des « milieux, » ni, moins encore, l'ancienne méthode de la division des genres. Connaissant ces trois méthodes, il n'a pu se décider à choisir entre elles; et son évident désir de les concilier l'a conduit à imaginer une méthode nouvelle, d'où résulte incontestablement l'impression de chaos que produit son livre. Il a divisé son récit en dix parties, dont chacune correspond à dix années du siècle : la première va de 1800 à 1810, la seconde de 1810 à 1820, et ainsi de suite jusqu'en 1900. Au début de chacune de ces parties il a résumé, en quelques pages, ce qu'il appelle la « signature du temps, » c'est-à-dire les caractères généraux de la vie allemande pendant les dix années. Puis, ayant de cette façon défini le « milieu, » il a sommairement indiqué les modifications survenues dans les divers genres littéraires, de façon à ne pouvoir pas être accusé de n'avoir pas tenu compte de leur « évolution. » Et puis il a procédé à l'énumération des œuvres des divers écrivains, en séparant les genres comme aurait fait le critique le plus orthodoxe de la vieille école : de sorte que, par exemple, la notice qu'il a consacrée aux romans de M. Sudermann n'a pas le moindre rapport avec celle où il a étudié l'œuvre dramatique du même écrivain.

Encore sa prétendue division en tranches de dix ans n'a-t-elle été pour lui qu'un artifice tout formel, un simple procédé de classification. Pour justifier une telle division, il aurait dû étudier tour à tour, dans chaque tranche, les œuvres produites durant les dix ans; il a préféré étudier d'un seul coup l'œuvre entière d'un même écrivain, et placer, par exemple, dans la partie intitulée *1840-1850*, l'analyse d'ouvrages publiés en 1875. Que Schopenhauer ait débuté dans les lettres vers 1815, c'est assez pour que M. Meyer le range dans la période qui va de 1810 à 1820; Richard Wagner, dont les principaux écrits sont postérieurs à 1850, figure dans la période de 1840 : et dans la même période figure Théodore Fontane, dont on peut bien dire que son rôle n'a commencé qu'aux environs de 1880. C'est comme si un historien entreprenait de nous raconter la campagne de 1870 en nous donnant, d'un seul coup, la biographie complète de chacun des divers généraux, au fur et à mesure que leurs noms interviendraient dans le cours du récit. Et de cette erreur de composition résultent, pour le lecteur, un désordre, une obscurité, un ennui qu'aggravent encore les pé-

nibles efforts de l'auteur pour les alléger. On erre lamentablement, d'un nom à l'autre, sans jamais pouvoir deviner les noms que va amener ensuite le hasard des dates : et à chaque nom nouveau, on voit M. Meyer s'ingénier à trouver quelque transition imprévue, établissant un lien fictif entre des œuvres sans rapport entre elles.

Ainsi se trouvent perdues, par la faute d'une mauvaise méthode, de très précieuses qualités d'érudition et de jugement critique. Une encyclopédie, où M. Meyer aurait rangé les noms par ordre alphabétique, nous aurait mieux permis que cette énorme *Histoire* de nous représenter la marche de la littérature allemande à travers le siècle. Nous aurions pu, du moins, essayer nous-mêmes de reconstituer l'enchaînement des faits, sans être gênés dans ce travail par un auteur qui prétend respecter l'ordre des dates, alors qu'en réalité il n'en tient nul compte. Et tandis que le livre de M. Meyer aurait pu être pour nous d'un extrême intérêt, en nous faisant connaître dans son ensemble une littérature que, précisément, nous ne connaissons que d'une manière toute fragmentaire, — en nous renseignant sur les origines et les conséquences d'œuvres comme celles de Heine, de Wagner, ou de Nietzsche, — la seule utilité qu'il nous offre aujourd'hui est de nous renseigner encore sur certains autres fragmens de cette littérature, sans que nous soyons plus à même qu'hier d'en apprécier l'ensemble,

Un lecteur étranger pourrait cependant, je crois, déduire de cet énorme livre certaines conclusions générales assez instructives. Il y verrait, d'abord, combien sont restées fortes en Allemagne les passions religieuses, ou, pour mieux dire, combien elles sont restées fortes chez les écrivains allemands. C'est de quoi déjà un curieux exemple nous a été fourni, il y a quelques mois, par ces fêtes du cent cinquantième anniversaire de la naissance de Gœthe, qui ont servi de prétexte à de violentes ou sournoises manifestations anticléricales. Mais plus frappant encore est l'exemple que nous fournit l'ouvrage de M. Meyer. Car celui-ci fait profession d'être impartial, et l'on sent que très sincèrement il s'efforce de l'être. Il s'y efforce, mais n'y parvient pas. Dès qu'il rencontre sur son chemin un pamphlétaire de l'école « libérale, » il ne peut s'empêcher de saluer en lui un bienfaiteur de l'humanité. A côté du poète Théodore Kœrner, mort pour sa patrie, il place le journaliste Louis Bœrne, qui a « lutté contre les puissans. » Il consacre à ce héros de l'anticléricalisme deux pages enthousiastes, et c'est à peine s'il daigne mentionner en cinq lignes méprisantes l'écrivain catholique Joseph Gœrres, sauf à reconnaître, sept cents pages

plus loin, que ce Gœrres a exercé une influence énorme sur la pensée de son temps. De même il fait pour le poète catholique Clément Brentano; en vingt endroits il nous parle de son talent et de son importance; mais il ne s'occupe directement de lui que pour le déprécier. De Janssen, l'admirable historien catholique, il se borne à citer le nom, parmi d'autres. Et à la façon dont il traite Richard Wagner ou Henri de Treitschke, on devine que l'antisémitisme n'est pas seulement pour lui un préjugé odieux, mais la marque infaillible d'une intelligence médiocre et d'un mauvais style.

Toujours, d'ailleurs, il s'inquiète des opinions politiques et religieuses des écrivains qu'il étudie. Il le fait involontairement, presque inconsciemment; mais la chose, pour nous, n'en est que plus typique. Elle nous apporte un nouveau témoignage d'un état d'esprit qui rappelle, toutes proportions gardées, celui des écrivains français du XVIIIe siècle. Comme Voltaire, comme Diderot, la plupart des critiques allemands d'aujourd'hui tiennent « l'écrasement de l'Infâme » pour le devoir le plus sacré de tout homme qui pense; et volontiers ils mesurent le mérite d'un auteur d'après son plus ou moins de haine contre l'esprit chrétien. Ainsi s'explique l'importance extrême qu'attachait le malheureux Nietzsche à son *Anté-Christ*, dont la hardiesse vaut exactement celle des paradoxes du baron d'Holbach ou de La Mettrie. Ainsi s'explique le caractère antireligieux donné, tout récemment, aux fêtes en l'honneur de Gœthe. Et ainsi s'explique la partialité de M. Richard Meyer, qui le porte à exalter Bœrne et à méconnaître Gœrres.

Une seconde conclusion qui ressort, pour nous, de son livre, c'est que les soi-disant progrès du cosmopolitisme n'empêchent pas l'Allemagne de garder, aujourd'hui encore, un idéal littéraire différent du nôtre. Certes, les grands courans de la pensée européenne, depuis cent ans, se sont fait sentir dans la littérature allemande aussi bien que dans les littératures française et anglaise : le romantisme y a succédé au classicisme, le naturalisme au romantisme; et il n'y a pas jusqu'à l'école parnassienne dont on ne puisse retrouver l'équivalent dans l'école de Geibel et du comte Schack. Mais chacun de ces mouvemens a pris, en Allemagne, une forme spéciale, de telle sorte que les œuvres qui en sont issues n'ont pour ainsi dire aucune ressemblance avec les œuvres issues des mêmes mouvemens dans les autres pays. Rien de plus significatif, à ce point de vue, que la définition que nous donne M. Meyer du talent de certains poètes, romanciers, ou dramaturges. Les qualités qu'il loue chez eux nous apparaîtraient comme autant de défauts chez des auteurs français, à moins encore qu'il ne loue chez

eux des qualités que, avec la meilleure volonté du monde, nous serions hors d'état de découvrir dans leurs œuvres. En matière de roman, par exemple, il n'a pas assez d'éloges pour la force, la nouveauté, la sobre élégance des récits historiques de Conrad-Ferdinand Meyer : en matière de drame, les paysanneries de M. Hauptmann lui paraissent le dernier mot de la beauté artistique. C'est que, aujourd'hui comme il y a cent ans, ou peut-être davantage encore, les Allemands ont une autre façon que nous de concevoir la beauté. A un roman, à un drame, ils demandent autre chose que ce que nous demandons à des œuvres du même genre. Les romans de Théodore Fontane les ravissent, bien qu'on n'y trouve ni intrigue, ni action, ni plan ; et c'est de tout leur cœur qu'ils admirent la puissance dramatique des tragédies de Grillparzer, qui, à Paris, sembleraient plus ennuyeuses que celles de Soumet. Non point qu'ils aient tort, dans leur admiration : considérée au point de vue où ils se placent, l'œuvre de Théodore Fontane est en effet charmante, et Grillparzer, considéré à ce point de vue, a toutes les qualités d'un grand dramaturge. Le fait est, seulement, qu'ils se placent à un point de vue tout différent du nôtre. En dépit des chemins de fer et du télégraphe, l'idéal littéraire du public berlinois est aujourd'hui plus éloigné de notre idéal littéraire parisien qu'il ne l'était il y a cent ans, lorsque Gœthe imitait Rousseau, et que Schlegel s'inspirait de Chateaubriand.

Et de cette conclusion en dérive une troisième, non moins intéressante. C'est que les véritables grands écrivains de la littérature allemande, au XIXe siècle, sont demeurés tout à fait inconnus en dehors de l'Allemagne.

Les écrivains qu'on a traduits en français et en qui nous avons pris l'habitude d'incarner la littérature allemande, Hoffmann, Henri Heine, M. Sudermann, sont loin d'avoir, aux yeux de leurs compatriotes, une importance égale à celle que nous leur prêtons. M. Meyer, en vérité, exalte abondamment le génie de Heine ; mais on sent qu'il admire en lui le libre penseur autant que le poète ; et quand il a fini de nous parler de lui, c'est d'un tout autre ton qu'il célèbre l'œuvre poétique de Grillparzer ou celle d'Annette de Droste. Les maîtres de la littérature allemande, suivant lui, ceux à qui il consacre le plus grand nombre de pages et les plus élogieuses, s'appellent Eichendorff, Grillparzer, Hebbel, Otto Ludwig, Fritz Reuter, Annette de Droste-Hülshoff. Et sans doute nous connaissons davantage le conteur suisse Gottfried Keller, qu'il paraît placer encore au-dessus d'eux ; mais, celui-là même, pouvons-nous vraiment nous flatter de le connaître, malgré les

infatigables efforts de ses compatriotes pour nous le révéler? Notre connaissance de la littérature allemande ressemble à la connaissance qu'avait de la langue mandchoue ce légendaire élève du Collège de France à qui son professeur, en guise de mandchou, n'avait appris que le bas-breton. Les noms que nous savons citer ne sont pas les noms des vrais grands écrivains, de ceux que leurs compatriotes aiment et admirent le plus.

De ces écrivains, M. Meyer ne se borne pas à nous apprendre les noms. Il nous parle de leur personne et de leurs œuvres en des pages excellentes, les mieux faites du monde pour nous renseigner. Je ne puis malheureusement songer à les traduire toutes; mais je voudrais essayer, du moins, de résumer celles qui se rapportent à trois écrivains que j'ai eu, par ailleurs, l'occasion d'apprécier : Hebbel, Otto Ludwig, et Annette de Droste, Tous trois passent, auprès des lettrés allemands, pour être les poètes les plus personnels de l'Allemagne contemporaine ; et je crois même que l'un d'entre eux, Frédéric Hebbel, si quelqu'un parvenait à le bien traduire, aurait de quoi toucher les lettrés français.

Le premier en date de ces trois poètes, Annette de Droste-Hülshoff, est née en 1797 dans un village de Westphalie. De famille noble, mais très pauvre, elle était catholique : ce qui rendrait plus significative encore l'admiration que lui témoigne M. Richard Meyer, si celui-ci ne prenait soin d'ajouter qu'elle a eu surtout à souffrir des angoisses du doute, et que ses plus beaux poèmes sont ceux où elle s'afflige de ne pas sentir en soi la présence de Dieu. Elle a, en tout cas, beaucoup souffert, et du doute, et de l'isolement, et de cette souffrance plus profonde qui est au cœur de tous les poètes. Les cinquante années de sa vie se sont passées tristement dans la prière et la rêverie, sans être même admise à connaître les plaisirs de la renommée, car ce n'est qu'après sa mort qu'on a découvert son talent.

Elle a laissé plusieurs recueils de poèmes, d'une harmonie souvent un peu rude, mais pleins de couleur et pleins d'émotion. Ses biographes nous racontent d'elle qu'elle était affligée, dès l'enfance, d'une myopie qui l'empêchait de rien distinguer à un pas devant elle : mais elle voyait, en revanche, avec une netteté extraordinaire, le détail des objets qu'elle regardait de près; et aucun poète n'a su décrire plus heureusement les mille nuances délicates des petites choses. « Elle est, nous dit M. Meyer, le poète de l'infiniment petit, de la brise qui souffle, du brin d'herbe, de l'insecte microscopique, et aussi des

mouvemens les plus passagers de l'âme. Aucun autre poète ne nous donne l'exemple d'une sensibilité aussi fine, ni aussi mobile : et je ne connais pas non plus d'exemple d'un autre poète qui, à l'aide d'élémens aussi ténus, se soit élevé à une aussi haute conception du monde. Sa conception du monde, au reste, ne lui vient pas de sa foi religieuse : elle ne lui vient que de son propre cœur. Dans chacun de ses poèmes, Annette de Droste s'est mise tout entière. Jamais elle n'a fait de confessions ni à son temps, ni même à ses vers. Mais dans la maîtrise du lyrisme intime, dans l'art de traduire et de suggérer les sentimens de l'inquiétude, de la peur, du repentir, et du retour à l'espoir, dans l'évocation vivante de la nature, elle a infiniment dépassé tous les artistes de son temps. Elle est, sans contredit, la plus grande des femmes poètes de l'Allemagne. Et sans cesse sa grandeur nous apparaît plus clairement. »

Otto Ludwig, lui, a beaucoup écrit en prose : mais sa prose même était d'un poète, et d'un musicien plus encore que d'un poète. Aussi bien avait-il d'abord rêvé d'être compositeur. Et il a mis dans ses drames, dans ses contes, dans son roman *Entre Ciel et Terre*, un mélange tout particulier de passion et de fantaisie, qui, joint au charme d'une langue infiniment nuancée, fait songer aux poèmes lyriques d'un Schubert ou d'un Schumann. C'est le plus doux des écrivains allemands. Mais sa douceur ne l'a pas empêché d'exercer autour de lui une influence considérable, à la fois comme poète et comme critique. M. Richard Meyer le proclame un des initiateurs du mouvement réaliste; et, en effet, ses préfaces, ses études sur Shakspeare, son curieux *Journal*, sont remplis d'observations neuves et profondes sur les moyens de concilier la vérité avec la beauté artistique. Dans cette idéale *Histoire de la Littérature allemande*, dont l'ouvrage de M. Meyer se borne à nous fournir les matériaux épars, Otto Ludwig aurait à tenir une très grande place. Il a résumé en lui tout un courant du romantisme, le courant musical et sentimental : et de lui est sortie, plus ou moins directement, une foule de poètes et de conteurs contemporains. Mais pour nous, qui n'avons affaire qu'à son œuvre, il reste surtout l'auteur des *Trois Vœux*, du *Forestier*, et de ce touchant *Entre Ciel et Terre*, dont une traduction française a paru, il a quelques années : hélas! bien incapable de rendre la grâce mélodieuse de l'original.

Quant à Frédéric Hebbel, celui-là est certainement un poète de génie. Son influence n'a pas été aussi vive, peut-être, que celle de Ludwig, en raison de l'originalité même de son art, encore qu'une de

ses pièces, *Marie-Madeleine*, puisse être considérée comme le prototype direct des drames naturalistes de la nouvelle école. Mais, depuis quarante ans qu'il est mort, la gloire de son œuvre ne cesse pas de grandir. Les jeunes gens, surtout, le proclament leur maître; ils se nourrissent de ses drames et de son *Journal;* peu s'en faut qu'ils ne l'honorent à l'égal de Gœthe. M. Meyer, cependant, n'ose point parler de Gœthe, à propos de lui : il se borne à le comparer à Richard Wagner. « Tous deux, dit-il, ont donné au mythe une place dominante dans leur doctrine artistique; tous deux ont créé leurs œuvres d'après leur doctrine, tous deux ont attaché une extrême importance à la forme, pour l'expression vivante de leurs conceptions. Comme Wagner, Hebbel a toujours rêvé de produire de grands « cycles, » des œuvres unies entre elles par le lien d'une « mélodie infinie. » Comme lui, il a été essentiellement un dramaturge, mais préoccupé surtout, dans le drame, de l'élément lyrique. Et, comme Wagner, Hebbel s'est montré, toute sa vie, un génial égoïste, convaincu du droit qu'il avait de sacrifier à sa mission d'artiste tous les devoirs ordinaires de l'humanité. »

« Un dramaturge, mais préoccupé surtout de l'élément lyrique dans le drame : » on ne saurait mieux définir Frédéric Hebbel. Et M. Meyer aurait pu ajouter encore que, de même que Wagner, l'auteur d'*Hérode et Marianne* et de l'*Anneau de Gygès* a beau avoir « créé son œuvre d'après sa doctrine; » si forte était en eux l'inspiration lyrique que c'est elle qui nous touche dans leurs œuvres, bien plus que la doctrine dont elles sont sorties. Quelque opinion que l'on ait sur la place que doit occuper le mythe dans une œuvre d'art, on ne peut s'empêcher d'oublier le mythe, et toutes les théories et tous les programmes, quand on entre dans l'intimité de ces œuvres vivantes. Ainsi l'*Anneau de Gygès*, par exemple, avec les vérités philosophiques qu'il a pour objet d'exprimer, n'est en somme qu'un grand poème d'amour, de souffrance, et de mort, un poème tout rempli de pensées et d'images qui d'abord semblent étranges, paradoxales, affectées, mais qui finissent par transporter le lecteur dans un monde de rêve, fantastique et charmant. Si M. Meyer n'avait déjà comparé Hebbel à Richard Wagner, volontiers je le comparerais à un autre poète, à l'auteur de *Carmosine* et des *Caprices de Marianne*.

Et ce poète nous a laissé une œuvre plus étrange encore, sinon plus poétique, que ses drames : un extraordinaire *Journal* qui, lui, ne saurait être comparé à rien que je connaisse, bien qu'il fasse songer par endroits aux *Confessions* de Rousseau, et par endroits aux recueils

d'aphorismes de Nietzsche. Avec une sincérité inexorable, Hebbel y note au jour le jour tous ses sentimens et toutes ses actions, avouant ses rancunes, ses envies, ses bassesses, sans du reste cesser un seul instant de se tenir pour un être supérieur, autorisé à tout au nom de sa mission artistique. Et de page en page, entre ses confidences, ce sont de courtes réflexions sur les hommes et les choses, une série de maximes, de jugemens, de portraits, toute une profession de foi littéraire et philosophique.

Mais je ne saurais prétendre à juger en quelques lignes l'œuvre de Hebbel. J'ai simplement voulu en signaler l'intérêt, puisque aussi bien cette œuvre paraît être une de celles qui ont le plus de chances de survivre à la littérature allemande du XIXe siècle. Et je m'aperçois, à ce propos, que je n'ai rien dit encore d'une autre conclusion que suggère le gros livre de M. Meyer ; c'est que, après avoir produit tant d'œuvres diverses pendant toute la durée du XIXe siècle, de Gœthe et de Schiller à Frédéric Nietzsche, la littérature allemande est maintenant en train de chômer. Conclusion d'autant plus significative que M. Meyer ne saurait être soupçonné d'un excès de pessimisme : car il témoigne, au contraire, une indulgence exceptionnelle aux jeunes auteurs, toujours prêt à louer les hautes aspirations de M. Hirschfeld ou la sentimentalité poétique de M. David. Mais avec tout cela il est forcé d'avouer que, sauf M. Gérard Hauptmann, l'Allemagne n'a aujourd'hui aucun écrivain qu'elle puisse opposer aux maîtres des générations précédentes. Et c'est le même aveu que j'ai retrouvé, ces jours-ci, dans un examen de la littérature russe au XIXe siècle ; c'est le même qu'on retrouverait dans les comptes rendus de la situation présente des lettres anglaises. Sur un point, en particulier, les critiques de tous les pays de l'Europe semblent s'accorder : ils s'accordent à constater que tous les romanciers célèbres sont morts, ou ont cessé d'écrire, et que personne jusqu'ici ne les a remplacés. A Pétersbourg comme à Berlin et à Londres, le roman « traverse une crise. » Après avoir été le genre par excellence du XIXe siècle, c'est comme s'il avait décidément usé sa force vitale. Renaîtra-t-il, sous l'action d'un courant nouveau, ou bien ira-t-il rejoindre, dans les archives de l'histoire littéraire, la nombreuse série des genres épuisés ? Voilà malheureusement une question à laquelle ni M. Meyer, ni sans doute personne, ne serait aujourd'hui en état de répondre.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Les Chambres sont rentrées en session le 9 janvier; mais, en ce qui concerne le Sénat, cette réunion n'a été que pour la forme. On sait que les élections qui doivent renouveler le tiers de ses membres n'auront lieu que le 28; jusqu'après cette date, il est frappé de paralysie; il est condamné à ne rien faire, et c'est tout au plus s'il a pu constituer un bureau provisoire : dernière conséquence de sa récente transformation en Haute Cour, et des retards qui en ont été la suite pour toutes les affaires qui le concernent. La Chambre des députés est plus heureuse : une séance lui a suffi pour élire son bureau définitif. Il n'y avait lutte que pour la présidence; mais elle a été chaude. M. Deschanel a été réélu à la majorité inespérée de 88 voix. Avant de parler de cette élection et du caractère qu'il faut lui attribuer, nous voudrions, sans y insister d'ailleurs, dire un mot des discours prononcés par les deux présidens d'âge, M. Turigny à la Chambre, et M. Wallon au Sénat. Les hommes et les discours diffèrent essentiellement. M. Turigny est un vieux radical, nourri, comme il a tenu à le dire, dans la lecture de Rabelais, de La Fontaine et de quelques auteurs moindres, mais d'une égale liberté d'esprit. Ce n'est pas par l'originalité de cette confidence que son discours mérite d'être retenu; mais, vieux proscrit de Décembre, il a tenu à protester contre les coups d'État et les proscriptions. Tout le monde a compris qu'il y avait là, de la part d'un membre de l'extrême-gauche, un désaveu de la politique ministérielle, au moins sur un de ses points essentiels. Les amis du Cabinet ont fait entendre des protestations qui se sont perdues dans les applaudissemens. Ce premier coup de cloche sonnait assez mal pour lui : que lui restera-t-il, si d'aussi purs radicaux que M. Turigny l'abandonnent? Quant à M. Wallon, l'éminent historien qui ne s'est pas contenté de raconter le passé et qui a eu sur le présent une influence directe par la Constitution dont il a été le principal auteur, il a fait entendre, dans un langage élevé, les conseils les plus sages. Il a déploré la sup-

pression des soixante-quinze sénateurs inamovibles : combien de fois ses regrets n'ont-ils pas été partagés par tous les véritables amis du Sénat! La Haute Assemblée a été incontestablement diminuée le jour où elle a été privée du droit de nommer elle-même un certain nombre de ses membres. Il en reste encore une quinzaine. M. Wallon a demandé qu'ils fussent conservés : vœu platonique, comme la plupart des vœux de jour de l'an, mais qui n'en mériterait pas moins d'être réalisé.

L'événement capital de la journée du 9 janvier a été la triomphante réélection de M. Paul Deschanel. Dès le lendemain, les journaux radicaux et socialistes en poussaient de véritables cris de rage. Le coup était, en effet, très sensible pour eux et pour le Cabinet qui a si bien su mériter leurs bonnes grâces : ce n'était ni plus ni moins que la désagrégation de la majorité ministérielle, cette majorité qui paraissait si nombreuse et si solide il y a quelques jours à peine, et dont la coalition gouvernementale se montrait si fière! Nous avons dit à maintes reprises ce qu'il fallait en penser : le ministère a duré jusqu'à ce jour parce que personne ne voulait se charger, avant la fin du procès de la Haute Cour, de prendre la suite des affaires qu'il avait si lamentablement compromises. Dans ces conditions, il aurait été sage, de sa part, de ne pas livrer bataille au sujet de la présidence de la Chambre. Il y avait, au surplus, de très bonnes raisons de ne pas disputer à M. Deschanel un fauteuil qu'il occupait avec autant d'impartialité que de bonne grâce, sans autre préoccupation que d'assurer à tous une liberté égale, et de maintenir la dignité des débats. Devant les qualités déployées par lui, chacun aurait pu s'incliner, sans faire d'ailleurs aucun sacrifice, car tous les partis étaient assurés de trouver sous sa présidence les moyens légitimes de soutenir leurs prétentions, et de les faire prévaloir conformément aux règles parlementaires. Le ministère et ses amis ont préféré prendre l'offensive. Ils espéraient obtenir la victoire avec le nom de M. Brisson. Ce n'est pas le choix de M. Brisson que nous critiquons : les radicaux ne pouvaient pas en faire un meilleur; ils ne pouvaient même pas en faire un autre. Quoi qu'on puisse dire de ses opinions et du danger qu'elles présentent, M. Brisson est professionnellement un président expérimenté; il a fait ses preuves; il exerce sur la Chambre une incontestable autorité. C'était donc le concurrent le plus redoutable à opposer à M. Deschanel. Pourtant il a été battu, et même beaucoup plus qu'on n'aurait osé le croire. On voulait une indication sur la véritable pensée de la Chambre; on l'a eue aussi claire que possible. « Si l'on avait voté à bulletin ou-

vert, s'est écrié un député radical, vous n'auriez pas eu 200 voix ! » Et, le lendemain, les journaux radicaux et socialistes développaient le même thème. Ils criaient à la trahison et à « la lâcheté, » favorisées, disaient-ils, par le secret du scrutin. Ils assuraient que les mêmes hommes qui, dans l'ombre, avaient voté pour M. Deschanel contre M. Brisson reviendraient à une autre conduite, dès qu'ils devraient mettre ostensiblement leur nom à côté de leur vote. S'il en est ainsi, c'est alors qu'il faudra parler de lâcheté. La Chambre a fait connaître, le 9 janvier, ses sentimens sincères : si elle en manifeste d'autres demain, ils ne le seront plus. En parlant comme ils le font, les journaux radicaux et socialistes accusent d'avance la majorité qu'ils espèrent voir se reformer, et aussi, rétrospectivement, celle qui vient de se dissoudre. Laissons-leur la responsabilité d'un jugement aussi sévère et à quelques égards aussi méprisant pour les hommes qui ont marché avec eux jusqu'à ce jour. Le nôtre est beaucoup moins rigoureux : nous avons expliqué pourquoi la Chambre n'a pas cru devoir renverser plus tôt le Cabinet. Elle a eu tort sans doute, car, pendant les jours de grâce qu'elle lui a accordés, il a fait un mal profond et peut-être irréparable; mais aujourd'hui elle s'est ressaisie. Les sentimens que révèle le scrutin du 9 janvier trouveront sans doute, un jour prochain, l'occasion et le moyen de se manifester par un vote décisif. L'élection de M. Deschanel est la condamnation du ministère : il aura de la peine à s'en relever.

S'il est vrai que la majorité, avant de reprendre la liberté de ses allures, ait voulu attendre la fin du procès de la Haute Cour, la manière dont il s'est terminé n'était assurément pas de nature à la disposer à la bienveillance à l'égard du gouvernement inventeur de ce procès. Était-ce la peine de mettre en mouvement une machine aussi importante et aussi imposante que la Haute Cour pour venir à bout d'une pareille conspiration et de pareils conspirateurs? Mais nous avons déjà tout dit sur ce point et nous n'y reviendrons pas, sauf pour faire remarquer que l'événement nous a donné raison. Il n'y a eu que trois condamnations : une quatrième, prononcée par contumace, ne compte pour ainsi dire pas. Nous voilà bien loin de ce qu'on annonçait au début de la procédure, alors que la police était sur les dents, occupée à des investigations et à des perquisitions sans nombre, à Paris et en province, poursuivant les prétendus coupables, en manquant quelques-uns, mais en arrêtant soixante-dix, et même davantage! Il fallait remonter très haut dans notre histoire pour retrouver une affaire où l'abondance des accusés fit croire à un aussi redoutable danger encouru.

Et le danger, en effet, était donné comme immense! On s'étonnait, non sans indignation, que les ministères antérieurs ne l'eussent pas aperçu. On s'indignait que, sous la pression de quelque terreur secrète, ils n'eussent rien fait pour en préserver la République. Pendant de longues semaines, la presse gouvernementale a dénoncé ces défaillances, qu'elle n'était pas éloignée de taxer de complicité : elle demandait déjà qu'on mît quelques anciens ministres en accusation. Mais, peu à peu, il a fallu relâcher presque tous les suspects sur lesquels la main de la police s'était abattue. Les prisons, trop rapidement remplies, se sont vidées : on ne trouvait rien contre les gens qu'on avait arrêtés, et il s'en est fallu de peu que la conspiration ne finît faute de conspirateurs. Heureusement, M. le procureur général Bernard n'était pas homme à laisser fondre entre ses mains une affaire sur laquelle reposaient de si grandes espérances ministérielles. On ne le lui aurait pas pardonné en haut lieu; il ne se le serait pas pardonné lui-même. Mais, malgré sa bonne volonté, il n'a pas pu, après l'instruction, retenir plus de quinze accusés, et, après les débats, plus de neuf. En vérité, la montagne avait une fois de plus grondé comme un volcan pour accoucher d'une souris. La Haute Cour a été plus clémente encore que M. le Procureur général, elle n'a condamné que trois accusés. Un tel dénouement ne pouvait pas manquer de produire quelque impression sur la Chambre. Ceux qui avaient cru, dans l'innocence de leur âme, à la vigilance du gouvernement et au péril de la République, devaient singulièrement en rabattre. Bon gré, mal gré, il y a un degré d'évidence auquel la raison, même prévenue, même passionnée, ne peut pas se refuser à se rendre. L'arrêt de la Haute Cour était une déception pour les uns, une désillusion pour les autres, et elle amenait tout le monde à reconnaître que la prudence silencieuse des ministères précédens valait mieux que les éclats tapageurs de celui-ci. Il n'est pas un homme de bon sens qui, en son âme et conscience, ne soit obligé de s'avouer tout bas, s'il ne le dit pas tout haut, que ce procès inconsidéré a fait plus de mal que de bien à la cause qu'il avait la prétention de défendre.

On s'est débarrassé de M. Buffet et de M. Déroulède pour quelque temps, voilà tout. M. Guérin est relativement négligeable, et son cas particulier s'est aggravé, pendant l'aventure du fort Chabrol, d'un certain nombre de délits de droit commun qui ont complètement changé la face de son affaire. Valait-il la peine de faire tant de bruit pour un aussi mince résultat? Valait-il la peine de réunir la Haute Cour, de fausser son caractère, de l'obliger à prendre un certain nombre

de décisions juridiquement regrettables, de l'exposer à quelque ridicule, de rendre désormais le recours à son autorité plus difficile et peut-être même avant longtemps impossible, le tout pour faire condamner au bannissement M. Buffet et M. Déroulède? Si encore leur culpabilité était ressortie des débats avec une clarté telle que tout le monde en fût ébloui, on pourrait dire que ce procès n'a pas été absolument en pure perte. Mais en a-t-il été ainsi? Nous serons tout à fait franc en ce qui concerne le parti royaliste, dont M. Buffet est un des directeurs attitrés : ce parti est fort mal dirigé. Il l'était à coup sûr beaucoup plus sagement il y a quelques années, lorsqu'il avait à sa tête un autre prince et que ce prince avait d'autres conseillers. Les préoccupations qui l'inspiraient étaient alors plus élevées. Le procès a montré qu'il y avait parmi les royalistes d'aujourd'hui beaucoup plus d'agitation désordonnée que de réflexion et de sagesse. Si on a voulu faire cette constatation, elle est faite; mais il faut en conclure qu'un parti ainsi conduit est dangereux surtout pour lui-même, et beaucoup moins pour le gouvernement qu'il se propose de renverser. Pour ce qui est de M. Déroulède, qu'on avait d'abord accusé, contre toute vraisemblance, d'avoir conspiré avec les royalistes, qu'a-t-il fait? Il a mis la main sur la bride du cheval d'un général, et s'est efforcé d'attirer cheval et cavalier d'un certain côté. Nous ne disons pas qu'un tel fait soit sans gravité. On peut soutenir qu'il y a là un commencement d'attentat. Mais l'acte de M. Déroulède, de quelque nom juridique qu'il faille le qualifier, avait été soumis à la Cour d'assises de la Seine, et la Cour d'assises en avait acquitté l'auteur. Peut-être ne l'aurait-elle pas fait, si M. Déroulède, par une lenteur calculée du gouvernement de cette époque, n'avait pas été retenu en prison préventive un temps beaucoup plus long que ne l'exigeaient l'instruction et la préparation de sa cause. Le jury a jugé que, s'il y avait eu faute, elle avait été suffisamment expiée. Au reste, nous n'avons pas à expliquer l'arrêt de la Cour d'assises; il a été rendu souverainement et sans appel; il y avait chose jugée; il y avait acquittement, et c'est par un abus qu'on ne saurait trop sévèrement blâmer que M. Déroulède a été traduit devant la Haute Cour, et a été condamné par elle.

Disons ce que nous pensons de M. Déroulède : c'est un homme généreux, mais dangereux, sympathique, mais inquiétant. Il s'est conduit pendant la guerre avec un courage héroïque; il en est revenu malade, frémissant de douleur, animé d'une espérance inextinguible, et il a exprimé tous ces sentimens dans des vers éloquens. L'âme de la

patrie semblait respirer en lui, mais non pas en lui seul cependant, et peut-être a-t-il eu le tort, dès ce moment, de se faire du patriotisme une spécialité un peu trop exclusive. Tel qu'il est, avec ses qualités et ses défauts, il a vivement attiré l'attention sur lui; il est populaire; il est aimé des foules; il le mérite à certains égards. Pendant d'assez longues années, il s'est contenté d'être ainsi le clairon du patriotisme; puis il s'est mis à faire de la politique, et alors son caractère s'est altéré. Il a voulu donner une constitution à la France, celle de 1875 ne lui suffisant plus. Ici encore, M. Déroulède n'est pas seul à poursuivre les mêmes vues. Depuis quelque temps surtout, les défauts de la constitution actuelle ont été sentis et dénoncés par beaucoup de monde. Toutes les constitutions en ont, et celle de M. Déroulède n'en est certainement pas plus exempte que d'autres. On s'en apercevrait bien vite à l'usage : elle suppose un homme de génie à la tête de nos affaires, et les hommes de génie, si fréquens dans notre histoire, sont précisément ce qui nous manque le plus aujourd'hui. M. Déroulède n'en a encore rencontré qu'un, qui était, hélas! le général Boulanger. D'ailleurs, nous ne lui contestons pas le droit d'imaginer une constitution, ni même de se tromper en l'imaginant. C'est un exercice d'esprit auquel les Français se sont livrés dans tous les temps, et presque un trait du caractère national. Ce que nous lui refusons, c'est le droit de nous imposer par un coup de force la constitution qui a ses préférences. S'il y a lieu de changer ou de modifier celle d'aujourd'hui, question très complexe et sur laquelle nous faisons nos réserves, il faudra y procéder par des moyens moins expéditifs que ceux de M. Déroulède, mais plus respectueux de la volonté nationale. On ne donne pas une constitution à un pays comme on met un mors à un cheval. M. Déroulède parle beaucoup de rendre au peuple sa souveraineté : en fait, il commence par la supprimer. Si nous désavouons l'arrêt qui vient de le frapper, ce n'est pas à dire que nous approuvions ses idées, ni sa conduite : c'est seulement parce qu'on n'avait plus le droit de le poursuivre pour un délit ou pour un crime dont le jury l'avait déclaré innocent.

M. Déroulède n'est pas seulement l'auteur d'une constitution qui n'est pas, au surplus, tout à fait inédite : il est encore le chef d'un parti qui s'intitule lui-même nationaliste, comme si le nationalisme n'était pas un sentiment commun à tous les Français, presque sans exception. Personne n'a le droit de s'en décerner le monopole. Nous sommes tous nationalistes, chacun à notre manière, et nous ne saurions trop regretter qu'on ait fait de ce mot la chose d'un parti, alors qu'il aurait

dû rester celle de tous C'est d'ailleurs là un mal qui n'est pas exclusivement français : ne voyons-nous pas en Angleterre l'abus qu'on fait en ce moment d'un autre mot, celui d'impérialisme ? Et certes, tous les Anglais ont raison d'être impérialistes, s'ils entendent par là que l'empire britannique doit rester fort, puissant, inattaquable sur toute la surface du globe, et même qu'il doit s'étendre encore avec prudence et avec mesure. Nous sommes, nous aussi, impérialistes dans ce sens. Mais les meilleures choses se dénaturent lorsqu'on les pousse à l'extrême, et les Anglais en font aujourd'hui la triste expérience. Un parti, chez eux, a fait de l'impérialisme un moyen d'agitation à l'intérieur, un moyen d'action incessante sur l'opinion publique, enfin un moyen de domination au dehors et au dedans. Les autres partis, à leur tour, émus du succès de cette entreprise de popularité, se sont mis à surenchérir d'impérialisme, comme on paraît être tenté quelquefois chez nous de surenchérir de nationalisme : on voit ce qui en est résulté pour l'Angleterre.

Comment, dit-on, serait-il possible d'être trop impérialiste ? ou trop nationaliste ? L'excès d'une vertu peut-il être dangereux ? A la pratique, on s'aperçoit que oui. On a vu nos voisins devenir de plus en plus susceptibles, irritables, ombrageux, et aussi de plus en plus avides d'étendre leur souveraineté sur de nouveaux territoires, aujourd'hui sur toute l'Afrique orientale, demain sur toute l'Asie centrale. L'opinion surexcitée et dévoyée n'admettait aucun avertissement, même amical, aucun conseil, même bienveillant. Elle a fermé la bouche et enlevé la plume à ceux qui voulaient les donner. L'impérialisme, ainsi compris et pratiqué, a précipité l'Angleterre dans les difficultés où elle se débat aujourd'hui, et où elle laissera, quoi qu'il arrive, une partie de son prestige. C'est là un exemple instructif. Le nationalisme, pour le parti qui en a fait tout son programme, n'est ni plus circonspect, ni plus sensé que le mauvais impérialisme anglais dont nous venons de parler. Son action ne consiste pas seulement à veiller sur l'honneur de la France avec une inquiétude jalouse, mais à grossir les incidens où cet honneur a pu courir certains risques, à les présenter sous un jour faux, à en exagérer les proportions et encore plus les conséquences, à produire enfin et à entretenir par là dans l'esprit national une irritation constante, une impatience de revanches, une soif de compensations insatiables et immédiates. On dirait, à entendre ces nationalistes français, comme aussi bien les impérialistes anglais, que les droits de la France s'étendent sur le monde entier, et qu'une autre nation ne saurait y faire quelque chose sans que nos intérêts

soient méconnus et lésés. Cette manière de concevoir sa grandeur n'est pas sans inconvéniens pour la France, et cela pour deux motifs : d'abord elle nous maintient nous-mêmes dans un état de nervosité qu'un pays ne saurait supporter longtemps sans s'exposer à quelque coup de tête ; ensuite elle fait croire aux autres que nous sommes, en effet, à la veille de nous laisser entraîner à quelqu'une de ces imprudences qui sont malheureusement assez fréquentes dans notre histoire, mais dont nous nous étions crus guéris. Entre ce nationalisme et le nôtre, il y a une grande différence. On nous demandera peut-être quel est le nôtre : il consiste à ne rien abandonner des droits de la France, à ne rien sacrifier de ses intérêts, mais à les défendre avec méthode, avec sang-froid, sans provocation, ni menace, pour les autres, en un mot sans défaillance, mais sans forfanterie. Nous sommes sûrs qu'aucun nationaliste de profession n'aime l'armée d'un amour plus sincère et plus profond que le nôtre. Nous sommes douloureusement sensibles à toutes les atteintes qu'on a quelquefois portées chez elle à l'esprit de discipline du soldat et à sa confiance envers ses chefs. Nous voulons qu'elle soit forte et respectée ; aucun sacrifice ne nous coûte à cet effet. Mais ce sont là des choses qui nous paraissent aller de soi si naturellement que nous n'en parlons pas sans cesse, que nous ne haussons pas la voix jusqu'au tragique lorsque nous en parlons, que nous n'en faisons pas l'objet ordinaire ou exclusif de nos discours. L'armée est notre pensée la plus chère, parce qu'elle est la condition de notre indépendance et de notre existence nationales ; mais nous ne nous croyons pas obligés de lui en donner tous les matins une preuve retentissante, en nous exaltant et en essayant de l'exalter elle-même dans un paroxysme de nationalisme aigu et violent. Les conditions de la vie normale sont les mêmes pour les nations que pour les individus : il y faut, comme disaient les anciens, une certaine tempérance ou, si l'on aime mieux, une certaine modération qui permette à toutes les qualités de se développer les unes à côté des autres, sans qu'aucune d'elles étouffe la voisine sous prétexte d'exercer des droits supérieurs. En un mot, et puisqu'on a donné au mot de nationaliste un sens si particulier, nous le laissons à d'autres, pour nous contenter d'être patriotes comme l'ont été jusqu'ici tant de bons Français, qui sont prêts à tout sacrifier à la France, mais qui ne la sacrifient pas elle-même aux exigences d'une passion maladive et désordonnée. Si l'on écoutait nos nationalistes, il y a bien peu de jours où nous ne serions pas obligés de partir pour la guerre, tandis qu'à nos yeux la guerre doit être une exception très rare, à laquelle il

faut d'ailleurs être toujours préparés, et la paix l'état le plus ordinaire des nations civilisées. Enfin nous continuons de préférer à toute l'agitation contemporaine, à la fois si bruyante et si stérile, le mot simple et grave de Gambetta sur certaines choses auxquelles il faut, disait-il, « penser toujours sans en parler jamais. »

Nous voilà en apparence assez loin de M. Déroulède et du procès de la Haute Cour : pourtant le nationalisme, avec les traits que nous venons de lui attribuer, est un peu son fait personnel, et il en est en quelque sorte la représentation la mieux caractérisée. Pour être respectables, certains égaremens n'en sont pas moins compromettans, et peut-être faut-il prendre d'autant plus de précautions pour s'en garantir qu'ils offrent à l'imagination des dehors plus séduisans. C'est comme un piège à éviter. Il est temps, après les émotions de ces derniers mois ou plutôt de ces dernières années, que chacun retrouve son équilibre moral et s'y maintienne, car presque tous en sont sortis. Nous venons de dire du nationalisme ce que nous en pensions; mais il n'est pas le seul coupable, et, s'il est une exagération dans un sens, l'exagération en sens contraire existe aussi. Non pas, certes, que tout le monde ne soit pas, au fond de l'âme, sincèrement patriote : ceux à qui on reprocherait de ne pas l'être protesteraient avec indignation. Il n'en est pas moins vrai que, si les nationalistes nous accusent de n'être pas assez sensibles à l'honneur national, nous ne saurions témoigner un vif intérêt à l'armée sans que d'autres nous accusent aussitôt de nationalisme. Il faut rester à distance égale de toutes ces exagérations. Mais ce n'est pas le procès de la Haute Cour qui nous y aidera. Ce n'est pas le ministère actuel, auteur responsable d'une partie de nos maux, qui nous rendra ce service : nul plus que lui, en effet, n'a poussé aux exagérations et aux confusions de toutes les idées et de tous les sentimens. Il aurait été digne de tenir ses séances dans la tour de Babel. Puisse-t-il disparaître le plus tôt possible ! Les socialistes seuls le regretteront. Les radicaux, — peut-être en reste-t-il encore quelques-uns, — commencent à se détacher de lui. C'est du moins ce qui semble ressortir de l'élection de M. Deschanel. Ce premier acte politique est de bon augure : il permet d'espérer une année de paix morale et de réparation.

Nous parlions plus haut, à propos des excès de l'impérialisme britannique, des difficultés que l'Angleterre rencontrait au Transvaal. Les revers éprouvés par les troupes de la Reine, malgré le courage qu'elles ont déployé, ont été, comme on devait s'y attendre, extrêmement

pénibles à l'amour-propre national. Depuis bien longtemps, il n'avait pas été mis à une aussi dure épreuve. L'émotion, toujours contenue, a été sans cesse en grandissant. Les Anglais savent couvrir d'un masque impassible les sentimens les plus forts : pourtant, à la longue, le masque tombe ou se dérange, et l'on commence à apercevoir ce qu'il y a derrière. Il y a d'abord, disons-le, une résolution immuable d'aller jusqu'au bout, et de faire les derniers sacrifices pour relever le pays des disgrâces qu'il vient d'éprouver; mais en même temps la désapprobation et l'irritation contre les hommes qui ont si aveuglément poussé à cette aventure commencent à percer. Et c'est un ministre, le plus important de tous à la Chambre des communes, M. Balfour, qui a rompu la glace. Il a éprouvé le besoin de donner quelques explications qu'on ne lui demandait pas encore, ou du moins qu'on ne lui demandait pas tout haut. Son discours de Manchester a étonné; on ne s'y attendait pas. Il n'en est pas sorti de lumières bien vives; la chaîne de l'argumentation n'est pas bien logique; il contient néanmoins quelques aveux qui méritent d'être recueillis.

L'argumentation de M. Balfour est quelque peu contradictoire, en ceci surtout que, d'après lui, tout ce qui s'est passé était inévitable; mais que cependant, si le gouvernement avait cru ne pas pouvoir l'éviter, il aurait procédé tout autrement. Il aurait fait effort pour arriver à un arrangement avec les Boers. On ne saurait dire en termes plus transparens qu'on n'a pas fait cet effort, qu'on n'a pas cherché cet arrangement, en un mot qu'on a voulu la guerre, et certes cela est grave. Il est vrai que, dans un autre passage de son discours, M. Balfour assure que le gouvernement anglais voulait la paix, qu'il comptait sur elle, et qu'il a été dérangé dans ses calculs lorsqu'il s'est trouvé en face de la guerre. Il voulait la paix et il n'a pas fait ce qui était nécessaire pour la conserver! Il ne l'a pas fait, parce qu'il n'avait pas prévu que la guerre tournerait si mal! Concilie qui pourra ces allégations opposées : nous ne nous en chargeons pas. Quoi qu'il en soit, il faut retenir que, si le gouvernement anglais avait été mieux éclairé sur les conséquences de sa politique, il en aurait très probablement suivi une autre.

Et pourquoi n'était-il pas mieux éclairé? Ici, les explications de M. Balfour sont encore mieux faites pour surprendre. Le gouvernement, dit-il, n'avait aucun moyen spécial d'information; tout le monde en savait autant que les ministres, et il n'y avait pas de secret. Si le gouvernement a péché, il l'a fait avec ceux qui connaissaient le mieux les affaires sud-africaines. L'opinion était avec lui et n'a pas cessé de

le soutenir; elle le soutient même encore, et M. Balfour avoue qu'il en éprouve quelque admiration; il parle de l'esprit large, du jugement droit, et de la « généreuse tolérance » qui animent le pays tout entier. Cette tolérance est très généreuse en effet, plus sans doute qu'elle ne le serait partout ailleurs, car il nous semble que M. Balfour ait plaidé devant ses électeurs la parfaite inutilité du gouvernement. A quoi bon en avoir un, s'il n'en sait pas plus long que les simples citoyens, et si les immenses ressources dont il dispose ne lui permettent même pas de se renseigner exactement sur un autre pays, contre lequel il va engager l'honneur et la fortune du sien? Quoi! le gouvernement anglais n'en savait pas plus que nous sur le Transvaal? C'est à ne pas y croire, et nous ne le croirions pas si, d'ailleurs, l'événement n'avait pas pleinement justifié une aussi extraordinaire assertion. Tout le monde, dit M. Balfour, s'est trompé sur l'état du Transvaal; le gouvernement s'est trompé avec tout le monde; par conséquent, il n'y a aucun reproche à lui faire. On nous permettra de dire que cela n'est pas tout à fait exact. Il y a eu, en Angleterre même, un petit nombre de voix indépendantes, — oh! très petit, nous le reconnaissons, — qui ont donné des conseils de prudence,; et quant à l'étranger, c'est à l'unanimité qu'il a averti l'Angleterre du danger auquel elle s'exposait. Le gouvernement n'a rien entendu, parce qu'il n'a voulu rien écouter, et l'opinion a été déplorablement égarée par lui. M. Chamberlain répétait sans cesse que 20 000 hommes suffiraient pour vaincre la résistance des Boers : il y en a aujourd'hui environ 100 000 dans l'Afrique australe, et on sait où en sont les choses.

M. Balfour n'a pas nommé M. Chamberlain; mais il a très clairement fait allusion à lui dans plusieurs passages de son discours, où il a paru rejeter sur son collègue la lourde responsabilité de ce qui s'est passé. Nul n'ignore aujourd'hui que M. Chamberlain a été dans le secret du raid de Jameson : si on pouvait en douter hier encore, des publications récentes ont dissipé les derniers doutes à ce sujet. La main de M. Chamberlain a été dans l'affaire, et on comprend pourquoi il s'est appliqué à en étouffer ensuite les conséquences judiciaires. Puisque M. Balfour invoque l'opinion, il est permis de dire que, sur ce point, elle est faite : elle l'est certainement en Angleterre comme ailleurs. Or M. Balfour a déclaré que le raid de Jameson, « cette très malheureuse et néfaste entreprise, » avait eu sur la suite des événemens la pire des influences, parce qu'elle avait paralysé le gouvernement anglais et l'avait empêché de demander aux Boers des explications sur leurs armemens. Les Boers auraient eu trop beau jeu à répondre

qu'ils craignaient un second raid sur leur territoire et qu'ils prenaient des précautions légitimes. Cette excuse paraîtra sans doute peu sérieuse. Mais d'abord il faudrait s'entendre sur la position de la question : le gouvernement anglais a-t-il connu, oui ou non, les armemens extraordinaires des Boers? S'il les a connus, comme cela paraît ressortir du langage de M. Balfour, il n'a pas le droit de dire qu'il n'en savait pas plus que l'opinion, car assurément l'opinion ne s'en doutait pas; et alors rien ne peut l'excuser, d'abord de n'avoir pas demandé des explications au Transvaal, ensuite de n'avoir pas mis au fait d'une situation aussi nouvelle le Parlement et le pays. C'était son devoir de le faire avant d'engager la guerre, ou d'adopter une politique d'où la guerre devait inévitablement sortir. Si le gouvernement a ignoré les armemens boers, sa responsabilité, pour être différente, n'en est pas moindre, car il aurait dû les connaître; mais alors il ne doit accuser que lui-même et non pas s'en prendre aux institutions, qui, à l'entendre, ne lui permettaient pas de demander plus tôt au Parlement les crédits devenus indispensables. Toute cette partie du discours de M. Balfour a pour but évident de rejeter sur M. Chamberlain, sur les institutions du pays, sur tout le monde, une responsabilité dont il ne veut pas pour lui-même. Cela n'est pas très généreux. En ce qui concerne en particulier M. Chamberlain, ses collègues au ministère savaient parfaitement bien ce qu'il était. En réalité, ils se défiaient de cet esprit aventureux. Ils n'étaient pas du tout rassurés en le voyant mener si impétueusement les affaires; mais M. Chamberlain, qui est un habile manipulateur de presse et qui, aujourd'hui encore, trouve le moyen de tourner tous les journaux contre M. Balfour, au point de se faire oublier lui-même, M. Chamberlain était populaire, et ses collègues n'ont pas osé l'arrêter ou l'entraver. Ce sont là des défaillances qui se payent et s'expient tôt ou tard. Le vieux torysme de lord Salisbury, nourri aux meilleures traditions de la politique britannique, était certainement alarmé des allures nouvelles qu'un homme venu d'un autre parti, après en avoir d'ailleurs également renié le programme, apportait au gouvernement. Pourtant lord Salisbury a laissé faire : on voit aujourd'hui les conséquences de cet abandon. Certes, M. Chamberlain a été très coupable : il ne l'a pas été seul.

Mais, en somme, cela ne nous regarde pas, et, si les Anglais sont contens du ministère actuel, nous les contrarierons d'autant moins dans ce goût particulier qu'un autre ne les aurait probablement pas mieux garantis du danger. En réalité, les deux grands partis historiques ont fait à qui mieux mieux assaut d'impérialisme, et c'est par

là qu'ils ont cherché à se supplanter dans les faveurs du public. Il faut noter quelques exceptions respectables au sein du parti libéral : sir William Harcourt et M. John Morley, par exemple, sont restés fidèles aux anciens principes et ont fait entendre de sages conseils. On les a traités conme des gens d'un autre âge, inintelligens des temps nouveaux ; on les a condamnés à la retraite, en mêlant de quelque ironie l'estime personnelle qu'on ne pouvait pas leur refuser. C'est ainsi que M. Thiers était traité chez nous lors de la déclaration de guerre contre la Prusse. Le parti libéral s'est affranchi de ce qu'il considérait comme une vieille tutelle ; et, à peine retenu par sir Henry Campbell Bannerman, poussé en avant par lord Rosebery et par les représentans de la jeune école, il a essayé de gagner M. Chamberlain de vitesse dans la voie de l'impérialisme à outrance. Nous savons bien qu'au moment où les hostilités ont éclaté, lord Rosebery a fait ses réserves sur la conduite des opérations diplomatiques, réserves de pure forme, précautions qu'on prend toujours pour s'assurer évantuellement des armes dans l'avenir. Au fond, il enviait déjà la gloire dont allait se couvrir M. Chamberlain. Il participait à un mal devenu général et, pour ainsi dire, national en Angleterre, mais qui, nous l'espérons, y aura été passager. Les résultats de la politique actuelle ; la perte d'un prestige, qui ne pourra se relever qu'à la condition de réformer l'organisation militaire, c'est-à-dire l'organisation sociale elle-même ; des difficultés, qui ne sont pas encore surmontées et qui ne le seront pas de sitôt ; l'angoisse, qui étreint tous les sujets de la Reine ; la désaffection, qu'une politique sans morale et sans cœur a fait naître dans le monde entier, — telles sont les réalités immédiates qui s'imposent à un pays de forte culture intellectuelle, de réflexion puissante, de sens pratique prodigieusement exercé, où M. Chamberlain était hier un grand homme et où tout porte à croire qu'il ne le sera plus demain. A l'origine de sa grande carrière, on posait devant le prince de Bismarck le troublant dilemme : Richelieu ou Alberoni? Il a été Richelieu ; mais que sera M. Chamberlain?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA CRISE SUD-AFRICAINE

Le XIXe siècle touche à sa fin. Il s'ouvrit par de belles promesses de liberté, et par des revendications de droits violés. D'abord il répondit à une si grande attente, et se fit l'initiateur de bien des réformes émancipatrices. Pourquoi faut-il que maintenant, prêt à retomber au passé, il soit souillé, presque à sa dernière heure, par une guerre d'usurpation que rien ne saurait justifier?

Quelles magnifiques espérances d'avenir la Conférence de la Haye n'avait-elle pas pourtant fait éclore au cœur des nations, courbées sous le fardeau de plus en plus lourd des charges militaires! L'arbitrage allait désormais résoudre, sans qu'on eût recours aux armes, les querelles entre les États; et voici que l'Angleterre, aujourd'hui, — l'Angleterre, qui en fut à la Haye l'une des plus zélées promotrices, — à la première menace de guerre, s'obstine à le repousser et ne le connaît plus! Une fois encore, la nuit de Noël a fait retentir le message angélique : « Paix sur la terre! » jusque parmi les indigènes accourus aux humbles chapelles de nos missionnaires; et voici que stupéfaits, ces sauvages assistent à une lutte meurtrière entre chrétiens et chrétiens, pour voir qui des chrétiens d'Europe ou des chrétiens d'Afrique finira par avoir le dessus. De tout temps, l'Angleterre s'était fait gloire d'être le champion de l'indépendance des peuples faibles et opprimés; et voici que, là-bas, les vieillards de 70 ans et leurs petits-fils de 14 doivent escalader de toutes parts les rochers pour guetter les soldats anglais qui s'apprêtent à anéantir la liberté de leur patrie.

Un cri de détresse s'est élevé, un cri de la conscience européenne, qui se révolte, non pas cette fois contre le Turc, mais contre le pays des Burke et des Pitt, contre ce pays jadis si fier de son amour inné de la justice. N'est-ce pas un désolant spec-

tacle? Le progrès s'arrêterait-il? Est-ce que, dans le siècle qui va naître, nous allons rebrousser chemin?

I

Cette guerre néfaste, si l'on en veut bien comprendre les causes et bien connaître les origines, il faut remonter dans l'histoire.

A deux reprises, au cours du XVIIIe siècle, la Hollande a tenté d'essaimer en une colonisation d'outre-mer : vers l'Amérique, en 1628, vers le Cap en 1650; et, toutes deux, ces colonies sont tombées aux mains des Anglais, toutes deux par voie d'usurpation. New-York fut occupé *en pleine paix* par le colonel Nicholson, en l'an 1646; le Cap le fut en 1805, lors de la guerre entre la France et l'Angleterre, par le général Baird. La Hollande, étant la moins forte, fut forcée de céder sa colonie américaine par le traité de Bréda de 1667, et sa colonie du Cap par la convention de Londres, du 13 avril 1814.

Le bruit, d'après lequel le prince d'Orange aurait *vendu* le Cap n'est qu'un faux bruit : les recherches historiques de M. Heeres l'ont démontré. Tout au contraire, son ministre des Affaires étrangères, Nagell, a résisté jusqu'au bout! Mais lord Castlereagh lui opposa sa déclaration formelle : « Notre parti est pris; *c'est à nous de juger ce qu'il nous convient de rendre ou de garder de vos colonies* (1). » La somme payée par l'Angleterre était destinée non pas à remplir la bourse princière, mais à dédommager le roi de Suède de la cession qu'il faisait de l'île de la Guadeloupe, ainsi qu'à la construction de fortifications contre la France sur sa frontière du Nord (2). Les colons le comprirent bien ainsi. L'explication malveillante d'un abandon intéressé ne leur fut soufflée que plus tard. Mais, en ce temps-là, tous étaient encore convaincus que l'Angleterre avait forcé la main à leur mère patrie. Et quand le prince d'Orange visita le Cap, en mai 1838, il fut acclamé par ses anciens compatriotes avec un enthousiasme frénétique. Dans l'occupation du Cap, en 1805, l'Angleterre vit non pas une question de droit, mais ce que M. Chamberlain devait, plus tard, baptiser du nom de *paramountcy*. Comme elle avait perdu ses riches colonies d'Amérique et sentait la nécessité

(1) *Werken van de Maatschappij van letterkunde*, 1896-97, p. 69.

(2) Article additionnel de la convention de Londres, 1°, 2° et 3°. Lagemans *Recueil des Traités*, etc., La Haye, 1858, t. I, p. 34-38.

de consolider les conquêtes du fameux Hastings dans les Indes orientales, il lui parut indispensable de s'assurer, au Cap, une station navale. Le capitaine Robert Percival, — un de ses agens probablement (1), — qui, dans un voyage de reconnaissance, visita le Cap en 1803, n'hésita pas à le déclarer. « La prise de possession des ports du Cap, en effet, suffirait presque à réduire tous nos ennemis en notre pouvoir (2). »

Cependant, ni en Amérique, ni au Cap, l'Angleterre n'a su gagner les sympathies de ses nouveaux sujets d'extraction hollandaise. Tout effort de fusion entre eux et elle s'est brisé contre la ténacité de la race des Pays-Bas. Même à présent, après deux siècles, en Amérique, l'animosité des gens d'origine néerlandaise contre l'Angleterre est demeurée tout aussi vive. Au *Metropolitan Club* de New-York, je les ai entendus discourir contre les injustices et les violences de l'Angleterre comme on ne l'a jamais fait ni en Natalie ni à Pretoria. Quoiqu'ils aient maintenant perdu jusqu'au souvenir de leur langue maternelle, partout cependant ils s'associent encore en unions, dites *Holland Societies*. Leur origine hollandaise leur est comme un titre de noblesse dont ils sont fiers, et, lors de la grande guerre de l'Indépendance, ils ont scellé de leur sang leur aversion pour tout ce qui est anglais. Or, dès le commencement, la même chose s'est vue au Cap (3). Le capitaine Percival en témoignait lui-même en 1803 : « Un Anglais sera surpris de l'aversion et même de la haine que les Hollandais paraissent éprouver pour nous (4). »

C'était le contre-coup de la rivalité des deux grandes puissances navales du XVIIIe siècle, lutte dans laquelle la Hollande avait succombé. Le ressentiment contre la « perfide Albion » n'avait pénétré nulle part dans l'esprit national plus profondément qu'aux Pays-Bas ; et l'Angleterre elle-même avait rendu ce ressentiment plus amer par la manière hautaine dont elle n'avait cessé d'appliquer à la Hollande le *Væ victis! — Dutch* et *double Dutch* sont encore, parmi la populace anglaise, des expressions malson-

(1) Le même capitaine visita de la même manière Ceylan, qui, comme le Cap, était alors une colonie hollandaise, et que l'Angleterre convoitait. Son rapport sur Ceylan porte le titre identique d'*Account of Ceylon*.

(2) *Account of the Cape*, p. 330. Il ajoute : « Ces considérations, sur une grande partie de nos territoires, sont par elles-mêmes, indépendamment de toutes autres, certainement suffisantes pour justifier une tentative de prise de possession du Cap. » (P. 394.)

(3) Chase. *History of South-Africa*, p. 349.

(4) Percival, p. 305.

nantes. Certes, le temps a adouci ces antipathies de race : en Hollande, les cercles ne manquent pas qu'on accuse même d'anglomanie; et, d'autre part, un historien comme Rogers, dans son *History of Holland*, a reconnu sans ambages non seulement que l'Angleterre était redevable à la Hollande d'une partie considérable de sa civilisation, mais aussi que l'Angleterre l'avait fort mal payée de ses appréciables services (1).

A l'époque de la prise de possession du Cap, les relations étaient encore très tendues, et M. Theal, le célèbre historien du Cap, ne craint pas de dire que les colons néerlandais considéraient les Anglais « comme bien plus arrogans que tous les autres mortels, insatiables dans la poursuite de la richesse, sans respect pour les droits d'autrui, et regardant toutes choses avec des yeux troublés par le préjugé national (2). » L'aversion d'ailleurs était réciproque. Le capitaine Percival nous raconte que, « pour les Anglais, les colons étaient une race insociable, inhospitalière et rustre, et leurs actions, toujours inspirées par des motifs mercantiles et intéressés (3). » Des deux côtés, il y avait de l'exagération, sans doute ; mais, en tout cas, c'est la preuve évidente que les deux élémens qui désormais seraient contraints de vivre ensemble là-bas se prêtaient bien mal à une fusion plus intime.

Le caractère national des Anglais diffère foncièrement, en effet, du caractère hollandais. Tous deux ont leurs qualités très accusées, mais entre les deux il y a incompatibilité absolue. Pour tout ce qui est de la belle apparence, de l'action instantanée et énergique, des larges conceptions et de l'organisation matérielle, les Anglais sont, sans contredit, supérieurs; mais cette médaille a son revers dans leur amour pour le *show*, dans leur impuissance à bien observer, et dans leur penchant à confondre l'idée de l'organisation avec l'effort tendant à angliciser tout le monde. Le Hollandais, au contraire, moins amateur de parade, est trop lent dans le développement de ses projets, il laisse faire, et subit les impressions, se contentant trop longtemps d'observer les choses d'un œil attentif; mais, dès l'instant que son énergie dormante se réveille, il s'est toujours montré doué d'une persévérance et d'une ténacité que rien n'ébranle. Ni les Espagnols, au XVIe siècle, ni les Anglais du Cap n'ont jamais compris ce carac-

(1) Dans la collection : *The story of the nations*, à la dernière page.
(2) *South-Africa*, p. 116.
(3) *Account of the Cape*, p. 223.

tère fait d'énergie latente. Parce qu'en hiver ils n'avaient vu dans ces maigres ruisseaux qu'un filet d'eau gelée et inoffensive, ils ne se sont jamais rendu compte du torrent formidable qu'au printemps la fonte des neiges ferait bientôt descendre dans leur lit débordé.

Aussi, bientôt après l'occupation du Cap, en 1814, les choses entre les colons et leurs nouveaux maîtres se gâtèrent-elles. Les fermiers de la frontière du Nord, surtout, refusèrent de s'accommoder aux nouveaux procédés. Un d'entre eux, du nom de Bezuydenhout, résista tout seul à une compagnie de soldats. Il fut tué sur place. Sa femme, le fusil à la main, jura de le venger. Une émeute éclata. Acculés par une force militaire trois fois supérieure, les quelques récalcitrans furent pris, jugés, et cinq d'entre eux condamnés à être pendus, tandis qu'on forçait les autres à assister à leur pendaison. Le 9 mars 1816, la potence fut érigée au haut d'une colline, devant une foule de colons accompagnés de leurs femmes et de leurs enfans. Bientôt les cinq condamnés se balancèrent l'un à côté de l'autre, accrochés à la même poutre. Ils avaient déjà perdu connaissance, quand la poutre se rompit sous leur poids. Les cinq corps gisaient à terre. La respiration suffoquée se ranima chez ces malheureux. La foule y vit la clémence de Dieu et, poussant des cris déchirans, implora la grâce du juge anglais. Mais lui, homme d'une sévérité que rien ne troublait, resta inexorable. Les condamnés furent pendus une seconde fois, et livrés de nouveau aux angoisses d'une mort plus affreuse. Les assistans donnèrent à cet endroit le nom de *Slachtersnek*, ce qui veut dire: *Colline de la Boucherie;* et, de l'aveu des auteurs anglais eux-mêmes, jamais plus le souvenir de cette horrible exécution ne s'est effacé de la mémoire des fermiers hollandais. *Remember Amajuba!* tel a été le cri de guerre des beaux grenadiers d'Écosse; *N'oubliez pas Slachtersnek!* resta pendant tout un siècle le cri de vengeance des Boers scandalisés.

II

Toutefois il ne faut pas identifier d'une manière trop absolue les Boers avec les Hollandais. Dès le mois de janvier 1659, débarquait au Cap un groupe de huguenots français, comptant environ 300 personnes, et suivi de près par 17 familles piémontaises (1).

(1) Chase. *History of South-Africa*. p. 108. Ils partirent du Texel sur le *Lange*

En 1827, ce furent 380 Allemands qui s'y établirent, et, après la guerre de Crimée, 2000 Allemands de la Légion étrangère y obtinrent des fermes étendues (1). Les Écossais eux-mêmes, en assez grand nombre, se mélangeaient avec les Boers par le mariage. Pour connaître approximativement la proportion actuelle de ces divers élémens, j'ai prié le docteur Muller, consul général de l'État libre à la Haye, de faire consulter la liste des électeurs de son pays. On a pu constater ainsi que 68 pour 100 des noms étaient hollandais, 12 pour 100 français, 12 et demi pour 100 écossais, 3 et demi pour 100 allemands et 3 et demi pour 100 scandinaves, italiens, etc. Les deux grands généraux Joubert et Cronjé sont d'origine française; le président Krüger et le secrétaire d'État Reitz sont d'extraction allemande : d'où il appert que, quoique l'élément hollandais prédomine jusqu'à l'absorption des autres, au moins quant à la langue, l'influence directrice des autres nations sur ce complexe et multiple assemblage est loin d'être réduite à une quantité négligeable. Ceux qu'on appelle les Afrikanders se reconnaissent parmi les Boers à cette légère nuance, qu'ils se montrent plus accessibles à la civilisation anglaise, dans l'intention d'engager les fermiers anglais à faire cause commune avec eux contre la mère patrie, comme cela s'est vu en Amérique. Les Boers proprement dits, au contraire, craignent que l'infiltration des coutumes anglaises n'affaiblisse leur type. Mais, au moment du danger, le sang n'a jamais menti, et les Afrikanders ont toujours secouru leurs frères d'outre-Orange et d'outre-Vaal.

Le nom « Boer » (prononcez Bour) signifie « paysan », mais on se tromperait en comparant les Boers aux paysans français, aux

Maaiken et trois autres navires. Chase donne cette liste officielle des noms de famille : Anthonarde, Avis; — Basson, Bastions, Beaumons, Benezat, Bota, Briet, Bruet; — Camper, Cellier, Corbonne, Corban, Claudon, Cordier, Carpenant, Couteau, Couvret, Crogne; — Dailleau, Debuze, Debeurier, Du Plessy, Decabrière, Delporte, Deporte, Deruel, Dumont, Dupré, Du Toit, Durant, Dubuisson; — Extreux; — Fracha, Foury, Floret, Fraichaise, Furet; — Gauche, Grillon, Gardiol, Gounay, Goviand, Grange; — Hugot; — Jacob, Joubert, Jourdan; — Lanoy, Laporte, Laupretois, Le Clair, Le Clerq, Lefebvre, Le Grand, Lecrivent, Lombard, Longue; — Maniel, Martinel, Mesnard, Madan, Malan; — Nice, Norman, Nortié; — Passeman, Péron, Pinnares, Prévot, Pelanchon; — Rassimus, Retief, Rousse, Resne; — Savoye (Jacques), Sellier; — Terreblanche, Terrier, Tenayment, Terront; — Vallete, Vaudray, Vanas, Valtre, Verbat, Villons, Viviers, Vyol, Villion, Vivet, Viton, Vitroux, Verdette, Verdeaux, Vyton. Il ressort de cette liste que la famille Joubert appartenait aux huguenots.

(1) Purvis et Biggs, *South-Africa*, p. 65.

farmers anglais, ou même aux *settlers* d'Amérique. C'est plutôt une race conquérante, qui s'est établie parmi les Hottentots et les Bantous, comme les Normands, au XIe siècle, se sont installés parmi les Anglo-Saxons. S'abstenant de tout labeur manuel, ils s'occupent de leurs propriétés, parfois de 2 000 à 3 000 hectares, où ils élèvent des chevaux et du bétail; quant au reste, la grande affaire de leur vie est la chasse, même aux fauves. Ce sont d'intrépides cavaliers, et ils s'exercent sans relâche au maniement des armes. Sans être d'une culture raffinée, ils brillent par cette sagesse inspiratrice qui de tout temps a été le privilège des nations de pionniers au début de leur développement historique. De là leur soif d'indépendance et leur amour insatiable de liberté sociale et politique. Ils ont l'échine trop dure pour courber la tête sous le joug de qui que ce soit. Nulle part il n'y a une *public life* plus développée et plus généralement répandue. Le Boer est l'homme politique et militaire par excellence. Ils ont tous leur journal qu'ils ne lisent pas seulement, qu'ils étudient. Leur organisation est toute démocratique. Ils choisissent eux-mêmes leur Président, leurs magistrats, leurs juges et jusqu'à leurs officiers, qu'ils appellent *veldkornet* et *kommandant*. Quoiqu'ils ignorent toute discipline militaire au sens de nos armées européennes, ils combattent d'une manière parfaitement homogène et convergente, chacun d'eux étant son officier à soi et coopérant de sa propre initiative au but que leur *kornet* leur indique. Leur religion, toute calviniste, est l'âme même de cette existence chevaleresque, et ne fait qu'un avec elle. L'Ancien Testament, surtout, les a pénétrés de la haute valeur d'une piété fervente pour la consolidation de la force nationale. C'est ainsi qu'ils ouvrent leur conseil de guerre par la prière et qu'en marchant à la bataille ils chantent les psaumes de David, faisant ainsi revivre les traditions des armées de Gustave-Adolphe, des Huguenots et de Cromwell. Sous le rapport religieux, leur prédilection bien marquée pour le protestantisme ne saurait étonner chez les descendans des Gueux et des Huguenots, mais il n'est pas vrai qu'ils excluent pour cela les catholiques romains de tout service d'État. Le docteur Leyds m'a donné les noms de plusieurs catholiques actuellement fonctionnaires de la République sud-africaine (1); et lorsque les Anglais, en 1804, prirent possession du Cap, ils y trou-

(1) On sait en outre que, le 20 août 1899, le président Krüger a proposé au Volksraad une modification à l'article 31 de la constitution.

vèrent un curé catholique, que les Boers toléraient, mais que les Anglais eurent soin de chasser (1). Leur moralité est au-dessus de tout soupçon. Les liaisons avec les négresses, qui de tout temps ont été la honte et le fléau des peuples colonisateurs, sont, parmi eux, chose absolument inconnue. Leur vie conjugale est des plus pures, et l'alcoolisme ne les a jamais séduits. Aussi leur fécondité est-elle presque incroyable. Les familles de quinze enfans ne sont point une exception très rare, et d'en avoir jusqu'à dix est la mesure moyenne. Ajoutez à cela que leur longévité égale celle des Russes, et vous vous expliquerez leur augmentation vraiment surprenante.

Le capitaine Percival, en 1804, ne trouva que 60 000 personnes de leur race (2). En 1822, ce nombre s'était accru jusqu'à 111 451. En 1866, les blancs du Cap seuls ne formaient pas moins de 187 439 personnes (3). A présent, la population d'origine européenne, d'après le recensement de 1891, est de 376 957 âmes dans la seule colonie du Cap (4), de 285 270 dans le Transvaal (5), de 77 716 dans l'État libre (6), de 44 415 au Natal, formant un total de 745 581 âmes. Il faut encore ajouter à ce chiffre les blancs du Bechuanualand, de Griqua-West, de Humpata, et surtout un nombre assez élevé qui exprime l'accroissement continu depuis 1891. En calculant d'après les proportions de la période décennale précédente (7), cette augmentation serait de 2,60 pour 100 par an, de sorte que le chiffre de 900 000 âmes sera bien vite atteint. Sur ce chiffre, les Boers figurent pour 520 000, les autres nations ensemble pour 380 000. En tout cas, pour les Boers, qui, depuis 1804, sont montés de 60 000 à plus d'un demi-million, l'accroissement est sans aucun doute extraordinaire (8).

Ce qui rend ce fait plus intéressant encore, c'est que la fécondité est considérée parmi les Boers comme une bénédiction

(1) et (2) Theal, *South-Africa*, p. 139. — Dont 15 000 cavaliers ou hommes portant les armes. *Account of the Cape*, p. 273.

(3) Chase, p. III du premier Appendice.

(4) *The Argus annual*, p. 400. *Statemans yearbook*, 1899, p. 184. Le *Handbook*, p. 233, donne le chiffre de 337 000.

(5) *Staats-almanak*, p. 36.

(6) Rapport de M. Aubert, dans le *Moniteur officiel du Commerce*, 1898, p. 97.

(7) *Cape Argus*, p. 400-403.

(8) En 1891, sur un total de 1 527 244, représentant la population blanche et noire du Cap, proprement dit, 1 472 000 étaient natifs d'Afrique, 27 689 natifs d'Angleterre, 6 648 d'Écosse, 4 186 d'Irlande, 6 549 d'Allemagne, 899 de Russie, 866 de Hollande, 696 de Suède et Norvège, 354 de la France, 343 du Danemark. *Official Handbook*, p. 234.

du Seigneur, et que la femme-mère, — sans ombre de féminisme, — y jouit d'une prépondérance indiscutée dans la vie de famille et même dans les arrangemens sociaux. Exemptes de tout désir de luxe, les femmes boers se vouent presque exclusivement à leur époux et à leurs enfans. Elles sont fortes, courageuses. Sans trahir leur sexe, elles manient le fusil et montent à cheval comme les hommes. L'enthousiasme de leur passion nationale surpasse même assez souvent celui de leur mari, et lorsqu'en octobre, la guerre éclata, ce furent elles qui, quand le père hésitait et même refusait, allumèrent dans le cœur de leurs garçons de 14 ans et même de 13 ans le désir irrésistible de partir pour la guerre. Il est vrai que les Anglais, à de rares exceptions près (1), nous ont toujours dépeint ces Boers comme « présentant un lamentable spectacle de paresse et de stupidité, » et leurs femmes comme « menant une vie endormie et inactive ! » Mais les Boers opposaient invariablement à ces reproches leur : « Monsieur, vous ne connaissez pas le Cap (2) ! » et la triste expérience que les Anglais ont faite à Modder rivier et à Colenso ne leur permet pas de dire que les Boers aient eu tort. Même après plus de quatre-vingts ans, ils ne connaissent encore ni le Cap ni les Boers ; et leurs défaites le leur ont bien prouvé. Les Anglais ne comprennent que ce qui leur est semblable, et, pour cette raison, tâchent d'assimiler à leur type tout le monde. Mais les Boers demeurent opiniâtrément réfractaires, et s'entêtent à rester absolument inassimilables.

III

Il n'est pas de gouvernement bien avisé qui, ayant à s'installer sur une terre conquise, ne doive faire tous ses efforts pour ménager, dans la mesure du possible, les susceptibilités et les coutumes de ses nouveaux sujets. A cet effet, il évitera tout changement trop subit dans l'organisation politique et sociale ; il mettra son étude à ne se faire presque pas sentir, et s'ingéniera à donner l'impression que tout marche encore comme du temps de son prédécesseur. Tout au plus s'informera-t-il des plaintes de la

(1) Je cite, en dehors du groupe de M. Gladstone, les noms de Froude, de sir George Grey, de Selous, de Gordon Cunning, de J.-C. Millner et de H. A. Bryce. Voyez Grey, *holds up the Boer as a model of the civil and communal spirit.* Cf. Purvis et Biggs, p. 55. Froude dit : « Il n'y a pas sur la terre de gens moins stupides. » *No people on earth were less stupid.* » P. 115.

(2) Percival, p. 205, 217, 255.

population contre l'administration qu'il a remplacée, et fera-t-il de son mieux pour se concilier les esprits par des remèdes efficaces. L'Angleterre, plus qu'aucune autre nation, aurait dû suivre cette leçon de sagesse gouvernementale; car elle ne pouvait pas ne pas savoir qu'elle aurait à franchir parmi ces colons d'une nationalité rivale un défilé très difficile. Elle n'en fit rien. Tout au contraire, avec une suffisance hautaine, et forte de sa puissance alors incontestée, elle froissa, elle blessa, dès le début, les Boers dans leur religion, dans leur sentiment d'honneur, et dans leurs intérêts, et tout cela d'une manière presque tracassière. Purvis l'a reconnu franchement : « L'histoire de la domination anglaise dans l'Afrique du Sud n'est qu'une série de fautes et de maladresses, qui résultent des préjugés et de l'ignorance de notre gouvernement (1). » Et M. Froude, dans ses *Lectures*, n'hésite pas à dire : « Nous sommes tout simplement en train de récolter ce que soixante-dix ans d'erreurs ont semé (2). »

Dans leur impuissance à bien observer, les Anglais se sont repliés sur eux-mêmes; et ils ont cru qu'en essayant d'angliciser le plus vite possible les vieux colons, ils devenaient éminemment leurs bienfaiteurs. Dès le 1er janvier 1825, onze ans après la prise de possession officielle, un décret impérial leur enlevait, à partir de l'an 1828, l'usage de leur langue maternelle dans les cours de justice et dans la vie politique. Il ne se pouvait guère concevoir de mesure plus irritante. D'un coup, les Boers se voyaient exclus des jurys et privés de siéger dans les municipalités. Dorénavant ils étaient inéligibles comme juges; ils se voyaient obligés d'avoir recours à des avocats anglais; et la traduction de toute pièce, ainsi que l'emploi d'interprètes, exigeait des dépenses notables. On se sentait exilé dans son propre pays, et déchu de toute participation à la vie publique. Même quand le parlement fut institué, en 1852, le même régime persista, et l'acte du 3 avril stipulait : « Tous les débats auront lieu en anglais. » Ce ne fut qu'en 1882 que l'article 2 de l'acte du 25 mai rendit aux colons l'usage du hollandais (3).

A cette première injure vint s'ajouter bientôt une liste interminable d'autres griefs. Un missionnaire anglais, le docteur van der

(1) P. 6.
(2) P. 4.
(3) Pour les cours de justice, l'usage du hollandais ne fut restitué qu'en 1884. Voir l'acte du 25 juillet, n° 21 : art. 1er.

Kemp, accusa, à Downing-street, les Boers d'avoir maltraité leurs esclaves, de les avoir torturés, et d'en avoir assassiné plusieurs; une femme boer aurait même brûlé vif un nègre dans de l'eau bouillante. Le Secrétaire pour les Colonies ordonna une enquête. Une cour de circuit parcourut toute la contrée. Plus de mille témoins furent entendus, cinquante-huit Boers furent cités sous les inculpations les plus déshonorantes. Et après tout ce fracas, le 9 mars 1816, les juges se virent obligés d'acquitter tous ceux qui étaient accusés de meurtre ou de torture, et il fut prouvé que le nègre qu'on disait avoir été brûlé vif, rentrant un jour les pieds gelés, sa maîtresse, pour les dégeler, lui avait simplement versé un bain de pieds trop chaud. Certes, cet acquittement général fut pour les Boers une satisfaction, mais il ne put adoucir l'amertume dont les avait abreuvés une telle humiliation devant leurs esclaves.

Vint alors, en 1835, l'affranchissement de ces esclaves. Ils étaient au nombre de 40 000, et, représentant une valeur moyenne de 2 000 francs par tête, ils formaient pour la plupart des colons le plus clair de leur petit avoir. Le Parlement de Londres, qui avait promis une indemnité, aurait donc dû payer 80 millions de francs; mais, pour le Cap, il n'alloua qu'un million et quart de livres sterling, qu'on stipula payable non pas au Cap, mais à Londres, clause qui eut pour effet d'obliger les Boers à vendre leurs assignations aux agens anglais pour le tiers de leur valeur nominale. Par suite, un petit colon qui possédait douze esclaves ne reçut à titre d'indemnité que 4 600 francs au lieu de 24 000, soit une perte sèche de 20 000 francs. Dépourvus des moyens nécessaires pour louer des ouvriers, les Boers furent alors contraints d'abandonner la plus grande partie de leurs terres, tandis que les esclaves libérés, mourant de faim, se jetaient dans le vagabondage, volant le bétail des colons et les attaquant jusqu'à leur porte. Les veuves surtout en souffrirent. Plusieurs d'entre elles abandonnèrent tout et vinrent se réfugier dans leur famille. La police, trop peu nombreuse, était incapable de réprimer ces violences, notamment sur la frontière, de sorte que la position devenait intenable. Ajoutez à cela qu'à l'instigation des missionnaires et de la *Clapham sect* de Londres (1), toutes les cours, tous les magistrats prirent fait et cause pour les indigènes et contre

(1) Chase, p. 335.

les Boers. Les rôles étaient intervertis : les nègres brutalisaient les colons, tandis que ceux-ci, humiliés devant leurs anciens esclaves, n'osaient guère lever la tête.

Mais l'exaspération allait bientôt déterminer la crise. Cette crise éclata de 1835 à 1838, sous la forme de ce que l'histoire appelle *le grand exode* (*de groote trek*). Par milliers, les familles boers résolurent de fuir cette Égypte avec ses fureurs pharaoniques et de s'aventurer dans le grand désert. Plutôt mourir dans la lutte contre les fauves et contre les sauvages que de s'avilir davantage dans une telle ignominie ! Ils attelèrent leurs bœufs à leurs chariots, les chargèrent de tout ce qu'ils pouvaient emporter, et, la Bible en tête, ils descendirent dans le Natal, gravirent le plateau d'Orange, quelques-uns même passèrent déjà le Vaal. Dans leurs rencontres avec les Zoulous de Tchâka, sous Dingaan, et de Moselekatsi, ils furent affreusement éprouvés, et partout, derrière leurs ennemis, ils trouvèrent les missionnaires anglais comme conseillers et comme meneurs. Mais ils se sentaient libres : ils se battirent avec un élan et un héroïsme dignes d'une *Iliade;* et, après des sacrifices inouïs, ils purent enfin fonder leurs trois petites républiques, en Natalie, sur les bords de l'Orange, et au delà du grand Vaal. C'est alors que l'Angleterre commit la faute grave de les réclamer à titre de sujets britanniques. On connaît la vieille théorie anglaise, que le caractère de *subject to the Queen* est indélébile : *Nemo exuere potest patriam.* Des troupes débarquèrent à Durban ; d'autres escaladèrent le plateau d'Orange. En juillet 1842, les Boers furent battus près de Durban ; le 29 août 1848, à Boomplaats, sur le plateau d'Orange ; et, nonobstant leurs protestations, la *Sovereignty of the Orange-River* et la Natalie furent incorporées, par proclamation, dans l'empire britannique. C'est ainsi que l'Angleterre a poussé au désespoir ces colons intrépides.

L'Angleterre les avait humiliés devant leurs esclaves, exposés à un vagabondage meurtrier, et comme chassés du foyer de leurs ancêtres. Alors, au lieu de se révolter, ils s'étaient exposés, eux, leurs femmes et leurs enfans, à toutes les horreurs d'un exode et à toutes les atrocités d'une lutte inégale avec les indigènes. Et maintenant qu'ils voyaient approcher l'heure où ils cueilleraient le fruit de toutes leurs souffrances, le Pharaon, comme ils l'appelaient, se lançait à leur poursuite, et, à l'aide d'une théorie de droit international que, depuis 1870, l'Angleterre elle-même s'est

vue obligée d'abandonner, on leur imposait ce joug dix fois maudit de la suprématie anglaise. Cet état de choses ne pouvait durer longtemps. Les indigènes excités y mirent fin en harcelant les Anglais jusque dans la colonie du Cap. D'autres hommes d'État, de vues plus libérales, s'installèrent à Downing-street. Le gouverneur du Cap, sir Harry Smith, reconnut lui-même la nécessité d'en finir avec cette politique d'agression, et une nouvelle ère commença. La Natalie resterait colonie anglaise, mais on se retirerait de l'Orange et du Vaal; et c'est ainsi que l'indépendance du Transvaal fut reconnue par le traité de Zandrivier, le 17 janvier 1852, et l'indépendance de l'État libre par la convention de Bloemfontein, le 22 février 1854.

Pourquoi donc les idées de justice et d'équité qui avaient inspiré ces deux traités n'ont-elles pas continué à guider les conseils de Downing-street? L'Angleterre se serait ménagé des alliés sincères et reconnaissans, et tout le monde l'aurait applaudie. Le premier Président, M. Brandt, le déclara tout net: « Vos amis et vos alliés, nous voulons l'être, mais vos sujets, jamais (1)! » Malheureusement l'Angleterre ne l'a pas voulu. Ces traités ont été violés tous les deux: celui de Bloemfontein par le vol judiciaire de Kimberley; celui de Zandrivier par l'annexion tout arbitraire de 1879.

IV

Mais pourtant on aurait tort de ne pas reconnaître que, durant cette première période, le motif auquel obéissaient les Anglais dans leur action contre les Boers relevait encore *de l'ordre moral;* quoique déjà imprégné d'ambition, il ne trahissait encore en rien cet égoïsme brutal, ce matérialisme farouche dont M. Chamberlain s'est fait depuis l'apôtre acharné. Peu soucieux des droits réels de leurs anciens colons, les Anglais se piquaient de défendre *les droits supposés des indigènes.* Trompés par les rapports, peu dignes de confiance, de leurs missionnaires, et fourvoyés par l'amour sentimental de l'homme primitif, à la mode en ce temps-là, la plupart d'entre eux, tant chrétiens que déistes, étaient convaincus que les Boers maltraitaient les naturels et que l'Angleterre avait reçu de Dieu la mission de les protéger. C'était le temps des *Aborigines protection Societies*, si éloquemment flétries

(1) Froude, p. 43.

par Edmond Burke. Peu satisfait de l'état moral, social et politique du monde contemporain, le libéralisme de la fin du siècle précédent avait cru devoir chercher son idéal, non pas chez l'homme civilisé, mais chez l'homme de la nature, dont la vie simple et nomade était devenue un sujet d'idylle. La vogue était alors au Vendredi de Robinson Crusoé, et toute oppression des indigènes d'outre-mer causait une impression de lèse-humanité. C'est pourquoi les déistes, dans leurs *Aborigines Societies*, se posaient, sur le terrain politique, en protecteurs des naturels, tandis que les chrétiens, par leurs *Missionary Societies*, se donnaient, dans la sphère religieuse, comme leurs bienfaiteurs. Or, l'occupation du Cap leur offrait la première occasion favorable à la réalisation de leurs idées. Le Hottentot était bien ce véritable enfant de la nature dont ils faisaient leur idole, et par cela même le Boer, qui le tenait en esclavage, dut se présenter à leur imagination exaltée comme l'ennemi qualifié du genre humain.

Que cette opinion ne fût nullement fondée, c'est ce que les Anglais eux-mêmes confessent à présent. M. Theal nous apprend que « les aborigènes de l'Afrique du Sud sont des sauvages du type le plus dégradé, les plus répugnans à l'œil d'un Européen qu'il y ait en aucun lieu du monde, et dont à peine saurait-on décrire la paresse et la malpropreté. » Impitoyablement ils massacrèrent les Boschimans, pour être massacrés par eux à leur tour; les uns et les autres restant exposés aux boucheries ininterrompues des Bantous. Comme ils étaient en très petit nombre au milieu de ces tribus sauvages, les Boers avaient été forcés de prendre des mesures efficaces pour veiller à la sécurité de leurs familles, et avaient introduit un système d'esclavage, imité, il est vrai, du système suivi par les Anglais dans leurs colonies d'Amérique, mais très adouci. « L'opinion de tous les gens capables de s'en former une s'accorde à reconnaître que nulle part l'esclavage n'est moins lourd (1). » « Au temps de leur affranchissement, écrit M. Froude, il n'y avait pas d'esclaves qui eussent moins à se plaindre que ceux des Hollandais du Cap (2). » Et le capitaine Percival lui-même, le grand calomniateur des Boers, écrivait en 1804 : « Il faut reconnaître qu'en général les esclaves sont humainement traités (*well treated*) (3). » A Londres, néanmoins, on

(1) Theal, p. 1, 4, 181.
(2) P. 11.
(3) P. 283.

prit l'habitude, — c'est encore M. Froude qui le dit, — d'attribuer toutes les vertus aux naturels, et aux Boers toutes les injustices (1). M. Purvis se voit toutefois contraint de constater que « le gouvernement exagéra les complaisances pour les esclaves, alors qu'ils foulaient aux pieds les droits des colons (2). » Même M. Colenso, le grand évêque du Natal, quand il eut rectifié son jugement sur place, en 1880, dans une lettre à sir F. W. Chasson, rendit aux Boers ce témoignage digne d'être retenu : « Ma conviction est que nous avons indignement traité les Boers, tandis qu'au contraire ils agissaient admirablement, dirigés qu'ils étaient par la sagesse de leurs chefs, et faisant tout ce qu'ils pouvaient pour éviter l'effusion du sang. Et, quant à ce qui est de leur conduite à l'égard des indigènes, les Boers ont-ils jamais rien fait d'aussi monstrueux que nous, quand nous faisions sauter à la dynamite, dans les cavernes d'Indomo, des centaines de femmes et d'enfans (3) ? »

Je ne nie pas que les Boers aient été parfois trop sévères et qu'ils aient commis des excès, mais il reste acquis que la grande enquête, comme nous l'avons vu, tourna à leur justification ; et, en tout cas, ce que les colons d'origine anglaise se permirent en pareille circonstance surpasse tout ce que l'on peut mettre à la charge des Boers. Le plaidoyer de Mrs. Beecher Stowe pour les esclaves d'Amérique, sous leurs maîtres d'origine anglaise, n'est pas encore oublié. Dans les guerres qu'ils ont provoquées sans cesse avec les Cafres, Colenso nous rappelle les 10 000 Zoulous qu'ils ont tués en une seule rencontre (4). La manière dont ils ont traité les envoyés de Lobengula est une honte pour la *Chartered Company*. Ce que les bombes à la lyddite et les balles *dum-dum* ont fait lors de la conquête récente du Soudan effraie l'imagination. Et le biographe de Colenso nous montre, par des documens officiels, que, dans leurs guerres avec les Indiens d'Amérique, leur général, sir Jeffrey Armherst, n'hésita pas à donner l'ordre au colonel Bouquet de distribuer parmi eux des couvertures saturées du virus de la petite vérole, et d'employer des

(1) et (2), p. 15 et 8.

(3) et (4) *The life of John William Colenso*, II, p. 533 et 519. — D'autre part, dans le *Wiesbadener Tageblatt*, le comte de Marillac assurait, la semaine passée, qu'en 1883, lors de sa visite au Cap, un fonctionnaire anglais, qui avait participé entre 1875-1880 à la guerre des Anglais contre les tribus des Gaika, lui raconta comment un colonel avait donné l'ordre *to take the captives to the rear*, ce qui voulait dire que *tous les prisonniers cafres devaient être fusillés derrière une colline*.

dogues pour les dévorer. Ses propres paroles étaient : « Vous ne ferez pas mal d'essayer d'inoculer la petite vérole aux Indiens par le moyen de couvertures saturées de virus, comme aussi bien d'employer toute autre méthode qui vous paraîtra propre à exterminer cette exécrable race, et par exemple de leur faire donner la chasse par des chiens (1). »

Il n'est pas nécessaire de dire que je ne songe point à imputer ces monstruosités au caractère anglais. Je suis convaincu qu'il n'est pas à Londres un homme de cœur qui ne les condamne et ne les abomine. Mais ce que j'ose prétendre, c'est qu'avec des pages aussi sombres dans leur propre histoire, les Anglais n'ont pas suffisamment médité la parabole de la poutre et du brin de paille, avant de se dresser, dans ce temps-là, en accusateurs des Boers. Et ce qui se comprend plus clairement encore, c'est que les missionnaires anglais qui, comme le docteur van der Kemp, le docteur Philips et M. Read, se firent les infatigables instigateurs du mouvement anti-boer, qui, dans leur passion méthodiste, taxèrent leur calvinisme d'hypocrisie, et qui ne cessèrent d'exciter contre eux le gouvernement du Cap et les chefs indigènes, n'aient jamais été bien vus dans leurs cercles. Trop souvent, dans les stations anglaises, ces missionnaires se constituèrent plutôt en pionniers politiques qu'en ambassadeurs du Christ, et le système, *Glenelg-system*, qu'ils essayèrent d'appliquer, avorta déplorablement (2). Aussi les Boers savaient-ils trop bien qu'ils n'avaient pires ennemis que ces messieurs en lévite noire, et s'efforcèrent-ils de les tenir à distance.

Les Boers ne sont pas des sentimentaux, mais des hommes au génie pratique. Ils ont compris que ces Hottentots et ces Bantous étaient d'une race inférieure, et que les mettre sur un pied d'égalité avec les blancs, dans les familles, dans la société et dans la politique, n'était tout simplement que de la folie. Ils ont compris, en outre, le danger des liaisons mixtes, et, pour soustraire leurs fils à ce fléau, ils leur ont inculqué l'idée que l'accouplement avec la fille cafre serait un inceste. Mais, d'ailleurs, ils les ont traités en bons enfans, ils les ont habitués au travail, ils ont adouci leurs mœurs, et dans le Sud africain, vous ne trouverez homme plus entendu au commerce avec les naturels qu'un pa-

(1) P. 690. Les originaux de ces lettres se trouvent au *British Museum*, parmi les *Bouquet papers*, n° 21, 634.

(2) Theal, p. 126.

triarche boer. Ni dans l'État libre, ni dans le Transvaal, la présence des indigènes sur les fermes boers ne soulève la moindre difficulté; et la preuve la plus concluante des excellentes relations qui existent entre eux et leurs serviteurs noirs, se trouve dans ce fait qu'il n'y a point dans tout le pays la moindre émeute à signaler, maintenant même que toute la population mâle a passé la frontière, et qu'il n'y a avec les Cafres, sur ces fermes isolées et si étendues, que des femmes et des enfans. Les Boers regardent d'un mauvais œil non pas la *mission*, mais la mission *anglaise*, dont ils conservent de trop tristes souvenirs. Un missionnaire suisse, au contraire, rapporte du Transvaal : « Les Boers eux-mêmes demandent des évangélistes pour les indigènes établis chez eux (1). A Pretoria, les Cafres ont deux églises avec leurs pasteurs. » Et un missionnaire allemand nous raconte comment le général Joubert, revenant de son expédition contre le cruel chef Mpefo, visita sa station et exprima sa joie de se trouver parmi des Cafres christianisés et comme tels adorateurs du même Dieu que son peuple (2).

J'ajoute que les Boers ont toujours envisagé résolument le *péril noir*, que les Anglais s'obstinent à perdre de vue. Les noirs augmentent dans l'Afrique australe de la manière la plus inquiétante. Jadis ils se massacraient entre eux chaque automne. Mais, à présent qu'ils ont cessé d'être nomades, ils se multiplient d'année en année, et bientôt ils atteindront un chiffre qui deviendra menaçant pour les blancs, Boers ou Anglais. Une extinction graduelle, comme celle qui a détruit les Indiens d'Amérique, n'est ici nullement probable. En 1805, il y avait dans la colonie du Cap 60 000 noirs, Javanais compris (3); maintenant ils sont au nombre de 1 150 337 (4). Les Basoutos sont au nombre de 250 000. Au Bechuanaland, on évalue les naturels à 250 000 (5). Au Transvaal, on en trouve 763 225 (6). Dans l'État libre, il y en a 128 787. Enfin, en Natalie, il y en a 459 283, sans compter les 50 000 Indiens (7), soit un total de 3 à 4 millions de noirs,

(1) *Bulletin de la mission romande*, mai 1899, p. 371.

(2) *Berliner Missionsberichte*, oct. 1899, p. 643. L'église réformée entretenait déjà en 1890 *vingt-huit* missionnaires, parmi les naturels. Voir *Afrikaander Staats-almanak*, 1892, p. 71.

(3) Aitton, *Histoire Sud-Africaine*, p. 196.

(4) *Official Handbook*, p. 233.

(5) *Stateman's Yearbook*, p. 180 et 182.

(6) *Staats-almanak*, p. 53.

(7) *Cape Argus*, p. 403.

contre 748 536 blancs. C'étaient là du moins les chiffres de 1891, mais on devine de quelles quantités ils se sont accrus depuis lors. Déjà ces noirs, en tant que *christianisés*, sont entrés en relations avec les *coloured* d'Amérique. Un « évêque méthodiste de couleur, » — *a coloured Bishop*, — est venu présider une sorte de concile nègre en Afrique. Et n'allez pas croire que le christianisme de ces noirs ait oblitéré leur passion de race ! Lors de ma tournée en Amérique, l'an passé, j'ai eu des conversations très confidentielles avec « des gens de couleur de toute condition, » et j'en ai rapporté la conviction que la conquête sur les blancs reste encore et toujours leur idéal chimérique. Abel était le *noir*, et le signe de malédiction que le Seigneur mit sur Caïn fut très sûrement qu'il le *blanchit*. Du reste, la scène violente de Wilmington, en 1898, l'a prouvé une fois de plus : entre noirs et blancs, il n'y aura jamais réconciliation définitive. Et si, tôt ou tard, la lutte d'extermination entre noirs et blancs devait éclater de nouveau dans le Sud-Africain, toutes les responsabilités en retomberaient sur M. Chamberlain et ses journalistes *jingoes*, qui, hors de tout propos et avec une outrecuidance plus que téméraire, ont attisé entre noirs et blancs une haine dont vainement, quand il ne sera plus temps, ils s'évertueront à éteindre la flamme livide.

V

Ce serait se méprendre du tout au tout sur le remuant fanatisme des coloniaux *jingoes* du Cap et de Londres que de supposer qu'ils auraient donné aux tendances vers l'équité et la réconciliation, qui avaient inspiré les traités de Zandrivier (1852) et de Bloemfontein (1853), ce que, dans leur propre langue, ils appellent si noblement *a fair chance*. Ces traités avaient reconnu comme absolument indépendans et sans aucune entrave, même pour leur politique extérieure, la république Sud-Africaine et l'État libre, dont la première équivalait en superficie à la Grande-Bretagne tout entière (308 600 kilomètres carrés contre 314 628); l'autre à la Bavière, le Wurtemberg, le Grand-Duché de Bade et l'Alsace-Lorraine pris ensemble (138 070 kilomètres carrés contre 125 097) (1). A Downing-street, on s'était résigné,

(1) Leurs budgets s'élevaient déjà en 1897 : pour le Transvaal, à 160 millions, et pour l'État libre, à 26 millions de francs. — *Staats-almanak* du Transvaal, 1899, p. 59. *Official Handbook of the Cape*, p. 450.

et la paix régna du Cap au Zambèze durant une vingtaine d'années. Malheureusement, dans ce quart de siècle, l'esprit public en Angleterre changea de fond en comble. On rejeta tout motif d'ordre moral. Les mobiles d'un matérialisme égoïste et usurpateur prirent librement le dessus, et quoique, liée par des traités solennels, l'Angleterre ne pût passer outre sans violation ouverte de la foi jurée, on n'hésita pas. Les diamans de Kimberley brillaient, dans l'État libre, d'un éclat trop séduisant, et les mines d'or du Rand devenaient le malheur du Transvaal (1).

En 1867, le *south-african*, diamant devenu célèbre, fut vendu pour 2500 livres sterling. Un chef cafre, du nom de Waterboer, soutenu par M. Arnot, éleva des prétentions sur le terrain où ces pierres précieuses avaient été trouvées. Et, dès 1871, M. Burkley annexait, en flagrante violation du traité de Bloemfontein, tout le riche district de Kimberley. Le 13 juillet 1876, le président Brandt se vit forcé de signer, à Londres, une convention par laquelle il devait céder à raison de 90000 livres sterling un territoire dont le produit annuel en diamans a monté jusqu'à 4 millions de livres. Puis, à cette première et cynique violation des droits dûment acquis, l'Angleterre ajouta, le 12 avril 1877, une rupture plus scandaleuse encore de ses engagemens par l'annexion pure et simple du Transvaal tout entier. Shepstone, à la tête d'une petite armée, entra à Pretoria ; pour sauver les apparences, il consulta quelques marchands et employés, et, se tenant pour satisfait de ce plébiscite frauduleux, il anéantit d'un seul coup le fruit de tous les sacrifices que les Boers avaient consommés pour conquérir leur indépendance. Une fois encore le sort des indigènes servait de prétexte ; mais le hasard a de ces jeux : deux ans plus tard, les Anglais eux-mêmes en vinrent aux prises avec eux, et en massacrèrent 10000, hommes, femmes et enfans (2).

Cependant, confondus d'une telle impudence, les Boers ne purent songer à résister. Ils crurent avoir affaire à un coup d'audace du gouverneur du Cap, et, persistant dans la respectueuse confiance qu'ils avaient en la reine Victoria, ils se décidèrent à envoyer en 1877 une députation à Londres. Quelle déception les y attendait ! L'accueil qu'on leur fit fut plus que froid. Une seconde

(1) Younghusband l'avoue lui-même : « C'est la richesse du Transvaal qui a tout gâté. » P. 161.

(2) Colenso, p. 519. C'est dans cette guerre contre les Zoulous que le prince Louis-Napoléon trouva la mort.

députation, partie de Pretoria en 1878, fut traitée d'une façon presque blessante. Sir Bartle Frere, au Cap, déclara sèchement : « Le Transvaal est anglais et *reste* anglais. » Et Wolseley ajouta avec hauteur que le soleil disparaîtrait du firmament et que le Vaal remonterait à sa source avant que le Transvaal ne fût rendu aux Boers (1). Mal lui en prit de sa forfanterie ! Onze mois après, le drapeau tricolore, à bande verte le long de la hampe, fut arboré à Heidelberg ; le triumvirat de Krüger, Pretorius et Joubert fut investi de pouvoirs discrétionnaires, et, par leur proclamation, les Boers exaspérés reprirent leur indépendance, protestant au nom du Dieu trois fois saint contre la perfidie de l'Angleterre. Le général Colley accourut de la Natalie avec ses régimens écossais, mais il fut battu et tué à Amajuba, le 27 février 1881. De Londres, on expédia des ordres pour conclure un armistice. Il était temps. Déjà les commandos de l'État libre se mettaient en marche pour descendre dans la Natalie (2). Les préliminaires furent conclus à Langsnek, et, le 3 août, on signa à Pretoria une convention qui restituait au Transvaal son indépendance intérieure, mais, hélas ! sous la suzeraineté de la reine d'Angleterre.

Toutefois cette convention devait être de courte durée. Les Boers refusaient d'acquiescer à la suzeraineté. Les demi-mesures leur inspiraient pour l'avenir une méfiance indicible. Et une nouvelle députation, composée de Krüger, du Toit et Smidt, s'embarqua pour Londres, afin d'obtenir une modification radicale. Cette fois ils rencontrèrent dans la capitale un esprit de conciliation, et quoique lord Derby, gêné par l'opposition, surtout à la Chambre des lords, fût obligé de ménager les apparences, il signa, le 27 février 1884, la fameuse Convention de Londres, par laquelle la suzeraineté fut virtuellement abolie, et la République sud-africaine reconnue comme État entièrement indépendant et libre, toute ingérence de l'Angleterre étant restreinte à ce seul point, que les traités avec les puissances étrangères (à l'exception de ceux avec l'État libre) *après avoir été complétés*, resteraient soumis au *veto* de l'Angleterre (3). Ce fut M. Gladstone qui, calviniste lui-même et comme tel comprenant les Boers, répandit l'huile de son idéalisme sur les vagues furieuses des

(1) Aitton, p. 292-293. A l'honneur de M. Froude, j'aime à constater ici qu'il déclara déjà en 1880 : « Le Transvaal, en dépit des préventions contre le drapeau britannique, sera, je l'espère, restitué à ses légitimes propriétaires. »

(2) Du Plessis, *The transvaal Boer speaking for himself*, p. 119.

(3) *Recueil général des traités*, de Martens, continué par Hopf, 2e série, t. X, p. 184.

préjugés coloniaux, et une fois encore, comme en 1852-1854, le soleil de la paix sourit à l'Afrique du Sud.

Mais le Jingoïsme ne désarma pas, et rencontra bientôt un fidèle allié dans le capitalisme des Rhodes, des Beits et des Barnato's. La découverte des mines d'or fut annoncée. Une bande d'aventuriers s'abattit sur le Rand, et Johannesburg devint le centre de l'opposition au gouvernement de Pretoria. Il se forma en 1892 un comité révolutionnaire sous le nom de *National Union*. Plus tard se présentait le *South-Africa legion*. Se retirer d'un État pauvre, passe encore! mais laisser aux Boers les trésors inouïs du Rand, ce serait de la folie pure. Déjà le docteur Jameson prépare son raid à Mafeking sous la protection du ministre du Cap et, en 1895, il l'opère. M. Chamberlain lui-même n'a jamais pu se laver d'une certaine complicité (1). Et quoique les Boers aient eu bientôt raison des envahisseurs, que l'Empereur allemand ait lancé sa fameuse dépêche, et que le monde entier ait retenti de louanges sur la clémence du Transvaal envers ses pires ennemis, le président Krüger avait trop de fine expérience pour ne pas sentir que la perte du Transvaal était jurée décidément à Londres. L'indemnité de deux millions impayée; les coupables acquittés après une détention passagère; Rhodes maintenu comme membre du *Privy Council;* l'enquête parlementaire arrêtée dans sa force, au moment même où les pièces décisives devaient être produites : tout cela ne lui laissait aucun doute, il était sûr que le projet ainsi tramé ne serait pas abandonné. Et pendant que, de son côté, M. Krüger, en homme d'État prévoyant, commençait à augmenter son artillerie, à s'approvisionner de munitions de toute espèce, et concluait, le 17 mars 1897, son traité d'alliance avec l'État libre, M. Chamberlain ouvrait de propos délibéré ses négociations criminelles, lesquelles ont abouti à la guerre actuelle.

Je crois qu'il a été sincère quand, le 18 octobre, il a déclaré, au Lower-House, qu'il n'a pas *cherché* la guerre. La menace de la guerre lui eût sans doute suffi; et, si M. Krüger se fût laissé intimider jusqu'à accepter toutes ses exigences, la paix lui aurait paru préférable. Seulement le but qu'il poursuivait était clair comme le jour. Par sa menace d'une occupation militaire, il a voulu contraindre le Transvaal à se faire dicter par les bureaux de Downing-street les conditions de naturalisation et de droit élec-

(1) Voyez les dépêches publiées par *l'Indépendance belge* du 6 janvier 1900.

toral, afin de donner aux Uitlanders une chance de supplanter les Boers, et d'angliciser de cette façon la République sans coup férir.

Malheureusement pour lui, son adversaire, dont Bismarck a dit que nul homme d'État en Europe ne le surpassait en sagacité et en rectitude de jugement, n'est pas tombé dans ce piège. Il a prolongé les négociations entamées, pour bien sonder les projets de M. Chamberlain, et pour faire preuve devant toute l'Europe de ses intentions conciliatrices. Mais, du moment qu'il a eu en main les preuves indéniables que M. Chamberlain le leurrait et cherchait à gagner du temps pour être à même de le surprendre avec une force supérieure, il a lancé contre lui l'accusation « de guetter la vigne de Naboth; » et l'ultimatum a été adressé à Londres. Cet ultimatum, M. Chamberlain le reçut comme un bon atout dans son jeu. Ce serait donc lui l'homme de la paix, puisque ce serait M. Krüger qui aurait forcé la Grande-Bretagne à la guerre ! Et donc, que l'armée anglaise se mette en route pour sa promenade militaire à Pretoria ! Mais, au dehors, personne n'a été la dupe de cette interversion des rôles. Partout, sur le continent, l'opinion publique et la presse ont très bien compris que d'attendre patiemment jusqu'à ce que l'agresseur ait fini d'aiguiser sa lame, équivaudrait au suicide. Et quand on a vu entrer les soldats anglais à Pretoria, mais captifs, et les meilleurs généraux de l'Angleterre battus successivement par ces Boers tant méprisés, le cœur de tous les peuples a frémi du sentiment de la justice. C'est en effet au Dieu de justice que les Boers avaient fait appel : ils n'ont pas été confondus.

VI

De quels prétextes a-t-on essayé de couvrir l'effronterie de pareilles négociations ? Ils se divisent en trois catégories : les grandes questions de la suzeraineté et de la franchise (suffrage) auxquelles je reviendrai plus tard; en second lieu, les griefs spéciaux attachés aux noms de Lombard, d'Edgar et *de l'Amphithéâtre;* et enfin l'oligarchie vénale du gouvernement.

Pour commencer notre examen de ces plaintes par la dernière catégorie, certes, je ne songe pas à présenter le gouvernement boer comme un modèle. Le système politique des Boers est défectueux sous plusieurs rapports. Leur constitution, modifiable par simple résolution du premier Volksraad, manque

de stabilité. L'administration financière laisse à désirer. Les rapports entre le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire donnent lieu à des observations qu'on ne saurait qualifier d'imaginaires. Mais il faut être juste ! Est-ce que jamais gouvernement s'est trouvé devant la lourde tâche d'organiser tout un pays dans des conditions aussi difficiles ? Depuis la convention de Londres, il ne s'est pas écoulé plus de quinze années sans que la paix fût interrompue. Au nombre de moins de 100 000, les Boers étaient dispersés sur une superficie bien plus étendue que celle de l'Italie entière. Ils avaient sur le dos une population indigène cinq fois plus nombreuse. L'éducation académique, la préparation théorique leur manquait. Le gouverneur du Cap les harcelait de ses récriminations incessantes. Ils avaient en même temps à administrer le protectorat du Swaziland. Et, pour comble, la découverte des mines d'or et l'affluence accablante d'une émigration cosmopolite désarticulaient toute leur machine gouvernementale. Tout se trouvait à régler à la fois : le service des chemins de fer, du télégraphe, de la défense nationale, des mines, de l'éducation ; et, pour accomplir cette tâche immense, le président Krüger ne pouvait appeler à son aide que quelques rares capacités. Voyez cependant par l'exemple de l'État libre ce que les Boers savent faire quand on les laisse tranquilles et qu'on n'entrave pas leur développement. A Bloemfontein, les établissemens d'instruction supérieure l'emportent déjà sur ceux du Cap. De même, les Boers n'ont-ils pas fait preuve d'un esprit éminemment organisateur dans la fondation éphémère de ces petites républiques de Humpata, de Stella, de Gozen et de Vryheid ? Et que reproche-t-on enfin au Transvaal ? De ne pas avoir une constitution arrêtée en un texte rigide ? Mais l'Angleterre n'en a jamais eu, et ne songe pas à s'en donner une. La toute-puissance du Volksraad ? Mais le Parlement anglais, qui, si la Couronne n'interpose pas son *veto*, n'est lié par aucun pouvoir supérieur, se glorifie de son omnipotence. On crie à l'infamie parce que le premier juge de la cour supérieure a été déposé ? Mais aux États-Unis, en 1839, le président Johnson tourna la difficulté en portant à neuf les membres de la Cour suprême, et en se procurant de la sorte une majorité complaisante (1). Et c'était bien « sauver la face ; » mais quant au résultat ? Le gouvernement des Boers serait une oligarchie ?

(1) Bryce. *The American Commonwealth*, I. p. 367.

Mais tout citoyen y est électeur; les membres du parlement n sièrent que quatre années; toute personne qui occupe des emplo publics rétribués est exclue de l'éligibilité au Volksraad; tou électeur peut officiellement porter plainte même contre le Prés dent (1). Partout il y a des jurys. Tout fonctionnaire, juge o officier local est élu par ses concitoyens, et tous les citoyens d la république, d'autre part, nomment le président et même l commandant général. En vérité, il faudrait que les Angla prissent avec la logique d'étranges libertés pour faire s'accorde avec tout cela une définition acceptable de « l'oligarchie. »

Ce n'est pas tout. Les Léonard's et consorts nous disent bie qu'à Johannesburg, les impôts dépassent proportionnellement l somme payée dans tout autre État; mais ils oublient d'ajoute qu'un ouvrier blanc gagne, dans cette même ville, 25 francs pa jour, ce qui prouve que la valeur de l'argent y diffère de plus d moitié de celle qu'il a à Londres et à Édimbourg : de telle sort que leur plainte est fondée sur la comparaison de deux quantité qui ne se peuvent comparer entre elles. Et quant à la quote-par des neuf dixièmes que les Uitlanders paieraient au Trésor public que les Anglais nous permettent de leur rappeler deux choses premièrement, qu'ils sont exonérés de tout service militaire, e qu'il est autrement grave pour les Boers de payer de leur vie e de la vie de leurs fils, qu'il ne l'est pour ces richards des mine d'or de verser tant pour cent sur leurs énormes dividendes; en suite, que personne ne les a appelés, qu'ils sont accourus de leu propre mouvement, et que, s'ils payent au Transvaal des mil liers de francs, ils en retirent des millions. Ainsi, par exemple, e 1898, alors qu'ils avaient payé au Transvaal environ 70 million de francs, ils exportèrent du Transvaal 500 millions en or. D plus, tandis qu'au Cap les impôts sur les denrées sont d 15 pour 100, au Transvaal ils sont de 10 pour 100 seulement. A reste, jamais l'amour du Transvaal n'est entré dans leur cœu métallisé. Une fois les mines épuisées, ils disparaîtront, comm les vautours du champ de bataille. Il est vrai : ils ont expédié Londres leur supplique monstre signée de 21 684 noms, mais n sait-on pas que le président Krüger a fourni à sir Alfred Milner lors de la conférence de Bloemfontein, des preuves, affirmée par serment, qu'une foule de ces signatures étaient fausses; qu'i

(1) *Grondwet*, 1896. Art. 42 et 73.

faut en défalquer à peu près 5000 noms de femmes, qui, en aucun cas, ne pourraient acquérir le droit de vote; et que le gouvernement de Pretoria a pu opposer aux 15000 qui pourraient être valables une déclaration de confiance signée de 23000 Uitlanders, parmi lesquels se trouveraient bon nombre d'Anglais (1). Au surplus, ni les Russes, ni les Allemands (au nombre de 2262), ni les Américains (615) (2), ni les sujets d'aucune autre nation, n'ont porté plainte auprès de leur gouvernement. Le mécontentement factice ne régnait que parmi les Anglais; et, une fois la guerre déclarée, on a vu, au contraire, les hommes valides de toutes les nationalités s'empresser de prendre les armes pour la défense de la République contre l'invasion anglaise.

Examinons maintenant les plaintes de la deuxième catégorie : les cas dits Edgar, Lombard et *de l'Amphithéâtre*. Ces trois affaires ne sont que des algarades de police. Le 18 décembre 1868, un sujet anglais, du nom de Forster, fut assommé par un certain Edgar. La police accourut, et, comme Edgar s'était enfui dans sa maison, le sergent Jones y pénétra pour l'arrêter. Edgar, alors, l'assaillit, lui porta un coup formidable avec un instrument dangereux, et Jones, en état de légitime défense, tira sur Edgar et le tua. Traduit par ordre du procureur devant le jury, l'agent de police fut acquitté. Voilà les faits que M. Chamberlain a boursouflés jusqu'à en faire « l'exemple récent le plus frappant d'acte arbitraire des fonctionnaires et d'approbation de cet acte par les cours (3). » Eh bien! de bonne foi, examinez les rapports de police de Londres et de Paris, et assurément les récits d'échauffourées tout à fait semblables ne vous manqueront pas. Ou, mieux encore, informez-vous de ce qui s'est passé en Californie lors de la découverte de l'or dans cet État, ou de ce qui se passe à cette heure même au Klondyke, et jugez vous-même de la valeur de ce « cas Edgar! »

Lombard était, lui aussi, un policier de Johannesburg, du même genre que Jones, un peu brusque dans ses façons. Une série de plaintes furent déposées contre lui, pour toutes sortes d'outrages qu'il aurait commis envers des hommes et des femmes; plaintes que M. Chamberlain a eu soin d'insérer dans toute leur longueur

(1) *Livre Vert*, VI, 1899, p. 15. — *Livre Bleu*, July 1899, p. 21, 22. *Acts of Parliament*, p. 1277.

(2) *Census, Comité sanitaire de Johannesburg*, p. IX.

(3) *Livre Vert*, p. 19.

en ses Livres Bleus. Mais *quand* et *où* ces plaintes furent-elles portées? Non pas devant le parquet de Johannesburg; mais chez l'agent britannique à Pretoria, et cela *un mois entier après* que ces prétendus faits auraient eu lieu. Aussitôt prévenu, le gouvernement de Pretoria confia l'enquête à trois personnes de distinction. Pendant de longues journées, cette commission entendit tous les plaignans et tous leurs témoins; et le résultat fut que plaignans et témoins furent tous trouvés coupables de toute espèce d'infractions à la loi, mais que le policier Lombard, quoiqu'un peu rude dans ses manières, n'avait pas commis le moindre outrage. Le seul reproche demeuré à sa charge fut qu'il avait opéré ses perquisitions pendant la nuit et sans mandat spécial.

Le cas dit *de l'Amphithéâtre* est encore plus ridicule. La *South African league* voulut un jour tenir un meeting dans l'Amphithéâtre et prévint le procureur d'État, par l'entremise de M. Wyberghe, qu'il lui serait agréable de ne pas être importunée par la présence de la police. Se conformant à ce désir, le procureur télégraphia à la police de Johannesburg de s'abstenir et de ne point paraître. Mais à peine le meeting était-il commencé que les opposans à la « league » envahirent la salle; une bagarre s'ensuivit; et les quelques agens qui faisaient sentinelle à la porte ne furent pas en état de séparer assez vite les combattans. De là, plainte à Londres, que le gouvernement du Transvaal eût fait preuve de son impuissance à protéger les sujets britanniques (1); et toute la presse capitaliste du Cap de battre la grosse caisse contre les Boers; et M. Chamberlain de porter toutes ces récriminations et toutes ces déclamations de journaux devant l'aréopage du Parlement, dans ses Livres Bleus. C'est ainsi que l'on crée une opinion publique à sa guise et qu'on prépare la nation à une guerre de brigandage. Oh! que non, ce n'était pas s'immiscer dans les affaires intérieures du Transvaal! C'était tout simplement veiller à la stricte protection des sujets britanniques, ou plutôt de ces bons apôtres de Johannesburg, qui avaient commencé par dire aux magistrats du Transvaal : « Dispensez-nous donc de votre police! » et qui, plus tard, rentrant de leur meeting roués de coups, se plaignaient amèrement de ce que la police ne les avait pas protégés (2). Mais qu'est-ce que cette bagarre dans l'Amphi-

(1) *Livre Vert*, p. 19 et 20.

(2) Cf. *Een eeuw van onrecht*, p. 48 (éd. Dordrecht). Une édition anglaise a été publiée à Baltimore par M. van der Hoogt.

théâtre de Johannesburg, si on la compare à la scène honteuse de Trafalgar-square, à Londres même?

Reste l'imputation de vénalité. Chose étrange! Le Volksraad serait vénal; et précisément on fait la guerre au Transvaal parce que le Volksraad s'obstine à *ne pas faire* ce que les capitalistes désirent. — Ici il y a une contradiction formelle, et l'une des propositions exclut l'autre.

VII

En abordant le grief autrement sérieux tiré des conditions de naturalisation et du droit de vote qui s'en déduit, il est de toute nécessité de nous tenir sur nos gardes pour éviter d'embrouiller deux questions foncièrement différentes, dont l'une porte sur la valeur intrinsèque de la loi transvaalienne et l'autre sur le droit d'intervention que l'Angleterre a eu la velléité de s'attribuer.

Quant à ce dernier point, il est constant en droit international, il est admis par les maîtres de la science, que tout État souverain règle lui-même de plein droit les conditions auxquelles sera soumise l'incorporation d'un étranger dans la nation. Il est admis que l'État, même sous l'empire de ces conditions générales, garde toujours *le droit absolu* d'accorder ou de refuser la naturalisation à tel ou tel individu. Et il est non moins certain que tout État indépendant possède *le droit absolu* de fixer lui-même les conséquences politiques de la naturalisation accordée (1). La France, à elle seule, donne l'hospitalité à 1 320 211 étrangers, dont 465 800 Belges et 286 042 Italiens, mais ni le roi des Belges, ni le roi d'Italie n'ont jamais eu la prétention de réclamer pour leurs sujets des droits politiques, ni d'importuner la France de leurs « bons conseils, » en vue d'une modification de la loi sur la naturalisation. L'Angleterre, qui moleste le Transvaal au sujet de ses 23 000 soi-disant plaignans, n'a jamais soufflé mot à Paris en faveur des 40 000 sujets britanniques qui résident en France. Et M. Chamberlain, dans sa dépêche du 4 février 1896, l'a déclaré lui-même : « Depuis la convocation de 1884, le gouvernement de Sa Majesté reconnaît la République sud-africaine comme gouvernement libre et indépendant pour ce qui regarde ses affaires in-

(1) Cf. Docteur Cahn, *Das Reichsgezetz über Erwerbung der Staatsangehörigkeit*, 2e édit., Berlin. 1896, p. 70 et suiv. — Cf. Dr Ullmann, *Das Völkerrecht*. 2e édit., 1898, p. 233 et suiv. — Dr H. Rivier, *Lehrbuch des Völkerrechts*, 2e édit., 1899, p. 194 et suiv.

térieures, qui ne sont pas touchées par la convention (1). »

Or, la Convention de Londres, dans son article 14, ne réclame pour les habitans d'autres nationalités que : 1° le droit de résidence ; 2° le droit de possession ; 3° le droit de commerce ; et 4° le droit de ne pas être assujettis à des impôts spéciaux. Par conséquent, selon les propres paroles de M. Chamberlain, toute intervention pour l'acquisition au profit des Uitlanders des droits politiques lui était interdite. Je sais bien que, pour se tirer d'affaire, M. Chamberlain s'est appuyé sur une déclaration faite par le président Krüger lors des pourparlers de Langsnek, en 1881 : « qu'il ne ferait pas de différence entre Boer et Anglais. » Mais quelle était la portée de cette déclaration ? Nul ne saurait la définir exactement. Et, en outre, depuis quand une telle déclaration, qui n'a été insérée ni dans les préliminaires ni dans le traité même, a-t-elle acquis force de droit ? Comment une déclaration de M. Krüger pourrait-elle lier le Volksraad, lequel en qualité de souverain, n'a approuvé que les articles de la convention ?

Bien plus encore : comment une déclaration verbale, faite lors des discussions sur les préliminaires de la convention de 1881, peut-elle être citée en droit, après que cette convention elle-même a été abolie et remplacée par celle de 1884 ? Et quant à la bonne foi personnelle de M. Krüger, comment la déclaration de 1881 pourrait-elle le lier, sous l'empire de circonstances tout à fait différentes, en 1898 ? En 1881, il n'était question que de quelques centaines d'Anglais ; en 1898, c'était un déluge ! Il faut donc bien reconnaître que M. Chamberlain, en faisant accuser publiquement M. Krüger par la Reine, dans son discours du trône, de ne pas avoir tenu ses promesses, s'est rendu coupable d'un procédé inqualifiable, et qu'en intervenant au profit de ses cliens, avec ses instances répétées, pour une franchise de cinq ans, et même pour une autre distribution des sièges, il a violé la convention de Londres, sans qu'il soit besoin de donner à cette convention une autre portée que celle qu'il lui a attribuée lui-même. Et pourtant, dès le mois d'août, il poussait la témérité jusqu'à appuyer par la menace ouverte son intervention illicite, puisqu'il proclamait que le gouvernement anglais, « ayant pris en main

(1) *Livre Vert*, p. 14. « Since the convention of 1884, Her Majesty's Government recognises the South African Republic as a free and independent Government as regards *all its internal affairs, not touched by the convention.* »

les réclamations des Uitlanders, serait obligé de les appuyer au besoin par la force (1). »

Toutefois, il est évident que de repousser les sophismes de M. Chamberlain, ce n'est pas encore dire que la loi transvaalienne n'ait pas eu tort. Pour juger de la valeur intrinsèque de cette loi, il faut avoir recours à l'étude du droit comparé, quand les cas sont semblables, et à l'étude des principes mêmes de la naturalisation, s'il y a hétérogénéité. Ce que l'Angleterre exigeait avait trait, on se le rappelle, à la *grande*, non à la *petite* naturalisation, car, dès l'origine, le but poursuivi fut d'assurer aux Uitlanders les droits d'électorat et d'éligibilité pour le premier Volksraad. Or, quelles sont les conditions auxquelles ce droit est assujetti, par exemple en Belgique? L'article 2 de la loi du 6 août 1881 statue que, pour obtenir la grande naturalisation, un veuf ou un célibataire doit avoir atteint sa cinquantième année et justifier d'une résidence continuelle de *quinze* ans. Les étrangers mariés et ceux qui sont pères de famille en sont quittes avec l'âge de vingt-cinq ans et une résidence ininterrompue de dix ans (2). La Roumanie exige une résidence de dix ans continus après l'introduction de la demande (3). Les Boers, au contraire, se sont contentés d'une résidence de trois ans dans l'État libre (4), et, dans la République Sud-Africaine, d'une résidence de deux ans révolus (5). Et voilà donc leur manque de civilisation! Plus tard, sans doute au Transvaal, en face d'une invasion cosmopolite très inquiétante, on a exigé une résidence de quatorze ans, mais ce dernier chiffre même restait au-dessous de la loi belge; et, à la conférence de Bloemfontein, M. Krüger n'hésita pas à réduire ces quatorze années à sept ans seulement (6) : proposition acceptée par le Volksraad, et élargie même dans un sens rétroactif. Voyons maintenant ce que fait en cette matière l'Angleterre elle-même.

Il est bien vrai que le paragraphe 7 du Bill du 12 mai 1870 ouvre la possibilité d'obtenir les droits civiques après une résidence de cinq ans, mais le même paragraphe attribue au secrétaire d'État le droit absolu et sans appel de la refuser sans aucune ex-

(1) *Livre Bleu*, c. 9521, p. 45. « ... *if necessary to press them by force.* »
(2) Loi du 26 juin, art. 8, 3 b.
(3) Loi de 1866, 1884, 51.
(4) *Constitutie, sectie*, 1, art. 1 D.
(5) *Wet van* 1890, n. 5, art. 1 d.
(6) *Livre Vert*, n. 4, 1899, p. 30.

plication, même après cette période révolue (1). L'article, en effet, dit expressément du secrétaire d'État : « Et il pourra, en donnant ou sans donner ses raisons, accorder ou refuser un certificat, comme il le juge utile au bien public, et sa décision sera sans appel (2). » C'est dommage, vraiment, que M. Krüger n'ait pas connu, à Bloemfontein, le texte de cet article. Il eût pu le copier et mater ainsi sir Alfred Milner. Et encore, ce qu'on obtient en Angleterre par cette procédure, ce n'est que la *petite* naturalisation ! Pour être éligible au Parlement, il vous faut une loi spéciale (3), et dans la période de 1875 à 1878, cette *grande* naturalisation n'a été accordée qu'à *trois* personnes. Il suit de là qu'à Bloemfontein, l'Angleterre a voulu imposer au Transvaal bien plus qu'elle n'accorde elle-même aux étrangers résidant en Grande-Bretagne. Et quand M. Chamberlain se vante de ce que, dans la colonie du Cap, les citoyens d'origine néerlandaise sont mis sur le même pied que ceux d'extraction anglaise, il se permet d'intervertir singulièrement les faits. Au Cap, ce ne sont pas les Anglais qui ont naturalisé les Boers, mais ce sont les Boers qui, étant les premiers habitans de la colonie, y ont ensuite reçu les Anglais.

Du reste, les conditions additionnelles de la loi transvaalienne sont celles mêmes qu'on retrouve partout. L'étranger doit avoir la libre disposition de soi-même. Il doit posséder des moyens de subsistance. Il doit être d'une moralité irréprochable. Il doit affirmer son intention de devenir citoyen de l'État. Enfin il doit prêter serment de fidélité. La seule condition discutable est celle qui demande au naturalisé d'abjurer son ancien souverain, condition que dans la pratique, du reste, on a laissée tomber. Mais, même en imposant cette condition pénible, le Transvaal ne fit nullement preuve de barbarie, car elle n'est, comme on sait, que l'imitation pure et simple du modèle américain (4).

Il appert de là que, tant que le Transvaal se trouva dans des conditions normales et analogues à celles des États européens, il les devança par ses résolutions libérales et larges, n'exigeant qu'une résidence de deux ans contre les cinq, dix et même quinze ans de l'Angleterre, de la France, et de la Belgique.

(1) *Naturalisation-Act*, 1870. Victoria, 33. Art. 2.
(2) *Statutes*, p. 169.
(3) *Bill*., 6 Aug. 1844. Vict. c. 66. Cf. Cordogan, p. 181, note.
(4) *Revised Statutes of the United States*, 2e édit., 1876, Title 30.

Mais, après la découverte des mines, toute comparaison cessa, et Mme Olive Schreiner a très bien établi que, pour comprendre les embarras du gouvernement de Pretoria devant cette avalanche imprévue d'aventuriers, il faudrait imaginer qu'un beau jour 40 millions de Russes et d'Allemands eussent fait irruption en Angleterre pour y venir épuiser les mines du pays de Galles et de l'Écosse, et en exporter chez eux le produit. Placé en face de cette situation éminemment dangereuse, il était sans contredit du devoir du Volksraad de veiller à la conservation du corps de la nation. Le débordement de ce corps par ses incorporés n'est jamais admissible, l'idée de l'adoption dans une famille existante et destinée à persévérer devant toujours rester le principe directeur de toute naturalisation. Les mesures rigoureuses que le Volksraad prit alors étaient donc entièrement justifiées. Tout gouvernement européen, en pareil cas, en aurait pris de bien plus draconiennes encore. Et le fait que le Volksraad osa tout de suite abaisser le stage de quatorze à sept ans ne s'explique que par l'expérience acquise, que ceux qui ont vraiment l'intention de rester se métamorphosent bien vite en demi-Boers qui font cause commune avec les vieux colons *contre* l'Angleterre, tandis que la majorité de cette population aventurière, n'ayant d'autre intention que de tourner le dos au Transvaal, aussitôt fortune faite, se soucie très peu d'une naturalisation qui soumette ceux qui en bénéficient au service militaire.

Remarquez d'ailleurs que dans la Natalie, où les Anglais se sentent débordés par les coolies des Indes orientales, ils sont les premiers à vouloir exclure ces « mal venus » de la direction des affaires, ou même arrêter leur immigration. M. Younghusband nous dit même (1) que le cri de *Loose from England* leur paraît préférable au danger de se voir supplantés chez eux par des étrangers. En outre, pour bien juger toute cette question, il est utile d'observer que toute naturalisation détache les sujets de la nation à laquelle ils appartiennent, pour les incorporer dans une autre nation dont ils deviennent les fils adoptifs. Que penser alors d'un gouvernement qui insiste pour hâter et faciliter la naturalisation de ses propres sujets? C'est comme si une mère, voulant se défaire de ses propres enfans, tâchait de forcer un tiers à les adopter. Donc il est clair que toute action d'un gouvernement

(1) P. 161.

quelconque pour contraindre un autre État à naturaliser ses sujets est ou contre nature, ou bien un pur contresens.

VIII

La question de la suzeraineté se résout d'elle-même. La suzeraineté peut être une « relation organique » ou bien une « relation mécanique. » Organique, elle relève de la féodalité; mécanique, elle est stipulée par contrat. L'État-lige se trouve en une condition d'infériorité et de vassalité par principe; l'État lié par contrat se trouve en une condition de parfaite indépendance et d'égalité, sauf les entraves que le contrat lui impose. Donc, pour l'État-lige, qui est dans la mouvance de son seigneur, tout est dans le *nom* de suzeraineté, cette suzeraineté étant la source intarissable de sa sujétion; pour l'État lié par contrat, le nom ne dit rien, et peut être omis, l'unique source de sa dépendance se trouvant dans les stipulations du traité.

Cette distinction faite, rien n'est plus facile que de démontrer que la suzeraineté mentionnée dans la convention de 1881 est d'ordre *mécanique*, et n'a rien à faire ni avec la vassalité ni avec le principe de féodalité. Dans sa dépêche du 31 mars 1881, lord Kimberley l'a reconnu en ces termes : « Le mot a été choisi comme le plus convenable pour désigner une supériorité exercée sur un État qui possède des droits de gouvernement indépendans, mais sujets à des réserves (ou à des restrictions) *par rapport à certaines matières bien spécifiées;* » et, le 19 octobre, M. Chamberlain déclarait : « Personne, assurément, n'a jamais soutenu que la suzeraineté fût autre chose que ce qui est *défini par les articles de la convention...* La définition de lord Kimberley est celle que nous avons toujours acceptée (1). » Ainsi, il ne s'agit que d'une suzeraineté reposant exclusivement sur les stipulations de la convention. Quant au *nom* de suzeraineté, sir Alfred Milner avouait que c'était « une question d'étymologie plutôt que de politique (2), » et M. Chamberlain, dans son discours du 19 octobre, est allé plus loin encore en disant : « Quel que soit le mot que vous préfériez, je m'en soucie comme d'une guigne; dites *abraca-*

(1) « *Surely no one has ever argued that suzerainty was otherwise, than defined by the articles of the Convention... Lord Kimberley's definition is the definition we always accepted.* » — *Acts of Parliament*, p. 278.

(2) *Livre Bleu*, c. 950, 7, p. 6.

dabra si vous voulez, mais gardez la substance de la chose (1). » Or, lorsque, dans la Convention de 1884, ces « matières spécifiées » furent restreintes au seul article 4, lord Derby déclara, à la Chambre des lords, que les choses étaient restées en l'état, et que, si le nom de suzeraineté a été omis, « l'Angleterre en avait gardé la substance (2). »

Il est donc dûment constaté que la *substance* de la suzeraineté de 1881 tenait toute dans les stipulations exprimées aux divers articles de cette convention, et était passée inaltérée dans la Convention de 1884, condensée pour ainsi dire dans le seul article 4, c'est-à-dire dans le *veto* restreint de l'Angleterre contre tout traité du Transvaal avec les puissances étrangères. Mais, le gouvernement du Transvaal ayant déclaré à plusieurs reprises et dans la forme la plus solennelle qu'il respecterait ce droit de *veto*, il n'y avait, entre honnêtes gens, ni différend, ni collision possibles. L'Angleterre possédait vis-à-vis du Transvaal une certaine suprématie, cette suprématie tirait son origine d'une convention bilatérale ; la substance en était définie par l'article 4, et cette substance, la République sud-africaine la reconnaissait sans réticence ni détour.

On arrive à la même conclusion, en suivant le raisonnement auquel on s'est accoutumé à Downing-street. Là, on aime à dire que la Reine, qui était depuis 1879 la souveraine du Transvaal, céda, en 1881, ses droits de souveraineté, mais en retenant le droit de suzeraineté. Soit! mais, en tout cas, ce qu'elle en retint n'était autre chose que ce qui fut stipulé expressément dans les articles de la Convention de 1881. Et comme, en 1884, elle céda de nouveau la plus grande partie des droits qu'elle s'était réservés encore en 1881, il est de toute évidence qu'à présent, tout ce qui lui reste de ces droits antérieurs est le *veto* restreint de l'article 4 de la Convention de 1884. Ni plus, ni moins. Ce n'est pas là le point de vue de M. Krüger qui, comme nous, a toujours stigmatisé l'occupation de 1879, la qualifiant de violation du traité de Zandrivier. Mais, en fait, cela revient au même. La suprématie que l'Angleterre, sous le régime du traité, peut faire valoir sur le Transvaal ne consiste actuellement que dans son droit de *veto* restreint, droit que le Transvaal n'a jamais contesté.

M. Chamberlain, au contraire, s'est cramponné désespérément

(1) « *I do not care a brass button which of these words you choose. You may call it Abracadabra, if you like, provided you keep the substance.* »

(2) *Acts of Parliament*, p. 277 a. « *We have kept the substance of it.* »

non pas au mot, mais à l'idée de suzeraineté, pour en déduire une espèce de dépendance générale. C'est ainsi qu'il s'écria : « Le fait capital pour moi, c'est la *suprématie*, la *prédominance*, la *prépondérance*..., appelez-la comme vous voudrez (1)... » Cette idée de « *paramount power* » le hante ; il veut à toute force l'introduire sous l'étiquette de la « suzeraineté » de 1881 ; et, dès lors, il a prétendu obliger le Transvaal à reconnaître cette suzeraineté dans un sens général. A peine le Transvaal eut-il fait mine de regimber que les régimens d'Aldershot ont reçu l'ordre de s'embarquer.

A ces prétentions ridicules les Boers ont riposté par le plaidoyer serré et foudroyant du docteur Leyds ; en Europe, en Amérique, en Afrique même, tous ceux qui font autorité dans le droit international se sont levés en nombre pour donner le coup de grâce à M. Chamberlain et à ses rodomontades. Je citerai M. Arthur Desjardins, de l'Institut de France ; M. Westlake, de l'Université de Cambridge ; M. Van der Vlugt, de l'Université de Leyde ; M. Despagnet, de l'Université de Bordeaux ; M. de Louter, de l'Université d'Utrecht ; M. le docteur Whiteley, dans le *Forum* américain ; M. le docteur Farelley, du Cap, etc. Pour soutenir la thèse du secrétaire pour les Colonies, pas un spécialiste ne s'est présenté. Au contraire, on s'est fort gaussé de sa théorie « du double préambule, » comme si lord Derby lui-même n'avait pas mis le premier entre crochets, lorsqu'il fit remettre son projet à M. Krüger. On a fait valoir, à ce propos, que le gouvernement du Cap, par sa dépêche du 27 février 1884, annonça lui-même au président Steyn la conclusion de la nouvelle convention, en ajoutant que la position du Transvaal serait dorénavant toute pareille à celle de l'État libre, à la seule exception du *veto* restreint (2). On a produit la déclaration officielle de lord Derby du 15 février 1884 : « Votre gouvernement sera laissé libre de gouverner le pays sans intervention, de conduire ses affaires diplomatiques et d'établir sa politique extérieure, en respectant seulement les stipulations de l'article 4. » On a insisté sur la formule par laquelle la députation, le 28 juillet 1884, communiqua la convention au Volksraad, formule portée à la connaissance de l'Angleterre et acceptée sans protestation de sa part (3). On a avancé que, pen-

(1) *Acts of Parliament*, p. 277 a : « *The cardinal fact for me is supremacy, predominance, preponderance, paramountcy, call it what you will.* »

(2) *Livre Jaune de l'État d'Orange*, p. 9.

(3) *Livre Bleu*, c. 950, 7, n° 4 et p. 8.

dant tout le temps écoulé, jamais, avant 1898, l'Angleterre n'avait soufflé mot de suzeraineté dans ses interminables correspondances. On a fait observer enfin que le droit du Transvaal de déclarer la guerre, même à l'Angleterre, n'avait pas été contesté (1), et que l'Angleterre avait échangé l'*exequatur* des agens consulaires à Londres et à Pretoria.

Voyant s'écrouler ainsi tout son bel échafaudage, M. Chamberlain n'osa pourtant pas mettre en avant le *protectorat*. Le fait indiscutable que le Transvaal a exercé, depuis 1894, avec le consentement de l'Angleterre, le protectorat sur le Swaziland, l'en empêcha (2). Protéger le protecteur, c'eût été trop fort! Mais de sa « *paramountcy*, » il ne se désista point pour cela. L'Angleterre était une grande puissance, les États boers étaient de petites républiques enclavées dans son territoire. De plein droit donc, l'Angleterre était autorisée à considérer ces petits États comme appartenant à sa sphère d'influence. Même sur l'État libre, elle fit valoir ses prétentions (3). Et, comme les six grandes puissances tâchent d'exercer une certaine hégémonie sur les États de second et de troisième ordre, l'Angleterre dut prétendre à une hégémonie analogue sur toute l'Afrique australe. Seulement c'était oublier qu'une telle suprématie peut exister de fait, mais n'existe jamais de droit. A l'exception de M. Lorimer (4), tous les juristes sont unanimes à maintenir *l'égalité des États* entre eux comme principe même du droit international. Ainsi que l'a dit expressément M. Rivier : « L'égalité est la supposition chez tous, toute inégalité entre États doit être prouvée par les traités (5). » Or, la Convention de 1884 ne lui conférant nul autre droit que le *veto* restreint de l'article 4, M. Chamberlain se trouve toujours acculé dans le même coin. De même qu'entre individus, la suprématie entre États ne s'accuse jamais que de fait, par la supériorité de puissance morale, intellectuelle ou physique. Mais, dites : est-ce que l'Angleterre a fait preuve en Afrique de supériorité *morale*, par sa violation répétée des traités? de supériorité *intellectuelle*, dans sa lutte diplomatique avec M. Krüger? ou encore de supériorité *physique* sur la Tugela et la Modder-rivier? Il semble qu'on en puisse encore douter, quand un Anglais lui-même constate, nous

(1) Stead. *Are we in the right*, p. 22.
(2) Convention du 10 déc. 1894. Voir Kock, *Conventies en tractaten*, p. 64.
(3) *Acts of Parliament*, p. 278.
(4) *Institutes of law of nations*, I, p. 170 et suiv.
(5) Rivier, ouv. cité, p. 125.

l'avons vu : « Nous recueillons les fruits de soixante-dix ans de fautes gouvernementales (1). »

IX

Lasse de ces échappatoires mesquines et de ces chicanes diplomatiques, l'opinion publique en Angleterre, dans ses cercles les plus éclairés, s'est retournée et a allégué *la mission civilisatrice de la Grande-Bretagne*. Le régime boer, c'était du pire moyen âge, et à l'Angleterre incombait la mission de le remplacer par sa civilisation toute moderne. Là-dessus pourtant, il faut qu'on s'arrête un moment. Est-ce que la civilisation a le droit de se propager par la guerre? La certitude qu'un autre peuple se trouve dans un état de civilisation inférieur donne-t-elle une *justa perduellionis causa?* Mais, en outre, il y a civilisation et civilisation. Sans doute les Anglais de Johannesburg portent des habits de meilleure coupe. Leurs coutumes sociales sont en quelque sorte une imitation plus servile du *high life*. Ils sont plus experts dans les sciences exactes. Leurs bibliothèques sont pleines de toute espèce de romans. En revanche, les bars se sont multipliés à Johannesburg. La prostitution y fait scandale. Les bagarres y font fureur. Une canaille nombreuse y menace constamment la sécurité publique. Il y règne tout le dévergondage des ports de mer. Ce n'est pas là, je pense, la civilisation dont les moralistes de Londres souhaiteraient répandre la bénédiction sur un peuple que M. Gibson Bowler a dépeint, dans le Parlement anglais même, comme « *a sturdy, brave, simple, Godfearing people* (2). »

Certes, la civilisation telle qu'on la rencontre dans les meilleurs cercles de Londres est très supérieure à celle des Boers, mais sous le rapport moral, les Boers ne le cèdent à aucune nation européenne. D'autre part, comment négliger la connexité qui existe toujours entre la forme de notre civilisation et le climat, la contrée, les occupations habituelles, qui partout exercent leur empire? Quelle différence entre le Monténégro et l'Italie, et, en Italie même, entre les grandes villes et les vallées des Alpes! Les Boers ont déjà fait des progrès étonnans, et ils avanceront encore; mais qui donc a le droit de leur imposer un *développement-éclair?*

(1) Froude, p. 4.
(2) *Acts of Parliament*, 1899, p. 776.

Les plantes de serre chaude ne valent pas les chênes de montagne; et que gagneraient les Boers, si une évolution précoce allait les doter de nos vices, sans que leur caractère eût pris assez de force pour y résister? Je ne crains nullement que leur développement soit trop lent : j'ai peur, au contraire, qu'il ne marche trop vite !

Mais, en tout cas, pour gagner tout un peuple à votre civilisation, il faut bien que vous lui prêchiez d'exemple, et ce n'est pas précisément cela que l'Angleterre a fait, ni dans sa lutte diplomatique avec Prétoria et Bloemfontein, ni, j'ose à peine le dire, sur le champ de bataille. Sans un respect scrupuleux pour les droits acquis, et sans une sincérité au-dessus de tout soupçon, toute civilisation s'effondre. Or, l'Angleterre a violé les traités de Bloemfontein et de Zand-rivier, et, par une interprétation injustifiable, a tâché de se dérober à la Convention de Londres. Il y a plus ! Une des résolutions les plus importantes du Volksraad a été insérée dans le *Livre Bleu*, non pas d'après le journal officiel, mais d'après la *Press* (numéro du 29 juillet) et, dans ce texte du *Livre Bleu*, les mots essentiels : « avec les droits d'une complète franchise : étaient supprimés (1). C'est ce que le docteur Clark a appelé *the lying misrepresentation of the text in the Blue book* (2). » De même, la dépêche du président Steyn, du 27 septembre, a été mutilée, dans le *Livre Bleu*, par l'omission de 29 lignes en cinq différens alinéas (3). Plus fort encore : dans son avant-dernière dépêche, M. Krüger avait offert, sous une triple réserve, la naturalisation après cinq ans, en dépassant même, dans ses propositions additionnelles, les ouvertures de sir Alfred Milner à Bloemfontein. Cette proposition acceptée, la guerre aurait été prévenue. M. Chamberlain y répondit par une dépêche où tout le monde, et M. Krüger comme tout le monde, crut voir un refus absolu. Mais voilà que le 19 octobre, M. Chamberlain vient nous déclarer à la Chambre des communes que sa réponse avait été : *a qualified acceptance*, une acceptation conditionnelle, ajoutant que le désaccord ne portait plus que sur un dixième à peine de la proposition (4) ! Ainsi M. Chamberlain avait voulu dire : « *J'ac-*

(1) *Acts of Parliament*, p. 777.
(2) *Ibid.*
(3) Comparez les deux textes dans le *Livre Jaune* et le *Livre Bleu*. On le trouve aussi dans le *War against war* de M. Stead, p. 36.
(4) *Acts of Parliament*, p. 290.

cepte; » il l'avait dit de telle sorte que tout le monde avait compris le contraire; lorsqu'il s'aperçut que M. Krüger, comme tout le monde, était dupe de l'ambiguïté de son langage, il ne protesta pas, il se tint coi, et, sachant que l'effet de ce malentendu serait de déchaîner la guerre, il alla pérorer dans le Nord de l'Angleterre pour échauffer contre M. Krüger la haine populaire. Et voilà pour ce qui est de la véracité diplomatique.

Quant au champ de bataille, je passe sous silence le fait qu'on a tiré sur la Croix-Rouge. Cela s'est fait de part et d'autre, non pas de propos délibéré, mais à cause des brouillards et des distances. Dans un tir à 3 000 ou 4 000 mètres, c'est à peine si la Croix-Rouge se distingue, et la direction des bombes est trop incertaine. Mais il y a autre chose. Le gouvernement de Pretoria a saisi les consuls d'une plainte formelle, fondée sur ce qu'on aurait abusé de la Croix-Rouge, pour servir de sauf-conduit à un train blindé, qui allait réparer les rails. Le docteur Kakebeeke a déclaré, dans une lettre autographe, qu'il avait vu de ses yeux, lors de la bataille d'Elandslaagte, des lanciers anglais percer de coups plusieurs Boers qui gisaient blessés ou qui avaient jeté les armes (1). M. P. R. Kock, adjudant du général de ce nom, a publié, dans le *Standard and Diggernews* du 4 novembre, une déclaration faite sous serment où il raconte qu'il a trouvé le général Kock, blessé au bras gauche par une balle *dum-dum*, tout nu, couvert seulement d'un linge; et que le général affirma que, pendant la nuit, un soldat anglais lui avait pris tous ses effets, tous ses habits, et l'avait laissé comme cela, dans ses angoisses. M. Stead, dans son *War against war* raconte que le soldat anglais J. Gavin, des *King's royal rifles*, a vu de ses propres yeux un autre soldat des *Dublin fusiliers* enfoncer son sabre jusqu'à la garde dans le corps d'un prisonnier qui s'était rendu. De même, toutes les lettres des blessés ou captifs du corps hollandais, qui ont été insérées dans nos journaux, attestent que les lanciers surtout ont fait rage à Elandslaagte, et qu'à presque tous les blessés et captifs, on a volé leurs bourses, leurs montres et leurs bijoux. Or je suis convaincu que l'état-major anglais réprouve ces inhumanités, et qu'en Angleterre, tout homme de cœur les déteste, mais je le répète, est-ce ainsi qu'on peut faire de la propagande à une civilisation supérieure? Les prisonniers de Pretoria, y compris M. Churchill,

(1) *Nieuwe Rotterdamsche Courant* du 18 décembre.

ont été unanimes à reconnaître que les Boers traitent blessés et captifs d'une façon irréprochable. Les généraux anglais ont reconnu qu'ils font la guerre d'une manière chevaleresque.

L'arbitrage est comme le mot d'ordre de notre civilisation moderne. Eh bien! M. Krüger et M. Steyn s'y sont toujours attachés. Il a été admis en principe, quoique avec des restrictions, dans la Convention de Londres. On y a eu recours en 1885, dans l'affaire des coolies. M. Krüger a présenté à sir Alfred Milner, lors de la conférence de Bloemfontein, un projet d'arbitrage élaboré en plusieurs articles. Ce fut l'Angleterre qui refusa. Le suzerain ne pouvait admettre l'arbitrage! L'interprétation de la convention devait rester unilatérale, et au besoin serait imposée par la force. Comme si, même dans le système de M. Chamberlain, entre *patrons* et *ouvriers*, l'arbitrage n'était pas de règle! De quel côté, ici encore, est la civilisation la plus avancée?

On se rappelle la scène de Trafalgar-square, où la racaille ministérielle a fait cohue, et, avec toute sorte de menaces, a conspué les amis de la paix, leur a jeté des œufs pourris à la figure et les a empêchés de parler. Croyez-vous que l'impression que fit à Pretoria le récit de ce scandale ait été fort édifiante? N'avait-on pas dit aux Boers que la liberté de la parole était l'apanage presque sacré de la civilisation moderne? La presse était partout considérée comme la grande force motrice du mouvement civilisateur, et, dans ses meilleurs jours, la presse anglaise marchait à la tête de toute la phalange des journaux. Mais qu'en dire à présent, depuis sa dernière campagne jingoïste? Seule la *Westminster-Gazette* tient encore aux principes. Le rédacteur en chef de la *Daily Chronicle*, qui ne pensait point comme les autres, a dû donner sa démission. Nulle dissidence d'opinion ne saurait plus être tolérée. De la presse au télégraphe, il n'y a pas loin. Or, quel usage en a fait le War-Office? Toutes les dépêches mutilées; les défaites changées en batailles gagnées; les plus petits avantages, dans des escarmouches insignifiantes, enflés en victoires importantes; les pertes de l'ennemi triplées, les pertes anglaises diminuées; et la censure d'Aden isolant les républiques sud-africaines de leurs propres agens, des gouvernemens étrangers et du monde entier. Je connais à Amsterdam une famille distinguée, dont la fille mariée est dangereusement malade à Pretoria. Aucune dépêche ne passe, et on laisse les parens dans la plus navrante incertitude!

Mais ce que craignent par-dessus tout les médecins du Trans-

vaal (ils sont au nombre de 250), c'est une invasion des maladies syphilitiques, qui règnent à un degré vraiment inquiétant dans l'armée anglaise des Indes. Lord George Hamilton, à la Chambre des communes, le 25 janvier 1897, est allé lui-même jusqu'à dire : « Le nombre total des admissions à l'hôpital pour cause d'affections vénériennes, parmi les troupes de l'Inde, s'est élevé, en 1895, à 522 pour 1 000, et le nombre des hommes hors de service, à la suite de ces maladies, à 46 pour 1 000 par jour. » Les médecins du Transvaal en sont avertis, et c'est pourquoi la peste à Lourenço-Marquez les laisse indifférens, mais ils redoutent plus que tout l'infection vénérienne qu'apportent avec elles les troupes des Indes. Qu'en pensent les moralistes de Londres? Est-ce que les Boers ont si grand tort, quand ils refusent d'accepter, autrement que sous bénéfice d'inventaire, la civilisation que les Anglais promettent à l'Afrique du Sud?

X

Comment donc résoudre cette énigme? Car, en vérité, c'est jouer aux rébus que de mettre à la charge de la glorieuse nation que, pendant tout ce siècle, on avait crue libérale et progressive entre toutes, le crime de cette guerre absolument inique, guerre de rapine et de conquête, et qui ne se recouvre que de futilités. Cette nation, sous plusieurs rapports, selon moi, il n'y en a pas d'autre qui la surpasse. Si je n'étais Hollandais, je voudrais être de ses fils. Sa véracité ordinaire est au-dessus de tout soupçon. Le sentiment du devoir et du droit lui est inné. Ses institutions constitutionnelles ont été l'objet d'une imitation universelle. Nulle part vous ne trouverez le *selfrespect* plus largement développé. Sa littérature, quoique inférieure au point de vue artistique, brille par une conception de la vie à la fois sérieuse, saine, et profonde. Même dans la coupe de ses modes et dans le soin du corps, elle sait observer un caractère de dignité qui impose le respect. Sa philanthropie ne connaît pas de bornes, sa moralité est au-dessus de la moyenne, et, pour tout ce qui est du domaine religieux, elle marche à la tête de tous les autres peuples. Comment donc se fait-il qu'une telle nation en soit venue à une telle chute?

Le mot de cette énigme est dans le charme magique de l'*Impérialisme*, pris au sens *national*, et foncièrement différent de l'Impérialisme personnel d'un Alexandre le Grand ou d'un Napo-

léon. Jusqu'ici, le phénomène de l'Impérialisme national ne s'était présenté dans l'histoire qu'une seule fois, dans le césarisme des Romains ; et, à présent, ce même phénomène se reproduit dans la manie du jingoïsme anglo-saxon. Aussi les analogies sont-elles réellement frappantes. A Rome comme à Londres, l'observation la plus stricte du droit entre citoyens, et, en même temps, un manque de respect qui frise le dédain pour les droits des autres peuples (1). De la part de Rome, la ferme volonté de dominer *tout le monde connu* par son armée de terre ; chez le peuple du *Rule Britannia*, l'axiome de dominer *toute la terre* par sa flotte. Les proconsuls romains, tout comme les *High Commissioners* anglais, accordant aux nations conquises le *selfgovernment* dans la plus large mesure, à cette seule condition, que formulait M. Chamberlain le 19 octobre : « que nous aurons le droit d'employer la force pour obtenir la soumission à nos volontés *that we shall have the right to use force to compel submission to our will* (2). » Alors comme à présent, deux sortes de colonies, dites *Senatus et Imperatoris* à Rome, et *selfgoverning and Crown-colonies* à Londres. A Rome, la concentration de l'impérialisme dans l'idée hautaine du *civis Romanus*, que, fût-il le plus triste des aventuriers, toute la puissance de l'empire devait couvrir ; à Londres, M. Chamberlain prononçant son plaidoyer éloquent pour le *British subject* (3), l'idole devant laquelle tous les drapeaux de la flotte et de l'armée s'inclinent. L'*auri sacra fames*, attirant tout l'or du monde vers Rome pour permettre, déjà au temps de la République, au parvenu Crassus d'amasser un capital de 85 millions, à Lucullus de briller à ses dîners de 400 000 francs, et, au temps des Césars, à l'empereur de dépenser 600 000 francs pour ses roses (3) ; en Angleterre, le luxe inouï des *uppertenthousands*, les Beits, les De Beers et les Rhodes amassant des fortunes incalculables, et un ministre de la couronne payant des prix fous pour ses orchidées. A Rome, Cicéron déployant toute son éloquence contre le crime d'un Verrès ; à Londres, les dignes successeurs de Burke fulminant contre un jingoïsme impérialiste qui blesse leur conscience. A Rome, le cri déchirant : « *Vare, Vare, redde mihi legiones meas !* » et, dans son palais de Windsor, la reine d'Angleterre fondant en larmes sur

(1) Voyez, sur la manière dont ils ont traité mes compatriotes, Tacite, *Annales*, IV, c. 72 s. s. Cf. *Zeitschrift für Gymnasialwesen*, t. III, novembre, p. 263.

) *Acts of Parliament*, p. 267 et p. 299.

(3) Voyez Marquardt, *Röm-Staatsverwaltung*, II, v, 256 et suiv. et Friedländer, *Sittengeschichte Roms*, III, 98.

les pertes que les descendans des héros du Teutoburgerwald ont fait subir à sa garde. Eh bien! cet impérialisme est une obsession. Il s'insinue dans les entrailles de la nation, du moment que le dernier adversaire qui la gênait plie sous ses coups, ouvrant ainsi toute voie de terre à l'aigle de son armée, comme autrefois pour Rome, ou toute route de mer au pavillon de sa flotte, comme pour l'Angleterre après Trafalgar. Tant que le dernier adversaire résiste encore, il sera toujours, malgré vous, l'allié de votre conscience, qui, par les forces dont il dispose, vous contraint au respect du droit. Mais, une fois le dernier rival réduit à merci, votre amour du droit reste seul et, sans aucun appui du dehors, il doit se suffire à lui-même. Si donc, en ce moment psychologique, la conscience de la nation se trahit elle-même, le danger est là, pour elle, qu'elle aille se précipiter de l'idéalisme le plus haut dans le cynisme le plus vulgaire. Plus forte sur terre ou sur mer que toute autre nation, et même que toutes les autres nations ensemble, sa puissance illimitée lui suggère inconsciemment le rêve de la toute-puissance, et c'est l'histoire de Tyr qui peut se répéter, quand Dieu l'apostropha par la voix d'Ézéchiel : « Tu as multiplié ta puissance; tu as assemblé de l'or et de l'argent dans tes trésors; puis ton cœur s'est enorgueilli comme si tu étais un Dieu; à cause de cela, je te livrerai à la main de celui qui te blessera mortellement (1). »

Cet impérialisme, d'ailleurs, submerge de plus en plus l'idée nationale sous une conception œcuménique, et, en revanche, il tâche d'assimiler tout le monde à son type national. Il permet, il encourage même tout mouvement social jusqu'à la périphérie la plus éloignée, pourvu qu'il en reste le centre. *Urbi et orbi* devient l'intitulé tacite de ses décisions, et, chaque fois que sa suprématie risque d'être contestée, la persuasion machiavélique du *salus reipublicæ suprema lex esto!* étouffe dans la masse de la nation ses aspirations les plus saintes. Lord George Hamilton n'a pas craint de vanter le patriotisme de ceux qui firent avorter l'enquête Jameson : « parce qu'ils avaient agi comme le font toujours les Anglais, quand des intérêts anglais sont en cause (2). » En d'autres termes : parce qu'ils avaient sacrifié le droit au salut de leur patrie! Cet impérialisme se glisse, inaperçu comme un streptocoque, dans le sang de la foule, l'empoisonne, et fait fléchir sa

(1) *Ezéchiel*, XXVIII, 4-9.
(2) Stead. *Are we in the right*, p. 66.

conscience. Le premier venu commence à se sentir un homme d'importance par le seul fait qu'il porte dans ses veines le sang de sa nation. Tous se sentent relevés, exaltés, glorifiés. La grandeur, la puissance de leur pays, doivent être mises à profit pour leur propre grandeur, pour le bien-être de leur famille, pour l'accroissement de leur fortune. Une fois la barrière du droit tombée, en politique, il n'y a plus de raison pour que la barrière morale les retienne dans leur acheminement vers l'appât du trésor. Alors la pente fatale commence à se dessiner. Les capitalistes ne cachent plus leur arrogance. Jusque dans les rangs des nobles, appauvris par la baisse des fermages ou endettés par le jeu, ils lancent l'allèchement corrupteur de leur convoitise. La machine électorale subit leur influence. La presse fléchit. L'opinion publique se laisse entraîner. Les hommes d'État eux-mêmes se sentent menés par la bride. Et la conséquence funeste s'accentue, chaque fois qu'on voit encore passer à l'ennemi une des convictions les plus robustes. *Optimi corruptio pessima.*

Parce que le caractère anglais dans son essence est doué d'une si intime et si noble virtualité, sa déchéance n'en serait que plus affreuse. « Bien bas choit, comme dit le proverbe, qui était monté le plus haut ! » Le progrès humain perdrait, par la chute de l'Angleterre, un de ses organes les plus délicats. Nous ne pouvons nous passer de cette Angleterre qui a été noble, fière et chrétienne, qui peut le redevenir encore. Et c'est pourquoi les hommes de bonne volonté dans l'Europe entière, les plus belles intelligences dans le monde entier, s'attristent et s'indignent à la fois à ce spectacle farouche et désolant que l'Angleterre persiste à nous imposer par cette guerre de conquête, l'une des plus iniques que mentionne l'histoire du XIXe siècle.

Heureusement, l'avenir de l'Angleterre n'est pas encore décidé. Toutes nos prières sont pour qu'elle se relève. Ses revers pourraient devenir son salut. Déjà l'un de ses archevêques a fait entendre la voix de la repentance et de l'humiliation. Un groupe d'hommes éminens, faisant preuve d'un courage moral qui commande notre plus sincère admiration et s'inspire des meilleures traditions de Gladstone, — les Morley, les Harcourt, les Courtney, les Stead, les Clark, les Labouchère, les Harrison et tant d'autres, — veillent sur les trésors les plus sacrés de leur nation, disputent pied à pied le terrain aux jingoes, et élèvent la voix si haut que bientôt leur *vox clamantis in deserto* sera entendue jusque dans

les Highlands d'Écosse. Toute possibilité d'arrangement n'est pas encore exclue. La chute de M. Chamberlain donnerait le signal du salut. Et si un cabinet mieux avisé, abandonnant toute idée de vengeance et ne faisant aucun cas des susceptibilités militaires, offrait à l'Afrique australe confédérée sa pleine indépendance, en ne se réservant que la partie est de la colonie du Cap proprement dite et quelques points indispensables sur la côte, peut-être l'Angleterre pourrait-elle encore changer en allié sans égal son ennemi redoutable. Mais qu'on ne tarde pas. C'est le moment suprême. Il faut que l'Angleterre revienne à elle-même et renonce à son rêve d'Impérialisme; sinon, l'Impérialisme finira par la perdre, comme il perdit la Rome de l'antiquité.

XI

Cependant il ne faut pas s'abuser : la crainte que l'Angleterre ne recule pas devant la pente fatale est loin d'être chimérique. Le péril gît dans le détachement des principes moraux et l'insuffisance du mouvement chrétien. M. Fairfield l'a très bien dit : « Sans être un moraliste, je maintiens que la *morale* et l'*impérialisme* ne pourront jamais se concilier (1). » Et, il y a trois ans, M. Chamberlain lui-même le reconnaissait encore : « Faire la guerre aux Boers afin de leur arracher les réformes voulues, serait *unwise and immoral* (2). » La cause de cette incompatibilité est évidente. La morale impose avant tout le respect inaltérable des droits d'autrui, et l'Impérialisme ne peut, sans passer outre, faire sa lugubre besogne. Pour sauver les apparences, il faut donc une conception du droit qui lui enlève sa stabilité, son caractère objectif et sa sainteté inviolable, en le rendant si mobile qu'il se plie à votre gré. Or, c'est là justement ce qu'aujourd'hui la tendance des esprits est d'en faire. Tant que le principe moral et le principe du droit cherchaient leur point d'appui en Dieu et dans la révélation, ils étaient revêtus d'un caractère objectif, et nous imposaient une autorité devant laquelle les nations aussi bien que les individus n'avaient qu'à s'incliner. Mais tout est changé depuis le moment où Schleiermacher, chez les protestans, a placé toute notre connaissance théologique, y compris celle de la morale, sous l'empire du subjectivisme. Martensen,

(1) Stead, *the Scandal*, p. 26.
(2) Dans son discours du 8 mai 1896.

l'évêque luthérien danois, en a tiré la conséquence incontestable, en disant que « ce qui est permis ou prohibé au point de vue moral ne saurait être défini qu'individuellement (1). »

On sait comment on a abusé de cette théorie pour dispenser les hommes d'État de la trempe de Bismarck de toute obligation à la morale « bourgeoise; » et l'Impérialisme s'en déclare satisfait. Dès que le droit cesse d'être une barrière qui vous oblige à vous arrêter, et se change en un décor de théâtre que tout acteur fait déplacer selon les besoins de son jeu, l'Impérialisme, même le plus outré, a la main parfaitement libre. Peu importe alors la manière dont on arrange les coulisses. L'homme d'État pratique, qui aime à se moquer de toute théorie, prendra son bien où il le trouve, et saura exécuter ses projets sans nul souci des droits d'autrui. Un théoricien dévot comme M. Mac Kinley vous explique, à Omaha, dans son fameux discours de *Duty and Destiny*, que toute nation puissante doit prévoir la mission que Dieu lui a réservée et régler ses devoirs sur les exigences du but à atteindre. D'autres, dociles adeptes du Transformisme, vous diront que l'*utilité* est la seule force directrice qui doive nous guider, et que, sans aucune règle fixe, le droit évolue de forme en forme, tout comme le tissu cellulaire, rien que par l'utilité fortuite, s'est métamorphosé de reptile en oiseau.

Je sais que M. Spencer a blâmé sévèrement les menées de M. Chamberlain; je l'en loue; et pourtant je n'hésite pas à exprimer mon opinion mûrement réfléchie, que lui et son école, en appliquant le darwinisme de la nature à la psychologie et à l'éthique, d'après une théorie que M. Th. Ribot nous a supérieurement exposée, ont aplani, par l'affaiblissement du caractère fixe du droit, l'obstacle principal auquel l'Impérialisme se serait heurté dans sa marche triomphale. Un clergyman des plus connus et des plus distingués, R. S. de Courcy Laffan, nous en fournit la preuve incontestable, par sa lettre du 29 décembre 1899, publiée dans *l'Indépendance belge* du 15 janvier. Les termes d' « égoïsme individualiste » et d' « égoïsme social » dont il aime à se servir, prouvent surabondamment qu'il adhère à la théorie des *Data* de M. Spencer. Or, quel est son raisonnement? Il laisse de côté la question du droit; il admet que la cause des Boers puisse être juste, mais, même dans cette hypothèse, il maintient

(1) *Ethik*, I, p. 580.

« qu'il n'y a ni de la part du peuple anglais, ni de la part de l'Empire britannique, une *erreur morale*. » Tout au contraire, cette guerre affreuse a noyé l'égoïsme individualiste dans une espèce d'*égoïsme national*. Et c'est là, suivant lui, le progrès moral. « Que le peuple anglais se trompe ou ne se trompe pas sur les causes de la guerre, » cela d'ailleurs lui est égal. Il lui suffit que le patriotisme éveillé marque un acheminement vers l'idéal, et que le peuple anglais soit pénétré « de la croyance à la mission que Dieu a confiée à sa patrie. » Et c'est en éliminant de la sorte toute question de droit et de justice que ce prélat anglais dit « travailler à l'accomplissement de la prière du Maître : Notre Père, qui êtes aux Cieux, que votre règne arrive! » Pour moi, c'est un exécrable blasphème! Mais de quoi pourrions-nous encore nous étonner?

Le darwinisme évite intentionnellement toute influence d'un principe théologique, et c'est justement le but arrêté d'avance, dont la conception du droit ne saurait se passer. Livré à l'arbitraire de l'individualisme, subordonné à l'ulilité, et en proie aux caprices du hasard, il se volatilise en un brouillard insaisissable. Ajoutez à cela que cette école découvre dans le *struggle for life* le principe directeur de son mouvement, et qu'elle en déduit la conclusion brutale que les faibles sont fatalement prédestinés à succomber devant les plus forts; il vous sera difficile, alors, de vous soustraire à la logique de Nietzsche qui fait appel aux plus forts, pour mettre fin le plus vite possible aux velléités des faibles, afin d'accélérer la marche de l'humanité vers le progrès. De là aux projets de l'Impérialisme et aux manœuvres louches dont il se sert pour les réaliser, il n'y a guère de distance perceptible. Et qui donc oserait nier que, dans les milieux où l'on cultive l'agnosticisme, les esprits ne soient assez aisément disposés à plier? Dans le *Livre d'or* allemand, le docteur Rothnagel l'a nettement établi : — « Dans les sciences, dans le domaine de la nature, le progrès de notre siècle a été surprenant; mais, au point de vue éthique, son commencement était supérieur à sa fin (1). »

L'Angleterre surtout risque d'être entraînée par cet ébranlement de la fixité morale. L'affaiblissement éthique se bifurque, selon la double ornière du péché humain, soit dans l'empire plus

(1) *Das goldne Buch des Deutschen Volkes, an der Jahrhundertsende*, p. 63.

despotique de la sensualité, soit dans celui de l'orgueil; et il ne saurait être douteux de quel côté penche le caractère anglais : « Combattre tout le monde, et prendre tout ce qu'on peut (1), » est l'expression vulgaire de ce sentiment hautain, qui veut planer au-dessus de tous. Dans les affaires coloniales, cette tendance s'accuse davantage par la prééminence incontestable de la flotte anglaise, par la supériorité de toute race blanche, et par la présomption que les Anglais, les colonisateurs par excellence, sont les grands bienfaiteurs des pays d'outre-mer. Cependant, et sans vouloir nier que les *Settlements* de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, puissent passer pour des modèles, l'article de M. A. Filon dans la *Revue* du 15 novembre, et celui de M. Robert Buchanan dans la *Contemporary Review*, suscitent des doutes trop fondés, quant aux bienfaits de la suprématie anglaise dans les Indes. La peste et la famine qui y règnent semblent donner corps à cette appréhension. Mais, en tout cas, on comprend que le respect du droit risque singulièrement de s'affaiblir chez une nation colonisatrice, une fois que la conception d'un droit évolutif, et par là même mobile, s'est installée dans l'âme de ces aventuriers sans scrupules, qui se piquent d'arborer le drapeau anglais jusque dans les recoins les plus reculés de l'Asie et de l'Afrique.

Malheureusement, le mouvement chrétien en Angleterre ne met aucun frein à cette tendance des esprits. Au contraire, il l'encourage. Le dogme de la justification, ce rempart infranchissable pour la défense même de tout principe de droit, est absorbé dans la sanctification. La leçon des vieux *Covenanter*, « d'être aveugle quant à l'issue, mais d'avoir l'œil fixé au commandement, » est oubliée même en Écosse. On s'habitue de plus en plus à l'idée d'identifier l'empire britannique avec le royaume de Dieu, et d'*anglicaniser jusqu'au Christ même*. « Dieu a créé et largement étendu l'empire britannique, et en même temps aussi le christianisme anglais. Le véritable impérialisme voit, dans chaque nouveau territoire, une extension de la glorieuse tâche de répandre l'évangile du *Christ anglais* (2). » Et même, dans une récente réunion de l'église libre d'Édimbourg, on ne s'est pas retenu d'applaudir chaudement un ministre de l'Évangile qui s'écriait : « Ce dont l'Afrique a besoin, c'est d'une *civilisation chrétienne*. La guerre présente est une partie du prix qui doit être payé pour arriver

(1) « *To fight every body and to take everything.* »
(2) *Greater Britain Messenger*, 1899. July-August, p. 319 et 323.

à ce but. Voilà donc sous quel jour il faut envisager cette guerre, pour n'avoir *ni regrets, ni aucuns doutes sur sa nécessité et sa justice* (1). » C'est ainsi qu'une église fourvoyée assoupit les consciences et qu'un méthodisme sotériologique finit par sanctifier, en vue du but sacré, les moyens les plus condamnables. Un tel langage vous soulève le cœur, et vous met en colère contre ces ministres de l'Évangile qui trahissent le Dieu de justice. Il vous fait comprendre comment une exagération inique a pu parler des « trois P's » de *Pecksniff, Pirate, and Pharisee.* Mais, au lieu de vous livrer vous-même à ces excès, prenez bien garde, que c'est encore et toujours le même méthodisme du docteur Philips qui, en 1835, provoqua *le grand exode,* et qui, à présent, après tout un siècle d'avortemens, donne de l'éperon à l'Impérialisme d'un Chamberlain, et couvre du nom de Jésus-Christ la violation la plus flagrante du droit, ainsi que la rapacité des richards de la *Chartered.*

C'est bien sous cette couleur chrétienne de l'Impérialisme que se cache le pire péril. Ce sont ces méthodistes, parfaitement intentionnés, j'en suis convaincu, mais malheureusement égarés, qui, par la violation ouverte de droits acquis et par toutes les atrocités d'une guerre d'extermination, se croient chargés, de par la grâce de Dieu, d'aller porter leur civilisation anglo-chrétienne aux Boers de l'Afrique australe. Et ce qui règne parmi ces Boers, c'est le calvinisme, qui a été la gloire et la grandeur des Écossais. Ils les entendent prier encore de ce ton fervent qui rendit la prière des *Convenanter* toute-puissante, chanter ces mêmes psaumes qui furent le chant guerrier de leurs ancêtres dans leur lutte contre l'absolutisme. Mais plutôt, eux-mêmes, ils restent chez eux. C'est la Reine, avec sa noblesse, qui fait la guerre, et le peuple remplit le Trésor pour les mettre en état d'enrôler dès mercenaires. Là-bas, c'est tout un peuple, pères, fils et petits-fils, qui, au nom de Dieu, versent leur sang pour leur patrie, et savent déployer une force morale qui tient le monde en suspens. Les Boers ne se vantent pas, ils ne changent pas leurs défaites en victoires, ils traitent bien leurs ennemis, ils soignent les blessés anglais en bon Samaritain, et leurs généraux, quand ils haranguent ces citoyens, ne les engagent jamais à s'en fier à leur tir infaillible, mais toujours à ne mettre leur confiance *qu'en Dieu.* Churchill lui-même, prisonnier évadé, a reconnu qu'un « pouvoir invisible » protégeait leurs commando's.

(1) *La Foi et la Vie.* 1899, 19 déc., p. 383.

Surtout, pénétrez-vous de la fidélité fraternelle des hommes de l'État libre pour leur éminent Président, M. Steyn. Ils auraient pu se tenir à l'écart. La querelle anglaise avec le Transvaal ne les regardait pas. Au point de vue humain, leur non-intervention eût pu se justifier. Mais non; ils n'ont point voulu. Ils se sont dit qu'en bons chrétiens, ils iraient au secours de leurs frères menacés, et toute la population mâle a quitté la patrie, pour faire face à l'invasion anglaise. Caïn aurait demandé : Suis-je le gardien de mon frère? Eux, ils risquent, pour leurs frères, leur vie et la vie de leurs enfans. Exemple unique en notre siècle, comme l'a remarqué un journal suisse, d'une fidélité désintéressée, d'un sacrifice que rien ne surpasse, pour le maintien de la justice! Prenez la balance, mettez dans le plateau de droite l'héroïsme tout chrétien de ces Boers, et dans le plateau de gauche les intrigues du capitalisme, la forfanterie des Impérialistes, et l'égarement de ces chrétiens méthodistes. De quel côté la balance penchera-t-elle? Et, pour conclure, de savoir que ces chrétiens anglais sont des gens sincères et sérieux, et que ce noble peuple anglais maudirait tous ces projets d'iniquité si le bandeau lui tombait des yeux; mais de voir comment les jingoës serrent ce bandeau de plus en plus, n'est-ce pas une réalité navrante, qui se tourne en une tragédie affreuse? Une tragédie à laquelle, nous autres, spectateurs désintéressés, nous assistons avec une douleur et une humiliation profondes.

XII

Quel sera le dénouement de cette tragédie?

Ici je m'abstiens scrupuleusement de toute conjecture sur l'issue de l'action militaire engagée. Nul ne saurait la pronostiquer. Elle dépend d'occurrences tellement fortuites, d'éventualités à un tel degré incertaines, qu'elle échappe à toute prédiction, même du plus avisé. Tout ce qu'on est en mesure de constater c'est que, si l'Angleterre ne se reprend pas, la lutte sera acharnée, sanglante et longue. Livrées à leurs seules forces, les deux républiques ne sauraient se mesurer avec la puissance de l'Angleterre, secondée par ses auxiliaires du Canada et de l'Australie. Les Boers tous ensemble auraient de la peine à remplir un seul quartier de Londres. Si l'éléphant met tout en jeu pour acculer le bouc qui le gêne, pour le piétiner et pour le lancer en l'air, il aura tou-

jours quelque chance de succès ; et si la Grande-Bretagne ne recule devant aucun sacrifice ni en hommes, ni en réputation, ni en intérêts, il n'est pas impossible qu'elle finisse, après une guerre longue et coûteuse, par écraser momentanément ses vaillans adversaires.

Cependant les premiers augures ne lui ont pas été favorables, et l'histoire lui adresse ses avertissemens. La Grèce, si petite qu'elle fût, n'a pas été terrassée par les Perses. La Suisse a su se dérober à l'accolade mortelle de l'Autriche. Les Gueux de Hollande ont su résister, pendant quatre-vingts années, à la puissance écrasante de l'Espagne, et les Boers ont le sang des Gueux dans leurs veines. Ils sont, en outre, bien armés. Ils combattent chez eux, sur un terrain qu'ils connaissent à fond, et qui est exceptionnellement avantageux pour la défense. Ils forment une armée d'infanterie montée, mobile et alerte, comme on n'en trouve nulle part. Leur tactique et leur stratégie font l'objet de l'admiration des états-majors européens. Surtout ils ne risquent leur vie ni pour les capitalistes d'une *Chartered*, ni pour une farce politique de *paramountcy;* mais pour l'existence même et pour l'indépendance de leur patrie. *Pro aris et focis!* Ils savent que la conscience de toute l'Europe est de leur côté, et ils se sentent inspirés par le bon droit de leur cause. Ce ne sont pas des mercenaires qui maugréent et qui pestent, mais des pères de famille qui prient ; et, d'un commun accord, ils ont levé leur bouclier au nom du Dieu de la justice. D'une telle force morale, le canon a eu rarement raison.

Mais supposez que le général Roberts réussisse à forcer les défilés du Drakenberg et de Spytfontein, que Bloemfontein soit occupée et que le siège soit mis devant Pretoria, c'est alors, sûrement, que les difficultés, loin de finir, *ne feraient que commencer* pour les Anglais. Le ravitaillement de leur camp serait des plus pénibles. Il leur faudrait une armée de 50 000 hommes au moins, rien que pour s'assurer la communication avec leur base d'opérations à Capetown, à Port-Élisabeth et à Durban. Leurs convois seraient constamment harcelés, leur armée d'investissement serait inquiétée jour et nuit par les Boers, bourdonnant en essaims autour de leur camp. Bientôt, comme à Ladysmith et à Modder-rivier, les assiégeans, pris entre deux feux, deviendraient les assiégés, et, quoique leur cavalerie pût alors leur rendre d'excellens services pour tenir à distance les bandes de guérillas, ils éprouveraient le

plus grand embarras à préserver leurs chevaux des maladies du pays et à trouver de quoi les nourrir. Les tacticiens, même les plus audacieux, avouent qu'il y a des distances et des forces élémentaires qui défient toute force humaine. Napoléon en a fait l'expérience en Russie, et, même après la prise de Pretoria, le Vaal pourrait devenir pour le général Roberts ce que la Bérésina a été pour le victorieux Empereur. Souvenez-vous bien des énergiques paroles de M Krüger : « Quand on réussira à nous terrasser, le monde sera étonné du sang humain qu'il en aura coûté. »

Du reste, l'armée des Anglais est encore à former. Leurs meilleurs régimens sont déjà usés. Ce qu'ils transportent à présent n'a qu'une valeur militaire bien inférieure, et, une fois la conquête achevée, il leur faudra une armée d'occupation qui dépassera de beaucoup les forces dont ils disposent actuellement. Jusqu'ici, selon le principe de Cromwell, le programme de l'Angleterre a toujours été la plus grande flotte et la plus petite armée qui suffise à cette lourde tâche ; il lui faudra donc changer de système, et alors la politique intérieure se trouverait mise en cause. Dès maintenant, il s'élève, entre les électeurs, des divergences d'opinion bien tranchées. La vieille garde de M. Gladstone ne désarme pas ; les Irlandais sont en opposition ouverte ; les sympathies du pays de Galles sont très douteuses ; bientôt l'énormité des dépenses effrayera les petits bourgeois, et lorsque à tout cela viendra se joindre l'aversion profonde de tout Anglais pour le service obligatoire, la majorité ministérielle pourrait très vite s'éparpiller. La popularité de M. Chamberlain pourrait très bien s'éclipser.

Ajoutez encore les dangers des complications extérieures, qui sont loin d'être chimériques, et qui obligent l'Angleterre à poursuivre à l'infini l'augmentation de sa flotte pour ne pas être à la merci d'une combinaison des flottes continentales. La France, réveillée par la triste affaire de Fachoda, remplit ses chantiers de constructions nouvelles, de plus en plus persuadée qu'une direction politique, qui la mettrait définitivement à la discrétion de l'Angleterre, finirait dans une banqueroute nationale. La Russie double sa flotte. L'Allemagne va tripler la sienne. Les sympathies de l'Italie ont été froissées en Chine. En Amérique, la chute de M. Mac Kinley et l'avènement de M. Bryan feraient s'effondrer tout l'échafaudage de l'alliance anglo-saxonne. Est-ce qu'alors, dépourvue de tout ami et de tout allié, réduite à

l'isolement le plus complet, l'Angleterre serait à même de faire face à tout le monde? A coup sûr, en homme d'État prévoyant, lord Salisbury, avant de s'engager dans cette grande guerre, a sagement tâché de s'arranger avec la Russie en Chine, avec l'Allemagne en Afrique et dans les îles de Samoa, et avec la France dans l'Afrique du Nord : il a voulu faire table rase des questions pendantes qui pourraient l'embarrasser, et il savait en outre que l'Exposition prochaine entraverait toute action immédiate de la part de la France. Néanmoins, les points sensibles ne manquent pas. En Chine, en Afghanistan, en Perse, en Égypte, partout, il y a collision d'intérêts. Dans tous les coins de la terre, les combustibles sont entassés. La moindre étincelle peut faire éclater la conflagration qui nous menace depuis 1870. De là ces projets d'alliance qui sont dans l'air et qui incontestablement ont tous tendance à converger contre cette puissance insulaire, qui, dans sa suffisance, a froissé les sympathies de toutes les nations sans en gagner aucune.

Mais supposez que l'Angleterre surmonte toutes ces difficultés, que son sang-froid sache éviter tous ces écueils, que la conscience morale ne s'éveille pas, et que le *tax-payer* ne se lasse point de jeter chaque fois une partie plus considérable de ses économies dans ce gouffre insatiable du Sud-Africain, alors même l'Angleterre ne serait pas au bout de ses peines. Derrière elle, en Afrique, elle aurait semé les graines d'une rancune sourde, d'une répugnance indicible, d'une haine de race indestructible, et ces graines pousseraient. La résolution des Boers est inébranlable. Jamais ils ne seront les sujets volontaires de l'Angleterre. Subjugués par la force brutale, chaque matin et chaque soir, leurs prières monteraient vers le Dieu de leurs pères pour implorer la délivrance d'un joug qu'ils persisteraient à maudire en leur cœur. A la première chance qui s'offrirait, ils reprendraient la lutte. A la première guerre qui s'abattrait sur l'Angleterre, ils seraient les alliés dévoués de son ennemi. Lisez et relisez leur manifeste : *Un Siècle d'Injustice*, et chaque ligne vous convaincra que leur ténacité ne se laissera jamais dompter.

Voilà la plaie dont l'Angleterre, si elle ne se repent, saignera pendant tout un siècle. Pour venir à bout des Boers par la force brutale du nombre, il lui faudrait les extirper et les faire disparaître de la face de la terre. Alors, oui, le Sud-Africain serait aux Anglais seuls... *et aux nègres*. Mais, puisque rien que l'idée

d'un tel crime leur ferait horreur et n'entre pas un moment dans leurs projets, qu'ils sachent bien que de persévérer dans l'ornière de violence, serait indubitablement le présage du *commencement de la fin* pour la grandeur de l'Angleterre en tant que puissance. Peut-être réussirait-elle à désarmer les hommes, jamais elle n'anéantira la fécondité de la femme boer. En moins d'un siècle, de 60000 qu'ils étaient, les Boers, grâce à cette fécondité merveilleuse, se sont accrus jusqu'à un demi-million. Dans le siècle qui vient, ils atteindront trois, quatre, cinq millions, *et le Sud-Africain sera à eux*. La femme du général Joubert, — qui l'accompagne jusqu'au plus fort de la bataille, — est le type accompli de cette femme boer dont la fécondité dépasse toute prévision, et qui saura inspirer à tous ses enfans la vertu nationale. Tant que la lionne transvaalienne, entourée de ses lionceaux, rugira contre l'Angleterre du haut du Drakenberg, les Boers ne seront jamais définitivement assujettis.

Dr A. Kuyper.

Amsterdam, janvier 1900.

QUAND MÊME!

(BELFORT, 1870-1871)

I

A Monsieur Georges Paulin, juge de paix,
à la Chapelle (Rhône).

Belfort, 19 septembre 1870.

Cher père,

Quel voyage ! Quatorze heures dans de mauvais wagons, des arrêts à toute minute, une vraie cargaison de bétail. Partout l'agitation fébrile ; des gares encombrées ; tout le monde commande. Si tu savais comme les premiers jours ont passé vite. Un tourbillon. Pas une minute à moi ; une vie si nouvelle, tant de figures auxquelles il faut se faire !

Le premier soir, en guise d'hôtel, une étable où, malgré la paille infecte, j'ai dormi à poings fermés. Nous y avons couché trois nuits; derniers venus des mobiles du Rhône, nous ne sommes pas les mieux servis. On nous équipe tant bien que mal. J'ai encore mon pantalon de chasse du camp de Sathonay ; grâce à un ceinturon neuf garni de la giberne et du porte-baïonnette, ma vareuse brune prend un air guerrier. Ce qui me complète, c'est un beau képi noir à bande rouge, qui m'entre jusqu'aux oreilles. Et encore je n'ai pas à me plaindre ! Mes deux voisins de litière, le grand Tarchenay et le petit Borne, ont, l'un une courte veste de lancier où il étouffe, l'autre un dolman de hussard où il flotte. Si vous les voyiez !...

Il arrive toujours des troupes. Le général Cambriels compte opérer du côté des Vosges. Quelle bousculade présente Belfort! Il y a foule entre la gare et le Château. A travers les faubourgs de France et de Montbéliard, roule un flot ininterrompu de caissons, de chariots, parmi les uniformes disparates : francs-tireurs de toutes les provenances, des Gascons, des Francs-Comtois, des Bretons avec leurs chapeaux à rubans et leurs gilets brodés ; l'accent alsacien se mêle aux patois méridionaux ; des cris, des rires, et sans cesse des sonneries de clairon, le pas cadencé des détachemens en marche. Tous les cœurs sont à l'espérance, bien que la retraite précipitée du général Douay, au commencement de la guerre, ait jeté dans tout le Haut-Rhin une panique entretenue par les incursions des uhlans. Dieu merci ! le désastre de Sedan peut se réparer encore : nous avons une grande armée à Metz, et qui sait si nous-mêmes, en coupant les communications de l'ennemi par une marche offensive en Allemagne, nous ne changerons pas la face des choses ?

En attendant, c'est un plaisir de se promener dans une forteresse comme celle-ci. Au-dessus de la ville ceinte de remparts et de fossés, le château dresse sur un rocher à pic sa haute masse de bastions surmontée d'une caserne. Un camp retranché, dominé par les forts escarpés de la Miotte et de la Justice, complète la défense. On travaille activement aussi à terminer différens ouvrages.

Je vous écris devant une chope de belle bière blonde, au *Tonneau d'Or;* c'est le quartier général des camarades lyonnais. Nous allons camper après-demain près des Hautes-Perches, un mamelon situé à un kilomètre de la ville.

A-t-on des nouvelles de Georges? Pauvre frère ! Heureusement que sa blessure est légère, mais la captivité va lui paraître dure. Adieu, cher père et toi, ma bonne maman, je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre Louis.

Du même au même.

Camp des Hautes-Perches, 6 octobre 1870.

Cher père,

Je t'écris devant ma tente, avec mon sac pour pupitre. Il fait un temps splendide, et qui console des nuits où l'on commence

à grelotter. L'intendance a daigné enfin nous délivrer hier des couvertures. Nous vivons comme des rentiers : une heure d'exercice le matin, deux heures l'après-midi; mon antique flingot a cédé la place à un beau *snider* tout neuf; le reste du temps, on bricole, on surveille la soupe, le feu. Savez-vous que, pour un étudiant en droit, je ne me tire pas mal des différens métiers de terrassier, de raccommodeur d'habits, voire d'aide-cuisinier? Autour de nous, on creuse des tranchées, on sape, on pioche, on remblaie. Tout est à faire aux Perches.

Quelle belle vue on a d'ici! Hier, j'admirais le soleil se couchant derrière le Mont; en face de nous, le château, avec son quadruple étage d'enceintes; au loin, sur la droite, les magnifiques pentes des Vosges, où les forêts de sapins faisaient tache sombre, dans la clarté du crépuscule; derrière nous, tout un cercle de bois et de croupes encore vertes jusqu'à la ligne bleue des montagnes de Suisse. Comme on respire! quelle joie de se sentir vivre !

J'ai vu Mme Maurier. Notre cousine m'a parlé de toi, chère mère, avec bien de l'affection. Toujours la même, ses boucles sous son bonnet à ruches, son air sévère qui cache tant de vraie bonté. Ses cheveux ont seulement blanchi, depuis la mort de son mari. Elle a été heureuse de me parler de ses fils, surtout d'Henri, qui sert dans une des batteries de la garde mobile, et que j'espère rencontrer bientôt. — « Surtout, m'a-t-elle recommandé, dites à votre maman que sa cousine tâchera de la remplacer un peu. »

Je n'avais pas trouvé le même jour M. Levert; il était dehors, pour un malade. Ces dames n'étaient pas rentrées non plus, il n'y avait à la maison que le vieux capitaine Montil, le père de Mme Levert. Je n'ai pas voulu le déranger. Très gentiment le docteur est venu en personne me relancer le lendemain au camp. C'est par lui que j'ai appris la chute de Strasbourg. D'abord on ne voulait pas y croire. La place a courageusement tenu cinquante jours, dont trente-neuf sous un feu terrible. En revanche, on a des nouvelles triomphantes de Paris : le général Ducrot aurait percé, en tuant quarante mille hommes et en faisant le double de prisonniers. Le Prince royal serait parmi les morts. Mais on annonce à chaque instant des choses stupéfiantes. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, de notre côté, les Prussiens ont poussé une pointe jusqu'à Altkirch. Ils battent la rive gauche du Rhin et réquisition-

nent âprement. Les campagnes sont si terrorisées qu'à de petites patrouilles on livre par centaines les armes envoyées d'ici pour la résistance. Hier, retour de plusieurs charrettes chargées de fusils, trouvés sans doute compromettans par les braves municipalités... On m'appelle : c'est le caporal, pour la corvée de paille. Au revoir en hâte; mille baisers.

LOUIS.

Du même au même.

Belfort, 18 octobre 1870.

Chers parens,

J'ai reçu vos deux dernières lettres, ne vous inquiétez pas; me voici rentré dans la place et muni d'un excellent poste : je suis secrétaire du commandant major. La chose s'est faite par M. Levert, ami du commandant Joigny, à qui il m'a proposé. Je vais être initié à bien des choses qui échappent au soldat. Ainsi, moi qui n'avais pour horizon que l'armement des Hautes-Perches et le déboisement à l'entour, je me rends compte du vaste labeur qui se poursuit partout. On construit en hâte des fortifications à Bellevue, par où la ville serait facilement attaquée au sud-ouest; on achève le fort des Barres, on termine de grands retranchemens dans les faubourgs, dont on a dû raser une partie. Tous ces travaux sont dirigés par le lieutenant-colonel du génie Denfert-Rochereau. Malheureusement on ne sait pas au juste qui commande; il y a eu, depuis deux mois, le général de Chargère, le général Cambriels, de nouveau Chargère, enfin le général Crouzat. Il n'est plus question d'une marche offensive sur les communications de l'ennemi! L'armée des Vosges a été battue à la Bourgonce, près de Raon-l'Étape. Il y a trois jours, les fuyards sont arrivés par petits groupes, beaucoup sans armes, vêtemens en loques. C'est triste à dire, au premier coup de canon les moblots ont lâché pied. Les troupes de la ligne, mal engagées, ont été décimées. Une recrue du 85e m'a dit que, sur 220 hommes de sa compagnie, il en était resté 90.

Écrivez-moi désormais à la caserne de cavalerie, aux Ancêtres. Je vous embrasse tendrement.

Votre LOUIS.

Du même au même.

Belfort, 1er novembre 1870.

Cher père,

Le lieutenant-colonel Denfert a été nommé, le 19 octobre, colonel et commandant supérieur. Le général Cambriels a dû abandonner la défense des Vosges et se replier sur Besançon. La reddition de Schlestadt est certaine. Nous voilà loin de nos espérances! Mais Belfort saura se défendre, car, depuis que le colonel Denfert est grand chef, tout est modifié. On ne parle plus de s'enfermer derrière les forts et d'y attendre le bombardement. Le commandant Joigny m'a expliqué que le colonel avait une tactique dont il espérait beaucoup; cela révolutionne les idées de tous. Il fait occuper, aussi loin que le permet la protection de l'artillerie, des positions avancées qu'on barricade et qu'on retranche. C'est ainsi que les villages de Pérouse, Danjoutin, Cravanche, le hameau de la Forge, les bois du Mont et de la Miotte sont devenus autant de points de combat, couverts par des grand'gardes. De là on peut inquiéter l'ennemi, on le force à s'affaiblir en étendant sa ligne d'investissement; il faudra enlever chacun de ces postes de vive force, avant de songer au blocus véritable. Au lieu de la résistance *passive* en usage, nous inaugurons la défense *active* qui relève le moral, qui entretient l'espoir.

L'autre jour, comme j'allais porter des paperasses au Château, je me suis trouvé nez à nez avec Henri Maurier. Il me saute au cou. Avec sa fine moustache blonde et son air délicat, il n'a pas l'air plus soldat que moi; par exemple, quel enthousiasme! On fait des merveilles au Château. Comme il n'y a pas encore de matériel dans les batteries mobiles, tous les canonniers sont employés à la citadelle : blindage des murs, des casemates, construction d'abris pour les pièces. On fait flèche de tout bois; jusqu'aux rails du chemin de fer qu'on utilise en masse. Maurier m'a dit aussi qu'on construisait des plates-formes spéciales pour obtenir des tirs à longue portée; on atteindrait jusqu'à 7000 mètres. Et parlant du nouveau commandant supérieur: « Il est connu depuis longtemps dans la ville. Sévère, mais juste. Il sait ce qu'il veut. Voilà cinq ans qu'il réclamait la construction des forts des Hautes et des Basses-Perches, des Barres et de Bellevue! »

Maurier a raison. Ce matin, grande revue; défilé devant le colonel; figure mâle, un regard énergique. Nous avons un maître. Toute ma compagnie a quitté les Hautes-Perches pour rentrer à la caserne des Ancêtres. Les camarades sont ravis, le bivouac n'était plus tenable. Depuis quinze jours, pluie diluvienne et vents furieux; et sous la tente...

... Je reprends ma lettre, le cœur bien gros, l'âme bouleversée. Nous venons d'apprendre la capitulation de Metz et la trahison de Bazaine. Une armée pareille, 175 000 hommes, des généraux, des maréchaux, les aigles, les canons ! C'est monstrueux, c'est fou ! Quel est le sort qui nous attend ?

Je veux que cette lettre parte ce soir. Il est cinq heures, je vous vois tous deux dans le cabinet de travail, on vient d'apporter la lampe. Mon Dieu, comme cela est loin ! Mille bons baisers.

LOUIS.

A Monsieur Louis Paulin,
aux mobiles du Rhône, 7e compagnie, 2e bataillon, 16e régiment
Belfort.

La Chapelle, 15 octobre 1870.

Mon cher fils,

Nous sommes heureux de te savoir en bonne santé et faisant bien ton service. La présence des Levert et de Mme Maurier nous rassure aussi. Tu leur transmettras notre meilleur remerciement. Ta mère se joint à moi, cher enfant, pour te dire courage. L'épreuve que la France traverse doit hausser les caractères, et, dans ce grand deuil, c'est une consolation pour nous de penser que tu comprends ton devoir.

Nous avons appris que Georges était à Mayence, il va mieux. Il est bien soigné, chez de braves gens qui acceptent cette guerre sans l'aimer.

Ici, mon bon Louis, nous ne vivons plus que dans l'attente des nouvelles. Écris-nous chaque fois que tu le pourras. Ta mère et moi, nous te serrons sur notre cœur.

Ton père qui t'aime,

G. PAULIN.

II

3 novembre au soir.

Je commence ce journal pour les miens, craignant que désormais mes lettres n'arrivent plus. Plus tard, ils pourront suivre dans ces notes tout ce qui aura marqué dans ma vie du moment.

L'ennemi se rapproche par les routes de Mulhouse et de Strasbourg. Le capitaine Thiers, détaché à Dannemarie, s'est replié après avoir fait sauter le viaduc. Nos avant-gardes sont attaquées de toutes parts. Une dépêche de M. Keller, le député du Haut-Rhin, dont les francs-tireurs, débordés par le nombre, ont été obligés de se jeter dans les Vosges, estime l'armée allemande à plus de vingt mille hommes. Hier, à Roppe et à Gros-Magny, a eu lieu le premier contact. Les camarades du Rhône ont reçu bravement le baptême du feu. Ces engagemens ont retardé la marche des Prussiens au Nord, et comme nous occupons le hameau de la Forge et le Mont, nous voilà bien tranquilles de ce côté. Car, avec le fort de la Miotte, les pentes escarpées au-dessus de l'étang de la Forge et l'obstacle naturel de la Savoureuse, qui est très grosse, la ville, par là, est imprenable. C'est au Sud qu'on s'attend au principal effort, Bellevue et les deux Perches n'offrant que des défenses improvisées. Quoi qu'il en soit, le cercle se resserre; aujourd'hui, le dernier train pour Besançon n'a pu partir.

4 novembre.

Nous voilà bloqués. Quand recevrai-je des nouvelles de la Chapelle? C'est une singulière impression : il semble qu'on soit séparé de sa vie passée par quelque chose d'indéfinissable; on respire moins.

Dans tous ces charmans petits villages où je me suis promené en arrivant, — il y avait de bon vin frais versé par une jolie fille à Danjoutin, — on n'entend plus que le son du clairon et le bruit de la pioche au fond des tranchées. Un réseau de grand'gardes occupe les bois. Chaque troupe a été conduite à son emplacement de combat, le personnel de la gare armé pour la défense, enfin les heures d'ouverture et de fermeture des portes et des barrières réglées de façon à interdire l'accès, la nuit tombée. Il ne faut plus compter que sur nous-mêmes. Nous

sommes environ seize mille, dont les deux tiers savent à peine manier un fusil, et nous disposons de trois cents bouches à feu, dont la bonne moitié n'est que vieux canons lisses et mortiers.

5 novembre.

Les batteries du Château ont ouvert le feu. Le canon tonne pour la première fois. Il n'y a pas à dire, pour nous qui n'avions entendu que la fusillade des tirs à la cible, c'est un saisissement brusque et plutôt désagréable. Les maisons de la ville en ont tremblé. L'air déchiré frémit jusqu'à l'horizon. Toutes sortes d'échos répondent à cette voix inaccoutumée: on songe au passé plein de cruels désastres, au présent, à l'avenir.

Avant le dîner, je suis allé voir les Levert. Ce sont ces dames qui m'ont reçu; cela m'a semblé drôle de me retrouver dans un salon, moi qui depuis deux mois ne connais que les élégances de la chambrée et du bivouac. Avec mes souliers boueux et mon pantalon sale, je me sentais mal à l'aise sur ma belle chaise de damas rouge. Mme Levert, qui visiblement tient à ses meubles, était inquiète. Elle m'a semblé plus jaune, plus sèche encore qu'autrefois; sans doute l'anxiété des jours qu'on traverse. Heureusement, ses deux filles m'ont accaparé jusqu'à l'arrivée du docteur, me faisant raconter mon odyssée. Elles ont embelli, Marthe brune et grande, Jeanne plus mignonne, avec son teint rose et ses cheveux châtains. Au dîner, — car le docteur m'a retenu de force, — on a parlé de la belle proclamation du commandant supérieur, faisant, au nom de la République et des malheurs de la patrie, appel au dévouement et au concours de tous. Le vieux M. Montil était là, étonnamment vert avec ses soixante-quinze ans, son visage glabre, ses petits yeux vifs sous les tempes ridées, le cou serré dans une cravate noire. Dire qu'à vingt ans il a servi sous Lecourbe, en 1815, et voit Belfort assiégé pour la seconde fois! Il était tout indigné, avec son patriotisme d'ancien, de la sommation apportée hier par un parlementaire au colonel Denfert. Et de fait, M. de Treskow ne manque pas d'une certaine audace! Je note la phrase qui en vaut la peine:

« Je n'ai pas l'intention de vous prier de me rendre la place de Belfort; mais je vous laisse le soin de juger s'il ne conviendrait pas d'éviter à la ville toutes les horreurs d'un siège, et si votre conscience, votre devoir ne vous permettraient pas de me livrer la forteresse dont vous avez le commandement! »

La belle réponse du colonel nous a tous mis en joie; la voici dans sa hautaine ironie :

« Général,

« En pesant dans ma conscience les raisons que vous me développez, je ne puis m'empêcher de trouver que la retraite de l'armée prussienne est le seul moyen que conseillent à la fois l'honneur et l'humanité pour éviter à la population de Belfort les horreurs d'un siège.

« Nous savons tous quelle sanction vous donnerez à vos menaces, et nous nous attendons, Général, à toutes les violences que vous jugerez nécessaires pour arriver à votre but. Mais nous connaissons aussi l'étendue de nos devoirs envers la France et envers la République, et nous sommes décidés à les remplir. »

— Voilà qui est parlé! s'est écrié M. Montil. Et puis j'aime cette façon militaire de ne rien cacher à la garnison et aux habitans. Si, à Metz, cette règle avait été observée, un maréchal de France n'aurait pu rendre honteusement la première armée du pays avec la première place forte de la Lorraine! Denfert-Rochereau a de la franchise et de la décision. Qu'il soit tenace, et tout ira bien.

M. Levert a hoché la tête :

— Pourvu que les épidémies ne s'en mêlent pas! Il y a beaucoup de petite vérole.

D'autre part, nous sommes largement approvisionnés. La farine abonde à tel point qu'au Château, on blinde avec des piles de sacs la façade de la caserne. On ne mourra pas de faim!

10 novembre.

Henri Maurier, que j'ai vu chez sa mère, m'a appris que le nombre des projectiles pour les pièces rayées est assez restreint; un ingénieur de leurs amis, M. Bornèque, a été chargé de créer de toutes pièces une fonderie. Les magasins sont pleins d'un nombre incroyable de boulets et même de bombes du temps de Vauban : le moindre obus ferait mieux notre affaire. Comme il n'y a pas une seule batterie de campagne, le général Cambriels ayant emmené la dernière, Denfert-Rochereau vient d'en organiser une de quatre pièces. Les chevaux ont été achetés, les harnachemens fabriqués en ville. Les petits combats continuent. Dix

compagnies de nos deux régimens du Rhône ont été portées en soutien derrière la redoute de Bellevue, dont l'armement est en retard, et qui est le point faible.

Le pire, c'est l'hiver qui commence et qui s'annonce très rigoureux. Il neige, et, quand il ne neige pas, il pleut. Je viens de m'acheter un épais tricot de laine. Ceux qui sont vraiment à plaindre, par ce temps affreux, ce sont les malheureux qui campent au Mont; les chemins sont des ornières d'une boue gluante et si profonde qu'on a toutes les peines à circuler; les souliers y restent. Notre fourrier, qui a vu à l'hôpital le fils du quincaillier de Vaise, le gros Chaumette, évacué la semaine dernière, m'a dit qu'on couche dans l'eau; la paille, qu'on ne peut plus renouveler, tourne en fumier; et pas moyen de se chauffer la nuit, les feux étant défendus. Les réclamations ont été telles qu'on essaye maintenant de construire des baraques, mais les planches manquent; on dégrossit des rondins sur place; on cloisonne avec des caisses à biscuit.

19 novembre.

Même temps; ce qui n'a pas empêché les camarades du 65e (Rhône) d'aller tâter l'ennemi à Chalonvillars. Cinq jours après, nouvelle sortie, meurtrière, cette fois, sur Bessoncourt. Le bataillon du 84e de ligne, sous les ordres du commandant Chapelot, et neuf compagnies de mon régiment ont donné; le 2e bataillon de la Haute-Saône a perdu son chef, le commandant Lanoir, frappé d'une balle au front comme il s'efforçait d'entraîner ses hommes. Malgré la petite vérole, qui cause de grands ravages, on ne pense qu'à se battre. L'ennemi, qui tous les deux jours nous harcelait de parlementaires, — des curieux se présentant alternativement à chaque porte, — a été prié de nous faire ses communications par la seule entrée du Vallon, sous peine de voir mitrailler son drapeau blanc. Enfin, après les succès obtenus à Essert par un parti d'éclaireurs volontaires sous les ordres du baron de Prinsac, fourrier de mobiles promu sous-lieutenant tant sa tentative parut bonne, Denfert-Rochereau vient de mettre sur pied huit compagnies analogues. A toute heure du jour et de la nuit, ces hardis lurons seront dehors, tenant la campagne sur les points les plus opposés. Fusillade continuelle qui, harcelant l'ennemi, sera comme une sortie permanente et insaisissable.

Bien que l'investissement soit absolument complet, les lignes

ne sont pas infranchissables pour des courriers isolés, résolus, et connaissant le pays. C'est ainsi que la nouvelle de la victoire de Coulmiers nous est parvenue le 13 : Orléans repris, nos jeunes troupes débutant par un triomphe, ces événemens heureux raniment l'espoir dans tous les cœurs. L'armée de la Loire va donner la main à celle de Paris ; c'est le commencement de la revanche.

Et, pendant ce temps, il pleut toujours ; le Mont n'est plus qu'un cloaque. Dix Lyonnais que je connais sont venus retrouver Chaumette à l'hôpital ; au milieu des bourrasques glacées, les baraques n'avancent guère. Pour tout dédommagement, on a distribué à chacun, quoi ? Une veste d'infanterie. Des parapluies vaudraient mieux.

25 novembre.

Hier et avant-hier, les Allemands, ayant sans doute pitié des pauvres mobiles, se sont chargés de faire lever le cantonnement du Mont. La surprise a été rude ; commencée vers quatre heures et demie, sous une pluie battante, l'attaque a cessé le soir pour reprendre à l'aube ; trois colonnes se sont ruées à l'assaut avec des cris sauvages. On se fusillait à bout portant. Les Prussiens ont eu toutes les ruses : leurs clairons nous ont sonné la retraite ; ou bien, profitant de l'ombre, dans les taillis, des voix criaient : « Mobiles ! ne tirez pas ! » Puis, l'effet produit, ils fonçaient à la baïonnette.

En ville, l'alerte a été rude. On s'en est remis ce matin, en allant à notre tour les canarder du côté de Sévenans.

III

27 novembre.

La prise du Mont et des villages avoisinans, Essert et Cravanche, a diminué encore notre sphère d'action. Nous sommes complètement bouclés, cette fois, au Nord-Ouest. A l'Est et au Sud, par bonheur, nous avons encore les coudées franches, avec les postes avancés de Pérouse et de Danjoutin, qui viennent d'être renforcés par les troupes revenues du Mont. On a établi des lignes de fils télégraphiques pour relier ces villages ainsi que le hameau de la Forge, notre rempart du Nord, aux forts et à la ville. Tout le bétail, le foin, la paille, que nous possédions sur la rive droite de la Savoureuse, viennent d'être ramenés en arrière ; pendant long-

temps, nous aurons de la viande fraîche, et les malades, du lait.

Visite aujourd'hui, après mon travail, à la maison Levert. Remarqué les rues pleines d'habitans, de pompiers, de soldats. Aux portes basses des caves, dans les escaliers entrevus au passage, partout un remue-ménage, des charrois de meubles : les gens prudens descendent d'un étage, on met au sous-sol les plus beaux meubles. Il faut voir les airs navrés des propriétaires. J'ai trouvé le docteur devant sa porte, achevant une conversation avec un monsieur qui lui a serré la main en le quittant. M. Levert m'a dit :

— Vous voyez cet homme-là, Paulin? Retenez son nom, c'est celui d'un grand patriote : M. Mény, notre maire. Vous n'imaginez pas le mal qu'il se donne. Ce qu'il y a de plus redoutable dans le bombardement, c'est l'incendie. Mény prend les plus petites mesures, il veille à tout.

Nous entrions dans le vestibule :

— Regardez, fit-il, en me montrant les deux servantes qui portaient des baquets. On en met à chaque étage.

Mme Levert, qui, la jupe relevée par des épingles, présidait, s'écria :

— Une jolie invention, cette eau dans toute la maison! — Bonjour, monsieur Paulin. — Comment tenir les escaliers propres? Et vous n'avez pas idée, il faudra encore, si les baquets gèlent, les dégourdir avec de l'eau chaude! Il faut avoir des linges mouillés, il faut entretenir des veilleuses pendant la nuit. Et je dois encore, sous prétexte que nous avons un grenier très élevé, loger un guetteur chargé de signaler les maisons frappées d'obus. Comme si les Prussiens auraient attendu trente jours pour nous tirer dessus! Je n'y crois plus, moi, au bombardement.

M. Levert sourit avec calme :

— Si nous allions au salon?

— Mais tu n'y songes pas, mon ami, a-t-elle protesté, il y a des housses partout, les tapis sont roulés, les fauteuils en tas.

Je ne pus retenir une malice :

— Vous ne les descendez donc pas à la cave?

Elle eut une exclamation indignée :

— Mon meuble de damas rouge! Vous voulez que je mette à la cave des soies à vingt-cinq francs le mètre? Dites-moi donc tout de suite d'y descendre mon lit!

— Eh! eh! dit M. Levert, cela viendra peut-être plus tôt que tu ne penses.

Puis, se tournant vers moi :

— Elle ne veut pas que ses meubles moisissent, elle préfère qu'ils brûlent !

Un double éclat de rire : c'était Marthe et Jeanne qui sortaient comme deux folles de la salle à manger, très gentilles avec leurs tabliers à bavette. Elles tenaient de la toile à charpie et des bandes. Mme Levert soupira, dédaigneuse :

— Ah ! oui, vous ferez de belles infirmières !

Je sentis que j'étais de trop, je battis en retraite, non sans avoir demandé des nouvelles de M. Montil.

— Il est au café, reprit M. Levert de sa bonne voix, il ne quitte plus le club des anciens militaires.

30 novembre.

Vive alerte avant-hier, à dix heures du soir. Nous sommes réveillés par une fusillade ; on court aux armes. Ça m'a fait plaisir de me joindre aux camarades ; voilà longtemps que je ne m'étais trouvé à ma place, dans le rang. Il n'y a de changé à l'escouade que le caporal ; le précédent est à l'hôpital, avec une balle dans la cuisse, un cadeau de ce maladroit de Dufour qui, il y a un mois, ne savait pas manier son fusil. Cet excellent tireur était sorti de prison la veille et m'emboîtait justement le pas : je n'étais pas rassuré du tout ; Tarchenay et Borne, qui m'encadraient, ne cessaient de me plaisanter. Arrivés au fort des Barres, nous avons posé une heure en soufflant dans nos doigts ; le froid pinçait. La fusillade s'est peu à peu ralentie ; seuls les forts, pendant que nous regagnions nos gîtes, ont continué de tonner. Le commandant Joigny m'a dit le lendemain que les Prussiens avaient enlevé le village de Bavilliers, au-dessous de Bellevue, et ouvert la première parallèle. S'ils connaissent si bien le point faible, c'est que, paraît-il, ils ont trouvé à Strasbourg les plans directeurs de la place ; ils marchent à coup sûr. De Bavilliers part un ravin, grâce auquel on peut arriver jusqu'au pied de la redoute sans être vu.

Hier et ce matin, la fusillade a repris, toujours soutenue par le canon des forts. Le commandant Joigny a été averti dans la journée que nous venions de perdre La Tuilerie, un groupe de maisons situé à 500 mètres à peine de Bellevue, sur le plateau. La nouvelle a de l'importance, puisque le commandant s'est mis à marcher avec agitation à travers le bureau : — il faut dire que le père Joigny, gros et chauve, est de nature pacifique. — Il

grommelait : « La danse va commencer! Les mâtins vont pouvoir nous canonner à l'aise. »

Ce soir, en rentrant, j'ai vu affichée une courageuse protestation contre un article du *Journal hebdomadaire* ne parlant rien moins que de capituler pour éviter le bombardement. Parmi les signataires, au milieu d'une foule d'autres noms, ceux du capitaine Montil, du docteur Levert et de Mme Maurier.

Nuit du 3 au 4 décembre.
(Caserne des Ancêtres.)

Cette fois, Mme Levert doit être fixée! Le bombardement! Dès huit heures du matin, une volée de fer s'est abattue sur la ville, les faubourgs, les forts. Il fallait entendre cette musique! De longs oiseaux noirs qui filaient en sifflant, le fracas des maisons atteintes, les éclats de toutes parts; le feu ne se ralentit que pour reprendre aussitôt, on n'est pas une minute tranquille; les nerfs tendus sont dans une surexcitation sans pareille. Je suis sûr qu'à cette heure, Belfort a reçu quatre à cinq mille projectiles. Nous répondons par un tir moins nourri, mais soutenu. Tarchenay, qui était au fort des Barres, me dit qu'on a accueilli les premières bombes avec une gaieté moqueuse : ils n'ont pas cessé de plaisanter et de gambader. Dufour, aux ricochets, proposait une partie de ballon. Cela me paraît un peu fort. Enfin, ils viennent de s'endormir, ils y ont mis le temps, énervés comme moi par ce tapage continu. Même le caporal a crié, en regardant la fenêtre : « Pas tant de bruit, là-haut! » Et tous de rire.

Je ne sais comment les autres, au Château, dans les casernes, dans les forts, supportent cela; pour moi, qui n'ai vu dans l'après-midi que l'ouragan furieux déchaîné sur la ville, je songe tristement. Je ne crois pas être plus poltron que le voisin; mais ce sentiment de la mort qui peut vous frapper à chaque seconde, de cette menace qui vous guette de tous les coins de l'horizon, me serre étrangement le cœur. Et pourtant je n'ai personne ici qui me soit particulièrement cher; peut-être est-ce cet isolement qui m'accable, qui m'étreint. Comment ne pas penser à ceux que j'aime? Que font-ils à cette heure? S'ils dorment, imaginent-ils en rêve l'atmosphère tragique dans laquelle nous voilà. M'en tirerai-je comme Georges, avec une blessure légère? Si l'on pouvait savoir le sort qui vous est réservé! Moi encore, dans cette tourmente, je vais, je viens, mon service m'occupe, le temps passe.

Mais eux, là-bas, mon père, ma mère, comment remplissent-ils leur journée? Je me les figure d'ici, guettant le facteur, dévorant les journaux; quelles inquiétudes, quelle anxiété!

Je me revois l'an dernier à pareille époque. J'étais à Lyon, prenant mes secondes inscriptions de droit. Je me rappelle avoir assisté alors à une représentation des *Huguenots* aux Célestins; Villaret chantait Raoul. En cet honneur, tout Lyon était là, une salle éblouissante de lumières, d'épaules nues, de diamans, d'uniformes. Nous avons avec des amis terminé la soirée, Georges et moi, par un petit souper fin (écrevisses et champagne)...

Brrr! Bim!... Elle n'a pas éclaté loin, celle-là! Voilà mes écrevisses par terre! Je reviens de la fenêtre, les vitres sont glacées, il fait un froid de loup, tout est blanc de neige; il y a comme des grandes fleurs de feu dans l'air noir; le ciel est rouge du côté de Bellevue.

5 décembre.

Le bombardement continue; cette nuit, il a fait rage. Borne me raconte ceci : aux Barres, — mais alors les vanteries de Dufour? — les canonniers ont été si surpris par les premières bombes que beaucoup, d'instinct, s'aplatissaient, cherchant les abris, saluant à qui mieux mieux. Si bien que leur capitaine, M. Deffayet, jugea nécessaire une leçon : après déjeuner, il est allé se camper sur le cavalier du fort, d'où l'on domine l'horizon. Sa silhouette corpulente se détachait nettement. Une heure d'horloge, debout, face aux batteries d'Essert, il s'est offert en point de mire, et, selon que les obus le manquaient, passant à droite ou à gauche, il agitait son mouchoir en guise de signal. Puis, redescendant, il rassembla ses hommes et leur dit : « Canonniers, ce que je viens de faire peut être taxé de folie. Mais je l'ai fait à dessein, pour vous prouver que l'ennemi, avec cent canons, se trouve dans l'impossibilité de viser un homme isolé! Si l'un de vous doit être frappé d'un obus, il ne le sera que par l'effet du hasard. Vive la France! » Et depuis ce moment, ajoute Borne, personne n'a plus salué.

Nous avons descendu notre paille à l'écurie; les matelas ne sont pas longs à retourner. Seulement, avec cette maudite neige qui emplit la cour et passe à travers les portes, on gèle. Aussi nous voisinons avec les vaches. La douce tiédeur d'étable! Ces bonnes bêtes nous réchauffent avant que nous les mangions.

Paisibles parmi ce vacarme, quel songe confus poursuivent leurs yeux étonnés?

Trouvé une minute, ma besogne faite, pour passer chez Mme Maurier. Le spectacle de la ville est navrant : il y a beaucoup de maisons défoncées, on voit des étages à jour, peintures de pièces diverses, papiers qui pendent; d'autres démeublées, fenêtres vides, carreaux cassés; on marche sur du verre et des gravats. Des pare-éclats protègent les portes. On entrevoit par les soupiraux la vie obscure des habitans réfugiés dans les caves; tout d'un coup on entend des voix assourdies, on est étonné d'entendre parler sous ses pieds. Mme Maurier n'a pas encore voulu quitter son rez-de-chaussée, elle a chez elle un petit hôpital, avec des lits et un service organisé. L'excellente femme m'a raconté les aventures d'Henri, au Château, dans le premier désarroi. Les canonniers étaient au fascinage. Pas de servans. Henri, souffrant d'une entorse, était resté par hasard; malgré la panique, il réussit à grouper quelques mobiles autour d'un canon de 12. Mais, au premier coup, les vitres de la caserne se brisent avec fracas; nouvelle débandade dont, la cause découverte, on a bien ri, en revenant aux pièces.

Je partais réconforté d'un verre de bordeaux, quand Mme Maurier m'a fait lire une proclamation du préfet du Haut-Rhin, M. Grosjean, venu s'enfermer avec nous dans Belfort. Elle est si belle que j'en ai retenu les dernières lignes : «... L'histoire dira que tous, sans hésitation ni défaillance, nous avons serré les rangs au pied de votre Château : Belfort est pour nous aujourd'hui plus qu'une forteresse, c'est la France et l'Alsace, c'est deux fois la Patrie! »

IV

6 décembre.

Sur le pont de la Savoureuse, que nous n'avons pas mis longtemps à traverser, car il est mitraillé plus que de rigueur, j'ai rencontré Duflos, un de nos fourriers, le fils de M. Duflos, le conseiller de la préfecture de Lyon. Moi qui le trouvais dans le temps si poseur! J'ai été tout étonné de le trouver cette fois simple et gentil; la guerre remet les caractères en place.

— Qu'est-ce que vous faites là? lui ai-je dit.

— Je vais au rapport. Et vous?

— A mon bureau. Mais je vous croyais au Château ?

— Ah bien, oui ! vous ne savez donc pas que nous avons remplacé à Bellevue le bataillon de la Haute-Saône qu'on vient de dissoudre?

— J'ai vu ça à l'ordre. Eh bien?

— Vous vous rappelez la première nuit du bombardement ? A Bellevue, c'était terrible. Les maisons dans l'ouvrage flambaient.

— C'est donc cela, fis-je, que le ciel était rouge !

— Or, on utilise, faute d'abris, les sous-sols de ces maisons. Le feu a pris aux planchers, puis aux étançons qui les soutiennent et qui ont coûté tant de travail. Impossible de s'en procurer d'autres; sans eux, plus d'abris. Il fallait les sauver à tout prix. Mais pas d'eau; les bombes pleuvaient toujours. D'où terreur des moblots, qu'ordres, supplications, menaces ne touchaient pas plus que des pierres. Ils fuyaient de tous les côtés. Ceux que par violence on ramenait fondaient sur place. Et pendant ce temps, furieux, désespérés, le capitaine Thiers, deux officiers et un sergent, travaillant comme des manœuvres, piétinaient la flamme, traînaient les poutres, qu'ils essayaient d'éteindre en apportant de la neige dans des pelles, dans leurs mains. On réclame par télégraphe une pompe pleine d'eau chaude ; elle arrive gelée. Vite des brandons ! Elle va fonctionner, un obus la brise. Enfin, à l'aube, exténués, grelottant de fièvre, Thiers et le lieutenant Journet ont abandonné la partie, laissant derrière eux le bataillon couché dans la neige, aux endroits les moins exposés. Les planchers étaient calcinés, les sous-sols à demi comblés, les étançons étaient saufs. C'est un type, allez ! que le capitaine Thiers, avec sa barbe longue et ses cheveux qu'il a juré de ne couper que le siège achevé ! Ah ! nous ne chômons pas, à Bellevue. Nuit et jour sous le feu. Jamais de soupe, on mange debout, et du pain comme de la pierre. Mais je crois qu'on est content de nous; ça fait plaisir.

7 décembre.

Fait route encore avec Duflos. Décidément il me plaît beaucoup, il a le regard franc, une bonne humeur communicative. Il m'a dit :

— Nous parlions de Thiers. Mon ancien chef ne lui cède en rien... — Et, me montrant dans le ciel gris la puissante masse de

la citadelle, Duflos ajoute : — La Laurencie est l'âme du Château. C'est lui qui a inventé le système des blindages, des plates-formes, lui qui a mis en œuvre le tir indirect. Grâce à des rails, les pièces tirent même sans voir le but, à gauche, à droite, en arrière. Les projectiles passent par-dessus constructions et remblais et vont, au moyen de hausses nouvelles, frapper l'ennemi qui ne sait où répondre. Des observateurs aident au repérage. Quelle besogne depuis deux mois. Construire, réparer! A chaque minute, c'était un blindage par terre, une pièce démontée. Sans les veilleurs qui annoncent à son de trompe l'arrivée des *hirondelles*, nous y serions tous restés. Il y a surtout, à la droite du cavalier, un canon étonnant. C'est une belle pièce rayée de 24, Catherine. Elle était devenue notre amie. Pas une pour atteindre aussi juste les batteries prussiennes à demi enterrées, presque invisibles. Ce qu'ils ont usé de boulets sur elle!

Comme nous regardions le Château d'où partaient des détonations puissantes au milieu de bouffées blanches, un obus, que nous avions entendu venir, a éclaté à trente mètres en avant. Un pan de mur s'est abattu, un homme qui rentrait chez lui a été écrasé. Nous nous étions collés contre une maison, un peu pâles. Notre conversation en est restée là.

Pourtant nous devrions y être habitués. Je ne fais presque plus attention au vol meurtrier qui s'entre-croise au-dessus de nos têtes. Et quant au bruit continu qui nous enveloppe, si irritant au début, je finis par ne plus l'entendre. Mais cet obus-là était vraiment tombé un peu près.

9 décembre.

Hier et aujourd'hui, brouillard épais. Les Prussiens attaquent vainement Andelnans et Froideval, où nous avons des grand'gardes, en avant de Danjoutin. On ne voit pas à vingt pas. Aussi, ne pouvant juger de l'effet de son artillerie sur les forts, l'ennemi tire double sur la ville. Les maisons, qui presque toutes ont leur toit enlevé, présentaient dans le brouillard un aspect fantastique.

L'habitation des Levert est sur mon passage, j'y suis entré; l'escalier n'existe plus. Triste, cette impression de ruche déserte, de murs éraflés d'où sortent des morceaux de marche; la rampe descellée, tordue, pend comme un peigne; pour aller au fameux salon, il faudrait une échelle.

Au fait, je n'ai pas à monter, mais à descendre ; le salon, c'est maintenant la cave. Un colimaçon raide et obscur, une odeur d'humidité rance : toutes ces vies renfermées dans trois caveaux de terre battue, à voûtes basses, qui en même temps que de salon servent de salle à manger, de chambre à coucher et de cuisine. Le cercle de lumière familier d'une lampe éclairait une table où tricotaient Marthe et Jeanne. Près d'elles, sur le buffet, trois perruches vertes, en cage, dormaient, le bec sous l'aile. On distinguait confusément des amas de meubles empaquetés (sans doute les précieux fauteuils de damas rouge), un capharnaüm de paniers et de caisses.

— C'est vous, monsieur Paulin, s'écria Jeanne, qui me reconnut la première. Et le joli sourire de son visage rose un peu pâli, la grâce de ses bandeaux châtains me parurent doux comme le parfum d'une fleur qu'on n'aurait pas respiré depuis longtemps.

Mais déjà Marthe se levait en riant, et, me débarrassant de mon képi, me faisait asseoir avec une cérémonie plaisante.

— Madame votre mère n'est pas là ?

Les rires repartirent de plus belle ; d'un coin sombre une voix gémissante s'éleva :

— Je suis là, je suis là.

Et, sans pause, tandis que Marthe, déplaçant le capuchon de la lampe, mettait dans la clarté son visage jaune et défait, Mme Levert entama une litanie désolée sur cette affreuse existence souterraine, ses incommodités, ses privations, sur les rhumatismes qu'elle avait attrapés, sur le danger permanent. — Quelles nouvelles nous apportez-vous ? soupira-t-elle, comme si la fin du monde était proche. Nous sommes retranchés des vivans. — Parle pour toi, maman, fit Jeanne. Nous autres, nous prenons l'air. Mme Levert sembla puiser des forces dans l'indignation :

— Je vous prends à témoin, monsieur Paulin ! Quel bon sens d'aller s'exposer aux obus et aux balles, quand rien ne vous force à mettre le nez dehors ? — Et nos blessés, maman ! a protesté Marthe. Qu'est-ce qu'on dirait à l'ambulance ? — C'est ce qui me révolte, reprit Mme Levert, un jour on vous ramènera blessées vous-mêmes, la belle avance ! — Eh bien ! dit Jeanne, et papa, il va bien soigner les malades ?... Mme Levert hocha la tête : — C'est son métier. Un dur métier, en ce moment, avec cette épidémie de petite vérole et de fièvre typhoïde ! Et, par-dessus le

marché, il faut faire encore le chirurgien. Ces opérations sont épouvantables.

Jeanne a deviné que je pouvais être choqué à la pensée de tant de malheureux, des camarades souffrant pour la défense de la ville. — Crois-tu, a-t-elle demandé alors délicatement, que ces opérations-là ne soient pas aussi cruelles à supporter? — Je l'ai remerciée d'un regard, tandis que Marthe, pour faire diversion, proposait : — Attendez, je vais vous faire les honneurs de l'appartement!

Avec entrain, elles vantaient l'admirable parti qu'elles avaient tiré de ce premier caveau où l'on vivait, où l'on mangeait et qui, servant de remise au meuble rouge — (qu'est-ce que je disais?) — contenait aussi, derrière deux paravens, le lit du docteur et celui de M. Montil. Le capitaine ne rentrait que pour coucher, décampait à l'aube; cette vie de troglodytes lui faisait horreur, le club était son quartier général. Il se prétendait rajeuni depuis que, sous le feu, il s'en allait en cambrant le buste, canne sous le bras et tête haute. Elle écarta un rideau rouge : — Ici notre dortoir. Puis, poussant une claire-voie : — La cuisine.

Des tonneaux de provisions mêlaient la senteur du lard salé à celle des barriques. La cuisinière, la bonne et le chien étaient entassés dans ce petit carré. Tout d'un coup, derrière une porte pleine qui devait communiquer à d'autres caves, nous entendîmes une plainte d'enfant, une plainte régulière et lasse qui, dans ces demi-ténèbres, causait une sensation pénible.

— De pauvres gens, expliqua Marthe. Un ménage d'employés : l'homme, garde national, est aux remparts, laissant là sa femme, sa sœur, et le petit, qui est bien malade.

12 décembre.

A mesure que le froid augmente, le bombardement redouble. Grand émoi, l'autre jour, dans le camp retranché, très éprouvé. Les batteries ennemies, malgré le drapeau de Genève, n'épargnent même pas les hôpitaux; aussi le colonel Denfert a-t-il donné l'ordre de faire porter les blessés allemands au point le plus exposé, l'hôpital des faubourgs. Nos blessés à nous sont dans de tristes conditions, empilés dans d'étroits espaces où l'air ne se renouvelle pas. Il y a si peu d'abris sûrs! Différens petits combats dans la forêt de l'Arsot, de l'autre côté de l'étang de la Forge. Enfin, hier, renonçant à surprendre Bellevue de vive force, car, il y a trois jours,

ils l'avaient encore essayé en vain, les Prussiens ont ouvert la deuxième parallèle.

Ça ne fait rien : pour un ouvrage qui, il y a deux mois, n'existait pas et qui est encore aux trois quarts ouvert aujourd'hui, Bellevue donne à l'ennemi du fil à retordre! La deuxième parallèle! Excusez du peu. Sébastopol, alors!

V

15 décembre.

Quel froid! Moi qui vis les trois quarts du jour dans une pièce relativement chaude, mes mains sont crevassées d'engelures; quand je sors, j'ai la respiration coupée. Mon gros tricot de laine me fait l'effet d'une pelure d'oignon. Le père Joigny est arrivé, ce matin, avec la moustache comme un glaçon. Il l'a dégelée à force de pipes.

Les Prussiens paraissent vouloir brusquer l'attaque. Ils nous ont délogés des bois du Bosmont, en face des Perches; ils ont enlevé Andelnans; même un millier de fantassins est venu se frotter aux retranchemens de Danjoutin; on les a reconduits, mais pas assez vite au gré du colonel, qui aurait voulu qu'on les poursuivît baïonnette aux reins. On eût repris de la sorte le Bosmont, tandis que, le lendemain, c'est nous qui avons encore perdu Froideval. Voilà Danjoutin très découvert. Quelle bonne idée le commandant supérieur a eue d'étendre ainsi notre défense! Sans cela, nous serions depuis beau temps hachés, mitraillés, réduits en chair à pâté.

On dit que le préfet, M. Grosjean, a prié le colonel d'envoyer un parlementaire demandant la libre sortie des bouches inutiles, femmes, enfans, vieillards. Denfert s'y est refusé, craignant d'indiquer ainsi la démoralisation des habitans. Il consent à donner des laissez-passer individuels pour ceux dont la situation est digne de pitié. Plusieurs sont déjà partis de la sorte.

Rencontré Duflos. Il ne tarit pas sur l'endurance des canonniers de Bellevue. Les factions de nuit des sentinelles sont atroces. Beaucoup d'hommes ont les pieds gelés. Et pas une minute de répit. Les embrasures étant continuellement démolies, on a affecté à la redoute une pièce rayée de montagne qui permet de tirer d'un point quelconque du parapet : — Si vous voyiez Thiers, barbe et cheveux flottans, de la boue par-dessus le képi,

manœuvrer ça! La pièce voyage; il est partout. On l'entend qui commande : — Pièce, feu! et aussitôt : — Sauvez la pièce! L'obus allemand réplique, bien ajusté. Mais va te promener! Thiers et son joujou sont déjà à l'autre bout de la redoute, et recommencent la farce!

16 décembre.

C'est affreux! J'en suis encore anéanti. Ce matin, je venais de m'engager sur le pont de la Savoureuse, j'allais vite, le passage étant des plus périlleux, quand quelqu'un qui courait derrière moi me rattrape : Duflos, qui, avec un bon regard, me lance en me dépassant :

— Il faut que je m'arrête à l'hôpital avant d'aller au Château, je suis en retard.

Je reverrai toujours sa figure souriante, son air crâne. Il était peut-être à cinquante mètres; tout à coup un obus arrive de biais, je le vois, je veux crier, je n'ai pas le temps; il frappe Duflos en pleine poitrine et, dans un horrible éclat rouge strié de noir, jette, sur le sol durci, une masse informe et sanglante. J'ai voulu m'élancer, j'étais cloué sur place, et puis la conscience m'est revenue, je me disais : « Une seconde de moins! S'il avait marché du même pas que moi... » Et puis : « Une seconde de plus, c'était mon tour! » J'ai passé près de ce pauvre corps avec une indicible angoisse, cela me fendait le cœur de le laisser là, chose inerte, et tout à l'heure, il était si plein de vie. Je songeais aux siens, à leur ignorance de cette nouvelle fatale, qui va désoler leur vieillesse. Toute la journée, je suis demeuré si abattu, si blême, que le commaudant Joigny m'a demandé ce que j'avais.

— C'est un de mes amis qui a été tué près de moi.

Il m'a regardé paternellement, puis il a haussé les épaules, l'air de dire : « Si ce n'est que ça! » Duflos pourtant n'était pas mon ami. Je ne l'avais pas vu plus d'une dizaine de fois; mais autant il m'avait déplu jadis à Lyon, autant j'avais été conquis à présent par sa franchise cordiale, son simple courage. Notre poignée de main devenait chaque jour plus affectueuse. Il y avait une vraie sympathie dans son dernier regard... Sans doute, de sentir la mort toujours suspendue, on vit double; les attachemens, les inimitiés vont vite.

Aussi, je suis, ce soir, plus triste que si j'avais perdu un ami intime, un frère. Je ne peux pas penser à mon père, à ma mère,

à Georges sans avoir envie de pleurer. Comme je suis loin d'eux! Je ne sais plus rien de leur vie. Que deviennent-ils? Dans cette grande caserne pleine d'hommes, je me sens cruellement seul. La mort a frappé si près de moi! J'ai l'impression qu'un danger invisible me menace. Est-ce un pressentiment?

. . . . . .

A Monsieur Georges Paulin, juge de paix à la Chapelle (Rhône).

22 décembre.

Cher père, je t'écris de chez Mme Maurier. J'espère que cette lettre pourra te parvenir. Je n'ai pas reçu de vos nouvelles depuis le 3 novembre. J'ai été très légèrement blessé, il y a six jours, d'un éclat d'obus au-dessous du jarret gauche. Par bonheur, j'ai pu être hospitalisé chez la bonne Mme Maurier, qui a établi dans les caves de sa maison une ambulance civile. On me soigne admirablement, je ne serai pas long à reprendre mon service. Écrivez-moi toujours, peut-être n'est-il pas impossible que vos lettres arrivent à percer les lignes ennemies. Surtout, soyez sans inquiétude; ma blessure n'est rien. Courage et bon espoir, pour vous comme pour moi. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre Louis.

23 décembre.

Mon pressentiment ne m'avait pas trompé. En sortant du bureau, le lendemain, un obus a éclaté près de moi. Je me suis retrouvé allongé sur le trottoir. Par une chance inouïe, Marthe Levert revenait de chez Mme Maurier, — elle y est maintenant ambulancière, — et, grâce à elle, j'ai pu être transporté dans une belle cave spacieuse, où s'alignent six lits blancs, dont un heureusement était vide. Le docteur Levert qui, sous le contrôle d'un médecin militaire, visite cette infirmerie et bien d'autres, m'a extrait le soir même un joli petit morceau de fonte bien découpé, de la grosseur d'une noix. Le coup n'était qu'un ricochet très amorti. Je n'avais rien de brisé, c'est l'essentiel. Dans huit jours, en boitant, je pourrai regagner mon poste. Par exemple, le retrouverai-je? un autre aura pris la place chez le père Joigny.

Je me suis levé hier pendant une heure, — Aïe! ça m'élançait dur; — mais j'étais content de fausser compagnie un instant à mes voisins de lit, qui sont autrement hypothéqués que moi.

Pourtant, tandis que je m'appuyais sur la vieille sœur Marie-Thérèse, qui est avec Mme Maurier la providence de cette maison cela me peinait de sentir sur moi les regards tristes et jaloux des malheureux. Trois ont des blessures graves, les deux autres une fièvre ardente et le visage boursouflé de variole. L'épidémie fait beaucoup de victimes.

J'ai pu m'étendre sur un sopha, dans la petite pièce qui sert de pharmacie. Mme Maurier allait et venait. On est fier d'avoir une parente comme celle-là. Sans souci de sa santé, sans ménagement de ses forces, elle se prodigue à son œuvre de charité. Le danger public, cette perpétuelle menace de l'obus, l'écrasement, l'incendie n'existent pas pour elle. Jamais elle ne parle de ses deux fils absens, mais on voit qu'elle y pense en soignant les blessés. La fatigue, l'émotion, lui ont fait un visage de résignation douloureuse et de bonté. Elle a maigri, ses cheveux sont tout à fait blancs.

Marthe Levert est entrée, l'air si joyeux que Mme Maurier n'a pu se retenir de lui en demander la cause :

— Papa, a-t-elle répondu, vient d'apprendre par M. Mény qu'on espère vivement voir aboutir l'offre généreuse des Suisses. — Et comme je la regardais étonné : — C'est vrai, vous ne savez rien! Le président de la Confédération helvétique a proposé par lettre, au gouverneur, de faire sortir de la ville les bouches inutiles ; une députation se chargerait de leur transport et de leur entretien à Porrentruy. Cette fois Denfert, qui n'a qu'à se rendre à une prière au lieu de la faire lui-même, a remercié le président de la députation pour cette démarche généreuse ; il est disposé à l'accepter, à la condition que, pendant l'armistice nécessité par l'évacuation, le tir cesse de part et d'autre, ainsi que tout travail dans les tranchées prussiennes. Copie de la lettre a été envoyée au général de Treskow.

— Cette mesure est juste, dit Mme Maurier, pourvu que seuls les indigens, les infirmes, les malades en bénéficient. Si le devoir pour les uns est de partir, il est pour les autres de rester. Quant à moi, jamais je n'abandonnerai ma petite ambulance.

Marthe lui a pris les mains et lui a dit chaleureusement :

— Et moi, madame, croyez-vous que je vous laisserai là?... Elle a eu un sourire d'une malice tendre. — A la maison, il n'y aura que cette pauvre maman qui regrettera de voir partir les autres. Moi, je suis bien contente à l'idée que tant de misères vont

être soulagées. Quand je pense aux pauvres entassés dans les caves de l'hôtel de ville et de l'église, aux enfans qui meurent! Il y a à côté de chez nous un petit garçon qui fait pitié.

Je revis la porte de la cave derrière laquelle un gémissement s'élevait. Mme Maurier a baisé au front Marthe :

— Vous avez raison, mon enfant. Nous devons nous dévouer jusqu'au bout, c'est notre manière de lutter.

24 décembre.

Mal dormi, cette nuit ; gêné par les plaintes, le souffle court de mon voisin. Je voyais comme en rêve, à la lueur de la veilleuse, les murs nus de notre cave, le va-et-vient silencieux de sœur Marie-Thérèse, la douceur de sa cornette blanche. On entendait, dans le silence bourdonnant aux oreilles, les détonations tantôt sourdes et lointaines, tantôt vibrantes et rapprochées. Sans doute « Catherine » qui répond. Et je songeais au cauchemar fiévreux de la ville endormie, à la veille harassante de ceux qui se canonnent au-dessus de nous, de ceux qui guettent, transis, dans la neige. C'est aujourd'hui le cinquante et unième jour de l'investissement, le vingt et unième de l'incessant bombardement. Une bougie fichée au chevet de mon lit, j'écris sur une planchette que vient de me donner la sœur. Il est trois heures de l'après-midi. Passé une bonne heure, ce matin, dans le cabinet de pharmacie. Henri, qui avait trouvé une minute pour venir embrasser sa mère, m'a appris que, malgré le feu, les travaux continuent. On a construit une tranchée entre le fort des Barres et Bellevue ; la terre gelée est si dure qu'elle fait feu sous la pioche. Les deux compagnies d'éclaireurs de Prinsac et de Porret ont fait une démonstration vigoureuse en avant de Bellevue. L'ennemi a bombardé Danjoutin. Mais ce qui passionne Henri, c'est le Château. Les moblots prétendent qu'il est à la mode du jour : tellement criblé qu'il a la petite vérole. Une forge fonctionne en permanence, réparant les affûts faussés, brisés; « Catherine » elle-même, qui est devenue fameuse dans toute la garnison et sur qui les Prussiens s'acharnent, a fini par écoper. On l'a remise en état pendant la nuit.

Le colonel vient de publier un ordre du jour pour Noël. Il paraît qu'on a trouvé sur les prisonniers ou les cadavres ennemis un grand nombre de lettres parlant de retour en Allemagne vers le 25 décembre. Les plus pauvres familles ont alors leur sapin

couvert de petites bougies et de jouets. Denfert, craignant que les Allemands ne saisissent l'occasion pour brusquer le dénouement, invite la garnison à se préparer au combat avec calme et à faire tout son devoir.

Triste Noël! Dire que c'est ce soir le réveillon! On ne rira guère à tous les foyers de France. Le réveillon! il sera gai s'il ressemble à celui de mes parens, à celui de Georges, au mien.

VI

25 décembre.

Eh bien! non, la belle humeur n'est pas morte. Hier au Château, on a trouvé moyen de s'amuser. Henri raconte que, grâce aux sacs du blindage, les moblots ont mangé des crêpes inattendues. Un trou s'était fait dans la masse, la farine avait neigé, d'où, pour les cuisiniers, l'occasion d'un régal comique. Et le réveillon composé de lard fumé, de saucisson et d'eau-de-vie, s'est vu augmenté de bons *matefaim* lyonnais, à la farine du bombardement. Il n'en faut pas plus pour faire oublier le froid atroce, le danger de mort constant. Comme Henri partait, sa mère lui a dit :

— Sais-tu que, malgré tes crêpes, je te trouve maigri. Mangez-vous au moins à votre faim? — Oh! pour ça, oui : on ne manque de rien. Même, depuis quelque temps, on a plus souvent de la viande fraîche. Il faut se dépêcher de manger nos bœufs avant que la maladie ne les mange! Le foin diminue.

J'ai revu ma voisine d'écurie, la nuit pleine d'une odeur chaude, les yeux étonnés de la vache pacifique.

29 décembre.

Je vais mieux. Pourtant les forces reviennent lentement, je ne peux marcher seul. Le feu augmente. Nous avons su par le docteur Levert que, depuis le 25, une grande batterie établie au Bosmont foudroie de face les Perches et le Château. La recrudescence d'hier provient de l'ouverture d'une autre batterie, à Bavilliers. Nous continuons à répondre, comme par le passé, un coup sur trois. Notre provision d'obus rayés a diminué de moitié, et dans nos postes avancés, quelques sentinelles frayent avec celles de l'ennemi. Mauvais signe.

30 décembre.

Toujours aucune nouvelle du dehors. Depuis trois semaines nous ne savons rien du pays ni des nôtres. Il semble que le cercle de fer en soit rétréci davantage. Des nouvelles, c'est une fenêtre qui s'ouvre, un peu d'air qui entre. Où en est l'armée de la Loire? A-t-elle pu enfin secourir Paris? Nous ne pourrons pas tenir éternellement.... Aujourd'hui, tant le manque de communications devenait angoissant, on a réussi à lancer un ballon qui s'est éloigné vers la Suisse. Ce succès est dû à M. Choulette, l'ingénieur.

31 décembre.

Le bruit court, venu d'où? qu'une armée de cent mille hommes se réunit à Besançon. Des officiers, qui ont scruté à la longue-vue les lignes ennemies, affirment que des canons ont été retirés des embrasures. Des rumeurs fantastiques circulent, nous aurions remporté d'éclatantes victoires sous Paris : est-ce bientôt la délivrance? Comment concilier cela avec la violence du bombardement du côté de Bellevue? Je regarde à ma montre : il tombe cinq ou six obus par minute, un toutes les dix secondes.

Tarchenay, pliant son grand corps sous la voûte basse, m'a apporté des nouvelles de l'escouade. Dufour, en nettoyant son fusil resté chargé, a encore failli faire un malheur; cet animal est plus dangereux que les Prussiens! La balle a frôlé la tête de Borne. Le caporal m'a envoyé mon prêt. Ce n'est plus la pile de sous, la pièce blanche avec le profil lauré de l'ex-empereur; Tarchenay me tend un chiffon de papier, un des billets fiduciaires, valeur 5 fr. 20, que Denfert-Rochereau vient de mettre en circulation; il n'y a plus de monnaie dans les caisses. Tarchenay ajoute : — « Et tu sais, les marchands font une tête! »

Resté seul, je me suis senti bien triste : voilà la dernière journée de l'année. Qui est-ce qui m'aurait dit que je finirais 70 loin de la Chapelle et des miens, cloué au fond d'une cave, au milieu de blessés, dans Belfort bombardé? Que d'événemens terribles : l'Empire à bas, les vieilles armées glorieuses de la France anéanties dans des désastres sans précédens, Metz, Sedan, la plaie de Strasbourg au cœur de l'Alsace, Paris qui, depuis des siècles, brillait à la tête de l'Europe, Paris bloqué, violé peut-être demain par l'entrée allemande, le pays en armes, résolu

à chasser l'étranger ou à mourir! On ne peut s'empêcher de comparer la France d'aujourd'hui avec celle qui dormait sur ses lauriers, heureuse, à la fin de l'autre année. Quel réveil! Quelle leçon!

Premier de l'an.

Marthe Levert, — Jeanne est employée a une autre ambulance, — a apporté ce matin à Mme Maurier quelques brins de bruyère rose. Comme j'aurais voulu offrir, moi aussi, de belles fleurs à ces femmes courageuses, au lieu de mes pauvres vœux qu'elles ont pourtant acceptés avec attendrissement. J'avais bien envie de sortir, mais le docteur ne l'a pas permis, j'en ai encore pour cinq ou six jours ; il était avec M. Montil. Le feu s'est un peu ralenti, après un vigoureux échange de « cartes de visite! » Il fait dehors un temps splendide. M. Montil, qui est extraordinaire de verdeur, m'a laissé une impression de confiance. Il y avait dans le serrement de main du docteur quelque chose de réconfortant. Espérons dans l'année qui vient. Si nous pouvions seulement recevoir des nouvelles!

3 janvier.

Henri, faisant claquer ses doigts, m'a dit, ce matin, d'un air convaincu : « — Ah! bien, mon vieux, si tu avais vu les obus *Krupp* que nous avons reçus hier de Bavilliers! Jusqu'ici les plus gros n'étaient que de 32 kilogrammes, en voilà de 78. Pour des enfans de *troupe!*... Ils ont percé comme à l'emporte-pièce un fameux blindage : un énorme madrier, des rails, un mètre de fumier, deux de terre, et pour finir, encore une couche de rails! — Bigre! — Et nous avons admiré le modèle de ces canons-là à l'Exposition! »

En échange, à cause du rationnement, nous ne pouvons guère leur renvoyer, comme nouveauté, que des boulets pleins et de vieilles bombes du temps de Vauban, les *alouettes*, dont les anneaux mobiles font en l'air un espèce de gazouillement. Par malheur elles éclatent souvent au sortir de la pièce.

5 janvier.

Enfin, des nouvelles! Quel bonheur, j'ai une lettre de la Chapelle; mon père et ma mère vont bien, Georges n'est pas trop malheureux à Mayence. Paris tient toujours, l'armée de la Loire a dû reculer jusqu'au Mans, l'armée du Nord est en retraite — Qui donc viendra nous délivrer?

7 janvier.

Le docteur, sur mes instances, me signera demain mon *exeat*. Les Prussiens commencent à bombarder Pérouse, ils redoublent sur Danjoutin et sur les Perches : Bellevue est presque réduit au silence.

Marthe sort d'ici bien affligée : plus rien à attendre de l'intervention suisse. Le général de Treskow n'a pas répondu aux conditions du commandant supérieur. Comme le maire et le préfet tentaient auprès de celui-ci une suprême démarche, il leur a déclaré catégoriquement que son devoir l'empêchait de consentir un nouvel appel à la pitié de l'ennemi. Marthe était bouleversée à l'idée de ses pauvres voisins, l'enfant, la mère malades; le mari vient d'être tué.

Comment songer sans douleur aux misères de cette population vaillante, aux familles d'ouvriers sans travail, sans vêtemens, sans pain? Ils sont, malgré les soins de M. Mény, si dénués de tout que la garnison a dû prélever par charité sur ses rations pour les nourrir. Quelques-uns, affamés, risquent leur vie à recueillir le plomb des projectiles, les éclats de fonte qu'ils vendent pour presque rien. Quand même, Denfert a raison. Marthe a eu connaissance de quelques lignes de sa réponse au préfet : elles méritent d'être conservées :

« Les faits de cette guerre et la manière dont les Allemands la poursuivent, démontrent avec la plus grande évidence qu'ils sont décidés à procéder à toutes les violences de quelque nature qu'elles soient contre les populations françaises. La guerre qu'ils nous font est une guerre de race, sans aucun ménagement.

« En présence d'une telle situation, quelle doit être notre conduite? Être implacables vis-à-vis de l'ennemi tant qu'il est debout et en armes sur notre territoire, ne lui demander aucune grâce quelconque, et n'en accepter aucune de lui. »

Voilà les paroles d'un vrai Français. Moi qui suis parti pour la guerre sans enthousiasme, qui l'ai jugée coupable à son début, je lui trouve un caractère sacré maintenant qu'elle est devenue la lutte acharnée sur le sol de la patrie, la défense des champs, des maisons, des êtres et des choses que nous aimons. Je suis fier de penser comme Denfert.

Bien qu'on ne le voie nulle part, on le sent partout. Il médite, il prévoit, il ordonne; cette pensée vous rassure et vous fortifie.

Il a mieux que le courage physique, cette bravoure souvent inconsciente du soldat, il a le courage moral, le plus difficile, celui qui envisage nettement la situation et ne recule devant aucune responsabilité. L'héroïsme de La Laurencie, de Thiers, de Chapelot, de Quinivet, de Deffayet, de Degombert, de Porret, de Journet, de tant d'autres, émane de lui : il a su deviner, encourager ces âmes d'élite. Ils sont les moyens d'action de la résistance : lui en est le cœur. Cœur inflexible, mais dans lequel brûle une foi ardente. Esprit infatigable, n'ayant qu'un seul souci, celui de la ville qui lui est confiée, qu'un seul amour, celui de la France et de la république. Si nous résistons encore, c'est à sa ténacité toujours en éveil, qui stimule les bonnes volontés et répare les défaillances, c'est à son opiniâtre effort, que nous le devons.

VII

8 au soir.

Enfin, j'ai quitté l'ambulance. Je boite légèrement. Si tranquille que j'aie vécu ces trois semaines, j'ai dit adieu aux camarades avec soulagement. Le regard de l'un d'eux me poursuit; pauvre garçon, avec ses deux jambes broyées! Le retrouverai-je à ma prochaine visite? Ce qui me laisse un regret ému, ce sont les soins et la bonté de Mme Maurier, le dévouement silencieux de sœur Marie-Thérèse.

Je marchais tout étourdi, je n'étais plus habitué au jour. Il faisait un ciel sale, un temps mou. Quel spectacle! Partout des toits béans, des façades éventrées, des amoncellemens de décombres; çà et là des poutres calcinées par des commencemens d'incendie. Comment Belfort n'a-t-il pas brûlé cent fois? Sans les précautions prises, il ne resterait plus une maison debout. Rue de l'Étuve, un bâtiment, des fenêtres duquel s'échappent de la fumée et des flammes, est entouré de pompiers qui manœuvrent. Je reconnais, sous le casque, M. Mény. Heureusement qu'il y a de l'eau, grâce au dégel. La mairie, malgré le drapeau de Genève, a sa part de dégâts. Cela m'a fait une singulière impression d'entendre siffler de nouveau l'obus, j'ai tressailli comme au premier jour un apprentissage à refaire. Mais, cette fois, j'espère bien être vacciné.

Ma première visite est pour le commandant Joigny. Je l'avais

prévu, ma place est prise; mon parti l'a été de suite, je rentre sans peine au bataillon. Le patron s'est montré brave homme. Il était bien ennuyé des nouvelles de la nuit. Nous venons de faire une grosse perte, la plus importante depuis le commencement du siège : Danjoutin est pris.

Aussi, hier soir, en entendant redoubler la canonnade sur la gare et les faubourgs, je me disais : « Ce n'est pas naturel, ils préparent quelque chose. » Avant minuit, les deux compagnies de garde ont été bousculées. Couverts par le remblai du chemin de fer, les Prussiens ont pu avancer en nombre dans la nuit noire, isoler la garnison et l'envelopper. Malgré une courte, mais vive résistance, on n'avait entendu de la place que quelques coups de fusil. Denfert, averti, n'y voulait pas croire. Degombert, un de ses meilleurs officiers, envoyé aux renseignemens vers le chemin de fer, y est tombé sous une grêle de balles. Reprendre le village nous eût coûté trop de monde; nous y avons laissé sept cents hommes. Danjoutin, qui barre la vallée de la Savoureuse et coupait ainsi en deux les attaques de l'ennemi, a tenu pendant soixante-cinq jours, et encore ne l'a-t-on enlevé que par surprise.

J'ai retrouvé mon escouade avec plaisir. La chance m'est venue en dormant ; il paraît, m'a dit le capitaine, que je vais être dans les honneurs : on me nommera fourrier.

11 janvier.
(Caserne des Ancêtres).

Grandes nouvelles !

Un ordre du colonel annonce que Bourbaki, avec cent cinquante mille hommes, marche sur Belfort. C'est un douanier qui a apporté cette dépêche de Bâle. Une joie folle a saisi chacun, les visages se sont illuminés; Borne et Tarchenay ont entamé un cancan. A les voir se démener, l'un tout petit, l'autre immense, nous nous tenions les côtes.

Bourbaki, le brillant soldat ! Nous pensons aussi à la France. Pour qu'elle puisse envoyer vers nous une armée pareille, il faut qu'elle soit loin d'être abattue. Notre étoile remonte. Doit-on être content à la Chapelle !... On avait bien entendu, dans la journée du 9, un bruit de canon confus, vers Héricourt, disaient les uns, vers Chalonvillars, disaient les autres. C'était donc l'armée de Bourbaki !

En attendant, depuis la perte de Danjoutin, le feu s'accroît

considérablement sur les deux Perches. Il diminue au contraire sur la redoute de Bellevue, en face de laquelle les tranchées ont cessé leurs travaux. L'ennemi, depuis le commencement du siège, a reçu de nombreux renforts. Ils doivent être quarante mille maintenant.

14 janvier.

J'ai brillamment inauguré mes fonctions de fourrier.

Tous les matins j'aurai à me rendre à la place pour copier le rapport. Un serrement de cœur, en passant sur le pont de la Savoureuse, à l'endroit où ce pauvre Duflos est tombé. La rivière était aujourd'hui moins dangereuse à traverser; on dirait que le bombardement s'est ralenti. Et pour cause ! Voilà les dépêches que j'ai eu la joie d'écrire aujourd'hui, sous la dictée du commandant de place. Deux messagers les ont apportées hier, cachées dans la semelle de leurs souliers. La première disait : Paris avec 300000 hommes résiste héroïquement, Faidherbe est vainqueur à Bapaume, Chanzy au Mans, Bourbaki et 140000 hommes s'avancent par Chalon, Dijon, Auxonne, Vesoul, pour se jeter dans les Vosges et l'Alsace.

Voici la seconde :

« Victoire à Villersexel, l'armée de l'Est s'avance. »

Le crayon me tremblait dans les doigts; mon cœur bondissait. Le colonel Jacquemet lisait le rapport d'un air épanoui, si joyeux qu'il nous a appelés « ses enfans. »

Ah ! je ne boitais plus en revenant ! Mon rapport communiqué aux officiers, — il fallait voir leur mine ! — je suis revenu, courant presque et tout essoufflé, annoncer la nouvelle aux camarades. De quel cœur on a trinqué au déjeuner, en buvant double ration !

Dimanche, 15.

A l'aube, un bruit sourd et lointain nous réveille tous. Nul doute, le canon français ! D'heure en heure, le bruit se rapproche. On distingue, par momens, le roulement plus sec de la fusillade et, par saccades, le déchirement des mitrailleuses. Il est certain qu'une grande bataille se livre. Du sud à l'ouest, l'écho retentit à l'horizon sur un immense quart de cercle. Héricourt paraît le centre de cette action formidable. Toute la caserne est dehors, chacun court aux remparts; des abris, des casemates, on s'élance, on veut entendre.

Après le rapport, je suis passé chez Mme Maurier et chez les Levert; il me tardait de partager leur joie. En ville, beaucoup, sortant des caves, emplissaient les rues de leur joie bruyante; malgré le bombardement ininterrompu rappelant que l'ennemi est encore entre nous et nos frères, Belfort est animé comme aux anciens jours. Les uns rient nerveusement, les autres ont les yeux pleins de larmes. On s'aborde, on se serre la main. On se répète : « Ce sont eux, les voilà ! »

Je comptais trouver l'ambulance en fête; Mme Maurier m'a reçu affectueusement, elle m'a embrassé; j'ai pensé à ma mère. Bien qu'envisageant notre délivrance prochaine avec une satisfaction grave, elle était encore sous le coup de la mort de mon ex-voisin de lit; la gangrène, partant des jambes, avait remonté : on venait d'emporter le corps. Chez les Levert, j'ai été heureux de voir, en même temps que Marthe, la jolie Jeanne, sa mère et M. Montil. Mme Levert paraissait rajeunie de dix ans; on eût dit, tant elle était légère, qu'elle venait de soulever le couvercle de la tombe; elle avait les yeux brillans, le teint clair, ressuscitée. Sa joie exubérante contrastait avec le calme souriant de ses filles. Le docteur est entré; sa bonne figure rayonnait. — « Bonjour, Paulin, voilà le meilleur des remèdes ! » Puis se tournant vers Jeanne

— Ton petit bonhomme va mieux.

Elle s'est mise à rougir. Alors Marthe a expliqué : — Ce sont ces pauvres gens de la cave voisine, ils sont bien dignes de pitié.

J'ai été touché par la discrétion de leur charité.

— Oui, reprit M. Levert, voilà le terme de nos souffrances. Bourbaki va les reconduire comme il faut !... Et, pendant un quart d'heure, nous nous sommes laissés aller à l'enthousiasme dont débordaient nos cœurs, à l'espérance qui ensoleillait l'avenir.

M. Montil m'a accompagné jusqu'aux anciens remparts. Il voulait se rendre compte, jouir du bruit enivrant. Nous nous sommes arrêtés pour l'entendre. Le tonnerre puissant se rapprochait encore. Exalté, le vieux soldat de Lecourbe ne tenait pas en place; il faisait des moulinets avec sa canne, et dans ses yeux, qui avaient vu passer Napoléon et couler le flot de la première invasion, les triomphes de 1811 et les désastres de 1815, étincelaient une jubilation malicieuse, l'orgueil belliqueux de la revanche.

A deux heures, l'action semblait à nos portes. Bourbaki gagne du terrain, c'est la victoire ! Je suis monté sur le parapet du Front des Faubourgs qui regarde la ferme des Barres.

Trois heures durant, je n'ai pu détacher les yeux des collines qui, du côté d'Héricourt, nous séparent du champ de bataille. Au-dessus de l'invisible fournaise flottent des colonnes de fumée emportées par le vent. On voit, sur certains points, des bombes éclater dans le ciel, avec de petites couronnes blanches. Dans l'air vif, resplendit un soleil radieux. Minute inoubliable! En arrière et au-dessous de moi, les faubourgs à demi détruits; en plein azur, la citadelle dressant au-dessus de la ville l'escarpement de sa falaise à pic; sur la gauche, les silhouettes militaires des forts de la Justice et de la Miotte, et, en avant, le mystère poignant du drame qui se joue, le tumulte toujours croissant de la bataille cachée par ce rideau de collines où, fascinée, ma pensée se rive, dans une anxiété fébrile faite de crainte et d'espoir. Peu à peu, le jour baisse; insensiblement, le sombre grondement diminue. Pourtant sur la droite, de l'autre côté d'Essert, dans les gorges boisées de Chalonvillars, je perçois nettement des coups de feu. Si c'était un détachement français engagé là! Il n'y a pas plus d'une lieue peut-être! A cette idée, je tressaille jusqu'au fond de la chair. Pourquoi ne bougeons-nous pas? Je voudrais m'élancer, leur tendre la main.

A ce moment éclate, venant de la place, une salve formidable. A coups précipités, tout tonne à la fois, les forts, les remparts, les bastions. Les quatre cents voix de bronze déchirent l'air de leur explosion joyeuse. Le Château disparaît dans un épais nuage blanc; la terre tremble. C'est le salut aux amis, le signal que Belfort tient toujours, c'est peut-être la salve d'adieu aux batteries allemandes!

Je rentre, je retrouve mon émotion dans tous les yeux, comme nos cœurs battent!

VIII

16 janvier, 8 heures du soir.

Toute le journée, le bruit de la bataille a fait rage; on l'entendait à la fois vers Héricourt et Chalonvillars et, plus lointain, dans la direction de Montbéliard. Nous avons recommencé à l'écouter dès l'aurore. Nos désirs allaient au-devant de lui dans l'air pur. L'après-midi, le vacarme du canon s'est concentré sur Chalonvillars, la fusillade crépitait continue, coupée de la décharge brusque des feux de peloton.

Pourtant l'ennemi nous bombarde toujours. Trois petites reconnaissances, lancées hier pour tâter les avant-postes, ont vu partout les Prussiens en force. Une sortie composée du 4e bataillon de la Haute-Saône et de trois compagnies du Rhône vient de rentrer, sans avoir pu parvenir à trouer du côté d'Essert, dont pourtant Bourbaki ne doit pas être loin.

Nous gardons de l'espoir; demain notre armée victorieuse percera les lignes. Nous briserons enfin cet affreux cercle de fer qui nous étouffe...

A cinq heures, on avait beau tendre l'oreille : le canon s'était tu. Ses derniers grondemens se sont éteints, pareils à des échos de foudre dans les montagnes. Il y a quelque chose de douloureux dans ce silence; on songe aux morts, on se sent pris d'un malaise indéfinissable.

17 janvier, 5 heures du soir.

Le canon de secours reste stationnaire. Les reconnaissances de la nuit ont pu se convaincre que l'ennemi, loin de se dégarnir, a augmenté ses sentinelles et ses postes. Il neige à flocons serrés depuis le matin; une neige drue, lente, qui paralyse sans doute les mouvemens de l'armée, couvre tout d'un épais suaire blanc. Sortir en masse, mais combien sommes-nous d'hommes valides? Où est Bourbaki? Que deviendrait la place derrière nous? La neige tombe, ensevelissant la terre avec nos espérances. Morne et sombre, le crépuscule descend vite. Nous nous regardons, le froid dans l'âme; la nuit est venue.

On n'entend plus aujourd'hui que le canon allemand. Le bruit du bombardement, auquel nous ne faisions plus attention depuis trois jours, nous est horriblement douloureux. Nous tombons du haut de notre rêve. Et dans quelle sinistre réalité! En vain nous écoutons, avides. Plus rien. De temps à autre, bien vagues, bien faibles, des murmures pareils à ceux d'un orage qui s'éloigne.

19 janvier.

C'est bien fini. Bourbaki a dû être battu. N'attendons plus rien que de nous. Denfert nous console en déclarant que, de toute manière, le déblocus n'étant pas la paix, il n'eût eu pour résultat que d'imprimer plus d'activité et d'énergie à l'ensemble de la défense.

21 janvier, midi.

De minuit à quatre heures, une fusillade violente a retenti du côté de Pérouse. De Belfort on entendait les cris sauvages de l'attaque. Nous avons appris dans la matinée que le commandant Chapelot et le 84e, après avoir victorieusement résisté par des feux de peloton meurtriers, ont dû évacuer le village.

Après la perte de Danjoutin, celle de Pérouse est la plus cruelle que nous puissions faire. Ces deux postes menacent maintenant aux deux extrémités notre position des Perches, déjà battue de face par les batteries du Bosmont. Du moins nous ne nous sommes repliés cette fois qu'après avoir tué aux Allemands plus de 1 000 hommes, un sur douze.

21 janvier, soir.

Vu Henri. Nous nous sommes remontés l'un l'autre. Nous en avions besoin. Cet échec, après la mauvaise nuit que nous avions passée (une alerte au fort des Barres), avait mis le comble à notre découragement : à peine Bourbaki parti, voilà notre horizon qui se restreint encore ! Tout s'acharne contre nous. C'est le moment de faire appel à toute sa résignation. Je me suis souvenu des bons conseils de mon père.

Maurier était bouleversé par la catastrophe du bastion n° 11, vingt-six artilleurs qu'un obus a fait sauter, avec l'abri à projectiles. La Laurencie, l'autre jour, avait été blessé grièvement aux deux jambes. Pas une place du Château qui ne soit mortelle. Catherine II, — la première ayant été usée à l'ouvrage par les cinq mille coups qu'elle a tirés, — vient d'être atteinte aussi.

J'ai fini ma journée par une visite aux Levert. Cela m'a paru dur de rentrer dans ces caves. Où sont les illusions de dimanche? Sous la voûte humide, l'atmosphère était plus épaisse, l'obscurité plus attristante. Au lieu de la lampe accoutumée, de mauvaises chandelles brûlaient avec une odeur de suif et des clartés fumeuses. Jeanne, enrhumée, serrait frileusement les épaules sous un petit châle noir. Marthe avait les traits tirés, un air de lassitude accablée. Mme Levert, prostrée dans son fauteuil, ne prononçait pas un mot. M. Montil était sombre. J'ai tenté de plaisanter, de les distraire, mes phrases sonnaient faux. Tout d'un coup, comme si elle ne pouvait contenir plus longtemps son amertume, Mme Levert s'est mise à parler, d'un ton d'aigre révolte : — « Votre

Denfert veut donc notre mort à tous? C'est un homme impitoyable! Il ferait, pour satisfaire son orgueil, égorger jusqu'au dernier habitant! Il sacrifie Belfort à son ambition! »

Un silence gêné a pesé. Je n'osais élever la voix.

— Maman! a dit Jeanne avec reproche.

— Je te conseille de parler, toi qui t'es rendue malade à courir ces maudits hôpitaux pleins de typhus et de fièvres putrides! Quelle nécessité vois-tu à une résistance aussi folle? Nous avons fait, et au delà, tout ce qu'exigeait l'honneur. Le bel avantage quand toute la ville sera réduite en cendres, toute la population massacrée! Que M. Denfert se batte, lui, tant qu'il voudra. Mais qu'il aille se battre ailleurs! Est-ce qu'il n'aurait pas dû vingt fois intercéder pour faire sortir tant de malheureux qui n'en peuvent mais, femmes, enfans, vieillards? Avec quel dédain il a rejeté la proposition des Suisses! J'en ai assez, moi, et j'estime que le moment de capituler est venu, nous n'avons plus de secours à espérer, nous nous sommes bien battus; on peut signer l'armistice sans honte.

J'aurais voulu être à cent lieues de là.

M. Montil, qui pendant cette diatribe avait donné des signes d'impatience, se leva et dit :

— Taisez-vous, ma fille, vous parlez devant des soldats. De telles paroles sont criminelles!... La colère hérissait sa moustache blanche; sa voix tremblait. — Tant qu'il nous restera un boulet, tant que l'assaut ne sera pas entré par la brèche, tant que, la ville prise, il y aura debout un pan de mur et un homme derrière, notre mission est de lutter! Jusqu'au bout! Quand même! Il y a un intérêt plus grand que nos vies, supérieur à l'existence même de Belfort; c'est l'intérêt de la France, qui exige que nous tenions jusqu'à la dernière pierre du Château, jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Un jour de résistance de plus, autant de gagné sur l'ennemi! C'est le devoir pour chacun, le salut peut-être pour le pays, l'honneur pour tous.

— Bien parlé, papa, dit M. Levert qui entrait. Avec une pitié affectueuse, il regarda sa femme, qui sanglotait à petit bruit, et autour de laquelle s'empressaient Marthe et Jeanne. Elles avaient beau ne rien dire, elles étaient, je le vis bien, de l'avis de M. Montil.

22 janvier.

Nous venons d'être renseignés, par la voie de l'ordre, sur la façon dont nos adversaires entendent la guerre. Déjà au Mont, ils avaient employé contre nous des ruses indignes. Voici la tactique dont ils ont usé à Pérouse. Ils se disposent sur deux lignes; la plus éloignée pousse de grands hourrahs, des vociférations féroces; la première, à la faveur de l'ombre, avance silencieusement; arrivée près de nos avant-postes, elle se met à crier en français : « Allons, à moi les mobiles! par ici, la première compagnie! par ici la sixième! formez-vous! France, à moi! » Nos moblots accourent, et sont prisonniers avant de s'être reconnus. On utilise pour cela les descendans des réfugiés français qui, après la révocation de l'Édit de Nantes, se sont fixés en Allemagne.

Hier, dans la nuit, première parallèle contre les Perches, à 700 mètres.

23 janvier.

Voilà maintenant les Perches devenues le principal objectif de l'ennemi. Renonce-t-il donc dorénavant à se rendre maître de Bellevue, contre lequel il a usé tant de peine et brûlé tant de poudre? Une nouvelle batterie de six pièces vient d'ouvrir le feu; nous, pendant ce temps, il faut se battre le jour et travailler la nuit aux dernières tranchées, à droite, à gauche et en avant des Perches. Ils ne nous tiennent pas encore. Le Château reste debout. Bellevue, qui a résisté si longtemps, reste à prendre. Du fort de la Justice, nous canonnons Pérouse à boulets pleins; Denfert, en vue de la résistance finale, a en effet créé une importante réserve d'obus; et nous écoulons les bons vieux boulets de nos pères et les projectiles Bornèque : on en fond deux cents par jour.

24 janvier.

Le docteur Levert a failli être tué, en passant sur la place de l'Hôtel-de-Ville, par un obus français d'un nouveau genre : un long morceau de rail, tombé des blindages du Château. Le froid diminue, la terre commence à s'amollir; c'est un vrai dégel cette fois. On en profite pour recharger les abris, relever les épaulemens, ménager de nouvelles embrasures. Henri m'a dit qu'au Château, on avait rentré sous les casemates d'immenses approvisionnemens de terre, pour les soustraire aux gelées futures et

rempli des milliers de sacs. Une bonne histoire : nous voulions acheter chez le juif de la rue du Petit-Marché, lui, une paire de guêtres, — les siennes, faites de morceaux de sac à farine, ayant vécu, — moi, des chaussures ; les dernières que j'avais touchées à l'intendance, faites d'un cuir de vache non tanné (qui sait, peut-être la peau de mon ancienne voisine d'écurie?) n'ont pas tenu une semaine. Comme nous déplions nos billets de papier fiduciaire, voilà le juif qui remet la main sur les souliers et les guêtres : « Il n'avait pas de monnaie, ces chiffons ne valaient rien. » Nous avons dû nous fâcher tout rouge. Le papier lui-même va manquer bientôt. Maurier sait que le commandant supérieur vient de réaliser avec difficulté un emprunt de 80 000 francs pour pouvoir payer la solde.

25 janvier.

Le dégel a fait ébouler le masque de terre de « Catherine II. » Elle est à jour. On a dû lui enlever ses roues afin de la mettre à l'abri sur sa plate-forme. En cas d'attaque de vive force sur Bellevue et les Barres, qu'elle commande, on la remonterait en quelques minutes. De fausses nouvelles circulent toujours.

27 janvier.

J'écris ceci, les doigts perclus, les yeux brouillés, harassé de fatigue. Hier, grand branle-bas : l'ennemi a donné l'assaut aux Perches. Il était sept heures, du soir, naturellement, jamais ils ne se risquent au grand jour. Tout d'un coup, grosse émotion. Nous recevons l'ordre de marcher : ce n'était plus l'attente passive, le danger impersonnel, c'était la lutte vivante, immédiate, d'homme à homme. Le cœur me battait, comme à bien d'autres. Je remarquai, en passant sous une lanterne, que Tarchenay était blanc, Borne très rouge. Pour moi, après un souvenir aux miens, je ne pensais plus qu'à faire bonne contenance. J'affectais d'être indifférent, détaché même. Nous marchions en silence, dans la nuit et dans la neige. Je comptais en dedans : « Une, deux ; une, deux. » Une espèce de jour blanc nous emplissait la vue, nous ne distinguions rien. Nous cheminions depuis une heure ; brusquement, voilà des balles qui nous sifflent à l'oreille. Halte ! On se déploie, et, genou en terre, nous ripostons à travers le brouillard. Les détonations me surprirent, tant elles me parurent faibles, amorties dans l'air comme ouaté. On eût dit des coups de

fouet. Brusquement, des cris : « Ne tirez pas ! ne tirez pas ! » Nous nous canardions entre mobiles ! Nous obliquons sur la gauche. J'étais en éclaireur avec mon escouade. Cette fois, avant que nous ayons le temps de nous reconnaître, nouvelles balles. Une douzaine d'hommes, quelque patrouille prussienne égarée, se lève devant nous en criant : « France ! France ! » Nous approchons et ce n'est qu'à deux pas que nous apercevons les casques à pointe. Je commande : « En avant ! » nos fusils partent tout seuls ; une minute où tout se confond dans mon souvenir, et je me retrouve à côté de Dufour ; à ses pieds, un Prussien étendu. D'autres s'enfuyaient dans la neige. Nous nous comptons : tout le monde est là. Au désarroi de l'alerte succède une gaieté violente. Dufour, d'un air hagard, contemple sa victime : il n'en peut croire ses yeux. Il est si ému qu'il ne sait s'il doit rire ou pleurer. Enfin il se décide pour le triomphe : tout le monde le félicite : c'est un héros ! Et dire qu'il l'a tué par maladresse !

Nous nous sommes ensuite rapprochés des Hautes-Perches. L'attaque venait d'être repoussée. Elle nous coûtait la vie du capitaine Journet.

Nous avons stationné deux heures dans la neige. Si seulement le dégel avait duré ! Mais il faisait un froid de 15 degrés. Au retour, nous croisons des cadavres. Ils sont effrayans, avec leurs visages crispés, les yeux vitreux, et la bouche ouverte.

Six heures du soir.

On nous apprend que, repoussé également des Basses-Perches, l'ennemi a laissé un grand nombre d'hommes pris dans le fossé comme dans une ratière : 7 officiers et 218 sous-officiers et soldats sont prisonniers.

IX

29 janvier.

On se plaint de la rigueur du colonel qui, selon son habitude, se refuse à demander un armistice pour enterrer les morts. Il a prescrit qu'on les enlèverait par petites corvées. Si l'ennemi tire, on abandonnera les corps. Il faut en ce moment, a-t-il dit, *s'occuper surtout des vivans*. Il craint que l'apparat des devoirs funèbres ne jette parmi nous une démoralisation fâcheuse. Et, de fait, c'est curieux comme on voit peu d'enterremens à travers les rues. On

meurt silencieusement, on est enfoui de même. Les tombes sont creusées sur place, au pied des remparts.

30 janvier.

Furieux de n'avoir pu prendre les Perches, l'ennemi les écrase d'obus. Il vient d'ouvrir contre elles, à 500 mètres, la deuxième parallèle. Les plus mauvaises heures sont revenues. On voit, le soir, les bombes, parties du Bosmont, décrire leur trajectoire; elles s'abattent devant les Perches, ricochent, puis éclatent avec fracas dans l'ouvrage qu'elles éclairent.

31 janvier.

On inonde nos avant-postes de billets ainsi conçus :

« Messieurs, j'ai l'honneur de vous annoncer que Paris a capitulé le 29 janvier, deux heures et quarante-neuf minutes après midi. Tous les forts sont occupés par nos soldats. Les troupes de Paris, excepté la garde nationale, sont prisonnières de guerre. Les armées du Nord et de l'Ouest ont l'armistice de trois semaines pour préparer la paix. »

Ce sont évidemment de fausses nouvelles. Paris capituler, sans avoir chèrement vendu sa liberté! Nous aurions appris d'abord quelque grande sortie, quelque tentative héroïque. Encore une ruse. Il faut plus que jamais grandir son âme, élever son courage.

1er février.

Un obus prussien, tombé par-dessus le Château sur la prison, épargnée jusque-là, a tué quatre et blessé seize des prisonniers allemands qui s'y trouvaient.

2 février.

L'ennemi est assez avancé pour couvrir les travaux de cheminement de ses tranchées par une fusillade nourrie, qui rend impossible la défense des Perches. Notre artillerie, trop faible, s'y tait de plus en plus.

3 février.

Le bombardement continue avec la même intensité. Voilà le quatre-vingt-douzième jour du siège depuis l'investissement, le soixante-deuxième jour depuis le bombardement. La nouvelle de la capitulation de Paris, que le plus grand nombre se refuse à

croire, a néanmoins troublé bien des esprits. L'idée de l'armistice fait son chemin. On se dit : « Pourquoi sommes-nous les seuls à continuer la guerre ? Qu'est-ce que nous attendons ? Les Perches seront prises, puis viendra le tour du Château. S'entêter dans une résistance inutile, n'est-ce pas de la folie ? »

Depuis quelques jours, les avant-postes allemands de la Tuilerie et nos sentinelles de Bellevue cessent, par un accord tacite, de se tirer dessus, et se font même de loin des signes amicaux. Le capitaine Thiers y a mis bon ordre, commandant lui-même le feu sur les Allemands.

5 février.

En dehors de l'heure où je vais au rapport, je ne cherche plus, comme autrefois, à aller voir en ville ces amis qui se sont pourtant montrés si bons pour moi. C'est en vain que je veux réagir, je me laisse gagner à l'abattement qui m'entoure. Le soir, à la caserne, on s'étonne que nous nous battions toujours. On se plaint, on s'indigne. « Est-ce que nous n'avons pas fait pour la patrie, disent les mécontens, plus que bien d'autres ? Nous avons rempli notre devoir, plus que notre devoir, nous sommes quittes. »

J'ai eu en moi-même un long combat. Mais une voix obscure me dit que je ne dois pas me mêler aux récriminations contre Denfert. Mon père serait avec lui dans cette circonstance. On n'est jamais quitte envers sa patrie. Le vieux Montil a raison : il faut lutter jusqu'à la mort. *Quand même !* Qui sait si cette obstination, qu'on traite de démence, n'aura pas pour effet de conserver Belfort, peut-être l'Alsace, à notre cher pays !

6 février.

La monotonie du bombardement a quelque chose d'exaspérant. A la longue, on vit dans une trépidation continuelle ; si l'énergie subsiste, les nerfs sont à bout. Les sifflemens meurtriers des obus, le noir entre-croisement des projectiles dans le ciel brumeux vous emplissent d'une espèce d'horreur physique : ça ne finira donc jamais ! Ce qui est le plus impressionnant, c'est la régularité mathématique du tir : un petit silence, puis le premier obus se détache au loin, imperceptible, grandit, tombe, éclate ; le second, le troisième ; un par un, tous les projectiles de la batterie. De nouveau, un court silence : c'est le tour de la batterie suivante. Ainsi de suite, pendant des heures.

De toutes parts, venu on ne sait d'où, s'infiltrant sans répit, le bruit de la capitulation de Paris se répand. Les pires nouvelles volent de bouche en bouche ; la capitale est bien prise, la France anéantie, et nous tenons toujours!

Les Perches sont réduites au silence, leurs feux sont éteints, leurs remparts de terre tombent dans le fossé où arrivent presque les travaux d'approche. De loin on ne distingue plus les tranchées ennemies des nôtres. Le Château ne peut plus tirer dans cette direction, crainte d'atteindre nos sentinelles. Nos canons de la Justice, frappés par la batterie du Bois-sur-Merveaux, sont muets.

Le colonel a informé la garnison, par la voie de l'ordre, qu'il avait, « dans un intérêt humain, » demandé au général de Treskow un sauf-conduit pour le capitaine Châtel, envoyé à Bâle, afin de prendre connaissance des derniers événemens de France.

Touchons-nous à la fin ?

8 février au soir.

L'ennemi est maître des Perches ! Depuis quelques jours, le colonel avait pris la précaution d'en faire revenir l'artillerie ; elle ne pouvait plus se maintenir. Hier, toute la garnison des deux forts a été réduite à deux compagnies. Aujourd'hui enfin, vers midi, l'ennemi, profitant du brouillard, s'est emparé des ouvrages. Aussitôt nos obus se sont abattus sur les fortins délaissés. Les vainqueurs, qui y entraient en courant, traînant leur matériel, en ressortaient plus vite encore. Ils ont dû se borner à s'établir au dessous des crêtes, sans utiliser les redoutes mêmes.

C'en est fait, Danjoutin pris, Pérouse pris, Les Perches prises, le Château, que ces dernières dominent, et la ville sont condamnés ; ce n'est qu'une question d'heures. Mais il a fallu à l'ennemi quatre-vingt-dix-huit jours d'investissement, soixante-huit de bombardement, pour en arriver là. Il se trouve tout juste aussi avancé qu'il l'eût été au premier jour du siège sans l'établissement de ces fortifications passagères.

9 février.

Une pluie de feu tombe en ouragan sur la ville et le château. Pas un coin d'épargné, c'est miracle de vivre. Partout les catastrophes se succèdent...

On dit qu'un certain nombre d'officiers allemands prisonniers ont demandé au colonel d'être mis entièrement à l'abri des

bombes, sinon qu'on les rendît au général de Treskow. Ne pouvant faire droit à la première partie de leur réclamation, Denfert a transmis la seconde, proposant qu'en échange le général prussien laissât sortir les vieillards, les enfans et les femmes. Treskow a répondu à ses officiers par la négative, disant qu'ayant dépendu d'eux de se rendre prisonniers ou non, ils en supportassent les conséquences. Cela dénote une certaine mauvaise humeur. Notre résistance a porté ses fruits.

Mais que de deuils ! Les malades sont foudroyés dans les ambulances, les incendies sont de plus en plus fréquens. M. Choulette, le courageux ingénieur, vient d'être tué.

10 février.

En ville, le bruit court que si nous ne sommes pas compris dans l'armistice général, c'est à la raideur du colonel vis-à-vis de Treskow que nous le devons; d'autres l'accusent d'immoler Belfort à sa vanité. Ils mentent. La preuve c'est qu'aujourd'hui, au rapport, nous a été communiquée la réponse du général prussien à une demande d'armistice jusqu'au retour de Bâle du capitaine Châtel.

La réplique de Treskow est nette: « Il a pour mission de s'emparer de la forteresse le plus tôt possible, et en conséquence, il lui est interdit de perdre du temps. » Bravement, Denfert nous en informe avec sa franchise habituelle, et il ajoute: « Nulle force militaire, quelque considérable qu'elle soit, n'est en mesure de briser, avant un certain temps, notre résistance. Que la population et la garnison soient prévenues que leur sort dépend de la continuation de la lutte jusqu'à la conclusion de la paix. »

On dit que, le 12, l'Assemblée se réunit à Bordeaux, le dénouement ne peut tarder. Cependant le bombardement est à son paroxysme. Il suffirait de tenir quelques jours encore. Arriverons-nous au terme?

11 février.

Toujours la pluie terrible des obus. On nous distribue du vin et de l'eau-de-vie pour nous rendre un peu de force. Depuis avant-hier, Denfert a autorisé l'intendance à vendre, aux prix les plus faibles, du vin, de la farine, du sucre aux habitans qui en manquent. Hier une batterie d'une puissance terrible s'est mise à tirer des Perches, foudroyant le Château, la Justice et la Miotte,

l'assaut est imminent. Nous ne répondons plus qu'avec nos pièces lisses et nos mortiers; on garde précieusement les derniers obus pour le moment suprême; plus d'un affile sa baïonnette. Aux retranchemens des faubourgs, le quart des troupes veille sur le parapet, relevé de deux heures en deux heures. Ordre de redoubler de surveillance. Hier, le préfet Grosjean, élu député du Haut-Rhin à l'Assemblée Nationale, a quitté la ville avec un sauf-conduit. C'est aujourd'hui le centième jour du siège, le soixante-dixième du bombardement.

13 février.

L'ennemi, pressé d'en finir, a repris contre Bellevue les travaux qu'il avait abandonnés pour les Perches. Dans la nuit, ses pionniers ont ouvert la troisième parallèle.

Toujours pas de nouvelles du capitaine Châtel. Les têtes s'échauffent, on murmure, on prétend que son absence prolongée est un leurre. De proche en proche, la mutinerie gagne. Le colonel a fait fermer les cafés et les auberges. J'ai entendu dire qu'il avait envoyé un ordre des plus sévères aux officiers, les prévenant qu'il avait l'œil sur eux et serait impitoyable pour tout manquement. « Notre situation, portait l'ordre, sans précédens dans l'histoire, nous impose des devoirs exceptionnels; soyons-en dignes. »

13 au soir.

Le bombardement ne s'est pas arrêté une minute. Le bruit se répand qu'une nouvelle sommation du général de Treskow vient d'arriver, menaçant, si le colonel ne consent pas à rendre la place, de « réduire Belfort en un monceau de cendres et d'ensevelir les habitans sous les décombres. »

7 heures et demie.

On aurait reçu du quartier général prussien une dépêche de notre ministre des Affaires étrangères, contresignée de Bismarck, et autorisant le gouverneur à rendre la place ; la garnison sortirait avec les honneurs de la guerre, en emportant les archives. Le feu continue toujours. Que faut-il croire?

8 heures 35.

Le feu cesse. Qu'est-ce que cela veut dire?

X

14 février, 8 heures du matin.

Une suspension d'armes est conclue! Les deux partis restent dans leur situation actuelle. Le colonel, ne voulant pas se rendre avant d'avoir reçu un avis direct du gouvernement, a obtenu d'envoyer à Bâle le capitaine Krafft, chargé d'y attendre une réponse télégraphique.

Hier soir, c'est un officier qui est venu annoncer à la caserne la grande nouvelle. Dire la joie qui s'est emparée des chambrées est impossible! Un moment, nous sommes restés suffoqués, la gorge sèche; nous ne pouvions en croire nos oreilles. Mais bientôt des hourras frénétiques sont sortis de toutes les bouches, dans un seul cri. Quel allégement inexprimable! Les yeux brillaient de joie, nous sommes tombés dans les bras les uns des autres; beaucoup pleuraient.

Pour moi, j'ai ressenti un bonheur où, je l'avoue, à beaucoup de fierté se mêlait de la tristesse: l'ivresse de revoir sous peu les miens, la délivrance de cet affreux cauchemar n'allaient pas sans une amertume profonde en songeant aux malheurs de la France, à l'amoncellement des morts. Mais l'allégresse des camarades m'a vite gagné. Je me disais: C'est fini, c'est fini! Et j'avais le sentiment que nous avions bien gagné tout de même le droit de nous réjouir. Quelle nuit! On éventre les sacs de farine qui servaient de blindage, les foyers flambent, le punch brûle, et, tout autour, les plus valides exécutent une danse de Caraïbes.

14 au soir.

Quelle sensation étrange de ne plus entendre le grondement continu du canon! Nos oreilles étaient tellement habituées au vacarme qu'elles cherchent dans l'air comme un écho de cette grande rumeur qui, depuis trois mois, nous enveloppait; nous sommes dépaysés par le silence. Il nous semble qu'un ressort s'est arrêté dans notre vie.

En allant copier, au rapport, les nouvelles dont l'annonce nous paraissait hier une invention chimérique, je croyais traverser une ville nouvelle, suivre, pour la première fois, ces rues dont chaque dalle m'est pourtant familière. Quelle douceur de franchir paisiblement le pont de la Savoureuse! J'ai donné en passant un

souvenir au pauvre Duflos. Il faisait un soleil magnifique, tout le monde était dehors. Une fourmilière sortie de terre. On circulait fiévreusement, respirant l'air dont on était privé depuis si longtemps. Les visages maigres et blêmes disaient les longues souffrances et les terreurs des vies closes. Les yeux, habitués à l'obscurité des caves, clignaient au grand jour. Des vieillards aux traits creux voulaient à toute force se traîner, chancelans, à la lumière. Des enfans souffreteux regardaient devant eux avec un hébétement ravi. Mais ce qui, par-dessus tout, serrait le cœur, c'était le groupe en loques, s'écoulant comme un flot de misère, hors des souterrains de l'hôtel de ville et de l'église. Les malheureux y avaient vécu sans en sortir jamais, entassés les uns sur les autres, dans l'humidité et la pourriture. La variole et le typhus ont fait là d'épouvantables ravages. Les hôpitaux bondés ne suffisaient plus. Il y avait tant de cadavres qu'on oubliait parfois de les enterrer. Les enfans qui venaient au monde, parmi cette désolation, prenaient aussitôt la place vide sur le grabat des morts.

Ivres de joie, ces pauvres gens couraient de tous côtés; ils allaient, dans chaque rue, contempler les ruines; il restait, aux uns, un étage, aux autres, une ou deux pièces, au plus grand nombre, rien. Chacun se consolait avec la perte du voisin. Les rues et les places étaient couvertes de débris; partout, des pans de mur menaçaient chute; l'hôtel de ville était brûlé, l'église à demi détruite, la prison démolie, et, quant aux faubourgs, ce n'était plus qu'un amas de décombres incendiés.

Il me tardait d'aller prendre des nouvelles des Levert. Que doivent-ils penser de ma longue abstention? Sans doute ils se seront eux-mêmes confinés dans cette espèce de rêve douloureux, cette attente engourdie, faite de résignation et d'espoir malgré tout, où nous vivions ces derniers temps. Pas plus que je n'ai pensé à eux, ils n'ont eu le temps de penser à moi. Nous étions trop absorbés dans notre propre souffrance.

De la jolie maison que j'avais connue si méticuleusement propre, parquets luisans, vitres nettes derrière les rideaux de mousseline, il ne demeure qu'une cage dévastée, aux étages croulans. On ne remettra pas de sitôt le meuble de damas rouge en place! Seule, au rez-de-chaussée, la salle à manger a été épargnée, avec son papier vert et ses plinthes de noyer, conservation disparate, qui fait regretter d'autant plus la destruction du reste.

Par la fenêtre brisée, la neige et la boue étaient entrées, moisissant le plancher.

Mme Levert, assise sur une chaise dans l'angle de la pièce, considérait le désastre d'un air navré. Elle oubliait d'un coup ses angoisses passées, elle était toute à la calamité nouvelle, et l'indicible satisfaction qu'elle avait éprouvée à pouvoir mettre enfin le pied dehors était déjà loin, chassée par le désespoir que lui causait l'étendue de ses pertes.

Elle eut, en m'apercevant, un sourire mêlé de rancune, comme si elle voyait en moi un des auteurs responsables de tous ces dégâts. Je devinai, à travers ses amabilités, des reproches déguisés. Elle n'avait pas encore compris l'obstination de la défense, cette rage tenace que, grâce à Denfert, nous avions mise à reculer de jour en jour, au prix de tant de ruines, l'inévitale capitulation.

— Marthe et Jeanne sont à la cave, elles rangent. En attendant que la maison soit reconstruite, nous coucherons encore en bas.

J'ai demandé la permission de les saluer et je m'engageai dans un étroit colimaçon. Un air plus pur entrait par les soupiraux. Dire que pendant plus de deux mois toute la famille avait vécu là ! Personne dans les deux premières pièces, mais, dans la cuisine, les jeunes filles regardaient manger un petit garçon pâlot, près de qui une femme du peuple était assise, minable dans sa robe de deuil. Je fus touché par le sentiment qui avait rapproché dans le malheur ces êtres si différens. On m'avait entendu venir. Quoique prise en flagrant délit de charité, Jeanne, cette fois, ne rougit pas. Toutes deux joyeuses me tendirent les mains, et dans cette pression amicale se confirmait une franche sympathie, née de l'épreuve traversée ensemble, acceptée simplement et qui lui survivrait.

Nous venions de remonter, et j'allais partir quand le docteur et M. Montil firent leur apparition. M. Levert n'était plus le même.

— Moi qui ai soigné tant de malades, hé, hé ! je vais pouvoir prendre mon petit congé de convalescence !

M. Montil avait le même regard de jubilation malicieuse que le fameux jour où nous écoutions ensemble, du haut des anciens remparts, le cœur battant d'espoir, tonner au loin le canon de Bourbaki. Il m'a semblé redevenu vieux. Mais ses yeux pétil-

laient toujours de cette flamme d'enthousiasme qui, depuis l'investissement, l'avait galvanisé. Sans doute il a deviné à quoi je pensais, car il m'a dit avec un orgueil bonhomme :

— Le silence d'aujourd'hui vaut encore mieux ! Cette fois, nous nous sommes délivrés nous-mêmes.

15 février, soir.

MM. Châtel et Krafft sont rentrés de Bâle aujourd'hui, avec la confirmation du premier télégramme, autorisant à rendre la place. A l'heure où j'écris, on est en train d'arrêter, à Pérouse, les clauses de la convention.

Je suis allé, dans l'après-midi, rendre mes devoirs à Mme Maurier. Elle était heureuse, ayant reçu des nouvelles de ses fils. Il n'y a plus que deux lits occupés à l'ambulance. La noble femme souriait d'un air triste. A elle, comme à tant d'autres, il faudra de longs mois, des années peut-être, pour se remettre d'un pareil ébranlement.

— Vous allez revoir votre mère, m'a-t-elle dit. Portez-lui ce baiser.

Et, songeant au cher visage qui m'attendait, anxieux, aux bras ouverts de mon père, plus tard à la franche accolade de Georges, je me suis senti le cœur gros d'une émotion bien douce.

Avec Henri qui, lui, était tout au délice de se laisser vivre, nous sommes allés visiter le Château. On enfonce dans la cour comme dans un bourbier, on se heurte à quelque pierre tombée d'un mur, à un obus non éclaté. J'ai demandé à voir « Catherine. » J'ai caressé son bronze refroidi, sillonné de rayures, sa bouche ébréchée. Quel malheur que nous ne puissions pas l'emmener avec nous, après-demain, quand nous partirons ! Nous sommes montés ensuite au point culminant, sur la plate-forme de la caserne. Tout le long du triple étage d'enceintes, les murs sont à bas, les terres bouleversées. Un énorme cyclone a passé là. Épaulemens, abris, blindages, embrasures, remparts, tout est haché, émietté, brisé. Beaucoup de pièces démontées gisent sur le sol. On dirait un champ que la charrue a retourné. Seuls les canons des casemates, auxquels il fallait monter par une échelle, les escaliers étant rompus, et qu'on approvisionnait au moyen d'une poulie, sont encore menaçans, debout.

Sur tout cela l'ironie d'un soleil éclatant, qui tombe en nappe de lumière, illumine l'immense panorama : à nos pieds, la ville

et les faubourgs détruits, le fort des Barres et le ruban bleu de la Savoureuse; plus loin, cette héroïque petite redoute de Bellevue, qui a lassé la patience et les forces de l'ennemi, les deux ouvrages des Perches, les toits bruns de Pérouse et de Danjoutin, et derrière la masse noire des bois, derrière les croupes fuyantes, la ligne bleue des montagnes de la Suisse. De l'autre côté, ce sont, à gauche, les pentes du Mont, Bavilliers, Essert, à droite, les fières silhouettes de la Justice et de la Miotte, la forêt de l'Arsot; puis, tout au fond, la masse des Vosges tachetée de sapins sombres.

Nous restons étonnés de voir le ciel, les champs, les arbres, l'eau, toute cette vie incessante autour de notre champ de carnage.

16 février.

Le traité de reddition est signé. L'article premier spécifie que la place, avec ses forts, est livrée sur l'autorisation spéciale du gouvernement français; l'article deuxième, qu'en raison de sa valeureuse défense, la garnison se retire librement, emmenant aigles, drapeaux, armes, chevaux, équipages, bagages et archives.

Courte visite d'adieux à Mme Maurier et aux Levert. Embrassé Henri. Mon cœur n'est plus ici.

17 février.

Les préparatifs de départ se poursuivent avec une ardeur fébrile. Une partie de la garnison s'éloigne aujourd'hui de ces murs où nous avons vécu, souffert, appris à nous entr'aider les uns les autres, à nous unir dans l'amour profond de la patrie.

J'ai vu défiler la batterie volante de campagne. Je ne pouvais regarder sans un frémissement d'orgueil ces pièces vaillantes qui, les dernières, ont fait entendre leur voix dans le silence du pays vaincu. Je ne pouvais songer, sans un violent sentiment de révolte, à celles que nous laissions derrière nous, à ces servantes fidèles qui, durant les cent huit jours de l'investissement, les soixante-treize jours du bombardement, ont répondu, de l'aboi farouche de leurs gueules, à la meute acharnée sur la ville pantelante. Quand la reverrons-nous, cette cité de feu si redoutable à l'ennemi qu'il l'avait surnommée, avec haine et terreur : *la Fabrique de cadavres!* Mais il est impossible que tout ce matériel glorieux, ces forts élevés à la sueur de nos fronts et arrosés du sang de nos veines, cette ville aux murs français, ce coin de terre

en qui se résume l'Alsace, ne fassent pas bientôt retour à la mère commune.

Ce sera le prix de nos efforts.

Châtenois, 18 février 1871.

Hier, à midi, au milieu d'une foule silencieuse qui nous regardait tristement, nous sommes sortis de la ville par la porte de France. Le maire, M. Mény, allait à travers les rangs, serrant des mains, les yeux pleins de larmes. Nous étions seize mille, nous partons douze mille. Tous les blessés valides ont voulu venir; ils suivaient, raidis sur leurs béquilles, le bras en écharpe, ou le visage bandé. Tambours battans, clairons sonnans, drapeaux déployés dans le soleil, la colonne s'est ébranlée. Aux abords de la place, les postes prussiens présentent les armes. Denfert est sorti le dernier. Il a refusé le défilé des troupes devant le vainqueur. Quelque honorable qu'il fût pour nous, il lui semblait trop amer. La veille, nous l'avions vu passer pâle et morne, comme s'il ne venait pas de recevoir une dépêche du ministre de la Guerre, lui exprimant la reconnaissance et l'admiration du gouvernement et de la France entière.

La première partie de l'étape nous a paru mélancolique. Cela m'a fait mal de traverser les lignes prussiennes; alors seulement, j'ai eu le sentiment que nous abandonnions Belfort, ces amis que nous cessions de protéger, et le plus poignant souvenir de notre jeunesse. Nous nous retournions souvent, cherchant aux tournans de la vallée, sur le vaste horizon, le profil encore hautain de la grande masse de pierre déchiquetée. Nous la saluions de toute notre âme attendrie; elle décroissait dans le lointain.

Nous arrivions à Châtenois que nous nous retournions pour la voir encore.

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

LE
MÉCANISME DE LA VIE MODERNE[1]

L'HABILLEMENT

I. — CHAPEAUX, PLUMES ET FLEURS

Nourris et logés par la nature, les animaux, les plantes, sont aussi par elle confortablement vêtus, équipés de couvertures suffisantes : plumes ou laine, écorces ou coquilles, elle leur a tout donné. Seul, sous le ciel, l'homme est nu ; il ne trouve en venant au monde ni le vivre, ni le gîte, ni le couvert. Il a dû emprunter à de plus favorisés que lui, pour se cacher sous leurs dépouilles, le poil et le cuir, la soie et le coton.

A-t-il eu tort? Peut-être se serait-il, à la longue, accoutumé à sa nudité? Des peuplades sauvages, sous une latitude à peu près semblable à la nôtre, ne paraissaient point trop souffrir de l'absence des maisons de confection, lorsque nous sommes venus leur faire honte de cette indécence. Nous-mêmes gardons toujours, exposées aux intempéries, les plus délicates parties de notre corps : la bouche, les yeux, le nez et les oreilles. Il n'y a pas de longs siècles qu'un paysan, travaillant en chemise au cœur de l'hiver, répondait à un bourgeois qui lui demandait comment il pouvait supporter cette misère : « Vous, monsieur, vous avez bien la figure découverte! Et moi, je suis tout figure! » Les gens du peuple en Orient ont, à cause de l'usage du turban, la tête

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1899.

très sensible au froid ; mais non les pieds, par suite de leur ignorance des chaussures.

M'est avis pourtant que la créature civilisée agit sagement, — toute convenance à part, — en s'appliquant cette enveloppe artificielle, étui flexible et mouvant, qui pour socle a des bottines et pour couvercle un chapeau. L'esthétique générale y gagne beaucoup : les tares, les déformations, les laideurs se dissimulent ou s'atténuent ainsi ; or, la race humaine ne contient peut-être pas un sujet tout à fait réussi contre mille plus ou moins manqués.

L'habillement introduit donc parmi nous un peu de beauté, de charme et, à tout le moins, de mystère. Mystère non point insondable, à dire vrai, ce qui est un grand mérite. Pour des êtres placés, comme nous sommes, entre ce qu'ils connaissent trop et ce qu'ils ne peuvent du tout connaître, c'est donner de l'intérêt à la vie que de savoir créer des mystères pour les débrouiller, des boîtes à surprises pour le plaisir de les ouvrir, des joujoux compliqués pour en pénétrer les ressorts. Cacher ce qui se devine, imaginer ce qui se cache, apercevoir enfin ce qu'on imagine, sont de si sages raffinemens de la sensualité visuelle qu'on n'inaugure jamais une statue sur nos places publiques sans la vêtir au préalable de quelque lustrine, dont l'enlèvement fait tout le piquant de la cérémonie ; tellement le voile toujours justifie son existence par l'attrait que chacun éprouve à le soulever.

S'il est vrai que l'oiseau bleu ne soit bleu que de loin, qu'il perde sa couleur lorsqu'on l'approche, et que ceux qui parviennent à le saisir ne tiennent le plus souvent qu'un vulgaire pierrot, le « voile, » c'est-à-dire l'habillement, n'eût-il pour lui que d'entretenir dans les rapports des deux sexes, chez la femme, cette grâce exquise : la pudeur, chez l'homme, ce don inestimable : l'illusion, qu'il mériterait pour cela seul toute notre reconnaissance. Mais il y possède d'autres titres : il représente un « besoin, » comme le manger, le boire ou le dormir ; moins général, si l'on veut, et quelquefois même factice, mais non pas moins impérieux.

Il fait partie de cette diversion ou « divertissement » qui, suivant le mot de Pascal, nous occupe et nous empêche de songer à notre malheureuse destinée. On frémit en supposant l'homme sur le globe sans faim, ni soif, ni sommeil, sans soucis d'honneurs ou de volupté, en un mot sans aucun besoin à satisfaire, sans aucun désir à réaliser, sans aucune chimère à poursuivre, n'ayant plus ainsi d'autre distraction que de se creuser la tête en

regardant ses jours s'enfuir et la mort s'approcher. Il ne l'attendrait pas ; l'ennui le chasserait prématurément de ce monde, tandis que l'appétit de ses multiples besoins l'y retient et l'amuse.

I

Or, rien n'amuse plus la moitié féminine de notre espèce que le soin de sa parure ; elle y consacre, dans les classes où elle a du loisir et quelque argent, une notable portion de son temps et de ses ressources. Même elle excède parfois celles-ci : de combien de ménages le bonheur n'a-t-il pas sombré dans des flots de dentelles? Mais ces tentations de la vertu par la toilette sont de toutes les époques. Ce qui caractérise, au contraire, le costume contemporain, à commencer par le « chapitre des chapeaux, » c'est la quantité de menues satisfactions qui se trouvent mises, par l'ingéniosité moderne, à portée de la masse la moins fortunée.

Les 9 000 moteurs à vapeur, d'une puissance totale de 254 000 chevaux, employés par les manufactures françaises de vêtemens et de tissus, bien qu'ils représentent, *en force*, plus du cinquième de toute notre machinerie industrielle, — chemins de fer non compris, — ne peuvent donner aucune idée de la transformation accomplie dans ce domaine par les innombrables mécaniques qui, multipliant la force par l'*adresse*, nous ont dotés d'un chiffre inouï de « bras » artificiels : aiguilles, ciseaux ou navettes, esclaves dociles, muets et sobres, progéniture immense d'un peuple que l'on accuse de ne plus engendrer assez d'enfans.

Le même habillement, que les Français de 1900 paient annuellement deux milliards, coûterait sans doute le triple avec les procédés usités il y un siècle ; et, comme la nation serait incapable de se livrer à une dépense aussi forte, chacun devrait se contenter de trois fois moins de vêtemens, de linge ou de chaussures qu'il n'en consomme aujourd'hui. Du moins parmi les classes populaires et dans la petite bourgeoisie, dont le luxe relatif date d'hier; car, pour les riches, l'élégance n'a pas sensiblement augmenté. En fait de costume masculin, elle a même diminué; l'uniformité démocratique de la mise a déchargé les seigneurs du XIXe siècle d'une somptuosité jadis obligatoire. Tout ce qu'un « pluri-millionnaire » d'à présent peut mettre de plus cossu sur sa tête consiste en un chapeau de soie de 25 francs. Au moyen âge, un « chapeau de bièvre, » brodé d'or ou de satin, valait une

centaine de francs de notre monnaie, et ce n'était pas le plus coûteux de son espèce : un couvre-chef garni de perles montait, sous Philippe le Bel, à plus de 400 francs de nos jours.

Plus tard, quand le chapeau de castor se vendait 80 francs, comme sous Louis XIII, ou même 40 francs, ainsi qu'à la fin de la monarchie, et que les chapeaux communs, en vigogne, allaient de 20 à 30 francs, le peuple portait des bonnets de coton ou de laine, unis ou bigarrés, plats ou pointus, mais toujours de petit prix: 1 fr. 60 à 3 francs. Le chapeau faisait partie de certaines livrées; pour les laquais ou les valets de ville, les bourreaux ou les croque-morts, ils valaient de 10 à 25 francs suivant le galon dont ils étaient ornés. Le chapeau commença à se répandre lorsque l'industrie, pour quelques francs, put en établir de durables : les « bonnetiers, » l'un des six anciens corps d'état de Paris, — dont le nom allait devenir un contresens, puisqu'ils se mirent à vendre des bas, — durent se consacrer aux extrémités inférieures de la généralité des citoyens, dont la tête leur échappait. Mais le chapeau était, en 1793, encore assez aristocratique, puisque le bonnet jacobin put être présenté au prolétaire comme le symbole de l'égalité.

Dans la toilette féminine, le bonnet s'est montré plus opiniâtre, mais il est manifestement vaincu. « Jeter son bonnet par-dessus les moulins, » ou « avoir la tête près du bonnet, » sont des métaphores archaïques que nos petits-neveux ne comprendront plus sans commentaires. Bonnets enrubannés des douairières, que prenaient les dames décidément mûres, le jour où elles arboraient la vieillesse, le renoncement aux prétentions et aux conquêtes ; bonnets tuyautés des ouvrières et des servantes, emblème si palpable de vertu, que la bonne « portant chapeau » n'avait guère chance de se placer dans les ménages bourgeois, qui flairaient sourcilleusement chez elle l'inconduite ; tous ces bonnets ont disparu des villes, et la fille des champs délaisse à son tour sa fanchon d'indienne ou son hennin féodal pour le chapeau à fleurs de trois francs cinquante.

Ce n'est pas que nos contemporaines se soient résignées au niveau économique sous lequel se complaît le sexe fort ; celles qui se piquent de « braverie, » comme disaient nos grand'mères, se dérobent tant qu'elles peuvent à l'uniforme de ce siècle désempanaché et, faute de se tirer du commun par la forme de leurs chapeaux, elles s'en distinguent au moins par le prix de leur modiste.

Mais elles n'arrivent pas à payer beaucoup plus de 150 francs les capotes signées des meilleurs noms, tandis qu'en 1340, un chapeau de velours fin était vendu 230 francs, et qu'une grande dame d'alors déboursait 2 000 francs de notre monnaie pour un chaperon brodé d'oiseaux et d'armoiries. La femme du menu peuple, à moins de se contenter d'un réseau de lin de 60 centimes, payait en ce temps-là son chapeau de paille 2 fr. 40 et son bonnet de toile environ 4 francs.

« Feutre » et « paille » servent encore, dans l'industrie, à désigner les diverses familles de couvre-chefs ; mais les matières premières dont ils se composent, sans parler de leur mise en œuvre, ont singulièrement varié : beaucoup de chapeaux de feutre sont en laine, beaucoup de chapeaux de paille sont en bois.

A mesure que le castor, trop rudement pourchassé dans les Montagnes-Rocheuses, devenait rare et enchérissait sur les marchés d'Europe, on le mélangea à d'autres poils moins précieux, — d'où le demi-castor ; — puis on se contenta de le poser « en dorure, » sur les anciens feutres à haute forme d'un gris rosâtre, à raison de 30 grammes par chapeau. Depuis que le poil de castor vaut 180 francs le kilo, son usage est presque nul. Le rat musqué aux reflets d'argent, importé de Buenos-Ayres, et le rat gondin, sorte de loutre terrestre, que les États-Unis vendent 45 francs la livre, sont trop coûteux aussi pour être pratiquement utilisés.

L'Allemagne nous envoie, avec ses propres lièvres, ceux d'Autriche, des Balkans et d'Asie, qu'elle centralise dans ses foires. L'Angleterre expédie les « garennes » d'Écosse et d'Australie ; mais c'est surtout avec la dépouille de nos lapins nationaux que les manufactures françaises confectionnent le « melon » pour les chapeliers et la « cloche » pour les modistes. Sur 80 millions de peaux de lapin ou de lièvre, annuellement rasées dans notre pays, 70 millions environ viennent des simples clapiers indigènes. Le lièvre a la spécialité de fournir les sortes à longs poils ; le garenne est recommandé pour les qualités mates ; mais, suivant la préparation et le foulage qu'il leur fait subir, le fabricant obtient avec les humbles lapins de chou, tantôt le feutre « poncé » ou « taupé, » imitation de velours, tantôt le « posé » ou le « flamand » qui joue la loutre.

Pour qui s'intéresse au détail et au dessous des choses, je dirai que notre chapeau rond ordinaire absorbe à peu près 100 grammes de poil, dont le prix est d'environ 1 fr. 60. Il repré-

sente ainsi la tonture de deux lapins domestiques ; il en faut quatre lorsqu'on emploie le garenne, parce que l'animal, à l'état sauvage, a le poil moitié moins abondant.

Des humbles mains du « chineur, » qui s'approvisionne chez les ménagères, les gargotiers, ou simplement dans les boîtes d'ordures, les peaux de lapin arrivent, par l'intermédiaire de marchands petits et gros, à l'usine du préparateur. Elles y subissent l'opération préliminaire de l' « éjarrage, » en passant sous une lame de couteau qui les purge de toute la bourre folle ou duvet; on les « secrète, » pour favoriser le feutrage, en les plongeant dans une eau additionnée de mercure et d'acide nitrique; enfin, on les rase. Ce travail, naguère fait à la main, puis au moyen de la roue, qu'un homme actionnait en marchant comme l'écureuil dans sa cage, est maintenant exécuté par une machine d'invention américaine. — La plupart des mécanismes dont se sert la chapellerie actuelle ont été imaginés aux États-Unis.

Les tondeuses font 3 000 tours à la minute ; chacune, desservie par un ouvrier, découpe par jour 1 100 peaux, dont le cuir déchiqueté, comme une poignée de crin ou de ficelle, tombe à terre, tandis que le poil apparaît proprement rangé sur un plateau. Le premier se transformera en colle de peau ; le second, vendu par bottes d'à peu près 40 toisons, est destiné à couvrir nos têtes. A l'Exposition universelle de 1867, le public s'arrêtait émerveillé devant un appareil, où des lapins, introduits vivans d'un côté, ressortaient de l'autre à l'état de chapeau. On abusait un peu de la crédulité des visiteurs. Le chapeau, ainsi obtenu, ne provenait pas du lapin qui semblait destiné à le fournir, mais d'un de ses frères, c'est-à-dire de poil préparé et mis en place à l'avance pour une manifestation ostensible. La métamorphose complète aurait exigé beaucoup trop de temps, par les soins préalables qu'elle comporte.

Tout le poil recueilli sur le corps d'une même bête n'a pas, au reste, la même valeur : avant d'être livré au commerce, il est soumis à un triage délicat. La pelure du lièvre, par exemple, est de trois nuances distinctes : d'un jaune gris à la pointe, noire au milieu et blanche contre la chair; celle-ci, dite « émouchée, » se paie le double de la précédente. Dans la peau de lapin, le dos fournit une marchandise appréciée cinq fois plus cher que le ventre; pour le castor, c'était exactement le contraire.

Convertir en un tissu compact et solide ces poils, qu'aucun

lien n'unit plus entre eux, bien que, serrés côte à côte, ils offrent encore l'apparence d'une brosse très douce, est ce qu'on nomme le « feutrage. » On commence par les secouer, les « souffler » en termes techniques, pour les épurer entièrement. Puis vient l' « arçonnage: » l'ouvrier promenait, sur les brins alors brouillés et agglomérés en légers flocons, une corde à violon dont la vibration les crépait, les fouettait comme une crème, les étalait enfin en nappe régulière. Le duvet commence déjà à s'entrelacer et à prendre corps. Le « bastissage » lui donne une forme conique, celle d'une cloche ou d'un filtre à liqueur de grande dimension. Le « marchage » et le « couchage » complètent la besogne, en pliant, serrant et aplatissant ces cornets, en réglant leurs dimensions sur celles d'un patron de papier.

Après un « mouillage » indispensable pour lui donner de la consistance, l'étoffe est portée à la « foule. » Plongés en de vastes baquets de fonte, dont l'eau, maintenue à la température invariable de 100 degrés, contient une dose légère d'acide sulfurique, les prestigieux bonnets pointus de tout à l'heure, faits, semblait-il, pour des pierrots géans, s'étriquent et se retrécissent à vue d'œil, pendant qu'ils sont brassés, tordus, roulés et tripotés en tous sens. Ils se réduisent enfin au quart de leur développement primitif; tandis que leur substance gagne en épaisseur et en force ce qu'elle perd en étendue. Au sortir de ce bain, où souvent elle reçoit par la teinture sa couleur définitive, la « cloche » est amenée au point où les fabricans de « formes » féminines en prennent livraison.

II

Le rôle du manufacturier est achevé, celui de l'artiste commence. En effet, s'il subsiste encore, dans les faubourgs, quelques ateliers presque familiaux, rappelant, par leurs procédés manuels, l'ancienne organisation du métier, le temps où chaque ouvrier confectionnait lui-même ses chapeaux du commencement à la fin, — il n'en produisait en moyenne que deux par jour, — l'ensemble de la main-d'œuvre est devenu presque partout purement mécanique. Depuis la « souffleuse » et la « bastisseuse à injecteur, » jusqu'à la « fouleuse » à marteaux ou à rouleaux, la transmutation du poil en feutre se fait automatiquement, y compris le « dressage » des chapeaux d'hommes sur des modèles de bois, qu'épouse la « cloche » humide encore au sortir de la « foule; »

tout, jusqu'à l' « apprêt » où passent les coiffes masculines que l'on veut rigides et jusqu'au ponçage à la pierre et au papier d'émeri. Cette extension du machinisme a réduit peu à peu le prix de façon du chapeau au huitième de ce qu'il coûtait naguère. Il est descendu de 4 francs à 1 fr. 50 et enfin à 0 fr. 60.

Ceci ne suffirait pas à expliquer comment le chapeau mou ordinaire arrive à pouvoir se vendre *un franc* seulement au commerce d'exportation, si l'on ne savait qu'une invention moderne a remplacé le « feutre, » — c'est-à-dire le poil de lapin, — par la toison des agneaux, ou même par les déchets du peignage des laines. Ces derniers, bien qu'ils nous viennent de loin, — la France ne produit pas de laine assez fine pour cet emploi et tire ses approvisionnemens d'Australie, du Cap ou de la République Argentine, — ne reviennent pas, tout préparés, à plus de 2 fr. 50 le kilo. Il en faut 100 à 130 grammes pour faire un chapeau, dont la matière première ne représente guère, par conséquent, plus de 0 fr. 30.

C'est, jusqu'ici, le dernier mot du bon marché, et le vendeur de ces chapeaux de laine à un franc, — les chapeaux de feutre les plus communs ne vont pas au-dessous de 2 fr. 65, — ne parvient à en retirer un bénéfice que par l'énormité de sa production. Nous avons, en France, des usines qui livrent quotidiennement 1000 chapeaux; il en existe une à Bruxelles qui fabrique 2000 chapeaux, et la plus importante du globe, à Buenos-Ayres, atteint 5000 par jour.

Dans ces vastes établissemens, la laine n'est pas seulement « ouverte, » cardée, bâtie en cône comme le feutre et dressée; le cambrage, le tournurage des bords, l'appropriage au fer qui donne le brillant final, tout cela se fait à la vapeur, au moyen d'appareils perfectionnés sans cesse par les industriels des deux hémisphères, sous le coup de fouet d'une concurrence acharnée. Tel est l'article de grosse consommation, variant à peine, un peu plus haut, un peu plus bas, un peu plus plat, un peu plus rond, mais uniforme chaque année, et tiré à des centaines de millions d'exemplaires pour les têtes quelconques de la plèbe masculine.

Pour les femmes, au contraire, le prix du feutre n'a guère d'importance; brute, la plus chère des « cloches » ne dépasse pas 4 francs, tandis qu'elle vaudra 150 francs peut-être au sortir de chez la modiste en renom. Une différence analogue existe, entre les deux sexes, pour ces coiffures d'été que l'on continue

à qualifier « chapeaux de paille, » bien que la tige des diverses céréales n'y ait le plus souvent aucune part. Ici, pourtant, la matière même peut atteindre, par le travail dont elle est l'objet, un chiffre très élevé. Telle est, en ce genre, la classique « paille d'Italie. » La plus fine provient des « pointes » du seigle, récolté avant sa maturité, dans quelques districts de Toscane. Les « pointes, » en langage de métier, ce sont les sommités de chaque tube, une longueur d'environ 25 centimètres auprès de l'épi. Le reste porte le nom de « pédale, » s'emploie fendu, est moins ferme, et a moins de valeur.

Avec ces « pointes » de Florence, les paysannes du cru confectionnent les capelines ou « cornets » d'Italie, sortes de sacs pointus, si souples et si moelleux au toucher qu'on dirait une étoffe. Les plus beaux peuvent valoir jusqu'à 200 et 300 francs : chaque tresse est faite de 13 bouts de paille et le cornet se compose de 220 rangées de tresses « remmaillées » ensemble. La paille devant rester humide, pour ne point casser, l'ouvrage s'exécute dans des caves ; aussi demande-t-il de longs mois, parce qu'une ouvrière, sous peine de perdre ses yeux, ne peut s'y adonner plus de quatre heures par jour. De pareils chefs-d'œuvre ont du reste été très rares de tout temps, et Paris tout entier n'en possède pas plus de quelques douzaines.

Mais l'Italie du Nord et la Suisse nous fournissent, à des conditions assez modestes, des tresses issues de la « pédale » du froment. Achetées par les négocians parisiens, elles sont envoyées dans l'Est et le Midi de la France, où nos villageoises trouvent leur gagne-pain de l'hiver à les coudre et à les façonner en chapeaux. Quant aux pailles d'origine française, elles sont trop grossières pour cet usage : l'Isère et le Tarn-et-Garonne cultivent exceptionnellement quelques graminées destinées aux sortes les plus communes ; tandis qu'il nous vient de la tresse estimée d'Allemagne ou d'Angleterre. Est-ce prédisposition de certains sols? Seule, par exemple, la province de Liège est capable de fournir la « corde, » ou paille à picot, supérieure par l'éclat à celle même de Florence. Tout un coin de Belgique vit de cette industrie ; l'enfant y commence à tresser dès le jeune âge, plus tard, il apprend à coudre et, ouvrier adulte, vient tous les ans, en décembre, à Paris, repasser et « bloquer » des chapeaux sur les moules jusqu'en juin, où il retourne travailler à la terre dans son pays.

La lutte est ouverte, d'ailleurs, pour cette marchandise comme pour toutes autres, entre les produits du monde entier : ainsi les « paillassons » anglais, un moment en faveur, ont été « tués » par les tresses de Chine et du Japon ; ainsi encore la paille, dans son ensemble, a peine à se défendre contre les copeaux de bois, les feuillages, les fibres d'arbustes ou de légumes, dont l'ingéniosité contemporaine tire sans cesse de nouveaux élémens de chapeaux. Vers 1840, naissait, à Strasbourg et dans la Lorraine allemande, le chapeau de latania ou palmier, « yarey, » dont la matière première venait de Cuba. Plus tard apparut le « panama, » originaire de la république de l'Équateur, où il était fabriqué avec la feuille du bombo-naxa.

Léger, d'un porter agréable et d'une apparence bien plus belle qu'aucun de ses similaires de l'époque, la vogue lui fut aussitôt acquise. Ce premier contact de la bourgeoisie française avec le nom de l'isthme qui devait plus tard lui coûter si cher fut d'ailleurs de peu de durée.

Chacun a son panama,
Moi, j'ai beaucoup d'peine à m'a-
coutumer au panama,

chantait un personnage comique dans un vaudeville de 1852. Le panama a reparu, comme chapeau, et a joué son rôle dans des scènes politiques toutes récentes et moins gaies. Mais ce n'était plus le vrai panama : le couvre-chef « nationaliste » qui lui empruntait ce nom provenait en général du bois de nos peupliers indigènes. De même les fibres découpées des saules que l'on cultive à Carpi, près de Modène, portent, on ne sait pourquoi, le nom de « paille de riz. »

La moitié des « chapeaux de paille » d'aujourd'hui sont des chapeaux de bois ou de sparte : le jonc commun de la Chine a fourni ces rustiques « yokos, » qui rentraient plutôt dans l'article vannerie. Mais leur aspect de paniers fut justement ce qui séduisit les femmes, jusqu'au moment où, les magasins de nouveautés en ayant inondé la place, lorsqu'on les vit affichés à 0 fr. 25, ils devinrent universellement odieux. Le chapeau dit « rotin, » originaire de Java, où d'ailleurs il se fabrique avec l'épiderme du *bambou*, eut, peu après, le même sort : depuis longtemps connu, son prix élevé l'empêchait de se répandre ; les marchands étant parvenus à l'offrir à meilleur marché, il fit fureur ; mais,

sitôt que chacun s'aperçut qu'il cessait d'être rare, il tomba dans le dernier mépris.

Heureux l'inventeur d'une nouvelle tresse, s'il réussit à tenir secrète, pendant quelques années, la nature du végétal qu'il a su lancer! Le premier qui, vers 1890, reconnut dans un melon de la Réunion, appelé « chouchou, » que les naturels du pays excellent à décortiquer, la propriété de fournir des fibres souples, lustrées et légères, baptisa ce produit du nom de « yeddo, » pour dérouter les investigations de ses confrères, et, grâce au monopole dont il jouissait, vendit 125 francs le kilo les découpures de ce légume, qui vaut maintenant 20 francs, depuis que la source en est connue. Il en fut de même du « yowa, » que l'on fit passer pour venir des Indes, mais qui s'exportait réellement d'Haïti.

L'inédit de la matière ou la bizarrerie du dessin, — tel celui des coiffes de paille qui copiaient exactement des sièges de chaises, — ne constituent pas seuls le luxe de cette industrie; il se fait, en Argovie, des broderies de paille, imitant la dentelle, ouvrages riches et chers; en Bohême, on mélange à la paille des lames de soie naturelle ou artificielle, du bois, du crin de cheval. Les modèles de gaufrages, godrons, reliefs et passementeries de paille, remplissent des albums entiers chez les négocians de gros. Chez la modiste, les nattes, déjà teintes en diverses nuances ou enduites de produits chimiques, sont mariées à des gazes multicolores et traitées de cent façons.

La « forme » est le domaine d'un intermédiaire spécial : le fabricant de carcasses, chez qui les feutres entrent en « cloches, » les pailles en tresses ou en cornets et la sparterie en pièces, pour s'y modeler au goût du jour, et en ressortir sous des apparences qui rappellent vaguement, tantôt le bourrelet d'un bébé ou le sombrero d'un planteur, tantôt les antiques aumusses des chanoines ou les « bourguignotes » ogivales, empruntées aux gens de guerre du xve siècle. Les feutres sont d'abord « apprêtés, » c'est-à-dire trempés dans la gomme adragante, ou dans celle des cerisiers de la Forêt-Noire, qui les pénètre et leur donne du corps. Séchés à l'étuve, puis rafraîchis et assouplis par un passage à la vapeur, ils sont enfin appliqués, — dressés, — sur des moules de bois, dont ils prennent le galbe et la structure. Un travail à la brosse, à l'éponge, et au fer chaud, leur communique le brillant définitif.

Les types trop contournés ou renversés pour se laisser « bloquer » d'une seule pièce sont façonnés en deux morceaux, fond

et bords, que l'on assemble ensuite par la couture. Les simples coiffes de tulle, avant d'être corsetées de laiton, subissent une préparation analogue sur des gabarits de cuivre brûlans. Quant à la sparterie, employée à faire les « passes, » partie comprise entre la calotte et les rebords, c'est un léger tissu de bois, longtemps importé de Russie et d'Autriche, fabriqué à Paris maintenant, à qui l'amidon confère une rigidité variable, depuis le « demi-ferme » jusqu'au « souple-souple. »

Les menues fournitures sont ici de peu de valeur : une carcasse de tulle de coton coûte 0 fr. 50 et se confectionne en vingt minutes; mais les moules coûtent 20 francs en bois et 65 francs en cuivre. C'est la grosse dépense des industriels de cette catégorie; c'est aussi la raison d'être de leur bénéfice et le secret de leur succès. L'une des maisons notables de la capitale, qui livre aux modistes 50 000 chapeaux par an, établit chaque année environ 600 formes différentes en bois, dont la plupart ne servent à tirer qu'un très petit nombre d'exemplaires. Quelques-unes seulement réussissent, et doivent compenser tous les débours. Dans la ferveur de la nouveauté, durant les premières semaines qui suivent leur apparition, celles-là se vendent jusqu'à 25 francs, six fois le prix de la matière.

III

C'est un métier que l'invention renouvelle sans cesse, où les idées se happent, comme on disait jadis, « entre bond et volée. » Le hasard y joue son rôle : l'un des plus achalandés aujourd'hui dans cette branche de négoce me contait que son père, apprenti chapelier en 1848, désireux d'offrir à une grisette qui accueillait ses hommages un de ces petits cadeaux qui entretiennent l'affection, s'avisa, faute d'argent disponible, de lui fabriquer une capeline, en collant sur du carton la peluche de soie dépiautée d'un vieux chapeau d'homme. Le résultat fut jugé admirable; le jeune ouvrier recommença et perfectionna son type, pouvant à peine suffire aux commandes. De là, l'idée lui vint de faire d'autres chapeaux en étoffes de fantaisie : il créa des ateliers, étendit sa clientèle, et mourut à la tête d'un des premiers comptoirs de la place.

Les femmes ont, depuis trois ou quatre cents ans, surmonté leur chef de tant d'appendices qu'elles ont nommés « chapeaux, »

ou qui ont passé pour tels, qu'il semble difficile de découvrir, sur ce terrain, du neuf qui ne soit pas un peu vieux. Aussi est-ce du passé que la plupart des inventeurs actuels tirent leurs inspirations : une maison connue possède une collection de livres et de gravures de modes, du XVIe siècle jusqu'à nos jours, supérieure, dit-on, au point de vue de la variété, à celle même de la Bibliothèque nationale. Elle figurera à l'Exposition prochaine, et les amateurs l'estiment à un prix énorme. Il y a de tout dans cette galerie, qui commence par le minois folâtre d'une reine de la main gauche, en 1470, et se termine par la silhouette pensive d'un « trottin » de 1900.

Que d'imagination, juste ciel! et combien les hommes ont de génie, pour avoir su accommoder tour à tour, au visage féminin, des encadremens si variés et si contraires. De ces coiffures sphériques, carrées ou pointues, tantôt élancées et sveltes, tantôt aplaties et écrasées, les unes ressemblent à des cornettes de religieuses ou à des tricornes de mousquetaires, les autres à des mitres d'évêques ou à des bousingots de marins. Il en est qui copient le turban des bédouins ou le « corno » des doges de Venise ; il en est qui rappellent le bandeau des reines ou la casquette d'automobile, flanquée depuis peu des ailes de Mercure. Des « tromblons » à panaches ont été délaissés pour des « calèches » à bavolets, et parfois les têtes sont passées brusquement, d'un attirail formidable qui les enclavait jusqu'au cou, à des toques qui couronnaient à peine le sommet du crâne.

On ne sait ce qu'il faut admirer davantage, de la plasticité des faces humaines qui, si bizarrement enchâssées et encadrées, continuent de plaire, ou de l'incohérence des goûts qui attachent successivement les agrémens et la bienséance à des choses tout opposées. Car les parures mises aujourd'hui au rang des choses passées et qui ne sont plus ont, chacune en sa nouveauté, embelli celles qui les portèrent.

Au fait, n'est-ce pas naïveté de s'étonner des révolutions de la mode dans le costume, lorsque la mode change sans cesse, au long des siècles, dans le parler et dans le style, dans le gouvernement et dans la cuisine, dans les parfums et dans les dévotions, dans l'ameublement et dans les idées, dans les divertissemens et dans les études, dans les relations des sexes et dans les rapports de famille, dans les arts et dans la façon de vivre, dans la morale même et par exemple dans ce qu'on appelle « l'honneur, » enfin

dans tout ce qui nous intéresse, dans tout ou presque tout ce que nous disons, pensons, aimons, louons ou méprisons?

La mode ayant donc beaucoup changé dans les chapeaux, c'est, semble-t-il, une tentative très supérieure aux forces d'un simple fabricant que celle de découvrir un « mouvement de bords, » un « chiffonné d'étoffe, » une « pose de plumes ou de fleurs, » une courbure enfin, un pli ou une disposition quelconque, que nul avant lui n'ait imaginé. Il en rêve pourtant et va par la ville, l'œil ouvert, là où le monde se réunit. Il hante les musées, interroge les provinces et l'étranger, recherche les accoutremens populaires et cueille ses modèles « à la pipée. » Les théâtres lui sont aussi de grand secours; les actrices qu'il coiffe lancent ses créations : un chapeau porté par l'héroïne d'une pièce à succès donnera le style à toute une saison.

La grande modiste, qui achète feutres ou pailles ainsi façonnés, les modifie encore. Souvent elle en ordonne d'avance le dessin à sa guise, ou l'exécute elle-même en collaboration avec ses « premières. » On tient conseil en septembre; chacune arrive dans le bureau de la patronne avec son sac, plein de projets en papier ou en mousseline; chacune s'efforce de sculpter ses idées en tulle ou en sparterie. Le résultat obtenu est successivement essayé sur vingt-cinq têtes de la maison, pour en mieux apprécier la perspective dans tous les sens et en corriger les défauts. L'ouvrière qui veut arriver se laboure la cervelle sans relâche; son imagination, pour être fertile, doit demeurer perpétuellement en éveil. Celle dont ses compagnes disent plaisamment « qu'elle n'attrapera pas de méningite » n'a aucune chance de parvenir. Or « la mode » réserve à ses élues des situations très lucratives.

Je ne parle pas des privilégiées qui fondent et dirigent les maisons célèbres, dont le nom fait autorité dans les boudoirs comme celui des classiques dans les écoles. Celles-là sont « nées dans une peau de bonheur, » suivant l'expression de la légende scandinave pour les enfans à qui tout doit réussir dans la vie : Ode, Alexandrine ou Hofèle sous l'Empire; aujourd'hui remplacées par d'autres noms. Leurs signatures, au fond des chapeaux, suffisent à en doubler la valeur; elles atteignent ou dépassent le million comme chiffre d'affaires et réalisent une moyenne de 400 000 francs de profit net. Ces gains, distribués à des actionnaires, lorsque la raison sociale ne représente plus qu'une société de commerce quelconque, sont, chez une des grandes « faiseuses »

du jour, exactement partagés entre la maîtresse et ses ouvrières. Cette moitié des bénéfices y est répartie entre 70 personnes à peu près, dont quelques-unes ont touché de ce chef, l'an dernier, jusqu'à 16 000 et 20 000 francs de gratification.

La patronne à qui ce procédé généreux mérite une mention spéciale était la quatrième enfant d'un homme de lettres marié à une fille noble et pauvre; il laissa les siens, en mourant, dans un état voisin de la misère. Placée, à 18 ans, comme sous-maîtresse dans un pensionnat de Fontainebleau où elle s'ennuyait ferme et ne touchait nul appointement, elle revint à Paris, en quête d'un emploi meilleur, et reçut l'hospitalité d'une amie qui logeait dans le haut de Montmartre, au troisième étage.

La « dame du dessous, » qui faisait des chapeaux, la fit entrer, après lui avoir vaguement enseigné son état, dans une maison d'exportation où elle était surtout employée aux réassortimens et aux courses, avec la nourriture pour tout salaire. Admise ensuite, comme garnisseuse à 100 francs par mois, chez une véritable modiste, son goût personnel commençait à se développer, lorsque, après son mariage, elle résolut de travailler chez elle à façon : on la payait 3 francs par chapeau et elle en confectionnait six par jour. Cependant, sur le conseil d'un marchand de soieries et d'un fabricant de tresses de paille qui lui offraient du crédit, elle osa s'établir à son compte : petite boutique au fond de la cour, rue de Richelieu, au loyer annuel de 700 francs, où, faute de bonne, la nouvelle « marchande de modes » frottait elle-même son parquet et repassait ses rideaux. La clientèle « bourgeoise » était lente à venir; souvent il fallait vendre, le cœur serré, ces modèles inédits, troussés si gentiment et sur qui l'on fondait tant d'espérances, à des confrères de province auxquels, seuls, en reviendrait l'honneur.

Peu à peu le nom se répétait pourtant. — « Connaissez-vous, ma chère, cette petite X... ? » — De l'une à l'autre l'adresse se colportait; chaque jour amenait de nouveaux visages. Entre temps, la modiste avait monté ses prix et s'installait dans un local plus vaste. Elle y fut vite débordée et déménagea encore. La renommée était venue, éclatante, irrésistible, se propageant, comme le feu dans la paille, dans les mémoires passionnément badaudes des mondaines qui sacrent la réputation. Les étapes successives parcourues, dans son ascension vers le succès, par la personne philanthrope dont je viens de conter l'histoire, résu-

ment la diversité de besogne et de situation des modistes d'aujourd'hui.

Autour des longues tables de l'atelier, où les grands manchons verts concentrent la lumière des lampes électriques, sont assises coude à coude, ici les « petites mains » à 50 francs par mois et les premières apprêteuses, là les garnisseuses ordinaires et les « créatrices » du rang supérieur à 500 francs de gages mensuels. Sous les doigts de celles-ci, les informes choses de tulle ou de carton, qui ressemblaient tout à l'heure à des sacs d'étoffe ou à des moules de pâtisserie, à des tambours de basque ou à des boîtes à bonbons ayant reçu des coups de poing, prennent doucement, tout doucement, l'aspect de chapeau.

Tandis que de leurs mains sortent des objets gracieux, ces jeunes et fraîches créatures travaillent en riant, et leur gai babil forme une musique agréable. Elles paraissent s'amuser de leur ouvrage; elles l'aiment en tout cas et sont fières quand elles voient « leurs » chapeaux passer, dans la rue, sur des fronts qui en sont dignes. Quant aux demoiselles des salons de vente, leur principal mérite est d'essayer les modèles en les faisant valoir sur des forêts de cheveux; car un chapeau sur le champignon « n'existe pas, » il ne commence « d'être » que sur une tête.

Il faut fixer le choix des clientes, tandis qu'affairées, elles vont d'un coin à l'autre, parmi ces longues tiges de bois où se balancent les coiffures fleuries, — parterre à la française planté de rosiers greffés, — et tandis qu'anxieuses, elles restent devant la glace, les traits crispés par le doute, se souriant à elles-mêmes avec angoisse parce qu'elles ne sont pas tout à fait sûres d'être, avec ces oiseaux, ou ces fleurs, ou ces rubans, aussi jolies qu'elles peuvent être jolies. Les maîtresses vendeuses apprécient d'un coup d'œil l'esthétique de chaque physionomie : elles savent, par des cadres harmonieux, raccourcir les longs nez et rabattre les nez retroussés. On ne les écoute pas toujours : l'étrangère, entichée d'un « Montespan » volcanique qui ne lui va nullement, prétend, malgré tout, qu'il lui aille; la bourgeoise placide qui demande « le chapeau de Mademoiselle X..., » flambante divette du boulevard, serait furieuse qu'on lui déconseillât trop d'en faire emplette, comme ne convenant pas à son genre de beauté.

IV

Il est dans la « Mode » beaucoup de déclassées qui, réduites au travail manuel, ont choisi cette profession pour son côté artistique. Le goût y est la qualité nécessaire; ce qui donne au personnel un caractère plus relevé, plus délicat, que celui de la couture. Cela le rend aussi plus coquet; la modiste s'attife avec un rien : d'un journal plié en deux elle se faisait une « tournure. » En un quart d'heure, tout un atelier d'ouvrières se transforma, un soir, par manière de jeu, en un salon de femmes décolletées. L'air familial d'une calme atmosphère, les visages sûrs du lendemain, que l'on rencontre en certaines maisons, et qui contrastent si fort avec les descriptions pessimistes de sociologues éminens, ne sont cependant pas, — il faut le dire, — le partage de toute la corporation. Il y a toujours des quartiers réservés à certaines branches de commerce : une centaine de boutiques formaient, dans le Palais-Royal de la Restauration, les galeries de bois appelées « le camp des Tartares, » très improprement, puisqu'il ne s'y trouvait guère que des modistes. Aujourd'hui, la rue de la Paix, où stationnent, le long de chaque trottoir, trois coupés de front entre 4 et 6 heures de l'après-midi, possède trente-sept modistes sur un parcours de 270 mètres.

C'est la mode du monde, du moins celle du « beau monde » de tous pays. Là sont les garnisseuses que l'on s'arrache à prix d'or, les « grandes premières » rétribuées même pendant leurs vacances. Ailleurs la situation change : une « bonne main, » qui peut gagner jusqu'à 150 francs par semaine pendant la saison, se fait 40 francs avec peine durant le chômage; en descendant un à un les échelons du métier, on arrive aux apprêteuses à 2 fr. 50 par jour. D'ailleurs, dans le commerce d'exportation, dans la fabrication de gros, qui fournit la grande masse des coiffures féminines, la division du travail cesse; chaque ouvrière établit seule son chapeau pour une somme qui varie de 3 francs jusqu'à 0 fr. 40. C'est là le dernier mot du bon marché : il s'applique au chapeau de deuil, en crêpe anglais, à 25 francs *la douzaine*. Une femme arrive à en faire quinze par jour; ils se composent d'une carcasse de 0 fr. 25 et d'un mètre d'étoffe à 0 fr. 85.

Un peu au-dessus, figure le chapeau de 2 fr. 75, — prix de vente, — qui ne revient pas à plus de 1 fr. 90. Car le marchand

doit gagner, brut, 30 pour 100, sur lesquels il prélève ses frais généraux. La façon est à peu près la même que pour le précédent et les fournitures comportent deux mètres et demi de ruban à 0 fr. 20 le mètre, et un piquet de fleurs à 0 fr. 25. Puis on arrive au chapeau demi-bourgeois, que des industries spécialisées offrent à prix fixe ou qui sont marqués « à l'œil, » à des taux variables, suivant leur aspect plus ou moins flatteur, par les magasins de nouveautés. Pour ces derniers, au reste, la lutte est difficile; ils ont beau « sacrifier » les articles chers, leurs rayons, sous ce rapport, demeurent ternes et les bonnes faiseuses croient déchoir en entrant à leur service.

Avec le prix augmentent et la façon et les fournitures : celles-ci reviennent plus cher qu'on ne se le figure. Il semble qu'il entre si peu de marchandise dans un chapeau! Les grandes maisons ont une ou plusieurs employées exclusivement préposées à la manutention et au contrôle des matières mises en œuvre par l'atelier: elles établissent, sur une fiche séparée, le détail de chaque coiffure, en inscrivant, au-dessous du chiffre invariable de 10 francs pour la façon, la valeur d'achat des étoffes, fleurs et plumes, des colifichets multiples, des riens délicieux qui en font l'ornement. En haut de ces feuilles, constituant l'état civil de l'objet, sont ménagés des blancs, où l'on porte le nom de la garnisseuse, de la vendeuse, et enfin de la personne qui l'achète. Au bas, figure le total des débours,... que l'on double pour déterminer le prix de vente. Le bénéfice est donc de 60 francs sur un chapeau de 120 francs. Est-ce trop payer l'inspiration, et le génie se peut-il marchander? Le fait est qu'il se marchande souvent et que souvent il se livre gratis. Une cliente gentille, mais peu aisée, demande-t-elle un rabais? La maison, sur sa belle mine, n'hésite pas à le consentir; il y a beaucoup de sentiment dans la mode, et la réclame y est toujours utile. C'est ainsi que les actrices paient un prix de faveur ou que l'on propose même à quelques-unes de leur fournir pour rien leurs chapeaux « de ville, » à la condition de leur faire aussi les chapeaux de théâtre, qui constituent la meilleure des publicités.

Parmi les élégantes enragées, parmi les demi-mondaines richement pourvues, qui commandent chaque année pour 5000 et 6 000 francs, — un procès récent, plaidé devant le tribunal de la Seine, mit aux prises avec sa modiste, pour un solde de facture assez bénin, une dame qui avait en cinq ans, depuis 1894, fait

emplette de 74 000 francs de chapeaux, — il se trouve d'assez nombreuses défaillances à passer aux profits et pertes... ou à peu près. On conte aussi, à ce propos, qu'une autre maison, désespérant d'obtenir, de l'épouse d'un législateur, paiement d'une note d'une dizaine de mille francs, fit opposition sur l'indemnité parlementaire du mari, non moins dénué de ressources que sa femme, et finit par obtenir un jugement qui lui allouait, jusqu'à règlement définitif, la somme de 50 francs par mois.

Les accidens de ce genre sont moins fréquens dans le commerce de gros ; mais il y faut compter avec les voyages et les avaries qui fanent les chapeaux : les modistes de province, pour ne se point charger de marchandises, demandent à Paris, de droite et de gauche, de nombreux « choix à condition, » au moment des fêtes, quittes à renvoyer plus tard ce qu'elles n'ont pas écoulé.

V

L'agrément le plus coûteux que comportent les chapeaux de nos contemporaines, ce sont les oiseaux. Le « paradis » blanc et noir vaut 60 francs; les « couroucous » de l'Inde, les « multifils » ou les « gorges d'acier » se paient 130 à 150 francs, et il en faut trois pour garnir une toque ordinaire. On les imite fort, il est vrai, et les copies ne diffèrent pas trop du modèle : le faubourg Saint-Denis fabrique à merveille de petits volatiles jadis importés du Japon, et les « aigrettes, » à 20 francs la pièce, lorsqu'elles proviennent réellement des oiseaux de ce nom, sont le plus souvent remplacées par d'estimables contrefaçons à 0 fr. 50.

Depuis un tiers de siècle, cette industrie a subi une transformation complète : non seulement elle travaille les sortes les plus communes, tirées de nos basses-cours, de façon à simuler les plumes exotiques de n'importe quelle contrée; non seulement elle perpétue, par d'habiles postiches, des familles ornithologiques fort en vogue bien qu'à peu près disparues, comme celle de l' « argus ; » mais elle arrive, par des mélanges compliqués, par des assemblages, découpures et recollages, à créer des types que la nature ne connaît pas, des plumages factices et imaginaires.

La recherche des idées, consistant à utiliser, combiner et déguiser de mille façons les manteaux de la gent ailée est chez nous si active; Paris est si bien, pour les idées, le premier marché du monde, comme Londres est le premier pour les matières pre-

mières, que les plumes d'autruche, dont le commerce à l'état brut est centralisé en Angleterre, passent et repassent le détroit pour se faire teindre, friser et préparer en France en vue de la vente.

Si les ailes d'alouette ou de pie, gouachées à la main afin de singer celles des papillons, si la plume des dindes ou des canards, convenablement travestie, orne aujourd'hui les chapeaux les plus soignés ; si l'on y voit figurer la dépouille du gibier le plus vulgaire, faisan ou perdrix, des oiseaux de mer ou d'eau douce les plus répandus, tels que goélands ou martins-pêcheurs, les espèces exotiques jouent néanmoins un rôle beaucoup plus grand que jadis. La liste est innombrable de celles qui sont importées chaque saison ; leur énumération ressemblerait à un catalogue d'histoire naturelle. Du condor au bengali, du colibri d'Amérique au lophophore d'Indoustan, il est mis couramment en œuvre aujourd'hui mille plumages rares ou inconnus de nos pères, comme ceux de ces oiseaux aux couleurs étincelantes qui peuplent les forêts du continent africain.

Tout ce contingent, étranger ou indigène, n'est cependant, en terme de plumassier, que de la « fantaisie. » C'est ainsi que l'on dénomme tout article autre que la plume d'autruche ; et en effet celle-ci représente, à elle seule, un trafic plus important que toutes les autres ensemble. Venu d'Orient au moyen âge, ce luxe n'avait fait que croître jusqu'à la Révolution ; les panaches qui, durant la guerre de Cent ans, illustraient le heaume des chevaliers et le chanfrein ciselé de leurs chevaux étaient passés, au temps de Marie-Antoinette, dans les cheveux des femmes de qualité.

Les plumes dont on faisait usage en Europe, au XVIe siècle, provenaient presque toutes des États barbaresques ; l'autruche était alors commune dans le nord de l'Afrique et du Sahara. Les indigènes de l'intérieur la chassaient avec acharnement et vendaient sa dépouille, par l'intermédiaire des caravanes, aux navires provençaux ou génois qui touchaient sur le littoral. Au siècle suivant, comme la consommation augmentait, les habitans d'autres pays, où l'autruche vivait en troupes nombreuses, entreprirent ce commerce de plus en plus lucratif. On vit entrer dans la circulation les plumes d' « Égypte, » qui venaient du haut Nil et de Nubie ; celles du « Yémen », exportées de la péninsule Arabique ; celles de « Syrie, » originaires de la Mésopotamie et du plateau de l'Iran. Enfin, dans les dernières années du XVIIIe siècle, apparurent les « plumes du Cap » et celles du Sénégal,

qu'on se procurait principalement aux environs du cap Bojador.

Chacune de ces variétés avait ses caractères propres; les animaux qui les fournissaient appartenaient à des familles différentes. Les plumes de Syrie passaient pour les plus belles : très longues, fines, soyeuses, d'une parfaite élégance de forme. Celles d'Égypte et de Barbarie, remarquables par leur souplesse et l'éclat de leurs couleurs, tenaient le second rang. Beaucoup moins prisées étaient les plumes du Cap, au duvet grêle et maigre; quant à celles du Yémen, courtes, peu fournies, mal construites, on les considérait comme de mince valeur.

On n'estimait guère alors que les plumes blanches et noires; les blanches surtout, qui se trouvent seulement sur l'oiseau mâle, dont elles ornent les ailes et la queue. Fort rares par conséquent, celles-là se vendaient extrêmement cher. Les plumes grises, au contraire, qui garnissent les autres parties du corps chez le mâle et le corps entier de la femelle, étaient si peu appréciées que souvent les chasseurs ne se donnaient pas la peine de les recueillir. Des foires d'Alep, des comptoirs du Caire, de Tunis ou de Tanger, ces marchandises étaient dirigées sur Vienne et Livourne. Plus tard, un troisième marché s'établit à Londres pour la plume du Cap. Bien que la France ne reçût directement que les envois insignifians du Sénégal, c'était pourtant chez elle, en dernière analyse, que venaient se déverser tous les autres arrivages, parce que ses ouvriers savaient, seuls, manipuler la plume brute.

Brute ou travaillée, les négocians européens avaient commencé, vers 1830, à ne plus pouvoir l'acquérir avec la même facilité qu'autrefois. Elle se raréfiait d'année en année : les belles plumes valaient une cinquantaine de francs, on en offrait dans les corbeilles de mariage. Le renchérissement fut tel que ces produits semblaient destinés à ne trouver bientôt plus que peu d'acheteurs. Les chasses, depuis trois ou quatre siècles, avaient détruit tant d'animaux que l'autruche, redescendue d'abord du nord de l'Afrique au Soudan, émigrée ensuite au sud, y était très difficile à capturer, dans les immenses plaines de la région du Cap. En Arabie et dans l'Iran, les mêmes causes avaient produit les mêmes effets. Malgré la prodigieuse fécondité de l'animal, on pouvait craindre qu'il ne devînt un jour introuvable.

Nul n'ignorait que les anciens étaient parvenus à domestiquer l'autruche ; que, de nos jours, les tribus de Nubie et surtout les Boers du Transvaal et d'Orange, au lieu de tuer les animaux

qu'ils avaient forcés, les gardaient captifs dans de vastes enclos, pour les plumer à intervalles périodiques. Mais l'élevage et la production méthodique de cet oiseau était regardée comme une chimère. La Société française d'Acclimatation mit la question au concours de 1856, et le prix fondé par elle fut remporté, après diverses expériences, en 1862, par M. Hardy, directeur de la pépinière du gouvernement général de l'Algérie, qui avait obtenu de plusieurs couvées un nombre respectable de petits autruchons, les avait élevés et fait reproduire à leur tour.

Stimulés par l'heureuse issue de cette tentative, les colons anglais et hollandais organisèrent de grands parcs à autruches. On ne comptait dans l'Afrique du Sud que 80 de ces animaux à l'état domestique, lorsqu'ils commencèrent leurs opérations en 1865. Dix ans plus tard, le nombre avait passé à 22000 et atteignait 50000 en 1880, d'après un recensement officiel. L'exportation des plumes suivait un développement parallèle : de 1500 kilos au début, elle s'éleva progressivement à 30000, 60000 et 90000 kilos, représentant une valeur de 23 millions de francs et devenant, après les diamans et la laine, le principal trafic de la colonie.

Grâce à des appareils perfectionnés d'incubation, la réussite des couvées est toujours assurée ; à trois ans, l'autruche est parvenue à l'âge adulte, et sa période de productivité dure une quinzaine d'années. L'entretien annuel coûte environ 90 francs par tête, et la tonte, représentée par $1^{kg},500$ de plumes, rapporte au minimum 250 francs et a parfois dépassé 1000 francs; l'élevage est donc très rémunérateur.

La plume ne s'arrache pas; elle se coupe, à une petite distance de la peau, tous les huit mois au Cap et tous les dix mois en Algérie, où cette industrie est aussi en voie de développement. Le tuyau, resté sur l'animal, se flétrit alors et tombe au bout de quelques semaines, tandis que pointe une plume nouvelle.

Les prôneurs systématiques du « bon vieux temps, » — il s'en trouve parmi les plumassiers comme ailleurs, — prétendent que le duvet des autruches en liberté était, comme tout ce qui pousse à l'état sauvage, plus fort que celui des oiseaux privés de maintenant; que l'animal parqué se tourmente, se gratte, et qu'un coup de bec sur une plume lui fait perdre toute sa qualité. Les partisans du progrès remontrent, au contraire, que les autruches du Cap, par une nourriture appropriée et des soins intelligens,

donnent de très belles plumes tandis qu'elles n'en fournissaient autrefois que de médiocres. Un détail tendrait à prouver que les types actuels ont dégénéré : on ne connaissait naguère que les plumes « simples, » c'est-à-dire *sans doublure;* tandis qu'elles sont très rares aujourd'hui, et ce qui semble « une plume » n'est autre chose que la juxtaposition de deux ou trois cousues ensemble.

Les contempteurs du passé objecteront sans doute qu'en perfectionnant la nature, par ce groupement subtil, ils utilisent des « couteaux, » — c'est le nom des spécimens communs, — dont, isolément, on ne pourrait rien faire. La plume brillante, veloutée, unissant la fermeté des duvets à la souplesse de la côte, bien « coiffée » aussi, c'est-à-dire ayant de l'arrondi dans sa forme, n'est pas facile à rencontrer. Le touriste paie avec joie et rapporte précieusement dans ses bagages, de Matarieh, près du Caire, d'Algérie ou du Cap, des plumes de 40 sous qui lui ont été vendues 10 francs. Mais les professionnels savent combien peu les 250 plumes, dont se compose ordinairement le kilo, peuvent fournir d'échantillons irréprochables.

Entre le moment où elles quittent les ailes de l'oiseau et celui où elles arrivent aux ateliers de la modiste, la plume de « fantaisie » et la plume d'autruche passent par une série de préparations : savonnées mécaniquement dans des tonneaux d'eau chaude, séchées à la vapeur, elles sont ensuite battues à la machine, après avoir été recouvertes d'une poudre d'amidon impalpable qui favorise leur épanouissement. D'autres procédés permettent de modifier presque à volonté la coloration primitive des plumes et de réunir même sur une seule des colorations différentes.

Parmi ces inventions récentes, l'une des plus notables consiste dans le blanchiment de la dépouille, grise ou noire, de l'autruche. La chimie n'obtint un résultat parfait qu'avec de longs tâtonnemens : elle se servit d'abord, pour dégrader les teintes sombres, du bichromate de potasse décomposé par l'acide sulfurique, qui donnait un ton plombé, un blanc impur; plus tard, elle usa d'hydrocarbures et, spécialement, d'essence de térébenthine. Elle eut enfin recours à l'eau oxygénée, qui transforme aujourd'hui en plumes d'une blancheur éclatante, prêtes à être livrées telles ou nuancées en clair, toutes celles dont on ne pouvait jadis tirer parti qu'en les trempant dans des bains de couleur foncée.

VI

La mise en œuvre des plumes apprêtées, travail presque exclusivement féminin, comporterait, comme tout ce qui touche à la toilette, une morte-saison écrasante, si les ouvrières n'exerçaient pour la plupart les deux métiers de plumassière et de fleuriste, dont les chômages se produisent périodiquement à des époques différentes.

La fleur artificielle ressemble fort peu au produit rudimentaire qu'elle était encore il n'y a pas beaucoup d'années : papier ou percale également grossiers, qui ne rappelaient en rien la finesse et l'aspect des végétaux ; tiges en fer ou en laiton ayant une rigidité de choses mortes ; coloris et formes sans exactitude, évoquant à peine le souvenir des modèles imités ; tels étaient les spécimens barbares dont se contentaient nos grand'mères, depuis le temps lointain où la mode féodale avait disparu, qui consistait à porter, chaque printemps, des fleurs naturelles sur la tête, des « chapeaux de roses » ou des « chapeaux de violettes de mars. »

A l'ancienne tige métallique a été substituée la tige flexible en caoutchouc, sur laquelle tremble la fleur factice, souple comme la véritable et prête comme elle à s'envoler ; pour les calices, des tissus nouveaux simulent, à s'y méprendre, ceux des plantes elles-mêmes ; le papyrus ou « moelle d'arabia » procure la sensation, grasse et froide au toucher, de la chair vivante des corolles. Des apprêts spéciaux figurent les pistils et les étamines, et reproduisent ces petits organes avec toute la délicatesse de la réalité. Aux couleurs criardes et brutales a succédé la gamme des nuances infinies de l'aniline ; aux types de convention, des copies scrupuleusement étudiées sur la nature. Éclat changeant, délicieuse coquetterie, exhalaison fraîche des corps de fleurs, onctueux et délicats, créés pour augmenter la séduction des corps de femmes, l'industrie est parvenue à faire boire à nos yeux l'illusion de tout cela. Et pour des familles horticoles miraculeusement différentes, fleurs communes ou « distinguées, » fleurs apprivoisées ou sauvages, depuis les souveraines familières de nos festins et de nos fêtes, roses ou camélias, lilas ou jacinthes, jusqu'aux bizarres et énervantes orchidées, filles des pays brûlans et malsains.

Pour la fabrication des feuillages, on a imaginé des étoffes dont le grain change suivant qu'elles représentent telle ou telle

variété botanique. Les presses qui servent à découper les feuilles, et les moules d'acier gravés en creux, au moyen desquels on leur imprime les ondulations nécessaires, ont subi une transformation profonde. A Paris, la gravure de ces moules produit des chefs-d'œuvre artistiques. On ne savait jadis faire les fruits qu'en cire ou en verre; leur apparence était lourde, disgracieuse. Grâce à l'emploi de préparations chimiques, on obtient maintenant des fruits « mous, » si parfaits que les dames peuvent, suivant les caprices de la mode, porter des cerises, des marrons, des légumes, où non seulement la vue, mais le toucher se trompent.

Que de substances, en apparence hétéroclites, entrent dans la confection de ces fantômes de fleurs et de fruits : taffetas ou peluche, florence ou gaze, nansouck ou jaconas, satin de coton, meilleur que celui de soie pure, mousseline et surtout batiste, matière première des belles qualités, baleines et gutta-percha, baudruche, colle de poisson, dextrine, verroteries travaillées à Venise, poudres « étincelle » ou diamantée, de paillon, de bronze ou de brocart, importées d'Allemagne, papier « serpente » fourni par l'Angleterre! Le tout mis en œuvre par de nouveaux outillages, qui ont simplifié la production et abaissé le coût des fleurs ordinaires. De sorte que la consommation, activée par la baisse des prix, a doublé dans les trente dernières années.

A Paris, — c'est à Paris surtout qu'elle se pratique, — la fabrication est morcelée entre des maisons distinctes, qui, chacune ont spécialisé quelque détail et s'attachent à le porter au plus haut point possible de perfection. Des quatre débouchés du fleuriste : toilette féminine, églises, cimetières et plantes d'appartement, chacun est exploité par des catégories d'artisans qui excellent dans une branche et n'en sortent pas. Une dizaine au moins se partagent la toilette : les uns ne font que la fleur d'oranger pour mariées; d'autres se confinent dans les bruyères et fougères : de chez ceux-là viennent les fleurs communes, de chez ceux-ci les fruits, etc. Encore chaque atelier s'adonne-t-il à une flore particulière : tel ne traitera que la rose; tel autre que la pâquerette; tel autre que les boutons.

Le rosiériste même ne fabrique pas ses pétales, mais les achète souvent tout teints et préparés; il établit deux ou trois types chaque année et reçoit de l'étranger des commandes de mille douzaines à la fois. L'exportation s'élève aux deux tiers de la production totale.

L'ouvrière, toujours appliquée à la même besogne, acquiert une habileté de main, une virtuosité prodigieuse. Chaque mois, il surgit à Paris un produit, une méthode, une amélioration nouvelle, et il se trouve qu'au bout de l'année toutes ces petites innovations réunies ont fait faire à cette industrie beaucoup de progrès. Dans de vastes établissemens, l'attention se disperserait forcément sur une foule d'objets; des difficultés matérielles s'opposeraient à ce qu'on introduisît dans la main-d'œuvre les mille changemens imperceptibles qu'on y apporte au jour le jour. Ce perpétuel renouvellement est impraticable, par exemple, dans les usines florifères d'Allemagne.

Le soin qu'exige la fleur de tout premier ordre est d'ailleurs incroyable : les nervures s'y tracent à la main, avec un fer ou une plume d'oie qui donne le ton plus clair ou plus foncé. S'agit-il de copier une grappe de lilas naturel composée d'environ 200 pétales, on en prendra, pour faire la grappe artificielle, 400, que l'on collera deux par deux l'un sur l'autre; de sorte que, dans la fleur apocryphe, comme dans le lilas authentique, chaque pétale a sa face et son revers différens, qui ne risquent pas de s'imprégner des nuances l'un de l'autre à la teinture.

La coloration à l'alcool, transparente, fragile, de ces produits de grand luxe, exige des précautions minutieuses ; entre Paris et Londres, des liserons ou « belles de jour » passèrent du bleu au vert, par suite d'un emballage défectueux. Des roses du plus beau rouge deviennent blanches en quelques heures, dans un local fraîchement peint, par la seule évaporation de la térébenthine. Même l'ouvrière affligée d'une mauvaise haleine, ou qui mangerait habituellement de l'ail, aurait une influence néfaste sur la tonalité des parures ou des guirlandes qu'elle doit manipuler. De ces fleurs aristocratiques, à l'enfantement desquelles préside une telle sollicitude, au peuple des humbles fleurs qu'engendre un machinisme économique, il y a tout l'écart de la rose des riches à la rose des pauvres, de la rose de 10 francs à la rose de 0 fr. 25.

Mais ce sont toujours des roses, et ces simulacres de fleurs, qui vont et viennent au long des rues, suffisent à égayer le regard. On n'en peut dire autant des chapeaux du sexe mâle qui, par leur imitation des noirs conduits de fumée en tôle, ont mérité du vulgaire le nom de « tuyaux de poêle. » C'est, à coup sûr, l'une des inventions les moins heureuses au point de vue

esthétique, et il est à prévoir que les siècles futurs ne nous loueront point en cela.

Qu'une section géométrique de cylindre, circonscrite à sa base, à angle droit, par un rebord de médiocre dimension, ait été imaginée par l'élite des peuples civilisés comme la plus congruente chose à porter sur la tête; qu'elle soit le signe indélébile de la dignité bourgeoise et de la bonne tenue, dans les deux villes les plus avancées de l'Occident : Paris et Londres; qu'en ces deux villes, et en toutes les autres, les personnes mêmes qui ne font pas un constant usage de ce couvre-chef, ne manquent jamais de l'arborer lors des cérémonies importantes de leur vie, et qu'une pareille coutume ait pu se maintenir depuis cent ans, voilà qui doit à jamais nous empêcher de sourire des modes les plus burlesques du passé.

Le chapeau de peluche de soie, d'origine italienne, apparut vers 1820, monté sur carton. L'Angleterre le perfectionna; mais ce fut la France qui eut la gloire d'inventer, en 1854, la carcasse, — la « galette, » en langue technique, — de toile, apprêtée à la gomme laque, que nous possédons aujourd'hui. Fière de ses succès et consciente de sa valeur, la corporation chapelière déploya des prétentions grandissantes, qui aboutirent à une grève mémorable, vers la fin du second Empire. Vainqueur, le syndicat ouvrier imposa aux patrons battus des lois, sous lesquelles il les tient encore, lois calquées sur celles de l'ancien régime, étrange résurrection du passé : nul maître n'a le droit de former plus d'un apprenti tous les trois ans et ne peut lui faire enseigner son métier que par un homme travaillant aux pièces et payé par l'apprenti. Seulement les salariés, par leur triomphe, ruinèrent alors leur industrie au profit de l'étranger.

Il se manifeste d'ailleurs à l'égard du chapeau de soie certains symptômes de désaffection. Sa consommation est positivement en décroissance. Quatre fabriques de peluche suffisent depuis quelques années à alimenter l'univers. Serions-nous, hommes d'un siècle nouveau, à la veille de changer de coiffure?

VII

Le lapin, dont le poil, après avoir remplacé celui du castor, est à son tour, comme je l'ai dit au commencement de cet article, concurrencé dans les chapeaux communs par les laines du Nou-

veau Monde, a trouvé récemment un domaine où il règne sans conteste : celui des fourrures artificielles.

Sous les noms fantaisistes et euphoniques de « loutre belge » ou de « castor d'Australie, » de « chinchilla de Mongolie » et de « vison du Bosphore, » huit millions de lapins français donnent chaque année aux petites bourses la jouissance enviée de se couvrir du pelage des bêtes exotiques. Ces imitations représentent à peu près les quatre cinquièmes des fourrures que nous voyons passer sur les épaules de nos concitoyens et vont en outre, dans le nord de l'Europe, réchauffer les habitans des contrées qui nous fournissent, en échange, les peaux authentiques de leur pays. L'exportation des lapins ainsi transformés atteint en effet une valeur annuelle de plusieurs millions de francs. Les chats, que les gargotiers ont servis en gibelottes à leur clientèle, et dont la dépouille se vend pour quelques sous, sont employés aussi au nombre d'environ 80 000, et aussi les renards, les putois et les sconses ou « puans, » dont la peau s'achète 4 ou 5 francs. Mais ce ne sont que d'insignifians appoints auprès des soixante avatars différens que subissent avec succès les toisons moelleuses de nos lapins domestiques.

L'hiver est la morte-saison de cette industrie, centralisée dans des usines où la préparation des peaux s'exécute au moyen de vingt-cinq types de machines successives. Cela tient à ce que le poil d'été, au moment où l'animal fait sa mue, ne vaut rien. Le bon lapin doit être tué en janvier, février ou mars, et la marchandise est mise en œuvre durant la belle saison. A l'arrivée, après l'arrachage du gros poil ou « jar, » les peaux passent à l'atelier des « chiqueteuses, » qui coupent têtes, pattes et queues. Les têtes sont vendues 15 francs les 100 kilos aux fabricans de colle ; les pattes, les déchets et balayures, qui renferment 12 pour 100 d'azote, sont expédiés dans le Midi, où ils servent d'engrais pour la vigne. L'épiderme intérieur est ensuite coupé au couteau chez les mâles et, chez les femelles, arraché à la main.

Un tiers des peaux, plus ou moins détériorées, doivent être l'objet d'un raccommodage préalable ; on leur remet des morceaux, cousus à la mécanique ; une bonne ouvrière en rapièce ainsi près de 500 par jour. Puis viennent une série d'apprêts compliqués : le foulage, à l'huile de colza, qui assouplit le cuir comme un gant ; le « parage » qui le blanchit ; le « battage » qui décolle le poil ; le peignage ; le dégraissage, dans une mixture

de plâtre et de sciure d'acajou, achetée aux fabricans de meubles et recherchée pour son grain sec, qui absorbe les corps gras.

Tous ces procédés sont dans le domaine public; ceux de teinture, au contraire, constituent, pour chaque maison, un secret particulier. Le pelletier doit, en teignant le poil avec des mordans, ménager le cuir, qui ne supporterait pas une trop haute chaleur. Aussi ne dépasse-t-on guère 30 degrés dans ce travail de « lustrage. » Il y a vingt ans, les teintes claires étaient seules réussies; par suite des progrès réalisés, l' « imitation loutre, » naguère inconnue ou médiocre, est devenue le triomphe du métier. On y réserve le pur dos du lapin, plus fin que les côtés; l'extrémité du poil est coupée, « arasée, » puis, colorée à la brosse. Pour faire le chinchilla, où les pointes seules doivent être teintes, on colore à la plume, et, pour simuler certains pointillés naturels, on sème à l'aiguille des poils de blaireau parmi ceux du lapin. Cet ensemble d'opérations, qui reviennent en moyenne à 0 fr. 80, pour des peaux vendues, suivant leur qualité, de 12 à 30 francs la douzaine, se termine par le « détirage, » dont le but est de restituer au cuir ses longueur et largeur premières.

Le plus beau collet de « loutre, » à la confection duquel participent une vingtaine de peaux de lapin, doublées de bougran et de ouate, est offert au public pour 100 francs; en vraie loutre de Behring, il coûterait 600 francs, et, en loutre du Kamtchatka, 7000 à 8000 francs. Celle-ci provient d'animaux capturés dans les mers de Chine et du Japon, dont le poil serré, pressé, plus fin que la soie, a 4 centimètres de hauteur; tandis que celui des loutres de Behring ou d'Alaska est, au maximum, de 15 millimètres. A l'état brut, la peau des premières se vend jusqu'à 1200 francs! Celle des secondes ne passe pas 130 francs. Leur taille, il est vrai, est beaucoup moindre, — $1^{m},20$ de longueur au lieu de 2 mètres. — Quant à la loutre française de rivière, ayant $0^{m},80$ de long, elle ne vaut pas plus de 12 à 15 francs.

Les fourreurs actuels utilisent le pelage d'une faune extrêmement variée; elle comprend 600 espèces, depuis la vulgaire peau de brebis, qui garnit la pelisse du paysan, jusqu'aux zibelines valant leur poids d'or. Au moyen âge, les classes aisées portaient, beaucoup plus qu'aujourd'hui, des vêtemens chauds; parce qu'à l'intérieur même des maisons, elles souffraient du froid. On ne connaissait cependant que la sauvagine autochtone; sous les noms de « gris » et de « menu vair, » ce qui doublait les cotardies

et les houppelandes du XIVe siècle était simplement le dos des écureuils de France ou d'Allemagne, toujours de petite valeur. La seule peau chère était l'hermine, que les marchands de Constantinople tiraient des montagnes d'Arménie et de Crimée.

Le trafic des fourrures, à partir du XVIe siècle, accompagna la conquête et la civilisation des terres nouvelles. Maintenant, les deux régions qui fournissent presque toute la pelleterie employée dans le monde entier sont le nord de l'Amérique et la Russie, surtout la Russie d'Asie.

Pour l'Amérique, le commerce est en partie aux mains de la Compagnie anglaise de la baie d'Hudson, fondée il y a plus de deux cents ans. Attachés à son service, un nombre considérable de trappeurs indiens partent, comme dans les romans de Fenimore Cooper, au début de l'hiver, sur des traîneaux, pourvus de munitions et de vivres que leur fournit la Compagnie; ils passent plusieurs mois à chasser dans les forêts et les déserts neigeux. La plupart des animaux qu'ils recherchent fuient en effet le voisinage de l'homme et se retirent dans les régions inhabitées. De nombreux particuliers du Canada et de la partie nord des États-Unis entreprennent aussi des chasses, concurremment avec la Compagnie, à leurs risques et périls. Les frais de ces expéditions sont très élevés, et, malgré l'énorme récolte de chaque année, les bénéfices ne sont relativement pas considérables.

Toutes ces peaux sont envoyées à Londres, centre de la vente en gros, où les fourreurs de l'univers viennent s'approvisionner, dans les enchères publiques qui ont lieu tous les trois mois. La Compagnie de la baie d'Hudson expédie en moyenne plus de 600 000 peaux, valant près de 10 millions de francs, dont les castors et les martres du Canada, à 35 et 40 francs l'une, forment le meilleur lot. Les chasseurs indépendans atteignent un chiffre d'exportation de 15 millions. Presque seuls, ils fournissent le skung (800 000 peaux) et la marmotte.

De la loutre, il fut beaucoup parlé, voici quelques années, lors de l'arbitrage sur les pêcheries de Behring. Pour empêcher la destruction complète des phoques à fourrures dans la région, le gouvernement de Washington dut limiter la chasse annuellement permise à la compagnie privilégiée. Une compagnie russe continua de récolter, sur les îles de Cuivre, environ 50 000 peaux par an. Mais la mesure restrictive prise par les États-Unis détermina une hausse importante du prix de la loutre

de première qualité. La consommation resta la même : à peu près 200 000 peaux; et le déficit de l'Alaska fut comblé par une production plus abondante de toisons inférieures venant des îles Lobos, des caps Horn et de Bonne-Espérance.

L'Australie et l'Amérique du Sud produisent aussi quelques fourrures : le chinchilla notamment, petit écureuil, qui vient de Bolivie et de la Plata. Quant à la Russie, ses grands marchés sont Irbit, au delà de l'Oural, où l'on arrive après un voyage de huit jours en traîneau, et Nijni-Novgorod, où la foire a lieu au mois d'août. Ses principaux articles sont la zibeline, dont certains types se vendent jusqu'à 1 000 francs; le renard, qui atteint parfois 1 500 francs, lorsque son poil est complètement noir sans aucune trace d'argent; enfin et surtout l'astrakan, dont le chiffre annuel est de 15 millions de francs pour 1 million de peaux. Détail curieux, presque tous les troupeaux d'astrakan appartiennent à l'émir de Bokhara.

Lorsque ces marchandises arrivent à Paris, les chasseurs se sont contentés de les faire sécher; elles doivent subir une préparation assez longue. Le fabricant qui les a achetées les confie aux apprêteurs pour les rendre souples et brillantes, souvent pour les teindre. C'est le cas de la loutre, qui, à l'état naturel, est jaune. Et non seulement la loutre, telle qu'on la porte, est teinte; mais ce n'est que le duvet de l'animal, d'où il a fallu arracher les longs poils gris, durs et piquans, qui le recouvraient. Cette préparation, autrefois l'apanage de l'Angleterre, se fait maintenant en France avec succès. La peau, dûment conditionnée, revient chez le pelletier, où elle passe encore par les mains des assortisseurs, coupeurs et cloueurs, qui la fixent sur des formes en bois, enfin des ouvrières chargées de la couture.

Du prix qu'atteignent alors, chez les fournisseurs à la mode, sous l'aspect de blouses ou d'étoles, de « nuiteuses, » de douillettes ou de polonaises, ces dépouilles des solitudes glacées, on peut inférer que la peau des bêtes sauvages, cette couverture économique des hommes primitifs, est devenue peut-être le vêtement le plus onéreux pour les peuples civilisés.

Vte G. D'AVENEL.

SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE

UN ESSAI

DE RÉGIME PARLEMENTAIRE EN TURQUIE

(1876-1878)

Je voudrais raconter, d'après mes notes et souvenirs d'autrefois, un incident de politique orientale qui a fait quelque bruit il y a vingt ans, l'essai de gouvernement constitutionnel tenté par le Sultan actuel au début de son règne. Cet épisode a été court : il se résume en une exposition solennelle, quelques scènes ambiguës et un brusque dénoûment. Commencé au lendemain de la mort mystérieuse d'Abdul-Azis et de la relégation de Mourad, au moment où le prince qui venait de ceindre le sabre d'Othman était aux prises d'abord avec la diplomatie des Puissances, ensuite avec les armées de la Russie, il s'est poursuivi pendant la guerre, puis s'est terminé obscurément, perdu dans le bruit du drame qui préoccupait l'Europe. Il est maintenant oublié, ne se rattachant plus aux faits contemporains; mais enfin c'est de l'histoire : j'en puis parler en connaissance de cause et avec quelque détail, ayant été, durant tout le cours de ces péripéties, chargé d'affaires de France à Constantinople, et il me semble qu'il y a un certain intérêt, ne fût-ce qu'au point de vue de la psychologie levantine, à en retracer les origines, le caractère et l'issue. Beaucoup de gens ont cru surprendre là l'influence victorieuse des idées occidentales; à mon sens, il n'en est rien, et ce récit mon-

trera, je pense, que cette œuvre, conçue, au contraire, en haine de l'ingérence étrangère, a été, en dépit de quelques formules nécessaires, essentiellement turque dans son esprit et dans les diverses circonstances de sa vie éphémère.

I

J'ai à peine besoin de rappeler ici la série des événemens qui avaient, depuis quelques années, singulièrement ébranlé la monarchie ottomane. Insurrections, guerres, autonomies, interventions et surveillances européennes, avaient donné tour à tour des résultats, les uns funestes à sa puissance, les autres infructueux. Elle avait opposé la force d'inertie, et les rivalités des Cabinets garans lui avaient été utiles; mais la combinaison des épreuves subies et des réformes avortées avait amené dans son état intérieur une sorte de langueur générale et d'anarchie latente non moins redoutable que les crises. Elle en était venue à l'une de ces phases, de ces échéances politiques où, les moyens d'action étant successivement discrédités, des renouvellemens quelconques s'imposent. Plusieurs faits sinistres qui se produisirent coup sur coup, symptômes d'un mal profond, démontraient l'imminence du péril.

Ce fut d'abord, en octobre 1875, l'iradé qui suspendit les paiemens de la dette, ruina les porteurs de titres, tarit les sources de la fortune publique, et souleva chez les innombrables victimes de ce désastre, indigènes ou étrangères, une légitime indignation. Les marchés européens devinrent systématiquement hostiles, surtout quand ils constatèrent l'impuissance des syndicats qu'ils avaient constitués. En même temps, les provinces slaves, la Bosnie et l'Herzégovine, encouragées par l'exemple et la propagande serbes et par les menées des émissaires russes, devenaient le foyer de troubles permanens qui éclataient d'abord à Podgoritza, puis se propageaient sur tout leur territoire. Bientôt, dans les vilayets bulgares, travaillés par le panslavisme des maîtres d'école, des popes, des agens du dehors, s'organisait une résistance occulte, de plus en plus menaçante. La création de l'exarchat bulgare, que jadis la Porte avait acceptée, moitié par faiblesse, moitié par le fallacieux espoir d'affaiblir les groupes chrétiens en les divisant, avait au contraire fortifié cette race en donnant aux populations un centre national et religieux. Toute une Bulgarie anticipée se

réunissait ainsi autour de ce drapeau, tandis que les Musulmans, qui ne souffrent jamais sans impatience les prétentions des peuples qu'ils ont autrefois asservis et qu'ils se sont accoutumés à dominer, étaient excités au plus haut degré et disposés à toutes les violences. Des incidens extrêmement graves s'ensuivirent à bref délai : l'un fut le meurtre des consuls de France et d'Allemagne à Salonique, le 6 mai 1876, par une foule fanatisée et sous les yeux indifférens des fonctionnaires turcs; l'autre fut le développement des fermens insurrectionnels bulgares, et, dans la région qui s'étend au pied des Balkans, de la Macédoine à la Mer-Noire, une lutte, intermittente sans doute et disséminée, mais très caractérisée, contre les forces administratives et bientôt militaires du gouvernement. Celui-ci, qui eût pu l'apaiser par des mesures fermes et conciliantes, eut recours à de formidables rigueurs, et la répression de quelques désordres, sérieux, mais isolés, dégénéra en massacres qui émurent l'Europe entière.

La guerre serbe et monténégrine, conséquence de ces divers épisodes, vint bientôt les compliquer encore : la Porte n'en pouvait rien attendre, puisqu'il était certain, comme on l'a vu depuis, que le succès même lui serait inutile et que la Russie lui interdirait d'en profiter.

Enfin deux révolutions de palais, rapides et sombres, ébranlaient les ressorts du gouvernement et donnaient à cette situation tourmentée un aspect tragique. Le 30 mai 1876, Abdul-Azis, soudain entouré, saisi et emprisonné par une coalition de généraux et de vizirs, était déclaré déchu du trône et périssait, quelques jours après, sans qu'on ait jamais su au juste s'il fallait attribuer sa mort à un suicide ou à un assassinat. Son neveu Mourad, proclamé à la Porte par les chefs militaires et civils du complot, Hussein-Avni, Midhat et autres grands fonctionnaires du palais et de l'État, était déposé trois mois après, déclaré atteint de folie, relégué à Tchéragan, et remplacé par le prince régulièrement appelé après lui à la couronne, son frère Abdul-Hamid. Dans l'intervalle, le meurtre d'Hussein-Avni, grand vizir, et de Rachid-Pacha, ministre des Affaires étrangères, tués le même jour, dans un banquet, par un fanatique, attestait la surexcitation des passions farouches. Le prestige impérial subsistait sans doute, car des faits analogues se sont souvent produits en Orient sans altérer l'inviolable respect des peuples pour la puissance souveraine, mais la tâche était rude et périlleuse pour le jeune prince,

appelé tout à coup à gouverner au milieu de tant d'orages.

En de telles conjonctures, les Cabinets européens, redoutant, pour la paix générale et pour leurs intérêts particuliers, non seulement les désordres en eux-mêmes, mais les problèmes et les pièges de la question orientale, poursuivaient entre eux des échanges d'idées, puis des négociations accentuées. Leurs antagonismes latens, l'attitude de la Russie, l'intensité de la crise, rendaient leur entente pénible et justifiaient leurs inquiétudes. Longtemps rassurés par les combinaisons qui neutralisaient leurs convoitises et ajournaient les décisions inopportunes, ils se voyaient sur un terrain brûlant. L'indifférence était impossible et l'action aléatoire. Ils préparèrent alors et discutèrent longuement divers programmes, conçus dans la pensée d'apaiser d'abord par des concessions les élémens slaves et d'écarter ainsi le danger d'une intervention russe. Les documens connus sous les noms de « Note Andrassy » et de « Mémorandum de Berlin » ne réunissaient pas tous les suffrages ; la Porte restait ombrageuse, la Russie mal satisfaite. A Constantinople, si vacillantes que fussent les directions, on s'acclimatait à l'idée de la résistance ; à Saint-Pétersbourg, on voulait un succès diplomatique et l'on parlait ouvertement d'en chercher un autre. Les provinces slaves qui se sentaient soutenues en Serbie, au Montenegro et ailleurs, demeuraient hostiles. Les pourparlers à distance entre les Cours étaient évidemment stériles ; il fallait renoncer à ces dialogues, si l'on ne voulait être surpris par des incidens pernicieux.

L'Angleterre prit alors l'initiative de proposer la réunion d'une Conférence, appelée à rechercher les meilleurs moyens de préserver la paix et d'améliorer le sort des populations chrétiennes dans les vilayets danubiens. L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la France et l'Italie, attachaient beaucoup de prix, pour diverses raisons, à arrêter l'expansion mal définie des élémens slaves, et leur adhésion était certaine. La Russie ne pouvait guère se refuser à une tentative de conciliation, qui associait en quelque sorte les Puissances à ses sympathies séculaires. La Porte, il est vrai, se méfiait, autant par expérience que par une susceptibilité nationale assez légitime, de l'immixtion des Cours occidentales dans ses affaires : mais, si elle eût écarté la proposition anglaise, elle eût été suspecte d'arrière-pensées violentes envers les groupes opprimés, et, de plus, elle eût paru douter de l'impartiale sagesse des Cabinets garans : après quelques lenteurs, et avec une visible

répugnance, elle consentit à prendre part aux délibérations européennes, méditant d'ailleurs, dès lors, un projet inconnu aux Cours étrangères et qu'elle jugeait également propre à sauvegarder ses droits indépendans et à déconcerter les exigences de la diplomatie. Une commission, dite des réformes, présidée par Midhat-Pacha, travaillait secrètement dans cet ordre d'idées, et préparait un coup de théâtre dont nous devons, avant d'aller plus loin, indiquer les préliminaires et mieux préciser l'objet.

II

Depuis quelque temps déjà, encouragé par le triste état de l'empire, un parti formé de plusieurs personnages influens à la Porte et au palais, théoriciens vagues et ambitieux, et d'adhérens plus ou moins convaincus ou intéressés, s'agitait et dogmatisait en faveur d'un système de gouvernement moins autoritaire. On retrouverait peut-être le point de départ de ces tendances dans les divers hatti-chérifs édictés sous la pression des Puissances au cours des précédens règnes et constamment éludés dans la pratique. Quoi qu'il en soit, elles avaient pris peu à peu un certain développement, et elles étaient devenues une sorte de programme, libéral dans ses aspirations, indéterminé dans la forme. Les membres actifs et déclarés de ce parti n'étaient pas nombreux, mais leur propagande flattait les opinions flottantes et indécises que le malaise général rendait accessibles à de meilleures espérances. Un homme énergique et d'un esprit subtil, plusieurs fois ministre, et qui visait au premier rang, mêlé aux conspirations qui avaient renversé les derniers sultans, très audacieux sous les graves apparences d'un érudit et d'un sage, Midhat-Pacha, avait pris la direction des novateurs. Il dominait de haut, par sa valeur personnelle, son crédit, son passé, l'assurance de son langage, les principaux fonctionnaires de la Porte, toujours disposés à suivre, dans les heures confuses et inquiètes, ceux qu'ils croient en mesure de maîtriser la fortune. Il était devenu ainsi populaire, et le jeune Sultan, encore mal affermi, paraissait, — quelles que fussent ses vues ultérieures, — accepter volontiers son ascendant. Les idées de Midhat semblaient être une diversion utile, peut-être même le suprême recours de l'empire. Elles se confondaient d'ailleurs avec un sentiment, de tout temps assez fort en Turquie, mais qui était devenu général dans le monde politique de Con-

stantinople, aigri de longue date par les prétentions tutélaires de l'Europe, je veux parler du désir ardent de repousser l'ingérence étrangère. Cette volonté était la note caractéristique de la situation : au palais, à la Porte, dans les mosquées, partout où l'on s'occupait des affaires publiques, elle se manifestait avec une intense activité. Midhat et ses amis s'en étaient faits les représentans, et l'on attendait de leur initiative la satisfaction réclamée par l'orgueil national. Les chrétiens, qui redoutaient d'être suspects, se montraient, à cet égard, non moins patriotes que les Musulmans. La nouvelle d'une prochaine Conférence surexcita encore cette opinion unanime, et les théories constitutionnelles, déjà par elles-mêmes accueillies avec une certaine faveur, furent envisagées dans les régions du pouvoir comme un instrument de résistance, imprévu, mais efficace, contre une intervention blessante. Combattre les réformes que patronnerait l'Europe par une évolution d'apparence plus libérale encore, parut aux conseillers de la Couronne, surtout à Midhat et à ses partisans, une tactique d'autant plus ingénieuse qu'elle les amenait logiquement à l'exercice du pouvoir et donnait à leur système le caractère d'une politique indépendante, conforme à la dignité du pays et du prince.

Deux faits qui se produisirent alors attestèrent aux yeux des Turcs l'urgence de réagir à la fois contre les tentatives de la Russie et contre les Cabinets coalisés.

Le premier fut l'ultimatum de Saint-Pétersbourg, imposant la conclusion immédiate de la paix avec la Serbie et arrêtant ainsi la marche victorieuse de l'armée ottomane sur Belgrade. Sommée de céder et de perdre ainsi les avantages qu'elle était en droit d'attendre de ses succès militaires, la Turquie n'avait reculé qu'en frémissant; elle voyait avec une juste inquiétude la Russie accroître, par ce coup hardi, son influence dans les provinces slaves et, pour ainsi dire, couvrir de sa protection impérieuse les entreprises insurrectionnelles des vilayets danubiens et balkaniques. La Porte souhaitait donc ardemment prendre sa revanche en affirmant son autorité d'une façon éclatante, au moins dans son administration intérieure.

Un second fait, d'une importance inférieure sans doute et qui lui parut toutefois très significatif, provoqua au plus haut degré sa susceptibilité et ses défiances : ce fut la résolution prise par les Puissances de se concerter au préalable, à Constantinople même, en dehors des plénipotentiaires turcs, sur le programme des ré-

formes qui seraient apportées ensuite à la Conférence plénière comme l'expression de leur accord, ou plutôt, disait-on à la Porte, comme une décision dictée d'avance par un cénacle étranger. Cette appréciation n'était pas exacte: la procédure en question avait été adoptée pour simplifier le travail, et l'on verra plus loin que les documens ainsi préparés n'avaient point le caractère absolu et comminatoire dont on affectait de s'indigner. Quoi qu'il en soit, le gouvernement ottoman avait trop d'intérêt à paraître opprimé par des résolutions préconçues et prises sans son concours pour modifier son sentiment, et, bien que les plénipotentiaires, en vue d'éviter l'équivoque et de donner à leurs pourparlers la forme d'un échange d'idées susceptible d'amendemens très étendus, m'eussent enjoint, — en me nommant leur secrétaire, — de rédiger de simples comptes rendus et non des protocoles, la Porte persista à se considérer comme menacée de textes obligatoires et d'une sorte d'attentat contre son indépendance. Elle n'en fut que mieux affermie dans l'intention de prendre les devans et d'opposer à la Conférence, pour la rendre inutile ou odieuse et justifier sa propre résistance, tout un bagage d'institutions présentées avec ostentation comme un bienfait spontané, octroyées non pas à telles ou telles provinces, mais à tout l'empire. Elle pressa donc le travail de la commission des réformes qui discutait depuis quelque temps diverses combinaisons.

On avait songé d'abord à développer seulement les attributions dévolues aux assemblées locales, ou bien à rééditer, en les améliorant, les firmans antérieurs, ou bien encore à créer un conseil national de musulmans et de chrétiens chargé des principales affaires administratives et financières. Mais, au point où l'on en était venu, ces dispositions paraissaient bien effacées: on voulait un acte saisissant, décisif, solennel, qui réduisît l'Europe au silence en déroutant sa diplomatie et donnât au nouveau règne, surtout à Midhat-Pacha et à ses partisans, le prestige d'une œuvre destinée à assurer l'avenir de l'Orient. On s'arrêta donc à la rédaction hâtive d'une constitution dont, au surplus, un mémorandum avait précédemment indiqué les bases, et Midhat fut élevé au rang de grand vizir. Les réunions des représentans européens en décembre 1876, et, plus tard, la Conférence plénière s'ouvraient donc dans les conditions les plus défavorables. L'antagonisme était évident dès le premier jour. Non seulement les deux partis s'inspiraient d'idées divergentes, mais les prin-

cipes fondamentaux étaient inconciliables: les plénipotentiaires des Puissances ne pouvaient transiger sur la légitimité de leur intervention; la Porte n'en admettait aucune, quelle qu'elle fût et sous quelque forme qu'elle vînt à se produire. C'était là le nœud de la question, et les détails disparaissaient devant cette contradiction inéluctable.

Cependant les ambassadeurs qui, sans se faire, je crois, beaucoup d'illusions, souhaitaient, pour la plupart, la paix avec ardeur, se flattant d'ailleurs qu'au dernier moment la perspective d'une rupture effraierait la Turquie, se réunirent chez leur doyen le général Ignatiew, et, sans paraître se préoccuper du travail parallèle qui s'accomplissait à la Porte sous la direction du grand vizir, procédèrent dans neuf séances consécutives à l'étude et à la rédaction de plusieurs notes et mémoires qui développaient tout un plan de réorganisation administrative et judiciaire pour les provinces de Bosnie, d'Herzégovine et de Bulgarie. Quand ces documens furent achevés, ils déclarèrent à la Porte qu'ils étaient prêts à entrer avec elle en Conférence plénière.

III

Il convient de reconnaître que les diplomates choisis par les divers Cabinets pour cette délicate entreprise étaient dignes de toute la confiance de leurs gouvernemens. Le général Ignatiew représentait seul la Russie; il venait de recevoir, dans un récent voyage à Saint-Pétersbourg, les instructions directes de son souverain; il connaissait d'ailleurs à fond la question, étant depuis dix ans ambassadeur à Constantinople. C'était un homme d'État rompu aux affaires, merveilleusement actif, habile et attrayant, et dont la stratégie ferme et gracieuse, subtile et ondoyante, s'avançait toujours avec autant de souplesse que de précision vers le but qu'elle s'était fixé. Sa dialectique familière et savante enchevêtrait les concessions et les exigences comme les fils divers, mais serrés, d'un tissu solide; il servait sa cause avec un patriotisme éprouvé, une conviction intrépide et les ressources multiples de son énergique et brillant esprit. L'Allemagne n'avait également qu'un plénipotentiaire, son ambassadeur auprès du Sultan, le baron Werther. Ce diplomate de haute expérience avait eu, au cours de ses missions précédentes, à Copenhague, à Vienne et à Paris, l'étrange fortune d'y être accrédité aux grandes époques

historiques de 1863, de 1866 et de 1870 : sa conciliante affabilité semblait cependant le désigner plutôt pour des négociations moins orageuses. Il apportait à la Conférence toutes les qualités propres à faciliter un accord. L'unique plénipotentiaire d'Italie, le comte Corti, Piémontais de l'école de Cavour, instruit, spirituel, s'était initié, au milieu des vicissitudes de son pays, aux grandes questions internationales : son coup d'œil exercé, son jugement sûr, les connaissances acquises dans une carrière déjà longue et dans le poste dont il était depuis quelque temps investi, donnaient une valeur considérable à sa collaboration cordiale et prudente.

Les autres Cabinets avaient respectivement envoyé deux plénipotentiaires. Ceux de France étaient le comte de Bourgoing et le comte de Chaudordy. Le premier dirigeait depuis dix-huit mois notre ambassade à Constantinople : accrédité auparavant auprès du Saint-Siège, il avait quitté ce poste par un noble sentiment de fidélité à ses opinions religieuses. Grâce à un travail assidu, il était devenu compétent dans les questions orientales, et il les appréciait avec un esprit très éclairé, parfaitement juste et sage. J'ai été, en qualité de premier secrétaire, le témoin assidu de ses consciencieuses études, de son dévouement à une politique pacifique : l'élévation de son caractère lui assurait la haute estime de tous ses collègues. M. de Chaudordy passait à bon droit pour un de nos diplomates éminens : tacticien consommé, fécond en idées ingénieuses, apte à suivre tous les détours des affaires complexes, il avait, pendant la guerre de 1870, dirigé à Tours et à Bordeaux nos relations extérieures avec un courage et une dignité reconnus par toute l'Europe, et que, pour ma part, j'avais pu admirer de près, ayant l'honneur d'être alors son collaborateur; il était certain qu'avec son intelligence alerte, l'autorité de son langage technique, les vives allures de sa conversation caustique et courtoise, sa bonhomie malicieuse et insinuante, il exercerait sur l'assemblée une très sensible influence. Le comte Zichy, premier représentant de l'Autriche et son ambassadeur à Constantinople, était environné des sympathies universelles : familiarisé par sa longue carrière avec les questions danubiennes, descendant d'une illustre race, séduisant par l'aménité de ses manières et de sa parole, il se faisait écouter aussi bien à la Porte que dans les cercles intimes avec une affectueuse déférence. Le Cabinet de Vienne lui avait adjoint un fonctionnaire distingué de la Ballplatz,

le baron de Calice, désigné par une érudition exceptionnelle dans les affaires des pays sud-slaves et des consulats du Levant.

L'ambassadeur d'Angleterre, sir Henry Elliot, représentait avec une conviction austère la tradition du Foreign-Office sur le Bosphore, les principes du traité de Paris, l'intégrité de l'empire, la garantie des Puissances, les réformes promulguées par la Porte avec l'assentiment de l'Europe. Sans doute, la plupart de ses collègues s'inspiraient des mêmes pensées, mais ce diplomate semblait plus particulièrement attaché à ces théories déjà sensiblement atteintes par les épreuves qu'elles avaient subies depuis vingt années. Sa présence, agréable à la Porte, était le gage de la bonne volonté anglaise; mais, en même temps, le Cabinet de Londres, comprenant les exigences d'une situation modifiée et indécise, tenant compte aussi des manifestations réitérées de l'opinion britannique dans les meetings et dans la presse et des menaçantes dispositions de la Russie, estimait nécessaire de s'accommoder, dans une certaine mesure, aux circonstances et de préparer, par des combinaisons assouplies, les élémens d'un accord. Il avait donc délégué un de ses membres, lord Salisbury, ministre des colonies, dépositaire de sa pensée intime, et qui, moins engagé que sir Henry Elliot, pourrait plus librement atténuer la rigueur des doctrines, concéder ou maintenir, concilier les intérêts slaves et les susceptibilités ottomanes. Ce grand seigneur, qui devait être un jour le successeur des Gladstone et des Disraeli, n'avait pas encore révélé toutes ses forces, mais la noblesse de son attitude, sa haute compétence, son esprit d'assimilation et de discussion vraiment supérieur, son art d'évoluer au milieu des affaires incertaines, son sentiment profond de la politique spéciale de son pays, justifiaient le choix du gouvernement de la Reine. En même temps, son éminente situation sociale, sa bonne grâce personnelle lui assuraient l'un des premiers rôles dans une réunion patricienne, particulièrement accessible à ces qualités brillantes, et qui considérait à bon droit les relations mondaines comme les meilleurs auxiliaires des ententes diplomatiques.

La Porte avait nommé deux plénipotentiaires, musulmans l'un et l'autre. Safvet-Pacha, ministre des Affaires étrangères, l'un des plus anciens conseillers de l'empire, était un vieillard pacifique, sans compromission avec les partis, dévoué à son souverain. Accoutumé par un long usage aux circuits des négocia-

tions et à la phraséologie officielle, il traitait les affaires avec une lenteur tout orientale, mais un patriotisme à la fois sincère et éclairé; une infirmité nerveuse agitait les muscles de son visage sans en altérer l'expression douce et mélancolique; par l'affabilité de son langage, par sa modération naturelle, par les ressources transactionnelles de son esprit bienveillant aux euphémismes, il semblait appelé à intervenir utilement en faveur des solutions prudentes. Au contraire, son collègue Edhem-Pacha, ancien ambassadeur à Berlin, d'humeur irascible et impérieuse, systématiquement ennemi de l'ingérence étrangère, était mieux d'accord avec les groupes intolérans qui dominaient alors au palais et à la Porte. A ce point de vue, sa présence était suspecte aux plénipotentiaires des grandes Cours: on la regardait avec raison comme un fâcheux indice des intentions de son gouvernement.

Telle était cette assemblée dont on pouvait bien espérer, si l'on n'envisageait que la valeur de ses membres, mais de redoutables conjonctures luttaient contre elle. Au cours de la période qui l'avait précédée, les dissentimens s'étaient aigris : les impatiences slaves avaient aggravé les défiances ottomanes; tandis que la Russie activait ses préparatifs militaires, la Porte avait élaboré complètement le plan constitutionnel qu'elle estimait la plus opportune manœuvre qu'elle pût opposer à l'Europe; enfin l'opinion publique, à Constantinople, affrontait sans crainte un conflit décisif. Loin d'attendre quoi que ce fût de la Conférence, on parlait avec dédain de sa réunion comme d'un préambule inutile. L'antithèse était nettement caractérisée d'avance entre les Puissances, qui croyaient leur droit d'immixtion incontestable, et la Porte, qui repoussait absolument au fond, sinon encore dans la forme, des prétentions qu'elle estimait illégitimes; il était même impossible de retarder le choc par déférence, l'eût-on voulu; mais le gouvernement turc, qui désirait frapper un grand coup, prit immédiatement position sur le champ de bataille.

IV

Le 23 décembre 1876, la Conférence plénière entrait en séance au palais de l'Amirauté, situé sur la Corne d'Or. Je me souviens que le jour était orageux : des bourrasques de vent et de pluie fouettaient les larges fenêtres de la salle. Le ministre des Affaires

étrangères, élu président selon l'usage, venait de lire un discours apologétique de la conduite de la Porte, et M. de Chaudordy lui avait remis, au nom de ses collègues, les divers mémoires rédigés dans les réunions préliminaires pour la réorganisation de la Bosnie-Herzégovine et de la Bulgarie; la discussion allait commencer, lorsque nous entendîmes des salves d'artillerie tirées de l'autre côté du golfe, à Stamboul, sur la place du Séraskierat. Safvet-Pacha, se levant alors de l'air le plus solennel : « Ces salves, dit-il, annoncent la promulgation de la constitution que le Sultan octroie à son empire. Cet acte change une forme de gouvernement qui a duré six cents ans et inaugure une ère nouvelle pour la prospérité des peuples ottomans. » Pendant quelques instans, les plénipotentiaires, non pas surpris, — car ils s'attendaient à un incident, — mais très mécontens de cette manifestation théâtrale, évidemment destinée à les éblouir et à disloquer leur plan de campagne, gardèrent un profond silence. Puis, sans aucun compliment, et comme si rien ne s'était passé, ils présentèrent diverses considérations générales sur l'objet de leur réunion, qui était la sauvegarde de la paix. On se sépara ensuite froidement, tandis que Carathéodori-Effendi et moi préparions le court protocole de la séance.

Au dehors, des manifestations populaires, les unes musulmanes, les autres chrétiennes, acclamaient la constitution dans les rues de Galata et de Péra, redoublant d'enthousiasme en passant devant les ambassades. Comme partout, les meneurs exagérèrent, je crois, la pensée du gouvernement, car de nombreux groupes, composés surtout de softas, donnèrent à ces promenades tumultueuses une signification hostile à la Conférence en proférant le cri de : « Vive la guerre ! » La partie était donc engagée : les plénipotentiaires avaient déposé les mémorandums qui résumaient la pensée de l'Europe; la Porte avait promulgué sa constitution, qui était la négation du programme étranger et l'affirmation de sa politique particulière. En droit comme en fait, ces déclarations étaient inconciliables, et chacun des deux adversaires venait de se placer sur un terrain où l'autre ne pouvait le suivre : la Porte s'était déclarée absolument indépendante en modifiant seule ses institutions intérieures; les plénipotentiaires considéraient avec raison leurs propositions comme « l'œuvre commune de la grande Europe. » Le général Ignatiew avait même ajouté cette parole, qui n'avait été atténuée par aucun de ses collègues :

« La Russie regarde ces projets comme un minimum extrême et irréductible. »

Néanmoins, comme les diplomates ont le devoir de fournir toujours, par des détours et des compromis, quelques élémens favorables aux discussions les plus aventurées, les représentans des Puissances, dans les séances qui suivirent, commentèrent leurs propositions avec autant de mesure que d'énergie. Ils s'attachèrent à exposer les avantages, en effet incontestables, des institutions qu'ils avaient préparées dans leurs réunions préliminaires, et même à démontrer qu'elles n'affectaient en rien l'intégrité et la dignité de l'empire. Mais l'attitude des ministres turcs demeurait obstinément morne : ils opposaient à tous les raisonnemens un invariable *Non possumus*. Il était clair, en effet, que des réformes spéciales à trois provinces rompaient l'unité de la constitution, et que l'initiative des Puissances était en contradiction avec l'expression libre et spontanée de la volonté impériale. Aussi aucune concession ne fut-elle faite, et aucune délibération sérieuse ne fut poursuivie. On se perdait en conversations sur d'insignifians détails : les ambassadeurs se heurtaient sans cesse à des objections vagues ou même parfois à de dédaigneux silences.

Après quelques réunions, il fut avéré qu'on tournait dans un cercle. Il fallait constater l'échec et se retirer, ou bien se résoudre à transiger et porter la main sur les propositions déclarées « irréductibles. » Les ambassadeurs, décidés à épuiser tous les moyens d'entente, s'arrêtèrent à ce dernier parti; leurs conciliabules intimes furent alors consacrés au remaniement des projets si attentivement rédigés naguère. Peu à peu, la plupart des articles furent abandonnés : avec une bonne volonté qui attestait l'intensité de leurs désirs pacifiques, les plénipotentiaires démolissaient pièce à pièce l'édifice qu'ils avaient construit. Vainement le général Ignatiew s'écriait-il « qu'on lui arrachait toutes ses plumes, » M. de Chaudordy lui répondait en riant « qu'il lui en resterait beaucoup encore. » Les mémorandums préliminaires devinrent méconnaissables en quelques jours : on renonça au savant équilibre des institutions cantonales et communales, à la gendarmerie internationale, à la fixation des budgets; on en vint successivement à réduire tout cet ensemble de réformes à une commission consulaire pour aider les autorités locales, à l'admission de quelques officiers instructeurs dans la

gendarmerie ottomane, enfin à une clause suprême qui soumettait la nomination des valis de Bosnie et de Bulgarie à l'assentiment des Puissances, et encore pour la première fois seulement. Il était impossible d'aller au delà sans anéantir complètement tout ce qu'on avait fait, tout ce qui était la raison d'être de la Conférence. L'ambassadeur russe ne résistait que pour la forme; bientôt même sa complaisance parut inépuisable : « Cela va trop bien! » me disait M. de Bourgoing en hochant la tête. Il avait raison : le général Ignatiew se donnait à peu de frais des apparences conciliantes; il savait bien qu'après tout, et quoi qu'on fît, il y aurait toujours, au fond de l'affaire, d'abord quelques articles qu'il faudrait maintenir pour sauver la dignité de l'Europe, ensuite et surtout le principe même de l'ingérence que les Turcs étaient résolus à ne pas accepter. Vainement, comme les navigateurs en détresse, on jetait la cargaison à la mer : c'était le vaisseau même dont la Porte voulait le naufrage. Aussi les ministres ottomans, peu touchés de toutes ces concessions qui prouvaient le désarroi de leurs adversaires, persévéraient-ils dans leurs dénégations, et lorsque enfin on leur demanda : » Mais alors, quelles garanties offrez-vous aux Puissances? » ils répondirent fièrement et avec fermeté : « Seulement des garanties morales, le temps et les lois! » En outre, pour donner plus de force et de retentissement à son opposition décisive, la Porte convoqua un Grand Conseil composé de tous les hauts fonctionnaires, musulmans et chrétiens, laïques et ecclésiastiques. La séance de cette assemblée extraordinaire fut extrêmement agitée. On y entendit des discours passionnés et des protestations ardentes. Une foule tumultueuse manifestait au dehors le même enthousiasme, et les assistans proclamèrent à l'unanimité leur volonté absolue de préserver, au prix de tous les sacrifices, l'indépendance et la dignité de la patrie. Le dénouement était désormais certain.

Les plénipotentiaires, après avoir posé à leurs collègues turcs, par l'organe de lord Salisbury, une série de questions précises sur les quelques points maintenus dans leur programme en ruine, — notamment la commission consulaire et le mode de nomination des valis, — n'obtinrent à chaque interrogation que de laconiques refus. Il n'y avait plus de discussion possible, et, dès le lendemain, les ministres des Puissances posèrent leur ultimatum. Ce fut une scène très émouvante : tour à tour, chacun d'eux, se levant, déclara, en termes à peu près identiques, que, si

la Porte persistait à repousser les dernières clauses qui lui étaient soumises, il avait ordre de s'éloigner de Constantinople. Deux jours plus tard, le gouvernement turc annonça qu'il ne consentait qu'à la formation d'une commission de fonctionnaires ottomans : c'était une fin de non-recevoir. Le général Ignatiew résuma rapidement les faits, exposa en termes élevés la gravité de la situation, et rejeta sur la Turquie la responsabilité des événemens qui allaient suivre. Après quelques observations contraires présentées par Safvet et Edhem-Pacha, les plénipotentiaires abandonnèrent leurs sièges en déclarant que leur tâche était achevée (20 janvier 1877). Le lendemain, je soumettais à leur signature le dernier protocole, dans une soirée à l'ambassade d'Autriche. Ainsi s'accomplissait, au bruit d'une fête mondaine, la rupture qui présageait une guerre longue et sanglante. Dans la même semaine, tous les ambassadeurs, après avoir accrédité mes collègues et moi en qualité de chargés d'affaires, avaient quitté le Bosphore.

V

Cette conclusion fut accueillie par les cercles politiques et par la population de Constantinople avec une joie un peu affectée peut-être, mais qui ne pouvait nous surprendre. La Conférence était extrêmement impopulaire : les Musulmans et la Porte voyaient dans sa dissolution un succès de leur diplomatie, leur affranchissement de la tutelle européenne ; les chrétiens des divers rites montraient une satisfaction pareille, d'abord pour n'être point soupçonnés de connivence avec l'étranger, ensuite parce que les réformes proposées par nous ne les intéressaient point, n'étant destinées qu'aux Slaves ; enfin, parce que plusieurs d'entre eux se flattaient vaguement de tirer quelque profit d'une constitution applicable, en principe du moins, à leur triste situation. On se félicitait donc ouvertement, aussi bien à Péra, à Galata et au Phanar qu'à Stamboul, d'être délivré d'une assemblée que, depuis deux mois, la presse ottomane, les orateurs des rues et des mosquées, les conseillers du gouvernement et les étudians, les agitateurs de toutes les races et de tous les cultes déclaraient, à l'envi, importune et arrogante. On semblait avoir oublié l'ombre menaçante de la Russie qui se dressait sur la frontière du nord, l'isolement de la Turquie, les redoutables éventualités de l'avenir.

Quand M. de Bourgoing m'avait accrédité auprès de Midhat-Pacha, nous avions remarqué la froideur majestueuse de ce personnage : il avait l'air de planer avec sérénité sur des événemens paisibles. A Constantinople, les groupes populaires regardaient, avec une curiosité fort gaie et presque narquoise, les départs successifs des bâtimens qui emportaient les ambassadeurs, et dont les pavillons s'effaçaient tour à tour, comme le dernier espoir de la paix, dans les brumes de la mer de Marmara.

Il semblait donc qu'on n'eût plus à s'occuper désormais que de la constitution. La guerre, après tout, n'était pas déclarée; en poursuivant les préparatifs militaires, la Porte parut s'appliquer, en complète liberté d'esprit, à joindre au texte constitutionnel les lois organiques qui devaient en être les corollaires. Ce n'était pas un travail facile, étant donnés non seulement l'état des idées et des mœurs ottomanes, mais surtout les formes inaccoutumées du document impérial, complètement étranger aux conceptions politiques de l'Orient. A la suite de ces déclarations libérales, qui n'ont de valeur que lorsqu'elles constatent et consacrent une situation réelle, les législateurs improvisés avaient développé une série d'institutions empruntées à divers statuts parlementaires dont ils ignoraient ou dédaignaient le sens et le mécanisme. Sectaires naïfs, épris de formules, dominés surtout par l'arrière-pensée d'évincer la diplomatie de l'Occident, ils avaient fait une œuvre d'imagination, pompeuse et inapplicable, qui ne correspondait ni aux usages, ni aux besoins immédiats, ni à la civilisation des peuples, et qui se trouvait superposée à une société incapable de s'en servir, une façade isolée, un décor derrière lequel subsistait intact l'édifice séculaire de l'Empire.

Le texte élaboré par leur demi-science était fort régulier. Le préambule était rempli de mots sonores : progrès, concorde, égalité, prospérité, responsabilité ministérielle, contrôle parlementaire et financier, indépendance judiciaire; les articles instituaient une Chambre des députés élue, un Sénat nommé par le prince, un budget voté, un Conseil des ministres dirigé par le grand vizir, une magistrature et une administration hiérarchisées. Il ne manquait à cette compilation de principes et à cette organisation correcte qu'une nation en mesure d'exercer ces droits et des pouvoirs publics décidés à les respecter. Au fond, toutes ces responsabilités et ces contrôles n'avaient et ne pouvaient avoir aucune valeur, puisqu'ils dépendaient, sans aucune

garantie, de l'autorité absolue du souverain, de la puissance matérielle, traditionnelle et irrésistible en fait que les masses musulmanes et chrétiennes, les unes satisfaites et les autres soumises, savaient être exclusivement, et en dépit du fragile écran dont il lui plaisait de se couvrir, l'arbitre de leurs destinées. Ajoutons même que ce n'était la faute ni des rédacteurs de la constitution, ni du Sultan qui l'avait promulguée, ni des populations indifférentes : la vanité de cette démonstration dérivait de la force des choses et d'une situation dont les caractères s'imposaient aussi bien aux gouvernans qu'aux gouvernés.

Il est permis de se demander si Midhat-Pacha et ses collaborateurs, qui, en somme, connaissaient leur pays, étaient sincères en poursuivant cette aventure. Croyaient-ils sérieusement possible de faire fonctionner d'une manière utile et durable des systèmes aussi manifestement inaccessibles aux populations, et qu'eux-mêmes, par conséquent, étaient hors d'état de réaliser et de défendre? A mon sens, ces novateurs, à force de s'être assimilé la phraséologie constitutionnelle, s'étaient donné une sorte de conviction factice, une illusion préméditée peut-être, mais qui était devenue peu à peu une forme de leur esprit. Quant à Midhat, qui subissait assurément l'influence de ses études personnelles et de ses théories hasardées, il était fortifié dans sa confiance par les flatteuses suggestions de son amour-propre d'auteur, et aussi par les avantages que cette évolution semblait promettre à son ambition illimitée. C'était par ces opinions séduisantes qu'il était devenu un chef de parti, et qu'à la faveur des événemens, il avait poussé ses intrigues avec le prestige d'un réformateur, pris d'abord l'un des premiers rangs parmi les conseillers de la Porte, enfin s'était élevé au poste de grand vizir. Il envisageait donc avec complaisance le statut qui avait été l'instrument de sa fortune; il s'était aisément persuadé, au milieu du courant d'idées qu'il avait provoquées, qu'en réorganisant le gouvernement sous sa direction prépondérante, il donnait tout ensemble satisfaction à ses doctrines spéculatives et intéressées, et à la passion d'indépendance qui agitait si violemment alors le sentiment public. Il avait eu soin, d'ailleurs, d'assurer dans la constitution, au premier ministre, c'est-à-dire à lui-même, un rôle dominant et des attributions très étendues, et il en oubliait d'autant mieux les imperfections que ce document lui paraissait être la confirmation éclatante de son pouvoir. Il pouvait même s'imaginer qu'il ne

s'écartait pas, en cela, de la tradition historique, puisque d'énergiques vizirs ont autrefois gouverné arbitrairement sous le nom de sultans débiles. Il estimait donc avoir, par un coup double, mis l'Europe en échec, et accaparé à son profit le prestige de la liberté et l'autorité du souverain.

Il se trompait toutefois dans ses calculs : en éloignant la Conférence, il avait rendu inévitable une guerre funeste ; il n'obtenait par son libéralisme factice qu'une popularité éphémère ; enfin, il s'abusait étrangement sur le caractère réel du prince qu'il se flattait de dominer, et cette dernière erreur était plus dangereuse pour lui que toutes les autres. C'était déjà un fait singulier, qu'un homme aussi intelligent eût pu croire à la solidité d'une constitution si mal adaptée à la situation de son pays et fût devenu ainsi la dupe de son œuvre ; mais ce qui était plus extraordinaire encore, c'est qu'il eût si mal étudié et compris le personnage qu'il lui importait avant tout de connaître, le maître silencieux dont la volonté, en dépit du verbiage parlementaire, était la seule loi vivante dans l'empire. Instigateur ou complice des conjurations qui avaient coûté le trône et la vie à Abdul-Azis et la liberté à Mourad, il ne paraissait pas savoir que les princes, tout en profitant de tels attentats, les pardonnent rarement, et jamais ne les oublient. Il avait pris pour faiblesse et timidité naturelles la réserve d'un jeune homme obscur la veille, inexpérimenté, troublé encore au lendemain des catastrophes qui avaient, en six mois, renversé son oncle et son frère, mais qui avait le sentiment de sa force, se savait le khalife de l'Islam et le padischah des Ottomans, et qui, jaloux de l'autorité que lui avaient léguée ses ancêtres, se défiait instinctivement d'un ministre violent et astucieux. Il ne songeait pas qu'Abdul-Hamid le surveillait avec une attention inquiète et sévère. Tandis que la plus vulgaire prudence lui eût conseillé d'être modeste, il exerçait sans mesure les droits exorbitans qu'il s'était attribués. Il réduisait ses collègues au rôle de comparses : à la Porte, on ne s'inspirait que de ses directions, et tout relevait, pour l'intérieur comme pour l'extérieur, de son initiative et de ses ordres. Puis, il avait des amis compromettans ; l'un d'eux, vali de Smyrne, osait dire dans un discours officiel que le Sultan « était désormais le serviteur de tous et rien de plus, » et traitait avec mépris « le régime de la volonté d'un seul. » Lui-même ne présentait que pour la forme ses décisions au chef de l'État : il négligeait même ces démarches empressées, souples et

soumises qui endorment les susceptibilités augustes. Lorsque, pour l'éprouver peut-être, — un jour surtout à propos du changement d'un ministre, — le Sultan montrait quelque exigence, il discutait, résistait ou ne cédait qu'avec une répugnance encore impérieuse.

Abdul-Hamid, à mesure que ses réflexions et le temps lui donnaient plus d'assurance, supportait avec plus de peine cette tutelle malavisée, ayant accepté la constitution comme un incident politique, pour s'en servir à son gré et non point pour en faire l'apanage de l'un de ses sujets, s'irritait des contradictions, dissimulait encore, mais nourrissait d'amers ressentimens. Les familiers du palais, l'entourage immédiat, Mahmoud-Pacha, son beau-frère, Saïd-Pacha, grand maréchal de sa maison, Rédif-Pacha, ministre de la Guerre, témoins de ses soucis, tout prêts à une aveugle obéissance, devenaient les confidens de ses projets mystérieux. On plaçait sous ses yeux des notes qui signalaient des intrigues ourdies par le grand vizir; on attribuait même à Midhat l'intention de ne plus laisser au padischah qu'un pouvoir purement spirituel.

Fondées ou non, ces insinuations développaient les colères secrètes et les rancunes d'Abdul-Hamid contre cet artisan de coups d'État, et surexcitaient en lui le désir d'user librement de ses inaliénables prérogatives, bientôt même de frapper avant d'être prévenu par quelque complot, comme l'avaient été ses prédécesseurs. Il lui était d'autant plus loisible d'y parvenir que des suggestions ingénieuses, ou peut-être ses études personnelles, lui fournissaient un moyen très simple de se satisfaire sans recourir à son autorité absolue et sans sortir de la stricte légalité. Il se trouvait en effet que la constitution, dans une vague formule, sanctionnait d'avance la décision qu'il méditait de prendre. Un des articles autorisait le Sultan « à expulser du territoire ceux qui, à la suite d'informations recueillies par l'administration de la police, seraient reconnus comme portant atteinte à la sûreté de l'État. » Par inadvertance, ou bien pour se donner une arme contre ses adversaires éventuels, Midhat avait inséré là, en des termes évidemment applicables à tout individu suspect, étranger ou indigène, une disposition indéfinie qu'un législateur prévoyant, surtout en Turquie, eût assurément écartée. Son œuvre se retournait contre lui, et, la « sûreté de l'État » étant intimement liée à celle du prince, dès que celui-ci se jugeait menacé d'après un

de ces « rapports » qu'il est toujours facile de faire rédiger, il pouvait exercer cette faculté sur un de ses sujets, si haut placé qu'il fût. Midhat se croyait hors d'atteinte par son rang, il ne supposait pas avoir jamais rien à craindre d'une police qu'il dirigeait et dont les relations ne devaient parvenir au palais que par son entremise : il ignorait la surveillance occulte dont il était environné par les agens personnels d'un maître ombrageux, indigné, résolu, de jour en jour plus aigri par la conduite de son ministre et par ses propres soupçons, et qui se préparait à lui démontrer, aussi bien qu'à ses peuples et au monde entier, combien, dans la pensée du descendant de Mahomet II et de Soliman, un grand vizir est peu de chose.

Comme, après tout, il est presque impossible que, même dans une enceinte aussi bien gardée que la résidence impériale, il ne transpire au dehors quelques rumeurs indécises, on parlait dans Constantinople de conflits, de dissentimens ministériels, de nuages qui circulaient dans les hautes régions. On racontait, comme un fâcheux indice, que Midhat n'avait point paru à la Porte depuis vingt-quatre heures, et l'on échangeait des commentaires. Si incertains que fussent ces symptômes, j'y avais fait discrètement allusion dans un récent entretien avec Safvet-Pacha : celui-ci, soit qu'il dissimulât son anxiété, soit, — ce qui est fort possible, — qu'il ignorât ce qui se tramait au sérail, avait attribué l'absence du grand vizir à une indisposition passagère, et avait traité les discours de la ville de « propos en l'air. » En réalité, un seul fait, — encore bien insignifiant en lui-même, — aurait pu émouvoir avec quelque raison les habitans des yalis riverains du Bosphore : dans la nuit du 4 au 5 février 1877, le yacht impérial, l'*Izeddin*, pour un motif inconnu, s'était rangé et se maintenait sous vapeur à quelque distance de la longue terrasse de marbre qui s'étend devant le palais de Dolma-Bagtché.

Ce petit incident avait en effet un sens; il était le prologue d'un drame, et il devait en outre en assurer le dénoûment. En même temps que l'*Izeddin* demeurait prêt à recevoir et à exécuter les ordres qui lui seraient transmis, à l'intérieur du palais, où Abdul-Hamid venait de prendre une décision suprême, tout se disposait silencieusement pour l'accomplir. Le 5, dans la matinée, les confidens du prince étaient à leur poste, et un aide de camp était chargé d'apporter à Midhat-Pacha l'invitation de se rendre auprès du Sultan. Cette communication, conçue dans la forme

accoutumée, ne pouvait en rien étonner le ministre. Il partit de son conak entouré de l'appareil en usage pour les personnages de son rang : sa voiture était précédée et escortée par des officiers et des cawas à cheval. Il fut reçu comme d'ordinaire à son arrivée par les chambellans de service, et introduit dans un salon d'attente. Mais il n'entra point chez le souverain. La scène préparée eut lieu sur-le-champ, aussi rapide que décisive. Le grand maréchal du palais, Saïd-Pacha, s'avança au-devant de lui, et, au nom du Padischah, lui redemanda solennellement les sceaux de l'État. En présence d'un tel ordre, régulièrement apporté par le représentant du prince, toute discussion était vaine. On ne saurait dire si Midhat essaya de réclamer ou de protester : aucun détail précis ne nous a été donné sur son attitude. Divers bruits contradictoires ont couru à cet égard, mais, en l'absence de témoignages autorisés, je crois vraisemblable que cet homme instruit par expérience des procédés nécessaires dans les coups d'État comprit, quelles que fussent sa surprise et sa colère, n'avoir qu'à s'incliner devant une volonté inflexible. Quoi qu'il en soit, il vit aussitôt qu'il ne s'agissait pas d'une simple disgrâce : arrêté par les officiers qui assistaient Saïd-Pacha, il fut entraîné au dehors sur la terrasse, embarqué sur l'heure dans un caïque, et conduit à bord du yacht impérial, qui stationnait près du rivage. Ce bâtiment leva l'ancre immédiatement et s'éloigna à toute vapeur dans la mer de Marmara. Il emmenait à Brindisi le vizir déchu et expulsé de l'empire, désespéré sans doute de cet écroulement subit de sa fortune et de ses espérances, mais dont le sort, si rude qu'il fût, attestait cependant l'adoucissement relatif des mœurs politiques dans son pays, car, jadis, les crises analogues avaient un autre dénoûment (1).

VI

Le bâtiment qui emportait Midhat avait déjà doublé la pointe du Sérail, lorsque la nouvelle de cet événement se répandit dans la ville, où elle avait été apportée par quelques personnes en re-

(1) Après diverses péripéties, Midhat-Pacha, qui ne revint jamais au pouvoir, fut cependant nommé vali de Smyrne. Mais, disgracié de nouveau, et cette fois pour jamais, saisi, emprisonné, jugé à Constantinople et condamné à mort comme coupable du renversement d'Abdul-Azis, il fut relégué, par commutation de peine, dans l'Hedjaz, où il mourut subitement.

lations d'affaires avec le palais, et qui avaient reçu les confidences incomplètes et obscures de subalternes effarés. Ce fut seulement dans la journée que mes collègues et moi, instruits avec précision par nos drogmans à leur retour de la Porte, fûmes en mesure de télégraphier à nos gouvernemens. Les amis de Midhat étaient consternés, mais n'osaient qu'à demi-voix exprimer leur tristesse; du reste, il n'y eut pas une manifestation, pas un cri. L'empire s'inclina dans un respectueux silence devant l'autorité traditionnelle qui s'affirmait avec tant d'énergie. Le parti constitutionnel s'était à peu près évaporé : le Sultan demeurait l'arbitre incontesté des destinées de l'État et des institutions qu'il était libre de détruire ou de conserver. Comme il n'avait rien à en craindre, et qu'il pouvait éventuellement s'en servir, ce fut à ce dernier parti qu'il s'arrêta jusqu'à nouvel ordre. Elles étaient, après tout, l'argument qu'il avait opposé aux revendications étrangères, et leur maintien témoignait de la fixité de sa politique. Il nomma Edhem-Pacha, naguère son plénipotentiaire à la Conférence, au poste de grand vizir, pour bien indiquer qu'il persévérait dans les principes de résistance à l'Europe, et qu'il n'avait voulu rapper qu'un sujet téméraire. Son hatt impérial déclara même expressément que la constitution n'était pas atteinte, et annonça la promulgation des lois réformatrices. Comme on savait la Russie hostile à une évolution libérale non moins contraire à ses vues qu'à son propre régime, peut-être se complaisait-on à la braver. Edhem-Pacha, au cours du premier entretien que j'eus avec lui après la crise, qu'il attribua, en termes très réservés, à l'attitude indépendante de Midhat et de ses amis, m'affirma qu'en ce qui concernait les affaires intérieures, les intentions du Sultan n'étaient en rien modifiées. On prit sur-le-champ des mesures pour les élections dans toutes les provinces. La Porte continua avec plus d'activité que jamais la rédaction de nombreux projets législatifs, et bientôt l'on annonça que la Chambre des députés était convoquée à Constantinople.

Les opérations électorales s'étaient poursuivies au milieu de la complète indifférence des populations, qui, n'ayant aucune conscience de leur force et de leurs droits, non plus que du système représentatif, considéraient le parlement qu'on leur faisait élire comme une de ces assemblées locales dont elles avaient de tout temps éprouvé la stérilité. Il n'existait pour elles d'autre pouvoir que celui du Sultan, et elles étaient assez bien fondées à

ne prêter qu'une attention distraite, surtout en présence d'une guerre prochaine, à un incident subordonné au bon plaisir du prince, et dont le promoteur avait déjà disparu.

La procédure électorale, en l'absence d'une loi organique, avait affecté des formes assez variées. En général, les députés, presque tous candidats officiels, avaient été nommés par les medjlis chargés de l'expédition des affaires municipales, et qui n'avaient reçu aucun mandat politique. Dans plusieurs circonscriptions, on employa diverses combinaisons : en Bosnie, les conseils cantonaux reçurent une liste envoyée par le conseil administratif, et qu'ils approuvèrent en bloc. A Constantinople, certains notables choisirent pour chaque quartier deux électeurs qui désignèrent les députés. Parmi ces candidats, élus partout sous sa direction, la Porte avait placé avec intention plusieurs chrétiens ou juifs, surtout dans les districts où ces deux cultes ont de nombreux adhérens : elle était sans inquiétude sur les conséquences de cette impartialité, car le giaour, qui se sent faible et peut tout craindre, est encore plus soumis que le musulman.

Quant au niveau moral des députés, hommes presque tous inconnus, on n'avait à cet égard que des informations assez vagues. Il se trouvait parmi eux, comme, au surplus, dans la plupart des assemblées analogues, soit des propriétaires plus ou moins riches, soit des commerçans de diverses catégories, soit d'anciens fonctionnaires des tribunaux. Il y avait aussi, et en grand nombre, des employés de vilayet, surtout des agens particuliers des valis, et, à côté de personnes fort honorables, des individus signalés par des antécédens fâcheux. Andrinople, par exemple, envoyait tout ensemble un musulman qui s'était distingué par sa courageuse opposition à l'armement des bachi-bouzouks, et un indigène compromis dans les pillages bulgares. Janina avait élu un docteur en droit de l'Université d'Athènes, et Salonique, un Turc accusé de complicité dans le massacre des consuls. Parmi les choix heureux, je dois indiquer encore un Maronite, Khalil Ghanem, nommé à Beyrouth, jeune homme d'un esprit distingué, sincèrement libéral et d'une rare instruction. Deux députés de Constantinople étaient des personnages de rang élevé et doués d'une certaine expérience : Youssouf-Pacha, ancien ministre des Finances, et Ahmed-Véfik-Pacha, autrefois ambassadeur à Paris, et dont on vantait à bon droit l'intelligence supérieure : on disait plaisamment, il est vrai, que son érudition, un peu confuse

ressemblait « à une bibliothèque renversée; » il n'en était pas moins un homme de valeur, actif, laborieux, qui parlait avec une agréable facilité. Il était désigné d'avance pour la présidence de la Chambre. Je ne voudrais pas oublier deux députés d'un autre genre, et qui eussent paru un peu singuliers en Occident, le khodja Moustapha, cher au monde des mosquées, prédicateur célèbre par son éloquence enthousiaste, et aussi le chef des derviches tourneurs de Péra, que son zèle religieux, et surtout ses évolutions chorégraphiques, avaient rendu très populaire.

Conformément au statut, la Porte adjoignit à cette assemblée, en très grande majorité musulmane, et dont l'assentiment n'était point douteux, un Sénat de vingt-cinq membres choisis parmi les hauts fonctionnaires, et le Parlement se trouva ainsi constitué. Le Sultan persévérait donc pour le moment dans la politique du vizir disgracié, mais, en cela encore il affirmait son pouvoir absolu, considérant qu'il accomplissait un acte de gouvernement, subordonné comme toute autre mesure à sa volonté souveraine. A ce titre, il jugea convenable d'entourer l'incident d'un appareil solennel, et quelques jours après, le 19 mars, il ouvrit en personne la session des Chambres dans ce même palais de Dolma-Bagtché, d'où Midhat-Pacha, six semaines auparavant, était parti pour l'exil.

Cette cérémonie eut lieu dans la grande salle qui est soutenue par des colonnes de porphyre, dominée par une haute coupole, et dont les fenêtres s'ouvrent sur les perspectives lumineuses du Bosphore. Il n'y avait qu'un seul siège, le trône du sultan Sélim. A droite, se tenaient les ministres, les conseillers d'État et les chefs des communautés chrétiennes; à gauche, les chargés d'affaires des grandes Puissances (à l'exception de ceux de Russie et d'Allemagne, qui avaient cru devoir s'abstenir) et les ministres des Cours secondaires : auprès d'eux, le Cheik-ul-Islam, le frère du chérif de la Mecque, les ulémas de premier rang, les maréchaux et généraux de division; en face, les sénateurs et députés. Lorsque ces divers groupes furent réunis en leurs places respectives, Abdul-Hamid, sortant de ses appartemens, parut au fond de la salle : il s'avança d'un pas rapide, accompagné de ses aides de camp. Il portait un costume militaire très simple, recouvert d'un dolman noir. Il ne répondit que par un geste de la main aux acclamations de ses sujets, et demeura debout devant le trône, appuyé sur son sabre. Son visage maigre et brun, ses traits réguliers, encadrés

par une barbe noire, fine et serrée, ses grands yeux fixés à distance dans le vague, son maintien immobile et sévère ne révélaient aucune impression précise. Sa physionomie, que j'observais avec attention, me parut celle d'un homme indifférent aux hommages, énergique et nerveux, un peu sombre, inflexible peut-être, avant tout pensif et secret.

Son discours fut lu par un secrétaire. Ce document, composé avec beaucoup d'art, exposait d'abord les difficultés présentes, puis énumérait les principes généraux de la constitution, les nombreux projets de loi soumis au parlement sur les vilayets, la presse, les tribunaux, les élections, les finances, etc., tout un programme d'une telle variété et d'une telle étendue qu'il avait l'air quelque peu chimérique. Puis, après une allusion à la conclusion prochaine de la paix avec la Serbie et le Montenegro, le Sultan abordait la question capitale, la rupture de la Conférence. Il disait avoir montré les dispositions les plus favorables aux conseils et aux désirs des grandes Cours « en tant qu'ils seraient conformes aux traités, au droit des gens et aux intérêts du pays. » Selon lui, le désaccord ne portait pas « sur les principes, mais sur leur mode d'application ; » il prétendait « les développer, tout en demeurant fidèle à son devoir, qui était de ne souffrir aucune atteinte à la gloire et à l'indépendance de l'empire. » Il terminait en exprimant l'espoir que ces intentions, manifestées avant et après la Conférence, « ne pourraient que raffermir les rapports amicaux qui relient le gouvernement au concert européen. »

Ce langage calme et fier, qui reproduisait parfaitement la tactique suivie au cours de la crise et indiquait de si séduisantes perspectives, ne fut cependant accueilli que par une respectueuse et froide déférence. Peut-être l'attitude un peu morne du souverain laissait-elle l'assemblée indécise ; peut-être l'absence calculée du représentant de la Russie paraissait-elle l'indice émouvant d'une guerre certaine. Peut-être aussi une telle accumulation de projets de lois et de réformes, présentés à des députés dont la plupart, dénués de toute compétence législative, ne savaient même pas ce que c'est qu'un budget, inspirait-elle un scepticisme inquiet. Aussitôt après cette lecture, le Sultan se retira, suivi de sa maison militaire, à la hâte, sans que son départ fût salué par des marques d'enthousiasme. Le ministre des Affaires étrangères s'approcha alors du corps diplomatique, le remercia de sa présence, et nous adressa quelques phrases sur les sentimens élevés du

souverain et ses sympathies pour le progrès et la civilisation. En réalité, la séance avait été très correcte et très majestueuse, mais on sentait que des préoccupations anxieuses, soit sur les affaires intérieures, soit sur celles du dehors, dominaient tous les esprits.

VII

La réunion du parlement n'était en effet qu'un épisode secondaire au milieu des circonstances formidables où la Turquie se trouvait placée. Elle avait cependant une importance transitoire justement appréciée par le gouvernement. Sans doute il tenait tête par lui-même et par le seul prestige séculaire du Sultan, avec une énergie qu'on ne saurait méconnaître, à des dangers multiples et imminens; menacé sur ses frontières d'Europe et d'Asie par un ennemi dont les moyens d'action sont réputés inépuisables, abandonné par tous les Cabinets, confiant dans le courage, le patriotisme et la foi religieuse de ses soldats et dans la vitalité de sa race, il rassemblait ses armées régulières et les contingens indisciplinés des peuplades asiatiques, il improvisait des ressources financières et dirigeait tout sans hésitation ni défaillance. Mais, en fait, les préparatifs belliqueux épuisaient le trésor, l'appel des réserves dépeuplait les provinces ruinées, affamées, livrées à tous les désordres; à Constantinople, les affaires languissaient, des troupes de séditieux et d'intrigans affichaient des placards comminatoires, des conciliabules agitaient les masses fanatiques et misérables, propageaient de sinistres nouvelles, tantôt sur la santé d'Abdul-Hamid, tantôt sur de prétendus désaccords au sein du ministère, voire même sur un retour possible de Midhat ou sur une prochaine restauration de Mourad. La Russie entrait enfin en lice, et l'empire était envahi. Or, dans une pareille crise, il n'était pas indifférent au Sultan, si convaincu qu'il fût de sa force irrésistible, d'être approuvé, entraîné même dans son entreprise par une apparence de représentation nationale. La constitution lui donnait en ce moment un précieux concours. Les séances de la Chambre commencèrent donc aussitôt, avec le plein et laborieux appui de la Porte.

La discussion de l'adresse en réponse au discours du trône fut d'un bout à l'autre conforme aux désirs du prince, et lui donna sans réserve des témoignages éclatans de dévouement et de fidélité. Cette assemblée, au fond si médiocre et si impuissante,

sembla électrisée par les événemens et par le péril. Ce fut avec un empressement passionné que les députés votèrent un passage ainsi conçu : « Nous repoussons toute intervention dans les rapports du Sultan avec ses sujets, et dans les affaires intérieures de l'État. » Un des membres s'étant écrié : « Nous la repousserons au prix de nos biens et de nos vies, » cette parole fut couverte d'applaudissemens unanimes. Lorsque l'orateur populaire des mosquées, le khodja Moustapha, insista sur l'esprit de sacrifice, même de pauvreté qui inspirait tous les Ottomans, sur leur volonté de tout donner pour préserver la gloire du Padischah et l'indépendance de la patrie, toute l'assemblée s'associa par ses cris à cette déclaration fervente. Les orthodoxes, les Arméniens, les Syriens, les Maronites se distinguèrent même d'autant plus par leur zèle que, la Russie s'étant ostensiblement armée pour la cause d'un certain nombre de leurs coreligionnaires, ils tenaient à paraître non moins éloignés que les musulmans de la moindre complaisance pour l'ennemi.

Dans ces conditions, la Porte prodigua les marques de confiance et d'estime à la Chambre, qui, de son côté, se livra au travail avec activité. Les projets de loi étaient votés par elle au pas de course, notamment l'état de siège, si inquiétant pour nos droits capitulaires, le refus opposé aux prétentions du Montenegro, et divers règlemens organiques. Les ministres affectaient de louer sans cesse l'intelligence et la sagesse des députés : avec une correction constitutionnelle qui ne présentait pas d'ailleurs le moindre danger, ils les laissèrent même réclamer le départ du ministre de la Guerre pour l'armée, et leur accordèrent le rappel d'un fonctionnaire financier envoyé à Londres. L'arrestation de plusieurs softas engagés dans une manifestation excessive et maladroite montrait du reste que le gouvernement entendait n'être servi qu'à son jour et à son heure. Au surplus, le parlement ayant donné sur-le-champ ce qu'on attendait de lui dans les conjonctures actuelles, c'est-à-dire un assentiment politique irrécusable, il n'y avait plus qu'à lui faire adopter rapidement une série de textes législatifs destinés à donner une apparence d'utilité à sa présence : la presse, l'administration des vilayets, les élections futures, les finances furent réglementées en quelques semaines, et, le 28 juin, la session fut close.

La Porte était satisfaite. D'une part, elle se pouvait dire plus libérale que la Russie et que la Conférence ; de l'autre, elle voyait,

au commencement de la guerre, sa politique acclamée par une assemblée sinon très autorisée, du moins élue; enfin, l'indépendance du Sultan, naguère menacée par les giaours, mais résolument sauvegardée, demeurait immuable, et, en envoyant ses troupes sur le champ de bataille, Abdul-Hamid agissait non seulement en maître, mais en prince complètement d'accord avec le vœu de ses peuples. On annonça donc qu'à la suite d'élections nouvelles, rendues nécessaires par la loi organique récemment votée, le parlement se réunirait en novembre. Rien n'était plus régulier, et la constitution semblait être affermie après cette première épreuve. C'était cependant une illusion que ne partageaient point ceux qui, connaissant bien les véritables sentimens de la Porte, attendaient, pour juger de l'avenir, ce que le cours des événemens inspirerait à celui qui tenait entre ses mains le sort des institutions.

VIII

Nous n'avons pas à retracer ici les péripéties de la guerre pendant les cinq mois qui s'écoulèrent entre les deux sessions parlementaires. On sait quel développement la lutte a pris pendant cette période, et par quelle résistance opiniâtre, parfois héroïque, la Turquie a inquiété la Russie et ému l'Europe. Le succès final du tsar n'était pas douteux, mais enfin l'invasion rencontrait, sur les Balkans et en Asie, des armées nombreuses qui disputaient le terrain avec une énergie inattendue. Le Sultan pouvait espérer que d'aussi glorieux efforts, la lassitude de ses ennemis, peut-être même les démarches diplomatiques des Puissances intéressées à la paix de l'Orient, amèneraient une conclusion qui ne lui imposerait pas trop de sacrifices. Lorsque arriva l'époque fixée pour la rentrée des Chambres, le gouvernement n'avait donc rien à modifier du programme qu'il avait jusqu'alors estimé avantageux à sa politique intérieure et extérieure. Il jugeait même bon que les Cours étrangères vissent dans le maintien de l'état des choses une preuve de son esprit de suite et de la fermeté de ses résolutions. Puis, il se savait toujours en mesure de prendre, en cas de besoin, telles décisions qui seraient indiquées par les circonstances. Les droits conférés par le statut n'entravaient pas son action, qui s'exerçait aussi fortement que par le passé. Sans s'embarrasser des théories applicables à tous ses sujets, il pour-

chassait à outrance les Bulgares suspects, et le pouvoir exécutif demeurait, par tout l'empire, sans limite et sans contrôle. Bien plus, en dépit des belles phrases sur l'égalité des races, lorsqu'il institua une garde civique pour Constantinople et une milice nationale pour les provinces, les musulmans seuls y furent admis, conservant ainsi la situation privilégiée qui dérive à leurs yeux de la conquête et leur donne en effet la prépondérance. Cette disposition, acceptée très volontiers par les non-musulmans, qui se montraient ainsi bien peu dignes d'être libres, attestait chez les ministres du Sultan un médiocre souci de la constitution; leur langage même prouvait à cet égard leur dédaigneuse indifférence : « Quant aux chrétiens, on verra plus tard, » disait le grand vizir. « Les chrétiens, affirmait le président du Conseil d'État, ne peuvent compter de notre part que sur de la tolérance. » Les principes réels du gouvernement impérial étant ainsi placés au-dessus de toute atteinte, on pouvait continuer à se donner le luxe d'une Chambre et d'un Sénat.

Les élections eurent donc lieu en novembre, mais il faut bien dire qu'au milieu des émotions du champ de bataille, l'attention du pays s'en trouvait absolument détournée. On n'a jamais su bien au juste comment les opérations électorales avaient été conduites : elles firent encore moins de bruit que les premières ; on en parlait très peu dans les feuilles publiques; et, lorsqu'on apprit un jour que la Chambre avait été élue, on savait à peine que les électeurs eussent été convoqués.

Néanmoins le Sultan présida, comme précédemment, la séance d'ouverture: il fit lire aux députés un discours où il vantait avec raison le dévouement de ses sujets, et, par une métaphore quelque peu excessive, désignait la constitution « comme l'ancre de salut de l'empire. » Il énumérait ensuite avec complaisance les multiples projets de loi qui devaient occuper la session. On remarqua le silence qu'il avait gardé sur la prise de Plevna, qu'on avait sue la veille : peut-être voulait-il établir ainsi que les événemens politiques ne regardaient pas une assemblée exclusivement législative et éviter les condoléances ou les discussions, qu'il jugeait incompatibles avec le respect de sa dignité suprême. La Chambre, par déférence ou par crainte, n'insista pas, en ce moment du moins, sur les questions brûlantes, et commença l'étude des lois présentées, comme si l'on n'eût pas été au milieu d'un orage. Le contraste était saisissant entre le calme de ces séances et les émo-

tions que suscitaient partout les désastres qui se succédaient de jour en jour, annonçant la fin. La Porte, il est vrai, en demandant, peu après, les bons offices des Puissances, pouvait dire que les réformes étaient assurées par le fonctionnement régulier du régime constitutionnel : c'était là le succès moral cherché dès l'origine, et qu'elle poursuivait encore à l'heure des périls extrêmes. Cette protestation persévérante ne manquait pas d'une certaine grandeur : seulement le gouvernement turc, lassé ou défiant, se servait de cet argument pour la dernière fois.

L'année 1878 s'ouvrait sous les plus sinistres auspices. La chute de Plevna avait été pareille à la rupture d'une digue : le torrent était désormais irrésistible : vainement les généraux turcs cherchaient à se concentrer sur Sofia, dans les défilés d'Ichtiman, en avant d'Andrinople. Ces manœuvres courageuses retardaient, sans l'arrêter, l'armée russe qui débordait des Balkans et poussait ses avant-gardes jusqu'en vue du Bosphore. Le 6 janvier, on apprit l'évacuation de Sofia, l'occupation de Késanlyk, la marche des forces ennemies sur Yeni-Zaghra et Yamboli, l'inévitable invasion de la Thrace méridionale. Il fallait se hâter de négocier un armistice ; puis, sur le refus du vainqueur, et les Puissances demeurant immobiles, on entamait des pourparlers directs pour la paix. Cependant les habitans des campagnes refluaient en désordre vers la capitale : la population de Constantinople, naguère si belliqueuse, était plongée dans la stupeur et décimée par les épidémies; nous assistions à l'exode des musulmans bulgares, qui dressaient leurs tentes sur les places ou s'entassaient sous les voûtes des mosquées.

Il se produisit alors, aussi bien dans l'opinion publique que dans les conseils du pouvoir, une série de mouvemens étranges et de fluctuations désordonnées, ce que j'appellerai la fièvre de la défaite, accident moral qui se rencontre si souvent dans l'histoire des peuples vaincus. Un fait inouï, qu'on eût cru impossible, en fut l'émouvant symptôme. Cette Chambre des députés, à laquelle personne ne songeait, et qui semblait destinée à poursuivre modestement un obscur travail, essaya tout à coup d'intervenir, et, prenant une initiative, constitutionnelle peut-être, mais bien inattendue, osa insérer dans le projet d'adresse un paragraphe de blâme au gouvernement et provoquer ainsi une crise ministérielle. De son côté, la Porte, stupéfaite de cette audace, profondément atteinte d'ailleurs par les désastres militaires, troublée,

pour un instant, par des influences contradictoires, fut entraînée à ces mesures capricieuses et saccadées qui attestent la nervosité des États désemparés. En huit jours, les démissions du grand vizir, de Mahmoud-Pacha, du ministre de la Guerre, furent tour à tour repoussées et acceptées, sans motifs réels ou même apparens. On n'a jamais compris pourquoi le Sultan supprima soudain le grand vizirat en élevant Ahmed-Véfik-Pacha au pouvoir, sous le titre nouveau de premier ministre, et encore moins s'est-on expliqué comment, en des circonstances qui imposaient de tout autres préoccupations que les questions de formes parlementaires, le Sultan donnait à cet homme d'État la mission de grouper un ministère « homogène et responsable. » Évidemment, de part et d'autre, au sein de cette assemblée agitée sans doute par la douleur patriotique, mais impuissante à rien réparer ni conduire, et au palais momentanément éperdu, on se laissait aller aux velléités inopportunes et bizarres, on tâtonnaît dans les ténèbres. Bien plus, et quand les revers devinrent plus lugubres encore, quand les Russes, maîtres du rivage asiatique de la Mer-Noire et de la majeure partie des territoires européens de la Turquie, s'avancèrent vers la capitale, l'attitude de la population, tantôt morne, tantôt tumultueuse et inquiétante, révéla davantage encore l'effarement de tous les esprits ; la Chambre désorientée, sans ligne de conduite et sans chefs, s'épuisait en récriminations vaines, en discussions houleuses et stériles, l'autorité suprême semblait vacillante et énervée, et le désarroi, l'obsession morale, en étaient venus à ce point qu'on envisageait sérieusement l'éventualité du départ du Sultan pour Brousse afin d'éviter au chef de l'Islam le spectacle des giaours campés autour de Sainte-Sophie.

Heureusement pour l'empire turc, le gouvernement se ressaisit avec une certaine promptitude : il n'avait jamais perdu la conscience de sa force, et, quelle que fût son angoisse en ces heures sombres, il comprit les devoirs que lui imposait sa puissance même, l'urgence de réagir contre la panique et de prendre les résolutions nécessaires pour préserver le pays d'un effondrement. Il avait commis bien des fautes ; mais il eut le mérite et la loyauté d'agir sans chercher à rejeter sur personne la responsabilité des infortunes publiques, ni le soin de les atténuer. Il resta jusqu'au bout fidèle à la théorie du pouvoir absolu qui revendique la tâche de reconstruire ce qu'il a ruiné. Il entama et poursuivit par lui-même, indépendamment de tout le bruit

inutile qui se faisait autour de lui, les négociations directes avec le vainqueur. Abdul-Hamid avait une foi trop intense dans le caractère sacré de son droit, il se considérait comme trop élevé au-dessus de ses sujets, soit pour attribuer à d'autres une part dans ses actes passés, soit pour immiscer qui que ce fût dans l'élaboration de ses décisions futures. Il n'invoqua ni secours, ni subterfuges. Il avait seul fait la guerre, il devait seul faire la paix. Il la fit, — on sait à quel prix, — mais du moins dans la plénitude de ses prérogatives souveraines. L'étendue de ses territoires pouvait être diminuée, mais non pas l'omnipotence indiscutable qui était l'héritage de sa race.

Le Sultan, le khalife, demeurait intact: mais, en même temps, son action unique et imperturbable attestait qu'il était la seule autorité vivante, et condamnait, par voie de conséquence logique, le factice régime constitutionnel dont tout démontrait l'inutilité.

Cette tentative destinée à émouvoir et à intimider l'Europe n'avait rencontré au dehors qu'un malveillant scepticisme, et au dedans que la prévoyante et dédaigneuse inertie des peuples. Ces institutions devaient d'autant moins survivre aux incidens transitoires qui les avaient fait naître que, dans les circonstances présentes, elles n'étaient plus évidemment qu'un hors-d'œuvre et pouvaient devenir un élément de troubles intérieurs. En réalité, lorsqu'il s'agissait d'actes douloureux et décisifs, les regards se tournaient vers celui qui incarnait exclusivement en lui la majesté et les destins de l'empire. On a dit que le tsar avait réclamé officieusement l'abandon de la constitution: c'est possible; bien que nulle stipulation n'ait été formulée à cet égard, je croirais volontiers que la Russie, particulièrement antipathique à ces démonstrations libérales, a exprimé sur ce point des sentimens qui n'ont pas rencontré au surplus d'objections ni de regrets. La Porte n'avait en effet plus rien à attendre de ce vain simulacre parlementaire, qui n'était désormais que le souvenir amer d'une stratégie inutile et d'une politique vaincue. La constitution tombait d'elle-même, n'ayant aucune racine; elle allait rejoindre dans les archives tant d'autres actes oubliés.

Abdul-Hamid ne se hâta point, ayant à s'occuper d'affaires plus graves : les pourparlers et les préliminaires du traité qu'il devenait urgent de conclure. Mais, lorsque ces difficultés capitales furent à peu près réglées, l'inévitable résolution fut prise,

sans aucun appareil, avec une fermeté paisible, et ce que nous avions vu proclamer si solennellement à Dolma-Bagtché disparut à Yildiz-Kiosk, en vertu du même pouvoir qui, à son gré, édicte et abroge, élève et détruit. Un iradé suspendit indéfiniment le Sénat et la Chambre des députés, et il passa pour ainsi dire inaperçu au milieu des dernières péripéties de la guerre, au moment où la flotte anglaise arrivait devant la pointe du Sérail malgré la Convention des détroits, où l'armée russe apparaissait presque en vue des murs de Constantinople, enfin où l'on signait le traité de San Stefano. La constitution ne fut pas officiellement révoquée, et elle subsista encore à l'état de fantôme. J'ai entendu dire que, longtemps après, le Sultan, quand il était embarrassé de répondre aux ambassadeurs, les renvoyait à ses ministres responsables, quitte à transmettre à ces derniers ses ordres absolus. Néanmoins, dès ce jour, elle était virtuellement morte, elle ne restait plus que comme un vestige de temps évanouis, auxquels en effet elle ne pouvait point survivre. On n'entendit nulle part ni récriminations ni plaintes : elles eussent été inopportunes et dangereuses. Les députés se dispersèrent en silence; plusieurs, qu'on supposait mécontens, furent pourchassés par la police, d'autres arrêtés obscurément. Quelques jours écoulés, il ne semblait pas, à Constantinople, que cet épisode eût laissé le moindre souvenir. Les institutions avaient coulé à pic comme une épave fragile dans le Bosphore.

IX

Un mois après ces événemens, à la veille de quitter l'ambassade que j'avais dirigée pendant toute la durée du drame, je fus reçu en audience de congé par le Sultan. Je le trouvai résigné, calme, parfaitement instruit de toutes les questions précédentes, dont il parlait avec beaucoup de mesure et de dignité. Son visage pâle portait la trace des souffrances morales qu'il avait subies, mais je ne surpris dans ses yeux et dans son attitude aucun indice d'hésitation ou de faiblesse. Sous les formes correctes et gracieuses de son langage, je sentais bien sans doute l'amertume que l'abstention des Puissances garantes, et la victorieuse agression des Russes avaient laissée au fond de son âme; il était évident toutefois qu'il gardait, dans sa tristesse, l'inébranlable certitude de n'avoir point failli en défendant jusqu'à la dernière extrémité

son indépendance souveraine contre les suggestions diplomatiques, et contre la force ouverte. Ma situation modeste, et la plus simple courtoisie m'interdisaient de lui rappeler les facilités que nous lui avions indiquées avec instance pour éviter à l'Europe et à lui-même les périls d'une politique intransigeante, et je ne pouvais que lui dire combien j'étais ému de l'état des affaires orientales, en exprimant l'espoir d'un meilleur avenir. Je crois bien qu'il appréciait la réserve de mes paroles, mais il ne semblait pas que rien eût même effleuré sa foi dans le principe intangible qu'il représente, ni diminué son courage et son impassible volonté. J'apercevais en lui une énergie hautaine, qui pouvait devenir plus tard, selon les circonstances politiques et les directions de son esprit, dangereuse pour ses peuples; mais, à l'époque où nous étions alors, elle n'était que l'affirmation d'une autorité supérieure aux revers. Il acceptait la fortune contraire, mais sans se courber et sans reculer, immuable dans son rôle héréditaire, et, en sortant du kiosque de Yildiz, je comprenais mieux que jamais combien les théories parlementaires, si éloignées des mœurs et des idées de l'Orient, étaient incompatibles avec les convictions de ce maître impérieux.

Quelques jours après, sur le paquebot qui me ramenait en France, je m'entretenais, pendant une soirée paisible, en longeant les côtes de Grèce, avec un jeune député chrétien, suspect aux agens turcs, et dont j'avais favorisé l'embarquement clandestin. Fidèle à ses illusions, il ne se consolait pas de la fin de son rêve. Je respectais en lui les angoisses du proscrit et les mélancolies du néophyte; je lui disais cependant que, s'il avait raison de vouloir améliorer la situation de son pays, et surtout celle de ses coreligionnaires, je ne croyais pas que ce fût par le régime parlementaire qu'on pût, au moins à présent, se flatter d'y parvenir. — Mais pourquoi? s'écriait-il. Nous eussions fait comme vous en 1789! — Avec cette différence fondamentale, lui répondis-je, que nous avions alors derrière nous trois siècles de civilisation, et en outre la volonté d'un peuple en possession de son unité, conscient de ses droits et capable de les conquérir et de les défendre. Et encore, par quelles convulsions avons-nous passé! Je me souviens que naguère, à la Conférence, Edhem-Pacha nous les a reprochées dans une harangue tellement véhémente que les plénipotentiaires m'ont invité à ne point l'insérer au protocole. Comment donc un mécanisme aussi délicat et compliqué que le gouvernement con-

stitutionnel serait-il improvisé dans une société telle que la vôtre, où les droits les plus élémentaires sont inconnus, où la sécurité de la vie et des biens n'est garantie ni par les mœurs publiques, ni par une force qui s'impose à l'arbitraire, ni même par des juridictions bien définies et respectées?

— Il faut cependant, dit-il, commencer par quelque chose.

— Sans doute, repartis-je, mais par le commencement. La constitution était bâtie en l'air, comme la ville des oiseaux d'Aristophane. Son architecture idéale ne reposait sur aucune base. Il eût été nécessaire de s'occuper d'abord des conditions premières, de créer et de développer la vie municipale, l'instruction publique, le progrès industriel, les voies de communication; il eût fallu effacer, par de patiens et pratiques efforts, par la lente pénétration de la tolérance et de la liberté, la distinction funeste entre le Turc, qui est le conquérant, et le chrétien, qui est le vaincu; enfin préparer, par une série d'émancipations graduées, par trente ans, un demi-siècle peut-être de travail modeste et continu, l'avènement d'institutions plus élevées et susceptibles, après cette élaboration courageuse et sincère, de vivre et de fonctionner.

— Pourquoi donc alors, objecta le député, nous a-t-on présenté pendant dix-huit mois le mirage du système constitutionnel, pour le supprimer ensuite avec un tel dédain?

— Vous avouerez, lui répondis-je, qu'il m'est bien difficile de traiter cette question, dont la Porte connaît seule tous les élémens. Mais je vous dirai que, dans ma pensée, vos amis et vous, n'avez bien connu ni votre souverain, ni votre pays, ni les institutions elles-mêmes. Si vous y aviez regardé de plus près, vous n'eussiez été ni abusés ni déçus. Je ne reviendrai pas sur la constitution dont les côtés faibles n'étaient que trop évidens; mais vous n'ignoriez pas qu'elle avait été promulguée, non point par une soudaine passion pour les réformes, mais afin de faire échec à l'Europe; que, de plus, la population n'en prenait aucun souci : enfin, vous en avez vu les principes démentis, dès les premiers jours, par le coup d'État qui a supprimé Midhat-Pacha. J'ajouterai, en ce qui concerne le Sultan, que vos désirs vous ont trompés sur le caractère de ses actes et de son langage. Il n'a jamais eu un instant l'idée de lier ou de diminuer la puissance qu'il a reçue de ses ancêtres; il a considéré que, conformément aux prérogatives à la fois exécutives, législatives et judiciaires dont il est, de droit divin, investi, il prenait une décision diplomatique ou intérieure qui lui semblait oppor-

tune en certaines conjonctures, pareille à un hatti-chérif quelconque, dont il a toujours la faculté de suspendre ou de révoquer les dispositions. Vous serviez tout simplement sa politique, en acceptant une loi qu'il avait spontanément édictée et qui n'était nullement à ses yeux un pacte conclu avec vous : vous deveniez même, selon sa doctrine, presque séditieux, en interprétant suivant vos idées personnelles les mesures qu'il avait prises et dont lui seul était le juge, en regardant comme une révolution ce qui n'était pour lui qu'un incident, qu'une manifestation, plus ou moins durable à son gré, de sa volonté impériale.

— J'entends, dit-il avec tristesse, que nous sommes alors condamnés à la servitude et qu'il faut abandonner l'espoir de destinées meilleures.

— Je ne veux pas être, repris-je, aussi pessimiste. L'action du temps s'exerce assurément pour vous, et le découragement la rendrait stérile. Puis les termes du problème se modifient sans cesse et déroutent les prévisions. La situation de l'année dernière n'était pas la même qu'à l'époque du traité de Paris : elle est aujourd'hui renouvelée; je ne sais ce qu'elle sera au Congrès de Berlin où je vais, et, avant la fin du siècle, elle sera différente encore. Est-ce bien, est-ce mal? qui pourrait en préjuger? En tout cas, ce que je crois, c'est qu'elle ne saurait être avantageusement transformée ni par le régime parlementaire, ni même, — cet aveu vous étonnera peut-être, — par des règlemens proposés par les Cabinets européens : la Porte, qui s'expose aux plus graves périls quand elle les repousse, les neutralise toujours quand elle les accepte; d'un autre côté, ce système exige une intervention continue, qui lasse les Puissances et risque sans cesse de troubler leur accord. C'est donc de l'initiative du gouvernement ottoman, — et en cela vous étiez dans le vrai, — qu'il faut attendre en Turquie des progrès efficaces. Entrera-t-il dans cette voie? c'est le secret de l'avenir. Mais je suis persuadé que l'empire se régénérera par lui-même, c'est-à-dire par des combinaisons qui seront les siennes, ou qu'il ne se régénérera pas. C'est l'enseignement qui ressort des expériences précédentes et des faits dont nous venons d'être témoins. En ce sens, ils n'auront pas été inutiles. Il est bon que certaines idées aient été émises, que le Sultan ait fait appel, même temporairement, même sous une forme illusoire, même dans une pensée spéciale, au concours de ses sujets : les parcelles de vérité ne sont jamais perdues. Des réformes provinciales, appliquées de

bonne foi, avec le ferme désir de détruire les préjugés et les défiances réciproques, garantiraient la paix publique et assureraient à la Porte le tranquille exercice de son pouvoir, ses revenus réguliers, sa force morale et matérielle. Elle a un intérêt primordial à créer et à développer un tel état de choses, car il est évident que, si elle combat ou néglige des améliorations aussi justes qu'urgentes, elle verra se perpétuer, avec le désordre administratif et les discordes religieuses et civiles, la série des révoltes, des répressions sanglantes, des interventions extérieures et des démembremens périodiques. Il ne faut pas être grand prophète pour en être convaincu. Le plus vulgaire instinct de conservation personnelle lui conseille donc d'éviter de pareils malheurs, et aux vrais patriotes de consacrer leurs efforts au succès de cette évolution pacifique.

— Assurément, dit le député, cette politique serait très salutaire, mais il est bien douteux qu'on la suive.

— Ceci, repris-je, échappe à ma faible compétence. En tout cas, vous garderez toujours, vous et vos amis, — ce doit être aujourd'hui votre consolation, — l'honneur d'avoir voulu pour votre pays des conditions d'existence plus justes et plus heureuses. Peut-être qu'après tout, vos idées, mieux préparées, mieux adaptées aux mœurs, aux traditions, aux nécessités sociales et aux formes de votre gouvernement, seront un jour, à la suite d'événemens inconnus, l'un des élémens les plus favorables à une solution paisible de la question d'Orient.

—Dieu le veuille! dit le député en soupirant.

Cte Charles de Moüy.

COTES ET PORTS FRANÇAIS

DE L'OCÉAN

IV [1]

LA LOIRE MARITIME

I

On ne lit pas sans un certain étonnement dans quelques auteurs classiques du Ier siècle que la Loire roule toujours des eaux azurées et tranquilles. Il est vrai que ce sont en général des poètes; et il est probable qu'ils n'avaient entrevu le grand fleuve qu'au cours d'une paisible villégiature, dans cette belle et riche vallée qu'on continue à appeler, un peu par habitude peut-être, le « jardin de la France, » à l'ombre des arbres de ces belles forêts riveraines au feuillage argenté, ou dans une de ces nombreuses îles verdoyantes qui font le bonheur des peintres et le tourment des ingénieurs (2).

La Loire est au contraire le fleuve le plus capricieux, le plus inégal, le plus indiscipliné peut-être de la France, et ses eaux sont presque toujours jaunes et troubles. Tantôt paresseuse et presque à sec, brusquement violente et en crue, elle arrête la navigation par ses bancs de sables mobiles ou

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1899, du 1er et du 15 janvier 1900.
(2) ...*Cœrula lympha Liger*. Tibull., I, VII, v. 12.
...*Jam placida Ligeris recreatur unda*. Lucan., *Phars.*, I, v. 439.
Flumen clarum Ligerim. Plin., IV, XXXII, 18.

la met en danger par ses courans rapides et ses inondations. Tour à tour trop riche et trop pauvre en eau, elle ne peut guère être utilisée, dans la majeure partie de son cours, que pendant la moitié à peine de l'année. L'écart entre son débit d'étiage et celui de ses crues extrêmes est dans la proportion de 1 à plus de 300, dix fois plus que pour la Seine et même le Rhône. On n'estime pas à moins de 500 000 à 1 500 000 mètres cubes la quantité de sables et de terres enlevée par la Loire, suivant les années, en amont de son confluent avec l'Allier. L'Allier seul lui apporte un volume de menus matériaux bien plus considérable, plus de 6 millions de mètres cubes par an (1). Cette masse prodigieuse de débris de toute sorte arrachés à toutes les gorges latérales, chemine ainsi jusqu'à la mer, se déposant de distance en distance, sans ordre et sans règle, exhaussant les bas-fonds, créant des flèches de sable, transformant et déplaçant les îles, modifiant après chaque grande crue la ligne du thalweg, la longueur et la profondeur du lit et même l'aspect général de la vallée. Cette double action d'érosion et de dépôt fait de la Loire un fleuve véritablement errant, que sans doute le travail de l'homme corrige sans cesse, mais qu'il n'a pu encore complètement dompter.

Ce qui caractérise essentiellement la Loire, c'est la largeur démesurée de son lit, et son encombrement par un nombre considérable d'îles et de dépôts souvent mobiles. « La Loire, dit quelque part Stendhal, est ridicule à force d'îles. Une île doit être une exception pour un fleuve bien appris; mais, pour la Loire, l'île est la règle, de façon que le fleuve, toujours divisé en deux ou trois branches, manque d'eau partout. » Le trait est plaisant et même assez juste; mais, au demeurant, la Loire est un des plus beaux fleuves de l'Europe. Son développement est de près de 1 000 kilomètres; son bassin comprend plus du cinquième de la superficie totale de la France. Bien qu'elle ne soit pas orientée du Sud au Nord et par suite n'ait jamais été un grand chemin des nations et du commerce, elle a été longtemps navigable et même très fréquentée. Elle le redeviendra certainement un jour; et, quelle que soit la solution de l'avenir, — canal latéral ou régularisation du lit par des travaux en rivière, — on ne saurait douter, en présence de la multitude et de l'importance des intérêts engagés, que la situation, aujourd'hui assez précaire, ne soit,

(1) E. Reclus, *Géogr. univ.*, t. II, ch. VII, 1.

dans un avenir plus ou moins lointain, sérieusement améliorée.

La Loire ne présente un sérieux mouvement commercial que dans sa partie maritime, et ce mouvement remonte très certainement au delà de l'origine même de notre ère ; mais, à cette époque, la situation des lieux était bien différente de celle que nous voyons aujourd'hui. La Loire maritime commence naturellement au point où le flot de marée vient rencontrer et soutenir en quelque sorte le courant fluvial ; c'est à pen près à Mauves, à 15 kilomètres environ en amont de Nantes. En réalité et pratiquement, c'est à Nantes même que la marée intervient sérieusement. C'est là que se trouvait le port des Namnètes, une des petites peuplades de la grande tribu des Vénètes, qui occupait presque tout le Sud de la vieille Armorique. Son origine se perd un peu dans la nuit des temps. Le petit groupe marin des Namnètes a d'ailleurs donné son nom à la ville et au port, *portus Namnetum*, Nantes. C'est ainsi qu'on peut le lire sur la carte de Peutinger. Au Ier siècle, ce n'était pas un chef-lieu de cité, *civitas*, mais un simple bourg maritime, *vicus portensis;* et c'est sous cette rubrique qu'il nous est donné par trois inscriptions fort importantes, connues de tous les épigraphistes et de tous les géographes, et conservées précieusement au musée archéologique de Nantes, l'une d'elles particulièrement intéressante parce qu'elle mentionne à la fois le port et les nautoniers de la Loire (1). Ptolémée, de son côté, le désigne sous le nom hybride de *Condavicum*, dans lequel on trouve à la fois la mention d'un bourg, *vicus*, et celle d'un confluent, *condate* (2). Nantes est en effet établi tout à fait à la rencontre de l'Erdre et de la Loire ; et ce nom double semble indiquer que la ville se composait de deux quartiers distincts, l'un en bas sur la rive du fleuve, l'autre un peu sur la hauteur où l'on a retrouvé d'assez nombreux débris de l'époque celtique ; disposition analogue à celle de Lyon, qui comprenait même trois villes bien nettement définies : la première, la ville romaine, patricienne et impériale, étagée sur le coteau de Saint-Just ; la seconde, dont le centre était le quartier moderne des Terreaux, qui était la ville religieuse et sacerdotale des soixante cités de la Gaule Chevelue et où se trouvait le célèbre autel de Rome et d'Auguste ; la troisième enfin, la ville cosmopolite et

(1) Léon Renier, *Itin. rom. de la Gaule Ann. de la Soc. des Antiq. de France*, 1848).

(2) Ναμνῆται ὧν πόλις Κονδηούικον. Ptol., *Geog.*, II, VII, 9.

marchande, qui s'étendait sur les berges du confluent du Rhône et de la Saône, et qu'on appelait naturellement la « ville du confluent », *Condate Lugdunensis*.

La situation de Nantes, alors surtout que les routes faisaient à peu près défaut sur le sol de la vieille Celtique, était réellement de premier ordre. La Loire, l'Erdre et la Sèvre nantaise s'y réunissent en une sorte de carrefour fluvial, divisé en quatre bras, entre lesquels émerge un véritable archipel d'îles. Cette division du lit adoucit d'une manière très sensible la force du courant; et le passage d'une rive à l'autre, ainsi fractionné, présente par suite de très grandes facilités. Par l'Erdre, on pouvait s'avancer assez loin vers le Nord dans l'Armorique, à travers le pays des Vénètes. Par la Sèvre nantaise, on remontait dans le pays des Lémovices et des Pictons, dont l'ancien chef-lieu de cité se trouvait presque en face de Nantes, à Rézé, l'ancien *Ratiatum* de Ptolémée (1). Par la Loire fluviale on pénétrait tout à fait au cœur de la Celtique. Par la Loire maritime enfin, on allait à la mer.

La distance de Nantes à l'Océan n'est d'ailleurs que d'une cinquantaine de kilomètres, deux fois moins que celle de Bordeaux au cap de la Coubre ou à la pointe de Grave. L'embouchure du fleuve se trouve à peu près sur la ligne qui joint les falaises de Saint-Brévin, sur la rive gauche, au rocher de Saint-Nazaire, sur la rive droite. Les deux promontoires se font face à 2 kilomètres seulement de distance. C'est un rétrécissement. Immédiatement en amont de cet étranglement, la Loire a près de 4 kilomètres de rive à rive. En aval, la rade s'étale magnifiquement; et la côte, largement échancrée, dessine un admirable golfe dont les saillies extrêmes sont la pointe de Chemoulin et celle de Saint-Gildas, séparées par un bras de mer de près de 12 kilomètres.

Au milieu de ce golfe, quelques bancs sous-marins, quelques platins rocheux. Plusieurs émergent et peuvent servir d'amers. La Pierre-Percée en particulier est reconnaissable entre tous par son ouverture naturelle, qui lui donne l'air d'un grand portique et sert de relèvement aux pilotes. D'une rive à l'autre, s'étend un large seuil, sur lequel peuvent passer, à toute marée, des navires de 500 tonneaux, mais que les troubles de la Loire tendent à nourrir et à exhausser sans cesse. C'est la Barre des Charpentiers. Des dragues puissantes y ont creusé et y entretiennent une passe

(1) Πικτόνες δὲ πόλεις Ρατιατον 50°17′ — 40°20′. Ptol., II, VII, 6.

qui permet même aux Transatlantiques de s'y engager. Mais on n'estime pas à moins de 400 000 mètres cubes environ le volume des sables qui passent annuellement sous les ponts de Nantes et qui proviennent de la désagrégation du plateau central que traverse la Loire supérieure et de l'érosion de ses berges et de celles de son plus fort affluent, l'Allier. Ces sables tendent à se déposer sans doute dans la Loire maritime et remblayent sans cesse ses bas-fonds; mais une assez notable partie chemine toujours vers l'Océan. La houle et la mer soulevées par les vents du large attaquent aussi les fonds et les rives de la pointe de Chemoulin; et les produits de cette corrosion, rejetés vers l'embouchure de la Loire, se déposent forcément à la rencontre du flot de marée et des eaux de jusant. La barre a donc toujours une tendance à s'exhausser.

Le remède le plus radical serait à la vérité de consolider les talus et les rives du fleuve supérieur et de ses affluens et de prévenir ainsi, d'une manière complète, toutes les érosions. Des reboisemens et des gazonnemens exécutés dans les hautes vallées permettraient à la longue d'obtenir ce résultat. Ce serait une solution idéale sans doute, économique peut-être, mais malheureusement très lente pour ne pas dire séculaire; et elle ne saurait donner une satisfaction sérieuse au commerce, qui exige impérieusement qu'on lui assure, à bref délai, le passage de ses Transatlantiques, qui ne veut et ne peut attendre, parce que pour lui surtout le temps est de l'argent. On s'est donc contenté de creuser à travers la Barre des Charpentiers, au moyen de ces fortes dragues aspiratrices qu'on appelle des « suceuses, » parce qu'elles pompent la vase et la boue aussi facilement que de l'eau, un chenal d'une profondeur suffisante.

Les tempêtes du large et les apports du fleuve tendront sans doute toujours à la remblayer et à l'exhausser. La lutte entre la machine qui creuse et la mer qui comble sera incessante; mais les grands appareils dragueurs qu'on emploie aujourd'hui auront certainement l'avantage; et leur puissance d'extraction permettra incontestablement d'abaisser le seuil de la passe à la profondeur voulue et d'assurer aux plus gros navires, sauf dans des cas extrêmes, leur entrée en Loire dans des conditions très satisfaisantes (1).

(1) De Joly. *Creusement d'un chenal à travers la Barre des Charpentiers à l'embouchure de la Loire* (*Ann. des Ponts et Chaussées*, 1897).

II

La profondeur de la Loire maritime, même lorsque le fleuve est à son extrême étiage et pendant les plus basses mers, permet en tout temps l'accès du port de Nantes aux bateaux d'un tonnage moyen ; et comme on ne saurait mettre en doute que le fleuve a éprouvé un envasement séculaire, il est certain qu'à l'origine de notre ère, le port des Namnètes pouvait recevoir très facilement et à toute marée les plus gros navires de mer de l'époque. Le lit de la Loire présentait même alors une largeur bien plus considérable ; et, sans parler des endiguemens qui l'ont rétréci, il est évident que les vases, les sables, les matériaux de toute nature, charriés par le courant et arrêtés par le flot pendant une série de siècles, ont peu à peu exhaussé bien des bancs, colmaté bien des fosses, comblé bien des anses et soudé définitivement à la rive bien des îles flottantes, qui en étaient autrefois séparées par des « bras morts. » La Loire maritime devait donc très probablement être à la fois beaucoup plus large et beaucoup plus profonde à l'époque celtique et romaine que de nos jours.

Le rocher de Paimbœuf (*Pen-bo* ou *Pen-ochen*, tête de bœuf), qui forme aujourd'hui une sorte d'éperon naturel, dont la saillie détermine un brusque changement dans le courant du fleuve, était autrefois en pleine Loire et n'est rattaché à la terre ferme que par des atterrissemens qui ne datent pour ainsi dire que d'hier. L'île dans laquelle sont établies les forges d'Indret n'est séparée de la rive que par un petit canal sans profondeur, sans courant, et qui peut être comblé d'un jour à l'autre ; elle n'a réellement d'île que le nom, et elle le conserve seulement comme souvenir de son ancien état. On peut faire les mêmes observations sur quelques points encore de la rive gauche, avant ou après Indret ; mais cependant, d'une manière générale, la limite de la terre et de l'eau, et le niveau des grandes inondations et des grandes marées sont restés à peu près les mêmes sur cette rive, et la terre n'a pas de ce côté sensiblement empiété sur le fleuve.

Tout autre est la rive droite, qui présente une série à peu près continue de parties basses, submersibles, marécageuses, couvertes quelquefois encore de grandes mares d'eau sans profondeur et ayant presque l'aspect de lagunes mortes après quelques jours de pluies persistantes ou pendant les inondations.

De Nantes à Couëron, sur une vingtaine de kilomètres environ, la Loire paraît avoir eu de tout temps la même largeur. Quelques inflexions de ses bras peuvent avoir changé, quelques îles ont pu se transformer, se déplacer même ; mais le fleuve s'est maintenu dans ses grandes lignes et a gardé le même caractère, la même physionomie. A partir de Couëron au contraire, il s'est notablement élargi ; et la rive droite présente jusqu'à Saint-Nazaire une succession de berges très basses et de petits plateaux rocheux d'une très faible altitude, de 10 à 20 mètres en moyenne. Quelques-unes de ces berges sont encore submersibles par les grandes crues ; elles sont formées d'alluvions récentes qui ne paraissent pas remonter beaucoup plus haut que l'origine de notre ère ; et on peut regarder comme à peu près certain qu'à l'époque romaine, toute la zone aujourd'hui émergée pendant la plus grande partie de l'année, qui s'étend entre le chemin de fer de Nantes à Pontchâteau et la Loire moderne et qui a une largeur variant de 4 à 12 kilomètres et un développement d'une trentaine de kilomètres, faisait autrefois partie du fleuve lui-même, et présentait une série d'anses naturelles, dans lesquelles tous les navires de l'époque pouvaient facilement pénétrer et mouiller dans des eaux tranquilles et presque mortes, à l'abri de tous les courans.

D'une manière générale, toutes les escales de la rive droite moderne étaient alors des îles. Lavau, Donges-sur-Loire, Montoir en Bretagne étaient entourés de tous côtés par l'eau, insubmersibles sur de petits massifs rocheux surexhaussés en moyenne de 10 à 15 mètres au-dessus du sol de la plaine inondée et navigable. Cette lagune vive s'est graduellement transformée depuis en une grande vasière coupée de nombreux étiers d'écoulement.

Le plus important et le plus remarquable de tous ces golfes, aujourd'hui comblés par les alluvions, est l'étrange pays qu'on désigne sous le nom de « la Grande-Brière. » Ce n'est ni un marais, ni une lande, ni une prairie, ni un terrain en culture ; et c'est un peu de tout cela. Vaste plaine de près de 3 000 hectares, qui change d'aspect deux fois par an. En été le sol est recouvert de roseaux et d'un assez maigre tapis gazonneux, et plus de 10 000 moutons y broutent une herbe salée qui donne à leur chair une qualité supérieure ; en hiver, c'est un lac où l'on pêche du poisson et où l'on chasse du gibier d'eau. Mais ce ne sont là que les revenus accessoires et, pour ainsi dire, d'agrément de ce bassin tour à tour lacustre et émergé. C'est le sous-sol, en réalité, qui en

constitue la véritable richesse. Ce sous-sol est formé d'une couche épaisse de tourbe qui n'est sans doute pas absolument inépuisable, mais qu'une exploitation plusieurs fois séculaire n'a pas encore sérieusement appauvrie. Il est certain que la rivière a été en partie occupée autrefois par une grande forêt dont les troncs d'arbre, — presque tous des chênes et des bouleaux, — de dimensions souvent colossales, quelquefois pourvus encore de leurs branches principales et de leurs racines, se retrouvent à quelques mètres au dessous du sol, assez nombreux pour être l'objet d'une exploitation très productive. Noirs comme du charbon, presque mous lorsqu'on vient de les exhumer, ils acquièrent rapidement à l'air une très grande dureté, deviennent un excellent bois de chauffage et peuvent même être employés à tous les ouvrages de charpente. La forêt primitive a été en partie détruite, à l'origine de notre époque géologique, par les irruptions de la mer entre Saint-Nazaire et Montoir, en partie étouffée par l'accumulation des plantes spongieuses qui se sont développées sur le sol noyé. Elle s'est transformée en tourbière, et cette tourbière est ingénieusement desséchée après tous les hivers par une série de roubines ou d'étiers dont le principal est l'étier de Méan, qui est le grand collecteur de toute la région.

Cet étier de Méan, qui débouche aujourd'hui en Loire, un peu en amont de Saint-Nazaire, porte aussi le nom de rivière du Brivet; et, dans son cours inférieur, ce Brivet paraît avoir éprouvé, depuis l'époque romaine, une déviation assez sensible. Il est probable que ses eaux s'écoulaient alors directement à la mer au nord de Guérande; et c'est à peu près là qu'on a souvent placé l'ancien port que Ptolémée désignait sous le nom de *Brivates Portus* et qui semble bien avoir donné son nom au Brivet moderne (1).

Les géographes ne sont pas tout à fait d'accord sur son tracé exact; mais tous s'accordent pour placer son embouchure en un point quelconque de la rive, dans cette grande échancrure de la Loire, qui constitue aujourd'hui la Grande-Brière, et estiment qu'elle devait se trouver soit aux abords immédiats de Saint-Nazaire sur le fleuve même, soit un peu au nord de Guérande, dans le chenal qui faisait communiquer alors avec l'Océan les eaux du golfe aujourd'hui presque colmaté, souvent à sec et peut-être légèrement surexhaussé. Ce qui est tout à fait certain, c'est qu'à l'époque de

(1) μετὰ τὰς τοῦ Λίγειρος ποταμοῦ ἐκβολάς, Βριουάτης λιμὴν 17°40′ — 48°15′. Ptol., *Geog.*, l. II, ch. VII.

la conquête, et, à plus forte raison, quelques siècles avant notre ère, la Grande-Brière était complètement noyée, que le flot de la marée y pénétrait librement, soit au Sud par la Loire, soit au Nord-Ouest, aux abords de Saint-Lyphard, par un défilé plus étroit, qui paraît même avoir été artificiellement approfondi, et où on a retrouvé quelques retranchemens gallo-romains et des débris anciens assez nombreux pour qu'on ait pu y reconnaitre l'emplacement d'une station navale, et le proposer aussi comme l'ancien *Brivates Portus* de Ptolémée. La plaine liquide et navigable, fluviale et maritime tout à la fois, et dont nous n'avons plus aujourd'hui sous les yeux que les laisses paludéennes, couvrait alors tout l'espace circonscrit par Lavau, Savenay, Prinquiau. Pontchâteau, Crossac, Sainte-Reine, la Chapelle-des-Marais, Herbigne, Saint-Lyphard, Saint-Nazaire et Saint-André-des-Eaux; et ces localités, presque toutes devenues exclusivement agricoles, étaient autrefois de véritables ports sur les rives de la grande anse naturelle du fleuve que les alluvions ont à peu près comblée. Au centre de cette lagune vive émergeait un nombre assez considérable d'îlots, qui gardent encore leur ancienne dénomination d'îles, — île Fedrun, île Mazin, île de Trignac, île Pandilh, île Besné, île Saint-Joachim, etc. Même encore aujourd'hui, pendant l'hiver, lorsque la plaine est inondée, elles surgissent et semblent flotter au-dessus de l'eau.

Pendant l'été, au contraire, à l'époque des grandes sécheresses, lorsque la lagune est vidée par ses nombreux étiers pour permettre l'exploitation de la tourbe, elles forment de petites éminences isolées, séparées par des fossés et ne communiquent entre elles que par une série de petits canaux encombrés de barques. Chaque cabane de ces bourgades en quelque sorte amphibies possède, comme les plus humbles maisons de Venise, sa gondole. C'est le véhicule traditionnel du pays, l'appendice en quelque sorte indispensable de la plus modeste habitation, qui sans elle serait absolument isolée.

La Grande-Brière était donc autrefois une véritable petite mer; elle communiquait avec le fleuve par deux passages très larges, l'un de 8 kilomètres, entre Saint-Nazaire et Donges, l'autre de 3 kilomètres, entre Donges et Lavau; ses eaux s'abaissaient et s'élevaient en même temps que celles du fleuve et de l'Océan, et le trop-plein, à mer basse, pouvait aussi s'écouler au Nord-Ouest du golfe, par le défilé de Saint-Lyphard qui formait une sorte de

goulet naturel. La reconstitution topographique de l'ancien état des lieux ne saurait par conséquent laisser aucun doute; et il suffit de savoir lire sur une carte géologique pour reconnaître que tout le territoire, aujourd'hui entouré de bas-fonds, de vasières et de marais salans dont la petite ville de Guérande occupe la position dominante, et qui est désormais soudée au continent, en était autrefois complètement séparée et constituait une grande île de plus de 30 kilomètres de long sur 20 kilomètres environ de largeur; c'était probablement l'île que Pline et l'Itinéraire maritime désignent sous le nom d'*insula Arica* (1).

La gracieuse Guérande, entourée de remparts de granit noir couronnés de mâchicoulis et enguirlandés de lierres et de chèvrefeuilles, a conservé presque intacte sa physionomie du moyen âge. Ses larges fossés, ses quatre portes, dont l'une est, avec ses annexes, une véritable forteresse, ses dix tours crénelées, ses vieux manoirs à tourelles, l'admirable profil de sa vieille église, et surtout l'opulente ceinture d'arbres séculaires qui l'enveloppe d'ombre et presque de mystère, lui donnent un très grand air et surtout l'air d'un autre temps. Vue à distance, on dirait plutôt une oasis ou un nid de verdure qu'une place forte des temps chevaleresques et héroïques. Ce n'est plus aujourd'hui que le centre modeste des paludiers et des saliniers de la région, et elle a perdu toute l'importance maritime et guerrière qu'elle paraît avoir eu jadis. Il est même probable que, comme Nantes des anciens temps, la vieille Guérande comprenait deux quartiers distincts, la ville haute et la ville basse; — la première *Wen-ran*, *Gwen-ran* ou *Guer-Grann*, établie sur le plateau et qui a subsisté, excellent poste d'observation militaire, dominant à la fois la Loire qui remplissait la Grande-Brière et l'Océan qui venait battre le pied de la falaise, et que l'on croit reconnaître dans la *Grannona* mentionnée par la « Notice des dignités de l'Empire; » — la seconde, qui semble répondre au port de *Corbilon*, cité par Polybe, mais dont il n'existait plus déjà que des souvenirs au temps de Strabon, ou au port de *Veneda*, mentionné dans d'anciennes chroniques, qui paraît avoir existé à l'embouchure même de la Loire sur l'Océan, et dont le nom rappelle le peuple des Vénètes, qui occupait la partie méridionale

(1) Plin., IV, xxx, III, 2. *Itin. maril.* Ed. Parthey et Pinder, 510, 1; E. Desjardins, *Gaule rom.*, ch. I, § 3, *op. cit.*

Cf. Sioc'han de Kersabiec, *Études archéologiques, Corbilon, Samnites, Vénètes, Namnètes, Bretons de la Loire*. Nantes, 1868.

de la presqu'île armoricaine et toute la rive droite de la Loire maritime (1).

Veneda existait d'ailleurs encore à l'époque de l'invasion des Normands et devait se trouver quelque part près de Clis, de Kramagen, de Beslin, du Pouliguen ou de Saillé, dans cette zone littorale presque entièrement occupée aujourd'hui par des salines. L'emplacement exact est d'ailleurs assez difficile à préciser. Toute la région est à peu près colmatée depuis plusieurs siècles, et même en partie cultivée; mais l'ancienne topographie des lieux peut être assez bien reconstituée; et il est certain que les territoires de Batz et du Croisic étaient autrefois tout à fait isolés en mer et séparés de la terre ferme par un détroit navigable; que les atterrissemens ont peu à peu comblé ce détroit et l'ont transformé en marais salans. Saillé, le Croisic et Batz étaient jadis trois îles distinctes. Aujourd'hui encore, bien que définitivement relié au continent, le plateau de Batz s'appelle toujours « l'île de Batz. » Les étangs salés qui séparent les superbes rochers du Croisic de la falaise de Guérande, et les bas-fonds marécageux qui les entourent portent le nom de « Grand-Traict » et de « Petit-Traict, » dont l'étymologie transparente, *trajectus*, passage, indique bien qu'il existait alors entre les îles et la terre un goulet plus ou moins profond, mais très certainement accessible aux bateaux. L'île de Batz est encore mentionnée dans des actes du IXe siècle sous le nom d'*insula Bafus* (2). Ses habitans ont conservé des mœurs pour ainsi dire insulaires, un grand attachement à leurs coutumes locales, un dialecte à part. C'est une conviction pour eux, — et la pureté, et la fixité de leur type semblent leur donner un peu raison, — qu'ils sont d'une autre race que les populations bretonnes qui les entourent. Ils se disent d'origine saxonne ou scandinave, et tiennent encore à conserver par des mariages presque exclusivement contractés entre eux leurs noms, leur caractère et leur sang.

On le voit donc, d'une manière générale, à part quelques rectifications partielles, quelques déplacemens de berges et de bas-fonds, quelques rattachemens isolés à la terre ferme, comme ceux des anciennes îles d'Indret et de Paimbœuf, la Loire maritime n'a

(1) Cf. *Not. dignit.* et *Chron. d'Ernold le Noir*; D. Bouquet. *Collect. des Hist. de France.*

(2) Cf. Bolland, *Vita S. Philberti*, et Acte de fondation du prieuré de Batz. IXe siècle.

pas sensiblement modifié sa rive gauche depuis les temps historiques. Sur la rive droite, au contraire, la situation s'est complètement transformée. Le grand fleuve y a aujourd'hui, comme sur la rive gauche, une berge continue, presque rectiligne. Sa largeur de rive à rive augmente d'une manière progressive de Nantes à la mer, et il a un bras unique de 50 kilomètres environ de développement. La situation était tout autre dans les temps anciens. A partir de Couëron, à 14 kilomètres en aval de Nantes, le fleuve se répandait dans les terres, y formait une série de golfes, de bassins à la fois fluviaux et maritimes, immense lagune au milieu de laquelle émergeait un nombre considérable d'îles aujourd'hui soudées les unes aux autres par des alluvions. Toute la région de Guérande constituait ainsi un véritable archipel. Pline pouvait dire avec raison que les îles des Vénètes étaient nombreuses; il n'y en a plus aujourd'hui (1). Près d'un siècle même avant Pline, César en avait longuement parlé en décrivant le théâtre des opérations de sa troisième campagne. Toutes les routes de terre de la Basse Loire, dit-il, étaient interceptées par les marées, et les Romains avaient de grandes difficultés pour manœuvrer dans un pays « dont ils ne connaissaient ni les bas-fonds, ni les ports, ni les îles (2). » « L'Océan, dit, de son côté, Dion Cassius, lorsqu'il décrit les défenses des Vénètes dans la basse région de la Loire, les entourait pour ainsi dire de toutes ses eaux (3); » et on peut regarder comme certain que c'est dans cet archipel, au milieu duquel se dressait une série d'*oppida* établis sur des langues de terre ou des promontoires, qu'eut lieu la grande rencontre de la flotte romaine et des navires gaulois dont César évaluait le nombre à 220 environ.

Ainsi s'explique tout naturellement la riche moisson de débris archéologiques recueillis un peu partout dans ce pays aujourd'hui transformé, — briques et poteries gallo-romaines, vestiges de murs et de retranchemens, vieilles épaves et fragmens de carènes enfouis sous la vase, monnaies romaines, gauloises, phéniciennes même, armes en pierre et en métal, urnes cinéraires, fers de chevaux, pierres de frondes et de mouillage servant d'ancres, scories et ruines de tous les âges passés.

(1) Plin., IV, XXXIII, 2.
(2) Cés., *Bell. gall.*, III, 9 et 14.
(3) Dio Cass., XXXIX, 10.

III

Dans cette petite mer intérieure, aujourd'hui disparue, qui présentait des anses tranquilles et parfaitement abritées, devait nécessairement se trouver un assez grand nombre de ports.

Les géographes classiques n'en mentionnent que trois : *Portus Brivates*, *Corbilon ;* et le Port des Deux-Corbeaux, *Portus Duorum Corvorum*. On discutera peut-être toujours sur l'emplacement exact de ces trois stations maritimes. Le port de Corbilon est cité par Polybe comme une des trois villes les plus considérables de la Gaule avec Marseille et Narbonne. C'était peut-être lui faire beaucoup d'honneur, et Strabon lui-même n'en parle qu'assez légèrement, et seulement d'après les récits que Polybe attribue à l'astronome navigateur gréco-marseillais Pythéas et qui datent du IVe siècle avant notre ère (1). Le port était déjà en ruine et abandonné sous l'empire, et il n'en reste absolument rien aujourd'hui. On croit pouvoir le placer au Sud de la falaise sur laquelle ont été plus tard bâties les tours de Guérande, peut-être aux environs du bourg de Beslon, qui est tout proche, et dont le nom semble présenter une certaine physionomie phénicienne, *Cor-Bilon* ou *Belon*. L'ancien port de Polybe aurait donc été situé dans le goulet même qui séparait jadis de l'île ou de la presqu'île de Guérande les trois anciennes îles de Saillé, de Batz et du Croisic. Il n'y a là rien que de très vraisemblable.

On doit aussi très raisonnablement placer dans les mêmes parages, et voir dans l'une ou dans le groupe de ces trois anciennes îles, aujourd'hui soudées à la terre par les marais salans du Grand-Traict et du Petit-Traict, l'île et peut-être les îles des femmes Samnites ou Namnètes dont on a tant parlé. Strabon dit que cette île était assez petite et très rapprochée des bouches mêmes de la Loire. Denys le Périégète parle au contraire d'un groupe d'îles qui formait un archipel (2). Ces îles étaient, paraît-il, exclusivement habitées par des femmes qui s'y livraient à toutes sortes de pratiques dionysiaques en l'honneur de Bacchus, de Cérès et de Proserpine, d'après de vieilles traditions d'origine probable-

(1) Strab., *Geog.*, l. IV, II, 1.

(2) Ptolémée, II, VIII, 6 ; Marcien d'Héraclée, II, 21 ; Strab., liv. IV, IV, 6 ; Denys le Périégète, *Orb. descr. Geogr, min.*, II, v. 570-579. Cf. E. Desjardins, *Gaule Rom.*, *op. cit.*

ment phrygienne et appartenant en tout cas aux plus anciens âges de l'époque grecque. Ces étranges lieux de séquestration féminine semblent avoir beaucoup impressionné les géographes classiques, qui racontent avec force détails que les femmes Namnètes ne permettaient pas aux hommes l'accès de leurs îles; que c'étaient elles, au contraire, qui allaient par mer leur rendre des visites périodiques, soit sur leurs bateaux, soit sur la terre voisine, et qu'elles rentraient ensuite chez elles pour célébrer en toute liberté les mystères de l'excellent Bacchus, couronnées de grappes de lierre, en proie à un délire sacré et souvent sanguinaire.

Le port des Deux-Corbeaux, mentionné à la suite par Strabon d'après Artémidore, immédiatement après l'île des femmes, était aussi quelque part sur cette côte fragmentée d'îles et se trouvait très probablement à Brandeü, entre Guérande et la pointe de Castelli. Là, comme partout d'ailleurs sur le rivage armoricain, les corbeaux abondent, et leurs noirs essaims tourbillonnent sans cesse au-dessus de la lande; mais le nom de Brandeü (en breton *vran*, corbeau; *bran-deü*, les deux corbeaux) semble avoir conservé le souvenir de la vieille légende. Deux de ces oiseaux avaient, nous raconte-t-elle, une de leurs ailes blanches. On les considérait comme sacrés; et, lorsqu'un désaccord survenait, on s'en rapportait à eux pour le trancher. Les deux adversaires apportaient chacun un gâteau sur un autel élevé. Infailliblement l'un était mangé, l'autre mis en pièces et repoussé par les deux corbeaux. C'était un oracle et un jugement sans appel (1).

Quant au *Portus Brivates*, il paraît certain qu'il se trouvait quelque part sur l'un des rivages de la lagune vive qui est devenue la Grande-Brière. Ptolémée dit en effet très clairement qu'il était un peu après les embouchures de la Loire en remontant vers le Nord; et nous avons vu que la Brière était à cette époque un grand golfe rempli à la fois par les eaux du fleuve et par celles de l'Océan, et que ce golfe communiquait au Nord par le goulet de Saint-Lyphard avec l'Océan, ce qui faisait de la région de Guérande une véritable île, probablement l'île *Arica*, mentionnée par l'Itinéraire maritime. On a même cherché quelquefois à l'identifier avec l'ancien port de Brest, *Gesocribate*, dont le nom présente une certaine ressemblance avec celui de *Brivates;* mais c'est réellement remonter beaucoup trop vers le Nord et absolument

(1) Sioc'han de Kersabiec, *op. cit.*

contraire à l'indication précise de Ptolémée, qui dit formellement qu'il était voisin des embouchures de la Loire. Il existe d'autre part, au milieu même de l'ancien goulet du Croisic, qu'on appelle toujours le « Traict » pour rappeler que cette plaine de vase moderne a été autrefois un détroit navigable (*trajectus*, passage), deux petites localités à peu près inconnues, le Haut-Brévin et le Bas-Brévin ; et rien ne s'oppose absolument à y voir l'emplacement de l'ancien *Brivates* disparu qui leur aurait laissé son nom.

On ne saurait rien affirmer de précis à ce sujet ; et il est tout aussi naturel, et pour les mêmes raisons, de placer l'ancien port quelque part sur les rives du Brivet, qui est toujours, malgré la déviation de la partie inférieure de son cours, le grand collecteur de la Grande-Brière, et dont le nom semble être aussi le même que celui de *Brivates* modernisé. On peut alors hésiter entre plusieurs localités baignées autrefois par les eaux de la rivière, et on a tour à tour proposé Saint-Gildas-des-Bois, Pontchâteau et la petite anse abritée par le rocher de Penhouët. Le premier se trouve presque aux sources du Brivet, au fond du golfe de la Grande-Brière aujourd'hui presque atterri. Pontchâteau porte sans doute un nom moderne ; mais « Pont » n'est évidemment que la traduction latinisée du vieux radical celtique *briv*, *briy*, qui signifie indifféremment pont, passage d'eau, gué, s'applique à toutes les traversées de rivières, et qu'on retrouve dans beaucoup de noms de lieux anciens (*Brivo-durum*, Briare ; *Samaro-briva*, Amiens, etc.). Or Pontchâteau est à la fois placé sur le littoral de l'ancienne Brière et est encore aujourd'hui traversé par les eaux du Brivet.

L'anse de Penhouët paraît cependant devoir être l'emplacement le plus probable de l'ancien port de Ptolémée. Il résulte en effet des études remarquables de M. l'ingénieur Kerviler, dont le nom est inséparable de tout ce qui se rapporte aux souvenirs anciens, aux transformations séculaires et à tous les travaux de la basse Loire (1), qu'à l'origine des temps, le Brivet n'avait pas son embouchure dans le grand fleuve à Méan, comme on le voit aujourd'hui, mais que ses eaux s'écoulaient dans la petite baie de Penhouët, au milieu de plusieurs îles, entre le rocher de Penhouët même et la pointe la Ville-Halluard située à 1 kilomètre environ du promontoire granitique de Saint-Nazaire ; que déjà,

(1) René Kerviler. *Armorique et Bretagne* (*Recueil d'études sur l'histoire, l'archéologie et la biographie bretonnes*, 3 vol. 1893).

vers le ve siècle avant notre ère, les rives de la baie de Penhouët étaient habitées par une population assez dense de marins dont on a retrouvé de nombreux débris, et notamment ces curieuses pierres de mouillage qui étaient pour leurs navires les équivalens de nos ancres modernes; qu'une sorte de colonie gallo-romaine paraît avoir habité la même anse pendant les premiers siècles de notre ère; que ce n'est que vers le IXe siècle que le Brivet, après avoir comblé une partie de son estuaire, s'est barré ainsi lui-même, et que son cours s'est alors dévié à 2 kilomètres en amont et est devenu l'étier de Méan (1).

C'est donc dans le fond de la baie de Penhouët, transformée depuis peu par les ingénieurs en grand bassin à flot pour les Transatlantiques, au pied même d'un dolmen toujours en place qui remonte aux premiers âges de l'époque gallo-romaine, qu'il paraît le plus rationnel de rétablir le *Portus Brivates*, tandis qu'il faut placer dans le goulet occupé aujourd'hui par les marais du Grand-Traict et du Petit-Traict, qui séparaient autrefois l'île ou la presqu'île de Guérande de l'archipel vénétique où se trouvait l'île ou les îles des femmes, le vieux port de *Corbilon*, transformé depuis en *Veneda*. Tous ces ports, d'ailleurs, ont disparu sous la vase et les atterrissemens.

En résumé, il résulte de tout ce qui précède que la vieille Loire, comme la vieille Gironde, ne se jetait pas autrefois à la mer par une branche unique. Un bras de la Gironde, nous l'avons vu, se détachait de sa rive gauche et séparait du continent la grande île d'Antros, qui s'est appelée ensuite l'île du Médoc, et dont le rocher de Cordouan était le promontoire avancé. Une dérivation de la Loire sur la rive droite séparait de même, à partir de la pointe de Chemoulin, l'archipel des îles vénétiques, suivait le détroit du Grand-Traict et du Petit-Traict, et isolait en mer les îles de Saillé, de Batz et du Croisic. Très certainement aussi la mer intérieure de la Grande-Brière communiquait alors directement avec le grand Océan par la fosse navigable de Saint-Lyphard. La Loire était donc, comme la Gironde dans les temps anciens, une sorte de fleuve à delta.

(1) René Kerviler, *L'Age de Bronze et les Gallo-Romains à Saint-Nazaire-sur-Loire* (*Rev. Archéol.*, 1877).

IV

Le port de Nantes était déjà certainement en pleine activité à l'époque de la conquête, et on y faisait d'une manière toute spéciale le trafic des métaux. Dès la plus haute antiquité en effet, on exploitait la poudre d'or et l'étain un peu partout en Gaule, et principalement dans l'Armorique. Les navires phéniciens surtout, qui allaient chercher l'étain aux îles Cassitérides, devaient fréquenter nécessairement les escales principales de la Loire maritime ; et la poudre d'or était un des principaux élémens d'échange pour toutes les transactions commerciales. L'étain de son côté était alors, beaucoup plus que de nos jours, un objet de première nécessité. Allié au cuivre, il donnait le bronze ; et aux époques reculées où l'on connaissait à peine le fer et pas du tout l'acier, le bronze était le métal absolument indispensable à tous les usages de la vie, à tous les besoins de la guerre.

Il est à peu près impossible de savoir quelque chose de précis sur l'état du port de Nantes au commencement de notre ère. On peut cependant concevoir quelles facilités exceptionnelles devait offrir pour le mouillage des bateaux de faible tonnage le groupe des îles nantaises qui divisaient le grand fleuve en plusieurs bras et présentaient un développement de rives partout facilement accostables. Les premiers travaux de transformation ou d'aménagement paraissent avoir été exécutés vers le milieu du VIe siècle par l'évêque saint Félix, qui ouvrit, entre les prairies de Mauves et de la Madeleine, un large canal, auquel on a loyalement conservé son nom respecté. Le canal Saint-Félix continue à baigner le pied des hautes murailles du célèbre château des ducs de Bretagne, et est resté depuis quinze siècles le port fluvial de Nantes. Très heureusement situé presque au confluent de l'Erdre et de la Loire, il fut même pendant longtemps le centre principal de l'activité commerciale qui s'est légèrement déplacée, suivant la loi commune, en descendant le fleuve et se trouve aujourd'hui le long du riche quai de la Fosse. Nantes s'est ensuite peu à peu développé sur les coteaux de la rive droite, dans la plaine basse de la rive gauche et surtout dans ses grandes îles, aujourd'hui très peuplées et couvertes d'établissemens industriels.

En amont de la ville le fleuve se partage en deux grands bras : l'un, le bras de Pirmil, longe la rive Sud et se divise en plusieurs

rameaux; l'autre, qui longe la rive Nord, se bifurque aussi en deux : le canal de la Madeleine et le canal Saint-Félix, ce dernier se bifurquant encore pour former le bras de la Bourse et celui de l'Hôpital. Toutes ces ramifications vont se rejoindre, à 1 600 mètres en aval, à la sortie de la ville, après avoir donné naissance à un groupe d'îles allongées, l'île Beaulieu, la Prairie-d'Amont, la Prairie-d'Aval, l'île Sainte-Anne, l'île de Biesse, l'île des Récollets, la Prairie-au-Duc, l'île Lemaire, l'île de la Madeleine, l'île Gloriette, l'île Feydeau, etc., séparées par des bras presque tous navigables, couverts de bateaux, d'embarcations et de nacelles de toutes formes et de toutes dimensions, et que l'on traverse de rive à rive par deux longues lignes de six ponts chacune. Au-dessous de la ligne aval des ponts, entre les faubourgs de Trentemoult et de Chantenay, la Loire est accessible aux bateaux de mer; au-dessus, c'est un port fluvial dont les parties les plus animées sont le canal Saint-Félix, le bras de la Madeleine et l'Erdre canalisée, tête de ligne du canal de Nantes à Brest, d'un intérêt plus militaire que commercial.

Cette heureuse disposition des lieux a fait de tout temps la fortune de Nantes; et, malgré la fréquence des incursions normandes, les désordres intérieurs, les ruines passagères produites par les guerres étrangères ou civiles, cette fortune s'est maintenue et s'est toujours accrue jusqu'au siècle dernier. La vieille cité du moyen âge a même été pendant quelque temps le premier port de France en relation avec le nouveau monde. La célèbre Compagnie des Indes fut pour elle une source de richesses énormes, sinon très honorables; et le déplorable « commerce de l'ébène » procura pendant quelque temps à ses armateurs de fabuleux revenus; on sait qu'on désignait sous ce nom l'horrible marché des esclaves noirs. On allait les acheter par milliers sur les côtes de Guinée, moyennant toutes sortes de produits manufacturés de médiocre valeur et souvent de rebut, toiles, indiennes, lainages, vieux fusils, liqueurs frelatées et malsaines. On les empilait à fond de cale et sur le pont de mauvais navires assez mal aménagés. On jetait sans pitié à la mer l'inévitable déchet de cette lamentable cargaison, morts, mourans, ou même seulement malades. On vendait le reste à tout prix aux Antilles et dans tous les ports de la mer des Indes, sous la protection de l'autorité royale, ou on l'échangeait contre du rhum, des épices, du cacao, du coton, du sucre, du café; et c'est alors que les armateurs nantais

élevèrent ce boulevard continu de somptueux hôtels aux balcons de fer ouvragés, aux puissantes cariatides, qui bordent sur près de 2 kilomètres le magnifique quai de la Fosse, et dont le grand air le cède à peine aux palais riverains de la Garonne à Bordeaux (1).

Nantes entretenait alors des relations actives avec l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande, la Suède, le Danemark, la Zélande, le Portugal, tout le Levant et surtout Saint-Domingue. Mais tout a une fin, et la riche trafiquante a peu à peu décliné. Plus peut-être que tout autre port de l'Océan, elle a subi la conséquence très fâcheuse pour un port en rivière, dont la profondeur ne dépasse pas 4 mètres en basses eaux, de l'augmentation progressive de la calaison des bateaux au long cours. Les Transatlantiques, qui sont aujourd'hui le lien indispensable entre l'Europe et l'Amérique, ne pourront jamais arriver jusqu'à ses quais. Les paquebots ordinaires eux-mêmes et les navires de fort tonnage éprouvent même par certains temps quelques difficultés pour accoster à Paimbœuf; et pour remonter en Loire, ils ont été quelquefois obligés de s'alléger d'une partie de leur chargement. C'est Saint-Nazaire qui est devenu la tête de ligne de la navigation de la Loire, et c'est là que s'arrêtent les grands caboteurs, les Transatlantiques, les cargo-boats et les longs-courriers (2).

Nantes doit donc se transformer, et se transforme en effet. Les conditions nouvelles dans lesquelles s'effectue la navigation maritime et l'extension du port de Saint-Nazaire ont sans doute modifié la nature et le mouvement de son port; mais elle conservera toujours une supériorité marquée pour les grandes opérations commerciales et elle restera la ville des armateurs, des gens d'affaires, des constructeurs et des manufacturiers. Elle devient une grande cité industrielle; elle est et demeurera un grand marché et un grand atelier de travail. Ses chantiers de construction de navires et ses raffineries sont en pleine activité. Elle fait un très grand commerce de grains et de bois du Nord; elle possède des savonneries et des tanneries importantes, de belles fabriques de meubles et de cordages, de nombreuses filatures de laine et de coton. Ses habitans ont su conserver à la fois des pratiques séculaires de travail et le génie des entreprises loin-

(1) *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 1881.
(2) A. Guépin, *Histoire de Nantes*, 1837; L. Simonin, *Les grands ports de commerce de la France*, 1878.

taines. Elle commande surtout l'entrée du riche bassin de la Loire, et ce sera toujours pour elle une fortune.

Nantes, sans doute, traverse depuis quelques années une période de transition difficile, mais elle a des traditions et des ressources de fond qui lui permettent d'avoir pleine confiance dans l'avenir. Le mouvement de son port est principalement à l'importation et met en œuvre trois classes de bateaux, les longs courriers, les caboteurs et les gabares, celles-ci descendant en général presque à vide jusqu'à Saint-Nazaire. Les exportations ne prennent une réelle valeur que dans les années de récolte abondante. Le fret de sortie, qui est un des élémens importans du commerce maritime, fait malheureusement presque défaut. Mais on espère qu'il pourra un peu se développer lorsqu'on aura amélioré les conditions de navigabilité de la Loire supérieure (1).

Le tonnage moyen total est de 700 000 tonnes, dont le quart environ en importation de houilles anglaises. Il existe en outre sur la Loire supérieure une navigation fluviale de 50 000 tonnes, presque entièrement en produits agricoles. Quant au canal de Nantes à Brest, son trafic est à peu près de 140 000 tonnes à son arrivée par l'Erdre dans le canal Saint-Félix. Maritime ou fluvial, le tonnage du port de Nantes est donc de près d'un million de tonnes. L'activité industrielle et commerciale de la ville et l'amélioration indispensable de la navigabilité de la Loire fluviale auront certainement pour conséquence de l'augmenter.

V

Six ports, en descendant la Loire, depuis le faubourg nantais de Chantenay jusqu'à la mer. Sur la rive gauche, Indret, le Pellerin et Paimbœuf; sur la rive droite, Couëron, la Basse-Indre et Saint-Nazaire.

La Haute-Indre, la Basse-Indre et Indret, dont l'ensemble forme la populeuse commune d'Indre, émergent tous trois sur des îlots rocheux au milieu de la vallée. Ce sont en quelque sorte les faubourgs avancés de Nantes, à 8 ou 10 kilomètres à peine de la grande ville.

La Haute-Indre est un village de pêcheurs relié au fleuve sur la rive droite par une chaussée submersible. Un peu au-dessous,

(1) Joly, *Port de Nantes* (*Ports maritimes de la France, op. cit.*).

la Basse-Indre est au contraire un village d'ouvriers et présente un développement de cales et de quais de près de 2 kilomètres. Importante station pour les bateaux à vapeur qui remontent ou descendent la Loire, c'est surtout une grande usine métallurgique dont les fers laminés et les aciers peuvent être classés parmi les meilleurs de la France. Le mouvement du port atteint, dépasse souvent 20 000 tonnes par an.

Presque en face de la Basse-Indre est l'île d'Indret, qui communique avec elle par un bac à vapeur. L'île est d'ailleurs presque aujourd'hui soudée à la rive. Elle appartenait encore au duc de Bretagne à la fin du XVIe siècle. Le cardinal de Richelieu la fit acheter par le roi, et depuis lors elle est restée un grand établissement de l'État et a subi différentes destinations. A l'origine ce fut un atelier pour la construction des navires, puis tour à tour un grand chantier de bois pour la marine, une fonderie de canons, une usine pour le montage des coques en fer des bateaux à vapeur de la flotte; elle est aujourd'hui spécialement affectée à la construction des machines marines du plus grand modèle.

A 3 kilomètres à peine d'Indret, Couëron, établi sur un petit promontoire rocheux, paraît avoir eu une existence très ancienne, et on a même voulu y placer quelquefois l'ancien port de Corbilon mentionné par Strabon; mais c'est une pure imagination de quelques archéologues trompés par une vague ressemblance de nom. On y trouve seulement quelques débris de vieilles cales qui paraissent dater du Xe siècle. Un ancien canal permettait autrefois de remonter à 1 kilomètre environ dans les terres, sans trop s'écarter de la rive, jusqu'à Port-Launay, qui était alors un véritable petit port sur la Loire, où l'on pouvait remiser les barques de pêche et prendre ou décharger quelques produits agricoles. Le canal est aujourd'hui presque atterri et des bancs vaseux ont éloigné Port-Launay à près de 600 mètres du fleuve. Au XVIIIe siècle, Couëron était une sorte d'avant-port de Nantes, particulièrement fréquenté par les navires hollandais. C'est encore enjourd'hui un centre industriel d'une certaine activité. Deux grandes usines, une verrerie à l'amont, une fonderie de plomb à l'aval y maintiennent un sérieux mouvement de navigation. Un quai de 500 mètres et une série d'estacades permettent l'accostage facile de tous les bateaux de la Loire. Le mouillage y est excellent. Le tonnage annuel atteint environ 30 000 tonnes effectives.

Le Pellerin, situé presque en face de Port-Launay, n'est guère

qu'une escale pour les bateaux à vapeur qui font tous les jours le va-et-vient de Nantes à Saint-Nazaire. Trois cales de près de 100 mètres de longueur chacune et d'une vingtaine de mètres de largeur et un môle de 35 mètres, bordé lui-même de deux petites cales pour les nacelles, sont plus que suffisans pour le mouvement local qui ne dépasse guère 3 000 tonnes, en général en produits agricoles.

Paimbœuf, qui n'était avant le XVIIe siècle qu'une pauvre bourgade habitée par quelques groupes de pêcheurs, a vu il y a une centaine d'années son importance grandir et diminuer d'une manière presque subite. L'insuffisance de tirant d'eau de la Loire d'une part, l'agrandissement des types des bateaux de l'autre, rendaient de plus en plus difficile l'accès du port de Nantes. Il y a un siècle et demi les grands navires à voiles qui traversaient l'Atlantique étaient déjà obligés d'alléger leur chargement pour atteindre l'opulent quai de la Fosse; mais on pouvait assez facilement accoster à Paimbœuf situé à 10 kilomètres à peine de l'embouchure, et ce fut pendant un certain temps le point choisi pour le stationnement et les manutentions de presque tous les navires en retour ou à destination de l'Amérique et du Levant.

Les denrées coloniales étaient transbordées sur des gabares que l'on remorquait tant bien que mal pour remonter le fleuve. Les mêmes gabares le redescendaient sans peine au fil de l'eau, et rentraient à Paimbœuf plus ou moins chargées de nos produits indigènes, le plus souvent vides; car la plus grande partie du commerce de Nantes à toujours été à l'importation, et le fret de sortie y fait bien souvent défaut, comme malheureusement presque partout dans nos ports de France. La continuité de ces opérations de chargement et de déchargement fit pendant vingt ans de Paimbœuf le port en quelque sorte avancé et tout à fait nécessaire de Nantes. Un développement de quais de plus de 2 kilomètres, et l'excellent mouillage des Quatre-Amarres, une rade profonde et tranquille, facilitaient toutes ces opérations; et on était peut-être à la veille de compléter, par l'établissement d'un vaste bassin à flot avec tout son outillage, ce que la nature avait déjà très bien préparé lorsque l'éclosion presque subite de Saint-Nazaire provoqua une décadence rapide. Il y a une quarantaine d'années à peine, plus de 1 200 navires, jaugeant près de 1 700 000 tonnes, avaient débarqué à Paimbœuf 215 000 tonnes de marchandises, et en avaient reçu près de 180 000. L'affaissement a été presque instan-

tané. En 1880, le tonnage des navires à l'entrée et à la sortie ne dépassait pas 30 000 tonnes, et le mouvement des marchandises n'est plus aujourd'hui que de 10 000 tonnes à peine, dont plus des deux tiers à l'importation, moins d'un tiers à la sortie. Les anciens chantiers de construction et de réparation de Paimbœuf avaient fait de cette dernière escale de la rive gauche de la Loire maritime une petite ville très vivante. Sous le premier Empire on y construisait même des frégates, et, dans la période de 1830 à 1860, un assez grand nombre de trois-mâts voiliers. Ces chantiers ont été à peu près délaissés, et ne mettent en œuvre aujourd'hui que de très petites embarcations. La population a diminué de plus de moitié, presque des deux tiers. Rues silencieuses, maisons délabrées, magasins vides, quais déserts. C'est une ville à demi morte, qui ne se réveille que par intermittence, au passage des bateaux à vapeur reliant Nantes à Saint-Nazaire. Mais, en vérité, rien ne s'opposerait absolument à ce que la vieille « Tête-de-Bœuf » redevienne la tête de ligne de la navigation de la Loire ; et ses installations, qui rappellent son ancienne fortune, pourraient presque sans frais et modifications lui permettre d'être un port très commode pour le débarquement des charbons anglais qui alimentent toutes les usines de la rive gauche, et pour l'embarquement des produits agricoles de toute la région maritime. C'est par là peut-être que Paimbœuf pourra échapper à une ruine complète, et retrouver, sinon la prospérité des jours passés, du moins un peu de mouvement et le salut.

VI

Il y a quarante ans à peine que Saint-Nazaire, simple station de pilotes et de pêcheurs, est devenu tout d'un coup un grand port en relations suivies avec le nouveau monde. L'ancien petit bourg maritime avait un blason « de gueules à la galère d'argent portant une clef de sable sur une grande voile, au chef d'hermine cousu d'une autre clef en bande » et arborait en devise : *Aperit et nemo claudit*. Ce sont toujours les armes et la devise de Saint-Nazaire, et elles sont réellement parlantes. Elles semblaient n'être qu'une ambition ou une espérance ; elles sont aujourd'hui l'image et la traduction d'un fait accompli. Le modeste havre de pêcheurs du commencement du siècle est devenu la véritable clef de la Loire, et a tout à fait détrôné Paimbœuf. C'est peut-être le port

d'arrivée de toutes les côtes de France dont l'accès est le plus facile pour la grande navigation en provenance de l'Amérique; et les ingénieurs, qui l'ont réellement créé tout d'une pièce, ont eu l'intuition très nette du grand rôle qu'il pouvait remplir dans nos transactions commerciales lointaines. Tous les autres ports de la côte bretonne ont plus ou moins le caractère de ports de cabotage ou de ports de pêche. Saint-Nazaire est surtout destiné aux Transatlantiques et aux navires au long cours. Le port tout moderne est admirablement aménagé, et tout a été prévu pour permettre son extension progressive et satisfaire à tous les développemens du plus large avenir.

La petite rade, aux eaux presque toujours calmes, dans laquelle débouche le chenal qui sert d'accès au premier bassin, est couverte par un môle en maçonnerie de 180 mètres de longueur, construit vers 1830, à l'époque où il n'était pas encore question de faire de Saint-Nazaire un grand établissement maritime. Ce môle protège une petite darse d'échouage pour les chaloupes des pilotes de l'embouchure de la Loire ; mais il n'existe pas d'avant-port proprement dit, et les plus gros navires peuvent facilement mouiller en pleine rade, et y rester à flot par tous les temps et à toutes heures de marée. Deux écluses, l'une de 25 mètres de largeur pour les Transatlantiques, l'autre de 13 mètres seulement pour les navires moyens, toutes deux munies seulement de portes d'ève, donnent accès dans le premier bassin à flot. C'est le bassin de Saint-Nazaire, qui a été commencé en 1842 et livré à la navigation en 1856. Il a été entièrement creusé dans la vase atterrissante de la Loire, entre le promontoire schisteux de Saint-Nazaire et la pointe rocheuse de la Ville-Halluard, au pied de la falaise couronnée par le dolmen, resté en place depuis plus de vingt siècles, qui occupe le centre de l'une des places de la ville née d'hier. C'était là que se trouvait et que paraît s'être maintenu jusque vers le IXe siècle l'estuaire du Brivet, et ce n'est guère qu'à cette époque qu'il s'est dévié peu à peu vers l'amont, à 2 kilomètres environ, pour former l'étier de Méan.

L'ancienne anse naturelle dont les deux rochers de Saint-Nazaire et de Penhouët étaient les deux bastions avancés et comme de véritables môles protecteurs, s'offrait ainsi aux navigateurs dès l'origine de notre ère et même des premiers âges de la civilisation comme un port très bien abrité. Les fouilles exécutées pour le creusement de ce premier bassin ont mis en effet à jour des os

semens du *bos primigenius*, des outils de corne de cerf, des fragmens de poteries très grossières, et ont permis ainsi de démontrer que le fond de la Loire était, vers le IVe siècle avant notre ère, à 4 mètres environ au-dessous du niveau des basses mers actuelles, et que le fleuve a dû être en cet endroit facilement accessible jusque vers le IIIe siècle après notre ère. On a donc été conduit à y placer assez rationnellement l'ancien *Brivates Portus* de Ptolémée, qui s'est complètement envasé depuis, et qui était, à l'époque gallo-romaine, l'un des havres les plus fréquentés de la région maritime de la Loire (1).

Le grand bassin de Penhouët vient à la suite, et communique avec le premier par une magnifique écluse de 25 mètres de largeur et de plus de 200 mètres de longueur de tête à tête, munie de quatre paires de portes busquées dans les deux sens, de manière que les niveaux des deux bassins soient indépendans, et que le bassin de Penhouët, qui est alimenté par de l'eau pure, ne reçoive que dans une bien faible proportion l'eau vaseuse qui pénètre à toutes les marées dans le bassin de Saint-Nazaire, ouvert directement sur la Loire toujours plus ou moins boueuse. La profondeur s'y maintient d'une manière à peu près constante à 8 mètres, tandis que celle du premier bassin est réglée naturellement par les hautes mers de morte eau, et peut varier entre $7^m,50$ et $6^m,20$.

Le bassin de Saint-Nazaire a une superficie de 10 hectares et demi; celui de Penhouët a plus du double, 22 hectares et demi. Trois grandes formes de radoub en occupent le fond, présentant des largeurs d'entrée de 25, de 18 et de 13 mètres, et des longueurs de 150, 140 et 120 mètres, permettant non seulement les réparations des Transatlantiques, mais même, si cela était nécessaire, des vaisseaux cuirassés de notre flotte. L'ensemble des deux bassins, établis tout à fait dans le prolongement l'un de l'autre, présente ainsi une superficie de 33 hectares, un développement de près de 4 kilomètres de quais, très larges, sillonnés de rails, munis de tous les engins perfectionnés pour de rapides manutentions. L'avenir même a été très largement réservé en vue d'un accroissement possible du mouvement commercial; et il sera facile de réaliser quand on le voudra l'ensemble des grands projets conçus par les ingénieurs, de creuser, dans le prolongement du bassin de Penhouët,

(1) René Kerviler, *Études archéologiques. Les Venètes, César et Brivates Portus*, 1893.

un ou deux autres grands bassins communiquant tous entre eux et s'étendant jusqu'à l'étier de Méan, et d'ouvrir une seconde grande entrée, orientée directement du Nord au Sud, dans l'alignement des premiers bassins, en transformant la rue du Port en un large chenal. Mais dès maintenant Saint-Nazaire possède une des installations les plus belles et les mieux ordonnées de notre littoral de l'Océan. En quelques années, un modeste hameau de pêcheurs est devenu presque une grande ville; et nulle part en France on n'a vu se produire un plus rapide épanouissement. Le tonnage du port était presque nul il y a près d'un demi-siècle; il dépasse aujourd'hui un million et demi de tonnes; il tend à augmenter tous les jours.

Les travaux de creusement des bassins de Saint-Nazaire et de Penhouët, les fouilles et les sondages préliminaires qu'on a descendus à près de 30 mètres de profondeur, ont donné lieu aux plus intéressantes découvertes. On a pu mesurer et classer chronologiquement les dépôts successifs des alluvions de la Loire. Ces dépôts se sont superposés depuis l'origine la plus reculée des temps historiques; et on dirait de véritables feuillets dans lesquels on peut en quelque sorte lire, comme dans un livre, l'histoire du passé le plus lointain. Des épaves et des débris de toutes les industries humaines devaient naturellement avoir été laissés et se retrouver dans chaque couche contemporaine des générations qui l'ont vue se déposer. C'est ce qui a eu lieu en effet; et, en creusant le bassin de Penhouët, on a découvert successivement dans les différentes assises du sous-sol des médailles, des bijoux, des poteries, des épées en bronze, des pierres de mouillage remplaçant pour les anciens navires l'ancre moderne, des haches en pierre et en silex, des outils en os, des andouillers de cerf, des ossemens du *bos primigenius* et du *bos longifrons*, de chevreuil et de sanglier, des crânes de forme allongée ou dolycocéphales, caractérisant les différentes couches qui leur servaient de lit. Le savant ingénieur de Saint-Nazaire a en outre constaté que les dépôts de la Loire s'étaient effectués dans l'anse de Penhouët avec une régularité parfaite. (1) Il ne saurait d'ailleurs en être autrement, les inondations du fleuve, à part quelques déluges accidentels, ayant lieu chaque année à peu près aux mêmes époques et dans des conditions presque identiques. La glaise en suspension se dé-

(1) René Kerviler, *op. cit.*

pose toujours pendant l'été; les produits herbacés ou végétaux charriés par le fleuve arrivent à la fin de l'automne, après la chute des feuilles; le sable ne vient que plus tard, pendant l'hiver. On a donc pu mesurer ainsi très exactement que l'épaisseur totale de ces trois dépôts, parfaitement reconnaissables et distincts, était annuellement de 3 millimètres et demi environ. C'est à peu près 35 centimètres par siècle, presque le triple de l'épaisseur des dépôts annuels du Nil, qui dépassent assez rarement 12 centimètres au bout d'un siècle.

Les débris anciens retrouvés dans les couches peuvent donc être classés suivant leurs âges relatifs, les plus anciens se trouvant naturellement dans les couches profondes, les plus rapprochés de nous dans les couches au-dessus. Mais une découverte précieuse entre toutes a pu servir de point de repère et a permis de rétablir la chronologie absolue des objets retrouvés, et par conséquent des populations qui les y avaient laissés. C'est un petit bronze de l'empereur Tetricus, assez fruste, mais parfaitement authentique. Ce Tetricus était un préfet d'Aquitaine qui usurpa la pourpre à Bordeaux en 268, fut accepté pendant quelques années comme souverain en Gaule, en Espagne et en Bretagne, et finit par se démettre entre les mains d'Aurélien en 275. La couche de sable dans laquelle on a retrouvé sa petite monnaie est donc en quelque sorte datée; car il est probable qu'elle est contemporaine ou tout au moins très peu postérieure au règne de l'usurpateur. On a ainsi sous les yeux la profondeur exacte de la couche gallo-romaine à la fin du IIIe siècle après notre ère: et, en remontant au-dessus ou en descendant au-dessous de cette couche à raison de 30 à 35 centimètres par siècle, on peut donner des dates très sensiblement précises à tous les objets retrouvés. La couche de vase dans laquelle se trouvait la petite monnaie de Tetricus est recouverte d'un dépôt de 6 mètres, qui correspond exactement aux 1 600 ans qui nous séparent de lui. Des épées et des objets en bronze ont été découverts à $2^{m},50$ au-dessous; ils sont donc postérieurs de sept à huit siècles; et on peut en conclure d'une manière à peu près sûre qu'au commencement de l'ère chrétienne, la Gaule, ou tout au moins la région maritime de la Loire, n'était pas encore sortie de l'âge du bronze, et que cet âge remonte à peu près à deux mille cinq cents ans de nous (1).

(1) René Kerviler, *Le Chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire*, 1893.

L'étude de ces stratifications a été poussée, à l'aide de puits de forage pour la fondation des écluses et des bassins à flot, jusqu'à 20 mètres de profondeur, ce qui donne une antiquité de plus de cinquante siècles. Des sondages ayant enfin permis de constater que les alluvions ne dépassaient pas en général l'épaisseur totale de 30 mètres, ou de 16 mètres au-dessous de la couche du bronze, on est conduit naturellement à fixer à peu près à six mille ou à sept mille ans avant notre ère le commencement du dépôt des alluvions de la Loire, et par conséquent l'origine de notre dernière période géologique, remontant à l'aube même des temps préhistoriques les plus reculés; et il est curieux de remarquer que c'est à peu près au même résultat qu'on est arrivé en étudiant la formation séculaire des dunes de Gascogne. Les chiffres donnés par les apports de sable des Landes et les dépôts vaseux de la Loire coïncident donc d'une manière assez satisfaisante avec les limites données par la supputation biblique traditionnelle. Ils n'ont sans doute rien d'absolument exact; mais il est intéressant de les connaître et de les rappeler.

VII

La Loire maritime se termine aujourd'hui à Saint-Nazaire dont le promontoire fait exactement face à la pointe de Mindin. On peut à la rigueur la prolonger un peu plus loin et y comprendre le golfe demi-circulaire dont la pointe de Chemoulin, sur la rive droite, et la pointe de Saint-Gildas, sur la rive gauche, forment les deux saillies extrêmes. Lorsque autrefois la Grande-Brière était inondée, que le territoire de Guérande était une presqu'île, peut-être même une île si, comme nous l'avons vu plus haut, la fosse de Saint-Lyphard conduisait une partie des eaux de la Loire à l'Océan au Nord de Mesquer et de Piriac, on devait alors considérer la pointe de Castelli comme la limite de la région maritime du grand fleuve.

Quatre petits ports, aujourd'hui tout à fait rattachés à la côte, jalonnaient alors l'ancienne rive de la Loire : Piriac, la Turballe, le Pouliguen et le Croisic.

Piriac n'est qu'un modeste havre de pêche assez bien abrité par une courte jetée en pierres, protégée par des bancs de rochers dont l'approche est toujours dangereuse dès que la mer devient houleuse. Site un peu sauvage. Le port, sans mouvement com-

mercial, peut servir de refuge aux petites embarcations surprises par un coup de mer. La pêche y est assez active; et une bonne plage y attire chaque année quelques étrangers pendant trois mois de l'été.

La Turballe, située au milieu à peu près de la petite baie limitée entre la pointe de Castelli et celle du Croisic, est beaucoup plus exposée aux tempêtes du large. Trois petites plages d'échouage y portent assez improprement le nom de ports. Tout autour cependant s'est groupée une population d'énergiques pêcheurs; et, pour donner un peu d'abri à leurs barques, on a enraciné depuis une trentaine d'années un grand brise-lames de 200 mètres de longueur dans les rochers qui forment au-devant de la côte un groupe d'écueils très dangereux. Les résultats sont médiocres. Le port est en réalité presque impraticable par les grosses mers du large, et les vagues y pénètrent et y déferlent avec une violence qui ne permet pas même aux chaloupes de pêche d'y mouiller en toute sûreté. Plusieurs fois, elles y ont sombré; et, pour éviter tout danger, on est obligé de les haler sur la grève au-dessus des atteintes de la mer, suivant les usages tout à fait primitifs des temps antiques. Dans ces conditions, la Turballe ne peut être qu'un port de pêche, Deux ou trois caboteurs y viennent cependant faire quelques apparitions pendant l'été, apportant de la houille anglaise aux sardiniers de la côte. Le pays est, en revanche, peuplé de hardis marins. La pêche très abondante de la sardine y entretient une certaine aisance, et la plage est assez fréquentée pendant la belle saison par quelques colonies de baigneurs.

Le Pouliguen doit son nom, *Pol-Guen*, port blanc, aux dunes très blanches et aux plages de sable qui l'entourent et qui miroitent quelquefois au soleil comme des cristaux. Dans ce pays de pierres noires, c'est un contraste qu'on ne pouvait manquer de noter. Le Pouliguen n'est que l'estuaire d'un petit étier qui alimente près de 400 hectares de marais salans, et ce chenal naturel était tout indiqué pour le transbordement des sels; de grandes barques de faible tirant d'eau allaient les récolter autrefois en remontant un dédale de petits canaux sans profondeur, et on les chargeait ensuite sur des navires moyens à destination des côtes de Bretagne et de quelques pays du Nord. C'est aussi un petit port de pêche très vivant. Il est assez bien abrité contre les coups de mer du large par la pointe de Pen-Château, mais tou-

jours assez agité et d'un accès même un peu dangereux par les vents du Sud et du Sud-Ouest. Malgré le déclin de l'industrie salicicole dans l'Ouest, le sel constitue toujours le principal élément du trafic, soit près de 8000 tonnes à l'exportation. Le mouvement total ne dépasse guère 15 000 tonnes, 5 000 à l'entrée, 10 000 à la sortie.

Placé à la pointe même qui porte son nom, le Croisic peut être considéré comme le dernier port de la Loire maritime, à l'extrême limite de l'estuaire du fleuve. La péninsule granitique dont il occupe le sommet est à peine soudée à la terre par un isthme qui, dans sa partie la plus étroite, n'a guère qu'une largeur de 300 mètres. Cette soudure est toute récente et semble même à chaque instant menacer de se rompre.

En arrière de l'isthme s'étendait autrefois ce long bras de mer dont nous avons parlé plus haut, désigné sous les noms caractéristiques de « Grand-Traict » et de « Petit-Traict, » transformé depuis une époque récente en marais salans qui finiront peu à peu par se colmater et devenir un territoire agricole. La configuration des lieux semble indiquer qu'il a dû exister de tout temps un port au Croisic. On a naturellement cherché à y placer, comme un peu partout dans la région de l'embouchure de la Loire, le célèbre *Portus Brivates* de Ptolémée; mais nous avons vu qu'il devait très certainement se trouver à l'ancienne embouchure du Brivet, dans les eaux de Saint-Nazaire; et nous rappelons qu'on peut considérer comme très probable que le Croisic et le bourg de Batz, qui étaient autrefois séparés du continent par le détroit du Traict, devaient constituer l'île ou les îles des femmes d'Artémidore et de Strabon.

Le Croisic n'entre d'ailleurs dans l'histoire positive qu'à la fin du ve siècle, avec l'invasion des Saxons, qui se sont implantés alors sur toute cette partie de la côte d'une manière à peu près continue et semblent avoir laissé, surtout à la population si vigoureuse des pêcheurs de Batz, un type très original, des mœurs un peu dures et un air de race très accentué. Ce serait aussi à peu près de cette époque que daterait son nom, qui rappellerait assez naturellement l'évangélisation de saint Félix, évêque de Nantes, *vicus Cruciatus*, village de la Croix, le Croisic. Mais quelques étymologistes très bretonnans tiennent à le faire dériver du gaélique ou de l'armoricain *groaz*, petite grève. Quoi qu'il en soit, le Croisic a été, dès le viie ou le viiie siècle, un havre assez fréquenté

par les pêcheurs de la basse Loire. Au XVIe et au XVIIe siècle, on y armait de petites flottilles pour les expéditions de Terre-Neuve. On y faisait sur une assez grande échelle l'exportation des sels, des blés et même des vins. On y construisait même un certain nombre de bateaux, et, malgré les magnifiques écueils d'un effet très pittoresque sans doute, mais qui rendent quelquefois l'entrée du port assez dangereuse, l'activité commerciale était considérable (1).

Les grands travaux d'amélioration n'ont été exécutés qu'au cours de notre siècle, précisément, comme cela arrive souvent, au moment de la décadence et dans l'espoir presque toujours déçu de pouvoir l'enrayer. Mais on ranime bien difficilement un mouvement très ralenti. Le port du Croisic comprend actuellement trois parties distinctes : un avant-port, des quais extérieurs et des bassins presque fermés appelés « chambres. » L'avant-port, qui sert exclusivement au mouillage des navires en relâche, est protégé par une magnifique jetée de 860 mètres de longueur. Les quais du côté de la ville ont un développement de plus de 2 kilomètres et demi, dont la moitié environ bordent la terre ferme, et le long desquels les bateaux prennent et laissent leur chargement. D'autres quais leur font face, utilisés seulement pour l'accostage et entourant quatre îlots singuliers disposés en chapelet dans le chenal à la suite les uns des autres, et qu'on appelle, on ne sait pourquoi, mais assez improprement des « jonchères, » puisqu'il n'y a là et qu'il n'y a jamais eu ni joncs ni la moindre végétation. Ces jonchères sont simplement de petits bancs granitiques qui dépassent à peine le niveau des basses mers, mais qui ont été artificiellement surexhaussés par des dépôts séculaires de délestage. Elles laissent libre entre elles et le long des murs du quai de la ville une série de compartimens où l'eau est presque morte et dans lesquels sont disposées plusieurs cales. Ce sont la « grande chambre, » la « petite chambre » et la « chambre des vases, » échelonnées à la suite l'une de l'autre, et qui en réalité constituent le port et présentent ensemble une superficie de près de 4 hectares. Bien qu'inférieur à ce qu'il était il y a deux siècles, le mouvement commercial a toujours une certaine activité et dépasse annuellement 20 000 tonnes (2).

(1) Morlant, *Précis historique sur le Pays de Guérande et du Croisic*, 1818. Audiganne, *La Région du bas de la Loire*, 1868.

(2) Bonamy, *Port du Croisic* (*Ports maritimes de la France*, *op. cit.*).

Indépendamment de l'intérêt qu'ils présenteront toujours comme ports de pêche, le Croisic et le Pouliguen jouissent, depuis quelques années, d'une très grande vogue pendant la saison d'été, et cette vogue est parfaitement méritée. Les 20 kilomètres de côtes qui séparent la pointe de Chemoulin de celle du Croisic sont en effet découpées d'une manière merveilleuse. Il y a un siècle à peine, le fond de la baie du Pouliguen était encore menacé par des dunes mouvantes; et le vieux bourg d'Escoublac dort aujourd'hui enseveli sous le sable, comme tant de villages des Landes et de la côte d'Arvert. Ces dunes ont été fixées, plantées, et sont aujourd'hui recouvertes de magnifiques bois de pins. Un nouvel Escoublac s'est reconstruit à la hâte dans la jeune forêt. La Baule, le Pouliguen et Pornichet sont devenus ainsi des séjours de villégiature estivale très appréciés; et les ombrages les plus séduisans y dominent une mer splendide, qui vient mourir sur des plages doucement inclinées.

Un peu plus loin, entre le bourg de Batz et le Croisic, sur près de 10 kilomètres de longueur, les vagues ont admirablement modelé toute la côte, laissant heureusement de distance en distance de petites anses bien abritées entre des falaises d'un aspect imposant. Nulle part l'Océan n'a travaillé avec plus de fureur, mais, on peut le dire aussi, en plus grand artiste. De superbes rochers de granit noir se dressent menaçans en pyramides aiguës, en pylônes gigantesques, déchiquetés, fendus, perforés, surplombant quelquefois l'abîme dans lequel des blocs énormes recouverts d'eau et d'écume sont couchés comme des animaux fantastiques et monstrueux de quelque époque disparue. Par certains jours de tempête, le ressac des vagues est éblouissant de lumière. Le mugissement de la mer se répercute d'échos en échos et se prolonge en grondemens d'une sonorité terrible. Les coups de bélier se précipitent comme des décharges formidables et font trembler le sol. Le spectacle est réellement féerique, de ceux qu'on ne peut décrire et qu'on ne saurait oublier.

CHARLES LENTHÉRIC.

LA BONNETERIE DE SOIE

DANS LES CÉVENNES

Il est une matière textile à la fois tenace, élastique et ductile à un haut degré qui se singularise en outre par sa remarquable aptitude à conserver la chaleur et l'électricité, et cette substance n'est autre que la soie.

Toutes choses égales d'ailleurs, un brin de soie supportera sans se rompre un poids plus lourd qu'un fil semblable de lin ou de coton ; soutiendra une charge aussi forte qu'une tige de même épaisseur en fer ou en laiton, ce qui peut sembler paradoxal, mais ne résulte pas moins d'expériences de physique fort exactes (1). La soie est très élastique, c'est-à-dire que, tendue, elle obéit à la traction pour reprendre sa longueur primitive dès que l'effort de tension aura pris fin ; toutefois, si cet effort n'a été ni modéré, ni de courte durée, le fil abandonné à lui-même conservera en partie l'allongement obtenu ; en d'autres termes, la soie est ductile.

Les opérations que, dans l'industrie séricicole, on fait subir au fil de soie, comme le « décreusage, » ou cuite à l'eau de savon, et la teinture, affaiblissent sans doute ces précieuses qualités ; la soie devient un peu moins solide, élastique, ductile, mais elle gagne en souplesse, acquiert un éclat, un brillant que font ressortir les nuances qui y sont incorporées artificiellement. Dès lors, la soie réunit un ensemble de qualités très remarquables qui expliquent la vogue dont elle a toujours joui et jouira longtemps encore, non seulement pour les étoffes tissées, mais pour les vêtemens de dessous au tricot. Ceux-ci réunissent la solidité et la

(1) Les cheveux jouissent de la résistance de la soie à un degré plus grand encore.

légèreté, la souplesse et la douceur (1) : l'élasticité de la soie, en effet, ajuste sur la peau le tissu en le rendant « collant » (d'où l'expression proverbiale : aller comme un bas de soie) ; vu sa mauvaise conductibilité calorique (2), à partir d'une certaine épaisseur, le tricot de soie garantit à merveille du froid extérieur. Enfin, et c'est par cette considération que nous finissons, l'élégance trouve largement son compte à l'usage de la soie. Ce n'est pas d'hier que le luxe des bas a fait son apparition, et de longue date, le Languedoc, les basses Cévennes ont conquis le premier rang dans l'industrie bonnetière. Aussi croyons-nous devoir procéder à une introduction historique abrégée propre à éclairer la partie principale de notre sujet.

I

Depuis le règne de Louis XIII jusqu'à l'époque de la Restauration, lorsque l'usage du pantalon actuel se généralisa, les bas de soie ont continuellement accompagné la culotte courte en toilette un peu habillée. D'une part, il est vrai, en voyage, à l'armée, à la chasse, le port de la botte les rendait inutiles ; d'autre part encore, du moins au siècle dernier, on les recouvrait de guêtres ou jambières pour garantir les mollets du froid, en hiver, lorsqu'on sortait. Bien auparavant, le poète Malherbe, très coquet dans sa tenue, mais frileux jusqu'à l'excès, en portait, dit-on, jusqu'à douze paires superposées ; car, à son époque, exhiber des bas de laine eût paru acte de cuistre ou pédant ignare des usages de la bonne société.

Quant aux femmes, il est probable qu'au XVIIe siècle elles ne négligeaient pas le luxe de la chaussure ; conformément aux habitudes qui prévalent encore aujourd'hui, les bas, de nuances vives ou foncées, accompagnaient des robes longues qui les laissaient à peine distinguer. Mais pour le XVIIIe siècle, période plus intéressante parce qu'elle est plus rapprochée de nous et qu'elle

(1) Nous tenons d'un vieux militaire qui, dans son extrême jeunesse, avait débuté au service avec des anciens officiers du premier Empire, que ceux-ci vantaient beaucoup l'usage du bas de soie pour éviter les écorchures aux pieds dans le cours de leurs longues étapes à travers l'Europe.

(2) La soie, gardant encore mieux l'électricité que la chaleur, s'électrise par le moindre frottement. Cette propriété a même permis à Symmer, un des plus anciens électriciens connus, d'observer de curieux phénomènes rien qu'en se déchaussant le soir. Mascart, *Traité d'Électricité statique*, t. I.

joue un grand rôle dans l'histoire de la bonneterie, nous pouvons fournir plus de détails.

L'élégance générale surpassait infiniment celle qui règne de nos jours. Une femme des temps actuels, même convenablement soignée dans sa mise, trouverait certes bien fastidieux de s'assujettir chaque jour aux détails de toilette spéciaux à ses aïeules, d'attendre presque quotidiennement la visite d'un coiffeur plus ou moins inexact, chargé d'appliquer, selon les règles, poudre, blanc, rouge et mouches. Au moins pour les jeunes femmes, les robes habillées se portaient courtes ; d'où nécessité imposée par la coquetterie de montrer des bas très jolis : de soie blanche, et souvent avec coins brodés d'or ou d'argent.

Même dans la simple bourgeoisie de province, l'emploi du bas de soie, comme le témoignent les inventaires de trousseau, égalait ou surpassait l'usage des bas de coton, qui pourtant n'étaient pas inconnus (1). Les jeunes personnes qui liront ces pages se demanderont comment la bourse de leurs devancières s'accommodait d'un luxe aussi ruineux, surtout étant donnée la mode de la couleur blanche, la plus salissante de toutes.

Nous répondrons que, sous Louis XV, filles et dames sortaient fort peu à pied. Promenades, excursions, en dehors des allées soigneusement sablées des parcs français, étaient, en pratique, presque inconnues d'elles. Bien différentes de nos contemporaines, toujours en mouvement, les femmes dont les têtes gracieuses se découpent au milieu des cadres à coquille, circulaient toujours en carrosse, ou encore mieux en chaise à porteurs, même pour franchir de courtes distances. Donc leur chaussure ne courait aucun risque. Au besoin les châtelaines peu fortunées, du moins dans certains villages reculés, au fond de provinces perdues, se juchaient en grande tenue sur un cheval, un mulet ou même un pacifique baudet, pour se rendre à l'église voisine ou faire leurs visites.

Avant de clore cette courte parenthèse, remarquons que, plus tard, et malgré les changemens d'habitudes qui s'infiltrèrent à la

(1) Nous avons dans nos papiers de famille le détail complet et minutieux des hardes laissées à sa mort par une dame C. de M..., veuve depuis plusieurs années, retirée du monde et livrée aux pratiques de la dévotion la plus édifiante. Cet inventaire mentionne 19 paires de bas de coton, contre 14 de bas de soie et 7 de bourre de soie, le tout blanc. Ajoutons que cette dame ne laissait que 37000 livres et n'était plus jeune, double circonstance qui fait ressortir la particularité que nous signalons.

suite des idées de Rousseau, les dames de la cour de Louis XVI savaient mieux danser que marcher. Relisons certains épisodes des abominables crimes de Septembre : certes, l'infortunée princesse de Lamballe, par exemple, aurait échappé aux massacreurs si elle avait joui de l'aisance d'allure des femmes de la haute société d'aujourd'hui.

Ce n'est pas le cas d'expliquer ici, ni comment se tricotent les mailles successives, ni comment se pratiquent « augmentations » et « diminutions, » ni de discuter l'époque de l'apparition de la soie tricotée. Les premiers métiers à bas, qui permettent de substituer le travail de la machine à celui des doigts de l'ouvrier, datent du XVIIe siècle et fonctionnent en Angleterre. Une légende veut que l'inventeur soit un Français, un Bas-Normand qui, découragé par l'opposition acharnée des syndics bonnetiers, meurt ruiné, après avoir vendu son invention à vil prix. L'acquéreur, — un Anglais, — porte la découverte dans son pays, où il est bien accueilli et largement récompensé par ses compatriotes. Plus tard, un autre Français, — un Nîmois celui-là, — frappé des avantages de la machine qu'il voit fonctionner chez les Anglais, et ne pouvant, à cause de la sévérité des lois britanniques, ni transporter un métier en France, ni même emporter un dessin de l'appareil (tentative qui était punie de mort), se contente d'en étudier le mécanisme avec tant de soin que, de retour à Paris, il arrive à reconstituer de mémoire et exécute une machine pareille. Quand on apprend que le métier à bas, autrefois comme aujourd'hui, comportait de *deux à trois mille pièces*, on demeure confondu devant l'ingéniosité des deux ouvriers dont nous venons de parler, et on se trouve fort embarrassé pour décerner la palme du mérite, soit à l'infortuné Normand, soit à l'heureux Languedocien.

Par lettres patentes de 1664, 1666, 1683, le roi Louis XIV accorde à divers concessionnaires le privilège de fabriquer, tant à Paris qu'en diverses villes du royaume, expressément désignées, non seulement des bas au métier, mais des canons, caleçons et camisoles, sans jamais ouvrer d'autres textiles que la soie. Les règlemens et statuts datent de 1672. Quelques années plus tard, un arrêt du Conseil de 1684 autorise les maîtres faiseurs de bas à employer aussi la laine ou le fil fin comme matières premières, mais à la condition que le patron occupe en ouvrages de soie la moitié au moins des métiers qu'il possède et emploie. La sanction de ces défenses est sévère : tout fabricant convaincu d'avoir employé du

fil grossier, ou trop abandonné le travail de la soie, voit ses métiers confisqués, et paye 500 livres d'amende. Malgré ces pénalités, la tolérance à laquelle nous venons de faire allusion provoque des abus et amène la création de marchandises de qualité infé- Après une minutieuse enquête intervient, en 1700, un nouveau règlement qui remet en vigueur la législation de 1672 (1).

Nul ne peut exercer la profession sans avoir été reçu maître après un apprentissage de trois ans au moins. En 1723, le droit de maîtrise est de 150 livres, et le brevet d'apprentissage de 30 livres. De plus, il faut confectionner un « chef-d'œuvre, » consistant en une paire de bas façonnée aux coins. Une fois admis, le maître fabricant de bas doit se fixer dans certaines villes, nommément désignées, parmi lesquelles figurent trois cités languedociennes : Toulouse, Uzès et Nîmes (2), sans même pouvoir s'installer dans la banlieue de ces agglomérations. Certaines particularités de ce minutieux règlement sont intéressantes à rappeler : ainsi l'article VI, veillant à la propreté de la marchandise, défend à tous ouvriers ou ouvrières dévideuses, doubleuses ou autres, d'employer ou faire employer de l'huile dans le travail desdits ouvrages de soie, « sous peine d'être exclus desdits. » Contrairement à ce qui se pratique de nos jours, le bas de soie, lorsqu'il doit être teint en noir, ne doit recevoir sa nuance qu'après complet achèvement au métier, sauf exception pour les ouvrages mêlés, et pour ceux dans lesquels il entrera des fils d'or et d'argent. Chaque douzaine est marquée avec un plomb portant l'empreinte des noms de la ville et du maître, avec une fleur de lis pour distinguer les particuliers ayant obtenu le privilège.

Les temps devenant de plus en plus sombres et le besoin d'argent se faisant sentir, Pontchartrain, pour battre monnaie, crée force charges de contrôleurs, qu'il vend ensuite à beaux deniers comptans. Le prix de contrôle d'une paire de bas de soie est coté 10 sols. Par compensation, l'introduction de ces articles n'est tolérée que par les ports de Nantes, Rouen, la Rochelle, Bordeaux, ou, si la marchandise suit les voies de terre, par le bureau de

(1) Tous les détails historiques qui figurent dans ce chapitre et le début du suivant sont extraits des archives départementales de l'Hérault, qui, pour les documens antérieurs à la Révolution, embrassent tout ce qui intéresse l'ancienne province du Languedoc.

(2) En dehors de Paris et du Languedoc, les autres villes privilégiées étaient Dourdan, Rouen, Caen, Nantes, Oléron, Romans, Lyon, Metz, Bourges, Poitiers, Orléans, Amiens, Reims, et, quelques années plus tard, Aix en Provence.

Lyon; les bas de fleuret (ou soie inférieure) doivent être plombés dans cette ville, après avoir reçu une pareille estampille soit à Marseille, soit au Pont-de-Beauvoisin, sur la frontière de la Savoie. Chaque prohibition se sanctionnait par une peine identique : confiscation pure et simple.

De plus en plus précis et rigoureux, les règlemens se succèdent à peu d'intervalle. Celui de 1719 nous renseigne sur les modes, en nous apprenant que les bas de femme doivent peser au moins 2 onces et demie (soit près de 80 grammes, ou enfin de 1 kilogramme à la douzaine). On voit sur-le-champ qu'il s'agissait d'obtenir des articles solides, parce qu'ils étaient destinés à l'usage courant. Pour hommes, le poids requis s'élevait à 4 onces ou 120 grammes.

De même qu'on avait interdit, sous les peines les plus sévères, d'emporter d'Angleterre des métiers à bas, de même, dans les premières années du XVIIIe siècle, il était défendu de faire passer ces instrumens de Languedoc en Provence, et ce, malgré la complicité des autorités transrhodaniennes, qui souhaitaient vivement voir s'établir cette industrie dans leur pays. A quoi les intendans du Languedoc répondaient que les métiers, loin de s'arrêter à Marseille pour fonctionner dans cette ville, s'embarquaient clandestinement pour l'étranger, malgré les 1 000 livres d'amende qu'entraînaient les fraudes de ce genre. Si l'amende était exorbitante, il faut convenir qu'à côté de la peine capitale, elle constituait un immense adoucissement et un acheminement vers la liberté relative de la circulation des métiers dans tout le royaume et à l'étranger, qui fut enfin permise en 1739, au prix de certaines formalités, supprimées elles-mêmes en 1758.

En somme, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, le travail de la bonneterie de soie au métier se concentre à Paris d'abord, puis dans les Cévennes et le bas Languedoc. Les bas de la fabrique de Paris sont très solides, obtenus qu'ils sont à l'aide de machines assez perfectionnées, et se consomment dans la capitale. Ils coûtent de 11 à 15 livres la paire. Ceux de Nîmes et de la région, résultant d'un outillage primitif, sont exclus du commerce de Paris. En France, ils ne chaussent que les Méridionaux, mais ils s'exportent en Allemagne, Angleterre, Italie, Russie, et s'expédient dans l'Amérique espagnole. Les créoles de l'Amérique et surtout leurs femmes, personnes moins remarquables par leur activité que par leur élégance, exigent des articles bon mar-

ché aux dépens de la solidité du travail. Mais aussi, pendant que les nombreux ouvriers de la ville de Nîmes, malgré leurs règlemens, malgré les mesures sévères qui les rappellent à l'ordre, tendent sans cesse à produire beaucoup de « camelote, » suivant l'expression de nos jours, les artisans perdus dans les Cévennes, comme les faiseurs de bas de Ganges, commencent à fabriquer l'article fin, remarquable par l'éclat de la soie et la délicatesse du travail qu'ils fournissent encore aujourd'hui.

Comme, pratiquement, la profession est héréditaire, le métier à bas est un meuble de famille, précieux, presque inusable, qu'on se transmet de génération en génération. Depuis l'inventeur, son mécanisme effroyablement compliqué est resté le même. D'après une lettre de l'intendant du Languedoc à Parent, premier commis des finances (1761), « l'on compte qu'il faut de quatre à cinq mois à un serrurier habile pour en faire un, et encore a-t-il besoin du secours de deux compagnons pour forger les grosses pièces, d'un platineur, d'un faiseur d'aiguilles et d'un fondeur pour faire les pièces de cuivre qui assujettissent celles de fer, d'un monteur pour appareiller et assembler les pièces et enfin d'un menuisier pour la cage, d'où il faut conclure que le plus habile serrurier, quand même il serait servi à propos par ses aides, ne saurait faire trois métiers dans un an. »

Les serruriers de Nîmes fabriquent exclusivement les machines, non seulement pour leur ville, mais pour toute la région, et, si les ouvriers de Paris ou de Lyon savent monter un métier à bas, c'est qu'ils l'ont appris de leurs collègues de Nîmes. On compte à Nîmes quinze monteurs, qui bornent leur office à arranger les pièces et les monter après que le serrurier les a rendues parfaites. Le montage et la mise en œuvre exigent de dix à douze journées et se paient de 42 à 51 livres, suivant la « jauge (1), » soit à peu près 4 à 5 livres par jour.

Des discussions virulentes s'élevaient entre les serruriers et les monteurs, ces derniers soutenus par les fabricans de bas. Ceux-là avaient en effet la prétention de jouir du privilège de la fabrication exclusive des pièces du métier à bas; les autres auraient souhaité que les monteurs pussent, au besoin, forger les pièces qu'ils ajustaient. Ces difficultés aboutissent, le 8 août 1764,

1) La jauge est un numéro qui grossit à mesure qu'augmente la finesse du fil de soie employé. On comprend que la délicatesse du tissu, le prix et la difficulté du travail croissent avec la jauge.

à une véritable émeute (de tout temps on a eu la tête chaude à Nîmes !). Soixante serruriers armés de leurs outils saccagent l'atelier d'un sieur Sujol, maître monteur, et veulent massacrer un pauvre apprenti qu'ils trouvent au travail chez lui. Les termes du rapport ne disent pas explicitement s'il y eut meurtre ou simplement tentative, mais mentionnent que six des trop irascibles serruriers prirent la route du bagne de Toulon. Deux ans plus tard, après enquête, on autorisait définitivement les monteurs à forger eux-mêmes toutes les pièces entrant dans la composition du métier à bas. Mais ils ne pouvaient ni empiéter sur la profession du serrurier, ni exercer celle de fabricans de bas, à moins qu'ils n'eussent été reçus maîtres dans l'une ou l'autre branche.

A la même époque, les fabricans trouvent aussi des sujets de réclamation ; ils adressent une requête à l'intendant, se plaignant de ce que des maîtres louent des métiers à des ouvriers travaillant pour leur propre compte sous la qualification mensongère de maîtres, et de ce que d'autres maîtres, authentiques ceux-là, prennent des associés étrangers à la corporation. Mais l'autorité, s'inspirant des idées nouvelles favorables à la liberté du travail, n'écoute pas leur requête, la jugeant inspirée par la jalousie et l'obstruction.

Nîmes comptait à cette époque un millier de métiers consacrés uniquement à l'obtention de bas de pure soie et produisait environ huit cents paires par jour ; mille personnes à peu près subsistaient de cette industrie ; nous négligeons ce qui se rapporte aux bas de fleuret ou de filoselle. Dans ce nombreux personnel, il se glissait toujours quelques brebis galeuses. Ainsi, en 1747, grand émoi : un sieur Dalgue, de Nîmes, est accusé d'avoir fabriqué le haut de quatre paires de bas de filoselle verte avec du coton bleu. Par sentence du juge des manufactures, Dalgue est condamné à 400 livres d'amende ; les fameux bas verts, corps du délit, seront exposés publiquement, pendus à un poteau, avec écriteau explicatif. Ceci n'est que grotesque, mais on déchoit l'infortuné de son droit de maître, et on le raye de la liste des fabricans de la ville. Sur la plainte du subdélégué de Nîmes et d'accord avec lui, l'intendant réduit la peine, qu'il trouve ridiculement excessive, à 100 livres d'amende, taux encore suffisant pour ôter au pauvre bonnetier l'envie de recommencer. On voit que toujours l'administration tend en principe à relâcher les entraves mises au commerce.

Dans des cas moins extrêmes que celui de Dalgue, que devenaient les bas présentant quelque tare de nature à les faire exclure par les contrôleurs ? Les *Mémoires* du chevalier de Mautord (1) nous l'apprennent. Mautord, jeune officier, quittant sa famille qui habite le nord de la France, pour rejoindre son régiment à Perpignan, passe à Nîmes, en octobre 1768. Après avoir remarqué que cette ville était célèbre par ses manufactures de soie, il ajoute : « On est surpris de voir la mise des femmes du commun de ce pays. Presque toutes, même les servantes, y sont en bas de soie avec un soulier bien dégagé. Elles portent un jupon très court qui laisse apercevoir le bas de la jambe qu'elles ont bien faite. »

Nous avons cru devoir mentionner l'observation de Mautord. S'il nous montre d'abord que les articles inférieurs étaient vendus aux femmes de la ville et utilisés par elles, il nous confirme aussi ce que M. Babeau, dans ses curieuses recherches sur l'ancien régime, proclame bien haut, à savoir : que les femmes, non de la noblesse ou de la bourgeoisie, mais du peuple, déployaient alors, dans certains temps ou dans certaines provinces, une élégance de toilette occasionnelle si l'on veut, mais qui étonnerait nos contemporains, habitués à la désespérante uniformité d'aujourd'hui. Comme le même auteur, nous pensons que les gracieuses paysannes ou bergères d'opéra-comique ont été les images embellies d'originaux rares sans doute, mais non introuvables.

Désormais, nous allons, dans notre exposition, laisser de côté non seulement l'ensemble de la France et le Languedoc, mais même la ville de Nîmes, pour nous limiter à une bourgade du Languedoc, qui déjà au XVIIIe siècle fabriquait de la bonneterie de soie estimée et aujourd'hui même, à force de restrictions successives, borne son industrie encore intéressante et considérable à la production exclusive de l'article fin en pure soie. Ce phénomène de sélection, très curieux à une époque où les spécialités disparaissent, où le bon marché se recherche avant tout, s'est manifesté à Ganges (Hérault). Transportons-nous dans cette localité, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montpellier.

(1) Publiés chez Plon par le baron Tillette de Clermont-Tonnerre.

II

Ganges compte plus de 4 000 habitans. Qu'on se figure une petite ville assez propre, assez gaie, disposée, à 150 mètres d'altitude, au centre d'un immense cirque, sans débouché apparent, constitué de montagnes calcaires grisâtres, mouchetées de vert par des massifs clairsemés d'yeuses et de kermès.

D'un côté de la ville, l'Hérault, qui vient de quitter l'arrondissement du Vigan (Gard) pour arroser le département qui porte son nom, écoule, dans un lit très large, ses eaux limpides et poissonneuses, au régime inconstant. De l'autre côté, se creuse le thalweg, non moins large, du torrent de Sumène, toujours desséché, sauf en hiver ou à la suite d'abondans orages. Quelques maisons isolées ou petits hameaux s'accrochent aux flancs des montagnes. Le fond de la cuvette est planté de vignes et mûriers, dont la riche tonalité de verdure contraste avec la teinte grisâtre de nombreux oliviers épars. Des prairies irriguées, mais de peu d'étendue, bordent l'Hérault.

A Ganges, les vignes sont nombreuses et prospères, comme il convient à une localité voisine de la zone de grande production du vin. Toutefois l'œil d'un propriétaire du « bas pays » reconnaîtrait immédiatement, en dehors d'un ou deux grands domaines, les imperfections de la culture. On sent que le précieux arbuste n'est plus le facteur unique, exclusif, de l'aisance du pays. C'est aux portes de Ganges qu'a été reconnu, il y a quelques années, un foyer de *black-rot*, éteint aujourd'hui, dont la menace a fort inquiété les viticulteurs du bas Languedoc, qui espéraient auparavant n'avoir rien à redouter d'un fléau pareil, vu le climat de la région. Aussi plus d'un professeur départemental du Midi, plus d'un agronome, a-t-il accompli le pèlerinage de Ganges. Espérons que la question, toute curieuse qu'elle puisse être pour un ampélographe, perdra tout intérêt dans l'avenir.

Ganges possède un chemin de fer depuis longues années, et communique sans difficulté avec Saint-Hippolyte, le Vigan, Alais et même Nîmes. Par une singulière anomalie, les rapports les moins directs sont ceux vers Montpellier, chef-lieu administratif (1).

(1) Ganges a demandé, en 1814, d'être séparée de l'Hérault pour être rattachée au Gard, avec transfert à son profit de la sous-préfecture du Vigan. Avant la Révolution, Ganges faisait du reste déjà partie du diocèse de Montpellier.

Peu importe à nos lecteurs l'histoire des débuts de la bonneterie ordinaire, puis de la bonneterie de luxe à Ganges; ils furent d'abord modestes, car pendant longtemps Ganges n'a été connue que par ses tanneries et l'excellence de ses moutons (1). Mais vers la fin de l'ancien régime, la fabrication des bas de soie y fonctionne avec beaucoup d'activité. La soie n'y est pas « moulinée » par l'intermédiaire de moteurs mécaniques, mais « ovalée » à la main par des procédés primitifs qui n'en donnent pas moins de la marchandise supérieure. Grâce à une coïncidence des plus heureuses, non seulement la soie provenant des cocons du pays est magnifique, mais les eaux de l'Hérault, très pures sans être trop crues, donnent après blanchissage « ou décreusage » un lustre inimitable à la soie. Ganges envoie alors ses produits à l'étranger dans toutes les directions; toute l'Europe, les États-Unis, et par l'Espagne toutes ses colonies, sont tributaires de l'humble bourgade cévenole.

Sans doute la tourmente révolutionnaire dut nuire gravement à une industrie toute de luxe? Pas tant qu'on serait tenté de le croire, car, à la fin du Consulat, le maire de la ville, interrogé sur l'émigration qu'elle a subie dans le personnel des travailleurs, ne constate le départ que d'un petit nombre d'ouvriers, faiseurs de bas de coton ou monteurs de métiers, qui ont passé en Espagne avec leur famille, emportant leurs outils. Aucun « artiste en teinture » (*sic*) n'a suivi leur exemple.

L'époque impériale ne favorise qu'incomplètement l'industrie gangeoise. D'une part, en effet, la guerre d'Espagne, à partir de 1808, enlève de précieux débouchés; d'autres part, les splendeurs de la cour de Napoléon Ier, les efforts du souverain pour encourager le luxe à Paris et en province, l'annexion de nombreux territoires à l'ancienne France, les modes des hommes et encore plus celle des femmes, concourent à faire travailler les manufacturiers de Nîmes et de Ganges.

Avec la Restauration, le commerce à l'étranger se dégage de ses entraves. Néanmoins la prospérité de Ganges subit une nouvelle et grave atteinte provenant du triomphe de plus en plus complet de l'affreux pantalon long. Aussi la fabrication de la bonneterie pour hommes se restreint-elle de plus en plus, et, aujourd'hui même, se réduit à peu de chose. Ganges, à présent,

(1) Le *Dictionnaire* de l'abbé Expilly (1764), à l'article « Ganges », ne parle que des tanneries et de l'élevage, sans mentionner les fabriques de bonneterie.

tisse encore des chaussettes de soie, des bas noirs pour accompagner la culotte courte des « snobs », et des bas en soie blancs pour recouvrir les mollets des domestiques en grande livrée, mais seulement à titre accessoire.

De nos jours, la coupe de la robe de bal est la même, qu'il s'agisse d'une « sauterie, » d'une grande soirée dansante, ou d'une réunion de cour. Sous le premier Empire et sans doute aussi sous la Restauration, l'étiquette imposait entre les deux toilettes féminines une différence très appréciable (1). Nous voici en apparence éloignés de notre sujet. Mais non, car cela nous amène à dire que, loin de traîner comme à présent, les jupes des danseuses mondaines étaient relativement écourtées et ne s'allongèrent que bien des années plus tard. Cette mode enfin sauva d'une ruine complète l'industrie gangeoise, car elle exigeait des jeunes femmes en grande tenue de bal l'exhibition de bas de soie d'une élégance irréprochable, et précisément l'usage les imposait blancs, ce qui favorisait les produits de Ganges renommés pour leur éclat.

Arrêtons-nous un peu sur cette période déjà ancienne, mais sur laquelle nous pouvons fournir quelques renseignemens recueillis par tradition ou extraits de divers documens officiels. Ganges, presque aussi peuplée qu'à présent, renferme alors une faible majorité protestante. Son importance agricole est médiocre ou nulle. Ses mûriers, nombreux et soignés, produisent annuellement 20 000 kilogrammes de cocons dont la valeur moyenne est de 3 fr. 25 environ, d'où résultent 19 000 kilogrammes de soie filée rendant jusqu'à 46 francs le kilogramme, 800 métiers occupent 500 à 600 ouvriers, et notre petite ville lance annuellement dans le commerce 30 000 paires de bas de soie. Les moins fins se vendent 7 francs la paire, et les extra-fins jusqu'à 12 francs, en dehors, bien entendu, des articles exceptionnels qui peuvent monter à des prix bien plus hauts lorsque la délicatesse du tissu se rehausse par la richesse des jours (2).

Les blancs, répétons-le encore, sont incomparables, mais les noirs laissent un peu à désirer par rapport aux articles similaires de Paris : la couleur présente des reflets « puce » désagréables, et la soie trop chargée en teinture perd une partie de ses qualités

(1) La confusion entre les deux tenues dénotait un manque de savoir-vivre. Voir à ce sujet dans *l'Esprit d'Autrefois*, de L. Larchey, un mot de Talleyrand.

(2) Chiffres moyens relatifs à l'époque de la Restauration et extraits de la *Statistique de l'Hérault*, de Creuzé de Lessert.

intrinsèques. « Dégorgeables » les bas se décolorent aux lavages et salissent le pied : d'où l'habitude qui n'est pas encore tout à fait disparue, de faire en blanc la « semelle » du bas.

L'industrie de la bonneterie de soie se pratique à domicile, en famille : le père est bonnetier comme l'a été l'aïeul et comme le sera le fils. Nos braves gens sont glorieux d'exercer leur profession qui, par le fait, exige un long apprentissage et n'est pas accessible au premier venu. Leur outil, le métier à bas, qui n'a subi, depuis de longues générations, que des modifications ou perfectionnemens de détails, est souvent le même que celui ayant servi aux ancêtres de l'ouvrier. Quelquefois, les petites transformations du mécanisme résultent de son expérience ou de celle de ses voisins, car, à Ganges, tous les faiseurs, même peu instruits, deviennent bientôt mécaniciens par instinct, savent réparer les mille petits accidens de leur machine et les prévenir. D'ailleurs les métiers à bas sont toujours confectionnés par des spécialistes du pays, dont plusieurs font breveter leurs inventions (1).

De même, tel ouvrier « jouriste » illettré, qui cherche à varier les dessins découpés dans les mailles soyeuses de son tissu, déploie beaucoup d'ingéniosité et de savoir-faire. Nous avons vu, chez des travailleurs, des croquis déjà anciens, destinés à servir de modèles pour les bas à jour ayant paré nos aïeules dans leurs soirs de grande toilette, qui témoignent d'un goût remarquable et d'une extraordinaire facilité d'invention. Et cela, bien entendu, sans que l'homme eût appris à manier un crayon (2).

Quoique, à la rigueur, l'ancien métier puisse être conduit par une femme, l'épouse et les filles de l'ouvrier s'occupent plutôt à coudre et à broder. Suivant le docteur Villermé, de l'Académie des Sciences morales et politiques, qui a dressé en 1836 un tableau de l'état moral et physique des ouvriers employés dans les manufactures de coton, laine et soie, les ouvriers de soie du bas Languedoc et ceux de Nîmes sont « intelligens, laborieux, nullement ivrognes. » En revanche Villermé les trouve « peu instruits,

(1) Le métier neuf coûte 600 francs. Aussi fait-il partie du patrimoine familial, comme une maisonnette ou un petit champ.

(2) Dans la *Statistique de l'Hérault*, de Creuzé de Lessert (1825), il est dit que Ganges excelle surtout dans la fabrication des « bas à dentelles pour femmes. » Or ces articles étaient très demandés par les élégantes de la Restauration, qui, ne les portant qu'en soirée, recherchaient avant tout la richesse et la délicatesse du travail, au rebours des dames du XVIIIe siècle, qui usaient dans leur intérieur de bas plus chauds et plus solides.

pas économes et dépourvus de prévoyance; » en revanche, il ajoute que « les bonnetiers, à Nîmes comme partout, forment une classe d'artisans à part, plus propre que les autres, plus rangée, plus économe, de meilleures mœurs et plus aisée, malgré la modicité de leurs gains. » Nous sommes heureux de reproduire un tableau si flatteur, qui n'a rien perdu de sa vérité, au contraire; de plus, les mêmes bonnetiers ne connaissaient pas le chômage.

Nos vieux faiseurs de bas de Ganges s'habillaient assez grossièrement ; ils travaillaient chaussés de sabots et coiffés d'un bonnet de coton enfoncé jusqu'aux oreilles, opérant, tantôt à la lumière du jour dans un atelier bien clair, tantôt à la lueur d'une lampe associée à un globe de verre rempli d'eau, qui se montait classiquement le 9 septembre, date de la foire du Vigan. Au rebours de beaucoup d'autres ouvriers, le bonnetier, obligé qu'il était de ne pas communiquer la moindre souillure à son travail en blanc, se lavait fréquemment les mains. Comme Diogène, et comme beaucoup de Méridionaux, il humait volontiers l'économique chaleur du soleil au coin de sa porte; il « prenait le cagnard, » suivant l'expression locale, avant de reprendre sa besogne.

Nos braves gens avançaient leur tâche de façon à terminer leur bas le samedi matin, et chômaient ce jour-là à partir de midi (1). Les plus dissipés se rendaient à Laroque, petit village situé en aval et à 2 kilomètres de Ganges, pour boire du vin blanc ou se livrer à des parties de boules, ou bien encore s'exercer au jeu de mail. D'autres, — les plus sérieux, — cheminaient, la bêche sur l'épaule, jusqu'au « maset » ou maisonnette entourée d'un lopin de terre, d'un carré de vignes, et cultivaient leur minuscule domaine. Le lundi, mêmes travaux pour les uns, mêmes récréations pour les autres. Le dimanche, le repos, scrupuleusement observé chez les catholiques comme chez les huguenots, était interrompu par le nettoyage et l'huilage du métier, qui ne fonctionnait à nouveau que le mardi. Il ne faut pas oublier une particularité assez curieuse et que nous-même avons remarquée chez d'anciens faiseurs de bas : le goût inné des bonnetiers pour la pêche et leur adresse à capturer truites et écrevisses de l'Hérault. Il faut de l'exercice et du grand air pour amender la nature un peu sédentaire de la profession ; mais, inversement, l'abus de

(1) En bonne règle, un bas déjà commencé doit être fini sans une trop longue interruption.

travaux agricoles « gâte la main. » Pour les ouvriers suffisamment cossus, la pêche remplit très bien le but désiré.

III

A Ganges, ou dans les hameaux de la commune de Cazilhac, qui sont comme des faubourgs de cette ville, il existe actuellement huit maisons d'importance très inégale, fabriquant le bas de soie. Quelques-unes de ces entreprises sont des succursales d'établissemens similaires de Troyes ou de Paris, et l'une d'elles n'est que l'annexe d'un magasin de vente établi à Paris, rue de Rivoli, et tenu depuis plusieurs générations par une famille gangeoise : les M.., ayant conservé des attaches dans leur pays d'origine, où ils font exécuter les marchandises qu'ils détaillent eux-mêmes. Parmi les huit chefs de maison, deux sont d'anciens ouvriers ayant pu s'élever jusqu'au patronat. Quant aux travailleurs dont ces fabriques utilisent les services, la plupart appartiennent à de très anciennes familles du pays ; ils exécutent leur besogne presque toujours chez eux, opérant tantôt pour un entrepreneur, tantôt pour un autre, surtout s'ils sont habiles. Ils sont invariablement payés à la tâche.

Ganges ne fabrique aujourd'hui que l'article de luxe en pure soie, à l'exclusion des tissus mélangés ou de la bonneterie faite avec les déchets de soie.

Cette curieuse particularité, qui n'est que l'exagération d'habitudes très antiques, classe Ganges absolument à part. L'article de Troyes, même en soie, est plus commun ; les villes de Sumène et du Vigan, voisines de Ganges, le village d'Arre-et-Bez, près du Vigan, travaillent aussi sur coton, ainsi que Nîmes, dont les fabriques très importantes ont des usines succursales à Meaux et à la Fère-Champenoise. De plus, l'industrie de la bonneterie de soie fine a complètement disparu de certaines localités de l'arrondissement de Montpellier et de cette ville elle-même (1).

Avons-nous besoin de disserter ici sur la nature d'un cocon de ver à soie ? Non certes, et il nous suffit de mentionner que cette enveloppe ovoïde résulte de l'agglutination des spires irrégulières d'une « bave » ou fil unique long de plus d'un kilomètre et sécrété par le ver, la soudure étant elle-même réalisée par une ma-

(1) Ganges ne livre pas de maillot de soie pour le théâtre ; cet article s'obtient à Paris et à Troyes.

tière gommeuse qui enveloppe la bave. En plongeant le cocon dans de l'eau à 80 degrés, on ramollit la gomme, et la bave, pour peu qu'on la tire adroitement, peut être déroulée. La dévideuse de cocons, lorsqu'elle travaille pour les bonnetiers, dévide tantôt trois, tantôt sept baves à la fois pour les assembler en un brin unique.

Ce faisceau manquerait de ténacité s'il ne subissait une légère torsion ou « croisure » avant que la gomme des baves ne se soit durcie. Après refroidissement, le brin est compact et solide. Alors le « purgeage » en élimine les défauts par le moyen de deux ressorts qui cassent le fil à chaque imperfection. Puis le « doublage, » qu'on pourrait mieux appeler « multipliage, » assemble de quatre à douze brins au plus pour former une nouvelle association ; un « doublage » plus complet se ferait en deux fois. Enfin une machine spéciale imprime aux brins réunis une torsion de cent vingt à cent quarante tours par mètre. Ainsi tordue, la soie « ouvrée » offre, toutes proportions gardées, l'aspect d'un câble minuscule ou d'une cordelette très fine, et sa ténacité ne laisse rien à désirer.

Considérons l'article le plus ordinairement fabriqué à Ganges, désigné techniquement par la notation 28 fin. Des bas 28 fin provenant d'une soie peu chargée en teinture, mais simplement « décreusée, » pèseront à peu près 500 grammes, terme moyen, à la douzaine et se vendront aux environs de 60 francs dans les grands magasins de Paris. Nous pourrons dire que le fil qui aura servi à les tisser résulte de l'association d'une centaine de baves ; mais les données relatives au doublage font partie des secrets du métier. Prenons au contraire non l'article courant, mais les bas exceptionnels et chers comme les 40 ou 42, de véritables toiles d'araignée. Non seulement le brin primitif sera plus faible, mais on modifiera le doublage pour ne réunir finalement qu'une vingtaine de baves dans le même cordonnet.

Il reste à éliminer par une cuite à l'eau de savon la gomme des baves que nous avons mentionnée naguère. Cette opération, appelée « décreusage, » bien qu'obligatoire, ne nous retiendra pas ; elle se fait au sortir du moulinage, aux dépens de la soie doublée et tordue sur laquelle opère ensuite le teinturier, car, aujourd'hui, au rebours de ce qui se passait du temps de Louis XIV, la soie, avant d'être travaillée, reçoit toujours la nuance voulue, nuance qui peut varier à l'infini en produisant de charmans effets. Son application exige l'adresse d'un ouvrier « né dans le métier, » suivant l'expression du contremaître qui nous a montré

l'atelier. La teinte s'obtient invariablement à l'aide des couleurs dérivées du goudron de houille. Aujourd'hui plus de cochenille, ni de safran, plus d'indigo, ni d'épine-vinette, plus de gaude, ni de bois des îles. Les « dérivés aromatiques, » pour parler le langage de la chimie, règnent exclusivement, et ce malgré leur prix élevé (le rose de Chine, sans compter l'alcool nécessaire pour le dissoudre, coûte 800 francs le kilogramme ; il est vrai qu'il faut peu de substance tinctoriale). La couleur noire, qu'on applique beaucoup, exige seule un « mordançage » préalable au bain ferreux qui contribue à fixer sur l'écheveau le réactif d'alizarine ; un léger bain complémentaire à l'acide acétique ou sulfurique, pratiqué avant le séchage, avive la teinte. C'est surtout la soie des cocons jaunes qui reçoit la couleur noire ; la qualité de la soie subit une légère épreuve et le poids du fil est doublé aux dépens de son élasticité et de sa ténacité. Chose curieuse, la dose convenable de teinture noire peut se calculer exactement; mais pour les autres nuances, l'habileté professionnelle du teinturier joue un grand rôle, surtout lorsqu'il s'agit d'appliquer des couleurs composées, comme le beige, et non des teintes primitives : jaune, rose, rouge, bleu de ciel.

Quoique la couleur à la mode pour un bas de femme paraisse à première vue chose de bien petit intérêt, la vogue exclusive dont jouit aujourd'hui le noir, malgré les tentatives poursuivies de divers côtés pour remettre le blanc en faveur, s'explique par deux raisons curieuses à examiner en passant. Il faut d'abord insister sur les progrès que la chimie a inspirés à l'art du teinturier en noir, puis sur les habitudes actives de nos contemporaines qui, faisant beaucoup d'exercice et circulant souvent à pied, recherchent pour leur chaussure une nuance peu salissante. Bonnetiers, mondaines, chroniqueurs de modes, perdront leur temps à prôner le blanc pour les bas assortis aux chaussures « habillées » d'intérieur ou d'extérieur, les habitudes étant prises. Quant à la grande toilette du soir, l'usage, exclusif bien entendu, de la soie blanche pour les bas a disparu lorsque la jupe, en s'allongeant, a recouvert le pied, comme du temps de Louis XIV (1).

Revenons aux fabriques de Ganges et pénétrons dans la plus

(1) Les rares écheveaux de soie qu'on destine à la confection des bas blancs sont, après le décreusage, décolorés à fond au gaz acide sulfureux et reçoivent ensuite un petit traitement chimique complémentaire qui achève de donner à la soie un blanc pur et brillant.

importante du pays, celle de MM. L... frères, exploitée depuis plus de cent cinquante ans par la même famille. Elle se compose de magasins ou bureaux qui, on le comprend, n'ont pas besoin d'être immenses pour recevoir le stock courant d'une marchandise plus précieuse qu'encombrante, et d'ateliers peu étendus au demeurant, mais dont la visite nous amène à signaler une curieuse transformation.

Jusqu'à ces dernières années, le métier à bas dit « français, » le seul dont nous ayons encore parlé, fonctionnait sans rival pour la bonneterie de luxe, d'ailleurs en pleine décadence. Mais depuis 1880 s'est répandu à Ganges l'usage du métier mécanique dit « hollandais, » machine d'une complication extrême, de prix très élevé, mais qui travaille plus vite et plus économiquement que l'ancien métier. Avec le métier mécanique, les vieux erremens d'autrefois s'évanouissent. Au lieu d'un instrument construit dans le pays même, c'est un outil venant des usines de Troyes ou de Puteaux. Au lieu du bras de l'homme, c'est la force de la vapeur qui agit sur le métier. Plus d'apprentissage sempiternel : un bon ouvrier, au bout de quelques mois d'exercice (nous employons ce mot à dessein, car le maniement du vieux ou du nouveau métier s'apprend au début par une décomposition en temps et mouvemens), sait mettre un bas en train.

En revanche, avec le métier hollandais, l'ouvrier ne peut plus travailler chez lui en famille, libre et heureux, en chantant comme jadis ! Adieu l'antique indépendance sacrifiée au servage moderne dans l'atelier tapageur ! Adieu aussi l'exquise propreté d'antan : des taches d'huile presque ineffaçables, malgré la benzine, risquent, bien plus qu'autrefois, de souiller l'ouvrage entamé; et il y a plutôt raison de s'étonner de voir que les tissus délicats qui prennent naissance au milieu de cette machinerie en activité restent généralement immaculés.

A la fabrique L..., une machine à vapeur de la force de 10 chevaux met en branle non seulement tous les métiers mécaniques de l'usine, mais les machines-outils servant à la réparation desdits métiers, plus bon nombre de machines accessoires fonctionnant aussi pour la bonneterie. Une vingtaine de métiers mécaniques marchaient à grand bruit dans la salle qu'on nous a fait visiter. La soie, déjà teinte à la nuance désirée, est dévidée ou, pour mieux dire, débrouillée, puis enroulée d'une façon parfaitement régulière sur des bobines coniques qu'on place ensuite sur

la machine à faire le bas, à l'intérieur de petites boîtes vitrées (1). De la sorte, la précieuse matière première se trouve garantie tant de l'excès d'humidité que des éclaboussures grasses.

Nous renonçons à expliquer le mécanisme d'une machine qui, en platines, pièces d'abatages, ressorts, griffes, aiguilles, vis de toutes sortes, compte plus de deux mille pièces. Nous voyons l'ouvrier suivre les péripéties de la confection de son bas, qui, comme au tricot, prend naissance par la partie haute (2), se poursuit par les entrées, les diminutions, le talon, la semelle. On n'ignore pas que le talon est toujours renforcé, c'est-à-dire que, la trame étant la même, on emploie deux fils au lieu d'un.

Tel que l'ouvrier le termine, le bas figure une bande plate à sinuosités symétriques. Toutefois il y manque la « pointe » (on nomme ainsi la partie qui enveloppe les orteils), qui est invariablement renforcée et exécutée au moyen d'une machine spéciale, différente du métier ordinaire et plus coûteuse encore.

Avec le métier mécanique à vapeur, l'ouvrier peut tisser de très jolis bas, mais à l'exclusion de la marchandise extra-fine correspondante aux gros numéros de jauge. Pour ces derniers articles, force est de recourir aux vieux métiers français. Aussi l'atelier des métiers à vapeur est-il doublé d'un autre atelier plus petit, où des travailleurs des deux sexes opèrent suivant l'antique procédé. Mais la maison, comme toutes les autres fabriques de Ganges, emploie un très grand nombre d'hommes et de femmes qui ne viennent à l'usine du patron que pour chercher de l'ouvrage et emportent chez eux la pièce brute pour la préparer à domicile (3).

Vu leur complication, les métiers de l'ancien comme du nouveau modèle se détraquent souvent. Aussi deux ateliers de réparations, l'un pour les métiers à bras, l'autre pour les métiers mécaniques, fonctionnent-ils en permanence chez MM. L.., et des machines de réserve destinées à remplacer les appareils momen-

(1) Le degré convenable d'humidité joue un grand rôle dans la manipulation d'une matière textile aussi hygroscopique que la soie. Aussi, dans le cours de la longue série d'opérations, qui débute au moulinage pour se terminer au classement en boites par douzaines, la soie subit-elle divers traitemens, que nous ne pouvons exposer ici, afin de l'humecter ou de la dessécher à propos.

(2) Les bas autrefois se faisaient très montans. Les « jarretelles » succédant aux jarretières ont permis de les raccourcir.

(3) Total approximatif de travailleurs salariés par la maison L... : 450, domiciliés tant à Ganges qu'aux environs. Les hommes comptant dans ce nombre pour un tiers environ.

tanément éclopés sont-elles constamment prêtes à fonctionner. Il ne faut pas oublier que l'ouvrier, toujours payé à la « pièce » et toujours mis en face du même métier, perd son temps, et voit se dissiper son gain en cas d'accident.

Après la confection du bas, la première opération est le « nouage, » qui consiste à rassembler les deux moitiés des talons et ajuster les « pointes. » Cette opération, naguère pratiquée à la main, est réalisée aujourd'hui par des ouvrières opérant avec une machine *ad hoc* et exige une certaine élégance d'exécution combinée avec une solidité irréprochable. On replie ensuite les deux flancs opposés du bas qui sont réunis par la « couture » longitudinale que l'on distingue par derrière. Cette fois la besogne exige la main d'une femme exercée dans la profession.

Tissés, et quelquefois ajourés, souvent brodés, toujours noués et cousus, soit à la fabrique, soit au dehors, les bas, quel que soit leur lieu d'origine, arrivent enfin dans l'atelier du remaillage et du formage, qui offre l'aspect d'un grand arrière-magasin de modiste. Chaque article subit une revision sévère, une réparation s'il y a lieu; les mailles « coulées » sont « remontées; » après quoi le bas est chaussé sur une forme en bois analogue aux jambes peintes qu'on voyait vaciller autrefois devant les boutiques de bonnetiers, au temps où florissait Jérôme Paturot, puis il est chauffé dans des conditions que nous n'avons pas à expliquer. Enfin la « plieuse » range méthodiquement les bas qui sont classés par douzaines dans les cartons d'expédition.

Le bureau de distribution et de comptabilité est contigu au local précédent. Il délivre aux ouvriers du dehors la soie en écheveaux destinée à être tricotée et reçoit le bas absolument terminé, prêt à chausser la cliente (nous négligeons le « remaillage » et le « formage). » Un contrôle très exact permet toujours de retrouver l'auteur, homme ou femme, de tel ou tel travail dans telle ou telle paire (1).

La plupart des bas que nous voyons plier dans les cartons sont marqués A. B. Cela veut dire tout simplement que la maison L...

(1) Un Français du Nord trouverait plus qu'étranges les prénoms des ouvrières inscrites sur les boites ou registres. La raison en est bien simple : chez les paysans du Languedoc, la fille ainée, en pratique, n'est jamais appelée par son nom de baptême mais par son nom de famille féminisé. Ainsi la fille du sieur Caizergues, nom assez commun dans le pays, s'appellera « Caizerguette, » et ainsi de suite, à peu près comme chez les Romains on nommait Claudia ou Agrippina la fille d'un Claudius ou d'un Agrippa.

alimente les rayons du Bon-Marché. Suivant leur dimension, les bas reçoivent une, deux ou trois étoiles correspondant aux trois tailles de femme : petite, moyenne, grande. Il y a en outre six tailles d'homme et huit d'enfant. Le numéro de jauge, découpé à jour, figure aussi quelquefois au sommet du bas.

En dehors des fournitures courantes, les bonnetiers exécutent quelquefois des commandes exceptionnelles, tantôt sous le rapport des proportions, tantôt sous celui de la finesse, tantôt surtout à cause des nuances réclamées qui doivent s'assortir à la couleur d'une toilette donnée, dont la cliente transmet l'échantillon à Ganges par l'intermédiaire des grands magasins.

Quoi qu'il en soit, nous pourrions nous étendre sans peine sur la richesse de teinte, le bon goût du travail et l'exquise élégance des produits des bonnetiers gangeois, produits remarquables en outre par leur nervosité et leur élasticité. Quant à la ténuité, on arrive à une perfection incroyable : le fil qui sert à tisser le numéro 44 paraît tout au plus de la grosseur d'un cheveu, et la douzaine de paires de cette jauge, exceptionnelle il est vrai (1), ne pèse que 160 grammes, c'est-à-dire à peine davantage qu'une paire unique de bas d'homme un peu forte, telle qu'en portaient les gentilshommes du XVIIIe siècle.

Souvent, le travail de « l'ajour » contribue à rehausser l'article de Ganges. Après différentes vicissitudes tenant aux fluctuations des modes, la fabrication des bas ajourés a repris passablement. L' « ajour » se pratique sur article mi-fin et fin, et aussi, quoique plus difficilement, sur l'article extra-fin, qui donne, il est vrai, des résultats très élégans. Il se pratique avec le métier mécanique, qui ne permet que l'obtention d'une figure simple, toujours répétée, et avec le métier français, qui permet, lui, de combiner plusieurs figures. Comme, souvent aussi, les brodeuses agrémentent d'ornemens variés les bas de grand luxe, par exemple de semis de fleurs dans les articles façon « jardinière, » on comprend que de pareils ouvrages finissent par coûter fort cher. Les meilleur marché, 28 uni, se vendent déjà de 4 fr. 75 à 5 francs la paire dans les magasins de vente de Paris. Mais prenons par exemple un numéro 40 ajouré à trois dessins et brodé, joignons au prix de fabrique le légitime bénéfice du vendeur, et nous arriverons à un taux voisin de 30 francs.

Il ne sera pas sans intérêt de connaître les salaires des ou-

(1) Il n'existe à Ganges qu'un seul métier spécial à cette jauge.

vriers des deux sexes qui travaillent à confectionner les bas. Nous avons d'abord ceux qui travaillent au métier hollandais. Dès que l'invention nouvelle a été transplantée à Ganges, tous les jeunes débutans se sont dépêchés d'apprendre le maniement du nouvel appareil, qui ne nécessite qu'une étude d'une année environ. Pour les vieux routiers, le faire marcher n'a été qu'un jeu. Le salaire est toujours réglé à forfait à tant la douzaine. Un homme adroit, en travaillant dix heures par jour et confectionnant quatre à cinq paires de bas, peut gagner 4 fr. 50 à 6 francs, ce qui est fort convenable pour une petite ville où la vie est à bon marché. Effectivement, Ganges, placée à la base même des Cévennes, participe à la fois des avantages des pays de plaine et des régions montagneuses : le vin y abonde, la viande y est d'excellente qualité, et encore, ces denrées coûtent-elles moins à Ganges que dans les terroirs de Nîmes ou de Montpellier. Grâce à l'eau de l'Hérault, la culture maraîchère et fruitière a pu se développer. Les ouvriers gros, bruns, moustachus, qui travaillent aux bas, dans les ateliers que nous avons visités, ne prêchent pas misère. Et encore les salaires ont-ils quelque peu baissé par suite de la concurrence.

La conduite du métier mécanique ne saurait être confiée à une femme, il l'obligerait à pratiquer une besogne au-dessus de ses forces (l'opérateur est presque toujours debout); mais le métier français, parce qu'il fonctionne bien moins vite, convient aux deux sexes. Naguère mis au rebut, il reprend faveur aujourd'hui, et plus d'une de ces antiques machines, nous a-t-on dit, oubliée au grenier, s'est vue remettre à neuf, réparation qui coûte bien de 500 à 600 francs, et travaille pour nos contemporaines, après avoir rendu le même service aux « merveilleuses » du Directoire. Le métier mécanique, ne l'oublions pas, fait d'excellent ouvrage si l'on se borne aux jauges 26 ou 28; mais, à partir du numéro 30, le métier français permet seul le tissage des articles fins, d'autant plus longs et plus délicats eux-mêmes à créer que leur ténuité augmente. Aussi le travailleur qui dans sa journée confectionne une paire numéro 40, reçoit-il pour sa peine 7 francs. Comme il faut ajouter au passif du fabricant le prix de la confection des pointes et les dépenses indispensables pour rassembler, coudre, etc., on arrive à un total qui dépasse, et de beaucoup, la valeur de la matière première de la soie brute qui est de 2 francs seulement dans ce cas particulier d'un bas très fin, et ne dépasse guère 2 fr. 50 pour les articles plus communs.

Examinons une autre catégorie de travailleurs : le jouriste. C'est un faiseur de bas très exercé, qui, au sacrifice d'une année complémentaire d'apprentissage, s'est adonné à la confection des bas à jours de haut luxe, que recherchent aujourd'hui les Anglaises et les Américaines qui se fournissent dans les magasins ou font leurs commandes à Ganges (1).

Le « jouriste » que nous avons vu à l'œuvre, homme d'un certain âge, habite une rue étroite, mais propre; comme tous ceux de la partie, il travaille à domicile, dans l'immeuble familial et dans la chambre où ses devanciers ont tissé avant lui, au moyen du même métier. Précisément, l'ouvrage qu'il exécute en ce moment, un bas blanc à jours à quatre dessins numéro 36, rappelle les anciennes spécialités du pays. La confection de cette paire lui rapportera 6 fr. 50, et encore l'ouvrier reçoit-il du fabricant le bas exécuté jusqu'aux entrées (2); presque toute la journée sera consacrée à finir la paire, y compris les dessins qui orneront le cou-de-pied.

Il est inutile de dire que la spécialité de l' « ajour, » complication du travail sur métier français, convient aussi bien à une femme qu'à un homme; il est important d'ajouter que, contrairement aux apparences, les ouvrières n'atteignent pas, en matière de goût, la supériorité des ouvriers, et ne les égalent même pas au point de vue de l'exécution matérielle. Enfin il est clair qu'en ce qui concerne la difficulté vaincue, la confection de l' « ajour » l'emporte en intérêt sur la monotone « fabrication » de l'uni. Aussi les spécialistes sont-ils très fiers de leur profession.

Quant aux opérations indispensables de nouage, couture, à l'apprêt facultatif de la broderie en semis, à l'addition des « baguettes, » ces mêmes travaux s'exécutent encore invariablement à forfait, la plupart du temps à domicile, exceptionnellement par la main des hommes, presque toujours par les doigts des femmes. A celles-ci sont réservées, bien entendu, les broderies sur le tissu.

Malgré l'importance relative de sa population qui, avec les communes limitrophes de Cazilhac et de Laroque, dépasse cinq

(1) Les industriels de Ganges sont fiers à juste titre d'avoir travaillé pour le trousseau de plus d'une princesse de sang royal ou impérial.

C'est sans doute à l'usage d'augustes clientes que furent préparés les chefs-d'œuvre d'une valeur de 120 francs la paire que le jury de l'Exposition de 1855 honora d'une médaille d'honneur.

(2) Le coût de ce travail préliminaire est naturellement moindre que celui de l'ouvrage du spécialiste.

mille âmes, Ganges ne peut suffire à la confection complète de la bonneterie que livrent ses fabricans. Mais, fait curieux, le travail de la couture des bas n'occupe personne à l'est de Ganges, vers Saint-Hippolyte, tandis qu'il est tellement en honneur au nord et à l'ouest de cette même ville, vers Sumène, le Vigan, Bréau, Bez (Gard), Brissac, le Pouget, le Causse de la Selle (Hérault), que l'agriculture ne trouve pas toujours dans ces localités de femmes à employer. Il est certain que cette besogne manuelle, mieux rémunérée que le travail des champs, est de nature à tenter les jeunes filles.

En 1896, d'après les documens qu'on a bien voulu nous transmettre, le canton entier de Ganges, comprenant six communes en sus des trois mentionnées plus haut, se présentait sous l'aspect suivant au point de vue de l'industrie de la soie :

	Nombre d'usines.	Métiers.	Personnel occupé. Hommes.	Personnel occupé. Femmes.	Salaires annuels.	Chiffre d'affaires annuel.
	—	—	—	—	— francs.	— francs.
Sériciculture.	»	»	500	2300	120000	270000
Filature. . .	21	1190 bassins	75	1475	800000	3000000
Moulinage. .	12	30500 broches	100	360	200000	1500000
Bonneterie. .	10	360 métiers	400	300	500000	2000000
Totaux. . .	43	»	1075	4435	1620000	6770000
			5500 ouvriers			

Le canton est peuplé de 9000 habitans environ.

Quel est en somme l'état présent et l'avenir de la bonneterie de grand luxe à Ganges? A l'époque actuelle, malgré l'envahissement de la « camelote, » de l'article médiocre à bon marché, ou peut-être à cause même de cet envahissement, l'antique industrie du bas de soie fin, un moment ébranlée, de 1860 à 1880, tend à se maintenir. Son extrême perfection l'a sauvée. Les anciennes et nombreuses fabriques similaires de la région n'ont pu soutenir la concurrence vitale, se sont fermées pour la plupart, et cela parce que leurs articles n'atteignaient pas à l'excellence de ceux de Ganges. Française ou cosmopolite, la clientèle élégante des grands magasins parisiens exigera toujours, à côté d'articles courans faciles à créer ailleurs, des marchandises extra. Or celles-ci ne peuvent s'obtenir qu'à Ganges. Nous avons déjà vu que la nature de la soie du pays, celle même des eaux, favorisent depuis bien des générations les faiseurs de Ganges; nous avons montré que depuis longtemps, par une tradition ininterrompue, de modestes ouvriers cévenols acquièrent un goût, une habileté inimi-

tables et au besoin se transforment en mécaniciens-inventeurs. Des qualités de cet ordre ne s'improviseraient pas ailleurs.

Nous voudrions aussi communiquer à nos lecteurs l'impression satisfaisante que nous a laissée l'examen de cette industrie. Dans cette bourgade, insignifiante en elle-même, habite une population ouvrière saine, joyeuse, intelligente, adroite, convenablement rémunérée et jouissant de l'inappréciable bienfait du travail en famille, ayant le choix aussi du travail moderne à l'atelier, dont les inconvéniens réels sont corrigés par certains avantages. L'avenir est donc rassurant.

Aussi ne peut-on reprocher aux familles gangeoises ce manque de fixité si funeste aux ouvriers contemporains. Patrons et employés sont bonnetiers depuis de longues générations, très attachés à leur lieu de naissance. S'ils ont quelquefois émigré, ç'a été dans les villes de la région ou, à l'époque de la crise, vers les nouvelles usines comme Troyes ou la Fère-Champenoise, mais, la plupart du temps, pour revenir chez eux dès que les fabriques du pays natal ont repris une suffisante activité. Depuis bien des années, la population de Ganges, sans augmenter, mais sans trop diminuer, oscille faiblement : les quelques vides qui se produisent sont aussitôt comblés par l'arrivée des Cévenols des hauts plateaux. Chose curieuse, ce sont plutôt les familles protestantes qui abandonnent Ganges et des catholiques qui s'y installent.

Est-ce à dire que tout soit parfait à Ganges ? Écoutons les pessimistes. Sans doute, disent-ils, la fabrication du bas de soie au métier français reprend à la suite d'une longue et rude épreuve, mais ce n'est qu'un coup de fouet passager, motivé par l'approche de l'Exposition de 1900. D'ailleurs, la jeunesse d'aujourd'hui, trop impatiente, ne s'exerce plus au maniement si délicat du métier à bras et préfère l'apprentissage infiniment plus facile du métier mécanique. Enfin il ne se fabrique plus de métiers de l'ancien type.

Très réelle et fort grave, cette difficulté ne nous semble néanmoins pas insoluble. D'abord les antiques appareils ont la vie dure et longtemps suffiront à soutenir la lutte. Et puis, la loi inexorable de l'offre et de la demande saura bien vaincre les hésitations des nouvelles recrues et les forcera, grâce à l'élévation des prix, à continuer de produire les jolis ouvrages qui rendent la bonneterie gangeoise sans rivale au monde.

ANTOINE DE SAPORTA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Tandis que les deux tiers du Sénat goûtaient, après la pénible corvée de la Haute Cour, les douceurs d'un repos bien gagné, et que le dernier tiers, ce qu'on appelle la série C, inondait d'une prose généralement incolore et insignifiante ceux de nos départemens qui sur la liste alphabétique s'échelonnent de l'Orne à l'Yonne, — sans oublier une ou deux colonies, — la Chambre des députés, exempte pour deux ans encore de tribulations électorales, poursuivait le cours de ses travaux : c'est-à-dire qu'on y interpellait, qu'on y votait des ordres du jour de confiance quoique la défiance y fût peut-être plus que jamais à l'ordre du jour, qu'on y entendait, à la tribune, des discours qu'on n'écoutait pourtant pas, qu'on y examinait, en commission, des projets de loi qui cependant n'aboutissaient point, et qu'on y intriguait enfin, dans les couloirs, avec un grand courage civique et un grand esprit politique. Car tel est aujourd'hui en son fond le dur labeur législatif. Nous voici tout à l'heure au mois de février et la discussion du budget n'est pas encore terminée. C'est à peine si, quand le Luxembourg aura rouvert ses portes à une assemblée en partie reposée, en partie même rajeunie ou renouvelée, il sera prêt à en prendre le chemin ; et il se pourrait que l'activité toute fraîche de nos pères conscrits dût attendre.

Dans la quinzaine qui vient de se clore, en effet, la Chambre a discuté le budget des chemins de fer de l'État et celui des conventions, puis le budget des Beaux-Arts, et elle en est au budget de l'Instruction publique. Dans cette seule quinzaine, et rien que sur ces trois budgets (des dépenses, bien entendu), quatre-vingts orateurs environ ont successivement sollicité son attention, qu'elle leur a accordée d'une oreille plus ou moins distraite, en faveur d'une dizaine de projets ou propositions de résolution, de quelques motions et de plusieurs amendemens. De telle sorte qu'il serait vraiment trop injuste de dire que nos intérêts ne sont pas défendus, si bon nombre de ces projets de résolution, motions ou amendemens n'avaient pour objet ou pour

conséquence une augmentation de crédits, ce qui se traduit, à l'égard du contribuable, par une augmentation d'impôts. Et, après tout, que M. Émile Chauvin, par exemple, ait souci, sinon de nous épargner absolument les accidens de chemins de fer, du moins de les rendre plus rares, et que M. Argeliès, d'une part, M. Coutant, de l'autre, en cherchent le moyen, l'un dans le doublement, l'autre, plus exigeant, dans le quadruplement des voies; ou bien que certains de leurs honorables collègues se préoccupent de protéger le musée du Louvre contre les risques d'incendie, tout en y installant un éclairage qui permette de l'ouvrir le soir à ceux que leur travail empêche de le pouvoir visiter de jour, c'est de quoi nous ne pouvons que leur savoir gré. Mais tout de même nous serons tantôt en février, et le budget de 1900 n'est pas voté, alors que, dans la règle d'une bonne administration, la discussion en devrait être finie avant que l'année ne fût commencée. D'autant que ni l'initiative gouvernementale, ni l'initiative parlementaire ne chôment, que les rapports s'entassent sur les rapports, et que le train quotidien de la vie publique, en ce temps singulier, fait naître un peu partout, à chaque instant, de très beaux sujets d'interpellation.

C'est ainsi qu'entre « la lecture, par M. Bertrand, d'une proposition de loi relative aux mauvais traitemens exercés envers les animaux » et le « dépôt, par M. Guillemet, d'une proposition de loi relative à l'élection des sénateurs et des députés, » nous avons eu (si par inadvertance nous donnons à la chronologie une légère entorse, qu'on veuille bien nous le pardonner) une interpellation de M. Dejeante « sur les grèves des départemens du Doubs et du Haut-Rhin, » au cours de laquelle il a été question surtout des événemens ou plutôt des incidens de Saint-Étienne, — qui n'est, que nous sachions, ni dans le Doubs, ni dans le Haut-Rhin.

Cette interpellation a du reste toute une histoire. C'était M. Victor Gay, député modéré de la Loire, qui devait d'abord l'adresser à M. le président du Conseil. Voilà déjà longtemps qu'il voulait lui demander quelques explications sur « l'attitude du gouvernement pendant les grèves de Saint-Étienne, » et, par la même occasion, demander à M. le ministre du Commerce quelques explications aussi sur l'attitude personnelle du « camarade » Millerand, comme on disait là-bas un peu irrévérencieusement, en tout cas avec le plus complet oubli du protocole, dans les milieux effervescens où l'on se croyait en droit de faire un fond particulier sur la fidèle « camaraderie » de M. le ministre du Commerce. Puis, tout à coup, cette interpellation étant attendue et fixée, par des considérations dans le secret desquelles le public n'a

pas été mis, mais dont il est aisé de deviner la nature et qui étaient sans doute de « haute tactique » parlementaire, M. Victor Gay, purement et simplement, a retiré sa demande.

Seulement, il en avait trop dit pour que rien ne fût fait. M. Millerand, nul ne l'ignore, est un stratégiste trop expérimenté pour avoir laissé échapper l'heureuse chance qui s'offrait ainsi de passer de la défensive à l'offensive, la plus efficace de toutes les défensives. Et comme M. Gay reculait, c'est lui qui de sa position retranchée est descendu en plaine à sa rencontre, avec des mots de défi, des invitations au combat : « Dans la séance du 10 janvier, M. Victor Gay a affirmé que le ministre du Commerce était intervenu dans la grève de Saint-Étienne en dehors et à l'insu de M. le président du Conseil. Il a affirmé en outre que j'étais intervenu pour fomenter la grève. J'ai, à ce moment, demandé à M. Gay de vouloir bien produire ses preuves. M. Gay ayant annoncé qu'il les fournirait à la Chambre lors de la discussion de l'interpellation qu'il acceptait pour aujourd'hui, je n'ai pas insisté. Il plaît maintenant à M. Gay de retirer son interpellation; la Chambre comprendra qu'il ne me convienne pas de rester plus longtemps sous le coup des deux allégations que M. Gay a portées à la tribune. » L'Extrême-Gauche a fait chorus. M. le Président a déclaré alors qu'il y avait à l'ordre du jour une autre interpellation de M. Dejeante et que ces deux interpellations, — celle de M. Victor Gay et celle de M. Dejeante, — avaient été jointes, bien que, comme on le faisait remarquer, elles ne fussent point solidaires.

En effet, solidaires, elles l'étaient si peu que, même portant sur des faits différens, on peut presque dire que l'une était le contraire de l'autre. Du fait, par conséquent, que l'une était substituée à l'autre, la situation était renversée. D'abord, au lieu que ce fût M. Gay, républicain modéré ou progressiste, c'était à présent M. Dejeante, socialiste intraitable, qui demandait des comptes au ministère. M. Victor Gay lui eût reproché ses faiblesses ou ses complaisances, tout au moins son indécision ou son inertie; et c'était son énergie, sa résolution, ses duretés ou ses excès de rigueur qu'allait lui reprocher M. Dejeante. Pas assez de main dans la Loire, trop de poigne dans le Doubs et le Haut-Rhin : il paraît bien que le second de ces griefs devait suffire à détruire le premier.

On peut penser ce qu'on veut de M. Waldeck-Rousseau et de M. Millerand, hommes politiques associés : mais ce sont tous deux de très habiles gens, des avocats rompus aux exercices du métier : ils n'avaient garde de ne pas saisir le joint. Ils l'ont saisi, ils se sont

attachés à faire saillir, à accuser la contradiction. M. le président du Conseil a même atteint ce comble de l'art qui consistait, en l'espèce, à amener M. Victor Gay à la tribune, dans la propre interpellation de M. Dejeante, si bien qu'aux critiques de M. Dejeante, M. Gay lui-même, en quelque sorte, prît le soin de répondre par les critiques opposées, à la décharge du gouvernement, qui se réjouissait de tout ce brouillamini, sûr d'en avoir pour tous les goûts et de pouvoir montrer à la fois, à M. Dejeante, M. Millerand : « Allez toujours! » et à M. Gay, M. Waldeck-Rousseau : « Rassurez-vous! » Dès lors que ce mouvement tournant réussissait, le reste de la manœuvre suivait naturellement, et la victoire était au bout. M. Millerand n'avait qu'à répéter d'atroces sermens : « Il est faux que, soit dans la grève de Saint-Étienne, soit dans aucune autre circonstance, j'aie jamais agi à l'insu ni en dehors de M. le président du Conseil. Il est faux que, soit dans la grève de Saint-Étienne, soit dans aucune autre circonstance, je ne sois pas intervenu uniquement pour faire tous mes efforts, tant auprès des patrons qu'auprès des ouvriers, afin d'arriver à une solution pacifique. » Et quant à M. Waldeck-Rousseau, il n'avait plus qu'à prononcer un grand discours; ce qui, on le sait, ne l'embarrasse guère.

Aussi l'a-t-il fait, et fort bien fait, comme il fait toujours, en une forme presque impeccablement correcte, un peu sèche, un peu froide, un peu courte, un peu étroite, où une manière de flegme naturel ou affecté essaie de mettre de la hauteur, une certaine recherche des termes, de la largeur ou de la profondeur, et où la pensée ne pousse pas si drue et si touffue que l'on soit exposé à en perdre le fil, mais qui plutôt séduit par une apparence de logique accessible et perceptible sans fatigue. Heureux don, et qui, cette fois encore, a valu à M. le président du Conseil, entre autres témoignages précieux, une lettre expressément admirative d'un de ses collègues du Sénat, « d'un vétéran de la démocratie! » Maintenant, s'il se trouvait quelque philosophe chagrin qui portât à l'examen de ce morceau oratoire un esprit d'analyse plus subtil ou plus rigoureux, peut-être s'apercevrait-il qu'au fond il n'est pas autre chose qu'un long sophisme, connu et catalogué, dans le genre des sophismes parlementaires, classe des sophismes dilatoires, sous le nom de *sophisme des diversions artificieuses*. Mais il n'importe.

Ce qui importait au ministère, c'était le résultat. Or, le résultat, pour lui, s'est traduit par 305 voix contre 66, soit près de 240 voix de majorité. Tout ce que ses adversaires ont pu faire de mieux a été de s'abstenir; il n'est pas jusqu'à M. Gay qui n'en ait été réduit là! Et la

moralité de cette petite comédie est, en somme, que, M. Millerand ayant de nouveau prêté hommage à M. le président du Conseil, et M. Waldeck-Rousseau ayant donné à M. le ministre du Commerce un gage de sa satisfaction, on ne sait pas si M. le ministre du Commerce continue d'être pour les grévistes de Saint-Étienne ou d'ailleurs « le camarade Millerand, » mais il y a lieu de croire que M. le président du Conseil est plus que jamais pour M. Millerand « le camarade Waldeck-Rousseau. »

M. Lasies, lui aussi, avait manifesté l'intention d'interpeller « sur les violations de la loi commises avant et pendant le procès de la Haute Cour. » Lui aussi, avait retiré sa demande. Mais il l'a une seconde fois réintroduite, sans qu'on vît bien quelles raisons la lui faisaient retirer, puis réintroduire. M. Waldeck-Rousseau n'a pas manqué de relever l'incertitude qu'il y avait dans ces démarches. Il a indiqué à la Chambre que, puisque M. Lasies ne semblait pas tenir davantage à sa propre interpellation, elle aurait tort d'y tenir plus que lui-même; et la Chambre s'est rangée à cet avis, en renvoyant le débat à un mois. Et, à tout prendre, si la loi a été violée « avant et pendant le procès de la Haute Cour, » autrement dit depuis le mois d'août dernier, un mois de plus ou de moins ne fera pas qu'elle ne l'ait point été : du moment qu'on n'a pu, pendant qu'il en était temps, empêcher qu'elle le fût, il sera toujours temps d'intervenir pour constater que le mal est fait.

Aussi avons-nous perdu l'interpellation de M. Lasies. Mais on nous en a, pour ainsi dire, rendu la monnaie, sous forme de rectifications ou de réclamations personnelles. Au cours de la poursuite intentée par M. le procureur de la République aux Pères Assomptionnistes pour infraction à l'article 291 du Code pénal, — poursuite dont nous ne dirons rien, quelque plaisantes particularités qu'elle puisse offrir et quelque douce ironie qui s'en dégage, si l'on en croit le bruit public, venant de M. le procureur Bulot contre une congrégation ou association non autorisée, — ce haut magistrat a eu l'étrange idée de mettre en cause, dans une affaire où ils ne figuraient à aucun titre, ni comme accusés, ni comme témoins, une trentaine de députés. Il a pris sur lui de distinguer entre eux, de juger leurs opinions, d'en mesurer le degré de sincérité et d'en graduer la coloration, de décerner à quelques-uns des certificats de civisme qu'il refusait sévèrement à tous les autres, de proclamer, avec le tremblement convenable dans la voix, que, de la part de messieurs X..., Y... et Z..., il ne pouvait croire à tant de noirceur, mais que, pour messieurs tel, tel et tel, ils étaient capables de bien des crimes, et notamment de s'être laissé soutenir

dans leur élection par le P. Picard ou le P. Adéodat! Ceux de ces messieurs que M. Bulot connaît, à la bonne heure! mais il ne peut connaître tout le monde, et l'on voit alors l'imprudence qu'il y a, — quand on ne se résigne pas à passer pour être de connivence avec les *Croix*, suspect par conséquent d'un sombre cléricalisme, — à entrer dans le Parlement sans avoir l'honneur d'être connu de M. le procureur de la République.

Les Feuillans et les Girondins que M. le procureur Bulot marquait ainsi pour la prochaine charrette n'ont pas accepté de bonne grâce cet arrêt qui les condamnait. Ils ont pensé que M. le procureur de la République, dans l'exercice de ses fonctions, avait outrepassé malencontreusement ses droits, et ils s'en sont plaints, qui, par lettre, qui à la tribune, chacun selon la pente de son tempérament, celui-ci en style académique et celui-là d'une interjection brutale. Deux séances durant, durant quarante-huit heures, M. Bulot a été sur la sellette, M. le garde des Sceaux ne l'a couvert qu'en alléguant les inexactitudes d'une sténographie hâtive, et pour lui M. le président du Conseil a prononcé un plaidoyer, qui sentait la gêne d'une position fausse et qui certainement ne comptera pas parmi ses meilleurs. Un instant, les choses ont failli se gâter. M. le président de la Chambre lui-même s'était ému; dans la salle grondait la rumeur des grands jours, et il a fallu expulser *manu militari*, par le simulacre de la force, M. Charles Bernard, député de Bordeaux, dont la colère débordait en des excès de langage, peu compatibles avec la dignité de la représentation nationale.

Comme suite à tout ce tapage, on a parlé soit du déplacement, soit même de la révocation de M. le procureur de la République, qui n'a été toutefois, jusqu'à présent, ni révoqué, ni déplacé. Pour nous, qui assistons du dehors au spectacle de ces querelles et de ces agitations, nous comprenons fort bien que le ministère ne se soit pas empressé de jeter en pâture aux députés assoiffés de vengeance la tête de son bon serviteur, et nous estimons qu'il y aurait à la fois manque de goût et petitesse de sentimens à la réclamer encore. L'incident est clos, et si nous avons touché ce sujet en passant, c'est seulement pour ne pas laisser perdre une observation d'une portée plus longue et d'une plus grande conséquence : à savoir qu'il est parfois assez malaisé de reconnaître si la politique se fait au Palais de Justice ou si la justice se rend au Palais-Bourbon, et que nous nous enfonçons de plus en plus dans cette espèce d'anarchie latente, inconsciente et comme dormante, qui naît de la confusion quotidienne des devoirs et des pouvoirs.

D'ailleurs, qu'est-ce qui n'est pas troublé, mêlé et confondu? Il en est en petit comme en grand, et dans les méthodes de travail comme dans les relations entre eux de l'exécutif, du législatif, et du judiciaire. Nous disions tout à l'heure que la discussion du budget devant la Chambre n'avançait que très lentement; mais comment avancerait-elle? A propos du budget de l'Instruction publique, le rapporteur, M. Maurice Faure, et divers orateurs après lui, ont développé des vues encyclopédiques, dont le principal défaut était sans doute de ne point venir en leur lieu. « Encyclopédiques » est le mot, puisque M. Carnaud, non sans une prolixité redoutable, a fait à la Chambre, sur « les idées de Condorcet » et « la morale scientifique, » une de ces conférences que, depuis quelques années, on propose comme tâche supplémentaire au zèle des instituteurs qui désirent se faire bien noter par l'inspecteur d'Académie. Ce n'est point que M. Carnaud ne soit tout aussi éloquent qu'un autre : dans le Midi, ils le sont tous ! et, s'il est vrai, comme d'éminens critiques l'ont prétendu, qu'il n'y a d'éloquence que du lieu commun, que d'éloquence on prodigue chaque jour à la double tribune de notre Parlement, comme dans les agapes et réunions de toute sorte par lesquelles se prolonge à l'extérieur une vie politique où la parole est le seul véhicule ou le seul instrument de l'action!

Faut-il avouer que M. Léon Bourgeois lui-même, qui est incomparablement le plus athénien des hommes d'État de l'Extrême-Gauche, ne réussit pas toujours à éviter le poncif? Nous n'en voulons pour preuve que la récente harangue qu'il fulminait, après un banquet fraternel, contre « le péril clérical » ou « congréganiste. » De son côté, M. Ranc, journaliste de qui personne, en ses bons jours, ne s'aviserait de contester la vigueur, a adressé aux électeurs sénatoriaux une circulaire dont le même prétendu péril fait, d'un bout à l'autre, tous les frais et qui, dans la Seine-Inférieure, s'il y eût eu un Sénat en ces temps déjà reculés, lui eût mérité le suffrage de M. Homais, délégué du conseil municipal d'Yonville. Mais que deux hommes aussi distingués, par des qualités à la vérité différentes, que M. Ranc ou M. Léon Bourgeois n'aient, à peu près dans le même instant, trouvé à dire que ces banalités, voilà qui n'est pas ordinaire, qui ne peut être l'effet du hasard, qui doit cacher un plan, et qui sent son complot. Le mystère (si ce terme religieux n'est pas ici trop impropre) n'est, au demeurant, nullement impénétrable : car tout le secret ne serait-il point de masquer sous ce voile le vide absolu de la politique radicale?

Pauvre vieux spectre, un peu démodé et usé, et tant de fois bien

ou mal rhabillé, du « cléricalisme » et de la « Congrégation! » Aux heures difficiles où le corps électoral réclame impatiemment un programme et où l'on s'aperçoit qu'on n'en a point à lui présenter, on va le réveiller dans la poussière où il gisait, on le secoue, on l'époussète, on le maquille, on le tire de sa caverne, on le ramène au plein air; des *idola specûs* on refait des *idola fori;* et c'est hasard s'il ne se trouve une bande de moineaux pour s'en épouvanter et pour piailler autour!... La Commission de l'enseignement de la Chambre des députés, elle du moins, a tenu à le voir de plus près : elle a marché droit dessus, il s'est évanoui; et, par 14 voix contre 9, elle a repoussé le projet du gouvernement, exigeant des futurs candidats à des fonctions publiques un stage scolaire de trois ans dans les lycées de l'État, et, parce qu'il exigeait ce stage, ne tendant à rien de moins qu'à tuer tout enseignement libre et à constituer en ce pays une classe de citoyens réduits à cet unique droit civique de participer aux charges sans être jamais admis aux bénéfices. C'est là un sérieux échec, mais dans un engagement d'avant-garde. Lorsque viendra la vraie bataille, nous entendrons encore plus d'une conférence sur « la morale scientifique » et « les idées de Condorcet! »

Et nous aurions à peu près achevé le tour de la politique intérieure dans la dernière quinzaine de janvier, si la journée du dimanche 28 n'avait vu les élections sénatoriales, ce renouvellement de la série C auquel nous avons fait allusion en commençant. Comme toujours, au lendemain d'un vote, les partis en présence se donnent beaucoup de peine pour tirer chacun à soi les résultats et les tourner en leur faveur. Les radicaux prétendent avoir gagné des sièges que les modérés ne consentent pas à avoir perdus, à moins que ce ne soient les modérés qui se butent sur le gain et les radicaux qui ne souscrivent pas à la perte. « Le scrutin signifie ceci! » disent les uns. — « Pas du tout, répliquent les autres, c'est cela qu'il exprime! » Ils ne se retrouvent d'accord que sur la clarté avec laquelle, dans un sens ou dans le sens contraire, les électeurs se seraient fait entendre. La vérité est, nous le croyons bien et nous le craignons bien, que les électeurs n'ont pas parlé si clairement et que le scrutin ne signifie pas tant de choses. Il en est de ces sortes de consultations comme des œuvres des grands écrivains, où d'ingénieux commentateurs découvrent, en les fouillant à la loupe, des beautés, des finesses et des intentions que l'auteur n'a jamais songé à y mettre et qu'il serait le premier tout étonné d'y trouver.

Dans la journée d'hier, qu'est-il raisonnablement permis de voir?

Des changemens de personnes, des chassés-croisés sur les listes : tel qui venait auparavant en tête arrivant à présent en queue ; celui-ci, qui a tout à fait cessé de plaire et qui est éliminé par cet autre qui plaît mieux ; le tout sous l'influence d'une multitude de petites causes ou de petites circonstances dont le plus souvent la juste appréciation échappe et dont le plus souvent on ne donne qu'une explication fausse. Mais, en somme, et pour ne point chercher dans le scrutin ce qui n'y est pas, il apparaît que les partis conservent leurs positions respectives. Bien que trente-cinq nouveaux sénateurs environ entrent au Palais du Luxembourg (plusieurs d'entre eux, d'ailleurs, sont de vieilles connaissances, députés ou anciens députés), le Sénat n'en sera pas changé. Au résumé, les deux faits saillans de la journée, ceux qui peuvent jusqu'à un certain point être considérés comme une répercussion de la politique générale, et qui la synthétisent en quelque manière, sont un succès et un échec : dans la Loire-Inférieure, le succès, au premier tour, de M. le général Mercier, avec une majorité de près de 420 voix ; et à Paris, au troisième tour, après une défense acharnée, l'échec de M. Ranc, battu de quelques voix seulement. Que si, au surplus, on veut à tout prix que l'élection sénatoriale ait fourni une indication plus large ou moins particulière sur l'état des esprits et la direction des affaires, il semble que cette indication soit plutôt favorable à une politique vraiment et franchement libérale, ainsi que plus d'un choix en témoigne, et notamment la nomination, dont il est légitime que nous nous félicitions, de notre collaborateur, M. Francis Charmes, dans le département du Cantal.

L'opinion publique, en Allemagne, par ses organes les plus prompts à s'émouvoir et les plus difficiles à calmer, — les journaux, — se montrait depuis quelques semaines nerveuse et irritée au sujet de la saisie pratiquée par des croiseurs anglais, dans les eaux de l'Afrique australe, de paquebots-poste battant pavillon de l'Empire, et parmi eux du navire le *Bundesrath*. Il n'y avait guère moins d'un mois que ce navire avait été capturé, — exactement le 28 décembre, — et la moitié de janvier était passée qu'il était toujours détenu à Durban. Aux réclamations, énergiques, pourtant, des autorités allemandes, les autorités anglaises ne se hâtaient pas de répondre : on eût dit même qu'elles se piquaient d'y mettre comme une lenteur qui n'allait pas sans mauvaise volonté. En Allemagne, ainsi que de coutume, ce fut d'abord la presse d'opposition qui prit feu ; puis la presse qu'on peut qualifier d'indépendante, à l'ordinaire plus sage et plus rassise ; jusqu'à ce qu'enfin s'en mêlât

la presse officieuse ou semi-officieuse et que la *Gazette de Cologne* écrivît, par exemple : « Si le gouvernement anglais attache de l'importance à ne pas ruiner complètement les relations qui ont existé jusqu'ici avec l'Allemagne, il fera bien de tenir plus grand compte de l'opinion nationale allemande. » Des bureaux de la presse officieuse, le mécontentement gagnait même peu à peu les bureaux du monde officiel, et peu à peu il devenait inévitable que l'incident fût, dans une forme ou dans l'autre, porté devant le Reichstag.

Le ministre des Affaires étrangères, M. de Bulow, avait accepté là-dessus une question de M. Mœller, mais il avait demandé qu'on en fixât la date au 19 janvier. Avait-il dès lors, — comme on l'a supposé, précisément à cause du diapason où montait tout à coup le ton habituellement assourdi de la discrète *Gazette de Cologne*,—avait-il de bons motifs d'espérer qu'à cette date, 19 janvier, il aurait obtenu de l'Angleterre récalcitrante une entière satisfaction et n'aurait par suite, agréable formalité, qu'à en informer le Parlement impérial? c'est possible, c'est probable, et, si c'est vrai, il conviendrait de lui en faire compliment. Ce qui est sûr, c'est que le discours, dont l'affaire du *Bundesrath*, du *Herzog* et du *General* lui a donné le thème primitif, a été tout ensemble des plus adroits et des plus intéressans. M. de Bulow a commencé par un peu de théorie : la théorie n'est jamais de trop dans une Chambre allemande, qui compte infailliblement une quantité respectable de docteurs en philosophie et en droit. En introduire une certaine dose dans un débat parlementaire flatte le secret penchant qui pousse — n'est-ce pas M. Guglielmo Ferrero qui l'a noté ? — tout orateur allemand à construire, de quoi qu'il s'agisse, fût-ce de douanes ou de contributions, un monument dans les fondations duquel il ne se tient pas d'enfermer toute la science et toute l'histoire : ici, du moins, la théorie était parfaitement à sa place. Le ministre a d'abord déploré le vague, le manque de précision du droit des gens quant à la guerre maritime et spécialement sur le point en litige du droit des neutres et de la contrebande de guerre. Ensuite il a rappelé, en six paragraphes, les règles, malheureusement flottantes et incertaines encore, en cette matière épineuse. Les belligérans ont le droit de visite, soit, on ne le leur conteste pas ; mais la liberté du commerce, elle aussi, est un droit qu'ont les neutres, et qui veut être respecté. Les belligérans ont le droit d'arrêter la contrebande de guerre, soit, on ne le leur dispute pas ; mais les neutres ont le droit de vendre et de transporter du blé, des viandes, des conserves, des denrées alimentaires, qui peuvent difficilement passer pour être de la contrebande de guerre. Dans l'espèce,

les Anglais avaient peut-être le droit de soumettre au blocus la baie de Delagoa; mais c'est abuser de ce droit, et par conséquent violer le droit des neutres, que de vouloir étendre ce blocus bien loin au delà, jusqu'à la sortie de la Mer-Rouge. A supposer même que leur droit de visite sur un navire quelconque, et dans un périmètre quelconque, fût sûrement établi, un paquebot-poste eût dû être traité avec plus d'égards, faisant un service et participant d'un office public. Et c'est ainsi que la perte du *Bundesrath* prenait presque la gravité d'une atteinte à l'Empire allemand. Si d'ailleurs M. de Bulow insistait, c'était uniquement pour la gloire des principes, puisque, en fait, il avait déjà obtenu du cabinet anglais une équitable réparation. Mais de cette aventure il tirait deux conclusions : l'une, théorique, qu'il serait bon de reprendre en cela la tentative manquée de la Haye et de ne rien négliger cette fois pour la mener à bien; on ne saurait trop y applaudir, car cette partie du droit des gens reste, en vérité, toute à faire, et l'Angleterre, reine de la mer, si l'on ne s'y opposait pas, nous ferait à elle seule, pour son seul usage et son seul profit, un droit maritime que pas un juriste sur le continent, pas un homme d'État en Europe ne contresignerait. L'autre conclusion de M. de Bulow était plus pratique; un peu dans le genre du vieux Caton : « Et je pense aussi qu'il faut détruire Carthage! » — Et je pense aussi, ajoutait le ministre, qu'il faut augmenter la flotte allemande! — Cet argument a fait ce que tous les autres n'avaient pu faire : la demande de crédits va venir incessamment devant le Reichstag, et il y a les plus grandes chances pour qu'ils soient maintenant accordés.

L'Autriche a changé de ministère. Voici le cinquième : Gautsch, Thun, Clary, Wittek et enfin Koerber, depuis que le comte Badeni, par ses fameuses ordonnances sur les langues en Bohême et en Moravie, a ouvert cette longue crise, que M. de Koerber, pas plus que ses prédécesseurs, ne résoudra sans doute; et la Chine a changé ou s'apprête à changer d'empereur. Tout là-bas, dans le palais de porcelaine, une Agrippine aux yeux bridés opère parmi les Fils du Ciel de ténébreuses substitutions et appelle à l'aide les destinées pour refermer la Chine qui s'entr'ouvrait. On assure que le prestige de l'Angleterre en souffrira sérieusement. Eh quoi! là encore! L'Afrique et l'Asie, le Cap et Pékin à la fois, c'est beaucoup.

Le Directeur-gérant,

F. Brunetière.

LA PETITE DERNIÈRE

PREMIÈRE PARTIE

I

— C'est bien le moins que tu nous procures des distractions, puisque c'est toi, Tonia, qui nous as amenées dans ce trou de bain de mer!

Cette réplique était adressée à Mme Antonia Desjoberts par sa sœur cadette Lucile, qui venait de s'étendre dans l'herbe, tandis que la dernière et la plus jeune des demoiselles Pontal trempait distraitement ses bras nus dans l'eau.

Les trois sœurs, par une étouffante après-midi d'août, cherchaient un peu de fraîcheur sous les saules qui bordent le petit étang du moulin. L'endroit était solitaire et clos de tous côtés. En arrière, le vieux moulin abandonné allongeait ses murs gris, ses toitures effondrées et son bief, où la roue immobile dormait sous des touffes de capillaires et de scolopendres. A gauche, la colline élevait brusquement ses flancs pierreux vêtus de fougères et d'ajoncs; à droite et au fond, des taillis de vernes, de saules et de chênes, entouraient l'étroite prairie où l'étang dormait sous les nénufars. Tout un peuple de roseaux et de massettes foisonnait à l'extrémité de l'eau somnolente, sur laquelle tombait la lumière argentée du soleil d'août, voilé par des nuages semblables à de la neige foulée. Une atmosphère de recueillement enveloppait ce coin de paysage. Les libellules aux ailes frissonnantes dansaient au-dessus des roses blanches des nénufars; de temps à

autre, une grenouille aux yeux d'or émergeait, se posait sur une feuille arrondie, risquait un timide coassement, puis soudain replongeait obliquement dans l'eau. Parfois une brise venue du large courait sur l'étang, courbait les aigrettes violettes des roseaux, les panicules rousses des massettes; alors on entendait le rythme caressant des lames épandues sur le sable de la baie et les sonnailles des voitures du Grand-Hôtel de Morgat, partant pour le Fret.

Les trois demoiselles Pontal, installées au long de l'étang, y occupaient leurs loisirs de façon différente, selon leur goût et leur humeur. L'aînée, Antonia, avait pris place sur l'une des traverses de l'écluse et s'y tenait correctement assise, peu soucieuse d'exposer sa robe de serge crème à des taches de verdure. Grande, blonde, avec la peau blanche, elle avait une beauté de Diane chasseresse : — les épaules tombantes, le cou, la poitrine et les bras admirablement modelés; — mais une beauté dont l'expression demeurait un peu trop invariable. Sous les larges bords de son chapeau de paille décoré d'ailes de mouette, ses yeux bleu foncé filtraient toujours entre les cils la même caressante lueur, et sa bouche au dessin impeccable ébauchait toujours le même sourire. Ce sourire cajoleur, elle en prodiguait indifféremment le charme aux jeunes hommes qui causaient avec elle, aux convives plus mûrs de la table d'hôte, au maître d'hôtel, au cocher, et aux chiens de la maison. Sous son ombrelle rouge, elle étudiait attentivement une brochure de théâtre, et paraissait absorbée par sa lecture. — Longue, mince et souple, Lucile, la cadette, ne semblait pas avoir les mêmes craintes qu'Antonia pour la robe de tussor, qui s'ajustait comme un fourreau à son corps gracile. Elle était étendue à plat ventre sur la déclivité du talus, les coudes dans l'herbe, feuilletant du doigt un roman à couverture jaune, vers lequel elle jetait parfois un regard indolent. Sur son cou flexible, se dressait sa fine tête botticellesque, coiffée d'une grande capote bleu pâle, à la Kate Greenaway. Les bandeaux noirs plaqués sur les joues mettaient en valeur l'ovale délicat d'un visage virginal, aux paupières rêveusement baissées sur de grands yeux bruns innocens, au nez d'un dessin très pur, aux lèvres mignonnes et suaves comme une fleur. Seulement, parfois, quand les longs cils des paupières s'écartaient, quand la bouche s'entr'ouvrait pour sourire, on surprenait, dans les yeux humides, sur les lèvres rouges, un rapide éclair de désir, une soudaine langueur voluptueuse, qui

rendaient cette chaste figure singulièrement propre à induire à la tentation. Au milieu des grandes herbes, l'onduleuse ligne de son corps serpentin ajoutait encore à l'alliciante grâce qui émanait de toute sa personne. Depuis la courbe exquise de la nuque jusqu'aux petits pieds chaussés de chevreau jaune, dont l'un s'agitait en l'air, laissant voir la cheville menue, il y avait dans cette angélique créature je ne sais quoi de sourdement provocant. — La troisième, Paulette, qui touchait à ses dix-huit ans, formait avec ses sœurs un amusant contraste. Bien faite comme elles, mais de taille moyenne, elle n'affichait aucune prétention à la toilette. Vive, sensible, prime-sautière, elle avait la fraîcheur et la simplicité d'une rose de haie. Sur son visage aux traits mobiles, on lisait comme en un livre ouvert; ses yeux pers pétillaient de malice, ses cheveux châtains, qui frisaient naturellement, étaient accommodés en nid de merle, et maintenus par un peigne enfoncé de travers; sa bouche espiègle aux coins retroussés s'ouvrait volontiers pour montrer de petites dents de loup irrégulièrement plantées, mais très blanches. Sans souci pour sa robe défraîchie, façonnée par une couturière de troisième ordre, manches retroussées, elle enfonçait dans l'eau trouble son bras nu un peu maigre, et, au risque d'un plongeon, elle se penchait pour arracher les tiges élastiques et tenaces des nymphéas.

— Oui, continua Lucile, en levant vers son aînée sa tête de vierge préraphaélite, tu nous dois des compensations, Tonia, car jusqu'à présent, Morgat a été un séjour plutôt ennuyeux.

— Tu es difficile, ma chère, répondit Tonia Desjoberts, en posant, avec un geste d'impatience, sa brochure sur la traverse de l'écluse; Morgat est un des coins les plus curieux et les plus pittoresques de la baie de Douarnenez...

— Tu parles comme un guide; mais, tu sais, moi, le paysage, les grottes, les tas de rochers, ça me laisse froide... D'ailleurs, même au point de vue nature, c'est d'une tristesse et d'une monotonie crevantes... Les landes, les ajoncs, les dolmens, j'en ai assez!... Je la retiens, ta plage de Morgat!... On a toutes les peines du monde à y arriver, et, quand on y est, on ne sait plus comment en sortir... On n'y a même pas la ressource d'un casino!

— Tout le monde ne partage pas tes préventions, car l'hôtel est plein jusqu'aux combles.

— Plein de bourgeois, qui y viennent avec leurs enfans et leur nourrice, à cause de la sécurité de la plage... Avoue donc

plutôt que tu nous y a traînées uniquement parce que ton professeur Jean René, le génial directeur du *Théâtre moderne*, est en villégiature à Roscanvel et que, grâce au voisinage, il vient trois fois la semaine te faire répéter *la Reine Dahut*, ce drame breton dont tu es toquée!

— Pourquoi ne l'avouerais-je pas?... Jean René est un intellectuel aux idées hardies et neuves; nous avons les mêmes admirations littéraires; il croit que je suis douée pour le théâtre, et j'ai saisi avec empressement l'occasion de continuer ici les leçons qu'il me donnait à Paris... Tu demandes des distractions? Eh bien! avec son concours et celui de ses camarades, Morgat aura sous peu la primeur de *la Reine Dahut*, qui est un drame superbe... Plains-toi!

— Comme distraction, ce sera austère!... interrompit Paulette.

Elle avait réussi à s'emparer d'une tige de nénufar et elle piquait triomphalement à son corsage l'opulente fleur, où tremblaient de diamantines gouttes d'eau.

— Les *gwerz* bretons, les drames ibséniens, continua-t-elle, me font l'effet d'un brouillard épais à couper au couteau... Moi, j'aime la belle clarté du soleil!

— Cette petite est odieusement terre à terre, murmura dédaigneusement Tonia.

— Elle raisonne comme une gosse, ajouta Lucile, mais tout de même, elle est dans le vrai... Au point de vue réjouissance, *la Reine Dahut*, c'est maigre...

— Que te faut-il donc?

— Pour mon compte, je préférerais une bonne partie de campagne, avec des compagnons aimables et n'engendrant pas la mélancolie...

— Comme ton peintre, M. Jacques Salbris.

— Pourquoi pas?... Puisque chacun dit son goût, je confesse que Salbris a toutes mes sympathies. Il est jeune et joli garçon; de plus, il a du talent et sa peinture est très haut cotée... De tous les convives de la table d'hôte, il est le seul avec lequel on ait du plaisir à causer.

— Il y a aussi M. Rivoalen, insinua Paulette.

— En vérité? s'écria sarcastiquement Mme Desjoberts, voyez-vous « la petite dernière » qui s'occupe déjà des hommes!... Ma chère, Hervé Rivoalen a vingt-huit ans, et, par conséquent, il

n'est pas encore à l'âge où l'on aime à fleureter avec les gamines qui sortent de pension... Contente-toi des attentions de ton vieil amoureux, le commandant Le Dantec!

Paulette avait rougi jusqu'aux yeux. Il y eut un moment de silence pendant lequel on n'ouït plus que le frou-frou à peine perceptible des libellules et le menu clapotement de l'eau agitée par le saut des grenouilles. Un bruit de battoirs résonna en aval du ruisseau qui arrosait les jardins de l'hôtel; un merle s'envola d'une cépée de coudriers et rasa la prairie du vol filé de ses ailes noires. Puis, sous les rayons déjà obliques d'un soleil brasillant, tout retomba dans une paix assoupie. Paulette s'était levée et faisait égoutter ses bras mouillés; Lucile, étouffant un bâillement, avait repris sa lecture intermittente. Avant de s'absorber de nouveau dans l'étude de *la Reine Dahut*, Tonia regarda du côté de sa cadette, sourit vaguement et interpella la liseuse :

— Lucile!

— Quoi encore?

— J'oubliais de t'apprendre que MM. Salbris et Rivoalen sont précisément en train de jeter les plans d'une de ces parties de campagne, après lesquelles tu soupires... On s'en irait en bande passer la journée à la pointe du Raz, et ce n'est pas tout : le lendemain on repartirait en break pour le pardon de Sainte-Anne-la-Palud.

— Bon!... et à quand l'excursion?

— Après la représentation de *la Reine Dahut*... C'est-à-dire vers la fin du mois, puisque le pardon de Sainte-Anne tombe le 30 août... Tu sais que ce pèlerinage est très célèbre... On y vient de tous les coins du Finistère... Es-tu contente maintenant?

— Cela dépend... Papa et maman seront-ils de la partie?... Si oui, grand merci!... La petite fête manquera de charme...

— Peu respectueux pour la famille, ce que tu dis là! remarqua ironiquement Tonia Desjoberts; non, rassure-toi!... Papa craint le mal de mer et les rochers lui donnent le vertige; quant à maman, elle termine son grand ouvrage sur *l'Éducation des filles dans une démocratie*, et elle ne bouge pas de sa chambre... Nous aurons la bride sur le cou...

— Alors, qui nous chaperonnera?

— Qui?... mais moi... Ne suis-je pas un chaperon suffisant?... Une femme mariée!

— Oh! si peu! murmura étourdiment Paulette, tandis qu'un

sourire retroussait railleusement l'un des coins de sa bouche.

Mme Desjoberts se retourna agacée par l'irrévérente sortie de « la petite dernière. »

— Eh bien! quoi? Qu'as-tu à ricaner, Paulette?

— Moi?... J'ai dit : « Si peu. » V'là tout... N'es-tu pas séparée de ton mari?...

— D'abord, nous ne sommes pas séparés judiciairement... Nous nous sommes simplement quittés à l'amiable. Nos caractères ne sympathisaient pas... M. Desjoberts manquait d'envolée... Je suis revenue vivre chez nous, et maman m'a donné raison...

— Naturellement... pour avoir la paix, repartit Paulette en haussant les épaules; n'empêche que, comme chaperon, tu manques un peu de prestige...

— Mêle-toi de ce qui te regarde! répliqua sèchement l'aînée; d'ailleurs, si tu as des scrupules, ma mie, tu peux les calmer... On ne t'emmènera pas et tu resteras sous l'aile paternelle... Nous n'avons que deux cavaliers et je ne me soucie pas d'endosser la responsabilité de tes gamineries...

— Tu préfères garder M. Rivoalen pour toi, s'écria Paulette piquée au vif, à merveille!... Tu sais, si tu ne te soucies pas de me traîner à la Pointe du Raz, je me soucie encore moins de t'y accompagner... Quant au pardon de Sainte-Anne, c'est une autre affaire : il me plaît d'y aller, et, que tu le veuilles ou non, je trouverai un moyen de m'y faire conduire...

— Trouve! répliqua laconiquement Tonia, en replongeant son nez dans les feuillets de sa brochure.

Pour ne point prendre parti dans cette scène de famille, Lucile s'était prudemment remise à lire et semblait s'intéresser décidément aux péripéties de son roman. Paulette, très surexcitée, demeurait debout, les bras croisés, les narines dilatées par l'irritation, et hochait la tête en manière de bravade. Au-dessus de l'étang, les libellules continuaient leur silencieuse danse aérienne et les nénufars commençaient à fermer à demi leurs roses blanches. Frôlés par un léger vent, les roseaux pliaient, puis redressaient leurs sommités fleuries, comme s'ils partageaient les sentimens de « la petite dernière » et fraternisaient avec elle dans une commune expression de révolte et de défi. Tout là-haut, sur la colline de Crozon, où la tour du clocher dressait sa massive carrure, une sonnerie lente s'envolait. Au même moment,

Tonia Desjoberts consultait sa montre, empochait sa brochure et se levait :

— Cinq heures, dit-elle avec le suave sourire dont ses lèvres n'étaient jamais avares, je vais prendre mon bain.

Elle ramassa soigneusement les plis de sa robe, et longea d'un pas nonchalant la chaussée de l'étang. Ses sœurs s'étaient levées à leur tour pour la suivre ; et toutes trois, à travers les jardins de l'hôtel, gagnèrent la plage.

II

Lorsqu'on a traversé les jardins et escaladé une levée où s'alignent les cabines de l'établissement des bains, on a devant soi la plage de Morgat qui allonge sa vaste étendue de sable fin depuis les falaises escarpées de Porsic jusqu'à l'arche rocheuse de Cador. A cette heure déjà avancée de l'après-midi, la mer basse s'était retirée fort loin. Au delà des sables d'un jaune pâle, sous un soleil oblique, tamisé par de floconneuses nuées, elle étalait sa grande nappe très calme aux nuances opalines, et on l'entendait déferler sur la grève avec un murmure berceur. Les baigneurs et les baigneuses avaient un long chemin à faire pour atteindre le flot; on les voyait courir d'un pied rapide sur le sol durci, puis jeter leur peignoir et entrer dans l'eau laiteuse. Çà et là, des enfans jouaient au croquet ou édifiaient des murs circulaires. A l'abri des rochers, des dames travaillaient à l'aiguille ou tournaient distraitement les pages d'un livre. Dans l'air sonore, les rumeurs enfantines et les cris des baigneurs s'ébrouant sous la lame se confondaient, tandis que des mouettes planaient au-dessus de la grève. Elles volaient très haut, puis, redescendant brusquement, effleuraient d'une aile agile la mer montante, dont la surface irisée bleuissait de plus en plus, jusqu'au fond de la baie où, grâce à la limpidité de l'atmosphère, on distinguait les blanches maisons de Douarnenez.

A l'extrême limite où le flot venait mourir sur le sable mouillé, un personnage coiffé d'un chapeau de paille, ayant son pantalon retroussé jusqu'aux genoux, et tenant un livre ouvert, déambulait lentement en trempant ses pieds nus dans deux pouces d'eau. C'était M. Pontal, professeur d'histoire au lycée Corneille et officier d'Académie, ainsi que l'indiquait très ostensiblement un ruban violet cousu à la boutonnière de son veston noir. Grand,

large d'épaules, avec un commencement de ventre, rasé de frais, le teint fleuri, la bouche largement fendue, le nez solennel, il se tenait très droit, et prenait gravement, par ordonnance du docteur, ce bain de pieds quotidien dans « l'onde amère, » ainsi qu'il disait classiquement. Comme le temps est précieux et qu'il n'en faut rien perdre, il lisait avec attention les *Oraisons funèbres* de Bossuet, tout en maintenant consciencieusement ses chevilles immergées. Par intervalles, cependant, il interrompait sa lecture pour exercer une surveillance admiratrice sur ses trois filles, Antonia, Lucile et Paulette, qui nageaient au large, ou pour s'assurer si sa femme, Mme Pontal, occupait toujours la même place, en belle vue, sur une pointe de rocher.

Cette dernière, en effet, s'isolant des groupes, planait solitaire sur une roche proéminente, où elle s'était assise dans la pose méditative de la Polymnie. Son ample vêtement brun se détachait ainsi majestueusement sur la surface grise des blocs granitiques. Mme Laure Pontal pouvait avoir quarante-huit ou quarante-neuf ans. De taille moyenne, assez forte, le teint bis, l'œil gris clair et froid, la lèvre supérieure duvetée, elle conservait, malgré la cinquantaine approchante, des cheveux très noirs, plaqués en bandeaux sur les tempes, et dont la nuance trop uniformément foncée suggérait l'idée d'une habile teinture. Ce noir extra-naturel donnait à ses traits déjà arrêtés je ne sais quoi de dur et de despotique, qu'accusait encore un front à la fois étroit et haut, barré à la racine du nez par deux rides verticales. Sa toilette était sévère et sobre, sans ornemens inutiles, sans bijoux, à l'exception d'une broche figurant une plume d'or, piquée en biais sous le menton et tranchant sur l'encolure du corsage. L'une de ses mains aux doigts courts tenait nonchalamment un carnet posé sur les genoux; l'autre, dont le bras s'accoudait au rocher, soutenait un menton carré où pointaient quelques poils follets.

Des pas firent crier le sable ; Mme Pontal, soulevant ses paupières songeuses, aperçut un baigneur qui s'avançait vers elle, et reconnut un de ses voisins de table, le commandant Tanguy Le Dantec ; néanmoins elle garda quelques secondes encore sa pose longuement étudiée, et ne la quitta à regret que lorsque le nouveau venu fut tout à fait près d'elle.

Tanguy Le Dantec approchait de la soixantaine. Pendant plus de quarante ans il avait servi dans la marine et tenu la mer, stationnant avec son escadre, tantôt dans les eaux de la Méditerranée,

tantôt dans l'océan Indien ou dans le Pacifique. Très amoureux de son métier, éloigné le plus souvent de son port d'attache, ayant pris part à de nombreuses expéditions en Cochinchine, il n'avait pas eu le temps de songer au mariage, et les femmes n'avaient jamais joué un grand rôle dans son existence. Appelé en dernier lieu au commandement du *Desaix*, il faisait partie de l'escadre qui manœuvrait devant Toulon. Peu à peu il s'était lassé de vivre presque constamment entre le ciel et l'eau ; la nostalgie de la terre et surtout de sa terre bretonne le prenait. Possesseur d'une belle fortune et n'ayant plus d'ambition, il avait sollicité sa retraite et s'était retiré dans une terre patrimoniale située aux environs de Brest, sur la rivière de Landernau. Maintenant qu'il avait quitté le service, il se trouvait fort esseulé, passait l'hiver à Paris, l'été en Bretagne. S'ennuyant un peu partout, il regrettait sur le tard de ne s'être pas marié, de n'avoir pas fait souche d'héritiers directs et de se voir exposé ainsi à laisser son bien à des collatéraux qui lui étaient indifférens. Cette année, il s'était installé, pour deux mois, sur la plage de Morgat et logeait à l'hôtel.

Élancé, très droit, très vert encore, il portait de longs favoris taillés en nageoires, qui encadraient de leurs touffes presque blanches l'ovale allongé d'un visage au teint brouillé. Ses lèvres rasées s'éclairaient volontiers d'un sourire bienveillant, un peu triste. Son nez recourbé, ses yeux bleus fatigués par les soleils et les embruns de tant de mers, son front légèrement fuyant et couronné de cheveux gris épais, achevaient de donner à l'ensemble des traits une expression d'oiseau mélancolique. Sa mise était soignée, sans recherche, et ses manières affables, sans obséquiosité.

— Je vous présente mes devoirs, madame, dit-il en saluant Mme Pontal, vous voilà bien abandonnée ! Où est donc M. Pontal ?

— Il baigne ses pieds, là-bas, répondit la dame avec un accent légèrement dédaigneux, en désignant du doigt la solennelle silhouette conjugale, qui s'enlevait en noir sur le fond bleuâtre de la mer.

— Mlle Paulette vous a quittée aussi ?

— Oui, elle fait sa partie de nage avec ses sœurs.

— Et vous ne vous ennuyez pas de rester seule ?

— Je ne m'ennuie jamais devant l'Océan... J'observe, j'admire et je prends des notes... La mer est si suggestive ! Elle berce nos méditations, elle féconde la pensée...

Elle débitait cela avec une exaltation voulue plutôt que sincère, mais cet enthousiasme à froid ne semblait pas se communiquer à M. Le Dantec. Il y eut un petit temps, et Mme Pontal ajouta :

— Pendant vos nombreuses traversées, commandant, vous avez dû souvent vous trouver dans cet état d'âme où l'on subit involontairement l'incantation de la mer ?

— Moi, madame ? répondit Le Dantec en souriant, hélas ! mon service ne me laissait pas le loisir de rêver ; d'ailleurs, je suis, je vous l'avoue, par nature médiocrement méditatif.

Il y eut de nouveau un silence, pendant lequel on entendit plus distinctement les rires et les éclats de voix des baigneuses.

Le commandant tira de l'étui qu'il portait en bandoulière une lorgnette marine, l'ajusta, puis la braqua dans la direction d'où s'envolaient ces voix féminines.

— Mademoiselle Paulette, reprit-il, est-elle bonne nageuse ?

— Je le crois... Je n'ai rien négligé pour que mes filles reçoivent de sérieuses leçons de natation, parce que j'estime que, dans la lutte pour la vie, les femmes doivent être armées physiquement et moralement à l'égal des hommes.

— Il me semble qu'elle s'aventure un peu bien loin... Ne craignez-vous pas que ce bain prolongé ne soit trop énervant pour une jeune fille de son âge ?

— Ceci la regarde, répliqua dogmatiquement Mme Pontal ; j'ai pour principe de laisser à mes filles une grande liberté d'action afin qu'elles s'habituent à prendre la responsabilité de leurs actes et à en peser de bonne heure les conséquences... C'est ainsi que l'éducation créera des femmes fortes, utiles au corps social... N'êtes-vous pas de cet avis ?

— Hum !... Mon avis est qu'il suffirait peut-être de les élever à devenir des mères robustes, attentives et tendres,... propres à nourrir et à aimer leurs enfans.

— Aimer, commandant, ne signifie pas éprouver une tendresse nerveuse et inquiète... Aimer l'enfant, accentua Mme Pontal en frappant sur son carnet de notes, c'est s'attacher à lui par la volonté désintéressée de développer fortement son expansion physiologique et psychique... C'est ce que je démontrerai dans l'ouvrage que je prépare...

— Cette haute philosophie est trop forte pour moi, dit Le Dantec, en s'inclinant... Tout ce que je puis constater, c'est que vous avez réussi à faire de Mlle Paulette une fille charmante...

— Vous trouvez?... Oh! elle est bien inférieure à ses sœurs comme mentalité... C'est, pour me servir de l'expression d'Herbert Spencer, « un bon animal; » elle est tout instinctive...

— Elle est naturelle et franche, affirma le commandant, et c'est pour moi la qualité maîtresse... J'ai le plus grand plaisir à causer avec elle.

— C'est un plaisir que vous pourrez vous donner tout à l'heure, car la voici qui revient...

En effet, les trois demoiselles Pontal sortaient ruisselantes de l'eau, s'enveloppaient dans leurs peignoirs, et couraient vivement vers les cabines. Paulette passa la première à portée du rocher. Elle avait perdu sa coiffure de bain et ses cheveux mouillés moutonnaient sur ses épaules. Tout en courant, elle jeta un regard vers le bloc où trônait sa mère, et salua le commandant d'un signe de tête :

— Paulette! cria Mme Pontal.

— Maman?

— Quand tu seras habillée, tu viendras me rejoindre... Je t'attends ici avec le commandant...

Paulette ébaucha une moue résignée, puis poursuivit avec moins de précipitation sa course vers l'escalier des cabines.

Tandis que Mme Pontal continuait de converser avec M. Le Dantec, de l'autre côté du rocher, dans une des grottes spacieuses creusées depuis des centaines d'années par les coups de bélier des lames, le jeune peintre Jacques Salbris, installé sur un pliant en face de son chevalet, travaillait en compagnie de son ami Hervé Rivoalen. La grotte avait deux ouvertures ; une lumière diffuse l'éclairait et mettait en relief sa voûte aux blocs pendans, dont le granit mouillé se revêtait de chaudes couleurs vieil or, vert smaragdin et rouge foncé. Par l'une des arches béantes on apercevait, au delà d'un premier plan de galets énormes, les sables de la grève de Porsic et la nappe glauque de la mer montante. C'était de ce paysage à la fois farouche et radieux que Salbris faisait une étude.

Petit, souple, agile, bien proportionné, Jacques Salbris comptait vingt-sept ans à peine. Ses cheveux châtains bouclés, son teint mat, ses grands yeux bruns rieurs, sa fine moustache ombrageant deux lèvres sensuelles, le faisaient paraître beaucoup plus jeune. Aimable compagnon, plein de verve, cœur généreux, artiste doué d'une précoce notoriété, il n'avait qu'un gros défaut:

il subissait trop volontiers le charme féminin, il aimait trop à aimer. Très tendre, très inflammable, il prenait le plus souvent pour de l'amour la satisfaction de ce besoin de tendresse. Quand il était arrivé à posséder l'objet de son désir ou de son admiration, il l'adorait dévotement, follement et lui faisait goûter une félicité nonpareille. Tant que durait cette flambée de passion, c'était pour lui et pour la femme aimée une période délicieuse où il s'abandonnait tout entier, où il se montrait tour à tour enthousiaste, cajoleur, spirituel, ardemment amoureux ; mais, quand sonnait l'heure de la désillusion, ce beau feu de joie tombait brusquement. Son cœur était prompt à se donner, prompt à se reprendre. Il se reprochait lui-même sincèrement l'instabilité de ses affections, se désolait, se jurait de ne plus recommencer, et recommençait toujours.

Le garçon avec lequel il s'entretenait en brossant son étude, Hervé Rivoalen, avait un tout autre caractère. Bien qu'il fût du même âge que Salbris, il paraissait plus mûr, plus réservé, et surtout moins enthousiaste. Blond, svelte, élancé, il portait un élégant costume de cycliste qui laissait deviner un corps assoupli par les exercices physiques et très résistant en dépit de son apparente maigreur. Il était maigre aussi de figure ; le teint pâle, les yeux légèrement cernés, mais brillans et un rien ironiques ; sous la barbe blonde, taillée en pointe, le même sourire légèrement désabusé effleurait les lèvres fines. Le nez aquilin, d'un modelé très pur, avait dans les ailes mobiles une expression moqueuse. Rivoalen, fils d'un armateur de Brest, et possédant du chef de sa mère une fortune indépendante, avait débuté à vingt ans par faire la fête et par s'adonner uniquement à tous les sports à la mode. Toutefois, comme il possédait une âme peu vulgaire et une réelle culture d'esprit, il s'était vite lassé de ces plaisirs qui consistent, comme le disait Dumas fils, « à se lever tard, à vivre dans le jour avec des maquignons, et le soir avec des parasites. » Deux ou trois années passées à voyager l'avaient ramené à un plus utile emploi de son activité et de son intelligence. Enclin de sa nature au dilettantisme, il s'était frotté d'art et de littérature en se mêlant intimement au monde des peintres, des gens de lettres et des musiciens. Dans ce nouveau commerce intellectuel, il avait aiguisé son goût, affiné son esprit, il s'y était imprégné également d'un aimable septicisme. Il outrait même par pose cette prédisposition au désenchantement, et, bien qu'il affectât d'être désabusé,

il gardait au fond un reste de foi bretonne et une vive sensibilité qu'il s'évertuait à dissimuler.

Le dos appuyé à la paroi du rocher, fumant négligemment sa cigarette, il examinait la toile de Salbris et disait d'une voix nonchalante :

— Elle vient bien, votre étude, mon cher Jacques, elle s'éclaire, elle a gagné énormément depuis hier.

— Vous croyez? répondait Jacques en se levant et en se reculant pour regarder son œuvre... Tant mieux!... J'ai un mal de chien à indiquer par des valeurs justes la transition de la pénombre colorée de la grotte avec la lumière chantante du dehors. Pour aujourd'hui, en voilà assez!... Je n'y vois plus rien, et j'ai hâte de me dérouiller les jambes en piquant une course dans la lande...

Il raclait déjà sa palette et nettoyait ses pinceaux dans un vase, qu'avait apporté le petit gars breton, chargé de convoyer son attirail. Tout en besognant, il clignait de l'œil et examinait alternativement sa toile et le paysage encadré par la grande arche de la grotte.

— Savez-vous, reprit-il, ce qui manque à mon étude?... Une figure de femme nue, qui sortirait à mi-corps des blocs de rochers, comme une jeune sirène aux cheveux épars, couronnés d'herbes marines.

— Possible... Vous devriez demander à Mme Desjoberts ou à Mlle Lucile Pontal de vous poser ça?

— Plaisantez-vous? se récria le peintre en se tournant vers son compagnon pour voir s'il parlait sérieusement.

— Pourquoi pas? Les préjugés ne les gênent guère et, pourvu qu'on leur promît le secret, elles seraient enchantées de poser pour un maître tel que vous; sans compter qu'elles pourraient ainsi, sans remords, faire admirer la vénusté de leur corps par le public du prochain Salon.

— Vous avez une singulière idée des principes de la famille Pontal!

— Mon cher, déclara Rivoalen en plissant ses lèvres moqueuses, depuis tantôt deux semaines, j'étudie les Pontal, et voici le résumé de mes observations : la mère est une bonne toquée, qui s'occupe de l'éducation des enfans et qui a complètement oublié d'élever les siens. Le père est un gobeur vaniteux, qui ignore tout de la vie, tandis que ses filles n'en ignorent plus rien, à l'exception pourtant de la petite Paulette, qui n'est point

gâtée et qui, grâce à son bon sens et à son excellent naturel, a échappé à l'influence des milieux.

— Elle est gentille et semble adorer le père Pontal. A table, elle est aux petits soins pour lui.

— Un bon point de plus à son actif, en ce cas, car le bonhomme n'a rien de séduisant. Je l'ai connu, il y a dix ans, quand il professait à Brest et que je piochais mon bachot... Un cuistre assommant et pompeux, obséquieux avec les parens riches, tannant avec les élèves, aimant à parader et à pérorer... Il avait la manie d'assister aux beaux enterremens et d'y prononcer des discours. On prétendait même qu'il préparait d'avance les oraisons funèbres des personnages marquans déjà valétudinaires, et qu'il leur en voulait de ne pas mourir assez vite pour qu'il pût placer sa harangue.

Ils se mirent à rire tous deux, puis Jacques Salbris reprit :

— Je vous accorde que, des trois sœurs, « la petite dernière » serait la plus épousable; mais, à un autre point de vue,... moins moral, Lucile me paraît la plus intéressante.

— Vous voulez dire la plus désirable?

— Oui, avec sa mine virginale, ses yeux langoureusement baissés, elle a la grâce attirante d'un ange qui rêve à des fredaines...

— Et vous ne seriez pas fâché de l'aider à réaliser son rêve? Prenez garde, mon cher : des trois, c'est la plus dangereuse. Elle est trompeuse comme les eaux dormantes et, au point de vue spécial dont vous parlez, je préférerais encore fleureter avec la belle Mme Desjoberts...

Salbris avait fermé sa boîte et empaqueté son attirail :

— Yvonnic, dit-il au gamin qui lui servait de page et qui, pour le moment, occupait ses loisirs en se gavant de moules arrachées au rocher, tu vas remiser mon fourniment dans ma chambre, y compris cette toile que je te recommande par-dessus tout. Tiens-la par le bois du châssis, avec respect, comme si tu portais le saint sacrement. Et maintenant, file, mon gars!

Comme il achevait, deux ombres obscurcirent l'entrée de la grotte et, en se retournant, les deux amis aperçurent Mme Desjoberts et Lucile Pontal qui se dirigeaient de leur côté.

— Nous ne vous dérangeons pas, messieurs? demanda Tonia, en les saluant de son plus suave sourire.

— Au contraire, répondit Salbris, j'étais en train de plier ba-

gage, et votre visite, mesdames, est pour nous une agréable surprise.

— Nous allons faire notre réaction sur la falaise, ajouta Lucile, voulez-vous être de la partie?

— Avec joie, répliqua Rivoalen, nous méditions justement une course à travers la lande.

Il s'arrêta; ses yeux semblèrent chercher quelqu'un derrière les deux sœurs : — Mlle Paulette ne vous accompagne pas? interrogea-t-il.

— Non, répliqua Tonia en souriant indulgemment, Paulette est restée avec papa et le commandant Le Dantec.

— Suzanne entre les deux vieillards! murmura irrévérencieusement Lucile.

Rivoalen, d'un air un peu déçu, roula une cigarette, l'alluma, et ils partirent. Après avoir traversé la grève de Porsic et escaladé le raidillon qui débouche en face du hameau de Lesquiffinec, ils commencèrent à gravir un sentier qui zigzaguait parmi des blocs erratiques et des tranchées buissonneuses. En ce pays où les trois quarts du sol demeurent incultes, le paysan entoure soigneusement d'un rempart son maigre champ de fougères et de brande, comme s'il produisait les plus fertiles moissons. Mais, si ces landes stériles sont peu faites pour réjouir le cœur d'un agriculteur, elles sont une fête et un charme pour des yeux d'artiste. A cette époque, elles commençaient à fleurir. Sur le fond lie de vin et lilas des bruyères, les ajoncs détachaient vigoureusement leurs épineuses ramures constellées de corolles d'or. La végétation épanouie débordait sur les chemins pierreux, dont elle tapissait les profondes ornières.

— Si nous montions jusqu'au menhir? proposa le peintre.

Il prit l'avance en compagnie de Lucile. Mme Desjoberts, qui avait le pied moins montagnard et s'essoufflait facilement, les suivait de loin en s'appuyant au bras d'Hervé Rivoalen. Celui-ci, qui regrettait sourdement l'absence de Paulette, cherchait à se rattraper en parlant d'elle avec la sœur aînée. Il vantait l'esprit naturel, la simplicité bonne enfant de « la petite dernière, » ce qui agaçait singulièrement Tonia. Toutefois elle était trop habile pour le laisser voir et répondait avec son imperturbable sourire :

— Oui, Paulette est un bon petit cœur, un esprit sans grande envolée, un peu terre à terre, mais très pratique.

— Pratique! se récriait Rivoalen. De toutes les qualités que

semble posséder Mlle Paulette, c'est la dernière à laquelle j'aurais songé.

— Détrompez-vous! Elle a beaucoup de bon sens pour son âge... aussi elle n'est pas de ces filles sentimentales qui s'entêteront à faire un mariage d'amour. Plutôt que de satisfaire uniquement son cœur, elle se résignera volontiers à épouser un homme un peu mûr, qui lui assurera une vie douce, régulière, confortable... la vie telle qu'elle la comprend.

— Croyez-vous? répliquait Rivoalen, dont les lèvres eurent un pli amer; en ce cas, je la plains...

— Pourquoi donc?... Elle se trouvera parfaitement heureuse... même avec un mari ayant l'âge du commandant Le Dantec... Et elle aura raison, la pauvre, car papa n'a pas de dot à lui donner...

Comme ils montaient lentement, l'autre couple avait gagné beaucoup d'avance. A mesure que Jacques et Lucile s'approchaient de la falaise, la brise s'élevait; une suave odeur s'exhalait de la lande, une odeur sauvage et pénétrante comme la nature bretonne elle-même. Çà et là, des bouquets de pins se profilaient sur le ciel aux teintes orangées; leur senteur résineuse se mêlait à l'haleine embaumante des ajoncs et des bruyères; une griserie montait à la tête des deux jeunes gens et mettait entre eux plus de familiarité, plus d'abandon. Lucile avait manifesté le désir de se confectionner un bouquet avec les chèvrefeuilles dont les haies étaient abondamment garnies. Pour grossir sa gerbe, elle n'hésitait pas à grimper sur les pentes buissonneuses et à escalader les échaliers. A un moment, elle se trouva perchée sur un talus de fougères qu'un fossé assez large séparait du chemin.

— Je ne pourrai jamais m'en tirer, s'écria-t-elle, je n'ose pas sauter.

— Permettez-moi de vous venir en aide, repartit le peintre en franchissant le fossé et en lui tendant les bras.

Elle baissa chastement les yeux en apercevant ces deux bras ouverts pour l'emporter, et ses lèvres en même temps ébauchèrent une grimace à la fois effarouchée et provocante :

— N'y a-t-il pas un autre moyen de sauvetage? insinua-t-elle.

— Je n'en connais pas de plus sûr... N'ayez pas peur, je ne vous laisserai pas tomber...

— Alors, tant pis!... Je me risque...

Il la saisit par la taille, de l'autre bras ramassa les plis de la

robe et sauta vivement ; mais, avant de poser les pieds de la jeune fille sur le sol, il garda encore quelques secondes, serré contre sa poitrine, ce souple corps féminin dont le contact lui causait une voluptueuse émotion. Lucile elle-même semblait partager ce délicieux trouble. Lentement elle se décida à se désenlacer et à mettre pied à terre. Puis ses joues se rosèrent, elle baissa de nouveau ses paupières, et murmura d'une voix un peu oppressée :

— Merci !... Je ne vous ai pas trop fatigué de mon poids?

— Vous ne pesez pas plus qu'une plume...

Ils étaient arrivés à un grand pâtis grisâtre qui montait insensiblement jusqu'à la plus haute falaise et d'où l'on entendait la puissante respiration de la mer. La côte était proche ; à l'extrémité du plateau, un menhir découpait sur le ciel son aiguille de granit. Adossés à la base de la pierre levée, Rivoalen et Tonia étaient déjà assis dans la bruyère et devisaient avec une familiarité qui semblait s'être accrue en raison directe de la distance.

— Vous avez pris le chemin des écoliers ! remarqua Tonia avec un sourire indulgent sur les lèvres et dans les yeux.

Elle tournait le dos à la mer et ne songeait nullement à admirer le paysage, qui cependant était d'une rare beauté. Du pied de ce menhir, l'œil embrassait un merveilleux horizon de terre et d'eau : l'entrée de la baie, l'arête nettement dessinée de la pointe du Van, les dernières dents rocheuses du Raz de Sein. Vers l'Ouest, sur un ciel déjà rougissant, la presqu'île du Toulinguet émergeait de l'océan couleur d'or, avec les trois entassemens de rochers surnommés les Tas de Pois. Du côté du Nord, par-dessus les molles ondulations de collines bleuâtres, Brest apparaissait sur une dernière hauteur ; et, au Midi, on avait devant soi la baie qui bleuissait entre les déchiquetures de ses falaises escarpées. A cette heure vespérale, la mer était d'une admirable couleur mordorée. Près de la grève de Morgat, un vapeur appareillait pour Douarnenez, et le rauque bramement de la sirène jetait son appel aux passagers que transportaient des canots aux rames scintillantes.

— Je ne puis voir partir un bateau, soupira Lucile, sans désirer m'en aller avec lui vers ce fond de la baie, que je ne connais pas et qui m'attire comme tout ce qui est inconnu.

— C'est un désir qu'il vous sera facile de réaliser, dit Salbris... Vous savez sans doute que Rivoalen et moi avons projeté une excursion à la Pointe du Raz... Mme Desjoberts nous a promis d'être des nôtres, et j'espère que vous en serez aussi...

— Je ne demande pas mieux, moi, mais il y a maman...

— Pensez-vous qu'elle s'y oppose? Je croyais qu'elle vous laissait parfaitement libre.

— C'est-à-dire que le plus souvent elle est trop absorbée par ses livres pour s'occuper de nous, répondit Lucile avec une pointe d'ironie, mais, quand elle n'a rien de mieux à faire, elle redevient intraitable sur le chapitre des convenances... Elle trouvera peut-être que ce n'est pas très correct pour une jeune fille d'excursionner en partie carrée avec des jeunes gens... Car, ajouta-t-elle en baissant les yeux, nous voyagerons quasi en tête à tête.

— Ce sera exquis! répliqua Salbris en l'enveloppant d'un regard très tendre...

D'un geste, il désigna la baie ensoleillée où le vapeur fuyait parmi les barques de pêche aux toiles mollement tendues. Il gagnait le milieu de la baie et, derrière lui, un long sillage d'écume s'ouvrait comme les branches d'un éventail.

— Quel délice, continua le peintre en s'exaltant, de s'en aller ainsi à l'aventure pendant toute une journée, loin des fâcheux, dans une intimité que rien ne viendra troubler, car ni Mme Desjoberts ni Rivoalen ne seront gênans...

— La voilà, justement, l'incorrection! observa Lucile en appliquant son doigt au coin de ses lèvres, comme un enfant qui hésite avant de succomber à la tentation, et c'est pourquoi maman se rebiffera peut-être...

— Nous essayerons de l'amadouer... Enfin, si Mme Pontal consent, jurez-moi que vous ne mettrez pas de bâtons dans les roues...

— Je... le promets.

— Merci! murmura Jacques Salbris...

Il saisit la longue main fluette de Lucile et la baisa.

A ce moment, dans l'air calme monta le tintement lointain d'une grêle sonnerie venant du côté de la plage.

— Lucile, cria Mme Desjoberts, qui s'était levée et prenait le bras de Rivoalen, entends-tu?

— Quoi donc?

— La cloche de l'hôtel qui sonne le dîner...

— Tu es sûre?

— Parfaitement. Nous arriverons en retard et nous attraperons une semonce...

III

Ayant parachevé un brin de toilette, les baigneurs du Grand-Hôtel se promenaient devant la façade fleurie de rosiers et de chèvrefeuilles, tandis que Florentin, le majordome, sonnait avec solennité le second coup du dîner. Peu à peu, par groupes ou isolément, ils pénétrèrent dans la salle à manger, dont les portes ouvraient de plain-pied sur la terrasse. La vaste pièce quadrangulaire était éclairée par de nombreuses fenêtres, et décorée de panneaux où des peintres, cliens de l'hôtel, avaient brossé des paysages représentant les sites les plus renommés de la côte. Deux longues tables parallèles, ornées de plantes vertes, s'alignaient dans la profondeur de la salle; en outre, de petites tables se dressaient dans les embrasures des fenêtres, et tout cela était plein. Aussi Florentin, aidé de deux garçons et d'une petite bonne portant la coiffe légère de Fouesnant, avait fort à faire pour répondre aux exigences d'une soixantaine de convives affamés et bien endentés. Tous, hommes, femmes, enfans, étaient doués d'un bel appétit, aiguisé par l'air marin, par le bain ou la course à bicyclette; ils dévoraient et supportaient mal les lenteurs du service. Impassible au milieu des interpellations qui se croisaient, le maître d'hôtel redressait avec dignité sa tête de magistrat bourru, où des favoris noirs encadraient des bajoues tombantes et une bouche aux dents en défenses de sanglier. Quand les réclamations devenaient plus aigres, plus bruyantes, et que Florentin se sentait au bout de sa patience, il fonçait comme un vieux *solitaire* vers l'office contiguë; on entendait soudain l'écroulement d'une pile d'assiettes, puis il rentrait, avec sérénité, après avoir ainsi soulagé sa mauvaise humeur. L'une des longues tables était principalement dévolue aux voyageurs de passage; l'autre était réservée aux pensionnaires installés pour la saison. Ces derniers ne se montraient pas les moins exigeans et mettaient surtout à l'épreuve la longanimité des gens de service. Un sous-préfet en vacances, avec sa femme, ses enfans et ses belles-sœurs; un *clergyman* de Chester, accompagné de trois filles maigres et déjà mûres, enguirlandaient chacun des bouts. Au milieu, Mme Pontal trônait entre le commandant Le Dantec et Mlle Paulette. M. Pontal lui faisait face ayant à ses côtés ses deux filles aînées, dont pour le moment les places restaient vides.

Le premier plat venait d'être enlevé et, comme d'habitude, lorsque les voyageurs abondaient, l'apparition du second se faisait désirer. Mme Pontal ne semblait pas, du reste, s'en apercevoir. Elle profitait de cet entr'acte pour catéchiser le commandant Le Dantec, et lui exposer ses théories sur l'éducation. Elle n'avait même pas remarqué l'absence de ses deux aînées, pas plus d'ailleurs que celle de Salbris et de Rivoalen. Haussant la voix pour dominer les conversations privées, elle parlait comme si elle eût fait une conférence à la salle tout entière :

— Non, commandant, disait-elle, les hommes n'ont pas le privilège ou le monopole de certaines vertus que la nature aurait refusées aux femmes. La nature n'a rien à voir là dedans. C'est l'éducation, telle qu'on la pratique depuis des siècles, qui fait avorter dans les cerveaux féminins les germes susceptibles de produire une énergie intellectuelle et morale trop gênante pour les hommes. Les femmes, croyez-le bien, sont autant que vous autres capables de justice, de courage et de volonté.

— Chère madame, elles ont la bonté, la modestie et la grâce, cela devrait leur suffire.

— Eh! monsieur, la bonté sans la justice s'appelle faiblesse et sentimentalité; quant à la grâce...

— Ma bonne amie, hasarda alors timidement M. Pontal, ne trouves-tu pas étonnant qu'Antonia et Lucile soient si fort en retard?

— Ne me coupez donc pas la parole pour des futilités! s'écria impatiemment la dame... Vos filles sont assez grandes pour savoir se conduire; si elles arrivent en retard, tant pis pour elles, elles mangeront leur dîner froid...

Mécontent d'être ainsi rabroué en public, l'universitaire allait répliquer : un clignement d'œil de Paulette, à la fois moqueur et affectueusement conciliant, l'exhorta au silence. Il se borna donc à secouer la tête en contemplant les chaises restées vides à sa droite et à sa gauche, tandis que Mme Pontal, reprenant sa conférence interrompue, s'écriait :

— Quant à la grâce, ce n'est pas une vertu, c'est tout au plus une qualité qui n'intéresse que les hommes... La grâce qui masque l'injustice et la nullité, la grâce qui ment... Nous n'en voulons pas!

— Parbleu! souffla le sous-préfet à sa voisine, la bonne dame est comme le renard qui avait perdu sa queue à la bataille et qui

proposait à ses camarades de couper la leur... Quelle raseuse !

— En somme, continuait Mme Pontal, les individus normaux, à quelque sexe qu'ils appartiennent, naissent avec le germe de toutes les aptitudes... Si ces aptitudes ne se développent point harmonieusement, c'est la faute de l'éducation et des mœurs actuelles...

Ici, elle fut de nouveau interrompue par le bruit de la porte qui s'ouvrait en coup de vent, avec accompagnement d'éclats de rire masculins et féminins. Escortées par Salbris et Rivoalen, qui s'effaçaient pour leur livrer passage, Mme Desjoberts et Lucile apparurent essoufflées, décoiffées, les yeux brillans, et les mains pleines de chèvrefeuilles sauvages.

Mme Pontal leur lança une œillade courroucée, moins à cause de leur inexactitude que parce que leur arrivée lui coupait encore une fois la parole.

— Vous voici enfin ! murmura d'un ton de reproche M. Pontal.

— Papa, ne prends pas ton air de professeur ! dit sournoisement Lucile, nous ne le ferons plus... là !

— Si nous sommes en retard, c'est la faute de ces messieurs ! ajouta Mme Desjoberts avec une parfaite sérénité, ils ont été assez aimables pour nous emmener jusqu'au menhir, et nous avons oublié l'heure en les écoutant...

En même temps elle fixait ses yeux rieurs sur Paulette, auprès de laquelle Rivoalen avait pris sa place accoutumée, tandis que Lucile se débarrassait de ses chèvrefeuilles en les déposant sans façon sur l'assiette de Jacques Salbris. Les bourgeois rangés autour des tables contemplaient les deux jeunes femmes avec des mines scandalisées. Le *clergyman* ouvrait des yeux ronds et marmonnait dans son petit collet blanc : « *Girls of the period !* » A l'autre bout, le sous-préfet chuchotait à l'oreille de sa belle-sœur :

— Tout à fait fin de siècle, les demoiselles Pontal !... Un joli échantillon des théories éducatrices de la maman !

Le dîner s'acheva sans nouvel incident. Soit que Mme Pontal eût renoncé à convaincre le commandant Le Dantec, soit qu'elle eût conscience du coup de Jarnac porté à son argumentation par les manières excentriques de ses deux filles, elle avait brusquement cessé de pérorer. Paulette semblait bouder Rivoalen et s'occuper uniquement de Le Dantec, qui lui prodiguait son attention. Jacques Salbris et Lucile conversaient à voix basse à travers

le bouquet de chèvrefeuilles qui se dressait entre eux comme un buisson odorant. Quant à Tonia, n'ayant rien de mieux à faire, elle essayait de troubler le clergyman, en fleuretant audacieusement avec lui. Dès que le dessert eut circulé, chacun se leva de table et bientôt la terrasse fut de nouveau bruyante et peuplée. Les hommes allumaient leurs cigares, les femmes s'étaient groupées autour des guéridons du café et regardaient nonchalamment les premières étoiles perler au-dessus du petit fort de Rullianec. Les filles du clergyman avaient pris possession du salon de l'hôtel et l'une d'elles y jouait au piano le Prélude de *Lohengrin*. Le commandant Le Dantec s'approcha de Mme Pontal, qui s'était appuyée au parapet de la terrasse.

— Madame, dit-il, pour me prouver que vous ne me gardez pas rancune de mes contradictions, voulez-vous accepter un petit verre de curaçao?

— Merci, commandant, je remonte à l'instant chez moi, car j'ai à terminer un chapitre que l'imprimerie attend... Mais voici M. Pontal, qui vous tiendra compagnie... Sans rancune et bonsoir!...

Elle se dirigea lentement vers le vestibule, tandis que Le Dantec et le professeur s'attablaient au café devant un échiquier.

Ils avaient à peine quitté la terrasse qu'un bruit de roues et de grelots résonna sur la route et qu'on vit s'arrêter devant l'hôtel un break chargé de messieurs au visage rasé et de dames en tenue de bicyclistes.

— Bon! gronda Florentin, qui versait le café, voilà « la butte Montmartre » qui s'amène!

C'étaient Jean René et ses camarades qui arrivaient en effet de Roscanvel pour une répétition de *la Reine Dahut*. Mme Desjoberts s'était précipitée au-devant du directeur du Théâtre-Moderne et échangeait de bruyans *shake-hands*.

— Bravo, s'écria-t-elle en remontant avec Jean René vers le groupe formé par Lucile, Paulette, Salbris et Rivoalen ; bravo, cher maître, vous êtes exact et vous aurez un bon point!... Nous allons répéter dans la petite salle à manger où on a tout préparé pour vous recevoir... Je ne vous présente pas à ces messieurs... Vous les connaissez!... M. Rivoalen, voulez-vous assister à la répétition?... Je suis certaine que notre cher directeur vous y autorisera.

— Comment donc? affirma courtoisement Jean René, ce sera un grand honneur pour nous...

— Merci bien, madame, répliqua Rivoalen de son ton légèrement ironique, je n'aime pas voir faire la cuisine... Je préfère me réserver pour la première, où j'aurai le plaisir de vous applaudir tous...

Les comédiens, pilotés par Tonia, avaient pénétré dans l'intérieur de l'hôtel. Dès qu'ils eurent disparu, Rivoalen se tourna vers Salbris et les deux jeunes filles:

— Si nous allions assister au lever de la lune sur la mer? proposa-t-il, ce serait un spectacle plus récréatif que d'entendre pendant des heures Jean René répéter: « Reprenons le couplet... Détaillons!... Et maintenant enchaînons! » Qu'en pensez-vous, Salbris?

— Je vous crois... Tout, excepté ça!... Voulez-vous me permettre de vous offrir le bras, mademoiselle Lucile?

Par les degrés de la terrasse, ils étaient descendus sur la route bordée d'arbres et devenue très obscure. Rivoalen, à son tour, adressait la même offre à Paulette, qui refusait d'un ton boudeur :

— Non, merci, j'aime mieux pas... Je suis habituée à me promener seule et un bras me gènerait...

Toutefois elle restait près de lui, marchant silencieusement à son côté. Ils étaient si rapprochés qu'Hervé Rivoalen sentait le frôlement de la robe soulevée par un pas nettement rythmé. Il se laissait insensiblement gagner par la grâce juvénile de cette gentille personne dont il devinait dans l'ombre la démarche agile et souple. Je ne sais quoi de frais, de franc et d'honnête émanait d'elle, et Hervé commençait à douter de la sincérité des remarques faites par Mme Desjoberts à propos de l'esprit positif et calculateur de Paulette. — Entrait-il déjà tant de rouerie dans cette enfant de dix-huit ans? — Le scepticisme dont il aimait à faire parade le poussait à admettre les insinuations de Tonia comme vraisemblables, et en même temps, au fond de son âme, quelque chose protestait. Il voulait en avoir le cœur net, et, rompant le silence :

— Mademoiselle Paulette, demanda-t-il, pourquoi me boudez-vous?

— Moi? protesta-t-elle avec un léger tressaillement, pourquoi vous bouderais-je?

— En effet, je me creuse la tête afin de savoir en quoi j'ai pu

démériter, néanmoins je constate de vous à moi un secret mouvement de rancune, et la preuve, c'est que tout à l'heure vous m'avez refusé votre bras!

— Je vous l'ai dit, je n'ai pas l'habitude... Je ne suis pas comme ma sœur Tonia, qui ne peut marcher que pendue au bras d'un de ses *flirts*. D'abord, moi, je n'en ai pas de *flirt*, et je sais m'en passer.

— Ah bah! et M. Le Dantec?

— Le vieux commandant!... Oh! non; il est en retraite, celui-là, et un peu trop marqué!

— Pourtant il aime à se promener avec vous, et se montre plein d'attentions.

Elle ne put réprimer un éclat de rire, qui tinta ainsi qu'un timbre d'argent.

— Ça oui, repartit-elle d'une voix plus libre, comme allégée il est un père pour moi, mais un père n'est pas un *flirt*, et je vous réponds que, si nous allions ensemble au menhir, sa conversation ne me ferait pas oublier l'heure du dîner!

Rivoalen saisit l'allusion, et, bien que la fatuité ne fût pas son défaut, il devina, non sans une satisfaction d'amour-propre, que sa fugue avec Tonia avait dû causer la rancune de « la petite dernière. » Mais une nouvelle bouffée de scepticisme lui monta au cerveau et le remit en défiance : « Après tout, se dit-il, elle parle peut-être ainsi pour cacher son jeu? » Et il reprit :

— Vous êtes dure pour le commandant... Il est robuste très vert et ne paraît pas son âge... Je vous assure qu'il sera encore un mari très sortable...

— Pour qui?... Pour une veuve dans les chiffres de maman alors?

— Mon Dieu, même pour une jeune fille qui serait raisonnable et préférerait la certitude d'une vie confortable et tranquille aux chances hasardeuses d'un mariage d'inclination.

Elle s'arrêta, et Rivoalen vit, malgré la nuit, ses grands yeux étonnés se fixer sur lui.

— Une jeune fille? répéta-t-elle, vous voulez rire!

— Du tout... J'en connais plusieurs qui n'hésiteraient pas.

— Tant pis pour elles!... Non, là, me voyez-vous, par exemple en robe à traîne et en voiles blancs, descendant les degrés de l'autel au bras du vieux Le Dantec?...

— Ainsi, vous ne l'épouseriez pas?

— Jamais de la vie!... Je ne sais pas ce qui m'attend, mais j'aimerais mieux cent fois coiffer sainte Catherine que de me lancer dans une aventure aussi piteuse.

Elle parlait avec tant de conviction, et sa répugnance était si franchement exprimée que le dernier doute s'envola de l'esprit de Rivoalen.

— A la bonne heure, s'écria-t-il, vous êtes une brave fille!

Paulette s'arrêta de nouveau et le regarda droit dans les yeux.

— Alors c'était une épreuve? interrogea-t-elle rassérénée.

— Tout simplement.

— Ouf! je respire... J'ai cru un moment que M. Le Dantec vous avait chargé de faire la demande... Mais, ajouta-t-elle en riant, comment avez-vous pu me juger capable d'une pareille insanité?

— L'idée ne vient pas de moi... C'est Mme Desjoberts qui me l'a mise en tête... Elle prétendait que vous n'étiez nullement sentimentale, et que vous vous résigneriez volontiers à épouser un homme mûr, pourvu qu'il vous assurât une existence selon vos goûts...

— Ah! c'est ma sœur Tonia? murmura Paulette entre ses dents, la bonne âme, et comme je la reconnais bien là!

Ils étaient arrivés à la plage où la mer, tout à fait pleine, ne laissait plus à découvert qu'une étroite bande de sable entre la vague et les galets. A cent pas devant eux, ils aperçurent les confuses silhouettes de Salbris et de Lucile, qui s'en allaient dans la direction de Morgat.

— Il y a des trous dans le sable, insinua Rivoalen, et, maintenant que nous avons fait la paix, peut-être seriez-vous prudente en prenant mon bras?

— Volontiers! répondit-elle tout d'un élan.

En même temps Rivoalen sentit la petite main de Paulette se poser avec confiance sur son bras.

Ils marchaient lentement au long du talus de galets. Peu à peu une clarté laiteuse se répandait sur la mer. Au-dessus du fort de Rullianec, la lune déjà un peu rongée apparut brusquement, et inonda de sa blanche lumière l'étendue de la baie. On pouvait maintenant voir distinctement les falaises de Porz-Launec, la petite plage de Sévéno et le relief dentelé de l'île L'Aber. A mesure que l'astre montait, un long et mouvant réseau d'or liquide coupait obliquement l'anse de Morgat, et allait en tremblotant se

briser sur les falaises opposées, où se découpaient nettement la *Chaise* et la porte de Cador.

— Hein? Est-ce beau! s'écria Paulette, en se serrant involontairement contre Rivoalen, comme pour mieux manifester son admiration; allons jusqu'aux bains... voulez-vous?... Quand je marche au-devant de la lune, il me semble que je vais à la fête! Je me sens plus légère et meilleure...

Et ils avaient l'air, en effet, de courir à une mystérieuse fête, tant ils marchaient d'un pas allègre, harmonieux, également rythmé, comme si leurs corps ne faisaient qu'un. Ils seraient ainsi longtemps restés en extase devant la mer moutonnante et pailletée d'or clair, si, tout au loin, un houp! poussé par les voix de Lucile et de Jacques, ne leur avait rappelé qu'il était temps de rentrer à l'hôtel. Tandis qu'ils pressaient le pas pour rejoindre leurs compagnons de promenade, le peintre disait à Lucile:

— Ainsi, c'est entendu, vous me donnez carte blanche pour préparer avec Rivoalen notre fugue à la pointe du Raz?

— Oui, mais toujours à la condition que maman nous permettra de partir...

— Ne vous inquiétez pas; nous trouverons un moyen d'enlever le consentement maternel... Emmènerons-nous votre petite sœur?

— Paulette!... A quoi bon?... D'abord nous ne pouvons laisser maman absolument seule. Et puis, remarqua innocemment Lucile, il n'y a pas de cavalier pour elle, et nous l'aurions tout le temps sur notre dos...

Cette suggestive objection laissait entrevoir au peintre la douce perspective d'un tête-à-tête presque complet. Elle l'éclairait si agréablement sur les tendres dispositions de Lucile qu'il ne put s'empêcher de lui en témoigner sa reconnaissance en serrant plus étroitement son bras contre le sien. La jeune fille, loin de s'en offusquer, s'appuya avec plus d'abandon.

— Je ne pèse pas trop sur vous? demanda-t-elle avec une câline voix d'ingénue... C'est qu'après notre course de l'après-midi, je commence à être un peu lasse.

— Au contraire, je suis heureux de vous sentir tout près... C'est ainsi que nous cheminerons, à la pointe du Raz... Rien qu'à la pensée de vous avoir ainsi toute à moi pendant une journée, je suis d'avance heureux comme un dieu... Oui, vous avez raison, mieux vaut rester en partie carrée, nous laisserons votre sœur Paulette en famille...

Paulette arrivait au même instant au bras de Rivoalen, sans se douter qu'on venait si lestement de s'arranger pour la tenir à l'écart. Ses yeux étaient brillans et, sous la clarté lunaire, ses traits expressifs semblaient transfigurés par une joie mystérieuse.

— Était-ce beau, ce lever de lune sur la mer ! s'écria-t-elle en rejoignant sa sœur.

— Ravissant ! murmura distraitement Lucile, en se pelotonnant contre Jacques Salbris; seulement la brise fraîchit; il est temps de rentrer... La répétition doit être terminée, et je suis sûre que tout le monde est déjà couché.

Ils marchèrent silencieusement sur la route où un léger souffle faisait clapoter avec un bruit d'averse menue les feuilles des peupliers, que la lune baignait de lueurs humides. Quand ils atteignirent la terrasse, ils aperçurent les fenêtres du café encore illuminées. Des voix bruyantes, des éclats de rire et des tintemens de verres qu'on trinque résonnaient à l'intérieur, tandis que, sur la chaussée, les chevaux attelés au break des comédiens secouaient impatiemment leurs grelots.

— Comment, ils ne sont pas partis ! s'écria Rivoalen.

— Tiens, tiens, est-ce qu'on ferait la fête là dedans ? ajouta Salbris en entraînant ses compagnons vers le café.

Au milieu de la salle, assis autour des tables rapprochées, les acteurs et les actrices se régalaient de viandes froides et les arrosaient avec du champagne, que Mme Desjoberts, debout et souriante, versait à la ronde.

Rencogné dans l'ombre et fronçant les sourcils, Florentin contemplait les soupeurs avec des regards de suprême dédain.

— Bon appétit, messieurs ! dit railleusement Rivoalen.

Une bordée de rires et d'exclamations de surprise accueillit les survenans; on battit un ban en leur honneur.

— Florentin, du champagne et des verres ! reprit Rivoalen, tandis qu'on leur faisait place à un bout de table.

Florentin s'exécuta. On remplit de nouveau les coupes, et René, le directeur, avec un beau geste, levant son verre à hauteur de ses yeux, cria d'une voix de théâtre :

— Mesdames et messieurs, je bois à notre amphitryonne, l'adorable Reine Dahut !

— Moi, messieurs, reprit Tonia, légèrement émoustillée, je vous propose de trinquer au maître Jean René, à son talent génial, à sa renommée toujours croissante !

On applaudissait tumultueusement, et les verres tintaient. Profitant du brouhaha, Salbris s'empara de la coupe de Lucile, y trempa ses lèvres, puis, regardant la jeune fille avec une caresse dans les yeux, chuchota très tendrement :

— Et moi, je porte un toast à votre beauté qui grise plus fort que le champagne ; dans ce verre que vos lèvres ont touché, il me semble que je bois un philtre d'amour !...

Les yeux baissés, la bouche sournoisement souriante, Lucile lui avait repris des mains la coupe encore à demi pleine ; elle y posa ses lèvres et la vida d'un trait...

Pendant ce temps, dans sa chambre aux rideaux soigneusement tirés, sous la calme lumière de la lampe, Mme Pontal écrivait :

« La jeune Anglaise possède le sens de sa dignité et de sa respectabilité ; l'éducation respecte et favorise sa liberté. Chez nous, la jeune fille est tenue en bride, surveillée, épiée ; déjà presque une coupable en expectative. — Là-bas, on la laisse à elle-même, on s'en remet à sa parole, à son honneur ; elle est son propre mentor et son propre juge ; ici, on ne lui inculque que la notion de l'obéissance passive et le sentiment de sa faiblesse originelle... Et maintenant, mères de famille, entre le système du *self-control* qui fortifie, et la discipline française qui met la femme en servage... maintenant, la main sur la conscience, choisissez !... »

IV

La représentation de *la Reine Dahut* avait lieu à l'hôtel, dans le grand *hall* du café, transformé pour la circonstance en salle de spectacle. La scène avait été habilement disposée au fond de la pièce, sur les conseils de Rivoalen, qui remplissait les fonctions de régisseur, tandis que Jacques Salbris s'était chargé de brosser les décors. Les baigneurs de l'hôtel, les habitans des villas environnantes, des bourgeois de Crozon, des journalistes venus de Brest s'entassaient, dès huit heures et demie, dans l'espace réservé au public. Même, comme il faisait très beau temps, un certain nombre de spectateurs avaient reflué sur la terrasse, avec laquelle le café communiquait par trois portes-fenêtres larges ouvertes. Au premier rang, Mme Pontal trônait entre son mari et Paulette, près de laquelle le commandant Le Dantec se tenait attentif. Lucile, peu soucieuse de rester sous l'aile maternelle, avait manœuvré, au contraire, de façon à se caser auprès de Jacques Salbris. Nichés

tous deux dans un coin, non loin d'une des portes de la terrasse, ils devisaient doucement à mi-voix, sans s'inquiéter des commentaires peu charitables que cette étroite intimité suggérait aux commensaux de la table d'hôte. Sur le théâtre, pendant que les acteurs se costumaient, Hervé Rivoalen examinait par le trou du rideau la composition de la salle. Après avoir suivi d'un coup d'œil ironique le manège pratiqué par le peintre et Lucile, pour s'isoler des fâcheux et se ménager un tête-à-tête paisible dans la sombre encoignure, où ils étaient serrés l'un contre l'autre comme deux oiseaux dans un nid, les regards de l'observateur revenaient vers Paulette, qui semblait s'amuser médiocrement dans le voisinage de sa mère. Vêtue d'une jupe grise et d'un vieux corsage de soie bleue, elle était charmante, en dépit de cette toilette déjà défraîchie. Tandis qu'elle répondait aux propos du commandant, en agitant sa fine tête moutonnante, ses yeux verts semblaient penser à tout autre chose, et la moue espiègle de ses lèvres retroussées laissait supposer qu'elle s'intéressait peu à la conversation.

— Hum! ruminait en son par-dedans Rivoalen, ce marsouin de Le Dantec a réussi à accaparer « la petite dernière; » il ne la quitte pas d'une semelle et, comme le roi David, il réchauffe ses vieux ans auprès de cette nouvelle Sunamite. A la vérité, elle n'a pas l'air d'y prendre plaisir. Elle m'a déclaré l'autre soir qu'il était un père pour elle et rien de plus. Parlait-elle en toute sincérité? Ces ingénues-là nous en font bien accroire! Dans toute jeune fille, il y a un sphinx dont on ne perce le mystère que lorsqu'il est trop tard, c'est-à-dire après le mariage... Et cependant, si jamais physionomie fut empreinte de franchise, c'est celle de Paulette... Ses yeux clairs comme une eau de source laissent voir le fond de sa petite âme loyale; ses lèvres pures semblent incapables de mentir... Il est impossible que tout cela ne soit qu'un mirage et une tromperie... Oui, mais la femme est un être fragile, une plante délicate qui subit facilement l'influence des milieux. Négligée par Mme Pontal, vivant dans le voisinage immédiat de deux sœurs mal équilibrées et trop précoces, Paulette a peut-être déjà été gâtée par le contact?... Eh bien! après?... En quoi cela peut-il toucher un célibataire endurci tel que moi?... Et pourtant, ça me touche... La preuve, c'est que ma pensée, après avoir vagabondé ailleurs, revient fidèlement à Paulette, comme l'hirondelle au nid; c'est que je ressens du dépit en constatant les assi-

duités du vieux Le Dantec... Suis-je donc amoureux d'elle?... Pas précisément, mais je n'aurais pas grand chemin à faire pour le devenir... Et où ça me mènerait-il? A fleureter avec elle et à la compromettre?... Dieu m'en garde!... A l'épouser alors?... Dame, je pourrais commettre une pire sottise!...

Il en était là de son soliloque, lorsque Jean René lui mit la main sur l'épaule :

— Cher monsieur, tout le monde est prêt... Je crois qu'on peut frapper les trois coups...

Rivoalen frappa et, avec lenteur, le rideau se leva sur l'intérieur du palais du roi Grâlon : une salle voûtée, aux lourds piliers, avec, dans le fond, une large baie cintrée laissant voir en perspective les rues de la ville d'Is et la baie de Douarnenez. — Le vieux drame breton, traduit en vers libres par un poète de la nouvelle école, était peu compliqué comme intrigue et ne comportait que peu de personnages : le roi Grâlon, sa fille Dahut, l'apôtre saint Gwennolé et un jeune chef saxon dont Dahut était follement éprise. Ces quatre héros discouraient abondamment, et leurs longues harangues ralentissaient fort la marche de l'action ; néanmoins, il y avait dans ce drame élémentaire une si naïve couleur locale, une si ardente conviction, et, par-ci par-là, de tels éclats de passion, qu'une bonne moitié du public en suivait le développement avec un réel intérêt.

Au lever du rideau, le roi Grâlon, accoudé à la grande baie, non loin de sa fille, contemplait sa royale ville, défendue contre l'océan par de puissantes digues. Il se glorifiait de la prospérité de son royaume et de la victoire récemment remportée sur les Anglo-Saxons, ses ennemis héréditaires. Un seul point noir troublait son allégresse, les plaintes formulées par son peuple contre sa fille Dahut. En entendant les lamentations paternelles, celle-ci émergeait languissamment de l'ombre du pilier où elle s'était dissimulée, et se montrait en pleine lumière aux regards charmés des spectateurs. Sa tunique blanche, drapée sur son admirable corps de Diane, laissait voir à nu la blancheur pulpeuse de ses bras cerclés d'or et de ses épaules. Ses cheveux blonds, retenus par un peigne d'or, se tordaient de façon à mettre en valeur les lignes délicates de la nuque. Comédienne d'instinct, elle prodiguait à tous le provocant sourire de sa bouche et les chatteries de ses yeux. Aux sermons indulgens du vieux roi elle ne répondait que par de câlines protestations, qui, peu à peu, assoupissaient les

craintes de Grâlon. Pour achever de le calmer, elle l'entourait de ses bras, le berçait comme un enfant avec un antique *sŏne*, qui agissait sur lui ainsi qu'une incantation :

As-tu vu, pêcheur, la fille de la mer
Peignant ses cheveux blonds comme le miel,
Au soleil de midi, au bord de l'eau?
— J'ai vu la blanche fille de la mer,
Je l'ai entendue chanter;
Ses chants étaient pareils au bruit des flots...

Elle était interrompue par l'apparition de saint Gwennolé, qui venait, au nom du Dieu tout-puissant, avertir le roi de la scandaleuse luxure de Dahut : « Elle s'est fait, disait-il, une couronne de ses vices, et elle a pris pour pages les sept péchés capitaux. » Sans s'émouvoir des protestations arrogantes de la jeune femme, il annonçait à Grâlon que la vengeance du ciel était proche et le sommait de se rendre avec lui dans le chœur de l'église, où les fidèles assemblés en prières attendaient du roi d'Is la solennelle condamnation de l'indigne princesse. Il l'entraînait hors du palais. Dahut, restée seule, courait à une porte masquée par une draperie, faisait un signal convenu, et on voyait accourir Edwin, le chef anglo-saxon, prisonnier de Grâlon. Dahut, déjà depuis longtemps éprise de la sauvage beauté de l'étranger, se jetait dans ses bras, lui contait les menaces de saint Gwennolé et le suppliait de venir à son aide. Edwin lui indiquait un moyen de paralyser les efforts de l'apôtre, en détruisant l'autorité du vieux roi.

— Grâlon, insinuait-il, porte sur lui une clé d'argent, la clé de l'écluse principale des digues qui protègent Is contre les flots de la mer. Emparons-nous de cette clé, symbole de son pouvoir, et nous serons les maîtres de la ville...

Dahut, grisée par les baisers de son amoureux, jurait de ravir la clé toute-puissante, et le rideau tombait.

Au deuxième acte, on apercevait le vieux Grâlon endormi sur sa royale couche, dressée au fond d'une étroite pièce voûtée. Dahut surgissait soudain d'une porte dérobée et, cachant sa lampe dans une encoignure, s'approchait doucement du lit paternel. Avec des gestes félins, elle soulevait les courtines, découvrait la poitrine du vieillard, enlevait adroitement la clé et la tendait à Edwin, qui se montrait à son tour, enlaçait de son bras sa complice et disparaissait avec elle. On assistait alors au sommeil

fiévreusement agité, puis au réveil douloureux de Grâlon. La chambre s'emplissait d'une étrange lumière, et saint Gwennolé, abbé de Landevennec, surgissait devant lui :

— Roi, disait-il, hâte-toi de quitter la ville avec tes serviteurs, car Dahut a ouvert l'écluse à l'aide de ta clé d'argent, et, dans quelques heures, la mer aura submergé ton palais et ton royaume !

Tonia Desjoberts, bien qu'elle manquât d'expérience et de métier, jouait ce rôle de Dahut avec une grâce perverse qui séduisait surtout la partie masculine de l'auditoire. D'ailleurs les souples lignes de son corps, les caresses de son sourire et l'éclat de ses yeux suppléaient à l'insuffisance de la diction et lui valaient un bruyant succès de beauté. Dès que le rideau tombait, on la rappelait avec de chaleureux applaudissemens. Les battemens de mains et les exclamations laudatives réveillaient en sursaut M. Pontal, qui s'était profondément endormi au ronron des tirades de saint Gwennolé. Debout et s'éventant, Mme Pontal recevait avec un olympien sourire les félicitations plus ou moins sincères de ses commensaux :

— Oui, répondait-elle avec condescendance, je vous accorde qu'Antonia a parfaitement joué... Elle est naturellement douée et pourrait se consacrer avec succès au théâtre, si elle le voulait... Je doute qu'elle y consente, car l'art du comédien est en somme un art inférieur, où la femme est obligée de s'asservir aux pauvres inventions des auteurs... Par exemple, cette pièce est absolument inepte, et ce personnage de Dahut a je ne sais quoi de ravalant pour l'actrice qui l'interprète. Dahut est un monstre invraisemblable ; Gwennolé et Grâlon sont des types hors de l'humanité. Il faudrait pourtant en finir avec le drame légendaire !... Cela choque nos idées modernes et nous sommes las de ces contes à dormir debout... La preuve, c'est que M. Pontal a fait un somme pendant le second acte et qu'il est à peine réveillé... Pour mon compte, je n'en entendrai pas davantage, car je n'ai pas de temps à perdre... Bonsoir, commandant ! je vous confie Paulette... Allons, Évariste, remontons chez nous...

M. Pontal ne se le fit pas répéter ; il tombait de sommeil. Tous deux s'esquivèrent pendant que les trois coups annonçaient le dernier acte, et disparurent sans que Mme Pontal songeât même à s'assurer où Lucile se trouvait assise.

Celle-ci, toujours nichée dans son encoignure, en compagnie de Jacques Salbris, était trop occupée d'elle-même pour s'aper-

cevoir du départ de sa famille. La conversation du peintre l'intéressait plus que le drame. Elle s'associa néanmoins aux bravos qui saluaient la fin du second acte et battit des mains lorsqu'on rappela sa sœur Tonia.

— Ça vous amuse? demanda Jacques.

— Moi?... Je trouve ce drame rasant!... D'ailleurs, je le sais par cœur, j'en ai eu les oreilles rebattues pendant que Tonia le répétait devant son armoire à glace.., Le roi Grâlon m'indiffère et saint Gwennolé m'assomme. Il n'y a qu'un personnage réellement amusant, c'est Dahut, et je conviens que ma sœur a su entrer à merveille dans la peau de cette aimable princesse... C'est drôle, tout de même, l'illusion du théâtre!... Tonia est une fille très froide, très maîtresse d'elle-même, et avec cela elle représente cette dévergondée de Dahut presque au naturel, tandis que moi, j'aurais été piteuse dans un pareil rôle!... Et pourtant, ajouta-t-elle avec une flamme furtive dans l'entre-croisement des cils, je suis, moi, comme Dahut, une passionnée et une curieuse des choses défendues.

— Vous?... Allons donc! se récria Salbris, en reposant avec complaisance ses yeux sur le virginal visage et les paupières candidement baissées de son interlocutrice.

— Moi-même, parfaitement... Il s'éveille parfois dans mon cerveau d'étranges curiosités, et il me semble que, si j'avais été au temps de Dahut, et reine par-dessus le marché, je serais peut-être devenue aussi vilaine qu'elle...

En même temps ses lèvres ébauchaient un mystérieux sourire, et elle regardait en dessous Jacques Salbris, qui ne la quittait pas des yeux et se sentait singulièrement ému par la surprenante candeur de cet aveu.

— A propos, continua-t-elle, et l'excursion à la pointe du Raz tient-elle toujours?

— Plus que jamais... J'ai même trouvé un moyen ingénieux pour que Mme Pontal ne nous gêne pas.

— Ah?... Voyons!

— J'ai rencontré tout à l'heure des journalistes invités par Jean René et j'ai obtenu d'eux qu'ils engageraient Mme Pontal à donner une conférence à Brest, la veille du jour fixé pour notre partie du Raz, c'est-à-dire le vendredi soir 28 août. Votre mère sera encore à Brest lorsque nous lèverons l'ancre, le samedi matin, et nous aurons carte blanche... si toutefois elle accepte l'invitation.

— Elle l'acceptera, c'est sûr ! répliqua Lucile enchantée ; votre truc est très bien machiné, monsieur Salbris, et, s'il n'y avait pas tant de monde, je vous embrasserais volontiers pour la peine.

— J'en prends note, dit gaiement le peintre, c'est un baiser que vous me devez et que je vous réclamerai... quand il y aura moins de foule...

Cependant le dernier acte commençait. La scène représentait une lande déserte où l'on entendait le grondement de la mer montante, et l'on voyait fuir le vieux roi entraînant sa fille Dahut. Au moment de franchir les portes de la ville engloutie, il avait eu pitié d'elle et, pardonnant encore une fois, il essayait de la sauver des suites de sa dernière et damnable folie. Mais il avait beau hâter le pas, la vague le poursuivait, lui et les siens, et Dahut, accrochée à son bras, ralentissait sa fuite. L'inévitable saint Gwennolé apparaissait de nouveau, et dans une longue harangue démontrait à Grâlon la nécessité d'abandonner la coupable reine à la vindicte céleste : « Roi Grâlon, lui criait-il, si tu ne veux périr, débarrasse-toi du démon que tu soutiens dans tes bras !... » A ces mots, Dahut terrifiée s'arrachait à l'étreinte du vieillard, criait un lamentable adieu aux voluptés de la vie, puis, désespérée, mais non repentante, courait se jeter d'elle-même dans la mer...

Bravos, rappels, acclamations. Le rideau se relevait sur tous les acteurs de la pièce groupés autour de la blanche reine Dahut, et on leur faisait une ovation tapageuse. Tandis que les amis et les admirateurs escaladaient la scène et félicitaient bruyamment les interprètes, le commandant Le Dantec s'était levé et parcourait d'un œil un peu ahuri cette salle tumultueuse où d'honnêtes bourgeois se bousculaient pour voir de plus près les comédiens encore affublés de leurs costumes. Il apercevait, au fond du café, Lucile, tellement absorbée par sa conversation avec Jacques Salbris qu'elle ne songeait même pas à quitter l'encoignure où elle s'était installée. Il regardait Tonia Desjoberts, grisée par son succès, se jeter au cou de Jean René et l'embrasser avec ostentation. Ni l'une ni l'autre des deux sœurs ne semblaient s'inquiéter de ce que devenait « la petite dernière » au milieu de ce brouhaha. Le commandant haussait les épaules ; le spectacle de ce cabotinage le dégoûtait. Il se sentait pris d'une tendre pitié pour Paulette, en constatant l'abandon où on la laissait et les dangers auxquels l'exposait l'égoïste imprévoyance de Mme Pontal. Cette

enfant de dix-huit ans à peine, livrée à elle-même, dans ce monde mêlé et peu scrupuleux d'artistes et de touristes sans cesse renouvelés, lui tenait plus chèrement au cœur depuis qu'il la voyait plus négligée par sa famille. « Ce serait, pensait-il, presque une charité de la tirer de ce milieu où, malgré ses excellentes qualités, elle risque de se gâter et de se perdre. » La possibilité de jouer ce rôle de mentor et de sauveur plaisait à son esprit généreux. Il se retourna affectueusement vers Paulette, qui avait à son tour quitté sa chaise, et dont les yeux éveillés paraissaient chercher quelqu'un dans la foule.

— Acceptez mon bras, lui dit-il, et tâchons de nous tirer de cette bousculade... Est-ce que vous attendiez l'une de vos sœurs ?

— Oh Dieu ! non, répliqua Paulette, je cherchais seulement M. Rivoalen qui est resté invisible pendant toute la soirée... Je suis étonnée de ne pas l'avoir aperçu... Ah ! le voici ! reprit-elle d'une voix plus gaie, en désignant du bout de son éventail le groupe des comédiens ; il parle à Jean René...

Rivoalen, lui aussi, l'avait aperçue, mais, en constatant qu'elle s'appuyait familièrement au bras de Le Dantec, il s'était retourné du côté du directeur de la troupe et affectait de causer plus intimement avec lui.

— M. Rivoalen semble fort occupé, remarqua le commandant sans songer à mal, et nous ferons bien d'aller sur la terrasse humer un peu d'air frais.

En même temps il manœuvrait pour gagner l'une des portes-fenêtres ; mais la jeune fille le suivait avec un médiocre enthousiasme et murmurait en esquissant sa moue habituelle :

— C'est que... ils sont en train, je crois, d'organiser un souper.

— En vérité ?...

— Et, si je m'absente, on en profitera pour ne pas m'inviter.

— Le beau malheur !... Ça vous amuse de souper avec ces cabotins ?

— Pas précisément... Je les trouve poseurs et mal élevés... Mais ça me vexe d'être toujours lâchée par Tonia et Lucile.

— Vos sœurs sentent elles-mêmes que vous seriez fort gênée en pareille compagnie... Et elles ont raison !

Il avait réussi à la conduire hors du café, et il ajouta :

— Croyez-moi, les plaisirs de ce genre ne conviennent nullement à une jeune fille de votre âge et de votre éducation...

D'ailleurs, Mme Pontal vous a confiée à moi et j'ai le devoir de vous remettre entre ses mains...

— Oh! maman!... murmura Paulette en hochant ironiquement le menton, elle a d'autres chats à peigner...

— Je suis persuadé, néanmoins, que, si je vous laissais aller à ce souper, elle m'en saurait mauvais gré, ainsi que M. Pontal.

— Pauvre papa!... Lui, pour sûr, il ne serait pas content.

— Et, comme vous l'aimez, vous seriez désolée de lui faire de la peine... C'est pourquoi vous remonterez gentiment chez vous.

— Eh bien, soit!... soupira Paulette, je vous obéis... là, êtes-vous content?

Ils avaient pénétré dans le vestibule de l'hôtel; la jeune fille s'arrêta un moment au milieu de l'escalier et reprit d'un air espiègle:

— Seulement, commandant, vous me devrez une compensation.

— Laquelle? s'écria Le Dantec enchanté, parlez... je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous être agréable!

— Voici... Lucile et Tonia ne veulent pas m'emmener avec elles au pardon de Sainte-Anne; papa et maman ne bougeront pas et je risque fort d'être obligée de leur tenir compagnie... Et pourtant, un pardon, avouez-le, est un de ces plaisirs qui conviennent à mon âge et à ma situation!... Promettez-moi d'user de votre autorité pour qu'on m'y laisse aller...

— N'est-ce que cela?... Parbleu, je vous y conduirai moi-même!...

— Vous me le promettez?

— C'est juré...

— Merci, commandant, dit-elle en lui tendant gentiment la main... Me voici chez nous; bonsoir!...

Deux jours après, l'entrefilet suivant paraissait dans *la Dépêche* de Brest et était reproduit par tous les journaux de la Bretagne:

« Hier, au grand hôtel de Morgat, devant un brillant et nombreux auditoire, le vaillant directeur du *Théâtre-Moderne*, M. Jean René, a donné une représentation de notre vieux drame national: *la Reine Dahut*. Grand succès pour la pièce et pour les interprètes, parmi lesquels on a remarqué surtout l'actrice qui remplissait le rôle de Dahut. D'après ce qu'on chuchotait dans la salle, cette remarquable comédienne ne serait pas une profes-

sionnelle, mais une femme du monde qu'une impérieuse vocation pousse vers le théâtre. Et, ma foi, puisque nous avons commencé à être indiscrets, soulevons un coin du voile qui cache cette nouvelle et mystérieuse étoile. L'interprète de *la Reine Dahut* serait, nous a-t-on affirmé, la fille de Mme Laure Pontal, *l'authoress* féministe bien connue, et elle appartiendrait au monde universitaire par son mari, professeur de seconde dans un lycée de province. Mme Tonia D..., qui joint à une impeccable beauté blonde un talent tout à fait hors de pair, a joué le rôle scabreux de Dahut avec un accent de sincérité, une grâce exquisement perverse, qui lui ont valu de frénétiques applaudissemens et de fréquens rappels. C'est un début qui promet. Après la représentation, un souper très réussi et très joyeux a réuni tous les acteurs et leurs amis, et on a vidé force bouteilles de champagne au succès de la belle et passionnante reine Dahut. »

ANDRÉ THEURIET.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

ESQUISSE D'UN PROGRAMME NAVAL

EN 1900

C'était en 1889. J'avais été rappelé du Tonkin, où je remplissais de très importantes et très attrayantes fonctions, pour remettre en ordre les affaires de l'artillerie, au ministère de la Marine, en qualité de chef de bureau ; j'occupais ce poste depuis quelques mois : un navire s'était plaint de n'avoir pas, en munitions, ce qui lui revenait. Bien que la chose fût insignifiante en elle-même, la Presse, par suite de déplorables habitudes, en avait été informée, s'en était émue, sans savoir exactement de quoi il s'agissait, en déclarant que la patrie était en danger.

Le Port soutenait qu'il avait donné au navire ce qui lui était dû. J'allai trouver le ministre, et je lui fis la proposition suivante : « Si vous voulez m'en croire, vous écrirez au commandant du navire qu'il a les munitions qu'il réclame, et vous le prierez de faire dresser immédiatement un état détaillé de ce qui existe à bord ; et, en même temps, vous écrirez au Port, et vous lui direz qu'il n'a pas délivré tout ce qui revenait au navire, en lui demandant de vous adresser l'état des délivrances faites. Vous êtes certain que vous aurez raison des deux côtés. »

C'est ce qui arriva. Il manquait au navire, qui ne s'en était pas aperçu, quelques projectiles d'exercice d'une certaine espèce ; et il avait, en revanche, les munitions dont l'absence supposée avait plongé ses chefs dans le désespoir, surexcité la presse et alarmé la France, superficiellement, tout au moins, pour quelques jours. La conversation, qui suivit cette histoire, eut lieu à peu près dans les termes suivans :

« Le ministre. — C'est un désordre désespérant !

Le colonel, *chef de bureau.* — Le mot « désespérant » me paraît exagéré, à propos de quelques coups d'exercice incomplets; mais ce qui m'étonne, Monsieur le Ministre, c'est votre étonnement. J'ai pénétré dans le ministère, en 1872, pour la première fois, et, comme vous le savez, j'y suis revenu, après des sorties volontaires, dans des situations qui m'ont permis de me rendre compte de l'état des choses et encore mieux de l'état des esprits. Il y a longtemps que je suis fixé, et tout me confirme dans cette idée que nous avons plus de ressources qu'il n'est nécessaire sur nos navires et dans nos magasins, mais que nous n'avons de commandement nulle part, et, moins que partout ailleurs, permettez-moi de vous le dire, dans les ports et au ministère. Tout le monde se mêle de tout. Le service des ports, en ce qui concerne les approvisionnemens militaires, consiste à garnir des colonnes et à noircir des papiers, en faisant des additions très exactes, jusqu'aux centimes, avec des chiffres qui n'ont pas de sens. L'autre jour encore, on vous demandait 70 000 objets assez coûteux, et d'urgence, en raison de quelques bruits de guerre. D'un compte, fait par moi en un quart d'heure, il résultait clairement que le besoin, qui n'avait rien d'urgent, était de 6000 environ. Voulez-vous, Monsieur le Ministre, que je vous résume mon opinion sur la situation de la Marine?

Le ministre. — Je le veux bien; elle doit être originale!

Le colonel, *chef de bureau.* — La voici : si M. de Bismarck avait été chargé d'organiser les choses de la marine française, de telle sorte qu'avec un personnel incomparable à tous les degrés et dans tous les corps, avec des ressources financières largement suffisantes pour construire et entretenir une belle flotte, on aboutît, au moment du besoin, à ne pas trouver, dans des magasins bondés d'approvisionnemens excessifs, de quoi faire une campagne contre la dernière des puissances maritimes, il n'aurait pas mieux fait. Votre organisation est méthodiquement faite pour le désordre et l'impuissance. Le cœur est parfait; le corps est bon; la tête est mauvaise, ne veut rien, ne dirige rien. Mais on peut réorganiser la tête très rapidement, et, en réalité, les hommes valant en France infiniment mieux que le gouvernement, et sachant en combattre les forces négatives et en empêcher, par une lutte sourde, incessante, les plus mauvais effets, je vous le répète, vous avez dans les mains plus que le nécessaire comme matériel et personnel, en dépit de tout ce qui a été dit, de ce qui a été voulu

peut-être par des têtes étrangères, qui inspirent, à son insu, la tête française; un peu d'ordre et pas beaucoup d'argent; et ici, au ministère, un commandement responsable, qui agirait et voudrait pendant deux ou trois années, nous mettrait en mesure de soutenir avantageusement la lutte contre la plus forte des nations maritimes.

Le ministre. — Ce sont des paradoxes, mon cher Colonel.

Le colonel, *chef de bureau.* — Mes affirmations ne sont pas plus des paradoxes, Monsieur le Ministre, que ne l'étaient les déclarations que vous avez reçues de moi en 1878, lorsque, étant officier d'ordonnance de l'amiral Pothuau, et vous, son chef d'état-major général, je vous annonçais un accident, à bref délai, avec les canons de gros calibre de l'Angleterre, auxquels M. Armstrong avait su donner une si grande valeur pécuniaire fondée, elle-même, sur une si belle réputation acquise à prix d'or et à force de réclames. Cet accident, arrivé, quinze jours après notre conversation, sur le *Thunderer*, me valut des complimens dont je me souviens encore.

« Enfin, je ne me trompe pas plus aujourd'hui, au sujet de la situation générale de la Marine, que je ne me trompais le 12 décembre dernier, lorsque, à 9 heures du matin, je vous suppliais de ne pas laisser tirer les canons de 34 centimètres, modèle 1875, de l'*Amiral-Duperré*. « Vous êtes seul de votre avis, vous exagérez le danger, » me disiez-vous. A 5 heures du soir, j'étais appelé dans votre bureau, et je vous trouvais, une dépêche à la main, la figure bouleversée, regrettant d'avoir cru qu'un homme, quand il est seul, même quand il a de bonnes raisons et des faits pour lui, doit être considéré comme ayant tort. Un des canons de 34 centimètres, que je vous suppliais de ne pas laisser tirer, venait d'éclater; un officier et cinq matelots avaient succombé. En outre, le découragement, remplaçant une confiance exagérée, allait, disiez-vous, compromettre le service des bouches à feu sur tous nos navires. Vos craintes étaient, d'ailleurs, excessives ; car nos officiers et nos matelots, qui n'ont pas vécu dans les bureaux du ministère, savent qu'un peu de danger ne gâte rien et sera toujours inséparable de la pratique du métier militaire, même en temps de paix; et un accident ne les empêchera pas d'avoir confiance en leur artillerie, la plus sûre qui soit au monde, la seule qui soit véritablement éprouvée d'une façon continue en temps de paix. »

Ce que nous disions à l'amiral Krantz, il y a plus de dix ans,

est encore vrai aujourd'hui. La puissance de la routine et, il faut le dire, l'absence d'un véritable homme d'État au ministère de la Marine, ont laissé persister jusqu'à aujourd'hui un état de choses qui rend inutilisables des forces, très réelles, mais privées d'une tête. Je ne veux pas dire que des tentatives n'aient pas été faites, que des commencemens de réforme n'aient pas eu lieu. Notamment, en ce qui concerne l'artillerie, on a pris une excellente mesure lorsqu'on a créé la direction de l'artillerie. M. Burdeau, pendant son court séjour au ministère de la Marine, avait compris la nécessité d'une réorganisation complète, établie sur une répartition budgétaire par service. L'amiral Rieunier a fait beaucoup pour mettre l'ordre et pour donner à l'artillerie de la Marine, en particulier, les forces qui lui était indispensables; mais l'action des meilleurs ministres a été trop faible et trop éphémère pour diminuer sensiblement la confusion créée par l'action persistante d'une éducation et d'une organisation nationales contraires à l'esprit français, dont elles exagèrent les défauts et répriment les qualités militaires, telles que l'initiative généreuse et hardie, et le besoin de se dévouer.

D'ailleurs, les ministres ont à compter avec les influences parlementaires d'hommes, qui semblent résolus à ne rien laisser créer ni subsister en France de solide et de résistant, mais surtout à ne pas laisser s'élever des chefs militaires confians en eux-mêmes et prêts à prendre la responsabilité du commandement en temps de guerre. Les ministres placés sous la dépendance du parlement, qui ne leur demande que la souplesse, désireux de conserver un portefeuille obtenu, en général, par beaucoup de concessions regrettables, ne savent pas, assez souvent, imiter l'amiral Jauréguiberry en donnant leur démission plutôt que de rester responsables de mesures et d'un état de choses condamnés par eux.

Aujourd'hui encore, celui qui étudie les documens parlementaires et extra-parlementaires, les publications spéciales ou autres, et qui consulte les autorités réputées les plus compétentes, ne tarde pas, quand il s'agit de la Marine, à éprouver un profond découragement, s'il est, d'ailleurs, étranger à la pratique des affaires de notre flotte et s'il ne connaît pas l'état d'esprit de notre personnel maritime. Il rencontre, en effet, il entend, il lit des affirmations systématiques très absolues, toutes divergentes, et souvent contradictoires, en ce qui concerne les projets pour l'avenir ; les mêmes hommes, les plus haut placés, à quelques mois d'intervalle, au-

ront été surpris par lui en flagrant délit d'opinions contraires sur les questions les plus graves. Mais il aura trouvé tout le monde d'accord sur un point très important, il est vrai : *La situation présente est mauvaise. Nos navires sont médiocres. Les défenses de nos ports sont incomplètes. Il serait impossible de faire la guerre à une grande puissance maritime sans s'exposer à un désastre.* Ces déclarations, conséquences naturelles de tout ce que je viens de dire, doivent avoir, à nos yeux, une contre-partie rassurante, celle que nous avons énoncée : *il suffirait d'un peu d'ordre et de commandement pour changer du noir au blanc l'état de choses présent, qui est médiocre.* Mais, formulées par toutes les autorités, ces déclarations n'en ont pas moins eu des effets déplorables. Elles ont entraîné des dépenses aussi considérables qu'improductives, par suite de l'application, successive et toujours incomplète, de systèmes contradictoires. Enfin, par leur accent de plus en plus pessimiste, toutes les fois que la France aurait dû faire tête et défendre, avec ses forces navales, ses intérêts et son honneur, elles nous ont conduits à l'humiliante retraite de Fachoda, en 1898, et à l'abandon de l'Égypte, en 1883.

La responsabilité de cet état d'esprit si grave, si désastreux, et qu'il faut changer, incombe principalement au régime parlementaire, sous lequel les hommes politiques ont plus à craindre du triomphe de la France que de sa défaite, et ont tout à gagner par la prolongation de la paix à tout prix. Courbet, vainqueur dans les mers de Chine, énergique, sachant ce qu'il voulait, capable, en raison de son caractère, de l'exiger, inspirait de l'inquiétude à ces maîtres de la France; tout a été fait pour user ses forces et faire disparaître une personnalité qu'on trouvait menaçante. Le général Dodds, vainqueur au Dahomey, ayant mené à bien, avec une sagesse, une vigueur et une simplicité merveilleuses, une entreprise aussi difficile que périlleuse, a été longtemps suspect. On l'a laissé, pendant sept années, passer de vagues inspections et commander des brigades aussi peu organisées que variées, sans lui donner le grade de divisionnaire; et certes, sans faire de tort à personne, il n'y a pas en France un général de division, un commandant de corps d'armée, ni peut-être même un commandant d'armée qui ait à son actif rien de comparable à la campagne du Dahomey.

La première cause, la cause-mère, pour ainsi dire, de l'état de découragement incontestable, qui existe dans la marine, est

donc le régime parlementaire, par lui-même et surtout tel qu'il est pratiqué chez nous depuis une vingtaine d'années. Ce régime a rendu impossible, comme nous l'avons dit, la présence à la tête du ministère de la Marine, qui plus qu'aucun autre en a besoin, d'un chef sachant assumer les responsabilités suprêmes, au moment décisif, pour faire le meilleur emploi possible des forces préparées, à grand prix et à grands frais, en vue de la guerre et non en vue de la paix à outrance. Il appartiendrait, en effet, au gouvernement, éclairé par ce chef de la Marine, de prendre sur lui toutes les responsabilités, et de lancer au moment voulu nos forces de terre ou de mer contre l'ennemi, sans s'arrêter devant des appréhensions et la crainte d'échecs toujours possibles sur mer comme sur terre, et quelquefois nécessaires, pour obtenir le succès final et le triomphe définitif au point vital. Il convient naturellement que le ministre de la Marine, quel qu'il soit, civil ou militaire, ait consulté les chefs militaires destinés à prendre le commandement, les directeurs et les administrateurs compétens ; mais c'est à lui de juger en appréciant à leur valeur les renseignemens ainsi recueillis.

Napoléon répondit un jour à son chef d'état-major général, qui lui faisait observer que tous ses généraux se plaignaient d'avoir, les uns, des divisions incomplètes, les autres, des approvisionnemens insuffisans, et des moyens de transport défectueux : « C'est bien ; dites-leur de marcher, » et il ajoutait : « Si j'avais cru mes généraux, jamais je ne serais entré en campagne. » Dans tous les temps, et principalement aujourd'hui, alors que le Président de la République est irresponsable et que les ministres éphémères n'ont qu'une responsabilité fictive, écrite, dont ils se moquent parfaitement, les chefs militaires, dont l'influence est presque nulle en temps de paix, qui seraient les boucs émissaires en cas de défaite, sont naturellement pessimistes et désireux de ne pas subir la redoutable épreuve du commandement en temps de guerre. Un grand homme, un homme de génie sûr de lui, ambitieux, aimant le danger, guerrier au fond de l'âme, comme Napoléon, sait faire le compte des probabilités positives et négatives et prend les armes, confiant en lui-même, quand il a trouvé, par ses calculs, quelques centièmes en faveur d'une victoire, les ressources de son esprit et de sa volonté devant combler les défauts et les vides. Mais toutes les ressources de nos politiciens avisés seraient employées aujourd'hui à éliminer des rangs de l'armée

comme de la marine, si jamais il se rencontrait, tout homme qui paraîtrait avoir quoi que ce soit de l'homme de génie, capable de semblable détermination.

En outre, les malheurs de la dernière guerre ont créé chez tous nos chefs militaires, plus ou moins, l'état d'esprit pessimiste. La malheureuse phrase du maréchal Lebœuf est jetée à la face de tout militaire qui a la moindre velléité de confiance, et naturellement elle hante le cerveau de nos amiraux et de nos généraux. Tous, ou presque tous (les exceptions peuvent se nommer), sont, au moins, portés à affirmer que tout nous fait défaut, même les boutons de guêtres, et à conclure, après avoir exagéré nos points faibles : « Pas de guerre, c'est trop dangereux ! » Mais il y a lieu d'ajouter que tous, individuellement, iraient au feu avec enthousiasme, s'ils ne devaient risquer que leur vie et non leur réputation, leur flotte, leurs troupes, l'avenir et l'honneur de leur pays, et si, étant en sous-ordre, ils ne devaient pas avoir la responsabilité des résultats. Nos administrateurs, directeurs, préfets maritimes, tous ceux auxquels incomberait la responsabilité d'approvisionnemens insuffisans ou réputés insuffisans, d'un matériel défectueux, d'installations insuffisantes dans nos ports au jour de la mobilisation, tous, ou presque tous, sont dans le même état d'esprit. Au lieu de couvrir la responsabilité de leurs inférieurs, les ministres sont enchantés, suivant un système qui est l'envers du véritable régime parlementaire, de se couvrir dans les circonstances comme celles de Fachoda, en dénonçant les lamentations et le découragement de leurs collaborateurs et des chefs militaires.

Il y a trois ou quatre ans, un des nombreux incidens qui, depuis quelques années, pouvaient donner naissance à un conflit avec la Grande-Bretagne, venait de se produire. Le ministre qui détenait alors le portefeuille de la Marine pour quelques trimestres, s'entretenait avec moi de la situation des forces dont il avait la responsabilité ; j'étais directeur de l'artillerie.

« Le ministre. — Mon cher Général, vous savez où nous en sommes ; la guerre peut éclater demain. Heureusement, nous avons une artillerie excellente, très supérieure à celle de l'Angleterre, mais nos pauvres navires sont dans un état d'infériorité navrant et ne nous permettent pas de risquer, même à forces égales, une bataille sur mer.

Le général directeur. — Monsieur le Ministre, en ce qui con-

cerne l'artillerie, vous avez cent fois raison; notre supériorité est très grande, incontestée et incontestable à tous les points de vue. Nos bouches à feu, nos affûts, nos munitions, ont plus de puissance et de simplicité, sont plus militaires, en un mot, et mieux en ordre que tout ce qui existe chez aucune nation maritime, et, en particulier, chez les Anglais. Le personnel chargé des canons à bord de nos navires est mieux à la hauteur de sa tâche que celui d'aucune autre nation, grâce à de fréquens exercices, à de nombreux tirs à charge de combat, pour lesquels rien n'a jamais été économisé en temps de paix. Ce personnel a d'ailleurs naturellement, en qualité de Français, une aptitude spéciale pour l'emploi, dans le combat et la manœuvre, de l'artillerie à tir rapide et de l'artillerie de gros calibre en tourelle.

« Il y a des améliorations à faire, de grandes simplifications à réaliser : elles sont faciles. La réalisation n'entraîne pas de dépenses, au contraire. Mais permettez-moi d'ajouter que l'infériorité de vos navires que vous affirmez, que tout le monde, hélas! affirme comme un dogme, n'est pas réelle. Ce sont les Anglais, vraisemblablement, qui entretiennent ces idées décourageantes, plus efficaces pour nous conduire à des lâchetés gouvernementales et à des défaites sur mer, que la puissance navale de l'Angleterre, ses nombreux navires, ses matelots très inférieurs aux nôtres et l'habileté de ses amiraux, — que la catastrophe de la *Victoria* ne recommande pas à l'admiration des connaisseurs.

Le ministre. — Les questions de navires, de stabilité de combat, de faiblesse et de fragilité de nos appareils de chauffe, d'insuffisance de rayon d'action, de surcharge qui annule la protection, ne sont pas de votre compétence, mon cher général; et permettez-moi, sur ce point, de considérer comme exacte mon opinion qui est celle de tous les amiraux, à peu près, et des membres les plus éclairés, les plus considérables de la commission extraparlementaire.

Le général directeur. — Monsieur le Ministre, si je n'avais pas été là pour répliquer et intimider les détracteurs de parti pris, on dirait de notre artillerie plus de mal qu'on n'en dit de nos navires. C'est ce qu'on n'a pas cessé, d'ailleurs, de faire depuis 1861 jusqu'en 1893, en nous vantant l'artillerie Armstrong, qui coûtait cher et ne valait rien, et en discréditant notre propre artillerie de marine, qui valait beaucoup et qu'on appelait, par dérision, une

artillerie de pauvre, parce qu'il n'était pas nécessaire d'être très riche pour se la procurer.

« Eh bien ! pour les navires, ils parlent à faux, tous ceux qui entretiennent, exagèrent les plaies de la France, parce qu'ils en vivent et qui trouvent, hélas ! pour des raisons faciles à expliquer, des échos, des approbateurs et des inspirateurs même dans les corps militaires. Je l'affirme sans restriction, bien que, pour le détail, je ne sois pas compétent sur tous les points que vous avez indiqués tout à l'heure.

« Reconnaissez d'ailleurs, Monsieur le Ministre, que je serais un pauvre général, tout au plus un simple constructeur de matériel, indigne de remplir le rôle qui m'incombe comme directeur de l'Artillerie, incapable de porter la responsabilité, vis-à-vis du ministre, des élémens principaux de notre puissance offensive sur mer et sur les côtes, si, par mes lectures des documens français ou étrangers, mes conversations avec le monde compétent, l'étude des documens de la commission extra parlementaire, je ne m'étais pas mis en mesure de connaître, d'une part, les cibles contre lesquelles les canons français pourront utiliser leur puissance, et, d'autre part, nos nouvelles plates-formes mobiles, portant à la fois les canons, leurs munitions et leurs servans.

« Sans m'être livré, je le répète, à des études de détail pour lesquelles je n'aurais pas la compétence voulue, mais aussi bien ou mieux que ces messieurs du parlement, personnages considérables auxquels vous avez fait allusion, je peux apprécier les défauts qu'on impute à notre flotte et aussi les qualités qu'on attribue à celles de nos ennemis. Ne m'arrêtant que sur un point très important, décisif à mes yeux, je vous affirme sans hésitation que si j'avais été en mesure d'inspirer les constructeurs de l'Angleterre, que l'opinion nous désigne comme des modèles à regarder et à suivre, si j'avais pu faire préparer à ces hommes éminens des cibles *agréables* à nos projectiles, je n'aurais pas pu obtenir (sans faire voir le bout de l'oreille) de résultats beaucoup plus avantageux à notre flotte que ceux en présence desquels nous nous trouvons aujourd'hui.

« Un jeune homme, ingénieur inexpérimenté, et trop pressé d'enseigner, *urbi et orbi*, ce qu'il ne savait pas, a soutenu, dans une école de la marine, exactement le contraire de ce que je viens de dire ; il a invité les jeunes élèves, et ses chefs sans doute, à regarder, à imiter des navires anglais, où tout avait été

prévu contre l'emploi des grands explosifs. Il s'était fait l'écho de bavardages parlés ou écrits. Vous avez bien voulu le prier de venir auprès de moi pour s'instruire et me faire connaître les faits sur lesquels il appuyait des affirmations dangereuses à tous les points de vue et, on peut le dire, déplacées. Très gentiment, il s'est excusé de son ignorance, de la témérité avec laquelle il était allé chercher hors du ministère de la Marine, dans des livres de réclame indiscrets, des documens sur des matières confidentielles très délicates et très difficiles. Je lui ai montré, comme à vous, une image parlante ; il a vu que, sur un cinquième de leur longueur à l'avant et à l'arrière, tous les navires anglais construits depuis quelques années, protégés dans leurs œuvres vives par de simples tôles, constituent des cibles à souhait pour nos obus à la mélinite qui, éclatant à l'extérieur, feraient dans ces murailles à très faible résistance, non pas des trous ronds ayant à peu près leur diamètre, mais d'énormes brèches par lesquelles, surtout à l'avant, le navire buvant la mer, si je puis m'exprimer ainsi, ne tarderait pas à perdre sa stabilité de combat.

Le ministre. — Mais, Général, il y a des cloisons sur ces navires et l'envahissement de l'eau serait par suite très restreint.

Le général directeur. — Permettez, Monsieur le Ministre; des essais répétés montrent que nos obus à la mélinite, qui ont la grande qualité d'éclater sur les murailles à faible résistance, lanceraient, en explosant, par la brèche ouverte, des gaz et des éclats de fonte et de tôle, animés d'énormes vitesses et capables de défoncer tous les cloisonnemens.

Le ministre. — C'est bien, Général ; je m'en rapporte à vous. Mais nos navires n'ont pas de vitesse, et puis nous n'avons pas assez de croiseurs ; nos torpilleurs sont insuffisans et en mauvais état ; nos batteries de côte ne sont pas assez puissamment armées ; il n'y a pas assez de personnel pour les servir, etc., etc.

Le général directeur. — Monsieur le Ministre, j'ai lu toutes les publications spéciales qui traitent de la marine anglaise, et je vous dis, moi, sans hésiter, sans redouter la moindre contradiction appuyée sur des faits, qu'à tous les points de vue, nos navires sont en mesure de lutter avec succès contre ceux de l'Angleterre, non seulement à nombre égal, mais à trois contre cinq. Quant à nos côtes, elles sont surabondamment défendues par leurs batteries, par les torpilleurs et les torpilles fixes, contre des dangers qui n'intéressent d'ailleurs, en aucune façon, la sécurité

de la France, mais seulement celle des villes et des localités plus ou moins importantes du littoral.

« Un peu d'ordre dans les ports; un peu plus de commandement; des magasins plus nombreux, mieux installés, mieux placés surtout que ceux qui existent (mais très faciles à construire sans dépenser beaucoup d'argent); beaucoup plus d'outillage pour la manipulation du matériel et des munitions, voilà ce qui manque, ce qu'il faudrait réaliser rapidement. Il n'y a pas de difficultés sérieuses, si vous le voulez. Reste l'élément le plus important, celui sans lequel, même avec le plus puissant matériel, les soldats, les marins les plus braves, les mieux entraînés, les officiers les plus distingués, sont voués à la défaite, c'est la confiance. Cet élément, Monsieur le Ministre, c'est de votre âme qu'il doit sortir pour tout le monde. Quelques mots dits par vous hardiment à la tribune y suffiront.

Le ministre. — Quelle responsabilité vous me feriez prendre! Je ne la prendrai pas, car je n'ai pas confiance.

Le général directeur. — Eh bien, Monsieur le Ministre, cédez la place à un croyant, ou demandez résolument qu'on supprime les amiraux, les flottes et le budget de la Marine. »

Hélas! amiral ou civil, ce ministre, comme ses prédécesseurs, avait subi le contact des politiciens, et, avec eux, sans s'en apercevoir, il en était arrivé à désirer la paix perpétuelle, la paix armée, qui est censée préparer la guerre et pendant laquelle on administre tranquillement un énorme budget, on commande, fièrement et sans risquer sa réputation, des forces qui font bel effet dans une revue navale.

Dans ces conditions, le patriotisme nous faisait un devoir d'informer le chef de l'État, M. Félix Faure, auprès duquel nous avions un facile accès en raison de nos anciennes et excellentes relations du temps où il était ministre de la Marine. L'enthousiasme de ce bon Français, amoureux des choses de la guerre, était alors sans mesure; il me l'exprimait très librement; il me prodiguait des éloges et des félicitations, dont je garde le meilleur souvenir. Mais il s'arrêtait quand je lui disais respectueusement de ne pas laisser continuer une campagne débilitante, déshonorante, dangereuse pour notre pays. Connaissant bien son impuissance réelle, il concluait, en me reconduisant, par ces mots : « Voyez votre ministre, poussez-le; je n'y peux rien, s'il ne va pas de l'avant. »

On peut espérer que l'affaire de Fachoda a réveillé le peuple français, auquel une campagne de plus de deux années a fait connaître ses ennemis intérieurs et extérieurs. Une poussée s'est produite; comprimée pour le moment, elle n'aboutira que plus sûrement à une explosion, qui fera sortir et grandir rapidement les chefs, les véritables chefs, s'oubliant eux-mêmes, voués d'âme et de corps aux intérêts, à la grandeur et à la gloire de leur pays et convaincus que la guerre, avec ses risques, ses hécatombes, ses ruines, ses responsabilités effroyables, détruit moins de richesses, moins de forces matérielles et morales qu'une paix honteuse, avilissante, qui aboutirait sûrement à l'anéantissement de notre patrie. Nous aurons donc des chefs; la Marine elle-même en aura un demain. Mais cet homme, que voudra-t-il? que trouvera-t-il? que fera-t-il?

II

Et d'abord, que voudra ce chef de la Marine? Autrement dit, quels doivent être, aujourd'hui, les objectifs de la marine militaire de la France et que faut-il prévoir pour les réaliser?

Assurer la protection du territoire contre des invasions par débarquement ou contre des incursions sur nos côtes, dangereuses au point de vue des intérêts vitaux de la défense nationale.

On a trop parlé de l'insuffisance de la protection de notre frontière maritime, qui était réellement surabondante au moment de Fachoda, pour que nous ne soyons pas obligé d'y revenir. L'argument le plus sérieux, qu'on a présenté, — à la fois en vue de justifier une déclaration d'insuffisance, et aussi, hélas! pour célébrer les grands services, qu'on se vantait d'avoir rendus en quelques mois, — est fondé sur l'absence du personnel nécessaire pour servir nos batteries de côte, au moment de ce qu'on appelle le branle-bas de la première heure.

Pour le cas de Fachoda, c'est-à-dire d'une guerre possible avec l'Angleterre seulement, les forces de l'armée de terre étant disponibles, cet argument est sans valeur. Si mal organisées, si creuses que fussent les troupes de la marine, elles fournissaient un appoint important, et rien n'était plus facile que de transporter rapidement, partout où ils étaient nécessaires, des artilleurs empruntés à l'armée de terre, lesquels, au contact de leurs camarades de l'artillerie de marine, pouvaient s'instruire en quelques

jours et compléter d'une façon très suffisante l'armement de toutes les batteries de nos ports de mer.

Nous ne voulons pas dire que nos batteries de côte réalisent, ni dans l'ensemble, ni dans les détails, ce qu'on aurait pu avoir, avec beaucoup moins de temps et de dépenses, s'il y avait eu unité et activité dans les études et les travaux poursuivis depuis une trentaine d'années. Nous répétons ici ce que nous disions à l'amiral Krantz, en 1889, ce que nous avons dit devant la Commission présidée par le général de Miribel, au sujet des armées coloniales. On peut constater, sur ces points et particulièrement en ce qui concerne les troupes de la marine, les conséquences de l'*organisation méthodique de l'impuissance et du désordre*, inhérente au régime parlementaire tel qu'il est pratiqué chez nous depuis une vingtaine d'années particulièrement.

Dans le cas d'une guerre à la fois maritime et continentale, les garnisons d'artillerie de nos ports seraient évidemment tout à fait insuffisantes, et par suite l'état de choses présent ne saurait être maintenu en principe. Mais, pour le cas particulier d'une guerre avec l'Angleterre, il y avait, nous le répétons, surabondance de ressources rapidement disponibles et transportables partout où besoin en était. Comment a-t-on pu penser que l'Angleterre était en mesure de s'emparer du Cotentin ou de prendre pied à l'île d'Ouessant, sur nos côtes de Bretagne, en Tunisie, en Algérie, en Corse, de s'emparer de Madagascar ou de l'Indo-Chine, alors que, sur tous ces points, les forces militaires, dont dispose la France, sont en mesure de lutter avec tout ce que l'Angleterre aurait pu y expédier sans dégarnir ses colonies, l'Inde, l'Égypte et la Grande-Bretagne? On voit aujourd'hui, par ce qui se passe au Transvaal, une preuve palpable de l'impuissance sur terre d'une nation, dont toutes les forces sont absorbées par le commerce, l'industrie et l'occupation, même superficielle, d'un immense empire colonial. Des débats du Parlement anglais, il résulte que, si l'Angleterre a une flotte numériquement et nominalement colossale, elle n'a pas assez de matelots pour en assurer le service. Comment a-t-on pu penser que cette même nation viendrait attaquer sur terre une puissance disposant d'un million de soldats?

Au cours de l'inspection que nous avons passée nous-même, à la fin de novembre 1898, nous n'avons pas cessé de le répéter : si un amiral anglais pouvait avoir l'idée folle de pénétrer dans

un de nos ports avec une escadre, il faudrait lui envoyer un pilote, faire taire nos canons et rentrer nos torpilleurs pour ne pas l'effaroucher, et ensuite, quand il serait dans la rade, on peut être assuré que nos batteries croisant leurs feux, et nos torpilleurs rendus à la liberté, anéantiraient en quelques instans les cuirassés et les croiseurs qui auraient osé porter ainsi le pavillon anglais à bonne portée de leurs coups.

Cette entreprise insensée, les Américains n'ont eu l'idée de l'exécuter ni devant San Juan de Porto Rico, ni pour s'emparer de Santiago, et cependant le feu des batteries espagnoles n'a pas été très actif, et les canons du fort du Morro étaient bien loin d'avoir la puissance de ceux qui défendent nos rades de Cherbourg, de Brest et de Toulon. Devant San Juan, les Américains avaient pour objectifs de détruire le fort du Morro et de terroriser la population. La position prise par les navires américains était excellente; la place était surprise, le fort du Morro ne possédait que des canons de 16 centimètres pour riposter à des cuirassés, et cependant un bombardement de plusieurs heures, aussi violent que possible, eut pour résultat cinq ou six tués ou blessés; quelques égratignures aux épaulemens du Morro; et la population, si elle avait pu avoir quelque inquiétude en voyant arriver la flotte américaine, dut être parfaitement tranquillisée, quand elle eut constaté l'impuissance du feu de ses ennemis, obligés de battre en retraite pour aller se ravitailler, après avoir vidé leurs soutes et éprouvé eux-mêmes des avaries. Devant Santiago de Cuba, le commodore Schley, avec une division renforcée, essaie une attaque; il bombarde pendant deux heures et ne produit aucun effet. Si bien que l'amiral Sampson, quand il prend le commandement, doit se résoudre à organiser un blocus, après avoir reconnu que le forcement de la passe, si médiocrement défendue qu'elle soit, est impossible; et, en effet, les navires américains se bornèrent à empêcher la sortie de l'escadre que l'amiral Cervera avait, pour des raisons qui nous échappent, enfermée dans une rade où il était à l'abri, il est vrai, mais où il avait cessé de compter pour la défense de Cuba et de l'Espagne.

Ces faits, relativement récens, sont de nature à frapper les esprits les plus enclins à s'exagérer les effets destructeurs des gros canons qui arment les flottes. Mais, pour tout militaire qui a tant soit peu lu et réfléchi, ils étaient absolument superflus. Un fort passablement installé, passablement servi, même médiocre-

ment armé, a une supériorité évidente sur un navire armé, installé et servi dans les conditions normales. Seul un monitor, ne ressemblant en rien aux cuirassés de la flotte anglaise, pourrait passer, sans éprouver des avaries graves, sous le feu de la plus médiocre de nos batteries de côte. L'attaque d'une batterie de côte passablement servie, par un navire, est en dehors de toute conception militaire méritant examen. Contre des batteries à fort relief, adossées à des terrains rocheux et qui les dominent, le feu d'un navire peut avoir une efficacité réelle, et cependant, vu la disproportion des risques à courir et des probabilités de toucher, il faudrait avoir de bonnes raisons pour exposer un navire à vider ses soutes et à être mis hors de combat par le tir d'une batterie dont le plus grand mal se réduirait au bouleversement de ses épaulemens, à la mort de quelques hommes, à la mise hors de service d'une ou deux bouches à feu. Que l'on compare les surfaces à battre utilement d'un navire et d'une batterie de côte, les conséquences des avaries à prévoir dans les deux cas, et on reconnaîtra que la situation de l'élément flottant sous le feu de la batterie n'est pas tenable. Il y a dix mille à parier contre un en faveur de la batterie. L'opinion publique a été tellement faussée à ce sujet, on nous a tellement menacés des effets fantastiques et terrifians à attendre d'un bombardement exécuté par la flotte anglaise, que nous croyons devoir ajouter à tout ce que nous venons de dire des témoignages empruntés aux écrivains militaires anglais (1) :

« Pour atteindre le résultat désirable, c'est-à-dire pour réduire la batterie de côte au silence, il faut une grande supériorité de feu, ce qui signifie qu'il faut non pas tirer beaucoup, mais envoyer de nombreux projectiles sur un but. Or les forts côtiers, tels qu'ils sont construits actuellement, offrent, du côté de la mer, des buts extrêmement difficiles à distinguer et fort restreints. Une batterie en terre, par exemple, ne présente pas plus de 2 pieds d'élévation au-dessus du terrain environnant, et même moins encore si elle est cuirassée. L'objectif étant de dimensions restreintes et le tir manquant de justesse, il faut naturellement compter sur un assez faible pour cent de coups au but. Il en résulte que la flotte devra disposer d'un nombre de bouches à feu très supérieur à celui de la défense pour espérer le succès. Autrefois, on demandait que, toutes choses égales d'ailleurs, l'artil-

(1) *Revue Militaire de l'Étranger*, n° 809, avril 1895). Attaque des fortifications côtières par les navires, d'après les écrivains militaires anglais.

lerie de l'attaque fut trois ou quatre fois numériquement plus forte que celle de la défense. Cette proportion n'est certainement plus la même aujourd'hui : mais elle a augmenté plutôt que diminué. S'il est arrivé parfois qu'une attaque a réussi lorsque les navires avaient une faible supériorité en artillerie, cela tient à des circonstances spéciales qui n'influent pas sur le cas général.

« La nécessité d'avoir un tir juste obligera les navires à se rapprocher le plus rapidement possible de l'objectif. En se maintenant trop loin, comme, par exemple, à Alexandrie, en 1881, on s'expose à brûler sa poudre en pure perte. L'amiral, qui commandait l'escadre anglaise à cette époque, affirme dans son rapport que, si la garnison des ouvrages avait été composée d'Européens, le lendemain du jour où eut lieu le bombardement, toutes ces bouches à feu auraient été remises en état de tirer, car celles qui avaient été démontées n'étaient nullement hors de service. Mais les Égyptiens étaient absolument démoralisés, et ils restèrent inactifs.

« Lorsqu'une flotte de guerre ouvre le feu contre des ouvrages côtiers, elle doit se proposer, tout d'abord et avant tout, de rendre le service des pièces impossible, en obligeant les canonniers à évacuer les parapets ; puis chercher, en second lieu, à détruire le matériel. Il n'est pas question de faire brèche aux escarpes, ni de détruire les casemates, cela demanderait trop de temps et trop de projectiles. »

En résumé, ce qui était déjà vrai, il y a deux ou trois siècles, l'était encore plus au dernier siècle, et est devenu l'évidence même aujourd'hui. Les flottes ne peuvent rien contre les côtes d'une grande puissance, quand celles-ci sont passablement défendues, et, en tout cas, les maux qu'elles peuvent y produire, sont d'un ordre tel qu'une nation militaire ne saurait les mettre en ligne de compte. En une journée, une armée envahissant le territoire de la France lui ferait éprouver des pertes matérielles et morales cent fois plus grandes que tout ce qu'on peut attendre du bombardement le plus violent exécuté par des navires. C'est ce que vient de démontrer, sans réplique possible, la guerre hispano-américaine. En vidant leurs soutes, en s'obligeant ainsi à rentrer au port pour s'y ravitailler, les navires américains, dont

le tir était assez bien conduit, ont tué quelques mulets et pas une centaine d'êtres humains, femmes, enfans ou bourgeois paisibles; ils ont brûlé quelques maisons; qu'ont-ils obtenu comme résultat militaire? zéro, partout, aussi bien sur les côtes de Cuba que sur celles de Porto-Rico.

Un amiral français très connu déclarait, au moment de la panique invraisemblable de Fachoda, que nos escadres devaient avoir toute liberté et n'être pas retenues dans les rades par la nécessité de contribuer à la défense des côtes. Nous affirmons que ce vœu était déjà, à cette époque, très largement réalisé.

Pour la sécurité de nos côtes, il est à désirer que les flottes renoncent même absolument à l'idée de participer à leur défense, qu'elles les considèrent comme leur présentant des refuges assurés et des moyens de ravitaillenent. Il en est, en effet, de nos places de guerre côtières comme d'une grande place continentale telle que Metz : quand une armée active, navale ou terrestre, y pénètre ou lie sa destinée à la leur, on peut être assuré que place et armée sont également perdues. Il n'y a pas dans l'histoire, depuis les Grecs et les Romains jusqu'à nos jours, un seul fait qui démente cette affirmation. Il y a donc lieu d'écarter absolument le premier objectif proposé à notre armée navale, à savoir la protection de nos côtes.

C'est ensuite à la préservation de nos voies de ravitaillement par mer, en vue des approvisionnemens nécessaires, soit en vivres soit en munitions, qu'on veut employer des escadres.

Quand il s'agit de la France, cet objectif doit être écarté. Si nous le citons, c'est parce que des auteurs qui sont lus, qui font et défont des ministères, et qui représentent *la jeune marine*, en ont parlé sérieusement et en ont affirmé l'importance. On a fait, à ce sujet, des contes à dormir debout sur les ressources que la France en détresse aurait obtenues, en 1870-71, par les achats faits en Angleterre et aux États-Unis. En réalité, tout ce qui est parvenu en France par ces voies extraordinaires a rapporté beaucoup à quelques commissionnaires chargés des achats, mais n'a exercé aucune influence appréciable sur l'armement de nos troupes improvisées, ni sur les résultats d'une guerre *où le commandement et l'ordre ont manqué infiniment plus que les canons et les fusils.* La France, approvisionnée comme elle l'est par ses propres ressources, communiquant par terre avec tout le continent, ayant

affaire seulement à des flottes anglaises, n'a rien à attendre et n'a besoin de rien, pour ses approvisionnemens, du côté de la mer.

Enfin, on demande à nos escadres d'assurer la permanence de nos communications entre le continent français, la Corse, l'Algérie et les colonies. Ce que nous avons dit plus haut nous dispensera d'insister beaucoup pour réduire à sa juste valeur, qui est zéro, cet objectif. En temps de guerre avec l'Angleterre, en effet, ni la Corse, ni l'Algérie, ni la Tunisie, n'ont rien à craindre. Nos forces de terre, telles qu'elles sont, suffisent pour ôter aux Anglais, qui n'ont pas de troupes, dans le vrai sens du terme, toute velléité d'attaque sérieuse. D'autre part, la disposition géographique de notre empire colonial est telle que, sauf pour deux ou trois points comme Dakar et la Martinique, les communications entre les colonies et la métropole, dans une guerre avec l'Angleterre, doivent être résolument considérées comme coupées et impossibles à maintenir, eussions-nous une flotte égale en nombre à celle de l'Angleterre. Séparés, en effet, par l'Égypte et la Mer-Rouge de nos possessions de l'extrême Orient, n'ayant et ne pouvant avoir, entre elles et les ports de France que des bases de ravitaillement isolées elles-mêmes de la métropole, nous devons admettre qu'en cas de guerre avec l'Angleterre, toutes nos colonies seront abandonnées à elles-mêmes et que les forces en service à terre, pour les raisons indiquées ci-dessus, suffiront à les protéger contre les navires de la Grande-Bretagne qui ne navigueront pas sur les fleuves et à travers les montagnes.

Il est raisonnable d'entretenir dans la mer des Antilles, dans le Pacifique, comme dans la mer des Indes et celle de Chine, quelques navires, pour épargner aux différens ports coloniaux qui y sont dispersés des insultes et des surprises exécutées, sans coup tirer, par les navires ennemis. Mais c'est tout ce que nous pouvons faire et tout ce qui est désirable. Dans un duel comme celui dont il s'agit, on ne veille pas sur les accessoires, sur les extrémités, mais bien sur les points vitaux, qui sont en France, au point de vue de la défensive, et en Égypte ou sur le territoire de la Grande-Bretagne, au point de vue de l'offensive.

D'après ce que nous venons de dire, les trois objectifs de la défensive sont écartés successivement, d'une façon absolue, l'Angleterre étant impuissante à rien faire qui puisse entamer, si peu

que ce soit, nos forces vitales, nos œuvres vives pour ainsi dire. Nous ne ferons pas, pour protéger les côtes de France, celles de l'Algérie, de la Tunisie ou des colonies, plus que l'on ne fait, plus qu'un homme sérieux n'oserait proposer de faire pour éviter des maux infiniment plus graves à des villes situées non loin de nos frontières, comme Mézières, Dijon, Reims ou Amiens.

Répétons que, pour la défensive proprement dite, le rôle de la flotte est sensiblement nul et nous le comptons comme tel.

III

Parlons maintenant de l'offensive.

Qu'on lise l'histoire de toutes les guerres, depuis que les nations ont tenté de se détruire les unes les autres, et on constatera que, pour se défendre, il faut attaquer, même et surtout quand on a, à la fois, la surface et la masse la plus faible. Ce que nous affirmons ici est une vérité d'ordre matériel, mécanique, pour ainsi dire, incontestable, aussi bien quand il s'agit du choc de la matière contre la matière, que lorsqu'il s'agit de lancer les hommes les uns contre les autres. La rapidité de l'action contre un point d'attaque hardiment choisi, et une grande vitesse peuvent compenser et au delà le défaut de masse, l'infériorité du nombre et la petite surface.

En ce qui concerne sa puissance navale, la France est petite relativement à l'Angleterre; aussi devrait-elle être exclusivement offensive, même quand, ce qui n'est pas, son territoire courrait des risques sérieux dans le cas d'offensive de la part des forces anglaises; et ici nous tenons à déclarer tout de suite que c'est en vue d'une guerre à engager et à soutenir contre l'Angleterre seule que les forces maritimes de la France peuvent être calculées : parce que, d'une part, cette lutte étant toujours possible, il est nécessaire de s'y préparer; et parce que, d'autre part, les forces navales, qui suffiraient à cette lutte, seraient surabondantes pour toutes celles qu'on peut raisonnablement prévoir contre les autres puissances maritimes.

Quels peuvent être les objectifs de l'offensive contre l'Angleterre?

Le premier que nous citerons, pour l'éliminer de suite, bien qu'il soit sérieusement envisagé par tout le monde, et particulièrement par les écrivains de la jeune marine, *c'est la destruction du*

commerce maritime de l'Angleterre. Avoir beaucoup de croiseurs, presque exclusivement des croiseurs et des torpilleurs, pour détruire les paquebots anglais et les navires chargés de coton, de laines, de bétail, de thé ou de blé, qui effectueraient l'approvisionnement de l'Angleterre, affamer ainsi une nation qui n'a pas chez elle de ressources suffisantes pour alimenter sa population, cela paraît sérieux *a priori*. Mais, si l'on réfléchit que nos croiseurs, jouant ainsi le rôle des anciens corsaires, ne trouveraient sur les mers où ils devraient exercer leur action ni bases de ravitaillement, ni dépôts de charbon pour renouveler leurs munitions et leurs forces vitales, on se demande comment on peut envisager sérieusement une pareille manière de faire la guerre contre un peuple qui a, au contraire, sur toute la surface des mers, des refuges et du charbon.

Cette conception ne mérite pas qu'on s'y arrête longtemps. Elle a soulevé déjà des objections pratiques aussi fortes que celles que nous venons de présenter, et que nous nous contenterons d'énumérer. D'abord, le traité de 1856 existe toujours, et aucun effort n'a été fait pour l'abroger. Je sais bien que les auteurs, très libres dans leurs conceptions, qui rêvent de ressusciter des corsaires en les rendant officiels, affirment que ce qui n'a été ni prévu, ni tenté en temps de paix, se ferait immédiatement en temps de guerre. Mais nous pensons, au contraire, qu'il faut écarter résolument de tous les calculs, pour le temps de guerre, ce qui n'a pas été considéré comme réalisable, et n'a pas été, par suite, préparé au temps de paix.

D'ailleurs, il n'est pas douteux que la guerre de course profiterait plutôt à l'Angleterre, qui a beaucoup de croiseurs, un grand nombre de stations navales et des communications télégraphiques assurées sur tous les points du globe, qui peut, par suite, voir, parler et agir sur toutes les mers, dans lesquelles la France n'a, au contraire, rien qui lui permette de renseigner et de diriger les croiseurs corsaires qu'elle y enverrait. Tout ce que nous avons de flotte commerciale serait anéanti, à coup sûr, et à bref délai, dans une guerre de course entreprise contre l'Angleterre, si nos navires n'avaient pas recours au changement de pavillon, ressource suprême, que nos adversaires anglais utiliseraient également, et qui est, par elle seule, suffisante pour faire écarter, comme un rêve, les exploits fantastiques prévus par la jeune marine, en rappelant les souvenirs des corsaires des siècles passés. Des considérations

de toute nature permettent d'ailleurs d'affirmer que le militaire de profession ne saurait devenir que très exceptionnellement, au moment voulu, un corsaire, c'est-à-dire un aventurier ne dépendant que de lui-même. L'appât du gain, l'amour du danger pour le danger, le mépris de la vie humaine, la soif des aventures héroïques, l'idée qu'on ne doit compte qu'à soi-même de ses actes, ont été, à des degrés divers, les élémens essentiels des exploits et des succès des Malroux et des Surcouf. Ces élémens ne sauraient exister, autrement qu'en puissance, pour ainsi dire, chez l'officier élevé pour des luttes d'un genre très différent, et la durée des guerres modernes ne paraît pas devoir suffire pour les développer et les utiliser.

En résumé, à notre avis, la flotte militaire ne doit pas avoir un croiseur, si petit qu'il soit, pour la guerre de course. Si cette guerre était permise, on pourrait, sans doute, admettre que les paquebots non utilisés pour servir de transports, au lieu de devenir des croiseurs auxiliaires suivant les prévisions actuelles, fussent confiés, en temps de guerre, même aux frais de l'État, à des commandans corsaires complètement libres de leurs actions; gains et pertes, tout serait au compte de ces aventuriers et de leur équipage.

L'offensive peut avoir et doit avoir pour objectif de tenir en échec, d'attaquer et de réduire les flottes de l'Angleterre. Nos navires doivent être en mesure de lutter contre ceux de notre rivale et d'en détruire ou d'en mettre hors de combat un nombre au moins égal au leur, en rendant ainsi possibles des opérations d'une autre nature, celles qui consistent à utiliser l'immense supériorité de nos forces terrestres.

La faiblesse numérique de notre flotte et l'infériorité de nos moyens pécuniaires et industriels pour développer l'armement de nos navires ne sauraient être ni contestées, ni disparaître, si vastes que puissent être les projets et les prétentions des politiciens prodigues de l'argent de la France. Mais ce n'est ni par le nombre, ni par la puissance de ses navires, comptée soit en tonnage, soit en nombre de canons, soit d'après le nombre de coups tirés à la minute, que la flotte française sera mise en mesure de réaliser l'objectif qu'elle doit se proposer. Elle peut, au contraire, l'emporter et elle l'emportera à coup sûr, quand elle sera commandée par un chef digne d'elle, et libre de vouloir et

d'agir, grâce à la supériorité individuelle de ses navires, créés et construits par des intelligences et des mains françaises, avec le bon sens et l'esprit méthodique de nos ingénieurs et de nos artilleurs français.

Tout le monde a cru ou plutôt tout le monde croit ceux qui disent le contraire, qui célèbrent le contraire, encadrant et faisant valoir, avec leur éloquence déclamatoire, dans les débats annuels du budget, les qualités fictives ou exagérées de nos adversaires. Nous voyons, en effet, surtout depuis une douzaine d'années, des hommes d'État, très ignorans du fond des choses, se faire les complices de la vantardise systématique, savante et très adroite, des publicistes et des hommes d'État anglais. Nous l'avons déjà dit, mais on ne saurait trop y revenir, les hommes d'État, ou soi-disant tels, qui dirigent depuis longtemps les affaires de la France, ne peuvent régner comme ils l'entendent, en toute sécurité, qu'en diminuant et vouant à l'impuissance les têtes de nos armées maritime et terrestre. Cette réflexion ne s'applique pas à telle ou telle personne; elle n'est pas applicable exclusivement aux dix, douze ou quinze dernières années de notre histoire; elle est vraie depuis longtemps, depuis que le régime parlementaire, qui n'est que l'irresponsabilité méthodiquement organisée, est défini par des Constitutions où le mot de responsabilité s'étale à chaque ligne. Cette vérité saute aux yeux. Sous la monarchie de Louis-Philippe, on en voit des preuves répétées dans les affaires militaires de l'Algérie. D'une façon inconsciente, nos parlementaires ont presque toujours obéi à des mots d'ordre venus de l'étranger; l'aristocratie à l'envers, qui est devenue maîtresse de notre pays, travaille à l'anéantissement de tout ce qui peut faire de la France une nation capable d'offensive, et par suite respectable dans un monde où le droit de la force est plus que jamais souverain.

Il n'en est pas moins certain que nos navires sont satisfaisans tels qu'ils sont, et bien qu'ils eussent pu, si leurs créateurs avaient été plus libres, avoir plus complètement les qualités françaises, être mieux adaptés à l'emploi de notre personnel et au but à atteindre, nos navires, dis-je, sont de beaucoup supérieurs à ceux de nos adversaires qui, eux, sont parfaitement anglais et présentent les qualités et les défauts du peuple qui les a créés; à savoir, qualités : extérieur très soigné, apparence majestueuse, grande taille, air confortable et riche; — défauts : manque de sens militaire remplacé par le sens mercantile, d'où incohérence, dis-

proportion entre la protection et l'offensive. Sur les cuirassés les plus beaux, les derniers nés, la cuirasse manque où elle est indispensable, elle est surabondante là où elle est inutile; l'offensive y est représentée, sur des croiseurs mal protégés, par d'énormes canons, et, sur des croiseurs bien protégés, par des canons très faibles; l'artillerie est médiocre à tous les points de vue.

Et ici, qu'on nous permette de raconter une histoire où nous jouons un rôle personnel, si bien qu'il est impossible à n'importe qui d'en contester le moindre détail. On y verra, sur un point bien déterminé, bien défini, les preuves de tout ce que nous venons de dire au sujet des qualités et des défauts anglais, et peut-être y trouvera-t-on des raisons de ne pas repousser, de suite, les affirmations optimistes, contraires à l'opinion de tout le monde, qui sont le fond de cet article.

C'était en 1891. Faisant une œuvre fort utile, bien qu'elle lui ait valu des critiques acerbes, le général, qui nous a précédé comme directeur de l'artillerie, avait fait acheter en Angleterre les premiers canons à tir rapide, de 12 et de 15, produits par la maison Armstrong. Ce matériel était l'objet de l'admiration de toute la presse anglaise et encore plus de la presse française depuis longtemps en proie à l'anglomanie. Nous faisions, nous, tranquillement et d'une façon méthodique, des essais en vue de transformer, à peu de frais et promptement, notre matériel de 100, de 138,6 et de 164,7.

Un ingénieur anglais et un mécanicien avaient accompagné en France les canons Armstrong pour les faire valoir. La supériorité de ce matériel sur tout ce que nous pouvions avoir en fait d'artillerie à tir rapide était un dogme, et tout ce que ces étrangers avaient entendu, hélas! au ministère de la Marine, les confirmait dans cette idée flatteuse pour leur amour-propre et pleine de promesses pour leur usine. Je les priai d'aller se promener dans Paris, où une foule de curiosités pouvaient suffire à l'utilisation de leur temps, jusqu'à ce que le personnel du polygone de Sevran-Livry et du laboratoire de l'artillerie eût effectué le montage et la reconnaissance de leur matériel. L'ingénieur parut scandalisé! il affirma que jamais notre personnel militaire, étranger à ce genre de choses, ne pourrait monter des affûts très compliqués, très savans, comportant des détails dont l'importance était difficile à apprécier, résolvant des problèmes tout à fait nouveaux, et qu'il pourrait même démolir ou avarier des pièces

délicates. Nous lui répondîmes : « Cette déclaration ne serait pas, *a priori*, de nature à recommander un matériel qui doit servir à bord de navires où il ne sera pas accompagné d'ingénieurs adroits, savans comme vous, de mécaniciens habitués, comme les vôtres, à la manipulation d'un matériel aussi perfectionné. Mais vous vous trompez. En tous cas, c'est une affaire entendue, vous reviendrez me trouver quand je vous en donnerai avis. »

Au bout de huit jours, l'ingénieur anglais arrivait, sur ma demande, avec son mécanicien. Quelle ne fut pas sa stupéfaction, quand il eut à constater que notre personnel, — un lieutenant rentré depuis quelques semaines de Madagascar, un adjudant et quatre ou cinq ouvriers d'artillerie, — connaissait et était en mesure de manier ce matériel majestueux et compliqué beaucoup mieux que lui et son mécanicien ! Il dut enfin lire, sur une note à lui remise officiellement, toutes les observations faites par l'officier chargé de la réception des canons Armstrong, notant tous les défauts de principe et de construction ; toutes les fautes, assez nombreuses, commises sur des points importans ; et aussi les qualités très réelles, mais portant, en général, sur des accessoires et sur la surface : il ne put trouver un mot de contradiction, ni faire autre chose que d'excuser et de justifier la façon de procéder de sa maison.

Je discutai alors avec lui ses promesses fantastiques au sujet de la rapidité et de la précision du tir, en lui indiquant les chiffres calculés et sûrs, qui étaient fort éloignés des affirmations des constructeurs anglais. Il me répondit : « Nous ferons mieux à l'avenir ; mais sachez bien que jamais, en aucun pays, on n'examine, on ne contrôle, on n'étudie le matériel en détail comme vous l'avez fait faire ici. Nous sommes allés en Italie, nous avons fait des tirs au polygone ; on ne nous a demandé que de tirer nous-mêmes. On a compté le nombre de coups ; on ne s'est pas inquiété du reste. En tout cas, ce que nous vous présentons vaut encore mieux que ce que vous avez, puisque vous n'avez rien. » — « Mon cher monsieur, lui répondis-je, sur ce point encore vous n'êtes pas tout à fait dans le vrai, et il y a, pas loin d'ici, des canons, avec leurs affûts, avec tous les accessoires nécessaires, qui, avant longtemps, donneront, comme rapidité et comme précision de tir, deux fois, au moins, autant que les vôtres, avec plus de puissance et tout en présentant, à un haut degré, la première des qualités militaires, qui est la simplicité. »

Il fut littéralement atterré. Mais je ne sais pas si ce qui l'agaça le plus ne fut pas de trouver un Français sûr de la supériorité des choses militaires françaises, et affirmant avec fermeté, sans réserve, cette supériorité devant un Anglais représentant la maison Armstrong. Bien entendu, il ne vit pas notre matériel, qui était soigneusement dissimulé. Trois années plus tard, c'est-à-dire en 1894, l'Angleterre devait, sous la pression de ses attachés navals, trop bien renseignés sur nos canons, essayer d'imiter la marine française, en transformant ses canons de 12 et de 15; elle a mis plusieurs années, en dépensant beaucoup d'argent, en tâtonnant d'une façon qui n'eût pas été tolérée en France, à faire une transformation coûteuse et qui laissait le matériel ainsi obtenu bien loin de celui que la marine française avait sur ses navires à la fin de 1892.

Nous avons eu l'heureuse chance, en même temps que le devoir, d'affirmer à la tribune, le 28 janvier 1893, les qualités militaires de premier ordre de notre artillerie transformée, sans laisser au député, notre adversaire, d'autre ressource qu'un plaidoyer, dont la phrase du maréchal Lebœuf et des considérations à lui personnelles, à titre d'excuses, forment l'ossature principale, s'il est permis de parler ainsi.

Ce qui se passait en 1891 s'est renouvelé en 1894 à la Chambre (nous avons eu l'honneur de le rappeler au Sénat, le 8 mars 1897) : un autre député n'avait pas craint de dire à la tribune que l'artillerie de la marine française était inférieure à la marine italienne; et, de nouveau, ce même député, devenu ministre, en 1896, affirmait que les obus chargés en explosifs, de la marine française, étaient inférieurs à ce que possédaient, dans le même genre, toutes les nations étrangères. Les dossiers de la marine étaient pleins de preuves officielles, soigneusement, méthodiquement réunies, constatant la puissance effective de ces mêmes projectiles, que la marine française avait étudiés depuis près de huit années et perfectionnés sans relâche. Ces même dossiers contenaient également des pièces officielles établissant qu'il n'existait rien de comparable, ni d'approchant, hors de la marine française. Après avoir employé toutes les influences, toutes les menaces, tous les moyens, pour nous décourager, nous faire céder ou se débarrasser de nous, on a dû se replier et organiser, faute de mieux, contre nous et les obus de la marine, le complot du silence.

Nos rivaux n'ont pas eu la satisfaction de voir débarquer les excellens obus en fonte à la mélinite, qui les inquiètent singulièrement. On lit, en effet, dans l'*Engineer* du 24 décembre 1897, au sujet de l'emploi des obus à explosifs puissans à bord des bâtimens de guerre : « Le vieux ponton *Resistance* a été démoli après avoir servi de cible. L'inutilité des cuirassemens légers contre l'attaque par les obus de rupture, même de petits calibres, a été démontrée. D'autre part, les dégâts produits à l'intérieur de ce navire par l'explosion des projectiles chargés en lyddite (le point où a lieu chaque explosion étant indiqué par de fortes éclaboussures de matières jaunes) donnent une idée de ce que deviendront, dans un combat naval, les superstructures des bâtimens.

« La lyddite (acide picrique fondu) présente toute sécurité comme fabrication, transport, emploi et conservation ; elle n'a pas besoin, comme le fulmi-coton humide, d'être amorcée avec le fulminate de mercure, toujours dangereux. Une fusée ordinaire ne suffit pas pour en provoquer la détonation ; elle nécessite l'emploi de quelques onces d'un explosif spécial placé dans un trou foré dans la lyddite fondue. La composition de ce détonateur est secrète, mais il est à présumer qu'on utilise à cet effet la propriété de certains oxydes métalliques, de former avec l'acide picrique des composés détonans. A la suite d'explosions prématurées de lyddite, dues à des défauts dans le métal des projectiles, on a été conduit à employer pour les projectiles à explosifs de l'acier forgé de la meilleure qualité (1). »

« *Il faut maintenant admettre, malgré la répugnance de certains officiers de marine à les employer à bord, que les obus à explosifs sont destinés à un emploi de plus en plus général. Certains gouvernemens étrangers ont été plus loin que nous dans cette voie. Une puissance européenne* (2), *au moins, a déjà en service des obus à la mélinite dans les soutes de ses bâtimens. Nous devons donc nous attendre, dans la prochaine guerre navale, à une attaque de ces projectiles, non seulement de la part des batteries de côte, mais de la part des canons de bord. Or, dans la marine anglaise, nous avons les cuirassés du type* Majestic *qui, à part les parties recouvertes par la cuirasse harveyée, seraient des cibles à*

(1) Pour qui connait la question, les Anglais, à cette époque, avaient mal copié nos détonateurs et notre mélinite, et tout ce qui précède indique leur ignorance sur des points importans.

(2) C'est de la France que veut parler l'écrivain de l'*Engineer*. Seule, en effet, à cette époque, la marine française était dans ce cas.

souhait (1) *pour une attaque par les projectiles en question. Quant aux énormes croiseurs du type* Powerful, *leur seule défense serait dans le feu de leur propre artillerie... ou dans la fuite.* »

Nous pourrions citer cent preuves historiques de même nature pour démontrer qu'il est sage, qu'il est indispensable que nous sachions et que nous affirmions notre supériorité comme ingénieurs, comme soldats, sur nos rivaux de l'autre côté de la Manche. Jamais, depuis que, comme rédacteur et fondateur du *Mémorial de l'Artillerie de la Marine*, en 1872, nous avons eu à analyser les productions anglaises, en ce qui concerne l'artillerie de bord, les canons, affûts et projectiles, et les poudres, nous n'avons eu à tirer d'autre conclusion des comparaisons faites entre les résultats positifs, précis, certains, obtenus en France et en Angleterre. L'audace, l'orgueil, la puissance de l'or, sont les véritables élémens de la domination de l'Angleterre, et grâce à une tendance naturelle chez nous, peuple catholique porté à confesser ses erreurs en les exagérant, nous avons laissé déprécier, insulter, rendre inefficaces les merveilles de sagesse, de science, de bon sens, de travail consciencieux, que la France n'a pas cessé de produire, mais qui, comme toutes les choses humaines, présentaient des points faibles, donnaient lieu à des avaries, lorsque, courageusement et consciencieusement, on les soumettait à des épreuves sérieuses.

Il faut le dire, en outre, notre situation politique, nos divisions contribuent à servir à leur gré tous les ennemis de la France. Les orateurs et publicistes de l'opposition, comme ceux qui sont à la solde de nos gouvernemens éphémères, n'y regardent pas d'assez près quand ils croient avoir trouvé matière à discréditer l'armée ou la marine républicaines. On a donc transformé en fautes monstrueuses les erreurs ou même les bonnes actions et les meilleures décisions d'un adversaire au pouvoir, qu'on voulait remplacer ou dont il s'agissait de tirer vengeance. En réalité, la vérité sur les puissances relatives des cuirassés français et anglais nous a été dite très clairement, il n'y a pas une année, par un amiral très connu du public et autorisé par sa situation : « Pour beaucoup de raisons, et notamment à cause de la stabilité de

(1) Littéralement : Pour les cuirassés, la totalité du « main deck space » de l'avant à l'arrière, excepté les 8 casemates, serait comme un abattoir (shambles) en un quart d'heure. Pour les croiseurs, ce seraient d'énormes cibles pour servir de sport et de passe-temps à un ennemi énergique (sport and pastime of an energetic enemy).

nos plates-formes par mauvais temps, de la supériorité de notre artillerie, du manque de protection, des navires anglais sur les points essentiels, à trois contre cinq, et surtout par une mer houleuse, nous serions les plus forts. »

Nos principales unités, cuirassés et croiseurs, sont donc, non pas seulement égales, mais très sensiblement supérieures à tout ce que l'Angleterre a produit depuis une dizaine d'années, à force de capitaux, pour étonner le monde, pour l'intimider, et aussi, sans doute, pour faire prospérer l'industrie de l'acier, et les grands capitalistes mêlés aux hommes d'État qui s'y intéressent.

Enfin l'offensive doit avoir pour but définitif des débarquemens, une invasion sur un point de l'empire britannique considéré comme vital.

Par suite, nos escadres et nos navires les plus puissans ne doivent pas s'éloigner des points où ils doivent préparer ces opérations, en vue desquelles seulement leur existence est justifiable. A Brest, à Cherbourg et à Toulon, et aussi à Rochefort et à Lorient, doivent être accumulées, tenues en réserve, les ressources de toute nature indispensables pour atteindre ce but, en frappant un coup décisif sur les côtes de l'Angleterre, de l'Irlande, en Égypte ou ailleurs. La surface que présentent les possessions anglaises est grande ; les points vulnérables, pour diverses causes, en sont nombreux. Trente ou quarante mille hommes de véritables troupes qui y seraient résolument débarqués n'en seraient pas délogés facilement par les riches et majestueux régimens de la Grande-Bretagne.

Disons, à ce propos, que l'offensive contre l'Angleterre peut être singulièrement facilitée par l'action d'un certain nombre de sous-marins offensifs, petits navires qui, il faut le dire, n'ont pas été inventés récemment et ne sont pas nés brusquement sous l'impulsion de notre avant-dernier ministre. Il les a même fait valoir d'une façon plutôt compromettante, en provoquant une dérision qui, sur ce point, ne serait pas justifiée. C'est ainsi que dans la discussion du budget de la marine anglaise à la Chambre des communes, on peut lire ce qui suit : « M. Lockroy a présenté la navigation sous-marine comme une ressource pour garantir à la France une grande supériorité sur ses rivales. Cela peut être suffisant pour rassurer les compatriotes de Jules Verne, mais les Anglais n'en éprouveront pas beaucoup d'inquiétude. D'autres

ont proposé une invasion de notre pays avec 1 500 petits navires contenant 170 000 hommes... Cette proposition, qui a pu trouver place dans une aussi grave publication que la *Revue des Deux Mondes*, prouve combien l'opinion publique française est nerveuse quand il s'agit d'une guerre possible avec l'étranger. »

Même quand il s'agit des 1 500 petits navires, nous affirmons que les Anglais rient jaune toutes les fois qu'on parle en France sérieusement de l'invasion du territoire britannique, très vulnérable en effet. On peut désapprouver la présentation publique et bruyante, faite en 1899, de nos sous-marins, qui étaient étudiés d'ailleurs depuis longtemps; mais il n'en est pas moins permis d'espérer que le sous-marin offensif ne laissera pas de faire faire de sérieuses réflexions à nos superbes voisins : il faut pour cela, en outre, que des transports bien aménagés, bien outillés, entourés de cuirassés sérieux comme les nôtres, soient prêts à utiliser notre immense supériorité au point de vue des forces propres à la guerre terrestre, seules capables de résoudre définitivement les querelles vitales entre les grandes nations.

Nous avons fait connaître, d'une façon générale, notre opinion sur la valeur des forces maritimes que nous possédons, en les comparant à celles que possèdent les Anglais, et sur les objectifs que doit se proposer la flotte française. Nous allons examiner les élémens qui doivent constituer ces forces.

Le navire de guerre de combat, on ne saurait assez le répéter, doit être cuirassé, de telle sorte que sa ligne de flottaison soit mise, d'un bout à l'autre et sur toute la hauteur voulue, à l'abri de l'invasion de la mer par des brèches ouvertes avec des obus de rupture, lancés par les canons les plus puissans de l'ennemi. Il doit avoir sa grosse artillerie dans des tourelles qui la défendent contre les mêmes obus.

Le croiseur cuirassé ou protégé, c'est-à-dire le navire très rapide, n'ayant qu'un blindage léger pour abriter son artillerie ou couvrir sa flottaison, avec un pont blindé pour protéger ses machines et ses soutes, est nul, si fortement armé qu'il puisse être, contre le plus petit cuirassé digne de ce nom; il n'a de valeur que contre les croiseurs égaux ou plus faibles que lui en artillerie. Nous n'avons pas, sous ce rapport, fait plus mal que les autres; mais le moment est venu de nous arrêter dans cette voie et d'employer à construire des cuirassés, des transports et des sous-marins offensifs

les ressources financières et les forces dont nous pouvons disposer.

Avec son engouement pour les torpilleurs, les croiseurs et les bateaux-canons, l'école de la jeune marine a exercé sur les esprits parlementaires une action funeste. Les hommes de guerre sensés n'ont pas fait, pour ramener l'opinion, les déclarations nettes, publiques, sans réserves, qui s'imposaient de leur part, en toute occasion, dans l'intérêt de la France. Ils ont plaisanté la *poussière maritime*, et les croiseurs *parlementaires*, mal protégés, mal bâtis, incapables de tirer dès que la mer est un peu grosse. Ils ont dit, dans des conversations privées, qu'au retour de Kiel le *Dupuy-de-Lôme*, tant vanté, roulait tellement qu'il eût été incapable d'envoyer un seul coup au *Hoche*, par lequel il eût été criblé de projectiles tirés presque aussi sûrement que d'une batterie de terre. Mais ils n'ont pas tenu ce langage avec assez d'autorité et publiquement, comme ils l'auraient dû.

Il est temps, pour eux, d'affirmer, coûte que coûte, ce qu'ils pensent : *le navire de combat est le cuirassé; sa ligne de flottaison complète et son artillerie de gros calibre sont à l'abri des coups les plus puissans de l'ennemi; il est surtout doué d'une grande stabilité de plate-forme, de la plus grande facilité d'évolution, de façon à multiplier l'action rapide de sa grosse artillerie dans la période décisive du combat.*

IV

Nous pouvons maintenant dire brièvement quel programme doit être la conséquence des idées et des faits que nous avons exposés. En voici les données essentielles :

Des cuirassés puissamment et simplement armés, très manœuvrables, pour lesquels la vitesse et le rayon d'action sont relativement secondaires, attendu qu'ils ne doivent pas s'éloigner des mers qui baignent les côtes de France, celles de l'Angleterre et de l'Afrique septentrionale;

Des croiseurs peu protégés, peu armés, destinés à courir sur les mêmes mers, et ne devant pas combattre en ligne, ayant les vitesses maxima, des rayons d'action modérés, de façon à faire leur métier qui est celui d'éclaireurs, à être, en un mot, la cavalerie légère de la flotte, et non à faire des raids à travers l'Océan contre les navires du commerce;

Des torpilleurs pour défendre les côtes, en liant leur action à celle de nos batteries de côte et de la défense fixe;

Et enfin, des sous-marins offensifs, ayant un rayon d'action suffisant pour atteindre les côtes de notre rivale; quelques-uns de ces petits navires pour défendre nos côtes (elles n'en ont pas un besoin pressant, étant très bien protégées par ailleurs);

Des transports analogues à ceux qui avaient été si sagement construits, il y a une vingtaine d'années, qu'on n'a pas suffisamment utilisés et qui ont rendu de si grands services pour le ravitaillement, en hommes et en matériel, de nos possessions de l'Extrême-Orient; ces navires semblaient faits pour permettre à la France d'agir sur tous les points du monde, à Madagascar comme au Dahomey, en Égypte ou en Europe.

Aux colonies, un petit nombre d'anciens cuirassés et de croiseurs et torpilleurs, pour y bien finir leur existence militaire.

Quant aux chiffres à adopter pour les nombres des unités diverses que nous venons d'énumérer, nous ne pouvons qu'en indiquer les bases; — nous savons qu'il faut compter. Soldat, chef, directeur, ayant administré de très près, pour pouvoir commander, chaque fois que nous avons été à la tête d'un détachement et d'un établissement, nous affirmons qu'un programme, arrêté en chiffres, doit reposer sur des données pratiques, définies, répondant aux trois questions suivantes, étudiées en tenant compte des circonstances politiques, des ressources du pays, et de ses besoins multiples : En combien de temps? Avec combien d'argent? Avec combien d'hommes?

Pour les cuirassés, nous dirons seulement qu'on doit, dès à présent, en mettre en chantier tout ce que nos arsenaux et les chantiers industriels peuvent en construire, en en accélérant la construction autant que possible, de façon à ne pas dépasser trois ou quatre années du jour de la mise en chantier à celui de l'entrée en armement. Dans ces conditions, on devrait mettre en commande et à flot quatre à cinq cuirassés tous les deux ans. Ces navires, commandés à la même date ou à des dates peu éloignées, devraient être identiques.

Il est important de ne pas chercher midi à quatorze heures, de ne pas se lancer dans l'inconnu, de suivre bien exactement une méthode expérimentale, dans l'application des progrès industriels extrêmement rapides, auxquels nous assistons, mais qui ne sont pas toujours susceptibles d'être utilisés tout de suite. Les faiseurs, dont l'influence est généralement prépondérante, oublient, ne

veulent pas ou ne peuvent pas comprendre que des organes militaires sont exclusivement voués à recevoir des coups et à en donner.

Les types *Suffren*, *Charlemagne*, *Gaulois*, *Saint-Louis*, ne sont pas parfaits. On les a, à nos yeux, surchargés de canons, en sacrifiant à l'idole du nombre, devant laquelle une éducation nationale trop peu française nous a fait peu à peu plier le genou. A nos yeux, on a exagéré l'armement de chasse et de retraite, et on n'utilise pas suffisamment la surface des flancs du navire. Des conceptions fausses, très anciennes, sur le combat naval, représenté comme une série de duels entre des taureaux fonçant l'un sur l'autre, nous ont conduits à exagérer l'importance des tirs de chasse. Nous croyons au danger des tableaux qui servent à comparer la puissance offensive des navires, et qui présentent des résultats très simples, où on multiplie le nombre des coups qu'une bouche à feu, bien placée, bien servie, peut tirer, par le nombre de canons de même espèce, qu'on a mis un peu partout et n'importe comment, sans se demander si on pourrait remuer, avec l'aisance voulue, les énormes masses sur lesquelles on les fait pivoter deux par deux et s'il serait possible de maintenir la discipline du feu, plus indispensable que jamais. Ces tableaux, composés d'abstractions, peuvent donner des tentations et des idées néfastes aux officiers chargés de l'artillerie à bord des navires, en les conduisant à faire des tirs comme ceux qu'on relève dans la guerre hispano-américaine : des milliers de coups envoyés pour atteindre quatre ou cinq fois ; l'épuisement des soutes réalisé sans faire aucun mal à l'ennemi ; et l'obligation de courir les mers pour aller se réapprovisionner.

Nous avons fait faire, en 1892, sur le vaisseau-école, une expérience comparative, dans laquelle on a vu un seul canon bien servi, tirant isolément, donner plus d'atteintes sur la cible que deux canons de même espèce et même calibre, tirant simultanément, chacun le même nombre de coups que le canon isolé. L'emploi de la poudre sans fumée, les perfectionnemens apportés aux obus, l'obéissance instantanée, absolue, des organes de l'affût et du canon, à la volonté de son pointeur, ont rendu les tirs dix et vingt fois plus efficaces qu'ils ne l'étaient il y a dix ans. Ces résultats, obtenus par la science, l'industrie et le bon sens, correspondent à des idées militaires justes. Mais il ne faut pas que les adorateurs naïfs du nombre nous poussent à une nouvelle multiplication qui réduirait peut-être à zéro les bénéfices réalisés

avant cette multiplication, efficace sur le papier seulement et désastreuse dans la pratique.

Pour servir beaucoup de canons, il faut beaucoup de pointeurs, et le pointeur d'un canon de gros calibre, tirant, comme c'est possible, deux coups en trois minutes, pendant une période ininterrompue d'un combat (7 à 8 minutes environ), est un oiseau rare, dont la rencontre et l'éducation ne sont pas faciles. On nous objectera : « Pour le réglage même, il nous faut beaucoup de coups tirés avec beaucoup de canons. » Nous répondrons : « Rien n'est moins exact; pour le réglage, il vous faut peu de coups, tirés aussi rapidement que possible, par un même canon, afin qu'ils soient comparables les uns aux autres. »

En résumé, nous pensons que l'armement des plus grands cuirassés devrait comprendre :

2 canons de gros calibre, très mobiles, ayant une grande amplitude de tir par le travers, très bien protégés, pourvus de moyens de chargement tels que l'intervalle entre deux coups, dans la période décisive du combat, puisse être réduit au minimum réalisable;

8 canons de 164,7, pas protégés, libres de leurs mouvemens, à tir rapide, et bons pour perforer tous les blindages légers et beaucoup de cuirasses de flottaison et de tourelle;

Des canons de 47, destinés à agir contre les torpilleurs ou contre les croiseurs et les paquebots armés en guerre;

Des canons de 37, à tir rapide, ou automatiques, excellens pour faire pénétrer des obus suffisamment offensifs contre le personnel et le matériel, par tous les vides, embrasures, panneaux, etc., que présenteront toujours les navires de combat.

Ainsi armé, construit de façon à évoluer rapidement et à avoir une grande stabilité de plate-forme, plutôt que pour faire preuve d'une grande vitesse et enregistrer un grand rayon d'action, fait en un mot pour combattre sérieusement et non pour faire du bruit et se dérober au combat, le cuirassé pourra ne pas comporter plus de 11 à 12000 tonnes et s'engager dans la lutte, avec avantage, contre des adversaires plus gros, plus coûteux et nominalement plus puissans que lui.

Enfin il faut se hâter de construire des transports; et comme le prix en est relativement faible, sans fixer aucun chiffre, on pourrait espérer en avoir bientôt un nombre suffisant pour l'objet qu'on se propose.

Je pense, contrairement à l'opinion générale, que nous avons trop de croiseurs; et quant aux contre-torpilleurs, je les considère comme inutiles; ils figurent dans une collection où on a voulu voir toutes les tailles.

Ce que nous avons dit de la défense des côtes nous permet de ne pas insister en ce qui concerne les torpilleurs, dont il ne faut pas s'exagérer le rôle militaire effectif, mais restreint.

Restent les sous-marins offensifs, dont la construction devrait être hâtée, en utilisant toutes les ressources disponibles.

V

Résumons nos conclusions :

Le rôle de la flotte française, dans une guerre contre l'Angleterre et, à plus forte raison, contre toute autre nation, est sensiblement nul, au point de vue de la *défensive*.

En effet, aucun des points stratégiques essentiels, aucun des organes vitaux de la France n'est à portée des coups d'une flotte ennemie.

Au point de vue de l'*offensive*, la Marine, au contraire, a un rôle important, quoique subordonné à celui de la Guerre; elle doit permettre d'utiliser, par le débarquement de forces assez considérables pour prendre et garder pied, la supériorité énorme de notre armée de terre. Avec des cuirassés, des transports et, dans quelques cas, des sous-marins, elle doit nous permettre de conduire et de débarquer un corps expéditionnaire sur les côtes de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, en Égypte, ou ailleurs.

Si, contrairement à notre opinion, cette action offensive sur le territoire de l'empire britannique était jugée impossible, nous serions d'avis que la flotte, entretenue à grands frais, est pour la France un objet de luxe, auquel il faut renoncer, pour en reporter les dépenses sur notre outillage national et notre armée.

Novembre 1899.

GÉNÉRAL DE LA ROCQUE.

LE MOUVEMENT CORPORATIF

EN EUROPE

Le XVIIIe siècle a été un siècle de négation et de destruction; le siècle qui s'achève aura été, au contraire, un siècle de lente reconstruction et de réorganisation sociale. La Révolution avait entrepris de détruire les deux bases de l'ancienne société, la tradition et l'autorité, et la science moderne, dans l'orgueil de ses incomparables progrès, avait cru pouvoir fournir de nouvelles formules pour la solution de tous les grands problèmes religieux, politiques et économiques. L'illusion n'a pas été longue, et, à la suite d'une sanglante expérience, nos prédécesseurs ont dû reconnaître la nécessité du principe d'autorité. Un homme de génie, qui parut incarner en lui l'esprit des temps nouveaux, tenta de réorganiser la société en dehors de la tradition. La France épuisée s'abandonna à sa domination, heureuse d'échapper à l'anarchie sanglante où elle avait failli périr, et se consola de la perte de ses libertés en voyant l'ordre rétabli et ses aigles victorieuses parcourir la terre, semant partout après elles les principes de la Révolution.

A son exemple, les souverains cherchèrent à accroître leur autorité par la destruction des libertés locales et des franchises traditionnelles et par la création d'une bureaucratie fortement centralisée, sans comprendre qu'ils se faisaient ainsi les complices de la tyrannie jacobine. Des catastrophes éclatantes ont démontré le néant de ces tentatives, et ce siècle, qui débuta par le doute et par la révolte, aura peu à peu assisté à la réhabilitation des principes que ses devanciers avaient attaqués et méconnus. Dans l'ordre religieux il est impossible de n'être pas frappé du double

courant qui se produit; tandis que quelques-uns aboutissent à la négation absolue, un courant de jour en jour plus fort entraîne les autres vers le christianisme intégral, c'est-à-dire vers le catholicisme, qui représente l'autorité et la tradition dans le domaine spirituel. Les belles études de M. Brunetière, de M. le vicomte de Meaux, de M. Thureau-Dangin et de M. Georges Goyau ont fait la lumière sur ce point. Dans l'ordre politique, la tendance est encore plus sensible, et les pays le plus constamment fidèles aux principes libéraux comprennent qu'il importe de fortifier l'autorité traditionnelle pour lui permettre de résister au socialisme et de guider les peuples dans l'évolution nécessaire. Ce besoin d'autorité se trahit, même chez les peuples qui ont répudié la tradition monarchique, par une tendance de plus en plus marquée vers la dictature et le césarisme.

Mais, si intéressante qu'ait été dans ce siècle la marche des idées, ce n'est que la continuation d'une lutte qui se poursuit sans interruption au travers des âges; et il est probable que les révolutions et les guerres qui ont si profondément modifié l'équilibre du monde n'apparaîtront un jour à nos successeurs que comme des épisodes vulgaires de l'histoire universelle. Ce qui donnera au XIXe siècle une physionomie à part, un intérêt tout particulier, ce qui fait qu'il constituera une date mémorable dans les annales de l'humanité, c'est la grande révolution économique, qui a modifié l'aspect même du globe et bouleversé les relations des hommes entre eux, rendant illusoires la sagesse et l'expérience des hommes d'État et des législateurs. Des forces nouvelles sont nées, échappant au contrôle de toute autorité et défiant en apparence la tradition. Les grandes découvertes de la science, le machinisme, et la rapidité des communications qui annihile la distance, ont bouleversé l'ancienne organisation du travail et les conditions de la production. La propriété immobilière a perdu sa prépondérance, et l'influence appartient aux sociétés de capitaux. Le travail individuel, l'initiative individuelle s'effacent de plus en plus devant la toute-puissance de l'association: comme conséquence inévitable, les classes moyennes tendent à disparaître et la petite bourgeoisie qui de temps immémorial, vivait à force de travail et d'épargne, se voit réduite à grossir la foule instable des salariés et des prolétaires.

C'est là un fait très grave au point de vue politique et au point de vue social. La substitution du travail collectif au travail indivi-

duel a changé complètement les relations entre les employeurs et les employés. Le contrat de louage d'ouvrage avait été envisagé par les rédacteurs du Code comme un contrat privé, auquel, pour beaucoup de raisons, ils n'avaient pas cru devoir accorder une grande importance : à vrai dire, les prescriptions légales visaient presque uniquement les relations du maître avec ses serviteurs. La discussion entre un patron et un ouvrier ne constituait pour eux qu'un incident local, de même que le refus de marcher d'un postillon n'était qu'un épisode de voyage. Ils n'avaient pu prévoir ces grandes sociétés qui emploient des milliers d'hommes à leur service ni penser que l'embauchage ou le renvoi de ces hommes pût devenir une affaire intéressant la sûreté même de l'État, et pourtant il apparaît à tous qu'une grève comme celle des mécaniciens anglais ou comme celle du Creusot est un événement de la plus haute importance ; et, s'il s'agit d'une grève générale des employés de chemins de fer, le danger devient si évident qu'aucun gouvernement ne saurait s'en désintéresser.

L'insuffisance de notre législation sur ce point est aujourd'hui reconnue, et on s'étonne que le Code, qui réglemente minutieusement les moindres rapports entre le bailleur et le locataire, se soit désintéressé du contrat par lequel un homme libre aliène son pouvoir de production et vend son travail à autrui en échange d'un salaire qui assure sa nourriture et celle de sa famille. Aussi une réaction s'est-elle produite contre les doctrines des économistes, qui, après avoir préconisé la destruction de l'organisation traditionnelle du travail, contestaient l'utilité et la légitimité de toute intervention en pareille matière de la part de l'État. Ils avaient fait admettre comme un dogme la liberté illimitée du travail, qu'ils considéraient comme une condition indispensable du développement de la grande industrie, proclamant que, dans le domaine économique, l'autorité n'avait qu'à s'incliner devant les lois de la concurrence, et que la tradition était incompatible avec le progrès.

Ce n'est que récemment, sous la pression des événemens, que l'Angleterre et l'Allemagne ont prouvé que l'organisation et la réglementation du travail n'étaient pas incompatibles avec la prospérité industrielle. Mais ce qui est apparu très vite, c'est la souffrance et la misère des classes ouvrières privées d'une protection nécessaire et abandonnées à tous les excès d'une concurrence sans frein.

Le socialisme est né de ces souffrances, de l'extension du prolétariat, de la révolte et des rancunes des victimes de la révolution économique. C'est une réaction contre le *laisser faire* et une exagération du principe d'autorité. Il poursuit un double but : la nationalisation du sol et des instrumens de production, l'organisation du travail et la répartition de ses produits par l'État. Le régime rêvé par les socialistes aurait pour conséquence la suppression de toute initiative et de toute liberté : les travailleurs, devenus des fonctionnaires, astreints à une discipline militaire, se verraient privés de leur indépendance et courbés sous une servitude semblable à celle que faisaient peser sur leurs peuples les anciens Pharaons. Mais les masses, affamées et épuisées par un travail sans répit ni trêve, y voient l'amélioration de leur condition actuelle, la réduction des heures de travail, la satisfaction de voir les riches assujettis à la dure loi du labeur; aussi, dans toute l'Europe, les progrès du socialisme ont-ils été effrayans.

Il faut bien reconnaître que, jusqu'à présent, les économistes et les politiques de l'école libérale n'ont opposé à la propagande socialiste que des palliatifs insuffisans. Les remèdes préconisés par les mutualistes, par les apôtres de la coopération, ont pu apporter quelque soulagement à des maux trop réels; néanmoins les résultats obtenus sont médiocres et leur échec ajoute encore au triomphe de l'idée socialiste. Mais, parallèlement au mouvement socialiste, il s'est produit partout en Europe un mouvement populaire, qui, méconnu et combattu au début par les savans et les hommes d'État, s'affirme aujourd'hui de plus en plus chez tous les peuples industriels. Ce mouvement tend à revenir à l'organisation traditionnelle qui, pendant plus de dix siècles, a procuré la paix au monde du travail et permis de substituer sans révolutions et sans crises le travail de l'homme libre au travail de l'esclave. L'instinct providentiel des masses reconnaît dans le régime corporatif le seul moyen de sauvegarder par l'association la liberté et l'indépendance des travailleurs, et c'est par le groupement professionnel, dont il a conservé le souvenir à demi effacé, que le peuple cherche à sauver la petite propriété, la petite industrie, la petite épargne, et à garantir aux producteurs une participation équitable dans les bénéfices réalisés. On a prétendu que c'était un anachronisme, une malencontreuse restauration de pratiques condamnées par l'expérience : en dépit de toutes les critiques, de toutes les oppositions, de tous les obstacles légaux, l'organisa-

tion corporative est définitivement reconstituée dans les trois nations les plus industrielles de l'Europe, en Angleterre d'abord, puis en Allemagne et en Autriche; et elle s'impose de plus en plus en Belgique et en France. En présence de la continuité et de la force de ce courant, on peut affirmer qu'il ne s'agit pas là d'un simple remous, d'une réaction aveugle, mais que c'est bien la reprise de la marche en avant dans le sens indiqué par l'histoire et par la tradition.

C'est ce mouvement que nous voudrions étudier ici dans ses récentes manifestations, pour montrer comment le bon sens du peuple l'a ramené plus sûrement que l'étude du passé aux principes qui sont la base de toute société, et pour prouver que, dans l'ordre économique comme dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique, rien de complet et de durable ne peut être fait sans une autorité assez forte pour triompher des résistances et maîtriser les appétits, mais dirigée et contenue par la tradition.

I

En étudiant le mouvement corporatif en Europe, nous ne nous proposons pas de soutenir une thèse philosophique et de démontrer la supériorité de tel ou tel système. Nous croyons que la science sociale consiste dans l'observation et l'analyse des phénomènes économiques, et, avant de discuter la légitimité et les avantages de l'organisation corporative, il nous semble nécessaire d'en faire connaître les manifestations dans le monde moderne; de constater la généralité et la force du mouvement corporatif; de montrer ce qu'il a déjà produit, quels moyens il met en œuvre, quels objectifs il se propose, quels résultats il a obtenus.

En effet, alors même qu'on parviendrait à établir la supériorité de cette organisation au point de vue théorique, il resterait toujours une objection pratique, dont on ne peut méconnaître la portée. C'est que ce régime a fait son temps, qu'il a pris fin en même temps que l'organisation sociale qui lui avait donné naissance, et que son moule trop étroit est inconciliable avec les besoins et les exigences de l'industrie moderne. La meilleure réponse à cette objection consiste à faire l'historique de la reconstitution de la corporation dans les pays anglo-saxons et chez les peuples de race germanique, et à prouver par des documens législatifs, des statistiques, des chiffres et des faits, que cette

organisation n'entrave pas la prospérité industrielle et commerciale des pays qui l'ont adoptée. Après avoir montré la possibilité de rétablir l'organisation corporative, il importe de montrer aussi que c'est le remède le plus efficace à opposer aux progrès du socialisme révolutionnaire et international, et que c'est la seule base rationnelle pour fonder les institutions représentatives des démocraties modernes. Enfin, il reste à expliquer les deux systèmes qui peuvent servir à reconstituer cette organisation : l'association libre et la corporation obligatoire.

II

Quand on parle de l'organisation corporative, il faut toujours être en garde contre une erreur trop répandue. Le mot corporation réveille dans l'esprit de beaucoup l'idée des maîtrises et des jurandes du siècle dernier, c'est-à-dire d'une organisation policière et fiscale, profitant exclusivement à quelques maîtres privilégiés qui jouissent, à beaux deniers comptans, d'un monopole arbitraire, sous la tutelle administrative, et en vertu d'une réglementation imposée par l'État. Partout où l'évolution s'est produite, le peuple s'est attaché à renouer des traditions plus anciennes et à remonter aux anciennes ghildes. Phénomène bien bizarre que cette persistance, chez les travailleurs, de souvenirs tellement oubliés par les lettrés eux-mêmes, que les érudits et les hommes d'État qui ont voulu, à un certain moment, se bien rendre compte des véritables aspirations des travailleurs et démêler l'idéal un peu confus que poursuivait leur rêve, ont eu peine à en exhumer les monumens perdus dans les archives nationales. C'est qu'au fond l'humanité reste éternellement soumise à des lois inéluctables, et qu'il n'existe pas plusieurs solutions pour le même problème. « Le but principal des corporations du moyen âge, but dont on reconnaîtra de plus en plus l'utilité à mesure que les siècles s'écouleront, fut la *protection* de tout homme de travail contre les empiétemens des plus forts et des plus habiles et surtout contre les entreprises de la spéculation (1). » Les institutions et les hommes ont pu changer, mais ce besoin de protection se fait sentir à notre époque tout autant qu'aux époques les plus troublées du moyen âge. « L'Église, dit M. Keller (2), réussit

(1) Funck Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 51.
(2) *L'ouvrier libre*, par M. E. Keller.

à grouper et à réunir les foyers populaires et à les rendre plus forts pour résister aux accidens de la vie et aux tentatives d'oppression des puissans de la terre, guerriers, politiciens ou capitalistes. Les corporations avaient réalisé cette merveille. Réunissant par un lien d'affection fraternelle maîtres et ouvriers, patrons et apprentis, elles avaient fait de chaque corps de métier ou de négoce une famille ayant son patrimoine, ses écoles, ses hospices et sa caisse de secours, ses fêtes et ses banquets. Au lieu de la concurrence au profit des moins honnêtes et des plus rusés, une règle appliquée sous la surveillance de syndics librement élus assurait au public de bonnes marchandises et de bonnes mesures, et réprimait la fraude sous toutes ses formes. Les heures de travail et les salaires étaient fixés d'un commun accord, garantissant à l'ouvrier le gain et le repos nécessaires. Les représentans des corporations avaient leur place honorée dans les conseils de la commune et de l'État. C'étaient autant de petites républiques se gouvernant elles-mêmes et participant à la direction des affaires du pays. L'amour fraternel, l'esprit de corps et le sentiment de l'honneur étaient les ressorts cachés de leur vie et de leurs prospérité. »

Le peuple n'a jamais oublié que, dans le passé, le groupement professionnel avait pu lui assurer : 1° une part légitime d'influence dans les questions de salaire et de travail qui l'intéressent si directement; 2° une garantie efficace contre tous les aléas de l'existence : chômages, accidens, maladie, concurrence intérieure ou extérieure; 3° la jouissance d'un patrimoine collectif, c'est-à-dire la seule forme de propriété à laquelle puisse jamais prétendre la grande majorité des travailleurs. La corporation lui donnait la sécurité du lendemain, sauvegardait sa dignité, lui assurait une représentation efficace de ses vrais intérêts : par elle il avait place dans l'État et dans la commune, et sa tâche quotidienne, si humble et si pénible qu'elle fût, devenait, à ses yeux, l'accomplissement d'une fonction sociale.

Les constitutions nouvelles ayant pour fondement le principe de la souveraineté du peuple et le suffrage universel n'ont pas su donner aux ouvriers l'équivalent du régime corporatif. Aussi le peuple a-t-il constamment protesté contre la législation qui a prévalu au début du siècle et qui, sous prétexte d'assurer la liberté du travail, supprimait le groupement professionnel. Partout, en Angleterre, en France, en Allemagne, la résistance s'est manifestée avec une telle énergie que les gouvernemens ont dû

céder. Ils ont successivement abrogé les lois qui restreignaient le droit d'association et refusaient aux ouvriers le droit de s'entendre pour le marchandage collectif ou le refus concerté de travail. Puis on s'est aperçu que des forces comme les grandes associations ouvrières ne pouvaient se passer d'une réglementation, et, il y a quinze ans, l'Allemagne et l'Autriche, rompant brusquement avec les principes de l'économie libérale, ont entrepris de reconstituer l'organisation corporative en l'adaptant aux exigences de l'industrie moderne. Le mouvement corporatif présente donc deux phases différentes : au début. c'est une poussée populaire, qui réagit contre les doctrines économiques en faveur; c'est maintenant une œuvre raisonnée, entreprise, après bien des hésitations, par des hommes d'État qui s'inquiètent de l'état d'anarchie dans lequel se débat la société et tendent à reconstituer un régime légal conforme aux *traditions*, et conciliant les *libertés* nécessaires avec le besoin d'*autorité*.

Il y a deux manières de réaliser l'organisation légale du travail et la représentation des intérêts.

L'une consiste à laisser naître et vivre les associations en consacrant leur existence et en leur assurant la libre possession de leur patrimoine. Historiquement, c'est ainsi que les corporations sont nées et ont grandi, sous le patronage de l'Église et du pouvoir royal; qu'elles ont conquis leurs chartes et constitué leur patrimoine. C'est également ainsi que les ouvriers anglais ont su, malgré toutes les résistances, reconstituer dans ses grandes lignes l'organisation corporative. Dans ce système, les associations constituées deviennent des personnes morales susceptibles d'être représentées, et elles se substituent peu à peu à l'individu, qui disparaît dans le groupement, sans cependant aliéner sa liberté propre.

L'autre système consiste à organiser le groupement professionnel comme on a formé les subdivisions territoriales. Le corps de métier est délimité et réglementé, et devient une circonscription administrative comme la commune, le département, la province. La loi crée entre les membres d'une même profession des liens de droit comme entre habitans d'un même village, ou d'une même province, et leur donne des droits et des devoirs nouveaux. Le corps de métier ainsi constitué peut être doté d'une représentation spéciale, et servir de cadre à l'électorat politique. Dans ce système, qui a été adopté par l'Allemagne et l'Autriche,

c'est l'autorité qui prend l'initiative et la direction de cette organisation.

III

On a bien souvent fait l'historique du mouvement corporatif en Angleterre. Dès 1869, le Comte de Paris avait exposé dans tous ses détails l'organisation du travail émanée de l'initiative populaire, et qui n'obtint la consécration légale qu'en 1875. Il a décrit les origines de ces grandes associations qui, actuellement, comprennent plus de 1 600 000 ouvriers syndiqués, possédant des réserves d'argent considérables, et dépensant, pour l'alimentation de leurs caisses de chômages, de grèves, de secours contre les accidens et les maladies, de secours pour l'invalidité et la vieillesse, des sommes qui, d'après les relevés officiels, ont atteint pour 1892 : 35 831 693 francs; pour 1893 : 46 866 326 francs; pour 1894 : 36 491 498 francs; pour 1895 : 35 512 155 francs; pour 1896 : 31 253 380 francs. Pour 1897 et 1898, les dépenses atteindront un chiffre plus considérable encore et dépasseront 50 millions, à cause de la grande grève des mécaniciens unis.

Les trade-unions sont organisées sur le type corporatif; nul ne peut en faire partie sans le consentement des autres membres, ou tout au moins du bureau de l'union; elles surveillent l'apprentissage, limitent le nombre des apprentis et cherchent à supprimer les excès de la concurrence. Elles sont actuellement presque toutes reliées aux unions de patrons par un conseil mixte ou comité permanent, qui règle d'un commun accord les tarifs des salaires, les conditions et la durée du travail, et toutes les questions professionnelles. Ce conseil se transforme au besoin en conseil d'arbitrage et remplit un rôle disciplinaire et pacificateur. Elles ont organisé l'enseignement professionnel, fondé des coopératives de consommation, et assuré dans la mesure du possible contre tous les risques l'existence du salarié travaillant au jour le jour.

Au point de vue économique, le résultat obtenu est remarquable et les trade-unions semblent avoir résolu le problème le plus difficile des sociétés modernes, celui du salaire. En substituant le marchandage collectif au marchandage individuel, en rétablissant l'égalité entre celui qui offre son travail et celui qui en bénéficie, les unions ont permis de laisser la liberté des transac-

tions et d'éviter, dans ces matières si délicates, l'intervention de l'État. Représentées par des hommes de grande valeur, ayant à leur disposition l'expérience et les conseils d'experts et de juristes bien rétribués et possédant l'estime des patrons, elles peuvent obtenir une répartition équitable entre les différens facteurs de la production et assurer à tous les ouvriers représentés un salaire rémunérateur, tout en tenant compte des exigences de la concurrence et des crises que traverse l'industrie. Au moyen de l'ingénieux système des *sliding scales*, elles ont pu, dans une limite rationnelle, obtenir pour les ouvriers une participation aux bénéfices de la production et empêcher les excès de surproduction. Les exigences qu'on pouvait redouter et qui se sont produites au début n'ont pas ruiné l'industrie anglaise, elles ont porté principalement sur les bénéfices des intermédiaires et des banquiers. Habitués jusque-là à profiter de l'inertie des actionnaires et de la faiblesse des administrateurs pour rançonner l'industrie, les capitalistes sont désormais en présence d'un nouvel associé, qui discute impitoyablement le prix de revient et n'admet ni les majorations de capital, ni les commissions abusives. Nous avons entendu, lors de l'Enquête royale de 1887, un des plus grands industriels de l'Angleterre soutenir qu'à ce point de vue spécial, les trade-unions avaient rendu un service inappréciable à l'industrie anglaise et citer des faits caractéristiques.

En dehors des questions de salaire, les trade-unions règlent également par simple accord les conditions du travail : durée de la journée, temps de repos, travail des apprentis, heures supplémentaires. Au point de vue de l'assistance mutuelle, elles ont réalisé de véritables miracles, en alimentant des caisses de maladies, d'accidens, de vieillesse, de chômages et en facilitant aux ouvriers la recherche du travail et même l'émigration, aux périodes de crise.

Dans aucun pays, l'assistance publique n'a pu approcher des résultats qu'elles ont obtenus, et, quand on considère la difficulté insurmontable que nous rencontrons en France pour constituer ces institutions, nous sommes saisis d'une admiration profonde pour les ouvriers qui ont su résoudre de tels problèmes ; mais il convient d'ajouter qu'ils n'ont pas été seuls, qu'ils ont, chose très intéressante à constater, trouvé, aux différentes étapes de leur existence, l'aide et le concours des hommes les plus distingués de l'Angleterre, qui n'ont pas hésité à les soutenir non seu-

lement de leur argent, mais de leurs conseils, de leur science, de leur crédit dans le Parlement. Ressemblance nouvelle avec les corporations du passé qui, presque toutes, se plaçaient sous un patronage reconnu et recouraient aux conseils et à l'arbitrage des autorités sociales.

L'organisation est aussi complète que possible; elle donne toute satisfaction au point de vue social et humanitaire, et au point de vue économique, elle présente l'immense avantage de laisser un libre jeu à la loi de l'offre et de la demande, tout en sauvegardant la justice. En effet, grâce à l'institution des comités mixtes, les délégués des unions de patrons et des unions d'ouvriers peuvent discuter dans des conditions d'égalité au moins relative les taux des salaires et les conditions du contrat de louage d'ouvrage, qui reste un contrat libre. Il semble donc que la solution anglaise fondée sur l'association libre donne toute satisfaction aux revendications légitimes des travailleurs. Malheureusement un examen plus approfondi démontre qu'elle est insuffisante et qu'elle ne saurait être considérée comme définitive. En effet, les trade-unions alimentées exclusivement par les cotisations des ouvriers, sans aucun concours des patrons ni subvention de l'État, sont obligées de demander à leurs adhérens des sacrifices considérables. La cotisation des principales unions n'est jamais inférieure à 1 shilling (1 fr. 25) par semaine et parfois elle atteint 2 shillings (2 fr. 50). Les ouvriers d'élite, ceux qui ont une véritable habileté professionnelle, peuvent seuls faire face à une pareille charge.

Les nouvelles unions, composées d'ouvriers de catégorie très inférieure, de manœuvres, de portefaix, voire même d'employés des chemins de fer, du gaz, etc., n'ont jamais pu obtenir de leurs troupes faméliques des cotisations de cette importance, et elles ont dû renoncer à créer des institutions d'assistance et de prévoyance. Elles se bornent à percevoir quelques contributions à la caisse des grèves. Un très grand nombre d'ouvriers ne peut même pas subvenir aux sacrifices de toute nature que nécessite l'organisation d'une union. Il en résulte que tandis qu'un million et demi d'ouvriers d'élite jouit, dans toute sa plénitude, des bienfaits du régime corporatif, six ou sept millions de travailleurs misérables et désespérés sont privés de toute représentation de leurs intérêts et de tous les secours dont ils auraient tant besoin. Il n'est donc pas étonnant qu'ils se laissent séduire par les socialistes,

qui s'efforcent de les grouper et de les enrôler dans une vaste machine de guerre internationale destinée à faire sauter la société moderne.

En Angleterre, l'initiative privée et la liberté d'association semblent avoir donné tout ce qu'elles pouvaient donner, mais on s'aperçoit aujourd'hui que la base des unions est trop étroite. Il apparaît aux moins clairvoyans qu'il faut que le législateur et l'État interviennent pour donner à l'organisation corporative toute son ampleur et, toute son efficacité. Le gouvernement anglais l'a compris, et par une série de lois, il travaille à étendre à la masse des ouvriers les résultats obtenus par une élite. Dans cet ordre d'idées, le Parlement anglais a déjà voté les *Factory's Act*, qui généralisent et transforment en lois d'État les améliorations et les usages introduits par les trade-unions. C'est ainsi que, depuis 1875, la législation limite à cinquante-six heures et demie par semaine le travail des adultes. Le repos du dimanche est également obligatoire. La loi réglemente le travail des femmes et des enfans. Elle fixe un salaire minimum dans tous les travaux exécutés pour le compte de l'État, des villes et des corporations publiques. Elle organise l'inspection du travail et l'inspection des mines. Elle supprime le marchandage et les paiemens en nature.

Mais le gouvernement anglais n'a pas cru devoir se borner à ces lois de réglementation ou de police. Il s'occupe de préparer d'autres lois qui rendent obligatoire le concours du patron aux dépenses corporatives ou qui mettent à sa charge certaines caisses alimentées jusqu'alors exclusivement par les ouvriers. Par exemple, la loi sur les accidens du travail, promulguée en juin 1897, et qui, mettant la réparation du risque professionnel à la charge du patron, enlève aux unions une de leurs plus lourdes charges. Il semble probable que des lois successives rendront également obligatoire, sous une certaine forme, le concours des patrons à l'alimentation des caisses de maladies et de retraites, ce qui permettrait à la grande majorité des travailleurs d'entrer dans les nouvelles unions dont le cadre se trouverait ainsi élargi.

Cela suffira-t-il ? Il est difficile de l'affirmer. Le gouvernement anglais pourra-t-il éviter la corporation obligatoire sans tomber dans la réglementation par l'État ? Nous ne pouvons préjuger de l'avenir, mais ce qu'il importe de bien constater, c'est que des corporations très fermées et très exclusives, dont le rôle et les

attributions sont analogues à celles des anciennes ghildes de métier, dont elles ont repris la tradition, ont pu se plier aux exigences de l'industrie la plus florissante du monde et donner une remarquable élasticité au marché commercial anglais.

IV

En Allemagne, le mouvement corporatif s est produit dans des conditions très différentes. La corporation n'avait jamais été supprimée légalement, mais, dans un intérêt de centralisation, les rois de Prusse et M. de Bismarck s'étaient appliqués à briser les cadres et à proclamer, sous prétexte de liberté du travail, une législation calquée sur celle des pays voisins et enlevant aux travailleurs le droit d'association. Mais, bientôt effrayé des progrès du socialisme et de la propagande révolutionnaire qui se faisait dans les masses ouvrières désorganisées, l'empereur Guillaume, par des rescrits fameux, entra résolument dans la voie des réformes sociales. En même temps qu'il édictait des lois de proscription contre les révolutionnaires, il résolut de donner satisfaction complète à toutes les revendications légitimes des ouvriers, afin d'enlever aux socialistes le côté le plus séduisant de leur programme. Tout d'abord le grand chancelier, fidèle à ses idées de centralisation, chercha à organiser l'assurance par l'État et à réaliser, dans une certaine mesure, les désidérata des socialistes ; mais, arrêté par la résistance du Centre catholique, il eut la sagesse de céder et de chercher dans la tradition la solution pratique des problèmes sociaux.

Rien de plus intéressant et en même temps de plus difficile que l'étude de la législation sociale allemande : bien qu'elle ait été créée de toutes pièces dans l'espace d'une dizaine d'années, elle présente une complexité et des contradictions apparentes qui déroutent l'observateur. C'est par voie d'autorité que les pouvoirs publics ont entrepris de réformer l'organisme social, mais cette législation autoritaire laisse aux corps organisés une liberté, une autonomie qui contrastent avec nos mœurs administratives. Elle est le résultat d'une lutte entre les deux influences qui se partageaient le Parlement allemand, celle du chancelier, partisan de l'intervention de l'État dans toutes les manifestations de l'activité humaine, et celle du Centre catholique, qui depuis longtemps, sous l'inspiration de grands esprits dont Mgr Ketteler

fut le précurseur, avait étudié les questions sociales, et poursuivait un plan bien arrêté d'organisation du travail dans les sociétés chrétiennes. A deux reprises, l'opposition du Centre fit échouer les projets de lois sociales présentés par le gouvernement et il fallut arriver à un compromis, qui consacra le triomphe de la politique traditionnelle.

La législation reconnaît l'indépendance financière des corporations, leur autonomie et la suppression de la caisse d'État, mais le gouvernement a renfermé dans d'étroites limites les droits des corporations reconstituées. Il s'est appliqué à en faire des associations mutuellistes incomparables, mettant à profit toutes les découvertes de la science et de l'expérience, mais il a voulu limiter leur intervention au seul point de vue économique. Tandis que les trade-unions anglaises ont pour principale mission de discuter et de fixer contradictoirement par l'accord des maîtres et des ouvriers le taux des salaires et les conditions du travail, la loi allemande ne donne aux ouvriers que le droit de présenter des observations sur les tarifs élaborés et votés par les patrons. En échange d'une grande sécurité pour l'avenir et de bienfaits très sensibles dans le présent, le législateur allemand supprime le droit des travailleurs de discuter librement les conditions du contrat de louage d'ouvrage. L'organisation corporative allemande est donc forcément incomplète, et, quels que soient les avantages qu'elle assure aux travailleurs, elle ne saurait leur donner satisfaction.

« L'homme ne vit pas seulement de pain, » a dit l'Écriture, et cette parole s'applique à la législation allemande. Elle va au-devant de toutes les misères et cherche à porter remède à tous les accidens qui peuvent compromettre l'avenir de l'ouvrier et la vie de sa famille. Mais elle laisse l'ouvrier comme en tutelle et le place désarmé devant le capital décuplé par l'association. Le bien-être matériel est admirablement assuré, mais la dignité humaine ne reçoit aucune satisfaction, et les bienfaits mêmes de la loi paraissent à un grand nombre autant de liens qui enchaînent la liberté. Un des théoriciens de l'école sociale catholique, le Père Pesch, a précisé ce point avec une saisissante énergie : « La solution chrétienne de la question sociale ne se trouve pas dans l'accentuation des devoirs de charité : les sacrifices que l'on peut faire en faveur des travailleurs ne suffisent pas non plus à écarter les difficultés sociales. La question sociale moderne est avant tout

une question de bonne répartition des richesses et de justice en faveur des classes ouvrières. »

Le législateur allemand a surtout, dans ce qu'on appelle « la trilogie » des lois de protection, cherché une solution ou un remède au paupérisme. Plus tard, inquiet de la décadence de la petite industrie et de la disparition rapide des classes moyennes, condamnées par les progrès de la grande industrie à retomber dans la catégorie des travailleurs salariés, il a cherché à reconstituer dans une pensée de protection l'ancienne organisation professionnelle. La loi du 26 juillet 1897, dont M. Victor Brants a fait récemment une analyse très complète, et qui a été promulguée en vue de sauver le *Handwerkstand* (la petite industrie) et de consolider le *Mittelstand*, c'est-à-dire les classes moyennes, assigne à la corporation un rôle complexe. Elle doit protéger les faibles, mettre de l'ordre dans la vie économique, et prévenir les excès de la liberté individuelle et ceux de l'intervention de l'État en créant un organisme intermédiaire complet.

A cet effet, la loi allemande ne craint pas d'aller jusqu'à la corporation obligatoire. Pour la petite industrie, elle consacre : 1° une réforme de l'apprentissage; 2° l'introduction de la preuve de capacité; 3° l'organisation de la profession sous la forme de la corporation *légale* et *privilégiée*, disons le mot : *obligatoire*, car la loi actuelle est une sorte de compromis entre les systèmes opposés de la liberté et de l'obligation. C'est une réaction absolue contre la *Gewerbe-Ordnung* de 1869, qui avait proclamé la liberté industrielle et un pas de plus fait dans la voie ouverte par les lois du 18 juillet 1881, de 1884, de 1886, de 1887 et de 1890.

Le groupement professionnel se produit en Allemagne sous deux formes : celle de la corporation (*Innung*); celle de l'union (*Verein*). « La corporation, c'est l'ancienne organisation du métier, moins le monopole; elle a pour but l'entretien de l'esprit de corps, de l'honneur professionnel, le soin des intérêts communs d'ordre moral et matériel, surtout ceux de l'apprentissage, l'établissement des bons rapports entre patrons et ouvriers, le règlement de leurs différends, l'établissement d'institutions favorables au bien du métier, caisses, tribunaux arbitraux, écoles, bourses du travail... L'autre forme de groupement porte le nom de *Gewerkvereine*. Ces associations ne sont pas catégorisées par industrie spéciale. Elles reposent sur le principe de la défense des intérêts par le *Self help*. Elles procèdent d'une autre idée que

les anciennes corporations, mais s'occupent aussi des intérêts professionnels. C'est l'équivalent des chambres syndicales françaises. Elles existent surtout dans l'Allemagne du Sud. Elles se forment librement, mais elles sont soumises aux prescriptions de la loi et doivent se soumettre à toutes les règles édictées par le législateur, si elles veulent profiter des facilités que donne le nouveau droit civil allemand, qui reconnaît la personnalité civile à toutes les sociétés inscrites conformément à la loi.

Mais il ne faut pas se laisser duper par les mots. Ces corporations ou unions allemandes ne sont guère que des syndicats de patrons coalisés en vue de la défense des intérêts de la petite industrie. Les corporations font cependant une place aux ouvriers qui jouent un rôle dans certaines institutions accessoires, mais ce rôle subalterne et ces attributions mal définies contribuent au mécontentement et favorisent la propagande socialiste.

Presque partout, il s'est constitué, à côté des corporations, des syndicats ouvriers. Il y a des groupes d'ouvriers catholiques spéciaux aux métiers de la petite industrie. Ce sont les *Gesellenvereine*, fondés par Kolping, et les *Arbeitervereine*. Il y a aussi des *Vereine* protestans. Il y a des groupes libéraux établis sur le principe des trade-unions anglaises, sous la direction du parti progressiste allemand : ce sont les *Gewerkvereine*. Enfin, les groupes socialistes forment des unions qui portent le nom de *Gewerkschaften* et de *Fachgenossenschaften*. Toute cette organisation est encore à l'état rudimentaire et le temps seul pourra donner à l'ensemble l'homogénéité et l'unité nécessaires. Le législateur et les patrons ont à lutter contre l'influence du socialisme, qui est hostile au groupement professionnel et ne voit dans les associations que des machines de guerre contre la société.

Les Allemands ne sont pas encore d'accord sur les résultats moraux et politiques obtenus. Mais rien n'est plus instructif que l'étude de cette législation et des réformes qui sont projetées. La question posée n'est pas seulement sociale, elle est économique et politique; on ne demande pas seulement à la corporation de rétablir la paix entre patrons et ouvriers, on lui demande de conserver contre la concurrence du dehors et la concurrence du dedans la petite industrie, qui semble condamnée à disparaître tôt ou tard. La discussion soutenue au Reichstag et à l'assemblée de Cologne par le docteur Karl Bücher, professeur à Leipzig, le docteur Hitze, député, professeur à Munster, et le docteur von Phi-

lippovitch, professeur à Vienne, présente, à ce point de vue, le plus grand intérêt.

La loi tend à assurer la représentation des intérêts et à créer une sorte de coopérative entre tous les petits producteurs, leur permettant de travailler dans des conditions aussi avantageuses que les grandes sociétés de capitaux. « Ce qu'il importe de remarquer, c'est l'idée de l'organisation et de la représentation des intérêts suivant une classification pratique et utile, en assurant la collaboration des métiers à la solution des graves questions qui les concernent et en leur donnant le moyen d'élever la voix et de la faire entendre régulièrement dans les sphères officielles. » Cette idée de représentation des intérêts aura tôt ou tard pour conséquence une modification dans l'organisation du suffrage universel. On s'en préoccupe beaucoup en Allemagne, on commence à s'en préoccuper en Belgique et en Suisse, et elle apparaît déjà dans les programmes socialistes. Mais, jusqu'à présent, il n'a été fait aucune tentative législative dans ce sens.

V

Plus libre dans ses délibérations, le parlement autrichien a entrepris une véritable reconstitution du régime corporatif. Au premier abord, les lois sur les caisses de maladie, de vieillesse ou d'accidens semblent calquées sur la législation allemande; au fond, l'esprit est très différent. Le législateur a voulu, avant tout, faire de la corporation un élément de combat; il s'est préoccupé de sauvegarder la petite industrie et la petite propriété contre les empiétemens des capitaux coalisés et contre la concurrence juive. Ce besoin de protection et de résistance l'a conduit à reconstituer, sous une forme rajeunie, les anciennes maîtrises et jurandes. L'organisation est complète. Ouvriers et patrons trouvent dans la corporation la représentation de leurs intérêts et la possibilité de régler en commun les conditions de la production. Mais, comme il arrive le plus souvent dans les réformes tentées par voie parlementaire, l'effet de ces lois est faible, car elles ont à lutter contre une administration hostile, imbue des doctrines libérales, et tenue dans une sorte de servage par les sociétés secrètes et la haute finance juive. Le joséphisme est encore puissant dans l'administration autrichienne; l'élément protestant et allemand continue, en dépit du souverain et du parlement, une guerre sourde et im-

placable contre le catholicisme; c'est assez dire à quelles oppositions se sont heurtés les promoteurs du mouvement, les chrétiens-sociaux. Il faut tenir compte aussi du mouvement nationaliste, qui rend impossible dans l'empire d'Autriche une législation unifiée. La législation autrichienne est donc plus intéressante à étudier dans ses tendances que dans ses résultats.

En Autriche, la grande industrie reste encore en dehors de toute réorganisation du travail. Elle supporte les charges des lois sur l'assurance obligatoire contre les accidens et les chômages forcés qu'entraînent la maladie ou la vieillesse. Ces lois sont calquées sur la législation allemande. Les principales lois qui réglementent le travail sont : 1° la loi sur l'organisation sociale de l'industrie; 2° la loi créant un corps d'inspecteurs des fabriques; 3° la loi sur l'assurance obligatoire des ouvriers contre les accidens; 4° la loi sur l'assurance obligatoire des ouvriers contre la maladie; 5° la loi sur l'assurance obligatoire contre la vieillesse.

Toute cette législation s'est inspirée des paroles du prince Aloyse de Liechstenstein : « Le travail n'est pas une affaire privée, mais une fonction déléguée par la société à chacun de ses membres. Le paysan qui laboure son champ, l'ouvrier qui travaille dans son atelier est un fonctionnaire de la société, aussi bien que l'employé du gouvernement dans son bureau, ou l'officier sur le champ de bataille. Le travail, comme toute fonction, crée donc des obligations réciproques entre celui qui le fournit, la société, et celui qui l'exécute, l'ouvrier. » Auprès de cette conception, combien paraît étroite la définition qui fait du travail une marchandise soumise à la loi de l'offre et de la demande! Ces lois ont été votées par une majorité catholique et très nettement fédéraliste.

La grande industrie est en Autriche aux mains des juifs et des Allemands; une organisation corporative établie suivant le type allemand eût soumis l'industrie slave, encore faible et à ses débuts, au contrôle et à la surveillance de l'élément judéo-allemand. Dans les assemblées ouvrières, l'élément catholique eût été débordé par l'élément libéral. Les partis slaves et catholiques se sont unis sur le terrain social et ont su donner à la législation un caractère qui lui est propre. Aussi, tandis que les lois allemandes, constituant une partie intégrante du plan de campagne contre les socialistes, apparaissent trop souvent comme des lois de police et de réglementation, les lois autrichiennes ont

surtout pour but de faire naître une généreuse émulation sur le terrain chrétien et social.

Il est difficile de porter un jugement définitif sur la loi du 15 mai 1883, qui rétablit les corporations détruites par la patente impériale de 1859, et les reconstitue, pour la petite industrie, sous la forme obligatoire, avec son apprentissage obligatoire, ses maîtrises, sa réglementation étroite. Mais il importe d'en bien faire ressortir l'économie. Les professions sont classées en trois catégories : 1° les *professions libres*, c'est-à-dire le commerce, le travail en fabrique, le travail à domicile; 2° les *professions considérées comme des métiers;* 3° les *professions concessionnées*, qui, en raison de leur utilité ou par raison d'ordre public, sont astreintes à autorisation et à surveillance. Les premières seules peuvent être exercées par le premier venu, qui n'a qu'une déclaration à faire. Pour exercer les autres, il faut un certificat d'apprentissage ou un certificat d'aptitude délivré par une école professionnelle.

Ce qui distingue surtout ces corporations des corporations allemandes, c'est que leur action ne s'étend pas au delà de la commune ou d'un groupe de communes. Elles ont une administration autonome et vivent d'une vie indépendante, comme les anciennes ghildes ou corporations. Un grand nombre de corporations de métiers existent aujourd'hui en Autriche; les résultats politiques et moraux ont été considérables dans certaines villes, les résultats économiques sont plus difficiles à reconnaître et plus discutables. Les caisses de secours, les cours professionnels ont produit beaucoup de bien, la participation des patrons aux dépenses des caisses de secours a amené un très réel apaisement. Les commissions arbitrales ont également été très bien accueillies dans un pays où n'existe pas l'institution des conseils de prud'hommes. On a pu cependant leur adresser certains reproches. Le principal, c'est le groupement arbitraire et la solidarité un peu factice qu'elles créent entre des industriels ou artisans n'ayant pas d'intérêts communs. « Reposant à la fois sur le groupement des industries similaires et sur le morcellement par provinces (1), les corporations autrichiennes n'ont parfois pu avoir une importance suffisante qu'en rapprochant des industries qui, en fait, n'ont rien de similaire. » De là des difficultés et des tiraillemens.

(1) Gruner, *Loi d'assistance et de prévoyance en Allemagne.*

Les corporations se sont reconstituées facilement dans les provinces catholiques, le Tyrol, le Voralberg, la Moravie, la Haute Autriche, où l'ancienne organisation avait survécu à la loi de 1859. Il n'en a pas été de même dans les centres ouvriers allemands travaillés par le socialisme. Les compagnons ont voulu profiter du droit d'association pour s'organiser, tenir tête aux patrons et discuter contradictoirement avec eux les questions de salaire, de durée des heures de travail, d'apprentissage et de placement. Les patrons ont résisté et ont réclamé l'appui de l'administration, qui, toute pénétrée des idées libérales allemandes a interprété la loi dans le sens le plus restrictif. C'est une des principales causes du retard signalé dans la réorganisation. La crise politique que traverse aujourd'hui l'Empire, et qui a été si bien exposée ici même par M. Charles Benoist, explique suffisamment l'arrêt que subit en ce moment le mouvement corporatif en Autriche et ne permet pas de juger quels effets d'apaisement il a pu produire. Mais, au point de vue spécial qui nous occupe, il est d'autant plus intéressant à étudier, car il prouve qu'en pareille matière, les initiatives individuelles ne suffisent pas, que les courans populaires, lors même qu'ils se produisent dans le sens de la tradition, risquent de dévier et de ne pas aboutir, sans le secours d'un pouvoir fort et assez centralisé pour coordonner dans une œuvre commune les groupemens professionnels, dont l'horizon est souvent assez borné et qui ont une tendance excessive au particularisme et aux rivalités de classe et de métier.

VI

En Belgique, le mouvement corporatif s'est manifesté également par la création de puissans syndicats de patrons et d'ouvriers, et la législation, très libérale, n'a pas fait obstacle à leur création. Mais le socialisme, puissant et très bien dirigé, a dérivé le courant par la création de maisons du peuple et de grandes sociétés coopératives de production, dont le Vooruit de Gand est le type le plus célèbre. Le parti catholique s'est efforcé de détourner le mouvement dans le sens corporatif par la création de chambres du travail et par une série de lois ouvrières, sur lesquelles nous n'avons pas à insister (1). Il ne semble pas

(1) Voyez l'article de M. Charles Benoist dans la *Revue* du 15 janvier 1899.

que le caractère des ouvriers belges les porte aux initiatives audacieuses des ouvriers anglais, et les patrons témoignent à ce sujet des défiances qui se comprennent trop bien après les scènes de violence auxquelles ont donné lieu les dernières grèves. Peut-être le gouvernement belge aura-t-il à regretter de ne pas avoir cherché dans le groupement professionnel et la représentation des intérêts une base de suffrage plus facile à justifier que les réformes actuellement discutées, mais, en dépit des avertissemens donnés par des hommes de grande valeur, il faudra surmonter sur ce point des résistances invincibles.

En France, rien n'a été fait. Les révolutions politiques ont arrêté tout mouvement de réorganisation. Les gouvernemens n'ont longtemps vu dans les associations que des instrumens de conspiration, et les sociétés secrètes n'ont que trop justifié les appréhensions qu'elles causaient. Comme il arrive toujours, on s'est trouvé pris dans un cercle vicieux, les associations interdites ont été délaissées par les travailleurs honnêtes, et, seuls, les fauteurs de désordre ont bravé les prohibitions. Plus on prenait de précautions contre les associations et plus on les rendait dangereuses. Ce n'est qu'en 1884 qu'on a abrogé, en faveur des ouvriers et des patrons, la loi de 1791, et nous venons de voir que la liberté d'association est encore refusée aux autres citoyens. Cependant, en France comme partout ailleurs, l'instinct du peuple le ramène invinciblement à cette forme, à ces groupemens dans lesquels il trouve du secours et des garanties, et la rapidité avec laquelle se sont formés les syndicats de toutes professions montre combien l'idée corporative est restée au cœur des ouvriers. En dehors de cette loi, il a été fait peu de chose, à l'exception de quelques dispositions dans les lois sur les délégués mineurs, sur les sociétés coopératives. Le législateur a abandonné à l'initiative privée l'organisation des corporations.

Nous croyons que c'est une grave erreur, et que, dans une évolution aussi grave, qui peut et doit avoir sur l'avenir du pays de si incalculables conséquences, il n'est pas possible de rester neutre ou indifférent. Nous avons vu, par l'exemple des trade-unions anglaises, que l'initiative privée ne suffit pas pour résoudre tous les élémens du problème, et que, livrés à eux-mêmes, les ouvriers de certaines catégories peuvent seuls espérer constituer des organismes complets, remplissant, au point de vue économique et social, tout le rôle des véritables corporations. L'État doit diriger

et favoriser le mouvement; il doit préconiser les meilleures formules, constituer le cadre légal, déterminer la part qui incombe, dans les sociétés d'assistance mutuelle, aux patrons, aux ouvriers, et même aux communes qui se déchargent sur les corporations d'une partie des charges de l'assistance publique.

C'est par l'autorité et par la tradition qu'il faut résoudre le problème. La France, pas plus qu'aucun autre peuple, n'échappera à cette nécessité. Ce problème de l'organisation du travail est capital dans une démocratie. Dans les régimes aristocratiques ou parlementaires, les questions de politique proprement dite ont une importance prépondérante; mais, dans les pays où les travailleurs constituent par leur nombre la véritable classe dirigeante, la question du pain quotidien, la question du salaire est évidemment celle qui passionne tous les esprits. Pour lutter contre le socialisme, il faut, coûte que coûte, apporter une solution. La France ne doit copier personne, elle doit pouvoir trouver dans son génie national, dans ses traditions, l'organisation nécessaire, sans l'emprunter aux Allemands ou aux Anglo-Saxons.

Tel est, dans ses grandes lignes, le mouvement corporatif qui s'est dessiné en Europe dans la seconde moitié de ce siècle. C'est une réaction contre la doctrine du laisser faire, qui, sous prétexte de ne pas contrarier le jeu des lois économiques, n'est au fond que la loi du plus fort; c'est une résistance contre l'intervention abusive de l'État, que les socialistes voudraient investir d'un pouvoir sans limites. Peut-être est-il encore prématuré de se prononcer sur l'issue de la lutte engagée, d'autant que, dans aucun des pays que nous venons d'étudier, l'organisation professionnelle n'a reçu sa forme définitive, et qu'elle est encore dans la période de formation. Mais, dès maintenant, on peut constater que ce mouvement, loin d'être révolutionnaire, est au contraire traditionnel, et, dans la meilleure acception de ce mot, conservateur. Il tend à sauvegarder la vraie liberté du travail et à protéger l'indépendance et la dignité des ouvriers.

Partout où il est sorti de la phase chaotique, il constitue le plus insurmontable obstacle aux progrès du collectivisme et de la révolution cosmopolite; à tous ces points de vue, il mérite d'appeler l'attention de ceux qui se préoccupent des dangers de la société moderne. Il donne les solutions les plus pratiques pour l'organisation de l'assistance mutuelle, pour la régularisation de

l'offre et de la demande, pour la réglementation du travail et autres problèmes qui intéressent à si juste titre les générations actuelles, et il permet d'entrevoir dans un avenir prochain un mode rationnel et satisfaisant pour tous de la représentation des intérêts et de la représentation politique, que le suffrage universel inorganique, tel qu'il fonctionne aujourd'hui, n'assure véritablement pas. Mais nous n'insistons pas sur ce point, que M. Charles Benoist a ici même mis en lumière dans ses remarquables études sur « la Crise de l'État moderne. »

Nous entendons nous borner à signaler des faits que chacun peut contrôler et dont il est facile de tirer les conclusions logiques. Nous devons cependant insister, en finissant, sur le rôle considérable que les gouvernemens sont appelés à jouer dans cette réorganisation. Partout où le mouvement corporatif a rencontré l'appui d'une autorité forte et stable, les résultats ont été considérables et définitifs, malgré la diversité des méthodes employées; lorsqu'il s'est produit dans des pays où le gouvernement est faible, sans attaches fixes, subissant des influences extérieures, et soumis aux coalitions d'intérêts qui sont l'essence même du régime parlementaire, le groupement s'est heurté à des obstacles de tout genre, et le socialisme en a profité pour le détourner de son objectif et pousser à la lutte des classes. Toutes les réformes vraiment pratiques et fécondes n'ont pu être réalisées qu'avec le concours du gouvernement et dans le sens de la tradition. Cela ne veut pas dire que, conformément à une théorie célèbre, l'humanité tourne sans cesse en cercle, et que tout progrès apparent n'est qu'un éternel recommencement, mais cela veut dire que, pour les nations comme pour les individus, la vie est régie par des lois éternelles, inéluctables, auxquelles il faut qu'elles se soumettent pour grandir et accomplir leurs destinées.

CH. LE COUR GRANDMAISON.

LA GRANDE MADEMOISELLE

III [1]

LE THÉATRE ET SON INFLUENCE
PREMIERS PROJETS DE MARIAGE. — FIN DE RÈGNE

I

La Grande Mademoiselle et ses contemporains ont eu la passion du théâtre. Il n'y avait pas de bonne fête sans comédie. Les grands faisaient venir les comédiens chez eux et ne s'en lassaient jamais. Même à la campagne, même en voyage, il leur fallait ce divertissement, qui les ravissait, grâce à l'attrait de la nouveauté, quel que fût le répertoire, quels que fussent les acteurs. C'est tout à la fin du XVIe siècle que les « joueurs de mystères » ont été remplacés en France par des troupes de comédiens (2) qui firent bientôt fureur. Dès le début du règne de Louis XIII, la cour ne pouvait plus se passer de spectacle. En 1614, elle partit de Paris au mois de juillet et mit six semaines à se rendre à Nantes. Le roi n'avait pas treize ans. Nous savons par le Journal d'Hérouard, son médecin, qu'on le régala, tout le long de la route, de représentations. A Tours, il « alla à l'abbaye Saint-Julien ouïr la comédie française donnée par M. de Courtenvaut qui y logeait. » A Poitiers, il se rendit « au Palais avec la reine voir jouer la comédie par les écoliers des Jésuites. » A Loudun, « le

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1er octobre 1899.

(2) *Le théâtre au XVIIe siècle avant Corneille*, par M. E. Rigal, dans l'*Histoire de la langue et de la Littérature française*, éd. par M. Petit de Julleville.

roi eut en son logis la comédie française. » A La Flèche, il assista à trois représentations dans la même journée : « Va à la messe, puis au collège des Jésuites, où il vit réciter une pastorale. Après dîner, retourne au collège des Jésuites, où, en la grande salle, fut représentée la tragédie de *Godefroy de Bouillon*. En la grande allée du parc, à quatre heures, devant la Reine, la comédie de *Clorinde*. »

Quand Gaston d'Orléans, aussitôt après son mariage, mena sa jeune femme à Chantilly, il manda une troupe de comédiens au château, « avec la musique et les violons, » rendant ainsi, rapporte un contemporain (1), « ce petit voyage fort divertissant. » Quand ce même prince, dans les circonstances qui ont été rapportées, se fit conduire sa fille à Tours pour lui présenter Louison Roger, il eut soin de ne pas laisser manquer de spectacle une princesse de dix ans : « Monsieur fit venir les comédiens, écrit Mademoiselle, et nous avions la comédie presque tous les jours. » Monsieur retourne en son château de Blois : sa troupe le suit. Mademoiselle rentre aux Tuileries (nov. 1637) : elle trouve le divertissement du théâtre dans toutes les maisons où elle fréquente.

Au Louvre, la scène ne chômait jamais, entre la comédie française, la comédie italienne ou espagnole, ou même anglaise (2), et les ballets dansés par la cour. A « l'hôtel de Richelieu, » aujourd'hui le Palais-Royal, il y avait deux salles de spectacle, une petite et une grande, montées avec un luxe de décors et de costumes qui faisait murmurer les contribuables d'alors. *La Gazette de France* de 1636 et 1637, qui accorde à peine de loin en loin un entrefilet à « la comédie du Louvre, » ne tarit pas sur les splendeurs offertes à ses invités par le tout-puissant et somptueux ministre. Le 2 février 1636, Anne d'Autriche va voir jouer « la *Clorise*, excellente comédie du sieur Baro, » à l'hôtel de Richelieu. « Après laquelle comédie, poursuit *la Gazette*, il y eut ballet, entrelacé d'une double collation : l'une, des plus beaux et plus rares fruits ; l'autre, de confitures que dix-huit pages dansans présentèrent en de petits paniers tous chargés de rubans d'Angle-

(1) *Mémoires de Gaston d'Orléans*. Selon M. Auguste Dietrich, « ce petit livre a été rédigé, d'une façon très simple et très sûre, d'après les papiers de ce prince par Algay de Montagnac. »

(2) En 1604, une troupe anglaise joua du Shakspeare devant le futur Louis XIII, qui n'avait pas encore quatre ans. Cf. *Shakspeare en France sous l'ancien régime* par M. J.-J. Jusserand.

terre, tissus d'or et d'argent, aux seigneurs, qui les distribuèrent aux dames. » Mademoiselle est nommée parmi les invités de marque présens à cette fête.

Trois jours après, la Cour retourne à l'hôtel de Richelieu pour voir une autre pièce du même Baro, l'ancien secrétaire d'Honoré d'Urfé et le continuateur de l'*Astrée* (1) : « L'ornement du théâtre, rapporte *la Gazette*, la gentillesse de l'invention et la bonté des vers;... le concert ravissant des luths, clavecins et autres instrumens; l'élocution, le geste et l'habit des acteurs, mirent l'honneur de la scène en compromis entre tous les siècles passés et le nôtre. » Le théâtre de Baro nous paraît aujourd'hui insipide; il eut un vif succès dans son temps.

Le 19 février, gala chez Richelieu en l'honneur du duc de Parme. On donna d'abord une « fort belle comédie, » avec « changement de théâtre » et intermèdes de luth, épinettes, violes et violons. Il y eut ensuite, toujours d'après *la Gazette de France*, un ballet, puis un souper où l'on vit le « beau buffet d'argent tout blanc » que le cardinal offrit au roi quelques années plus tard. Même en 1636, cela faisait beaucoup de danse et beaucoup de comédie pour un prêtre, en l'espace de moins de trois semaines. La suite de l'article montre que Richelieu en avait conscience, et qu'il ne dédaignait pas de se justifier : « On peut dire, sans flatter Son Éminence, que tout ce qui se passe par son ordre est toujours conforme à la raison; et que jamais les devoirs qu'il rend à l'État ne choquent ceux que tout chrétien, et lui particulièrement, doivent à l'Église. »

Mademoiselle assistait à toutes ces fêtes, et elle n'avait pas neuf ans, et elle donnait elle-même « le bal et la comédie à la reine » dans son palais des Tuileries. Les enfans des grands étaient encore dans les bras de leur nourrice qu'on les menait déjà au spectacle. Une gravure du temps représente la famille royale à la comédie, chez le cardinal de Richelieu. La salle a la forme d'un immense salon quelconque, beaucoup plus long que large et parqueté à l'ordinaire. A l'un des bouts, se trouve la scène, exhaussée de cinq marches. Le long des murs, deux rangs de galeries contiennent les invités, les femmes en bas, les hommes au-dessus. Quelques sièges ont été apportés au milieu de la salle, pour Louis XIII et sa famille. Monsieur est assis à la gauche du roi.

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1899, p. 582.

A la droite d'Anne d'Autriche, sur un petit fauteuil d'enfant, on aperçoit le Dauphin, qui ne pouvait pas avoir plus de trois ou quatre ans. Plus à droite encore, une femme debout tient un gros poupon, le petit frère du Dauphin.

Cette assiduité des enfans de haute naissance au théâtre, dès le maillot et quel que fût le spectacle, assurait à « la comédie » un grand rôle dans l'éducation. La jeunesse aristocratique buvait des yeux et des oreilles, si j'ose m'exprimer ainsi, et à un âge où la raison ne vient pas encore corriger nos impressions, l'un des répertoires dramatiques les plus romanesques que nous ayons jamais eus en France, l'un des plus propres à jeter une génération dans le faux et le chimérique. Il y avait là une aberration, qui tenait peut-être à ce que le théâtre était un plaisir nouveau, dont les inconvéniens, à pareille dose et pour des esprits aussi tendres, n'avaient pas encore été reconnus. J'imagine, en tout cas, que la présence habituelle des enfans dans les salles de spectacle a été pour quelque chose dans la condamnation de « la comédie, » au nom de la religion et des bonnes mœurs, par beaucoup de moralistes et de prédicateurs du XVIIe siècle. Ceux qui en dénonçaient les dangers, avec une sévérité dont l'excès nous étonne d'abord, en parlaient le plus souvent par expérience. Le prince de Conti, frère du grand Condé, n'eut qu'à se souvenir, lorsqu'il écrivit, au sortir d'une jeunesse peu édifiante, son *Traité de la comédie et des spectacles* (1), destiné « particulièrement » aux étourdis qui ne croyaient point faire de mal en fréquentant le théâtre. « J'espère leur prouver, dit le prince au début de son ouvrage, que la comédie, en l'état qu'elle est aujourd'hui, n'est pas un divertissement innocent comme ils se l'imaginent, et qu'un chrétien est obligé de le regarder comme un mal. »

Quelques pages plus loin, il précise ses accusations, et c'est, au fond, à l'*Astrée* qu'il fait son procès, lorsqu'il se plaint que rien n'intéresse plus, à la scène, en dehors de l'amour et des amoureux : « L'amour, dit-il, est présentement la passion qu'il y faut traiter le plus à fond ; et, quelque belle que soit une pièce de théâtre, si l'amour n'y est conduit d'une manière délicate, tendre et passionnée, elle n'aura d'autres succès que celui de dégoûter les spectateurs et de ruiner les comédiens. Les différentes beautés des pièces consistent aujourd'hui aux diverses manières de traiter

(1) Publié en 1666.

l'amour; soit qu'on le fasse servir à quelque autre passion, ou bien qu'on le représente comme la passion qui domine dans le cœur. » Le prince oppose à cette « corruption » les graves leçons offertes à la foule par les tragiques grecs, et il se lamente d'un changement dont l'origine était facile à démêler. « Pendant plus de quarante ans, écrivait Segrais, on a tiré presque tous les sujets des pièces de théâtre de l'*Astrée*, et les poètes se contentaient ordinairement de mettre en vers ce que d'Urfé y fait dire en prose aux personnages de son roman. » Segrais exagère; l'*Astrée* n'a pas fourni (1) « presque tous les sujets des pièces de théâtre; » mais c'est bien par elle qu'est venue à l'amour et aux amoureux leur importance extraordinaire sur les planches : c'est elle, encore une fois, qui a fait accroire à la société française, malgré la réaction passagère due à Corneille, qu'il n'y avait que cela de pathétique dans le monde. Ni nos romanciers, ni nos dramaturges ne sont encore parvenus, sauf de trop rares exceptions, à se dégager d'une erreur qui limite singulièrement leur art.

Tout le monde ne pouvait pas être invité au Louvre ou chez les grands. Il existait à Paris deux théâtres payans, analogues aux nôtres : l'hôtel de Bourgogne, situé rue Mauconseil, entre la rue Montmartre et la rue Saint-Denis, et le théâtre du Marais, établi Vieille rue du Temple, dans un quartier excentrique assez dangereux la nuit. Si je n'en ai point parlé plus tôt, c'est qu'il fut longtemps presque impossible à la société polie de les fréquenter; il n'y fallait même pas songer pour les femmes, sauf les jours de galas où la cour de France daignait se transporter « chez les comédiens. » En temps ordinaire, l'hôtel de Bourgogne, le plus relevé des deux, n'était ni un bon lieu, ni un lieu sûr. La forme et la disposition de la salle étaient les mêmes que chez Richelieu : deux rangs de galeries le long des murs, formant les loges, « et, au-dessous, le parterre, un vaste espace où l'on se tient debout (2). » Une heure ou deux avant la représentation, cet espace se remplissait de tout ce que Paris contenait de plus turbulent et de plus mal embouché en pages, laquais, écoliers, soudards, artisans, populace et voleurs de profession. On y jouait, on y mangeait, on y buvait, on s'y battait à coups de pierres ou à coups d'épée, on y était sans cesse occupé à défendre sa bourse ou son

(1) Cf. *Le théâtre au XVIIe siècle avant Corneille*, par M. E. Rigal (Coll. Petit de Julleville).

(2) Eugène Rigal, *Alexandre Hardy et le théâtre français*.

manteau contre les filous. Avec quel vacarme tout cela se passait, quels cris, quelles chansons, quelles apostrophes obscènes, les contemporains ne se sont pas fait faute de le raconter. Le charivari continuait pendant la représentation : « Dans leur plus parfait repos, rapporte un témoin oculaire (1), ils ne cessent... de parler, de siffler, et de crier... et ils ne se soucient guère d'entendre ce que disent les comédiens. » Ils s'en souciaient encore trop, car c'était pour plaire à cette racaille qu'on jouait dans les théâtres payans des farces d'une abominable grossièreté.

La tragédie n'était goûtée que dans les hautes classes : « — Nous voyons dans la cour de France, dit un autre témoin oculaire, l'abbé d'Aubignac (2), les tragédies mieux reçues que les comédies, et que, parmi le petit peuple, les comédies et même les farces et vilaines bouffonneries de nos théâtres sont tenues plus divertissantes que les tragédies. » Le même d'Aubignac écrivait vers 1666 : « Il y a cinquante ans, une honnête femme n'osait pas aller au théâtre. » Ce n'était pas, au moins, que l'envie en manquât aux honnêtes femmes. Entre leur ardent désir de jouir du plaisir à la mode et les efforts de Richelieu pour rendre la scène moins licencieuse, il se produisit simultanément, aux environs de 1630, une épuration de la salle par l'effet d'un répertoire plus choisi, et une épuration du répertoire sous l'influence d'un public plus délicat. Une fois en train, le mouvement alla s'accélérant. « Au temps du *Cid* (3) ce n'est plus le peuple qui domine au théâtre : il s'en va aux foires Saint-Laurent ou Saint-Germain, sur le Pont-Neuf ou sur la place Dauphine, se presser autour des tréteaux, des charlatans et des farceurs ; ceux qu'on voit maintenant remplir le parterre et les loges, ce sont les bourgeois, le monde de plus en plus nombreux des gens de lettres, les gentilshommes, et surtout les femmes, les femmes qui, vers 1620, « n'osaient pas aller à la comédie, » et qui, en 1636, « se montraient à l'Hôtel de Bourgogne avec aussi peu de scrupules qu'à celui du Luxembourg (4). » Le beau monde avait aussi appris le chemin du

(1) Sorel, *La Maison des jeux*. Le livre est de 1642, mais les plaintes qu'on vient de lire se rapportent, dit M. E. Rigal, à une époque antérieure.

(2) *La pratique du théâtre*.

(3) *Le théâtre au temps de Corneille*, par M. Gustave Reynier, dans Petit de Julleville, *loc. cit.* Nous rappelons que la première du *Cid* eut lieu en décembre 1636 ou en janvier 1637.

(4) Mairet. Épître dédicatoire des *Galanteries du duc d'Ossonne*, comédie jouée en 1632 et imprimée en 1636.

théâtre du Marais depuis que Corneille y avait donné « la merveille du *Cid.* » Il ne manquait pas d'occasions de voir *le Cid* à la cour ou chez les grands : « Les comédiens, dit M. Lanson, furent appelés trois fois au Louvre pour le jouer, et deux fois à l'Hôtel de Richelieu (1) ; » mais on était trop impatient pour attendre une occasion ; chacun voulait voir, et tout de suite, la pièce qui soulevait un si prodigieux enthousiasme, et la foule se précipita Vieille rue du Temple. L'acteur Mondory, qui faisait Rodrigue, écrivait à Balzac le 18 janvier (1637) : « On a vu seoir en corps aux bancs de nos loges ceux qu'on ne voit d'ordinaire que dans la Chambre dorée et sur le siège des fleurs de lis. La foule a été si grande à nos portes, et notre lieu s'est trouvé si petit, que les recoins du théâtre qui servaient les autres fois comme de niches aux pages, ont été des places de faveur pour des cordons bleus, et la scène y a été d'ordinaire parée de chevaliers de l'ordre (2). »

Il n'y eut donc plus de femmes qui n'allassent à la comédie quand elles le voulaient, et elles le voulaient presque toutes avec passion. Celles qui la voyaient à la Cour ou chez les particuliers ne s'en donnaient pas moins le ragoût des théâtres payans, car ce n'était pas la même chose ; malgré l'épuration du public, on y avait double spectacle, celui de la scène et celui de la salle. Les femmes des différentes classes abusèrent, comme les enfans des grands et avec des résultats analogues, d'un divertissement qui peut fausser l'esprit, lorsque rien n'y fait contrepoids. On n'a pas oublié que la plupart d'entre elles n'avaient jamais rien appris, qu'elles ne lisaient que des romans, et du genre fabuleux ; Honoré d'Urfé était un réaliste auprès de ses successeurs, les Gomberville et les La Calprenède. Le théâtre eut une action profonde sur ces esprits neufs. De plus en plus, tout était pour l'imagination, rien pour la raison, dans le développement intellectuel des femmes. Ce défaut d'équilibre se retrouva dans leur conduite, ainsi qu'il fallait s'y attendre. Il contribua à en faire des personnes auxquelles il fallait à tout prix des aventures, et, plus encore, des sensations rares ; c'est une curiosité que les décadens n'ont pas inventée ; l'écrivain Pierre Costar « se fit durer » six mois une fièvre tierce par « volupté, » pour jouir des rêves maladifs accompagnant

(1) *Corneille.* (Coll. des *Grands écrivains français*, Hachette.)

(2) « On ne pourrait affirmer, dit M. Rigal, que l'usage de placer des spectateurs sur le théâtre ait commencé pour la première fois aux représentations du *Cid.* Du moins est-ce à une représentation du *Cid* que se rapporte la première mention de cet usage. »

l'accès. De notre temps, Pierre Costar aurait été mangeur d'opium ou morphinomane.

La Grande Mademoiselle dut une grande part de sa formation intellectuelle au répertoire dramatique de sa jeunesse. Je doute qu'elle ait jamais eu, jusqu'à plus de vingt-cinq ans qu'elle prit le goût de la lecture, d'autres leçons d'histoire que les tragédies qu'elle voyait jouer. Réfractaire comme elle l'était à la sentimentalité de l'*Astrée*, on peut dire que Corneille fut son professeur universel, et qu'aucun personnage du temps n'a dû autant, et de façon aussi évidente, à l'action puissante qu'il exerçait sur les âmes. Un mélange de bien et de mal sortit de cette éducation. On est contraint de reconnaître, lorsqu'on suit Mademoiselle dans la vie, que les idées encouragées par Corneille, pour hautes et nobles qu'elles fussent, n'étaient pas toujours sans inconvénient pour un public trop inexpérimenté ou trop impressionnable.

II

L'action de ce grand génie sur la société française a été capitale dans les années qui suivirent *le Cid*. Corneille avait trouvé la scène française sous l'influence d'Honoré d'Urfé. Nous n'avons pas à nous occuper ici des farces immondes qui faisaient la joie des crocheteurs de Paris; elles n'ont rien à voir avec la littérature, et elles avaient d'ailleurs suivi la canaille dans son exode vers les tréteaux du Pont-Neuf, lors de l'invasion des théâtres paysans par la bonne compagnie. Les pastorales, en revanche, méritent qu'on s'y arrête. Elles étaient en grande faveur auprès de la société polie, et c'est contre leur influence que Corneille a réagi. L'amour y prenait possession de la scène, ainsi qu'il avait été annoncé dans la pièce qui a fixé le genre et servi de modèle par tous pays : *l'Aminta* du Tasse. Le fils de Vénus y apparaît, au prologue, sous un déguisement de berger, et tient aux autres bergers un discours qui est devenu peu à peu le programme de notre littérature d'imagination : « Aujourd'hui, on entendra ces forêts parler d'amour dans un style nouveau... J'inspirerai à des cœurs grossiers de nobles sentimens; j'adoucirai leur langage et le son de leur voix; car, en quelque lieu que je sois, je suis l'Amour, dans les bergers comme dans les héros;

(1) *L'Aminta*, fut jouée en 1573, mais elle ne fut imprimée qu'en 1581, et c'est alors seulement qu'on la connut hors de l'Italie.

j'établis, quand il me plaît, l'égalité entre les conditions les plus inégales; et ma gloire suprême et le grand miracle de ma puissance est de rendre les musettes rustiques rivales des plus savantes lyres. » Nos poètes et nos romanciers modernes se sont plu à insister sur l'égalité de l'homme devant la passion, comme devant la mort ou la souffrance. Le XIXe siècle y a cru ; George Sand est sincère dans *la Petite Fadette*, M. Pouvillon dans *les Antibel*. Les contemporains de Louis XIII n'y croyaient pas; l'amour d'un manant n'existait pas pour eux, pas plus que sa souffrance ; mais ils savaient que les bergers qu'on leur montrait sur la scène étaient des gentilshommes travestis, et ils accordèrent à leurs « soupirs » une grande part de l'intérêt qu'on avait réservé jusque-là aux sentimens et aux actions du genre héroïque. L'amour serait devenu dès cette époque le pivot dramatique par excellence, sans le théâtre de Corneille, qui remit en honneur les passions mâles.

Ce ne fut pas, toutefois, dès ses premières pièces. Corneille fit d'abord comme les autres. Il avait débuté par des comédies en vers : « Nous entrons, dit à leur propos M. Jules Lemaître (1), dans un monde qui... reste artificiel en ceci, que l'unique occupation, l'unique plaisir, l'unique souffrance, l'unique intérêt y est l'amour; et que tout le demeurant de la vie sociale en est soigneusement éliminé... Jamais il ne s'agit d'autre chose que d'aimer ou d'être aimé; et cela est vraiment accablant à la longue. » Dans ce monde, qui reste artificiel parce qu'il est impossible, on se dispute les cœurs, on les perd, on les retrouve, on se les vole, on se les rend, on se les renvoie pendant cinq actes comme des volans, le lecteur s'embrouille dans ces chassés-croisés, et il lui en reste une impression de fadeur et de fatigue. Cependant Corneille est déjà cornélien dans ces essais où il subit la mode du jour (2). Ses héros ont des manières à eux d'être amoureux, des manières qui ne ressemblent en rien à la fatalité et à la possession que d'Urfé avait dépeintes et que l'on retrouvera bientôt dans Racine. Au milieu des intrigues les plus actives, ils prétendent rester maîtres d'eux-mêmes et avoir les sentimens qu'il leur plaît. C'est déjà le « culte de la volonté » qui ne va pas tarder

(1) Corneille a fait jouer avant *le Cid*, de 1629 à 1636, six comédies, une tragédie-comédie médiocre, *Clitandre, ou l'Innocence délivrée*, et une tragédie, *Médée* (1635).

(2) *Pierre Corneille*, dans Petit de Julleville, *loc. cit.*

à devenir la principe directeur de l'œuvre de Corneille. Dans *la Place Royale*, Alidor dit à Cléandre :

Je veux la liberté dans le milieu des fers,
Il ne faut point servir d'objet qui nous possède,
Il ne faut point nourrir d'amour qui ne nous cède,
Je le hais s'il me force, et, quand j'aime, je veux
Que de ma volonté dépendent tous mes vœux,
Que mon feu m'obéisse au lieu de me contraindre,
Que je puisse, à mon gré, l'enflammer ou l'éteindre,
Et toujours en état de disposer de moi,
Donner quand il me plaît et retirer ma foi.

Les jeunes filles de Corneille sont élevées dans l'idée que l'on aime effectivement où l'on veut, et elles mettent leur amour-propre à rester maîtresses de leurs affections. Le bonhomme Pleirante s'est aperçu que sa fille Célidée en tient pour Lysandre. Il lui laisse entrevoir qu'il l'a devinée et qu'il approuve son choix. Célidée repart fièrement :

Monsieur, il est tout vrai, son ardeur légitime
A tant gagné sur moi que j'en fais de l'estime...
J'aime son entretien, je chéris sa présence;
Mais cela n'est enfin qu'un peu de complaisance,
Qu'un mouvement léger qui passe en moins d'un jour :
Vos seuls commandemens produiront mon amour.

(*Galerie du Palais.*)

Une autre ingénue, Doris, répond d'un ton offensé à sa mère, qui la croit éprise d'Alcidon, qu'elle reconnaît avoir mis les apparences contre elle :

Mais mon cœur se conserve au point où je le veux,
Toujours libre, et qui garde une amitié sincère
A celui que voudra me prescrire une mère...
Votre vouloir du mien absolument dispose.

(*La Veuve.*)

Le public approuvait ce langage ; il convenait à des gens qui mariaient le plus souvent leurs filles sans les consulter de se dire que l'on commande à son cœur. Après tout, c'était peut-être vrai, ou presque vrai, au temps où l'on y croyait ; la foi, jointe à la nécessité, engendre des miracles, et les mœurs en réclamaient à tout instant. On ne parlait qu'amour dans le monde, comme dans les comédies de Corneille ; chacun était épris ou feignait de l'être ; mais ce joli gazouillement se taisait au seul mot de mariage, car

il ne venait pas à l'esprit de fonder un foyer sur un sentiment aussi personnel et aussi éphémère que l'amour. Il était entendu que l'on appartenait à la famille et au corps social avant de s'appartenir à soi-même, au rebours de l'opinion qui l'emporte de nos jours; et que l'individu doit se soumettre, pour les actes essentiels de la vie privée, à une espèce de discipline publique, fondée sur les intérêts de la communauté. Le mariage n'échappait pas à cette loi ou, si l'on veut, cette tyrannie sociale. C'était au point que le Parlement s'en mêlait pour faire la police; il défendit à la vieille Mme de Pibrac de se remarier une septième fois, à cause du ridicule de la chose, et à Mme de Limoges, à cause du mauvais exemple, de faire faire à sa fille, pour des raisons purement romanesques, un mariage honorable sans doute, mais désapprouvé par son tuteur. Nos arrière-grand'mères, chose frappante, ne gardaient pas rancune à leur destinée. Elles étaient véritablement cornéliennes par la conviction que la volonté contraint les sentimens dans une âme bien née, et elles mariaient leurs filles, sans scrupule et sans inquiétude, comme on les avait mariées elles-mêmes : la religion était là pour panser les jeunes cœurs meurtris par les exigences sociales et l'égoïsme des familles.

Corneille et son public s'entendaient donc au mieux, quand l'idée vint au poète, en quête de ce que nous appelons l'actualité (1), de flatter le goût du jour en écrivant une pièce espagnole. Il fit *le Cid*, dont l'immense succès ne put étouffer les nombreuses protestations soulevées par l'exotisme des sentimens et de la morale. La pièce se heurta aux mêmes résistances qui ont accueilli chez nous, il y a quelques années, la *Maison de poupée*, d'Ibsen. « On sait, dit M. Jules Lemaître, que l'enthousiasme du public fut prodigieux, mais que les critiques furent acharnées. Toutes n'étaient peut-être pas inspirées par une basse envie. Je crois à la bonne foi de l'Académie. Ses *Sentimens sur le Cid* ne parurent sans doute pas partiaux, ni injustes, à tout le monde... Le succès du *Cid* fut, en partie, un succès de scandale. Il est vraisemblable que beaucoup d'honnêtes gens pensaient, sur cette pièce, comme la majorité de l'Académie, comme le cardinal de Richelieu (2)... » Ces lignes sont encore plus vraies que ne le croit M. Jules Le-

(1) Sur l'actualité dans le théâtre de Corneille. Cf. le *Manuel de l'histoire de la littérature française*, de M. Brunetière, et le *Corneille* de M. Lanson.

(2) *Pierre Corneille*. Coll. Petit de Julleville.

maître : elles sont la vérité même. *Le Cid* parut à une foule d'honnêtes gens une pièce immorale, parce qu'elle était l'apothéose de l'amour-passion, dont elle proclamait les droits aux dépens des devoirs les plus impérieux. Il y avait de quoi choquer une société où le contraire demeurait la règle, en dépit de la licence des mœurs. L'Académie n'était que l'écho d'un groupe considérable, lorsqu'elle reprochait à Chimène d'être « amante trop sensible, et fille trop dénaturée, » et elle se montrait moins exigeante que ne l'avait été jusqu'au *Cid* Corneille lui-même. Elle ne demandait pas aux amans de commander à leurs sentimens et d'aimer ou de n'aimer plus à volonté, sur un mot de leur famille ou de son notaire; elle n'exigeait d'eux que de gouverner leurs actions, fût-ce à l'encontre de leur cœur. C'est déjà beaucoup d'indulgence; au delà, il ne reste plus qu'à supprimer la morale.

« Nous n'entendons pas, disent les *Sentimens sur le Cid*,... condamner Chimène de ce qu'elle aime le meurtrier de son père, puisque son engagement avec Rodrigue avait précédé la mort du comte, *et qu'il n'est pas en la puissance d'une personne de cesser d'aimer quand il lui plaît*. Nous la blâmons seulement de ce que son amour l'emporte sur son devoir, et qu'en même temps qu'elle poursuit Rodrigue, elle fait des vœux en sa faveur... C'est trop clairement trahir ses obligations naturelles en faveur de sa passion; c'est trop ouvertement chercher une couverture à ses désirs; et c'est faire bien moins le personnage de fille que d'amante. » L'exemple paraissait d'autant plus pernicieux que le génie de l'auteur l'avait rendu plus séduisant, et que le rôle de Chimène soulevait plus sûrement les acclamations de la salle.

On sait que Corneille fut très sensible aux critiques de l'Académie. Celles qui s'adressaient à la forme n'entrent point dans mon sujet. Soit que les autres eussent porté leurs fruits, soit plutôt que le poète, au fond de son âme, fût de l'avis des « honnêtes gens, » on ne le reprit jamais à célébrer « le triomphe de la nature sur une convention sociale... L'amour-passion ne réapparaîtra plus que dans *Horace* (Camille), et pour y être sévèrement traité. Il est très permis de penser que, si le poète avait rencontré le sujet du *Cid* quinze ou vingt ans plus tard, jamais il n'eût accordé à Chimène et à Rodrigue la licence de s'épouser (1). » Il y a plus. Corneille commença dès lors à dédaigner l'amour, et à le croire

(1) Jules Lemaître, *loc. cit.*

indigne d'occuper une grande place dans la tragédie, ainsi qu'il l'a écrit plus tard : « Sa dignité, — il parle de la tragédie, — demande quelque grand intérêt d'État ou quelque passion plus noble et plus mâle que l'amour, telles que sont l'ambition ou la vengeance, et veut donner à craindre des malheurs plus grands que la perte d'une maîtresse. Il est à propos d'y mêler l'amour, parce qu'il a toujours beaucoup d'agrément, et peut servir de fondement à ces intérêts et à ces autres passions dont je parle ; mais il faut qu'il se contente du second rang dans le poème, et leur laisse le premier (1). » Il lui rogna en effet sa part, et de plus en plus. « L'amour triomphait dans *le Cid*, dit encore M. Jules Lemaître ; il luttait dans *Horace ;* il était vaincu dans *Polyeucte*, mais non sans résistance. A partir de *Pompée* (et, auparavant, dans *Cinna*), il ne résiste plus guère, tout en parlant beaucoup. Presque plus une femme qui mérite ce nom. Des femmes d'une virilité démesurée :

Un peu de dureté sied bien aux grandes âmes.

« Ce ne sera plus qu'ambition emphatique, orgueil du sang, soif du pouvoir, fureur de vengeance. Plus d'amour-passion, partant plus d'obstacles aux passions « mâles... » Presque tous les personnages... seront des monstres de volonté... »

Ces « monstres » ont reparu, sous un autre nom, dans la littérature de notre siècle. Le culte de la volonté, inauguré par Corneille, a été relevé tout récemment par Nietzsche, dont le fameux « surhomme » a de grands airs de famille avec les héros cornéliens. « La vie, a dit Nietzsche, est ce qui doit toujours se dépasser soi-même. » Les personnages de Corneille tendent tous les ressorts de leur volonté pour arriver à « se dépasser » eux-mêmes, et, le jour où cela devient impossible, ils font bon marché d'une vie désormais sans objet. Horace veut mourir, au cinquième acte, parce qu'il craint, après ce qu'il a fait, de devoir renoncer à « se dépasser. »

Votre Majesté, Sire, a vu mes trois combats :
Il est bien malaisé qu'un pareil les seconde,
Qu'une autre occasion à celle-ci réponde,
Et que tout mon courage, après de si grands coups,
Parvienne à des succès qui n'aillent au-dessous ;

(1) *Premier discours sur le poème dramatique.*

Si bien que pour laisser une illustre mémoire,
La mort seule aujourd'hui peut conserver ma gloire.

L'analogie entre le surhomme et le héros cornélien ne s'est pas arrêtée là; la logique ne le permettait pas. Rien ne désarme aussi sûrement une volonté que le sentiment de la pitié. Corneille et Nietzsche en ont également affranchi leur humanité idéale. Le premier fait dire à Horace qu'il n'y a pas grand mérite à s'exposer soi-même. L'homme « hors de l'ordre commun » se reconnaît à ce qu'il n'hésite pas, quand il le faut, à attirer les plus grandes souffrances sur les êtres qui lui sont le plus chers.

Combattre un ennemi pour le salut de tous,
Et contre un inconnu s'exposer seul aux coups,
D'une simple vertu c'est l'effet ordinaire.....
Mais vouloir au public immoler ce qu'on aime,
S'attacher au combat contre un autre soi-même...
Une telle vertu n'appartenait qu'à nous.

Les lignes que voici de Nietzsche semblent une paraphrase du discours d'Horace : « Savoir souffrir est peu de chose ; de faibles femmes, même des esclaves, passent maîtres en cet art. Mais ne pas succomber aux assauts de la détresse interne et du doute troublant, quand on inflige une grande douleur et qu'on entend le cri de cette douleur, voilà qui est grand, voilà qui est une condition de toute grandeur. »

Le mépris de la pitié n'était pas plus particulier à Corneille que les idées sur le mariage exprimées dans ses premières comédies. Les seigneurs qu'il avait connus à l'hôtel de Rambouillet auraient eu grand'honte d'éprouver de la compassion. Ils laissaient les attendrissemens aux petites gens, convaincus qu'on peut et qu'on doit être juste et généreux, par des motifs plus virils et plus nobles que l'émotion involontaire où nous savons aujourd'hui reconnaître un ébranlement nerveux. « Je suis peu sensible à la pitié, écrivait La Rochefoucauld, et je voudrais ne l'y être point du tout. Cependant, il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée; et je crois effectivement que l'on doit tout faire, jusqu'à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal; car les misérables sont si sots que cela leur fait le plus grand bien du monde. Mais je crois aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner et se garder soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au

dedans d'une âme bien faite, qui ne sert qu'à affaiblir le cœur, et qu'on doit laisser au peuple, qui, n'exécutant jamais rien par raison, a besoin de passions pour le porter à faire les choses. »

Le héros des tragédies de Corneille, ou de ses comédies héroïques, ne s'abaisse pas à penser comme le peuple. Il est « de la Cour » par tous ses sentimens et préjugés. Il croit aussi fermement que la Grande Mademoiselle, ce qui n'est pas peu dire, qu'il existe une différence de nature entre l'homme de qualité et l'autre : le premier ayant les vertus généreuses dans le sang, tandis que l'homme de petite naissance porte dans ses veines des inclinations plus basses. Au-dessus de ces deux variétés de l'espèce humaine, la Providence a mis les princes, d'essence à part et quasi divine Il crève les yeux qu'ils ne sont pas faits de la même pâte que le reste des mortels. Dans *Don Sanche d'Aragon*, Carlos a beau soutenir qu'il est fils d'un pêcheur, l'éclat de sa valeur lui donne un démenti. Il ne peut pas être sorti d'un « sang que le Ciel n'a formé que de boue, » et don Lope lui affirme qu'il se trompe :

> Non, le fils d'un pêcheur ne parle point ainsi...
> Je le soutiens, Carlos, vous n'êtes point son fils,
> La justice du Ciel ne peut l'avoir permis,
> Les tendresses du sang vous font une imposture,
> Et je démens pour vous la voix de la nature.

Il se découvre, en effet, que Carlos est fils d'un roi d'Aragon Son mérite extraordinaire s'explique et la vraisemblance est satisfaite.

En somme, Corneille n'a fait que développer des maximes et idéaliser des modèles qui s'offraient de toutes parts à son observation. On peut en dire autant de l'intrigue dans les pièces de son grand répertoire. Ses sujets lui ont été suggérés par les événemens de l'histoire contemporaine ; *Cinna* n'aurait pas existé sans Mme de Chevreuse et les conjurations contre Richelieu, ni peut-être *Polyeucte* sans le jansénisme (1). Corneille, à la vérité, entendait, « l'actualité » autrement que de nos jours. « Sa tragédie n'est jamais un reportage, c'est évident. Mais la vie contemporaine l'enveloppe, l'assiège, le pénètre : elle dépose en lui mille impressions qui se retrouvent lorsqu'il aborde un sujet, qui, à son insu, dirigent son choix, et, dans quelques lignes indiffé-

(1) M. F. Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française.*

rentes d'un médiocre historien, lui font découvrir une tragédie puissante. Elle lui fournit la représentation précise qui réalise dans son esprit les vagues et abstraites données de l'histoire. Il pense le passé dans les formes et les conditions du présent (1). »

Ce contact incessant avec le monde de son temps favorisait son action sur ses auditeurs. C'était leurs propres passions, leurs façons de penser et de sentir, de comprendre le devoir social, la politique, le rôle d'une aristocratie, c'était le besoin de faire grand, de faire extraordinaire, d'être « admirable en tout (2), » c'était ce qu'ils rêvaient d'être, ce qu'ils étaient en puissance et en désir, sinon en réalité, qu'il leur était donné de contempler sur la scène, à travers la vision d'un poète grandiose et retentissant. Il y eut quelque chose de plus que de l'admiration littéraire dans leurs transports devant ces miroirs grossissans d'un idéal ardemment caressé. La salle avait des frémissemens analogues à ceux d'une foule d'aujourd'hui sur qui éclate *la Marseillaise*. On a reproché aux vieux cornéliens de ne pas avoir compris Racine. Mais Racine était d'une autre génération, peu sympathique à sa devancière, selon une règle qui s'est vérifiée dans tous les temps. Il est absurde de reprocher à Mme de Sévigné son fameux jugement sur *Bajazet :* « Il y a pourtant des choses agréables, et rien de parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine, faisons-en la différence (16 mars 1672). » Mme de Sévigné n'était plus à l'unisson des héros de Racine, tandis qu'elle ne put jamais entendre des vers de Corneille sans le tressaillement que nous éprouvons tous à ce qui nous rappelle les généreuses chimères de nos jeunes années.

On a supposé que Corneille avait pensé à Mlle de Montpensier en écrivant *Pulchérie* (1672), comédie héroïque où une impératrice fait taire son cœur pour n'écouter que sa « gloire » :

> Le trône met une âme au-dessus des tendresses.

Il n'y a là rien d'impossible. La Grande Mademoiselle était un modèle tout indiqué pour Corneille. Un jour que son poltron de père lui reprochait avec aigreur de les compromettre pour le plaisir de « faire l'héroïne, » elle lui répondit avec autant de vérité que de hauteur : « Je ne sais ce que c'est que d'être héroïne : je

(1) M. A. Lanson, *Corneille*.
(2) M. Ed. Rostand, *Cyrano de Bergerac*.

suis d'une naissance à ne jamais rien faire que de grandeur et de hauteur en tout ce que je me mêlerai de faire, et l'on appellera cela comme l'on voudra; pour moi, j'appelle cela suivre mon inclination et suivre mon chemin; je suis née à n'en pas prendre d'autre. » Avec de pareilles dispositions, et ne bougeant du Louvre, où la reine Anne faisait jouer à tout instant du Corneille, Mademoiselle s'accoutuma à trouver naturels des sentimens à ce point « non communs, » des actions à ce point « illustres, » qu'on courait grand risque, à les vouloir imiter, de perdre à jamais la juste notion des proportions des choses. Elle la perdit en effet, et ne fut pas la seule, parmi les enfans de qualité qui abusaient si étrangement du théâtre. Grâce à cette mode imprudente, l'honnête Corneille, qui enseignait « l'héroïsme du devoir, la poésie du sacrifice et le prix de la volonté (1), » n'a pas été complètement innocent des erreurs de jugement et de sens moral qui ont rendu possible la guerre scélérate de la Fronde. A force de vouloir hausser l'âme française au-dessus d'elle-même, il avait faussé quelque chose dans les cerveaux trop tendres.

III

Mademoiselle grandissait beaucoup, se désengonçait, et était trouvée jolie, en attendant que le type bourbonien devînt trop accusé; mais elle restait naïve et puérile, dans un monde où les marmots parlaient politique et donnaient leur opinion sur le dernier soulèvement. Toutefois, à côté des enfantillages qui formaient le tissu de sa vie quotidienne, deux préoccupations sérieuses l'accompagnaient depuis le berceau : l'une était son mariage, l'autre, l'honneur de sa maison. Au fond, les deux n'en faisaient qu'une, dans un temps où les princesses savaient encore leur métier de princesses et en acceptaient sans murmure les servitudes, dont la plus pénible, sans contredit, était de ne se compter pour rien dans leur propre mariage et de ne jamais réclamer leur part de bonheur domestique. Elles avaient consenti une fois pour toutes à boire ce calice, sentant bien qu'il y allait de l'existence même de leur caste, et nombreuses furent celles qui marchèrent à l'autel avec les sentimens de l'Iphigénie de Racine allant au sacrifice. C'est dans notre siècle que les princesses ont

(1) M. F. Brunetière, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française. — Pierre Corneille.*

inventé qu'elles avaient le droit d'être des femmes comme les autres, de s'appartenir, de vivre pour elles-mêmes sur les marches d'un trône et jusque sur le trône. Le jour où ces idées bourgeoises ont germé dans leur cerveau a été une date dans l'histoire de la royauté ; il n'y a peut-être pas eu de signe plus certain de l'affaiblissement de l'idée monarchique dans l'Europe contemporaine.

La Grande Mademoiselle était dans la vieille tradition, et plus encore qu'il n'eût été nécessaire. Elle était par trop résignée à ce que son futur époux ne vît en elle que son titre de petite fille de France et ses beaux duchés, et elle le lui rendait d'avance avec trop de sérénité. Qu'un prétendant fût beau ou laid, vieux et podagre ou encore dans les langes, que ce fût « un brutal » ou « un honnête homme, » c'étaient autant de détails sans importance, indignes de l'attention d'une « grande princesse. » L'époux de Mlle de Montpensier, nièce du roi de France, serait-il Majesté, Altesse, ou seulement Monseigneur? Quelles femmes auraient le droit de s'asseoir devant son épouse, et serait-ce sur des sièges à bras ou de simples plians ? Toute la question était là. Nous n'avons plus la force d'admirer un détachement aussi complet ; nous aimerions qu'il en eût coûté un peu à Mademoiselle d'être réduite par « sa condition » à oublier que le mariage, quelque princier qu'il soit, comporte néanmoins un mari ; mais il faut en prendre notre parti. Mademoiselle trouvait les choses très bien arrangées ainsi.

Le premier qui amusa son imagination fut un ancien soupirant de sa mère, le comte de Soissons, brillant soldat et esprit médiocre. « M. le Comte » avait autrefois recherché la main de sa cousine Marie, duchesse de Montpensier, et assez vivement pour faire craindre un enlèvement. Le dépit d'avoir été supplanté le brouilla avec Gaston ; la mort inattendue de Madame les réconcilia. Une année ne s'était pas écoulée que Monsieur restait veuf avec une fille unique, héritière des grands biens de sa mère. La situation se retrouvait intacte. M. le Comte se posa en prétendant de la nouvelle duchesse de Montpensier et fut agréé de Monsieur, à qui sa conduite sembla très naturelle ; il en aurait fait autant à sa place. Aussi loin que la Grande Mademoiselle remontait dans ses souvenirs, elle y retrouvait les « soins assidus » de ce cousin déjà mûr, qui la régalait de dragées par l'intermédiaire d'un gentilhomme nommé Campion, chargé de rendre son maître agréable à la petite princesse des Tuileries. Lui-même n'était presque jamais

à Paris, en aucun temps, et il avait dû s'éloigner définitivement de la Cour à la suite d'une affaire d'assassinat entreprise de compte à demi avec son futur beau-père.

Cela s'était passé en 1636. Gaston vivait alors très obscurément. Il était censé habiter son château de Blois. En fait, il était sans cesse à Paris, souffert par le roi, qui daignait répéter avec lui des pas de ballet, et traité par Richelieu avec le mépris qui lui était dû. Le cardinal lui changeait ses domestiques sans le consulter et mettait ses amis à la Bastille, ou bien il lui donnait des « gratifications, » pour le faire réfléchir à l'avantage d'être en bons termes avec la Cour. Richelieu aurait voulu le résoudre à rompre son mariage clandestin avec Marguerite de Lorraine, qu'il ne lui avait pas permis de ramener en France. Il faut rendre cette justice à Monsieur, — car c'est, je crois, la seule bonne action qu'on lui connaisse, — qu'il ne consentit jamais à abandonner sa femme; mais il y a manière de faire les choses les plus louables, et la sienne ne fut pas reluisante. Rien n'avait pu le corriger de sa passion malheureuse pour les complots. Il en avait toujours quelqu'un sur la planche, et toujours cela tournait mal pour qui s'était fié à lui. Dans son ardent désir d'être délivré du cardinal, Monsieur s'efforça de lui faire accroire qu'il avait devant lui un Gaston nouveau, contrit et repenti, soumis et sincère, et cependant lia partie avec le comte de Soissons pour le faire assassiner. La France entière s'imaginait qu'une fois Richelieu mort, chacun ferait tout ce qu'il lui plairait.

Les conjurés choisirent le moment où le roi et son ministre se trouvaient au siège de Corbie. La période française de la guerre de Trente Ans était ouverte depuis dix-huit mois, avec les premiers résultats que l'on sait : la France envahie, Paris menacé et affolé, tout le monde aux frontières, y compris le Duc d'Orléans et M. le Comte, à qui l'on n'avait pu refuser des commandemens. Ces derniers convinrent de profiter d'un conseil de guerre pour faire leur coup. M. le Comte devait accompagner Richelieu à la sortie et détourner son attention; le Duc d'Orléans se chargeait de donner le signal aux assassins. L'arrangement était imprudent. Monsieur n'avait pas appris à maîtriser ses nerfs depuis le temps où il dénonçait Chalais; il était resté un impulsif aux paniques insurmontables. La peur le prit à l'apparition du cardinal, qui passait, hautain et tranquille, pour monter dans son carrosse. Monsieur s'élança dans un escalier, emportant l'un de ses com-

plices, qui s'était pendu à son manteau pour l'arrêter. Ils arrivèrent au premier palier, « avec une promptitude qui ne se peut imaginer (1) » et de là dans une salle où Monsieur demeura « éperdu, » ne sachant où il était ni ce qu'il faisait et ne prononçant que des paroles incohérentes. En bas, devant la porte, le comte de Soissons causait avec tant de naturel, que le cardinal s'éloigna sans avoir rien remarqué. Les conjurés se hâtèrent néanmoins de prendre le large avant d'avoir la police de Richelieu à leurs trousses; et Monsieur s'enfuit à Blois, M. le Comte à Sedan.

Le mariage de Mademoiselle se trouva compliqué par cette aventure. Il n'y avait plus d'apparence que Richelieu y donnât les mains, et l'enfant des Tuileries devenait grande fille pendant que son cousin grisonnait à Sedan. Lorsqu'elle eut quatorze ans, le comte de Soissons pensa qu'il fallait aboutir à tout prix. Il n'avait plus de ménagemens à garder; il venait de se joindre ouvertement à nos ennemis et d'envahir la France avec l'armée des ducs de Bouillon et de Guise. Son premier soin fut de charger l'une de ses anciennes maîtresses, Mme de Montbazon, d'achever l'ouvrage de Campion. Elle s'y prêta de bon cœur: « Je prenais grande part, raconte Mademoiselle aux affaires de M. le comte de Soissons, qui empiraient tous les jours. Le Roi alla en Champagne pour lui faire la guerre; et durant ce voyage Mme de Montbazon, qui aimait fort le comte et qui en était fort aimée, me venait voir régulièrement tous les jours, me parlait de lui avec beaucoup d'affection, me disait qu'elle aurait une extrême joie quand je l'aurais épousé, qu'on ne s'ennuierait point alors à l'hôtel de Soissons, qu'on ne penserait qu'à m'y donner le bal et la comédie, qu'on irait aux promenades, qu'il aurait du respect pour moi et des tendresses nonpareilles. Elle ménageait tout ce qui pouvait rendre heureuse cette condition et tout ce qui, selon mon âge, pouvait m'y faire incliner. Je l'écoutais avec plaisir, et je n'avais point d'aversion pour la personne de M. le Comte... Hors la disproportion de mon âge avec le sien, mon mariage avec lui était très faisable : c'était un fort honnête homme, doué de grandes qualités, et qui, pour être cadet de sa maison, n'avait pas laissé d'être accordé avec la reine d'Angleterre (2). »

(1) *Mémoires de Montrésor*. Cf. Montglat. *Mémoires*.

(2) Madame Henriette, troisième fille de Henri IV, lequel l'avait en effet « accordée, » quelques mois après sa naissance, avec le comte de Soissons, âgé alors

N'ayant pu enlever la mère, M. le Comte se proposait d'enlever la fille : « Il avait envoyé M. le comte de Fiesque à Monsieur, poursuit Mademoiselle, pour le faire souvenir de la promesse qu'il lui avait faite à mon égard, et que la chose était en état de se pouvoir terminer : il le suppliait très humblement de trouver bon qu'il m'enlevât, comme le seul moyen par lequel ce mariage pouvait s'exécuter. Monsieur ne voulut point consentir à cet expédient, de sorte que la réponse que porta M. le comte de Fiesque toucha sensiblement M. le Comte. » Ce dernier fut tué peu après à la Marfée (6 juillet 1641), et Mademoiselle comprit qu'ils n'étaient « pas nés l'un pour l'autre. Je ne laissai pas de bien pleurer sa mort; et, quand j'allai voir madame sa mère à Bagnolet, M. et Mlle de Longueville et toute la maison ne firent que témoigner leur douleur par leurs cris continuels. » Mademoiselle avait eu réellement envie de devenir comtesse de Soissons, sans qu'on puisse deviner ce qui la tentait, sinon qu'à son âge, on se fait des romans de tout.

M. le Comte pleuré et enterré, le sentiment n'eut plus absolument rien à voir dans les rêves d'établissement de Mademoiselle. Sa pensée planait sur l'Europe et fondait sur les princes non mariés ou veufs, ou ayant des chances de devenir veufs; on la vit suivre la maladie d'une princesse et abandonner ou reprendre ses projets selon les nouvelles. La plupart de ceux sur qui elle jeta successivement son dévolu ne l'avaient jamais vue; plusieurs ne pensèrent jamais à elle. Mademoiselle allait son train, inaccessible au découragement, permettant, quand elle ne les provoquait pas, des démarches indiscrètes et se voyant déjà Impératrice, ou bien reine de France, d'Espagne ou de Hongrie.

La Grande Mademoiselle n'était pas impunément la fille d'un dégénéré; il y avait des sujets sur lesquels elle déraisonnait. Elle dépassait Corneille, son professeur d'orgueil et de volonté, pour la foi aux vertus mystiques du sang; elle en était arrivée à soutenir qu'on doit envisager les desseins des princes dans le même esprit que les mystères de la religion. « Il faut, disait-elle, que les intentions des grands soient comme les mystères de la Foi. Il n'appartient pas aux hommes d'y pénétrer; on doit les révérer, et croire qu'elles ne sont jamais que pour le bien et le salut de la

de cinq ou six ans. Marie de Médicis n'en tint compte et maria sa fille à Charles Ier (1625).

patrie. » Elle dépassait aussi le Corneille des tragédies en dédain pour l'amour. Corneille s'était contenté de reléguer l'amour au second rang, après les passions « mâles, » l'ambition, la vengeance, l'orgueil du sang, la « gloire. » Son élève le bannissait complètement entre époux d'un certain rang; elle le laissait aux petites gens :

> Le trône met une âme au-dessus des tendresses.
>
> (*Pulchérie.*)

Chose bizarre à première vue, elle admettait les amours illégitimes, tout en étant pour sa part d'une honnêteté irréprochable. C'était en ménage qu'elle ne pouvait souffrir les amoureux, à cause du mauvais exemple, des idées fausses que cela pouvait donner aux princesses à marier et aux filles de qualité. En y réfléchissant, on comprend sa pensée; elle est d'une personne qui savait mesurer le danger de l'intervention du cœur dans les mariages des grandes maisons.

L'année 1641 n'avait pas achevé son cours, que Mademoiselle portait déjà le deuil d'un second prétendant, qui m'a tout l'air de n'avoir été qu'une vision, la première de la série. Du temps où son parrain le cardinal la grondait de jouer au mari et à la femme avec un dauphin au maillot, Anne d'Autriche avait eu pitié des yeux rouges de sa nièce et lui avait dit pour la consoler : « Il est vrai que mon fils est trop petit; tu épouseras mon frère. » La reine « voulait parler du cardinal-infant (1), qui était en Flandre pour lors capitaine général du pays et qui y commandait les armées du roi d'Espagne. » Ce prince était archevêque de Tolède; toutefois il n'avait pas reçu l'ordre de prêtrise, qui n'était pas alors indispensable pour parvenir à l'épiscopat. « On percevait les revenus, dit un écrivain ecclésiastique, et l'on déléguait des vicaires généraux pour les actes de juridiction et des évêques quand le pouvoir d'ordre était nécessaire. » Il y avait de nombreux exemples de prélats qui n'étaient pas prêtres. Ainsi, Henri de Lorraine II, duc de Guise, né en 1614, avait quinze ans lorsqu'on lui conféra l'archevêché de Reims, et il ne reçut jamais les ordres. Il présentait dans ses vêtemens un mélange du cavalier et de l'ecclésiastique, et vivait en laïque qui vivrait mal. A vingt-sept ans, il rencontra une belle veuve, Mme de Bossut,

(1) Ferdinand, troisième fils de Philippe III.

« l'épousa du soir au matin, et, parce qu'il y avait quelque formalité omise, le mariage fut confirmé par l'archevêque de Malines (1). » L'Église n'avait donc vu aucun empêchement à ce qu'il se mariât. De même, Nicolas-François de Lorraine, évêque de Toul et cardinal « sans être engagé dans les ordres, » devint duc de Lorraine en 1634, par l'abdication de son frère Charles, et eut alors des raisons politiques d'épouser sans retard sa cousine Claude. Il se heurta à un obstacle qui ne provenait point de son caractère d'évêque : Claude était sa parente à un degré prohibé, exigeant des dispenses de Rome. François vint trouver sa cousine et, dans la même soirée, il la demanda en mariage, reprit son caractère d'évêque pour se dispenser des bans et se promettre, au nom du pape, la dispense de parenté, quitta définitivement son caractère d'évêque et reçut la bénédiction nuptiale (2).

Il n'y avait pas alors un abîme entre l'Église et le monde, tout au plus un petit fossé, que ces grands seigneurs passaient et repassaient à leur caprice, ou au gré de leurs intérêts. Leurs portraits rendent cette espèce de flottement très sensible. On voit au Louvre un tableau des frères Le Nain qui s'appelle *Procession dans l'intérieur d'une église*. La partie de la procession qui passe devant le spectateur se compose de membres du clergé, revêtus de leurs ornemens sacerdotaux. Les costumes, superbes, sont superbement portés par des hommes de mine fière et libre, n'ayant absolument rien de la réserve et du recueillement auxquels nous a accoutumés le clergé du XIXe siècle. Deux surtout sont caractéristiques, les deux beaux blonds qui viennent en tête et fixent sur l'observateur un regard droit et assuré. Leurs moustaches en crocs, leur barbe en pointe ou frisée, leur démarche hardie sous leur dalmatique brodée, ne permettent pas de s'y tromper un seul instant; ce sont des gens du monde, des cavaliers qui vont reprendre tout à l'heure, avec le pourpoint et l'épée, les manières et les idées qui seyent au costume laïque. Quels que soient leur titre et leur rang dans l'Église romaine, c'est le hasard de la naissance qui les a mis de cette procession. Ils subissent les conséquences d'arrangemens de famille conclus en dehors d'eux et par lesquels ils ne se tiennent pas pour engagés sans appel. Ce qui a été fait devant leur berceau pourra être défait par leur vo-

(1) Tallemant.
(2) *Mémoires de Richelieu.*

lonté d'homme ; ils le savent, ne cherchent pas à se donner l'air ecclésiastique, et il est impossible en effet de l'avoir moins.

Le cardinal-infant, archevêque de Tolède, était simple diacre ; il n'y avait donc rien d'extraordinaire à ce qu'on parlât de le marier. Je ne saurais pourtant affirmer qu'il ait songé à Mademoiselle ; je n'en ai pas trouvé la preuve. Il est certain seulement que Mademoiselle n'en a jamais douté. Voici son récit, dans son incohérence, et un peu abrégé seulement : « Le cardinal-infant mourut d'une fièvre tierce (le 9 novembre 1641) qui ne l'avait pas empêché d'être toute la campagne à l'armée... Sa maladie ne paraissait pas par là fort dangereuse ; néanmoins, quand il fut retourné à Bruxelles, il y mourut en fort peu de jours : ce qui a fait accuser les Espagnols de l'avoir empoisonné, dans la crainte qu'ils eurent qu'il ne se rendît maître de la Flandre par une alliance avec la France (1). Tel était véritablement son dessein. La reine m'a dit qu'elle avait trouvé dans la cassette du roi, après sa mort, des mémoires où elle avait vu que mon mariage était résolu avec ce prince ; elle ne me dit que cela... Quand cette perte arriva, le roi dit fort rudement à la reine : « Votre frère est mort. » Cette nouvelle si sèchement annoncée lui fut un surcroît de douleur... En mon particulier, lorsque je fis réflexion sur mes intérêts, j'en fus très fâchée, parce que c'était l'établissement du monde le plus agréable pour moi, à cause de la beauté du pays, de sa proximité à celui-ci, et par la manière d'y vivre, qui n'est point éloignée de celle de France. Pour les qualités de la personne, quoique je l'estimasse beaucoup, c'était à quoi je pensais le moins. »

La disparition du cardinal-infant fut suivie d'événemens tragiques, et trop sensibles à Mademoiselle pour ne pas la distraire de sa chasse au mari. Malgré sa grande jeunesse, l'affaire Cinq-Mars la contraignit à juger son père. Le coup fut terrible pour cette enfant qui n'avait rien d'aussi cher que l'honneur.

IV

La mort de Cinq-Mars fut le dénouement d'un grand drame passionnel. Henry d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, était un bel

(1) « Le cardinal-infant, dit M. A. Bazin dans son *Histoire de France sous Louis XIII*, avait été forcé de quitter son camp pour aller se faire soigner à Bruxelles. Il y mourut bientôt, plus aimé, dit-on, des Flamands qu'il ne convenait au roi d'Espagne. »

adolescent aux yeux caressans, d'une « grâce merveilleuse en tout ce qu'il faisait (1), » quand les volontés d'une mère ambitieuse et d'un ministre aux vues compliquées se mirent d'accord pour faire cadeau de cette jolie fleur au roi, auquel il fallait toujours un « joujou, » selon l'expression de Richelieu. La victime résista longtemps avant de se laisser faire, près de deux ans, car l'on savait par l'exemple des favoris précédens que les vieux enfans cassent aussi leurs joujoux, et la faveur même de Louis XIII était devenue un épouvantail. Cinq-Mars aimait le monde et le plaisir; il était perpétuellement amoureux, et il avait compté faire son chemin dans l'armée. L'idée d'aller s'enfermer à Saint-Germain avec ce valétudinaire grognon, d'un ennui auquel personne ne résistait, lui était odieuse. A la longue, il céda, l'énergie n'étant pas son fait; le charmant Cinq-Mars était un nerveux, de peu de volonté, bien qu'il fût sujet à des accès de violence. En 1638, à dix-huit ans, on le voit maître de la garde-robe du roi, occupé à lui commander des habits que Louis XIII refusait avec humeur, les trouvant trop élégans. Le monarque parlait alors le moins possible au jeune d'Effiat, qui lui déplaisait.

La vie était vraiment lugubre à Saint-Germain. Louis XIII s'enfonçait, l'âme ulcérée, dans la nuit et le néant, en face de l'astre resplendissant de son ministre. Depuis longtemps, Richelieu était comme un autre monarque. « Dès l'année 1629, dit Ranke, qui s'est beaucoup servi (2) des relations des ambassadeurs étrangers, on nous représente la foule des solliciteurs et des gens empressés remplissant sa maison et les portes de ses appartemens; s'il passe dans sa litière, on le salue de loin avec respect; l'un s'agenouille, l'autre présente un placet; un troisième cherche à baiser son vêtement; chacun s'estime heureux s'il a pu obtenir de lui un regard. C'est que toutes les affaires étaient déjà dans sa main; il s'était fait revêtir des plus hautes charges que peut exercer un sujet... » Le temps et le succès le rendirent « encore plus puissant et surtout plus redoutable. Il vivait à Rueil dans une profonde retraite... Richelieu était peu abordable; il fallait, pour arriver à lui, que les ambassadeurs étrangers eussent quelque chose d'essentiel à lui communiquer; toutes les affaires d'État relevaient de lui; il en était le

(1) *Mémoires de Michel de Marolles, abbé de Villeloin.* Cf. *La Conjuration de Cinq-Mars,* par Mlle J. P. Basserie.

(2) *Histoire de France, principalement pendant le XVIe et le XVIIe siècle,* par Léopold Ranke.

centre : le roi vint souvent de Saint-Germain assister au conseil. Si Richelieu se rendait lui-même chez le roi, il était environné d'une garde, qui était à lui et qu'il soldait lui-même; car, dans la maison même du roi il ne voulait pas avoir à craindre ses ennemis; un nombre de jeunes nobles des premières familles s'attachèrent à lui et faisaient le service de sa personne. Il avait une écurie parfaitement tenue, une maison plus brillante, une table mieux servie que celle du roi. »

A Paris, il menait un train royal au milieu des trésors en tous genres du Palais-Cardinal, aujourd'hui le Palais-Royal. Ce n'était pas le Louvre, habitation du roi, qui symbolisait le luxe et les arts de la France aux yeux de la foule et des pays étrangers, c'était la fastueuse demeure appelée dans le langage courant l'Hôtel de Richelieu. Il s'y trouvait des cabinets de travail et des boudoirs, des salles de bal et des collections d'objets d'art, une chapelle et deux théâtres. La bibliothèque avait eu pour noyau la bibliothèque de La Rochelle, enlevée à la ville après le siège. La chapelle était l'une des principales curiosités de Paris; tous les objets servant au culte étaient en or massif et enrichis de gros diamans. « On remarquait (1), parmi ces précieux objets, deux chandeliers d'église entièrement en or, émaillés, enrichis de 2 516 diamans... On comptait sur les burettes, pareillement d'or émaillé, 1 262 diamans. La croix, de 20 pouces 9 lignes de hauteur, portait un Christ en or massif, dont la couronne et la draperie étaient garnies de diamans. Les *Heures* du cardinal de Richelieu faisaient partie de sa chapelle... La couverture, en maroquin, était entourée de lames d'or; sur une de ses faces, on voyait un médaillon en or émaillé, offrant la figure de ce cardinal qui, à l'instar des empereurs, tenait en main le globe du monde. Quatre anges venaient, des quatre coins, poser des couronnes de fleurs sur sa tête. » Au-dessous, une inscription latine : *Cadat*. La grande galerie du palais, détruite sous Louis XIV, avait un plafond de Philippe de Champagne, représentant « les glorieux exploits du cardinal. » Une autre galerie, dite « des hommes illustres, » renfermait les portraits en pied de vingt-cinq grands Français, choisis par le cardinal. Au bas de chaque cadre, une rangée de tableautins représentaient les « principales actions » du personnage, ainsi que l'avait fait Giotto pour saint François d'Assise, ou Fra Angelico pour

(1) Dulaure, *Histoire de Paris*.

saint Dominique. Richelieu s'était mis sans fausse honte parmi les vingt-cinq grands Français.

L'entasseur de ces richesses et de ces monumens d'orgueil était arrivé au pouvoir avec 25 000 livres de rentes. Sur la fin de sa vie, il « jouissait d'un budget personnel de près *trois millions* de livres par an, qui correspondent à *dix-huit millions* de francs aujourd'hui, — la liste civile d'un grand souverain (1). » Richelieu n'était pas thésauriseur comme Mazarin. Il jetait l'argent à pleines mains, cependant que son maître faisait du filet dans un coin ou s'adonnait à d'autres plaisirs économiques. Le roi, écrit Mme de Motteville, « se vit réduit à la vie la plus mélancolique et la plus misérable du monde, sans suite, sans cour, sans pouvoir et, par conséquent, sans plaisir et sans honneur. Ainsi se sont passées quelques années de sa vie à Saint-Germain, où il vivait comme un particulier; et, pendant que ses armées prenaient des villes et gagnaient des batailles, il s'amusait à prendre des oiseaux. Ce prince était malheureux de toutes manières, car il n'aimait point la reine... Jaloux de la grandeur de son ministre..., il commença de le haïr dès qu'il vit l'extrême autorité qu'il avait dans son royaume, et ne pouvant être heureux sans lui ni avec lui, il ne put jamais l'être. » Le roi se trouvait dans ses humeurs les plus noires, quand il remarqua une figure nouvelle qui tournait sans cesse autour de lui. C'était Cinq-Mars, qui vaquait aux devoirs de sa charge. Louis XIII en fut d'abord agacé; dans son état d'esprit, tout l'agaçait. Un beau jour, il lui parla sans y être forcé. Le lendemain, il lui parla davantage, et, tout d'un coup, il « l'aima violemment, » comme autrefois le jeune Baradas.

La Cour était habituée aux brusques passions du roi. Celle-ci étonna pourtant; elle dépassait toutes les autres. C'était une affection exigeante et jalouse, extraordinairement orageuse, féconde en larmes et en querelles. Louis XIII excédait son favori de témoignages de tendresse. Il aurait voulu ne jamais le perdre de vue; toute absence de Cinq-Mars lui paraissait une infidélité, et il le faisait espionner pour savoir où il allait. Il ne pouvait s'en passer pour apprendre son nouveau métier de menuisier. Il en avait besoin pour l'accabler de dissertations sur les chiens ou sur le dressage des oiseaux. Il l'emmenait « fouiller des renards dans les terriers, et prendre des merles par la neige avec des

(1) Voyez *Richelieu et la Monarchie absolue*, par M. le vicomte G. d'Avenel.

éperviers, au milieu d'une douzaine de chasseurs, gens de peu, et de fort méchante compagnie (1) ! Au retour, le roi soupait, allait se coucher presque au sortir de table, et Cinq-Mars, exaspéré d'ennui, ne songeait qu'à s'évader du château pour voir autre chose que cette longue figure jaune, entendre autre chose que des histoires de chasse. Il gagnait Paris à cheval, y passait la nuit à s'amuser, et se retrouvait de grand matin au lever du roi, éreinté, la mine défaite et les nerfs malades. Deux fois sur trois, Louis XIII savait tout par ses espions. Il faisait une scène; l'autre, énervé, répondait insolemment; on se brouillait avec des cris et des pleurs, le favori avait une attaque de nerfs, et le roi allait se plaindre de « M. le Grand (2) » au cardinal de Richelieu, confident en titre et chargé des raccommodemens. Il lui écrivait le 27 novembre 1639 : « ...Vous verrez par le certificat que je vous envoie en quel état est le raccommodement que vous fîtes hier. Quand vous vous mêlez d'une affaire, elle ne peut pas mal aller. Je vous donne le bonjour. » Le « certificat » était en ces termes : « Nous ci-dessous signés, certifions à qui il appartiendra être très contens et satisfaits l'un de l'autre, et de n'avoir jamais été en si parfaite intelligence que nous sommes à présent. En foi de quoi nous avons signé le présent certificat. Signé Louis, et par mon commandement, Effiat de Cinq-Mars. »

Ces replâtrages ne tenaient guère. Les mois qui suivirent le « certificat » ne furent qu'une longue tempête. Louis XIII était particulièrement jaloux d'une société de jeunes gens qu'on appelait *Messieurs du Marais*, parce qu'ils se réunissaient tous les soirs place Royale, chez Mme de Rohan. Il ne pouvait s'en taire. Le 5 janvier 1640, il récrit au cardinal : « Je suis bien marri de vous importuner sur les mauvais humeurs de M. le Grand. A son retour de Rueil, il m'a baillé le paquet que vous lui avez donné. Je l'ai ouvert, et l'ai lu. Je lui ai dit : Monsieur le cardinal me mande que vous lui avez témoigné avoir grande envie de me complaire en toutes choses, et cependant vous ne le faites pas sur un chapitre de quoi je l'ai prié de vous parler, qui est sur votre paresse. — Il m'a répondu que vous lui en aviez parlé, mais que, pour ce chapitre-là, il ne pouvait se changer, et qu'il ne ferait pas mieux que ce qu'il avait fait. — Ce discours m'a fâché. Je lui ai dit qu'un homme de sa condition devait songer à se rendre digne

(1) *Mémoires de Montglat.*
(2) Cinq-Mars avait été nommé grand écuyer.

de commander les armées, comme il m'en avait témoigné le dessein, et que la paresse y était du tout contraire. — Il m'a répondu brusquement qu'il n'avait jamais eu cette pensée et n'y avait pas prétendu. — Je lui ai répondu que si, et n'ai pas voulu enfoncer ce discours. Vous savez bien ce qui en est. — J'ai repris ensuite le discours sur la paresse, lui disant que ce vice rendait un homme incapable de toutes bonnes choses, et qu'il n'était bon qu'à ceux du Marais, où il avait été nourri, qui étaient du tout adonnés à leurs plaisirs, et que, s'il voulait continuer cette vie, il fallait qu'il y retournât. — Il m'a répondu arrogamment qu'il était tout prêt. — Je lui ai répondu : Si je n'étais plus sage que vous, je sais bien ce que j'aurais à répondre là-dessus. — Ensuite de cela je lui ai dit que, m'ayant les obligations qu'il m'a, il ne devait pas me parler de la façon. — Il m'a répondu son discours ordinaire, qu'il n'avait que faire de mon bien, qu'il s'en passerait fort, et serait aussi content d'être Cinq-Mars que M. le Grand, et que, pour changer de façon et de vivre, il ne le pouvait. — Et ensuite est venu, toujours me picotant et moi lui, jusque dans la cour du château, où je lui ai dit qu'étant en l'humeur où il était, il me ferait plaisir de ne me point voir. — Il m'a témoigné qu'il le ferait volontiers. Je ne l'ai pas vu depuis. Tout ce que dessus a été en la présence de Gordes. — Signé Louis. » En post-scriptum : « J'ai montré à Gordes ce mémoire avant que de vous l'envoyer, qui m'a dit n'avoir rien lu que de véritable. »

Cinq-Mars boudait, le roi boudait, ils étaient plusieurs jours sans se parler, Richelieu se dérangeait pour venir mettre la paix dans ce « ménage d'amis, » et Louis XIII, tout à la joie, ne savait rien refuser à son favori, lequel en abusait de son mieux. Le marquis d'Effiat voulait être duc et pair, épouser une princesse, assister au conseil du roi, commander les armées; mais il trouvait alors le cardinal en travers de sa route. Richelieu le remettait rudement à sa place. Il le « gourmandait comme un valet, le traitant de petit insolent, et le menaçant de le mettre plus bas qu'il ne l'avait élevé (1). » Au cours d'une de ces semonces, il lui apprit qu'il l'avait mis auprès de Louis XIII pour être son espion, et le somma de s'acquitter de ses fonctions. L'humiliation causée à Cinq-Mars par une semblable révélation contribua plus que tout à en faire un conspirateur. Il en conçut une haine farouche contre le cardinal.

(1) Montglat, *Mémoires*.

Jamais le ministre n'avait paru plus inattaquable. Sa politique triomphait au dedans et au dehors. Il faut laisser parler un étranger, non suspect de partialité, sur la situation que nous avions prise en Europe sous son ministère : « Quelle différence entre l'état ou Richelieu avait reçu le gouvernement du royaume et celui où son administration l'avait élevé! Avant lui, les Espagnols, en progrès sur toutes les frontières, non plus par des attaques impétueuses, mais par un envahissement mesuré et systématique, étaient sur le point d'isoler la France de toutes parts : maintenant, ils étaient partout refoulés. Avant Richelieu, les forces unies de l'Empire, de la ligue catholique et des armées espagnoles tenaient sous leur dépendance la rive gauche du Rhin et le fleuve lui-même, cette grande artère centrale de la vie européenne : maintenant, les Français dominaient en Lorraine, en Alsace, dans la plus grande partie de la contrée du Rhin; leurs armées combattaient au centre de l'Allemagne. Auparavant, la Méditerranée, les passages de l'Italie leur étaient à peu près fermés : maintenant, ils occupaient un grand territoire dans la haute Italie, non pas à la suite d'une invasion passagère, mais après plusieurs grandes campagnes habilement conduites; leurs flottes étaient victorieuses dans la mer Ligurienne, et menaçaient les portes de l'Espagne. Cette péninsule même, dont les forces unies avaient si longtemps fait la loi aux puissances européennes, était déchirée par la révolte de deux grandes provinces, dont une s'érigeait en royaume; les avant-postes français n'étaient plus qu'à soixante lieues de Madrid. Richelieu avait assuré à la monarchie des Bourbons sa grande position dans le monde. L'âge de l'Espagne était passé, celui de la France était venu (1). »

Une fête célèbre marqua cet apogée de puissance et de gloire. Richelieu était l'homme des ambitions multiples. Il ne lui avait pas suffi de protéger les gens de lettres et de fonder l'Académie française, ni même de faire travailler Corneille et Rotrou sur des canevas de sa façon. Le pédant qui se réveillait parfois en ce grand politique s'avisa de collaborer avec Desmarets, auteur d'un poème épique sur *Clovis*, à une tragi-comédie appelée *Mirame*, dont la première représentation fut un événement parisien. Aucune des armées du roi n'avait été « montée » avec autant de sollicitude et de prodigalité. C'est pour *Mirame* que fut bâtie la

(1) Ranke, *loc. cit.*

grande salle de spectacle du Palais-Cardinal, celle qui contenait trois mille spectateurs. Les trucs avaient été commandés en Italie par le « sieur Mazarini, » ancien nonce du pape à Paris. Richelieu avait choisi lui-même les décors et les costumes. Il dirigea les répétitions et fit dresser sous ses yeux la liste des invitations. La pièce fut prête à passer dans les premiers jours de 1641.

Il y eut d'abord une répétition générale pour la critique, représentée par des gens de lettres et des comédiens. La première eut lieu le 14 janvier, devant la cour de France et le Tout-Paris. Les invités étaient placés par l'évêque de Chartres et un président au Parlement. La nouvelle salle plut beaucoup, dans sa magnificence trop neuve. Quand le rideau se leva, peu s'en fallut qu'il n'y eût un cri d'admiration. La scène était bordée à droite et à gauche de palais splendides, entre lesquels se voyaient « de fort délicieux jardins ornés de grottes, de statues, de fontaines. de grands parterres en terrasse sur la mer, avec des agitations qui semblaient naturelles aux vagues de ce vaste élément, et deux grandes flottes, dont l'une paraissait éloignée de deux lieues, qui passèrent toutes deux à la vue des spectateurs. » Le même décor servait pour les cinq actes, sauf la toile du ciel, qui changeait à chaque acte avec l'éclairage, de façon à donner la sensation de la fuite des heures. La pièce était composée selon les formules alors en usage et n'était ni meilleure, ni pire, que beaucoup d'autres. On s'y battait, on s'y empoisonnait, on y ressuscitait, on s'y disputait une belle princesse, et, tandis que ces inventions un peu grosses se déroulaient sur les planches, le maître du lieu faisait l'office de chef de claque et travaillait à enlever la salle : « Tantôt il se levait et se tirait à moitié du corps hors de sa loge, pour se montrer à l'assemblée, tantôt il imposait silence pour faire entendre des endroits encore plus beaux (1). » Quand le rideau tomba sur le dénoûement, une toile représentant des nuages s'abaissa sur la scène et un pont doré vint rouler jusqu'aux pieds d'Anne d'Autriche. La reine trouva au bout une magnifique salle de bal. Elle y « dansa un grand branle » avec les princes et princesses, après quoi l'évêque de Chartres, en habit court et le bâton à la main, « comme aurait fait un maître d'hôtel (2), » lui amena une superbe collation. Cet évêque serviable fut fait archevêque de Reims dans le courant de l'année.

(1) Fontenelle, *Vie de Pierre Corneille.*
(2) Tallemant.

Il en fut de *Mirame* comme de la *Vie de César*, de Napoléon III, sous le second Empire. La politique s'en mêla. L'opposition n'eut garde de laisser échapper une si belle occasion d'être désagréable à l'auteur. Elle soutint que la pièce ne valait rien et prétendit y avoir remarqué des allusions inconvenantes au vieux roman d'Anne d'Autriche avec Buckingham. D'autre part, le roi se déclara scandalisé de la composition mêlée de la salle. Ravi « de pincer le cardinal (1), » il lui en fit l'observation devant Monsieur, qui prit la balle au bond et dit avoir aperçu en effet « la petite Saint-Amour. » Richelieu demeura interdit; il n'y comprenait rien, étant sûr de ne pas avoir invité la petite Saint-Amour. Le coupable se trouva être l'abbé commis aux invitations, qui ne savait rien refuser aux dames. On l'expédia dans sa province, mais l'austère Louis XIII resta scandalisé, au grand chagrin de son ministre. Richelieu garda ainsi un souvenir mélangé d'une soirée qui avait dû, dans sa pensée, être la plus belle de sa vie.

Nonobstant ces contrariétés, *Mirame* avait fait mesurer aux foules la grandeur du premier ministre. M. le Grand savait à quoi s'en tenir, puisque, toujours sur les talons du roi, il voyait mieux que personne toute l'étendue de sa docilité. La « conjuration Cinq-Mars » prit néanmoins figure dans les mois qui suivirent *Mirame*. On en trouvera le détail dans toutes les histoires. Je dirai seulement qu'il ne faut pas chercher à expliquer raisonnablement une entreprise qui reposait sur des sentimens, la passion du roi pour son grand écuyer et la haine générale contre Richelieu. Au début, le roi Louis XIII, dans son aigreur envers l'un et sa tendresse pour l'autre, joua inconsciemment le rôle d'agent provocateur. Il excitait son « cher ami » à se moquer du cardinal. Cela soulageait le monarque, de rire aux dépens de son tyran. Cinq-Mars y fut pris, tout le monde y fut pris. La sage Mme de Motteville écrit que cette conjuration a été « une des plus grandes et en même temps des plus extraordinaires que nous puissions lire dans les histoires. *Car le Roi en était tacitement le chef.* » Monsieur s'en était mis avec empressement et était accouru dire les noms des conjurés à la Reine, « désirant qu'elle eût part à ce dessein, qui était alors bien innocent, puisque le Roi était de la partie (2). » Richelieu commençait à ne plus être tranquille. Tout

(1) Tallemant.
(2) Motteville.

à coup, au mois de juin 1642, Louis XIII étant malade à Narbonne et son ministre malade à Tarascon, M. le Grand fut arrêté et livré au cardinal pour crime de haute trahison. Il le méritait ; il avait amené Monsieur à traiter avec l'Espagne. Cependant la vraie cause de sa mort, sinon de sa disgrâce, fut de ne pas avoir voulu comprendre qu'il ne devait plus faire fond sur le roi : « Le Roi ne l'aimait plus, » dit un contemporain. Cela s'était fait brusquement, en un instant, et le roi, comme s'éveillant d'un songe, se remémora tous les services de Richelieu avec une telle vivacité, qu'il se transporta à Tarascon pour demander pardon de « l'avoir voulu perdre. » Honteux de lui-même, « ce prince, voulant faire amende honorable quoique malade, se fit porter dans sa chambre auprès de lui, où ils passèrent plusieurs heures ensemble, » chacun dans leur lit. « Là se fit une réconciliation en apparence tout entière, mais dans le cœur elle fut feinte. On ne saurait oublier de telles offenses, et celui qui les a faites doit savoir qu'elles ne sauraient s'effacer du souvenir de celui qui les a reçues (1). » Louis XIII fit l'impossible pour « effacer. » Il s'humilia et « abandonna tout, » en première ligne « cet aimable criminel qu'il accablait de caresses deux jours auparavant ; » mais nous savons que ce sacrifice-là ne lui coûta point. Il y a du monstre dans Louis XIII, souverain dévoué à ses devoirs jusqu'à l'héroïsme et au martyre : il serait incompréhensible, s'il n'avait pas été un malade.

Monsieur se surpassa lui-même pendant cette crise. Il fut trembleur et pleurnicheur, menteur et dénonciateur avec une telle abjection que les éclats de sa honte remplirent la France et pénétrèrent dans les Tuileries, mettant Mademoiselle au désespoir. Son père dérangeait ses idées théologiques sur les princes du sang. Comment expliquer qu'un être participant de la divinité pût être aussi parfaitement méprisable? La Grande Mademoiselle restait accablée devant l'énigme douloureuse que lui présentait son père

V

La fin du règne de Louis XIII ressemble à ces tragédies où tout le monde meurt au cinquième acte. Les principaux personnages de la pièce disparurent en l'espace de quelques mois.

(1) Motteville.

Marie de Médicis partit la première. Elle mourut à Cologne le 3 juillet 1642, non point dans un galetas, comme on l'a répété, mais dans l'ancienne maison de Rubens et entourée d'un nombreux domestique : quatre-vingts personnes au moins, d'après les legs énumérés dans son testament. Il est exact qu'elle devait à ses fournisseurs et que plusieurs de ses gens avaient fait des avances pour les dépenses de la maison ; mais c'est ce que nous voyons tous les jours autour de nous, dans les intérieurs où il n'y a pas d'ordre. La vieille reine avait encore sa vaisselle d'argent, qu'elle aurait certainement vendue si sa situation avait été ce qu'on a raconté. Marie de Médicis n'a donc pas terminé sa vie dans la misère; elle n'en était qu'aux expédiens.

Cette grosse femme à scènes (qui jadis essayait de battre son mari, le roi Henri IV) n'avait manqué à personne en France. Sa mort y aurait passé inaperçue, si la Cour n'avait dû prendre le deuil selon les rites compliqués et barbares de l'ancienne monarchie. Mademoiselle fut obligée de s'enfermer dans les ténèbres d'une chambre tendue de noir et aux fenêtres aveuglées. Il lui en coûta moins qu'il ne lui en eût coûté en tout autre moment. Elle était alors très affectée de l'affaire Cinq-Mars, et abandonnée de tous à cause de la nouvelle disgrâce de son père : le deuil lui fut un voile commode. « J'observai cette retraite, disent ses *Mémoires*, dans toute la régularité possible. Je n'eus pas de peine à me priver de recevoir des visites; il m'arriva tout ce qu'éprouvent tous les malheureux : personne ne me vint chercher. »

Trois mois plus tard, le 12 septembre, Cinq-Mars fut décapité à Lyon avec son ami de Thou. Leur attitude devant la mort excita l'admiration universelle. Elle avait donc été belle au goût du temps, preuve que la mesure et la simplicité n'étaient pas plus de mode dans la conduite des hommes qu'en littérature ou pour l'architecture des jardins. En sortant du tribunal pour aller au supplice, Cinq-Mars et de Thou rencontrèrent les juges qui venaient de les condamner. Ils les embrassèrent et leur « firent chacun un beau compliment. » Une grande foule s'était assemblée devant le Palais : « ils la saluèrent de tous côtés profondément, avec une grâce nonpareille, » et montèrent en voiture dans un état d'exaltation. Ils se baisaient joyeusement, se donnaient rendez-vous au Paradis et saluaient le peuple comme des triomphateurs. De Thou battit des mains en apercevant l'échafaud, Cinq-Mars y monta le premier. « Il fit un tour sur l'échafaud, comme s'il eût

fait une démarche de bonne grâce sur un théâtre; puis il s'arrêta et salua tous ceux qui étaient à sa vue d'un visage riant. Après, s'étant couvert, il se mit en une fort belle posture, ayant avancé un pied et mis la main au côté; il considéra haut et bas toute cette grande assemblée d'un visage assuré et qui ne témoignait aucune peur, et fit encore deux ou trois belles démarches (1). »

La mode est maintenant de mourir sans tant d'apparat; cependant, les révolutions du goût ne doivent pas nous empêcher de rendre justice à ces jeunes gens, qui montrèrent véritablement un grand courage. Leurs louanges partout répétées vinrent raviver la honte et le chagrin de Mademoiselle. Elle écrit au sujet de leur procès : « Dont j'eus beaucoup de regret, et par la considération de leur personne, et parce que Monsieur était malheureusement mêlé dans l'affaire qui les fit périr, jusque-là même que l'on a cru que la seule déposition qu'il fit à M. le Chancelier fut ce qui les chargea le plus, et ce qui fut cause de leur mort. Ce souvenir me renouvelle trop de douleur pour que j'en puisse dire davantage. » Mademoiselle s'attendait naïvement à trouver à son père, lorsqu'elle le reverrait, un visage triste et embarrassé. C'était mal le connaître. Dans l'hiver qui suivit la mort de Cinq-Mars, il reparut devant elle la face rayonnante, et tout à la joie de rentrer à Paris : « Il vint descendre chez moi, rapporte sa fille... Il soupa chez moi, où étaient les vingt-quatre violons, il y fut aussi gai que si MM. de Cinq-Mars et de Thou ne fussent pas demeurés par les chemins. J'avoue que je ne le pus voir sans penser à eux, et que, dans ma joie (de le voir), je sentis que la sienne me donnait du chagrin. » Vers le même temps, elle éprouva à ses dépens combien son père était peu sûr, et le reste de ses illusions filiales y passa.

Ce fut ensuite à Richelieu à disparaître de la scène. Il était malade depuis longtemps, paralysé, le corps pourri d'abcès et d'ulcères. Son maître et lui se guettaient « à qui mourrait le premier (2), » chacun formant de vastes projets pour le moment où il serait débarrassé de l'autre. En cet état, le cardinal offrit aux Français un dernier spectacle, qui fut le plus original et le plus impressionnant de tous. Il était reparti de Lyon pour Paris le jour du procès Cinq-Mars. Le voyage lui prit six semaines. La

(1) Cf. *Procès de MM. de Cinq-Mars et de Thou* (collection Danjou) et la Relation de Fontrailles.

(2) Motteville.

foule accourue sur son passage voyait d'abord paraître des chariots, traînant les matériaux d'un large plan incliné. A quelque distance suivait un petit corps d'armée qui escortait une chambre portative, chargée sur les épaules de vingt-quatre gardes du corps, tête nue sous la pluie et le soleil. On apercevait dans cette chambre une table, une chaise, et « un lit magnifique » où gisait l'homme, très intéressant pour le peuple, qui abattait comme des noix les têtes de ces beaux seigneurs que paysans et ouvriers sentaient si prodigieusement loin au-dessus d'eux. La chaise et la table étaient pour les audiences, ou pour le secrétaire auquel Richelieu dictait pendant la route ses ordres aux armées et ses dépêches diplomatiques. En arrivant à l'étape, la maison où il devait loger avait été éventrée à la hauteur de sa chambre, tout ce qui en aurait gêné les approches était abattu ou nivelé et « le rampant » appliqué contre la façade. La lourde machine le gravissait jusqu'à la brèche, d'où elle s'engouffrait sans secousse dans la maison. Quand les circonstances s'y prêtaient, on embarquait cet attirail sur un bateau. Le cardinal entra ainsi par eau dans Paris. Il vint débarquer en face de son palais, au Port au foin, et fut porté chez lui à travers une foule qui s'écrasait « pour voir cette espèce de triomphe d'un cardinal et d'un ministre couché dans son lit, qui retournait avec pompe après avoir vaincu ses ennemis (1). » Cependant les regards de Richelieu fouillaient à droite et à gauche la cohue « prosternée. » Il y reconnut une personne compromise dans l'affaire Cinq-Mars et lui fit crier séance tenante de venir s'expliquer au Palais-Cardinal.

Les semaines qui suivirent furent pénibles. Depuis le dernier complot, Richelieu était en « défiance » du monde entier, le roi compris, et rêvait d'assassins jusque dans la chambre royale. Il voulut forcer le monarque à chasser plusieurs officiers de sa garde. Louis XIII se révolta. Après des discussions violentes, des récriminations mutuelles, le cardinal eut recours aux grands moyens. Il s'enferma chez lui, refusa de recevoir les ambassadeurs et menaça de donner sa démission. Une fois de plus, le roi céda. Ces deux moribonds se retrouvèrent ensuite d'accord pour prendre des précautions contre Gaston d'Orléans. Le Parlement reçut la *Déclaration du Roi contre Monsieur* à laquelle Mademoiselle fait allusion dans ses *Mémoires*. Louis XIII y exposait à ses sujets les

(1) Pontis, *Mémoires*.

complots et les trahisons de son frère, et ajoutait qu'au moment de lui pardonner pour la sixième fois, il commençait par lui ôter les moyens de nuire, « supprimant ses compagnies de gendarmes et de chevau-légers, et le privant présentement du gouvernement d'Auvergne dont nous l'avions gratifié, et, pour l'avenir, de toute sorte d'administration en cet État... » La *Déclaration* fut envoyée à Mathieu Molé le 1er décembre 1642. Le jour même, le cardinal eut une crise violente, et, le lendemain, il était perdu. Il se prépara à la mort avec fermeté, ainsi qu'il convenait à un homme de sa trempe. Son confesseur lui ayant demandé « s'il ne pardonnait pas à ses ennemis, il répondit qu'il n'en avait point, que ceux de l'État (1). » Il y a une part de vérité dans cette parole et c'est le grand titre de gloire de Richelieu. Au dehors ou au dedans, quiconque en voulait à la France, ou à son gouvernement, s'en prenait au cardinal, « toutes les hostilités étaient dirigées contre sa personne, » car il était l'obstacle. Sa politique avait été dominée par deux idées immuables, qui devinrent toujours plus arrêtées et plus volontaires. Elles consistaient à soumettre toutes les volontés particulières à l'autorité royale et à développer l'influence française en Europe. On a déjà vu la place que notre pays avait prise dans le monde sous son ministère. Richelieu avait accompli non moins victorieusement son œuvre à l'intérieur : « L'idée de la puissance monarchique, dit Ranke, était devenue comme un dogme religieux ; quiconque le rejetait devait être poursuivi avec la même rigueur et presque avec les mêmes formes que les hérétiques. » Louis XIV pouvait venir ; la monarchie absolue allait trouver son lit tout fait.

Richelieu rendit l'esprit le 4 décembre 1642. La nouvelle en fut aussitôt portée au roi, qui « se contenta de dire : « Il est mort un grand politique (2). » A l'étranger, nos ennemis eurent « grand contentement, » et nos alliés « grand déplaisir, » parce qu'ils eurent également la pensée « que tout irait de travers et serait sens dessus dessous (3). » En France, le soulagement fut universel. Personne ne doutait que la mort du cardinal ne fût le signal d'une révolution. Les bannis s'attendaient à être rappelés, les prisonniers à être délivrés. L'opposition comptait entrer au pouvoir et les grands rêvaient d'une abbaye de Thélème. Quant

(1) Montglat.
(2) Pontis, *Mémoires*.
(3) Montglat, *Mémoires*

à la masse des Français, elle a toujours aimé le changement pour le changement. L'espoir d'un bel enterrement agissait aussi sur le populaire parisien, et, de ce côté-là, l'attente ne fut point trompée. Il y eut d'abord exposition publique du corps en costume de cardinal. La queue des curieux était si longue, qu'on mettait un jour et une nuit à arriver devant le lit de parade. Cela dura près d'une semaine. Le 13 décembre, eut lieu l'enterrement, dont les badauds se déclarèrent satisfaits ; le char à six chevaux était tout à fait remarquable. Mais la révolution ne venait pas. La Grande Mademoiselle fut la première à s'apercevoir que Louis XIII préparait une déception à son royaume. Elle avait, malgré tout, de l'affection pour son père, qu'il lui était d'ailleurs impossible de séparer de « la gloire » de sa maison. Elle courut au Louvre en apprenant la mort de Richelieu : « Aussitôt que je le sus, j'allai trouver le roi pour le supplier d'avoir quelque bonté pour Monsieur. Je croyais prendre une occasion très favorable pour le toucher : il me refusa, et alla le lendemain (1) au Parlement faire enregistrer contre lui la déclaration dont on sait le sujet, sans que je l'explique ici. Je voulus me jeter à ses pieds lorsqu'il entrerait au Parlement, pour le supplier de n'en pas venir à cette extrémité ; il en fut averti, et me l'envoya défendre ; rien ne put le détourner de son injurieux dessein. » Le 4, après la visite de sa nièce, Louis XIII avait appelé Mazarin à continuer son œuvre. Le 5, il avait envoyé aux parlemens et aux gouverneurs des provinces une circulaire leur annonçant la mort du premier ministre et coupant court aux bruits de crise gouvernementale. Le roi, disait ce document, « était résolu de conserver et d'entretenir tous les établissemens ordonnés durant son ministère, de suivre tous les projets arrêtés avec lui pour les affaires du dehors et de l'intérieur, en sorte qu'il n'y aurait aucun changement. » L'immense fortune amassée par le cardinal passa à ses héritiers sans enquête indiscrète, et Louis XIII y ajouta une distribution de places. L'ombre du mort continuait de régner. — « Tous les malheurs du cardinal subsistèrent, » s'écrie Mademoiselle. Montglat rapporte qu'on osait à peine se communiquer la nouvelle de sa mort, « comme si on eût craint le retour de son âme. Le roi même l'avait tellement respecté de son vivant, qu'il l'appréhendait encore après sa mort. »

La débâcle se fit pourtant en sourdine au bout de quelques

(1) Mademoiselle se trompe de date. *La Déclaration contre Monsieur* fut enregistrée le 9 décembre.

semaines. Le 13 janvier 1643, Monsieur eut la permission de venir saluer le roi à Saint-Germain et en fut bien reçu. Le 19, Bassompierre et deux autres seigneurs sortirent de la Bastille. En février, les Vendôme revinrent d'exil. La vieille Madame de Guise, grand'mère de Mademoiselle, reprit aussi la route de France, où sa petite-fille lui fit fête. Louis XIII devenait chaque jour plus facile au pardon. La raison en était simple; il allait mourir et le sentait. Il montrait à ses familiers ses membres de squelette, couverts de larges taches blanches, et leur contait qu'il avait été réduit en cet état par ses « bourreaux » de médecins, et par « la tyrannie du cardinal, » qui ne lui faisait « jamais faire les choses que par la contrainte (1), » de sorte qu'il avait succombé sous « les peines. » Il avait rempli ses devoirs religieux avec de grandes démonstrations de piété. Les députés du Parlement étaient venus ouïr devant son lit la Déclaration qui donnait le titre de régente à Anne d'Autriche et la réalité du pouvoir à un conseil nommé d'avance. Le roi Louis XIII n'avait plus rien à faire dans ce monde, où sa maladie était accompagnée de tout ce qui peut donner envie d'en finir, douleurs cruelles, misères dégoûtantes, puanteurs abominables, et le reste du cortège des lentes agonies. Le malheureux mit plusieurs mois à mourir, avec des hauts et bas inattendus qui dérangeaient les intrigues de la Cour et produisaient de grandes agitations à Saint-Germain.

Le roi habitait le château neuf, bâti par son père, et dont il ne reste plus que le pavillon Henri IV. Anne d'Autriche était demeurée avec la Cour au château vieux, que connaissent tous les Parisiens. Dans les bons jours, cet arrangement assurait au malade un repos relatif. Dans les mauvais, Louis XIII n'échappait pas aux supplices inventés par l'étiquette. La foule du château vieux venait assiéger ses appartemens pour assister à son agonie. Elle s'y rencontrait avec le flot accouru de Paris, et c'était un piétinement, un entassement, un bruit, une chaleur affreusement pénibles pour le roi, qui demandait en grâce qu'on s'écartât de son lit pour lui laisser un peu d'air. Une rumeur montait de la cour et s'accompagnait d'explosions de sifflets ou d'applaudissemens au passage des hommes politiques. Les laquais et les pages étaient alors en possession de représenter l'opinion publique, comme, de nos jours, les camelots et les marmitons, et ils mani-

(1) *Journal* d'Olivier Lefèvre d'Ormesson.

festaient en attendant leurs maîtres. La crise passée, courtisans et parlementaires s'envolaient vers Paris, où les appelaient des musiques de danse et la lumière des fêtes : « Il n'y eut jamais tant de bals que cette année-là, dit Mademoiselle. Je me trouvai à tous. »

La crise finale survint le 14 mai. Dès que le roi eut rendu le dernier soupir, la reine se retira avec toute la Cour, et chacun fut prendre ses mesures pour partir le lendemain de bon matin. Le déménagement eut la prestesse d'une levée de camp. De longues files de chariots chargés de meubles et de bagages commencèrent avec le jour à dévaler la colline de Saint-Germain. Elles ne tardèrent pas à se mélanger de carrosses à six chevaux et de groupes de cavaliers. Un grondement accompagnait ce défilé, qui ne s'interrompit qu'à onze heures, pour laisser passer un corps d'armée où s'encadrait la famille royale, escortée des maréchaux de France, des ducs et pairs, de toute la noblesse, tous à cheval. Après le dernier bataillon reprenaient les chariots et les carrosses, noyés à présent dans le flot de valetaille et de gens de tous métiers que traînaient après soi toutes les grandes maisons. Saint-Germain finit pourtant par se vider. Le dernier « galopin » parti, le bruit de foule en marche s'éloigna et s'assoupit. Le château neuf s'enveloppa de silence et le rideau tomba sur le cinquième acte du règne de Louis XIII. Il n'était resté sur la scène qu'un cadavre léger comme une plume, auprès duquel veillaient un lieutenant et quelques soldats.

ARVÈDE BARINE.

COTES ET PORTS FRANCAIS

DE L'OCÉAN

V [1]

LA COTE DU MORBIHAN ET DE LA FIN DES TERRES

I

On peut évaluer à 600 ou 700 kilomètres environ le développement du littoral de la Bretagne depuis la pointe du Croisic, où commence la côte rocheuse, jusqu'à la baie du Mont Saint-Michel, où elle se termine. On en compterait largement le double, peut-être même le triple, si l'on en suivait toutes les découpures et surtout si l'on remontait dans les gorges profondes qui pénètrent dans le massif continental comme des fiords norvégiens.

La grande péninsule armoricaine s'avance fièrement telle qu'un bras gigantesque de près de 300 kilomètres qui semble avoir été rompu, mutilé et avoir perdu, dans un cataclysme antérieur aux temps historiques, la plus grande partie de sa membrure disloquée. C'est bien ce qui s'est passé en effet; et tous les géologues savent que l'énorme massif de granit traversait autrefois la

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1899, des 1er et 15 janvier et du 1er février 1900.

Manche et se reliait à la pointe de la Cornouaille anglaise. L'Océan s'est ouvert brusquement un passage entre les deux pays qui devaient être la France et l'Angleterre; et les îles bretonnes et normandes sont restées comme des ruines au milieu des eaux, témoins irrécusables de l'ancienne soudure depuis si longtemps brisée. Aucune mer du globe n'est peut-être plus tourmentée que la mer de Bretagne. Elle le doit à la rencontre de deux courans qui s'y heurtent sans cesse et sont les extrémités des deux grandes branches du tiède Gulf-Stream de la Floride : l'une descendant du Nord de l'Europe après avoir accompli sa grandiose évolution le long des côtes d'Amérique; l'autre remontant du Sud et du Sud-Est après avoir traversé l'Atlantique équatorial, longé l'Afrique occidentale, l'Espagne, la côte des Landes et l'ancien golfe du Poitou. Ces deux fleuves océaniens ont dérasé profondément le fond de la mer dans les parages de Bretagne; et presque partout, dans la grande brèche qui sépare l'île d'Ouessant des îles Sorlingues, la sonde rencontre des fonds de roche entre lesquels les courans de marée atteignent souvent la vitesse des torrens en crue. Toute la côte bretonne est entourée d'une véritable ceinture d'îlots et d'écueils granitiques et schisteux, les uns émergés, les autres noyés; et l'approche en serait extrêmement périlleuse, si le génie moderne ne les avait, au prix de mille efforts, très habilement transformés en repères au moyen de signaux de jour et de nuit merveilleusement variés.

En bloc, la Bretagne est une longue traînée de roches anciennes, presque toujours de granit noir, dessinant à peu près la forme d'un rectangle mesurant plus de 200 kilomètres de l'Est à l'Ouest sur 100 kilomètres environ du Nord au Sud, ce qui lui donne une superficie totale de 20 000 kilomètres carrés, soit 2 millions d'hectares. Elle ne présente ni de hautes montagnes, ni de grandes vallées. Une seule chaîne la traverse dans sa plus grande longueur et se bifurque à peu près au centre du pays en deux ramifications : les montagnes d'Arrée et les montagnes Noires. La ligne de faîte n'atteint pas en général 300 mètres; quelques rares crêtes dépassent de très peu cette altitude. Les monts d'Arrée se prolongent jusqu'au cap Saint-Mathieu, les montagnes Noires jusqu'à la pointe du Raz : ce sont les deux saillies extrêmes de la Bretagne, ses deux cornes en quelque sorte, entre lesquelles se creuse le golfe de l'Iroise, dont les découpures et les pénétrations forment la rade de Brest et la baie de Douarnenez.

L'Océan entoure la Bretagne de trois côtés, au Nord, à l'Ouest, au Sud ; et depuis l'origine de notre dernière époque géologique, les vagues n'ont cessé de l'entamer. Les fleuves modestes qui la traversent, la Vilaine, l'Aulne, le Blavet, la Claie, la Rance, ne charrient, si on les compare à la Gironde, à la Loire ou à la Seine, que des quantités insignifiantes de sable et de vase, que les vagues et les courans dispersent presque aussitôt. La terre ne saurait donc gagner sur la mer comme on le voit un peu partout et surtout à l'embouchure de ces grands fleuves qu'on a si bien appelés des « fleuves travailleurs, » et qui bâtissent en effet, à l'extrémité de leur cours, de véritables seuils sous-marins, qu'ils nourrissent sans cesse et qui, un jour ou l'autre, doivent fatalement être reliés au continent. La mer bretonne au contraire démolit tous les jours les falaises de sa côte. Les plus puissantes murailles de granit elles-mêmes ne résistent pas aux terribles coups de bélier des vagues dont l'action destructive est encore augmentée par les débris de toute nature qu'elles leur ont arrachés pour les transformer en blocs et galets qui deviennent de véritables projectiles. Le sable lui-même, qui est le dernier degré de l'usure de ces roches, contribue à leur désagrégation ; incessamment roulé par les flots à la base des falaises, il les frotte, les sape, les lime, les troue, y creuse des voûtes, des grottes, des abîmes et provoque leur écroulement. La roche la plus dure fournit ainsi elle-même les matériaux et les outils qui travaillent sans relâche à sa ruine, et l'on voit, au pied de tous les escarpemens, des milliers de blocs effondrés dont le volume dépasse quelquefois plusieurs centaines de mètres cubes.

Mais le sol n'a pas été seulement érodé ; il s'est presque partout affaissé et des preuves incontestables de cet affaissement existent en plusieurs endroits de la côte : au Mont Saint-Michel, à Dol, dans la baie de Saint-Malo, aux promontoires avancés de la rade de Brest, à la pointe du Raz, et surtout dans le Morbihan, petite mer intérieure qui ne date pour ainsi dire que d'hier (1). D'une manière générale, les milliers d'îles, d'îlots et d'écueils échelonnés le long de la côte et que l'on voit quelquefois émerger et se couvrir d'écume à marée basse ne sont que les ruines disséminées de l'ancien continent extrêmement réduit et lui ont autrefois appartenu. De distance en distance, entre les promon-

(1) J. Girard, *les Soulèvemens et les dépressions du sol sur les côtes de France op., cit.*

toires de cette côte rocheuse, des baies profondes s'enfoncent dans le continent, bordées de hautes falaises et de coteaux boisés, et le flot de marée permet aux navires de remonter, à plusieurs kilomètres, dans de larges couloirs semblables à des fiords norvégiens. L'aspect général et la structure de la cote bretonne rappelleraient aussi ceux des pays scandinaves si la température n'y était en général d'une extrême douceur, bien supérieure à la moyenne que comporte sa latitude. Grâce à l'haleine toujours moite de la mer et à ce grand courant d'eau tiède, apporté par les tropiques et qui ne s'est qu'à moitié refroidi en contournant les côtes glacées du Groenland et du Spitzberg, la gelée y est tout à fait inconnue; et dans les gorges les plus abruptes, jusqu'à la limite même où viennent déferler les vagues, en face d'une mer souvent démontée et terrible, on voit croître paisiblement les arbres et s'épanouir les fleurs de la côte ensoleillée de la Provence, de la Rivière de Gênes, et même du Nord de l'Afrique.

Le massif continental cependant est toujours âpre et sévère; c'est bien la « vieille terre de granit, recouverte de chênes » chantée par son poète et dont les ondulations un peu monotones se succèdent sans manquer cependant de grandeur ni même d'harmonie. Le pays se déboise graduellement aux approches de la mer; et c'est alors la vaste lande, avec ses innombrables petits bosquets de chênes un peu rabougris, tantôt rougie et dorée par les fleurs des bruyères, des ajoncs et des genêts, le plus souvent terne, broussailleuse, frangée de grandes plaques verdâtres, couverte d'un assez maigre gazon ou de graminées, entrecoupée de taillis, sans grand relief, hérissée de blocs et de rochers qui ont crevé un mince épiderme de terre végétale assez pauvre, et çà et là montrent à nu les fragmens d'une énorme ossature minérale bosselée.

A la limite de la lande se développe le grand rempart dentelé de rochers et de falaises granitiques et schisteuses qui entoure toute la Bretagne, se découpant en une infinité de promontoires, de caps, de saillies, d'éperons, d'anfractuosités, d'échancrures, du dessin le plus varié. A sa base et dans un superbe désordre, des blocs écroulés dans la mer; au large, une ligne presque continue d'îles, d'écueils et de récifs noyés, à fleur d'eau ou complètement émergés. C'est réellement par milliers qu'on peut les compter. Ce sont les débris toujours en place et en réalité les jalons certains de l'ancienne côte bretonne, présentant toutes les formes,

toutes les dimensions, les uns isolés et semés au hasard, les autres groupés en archipel, ceux-ci développés en longs alignemens réguliers, d'autres jetés pêle-mêle en avant-garde, un petit nombre habités et même assez fertiles, la plupart à peu près perdus, souvent inconnus, fragmens détachés du squelette de la vieille Armorique, qu'ils semblent entourer d'une défense jalouse et dont ils rendent l'approche toujours pleine de dangers.

Presque toutes les anses de la Bretagne ont leur port; quelques-unes même en ont plusieurs. Les uns sont sur la côte même, les autres très enfoncés dans l'intérieur des fiords. On ne saurait énumérer toutes les petites plages d'échouage le long desquelles les barques de pêche vont chercher un abri temporaire contre les coups de mer imprévus; mais le nombre des ports construits, régulièrement entretenus et classés, est déjà de près de 120, et ils sont tous nécessaires à cette admirable et vaillante population bretonne qui est bien l'honneur et la force de notre marine nationale.

La Bretagne en effet est avant tout un pays marin. Familiarisé dès l'enfance avec le spectacle des tempêtes, le Breton, loin d'en être effrayé, en est au contraire charmé et réellement fasciné. La mer l'attire comme un aimant. Il vit d'elle, avec elle, et pour elle. Ce n'est pas pour lui une affaire d'intérêt, car son travail est dur, et son gain en général bien modeste; mais c'est l'immensité, l'inconnu, le danger, tout ce qui parle le mieux au cœur de l'homme. La mer pour le Breton c'est son champ, sa vigne, son atelier. Les pieds semblent lui brûler sur le sol, et le dernier des enfans n'éprouve une sensation de bien-être et de liberté que lorsqu'il peut, les jambes nues, courir sur l'estran, marcher sur les varechs et le sable mouillé, encore mieux sur les planches de la moindre barque. Pendant de longues heures, il ne joue pas et reste immobile, debout devant un quai ou sur la grève, regardant le flot qui s'élève et s'abaisse, le navire qui oscille sur place ou évolue au large, et il rêve au départ. La mer sera sa compagne, son associée, sa grande pourvoyeuse, et elle est bien tout cela en effet; mais c'est aussi une amie capricieuse et exigeante. Il est son amant toujours, son maître quelquefois, mais bien souvent aussi sa victime. Elle lui promet, lui donnera peut-être ses trésors, mais elle lui prend son cœur, son âme et sa vie.

C'est par centaines de milliers qu'on peut compter les marins de tout âge et même de tout sexe, qui vivent de la mer sur les

côtes de Bretagne. La grande pêche d'Islande n'est pour eux qu'une aventure, un épisode souvent tragique. La véritable pêche est la pêche côtière. Presque partout dans les eaux bretonnes, la faune marine est d'une richesse incomparable. Les saumons, les harengs, les maquereaux, les langoustes, les huîtres, s'y multiplient d'une manière prodigieuse dans toutes les anfractuosités de la côte rocheuse, autour de toutes les îles, de tous les récifs. Les sardines surtout y arrivent en armées véritablement innombrables, qui se succèdent pendant plus de six mois, les unes remontant du Sud, les autres descendant du Nord, venant se heurter vers l'archipel d'Ouessant, d'où elles se diffusent en larges colonnes le long de toutes les côtes de la péninsule, dont elles s'éloignent généralement assez peu, et qu'elles rasent souvent à quelques encâblures du rivage, et presque à l'entrée de tous les petits ports. Ces colonnes sont quelquefois tellement serrées, tellement compactes, que l'eau semble disparaître sous les écailles de millions et de millions de poissons voyageurs; et on conçoit très bien que cette pêche de la sardine et toutes les manutentions successives qu'il est nécessaire d'opérer dans une activité presque fiévreuse soient pendant la moitié de l'année la principale, on pourrait presque dire, l'unique occupation de tous les hommes valides et de leur famille. C'est elle qui fait l'éducation à la mer du jeune mousse; c'est à elle qu'il reviendra toujours lorsqu'il aura terminé son temps de service à l'État. Le rôle du pêcheur est d'ailleurs terminé dès qu'il a accosté son bateau, dont la cale et le pont sont quelquefois tellement remplis et couverts de sardines qu'on croirait presque qu'il va couler. La mise à quai du poisson une fois opérée, son expédition, son empaquetage, et surtout la salaison et la confiserie absorbent alors presque toutes les femmes du pays, lorsqu'elles ne sont pas accidentellement occupées au ramassage des varechs qui servent d'engrais ou de combustibles, ou à quelques travaux agricoles très rudimentaires. La terre tient en effet peu de place dans la vie du Breton, qui a la mer à sa portée et constamment sous les yeux. Les centaines de petits ports qui jalonnent les côtes pourraient être aisément doublés. Dans le moindre abri, au fond de la plus petite crique perdue, on trouve toujours une barque échouée ou à flot, et, à deux pas, des hommes, des enfans, des femmes même, tout prêts à y monter, invinciblement attirés par la grande séductrice dont ils ne peuvent se séparer.

II

Quand on remonte vers le Nord de la côte armoricaine, en quittant l'ancien archipel des îles Vénétiques ou, pour parler la langue moderne, la longue péninsule du Croisic, on rencontre tout d'abord l'embouchure de la Vilaine. La Vilaine, quoique modeste à tous les points de vue, est le fleuve le plus important de la Bretagne; c'est l'ancien *Herius* ou *Erius* de Ptolémée, la *Durérié* ou *Dur-Hérié* de la Table de Peutinger (1) dont le nom *Erius* rappelle celui du petit village de Brieux, situé à 40 kilomètres de son embouchure, et que traversait autrefois la voie romaine de Nantes à Vannes, dont on retrouve encore quelques vestiges (2). La Vilaine présente une excellente entrée; une petite rade de relâche d'abord à Tréhiguier, précieuse pour les navires surpris par le gros temps; un petit port ensuite, à 15 kilomètres en amont, à la Roche-Bernard, où peuvent stationner les bateaux, pour laisser ou prendre des chargemens à destination ou en provenance de Redon. Le petit fleuve est navigable et fréquenté sur plus de 50 kilomètres. On passe à pleines voiles sous le magnifique pont suspendu de la Roche-Bernard dont le tablier est à 35 mètres au-dessus de l'eau, et on remonte ensuite au vent jusqu'à 7 kilomètres en aval de Redon. Quelques coudes nécessitent alors le secours du halage; mais on descend sans peine avec le jusant.

Le port d'échouage de Redon n'est autre chose que la rivière elle-même dont la profondeur varie de $2^{m},40$ à 4 mètres suivant le flot. Une quarantaine de navires de 300 tonneaux peuvent venir y accoster et y mouillent à l'aise. Un bassin à flot est établi tout à côté, communiquant avec la Vilaine par une écluse marine, et ouverte à sa sortie sur le canal de Nantes à Brest. Les bateaux de mer s'arrêtent tous à Redon; mais la navigation continue avec des chalands sur le canal et sur la rivière en amont. Redon se trouve ainsi au carrefour de plusieurs voies navigables : la Vilaine maritime qui conduit directement à l'Océan, la Vilaine fluviale qui se prolonge par le canal de l'Ille-et-Rance et conduit à la

(1) Ἤριου ποταμοῦ ἐκβολαί. Ptol., II, VIII (VII), 1.

(2) *Voies romaines de la Bretagne. Bull. monum.*, 1843. — Cf. René Kerviler, *Réseau des voies romaines de la presqu'île armoricaine. Études archéologiques, op, cit.*

Manche, le grand canal de Nantes à Brest enfin, d'un caractère plus stratégique que commercial sans doute, mais qui donne toujours une certaine activité. Redon communique donc très facilement avec toutes les villes de la Bretagne, Rennes, Nantes, Brest, Lorient, Dinan, Saint-Malo. Cette situation lui conserve une réelle importance, et son mouvement commercial atteint souvent 50 000 tonneaux.

Après l'embouchure de la Vilaine, la côte, toujours rocheuse, court exactement vers l'Est, sur près de 50 kilomètres, jusqu'à la presqu'île de Quiberon. Au pied de la falaise, des entassemens de blocs écroulés, des bancs sous-marins, des récifs sans nombre; au large, un chapelet d'îles, très régulièrement alignées, le Plateau du Four, l'île de Hoëdic, l'île aux Chevaux, l'île de Houat, l'archipel de Béniguet, toutes entourées d'un véritable cortège de petits îlots que l'on peut compter par centaines, les uns toujours émergés, les autres presque à fleur d'eau. L'ensemble de toutes ces îles et de tous ces récifs constitue une sorte de ceinture continue qui va se souder à la pointe extrême de Quiberon. Cette bande de rochers apparens ou cachés, est l'ancienne côte bretonne dont il ne reste plus que ces débris. L'Océan a presque tout emporté, et ses vagues viennent battre aujourd'hui contre la presqu'île de Ruys et la pointe de Saint-Gildas, qui la séparent de ce grand lac marin qu'on appelle « la petite mer, » « le Morbihan » et qui, lui aussi, comme on va le voir bientôt, est de formation toute moderne.

Deux petits ports seulement au milieu des rochers de la presqu'île de Ruys : Billiers et Penerf, tous deux presque à l'état de nature, mais présentant un bon abri et un bon mouillage, le premier à côté de l'embouchure de la Vilaine, dans le petit golfe de la rivière de Saint-Éloi, le second dans un petit fiord qui porte son nom. Pas ou presque pas de mouvement commercial. Quelques relâches seulement et un assez grand nombre de barques de pêche qui viennent y faire la drague des huîtres et les transportent ensuite, un peu partout, sur la côte voisine et surtout dans l'intérieur du Morbihan.

Presque en face, l'île de Hoëdic possède un petit havre assez rudimentaire qu'on appelle le port de la Croix, et qui sert aussi de refuge à toutes les chaloupes du minuscule archipel dont elle fait partie.

Belle-Isle-en-Mer, l'ancienne *Vindilis* de l'*Itinéraire maritime*,

est à elle seule plus importante que toutes les îles réunies de cette partie de la côte. Elle a été sans doute rattachée autrefois au continent, mais à une époque fort éloignée, et elle constituait déjà une île très avancée au large lorsque la presqu'île de Quiberon était encore soudée à la pointe du Croisic, par une ligne continue de rochers et de falaises dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines et des fragmens séparés. Cela nous reporte beaucoup plus loin que toutes les époques historiques, et nous ne pouvons avoir à ce sujet aucune indication bien précise.

Belle-Isle est un énorme plateau de roche schisteuse dont les assises grisâtres sont tout à fait parallèles à celles de la côte voisine du Morbihan. Elle a de 15 à 20 kilomètres de longueur, de 4 à 10 de largeur, soit une superficie de près de 10 000 hectares. Son altitude moyenne est de 40 mètres. Elle compte près de 130 villages ou hameaux. C'est le territoire le plus peuplé de la Bretagne dont la population est déjà supérieure en densité à la moyenne de celle de la France, et il paraît l'avoir été de tout temps. On y a retrouvé de nombreux monumens mégalithiques, des *tumuli*, des dolmens, des menhirs, des ruines de vieux forts de tous les âges, des débris de retranchemens gallo-romains. L'île est divisée en plusieurs petits vallons ombragés, séparés par des plateaux très cultivés. La douceur du climat y permet toutes les récoltes; on y entretient de bons pâturages; on y élève d'excellens petits chevaux. Mais elle doit surtout son importance à l'abondance et à la variété de la pêche côtière. Toutes les espèces de poissons et de crustacés, et au premier rang la sardine, y foisonnent; et les merveilleuses découpures de ses falaises schisteuses présentent d'excellentes facilités d'atterrissage et d'abri aux barques de pêche.

On ne compte pas moins de 60 petits havres fréquentés sur le pourtour de l'île. Trois seulement, régulièrement entretenus et classés, méritent le nom de port : Sauzon, Locmaria et le Palais. Les deux premiers sont des anses naturelles assez profondes, très bien abritées et que l'on a encore améliorées par deux modestes jetées; ils sont uniquement fréquentés par les bateaux pêcheurs. Le Palais au contraire possède des installations complètes : un port d'échouage, un bassin à flot, un arrière-bassin, une série de quais facilement accostables, malheureusement un peu insuffisans pour les besoins de la navigation, qui est et restera toujours assez active. Le Palais est en effet en communication permanente

avec le continent par plusieurs services de bateaux à vapeur. On y construit et on y répare toujours quelques navires. Près de 1 200 pêcheurs y mènent en outre une vie très active. On en exporte en abondance du blé, des produits agricoles et surtout du poisson frais ou conservé, et le chiffre de son mouvement commercial est de près de 15 000 tonneaux.

Mais Belle-Isle est surtout considéré comme un grand ouvrage avancé en mer qui protège la côte du Morbihan, un véritable brise-lames naturel de près de 10 milles de développement dont les hautes falaises reçoivent tout d'abord l'assaut des vagues du large et à l'abri duquel il existe toujours un calme relatif. Du côté de l'Ouest, en face de la « mer sauvage, » ces falaises sont découpées et crevassées d'une manière fantastique, percées de grottes, dans lesquelles les vagues s'engouffrent par les gros temps avec un fracas terrible et projettent leur écume à plus de 40 mètres de hauteur. Presque au milieu de cette côte abrupte et dentelée se dresse le phare de Belle-Isle que beaucoup de navires venant du large reconnaissent tout d'abord pour assurer leur route, et c'est à l'abri du grand mur de roches qui constitue l'île qu'ils attendent souvent des ordres pour se diriger sur différens ports voisins de la Manche ou de l'Océan.

Il est probable que, comme l'île d'Yeu, comme l'écueil de Rochebonne, qui n'est plus qu'un brisant dangereux au large des Sables-d'Olonne, Belle-Isle n'est qu'un fragment détaché et un des rares témoins d'une très ancienne rive que les flots ont rasée et qu'un affaissement général de la côte a lentement engloutie à l'origine de notre dernière époque géologique. Il est certain aussi que la longue traînée des îles qui s'égrènent entre le Croisic et Quiberon n'est elle-même que le reste d'une autre rive plus récente, mais qui a disparu comme la première sous l'action des mêmes causes; et on peut non moins sûrement affirmer que le Morbihan lui-même n'existait pas à l'aurore des temps historiques, ni même à l'époque romaine; car s'il en eût été autrement les géographes classiques en eussent très certainement fait mention et lui auraient donné un nom particulier qui nous serait resté. A l'origine de notre ère, les trois rivières d'Auray, de Noyalo et de Vannes, celle-ci doublée par son affluent du Vinsein, se réunissaient vraisemblablement aux environs de Locmariaker dans un même estuaire et débouchaient à la mer après avoir serpenté à travers une plaine basse, marécageuse peut-être, mais en général

émergée et toute différente de la lagune semée d'îles qui est le Morbihan moderne. Celui-ci, qu'on a si bien comparé à une énorme méduse dont les tentacules flottantes pénètrent en baies profondes à l'intérieur des terres, mesure de 15 à 20 kilomètres de l'Est à l'Ouest entre la côte de Locmariaker et celle de Noyalo, et de 5 à 10 kilomètres du Nord au Sud entre l'embouchure de la rivière de Vannes près de l'île de Conlau et la côte de Sarzeau de la presqu'île de Ruys. Cela donne une superficie noyée de près de 12 000 hectares; mais le périmètre, découpé en mille sinuosités et dentelures très complexes, dépasse de beaucoup 100 kilomètres.

On n'évalue pas à moins de 300 le nombre des îles de toutes dimensions qui forment dans ce bassin étrange un archipel aussi intéressant pour l'antiquaire que pour le géologue, au milieu duquel serpentent des chenaux de navigation très sinueux, anciens lits des trois rivières primitives. Quarante à cinquante de ces îles sont habitées et cultivées; les autres ne sont que des écueils et des récifs aux contours variables suivant les heures de la marée, tantôt se soudant entre eux, tantôt séparés par des bancs de vase noirâtre qu'on appelle des « béhins » : l'île aux Moines, l'île d'Arty, l'île Longue, l'île aux Chèvres ou de Gav'rinis, l'île l'Argarce, l'île de Tascon, l'île Berder, l'île de Brance, les îles Iluric et Iluc, de Boëdic, de Boëde, de Conlau, pour ne citer que les principales (1).

Il est incontestable que tout ce pays a été submergé à la suite d'un lent affaissement du sol, et que c'est la même oscillation en sens inverse qui, en revanche, a soulevé la côte du Poitou, agissant comme un mouvement de bascule. Toutes les îles et la grande presqu'île de Ruys, qui sépare aujourd'hui la lagune de l'Océan, sont en effet littéralement couvertes de monumens mégalithiques, de dolmens, de menhirs, de *tumuli*. On en retrouve en très grand nombre, noyés dans la lagune même, enfouis sous la vase des bas-fonds, recouverts de 4 à 5 mètres d'eau; et l'un des plus curieux est le cromlech de l'île de Gav'rinis, dont plus de la moitié est aujourd'hui engloutie et que des sondages ont permis de reconstituer en entier (2). Or ces constructions ne remontent certainement pas à plus de vingt à trente siècles; à cette époque-là, le sol était donc complètement émergé, et tout le golfe aujourd'hui noyé qu'on appelle si bien « la petite mer », le Morbihan, était

(1) De Closmadeuc, *l'Ile de Gav'rinis et son monument*, 1832.
(2) J. Girard, *op. cit.*

une grande plaine sillonnée par les trois rivières d'Auray, de Vannes et de Noyalo, et habitée par une population ayant une certaine culture, régulièrement organisée, et dont nous avons sous les yeux toute une série de monumens.

III

Vannes, l'ancien *Darioritum* ou *Dariorigum* des géographes classiques (1), n'était très vraisemblablement pas accessible aux bateaux à l'époque romaine; tout au plus, quelques barques plates pouvaient-elles remonter sa rivière. L'ancien port des Vénètes dont *Dariorigum* était la *civitas* paraît avoir été Locmariaker. Tout le monde a entendu parler des nombreux monumens mégalithiques qui font de cette partie de la côte de Bretagne un véritable lieu de pèlerinage pour les archéologues et même pour les simples touristes. Le littoral du Morbihan est en réalité un immense musée préhistorique en plein air. Les plus remarquables de ces monumens sont à Locmariaker même, à l'entrée de la rivière d'Auray (2). Tout autour de la petite ville et en face de la mer se dressent, — pour ne parler que de ceux qui dépassent tous les autres que l'on peut compter par centaines, — le dolmen de « la Cendre, » *Mané-Lud*, de dimensions colossales et dont les faces intérieures portent des sculptures et des sigles jusqu'à présent à peu près inexpliqués ou d'une interprétation contestable; le dolmen de *Mané-Rutuel*, dit la « Table brisée, » d'un volume encore supérieur; la magnifique « Table des Marchands, » qu'on appelle aussi la « Table de la Fée, » *Dol-er-Marc'hadourien* ou *Dol-er-H'roech*, autre dolmen criblé comme le précédent de moulures inexpliquées; le haut *tumulus* qui porte aussi le nom de la Fée, la « montagne de la Fée », *Mané-er-H'roech*, traversé par une galerie couverte de menhirs conduisant à une chambre sépulcrale; enfin le prodigieux menhir qui mérite peut-être plus que tous les autres de porter le nom de « Pierre de la Fée, » *Men-er-H'roech*, l'un des plus gros monolithes du monde, que la foudre a renversé et qui gît, honteusement abandonné, brisé en trois morceaux dont l'un n'a pas moins de 12 mètres de longueur. Les dimensions primitives de ce colosse aujourd'hui couché, alors qu'il dressait fièrement sa tête vers le ciel, étaient de 25 mètres de

(1) Table de Peutinger, Segm., I. A, 1.
(2) Cayot Délandre, *le Morbihan, son histoire et ses monumens*, 1847.

hauteur et de 4 mètres d'épaisseur, accusant un poids de 250 000 à 300 000 kilogrammes, soit près de 300 tonnes, ce qui représente la masse de deux ou trois de nos plus grosses locomotives modernes avec leurs tenders.

On ne sait au juste ni à quel peuple ni à quelle époque il faut attribuer l'érection de ces gigantesques monumens. Doit-on y voir l'œuvre d'une population que les Celtes auraient anéantie ou subjuguée en s'amalgamant avec elle, ou celle d'une race primitive qui aurait précédé sur notre sol l'arrivée de la grande famille aryenne? Convient-il d'en faire honneur aux druides? Sont-ils bien antérieurs à la conquête? Les archéologues se partagent à ce sujet et ont là de quoi discuter longtemps. Les armes, les menus objets et les ossemens, souvent retrouvés à l'intérieur, à l'extérieur ou tout autour, semblent indiquer en général une destination sacrée et presque toujours funéraire; mais rien n'est encore absolument sûr et définitivement établi. Ce qui nous échappe tout à fait, et reste encore à l'état de problème stupéfiant, c'est la nature de l'outillage qui a dû être mis en œuvre pour transporter et soulever de pareilles masses.

Des engins de manœuvre et des dispositions mécaniques analogues à ceux qui ont servi à l'érection des obélisques ont dû très certainement être employés. Quand on considère que c'est par milliers que ces monolithes cyclopéens existent encore intacts ou brisés, debout ou renversés, sur tout le sol breton, on demeure véritablement confondu de l'effort accompli; et, si on n'avait la certitude, en présence des ossemens et des débris presque contemporains recueillis sur place, qu'ils sont l'œuvre de nos ancêtres, on serait tenté de croire que ce travail a été exécuté par une race de géans, d'une puissance dynamique supérieure à la nôtre et dont nous ne serions que des rejetons très affaiblis.

Tout autour de ces colosses de pierre, le sol de Locmariaker est aussi jonché de débris d'origine très nettement gallo-romaine, petites pierres cubiques, briques, poteries. On y a même découvert les vestiges d'un cirque; et on croit que les deux grossières jetées en pierres sèches, qui protègent le petit port actuel et sont construites avec de vieux lests de navires, sont fondées sur des blocs perdus échoués à l'époque celtique ou romaine. On a retrouvé en outre aux abords de Locmariaker le tracé de l'une des huit grandes routes militaires ou consulaires qui traversaient la Bretagne, celle qui rejoignait directement Rennes, *Condate*, à

Vannes, *Dariorigum*, et à la mer (1). La grande lagune du Morbihan n'existait donc pas encore. Presque partout, le sol était à peu près émergé. Tout au plus, était-il frangé de quelques marécages épars.

Vannes, l'ancienne capitale des Vénètes, n'était pas comme aujourd'hui sur un canal navigable au fond d'un cul-de-sac. Des terres, des champs et des prairies l'entouraient au contraire de tous côtés. Locmariaker était en réalité le vrai port du pays; et c'est lui très probablement que Ptolémée appelle *Vindana portus*, désignation un peu altérée qu'il faut probablement corriger par *Veneda* ou *Veneta portus*, la même que nous avons vu donner à l'un des petits ports situés à l'embouchure de la Loire et qui appartenait aussi à la tribu des Vénètes (2). Le port actuel de Locmariaker n'est plus maintenant qu'un très modeste petit havre déchu, dont le commerce est très peu important; mais il demeure une excellente relâche et un très bon mouillage présentant toujours une certaine activité pour la pêche côtière et surtout pour le dragage des huîtres. C'est la porte d'entrée du Morbihan, et l'avant-port de Vannes et d'Auray.

Le port d'Auray est un fort joli décor qui se développe harmonieusement sur les deux rives du Loc et à 15 kilomètres seulement de son embouchure. Le petit fleuve est bordé des deux côtés par de charmantes collines boisées. Les navires de plus de 200 tonneaux peuvent aisément le remonter et accoster deux quais très bien disposés et d'un effet très pittoresque; mais le mouvement commercial est très faible, tout à fait local; et c'est avec Belle-Isle seulement qu'il entretient des relations un peu suivies.

Vannes lui-même n'a pas une importance beaucoup plus considérable. Son grand bassin de la Rabine n'est qu'un long cul-de-sac, de 800 mètres de longueur sur 50 mètres à peine de largeur, qui ne peut recevoir que des navires de 100 tonneaux et en reçoit même très peu. Ceux d'un plus fort tonnage sont obligés de s'alléger ou de jeter l'ancre à la sortie même du canal de la Rabine dans le petit bassin qui précède l'île de Conlau, la première de l'archipel du Morbihan, reliée artificiellement à Vannes par une chaussée carrossable et qui est devenue en quelque sorte le faubourg maritime et la banlieue de plaisance de la vieille capitale des Vénètes.

(1) Bizeul, *Mémoire sur les voies romaines de la Bretagne. Bull. monum.*, 1843. — R. Kerviler. *Voies romaines en Armorique*, 1893.

(2) Οὐινδάνα λιμήν, 16°30'-49°40'. Ptol., II, VIII (VII), 1.

Une série de petits abris existent encore dans les nombreuses découpures du Morbihan, dans presque tous les chenaux navigables qui séparent ses nombreuses îles; ils ne sont guère fréquentés que par des bateaux de pêche et quelques rares caboteurs, dont le trafic est tout local. Seul, Port-Navalo qui fait presque face à Locmariaker de l'autre côté de l'embouchure de la rivière de Vannes, présente un certain intérêt. Port-Navalo paraît avoir existé de toute antiquité. On y a retrouvé des vestiges de la route romaine qui le reliait autrefois à Vannes. Le mouvement commercial est sans doute assez modeste; mais la rade est précieuse pour la relâche des bâteaux surpris à l'entrée du Morbihan par des coups de mer imprévus.

La presqu'île de Quiberon ferme à l'Est la baie du Morbihan. C'est un grand môle naturel en granit, de 15 kilomètres de longueur, implanté normalement à la côte, à laquelle il est rattaché par un mince pédoncule de sable et une chaussée artificielle qui ont à peine une dizaine de mètres de largeur près du fort Penthièvre. Les vagues de tempête auraient depuis longtemps brisé cette frêle soudure et Quiberon serait bien alors redevenu le petit îlot d'autrefois tout à fait détaché de la terre, comme l'indique son nom breton « Ker-be-ron, » terre rompue (1), si on ne le maintenait pas avec le plus grand soin par des travaux réguliers de défense. Au milieu de la rade ainsi protégée, s'ouvre une large échancrure dans laquelle le flot remonte à plus de dix kilomètres. C'est le fiord du Crach, sur la rive duquel est le petit port de la Trinité-sur-Mer, qui présente une entrée facile et un excellent mouillage. Les navires n'y échouent pas à basse mer et le ressac ne s'y fait pas trop sentir. La Trinité n'a d'ailleurs presque pas de mouvement commercial; mais l'industrie ostréicole y a pris depuis un certain nombre d'années un assez grand développement, et on drague surtout dans les parages tout à fait voisins de petites huîtres ou naissains qu'on expédie immédiatement, pour les engraisser, sur d'autres points de la côte où se trouvent des parcs aménagés à cet effet.

La presqu'île et le golfe de Quiberon présentent encore d'autres bons abris. C'est d'abord le petit port du Pô, blotti dans une crique très tranquille à deux pas du célèbre village de Carnac visité par des milliers de pèlerins de la science et de l'art pour

(1) J. Girard, *op., cit.*

ses magnifiques dolmens et ses innombrables pierres plantées; et, à la pointe même de la presqu'île, au milieu des rochers et des dunes, les deux petits havres de Port-Haliguen et de Port-Maria, très vivans comme ports de pêche et dont l'activité est en outre entretenue par des relations continues avec Belle-Isle qui leur fait face.

Quiberon, Carnac, Auray, — ces trois noms réveillent de grands souvenirs. Le premier résonne encore comme un glas funèbre et rappelle le désastreux débarquement des émigrés en 1795, et le naufrage d'une grande et généreuse illusion. C'est sur cette mince côte de dunes entourées de tous côtés par la mer et qu'il était si facile de cerner qu'eut lieu le suprême effort de l'armée royaliste, dont la dernière étape fut, près d'Auray, la silencieuse pelouse ombragée de beaux arbres et qui garde le nom de « Champ des Martyrs. » Auray est la terre des vieilles croyances. La Gaule y a laissé ses menhirs, la Bretagne fervente y a construit sa basilique, la légitimité vaincue y conserve pieusement son ossuaire. C'est bien le cœur de la vieille province et tout y rappelle la vertu traditionnelle du peuple breton, qui a pu se transformer sans doute avec le temps et les mœurs, mais qui est toujours la même : la foi. Carnac est le pays classique de l'archéologie préhistorique. Indépendamment des dolmens, cromlechs et *tumuli* semés un peu partout dans la campagne déserte et que l'on peut évaluer à plusieurs centaines, Carnac possède ce que l'on ne voit peut-être nulle part, trois groupes imposans de menhirs parfaitement alignés en prolongement l'un de l'autre et présentant un développement de plus de 3 kilomètres de longueur.

Le premier, le groupe de Ménec, comprend 11 lignes et 874 menhirs. Le groupe de Kermario lui fait suite : 10 lignes et 855 menhirs. Vient enfin le groupe de Karlescan : 13 lignes et 262 menhirs. Toutes ces grandes avenues ont à peu près la même largeur, tous ces blocs sont alignés avec une précision parfaite, également espacés. Leur hauteur maximum est de 3 à 4 mètres au-dessus du sol, et elle décroît peu à peu des extrémités au centre de chaque ligne. Ces dispositions indiquent évidemment la conception d'un plan d'ensemble et ce sont les grandes lignes de monumens spéciaux construits en vue d'un objet déterminé; mais nous en ignorons malheureusement encore l'ordonnance et la destination. Les rochers de ces centaines de piliers ont été pris presque toujours et autant que possible sur

place ; mais on sait qu'en d'autres points de la côte bretonne, notamment à Locmariaker, à Talmont, à Belle-Isle et dans tout le pays d'Olonne, des blocs colossaux ont été transportés d'assez loin. A Belle-Isle notamment, qui est un massif exclusivement composé de roches schisteuses, on rencontre des menhirs de granit ; et le dolmen de la Trébouchère, près de Talmont dans le Poitou, en plein pays calcaire, est recouvert par une dalle de granit dont le poids est de 60 tonnes.

Le nombre des pierres plantées de Carnac que l'on peut repérer aujourd'hui encore est de plusieurs milliers, et il était certainement bien supérieur autrefois. Presque tous ces blocs sont d'ailleurs entamés, ruinés, déplacés depuis longtemps. Déjà, à l'époque gallo-romaine, on exploitait les menhirs comme carrières et on se servait de leurs fragmens comme de grosses pierres pour clôturer les champs. Cette œuvre de destruction méthodique a été presque continue juqu'à ces derniers temps. Un grand nombre d'églises du pays breton sont construites avec des débris de dolmens et de pierres plantées. Le porche d'ordre dorique de l'église Saint-Cornély de Carnac est composé d'énormes blocs de granit choisis parmi les plus beaux menhirs du pays.

Non moins intéressans sont les grands tunnels et les cryptes funéraires que l'on rencontre un peu partout sur cette côte bretonne. L'un des plus remarquables est celui de l'île de Gav'rinis, dans le Morbihan, dont nous avons déjà décrit le cromlech à demi noyé. Le tumulus de Gav'rinis, le « Galgal » pour employer le terme breton, est un monticule artificiel de pierrailles, dans l'intérieur duquel une galerie de 13 mètres de longueur donne accès à une crypte formée d'une quarantaine de menhirs de granit revêtus de peintures décoratives.

Le « Galgal » de Carnac est encore supérieur ; prodigieux remblai de 45 mètres de hauteur, formant une montagne circulaire de près de 100 mètres de circonférence composée de couches superposées, étagées en larges assises alternées de pierres sèches et de terre battue. A l'intérieur, une allée couverte de 60 mètres conduisait à une crypte de 8 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur et d'un mètre de hauteur, dans laquelle on a trouvé des ossemens calcinés, des cendres, des armes en silex et en jadéite, des ornemens. Le petit temple romain qui surmontait autrefois la plate-forme a été remplacé par une chapelle dédiée à saint Michel. A côté, une grande croix de pierre sculptée qui étend ses

bras protecteurs et près de laquelle les femmes bretonnes viennent prier pour les absens et les disparus. De ce tertre, comme d'un observatoire, on domine tout le pays, le golfe et l'archipel du Morbihan, la longue falaise de Belle-Isle battue par les vagues, la presqu'île de Quiberon, les îles d'Houat et d'Hoëdic; les centaines d'îlots égrenés entre elles et tout autour la grande plaine couverte d'ajoncs et de bruyères, coupée de distance en distance de petits bois de chênes et de pins. De tous côtés, et à perte de vue, se dressent des milliers de pierres solennelles, dolmens, cromlechs, menhirs, mutilés par l'homme, corrodés et usés par le temps, fendus et décapités par la foudre, vaste nécropole des âges mégalithiques où tout rappelle la foi et le sang des sacrifices, à ces époques incertaines de l'espèce humaine, vaguant à demi sauvage dans la grande lande inculte, presque parente des aurochs et des élans disparus.

IV

De la pointe de Quiberon à celle de Penmarc'h, 150 kilomètres environ de côtes dentelées, le triple au moins si l'on pénètre dans tous les petits fiords de la côte. Au large, quelques écueils alignés, l'île de Groix et l'archipel de Glénan, dont les neuf îlots, entourés d'une multitude de petits récifs, formaient autrefois une seule grand île que les flots ont disloquée et en quelque sorte émiettée. Ce sont les débris très reconnaissables de l'ancienne rive boisée qui existait très certainement à l'origine des temps historiques. La mer a brisé cette vieille barrière dont les cimes les plus élevées, les neuf îlots de Glénan et l'île de Groix, sont restées seules au-dessus des eaux; mais tous les pêcheurs de la côte en draguant leurs huîtres ramènent fréquemment des fragmens de chênes et de bouleaux engloutis; et l'éternelle travailleuse a façonné à nouveau son rivage en y creusant des golfes profonds. La rivière d'Étel, l'embouchure commune du Blavet et du Scorff, l'anse de Bénodet, la baie de Concarneau sont des fiords tout à fait récens. Cette dernière même porte le nom significatif de « baie de la Forêt » qui rappelle la forêt primitive noyée et disparue.

Une vingtaine de ports jalonnent la côte. Tous sont très animés en été par le séjour des baigneurs, en tout temps par le va-et-vient des bateaux de pêche. Mais Lorient et les petits havres qui

l'entourent et composent en quelque sorte sa banlieue maritime présentent seuls de l'importance.

L'île de Groix, qui commande la rade de Lorient, n'a que deux petits havres très rudimentaires : Port-Lay et Port-Tudy. Groix est comme Belle-Isle un grand plateau de roche schisteuse, débris de l'ancienne côte rasée ou effondrée ; et son mur de falaises, qui fait face au large et reçoit directement le choc des vagues, est criblé de grottes, de trous et de gouffres de l'effet le plus pittoresque. L'île est à peu près inabordable de ce côté. Ses deux petits ports, très voisins l'un de l'autre, sont au Nord, sur la face opposée qui regarde la terre, et ne présentent que d'assez médiocres abris. Mais les marins de l'île, au nombre de près de 1 500, sont intrépides. A Groix, comme presque partout sur les côtes de Bretagne, les femmes font tous les travaux de la terre ; les hommes pêchent par tous les temps, aux bords de l'île pendant la saison de la sardine, au loin pendant le reste de l'année. Peu ou point de mouvement commercial, si ce n'est l'échange de quelques produits agricoles et l'expédition du poisson frais ou conservé. Le nom breton de l'île de Groix, *Enez-er-Groac'h*, l'île des Sorcières, semble indiquer qu'elle était jadis habitée, comme certaines îles à l'embouchure de la Loire, par des femmes, et lui donne un certain caractère sacré. Elle n'est pas cependant mentionnée par les géographes classiques ; mais ses nombreux mégalithes ne permettent pas de douter qu'elle n'ait été connue et fréquentée dès la plus haute antiquité, probablement même à l'époque où elle était encore rattachée au continent.

Lorient est au contraire tout à fait moderne. Sa fondation ne date que de la fin du XVIIe siècle. Ce fut, en effet, en 1666 seulement que quelques terrains en nature de prés vaseux et de landes situés à l'embouchure du Scorff, furent concédés à la célèbre Compagnie des Indes orientales. Ces terrains occupaient à peu près les bords de la petite anse de Roshellec où se trouve aujourd'hui la tour des signaux de l'arsenal et longeaient l'étang de Faouëdic, qui est devenu le bassin à flot du commerce. On devait y armer des frégates et des galiotes pour Madagascar et surtout pour l'Extrême-Orient. L'emplacement en prit le nom ; on l'appela d'abord le « lieu d'Orient. » Il était, à vrai dire, très bien choisi. Le Scorff et le Blavet y mêlent leurs eaux dans un vaste estuaire dont la profondeur permet l'entrée à toute marée des plus forts navires. Le Scorff n'est pas cependant navigable un peu en amont

de Lorient; mais toute la partie du fleuve qui longe l'arsenal moderne, sur près de deux kilomètres de longueur et 200 mètres de largeur moyenne, constitue un magnifique bassin naturel, dans lequel la riche Compagnie put à son aise développer ses installations et qui fut un moment le grand entrepôt de notre commerce avec les Indes. Lorient, au XVIIe siècle, fut réellement pendant quelques années le port de France qui entretenait le plus de relations avec les pays d'outre-mer.

Les empiétemens de la marine militaire devaient nécessairement causer de sérieuses entraves aux opérations de la Compagnie des Indes. Colbert, qui était à la fois son président et ministre de la Marine, n'hésita pas à s'établir en maître « au lieu d'Orient, » et y fit construire presque tous ses navires de guerre dans l'espoir de rivaliser avec les flottes de la Hollande et de l'Angleterre. Peu à peu, la Compagnie fut gênée dans ses opérations, expulsée de ses emplacemens et dépouillée de ses approvisionnemens. Obligée de quitter l'excellent mouillage du Scorff, elle fut reléguée dans la rade et jusque dans les eaux de l'île de Groix. Les conquêtes des Anglais dans les presqu'îles du Gange et la perte de nos colonies complétèrent sa ruine. Tout son matériel, ses chantiers, ses navires, ses magasins, devinrent la propriété de l'État, et c'est ainsi que le « lieu d'Orient » s'est transformé et est devenu presque exclusivement l'un des cinq arsenaux militaires de la France (1).

Lorient a aujourd'hui deux ports distincts : le port militaire qui comprend la rade et surtout le Scorff, dont les rives sont garnies de magnifiques bassins, bordées de larges quais, de formes de radoub, de magasins, ancien domaine de la Compagnie des Indes pour ainsi dire expropriée; et le port de commerce de construction toute récente dans l'anse de Faouëdic. Celui-ci est aussi très heureusement aménagé. On y accède par un long havre d'échouage de 160 mètres de longueur qui constitue un avant-port de près d'un hectare et demi, débouche dans le Scorff, et dont l'entrée est protégée par une digue de 600 mètres de longueur. Il présente lui-même une surface utile de près de 3 hectares; il est entouré de larges quais couverts de rails, et son mouvement commercial, indépendamment de la pêche, toujours très active dans ces parages, est de plus de 80 000 tonnes.

(1) Jégou, *Hist. de la fondation de la ville de Lorient*, 1870.

Port-Louis et Locmalo sont en quelque sorte deux annexes de Lorient. Tous deux sont à l'entrée de la rade, dans la grande embouchure où se mêlent les eaux du Scorff et du Blavet. Port-Louis portait même autrefois ce dernier nom; on y a retrouvé quelques débris de l'époque romaine et les vestiges de l'ancienne route qui allait s'embrancher sur la voie consulaire de Vannes, *Dariorigum*, à Quimper, *civitas Coriosopitum* (1). C'est la *Blabia* de la Notice des provinces du IVe siècle, dont le nom, comme on le voit, rappelle assez celui de la rivière du Blavet. Le port est situé en rade, enfoncé dans l'intérieur de l'anse de Diasquer, derrière une vieille citadelle implantée dans un massif de rochers dont la saillie dans le canal constitue un éperon protecteur. Locmalo est au contraire tout à fait à l'extérieur de la rade; c'est le faubourg maritime de Port-Louis directement ouvert sur l'Océan. Port-Louis reçoit les produits ordinaires de commerce; à Locmalo, se concentre le mouvement de la pêche. Le voisinage de Lorient, avec lequel ils sont tous deux en communication permanente par le va-et-vient continu des nombreux bateaux à vapeur, leur donne un très grand mouvement de voyageurs; mais le trafic commercial est à peine de 3 000 à 4 000 tonnes.

A l'inverse du Scorff, le Blavet présente en amont de Lorient d'excellentes conditions de navigabilité. Les bateaux de mer peuvent remonter à pleines voiles sur 8 kilomètres jusqu'à Hennebont où ils prennent le contact avec les chalands de rivière. Au-dessus d'Hennebont, le Blavet est canalisé jusqu'à Pontivy où il rejoint le canal de Nantes à Brest. Le port d'Hennebont, admirablement placé pour desservir les vallées supérieures arrosées par le Blavet, a toujours été très fréquenté. Les bateaux de 200 à 300 tonneaux peuvent facilement se ranger le long de ses quais très bien installés sur les deux rives du Blavet, au pied de deux coteaux élégamment boisés. Sur leurs pentes se développent les trois quartiers d'Hennebont : la ville neuve, la nouvelle ville et la ville close, cette dernière présentant un dédale de rues étroites et tortueuses, bordées de maisons moyen-âge et renaissance, surmontées de curieux pignons à corniches et modillons qui surplombent, et conservant encore quelques restes de ses anciens remparts et une belle porte en ogive flanquée de tours et de mâchicoulis. Toute l'animation de la ville est sur les quais du

(1) Longnon. Les cités gallo-romaines de la Bretagne. *Mém. du Congrès scientifique de France*. XXXVIIIe sess. Saint-Brieuc. 1872.

Blavet; elle se traduit par un mouvement commercial de plus de 60 000 tonnes.

Les autres petits ports voisins de Lorient ne sont guère que des havres de pêche.

Presque au milieu de la côte doucement infléchie qui, de la presqu'île de Quiberon à la rade de Lorient, présente une alternance continue de dunes et de rochers, débouche l'Étel. Le petit fleuve est presque barré à son entrée en mer par un banc de sable, et les bateaux ne peuvent y pénétrer que par deux passes situées à ses deux extrémités et assez bien entretenues naturellement par les courans de flot et de jusant. Ces courans sont d'autant plus rapides que la rivière s'élargit d'une manière notable immédiatement en amont de son embouchure et forme un véritable lac aux contours dentelés, dans lequel s'emmagasine une grande quantité des eaux de marée, et qui fonctionne un peu comme un réservoir de retenue. Le petit port d'Étel est situé sur la rivière même à 2 kilomètres à peine de la mer; c'est un modeste havre d'échouage avec quai, cale de débarquement et même chantier pour la construction et la réparation des bateaux, ayant un mouvement commercial de près de 5 000 tonnes; mais c'est surtout un port de pêche très prospère, et on n'y compte pas moins d'une vingtaine de grandes usines de conserves de poisson.

Les ports situés à l'Est de Lorient jusqu'à la pointe de Penmarc'h ont tous le même caractère : très faible mouvement commercial et très grande activité pour la pêche de la sardine. Le plus rapproché est Lomener, situé presque vis-à-vis de l'île de Groix, à 6 kilomètres de l'embouchure du Blavet. Ce n'est guère qu'une petite anse qui assèche à basse mer et dont le fond rocheux se prête assez mal à l'échouage. Un petit môle récemment construit y a produit un certain calme bien nécessaire. Grâce à lui un assez grand nombre de bateaux pêcheurs l'ont adopté comme port d'attache; et il s'y fait un assez grand commerce de poissons frais, de crevettes, de langoustes et de homards qu'on expédie naturellement à Lorient, qui est un gros centre de consommation.

Un peu plus loin débouche l'Ellé, appelé aussi la Laita, qui est navigable sur 14 kilomètres jusqu'à Quimperlé, où elle reçoit les eaux d'une autre petite rivière à peine flottable, l'Isole. Ce confluent a donné son nom à la gracieuse petite ville, *Kimper-Ellé*, confluent de l'Ellé, Kimperlé. Ce n'est guère qu'un port en cul-de-sac, ne pouvant recevoir que de très faibles bateaux de

20 à 30 tonneaux, débarquant ou embarquant un tonnage insignifiant de produits locaux agricoles, et trop éloigné de la mer pour être fréquenté par les bateaux de pêche. C'est au petit havre de Pouldu, à l'embouchure même de l'Ellé, que s'arrêtent les pêcheurs et que viennent aussi quelquefois s'abriter quelques caboteurs surpris par les coups de vent. Mais le Pouldu et Quimperlé sont en somme des ports tout à fait secondaires.

A 6 kilomètres à peine du Pouldu, Douëlan, enfoncé dans un petit fiord de 1 200 mètres de profondeur et de 70 mètres seulement de largeur, n'est aussi fréquenté que par quelques bateaux sardiniers qui apportent leur poisson aux confiseries voisines. A 10 kilomètres plus à l'Est et bien qu'éloigné de la mer de plus de 5 kilomètres, Pont-Aven a une plus sérieuse importance. Un assez grand nombre de caboteurs s'engagent dans l'étroit couloir de l'Aven entre deux rangées de collines élevées, à la fois boisées et semées de rochers pittoresques. D'énormes blocs arrondis ont roulé dans la rivière au milieu de la petite ville et y ont formé des barrages dont on a utilisé la force motrice pour installer quelques moulins : mais, en aval, le chenal est libre jusqu'à la mer. Contrairement à presque tous les ports français, Pont-Aven, bien qu'assez modeste, fait surtout un commerce d'exportation. Sur ses quais très animés on expédie plus de 5000 tonnes de produits agricoles et un tonnage plus que triple de poisson de toute nature pêché dans la petite baie d'Aven et tout autour des nombreux îlots rocheux dont elle est semée.

V

Le grand bras de mer qui s'étend de l'île Verte, située à l'embouchure de l'Aven, à la pointe de Penmarc'h et qui est limité au large par l'archipel de Glénan, peut être considéré comme une conquête de l'Océan à l'origine de notre époque géologique. Les neuf îlots de Glénan et la centaine d'écueils qui les entourent ont été jadis une seule grande île. Très probablement cette île a été dans le principe rattachée du côté de l'Ouest à la pointe de Penmarc'h, du côté de l'Est à l'île de Groix qui était elle-même soudée à la terre. L'ancienne rive a presque tout entière disparu. L'affaissement général du sol et la morsure des vagues ont ruiné la côte primitive et façonné la côte moderne, qui présente aujourd'hui un double golfe : l'anse de Bénodet et l'anse de la Forêt, cette der-

nière conservant ainsi le nom de la forêt disparue qui a été engloutie et dont, nous l'avons déjà vu, les dragueurs d'huîtres ramènent tous les jours des débris, troncs d'arbres et branches entières entourés de tourbe, produit des matières végétales décomposées. La mer continue à battre furieusement contre le promontoire de Penmarc'h. La fameuse « Tête de Cheval » a beau résister à ces terribles assauts, elle est sans cesse usée et minée, et disparaîtra nécessairement un jour. Ce sera l'œuvre du temps, lente et lointaine sans doute, mais fatale, et que rien ne peut conjurer. C'est ce même travail séculaire de la mer, combiné avec l'affaissement général de toute la côte, qui a creusé les deux baies de la Forêt et de Bénodet, séparées par la pointe de Mousterlin. Ce petit cap qui fait face directement à l'archipel de Glénan est comme la culée d'un seuil sous-marin qui relie l'archipel au continent, et de distance en distance des écueils et des bancs de rochers émergent au-dessus de l'eau ou affleurent jusqu'à la surface, preuve incontestable de l'ancienne soudure aujourd'hui rompue.

La baie de la Forêt est surtout appréciée comme abri par les navires surpris par les coups de mer dans les parages de Glénan. Le petit port de la Forêt, situé au fond de la baie, n'est qu'un très modeste havre de pêche, mais il présente un excellent mouillage et constitue une sorte de station avancée et de relâche qui permet d'accéder facilement au port et à la ville de Concarneau. Concarneau offre au touriste un intérêt tout particulier. C'est en effet une ville double. La ville nouvelle est établie sur un petit promontoire entouré de tous côtés par les eaux. La ville ancienne, qu'on appelle aussi la ville close, est une véritable île de 400 mètres de longueur, enfermée dans une enceinte de vieux remparts flanqués de grosses tours en granit d'un très beau caractère, et qui communique avec la ville neuve par une chaussée et un pont-levis. La rade de Concarneau, qui n'a pas moins de 200 hectares, présente aux navires un assez bon mouillage de 9 à 10 mètres en basse mer; mais la houle du large s'y fait sentir, et les navires préfèrent venir jeter l'ancre dans l'avant-port où ils peuvent se maintenir presque toujours à flot. A côté de cet avant-port, un bassin d'échouage de 200 mètres de longueur. L'arrière-port, qui n'a pas moins de 25 hectares, est masqué par la ville close et communique avec l'avant-port par le large chenal de Lauriec. Il sert utilement de refuge aux barques de pêche. L'ensemble de ces bassins de mouil-

lage entourés de collines verdoyantes serait tout à fait satisfaisant si malheureusement la marée basse ne découvrait un peu partout de grandes vasières encombrées d'algues marines, qui n'ont pas seulement un aspect assez désagréable et cette odeur caractéristique de vidange qui caractérise la plupart des ports de l'Océan, mais qui sont quelquefois une cause d'insalubrité. Concarneau est surtout un port de pêcheurs. Toute l'activité industrielle et commerciale du pays est concentrée sur l'exploitation de la sardine, pêche, salaison et confiserie. Près de 600 bateaux sardiniers y sont immatriculés et le tonnage de poisson exporté ou importé, frais ou confit, dépasse 10000 tonnes.

L'anse de Bénodet, voisine de celle de la Forêt, reçoit deux petits fleuves qui ont tous deux à leur embouchure l'aspect de fiords très pittoresques, et dans lesquels la marée permet aux bateaux d'un certain tonnage de remonter la rivière de l'Odet et la rivière de Pont-l'Abbé.

La première est navigable sur près de 20 kilomètres jusqu'à Quimper. Quimper est à la rencontre de deux cours d'eau assez importans, l'Odet et le Stein; d'où son nom de confluent, en breton *Kimper*, correspondant à celui de *Condate* dans le langage gallo-romain. Dans le principe même on l'appelait *Kimper-Odet* pour le distinguer de Quimperlé, situé dans le voisinage et au confluent, nous l'avons vu, de la rivière de l'Ellé et de l'Isole, *Kimper-Ellé*. Quimper est l'ancien *Coriosopitum* de l'Empire; et on retrouve en aval de la ville actuelle des substructions et des débris du second et du troisième siècle. Comme Vannes, Quimper ne peut être qu'un port en rivière. L'Odet traverse ou plutôt longe la ville dans toute sa longueur, et les bateaux de 50 à 150 tonneaux peuvent venir accoster dans le faubourg maritime de Locmaria où le mouvement commercial annuel est à peu près de 10000 tonnes.

A l'embouchure de l'Odet deux petits havres de pêche, Bénodet et Sainte-Marine, se font face des deux côtés de la rivière. Le premier doit à sa belle plage de sable et aux coteaux verdoyans qui l'entourent d'être assez fréquenté pendant la saison des bains de mer.

A l'extrémité Ouest de l'anse de Bénodet débouche la rivière de Pont-l'Abbé : Loc-Tudy et l'Ile-Tudy marquent son entrée, le premier sur la rive droite, le second sur une presqu'île rattachée à la rive gauche par une étroite dune de sable. Tous deux sont de

très bons petits ports assez bien aménagés. L'Ile-Tudy est surtout un port de pêche, Loc-Tudy au contraire est presque exclusivement affecté à l'embarquement des produits agricoles qu'on vend un peu partout sur les côtes voisines et qui traversent même la Manche à destination de l'Angleterre; ces expéditions atteignent et dépassent quelquefois 7000 tonnes.

Un peu plus loin enfin, en remontant un peu la rivière, les caboteurs peuvent venir accoster les trois quais de Pont-l'Abbé dont le nom rappelle l'établissement monastique fondé au VIe siècle par les religieux de l'Ile-Tudy. Le chenal de Pont-l'Abbé n'assèche pas à mer basse et peut être utilisé comme port de relâche. C'est surtout le débouché d'une région agricole très productive, et le mouvement commercial atteint près de 15 000 tonnes dont les deux tiers au moins sont à l'exportation. C'est encore un des rares ports français qui expédient plus qu'ils ne reçoivent.

Deux derniers ports enfin avant d'arriver au promontoire de Penmarc'h : Guilvinec et Kérity, tous deux fort recherchés par les pêcheurs. Guilvinec est dans une anse profonde, ouverte aux plus mauvais vents; mais la houle brisée par tous les écueils du large n'y est jamais très forte, et les nombreux bateaux qui pêchent le maquereau, très abondant dans cette mer rocheuse, le considèrent à bon droit comme un précieux secours. Kérity se trouve un peu plus loin, presque à l'extrémité du promontoire. C'est l'ancien faubourg et un débris de la grande ville de Penmarc'h qui paraît avoir été en pleine prospérité au XVe siècle. Par ses deux ports de Kérity et de Saint-Gwenolé, l'un au Sud, l'autre à l'Ouest, Penmarc'h entretenait à cette époque des relations suivies avec les principaux ports du Midi de la France et de l'Espagne et était presque l'égal de Nantes par le nombre et l'importance de ses armemens. Le pays était alors beaucoup plus fertile, la mer même plus généreuse. De grands bancs de morues étaient souvent signalés au large de la pointe et une importante pêcherie abritée par une jetée dont on voit encore les blocs épars y était exploitée par les ducs de Bretagne. L'affaissement général du sol, un terrible raz de marée qui détruisit une partie de la ville et presque tout le port au XVIe siècle, la découverte des bancs de morue de Terre-Neuve, les pillages en règle opérés par le célèbre brigand gentilhomme Éden de Fontenelle pendant les guerres de la Ligue, les attaques incessantes de la mer contre laquelle on n'a pas essayé de lutter, ont fait peu à peu de la

riche Penmarc'h une ruine et un désert. On ne rencontre que des débris un peu partout sur le plateau dévasté, maisons isolées dont les vieux murs sont encore couronnés de mâchicoulis et portent même des tourelles de guet, chemins défoncés, mais encore pavés, qui ont conservé leurs anciens noms de rues.

L'un d'eux même, dans ce pays de misère, s'appelle encore — on dirait une dérision — la « rue des Argentiers, » et une lamentable petite chapelle à demi éventrée dans laquelle hurle presque toujours le vent de la tempête est restée « Notre-Dame de la joie » pour ces excellens marins bretons, toujours fidèles à leurs vieux souvenirs. De tous côtés, à perte de vue, des milliers de blocs noirâtres sur la grande lande pelée du plateau, au pied de la côte disloquée et à plusieurs kilomètres au large. Même pendant les plus beaux temps, les vagues brisent toujours contre tous les écueils ; et lorsque dans ses heures de colère l'Océan se déchaîne avec fureur, il couvre tout le pays de son écume. A quelques mètres au-dessus de la lande, s'étendent de longues traînées de véritables nuages chargés d'eau. Le ciel et la mer semblent se confondre. Dans le mugissement continu de la tempête, les coups de bélier détonent comme des roulemens de tonnerre dont on entend le grondement jusqu'à Quimper, à près de 30 kilomètres. C'est un magnifique spectacle de désolation.

Les pêcheurs de Penmarc'h sont des vaillans ; ils ont réellement une âme de fer et, malgré les dangers de tous les jours, Kérity et Guilvinec sont deux petits ports de pêche très animés. On y fait même le commerce de la soude de varech, en recueillant les algues que les vagues jettent à la côte, ou en les arrachant sur les écueils qu'ils découvrent à basse mer. Ce serait réellement un acte d'humanité et de justice que de créer un abri sérieux sur cette côte inhospitalière, et de reprendre le projet de port de relâche et de secours dont il avait été question il y a déjà plus d'un demi-siècle, et qui aurait depuis rempli bien souvent son œuvre de salut.

Jusqu'à ces derniers temps, la pointe de Penmarc'h, à laquelle une longue série de drames a valu un si triste renom, était signalée par un phare de premier ordre qui projetait sa lumière à une vingtaine de milles environ lorsque le temps n'était pas brumeux, ce qui malheureusement se produit dans ces parages pendant les deux tiers de l'année. C'était une de ces nombreuses étoiles de la magnifique constellation que les ingénieurs allument

tous les soirs sur nos côtes, et qui est, pour les navires, comme un second firmament descendu pour eux du ciel. L'ancienne étoile a été remplacée depuis par un éblouissant soleil, dont les scintillemens électriques ont une portée de 100 kilomètres par les temps clairs, et de 40 par les temps de brouillard, une puissance lumineuse de 30 millions de bougies ou de 3 millions de becs Carcel. La tour de granit qui supporte ce merveilleux fanal, le premier aujourd'hui du monde entier, a 60 mètres de hauteur; elle peut ainsi servir d'amer pendant le jour. Jour et nuit en temps de brume, le signal visible ou la lumière sont remplacés par des signaux acoustiques d'une pénétrante intensité. Trophée grandiose qui porte un nom glorieux, le phare d'Eckmühl a été construit sur l'initiative et en exécution des dernières volontés de l'héritière de l'illustre maréchal de l'Empire. « Les vies sauvées par la tempête rachètent ainsi, pour employer les expressions mêmes de la généreuse donatrice, les larmes versées par la fatalité de la guerre. » Au point de vue de l'art, c'est un des plus hardis monumens de notre époque; mais il est surtout touchant par le cœur qui l'a inspiré. Le phare d'Eckmühl est une véritable œuvre de la providence humaine. Un sérieux port de refuge dans les mêmes parages doit nécessairement le compléter un jour, et ce serait un aussi grand bienfait.

VI

A Penmarc'h la côte bretonne change brusquement de direction; elle court droit au Nord. Du phare d'Eckmühl au phare du Four qui se dresse sur un petit îlot, avancé dans les redoutables parages de l'archipel d'Ouessant, on ne compte guère plus de 70 kilomètres à vol d'oiseau; 300 au moins, si l'on suivait toutes les indentations de la côte. Le large golfe de l'Iroise, qui commande la rade de Brest et la baie de Douarnenez, pénètre profondément dans le massif de granit, se ramifiant en échancrures nombreuses, du dessin le plus varié, flanqué de deux magnifiques promontoires, la pointe du Raz et le cap Saint-Mathieu, dont les deux énormes saillies sont aperçues de très loin par les bateaux venant du large. La péninsule armoricaine s'avance ainsi en mer au-devant de l'Océan, comme la proue d'un gigantesque navire armé d'une double paire de cornes menaçantes. Les vagues bouillonnent au pied des falaises qui les entourent et qu'elles attaquent avec

toute la force accumulée dans leur course de mille lieues à travers l'Atlantique. Mais la lutte est inégale entre les deux élémens, et les débris de rochers entassés, les milliers d'écueils, de récifs, de bancs sous-marins, d'îlots de toute forme et de toute dimension disséminés au large, témoignent de la puissance destructive de l'Océan, supérieure à tous les moyens de défense que l'homme a vainement tentés.

Nulle part peut-être sur toutes les côtes de l'Europe, cette puissance ne se manifeste d'une manière plus grandiose qu'aux deux pointes extrêmes du Raz et de Saint-Mathieu. La première est prolongée en mer par l'île de Sein, les écueils de Pont-de-Sein et d'Ar-men, la seconde par la chaussée des Pierres-Noires et l'archipel d'Ouessant. Le premier groupe peut s'appeler la chaussée de Sein, le second la chaussée d'Ouessant. Tous les deux sont des fragmens détachés du continent, et lui étaient soudés à une époque indéterminée, très lointaine sans doute, peut-être antérieure aux temps historiques les plus reculés, mais postérieure bien certainement aux dernières transformations géologiques de notre écorce. Pour le géologue, et même pour l'historien préhistorique, Ouessant et Sein ont fait réellement partie de l'Armorique primitive, et constituaient les deux musoirs, aujourd'hui ruinés, rompus, et en grande partie noyés, de l'ancienne mer de l'Iroise, beaucoup plus vaste et plus ouverte que le golfe de nos jours.

La petite île de Sein, l'*Enez-Sigun* des Bretons, n'a plus aujourd'hui que 1 800 mètres de l'Est à l'Ouest, à peine 800 mètres dans sa plus grande largeur du Nord au Sud, une centaine d'hectares au plus. Elle est isolée du Bec du Raz par un détroit de 8 kilomètres qu'on appelle le Raz de Sein ; on sait que le mot breton *raz* signifie courant violent, — raz de marée ; et jamais nom ne fut mieux donné. Le bras de mer qui sépare l'île du continent est en effet toujours traversé par des courans très complexes et souvent presque subits qu'on a bien essayé quelquefois d'expliquer, ce qui n'avance pas à grand'chose, puisqu'on ne peut ni les modifier, ni les éviter, ni les prévoir. En mortes eaux et par des temps relativement calmes, ces courans sont encore de 3 à 4 nœuds à l'heure ; ils atteignent quelquefois 8 à 10 nœuds, et les bateaux ne gouvernant plus peuvent à chaque instant être violemment projetés sur les rochers de droite ou de gauche du détroit. En somme, le passage est souvent absolument impossible, toujours difficile et dangereux. « Nul n'a traversé le raz sans avoir peur ou mal, » dit un

vieux proverbe breton ; et les marins exercés, seuls, peuvent s'y risquer à coup sûr.

L'île de Sein est un plateau de pur granit, très bas, — 1^{m},50 à peine au-dessus des plus hautes mers, à l'exception de quelques blocs isolés. Les saillies les plus élevées de la roche ne dépassent pas 6 mètres. Dans ces conditions de relief, elle est naturellement inondée et balayée par tous les coups de mer un peu violens, et dépourvue complètement de sources. Pas un arbre, d'assez médiocres bruyères seulement, et quelques pauvres champs entourés de pierres sèches qui produisant de l'orge, des pommes de terre, un peu de légumes à peine suffisans pour une population très dense de près de 800 habitans, groupés dans de misérables maisons, que la mer, dans ses mauvais jours, a plusieurs fois emportées. Pour empêcher la destruction complète de ces tristes demeures, il a fallu entourer une partie de l'île d'une digue qui n'arrête pas sans doute toutes les inondations, mais qui brise les vagues, et est en somme une garantie assez sérieuse. Les hommes sont tous pêcheurs, et la pêche principale est celle des crustacés, des langoustes et des homards, qui abondent tout autour dans les anfractuosités de tous les îlots rocheux. Il n'y a dans l'île aucun ouvrier pratiquant un métier quelconque. Les femmes vaquent aux menus travaux agricoles ou ramassent du goémon, que l'on expédie sur le continent pour en extraire de la soude ou de l'iode. L'île est complètement ceinturée par quelques rochers isolés, apparens ou cachés, tous inhabitables, presque tous tout à fait inabordables. Tous ces écueils faisaient certainement corps jadis avec elle, et constituaient l'ancienne *insula Sena* de l'*Itinéraire* d'Antonin, beaucoup plus vaste que l'île actuelle. On y trouve encore quelques restes de vieux menhirs et plusieurs dolmens ; et, si l'on en croit le géographe Mela, elle était renommée par son oracle gaulois, dont les neuf prêtresses vierges appelées « gallicènes » avaient le pouvoir de déchaîner les vents et les tempêtes et de prédire l'avenir (1). Elle était donc connue et habitée de toute antiquité, et on peut même croire qu'elle avait autrefois plus d'importance que de nos jours. L'archipel d'écueils rocheux qui la prolonge à l'Ouest sur près de 15 kilomètres et qu'on appelle la « chaussée de Sein » est incontestablement un des passages les plus dangereux de l'Océan ; et

(1) Pomp. Mela, III, VI, 6.

tout navire engagé dans ce dédale d'îlots, dont un grand nombre ne découvrent jamais, ne sont reconnaissables qu'au bouillonnement des vagues, et même ne sont pas tous exactement connus et repérés, est perdu ou en voie de perdition.

L'un des derniers de ces écueils est le rocher d'Ar-men, qui ne présente à mi-marée qu'une longueur de 13 mètres, et une largeur de 7 mètres. Sur ce socle étroit et souvent inondé, on est parvenu au prix de mille efforts à sceller une tour de près de 30 mètres de hauteur, surmontée d'un phare muni de tous ses aménagemens, comprenant, avec des approvisionnemens pour plusieurs mois, le logement des paisibles veilleurs qui acceptent stoïquement un isolement auquel il est quelquefois difficile d'assigner une limite, et dont la vie d'obscur dévouement est coupée quelquefois d'épisodes tragiques. L'extrême violence de la mer et des courans autour de la roche d'Ar-men, dans le Raz et à tous les abords de Sein, avait même, pendant un certain temps, fait considérer cette entreprise comme une généreuse folie; et nulle part les ingénieurs n'ont eu à déployer plus d'audace, de prudence et de fermeté. L'abordage de l'écueil présente, en effet, même par les plus beaux temps, de très sérieuses difficultés, pour ne pas dire quelques dangers. La période de construction a duré quinze ans et le travail des premières années a exigé une énergie véritablement surhumaine. Au début, dans une période de deux ans, on n'avait pu réussir sur le terrible écueil que 23 accostages; et les ouvriers couchés à plat ventre sur la roche glissante, à chaque instant balayés par l'écume des vagues, se cramponnant d'une main à quelques faibles saillies et perçant de l'autre des trous de fleuret destinés à recevoir les scellemens en fer qui devaient retenir les premières assises de la construction et les fixer solidement dans le granit, n'ont pu fournir que vingt-six heures de travail effectif.

Même encore aujourd'hui que les travaux sont complètement achevés et que des intérêts de la plus haute gravité commandent d'assurer à tout prix la continuité de ce feu de premier ordre, l'approvisionnement du phare, auquel on ne peut jamais aborder directement, à jour et à heure fixe, est une opération très délicate, quelquefois incertaine, et ne peut avoir lieu que par un va-et-vient aérien, au moyen d'une ligne de loch que l'on lance de la tour sur le petit bateau à vapeur qui vient mouiller à quelques encâblures. L'entretien régulier d'un pareil édifice est réellement,

comme l'a été sa construction, une œuvre héroïque; et sur la côte bretonne ce n'est pas le seul qui ait présenté, qui présente toujours la même difficulté d'exécution et dont la marche continue exige les mêmes sacrifices et les mêmes dévouemens. On ne saura jamais les immenses services qu'ils ont déjà rendus et qu'ils continuent à rendre dans les jours de brume et dans les nuits de tempête, le nombre de cœurs qu'ils ont rassurés, de vies qu'ils ont sauvées. Ce sont réellement des monumens sacrés et lorsque aucune clarté ne paraît au ciel, le marin perdu qui aperçoit tout à coup l'éclat sauveur sent qu'il a retrouvé son étoile. C'en est bien une en effet, et on l'a très bien appelée l'étoile de la Fraternité.

La chaussée d'Ouessant qui peut être considérée comme le prolongement sous-marin de la pointe Saint-Mathieu présente exactement les mêmes caractères que celle de Sein. « Qui voit Ouessant voit son sang, » dit un vieux dicton de marin. Les Bretons l'appellent l'*Henez-Herssen*, l'île de l'Épouvante, et elle mérite bien son nom. La chaussée d'Ouessant forme une saillie en mer de plus de 25 kilomètres. On peut la considérer comme l'extrémité occidentale de la côte de France, la vraie « fin des terres »; et c'est ainsi qu'on désigne le département dont elle est l'écueil avancé. Tous les navires venant de l'Atlantique qui s'approchent des parages de Nantes ou de Brest doivent s'en méfier pour peu qu'ils dérivent. Ils sont quelquefois conduits à la traverser ou à la doubler, et c'est toujours une opération délicate. Les abords de la chaussée d'Ouessant sont en effet bordés d'écueils, et tous les passages balayés par des courans d'une extrême violence. L'archipel se compose d'une vingtaine d'îles au moins dont les principales sont Béniguet, Quéménec, Triélen, Molène, Balanec, Bannec et Ouessant, entourées toutes d'un très grand nombre d'îlots, de rochers et d'écueils, pointes émergentes d'un long plateau de granit sous-marin de 5 milles au moins de largeur, de 15 milles de longueur, et dont la direction générale va du Sud-Est au Nord-Ouest. La plus considérable de beaucoup est l'île extrême, Ouessant, l'*Uxantis* de l'Itinéraire maritime, l'*Œxantus* ou l'*Uxisama* de Pline et de Strabon (1). Les Celtes l'ont appelée plus tard Heussa ou Ushan qui rappellerait un peu, d'après quelques traditions confuses admises par les archéologues, une des quatre grandes divinités du culte druidique de Heuz ou Eus. Ce

(1) *Uxantis. Sina. Itin. marit.* Parthey et Pinder, 509,3. Οὐξισάμην ou Οὐκξισάμην Strab., l. IV, 5. *Infra vero Sambis et Axanthos.* Plin., IV, xxx (xvi), 2.

dieu topique aurait eu à Ouessant un temple desservi par un collège de femmes, comme nous en avons vu dans d'autres îles bretonnes, à Batz et à Sein notamment. On en montrait, paraît-il, encore au siècle dernier, quelques vestiges et il est très regrettable qu'ils aient complètement disparu.

Comme Sein, Ouessant est un plateau de granit, mais d'un relief beaucoup plus élevé. Son altitude varie de 20 à 60 mètres; son contour est formé de falaises abruptes entrecoupées de petites plages de galets et de sables, déchiquetées par les vagues d'une manière très pittoresque et presque toutes inabordables. La grande île a près de 3500 mètres de largeur moyenne du Nord au Sud et 8 kilomètres de longueur de l'Est à l'Ouest. Au Nord-Est deux fortes saillies de la côte dessinent la baie du Stiff où se trouve le petit port d'échouage de Ligoudou. Tout à côté un autre petit enfoncement, la baie de Beninou, offre quelques facilités pour l'ancrage; mais la tenue y est mauvaise à cause de la force des courans. Au Sud les mouillages de Penanroch et d'Arland présentent aussi d'assez médiocres abris contre les vents du Nord et servent quelquefois de refuge aux barques de pêche engagées dans le redoutable courant de Fromweur. La seule grande baie de l'île est celle de Lampaul, au Sud-Ouest, profonde de 2 milles, large d'un demi-mille seulement, placée dans une position exactement symétrique à celle du Stiff. Les deux petits golfes paraissent tout d'abord pouvoir se suppléer et se compléter suivant la direction des vents; mais la grosse mer, les courans et les tourbillons rendent bien difficile le passage d'une anse à l'autre, et le périple autour de l'île bordée de falaises à pic, hérissée de pointes et d'écueils contre lesquels un bateau peut être à chaque instant poussé, est une manœuvre qui demande beaucoup de prudence et que ne doivent entreprendre que des marins du pays très exercés.

A Ouessant comme à Sein, ni arbres, ni arbustes. Très peu de terre végétale qui ne produit pas de blé, mais seulement de l'orge et des pommes de terre; une assez pauvre lande, pâtis sauvage où quelques vaches maigres et quelques moutons broutent une herbe noire au milieu des ajoncs rabougris. C'est essentiellement un pays de pêcheurs.

Les autres îles de l'archipel ont le même aspect dénudé et sauvage et ne sont que des diminutifs d'Ouessant. La plus importante, Molène, située presque au centre du groupe, est la seule qui

ait un petit port régulier protégé par un môle et dont l'activité, un peu supérieure même à celle des ports de l'île mère, est dû au trafic du goémon que l'on incinère et qui devient l'engrais connu sous le nom de terre de Molène, ou que l'on exporte brut aux usines du continent pour en extraire la soude et l'iode. A l'exception de Molène et de Beniguet qui possède aussi une petite cale où les caboteurs peuvent à la rigueur s'abriter, les autres îles ne sont guère que de grands écueils à peu près déserts et dont l'approche est toujours imprudente. Nul doute cependant qu'elles n'aient présenté toutes autrefois une beaucoup plus grande surface et que tout l'archipel, y compris le plateau sous-marin de la Helle qui le prolonge au Nord et la longue chaussée des Pierres-Noires contre laquelle viennent briser les vagues du Sud, ne fût, avec Ouessant, à l'origine de notre période géologique, une grande presqu'île très probablement soudée à la pointe Saint-Mathieu. L'affaissement général de la côte bretonne et la morsure séculaire des vagues l'ont complètement disloquée et effondrée, et il n'en reste plus aujourd'hui que des débris que les courans minent et rongent sans cesse. Ces courans sont aussi violens, aussi mobiles que le Raz de Sein et ont quelquefois comme lui une vitesse de 8 à 10 nœuds, 15 à 20 kilomètres à l'heure. Au Nord-Ouest même d'Ouessant et contournant la magnifique falaise rocheuse qui fait face directement à l'Atlantique, c'est le redoutable courant du Florus, semblable à un large torrent marin; au Sud-Est et non moins impétueux le courant de Fromweur ou du « Grand-Effroi; » entre les îles, dans des défilés souvent très étroits, des remous terribles et très complexes; tout le long de la côte bretonne, c'est le grand courant du chenal de la Helle; enfin sur la route même que prennent la plupart des navires venant du Nord pour entrer dans la rade de Brest, l'on est obligé de lutter sans cesse, tantôt entraîné, tantôt arrêté, par le grand courant du Four qui rase la pointe Saint-Mathieu.

VII

D'après ce que nous venons de voir, l'accès de notre grand port militaire sur l'Océan présente par le Nord et par le Sud de très grandes difficultés. Il est au contraire tout à fait normal et très aisé pour les navires — et ce sont les plus nombreux — qui viennent directement du large. L'Iroise, qui constitue la petite

mer d'accès dans la rade de Brest est en effet directement orientée de l'Est à l'Ouest. La largeur de son entrée, du phare d'Ar-men à celui d'Ouessant, est de 40 kilomètres et son enfoncement est à peu près égal. Des flottes entières peuvent s'y présenter en tout temps. Le magnifique golfe est divisé au fond en deux grands compartimens par la large presqu'île de Crozon ou de Camaret, qui se ramifie elle-même en presqu'îles secondaires et présente la forme d'un gros tronc d'arbre duquel se détachent plusieurs rameaux. Ces deux grands bassins sont la baie de Brest et la baie de Douarnenez, dont les contours, découpés et ébréchés en nombreuses dentelures, sont une merveille d'architecture naturelle qui enthousiasme le poète, enchante le voyageur, et charme le marin. Le premier se subdivise à son tour en deux : la rade de Brest et la baie de Châteaulin, séparées par la pointe de l'Armorique. Dans le premier de ces bassins débouche la Penfeld qui traverse tout l'arsenal de Brest, et l'Elorn qui conduit à Landerneau; dans le second les rivières de Daoulas, de l'Hôpital, du Faou et de l'Aulne, cette dernière remontant à Châteaulin. Chacune de ces embouchures constitue un mouillage et un port excellens.

Le grand port militaire de Brest est l'estuaire même de la Penfeld; tous les autres servent d'abri, de relâche, de mouillage à tous les bateaux de la rade et sont fréquentés par les barques de pêche et les caboteurs. Le fond du tableau se développe suivant un grand hémicycle de collines boisées, verdoyantes, d'un effet très pittoresque, qui manque peut-être un peu de lumière et de soleil, mais qui, somme toute, corrige l'impression sinistre produite par le couloir tortueux de la Penfeld, gorge resserrée, à peine large d'une centaine de mètres, profonde de 2 kilomètres, bordée de chantiers et de cales de construction, d'ateliers, de magasins, de casernes, écrasée entre des coteaux aux pentes raides, hérissées de hautes cheminées, couvertes de maisons industrielles noires, grondante comme une immense forge, noyée dans la fumée des usines et la vapeur épaisse d'une atmosphère presque toujours souillée.

La pointe de Saint-Mathieu au Nord et la pointe du Toulinguet au Sud commandent l'entrée de la rade de Brest, et ces deux caps paraissent avoir résisté depuis bien des siècles à toutes les attaques de la mer. Les monumens celtiques, les débris de poterie, les briques romaines que l'on retrouve à Portz-Liogan, tout

à fait au Nord de la pointe Saint-Mathieu, permettent d'y placer l'ancien *Staliocanus portus* de Ptolémée, qui a occupé probablement une partie de la presqu'île de Kermorvan entre le port du Conquet et la petite anse des Blancs-Sablons (1). L'avant-rade de Brest, très élargie par les deux anses de Bertheaume et de Camaret qui se font face, se rétrécit très brusquement; et on pénètre dans la rade intérieure par un goulet de 5 kilomètres de longueur sur 2 kilomètres de largeur, formidablement défendu contre toutes les attaques du dehors.

Il existe peu de positions présentant de meilleures conditions naturelles pour un grand établissement à la fois maritime et militaire, et très certainement l'origine de Brest comme port et comme centre de population remonte aux origines mêmes de la civilisation. Certains archéologues y voient l'ancien *Gesocribate* de la carte de Peutinger. L'assimilation est un peu douteuse. On peut cependant regarder comme tout à fait certain que le port était connu et fréquenté par les flottes romaines. Les ruines d'un ancien *castellum* ont été trouvées dans le sous-sol de l'enceinte murale du château du moyen âge qui a subi depuis bien des transformations, mais dont les tours massives dominent toujours la Penfeld et la rade. Depuis lors, et presque sans discontinuité, Brest a joué un rôle important dans toutes les expéditions maritimes, soit comme point de débarquement, soit comme point de défense; mais le port proprement dit et l'arsenal ne datent guère que du xve siècle, et les premiers grands travaux d'aménagement sur les deux rives de la Penfeld sont l'œuvre de Colbert et de Vauban.

Tout était et est resté naturellement soumis à la suprématie de la marine militaire; et jusqu'à ces derniers temps les navires de commerce ne pouvaient accoster qu'à l'entrée de la rivière où ils ne disposaient que d'un quai d'une centaine de mètres à peine, obligés de tenir le chenal libre au moindre passage d'un bateau quelconque de l'État, grevés de toutes les servitudes et de toutes les sujétions résultant du contact permanent avec un voisin tout-puissant. Cette situation était intolérable; et dès la fin du xviiie siècle, on résolut de s'en affranchir et de créer tout d'une pièce un port de commerce indépendant, en dehors des eaux de la Penfeld. C'est le port actuel de Porstrein, qui comprend

(1) Σταλιόκανος λιμὴν, 16°30'50". Ptol., II, viii, 2. — Le Men, *Bull. de la Société Archéologique du Finistère*, juillet 1874.

R. Kerviler, *Mém. de l'Associat. bretonne*, 1873.

un grand port à marée de 41 hectares et doit être complété par un bassin à flot à la suite, disposé pour recevoir les Transatlantiques. Très bien situé au Sud de la ville et à l'Est du château, limité au Nord par de vastes terre-pleins entièrement conquis sur la rade, protégé contre les vents et les vagues du large par un brise-lames de près d'un kilomètre de longueur, présentant un développement de près de 2 500 mètres de quais disposés en éperons saillans et couverts de rails, communiquant d'ailleurs par un tunnel creusé au-dessous de la place du Château avec l'arsenal, il présente les meilleures conditions d'installation. Les trois premiers bassins sont affectés à la navigation ordinaire et au commerce local, le quatrième aux longs courriers; le bassin à flot sera destiné spécialement aux Transatlantiques. L'effort du commerce a été grand et tout a été fait et très bien fait pour faciliter le stationnement et les opérations des plus grands navires. Les résultats ne sont pas encore malheureusement, il faut le dire, en rapport avec les sacrifices. La situation se modifiera peut-être un jour; mais pour le moment le tonnage annuel ne dépasse pas 200 000 tonnes. C'est peu pour une dépense de premier établissement de plus de 20 millions.

Le grand mouvement de la rade de Brest est dû surtout à l'arsenal et à toutes les manutentions qu'entraînent le séjour, le passage et les transformations incessantes du matériel flottant de notre marine militaire. Mais les découpures variées de la grande rade, les estuaires nombreux des cours d'eau qui y débouchent, présentent aussi presque tous d'excellentes conditions pour l'aménagement de postes secondaires; et, en fait, on n'en compte pas moins d'une dizaine, dont deux, les plus importans, Landerneau et Châteaulin, sont assez loin dans l'intérieur des terres, les autres n'étant que des relâches et, en quelque sorte, des stations de la banlieue maritime du grand port de la Penfeld.

A 1 500 mètres environ de l'embouchure de l'Élorn, se trouve un bac très fréquenté connu sous le nom de Passage de Plougastel. Plougastel constitue un excellent mouillage en rivière dans lequel les bateaux trouvent des fonds de 12 mètres. Ce n'est d'ailleurs qu'une simple cale d'attente, un lieu de passage comme son nom l'indique, sans mouvement commercial. Mais en remontant l'Élorn à 13 kilomètres, les caboteurs accostent à Landernau où ils ont à leur disposition sept cales, près de 1 000 kilomètres de quais et tous les avantages d'une petite ville industrielle très

animée. Landernau ne date pas d'hier. C'était une des plus importantes stations de la voie consulaire qui conduisait de Nantes à *Vorganium* sur la rive droite de l'Aber-Wrac'h, et pendant tout le moyen âge, il a fait un commerce assez important avec Bordeaux et Bayonne. Il continue à être très actif, près de 30 000 tonnes. Au Sud de la pointe de l'Armorique, les rives de la petite anse de Lamberlach sont spécialement aménagées pour la culture des produits maraîchers, de la fraise surtout, dont le développement et les expéditions ont pris depuis un certain temps une grande importance. Tout à côté, la baie se ramifie encore en trois petits estuaires qui servent d'abri aux caboteurs. L'un d'eux est occupé par le petit port de Daoulas, qui, d'après la chronique d'Albert le Grand, aurait été aussi prospère que Brest et dont le nom *Daou-glas*, double deuil, rappelle des souvenirs tragiques. Daoulas est réduit aujourd'hui à un quai et à une estacade assez modestes; mais il est encore très fréquenté, et son trafic est de près de 6 000 tonnes.

La rivière du Faou se jette dans la baie un peu au-dessous de celle de Daoulas; et, à 6 kilomètres environ de son embouchure, se trouve un excellent mouillage qui porte son nom, où les caboteurs trouvent près de 500 mètres de quais très bien installés et font un trafic de plus de 10 000 tonnes. L'embouchure du Faou est commune avec celle de l'Aulne, qui est navigable sur 30 kilomètres environ, jusqu'à Châteaulin. A l'entrée de l'estuaire de l'Aulne, une petite cale est disposée sur la grève de Port-Maria. C'est Landévennec, dont l'abbaye, qui ne nous a laissé que ses ruines, a été l'un des plus riches établissemens monastiques du moyen âge. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un havre d'échouage presque sans mouvement commercial.

A l'exception de quelques barques de pêche, tous les bateaux remontent l'Aulne jusqu'à Pont-Launay et Châteaulin, qui, bien qu'étant distans de 4 kilomètres, ne font en réalité qu'un seul grand port en rivière, tête de ligne du canal de Nantes à Brest. De Châteaulin à Port-Launay, l'Aulne décrit une grande boucle où stationnent tous les chalands de la navigation intérieure. A Port-Launay un bassin à flot établit la communication entre cette navigation et la navigation maritime. Le mouvement commercial y est assez considérable surtout à l'exportation, près de 20 000 tonnes, et ne paraît pas devoir s'affaiblir.

Lanvéoc, le Fret et Roscanvel sont aussi trois petits ports inté-

ressans situés sur la rive Sud de la baie de Châteaulin : le premier un peu en saillie vis-à-vis de l'anse de Lamberlach, les deux autres dans deux petites baies circulaires portant le même nom qu'eux et abritées l'une par la pointe qu'on appelle l'île Longue et qui s'avance dans la rade comme un éperon, l'autre par les hautes falaises de la presqu'île de Quélern, terminée par la pointe des Espagnols qui commande le goulet de Brest. Tous les trois sont munis de cales à débarcadères, en général facilement accostables et accessibles aux embarcations à toutes heures de marée. Les établissemens de toute nature appartenant à la marine militaire dans les îles voisines qui forment le petit archipel de Treberon, l'entretien des forts nombreux qui jalonnent la côte, l'exportation de quelques produits agricoles et d'engrais marins et surtout le voisinage de Brest et le va-et-vient incessant qui en résulte pour l'approvisionnement de la flotte et les usages continuels de la vie de la grande ville dont l'activité est quelquefois fiévreuse, donnent à ces deux ports un mouvement de près de 10 000 tonnes.

A l'extrémité de la rade, le port de Camaret situé dans une petite anse directement ouverte sur le large est surtout apprécié comme refuge pour les bateaux de toute provenance et de tout tonnage que les courans empêchent momentanément de franchir le goulet de Brest ou qui sont surpris par un coup de mer. Un grand nombre y stationnent alors pendant plusieurs jours dans l'attente d'une embellie qui leur permette de reprendre leur route. Le port de Camaret est d'ailleurs assez bien abrité par une jetée naturelle de 600 mètres, qu'on appelle le Sillon, qui est consolidée par un mur de défense et terminée par une batterie demi-circulaire d'un relief assez pittoresque. Indépendamment de son petit mouvement commercial, — 4 000 tonnes environ, — il est précieux comme station de pilotage et de sauvetage, et est aussi très fréquenté par les bateaux sardiniers.

Le Conquet enfin est le dernier port avancé de la rade foraine de Brest. Il commande le terrible chenal du Four qui sépare le massif continental de l'archipel d'Ouessant, route très fréquentée et souvent obligatoire pour les navires venant du Nord qui se rendent à Brest et redoutent de doubler l'île extrême et la chaussée des Pierres-Noires. Cette situation semblait désigner le Conquet pour l'établissement d'un grand port de refuge. On s'est contenté d'y installer un petit abri qui ne peut rendre de réels services

qu'aux barques de pêche et aux caboteurs d'un tonnage moyen. Ce modeste port de secours est enfoncé dans l'intérieur d'un petit fiord rocheux, protégé du côté du Nord seulement, d'où viennent les plus grosses lames, par la presqu'île de Kermorvan. C'est très probablement là, nous l'avons vu, que devait se trouver l'ancien port celtique de Portz-Liogan et le *Staliocanus portus* de Ptolémée. Tout le trafic du Conquet, — 4 000 tonnes environ, — est dû aux usines de produits chimiques qui traitent le varech ramassé sur les côtes et dans les îles voisines.

VIII

La grande baie de Douarnenez est séparée de la rade de Brest par une langue de terre et de rochers de près de 25 kilomètres qui s'étale, s'avance, et se ramifie en plusieurs branches, semblable à un long dard muni de pointes ou à une immense croix gammée. C'est la péninsule de Crozon dont les trois saillies extrêmes sont : au Nord, la pointe des Espagnols, qui ferme le goulet de Brest ; à l'Ouest, la pointe de Toulinguet un peu en amont de Camaret ; au Sud, le cap de la Chèvre, qui fait face à la terrible pointe du Raz de Sein située de l'autre côté de la baie. Ce magnifique golfe de Douarnenez dessine presque les trois quarts d'une circonférence. Sa profondeur est de 21 kilomètres ; son ouverture, orientée directement à l'Ouest, n'est que de 8 kilomètres, très suffisante encore pour permettre l'entrée des grandes vagues du large. La baie est souvent très houleuse. Seul le petit havre de Morgat situé sur la rive Nord est assez bien abrité ; mais Morgat ne peut être qu'une relâche temporaire et n'est en fait qu'une station de pêche secondaire.

Douarnenez, au contraire, est peut-être notre premier port sardinier de l'Océan. Il paraît avoir existé de toute antiquité, et quelques archéologues assurent y avoir reconnu des vestiges d'une cité bien antérieure à l'occupation romaine. C'est peut-être un peu risqué ; mais l'emplacement au fond du golfe a bien pu de tout temps être recherché pour l'établissement d'un port d'une certaine importance, et on est assez fondé à y placer la station de *Keris* sur l'ancienne voie qui conduisait de *Vergium* (Carhaix) à la pointe du Raz (1). Peut-être est-ce là aussi que se trouvait

(1) R. Kerviler, *Voies romaines en Armorique*, *op. cit.*

la ville légendaire d'Is, *Ker-Is*, où siégeait le roi Grâlon et sur laquelle sa fille Dahut attira par ses désordres la vengeance du ciel sous la forme d'un raz de marée ou d'un terrible écroulement.

Ce serait, d'après quelques recherches intéressantes mais dans lesquelles l'imagination tient une certaine place, à peu près à 500 mètres à l'Est de Douarnenez, sur la grève déserte aujourd'hui de Plomarck que la ville d'Is aurait jadis dressé ses remparts et son château. On a bien cru y apercevoir, par certains temps clairs et une mer très calme, quelques substructions noyées qu'on peut à la rigueur faire remonter même à l'époque romaine. Mais avec quelque bonne volonté, la ville légendaire se retrouve un peu partout sur cette côte bretonne rongée par les vagues, en partie effondrée, qui a éprouvé une série de bouleversemens et d'oscillations, et qui paraît surtout avoir été très déprimée par un affaissement général; et les archéologues ont pu très consciencieusement la placer tour à tour, tantôt au Nord de Brest, tantôt à Penmarc'h, le plus souvent à la baie des Trépassés et dans bien d'autres lieux encore, où l'on trouve sous l'eau des ruines de constructions importantes, disséminées sur une assez grande étendue.

Le port actuel de Douarnenez est triple et commandé par un petit îlot rocheux : l'île Tristan, qui fut, pendant le moyen âge et surtout pendant les guerres du XVIIe siècle, un port militaire de premier ordre, et bien souvent un repaire de brigands. Douarnenez dépendait alors de son îlot, comme son nom breton l'indique, (*Douar Henez*, terre de l'île). Au Sud-Ouest de l'île Tristan, la petite anse de Tréboul est en quelque sorte son faubourg maritime exclusivement fréquenté par les pêcheurs. La ville occupe un plateau qui descend par des pentes très rapides, au Nord et à l'Est sur la mer à la plage de Rosmeur, à l'Ouest sur le large estuaire du Pouldavid qu'on appelle Port-Rhu. Rosmeur est le port de pêche, Port-Rhu le port marchand. Ce dernier présente une série de quais et de cales, de près d'un kilomètre, et son mouvement est d'autant plus actif que la pêche de la sardine est plus abondante. Les œufs de morue, la pâte de sauterelle, la rogue artificielle de graines oléagineuses qui constituent les amorces employées pour attirer le poisson, sont en effet les principaux élémens de son importation. Comme partout sur toute notre côte de l'Océan, il faut y ajouter la houille anglaise. L'exportation consiste presque exclusivement en poissons conservés. Toute l'activité industrielle du pays se porte en effet sur la préparation de la

sardine, qui abonde dans la baie dans des proportions quelquefois invraisemblables; et cette préparation a donné à la ville et à sa banlieue le caractère d'une immense usine de confiserie dont les émanations se répandent de tous côtés.

Le port de Rosmeur, qui se compose de trois jetées enracinées perpendiculairement à la côte, entre lesquelles sont installés des quais bien desservis, arme près d'un millier de bateaux de pêche, montés par près de 6000 marins. Pendant six mois de l'année, de juin à novembre, il présente une animation fébrile. C'est par centaines de millions qu'on peut évaluer le chiffre de poissons que l'on manutentionne précipitamment sur les quais; et le départ bruyant des équipages est un spectacle d'une originalité spéciale et qu'il est impossible d'oublier. Grâce à cet élément de trafic, qui ne paraît pas devoir se ralentir malgré la concurrence sardinière qui se développe tous les jours dans les plus modestes havres de la côte bretonne, le port de Douarnenez jouit d'un mouvement très régulier, et qui approche de près de 20000 tonnes.

Au Sud de Douarnenez, et séparé de lui par la longue péninsule que termine la terrible pointe du Raz et que prolonge la chaussée de Sein, se développe la monotone plage d'Audierne. De la pointe du Raz à celle de Penmarc'h, la côte dessine un arc de cercle très régulier, de près de 40 kilomètres de corde et de 10 kilomètres seulement de flèche. D'Audierne à la pointe du Raz, une succession ininterrompue de falaises inaccessibles, d'Audierne à Penmarc'h une plage sablonneuse, interrompue seulement de distance en distance par quelques pointes de rochers. Pas un arbre sur la côte. Une lande rase, pelée, toujours battue par les vents de mer. Quelques rares maisons assez misérables. Presque partout la solitude et le désert.

Audierne, comme Douarnenez, est presque exclusivement un port sardinier, moins actif peut-être, mais d'un aspect plus sévère. Le port est à un kilomètre de l'embouchure du Goyen, que le flot remonte sur 6 kilomètres jusqu'à Pont-Croix où les petits caboteurs trouvent un quai, le long duquel ils manutentionnent seulement un millier de tonnes environ. Tout le mouvement est à Audierne, qui arme une centaine de bateaux, montés par près de 800 pêcheurs. Le port n'est que l'épanouissement du Goyen, et présente un grand quai de près de 500 mètres, prolongé par une estacade et une jetée, le long desquelles on hale les bateaux au départ et au retour. L'animation y est grande, et le mouvement commercial

dépasse 10 000 tonnes. Très évasée, regardant droit vers l'Ouest, c'est-à-dire vers le large, la baie d'Audierne est extrêmement houleuse par certains vents; elle est célèbre par ses naufrages, et tout navire qui y est affalé y court de sérieux dangers et doit, s'il le peut, chercher promptement un abri dans l'estuaire du Goyen. Audierne n'est donc pas seulement un port de pêche; c'est un vrai port de refuge et de salut.

Nulle part, sur toute l'étendue des côtes de la vieille Armorique, la nature ne présente un aspect plus désolé, un caractère plus tragique, que dans cette région s'étendant le long et au-dessus de la puissante muraille de granit qui dessine la baie de Douarnenez et la grève d'Audierne jusqu'au promontoire de Penmarc'h. Presque au milieu de cette côte, le continent s'amincit de plus en plus et projette en mer une longue péninsule rocheuse, dont les deux extrémités sont armées de véritables cornes, la pointe du Van et la pointe du Raz. Cette dernière est très certainement le *Goboeum promontorium* de Plolémée (1) et de Strabon (2). Entre ces deux cornes, s'enfonce la sinistre baie des Trépassés, au fond de laquelle le terrible Raz de Sein rejette comme dans une immense morgue les épaves des navires perdus, et dépose les corps des naufragés. Dans ce pays de traditions et de croyances, où le mystère touche toujours à la réalité, et qui vit quelquefois plus de rêve que de raison, les marins croient toujours entendre les plaintes de leurs compagnons disparus, mêlées aux sifflemens aigus des vents d'orage, et au grincement des galets qui roulent sur la grève ou sont projetés contre les falaises. Le fracas de la mer y est quelquefois effroyable; et dans certains gouffres, comme celui qui est si bien désigné sous le nom de « l'enfer de Plogolf », elle bouillonne ainsi qu'un métal fondu dans une brasière gigantesque. Les coups de bélier des vagues se répercutent alors comme des roulemens de tonnerre ou des décharges d'artillerie. Glauque et miroitante à l'infini, traînant au large ses moires grises lamées d'argent, mais presque toujours veuve de soleil et déshéritée de joie, coupée çà et là d'îlots rugueux et noirâtres, tour à tour noyés ou émergés, à chaque instant couverts d'écume, et contre lesquels heurtent sans cesse les vagues mugissantes, éternellement hostile et destructive, la mer de ces parages est bien réellement une mer fu-

(1) Γόβαιον ἄκρον, 15°15, 19°45. Ptol., II, VII (VIII), 1.
(2) Κάβαιον ἄκρον, Strab., *Géog.* IV. — Γάβαιον ἄκρον, Marc. d'Héraclée, *Peripl.* II, 25.

nèbre. Même dans ses beaux jours, elle semble garder une menace et fait entendre un sourd grondement d'orgue comme si l'abîme insondable était un immense vaisseau d'église retentissant de l'hymne de ses morts; et tout le long de la côte, elle roule éternellement des blocs mutilés, des galets et du sable, dernier degré de trituration de la roche et de l'émiettement séculaire de tous les organismes vivans qu'elle a tués, broyés et pulvérisés.

Au-dessus des falaises s'étend à perte de vue la lande rase, nue, presque déserte, tapissée seulement d'ajoncs, de genêts épineux, et d'une flore spéciale assez pauvre, presque toujours mauve et violette, les couleurs du deuil. Point ou très peu d'arbres prospères. A l'approche de la mer, ils sont tous rabougris, brûlés, se couchent ou meurent. Quelques arbustes seulement dans l'air humide, salé, et presque toujours tiède sous un ciel gris, terne, roulant, des nuages couleur de suie qui flottent lourdement chargés d'eau. De loin en loin dans le brouillard, les clochers pointus des vieilles églises apparaissent comme des fantômes. A tous les carrefours se dressent des calvaires de pierre rongés par le salin où les divins crucifiés, semblables à des ombres, étendent dans la brume leurs grands bras miséricordieux.

Il y a encore sur cette côte des coins de terre et même de grands espaces qui sont tout à fait intacts depuis des siècles, et ceux qui l'habitent semblent avoir conservé quelque chose de cette immobilité hiératique. Sur toutes les hauteurs, partout où il n'y a pas d'église, d'oratoire ou de croix, on trouve un dolmen, un menhir ou une pierre plantée; et toute la lande est découpée en échiquier, morcelée en une infinité de compartimens, dont les clôtures sont des débris d'anciennes pierres de sacrifice. Les idées et les croyances se sont transformées sans doute, mais elles ont toujours subsisté. N'était l'alcool, dont l'usage a dégénéré en déplorable abus chez presque tous les hommes, et même chez les femmes, et qui joue un si triste rôle dans toutes les assemblées publiques, dans les fêtes de famille, les adieux du départ, les joies du retour, et jusque dans les réunions de deuil, cette race serait d'une noblesse et d'une pureté parfaites; car elle a gardé dans ses traits et dans ses mœurs le souvenir et le respect de ses vieilles croyances, un fond de tradition et de foi qui resteront longtemps pour elle une précieuse sauvegarde.

Tous les hommes jeunes, forts, sains, qui vont à la mer et qui n'en reviennent pas toujours, ont un caractère grave et sont d'une

rigoureuse probité; et le vétéran retiré, le vieux marin breton, avec sa barbe en collier, ses yeux ombragés de sourcils drus et grisonnans, son nez busqué comme le bec d'un oiseau de mer, qui conte aux jeunes gens l'épopée des grandes pêches et des terribles ouragans, est un type spécial qu'on ne saurait oublier.

Quant aux femmes, l'impression qu'elles produisent presque toutes est celle du respect. Elles ont en général conservé leur costume national. Les vieilles, les mères, les épouses, les nombreuses veuves surtout ont la simplicité et la démarche reposée des religieuses. A l'église, au pied des calvaires, elles s'agenouillent lentement, lèvent les yeux comme en extase; et leurs vêtemens noirs à longs plis droits rappellent les robes de bure des Filles de la Charité ou des Petites Sœurs des Pauvres. Leurs mouvemens tranquilles ont quelque chose de monacal; l'expression de leur visage est un peu celle des madones; et, quand elles tournent la tête du côté du grand horizon qui leur rappelle tant de souvenirs, elles ont presque toutes ce regard marin, fixe, rêveur, tendu en quelque sorte au delà de notre cercle visible, interrogeant avec anxiété l'immense Océan, et qui semble flotter entre les joies du prochain retour et le deuil de la séparation éternelle.

Les jeunes filles et les enfans même ont autant de gravité que le comporte leur âge. Leur voix est douce, bien timbrée, leur teint clair, leurs cheveux blonds, leurs dents très blanches, leurs attaches assez fines, leur sourire un peu triste, leurs yeux bleus modestes et baissés tout de suite. Elles gardent même dans leurs ébats un air pudique, un fond de réserve, une pureté charmante, une véritable candeur de vierges; et rien n'est plus gracieux que leur modeste coiffure avec ses deux petites ailes blanches, qui leur donne quelque air de ces jolies mouettes qui volent par milliers autour d'elles sur la lande, et se perdent ensuite dans les embruns de la mer. Toutes, jeunes, vieilles, heureuses ou meurtries, sont des âmes croyantes, toujours bercées entre la légende et le rêve, et ont peut-être la vague intuition de tout ce qu'il y a de fragile et d'incertain dans notre pauvre vie si courte, si insaisissable, dans laquelle le présent n'existe pour ainsi dire pas, puisqu'il nous échappe et s'évanouit sans cesse, et qu'elle n'est, à tout prendre, qu'un trésor de souvenirs et une vision d'espérances.

CHARLES LENTHÉRIC.

POÉSIE

I

J'ai dans l'âtre encor vide et sévère jeté
Des lettres où l'amour mentait, des roses sèches
Hier grâce odorante et fraîche de l'été,
Et d'anciens vers écrits jadis avec fierté.

La flamme, archer rapide, a décoché ses flèches.
Le mur s'est d'un éclat subit ensanglanté,
La chambre a ri du seuil profond aux angles sombres,
Des torches ont paru courir dans les miroirs,
Le feu d'une aile rouge a pourchassé les ombres
Et frotté d'or le bois luisant des meubles noirs.

Mon être s'imprégnait d'une chaleur légère,
Je bénissais la flamme onduleuse. Et voici,
Tout à coup, que le beau brasier s'est obscurci.

Sa cendre en bleuissant palpite sur la pierre,
La nuit tombe, et, morose alors, le cœur transi
Par ce brusque et funèbre adieu de la lumière,
Sous la vitre qui verse un suprême jour gris,

Je reste seul, le front pesant et les mains jointes,
Méditant le destin trop bref de ces esprits
Qui, frères des foyers avarement nourris,
Font de grandes clartés soudaines, vite éteintes.

II

C'est vous, voluptueux Chénier, vous, grand Virgile,
Que j'ouvre aux jours dorés de l'automne, en rêvant,
Le soir, dans un jardin solitaire et tranquille
Où tombent des fruits lourds détachés par le vent.
Je vous lis d'un esprit inquiet et j'envie
Vos amantes, Chénier! Virgile, vos héros!
Moi que rien de fécond ne tente dans la vie,
La lutte ni l'amour ni les simples travaux,
Et qui trouve, ironique entre les philosophes,
A douter de moi-même une âpre volupté.
Je sens le cœur humain trop large pour mes strophes.
Le vieil air douloureux, d'autres l'ont mieux chanté;
D'autres emboucheront les clairons de la gloire.
Pour moi qu'un rigoureux destin laisse inconnu,
Je presse entre mes doigts la flûte usée et noire
Des pauvres, des railleurs, et des fous. Son bois nu
Est plus doux qu'un baiser savoureux à ma bouche;
Elle est ma confidente obscure et mon enfant
Et répond comme une âme à l'âme qui la touche.
Un passant, que mon cœur sait émouvoir, souvent
Au temps des raisins mûrs s'arrête pour l'entendre.
Je suis seul, et je joue, ignorant qu'il est là,
Tour à tour désolé, voluptueux et tendre.
Chaque jour, sur les tons qu'hier elle modula
Ma misère sanglote et demande l'aumône.
Et le passant muet songe et baisse le front;
Il m'écoute et revient et trouve, chaque automne,
La flûte plus plaintive et mon mal plus profond.

O Virgile, divin poète aimé des sages,
Brûlant Chénier, tandis que je gémis encor,
Le faible vent du soir entr'ouvre seul vos pages
Et la feuille qui tombe y met un signet d'or!

III

La pensée est une eau sans cesse jaillissante.
Elle surgit d'un jet puissant du cœur des mots,
Retombe, s'éparpille en perles, jase, chante,
Forme une aile neigeuse ou de neigeux rameaux,
Se rompt, sursaute, imite un saule au clair de lune,
S'écroule, décroît, cesse. Elle est sœur d'Ariel
Et ceint l'écharpe aux tons changeans de la Fortune
Où l'on voit par instans se jouer tout le ciel.
Et si, pour délasser leurs yeux du jour, des femmes,
Le soir, rêvent devant le jet mobile et vain
Qui pleut avec la nuit dans l'azur du bassin,
L'eau pure les caresse et rafraîchit leurs âmes
Et fait battre leurs cils et palpiter leur sein,
Tandis que la pensée en rejetant ses voiles
Dans un nouvel essor jongle avec les étoiles.

IV

Le sable du ravin est rouge. L'eau s'écoule,
Baiser mobile et doux, sur les cailloux mouvans.
L'air bleuit, et là-bas les villes des vivans
Répandent l'Angelus du soir aux quatre vents.
J'écoute; le geai crie et le ramier roucoule,
Le pic obstinément martèle un arbre mort.
Je vois rôder dans l'ombre une biche inquiète
Dont le pas, suspendu sur la mousse, s'arrête.
Puis, feuille à feuille et nid à nid, le bois s'endort.
Un jour mystérieux remplit l'ogive ouverte
Au loin sous les arceaux flottans de la nef verte,

Les fleurs brillent d'un feu secret en se fermant
Et l'âme, repliant sa corolle, comme elles,
Bercée entre la terre et le ciel longuement,
Goûte à cacher ses pleurs un pur apaisement
Et ne se distrait plus des choses éternelles,
Lors même que, mêlant les cris et les coups d'ailes,
Quelque nid proche éclate en sonores querelles,
Même lorsque, brisant les branches, apparaît,
Soudain surgi des noirs fourrés et l'œil sauvage,
Un enfant roux coiffé d'un chapeau de feuillage.

Le crépuscule rêve au fond de la forêt.

Alors comme un doux clair de lune dans mon âme
Le fantôme adoré se lève. Je vous vois,
Vous, ma plus sûre amie et la plus noble femme,
Telle qu'abandonnée à mes bras, tendre poids,
Un soir de notre amour vous marchiez dans les bois.
Vous vous penchez, pensive et belle et pâle et lasse,
Les cheveux dénoués et fière de l'émoi
Que répand votre corps voluptueux sur moi.
Une langueur nouvelle ajoute à votre grâce.
Pareille à l'épi mûr qui ploie à se briser,
Vous reposez la tête au creux de mon épaule ;
Vos yeux cherchent mes yeux, vos lèvres mon baiser.
Parfois un oiseau crie, une branche nous frôle,
Mais votre oreille est close aux bruits de la forêt
Et votre âme où je bois demeure taciturne
En livrant son bonheur limpide, comme l'urne,
Quand l'eau de la fontaine y déborde, se tait.

Hélas! nous avons eu notre heure sur la terre;
Résignons-nous, ma bien-aimée, et louons Dieu.

Ce soir je reprendrai mon chemin solitaire,
Dans les champs où la nuit traîne son manteau bleu :
J'irai, respirant l'air que l'herbe en fleurs embaume,
Triste et pressant le pas comme ceux qui vont seuls;
Je verrai les hameaux s'endormir sous le chaume,

Et les amans tresser leurs doigts sous les tilleuls,
Et les femmes filer encore, et les aïeuls
Rêver dans l'ombre au son d'une tardive enclume,
Et me dressant enfin sur un tertre d'où l'œil,
Caressé par le vent nocturne, avec orgueil
Embrasse l'horizon déjà noyé de brume
Et le fleuve qui luit d'un éclat morne et froid
Et la ville assoupie et muette, et le toit
Où ma lampe au moment des étoiles s'allume,
Ivre de larmes, seul, à la chute du jour,
D'un cri désespéré j'appellerai l'amour.

V

La douce nuit d'hiver a l'odeur du printemps.
J'ai pour rêver ouvert ma fenêtre. J'entends
Le vent qui semble fuir sur un voile de soie.
Les pins murmurent, l'air embaume, un chien aboie.
Le silence est une urne où tombe chaque bruit.
Et mon cœur sans amour se gonfle, ô tendre nuit!
Je les bénis, ceux-là qui dans cette même heure
Ont poussé les volets chantans de leur demeure,
Et respirent l'espace et regardent le ciel
Et goûtent à s'aimer un moment éternel.
Leur âme en se mêlant aux étoiles s'enivre :
« Ah! disent-ils, qu'il est, cette nuit, bon de vivre!... »
Et le vent caressant traverse leurs cheveux.

Sainte mélancolie heureuse où l'on est deux,
Où la vierge sur qui l'amant en pleurs s'appuie
Succombe comme un lys accablé par la pluie!
Je me souviens de vous ce soir amèrement,
De vous, et d'un grand rêve et du pieux serment
Que des lèvres scellaient sur ma bouche tremblante.
L'heure en nous effleurant passait comme une eau lente,

Vous soupiriez, ma triste enfant, et j'étais las.
Nous nous tûmes, l'amour parla longtemps.

Hélas!

VI

Octobre à son manteau d'azur fourré de vair
Arbore ce matin les joyaux de l'hiver.
Le ruisseau fume, un fin brouillard couvre la berge,
Le jardin blanc miroite au soleil, l'herbe fond
Et rit, et ses colliers de perles se défont.
Le givre et l'araignée ouvragent d'argent vierge
Le buis noir et la treille et les rosiers.
Et toi,
Qui foules, attentive au craquement des feuilles,
Le sol éblouissant et dur, pleine d'émoi
Et de pitié, d'un doigt malhabile, tu cueilles
Toute cette rigide et vaine floraison :
L'œillet, charme odorant de l'arrière-saison,
Les dahlias ruchés et lourds, les tristes roses
Étreintes par leur froide armure de cristal.
Et te sachant mourir, hélas! du même mal,
Tu formes un bouquet de tes sœurs et tu poses
Tes lèvres à leur sein glacé, pieusement,
Tandis qu'ivre d'amour et d'un secret tourment,
Mes yeux mêlés aux tiens que la lumière dore,
Je cherche, ô mon enfant trop pensive! à puiser
Sur ta bouche en un long et sanglotant baiser
Ces parfums qu'une fleur gelée exhale encore.

CHARLES GUÉRIN.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA CRYOSCOPIE ET SES APPLICATIONS CHIMIQUES

Il ne serait pas permis de faire l'histoire des progrès des sciences physiques dans ces vingt dernières années sans réserver une place importante à la Cryoscopie et à ses applications. Les mesures cryoscopiques sont, en effet, devenues usuelles en Chimie depuis dix ans; et, depuis trois ou quatre ans en Biologie et en Médecine. On ne peut guère ouvrir aujourd'hui un recueil consacré à l'une ou l'autre de ces sciences sans trouver de mémoire où il soit question de « cryoscoper » quelque liquide complexe, c'est-à-dire d'en fixer le point de congélation quand il passe à l'état solide, ou, inversement, le point de fusion quand il revient à l'état liquide. Les chimistes déduisent de cette mesure le poids moléculaire de certaines substances, renseignement qui leur est de la plus haute utilité; d'autres fois elle leur fournit une indication précieuse sur le degré de pureté de tel ou tel corps. Les physiologistes appliquent les mêmes procédés à l'étude des liquides de l'organisme pour en juger le degré d'isotonie et les propriétés osmotiques, notions qui ne sont pas, non plus, sans intérêt.

Quels qu'aient été, d'ailleurs, les profits réels de tout cet empressement, il faut le signaler comme une direction nouvelle de l'esprit scientifique. Il y a là un mouvement d'idées qui mérite quelque attention.

La Cryoscopie est l'étude des corps fondée sur l'observation de la température de congélation de leurs solutions. Et comme il y a bien peu de substances qui ne puissent entrer en solution dans l'eau, ou

dans quelque autre liquide ; et, d'autre part, comme il n'y a pas de liquide qui ne soit susceptible de se congeler, c'est-à-dire de se solidifier si l'on abaisse convenablement sa température, il en résulte que le domaine de la Cryoscopie est très étendu. Les corps mêmes que quelque circonstance empêche de soumettre à l'observation directe n'échappent pas aux lois qu'on en a déduites. Il s'agit donc d'un ordre de faits très général.

Le mot de Cryoscopie signifie littéralement « examen de la glace ». Il a été employé pour la première fois par M. Raoult dans une communication à l'Académie des sciences, du 22 juin 1885. Ce savant n'a pas créé seulement le mot, mais la chose ; depuis vingt ans il n'a cessé d'étendre et d'approfondir ce genre d'études avec un soin, une patience, une ingéniosité et un bonheur remarquables. M. Raoult, qui est doyen de la Faculté de Grenoble, est un vivant exemple de la valeur de nos Universités provinciales ; il a montré que les découvertes et les travaux importans ne sortent pas toujours des Laboratoires parisiens. L'Académie des sciences lui a décerné les plus hautes récompenses dont elle dispose, et en particulier, en 1885, le prix biennal. Ses travaux font autorité dans tout le monde savant.

Un corps dissous dans un liquide, par exemple dans l'eau ; la solution soumise à l'action du froid et se congelant ; la détermination précise de ce point de congélation au moyen d'un thermomètre perfectionné : voilà tout l'objet de la cryoscopie — et, il semble, au premier abord, que ce soit là un objet bien particulier et bien mince. Ce serait une erreur de le croire. L'étude est, au contraire, riche en conséquences. Il se trouve que la température de congélation est liée, par un lien étroit, aux circonstances les plus cachées et les plus intimes de la constitution des corps. La simple lecture du thermomètre fournit, par voie de conséquence, les indications les plus pénétrantes sur l'état de la matière à l'état de dissolution. Elle permet de connaître le nombre des particules physiques, des molécules, qui existent dans un volume donné. En un mot, ce qui fait le prix du résultat cryoscopique, c'est qu'il renseigne sur la *concentration moléculaire* des corps en dissolution.

I

C'est un fait d'observation vulgaire que l'eau qui tient en dissolution des matières étrangères, des sels par exemple, se congèle plus

difficilement que l'eau pure; ou, pour parler plus exactement, elle ne se prend en glace qu'à une température plus basse. Il y a retard ou abaissement du point de congélation. Lorsque la température se refroidit, l'eau douce des lacs et des étangs se recouvre de glace, bien avant l'eau saumâtre des flaques marines. Les rivières charrient des glaçons avant qu'il ne s'en produise à la surface de la mer. Il y a plus; ceux qui s'étaient formés dans l'eau des fleuves ne peuvent se maintenir lorsqu'ils arrivent dans l'eau marine, non pas toujours, comme on le dit, parce que celle-ci serait plus chaude ou plus agitée, mais parce qu'elle est plus salée.

De même, la sève des plantes et les liquides organiques, qui sont des solutions aqueuses de substances diverses, se conservent liquides, alors que l'eau extérieure se congèle; c'est là une des circonstances qui permettent aux plantes de résister aux froids modérés.

Tandis que l'eau, si elle est pure, se prend en glace lorsque la colonne de mercure du thermomètre, dans sa descente, atteint le point zéro, elle reste liquide et mobile non seulement au zéro, mais au dessous, si elle tient en dissolution quelque corps étranger. Il faut un froid plus intense, une température plus basse, par exemple — 2°, — 3°, pour que ses particules puissent s'agréger et s'immobiliser en une masse cohérente. L'influence du corps dissous consiste donc à retenir le liquide dissolvant, à l'empêcher de grouper ses molécules pour passer à l'état solide.

Ces faits, vaguement constatés dès la fin du siècle dernier, ont donné lieu à des études plus précises, de la part des physiciens. Un savant anglais, Blagden, en 1788, en fit l'objet d'un examen attentif. Il reconnut que l'abaissement de la température de congélation au-dessous du 0 des thermomètres, était d'autant plus grand qu'il y avait plus de sel dans l'eau, que la solution était plus concentrée. Il établit à cet égard une règle qui est connue dans la science sous le nom de *Loi de Blagden*. D'après cette loi, l'abaissement de congélation est proportionnel à la concentration, c'est-à-dire au poids du sel dissous dans un même poids d'eau. Une solution de sel commun au centième, c'est-à-dire contenant 1 gramme de sel pour 99 grammes d'eau, se congèle à une température qui est d'environ un demi-degré au-dessous de zéro; exactement à — 0°,585. L'abaissement est 0,585. La solution à 2 p. 100 se congèle à — 1°,170; l'abaissement est double du précédent. Il est triple pour la solution à 3 p. 100; qui se congèle à — 1°,755; quadruple pour la solution à 4 p. 100 qui se prend à — 2°,340. La pro-

portionnalité des abaissemens de congélation aux concentrations se vérifie ici fort exactement.

Ces détails font comprendre, entre autres choses, que la formation des glaces soit la plus tardive dans celles des eaux marines dont la salinité est la plus forte. La Baltique est une mer qui se dessale de plus en plus: son eau est presque douce : c'est aussi l'une des premières, qui soient prises par les glaces. Il suffit que, dans une crique tranquille, la température s'abaisse de 2 à 3 dixièmes au-dessous de zéro pour que la glace apparaisse. L'eau de l'océan Atlantique contient neuf à dix fois plus de sel : à l'abri de l'agitation, elle ne se prend en glace que lorsque sa température tombe à près de 2° au-dessous de zéro.

La loi de Blagden a donné lieu à bien des discussions. Quelques physiciens ont été frappés des nombreux démentis qu'elle reçoit de l'expérience. Rüdorf, en 1864, a constaté qu'elle était décidément inexacte pour les solutions concentrées, riches en sels. Ce n'est que pour les solutions pauvres, très étendues, comme celles dont nous venons de parler, qu'il peut être question de proportionnalité entre l'abaissement cryoscopique et la concentration. Et, même dans ce cas, des expérimentateurs rigoureux, comme M. Ponsot, n'admettent son exactitude qu'entre des limites fort restreintes. Au contraire, les théoriciens de la physico-chimie nouvelle considèrent la loi de Blagden comme fondamentale. A leurs yeux, c'est une sorte de postulat. Ils expliquent les démentis de l'expérience; ils trouvent des causes à tous les écarts, et non pas de ces causes particulières à chaque cas qui discréditent bientôt une doctrine, mais une cause unique, générals, plausible, qui la corrobore. Cette cause, comme nous le verrons plus loin, c'est l'état de dissociation ou, tout au contraire, de condensation du corps dissous.

On s'est demandé quelle était la composition du corps solide, transparent, qui est le produit de la congélation. C'est de la glace pure.

On le sait aujourd'hui. Mais cette notion n'a pas été établie sans peine, au moins dans le cas des solutions concentrées. Un savant distingué, Dufour, croyait encore, en 1860, que le solide, qui se produisait ainsi par l'action du froid, était, comme le liquide originel, un mélange d'eau congelée et du corps inclus. Un autre physicien, Guthrie, en 1875, y voyait un composé des deux corps, un *cryohydrate*, c'est-à-dire une combinaison de toute la glace, avec une petite proportion du

sel. C'est là une erreur. L'eau se sépare, pure, à l'état de cristaux qui s'enchevêtrent en un bloc compact. Si l'analyse chimique y retrouve de petites proportions de sel, c'est que les cristaux de glace ont emprisonné un peu de la solution entre leurs lamelles.

Il n'y a qu'un seul cas où le sel se dépose en même temps que les cristaux de glace; c'est lorsque la solution est saturée : que cette saturation, d'ailleurs, existe dès le début, ou qu'elle survienne par suite de la soustraction progressive de l'eau congelée. Une solution, même étendue, se concentre, en effet, par suite des progrès de la congélation, et arrive à être chargée à refus. Quand on refroidit une solution de ce genre, l'eau ne peut se séparer et se solidifier sans qu'une partie correspondante du corps dissous se solidifie également. La proportion des deux corps dans le mélange solide reste alors la même que dans la solution; la concentration se conserve invariable jusqu'à solidification complète. La température se maintient constante pendant toute la durée de l'opération : on l'appelle *point cryohydratique*.

Il est clair, d'après cela, que l'on s'exprime incorrectement quand on parle de la congélation d'une solution. Ce n'est pas la solution qui se congèle; c'est l'eau.

II

Blagden avait découvert, au cours de ses expériences, un phénomène très intéressant en lui-même, et qui joue un rôle dans les mesures cryoscopiques, c'est celui de la surfusion de l'eau et des moyens de la faire cesser.

Le point de congélation de l'eau pure est plus facile à définir que celui des solutions. Sa détermination n'est autre chose que celle du zéro de l'échelle thermométrique. Ce point est, à la fois, la température de fusion de la glace que l'on chauffe et la température de solidification de l'eau qu'on refroidit.

La congélation de l'eau pure est un phénomène plus ou moins brusque; il n'est jamais instantané. Il a une certaine durée, pendant laquelle il existe donc un mélange d'une partie liquide, qui va en diminuant, et d'une partie solide, qui va en augmentant. Il en est de même pour le phénomène inverse de la fusion de la glace; seulement, dans ce cas, c'est le liquide qui augmente et le solide qui diminue. Le mélange, pendant tout le temps qu'il subsiste, conserve, d'après une loi physique bien connue, une température permanente, invariable et fixe, dont la fixité même a été utilisée pour définir le zéro du thermomètre.

La loi de la fixité du point commun de fusion et de solidification exprime qu'il n'y a d'équilibre stable pour l'eau solide qu'au-dessous du zéro, et pour l'eau liquide qu'au-dessus de ce point. Mais, précisément, le physicien allemand Fahrenheit, avant Blagden, avait fait connaître une sorte d'exception à cette règle : c'est, à savoir, la surfusion. L'eau peut, dans certaines conditions, rester liquide au-dessous du zéro, jusqu'à — 12° et même jusqu'à — 20°. Mais c'est là un état instable, qui cesse brusquement, — non pas instantanément, comme on le dit à tort, — sous les plus faibles influences. L'une des plus remarquables c'est l'action d'un morceau de glace. La plus petite parcelle de glace, introduite dans l'eau en surfusion, devient le point de départ d'une solidification qui gagne rapidement de proche en proche. C'est là ce que vit Blagden.

On applique cette notion aux mesures cryoscopiques, en projetant quelques cristaux de glace dans la solution dont on veut déterminer le point de congélation, afin de l'empêcher de descendre au-dessous de ce point.

La loi classique de la permanence de la température pendant toute la durée de la solidification, valable pour l'eau pure, n'est pas vraie pour les solutions. M. Raoult a fait remarquer qu'elle ne s'applique, d'une façon générale, qu'aux corps simples et aux composés définis parfaitement purs. Elle est un signe de la pureté des corps. Elle n'a donc rien à faire avec les dissolutions qui sont, en définitive, des mélanges de substances diverses, et, par conséquent, des corps impurs. Pendant la durée de la solidification, la température de la solution ne reste point fixe ; elle varie et s'abaisse continuellement. Et ceci se comprend. A mesure que de nouvelles quantités d'eau se séparent, à l'état de glace, du corps en solution, la liqueur restante se concentre. On se trouve réellement en présence d'une série de solutions de plus en plus concentrées, dont, par suite, les points de congélation deviennent de plus en plus bas. Il n'y a de fixe que la température à laquelle commence la congélation et la température à laquelle elle finit. Cette dernière est ce que nous avons appelé *le point cryohydratique;* la première, c'est-à-dire la température *du début de la congélation,* — toutes précautions étant prises contre la surfusion, — fournit le *point de congélation.*

Il y a une autre manière — et meilleure — de définir ce point et de le déterminer. Quand il s'agit de l'eau pure on peut obtenir le point de congélation, soit en plongeant l'instrument dans de la glace que

l'on fait fondre en la réchauffant, soit dans de l'eau que l'on fait geler en la refroidissant. En réalité le point commun de congélation et de fusion, correspond au moment où la glace ne gèle point l'eau et où l'eau ne fond pas la glace. Ces deux corps sont dans une situation d'équilibre, l'un par rapport à l'autre.

Il y a un équilibre analogue en ce qui concerne les solutions. Si l'on dépose un bloc de glace à la surface d'une solution refroidie qui n'est pas encore descendue tout à fait jusqu'à son point de congélation on voit la glace disparaître, bien que la température du liquide soit inférieure à zéro. Elle se liquéfie comme elle ferait dans de l'eau au-dessus de zéro. On dit qu'elle fond : il serait plus exact de dire qu'elle se dissout. C'est le phénomène qui peut s'observer dans la nature lorsque des glaçons amenés par les rivières viennent fondre dans l'eau de la mer, liquide encore, quoique refroidie un peu au-dessous de zéro.

Si, au contraire, l'on dépose des cristaux de glace dans une solution abaissée au-dessous de son point de congélation, mais qui ne s'est point prise cependant en blocs solides, — qui est, ainsi qu'on le dit, en état de surfusion, — on met fin à cet état et on voit se produire en abondance des cristaux de glace dans toute la liqueur.

Ainsi, le même morceau de glace, ajouté à la solution, pourra avoir des fortunes contraires selon que celle-ci aura une température supérieure ou inférieure au point cryoscopique. Il sera fondu par la liqueur, plus ou moins vite si celle-ci est plus ou moins haut en amont de son point de congélation ; la solution sera congelée par lui, si elle est en aval de ce point. Du moment que la glace fond avec une certaine vitesse, c'est que la température est supérieure au point cryoscopique ; du moment, au contraire, qu'elle se forme avec une certaine vitesse c'est que la température est inférieure au point cryoscopique. On conçoit qu'il n'y aura pas de changement dans un sens ni dans l'autre lorsqu'elle sera exactement à ce point. De là découle la véritable définition du point de congélation : c'est la température à laquelle la solution est en équilibre avec la glace.

Quant à la détermination exacte de ce moment, c'est une opération très délicate lorsqu'on veut l'exécuter avec une grande précision ; lorsque, par exemple, l'on prétend répondre, comme M. Raoult. du quatre millième ou même du millième de degré. Cette précision est nécessaire. Les températures de congélation sont, en effet, très voisines les unes des autres, au moins lorsqu'il s'agit des solutions salines éten-

dues : elles sont alors comprises généralement entre 0° et 3° au-dessous de zéro. Des variations assez considérables de concentration ne peuvent, par suite, se traduire que par des différences cryoscopiques assez faibles. Il faut donc compenser par la sûreté et la sensibilité des mesures, la faiblesse des écarts et, par suite, la possibilité des erreurs. C'est à un défaut de sensibilité des mesures que les contradicteurs des théories nouvelles attribuent l'apparente proportionnalité entre les abaissemens de congélation et les concentrations, c'est-à-dire la loi de Blagden.

Les expérimentateurs se sont appliqués, surtout en ces dernières années, à perfectionner les appareils cryoscopiques et à approfondir les plus petites circonstances qui peuvent influer sur le phénomène. Un physicien soigneux et perspicace, M. Ponsot, s'est distingué, à côté de M. Raoult et quelquefois contre lui, dans la discussion des conditions expérimentales et dans la réalisation des perfectionnemens de la méthode et des appareils.

III

Dans le rapport que M. Debray lisait à l'Académie des sciences le 15 octobre 1883, l'éminent chimiste, après avoir rendu compte des travaux de Blagden, de Rüdorf et de M. de Coppet, s'exprimait ainsi : « On voit que le phénomène du retard à la congélation a déjà donné lieu à des recherches importantes, mais trop particulières, cependant, pour conduire à une loi générale. L'eau a été jusqu'ici le seul dissolvant étudié, et aucune expérience suivie n'a été tentée sur le groupe considérable des matières organiques ; les matières salines seules ont été examinées au point de vue qui nous occupe. Le savant professeur de chimie de la Faculté de Grenoble, M. Raoult, a entrepris de combler, dans la mesure du possible, une lacune aussi considérable. »

C'est, en effet, seulement de l'eau, comme dissolvant, et des sels, comme corps dissous, que s'étaient préoccupés les prédécesseurs de M. Raoult ; Blagden, Despretz, Dufour, Rüdorf et de Coppet. Il y avait là une lacune ; il y avait, aussi, mauvais choix. L'eau est, en effet, contre-indiquée parce qu'elle contracte très facilement des combinaisons avec les sels. Il se forme, surtout quand la solution se concentre, des produits intermédiaires, des hydrates qui se comportent comme de nouveaux corps, différens du corps originel et rendant très difficile l'évaluation quantitative, soit pondérale, soit moléculaire du corps dissous. D'autre part, dans le cas de solutions aqueuses étendues, les

sels subissent une dissociation poussée plus ou moins loin. L'inconvénient est le même quoique la cause soit contraire, cette fois; on obtient encore des résultats aberrans.

Ces causes d'erreur n'existent pas, en général, avec les autres dissolvans. Elles sont à peu près écartées aussi avec l'eau, à la condition d'y dissoudre les corps organiques. C'est ce que fit M. Raoult. Il examina ces solutions négligées. Il employa aussi comme dissolvans, outre l'eau, les acides formique et acétique, le bromure d'éthylène, la benzine, la nitro-benzine, le phénol, le thymol, la *naphtaline;* et comme corps dissous, plus de 200 substances diverses.

Une étude aussi étendue a permis des conclusions très générales. La première de ces conclusions ou de ces lois, c'est que l'abaissement du point de congélation est un fait universel. Il s'observe même lorsqu'on emploie comme dissolvant des corps en fusion ; par exemple du nitrate de potasse, dans lequel on dissout du nitrate de soude, ou inversement — du plomb fondu où l'on fait dissoudre de petites quantités de zinc, d'étain, d'antimoine, de cuivre ou d'argent, — de l'étain fondu, où l'on dissout un métal quelconque. Dans tous ces cas, l'addition du corps capable de se dissoudre a pour effet d'abaisser le point de solidification du dissolvant.

La partie qui se solidifie en premier lieu n'est pas un mélange des corps présens dans la solution; c'est le dissolvant pur et seul. De là, un procédé de purification, maintenant bien connu des chimistes sous le nom de *Méthode de la congélation fractionnée.* Elle consiste à soumettre à un refroidissement lent et méthodique le produit impur qui tient en solution des corps étrangers, et à en faire sortir par congélation le dissolvant. C'est ainsi que l'on peut se procurer l'acide acétique chimiquement pur ou acide acétique glacial: on obtient de même la benzine à l'état de pureté.

IV

On a dit, au début de cet article, que le grand intérêt de la cryoscopie lui venait des renseignemens qu'elle fournit sur l'état moléculaire des corps dissous.

Il y a, en Physique, d'autres phénomènes encore qui fournissent des renseignemens du même ordre; il y a d'autres propriétés qui sont liées au nombre des molécules dispersées dans un certain espace.

On leur donne le nom de *propriétés additives* ou *colligatives.* Elles n'ont aucun caractère spécifique; elles ne dépendent en aucune façon

de l'espèce particulière du corps qui les manifeste. A la vérité, les phénomènes physiques en général semblent être dans le même cas. Mais, il y a ici quelque chose de plus. Les phénomènes colligatifs sont indépendans de la nature du corps où ils apparaissent, non seulement quant à leur nature, mais encore quant à leur grandeur. Ils n'ont de sujétion à aucun des paramètres physiques qui règlent la grandeur des autres phénomènes; tels que poids spécifique, densité, coefficient de dilatation, chaleur spécifique, etc.; ils n'ont de sujétion qu'au nombre des particules physiques, que le corps présente dans un espace donné

C'est le cas pour les propriétés générales des gaz, et par exemple pour la pression gazeuse. La physique étudie les propriétés des gaz sans prononcer leurs noms particuliers. Qu'il s'agisse d'oxygène, d'hydrogène, d'azote, d'acide carbonique, etc., le même nombre de molécules dans le même espace produira la même pression; la réduction du volume dans la même proportion augmentera dans la même proportion aussi la valeur de cette pression. La pression gazeuse est une propriété additive : c'est une somme d'effets où chaque particule a la même part, quelle que soit sa nature, et dans la grandeur de laquelle leur nombre seul intervient. Tel est au moins le sens du principe d'Avogadro, en ce qui concerne les gaz : tout y dépend de la *concentration moléculaire*.

Les corps dissous sont dans le même cas. Presque toutes leurs propriétés dépendent de la concentration moléculaire; — non seulement leur pression qui est, ici, la pression osmotique — mais le point de congélation de leurs solutions, leur point d'ébullition, leur tension de vapeur, leur pouvoir de conduire l'électricité, le degré de solubilité qu'elles déterminent chez divers corps. Ce sont là autant de propriétés colligatives. L'une quelconque d'entre elles est une somme d'effets où chaque molécule, quelle qu'elle soit, participe également, et dont la valeur, en conséquence, ne dépend que du nombre des participans. Telle est, au moins, la conclusion philosophique des études qui ont été poursuivies, depuis quinze ans, par les physiciens-chimistes. Nous avons dit la grande part qui revient à M. Raoult dans la conquête de ces résultats.

Il va de soi qu'un principe si général, qui attribue tant de vertu à un simple nombre (de molécules), qui en fait découler tant de phénomènes et sortir tant de mesures précises n'a pu être d'un établissement facile. Les difficultés, les apparentes contradictions se sont présentées maintes fois. Les objections et les contestations se sont

attaquées à chaque assertion. Des expérimentateurs extrêmement soupçonneux, des logiciens rigoureux comme M. Ponsot, insensibles à la séduction exercée par la belle simplicité de cette doctrine lui disputent pied à pied le terrain. Et, puisque le principe même d'Avogadro, fondement de la chimie moderne, et le principe de l'attraction universelle, fondement de la mécanique céleste, sont soigneusement rabaissés, par les esprits exacts, à la condition d'une hypothèse ou d'un postulat, on ne s'étonnera pas qu'il en soit de même pour la doctrine qui rattache la plupart des propriétés des solutions au nombre des particules physiques.

Acceptons-la donc, tout au moins, comme une vérité provisoire, ou comme une première approximation. Elle nous permettra de comprendre l'intérêt qui s'attache à la Cryoscopie.

L'abaissement du point de congélation d'une solution, la pression osmotique, la dépression de vapeur, l'abaissement du point d'ébullition, la conductibilité électrique, la diminution de solubilité, sont alors, à nos yeux, des grandeurs de diverses sortes qui se déduisent toutes de la concentration moléculaire — et inversement la concentration moléculaire peut se déduire de chacune d'elles. Il en résulte, évidemment, qu'elles peuvent se déduire les unes des autres.

Et, en fait, il en est ainsi, dans la pratique. Par exemple, si un physicien veut connaître la pression osmotique d'une solution, il ne s'astreint pas à la mesurer directement en plaçant la liqueur dans un osmomètre; ce serait là une opération beaucoup trop pénible. Puisque l'on peut déduire la pression de l'une quelconque des autres mesures, le physicien choisira la plus simple, la plus commode, la plus facile à exécuter; et c'est précisément la mesure cryoscopique. On voit par là le développement que prend la cryoscopie, puisqu'en physique même, — indépendamment de ses applications, — elle alimente, par ses opérations, tant d'autres chapitres voisins. En fin de compte, l'intérêt de toutes ces études vient toujours, directement ou indirectement, de leur dépendance étroite avec le nombre moléculaire. C'est donc cette dépendance qu'il a fallu établir tout d'abord. C'est le premier résultat à obtenir; c'est le plus essentiel; on pourrait dire que c'est le seul.

V

Le problème consiste à mesurer, au moyen d'un thermomètre sensible, la température de congélation de diverses solutions, de concen-

trations différentes, et de comparer les valeurs ainsi obtenues aux nombres de molécules dissoutes. La première partie est très simple, en principe ; elle n'offre que des difficultés expérimentales dont d'habiles physiciens peuvent venir à bout plus ou moins heureusement.

La véritable difficulté commence lorsqu'il s'agit d'apprécier le nombre des molécules. Comment faut-il comprendre les molécules? Comment faut-il entendre leur nombre pour s'assurer que l'abaissement du point de congélation est proportionnel à ce nombre? Et comment connaître ce nombre?

On a commencé par prendre le mot de molécule dans l'acception ordinaire que lui donnent les chimistes. Ceux-ci, en effet, distinguent les dernières particules chimiques des corps ou *atomes* et les dernières particules physiques ou *molécules*. L'atome d'un corps est la plus petite portion de ce corps qui puisse exister dans les combinaisons ; les *énergies chimiques* sont inhérentes à l'atome ; les *forces chimiques* s'exercent entre atomes ; le caractère de ces forces est de n'agir qu'aux plus courtes distances.

La molécule d'un corps est la plus petite partie de ce corps qui puisse exister à l'état libre, isolé, avec les caractères et les propriétés physiques du corps. Les atomes, eux, n'existent que liés, accrochés les uns aux autres : ils satisfont leurs attractions réciproques, en se combinant ; ils ne se rencontrent jamais, dans le monde physique, à l'état nu. Par exemple, nous ne connaissons l'hydrogène qu'à l'état de molécules formées de deux atomes unis entre eux H^2 ; nous ne rencontrons, de même, le chlore que sous la forme Cl^2 et ainsi des autres corps simples. Leurs atomes existent à l'état de couples, de triades, etc., jamais à l'état isolé.

Il n'y a d'excep ion probable à cette règle que pour les atomes du cadmium et du mercure, qui participeraient donc à la fois des propriétés des atomes et de celles des molécules. Il y a une seconde exception, mais, celle-là, hypothétique, c'est celle des *ions* qui proviennent de la dissociation électrolytique des molécules ; mais encore faut-il remarquer que ces atomes, chargés d'électricité, ne sont pas entièrement libres.

L'existence à l'état isolé est donc bien véritablement le trait caractéristique de la molécule. Il n'est pas le seul. Les molécules sont des groupemens d'atomes réunis chimiquement à des atomes de même nature (corps simples) ou à des atomes différens (corps composés). Les diverses énergies physiques sont attachées aux molécules ; les *forces physiques* s'exercent entre molécules, comme les *forces chimiques*

s'exercent entre atomes : le caractère de ces forces est d'avoir un rayon d'action beaucoup plus grand que les dernières.

En appliquant des procédés et des considérations que nous n'avons pas à rappeler ici, la chimie détermine les *poids atomiques* et les *poids moléculaires*. Naturellement, on ne connaît pas en grammes ou fractions de gramme le *poids absolu* de ces particules dernières, atome et molécule, pas plus qu'on ne connaît en centimètres cubes ou fractions de centimètre cube leur volume absolu. Mais la chimie fait connaître leurs valeurs relatives.

Des expériences très délicates interprétées à la lumière des théories de l'optique physique, de la capillarité, de la conduction électrique, etc., ont amené les physiciens à se faire quelque idée de l'ordre de grandeur des molécules et atomes. En prenant pour unité de longueur le micro-micron, c'est-à-dire le millionième de millimètre, le diamètre de ces particules s'exprimerait par un certain nombre de millièmes de cette unité. Quant à la distance d'action des forces d'attraction qui en émanent, et que l'on nomme rayon d'action moléculaire ; il est d'environ 25 micro-microns. Au delà, les forces moléculaires perdent toute influence.

Ce sont donc seulement des valeurs relatives que la chimie fournit pour les poids des molécules et des atomes. Les formules chimiques des corps sont précisément choisies de manière qu'elles expriment, pour chacun, un poids qui, s'il n'est pas celui même de la molécule, lui est proportionnel. Les poids moléculaires des différens composés contiennent le même nombre de fois le poids de la véritable molécule, et par conséquent le même nombre de molécules : ils sont équimoléculaires. Pour parler autrement, les poids moléculaires, donnés par les formules, correspondent, pour tous les corps, au même nombre de molécules. Le nombre des molécules dissoutes dans telle ou telle solution nous est immédiatement fourni par la fraction du poids moléculaire qu'elle contient.

Pour en revenir à notre objet, qui est la confrontation de la mesure cryoscopique avec le nombre des molécules existant dans la solution, l'opération est maintenant facile. On prépare, par exemple, une série de huit vases identiques. Dans le premier on met 1 gramme de sucre de cannes ; dans le second 1 gramme d'acide citrique ; dans le troisième, 1 gramme de glucose, et dans les suivans le même poids d'acide tartrique, d'acide malique, de glycérine, d'acide oxalique et enfin d'alcool. On ajoute de l'eau de manière à amener le volume de chaque solution

à 100 centimètres cubes. On détermine le point de congélation de ces solutions : il est partout inférieur à zéro. On trouve que dans le vase qui contient le sucre de cannes, la température de formation de la glace est — 0°.054 : l'abaissement par rapport à l'eau pure est donc 0°,054 : il est de 0°.096 pour l'acide citrique ; 0°,102 pour la solution tartrique ; 0°,138 pour la solution malique ; 0°,201 pour la glycérine ; 0°,205 pour l'acide oxalique : 0°.402 pour l'alcool.

Ce sont là les abaissemens du point de congélation pour 1 gramme de substance dissoute : ces nombres sont nommés les *coefficiens d'abaissement* des diverses substances considérées. Ce sont des nombres très différens, sans signification appréciable.

M. de Coppet, en 1872, eut l'idée de se demander ce que seraient ces abaissemens, non plus pour 1 gramme des corps qu'il considérait, mais, en ce qui concerne chacun d'eux, pour le nombre de grammes que représente son poids moléculaire. M. Raoult, plus tard, s'est posé la même question à propos des substances dont nous venons de donner la liste. La réponse est facile. La loi de Blagden, supposée exacte, enseigne que l'abaissement est proportionnel au poids. L'abaissement qui était de 0°,54 pour une dissolution contenant 1 gramme de sucre de cannes dans 100 centimètres cubes d'eau, sera pour 342 grammes (qui est le poids moléculaire de ce corps) 342 fois plus grand, c'est-à-dire $342 \times 0°,054$ ou 18°,5. C'est là ce que l'on nomme l'*abaissement moléculaire*.

Or, — et c'est ici le fait remarquable, — si l'on fait le même calcul pour toutes les autres substances de la liste, on tombe toujours sur le même chiffre 18°,5 (1).

Cette coïncidence ne saurait être fortuite, puisqu'elle se répète chaque fois invariablement. Elle a au contraire une signification très profonde. L'abaissement moléculaire est constant ; c'est dire qu'est constant, quel que soit le corps considéré, l'abaissement de congélation produit par le même nombre de molécules, puisque les poids moléculaires des divers composés répondent sinon à une molécule, au moins à des nombres égaux de molécules. Chaque molécule d'un corps, quel qu'il soit, abaisse d'une manière identique le point de congélation. Une molécule quelconque équivaut à une autre molécule quelconque.

(1) Les poids moléculaires sont, en effet, 342 pour le sucre de cannes, 192 pour l'acide citrique, 180 pour le glucose, 150 pour l'acide tartrique, 134 pour l'acide malique, 92 pour la glycérine, 90 pour l'acide oxalique, 46 pour l'alcool. Les produits de ces nombres par les abaissemens respectifs, 0,054 : 0,096 : 0,102 : 0,123 : 0,138 : 0,205 : 0,205 : 0,402, — donnent invariablement 18,5.

L'abaissement ne dépend que du nombre des molécules. C'est la loi générale que nous avions annoncée.

Cette relation, d'une simplicité schématique, répond-elle à la réalité expérimentale? Oui et non. Oui, si l'on considère les corps de la chimie organique, catégorie nombreuse. Pour tous ces corps, quelles que soient leur solubilité, leur fonction chimique et leur constitution, leur nature propre en un mot, la molécule, — par un mécanisme d'ailleurs entièrement inconnu, — abaisse de la même quantité le point de congélation de la solution (1).

Non, pour les corps de la chimie minérale, catégorie non moins immense, et pour les sels minéraux en particulier. Les abaissemens moléculaires varient et semblent échapper à toute discipline. Il faut distinguer entre les solutions étendues et les solutions concentrées et écarter ces dernières, si l'on veut apercevoir un commencement de régularité. On voit alors que pour les sels de même constitution, les abaissemens moléculaires sont sensiblement égaux. M. Raoult, après M. de Coppet, a divisé, d'après cela, les sels en un certain nombre de groupes à l'intérieur desquels la discipline égalitaire est observée par les molécules. Chacune a le même pouvoir d'abaissement cryoscopique (2). Mais, d'un groupe à l'autre, il n'y a plus d'équivalence.

Si l'on fait un dernier pas, si l'on distingue enfin les solutions excessivement étendues de celles qui le sont modérément; si, en un mot, l'on passe à la limite de dilution, les règles particulières font place à une règle unique; la loi de l'équivalence moléculaire reparaît dans toute sa simplicité et sa généralité. A une condition toutefois :

(1) Les expériences ont porté sur un très grand nombre de ces substances : sucres, éthers, bases faibles, acides de la série grasse, alcools polyatomiques, glycérine, urée, etc. Avant d'admettre que l'abaissement moléculaire est le même (18,5) pour les solutions de tous les corps, il faut mettre hors de doute qu'il est le même pour les solutions de chacun d'entre eux, à quelque concentration qu'elles soient faites. Or, pour le sucre, les déterminations les plus récentes et les plus soignées donnent, pour des solutions au-dessous du millième, le chiffre 18,70, bien voisin de celui des solutions plus concentrées. Mais, d'autre part, il y a des cas plus ou moins exceptionnels, où les écarts sont assez considérables et pour lesquels, par conséquent, il ne semble pas permis de dire que l'abaissement moléculaire est indépendant de la concentration. Cela a lieu pour l'acide oxalique, par exemple. Pour quelques physiciens, cette prétendue exception serait une règle. Ils considèrent que l'abaissement moléculaire varie avec la concentration et qu'il n'est point permis d'en parler sans définir à quelle concentration il correspond. C'est là un exemple des discussions dont nous avons parlé plus haut.

(2) Ici, il ne s'agit véritablement que de résultats empiriques et d'une approximation grossière, vérifiés seulement à 1/15, à 1/10 ou même à 1/7 près. Les biologistes qui en font une application fréquente ne doivent pas ignorer que cette règle des coefficiens cryoscopiques, comme la règle des coefficiens isotoniques de de Vries, n'offrent pas le caractère de lois rigoureuses.

c'est de donner au mot de molécule un sens convenable, celui de particule physique ultime, puisque nous ne doutons pas que l'abaissement du point de congélation ne soit un phénomène physique.

Or, ce n'est point là ce que nous faisons ordinairement. Nous prenons la notion de molécule des mains des chimistes qui nous en donnent le poids relatif au moment où elle entre en combinaison ou bien où elle en sort. Cette molécule, caractérisée chimiquement, n'est pas nécessairement la seule qui existe dans les solutions. Les Physiciens nous obligent à croire que, dans les solutions conductrices de l'électricité, elle peut être divisée en particules plus petites, les *ions*. Le pouvoir d'agir sur le point de congélation pourra donc appartenir à ces ions comme aux molécules entières. Disons qu'elle leur appartient, en effet ; c'est en cela que consiste l'hypothèse célèbre d'Arrhénius : « Les ions équivalent physiquement aux molécules ; les solutions concentrées sont partiellement et les solutions très étendues complètement décomposées en ions. » Il en résulte que l'abaissement moléculaire, en fait, doit correspondre, pour les solutions très diluées, au nombre des ions.

En est-il réellement ainsi ? la concordance existe-t-elle ? L'école physico-chimique, très nombreuse en Allemagne, affirme que l'accord est satisfaisant. La plupart des physiciens français le trouvent insuffisant. La question qui s'agite est minime, en apparence ; elle est de premier ordre, en réalité. Si nous voulons la rétrécir, présentons-la ainsi : Une solution contenant $58^{gr},5$ de sel ordinaire dans un mètre cube d'eau (considérée par les physico-chimistes comme complètement dissociée) doit avoir un abaissement moléculaire égal, non pas au chiffre normal 18, 5 mais au double, 37, puisque chaque molécule primitive est remplaeée par ses deux ions. Or les déterminations expérimentales donnent, au lieu de 37, — les chiffres réels varient, — de 38 (Arrhénius) à 34,30 (Raoult et Ponsot).

Les uns disent : il y a accord. Les autres : il y a contradiction. La même situation se reproduit à propos des mesures osmotiques, tonométriques, électriques. De là deux interprétations contraires. L'une condamne l'hypothèse d'Arrhénius, le rôle général attribué aux molécules indépendamment de leur nature propre, et la réalité même des propriétés colligatives. Tout cet édifice théorique est, aux yeux de ces juges difficiles, une pure fantasmagorie. L'autre opinion, au contraire, voit dans ces concordances approximatives la légitimation d'une des doctrines les plus ingénieuses et les plus fécondes qui aient paru depuis longtemps dans la science.

La vérité est certainement de ce côté. Les discordances n'effacent point des coïncidences précises et nombreuses. Ces coïncidences ne sauraient être sans raison ; au contraire, il n'y en a que trop aux divergences. Les particules dissoutes ne sont pas nécessairement les molécules des chimistes : elles peuvent résulter du fractionnement de celles-ci ou de leur agrégation entre elles et avec le liquide dissolvant. C'est à ces particules physiques, associées ou dissociées, — que M. Raoult nomme des monades, que Naegeli appelait des *micelles*, et Pfeffer des *tagmas*, — qu'appartiendraient véritablement les influences cryoscopique, osmotique, et autres ; c'est-à-dire les propriétés colligatives. La variété de ces arrangemens et les limites inévitables à cette variété rendraient compte, à la fois, de la concordance générale des mesures et de leurs divergences de détail.

VI

Quant aux applications chimiques de ces études, nous les avons signalées au cours de cet exposé. La plus importante est relative à la mesure des poids moléculaires. Étant donnée une solution d'un corps, contenant 1 gramme pour 100 grammes d'eau, si l'on mesure sa température de congélation au-dessous du zéro, ce nombre multiplié par le poids moléculaire doit donner la constante 18,5 : divisé par 18,5 il donnera donc le poids moléculaire. En employant un autre dissolvant, la constante change de valeur. Au lieu de 18,5 elle est 39 pour l'acide acétique, 49 pour la benzine, 74 pour le phénol.

Inversement, si le poids moléculaire du corps dissous est connu, la relation précédente permet de déterminer la composition de la solution. La cryoscopie devient un moyen d'analyse chimique.

Nous avons vu qu'elle fournissait, sous le nom de méthode de la *congélation fractionnée*, un procédé de purification des corps.

Le fait que la solidification produite par le froid porte sur l'eau pure a été utilisé, dans les pays du Nord, pour séparer de l'eau de mer le sel qu'elle tient en solution. Si l'on refroidit cette eau, il se forme à la surface du vase une gaine de glace transparente, tandis que le sel se réfugie et se concentre à l'intérieur. La concentration et le dépôt qui, dans les pays méridionaux, s'obtiennent par la chaleur, sont ici réalisés par le froid. On peut concentrer de la même manière les eaux-de-vie.

A. Dastre.

REVUE LITTÉRAIRE

LE NOUVEAU ROMAN DU COMTE TOLSTOI (1)

Ce n'est pas impunément qu'un écrivain a été l'un des plus grands romanciers de son siècle. Il peut avoir par la suite abjuré solennellement ses erreurs, dénoncé la vanité de toute littérature et déclaré que le travail du cerveau n'égale pas en noblesse le travail manuel ; un jour vient où la nature est la plus forte ; et parce qu'une faculté essentielle était en lui qui le portait à observer le spectacle du monde et à en reproduire par le moyen de l'art les aspects multiples et changeans, il lui arrive d'obéir encore à cet appel intérieur et de retomber dans le péché de littérature. Telle est présentement l'aventure du comte Tolstoï. Depuis longtemps, il s'était interdit le genre d'écrits qui lui avaient valu l'admiration du monde lettré : il avait renoncé à être l'écrivain d'imagination, l'évocateur d'histoire, le peintre de la société, l'analyste des âmes auquel on devait *la Guerre et la Paix* et *Anna Karénine :* il ne voulait plus se servir du livre que comme d'un moyen d'action : il se réduisait à composer des traités de propagande d'où il bannissait, autant qu'il lui était possible, tout artifice littéraire. Et sans doute son zèle d'apôtre n'a pas diminué, sa foi dans la valeur de sa prédication morale et sociale n'a pas varié, ses idées n'ont pas changé ; seulement elles ont de nouveau revêtu une forme romanesque et d'elles-mêmes elles se sont organisées en une œuvre d'art. C'est aussi bien du point de vue de l'art que nous avons à apprécier cette œuvre nouvelle d'un artiste que son métier a ressaisi. Les idées de Tolstoï

(1) *Résurrection*, par le comte Tolstoï, traduit par M. T. de Wyzewa. 2 vol. (Perrin).

sont connues, et nous n'avons pas aujourd'hui à les discuter. Mais comment ces idées se sont-elles traduites en récits, incarnées en des personnages, exprimées dans leurs sentimens et dans leurs émotions; comment l'auteur de *Résurrection* est-il resté l'auteur de ses premiers romans, doué des mêmes dons originaux, et comment le travail qui s'est opéré dans son esprit pendant une longue période a-t-il modifié sa vision et imprimé à sa manière des caractères nouveaux? telles sont les questions qui se posent à la critique en présence de cet événement littéraire. Au surplus, nous avons pour une fois la bonne fortune de lire un roman de Tolstoï dans une traduction qui semble telle que le modèle la méritait : M. de Wyzewa y a mis cette souplesse, ce mélange de vigueur et de charme, toutes ces rares qualités auxquelles il a habitué ses lecteurs, et qu'il est ici superflu de louer.

Résurrection est l'étude d'un cas de responsabilité morale. Un jeune homme de grande famille, le prince Nekhludov fait partie du jury des assises. Parmi les prévenues se trouve une fille publique, la Maslova, accusée d'empoisonnement. Celle qui, souillée par des années de vice, s'échoue aujourd'hui sur les bancs de la Cour d'assises, Nekhludov l'a connue jadis quand elle était une innocente et pure jeune fille. Il l'a aimée, il l'a séduite, il l'a abandonnée. Cette séduction et cet abandon, ç'a été la cause déterminante de la vie de honte qui a suivi. En sorte que toute l'infamie de la Maslova retombe sur lui Nekhludov. C'est son crime qu'un saisissant concours de circonstances dresse devant lui, et c'est sa responsabilité qui lui apparaît. Rappelé au devoir par cet avertissement brutal, Nekhludov prend aussitôt le parti de réparer sa faute et d'inaugurer une vie nouvelle où il conformera sa conduite à la morale absolue, sans plus se soucier de la morale conventionnelle et de l'opinion du monde. La Maslova est condamnée aux travaux forcés. Nekhludov la suivra jusqu'en Sibérie. Elle a été condamnée par erreur; il fera casser son jugement, et s'il ne peut réussir par ce moyen, il obtiendra sa grâce. Il épousera la Maslova, si celle-ci y consent. Ainsi il aura retiré de l'abîme de ténèbres, où elle était enfoncée, une âme humaine; il l'aura peu à peu ramenée à la lumière et fait renaître au sentiment de la dignité. Lui-même, engourdi aujourd'hui dans l'égoïsme, il en aura secoué la torpeur, et jusqu'ici prisonnier du mensonge, il en aura brisé les liens. Il se sera sauvé en sauvant la Maslova. C'est donc au réveil, à l'ascension de deux âmes que nous allons assister, c'est à une double résurrection. On devine aisément ce que peut donner un tel sujet entre les mains d'un écrivain assez puissant pour le développer dans toute son

ampleur et pour en dégager toute la portée. La crise de conscience à laquelle on nous fait assister est celle d'un homme de qui les yeux s'ouvrent brusquement et pour qui, le fond de son cœur s'étant renouvelé, la vision totale qu'il a du monde se trouve du même coup changée.

Ce caractère d'ampleur, c'est celui qui frappe d'abord dans le nouveau roman de Tolstoï et qui est resté significatif de sa manière. Ici d'ailleurs, il est nécessaire, une fois de plus, de s'expliquer et de défendre Tolstoï contre la maladresse de beaucoup de ses amis. Car on n'a sans doute pas à s'embarrasser du tapage que mène leur admiration bruyante et vaine; mais ce qu'on ne saurait leur permettre, c'est de brouiller les notions. D'après eux, ce qui imprimerait aux récits de Tolstoï cet air de largeur et de liberté, c'est que dédaigneux de ce que nous appelons composition régulière, harmonieuse, équilibrée, Tolstoï échappe ainsi à cette tyrannie de l'artifice et de la rhétorique qui donne à nos livres on ne sait quoi de mesquin et d'étriqué. Enfin voilà donc de la littérature qui n'est pas de la littérature !... On voit trop aisément ce qu'il y a d'enfantin, car nous ne voulons pas dire de saugrenu, dans une pareille appréciation. Pour être différente de la nôtre sur certains points, et d'ailleurs sur beaucoup moins qu'on ne veut bien le dire, la rhétorique de Tolstoï n'en est pas moins une rhétorique. Nous ne serions embarrassés ni pour en indiquer les procédés, ni pour y souligner ce qu'ils ont d'artificiel. Mais, indépendants de ces procédés, il est tels défauts qui gâtaient les plus beaux livres de Tolstoï et qui reparaissent dans celui-ci. Ce sont les longueurs du récit, les redites, les digressions, l'éparpillement des personnages, le fouillis de détails parmi lesquels il en est tant d'inutiles! Ce n'est pas de là que vient l'impression de vie que nous donnent les romans de Tolstoï; mais c'est de là que viennent, en plus d'un endroit, la confusion, la dispersion de l'intérêt, et, disons-le tranquillement, l'ennui. Ces défauts sont sensibles dans la seconde et surtout dans la troisième partie de *Résurrection ;* l'exposé abstrait des idées et la dissertation théorique y débordent singulièrement sur l'action, la ralentissent et l'étouffent. Ce n'est pas pour ces défauts qu'il convient d'admirer ce roman ; mais il reste malgré eux un beau livre. C'est pour la qualité de son âme qu'il faut louer Tolstoï, ce n'est pas pour les défaillances de son art.

La marque éminente de l'esprit de Tolstoï est qu'il possède, à la fois réunis et portés à un haut degré, des dons qui ont coutume de s'exclure. Poète, Tolstoï a respiré et il fait passer dans ses livres un grand

souffle venu de la nature. Cette nature il l'aime pour sa fécondité, pour sa richesse, pour son éternelle jeunesse, et non pas seulement pour la beauté de ses spectacles, mais aussi pour les leçons que les hommes y devraient lire. Quelques pages de *Résurrection* sont parmi les meilleurs morceaux descriptifs que Tolstoï ait composés. On n'oubliera ni, pour leur fraîcheur, ces scènes d'idylle qui nous montrent parmi les pelouses reverdies les jeux d'adolescens candides, ni pour leur troublant mystère les bruits de telle nuit d'avril où la glace de la rivière craque aux premiers souffles du renouveau. Qu'il suive un développement de pensée abstraite, ou qu'il fixe son regard sur la société, chez Tolstoï les souvenirs de la nature ne sont jamais loin. Ainsi l'homme n'est pas isolé du reste du monde, mais il apparaît dans son cadre, et sa vie est tout imprégnée de l'atmosphère des choses.

Connaisseur des âmes, Tolstoï a poussé aussi loin que personne autre en notre temps la pénétration psychologique. Il sait surtout avec une rare justesse nous faire entendre le son différent que rendent les mêmes âmes à différentes époques. Ce Nekhludov, venu chez ses tantes pour y achever dans le calme de la campagne ses thèses d'étudiant, c'est le jeune homme pris à cet instant délicieux et si court où son âme est tout enthousiasme, toute générosité, toute pureté. Il ne sait de la vie que le rêve qu'il en fait, et n'aperçoit du monde qu'une image façonnée au gré de son idéal. Il ne songe même pas que cet idéal puisse jamais courir le risque d'être humilié. Il peut alors vivre auprès de cette gracieuse Katucha, plus qu'une servante, presque une demoiselle, et en qui il ne voit qu'une compagne jeune et innocente comme lui. Il ne soupçonne pas que dans l'attrait qui les attire l'un vers l'autre, il puisse y avoir rien de coupable. Et qui empêcherait d'ailleurs que quelque jour Katucha ne devînt sa femme? Deux années se passent, de ces années de jeunesse si remplies d'événemens décisifs pour la formation du caractère! Nekhludov est maintenant un autre homme. Il s'est mêlé au monde. Il a aisément adopté les maximes qui ont cours dans une société riche, oisive, libertine. Il traverse cette période de folie égoïste où « l'homme animal » et qui ne poursuit que la satisfaction de ses instincts de jouissance, fait taire l'homme moral. C'est alors qu'il revoit Katucha, et elle ne représente plus pour lui que la promesse d'un instant de plaisir. Toutefois, parce que du fond de son être remontent toutes ces émotions délicieuses, et parce que maintenant elles s'accompagnent d'expérience, Nekhludov pendant cette nuit de Pâques où il accompagne Katucha à la messe de minuit, éprouve la plus profonde et la plus durable émotion de l'amour. Et

c'est pourquoi, après des années, remis en présence de celle qu'il croyait si bien avoir oubliée, il en éprouve une commotion si violente et revoit surgir le passé avec une si obsédante netteté!

A l'inverse de ceux qui, organisés pour l'étude de la vie intérieure et admirables pour décomposer les sentimens par l'analyse, sont souvent impropres à nous montrer l'activité humaine sous sa forme sociale, Tolstoï, autant pour le moins qu'un psychologue, est un peintre de la société. Le défaut originel de la plupart des tableaux de vie sociale qu'on nous présente aujourd'hui en France et hors de France, c'est qu'ils sont composés par des hommes de lettres qui, s'étant volontairement constitués en une classe à part, aperçoivent la société du point de vue de l'extérieur. L'homme de lettres se fait-il le peintre des mœurs aristocratiques? On sent chez lui l'effort pour s'élever à l'intelligence de cette forme de vie d'extrême raffinement. Essaie-t-il de nous décrire les mœurs des gens du peuple et de ceux de le campagne? c'est alors qu'éclate l'incapacité où est ce citadin au cerveau déformé par l'abus du travail intellectuel, de comprendre des formes de vie plus simples et qui lui paraissent quasiment barbares. Tolstoï est de plain-pied avec ceux dont il nous parle. Grand seigneur il a vécu parmi ces gentilshommes, ces dignitaires, ces privilégiés de la naissance et de la fortune : il est l'un d'eux. Propriétaire terrien, il a vécu parmi les paysans, il s'est intéressé à leur condition, enquis de leur manière de vivre, apitoyé sur leur misère et passionné pour l'amélioration de leur sort. C'est un tableau du plus saisissant et du meilleur réalisme que celui du retour de Nekhludov dans la terre qu'il a héritée de ses tantes. Il s'étonne d'apercevoir pour la première fois toute cette détresse et tout ce dénuement. Et pareillement les paysans s'étonnent : commères, enfants, vieillards beaux parleurs, tout le village s'attroupe autour de ce singulier barine qui veut savoir quelle est la nourriture des moujicks! Aussi juste et prise sur le vif nous semble l'attitude des paysans, lorsque Nekhludov leur propose de leur partager ses terres. N'allez pas croire qu'ils s'enthousiasment aussitôt et acceptent d'acclamation le cadeau qu'on leur fait. Ce serait mal connaître le paysan russe, et au surplus le paysan de quelque pays que ce soit. Parce qu'il travaille beaucoup pour gagner peu, parce que son cerveau est lent à comprendre et parce qu'il a été souvent dupe, le paysan commence toujours par se méfier. Il repousse ce qui lui semble contraire aux habitudes, et où il soupçonne qu'un piège pourrait bien se cacher. Au surplus le pli est pris depuis tant de siècles! — D'une classe à l'autre des rapports s'établissent, les intérêts

se mêlent ou se contrarient, les actes s'appellent et se répondent; ce système complexe d'influences, de réactions, de correspondances, fait de la société qui se meut dans les romans de Tolstoï une société vivante à l'image de la nôtre.

Les rapports que soutiennent entre eux les hommes jetés sur une même terre, sous des astres qui luisent pour tous, soumis à des besoins, à des maux, à une destruction finale qui est la même pour tous, ce devraient être des rapports de frères. Un lien d'universelle fraternité devrait unir tous les hommes, attentifs à s'entr'aider, associés pour alléger un poids porté en commun. C'est ici le fond même de l'inspiration de Tolstoï. C'est cette inspiration religieuse qui donne à l'œuvre de l'écrivain son unité, son sens et sa portée. Celui-ci ne décrit pas pour décrire, et n'analyse pas pour satisfaire une vaine curiosité. Il n'est ni l'artiste indifférent pour qui la vie humaine est tout juste la matière sur laquelle s'exerce son art, ni le moraliste inhumain que réjouissent à mesure toutes les tares et toutes les laideurs qu'il découvre dans notre pauvre monde. Tout au contraire. Une tendresse passionnée le dirige à travers cette large enquête et donne aux résultats qu'il en rapporte une signification particulière. C'est là ce qui relève et qui anoblit en l'humanisant le réalisme de Tolstoï. C'est ce qui prolonge la perspective de ses tableaux et c'est ce qui explique le lointain retentissement de sa parole dans les âmes. Cet accent passionné est aussi bien celui du dernier roman de Tolstoï. Mais ici il est curieux de voir comment le progrès de ses idées, trente années consacrées à l'étude des questions sociales, apparemment aussi l'effet de l'âge, ont transformé les procédés eux-mêmes de l'art de Tolstoï; et c'est par où *Résurrection* diffère des deux grands romans de jadis.

Dans ces romans en effet, si on voyait transparaître les doctrines encore à l'état de tendances chez l'écrivain, et si on devinait aisément où inclinaient ses sympathies, l'étude de mœurs gardait sa souplesse et l'analyse de sentimens ses nuances. Surtout ce que Tolstoï excellait à montrer c'était ce mélange de bien et de mal qui fait que, si l'on ne trouve guère d'hommes tout à fait vertueux, la perfection dans le mal est aussi exceptionnelle. Il n'en est plus de même dans *Résurrection*. L'auteur procède cette fois par violens partis pris. Il y a d'un côté les coquins, et qui précisément sont ceux qu'on a coutume d'appeler les honnêtes gens, d'autre côté les souffrans, les opprimés, tout un peuple de victimes. Rarement avait-on dressé contre la société un plus violent réquisitoire. Rarement avait-on dépensé dans la satire sociale plus d'ardeur, plus de conviction, plus de verve, plus de fougue et

d'emportement. C'est le pamphlet qui entre dans le roman. C'est la haine mise au service de la pitié. Cette violence et cette âpreté ont justement pour effet de donner à cette satire sa beauté littéraire.

Les heureux du monde, ceux qui, à quelque titre que ce soit, bénéficient de l'existence d'une hiérarchie sociale, Tolstoï se sert pour les peindre de traits qui font songer à Juvénal, à d'Aubigné, à Swift, à Rousseau. C'est un défilé de figures, les unes odieuses et les autres grotesques, sinistres, risibles, lamentables et sottes. Voici les riches et les puissans de ce monde s'enorgueillissant de leur richesse et de leur puissance, comme des voleurs qui s'enorgueilliraient de leurs vols, de leur avidité et de leur cruauté. Voici les petits bourgeois à la mine repue, épiciers, bouchers, marchands de poisson et marchands de confections ; également repus les cochers des voitures de maitres avec leurs énormes cuisses où s'étalent d'énormes boutons carrés. Pour le bien-être de tous ces satisfaits, de ces égoïstes et de ces jouisseurs, souffrent des millions d'être humains. Afin de maintenir dans cet état d'oppression la plus grande partie du genre humain, il faut des instrumens de servitude. C'est ce qu'on appelle institutions sociales. Celle à laquelle s'attaque l'auteur de *Résurrection*, c'est spécialement la justice ; et c'est à côté des *Chats fourrés* de Rabelais qu'il faudra placer ces médaillons de magistrats, de juges, d'avocats, toutes figures qu'on dirait burinées et gravées au vitriol. Le magistrat est un fonctionnaire ; donc il ravale la justice à être le métier dont il attend un salaire, la carrière dont il attend un avancement : il touche sa paye, en désire une plus forte, voilà à quoi se bornent ses principes ; après cela il est prêt à accuser, à juger, à condamner qui vous voudrez. Le magistrat est un homme : il a des passions, des faiblesses, des travers, des vices, il en traîne après lui tout le cortège, et introduit ainsi dans le prétoire autant d'élémens qui altèrent, faussent, ruinent la justice. Le président des assises est un galantin. Il a reçu le matin un billet d'une gouvernante suisse qui avait autrefois demeuré chez lui et qui, passant par la ville, lui donne rendez-vous pour le soir : aussi toute sa préoccupation pendant la séance est-elle de pouvoir la terminer assez tôt pour être exact au rendez-vous et rejoindre sa Suissesse. L'un des juges a eu le matin une scène de ménage des plus désagréables. Il craint de ne pas trouver à dîner chez lui le soir. Un autre juge est malade et rendrait des points au client de M. Purgon : « Il s'était dit que si le nombre des pas qu'il aurait à faire pour aller de la porte de son cabinet jusqu'à son siège, se trouvait être divisible par trois, c'est que son régime le guérirait de son catarrhe, sinon non. Or

il n'y avait en tout que vingt-six pas ; mais au dernier moment le juge tricha un peu, fit un petit pas de plus, et arriva à son siège en comptant le vingt-septième pas. » Le substitut est naturellement sot, et sa sottise a été développée par la culture universitaire, encouragée par des succès de femmes. Le greffier est un libéral et même un radical qui sert tout de même le gouvernement et émarge pour douze cents roubles. Il n'est pas jusqu'au pope chargé de faire prêter serment auprès du tribunal, qui ne fausse la valeur de son office en y introduisant des pensées de lucre et de vanité. Gens de loi, gens d'affaires, gens de chicane, avocats et juristes, ils s'arrangent pour étouffer la justice sous la procédure, et pour étrangler la morale d'une façon strictement légale. Joignez une douzaine de jurés qui font à des questions qu'ils n'ont pas comprises des réponses en contradiction avec l'avis qu'ils pouvaient exprimer. Et vous aurez ensuite pour faire exécuter les arrêts ainsi rendus toute l'armée des fonctionnaires grands et petits, gouverneurs, ministres, généraux, sous-officiers, inspecteurs, gardiens et garde-chiourme. On citerait vingt de ces figures dessinées avec le même saisissant relief : effigies de la sottise, de l'égoïsme, de la fourberie, du vice impudent et de la cruauté inconsciente.

En face des bourreaux, les victimes ; par contraste avec le côté de haine, le côté de pitié. C'est ici cette peinture des prisons, des geôles, des bagnes, qui laisse un inoubliable souvenir. Tolstoï s'est penché sur cette misère physique, sur cette détresse morale, et il en a encore dans les yeux l'épouvante. Bruit de clés remuées, de chaînes traînées, de coups qui résonnent, de fouets qui cinglent, disputes des femmes, reproches des gardiens, invectives des prisonniers, plaintes, sanglots, injures, cris de souffrance, cris de rage, une clameur confuse monte, ainsi que de quelque cercle infernal. C'est d'abord la prison où est enfermée la Maslova, avec la puanteur des corridors, l'entassement des détenus dans les salles infectes, et ces grilles derrière lesquelles les prisonniers sont séparés de la communion du monde. Ce sont ensuite les étapes douloureuses vers la Sibérie, le troupeau humain poussé brutalement, malgré la température, malgré la fatigue, malgré la faim, sans égard à ceux qui tombent en route. Certains épisodes particulièrement sinistres tranchent encore sur cette trame lugubre : tel celui des carriers qui, sans être même accusés d'aucun crime, sont retenus en prison parce que leurs papiers ne sont pas en règle. Ceux-ci qu'on avait vus le matin partir en bonne santé, manquent le soir à l'appel ; cet autre, l'homme au foulard, avec qui Nekhludov avait causé la veille, il le reconnaît en entrant dans la chambre des morts. Et parmi ceux qu'on

s'ingénie ainsi à supplicier, qu'on enferme, qu'on soumet à un absurde régime de contrainte, qu'on pervertit par d'ignobles coudoiemens, qu'on mène à la mort de l'âme avant de les mener à la mort corporelle, il en est d'innocens! Même, s'il en fallait croire Tolstoï, ils seraient généralement innocens. Terrible évocation qu'il faut rapprocher des pages les plus atroces de Dostoiewsky.

Si tel est en effet l'ordre des choses et s'il admet tant d'iniquités, il est clair que beaucoup doivent être travaillés d'un ardent désir de le renverser. C'est une des parties les plus curieuses de *Résurrection* que cette étude du monde des révolutionnaires. Tolstoï nous en présente des types nombreux et variés. Simonson est le théoricien : il a des théories sur toutes choses, il en a sur le mariage qu'il considère comme immoral, attendu que la préoccupation d'avoir des enfans nous détourne de secourir les êtres déjà vivans : il en a sur tous les détails de la vie pratique, sur la façon dont on doit se nourrir, se vêtir, s'éclairer et se chauffer. Nabatov est le révolutionnaire gai. Arrêté, remis en liberté, déporté, toutes ces épreuves, loin de l'aigrir, ne lui ont donné que plus d'entrain. Où qu'il se trouve il est également actif, vaillant et de bonne humeur. L'ouvrier Markel est devenu révolutionnaire dès l'âge de quinze ans, parce que, dans un arbre de Noël, les enfants d'ouvriers n'avaient eu que des jouets sans valeur, tandis que les enfants du patron avaient eu des jouets merveilleux. Marie Pavlovna est la vierge nihiliste ; Émilie Rantzev est la révolutionnaire par amour conjugal.

L'image âprement satirique de la société des « honnêtes gens, » l'évocation de l'enfer du bagne et du monde des révolutionnaires, forment le cadre au milieu duquel se déroule l'aventure de Nekhludov et de la Maslova. Tolstoï y a déployé toutes ses ressources d'invention psychologique. Mobile, indécis, apte à subir les influences les plus contradictoires, prompt à tous les changemens et toujours aux plus extrêmes, Nekhludov est dans le fond de sa nature un faible, un timide, un de ces timides qui une fois lâchés foncent aveuglément devant eux et vont jusqu'au bout de leur élan. Déjà dans les premiers temps de sa jeunesse, il s'était pris d'enthousiasme pour les théories sociologiques de Spencer et d'Henry George. C'est un ferment qui a continué de travailler sous la surface unie, polie et mondaine. Ce travail latent fait brusquement éclosion à l'heure où Nekhludov a la révélation de son crime. Dans l'enthousiasme avec lequel il accueille la pensée d'une réparation éclatante et complète, il entre d'abord pour la plus forte part une poussée d'orgueil. L'étrangeté de

l'exemple qu'il va donner, l'excentricité de l'acte qu'il se promet d'accomplir, le défi jeté aux convenances, la hardiesse à braver l'opinion d'autrui, l'insolence à ne relever que du jugement de sa conscience individuelle, c'est cela qui le transporte. La difficulté de l'entreprise lui apparaît le jour où, dans son entrevue avec la Maslova, il mesure la déchéance de celle qu'il s'est proposé de sauver. Il allait au secours d'une malheureuse, il s'attendait à une effusion de reconnaissance : il a devant lui une femme saoule. C'est cette difficulté même du sacrifice qui attache Nekhludov à son œuvre de rédemption et qui peu à peu fait naître en lui les véritables sentimens qu'il doit y apporter. Ces sentimens de tendresse et de pitié, il ne les éprouve d'abord que par intervalles et en s'y efforçant. Ils deviennent enfin l'état naturel et constant de son âme ; et ainsi les sources de sympathie pour l'humaine souffrance s'y trouvent rouvertes abondamment. Telle est chez Nekhludov la progressive ascension vers le bien. Les étapes de la conversion de la Maslova ne sont pas moins ingénieusement disposées et notées, depuis le premier jour où, en face de Nekhludov, elle n'est bien que la fille mise en face d'un client, et empressée à se faire donner de l'argent qu'elle ira boire. Le mouvement de haine qu'elle éprouve pour celui qui est la cause originelle de son abjection indique un premier réveil de la conscience. L'art du romancier consiste ici à avoir fait peser une sorte d'énigme sur ce caractère et enveloppé de mystère la transformation qui se fait dans cette âme. Celle qui fut Katucha continue-t-elle de haïr son premier amant, et cette haine ne désarme-t-elle pas devant tant de repentir et de dévouement? A la fin seulement, et quand la Maslova refuse d'accepter un sacrifice qui dépasse les forces humaines, ce « renoncement sublime » nous révèle que cette haine était une autre forme de l'amour, du seul amour que la malheureuse eût éprouvé dans sa vie.

Parvenus au terme de ce calvaire mystique, il nous est pourtant impossible de ne pas nous souvenir de deux amans qui jadis connurent une aventure analogue, et du romancier qui nous la conta sans faire tant d'affaires. Des Grieux rejoint les archers qui emmènent vers le Havre-de-Grâce le chariot où les filles sont entassées sur quelques poignées de paille. Dans quel état il retrouve sa chère maîtresse! « Son linge était sale et dérangé, ses mains délicates exposées à l'injure de l'air; enfin tout ce composé charmant, cette figure capable de ramener l'univers à l'idolâtrie, paraissait dans un désordre et un abattement inexprimables. » Sitôt qu'il lui eut juré qu'il ne voulait plus la quitter et qu'il la suivrait jusqu'à l'extrémité du monde pour attacher sa destinée

à la sienne, « cette pauvre fille se livra à des sentimens si tendres et si douloureux, que j'appréhendai quelque chose pour sa vie d'une si violente émotion. » Ils arrivent en Amérique. « Nos conversations qui étaient toujours réfléchies nous mirent insensiblement dans le goût d'un amour vertueux... » Ainsi savait-on dire en France, jadis, dans un temps où la littérature exprimait simplement des idées claires. Depuis ce temps le romantisme est venu qui a sanctifié la courtisane. Il a émigré en pays russe se teintant de mysticisme, se mouillant de pitié, se renforçant de théories sur la bonté de la souffrance et la vertu de l'expiation. Il n'a pas fallu moins que cette énorme élaboration pour aboutir à la conception d'un personnage tel que la Maslova.

Aussi bien peut-on dire que Tolstoï, en dépit de toute la puissance de son art, soit arrivé à gagner l'extraordinaire gageure qu'il s'était proposée ? Ou plutôt n'a-t-il pas reconnu implicitement l'impossibilité où il était de la tenir jusqu'au bout, puisqu'il a reculé devant le dénouement logique qui eût été le mariage de Nekhludov avec la Maslova. C'est que toutes les fautes ne sont pas de même nature, ni de même degré. Il en est que le repentir peut bien expier, mais sans en effacer le souvenir. Il est telles souillures, si intimes, si durables, viciant si profondément l'être entier, que toutes les eaux de la mer ne les laveraient pas. De cette espèce est la souillure de la Maslova. Jésus pardonnait à la Madeleine. Mais Jésus était Dieu ; et nous ne sommes que des hommes, de si pauvres hommes ! Et Jésus conviait Madeleine à le suivre ; ce n'est pas tout à fait la même chose que de lui rendre sa place dans une société organisée. Or, une société ne peut vivre sans l'aide de cadres qui la maintiennent. Et c'est ce que Nekhludov oublie trop aisément, absorbé qu'il est dans son rêve humanitaire. Ceux dont il va si témérairement briser les chaînes en ont plus que lui la conscience, quoique obscure, et l'avertissent qu'il pourrait se tromper. « Je suis une prostituée et vous êtes un prince, » lui dit la Maslova, lui rappelant qu'il y aura toujours entre eux, quoi qu'il fasse, un abîme. Les paysans auxquels il va partager ses terres ont l'impression qu'en agissant ainsi il ne fait pas ce qu'à la place, où l'a mis la destinée, il devrait faire. Plus intéressé, mais non dépourvu de toute appparence de raison est le langage du gouverneur de la prison. « Il ne faut plus qu'on te laisse ainsi fourrer ton nez partout : tout cela, vois-tu, ce ne sont pas tes affaires. » Et quand nous entendons un autre fonctionnaire déclarer : « Je suis chargé d'une mission que l'on m'a confiée sous des conditions déterminées, je dois justifier cette confiance ; » force nous est bien d'avouer que, tout fonctionnaire qu'il soit, celui-là tient le langage

d'un honnête homme. Dans sa poursuite d'un idéal de justice absolue, Nekhludov méconnaît une des données du problème : c'est que lui-même il fait partie d'un ensemble et que placé dans un ordre général il ne saurait en être indépendant. Venu à une certaine heure du développement de l'humanité, il a des obligations envers ceux qui, venus avant lui, et accumulant leurs efforts à travers les siècles l'ont fait tel qu'il est aujourd'hui. Certes ils n'ont pu le dispenser du devoir supérieur d'améliorer le sort des déshérités et de diminuer autant qu'il est en lui la part de la souffrance commune, mais en le plaçant dans le poste où ils l'ont mis, ils lui ont donné une mission, c'est de ne pas le déserter.

C'est Tolstoï qui nous conte quelque part certain épisode de sa vie où il avoue que sa logique se trouva en défaut et le laissa court. Passant sous une porte de Moscou il vit un grenadier descendre du Kremlin et chasser brutalement un mendiant assis sous la voûte. « J'attendis le soldat et, quand il me croisa, je lui demandai s'il savait lire. « Mais oui, pourquoi? — As-tu lu l'Évangile? — Je l'ai lu. — As-tu lu le passage : « Celui qui donnera à manger à un affamé... » Et je lui citai le texte. Il le connaissait. Il était troublé et cherchait une réponse. Soudain une lueur passa dans ses yeux intelligens, il se tourna vers moi de côté et dit : « Et toi, as-tu lu le règlement militaire? » J'avouai que je ne l'avais pas lu. « Alors tais-toi, » reprit le grenadier, et, secouant victorieusement la tête, il s'éloigna d'un pas délibéré. » Nous donc, lisons l'Évangile, mais ne négligeons pas d'en compléter la lecture par celle du règlement militaire. Jusqu'au jour où les prescriptions n'en auront pas été abolies, certaines vérités élémentaires resteront sans réplique : c'est que le juge qui s'en va respirer les effluves d'une belle matinée de printemps plutôt que de remplir sa fonction d'exécuteur de la loi, le gardien qui ouvre les portes de la prison sous prétexte qu'il ne saurait priver de leur liberté des créatures humaines, et enfin quiconque, soldat ou citoyen, à l'armée ou dans la vie, refuse de monter sa faction, celui-là, sans que les plus belles phrases y puissent rien changer, manque au devoir.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA CORRESPONDANCE DE RUSKIN ET DE ROSSETTI

Ruskin, Rossetti, Preraphaelitism (1854-1862), et *Preraphaelite Diaries and Letters*. 2 vol. publiés par M. W. Rossetti, Londres, 1899 et 1900.

« Un critique français qui connaît mieux que personne notre art anglais d'à présent, M. Robert de la Sizeranne, fait au sujet de cet art deux observations aussi importantes que justes. Il établit, d'abord, que tout ce que contiennent de grand l'art et le goût artistique anglais contemporains résulte d'une sérieuse aspiration vers de nobles fins; et en second lieu il établit que cette aspiration, à qui l'art et le goût anglais doivent leur grandeur, est due elle-même, surtout, à l'action de Ruskin. Et M. de la Sizeranne, le meilleur des juges étrangers, n'hésite pas à voir là une révolution, et à en restituer le mérite à son véritable auteur. Je ne crois pas qu'aucun écrivain anglais ait encore placé aussi haut l'influence de Ruskin, ni l'ait aussi exactement définie, ni aussi pleinement, que l'auteur de *La Peinture anglaise contemporaine*. C'est un Français qui aura l'honneur d'avoir, le premier, rendu justice à notre grand professeur de beauté (1)! »

Ainsi parle un éminent écrivain anglais, M. Frédéric Harrison, que sa qualité de positiviste n'empêche pas d'être non seulement un ardent admirateur du talent de Ruskin, mais le critique le plus autorisé de son œuvre et de sa pensée. Et je pourrais citer vingt de ses confrères qui, à l'occasion de la mort de Ruskin, ont rappelé en termes non moins élogieux les belles études de M. de la Sizeranne, sans compter ceux qui, au lieu de les rappeler, ont préféré y prendre la matière de leurs

(1) F. Harrison, *Tennyson, Ruskin, Mill, and other literary estimates*, 1 vol., Londres, 1900.

propres jugemens, et se sont plu à développer, surtout, les deux conclusions signalées par M. Harrison. Dès maintenant le *Ruskin* de M. de la Sizeranne est devenu en Angleterre un ouvrage classique, quelque chose comme un appendice indispensable aux trois cents volumes du « professeur de beauté. » Et ce n'est pas moi qui, sous prétexte que Ruskin vient de mourir, pourrais avoir la prétention de rien corriger ou de rien ajouter à des études que personne, ici, ne doit avoir oubliées. Après comme avant la mort du glorieux vieillard, ces études restent ce que l'on a écrit sur lui de plus vrai et de plus complet : et aussi bien ont-elles été écrites à un moment où Ruskin avait pour ainsi dire achevé de vivre, car on sait que, depuis de très longs mois déjà, son âme jadis si active s'était assoupie.

Mais précisément parce que Ruskin, de même que le malheureux Nietzsche, a depuis longtemps cessé d'appartenir au monde des vivans, on ne s'est point fait faute de publier à son sujet, dès avant sa mort, toute sorte de documens de l'ordre le plus intime, qui peuvent servir sinon à changer ou à compléter, du moins à colorer de quelques nuances nouvelles le portrait que nous a peint de lui M. de la Sizeranne. Et autant sont insignifians ou médiocres la plupart des articles parus dans la presse anglaise au lendemain de la mort de Ruskin, autant me semblent offrir d'intérêt, par exemple, les volumes récens où M. William Rossetti a recueilli la correspondance de l'auteur des *Pierres de Venise* avec le peintre-poète Dante Rossetti. Nulle part, peut-être, ne se montre mieux le caractère véritable de l'influence exercée par le critique sur les maîtres de la première école préraphaélite; nulle part, non plus, ne se laissent mieux saisir à la fois les divers aspects de la personnalité de Ruskin. Qu'on me permette donc, d'analyser rapidement cette correspondance; et que M. de la Sizeranne me pardonne si j'en tire une conclusion quelque peu différente de celle qu'il exprimait lorsque, à propos des relations de Ruskin et de Rossetti, il reprochait à ce dernier « d'avoir oublié la haute inspiration du critique pour n'apprécier que la fortune de l'amateur ».

Que Rossetti ait « oublié » souvent « la haute inspiration du critique, » cela est trop certain : ou plutôt je croirais sans peine que, non content de l'oublier, il s'en est, dès le début, assez peu soucié, car jamais cerveau d'artiste n'a été plus absolument fermé à toute idée générale (1).

(1) En 1856, s'étant chargé de décorer une chapelle, il écrivait à son frère de lire pour lui les Évangiles, et de lui indiquer un sujet à peindre. J'ai déjà eu, d'ailleurs, l'occasion de noter ici certains traits du caractère de D. G. Rossetti. (Voyez la *Revue* du 15 février 1898.)

Et qu'il ait souvent profité de « la fortune de l'amateur, » cela aussi est incontestable : toute sa correspondance avec Ruskin n'est que celle d'un fournisseur avec son client. Mais si le fournisseur, dans l'espèce, s'est montré parfois inexact à livrer ses aquarelles, ou si même parfois il les a fait payer plus qu'elles ne valaient, on doit bien avouer que son client, d'autre part, n'a rien négligé pour lui rappeler sa qualité de « client. » C'est ce que prouve cette correspondance : et elle achève aussi de nous expliquer les causes de l'étrange défaveur attachée, aujourd'hui encore, en Angleterre, au souvenir de la personne et du caractère de ce Rossetti qui, suivant un mot de Ruskin lui-même, avait surtout le tort d'être « un Italien, » un étranger, condamné à vivre parmi des Anglais.

Le 1er mars 1853, Rossetti écrit à son maître et ami Ford Madox Brown : « Faites-moi savoir, aussi vite que possible, si vous avez parlé à Mac Cracken (1) des prix que j'ai reçus pour mes esquisses de l'exposition. Ruskin vient en effet de lui débiter, dans une lettre, le plus extravagant éloge de l'une d'elles : je dois ajouter que je ne parviens pas, d'après sa lettre, à deviner de laquelle des deux esquisses il veut parler, sans compter que son éloge s'accompagne de commentaires qui m'ont paru bien obtus. Mais le fait est que Mac Cracken semble très excité, et veut avoir l'esquisse, ignorant (ou feignant d'ignorer) qu'elle est vendue. Je voudrais donc savoir s'il connaît le prix que j'en ai reçu, car, en tout cas, s'il m'en commande une autre pareille, je suis bien résolu à la lui faire payer plus cher que celle-là, et je tiens à savoir si j'aurai ou non à lui expliquer que celle-là a été vendue à un prix d'ami. » Rossetti, comme l'on voit, ne dédaignait point de gagner de l'argent; mais plus volontiers encore il donnait aux autres l'argent qu'il gagnait, de sorte que ce passage de sa lettre ne doit pas nous choquer autant qu'en auraient été choqués Mac Cracken ou Ruskin lui-même, s'ils l'avaient pu lire. Je l'ai cité, seulement, parce que c'est le premier passage où le jeune peintre fasse mention de l'homme qui va bientôt se constituer son client et son protecteur.

La première lettre de Ruskin à Rossetti est du 2 mai 1854 : le critique annonce au peintre qu'il va lui faire envoyer tous ses livres (ce dont Rossetti, dans une lettre à Madox Brown, se montre ingénument plus honoré que ravi); après quoi il lui dit : « Je me demande avec anxiété si le chagrin, ou une injuste méfiance de vous-même, ne vont

(1) Mac Cracken était un riche amateur anglais.

pas entraver en vous le libre exercice de votre génie ; et je tiendrai pour un précieux privilège de pouvoir être parfois admis dans l'intimité de votre pensée. » En échange de ses livres, Ruskin demande à Rossetti une aquarelle ; et il lui en commande une autre, « pour quinze guinées. »

C'est au sujet de ces deux aquarelles qu'il lui écrit, quelque temps après : « Une des choses au monde dont je sois le plus sûr (et je le suis de beaucoup de choses) est celle-ci : je suis sûr que le meilleur ouvrage qu'un homme puisse faire est celui qu'il peut faire sans effort. Toute œuvre vraiment belle est le résultat *aisé* d'une longue et pénible pratique. L'effort *immédiat* produit toujours une œuvre imparfaite. Si donc vous m'envoyez une peinture où vous essayiez de faire de votre mieux, vous pouvez être certain à l'avance qu'elle sera inférieure à votre niveau normal, et qu'elle me déplaira. Si au contraire vous me faites négligemment deux esquisses, avec une couleur brillante et pleine, vous pouvez être certain qu'elles me plairont... Ne croyez pas au moins que je vous parle ainsi par délicatesse, pour vous empêcher de me donner trop de votre temps! Je vous dis la simple vérité, la même vérité que j'ai toujours dite à Turner. « Si vous me faites un « dessin en trois jours, — lui disais-je, — je vous en serai reconnais- « sant; mais si vous y mettez trois mois, vous pourrez ensuite jeter « votre dessin au feu ! »

Voilà une recommandation comme Rossetti, sans doute, n'était pas accoutumé à en recevoir de Mac Cracken, ni de ses autres cliens. Mais le malheureux avait précisément besoin, par nature, de travailler « avec effort » à tout ce qu'il faisait : de sorte que peut-être aura-t-il commencé dès lors à trouver quelque peu gênante « la haute inspiration » d'un « critique » en qui il ne pouvait pas s'empêcher de voir en même temps « l'amateur. »

Encore l'amateur ne se borne-t-il pas à définir la façon dont doivent être peintes les aquarelles qu'il commande : dans une autre lettre, il défend au peintre de vendre trop cher ses ouvrages aux personnes à qui il a parlé de lui. « Je pousse la vanité, lui écrit-il, jusqu'à croire que mes mérites me donnent droit de plaider non seulement pour moi-même, mais pour mes amis : ce qui signifie que, lorsque miss Heaton et d'autres personnes se fient à moi et me demandent quelles peintures elles doivent acheter, vous devez les traiter non pas comme des étrangers, mais comme mes cliens, donc comme moi-même. »

Mais cet amateur exigeant était un excellent homme, passionnément désireux d'obliger ses amis : tel nous le font voir ses lettres suivantes. Il a rencontré dans l'atelier de Rossetti une jeune fille, miss Siddal,

qui, après avoir servi de modèle au peintre, est à la fois devenue son amie et son élève. Rossetti lui montre les dessins de la jeune fille, et Ruskin, aussitôt, y découvre les signes du plus beau génie. « J'ai reçu une lettre de Rossetti, — écrit Madox Brown dans son journal intime, à la date du 10 mars 1855, — me disant que Ruskin a acheté en bloc tous les dessins de miss Siddal, et les a déclarés supérieurs à ceux de Rossetti lui-même. Voilà bien Ruskin, l'exagération incarnée ! » Et en effet les dessins de miss Siddal ne sont certainement pas supérieurs à ceux de Rossetti : mais Ruskin, après l'avoir déclaré, s'obstine à le croire ; et depuis lors il n'a point de repos qu'il n'ait assuré à la jeune femme une vie matérielle pouvant lui permettre le libre épanouissement de son génie. Dans une lettre vraiment noble et touchante, il la supplie d'accepter son aide; puis, s'adressant à Rossetti, il lui demande quels sont « ses projets et ses intentions » au sujet de la jeune femme. Et comme Rossetti paraît embarrassé pour répondre à cette question imprévue, voici la lettre que lui écrit Ruskin ; c'est la plus longue de ses lettres, et aussi la plus belle, et pour nous aujourd'hui la plus instructive; elle vaut bien d'être traduite presque tout entière.

Mon cher Rossetti,

Je le vois, vous ne répondez pas volontiers à la question quelque peu brusque que je vous ai faite dans ma dernière lettre. J'ai été trop bref, dans cette lettre; mais j'étais souffrant, et hors d'état d'écrire plus au long. Le motif qui m'amenait à vous faire cette question était simplement l'incertitude où j'étais de la meilleure façon dont je pouvais agir pour vous. Je tiens à ce que miss Siddal aille se reposer et se rétablir au bord de la mer; et, avant de l'envoyer à Jersey ou dans le pays de Galles, je voulais savoir où vous préfériez vous-même qu'elle allât. Et puis ce n'est pas tout. Je pensais, en effet, que toute l'affaire pourrait peut-être mieux s'arranger d'une autre manière, et qu'ainsi vos propres facultés pourraient se développer plus sainement, et votre propre vie devenir plus heureuse.

Quelle que soit votre réponse, d'ailleurs, je sais dès maintenant qu'un sentiment particulier s'y fera jour, votre peu de goût à vous mettre sous l'obligation de personne pour réaliser aucun des objets de votre vie intime. Et, en conséquence, je crois nécessaire de vous donner quelques renseignemens sur moi-même, afin que vous sachiez quels sentimens vous devez éprouver pour moi dans cette circonstance.

Vous entendez sans cesse une foule de gens dire, autour de vous, que je suis très méchant, et peut-être vous-même êtes-vous porté, depuis quelque temps, à me croire très bon. Je ne suis, en vérité, ni l'un ni l'autre. Je suis très rempli d'indulgence pour moi, très fier, très obstiné, et *très* rancunier; d'autre part je suis très droit, presque aussi juste que, je crois, un homme

peut l'être en ce monde; j'aime extrêmement rendre les autres hommes heureux, et j'ai un respect mêlé de dévouement pour toutes les aptitudes réelles, mentales ou morales. Je n'ai jamais trahi la confiance qu'on m'a accordée, jamais fait volontairement une action méchante, et jamais, dans les petites choses ni dans les grandes, déprécié autrui pour me grandir à ses dépens. Je crois avoir eu, jadis, des affections aussi chaudes que la plupart des hommes; mais, en partie par malechance, en partie pour avoir sottement placé mes affections, je les ai vues s'écrouler et se briser en morceaux. C'est un des grands malheurs, c'est, à beaucoup près, le plus grand malheur de ma vie que, dans l'ensemble, ma famille, cousins, etc., soient des personnes pour qui je ne puis avoir aucune sympathie, et que, d'autre part, les circonstances m'aient toujours empêché de rencontrer des personnes pouvant m'inspirer une véritable amitié. Et ainsi je n'ai point d'amitiés, ni d'amours.

Maintenant, vous connaissez de moi le meilleur et le pire : et vous pouvez être assuré que je vous dis vrai. Si l'on vous dit que je suis dur et froid, soyez assuré que ce n'est pas vrai. Je n'ai point d'amitiés et point d'amours, en effet : mais avec cela je ne puis lire l'épitaphe des Spartiates aux Thermopyles sans que mes yeux se mouillent de larmes, et il y a, dans un de mes tiroirs, un vieux gant qui s'y trouve caché depuis dix-huit ans, et qui aujourd'hui encore est plein de prix pour moi. Mais si, par contre, vous vous sentez jamais disposé à me croire particulièrement bon, vous vous tromperez tout autant que ceux qui ont de moi l'opinion opposée. Mes seuls plaisirs consistent à voir, à penser, à lire, et à rendre les autres hommes heureux dans la mesure où je puis le faire sans nuire à mon propre bien-être. Et je prends ces plaisirs, sans y avoir d'autre mérite que j'en aurais à satisfaire d'autres goûts, le goût de fumer, ou de jouer, ou de faire souffrir, si la nature m'avait donné des goûts de ce genre. Les uns sont faits d'une sorte, les autres d'une autre : et seule la conscience de chacun peut mesurer, pour elle seule, le degré de l'effort et du renoncement : ce degré est, chez moi, assez peu élevé.

Mais en dehors du plaisir que je prends à suivre mes goûts, j'ai une théorie de la vie, et qui me paraît indispensable à tout être sensé : à savoir que, tous, nous sommes au monde pour nous rendre aussi utiles que possible les uns aux autres. Et je crois en outre que, pour ce qui me regarde personnellement, je ne puis être nulle part aussi utile que dans les sujets que je connais un peu, c'est-à-dire dans la peinture et tout ce qui s'y rattache.

Or, voici ce qui en est : j'ai l'impression que, entre tous les peintres que je connais, c'est vous qui, au total, avez le plus grand génie; et vous me paraissez aussi être, autant que je puis juger, un homme d'une espèce très bonne. Je sais que vous êtes malheureux et que vous ne parvenez pas à faire fructifier votre génie comme vous le devriez. Je pense donc que la chose propre et nécessaire que je puis faire pour vous rendre plus heureux est de vous mettre à même de bien peindre, et de tenir votre vie en ordre.

Que si j'avais pour cela à me priver en quelque manière, ou à faire le moindre effort, en ce cas vous pourriez m'en être reconnaissant, et vous pourriez aussi vous demander si vous devez ou non accepter mes offres. Mais comme, par hasard, je me trouve n'avoir point d'autre objet au monde, comme je possède une chambre bien commode, et, dans cette

chambre, tout ce dont j'ai besoin, et davantage encore, je tiens pour simplement juste et naturel d'essayer de vous rendre service, de la même façon que je vous offrirais une tasse de thé, si je vous voyais souffrant de la soif, et si j'avais ma théière pleine.

Je ne veux pourtant pas vous faire aucune offre avant que vous m'ayez dit quels sont vos désirs, et quelle est au juste votre situation. En d'autres termes, je voudrais savoir si un arrangement vous obligeant à peindre pour moi d'une façon régulière, en échange d'une certaine somme, si un tel arrangement vous mettrait plus à l'aise : et, en attendant, j'espère que cette lettre vous mettra plus à l'aise et que vous me croirez toujours votre bien affectueux

J. Ruskin.

Voilà une belle lettre, et qui n'est certes pas d'un simple « amateur. » Elle est pourtant d'un homme le moins fait du monde pour pouvoir être compris et aimé de Rossetti : d'un homme qui non seulement a des idées générales, une « théorie de la vie, » mais qui éprouve en outre un besoin irrésistible d'intervenir dans les affaires de ceux qu'il protège, de « mettre leur vie en ordre, » de diriger leur travail et leurs amusemens. C'est le même homme qui, dès le mois suivant, écrit à miss Siddal : « Une chose est bien certaine : jamais Rossetti ne sera heureux, ni vraiment créateur, aussi longtemps qu'il ne se sera pas débarrassé de son habitude de ne rien faire que ce qui l'intéresse : et, vous aussi, je veux que vous fassiez effort sur vous, je veux que vous lisiez les livres que je vais vous envoyer ! »

Vient ensuite une lettre qui, du moins je l'espère, est bien de l' « amateur : » car, si elle était du critique ou même de l'ami, elle dénoterait chez lui une singulière inintelligence de la vie réelle. Au mois d'octobre 1855, miss Siddal, toujours très souffrante, se mit en route pour Nice, en compagnie d'une parente de Rossetti : Ruskin, très généreusement, lui avait promis de subvenir aux frais du voyage, en échange de la promesse que lui avait faite la jeune femme de travailler pour lui dès qu'elle pourrait travailler. Mais les deux voyageuses s'étaient arrêtées à Paris, sur la route de Nice ; et bientôt tout leur argent avait été dépensé. Vers le même temps, Ruskin avait écrit à Rossetti pour lui demander si, à ses frais, il ne consentirait pas à venir avec lui dans le pays de Galles pour y dessiner un ruisseau coulant entre des roches : Rossetti, franchement, avait répondu qu'il préférerait aller voir miss Siddal, malade à Paris, et que, si vraiment Ruskin était « en fonds » (suivant l'expression de Ruskin dans sa lettre) il l'obligerait fort en lui prêtant quelque argent. Et voici la réponse de Ruskin :

En vérité vous êtes un *très* singulier personnage! Je vous ai dit que je trouverais des fonds pour vous faire venir dans le pays de Galles, où je voulais vous donner quelque chose à dessiner *pour moi;* mais jamais je ne vous ai dit que j'avais de l'argent à vous prêter pour vous permettre d'aller à Paris, afin que vous vous y dérangiez vous-même et que vous y dérangiez d'autres personnes: et cela, je ne le veux pas!

Demain je vous apporterai de l'argent pour miss Siddal, entre deux heures et quatre : ayez bien soin d'être chez vous à l'heure où je viendrai!...

Si vous voulez écrire à Browning (1), faites-le, arrangez-vous, moi je ne m'en charge pas. Je me sens de mauvaise humeur aujourd'hui : vous êtes, vous et votre amie, de si absurdes créatures! Je ne dis pas que vous fassiez le mal, car vous ne paraissez pas savoir ce qui est mal; non, vous vous contentez de faire, autant que possible, ce qui vous plaît à faire, comme des petits chiens ou des singes domestiques. Mais, cela étant, c'est moi qui suis forcé de penser pour vous : et je ne vous permets pas d'aller à Paris, ni de rejoindre miss Siddal, avant que vous ayez achevé mes dessins et ceux aussi que vous devez faire pour miss Heaton... Et j'ajoute, maintenant, que je veux bien vous faire une avance sur ce dessin, mais à la condition que ce soit sérieux! Et dites à votre amie de partir au plus vite pour le Midi, car Paris la ruinera et finira par la tuer!

Or Rossetti était très impatient de revoir miss Siddal, qu'il aimait. Mais très sincèrement aussi il désirait revoir Paris, et le Louvre, et de montrer tout cela à son amie. Le fait est que, plus tard, sitôt marié avec elle, c'est au Louvre qu'il la conduisit, et qu'il y prit avec elle d'excellentes leçons. Si donc Ruskin le tenait vraiment pour « le plus grand génie entre tous les peintres qu'il connaissait, » et si vraiment il désirait contribuer par tous les moyens possibles à lui permettre de « développer son génie, » peut-être aurait-il mieux fait de lui avancer « les fonds » qu'il avait sous la main. Il aurait mieux fait, en tout cas, de ne pas lui écrire une lettre aussi dure, qui ne pouvait manquer de le mortifier. Mais il croyait tout savoir, il se considérait comme un juge incapable d'erreur; et, avec le naïf orgueil d'un enfant gâté, il s'imaginait que chacun devait être heureux de lui obéir. N'allait-il pas jusqu'à exiger que miss Siddal quittât Nice, parce que lui-même n'aimait pas le littoral de la Méditerranée? Il avait décidé qu'elle devait aller dans les Alpes : et je crois bien sentir, dans ses lettres, que jamais il ne lui a pardonné de n'y pas être allée.

Quelques jours après avoir envoyé à Rossetti la lettre qu'on a lue, il lui écrivait de reprendre chez lui une de ses aquarelles et « d'ôter tout le vert qu'il avait mis dans les chairs, de façon que les figures

(1) Rossetti avait prié Ruskin de recommander miss Siddal aux Browning, qui se trouvaient alors à Paris.

n'eussent plus autant l'air d'être en tapisserie. » Une autre fois, il lui renvoyait sa *Béatrice dans un cortège de noce*, et lui disait : « Ne manquez pas de mettre un peu de blanc de Chine dans le creux de la joue : faute de quoi on dira que Béatrice a donné à ses compagnes de la noce un visage d'une horreur prédestinée ; et il y a aussi, derrière, une jeune fille au visage tout blanc qui est bien laide à voir, comme un crâne de squelette, ou un corps en décomposition. » Pas une lettre qui ne contienne un avis de ce genre, parfois énoncé sur un ton amical et doucement protecteur, parfois si sec et si impérieux qu'on se demande comment Rossetti ne s'en est point fâché.

« Je n'aime pas votre tableau tel qu'il est à présent, — lui écrivait Ruskin en 1857 ; la figure est toute raide avec un air idiot, sans compter que l'une des joues est trop mince de plus d'un quart de *yard*. Et il faut aussi que je voie miss Siddal ; j'ai à lui dire deux ou trois choses sur la façon dont elle étudie. » Et comme Rossetti, dans sa réponse, protestait timidement en faveur de son tableau : « Vous êtes un singe plein de vanité, — lui écrivait Ruskin, — et c'est honteux à vous de croire que vos peintures sont bonnes, alors que je vous dis positivement qu'elles sont mauvaises. Que pouvez-*vous* savoir là-dessus, je vous le demande ? Au reste, vous reconnaîtrez vous-même, dans six mois, que votre tableau est tout à fait absurde ! » Ou bien il lui disait qu'il consentirait à retrancher sur sa dette soixante-dix guinées s'il acceptait de peindre à fresque un mur de l'Union Debating Hall d'Oxford, « mais à la condition que la fresque ne contînt pas de trop fort non-sens, à la condition que les arbres y ressemblassent à des arbres, et les pierres à des pierres. »

Tout cela ne laisse pas d'être assez triste. Et sans doute on plaint surtout le peintre, que sa pauvreté condamne à se laisser traiter de cette manière ; mais le critique, lui aussi, mérite d'être plaint, car il n'a au fond que de bonnes intentions ; très sincèrement il s'efforce de se « rendre utile, » et d'année en année il souffre davantage de voir qu'il ne réussit pas à se faire aimer. Ses dernières lettres, avant la rupture définitive, sont pleines à la fois d'aigreur et de mélancolie. « Merci de votre bonne lettre, — écrit-il à Rossetti en 1860 ; — mais mon sentiment général à votre sujet est que, dans les petites choses, vous êtes, sans le vouloir, essentiellement égoïste, ne pensant qu'à ce qui vous plaît ou ne vous plaît pas ; et jamais vous ne pensez à ce qui serait bon. Je suppose cependant que tel n'est point le cas lorsque vous aimez ; mais je sens que ce n'est point chose *possible* pour vous de tenir à moi. Je souhaiterais que votre femme et vous pussiez m'aimer assez

pour, par exemple, vous déranger un moment afin de me voir, ou pour faire une retouche à un tableau afin de me contenter pendant que je suis malade. Mais vous ne pouvez pas devenir semblables à moi, et vous n'arriveriez qu'à m'aimer moins encore, si vous essayiez de le devenir. »

Telle est, en résumé, cette correspondance de Ruskin et de Rossetti. Je dois ajouter que le peintre s'y trouve, en fin de compte, traité encore avec plus d'égards que beaucoup de ses confrères, ainsi qu'on en pourra juger par les deux traits suivans. Le 13 juillet 1855, Madox-Brown écrit dans son journal : « Tout à l'heure, comme j'étais occupé à fumer une pipe, en manches de chemise, dans l'atelier de Rossetti, entre Ruskin. Je fume, il me débite mille absurdités sur l'essence de l'art, précipitamment, d'une voix aiguë : je lui réponds poliment, après quoi je remets ma veste et me prépare à sortir. Et tout d'un coup le voilà qui me dit : « M. Brown, auriez-vous la complaisance de m'ap- « prendre pourquoi vous avez choisi un sujet aussi laid pour votre « dernier tableau ? » Moi, stupéfait d'entendre une telle question, et de la part d'un homme que je ne connais pas, je le regarde dans les yeux, espérant une explication, et je lui demande : « Quel tableau ? » Et il me répond, en me toisant d'un air de défi : « Mais, votre tableau de « la British Exhibition ! Qu'est-ce qui a bien pu vous amener à traiter « un sujet aussi laid ! C'est grand dommage, en vérité, car certaines « parties du tableau sont d'assez bonne peinture. » Et Rossetti venait de me dire que, deux jours auparavant, il lui avait loué le sujet de mon tableau ! » Mais le second trait est plus frappant encore. M. William Rossetti a retrouvé, dans les papiers de son frère, une lettre de Ruskin, que Rossetti n'aura sans doute pas osé envoyer à son adresse. Elle était adressée à un brave peintre de Liverpool, William Davis, qui avait prié Rossetti de soumettre à Ruskin une série de tableaux, avec l'espoir que le critique consentirait à lui en acheter un : car innombrables sont les peintres que Rossetti recommandait ainsi à Ruskin, avec une bonté et un désintéressement, en vérité, admirables. Et voici la réponse de Ruskin : « Monsieur, j'ai eu grand plaisir à voir vos tableaux. Rossetti en est si enthousiaste que, sans doute, ils doivent être pleins de qualités pouvant intéresser les artistes. Mais votre travail ne deviendra jamais populaire si vous ne vous décidez pas à choisir des sujets plus intéressans. J'ai le sentiment que vous avez dû explorer des lieues avant de tomber sur un paysage aussi indigne d'être peint que celui qui fait le sujet de votre *Fossé et Champ de Blé*. J'imagine, après cela, que votre manière de choisir les sujets et vos habitudes d'exécution sont aujourd'hui trop enracinées pour que je puisse

utilement vous en suggérer d'autres. Mais je dois vous apprendre tout au moins ceci... » Et Ruskin explique gravement au peintre la façon dont doivent être préparées et mélangées les couleurs.

Du moins Davis et Madox Brown avaient la liberté de ne point tenir compte de ces observations, tandis que Rossetti dépendait de Ruskin; et l'on comprend que la dépendance lui ait, plus d'une fois, cruellement pesé. Je sais que Ruskin, d'autre part, lui donnait de l'argent; encore que, à en juger par ses lettres, les exigences de Rossetti paraissent avoir été des plus modérées; et deux ou trois fois même Ruskin insiste, se fâche, pour forcer le peintre à accepter ses offres. Je sais aussi que Ruskin, dans ses écrits, a célébré le génie de Rossetti, et bien au delà de sa valeur, puisqu'il l'a déclaré supérieur à ceux de Michel-Ange et de Raphaël. Mais avec tout cela il l'a constamment humilié, sans le vouloir, sans se douter un seul instant qu'un artiste, et pauvre, pût être humilié de pareils procédés. C'est ainsi, le témoignage de ses lettres est formel sur ce point. Malgré les intentions les meilleures du monde, ce poète, ce prophète, gardait quelques-uns des sentimens, ou tout au moins quelques-unes des façons d'un riche bourgeois et d'un enfant gâté. Et si Rossetti et sa femme n'ont jamais pu se résigner à l'aimer comme un ami, la faute en est moins à leur ingratitude qu'à ses propres défauts : défauts qui, peut-être, l'ont toujours empêché de trouver des amis; et peut-être est-ce à eux, plus encore qu'à l'éducation et aux goûts particuliers de sa famille, que Ruskin a dû de ne connaître, sa vie durant, « ni l'amitié, ni l'amour. »

Rossetti, d'ailleurs, n'est pas sans lui avoir rendu de précieux services, en échange de l'argent qu'il en a reçu. Non seulement il a travaillé pour lui, et lui a donné longtemps ses meilleures aquarelles; il a encore été, pour ainsi dire, le professeur de peinture de ce « professeur de beauté. » Vingt fois en effet, Ruskin, dans ses lettres, s'interrompt de lui faire la leçon pour lui demander tel ou tel renseignement technique, ou pour le consulter sur les propriétés de la peinture à l'huile, ou pour le prier de venir « lui montrer diverses choses en matière de couleur. » Et je ne serais pas étonné que, en matière même de « beauté, » il ait volontiers recouru au jugement d'un artiste qui n'enseignait point la beauté, qui ne parvenait guère à la réaliser dans ses œuvres, mais qui en avait, par nature, l'instinct et le goût à un très haut degré. Ruskin, lui, aimait la beauté, il aspirait à elle de toute son âme; mais c'est comme si, par nature, il n'eût pas eu le don de la découvrir. Je veux parler, ici, de la beauté plastique, et non de la beauté morale, ni non plus de la beauté poétique, que toutes deux il

sentait et comprenait à merveille. Mieux que personne, il savait définir l'idéal chrétien ; et peu d'hommes ont écrit une prose aussi harmonieuse : mais, devant un tableau, il se montrait plus moraliste, plus poète, qu'artiste. Toutes ses admirations étaient fondées sur des motifs étrangers à la qualité picturale de ce qu'il admirait : il admirait les sujets, les tendances, la conformité à ses propres théories : ou bien encore il s'enthousiasmait ou s'indignait au hasard. Il méprisait l'art de Madox Brown et glorifiait par-dessus tout celui de Holman Hunt; il déclarait les aquarelles de Rossetti supérieures aux fresques de Raphaël : et les informes caricatures de miss Siddal lui semblaient plus belles que tout ce que Rossetti avait fait de plus beau. Avouons-le timidement : ce « professeur de beauté » ne savait pas voir. Qu'on lise par exemple, dans l'admirable traduction de M. de la Sizeranne, la page où il décrit la Campagne romaine : qu'on lise une autre de ses pages les plus fameuses, sa description de l'église de Calais (1) : une impression très profonde, et vraiment lyrique, s'y trouve rendue avec un art merveilleux, mais avec un art de poète lyrique, par le moyen d'images qui ne sont jamais que des métaphores. La terre de la Campagne romaine est « blanche, creuse, et cariée, comme des débris d'ossemens humains ; » des monticules « se soulèvent comme si les morts qui sont au-dessous s'agitaient dans leur sommeil ; » des blocs épars « gisent sur ces morts pour les empêcher de surgir, » et la « rouge lumière du soir » repose « sur les déchirures des ruines, ainsi que, sur des autels qu'on a violés, un feu qui s'éteint. » L'église de Calais, d'autre part, est décrite comme une personne vivante : ce sont uniquement ses vertus morales qui servent à nous la définir. Et ces descriptions, certes, sont aussi belles que les plus belles peintures ; mais un homme qui « voit » ne décrit pas ainsi. Peut-être lui-même s'en rendait-il compte ? Peut-être a-t-il été plus d'une fois heureux de pouvoir emprunter pour ses travaux les yeux de ce sensuel et vibrant « Italien » qui, sans éducation, sans idées, presque sans talent, par la seule force de sa nature d'artiste, a été le véritable initiateur de tout le mouvement préraphaélite ?

T. DE WYZEWA.

(1) *Modern Painters*, vol. IV, chap. I.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

La situation parlementaire et ministérielle présente en ce moment une grande confusion. Le ministère va sans cesse en s'affaiblissant, et chacun annonce sa fin prochaine, ce qui n'empêche pas que, toutes les fois que la Chambre est mise en demeure de décider de son sort, elle lui donne la majorité. Il en était d'ailleurs de même du ministère précédent, celui de M. Dupuy : la veille de sa chute, il avait une majorité formidable ; le lendemain il s'effondrait. En sera-t-il de même du cabinet actuel ? Faut-il s'attendre à le voir disparaître tout d'un coup ? Beaucoup de gens le désirent. On est prodigieusement las de lui, et à la lassitude se joint une inquiétude qui devient de plus en plus vive. De cela tout le monde convient ; mais personne n'ose se mettre en avant pour renverser un cabinet qu'on déteste, parce que personne n'a rien fait pour inspirer confiance et pour mériter d'être suivi. Le sentiment secret de son impuissance paralyse chacun de nos hommes politiques, et le ministère en profite pour durer. Il est possible qu'il dure quelques semaines ou même quelques mois encore, non pas sans doute d'une de ces vies pleines et fécondes qui permettent à un gouvernement d'accomplir une œuvre véritable, mais d'une de ces vies étiolées dont on dit vulgairement qu'elles ne tiennent qu'à un fil : seulement le fil peut rester longtemps sans casser.

Chose admirable, et qui montre bien à quel abaissement est tombé chez nous le gouvernement parlementaire, aucun des hommes qui le représentent ou qui l'ont représenté avec le plus d'éclat n'a le courage de prendre un parti résolu. Chacun attend que le voisin commence, tout prêt d'ailleurs à seconder son action, mais avec cette particularité qu'il y mettra d'autant plus de vaillance et de confiance que le signal viendra plus de la gauche. Si on considère la géographie de la Chambre, en partant de la droite, on arrive à la constatation suivante : la droite est toute prête à manifester contre le ministère, mais elle ne le peut pas. Nul ne suivrait le signal qu'elle donnerait, et la majorité

ministérielle prendrait alors l'apparence d'une de ces formidables coalitions républicaines qui dressent un gouvernement comme dans une apothéose. On dit donc à la droite : « Ne bougez pas, vous perdriez tout, vous consolideriez le cabinet en l'attaquant. »

Plus à gauche, on trouve M. Méline, entouré d'un nombre très respectable d'amis : tout compte fait, ce groupe est encore le plus nombreux et le plus compact de l'Assemblée, et peut-être aussi le seul qui sache parfaitement ce qu'il veut. Mais les radicaux ont senti le danger qui pouvait venir de là, et ils ont entrepris de persuader à un certain nombre de modérés que M. Méline était, comme on dit, impossible. Ils ont merveilleusement réussi dans cette tâche, et sur presque tous les bancs de la Chambre on dit à M. Méline : « Ne vous montrez pas, vous compromettriez tout, vous fortifieriez le cabinet, vous lui rendriez service. »

Allons encore plus à gauche. Nous y rencontrons cette fraction du centre, qui se croit la plus politique de toutes parce qu'elle ménage tout particulièrement les radicaux avec lesquels elle voisine, et quelquefois même les socialistes. Il y a là beaucoup d'intelligence générale sinon de véritable esprit politique, et nul ne s'y fait aucune illusion sur le péril de plus en plus grand que le ministère fait courir à la République. Faut-il en conclure que c'est de là que partira le signal contre le cabinet? Non. Les hommes de ce groupe tiennent surtout à se réserver, et à peu près sûrs de profiter de toutes les catastrophes ministérielles, ils les attendent patiemment sans se donner la peine d'y contribuer. Leur principale préoccupation est la crainte que le mouvement ne prenne naissance à leur droite; ils le voudraient à leur gauche, et ils regardent obstinément du côté des radicaux pour surprendre parmi eux les moindres symptômes d'irritation contre le cabinet. Ah! disent-ils, combien il serait bon que l'attaque vînt des radicaux! Alors nous ne serions pas suspects de modérantisme en le suivant! Et ils le suivraient! Et le groupe Méline le suivrait! Et la droite le suivrait! Une grosse majorité antiministérielle surgirait tout d'un coup, et sans doute elle contiendrait des élémens fort disparates, dont la réunion pourrait prêter à de mauvais commentaires, mais tout serait compensé et sauvé par la présence d'une ou de deux douzaines de radicaux, qui serviraient de garantie à cette masse un peu mêlée et la teindraient de leur couleur. Nous n'exagérons rien, c'est ainsi qu'on raisonne dans cette fraction du centre, qui compte peut-être les hommes les plus distingués de l'assemblée. Leur tort est de n'avoir pas une assez grande confiance dans leur propre valeur. L'expé-

rience parlementaire les a habitués à croire que le mérite personnel ne sert pas à grand'chose, et qu'il a plutôt besoin de se faire excuser : il ne vaut comme monnaie courante qu'à la condition de s'adjoindre une certaine proportion d'alliage d'un métal moins pur. Ces politiques désabusés ont surtout appris à attendre; ils attendent donc, et ce n'est pas parmi eux que se produira l'initiative libératrice.

En continuant de marcher de droite à gauche, on arrive à ces groupes radicaux sur lesquels les yeux du centre sont aujourd'hui fixés avec une attention de plus en plus ardente, pour y relever les plus légers symptômes de désaffection à l'égard du cabinet. Et le centre n'est pas sans éprouver quelques satisfactions, car les symptômes désirés ne manquent pas depuis un certain temps. Le bruit a couru, il s'est répandu de plus en plus, qu'un certain nombre de radicaux étaient mécontens. Sont-ils plus intelligens que les autres? Sont-ils seulement plus pressés, et trouvent-ils que le moment est arrivé pour eux de rentrer au pouvoir? Leur opposition tient-elle à l'une ou à l'autre de ces deux causes, ou à toutes les deux à la fois? Peu importe; cette opposition est certaine; et la meilleure preuve que nous en ayons est dans la colère que leurs voisins immédiats, les radicaux ministériels, manifestent contre eux, colère qui, dans certains journaux, s'exprime à la manière toute familière du Père Duchesne. Elle s'exerce particulièrement contre MM. Sarrien, Mesureur et Lockroy. Est-ce à dire que l'un d'entre eux va enfin donner le signal attendu? Rien n'est moins probable. Ils en ont tous bien envie, mais oseront-ils? Ils voient déjà l'accusation de trahison se dresser contre eux, et ils reculent. Le groupe socialiste, le seul qui soit vraiment ministériel, leur impose. Et voilà comment il suffit d'une minorité socialiste, infime par le nombre, mais hardie, déterminée, violente, terrorisante, pour tenir tout le reste de la Chambre en respect. Voilà pourquoi le ministère dure, et pourquoi peut-être il durera encore plus ou moins longtemps.

Si ce tableau est exact, il explique bien des choses. On parle beaucoup de la crise que subit en ce moment le gouvernement parlementaire : elle n'est que trop réelle, et ce n'est pas nous qui en contesterons la gravité. Cette forme de gouvernement, la seule peut-être qui, dans nos sociétés modernes, soit compatible avec l'exercice de la liberté, paraît avoir chez nous complètement épuisé sa vertu. Les uns la condamnent formellement, les autres cherchent à l'améliorer par une revision des lois constitutionnelles; et nous assistons à une double campagne qui ne laisse pas de produire une forte impression sur les esprits. Une nuée d'empiriques et quelques médecins proposent leurs remèdes.

Malheureusement, il n'y a pas de remède qui guérisse sans quelque collaboration de la part du malade, et, cette fois, le malade s'abandonne, il ne cherche plus à lutter. En dehors de M. Méline, sur lequel tout le monde s'acharne, probablement à cause de cela même, personne ne veut prendre la peine d'organiser un parti avant d'entrer au gouvernement : on aime mieux attendre du hasard, souvent propice, l'occasion de devenir ministre. On devient ministre, en effet, mais pour quelques mois à peine, ministre sans point d'appui dans la Chambre et encore bien moins dans l'opinion. On est ministre, non pas pour appliquer ses propres idées, lorsqu'on en a, mais plutôt, et sous prétexte de conciliation, une partie de celles de ses adversaires. On arrive par l'intrigue, on se soutient par des ménagemens qui s'appliquent moins encore aux choses qu'aux personnes, et cela dure deux ou trois trimestres. Après quoi on bat de nouveau les cartes, et on distribue le même jeu entre les mêmes mains. Pour le gouvernement parlementaire ainsi pratiqué, la tribune devient un meuble presque inutile, et dont on fait un usage de plus en plus modéré. C'est dans les couloirs, dans les conversations qu'on échange, dans les concessions mutuelles qu'on se fait en secret, que s'élabore le vrai travail parlementaire. Le pays n'en sait rien, et n'y comprend rien. Comment s'étonner s'il se désintéresse de plus en plus de ces conciliabules où il n'est pas admis, et qu'il ne connaît que par les indiscrétions toujours suspectes de quelques journaux? Il faudrait pour cela qu'il eût une foi robuste, une confiance sans bornes dans les augures qui se livrent loin de lui à ces mystérieuses opérations. Peut-être s'arrangerait-il quand même de cette politique dont on lui cache les ressorts, si les résultats en étaient satisfaisans pour lui; mais ce n'est pas l'impression qu'il en éprouve. Le malaise est aujourd'hui partout. On regarde du côté des Chambres, on ne voit rien; on écoute, on n'entend rien. S'il y avait aujourd'hui dans le parlement un homme qui eût fait ses preuves, et qui eût tenu au pays le langage que le pays attend; s'il avait su grouper autour de lui un certain nombre de bonnes volontés; s'il apportait avec lui une politique de quelque fécondité, sa puissance serait d'autant plus grande que l'impuissance des autres est plus avérée. Mais cet homme nous manque. Ce sont là des faits contre lesquels toutes les revisions du monde ne peuvent rien. Il n'y a pas de constitution qui vaille par elle-même, et qui puisse se passer d'hommes pour la mettre en œuvre. Celle que nous avons n'est, quoi qu'on en dise, inférieure à aucune autre et, pendant quelques années, elle a marché très suffisamment; mais il y avait alors des hommes et des partis. On a même

négligé de recourir à toutes les ressources qu'elle pourrait donner, s'il se rencontrait par hasard une main assez habile et assez ferme pour en tirer parti, de sorte qu'il est question de la changer avant même de l'avoir complètement éprouvée. On en viendra là peut-être, le vent pousse de ce côté; mais nous ne sommes pas sûrs qu'il nous conduise au port après la tourmente, et il restera à la charge du personnel politique actuel la très lourde responsabilité devant l'histoire d'avoir abouti à un avortement.

Ces considérations générales ne nous ont pas éloigné du ministère autant qu'on pourrait le croire; elles aident au contraire à comprendre sa situation et la nôtre. Nous ne savons pas si M. Waldeck-Rousseau, lorsqu'il s'est donné M. Millerand pour collègue, s'est rendu compte lui-même de toutes les conséquences que devait avoir sa fantaisie; mais il a porté le dernier coup à l'existence des partis tranchés, distincts et disciplinés qui font à la fois l'honneur et la force du gouvernement parlementaire. Il a fait l'acte de scepticisme le plus absolu à l'égard de ces partis; il les a traités comme s'ils n'étaient pas, comme s'ils ne correspondaient à rien de réel et de sérieux, comme s'ils remplissaient l'office d'une figuration conventionnelle, d'ailleurs usée et démodée, derrière laquelle il n'y avait que le néant. Il a prononcé leur arrêt de mort, et, les partis n'ayant point protesté, on peut croire qu'ils sont morts en effet. Ce n'est plus en eux qu'on trouvera le fondement solide sur lequel on peut asseoir une politique, ou du moins, il faut au préalable les reconstituer et les régénérer. Il n'y a plus dans la Chambre que des individus isolés, qui se défient les uns des autres, point de groupemens fixes, point de majorité. Et nous ne saurions dire combien cela est alarmant.

Le pays, en effet, se détache de plus en plus du parlementarisme actuel, qu'il accuse de toutes ses déceptions et dans lequel il n'a plus d'espérance. Il cherche des formes nouvelles, des partis nouveaux, des dénominations inusitées; et, si l'heure de la revision vient à sonner, tous ces sentimens feront explosion avec une violence désordonnée. A défaut de la revision, il y aura des élections législatives dans deux ans. A ce moment, le ministère actuel ne sera plus aux affaires, et sans doute depuis longtemps; mais le mal qu'il aura fait subsistera encore, et nous souhaitons qu'il ne nous condamne pas à une épreuve que notre constitution débilitée n'aura plus la force de supporter.

Nous ne sommes pas le seul pays où le gouvernement parlementaire ne donne plus des résultats aussi satisfaisans qu'autrefois. Le

parlement anglais vient de se réunir, et tout le monde est d'accord, du moins dans l'Europe continentale, pour reconnaître qu'il ne s'est pas montré à la hauteur des circonstances difficiles où se trouve le pays. Ce n'est pas qu'on blâme la conclusion qui a été donnée à la discussion de l'adresse. Un amendement avait été présenté par l'opposition, il a été repoussé à une très grande majorité, et par conséquent, le ministère a été maintenu. A cela il n'y a rien à dire; on est plutôt tenté d'admirer l'imperturbable impassibilité avec laquelle les Anglais supportent les coups de la fortune, et à leur rendre pleine justice à cet égard. Mais, à parler en toute franchise, ce qui a frappé dans les débats du parlement, c'est leur défaut d'ampleur, leur décousu, leur terre à terre, et leur insignifiance relative. Le parlement britannique a retenti autrefois de tout autres accens! Nous savons bien que la grande éloquence se perd un peu partout; et peut-être ne faut-il la regretter que médiocrement dans son application aux affaires publiques. Les Anglais ont inventé eux-mêmes le genre tempéré, qui s'y adapte beaucoup mieux. Mais dans ce genre même, un discours bien ordonné, procédant suivant une logique forte et serrée, nourri de faits et plein d'argumens, frappe l'esprit comme une construction imposante et solide frappe les yeux, et il en est de tels qu'on peut compter parmi les chefs-d'œuvre. On en chercherait vainement de ce modèle parmi ceux qui viennent d'être prononcés à la Chambre des lords et à la Chambre des communes. C'est à peine si, à la fin de ce long débat, un duel oratoire digne d'attirer quelque attention s'est engagé entre sir William Harcourt et M. Chamberlain. Le reste mérite à peine d'être mentionné, sans en excepter le discours de lord Salisbury à la Chambre haute. Ce discours a même été un des plus vides qu'on ait entendus. Lord Salisbury n'était évidemment pas dans ses bons jours. Sans doute il était gêné par la cause qu'il avait à défendre : il devait prouver, et cela était difficile, qu'aucun reproche grave ne pouvait être adressé au gouvernement, soit dans les négociations diplomatiques avant la guerre, soit dans la préparation et dans la direction de celle-ci. Il s'est contenté de dire que le ministère ne disposait pas de fonds secrets en quantité suffisante pour se procurer des renseignemens complets sur les armemens des Boers. Une pareille excuse est inadmissible. Si le ministère n'avait pas assez de fonds secrets, il devait en demander davantage, et ce n'est que dans le cas où on les lui aurait refusés qu'il pourrait décliner la responsabilité des événemens ultérieurs. Le premier ministre de la Reine a encore accusé la constitution du royaume, admirable, a-t-il dit, en temps de paix, mais

inefficace en temps de guerre. L'Angleterre a pourtant soutenu d'autres guerres que celle-ci, et assurément de plus grandes, sans que sa constitution ait été pour elle une entrave. Lord Salisbury a présenté ses critiques sous la forme humoristique et caustique devenue chez lui si habituelle qu'il ne sait plus s'en départir, même lorsque les circonstances en comporteraient une différente. Cette espèce de badinage a choqué lord Rosebery, qui n'a pas laissé échapper l'occasion de donner à son rival vieilli une leçon de sérieux, aux applaudissemens du parti libéral. Mais le parti libéral n'est pas, on le sait, bien nombreux à la Chambre des lords, et le marquis de Salisbury n'a pas paru se soucier beaucoup d'une manifestation qui ne pouvait l'atteindre.

Le vrai débat a eu lieu à la Chambre des communes, et nous avons dit qu'il s'était finalement concentré entre sir William Harcourt et M. Chamberlain. Jamais les deux orateurs n'avaient mieux déployé leurs qualités respectives; jamais sir William n'avait été plus incisif et plus vigoureux, ni M. Chamberlain plus âpre et plus impétueux. Aux yeux du public anglais, c'est le dernier qui a eu l'avantage, et cette impression est aussi la nôtre. M. Chamberlain s'est très habilement défendu, en attaquant lui-même. On avait cru sur le continent que sa situation personnelle était dès maintenant compromise; il a montré que celle de l'opposition l'était plus encore, parce que celle-ci était profondément divisée, qu'elle ne paraissait pas savoir exactement ce qu'elle voulait, qu'aucun ou presque aucun de ses membres n'osait contester hardiment la légitimité de la guerre, et que le plus grand nombre l'avait au contraire formellement reconnue. Il aurait été facile à M. Chamberlain, en exceptant quelques très rares libéraux comme sir William Harcourt lui-même, ou M. John Morley, de prouver que la grande majorité, presque l'unanimité d'entre eux avaient voulu la guerre et y avaient poussé avec autant de fougue que les conservateurs eux-mêmes. Et cela est parfaitement vrai. S'il y a eu une faute commise, elle l'a été par la nation tout entière.

Ce n'est pas tel ou tel parti, c'est l'Angleterre qui a voulu la guerre, l'Angleterre que l'impérialisme a si activement travaillée et si profondément pénétrée depuis quelques années qu'on le trouve aujourd'hui partout, dans les livres sérieux ou légers, dans les journaux, dans les conversations, enfin dans les mille replis de l'âme et de l'imagination britanniques, dont il s'est emparé et qu'il domine souverainement. Et c'est là ce qui rendait si fausse la situation du parti libéral. M. Chamberlain était bien sûr de le réduire au silence en protestant, au nom de ceux qui étaient morts sur la terre africaine et

de leurs familles qui avaient besoin d'une grande consolation, que tant de héros avaient succombé pour une cause juste, à laquelle le développement et le maintien même de l'empire étaient intimement attachés. En parlant ainsi, il remuait la fibre britannique à l'endroit où elle est aujourd'hui la plus vibrante, et il a recueilli des applaudissemens chaleureux, lui qui aurait dû s'attendre à ce qu'on lui demandât sévèrement des comptes. On les lui demandera peut-être plus tard. Pour le moment, on ne voit en lui que le représentant de l'Angleterre, avec ses préjugés, ses idées fixes, ses entraînemens, ses ambitions, toutes choses auxquelles elle n'entend pas renoncer, car elle en est fière : c'est en y persévérant qu'elle espère surmonter des difficultés provisoires et étendre son hégémonie sur l'Afrique orientale tout entière, depuis le Nord jusqu'au Sud. Sans doute, le raid de Jameson a été malheureux, et il est probable que M. Chamberlain en a été complice ; mais, au fond, toute l'Angleterre l'a été avec lui, et n'a d'autre regret que de l'avoir vu piteusement échouer. Il y a eu des erreurs, il y a eu des fautes, soit : les erreurs étaient excusables, les fautes sont réparables, les unes et les autres étaient peut-être inhérentes à une entreprise aussi grandiose. A un certain degré de passion tout se transforme et se transfigure, et l'Angleterre, en ce qui concerne son impérialisme, est montée à ce degré. Elle ne voit que ce qu'elle veut voir ; le reste n'existe pas pour elle ; et l'on n'imaginerait pas quelle prodigieuse ignorance de tout ce qui n'est pas exclusivement britannique elle met à la poursuite du rêve où elle se complaît. Il y aura peut-être des réveils douloureux ; ils ne se sont pas encore produits, quoi qu'on en puisse croire. Les événemens de l'Afrique australe, si graves qu'ils aient paru au reste du monde, n'ont pas ébranlé la confiance de l'Angleterre et ont à peine troublé sa confiante sérénité. Ce sont là de simples incidens, regrettables à coup sûr, mais sans importance durable, et qui laissent intacte la puissance britannique ; on le verra bientôt. Tout le mal est venu de ce que les Boers, ces Boers odieux et méchans, ont attaqué les Anglais qui ne pensaient pas à mal, en violant ainsi toutes les lois de l'humanité ! Le discours de la Reine et ceux de ses ministres répètent cette fable puérile que ce sont les Boers qui ont pris l'initiative et par conséquent la responsabilité de la guerre. Les troupes anglaises n'étaient pas encore réunies, les renforts attendus n'étaient pas arrivés : là est la cause du mal. Elle n'est pas dans la constitution britannique, comme l'a prétendu lord Salisbury ; elle n'est même pas dans l'organisation militaire du pays qu'on a trop critiquée ; elle n'est

pas davantage dans les fautes commises sur les champs de bataille. Pour croire cela, il faudrait admettre que tout n'est pas parfait en Angleterre, et que tout ce que font les Anglais n'est pas nécessairement bien : et c'est ce qui n'est ni admis, ni admissible de l'autre côté du détroit. On se prend quelquefois à se demander si ce prodigieux aveuglement n'est pas aussi une force prodigieuse, et il se pourrait bien qu'il en fût ainsi. Là est la source de cette obstination que rien ne décourage, que rien ne lasse, que rien n'abat, et qui, au prix des plus grands sacrifices lorsqu'il a fallu les faire, a jeté dans toutes les parties du monde les fondemens de cet empire que nous trouvons gigantesque et que l'Angleterre estime encore incomplet.

L'Europe juge les choses un peu différemment. A tort ou à raison, elle commence à croire que l'Angleterre n'a pas en main un instrument de guerre adéquat, si on nous permet le mot, à la politique qu'elle poursuit. Nous ne parlons pas de sa flotte, qui est admirable, et qui laisse loin derrière elle les marines des autres puissances les mieux outillées sous ce rapport; mais ce n'est pas la flotte anglaise qui lutte en ce moment dans l'Afrique australe, et elle ne peut même y servir à rien. On nous a reproché souvent, et nous nous sommes plus d'une fois reproché à nous-mêmes d'avoir fait de grandes entreprises coloniales sans avoir pris la précaution de constituer au préalable une armée adaptée à ce but spécial. On nous en a blâmés ; les journaux anglais ne nous ont pas épargné leurs critiques à ce sujet; il nous serait facile aujourd'hui de les leur renvoyer. Si nous n'avions pas d'armée coloniale, nous avions du moins à notre disposition l'immense réservoir de l'armée française, où nous pouvions toujours en puiser les élémens. Il y avait sans doute à cela d'assez graves inconvéniens pour notre armée européenne, qui se trouvait un peu désorganisée et affaiblie, et aussi pour nos troupes coloniales, qui étaient composées de soldats trop jeunes et non acclimatés ; mais enfin les ressources ne nous manquaient pas, et nous avons pu suffire à tout. L'Angleterre ne dispose, dans sa propre armée, que d'un réservoir d'hommes beaucoup plus étroit, et, au point où on en est, elle l'a déjà épuisé tout entier. Elle a mis sur pied toutes ses réserves, même celles dont la qualité militaire est pour le moins contestable, et, si elle était obligée de faire un effort plus considérable encore, nous ne voyons pas très bien comment elle s'y prendrait : le récent discours que vient de prononcer le ministre de la guerre, lord Lansdowne, ne peut, sur ce point, faire illusion qu'à ceux qui veulent bien s'y prêter. On dit que le nombre d'hommes dont les Boers disposent est limité et ne peut pas se re-

nouveler. Cela est vrai des Boers, mais l'est aussi des Anglais, et nous souhaitons pour ces derniers qu'ils ne soient pas obligés à recourir à des soldats et à des organisations tout à fait improvisés : on verrait bientôt quelle en est la valeur, et ce serait une leçon salutaire pour ceux qui croient suffisant de se procurer des hommes en temps de guerre, sans leur avoir donné pendant la paix l'éducation, l'endurance et l'esprit militaire indispensables pour les transformer en soldats. Le Boer est naturellement agriculteur et soldat; il l'est pendant toute sa vie, et là est le secret de sa supériorité sur les champs de bataille, supériorité par laquelle il compense celle du nombre. Il n'est pas non plus très mobile, il ne poursuit pas l'ennemi, il se retranche dans des cantonnemens dont il sort le moins possible; mais il montre dans les lieux qu'il a choisis, reconnus et fortifiés, une force de résistance qui n'a peut-être d'égale que celle dont les Anglais eux-mêmes ont quelquefois donné l'exemple. Si Wellington a fini par vaincre Napoléon, — encore ne l'a-t-il pas fait à lui tout seul, — ce n'est certainement pas par la supériorité intellectuelle, mais bien par cette froide obstination que ses héritiers contemporains n'ont sans doute pas perdue, mais qui se retrouve, à un non moindre degré, dans les adversaires qu'ils ont aujourd'hui à combattre. Et ici un souvenir se présente d'autant plus naturellement à l'esprit que les Anglais, après leurs premiers échecs, l'ont rappelé eux-mêmes dans leurs journaux, pour justifier cette thèse qu'ils ont le plus souvent commencé par des revers, mais qu'en fin de compte, ils ont vaincu, et plus encore par leur ténacité que par leur courage, quoique celui-ci soit de premier ordre. Ils ont donc parlé des fameuses lignes de Torrès-Védras, où Wellington a tenu en suspens tout l'effort des armées napoléoniennes; elles sont venues se briser contre cette muraille de fer sans parvenir à l'entamer; et pourtant elles étaient conduites par des généraux habitués à la grande guerre et composées de soldats héroïques. Mais les Anglais avaient su choisir leur terrain, ils le connaissaient bien, ils s'y étaient fortement cantonnés; et ils ont eu raison d'un adversaire que l'on croyait supérieur en ressources, et qui l'était certainement en génie. Ce petit angle de territoire portugais a été le théâtre, — nous pouvons le dire, bien que nous en ayons été les victimes, — d'un des événemens militaires les plus glorieux dans les annales du monde. Rien n'a pu vaincre les Anglais dans ce réduit, et ils sont ensuite partis de là pour chasser les armées impériales de toute la péninsule ibérique.

Il se passe quelque chose d'analogue, en ce moment, dans l'Afrique

australe, avec la différence que ce sont les Boers qui rappellent les Anglais de Wellington. Ils ont su se retrancher comme eux dans des lignes impénétrables; ils s'y défendent de même; enfin tout porte à croire que derrière les premières lignes ils en ont échelonné plusieurs autres, et que, s'ils sont vaincus sur un point, ils défendront leur pays pied à pied, reculant d'un premier retranchement à un second et d'un second à un troisième, sans se lasser ni se décourager, car ils appartiennent, eux aussi, à une race qui a résisté autrefois à des puissances proportionnellement aussi grandes que l'Angleterre peut l'être aujourd'hui, et qui a étendu ses conquêtes jusque sur la mer. Plus d'une armée britannique pourra s'user dans cette lutte où elles rencontrera contre elle, avec l'avantage que donne le terrain, des qualités militaires de la même espèce que les siennes. Comment se terminera l'aventure? On se le demande en Europe, on n'en sait plus rien, on doute. Au début, à ne considérer que l'inégalité de puissance entre la Grande-Bretagne et le Transvaal, chacun croyait que la première l'emporterait et que les difficultés initiales, auxquelles on s'attendait d'ailleurs pour elle, ne suspendraient pas longtemps la victoire définitive. Aujourd'hui, personne ne serait aussi affirmatif. On est convaincu, en tout cas, que la guerre durera longtemps, et que le prestige dont jouissait l'Angleterre aura quelque peine à s'en relever.

Mais si ces réflexions se présentent inévitablement à nous, il ne pouvait guère en être question, et on n'en a pas dit un seul mot dans le parlement britannique. On a parlé de la guerre presque académiquement, sans aborder les sujets scabreux que sa continuation peut faire naître. Il y a eu une simple passe de rhétorique, et, nous l'avons dit, de rhétorique assez médiocre, entre le gouvernement et l'opposition, la seconde déclarant que si, par impossible, elle arrivait au pouvoir, elle continuerait les hostilités jusqu'au moment où la victoire serait revenue sous les drapeaux de la Reine, et où l'Empire aurait jeté d'inébranlables assises dans l'Afrique australe. Rien ne prouvait, rien n'autorisait à croire que les libéraux seraient, dans cette tâche, plus habiles que les conservateurs : nous reconnaissons même que le contraire paraît plus vraisemblable. Le gouvernement qui est aux affaires, quelques fautes qu'il ait d'ailleurs commises, connaît mieux les ressources dont il peut disposer et les a plus en main que ne le ferait un nouveau venu. Alors, à quoi bon changer ? Sir William Harcourt et même sir Henry Campbell Bannerman, puisque c'est ce dernier qui est le leader attitré du parti libéral, montreraient sans doute plus de bon sens et de modération que M. Chamberlain: mais peut-être

lord Rosebery en montrerait-il moins que lord Salisbury. Au reste, les uns et les autres feraient exactement la même chose : ils enverraient, aussi bien ceux-ci que ceux-là, le plus d'hommes et le plus de munitions possible en Afrique, et les mettraient à la disposition des meilleurs généraux. Or comme le gouvernement actuel expédie, en fait d'hommes et de munitions, tout ce qu'il y en a, on ne voit pas comment un autre ferait mieux ou davantage ; et quant aux généraux, l'Angleterre n'en a pas de supérieurs à lord Roberts et lord Kitchener. La conclusion est que les débats de ce genre sont d'une vanité parfaite. Leur dénouement, quel qu'il fût, ne pouvait avoir aucune influence sur ce qui se passe en Afrique, et cela seul importe. L'Angleterre a voulu la guerre, elle la veut encore, elle n'est pas dégrisée de M. Chamberlain, elle reste foncièrement impérialiste, elle ne rêve que victoires et conquêtes. Dès lors la parole est aux canons, et l'événement seul prouvera si l'Angleterre a eu raison de la leur laisser.

Elle est bien loin du jour où M. Gladstone, par un acte d'honnêteté politique où nous apercevons aujourd'hui un trait de génie, sans doute inconscient, a interrompu une guerre engagée mal à propos contre le Transvaal et a fait la paix avec lui. M. Gladstone s'est aperçu à temps qu'il avait commis une erreur et, suivant notre proverbe, il a pensé que les plus courtes étaient les meilleures. On voit maintenant quelle épreuve il a épargnée à son pays. Mais ce n'est plus l'esprit humain et pacifique de M. Gladstone, ou même de lord Salisbury, qui souffle sur l'Angleterre ; c'est l'esprit durement impérialiste et conquérant de M. Chamberlain. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'ancien esprit, l'ancien système, l'ancienne politique, avaient merveilleusement réussi à nos voisins : les nouveaux ont encore besoin de la consécration de l'expérience, et l'expérience ne fait que commencer.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT CINQUANTE-SEPTIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXIXe ANNÉE

JANVIER — FÉVRIER 1900

Livraison du 1er Janvier.

Pages.

Au milieu du Chemin, troisième partie, par M. Édouard ROD 5

La Représentation proportionnelle et le régime parlementaire, par M. le comte GOBLET d'ALVIELLA. 37

Le Doge maudit. — La Contre-Légende de Marino Falier (1355), par M. Paul HERVIEU. 66

Côtes et Ports français de l'Océan. — II. La Gironde, Bordeaux, le Médoc, par M. Charles LENTHÉRIC. 100

Un Radical de la prairie. — Hamlin Garland, par Th. BENTZON. 139

Les Cables télégraphiques en temps de guerre, par M. J. DEPELLEY. . . . 181

Questions scientifiques. — Buffon et les critiques de l'*Histoire naturelle*, par M. A. DASTRE. 202

Charles XII au camp d'Altranstadt, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. 218

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 229

Livraison du 15 Janvier.

Le Dernier bienfait de la Monarchie. — La Neutralité de la Belgique. — II. Convocation de la conférence de Londres, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. 241

Au milieu du Chemin, dernière partie, par M. Édouard ROD. 284

Du Rôle colonial de l'armée, par M. le lieutenant-colonel LYAUTEY. . . . 308

Voyage au Japon. — II. La Comédie électorale, par M. André BELLESSORT. 329

Pages.

ART ET SCIENCE, par M. le vicomte ROBERT D'ADHÉMAR. 371

CÔTES ET PORTS FRANÇAIS DE L'OCÉAN. — III. DE LA GIRONDE A LA LOIRE, par M. CHARLES LENTHÉRIC. 393

REVUE LITTÉRAIRE. — LE BILAN D'UNE GÉNÉRATION, par M. RENÉ DOUMIC. . . 434

REVUE MUSICALE. — *Iphigénie en Tauride* ET *Orphée*, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 446

REVUES ÉTRANGÈRES. — CENT ANS DE LITTÉRATURE ALLEMANDE, par M. T. DE WYZEWA. 456

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 468

Livraison du 1er Février.

LA CRISE SUD-AFRICAINE, par M. le Dr A. KUYPER, député aux États-Généraux de Hollande. 481

QUAND MÊME ! (BELFORT, 1870-1871), par MM. PAUL et VICTOR MARGUERITTE. 534

LE MÉCANISME DE LA VIE MODERNE. L'HABILLEMENT. — I. CHAPEAUX, PLUMES ET FLEURS, par M. le vicomte GEORGES D'AVENEL. 585

SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE. — UN ESSAI DE RÉGIME PARLEMENTAIRE EN TURQUIE (1876-1878), par M. le comte CHARLES DE MOÜY. 616

CÔTES ET PORTS FRANÇAIS DE L'OCÉAN. — IV. LA LOIRE MARITIME, par M. CHARLES LENTHÉRIC. 653

LA BONNETERIE DE SOIE DANS LES CÉVENNES, par M. le comte ANTOINE DE SAPORTA. 685

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE. 710

Livraison du 15 Février.

LA PETITE DERNIÈRE, première partie, par M. ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française. 721

ESQUISSE D'UN PROGRAMME NAVAL EN 1900, par M. le général DE LA ROCQUE. 758

LE MOUVEMENT CORPORATIF EN EUROPE, par M. CH. LE COUR GRANDMAISON, sénateur. 792

LA GRANDE MADEMOISELLE. — III. LE THÉATRE ET SON INFLUENCE. — PREMIERS PROJETS DE MARIAGE, par M. ARVÈDE BARINE. 815

CÔTES ET PORTS FRANÇAIS DE L'OCÉAN. — V. LA CÔTE DU MORBIHAN ET LA FIN DES TERRES, par M. CHARLES LENTHÉRIC. 855

POÉSIE, par M. CHARLES GUÉRIN. 900

QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — LA CRYOSCOPIE ET SES APPLICATIONS CHIMIQUES, par M. A. DASTRE. 906

REVUE LITTÉRAIRE. — LE NOUVEAU ROMAN DU COMTE TOLSTOÏ, par M. RENÉ DOUMIC. 923

REVUES ÉTRANGÈRES. — LA CORRESPONDANCE DE RUSKIN ET DE ROSSETTI, par M. T. DE WYZEWA. 935

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. 947

Paris — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 38592

BINDING . MAY 18 1966

AP
20
R5
pér.4
t.157

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY